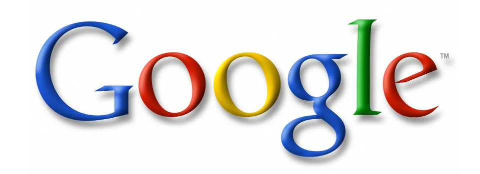
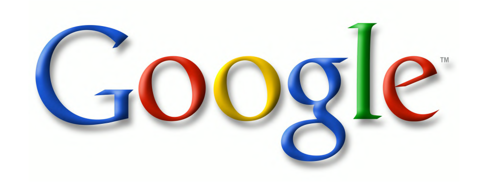








HISTOIRE
DES
ANIMAUX
D'ARISTOTE.
TOME SECOND.

NOTES SUR L'HISTOIRE DES ANIMAUX D'ARISTOTE,

Par M. CAMUS, *Avocat au Parlement, Cenſeur Royal, &c.*



A PARIS,

Chez la Veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin S. Jacques.

M DCC LXXXIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Sommaire de ce Discours.

I. *Rapport de ce Discours avec celui qui a été mis à la tête du premier volume.*

II. *Etude & connoissance de l'Histoire naturelle, particuliérement quant au regne animal, dans les premiers âges, & jusqu'au tems d'Aristote.*

III. *Etude & connoissance de l'Histoire naturelle, depuis Aristote jusqu'au premier siecle de l'ere Chrétienne.*

IV. *Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire naturelle, pendant le second & le troisieme siecles.*

V. *Etat de l'étude & des connoissances de l'Histoire naturelle, depuis le quatrieme siecle, jusqu'au seizieme.*

VI. *Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire naturelle, dans le seizieme siecle; de leurs études & de leurs écrits.*

VII. *Coup d'œil général sur l'état de l'étude & des connoissances de l'Histoire naturelle, dans le dix-septieme siecle & dans le nôtre.*

VIII. *Avantages que nous pouvons retirer des écrits des Anciens ſur l'Hiſtoire naturelle : moyens de nous les rendre utiles.*

IX. *Obſervations ſur les notes que l'Hiſtoire d'Ariſtote paroît exiger.*

X. *Idée des anciens Commentaires ſur cette partie des ouvrages d'Ariſtote.*

XI. *Plan des notes qui compoſent ce volume.*

Table des Auteurs qui ont été plus particuliérement conſultés, & des éditions dont on s'eſt ſervi.





DISCOURS

Sur l'étude & la connoiſſance de l'Hiſtoire naturelle, particuliérement quant au regne animal, dans les différens âges ; ſur le fruit qu'on peut recueillir des travaux des Anciens en cette partie ; & ſur les Notes qui compoſent ce volume.

I. *Rapport de ce Diſcours, avec celui qui a été mis à la tête du premier volume.*

LORSQUE nous déſirons lire avec fruit les Ouvrages de ces hommes célebres, dont les lumieres nous rendent les écrits précieux, mais que l'âge où ils ont vécu nous préſente dans un lointain conſidérable, il eſt eſſentiel de connoître d'abord leur perſonne, leur maniere de voir & de raiſonner, les ſecours qu'ils ont pu avoir, l'authenticité & la pureté des textes que l'on nous offre revêtus de leur nom. Il eſt avantageux enſuite, d'avoir une idée générale de l'état ſucceſſif par lequel les ſciences, dont ils ſe ſont occupés, ont paſſé dans les différens ſiecles, afin de juger du rang qu'on doit aſſigner à leurs ouvrages dans l'ordre des livres utiles. Souvent même il eſt à propos que l'on nous montre par des détails particuliers, par quelques exemples,

le fruit que nous retirerons des travaux des Anciens : & enfin comme en donnant le texte d'un Auteur, il convient d'indiquer les voies que l'on a priſes pour l'établir dans toute ſa pureté ; on doit auſſi quand on eſſaye de l'éclaircir par des commentaires, indiquer le plan que l'on a ſuivi, les recherches que l'on a faites, les ſources dans leſquelles on a puiſé. Ce n'eſt pas pour ſe faire un mérite de longs & pénibles ſoins : le reſpect que l'on doit au public impoſe l'obligation de s'y livrer dès qu'on prétend à ſon eſtime : c'eſt pour faciliter à d'autres perſonnes les moyens de conduire les mêmes travaux à un degré de perfection ſupérieur. Il eſt bon qu'ils ſachent ce que l'on a fait avant eux, & ce qui leur reſte à faire ; on leur épargne la peine de creuſer de nouveau des mines épuiſées, & l'on dirige toute leur attention vers ce qui n'a pas été ouvert encore.

J'ai traité les premiers objets que je viens d'indiquer, dans le diſcours qui eſt à la tête du texte de l'Hiſtoire des Animaux ; j'y ai parlé de la perſonne d'Ariſtote, de ſes ouvrages, du texte de ſon hiſtoire & de la traduction que j'en donnois : ici je vais m'occuper des autres objets : parcourir l'état de l'étude & des connoiſſances de l'Hiſtoire naturelle, particuliérement quant au regne animal, dans les différens âges ; conſidérer le fruit que l'on peut retirer des ouvrages des Anciens dans cette partie ; expoſer le plan que j'ai ſuivi dans les Notes qu'on trouvera à la ſuite de ce diſcours.

II. *Etude & connoiſſance de l'Hiſtoire naturelle, particuliérement quant au regne animal, dans les premiers âges & juſqu'au tems d'Ariſtote.*

Les premiers hommes furent paſteurs, agriculteurs, ou chaſſeurs : trois genres de vie différens, mais qui ramenent néceſſairement au beſoin d'une quantité plus ou moins grande de connoiſſances dans l'Hiſtoire naturelle. L'homme paſteur ne

ſauroit faire proſpérer ſes troupeaux ſans connoître la nourriture, l'époque de la fécondité, le tems de la gêſtation, les maladies & la durée de la vie des animaux qui les compoſent. L'Agriculteur plus attentif à l'ordre des ſaiſons, à la nature variée du ſol, à la diverſité & à l'abondance des fruits que la terre lui donne, ne ſera pas néanmoins indifférent ſur la vie, les beſoins, les mœurs de ces animaux que les Anciens appellerent, avec tant de raiſon, les fideles compagnons de ſes travaux (1). Les courſes du Chaſſeur ſeroient trop ſouvent infructueuſes, s'il ne remarquoit les habitudes des bêtes qu'il pourſuit, leurs retraites, leurs inclinations, les pieges dans leſquels on peut les ſurprendre & les ruſes par leſquelles elles nous trompent. De même donc qu'on reporte l'origine de l'Aſtronomie, aux obſervations de ces Chaldéens qui, ſous un ciel pur, paſſoient les nuits à la garde de leurs troupeaux, nous devons reporter auſſi l'origine de l'Hiſtoire naturelle aux obſervations que le genre de vie des premiers hommes leur rendoit indiſpenſables.

Les connoiſſances acquiſes dans ces premiers tems, étoient moins conſidérables, mais elles étoient plus communes. C'étoit des obſervations que l'on ſe tranſmettoit dans des entretiens faciles. Les villes n'étant pas encore bâties, & perſonne ne ſe procurant alors ſa ſubſiſtance avec des mains étrangeres, il n'étoit pas poſſible de faire des études proprement dites : de comparer, de rechercher, de réduire ſes connoiſſances & celles des autres dans la forme de ce que nous appellons des traités ſur les ſciences.

Les plus anciens écrits qui nous reſtent, ſont des monumens de la généralité avec laquelle les connoiſſances ſur l'Hiſtoire naturelle s'étoient répandues. Les livres de Moïſe & l'hiſtoire de Job, annoncent une multitude de connoiſſances à cet égard. Homere, lorſqu'il ne fait que raconter ou le ſiége de Troye,

---

(1) Voyez Varron, de re ruſtica, *Lib. II. cap. 5.*

ou les voyages d'Ulysse nous décrit une infinité de détails qui supposent des connoissances multipliées & exactes sur la disposition du corps humain, & sur la vie des Animaux. Combien leur nature & leur maniere de vivre ne lui fournissent-elles pas de comparaisons ?

En arrivant à l'époque où l'on commença à écrire & à composer des livres, il faut établir relativement à l'Histoire naturelle, comme par rapport à toutes les autres sciences & entre les personnes qui en ont écrit, une distinction qui se perpétue dans les âges postérieurs. Des Auteurs ont fait mention de quelques points d'Histoire naturelle seulement à l'occasion d'objets d'un genre différent dont ils étoient principalement occupés ; d'autres ont composé des traités exprès sur cette matiere.

On doit ranger dans la premiere classe ce que Moïse & l'Historien de Job ont dit sur les Animaux : & comme ce sont les Hébreux qui nous donnent les livres les plus anciens où nous trouvons quelques traits d'Histoire naturelle, c'est chez eux aussi que furent composés les premiers traités de cette science. Salomon leur roi, traita des animaux de service, des oiseaux, des reptiles & des poissons (1).

Pareillement chez les Grecs, leurs plus anciens Ecrivains nous présentent beaucoup de traits d'Histoire naturelle, mais ils sont semés à l'occasion d'autres objets. C'est en décrivant les blessures de ses héros, qu'Homere nous développe les connoissances qu'il avoit de l'anatomie. Lorsqu'il expose les remedes dont ils se servoient, nous voyons ses connoissances dans la botanique ; & par les comparaisons dont il se sert, nous apprenons ce qu'il savoit sur le caractere des Animaux. Hésiode n'a pas pu traiter des travaux de la campagne & des jours de s'y livrer, sans entremêler ses préceptes de plusieurs observations

(1) Disseruit Salomon de jumentis & volucribus, & reptilibus & piscibus. *Reg.* 3. 4. v. 32.

d'Hiſtoire naturelle. Hérodote avoit rapporté de ſes voyages pluſieurs remarques ſur le même ſujet & il les a inſérées dans ſon hiſtoire (1). Pour le menteur Ctéſias, il ne mérite pas qu'on faſſe mention de lui (2).

Dans les ſiecles ſuivans, les Grecs firent des traités exprès ſur cette matiere ; & puiſqu'il eſt ſpécialement queſtion ici de la partie de l'Hiſtoire naturelle qui a rapport aux Animaux, je ne ferai pas difficulté de mettre à la tête de ces traités, ceux des Médecins, ſur-tout lorſqu'il y eſt queſtion d'Anatomie. De tous les Médecins qui écrivirent avant Ariſtote, Hippocrate eſt le ſeul dont les écrits ſe ſoient conſervés ; mais nous voyons dans Ariſtote même, que pluſieurs autres Médecins avoient laiſſé des livres. Ceux d'Hippocrate ſe ſont conſervés ſans doute parce qu'ils étoient les meilleurs ; & l'on ne peut nier qu'ils ſuppoſent dans leur Auteur de grandes connoiſſances anatomiques (3). On prétend que l'Anatomie étoit alors une des ſciences qui faiſoient partie de toute éducation cultivée (4). Les premiers Philoſophes dont nous ne connoiſſons preſque plus que les noms, Pythagore, Anaxagore, Empedocle, Démocrite, &c. s'appliquoient particuliérement à la conſidération des choſes naturelles (5). Ce fut du tems de Socrate que l'objet de la philoſophie changea & qu'on abandonna la conſidération de la nature pour ſe livrer entiérement à la morale & à la politique (6).

---

(1) Nemo inter veteres majori ac diligentiori ſtudio animalia & res naturales cæteras terræ cujuſque, de qua agebatur, enarravit & deſcripſit quàm Herodotus. Beckman, de Hiſt. nat. veter. *cap. 1. §. 5.*

(2) Voyez la note ſur le mot Ane-d'inde, page 81. de ce volume.

(3) Voyez dans les opuſcules de Triller, la diſſertation de ce Savant, ſur les connoiſſances anatomiques d'Hippocrate.

(4) Voyez Hieron. Mercurialis, var. lect. *Lib. II. cap. 10.* & Geſner, epiſt. nuncup. ad front. Lib. I. de Hiſt. animal.

(5) Voyez le traité de Plutarque, *de placitis Philoſophorum.*

(6) *ἐπὶ Σωκράτους τὸ ζητεῖν τὰ περὶ φύσεως ἔληξε, πρὸς δὲ τὴν χρήσιμον ἀρετὴν καὶ τὴν πολιτικὴν ἀπέκλιναν οἱ φιλοσοφοῦντες.* Ariſtote, des parties des Anim. *Liv. I. ch. 1.* Socrates mihi videtur, id quod conſtat inter omnes, primus a rebus occultis & ab ipſa natura involutis, in quibus omnes ante eum Philoſophi occupati fuerunt, avocaviſſe philoſophiam, & ad vitam communem adduxiſſe ut de virtutibus & vitiis, omninoque de bonis rebus & malis quæreret. Cicero, Acad. quæſt. *Lib. I. n. 15.*

On peut juger combien la connoiſſance des Animaux devoit être répandue alors au moins parmi les perſonnes polies, par les ouvrages d'Ariſtophane. Ce Poëte eut-il jamais conçu l'idée de ſa Comédie des oiſeaux, ſans avoir des connoiſſances d'une certaine étendue, ſur leurs noms, leur caractere, leurs mœurs? & un pareil ſpectacle auroit-il convenu ſur un théâtre ignorant? On pourroit faire la même remarque au ſujet d'un grand nombre d'Auteurs grecs (1); on pourroit obſerver que Xenophon publia, vers le même tems, un traité ſur la maniere d'élever les chevaux. Mais je reviens aux Philoſophes.

Platon, trop jaloux de la réputation d'un homme éclairé pour ſe renfermer dans les bornes que Socrate ſon maître avoit preſcrites à la nouvelle philoſophie, voulut traiter des choſes naturelles à l'exemple des Anciens; il fit de l'étude de la nature & des choſes cachées, une des parties de ſa philoſophie (2). Mais n'étant pas aſſez inſtruit ſur cette matiere, au lieu de peindre la nature telle qu'elle eſt, il la décrivit telle qu'il l'imaginoit (3);

---

(1) » Nous avons dans la Langue grecque, les noms d'une très-grande quantité de choſes qui n'ont aucun nom en latin ou en françois. Les animaux les plus rares, certaines eſpeces d'oiſeaux, ou de poiſſons, ou de minéraux qu'on ne rencontre que très-difficilement, très rarement, ont des noms & des noms conſtans dans cette langue : preuve évidente que ces objets de l'Hiſtoire naturelle étoient connus, & que les Grecs non-ſeulement les connoiſſoient, mais même qu'ils en avoient une idée préciſe, qu'ils ne pouvoient avoir acquiſe que par une étude de ces mêmes objets; étude qui ſuppoſe néceſſairement des obſervations & des remarques. Ils ont même des noms pour les variétés..... Cette abondance de mots, cette richeſſe d'expreſſions nettes & préciſes, ne ſuppoſent-elles pas la même abondance d'idées & de connoiſſances? ne voit-on pas que des gens qui avoient nommé beaucoup plus de choſes que nous, en connoiſſoient par conſéquent beaucoup plus ». De Buffon, Hiſt. nat. *Tom. I. pag. 61.*

(2) Fuit ergo jam accepta a Platone philoſophandi ratio triplex: una de vita & moribus; altera de natura & rebus occultis; tertia de diſſerendo & quid verum & quid falſum; quid rectum in oratione pravumve; quid conſentiens, quid repugnans judicando. Acad. quæſt. *Lib. I. n. 18.*

(3) » De toute la philoſophie de Platon, la partie que je crois moins ſoutenable eſt ſa phyſique : auſſi ne l'avoit-il point appriſe de ſon maître. On ſait que Socrate l'avoit négligée comme inutile; & Platon qui vouloit embraſſer toutes les ſciences, penſa qu'il remedieroit à ce défaut par la philoſophie de Pythagore, qu'il apprit avec ſoin des Philoſophes Italiens, & qu'il joignit à celle de Socrate. Mais ce mêlange ne lui a pas réuſſi, parce qu'étant accoutumé à raiſonner moralement en morale, il a rai-

au lieu d'entrer dans les détails qui ſont une partie eſſentielle à l'hiſtoire de la nature, il ſe perdit dans des généralités ſyſtématiques. Ce défaut étoit bien auſſi celui de pluſieurs anciens Philoſophes ; ne ſe bornant pas à l'étude des êtres qu'ils avoient ſous les yeux, ils prétendoient expliquer la fabrique & le méchaniſme de l'univers. Ces entrepriſes n'ont jamais produit que des Romans de phyſique.

Ariſtote n'a pas été exempt de cette illuſion. Il a auſſi ſes traités du Ciel, du Monde, &c. qui ne valent pas mieux que ceux de Platon. Ses traités de la Génération, des Parties des Animaux, de l'Ame, ſont eux-mêmes, en bien des points, de purs ſyſtêmes : mais ce qui le diſtingue de tous ceux qui l'ont précédé, c'eſt ſon Hiſtoire des Animaux. J'ai expoſé le plan de cet ouvrage dans le diſcours qui eſt à la tête du premier volume ; j'ai tâché de faire ſentir ce qu'on y doit admirer : ici j'en parle ſeulement pour fixer une époque importante dans la chronologie de l'Hiſtoire naturelle : époque de laquelle date l'ouvrage le plus ancien, & au jugement de M. de Buffon (1), l'ouvrage peut-être le meilleur que nous ayons encore ſur l'Hiſtoire naturelle : ouvrage original, qui n'eſt point le fruit de lambeaux couſus les uns aux autres, mais d'obſervations faites ſur les choſes elles-mêmes.

III. *Etude de l'Hiſtoire naturelle poſtérieurement à l'âge d'Ariſtote, & juſqu'au ſecond ſiecle de l'Ere chrétienne.*

Théophraſte, diſciple d'Ariſtote & ſon ſucceſſeur dans ſon école (2), compoſa à l'exemple de ſon maître, pluſieurs traités ſur différentes parties de l'Hiſtoire naturelle. Indépendamment des livres que nous avons de lui ſur les plantes, & qui l'ont

» ſonné de même, & a voulu expliquer » toute la nature par des convenances ». Fleuri, diſc. ſur Platon, à la ſuite du Choix des études, *p. 316.*

(1) Hiſt. nat. *Tom. I. pag. 62.*

(2) Voyez le diſcours à la tête du premier vol. *pag. 20.*

rendu justement célebre (1), il avoit écrit différens traités particuliers sur les animaux dont la morsure est venimeuse ; sur ceux qui, étant de même genre, n'ont pas la même voix ; sur ceux qui changent de couleur ; sur ceux qui vivent retirés une partie de l'année ; sur ceux qu'on dit être jaloux ; sur ceux qui paroissent subitement par troupes : il avoit parlé des poissons qui peuvent vivre sur terre : il avoit même traité des Animaux en général (2). Mais je pense que nous n'avons que des fragmens de ces traités, & ils nous apprennent peu de chose au-delà de ce qu'Aristote a dit.

Strabon, dans sa Géographie publiée vers le commencement de l'Ere chrétienne, fait plusieurs observations relatives à l'Histoire naturelle, & aux animaux de différentes contrées : mais ces observations n'étant qu'accessoires à son objet principal, on ne sauroit compter Strabon parmi les Naturalistes, non plus que Diodore de Sicile, qui vivoit à peu près dans le même tems, & qui a également inséré quelques observations du même genre dans sa bibliotheque. Je crois au reste, qu'il y a une différence à faire entre ces deux Auteurs : Strabon écrivoit ce qu'il avoit vu ou au moins ce qu'on lui avoit dit sur les lieux ; Diodore me paroît n'avoir fait, en grande partie, que compiler.

Athénée, dont je parlerai plus loin, a cité dans ses Déipnosophistes, plusieurs Auteurs grecs, qui avoient fait des traités exprès sur différentes parties d'Histoire naturelle. Quelques-uns étoient des disciples d'Aristote, tels que Cléarque, écrivain d'une grande réputation chez les Anciens (3). Mais la plupart de ces Auteurs nous sont peu connus, & je ne pense pas que nous ayons de leurs ouvrages rien de plus que ce qu'Athénée nous

(1) Voyez Tournefort, Instit. rei herbariæ, *pag.* 4.

(2) Voyez les fragmens imprimés à la suite de l'histoire des Animaux, dans l'édition d'Alde, & dans celle de Sylburge ; voyez aussi le catalogue des Auteurs qui est à la tête des Déipnosophistes d'Athénée.

(3) Casaubon, in Athen. *Lib. I. c.* 4.

en a tranſmis. Les titres des livres qu'ils avoient faits excitent ſeulement notre curioſité. On voudroit ſavoir ce qu'Alexandre de Myndes avoit dit dans ſon Hiſtoire des quadrupedes & dans celle des oiſeaux ; Cléarque dans ſon traité de la torpille, des animaux aquatiques, des ſquélettes ; Dorion dans ſon traité des poiſſons ; Typhon dans ſon traité des Animaux.

Juſqu'ici je n'ai encore nommé aucun Latin : c'eſt qu'ils ſe livrerent beaucoup plus tard que les Grecs à l'étude de la Phyſique & de l'Hiſtoire naturelle. Le premier ouvrage latin qui ait quelque rapport à la Phyſique, eſt le traité de Caton l'ancien, de l'économie champêtre, *De re ruſtica.* Caton mourut un ſiecle & demi avant l'Ere chrétienne (1).

Le Poëme de Lucrece, *ſur la Nature des choſes*, eſt un traité de Phyſique beaucoup plus étendu. On ſait qu'il y expoſe le ſyſtême d'Epicure ſur la divinité, la formation de l'univers & l'homme. Lucrece mourut un demi ſiecle avant l'Ere chrétienne (2).

Varron écrivit ſur la même matiere que Caton, *De re ruſtica.*

Cicéron s'étoit inſtruit de toutes les ſciences des Grecs ; il connoiſſoit parfaitement les ouvrages de leurs Philoſophes, qu'il avoit même traduits en partie ; il n'eſt pas permis d'ignorer l'uſage qu'il en a fait dans ſes différens traités philoſophiques. Il y a inſéré quelques particularités d'Hiſtoire naturelle ; mais ce ne ſont pas des traits originaux ; il les a pris dans Ariſtote (3).

Les Géorgiques de Virgile ne ſont pas des livres étrangers à l'Hiſtoire naturelle, puiſque leur objet eſt la culture des terres. Le quatrieme livre, uniquement relatif aux abeilles, ſe rapporte directement à l'hiſtoire des Animaux : mais il faut ſe garder de confondre un Poëme avec des mémoires ſur l'Hiſtoire naturelle.

---

(1) Voyez Fabricius, Biblioth. lat. *L. I. cap. 2.*

(2) Ibid. *cap. 4.*

(3) Voyez, entre autres lieux, le ſecond livre de la nature des Dieux, *n. 121 & ſuiv.*

Ovide nous a pareillement donné un Poëme ſur la pêche. Nous n'en n'avons qu'un fragment dans ce qui nous reſte, & nous n'y trouvons preſque que des noms de poiſſons. Cet ouvrage eſt cependant précieux en ce qu'Ovide parle ſpécialement des poiſſons du Pont-Euxin, & qu'il le compoſa ſur le bord de cette mer, pendant ſon exil à Tomes (1).

Un autre Poëte contemporain d'Ovide, mais beaucoup moins connu que lui, nommé Gratius, donna, vers le même tems, un traité de chaſſe dont nous n'avons auſſi que des fragmens (2).

Il nous reſte de Celſe, qui vivoit ſous l'Empereur Tibère, un traité de Médecine en huit livres; mais ce n'eſt qu'une modique partie d'un ouvrage plus étendu qu'il avoit compoſé ſur toutes les ſciences (3).

Columelle eſt encore un des Latins qui ont écrit ſur l'économie champêtre, *De re ruſtica*, & dont les écrits tiennent par cette raiſon à l'Hiſtoire naturelle. Il vivoit ſous l'Empereur Claude.

Séneque a compoſé ſept livres de Queſtions ſur la nature, *Naturalium quæſtionum*; il y traite principalement des météores : le total eſt fort peu intéreſſant.

J'arrive au tems de Pline : c'eſt une ſeconde époque remarquable dans la chronologie de l'étude & des connoiſſances de l'Hiſtoire naturelle : la vaſte étendue de ſon ouvrage exige que je m'arrête quelques inſtans à le conſidérer.

Pline fut livré à de grands emplois dans l'Etat; mais ſon génie élevé lui inſpira en même tems, & la plus vive paſſion pour les ſciences, & le déſir de ſe faire un nom par ſes écrits. L'emploi qu'il faiſoit de ſon tems eſt admirable ; il portoit juſqu'au ſcrupule la crainte de perdre un inſtant. S'il ne compoſoit pas,

(1) His adjiciemus, *dit Pline dans la liſte des poiſſons qu'il connoiſſoit*, ab Ovidio poſita nomina, quæ apud neminem alium reperiuntur; ſed fortassis in Ponto naſcuntur, ubi id volumen ſupremis ſuis temporibus inchoavit. Hiſt. nat. *L. XXXII. cap. 11. n. 54.*

(2) Voyez Fabricius, Bibl. lat. *Lib. I. cap. 16.*

(3) Fabricius, Bibl. lat. *Lib. II. cap. 4.*

ſ'il n'agiſſoit pas, ou il liſoit, ou il ſe faiſoit lire; & il ne voyoit aucun livre qu'il n'en tirât quelque extrait (1). Plein de tant de connoiſſances acquiſes, & après avoir exercé ſa plume ſur différens objets, Pline conçut le projet d'un ouvrage dont il n'exiſtoit pas de modele: c'étoit ce que les Grecs appelloient, & ce qu'après eux nous avons appellé une *Encyclopédie:* en d'autres termes, un ouvrage qui contint l'univerſalité des ſciences.

D'après la maniere dont Pline avoit diſpoſé ſes études, leur réſultat fut, en grande partie, une compilation; il le déclare lui-même; ſon Hiſtoire naturelle eſt le fruit de ſes extraits (2): mais tantôt il fait précéder ces extraits, tantôt il les lie les uns aux autres, ſoit par des réflexions ſublimes, ſoit par des obſervations délicates & neuves. Sa compilation eſt ſemée de traits originaux; mais ils conſiſtent moins en des faits & des détails nouveaux, qu'en réflexions & penſées qui n'appartiennent qu'à lui.

Pline a rendu un ſervice inappréciable à l'Hiſtoire naturelle, en nous conſervant une multitude de faits puiſés dans des Auteurs dont les livres ſont perdus pour nous: ſous d'autres points de vue il a été repris & avec raiſon. On lui a reproché trop de confiance dans les perſonnes qui lui préparoient des extraits; le défaut d'une connoiſſance exacte de la langue grecque & d'une critique ſévere (3). Il eſt certain qu'il y a beaucoup de fables ramaſſées dans ſon hiſtoire. Son génie ardent le rendoit trop ſenſible aux choſes extraordinaires: il aime à les raconter, & il ſemble ne pas avoir ſenti que l'Hiſtoire de la

---

(1) Pline le jeune, *Epiſt. L. III. ep. 3.*

(2) Viginti millia rerum dignarum cura ex lectione voluminum circiter duum millium, quorum pauca admodum ſtudioſi attingunt, propter ſecretum materiæ, exquiſitis auctoribus centum, incluſimus triginta ſex voluminibus, adjectis rebus plurimis, quas aut ignoraverant priores, aut poſtea invenerat vita. Nec dubitamus multa eſſe quæ & nos præterierint. Homines enim ſumus & occupati officiis. Plin. ad Veſpaſianum.

(3) Voyez les lettres de Léonicenus à Politien, à Barbarus, à Toltus, & à Menokhius, recueillies dans l'édition de Pline de M. de Sivri, *Tom. IX*; Saumaiſe dans ſon jugement ſur Pline, qui eſt à la tête de l'ouvrage intitulé: *De homonymis hyles iatricæ;* Tournefort, Inſtit. rei herbariæ, *pag. 10;* Fabricius, Bibl. lat. *Lib. II. c. 13.*

nature n'eſt pas une collection de monſtres & de prodiges, mais la deſcription exacte des choſes les plus communes. J'ajouterai que dans ſes réfléxions même, Pline eſt quelquefois giganteſque au lieu d'être grand.

L'état de Rome, au tems où Pline écrivoit, auroit pu, ce ſemble, fournir, relativement aux Animaux, beaucoup de remarques nouvelles à un Obſervateur attentif. Le luxe des Romains s'étoit élevé ſucceſſivement à un dégré qui nous étonne; & une partie de ce luxe conſiſtoit à raſſembler pour les fêtes publiques, des animaux étrangers qu'on amenoit dans le cirque. De riches Citoyens ſe faiſoient conſtruire des ménageries, des volieres, d'immenſes réſervoirs, où ils nourriſſoient des animaux, des oiſeaux, des poiſſons pour leur table. C'étoit des occaſions d'étudier la nature, & le goût de l'obſerver n'étoit pas tout à fait inconnu à Rome, puiſque Pline lui-même parle d'un Citoyen qui avoit fait conſtruire une ruche avec des lames de corne tranſparente, pour ſuivre les travaux des abeilles (1). Les occupations de Pline ne lui permirent pas ces obſervations de détail; il ne rapporte guères d'autres faits que ceux qu'il a lus: & ſans que je prétende d'ailleurs rien ôter à ſon mérite, cette circonſtance me ſemble le placer, quant à la partie de l'hiſtoire des Animaux, un degré au-deſſous d'Ariſtote, qui avoit vu autant au moins qu'il avoit lu. Ariſtote a d'ailleurs ſes réflexions auſſi: elles ſont moins magnifiques que celles de Pline, mais peut-être ſont-elles plus profondes, plus ſavantes & plus étroitement liées à l'Hiſtoire de la nature.

L'incertitude du tems où Solin a vécu, me détermine à le placer auprès de Pline, dont il n'eſt que l'abréviateur: c'eſt en dire aſſez ſur ſon ſujet.

---

(1) Pline, en parlant de quelques particularités de l'hiſtoire des Abeilles, dit: *Spectatum hoc Romæ, conſularis cujuſdam ſuburbano, alveis cornu laternæ tranſlucido factis. Hiſt. Lib. XI cap. 16.*

IV. *Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire naturelle pendant le second & le troisieme siecles.*

Il semble que dans tous les genres de sciences, les esprits fatigués des efforts faits pendant le siecle d'Auguste, commencent au siecle des successeurs de Vespasien & de Tite, à s'affoiblir & à s'énerver. Les Auteurs ne parlent plus eux-mêmes : ils répetent ce qui a été dit avant eux, & ils le disent moins bien. Les Compilateurs prirent peut-être Pline pour modele, mais ils n'eurent ni son génie ni son style. Cependant les Auteurs de ces deux siecles méritent encore d'être distingués de ceux qui les suivirent : c'est pourquoi je fais d'eux un article particulier.

La description de la Grèce, par Pausanias, nous fournit quelques remarques d'Histoire naturelle : elles y sont recueillies de même qu'on en trouve dans presque tous les livres des Voyageurs. Galien, célebre par ses ouvrages de médecine, gâta, à ce que l'on prétend, son esprit par un attachement servile aux leçons de ses Maîtres, & aux formes qu'il avoit apprises dans les écoles péripatéticiennes (1). Il écrivit dans le second siecle, & ses ouvrages appartiennent, sans contredit, au moins à l'Histoire naturelle de l'homme.

Apulée avoit écrit dans le même siecle, & en grec, sur les Animaux, & en particulier sur les poissons ; mais nous n'avons point ces ouvrages (2).

Elien, quoique né en Italie, écrivit au troisieme siecle, en grec, un ouvrage assez considérable sur la nature & les propriétés des Animaux. Ce n'est point à la description des especes ou des individus qu'il s'attache, mais à leur caractere, à leurs vertus, à leurs propriétés : presque par-tout l'on voit un homme épris

(1) Voyez Tournefort, Instit. rei herb. pag. 12.

(2) V. Fabricius, Bibl. lat. *L. III. c. 2.*

du merveilleux, qui écoute avec avidité les contes, & rend ſans aucun diſcernement ceux qui lui paroiſſent les plus beaux.

Oppien eſt auteur de deux Poëmes grecs, l'un ſur la chaſſe, l'autre ſur la pêche ; on penſe qu'il en avoit fait un troiſieme ſur la maniere de prendre les oiſeaux. Nous n'avons aujourd'hui que les deux premiers. Ses vers furent amplement récompenſés par l'Empereur auquel il les préſenta (1), & qui lui fit compter une piece d'or pour chacun. Ils ont été conſidérablement loués ; mais ce ſont de ces ouvrages plus agréables qu'utiles, parce que le fonds en eſt preſque toujours pris dans des Auteurs plus anciens, & que les Poëtes ſacrifient ſouvent l'exactitude des choſes à l'ordonnance de leurs poëmes. Un Naturaliſte y trouve peu de remarques utiles ; & pour ce qui eſt de l'art même dont Oppien a voulu donner des leçons, Athénée prétend qu'Homère en ſavoit plus que lui, & plus qu'une multitude d'autres Poëtes ſemblables (2).

Néméſien compoſa des Poëmes latins ſur les mêmes ſujets qu'Oppien, mais nous n'avons que ſes vers ſur la chaſſe (3).

Cet Athénée, que je viens de citer en parlant d'Oppien, eſt appellé le Pline des Grecs. Je ne crois pas qu'il mérite ce nom. Quelle différence entre le plan de l'Hiſtoire naturelle de l'un, & les Déïpnoſophiſtes de l'autre ? Quelle idée ſinguliere, que celle d'Athénée, de ſuppoſer que tout ce qu'il raſſemble dans une multitude d'Auteurs, eſt rapporté par des Philoſophes qui s'entretiennent à table, & dont la converſation varie ſelon les mêts qu'on leur ſert ? Cependant, quelle que ſoit la forme

(1) Quel fut cet Empereur ? c'eſt ce dont on eſt fort incertain. Voici ce que dit ſur ce ſujet Rittershuſius dans ſa vie d'Oppien, après avoir rapporté le fait dont je viens de parler. Hoc loco diſſimulare non debeo diverſas traditiones quorumdam qui de tempore quo Oppianus vixerit, deque Imperatore cui ſua carmina obtulerit inter ſe vehementer diſſentiunt. Alii enim M. Antonini philoſophi temporibus eum floruiſſe ſcribunt... Alii quos hic potiùs ſequendos exiſtimaverim, Antonino Septimii Severi filio & ſucceſſori, eum Poemata ſua recitaſſe tradiderunt.

(2) Deïpnoſ. *Lib. I. cap. 10.*

(3) Fabricius, Bibl. lat. *Lib. III. cap. 5.*

de ſon recueil, il eſt fort utile par le grand nombre de textes qui y ſont rapportés dans les propres expreſſions de leurs Auteurs ; mais Athénée auroit pu ſe diſpenſer de nous donner des mémoires beaucoup trop circonſtanciés, ſur tout le libertinage des Grecs.

V. *Etat de l'étude & des connoiſſances de l'Hiſtoire naturelle, depuis le quatrieme ſiecle juſqu'au ſeizieme.*

Les Auteurs, même médiocres, dans les ſciences profanes, diſparoiſſent au commencement du quatrieme ſiecle : la vaſte contrée de ces ſciences n'eſt plus qu'un immenſe déſert. Charlemagne fit des efforts pour relever les études : mais celle de la grammaire emportoit alors un tems conſidérable, que je ne vois pas qu'on donnât à cette partie chez les Anciens ; & après l'avoir appriſe on ſe livroit preſque uniquement aux études eccléſiaſtiques. La raiſon s'en apperçoit facilement : les nobles & les clercs étoient ſeuls conſidérés. Les nobles ſe diſpenſoient d'étudier, parce que les ſciences leur étoient inutiles pour ſe faire valoir. Les clercs ſe livroient aux études propres à leur état, à celles qui leur procuroient les places & les revenus de l'Egliſe.

Au neuvieme ſiecle, les Arabes étoient le ſeul peuple qui s'occupât des ſciences d'un autre genre. Le Calife Almamon avoit demandé à l'Empereur de Conſtantinople, les meilleurs livres grecs, & il les avoit fait traduire en arabe. Dans le nombre de ces livres, ſes peuples préfererent ceux des Mathématiciens, des Médecins & des Philoſophes. Ariſtote, entre autres, leur plut beaucoup avec ſa dialectique & ſa métaphyſique ; ils s'appliquerent encore à ſa phyſique, mais ſeulement à ſa phyſique générale, où il traite du monde, du ciel, &c : car pour la phyſique particuliere qui a beſoin d'obſervations & d'expériences, ils ne s'en accommodoient pas autant (1).

(1) Je ne fais preſque que copier ici l'Abbé Fleuri, dans ſon traité du Choix des études, *pages 36 & 38.*

Au douzieme & treizieme fiecles les univerfités fe formerent & les études parurent fe renouveller ; l'Abbé Fleuri obferve que de toutes les fciences, la phyfique demeura la plus imparfaite. Les efprits, dit-il, n'étoient point tournés à s'affurer des faits & à confulter l'expérience. On s'en rapportoit à l'autorité des livres, & on tenoit pour conftant, tout ce qu'ils difoient des effets de la nature & de leurs caufes. Bien loin de fe défier de ce qui étoit extraordinaire, le plus merveilleux fembloit toujours le plus beau. Ce que l'on appelloit étudier la phyfique, & l'on y comprenoit la médecine, c'étoit lire des livres, & raifonner : comme s'il n'y eût point eu d'animaux pour faire des anatomies, ni de plantes ou de minéraux pour en éprouver les effets : comme fi les hommes n'euffent point eu de fens pour reconnoître la vérité de ce que les autres avoient dit ; en un mot, comme fi la nature n'eût plus été au monde pour la confulter elle-même (1).

Je n'ajouterai qu'un feul trait à cette defcription tracée de la main d'un grand maître : c'eft que les livres qu'on lifoit étoient ou écrits originairement en latin, ou traduits de quelque autre langue, en langue latine. Ceux qui avoient été originairement écrits en latin étoient, la plupart, d'un ftyle trop pur pour qu'on les entendît dans ces fiecles d'ignorance ; ceux qui n'étoient que des traductions, étoient, tantôt infideles, tantôt inintelligibles. J'en donne pour exemple les deux traductions de l'hiftoire des Animaux, dont on fe fervoit avant celle que nous devons à Théodore de Gaze. L'une eft faite d'après l'arabe, & indépendamment des infidélités, tant du Traducteur arabe, que du Traducteur latin, prefque tous les noms des animaux font en arabe, de forte qu'on ne fauroit entendre Ariftote dans cette mauvaife traduction latine. L'autre traduction qui avoit été faite

---

(1) Du Choix des études, *pag. 59 & 60.*

d'après le grec, n'eſt pas meilleure à cauſe des erreurs inconcevables qui s'y rencontrent (1).

Cependant du milieu de cette nuit profonde, il ſortit par intervalles des étincelles ; mais elles ne jettoient qu'une lueur obſcure.

A la fin du treizieme ſiecle, un grec nommé Manuel Phile, mit en vers iambes, à-peu-près tout ce qu'Elien avoit dit ſur les *propriétés* des Animaux : ou plutôt ſur leur caractere & leur maniere de vivre, & il dédia cette rapſodie à l'Empereur Michel, qui protégeoit les lettres plus que ne l'avoient fait ſes prédéceſſeurs.

Georges de Piſe fit de pareils vers ſur les propriétés des Animaux & des plantes (2).

Pierre *de Creſcentia*, citoyen de Bologne, compoſa par ordre de Charles, Roi de Jéruſalem & de Sicile, un traité d'agriculture, des plantes & des Animaux, en douze livres. Le neuvieme a pour objet les animaux domeſtiques ; le dixieme, la maniere de prendre les bêtes fauves. L'Auteur annonce qu'il a beaucoup lu, qu'il ſe propoſe de ſurpaſſer les Anciens, & de donner à ſes Contemporains des connoiſſances qu'ils n'ont pas. Mais l'ouvrage répond mal à ſes promeſſes, quoiqu'il paroiſſe avoir été eſtimé & recherché dans ſon tems. (3).

(1) J'en ai donné des exemples dans les variantes. Voyez le diſcours à la tête du premier vol. pag. 22. A l'égard du Traducteur de l'arabe en latin, voici un de ſes contre-ſens qui peut ſervir à juger de bien d'autres. Ariſtote dit, au L. IV. c. 9. de ſon hiſtoire, que quand la voix de l'éléphant paſſe par ſa trompe, elle a le ſon rauque d'une trompette : Scotus, ou tout autre qui eſt l'auteur de la traduction dont je parle, rend ainſi le texte : *Cùm vociferaverit elephas ex parte naſi, erit ſicut fiſtula dulcis.*

(2) Je ne les connois point imprimés, mais ils ſont indiqués parmi les Manuſcrits grecs de la Bibliotheque du Roi, n. 2745, ſous ce titre : *Poëma Iambicum de animalium & plantarum proprietate.*

(3) Multos libros antiquorum & novorum prudentum perlegi... Cujuſlibet generis agrorum & plantarum atque animalium doctrinam, obſcurè & imperfectè ab antiquis traditam & modernis ſatis incognitam, de ſola Chriſti liberalitate confiſus, dilucidè tam ſecundùm prudentum naturalis philoſophiæ ſententias ac rationes apertas, quàm ex approbatis experientiis, tradere in ſcriptis propoſui. P. de Creſcentia, ad lect. præfatio. Il y a à la Bibliotheque du Roi, un Mſ. de cet ouvrage de l'année

On a encore ſous le nom d'Hildegarde de Pinguia, que quelques-uns ont confondue avec Hildegarde, Abbeſſe de S. Rupert, au Diocèſe de Mayence, un traité des élémens, des fleuves, des poiſſons, des oiſeaux, des animaux terreſtres, &c. qui paroît au deſſous de l'ouvrage de Pierre *de Creſcentia* (1). Il en eſt de même du *Speculum majus*, de Vincent de Beauvais, écrit au treizieme ſiecle; des ouvrages qui parurent au quatorzieme, ſous le titre du *Propriëtaire des choſes*, que Charles V fit traduire du latin de Barthélemi de Glanville, Cordelier Anglois, par Jean Corbichon Auguſtin (2); & au quinzieme, ſous le titre de *Jardin de ſanté*, ou *Hortus ſanitatis*, de Jean Cuba (3).

On avoit fait auſſi dans ces ſiecles d'ignorance, quelques extraits des anciens livres. Il y en a pluſieurs, ſoit en grec, ſoit en latin, parmi les Mſſ. de la Bibliotheque du Roi. La plupart n'ont pas apparemment paru dignes d'être imprimés, car je ne crois pas qu'on ait publié autre choſe en ce genre, que l'introduction à l'anatomie qui eſt en grec, & preſque par-tout un ſimple extrait d'Ariſtote. On ne ſait pas dans quel tems cette introduction fut compoſée. L'Editeur y a joint un petit traité ou plutôt une table des parties du corps humain, compoſée en grec, par Hypatus, vers le milieu du quinzieme ſiecle.

Enfin, nous avons des ouvrages faits en France, ſur la chaſſe, dans le quatorzieme ſiecle; mais on nous les annonce beaucoup plus ennuyeux qu'utiles (4).

1383; il eſt intitulé, *Petri de Creſcentiis ruralium commodorum.* Mſſ. latins n. 6830. On l'a imprimé en latin, à Bale en 1538; il a été traduit, par ordre de Charles V, en françois, & imprimé en cette langue en 1540. Geſner le met, avec quelques autres, entre les Auteurs claſſiques & les Auteurs barbares. *Catalog. auth. ad front. hiſt. quad.*

(1) Utitur phraſi barbarâ, *dit Geſner en parlant de l'Auteur de ce livre;* multa obſcura, mulierculurum ſcholis digna & omni ratione carentia inſunt. Biblioth. & De ſcript. rei herbariæ.

(2) De la lecture des livres françois, *vol. D. pag.* 105.

(3) *Quid ineptius?* dit Tournefort en parlant de ce livre. *Inſtit. rei herb. p.* 20. Artédi n'en porte pas un jugement plus favorable: *Ut verbo dicam, ita comparatus eſt hic liber, ut eruditorum oculos ferre non poſſit. Bibliot. Ichthyol. pag.* 19.

(4) De la lecture des livres françois, *vol. D. pag.* 60 *& ſuiv.*

La Médecine ſeule & la Chirurgie, ſi l'on veut diviſer ces deux ſciences, eurent, dès le treizieme ſiecle & dans les deux ſuivans, quelques Auteurs qui ont conſervé leur réputation, tels que Guillaume Salicet, qui mourut à Vérone en 1280, Gui de Chauliac, mort vers 1370, Jean de Vigo, qui vécut juſques dans le ſeizieme ſiecle (1).

Vers le milieu du 15e ſiecle, les lettres reparurent en Italie; on commença à y lire les Anciens dans leurs ouvrages mêmes; les Grecs qui s'y étoient réfugiés, après la priſe de Conſtantinople, y donnerent des traductions dont le mérite n'eſt ni oublié, ni effacé; l'impreſſion multiplioit les livres; de ſavans Editeurs s'attachoient à donner les textes dans leur pureté; & quoiqu'ils aient été quelquefois trop hardis à faire des corrections, on ne doit pas oublier les ſervices qu'ils ont rendus par des travaux faſtidieux & pénibles.

VI. *Auteurs qui ont écrit ſur l'Hiſtoire naturelle dans le 16e ſiecle. De leurs études & de leurs recueils.*

Au ſeizieme ſiecle, on fut en état d'étudier & de compoſer des livres utiles. Comme ce n'eſt pas une bibliographie que j'écris, je ne m'attacherai pas à donner un catalogue ſuivi, de tous les ouvrages qui ont paru dans ce ſiecle, ſur l'Hiſtoire naturelle: je m'arrete ſeulement aux Auteurs les plus célebres, pour conſiderer la maniere dont ils dirigeoient leurs études, & en écrivoient le réſultat.

Paul Jove, né à Côme en Italie, a écrit ſur les poiſſons de Rome. Son principal objet paroît avoir été d'expliquer l'uſage que les anciens Romains en faiſoient pour leur table, plutôt que de les décrire exactement (2).

Salvien, qui exerçoit la médecine à Rome, a également traité

---

(1) De la lecture des livres François, *vol. Z, pag. 320 & ſuiv.*

(2) Voyez Artédi, Bibl. Ichth. *p. 20.*

des poiſſons connus à Rome ; mais il s'eſt attaché à les décrire, & il les a même fait graver. Il ne parle que de 94 poiſſons, ou plutôt, ſuivant Artédi, de 91 ou 92. Artédi l'eſtime beaucoup (1) ; & tous les Ichthyologiſtes ont mis ſes écrits à contribution.

Pierre Gyllius, natif d'Albi, avoit fait, par l'ordre de François I, de longs voyages en Grèce, en Aſie, en Afrique, pour raſſembler des Manuſcrits grecs & s'aſſurer de la poſition Géographique de différens lieux (2). Son érudition, & les connoiſſances acquiſes dans ſes voyages, le mirent en état de travailler ſur l'Hiſtoire naturelle, & il compoſa deux ouvrages ſur cette matiere. Le premier eſt une traduction, ou plutôt des extraits conſidérables d'Elien, qu'il a couſus avec les extraits de quelques autres Auteurs grecs, pour former du tout un même contexte & un même livre. Il n'y a pas employé Ariſtote ; & ſi l'on veut connoître Elien ou Athénée, on préférera leurs ouvrages entiers à ces extraits. Le ſecond ouvrage de Gyllius, plus important que ce premier, eſt un petit livre ſur les noms, françois & latins, des poiſſons que l'on pêche à Marſeille. Il eſt fort intéreſſant relativement à la nomenclature des poiſſons.

Ce que Gyllius avoit tenté, en 1533, ſur Elien & ſur quelques Auteurs grecs, de réduire en un ſeul corps leurs écrits ſur l'Hiſtoire naturelle, fut fait en Angleterre, par Wotton en 1552, avec plus d'étendue & avec plus de ſuccès. Il ne puiſa pas ſeulement dans Elien & Athénée, mais auſſi dans Ariſtote & dans Pline. Une perſonne qui n'auroit pas le loiſir & qui croiroit pouvoir ſe paſſer de conſulter les textes originaux, le liroit avec fruit (3).

---

(1) Verbo, inter præcipuos Ichthyologicos meritò numerandus eſt. *Ubi modò*, *pag.* 29.

(2) Thuanus ad annum 1555.

(3) Edoardus Wottonus Anglus, nuper de animalium differentiis libros decem edidit, in quibus etiamſi ſuarum obſervationum quod ad hiſtoriam, nihil adferat, neque novi aliquid doceat, laude tamen & lectione dignus eſt, quòd pleraque veterum de animalibus ſcripta ita digeſſerit ac inter ſe conciliarit, ut ab uno ferè authore profecta videantur omnia, ſtylo ſatis æquabili & puro, ſcholiis etiam ac emendationibus

Mais je me hâte de nommer les trois grands Naturaliſtes de ce ſiecle, qui marquent l'époque du renouvellement des connoiſſances de l'Hiſtoire naturelle, & qui, les premiers, éclaircirent réellement ce que les Anciens avoient dit, & y ajouterent : ce ſont Geſner, Belon & Rondelet.

Geſner, né à Zurich en 1516, fut un homme d'un ſavoir immenſe. Il eſt l'Auteur d'une Bibliographie conſidérable & juſtement eſtimée ; mais le principal fondement de ſa grande réputation, eſt ce qu'il a écrit ſur l'Hiſtoire naturelle (1). Partagé entre l'étude de la botanique & celle du regne animal (2), il a beaucoup composé ſur l'un & ſur l'autre objet ; mais il n'a pas eu la ſatisfaction de publier de ſon vivant ce qu'il avoit préparé ſur la botanique ; il n'a fait imprimer lui-même que ſon hiſtoire des quadrupedes vivipares & ovipares, celle des oiſeaux & des poiſſons.

Geſner déſiroit que ſur chaque ſcience il exiſtât deux livres, qui auroient en quelque ſorte diſpenſé de tous les autres. Il vouloit d'abord un recueil qui renfermât tout ce que l'on avoit dit de bon ſur la matiere, & tout ce que l'on pouvoit déſirer de ſavoir ; dans ce livre, les Auteurs devoient être cités & leurs expreſſions tranſcrites. Le ſecond livre qu'il déſiroit, étoit un abrégé où tout ſeroit fondu, écrit d'un même contexte & d'une même main, avec des renvois au grand recueil (3). C'eſt d'après ce plan que Geſner a travaillé. Il ſe chargeoit de faire le recueil, & dans cette vue il avoit infiniment lu, obſervé, extrait & comparé (4) ; il y a même des ouvrages

utiliſſimis adjectis ; & quòd priuſquam ad explicandas ſingulorum naturas accedere, quæ communia & in genere dici poterant doctiſſimè expoſuerit. Geſner, Epiſt. ad lect. *in fronte hiſt. avium.*

(1) Tournefort l'appelle, *Totius hiſtoriæ naturalis parens ac veluti promptuarium.* Inſt. rei herbariæ, pag. 51.

(2) Quamdiu vixero, paulatim præcipuam hanc de animalibus naturæ in hoc mundi theatro partem, & alteram quæ de ſtirpibus agit ornare atque excolere pergam. Geſner, Epiſt. ad Fuggerum, *in fr. hiſt. avium.*

(3) Voyez ſa préface à la tête de l'hiſt. des oiſeaux, & à la tête de l'hiſtoire des poiſſons.

(4) Libros veterum ac recentiorum in

entiers qu'il a inférés dans fa collection ; l'hiftoire d'Ariftote s'y trouve à-peu-près entiere (1) ; & dans fon livre des poiffons, il n'a pas fait difficulté de copier littéralement les ouvrages de Rondelet & de Belon (2).

Si Gefner fe fut borné au travail que nous venons d'annoncer, il n'eut été qu'un compilateur, dont les études auroient été plus vaftes peut-être que celles de Wotton, mais peut-être moins bien digérées & ordonnées, puifqu'il ne fuit que l'ordre alphabétique, tandis que Wotton a une méthode propre à la fcience qu'il traite. Mais ce qui fait le mérite de Gefner, c'eft ce qu'il a ajoûté : ces additions ont un double objet également utile. En premier lieu, Gefner a expliqué & commenté les Auteurs qu'il cite (3). En fecond lieu, il a joint beaucoup d'obfervations, les unes perfonnelles, les autres qu'il avoit recueillies de toutes parts (4). C'eft ce qui diftingue fes livres de ceux des Compilateurs, & qui les fait regarder, fi l'on veut s'exprimer ainfi, comme un corps d'Hiftoire naturelle.

Belon s'eft principalement occupé de deux parties de l'Hiftoire naturelle, les poiffons & les oifeaux. Il a donné auffi quelque chofe fur les plantes, & des commentaires fur Diofcoride. Il voyagea beaucoup dans la Grèce, dans la Terre fainte, en Arabie & en Egypte (5). Ses ouvrages font le réfultat des obfervations

---

diverfis linguis innumeros legi. Epift. nuncup. *ad fr. hift. avium.*

(1) Omnia Ariftotelis de animalibus fcripta in hoc opus congerenda propofui. Epift. nuncup. *ad front. hift. quadr.*

(2) Hoc noftrum volumen Rondeletii & Bellonii fcripta quæ de fingulis pifcibus funt complectitur, ne quid in hoc argumento defiderare lector poffet. Præf. ad lect. *ad fr. hift. aquatil.*

(3) Non recitare tantùm verba authorum volui, fed plerumque etiam ubi opus videbatur, explicationem adjeci, ita ut hoc volumen non tantùm hiftoria fit animalium, fed etiam expofitionis loco in plerofque omnes qui de animalibus aliquid prodiderunt, futurum. Præf. ad lect. *in fr. hiftor. quadrup.*

(4) Litteras ad homines doctos in diverfas Europæ regiones frequentiffimas mifi, quibus animalium effigies, eorumque naturæ defcriptiones petii... Quid dicam de laboribus illis quos domi ac foris videndo fubinde fcifcitandoque quàm plurima pertuli ? Sumptibus etiam pro mea tenuitate non peperci. Epift. nuncup. *ad fr. hift. avium.*

(5) Voyez de la lecture des livres françois, *vol. Z. pag. 178.*

obſervations faites ſur les lieux, & cela les rend ſinguliérement recommandables. M. de Thou l'accuſe d'avoir pillé les Mſſ. de Gyllius : mais M. de Tournefort le venge de cette accuſation (1). Belon a mérité que Caſaubon le traitât de grand homme, auquel tous les Littérateurs doivent beaucoup (2).

Rondelet s'eſt particuliérement attaché à l'hiſtoire des poiſſons. Il a moins voyagé que Belon, mais je crois qu'il avoit plus de cette érudition qui ſe puiſe dans la lecture des livres anciens. M. de Thou a voulu lui ôter, comme à Belon, la gloire d'être le véritable Auteur de ſes ouvrages ; il les attribue à Guillaume Pellicier, Evêque de Montpellier, contemporain & ami de Rondelet. M. de Tournefort a pris la défenſe de Rondelet, de même que celle de Belon (3).

Un défaut qui me paroît commun à l'un & à l'autre, c'eſt d'avoir voulu retrouver tous les poiſſons dont parle Ariſtote, dans les poiſſons qu'ils connoiſſoient. L'homme veut toujours être univerſel. Deux ſavans ſe propoſent de nous faire connoître les poiſſons des Anciens : ils regarderoient comme une honte d'avouer qu'il en eſt qu'ils ne ſauroient reconnoître ; & pour éviter cette honte, ils s'expoſent au reproche d'une témérité qui hazarde les plus frivoles conjectures. Rondelet a peut-être moins été dans le cas de ſe tromper que Belon, parce qu'habitant ſur les bords de la Méditerranée, il pouvoit examiner à loiſir les poiſſons qu'Ariſtote avoit eus ſous les yeux. Mais par rapport à Belon, il ſuffit quelquefois de lire ſes preuves pour que le doute naiſſe, & il eſt ſujet à ce reproche dans ſes livres des oiſeaux (4), comme dans ceux des poiſſons.

---

(1) Inſtitut. rei herbariæ, *pag. 39.*

(2) Petrus Bellonius, vir magnus & cui multùm omnes ſtudioſi debent. In Athen. *Lib. X. cap. 8.*

(3) Inſtitut. rei herbariæ, *pag. 30.*

(4) Par exemple, il veut prouver que l'aigle *nittophonos*, (ou *nèttophonos*) d'Ariſtote, eſt notre gerfaut, & voici ſon raiſonnement : « Puiſqu'Ariſtote a nombré » tant d'eſpeces d'aigles, nous avons faci» lement penſé que le gerfaut y devoit » être compris, vu que c'eſt l'un des plus

Mais un reproche plus grave à faire à Rondelet, c'eſt la maniere dure & mépriſante dont il traite Belon, qui certainement ſavoit beaucoup. Geſner n'a pas manqué de l'en reprendre & avec raiſon. Il étend ſes reproches à Belon, cependant je n'ai pas remarqué qu'il ſoit tombé dans le même défaut. Au ſurplus, Geſner leur paie à tous deux le juſte tribut d'éloges qu'ils méritent (1).

J'aurois à parler encore ici d'un célebre Compilateur qui vécut dans le ſeizieme ſiecle, quoique ſes ouvrages n'aient été imprimés que dans le ſiecle ſuivant, Ulyſſe Aldrovande : mais il me ſemble être à trop de diſtance des Auteurs dont je viens de m'occuper, pour parler de lui. Il ne fut que Compilateur ; & comment pouvoit-il extraire les Auteurs grecs, ſachant à peine leur langue ? Auſſi fait-on, en général, peu de cas de ſes volumineux recueils (2).

Je devrois enfin, puiſque dans les premiers articles de ce diſcours, j'ai joint les Médecins aux Naturaliſtes, indiquer les

---

» grands oiſeaux de proie que nos Fauconniers nourriſſent. Or eſt-ce qu'on ne le peut bonnement mettre au rang des oiſeaux de rapine appellés *accipitres*, car il eſt de trop grande corpulence. Par quoi faut conclure qu'il eſt du nombre des aigles. Il nous eſt avis que c'eſt lui qu'Ariſtote, décrivant les aigles, a mis au ſecond ordre, lequel il nomma *nittophonos* ». De la nat. des Oiſ. *Liv. II. ch. 6.*

(1) Elaborarunt certè & præſtiterunt plurimùm, idque variis modis, Rondeletius & Bellonius, obſervando, ſcribendo, peregrinando & diſſecando, atque inſuper ſumptus magnos fecerunt, & quod majus eſt, tempus conſumpſerunt ut hanc naturæ partem multis hactenus ſeculis obſcuram, illuſtrarent. Quamobrem omnes litterarum cultores, & qui vivimus & poſteri, plurimùm eis debemus... Atque utinam ipſi inter ſe, ſive merito, ſive ex abundantia bonitatis, ut viros ſapientes decet, ſibi attribuerent ut præter alias virtutes, candidi etiam ingenuique viri tum eſſent, tum aliis videri poſſent, neque philoſophiam vulgo deridendam mutuis inter ſe rixis & viciosis æmulationibus propinarent. Præfat. ad lect. *in fronte Hiſt. aquatilium.*

(2) Deterruit recentiores phyſicos a lectione veterum inconſiderata Aldrovandi diligentia, qui, quidquid apud veteres de animantibus offenderat ac corraſerat, in unum congeſſit volumen, & ita turbavit & miſcuit, ut vix aliquid inde utile poſſit elici. Beckman. de Hiſt. nat. vet. *prol. pag.* 16. M. Beckmann cite, à l'appui de ſon aſſertion, un texte aſſez poſitif de Linnæus. M. de Buffon, en voulant bien qu'on regarde les livres d'Aldrovande comme ce qu'il y a de mieux ſur la totalité de l'Hiſtoire naturelle, donne cependant une bien foible idée des recherches de cet Auteur & de leur réſultat. Hiſt. nat. *Tom. I. pag. 37 & 39.*

travaux & les découvertes de Gonthier d'Andernac, Dubois, le Vaſſeur, Fernel, Véſale, Paré, Fallope, Lemmius, Grévin, Mercurialis, Céſalpin, Joubert, Gaſpard Bauhin, Proſper Alpin, du Laurens (1) & Riolan; mais outre que ce détail n'auroit preſque point de bornes, je dois remarquer qu'après le renouvellement des ſciences, la médecine, & même l'anatomie du corps de l'homme, ont été traitéés comme des ſciences diſtinguées de ce que nous appellons proprement *Hiſtoire naturelle*.

Il y a deux autres perſonnages qui vécurent encore dans ce même ſiecle, & dont je ne ſaurois me diſpenſer de dire quelques mots, parce que les progrès de l'Hiſtoire naturelle, ou plutôt ceux de toutes les ſciences, leur doivent beaucoup. L'un eſt Cardan, l'autre Jules-Céſar Scaliger. Ils me paroiſſent tous deux des prodiges d'étude, & je ne peux pas parcourir leurs écrits, ſans être ſtupéfait de l'étendue de leurs connoiſſances. Phyſique générale & particuliere, Médecine, Hiſtoire naturelle, Chymie, Mathématiques, Méchaniques, Religion, Politique, Loix, Hiſtoire, Voyages: ils parlent de tout & en gens aſſez au fait de leur matiere pour s'attaquer & ſe défendre vigoureuſement.

Cardan étoit un médecin, né à Pavie. Ses deux ouvrages, dont j'entens principalement parler ici, ſont les livres qu'il a intitulés, de la *Subtilité*; & de la *Variété des choſes*. Les premiers ſont deſtinés à expoſer les principes des différens objets capables de fixer notre attention; les ſeconds, à développer les effets de ces principes; il y a des livres entiers deſtinés à faire connoître l'homme & les animaux. Scaliger, qui étoit de Vérone, mais qui vint s'habituer en France (2), a attaqué le traité de la Subtilité, & a ſoutenu preſque ſur tous les points, des

(1) De la lecture des livres françois, *vol. Z. pag. 325 & ſuiv.*

(2) Les lettres de naturalité qu'il obtint de François I, ſont rapportées par Bayle, dans ſon dictionnaire hiſtorique, au mot *Verone*.

propoſitions contraires à celles de Cardan. Souvent ils ont été l'un & l'autre dans l'erreur : je l'avoue, & je ne prétens pas que leurs connoiſſances euſſent l'exactitude que nous attribuons aux nôtres. Je dirai même que Cardan a des erreurs qui font pitié dans ce ſiecle, telles que ſes idées ſur la magie, ſur la divination, &c. Cependant Scaliger, tout en le combattant, & ſouvent avec paſſion (1), donne de grands éloges à ſon ſavoir (2). On a fait, dans des tems modernes, beaucoup mieux qu'ils n'avoient fait ; mais leurs trois ouvrages me paroiſſent être des témoins authentiques de l'ardeur avec laquelle on ſe livra à l'étude des ſciences, à celle de l'Hiſtoire naturelle entre autres, dans le ſiecle de leur renouvellement ; ainſi que des progrès qu'elles firent dans ce ſiecle même ; & je ſuis perſuadé en même tems, que ces doctes écrits, pluſieurs fois réimprimés alors, ont été le germe d'un grand nombre d'études & de travaux utiles. Il ne me paroît pas poſſible de les lire, ſans ſe paſſionner pour les ſciences.

VII. *Coup d'œil général ſur l'état de l'étude & des connoiſſances de l'Hiſtoire naturelle, dans le 17e ſiecle & dans le nôtre.*

Le nombre des Auteurs qui ont écrit ſur l'Hiſtoire naturelle, dans le ſiecle dernier & dans celui-ci, eſt tel qu'il faudroit un volume entier pour indiquer leurs travaux. Les principaux ſont d'ailleurs connus, & c'eſt ce qui me détermine, comme je l'ai annoncé, à ne jetter qu'un coup d'œil général ſur l'état de l'étude & des connoiſſances de l'Hiſtoire naturelle dans ces deux ſiecles.

Le tableau de l'étude de la nature pendant le cours du dix-

(1) Voyez le dict. de Bayle, V. *Cardan*, n. X & Y.

(2) Janus Maumontius... ſcripſit ad me de Cardani morte... Quod ad Cardani interitum pertineret, reſpondi eum maturum illi ipſi viro, nunquam ſatis laudato, fuiſſe : quippe cui nihil fore ſupereſſet ad perfectam eruditionem ; nobis totique reipublicæ litterariæ acerbiſſimum, qui quotidianis ejus tum inventis tum judiciis, magnam ſtudiis noſtris acceſſionem fore ſperabamus. Ad lectorem, *in fronte exercitat. ad libr. de ſubtil.*

ſeptieme & du dix-huitieme ſiecles, eſt brillant. Il eſt orné de perſonnages de toutes les nations : d'Anglois, Willughbi, Ray, Charleton, Liſter, Albin, Edwards ; de Suédois, Artédi, Von-Linnée ; de Polonois, Rzazinski, Jonſton ; d'Allemans & de Suiſſes, Klein, Scheukzer, Schwenckfeld, Haller, Bonnet ; d'Hollandois, Ruiſch, Swammerdam, Lyonnet ; de Génevois, M. Trembley ; de François, Goedart, Réaumur, Daubanton, Briſſon, Salerne, Gouan, Duhamel. M. de Buffon ſe fait remarquer entre tous : il appartient à toutes les nations, par les traductions que l'on a faites de ſon ouvrage. Des femmes même, Mlle de Merian, entre autres, font partie de cette docte aſſemblée. Ce ſont tous les tréſors de la nature qu'ils développent ; & pour me borner ici au regne animal, on y voit peints les animaux qui habitent ſur la terre, ceux qui ſe plongent dans les abîmes de la mer, ceux qui s'élevent au haut des airs. Les plus petites parties du tableau ſont remplies par des inſectes de tout genre ; la nature eſt exactement repréſentée juſques dans ſes moindres détails ; ſon enſemble nous éleve vers ſon éternel Auteur. Par-tout on le voit infiniment puiſſant, infiniment admirable, infiniment grand, infiniment digne de nos hommages, de notre adoration, de notre amour.

Par rapport à la maniere dont l'hiſtoire des Animaux a été étudiée dans ces mêmes ſiecles, j'obſerve qu'on a ſuivi quatre plans divers.

Les Auteurs qui ont embraſſé leur matiere avec une plus grande étendue, ſe ſont efforcés d'en claſſer les différentes parties, d'en faire un tout, & pour employer leur propre expreſſion, un *ſyſtême*. Von-Linnée a donné le ſyſtême de la nature entiere ; Artédi celui des poiſſons ; Klein celui des oiſeaux, des quadrupedes & des coquillages ; Briſſon celui des oiſeaux ; d'autres ont donné pareillement le ſyſtême de différentes parties.

J'entends par *ſyſtême*, la diſpoſition de tous les Animaux, ou

d'une grande partie des animaux, tels que les quadrupedes, les poiſſons, faite d'après certains caracteres communs, qui les diſtribuent en genres, ordres ou claſſes : de maniere que tout animal du même genre a un nom commun, & eſt diſtingué enſuite par des attributs, dont l'expreſſion, lorſqu'on veut le déſigner en particulier, eſt jointe au nom commun. L'objet de ces diſpoſitions & de l'établiſſement de ces caracteres communs, eſt que celui qui rencontre un animal inconnu, puiſſe, en portant ſon attention ſur les caracteres que l'Auteur du ſyſtême lui indique, ſavoir à quel genre il rapportera cet animal, quel nom il lui donnera, & où il pourra enſuite en trouver l'hiſtoire.

D'autres Naturaliſtes ſe fixant, ou à quelques individus, comme Swammerdam & M. Lyonnet, ou à quelques eſpeces, comme M. de Réaumur, ont épuiſé dans des *mémoires*, tout ce qui étoit relatif, ſoit à ces individus, ſoit à ces eſpeces. La forme extérieure de leur corps, l'anatomie de l'intérieur, leur nourriture, leur vie, leurs allures, leurs maladies même, ſont ſucceſſivement décrites. C'eſt de cette même maniere qu'ont été traitées les différentes parties de l'Hiſtoire naturelle, que l'on trouve dans les recueils des Académies.

M. de Buffon a écrit l'hiſtoire des quadrupedes & des oiſeaux, en autant d'articles qu'il a connu d'animaux différens. On pourroit regarder chacun de ces articles, quant au fonds, comme cet abrégé que Geſner déſiroit que l'on formât de toutes les connoiſſances réunies dans de vaſtes recueils. Mais les deſcriptions ſont une peinture animée des plus belles couleurs ; le ſtyle eſt celui de la nature. D'un autre côté, M. de Buffon a conſidéré pluſieurs parties de la nature réunies ſous de grandes maſſes : il a traité, par exemple, dans des diſcours aſſez étendus, de la génération des animaux, de leur dégénération ; des oiſeaux en général, des oiſeaux de proie en particulier.

M. Bonnet a embraſſé un plan plus vaſte dans ſon livre de la Contemplation de la nature. Ce ſont tous les êtres qu'il enchaîne les uns aux autres ; en même tems qu'il les conſidere ſucceſſivement, il les embraſſe par des vues générales.

Chacune de ces manieres d'étudier la nature a, ſans contredit, ſon utilité. Les *ſyſtêmes* ont établi parmi les Savans de toutes les nations, une langue commune, qui ſert à fixer la nomenclature trop variée des différens êtres. On eſt ſouvent incertain de l'animal dont on doit ſe former une idée, à la ſeule prononciation de ſon nom ; au lieu qu'au moyen de l'attention que la plupart des Savans ont aujourd'hui, d'ajoûter à la dénomination, le genre, la claſſe, l'ordre de cet animal ſuivant tel ou tel ſyſtême, ceux qui viendront après nous ne ſeront plus embarraſſés pour s'aſſurer des objets dont nous voulons parler, comme nous le ſommes pour y reconnoître, ſoit les animaux, ſoit les plantes dont ils nous ont tranſmis les noms. Ce qui ſeroit à ſouhaiter, ce ſeroit que les ſyſtêmes portaſſent ſur des caracteres ſi fortement tracés & ſi apparens, qu'il ne fût pas poſſible de les confondre & qu'ils frappaſſent au premier coup d'œil.

La compoſition des mémoires particuliers, eſt l'ouvrage le plus parfait que puiſſent renfermer les bornes étroites de nos lumieres & de notre vie. Lorſqu'on ſe rend maître d'un objet unique, il eſt poſſible de ſe flatter d'en épuiſer tous les détails ; on connoît peu, mais on connoît bien : ſi toutefois il eſt poſſible de bien connoître lorſque l'on connoît peu.

Les hiſtoires ſingulieres de chaque animal ſont intéreſſantes par leurs détails, en même tems qu'elles épargnent la longueur, quelquefois fatigante, des mémoires. Mais quelquefois auſſi elles ſont ſtériles, & elles ne reſſemblent preſque plus qu'à de ſimples deſcriptions, ſi la vie de l'animal ne fournit que peu de traits remarquables, ou qu'un petit nombre ſeulement de ces

traits ſoit parvenu à notre connoiſſance. Voyez l'hiſtoire de plu-ſieurs oiſeaux, dans le livre de M. de Buffon, & comparez-la avec celle des quadrupedes.

J'avouerai donc que ce qui me plaît & m'intéreſſe ſur-tout, ce ſont les diſcours généraux ſur de grandes parties de la nature. En les liſant je n'ai point d'efforts pénibles à faire pour graver dans ma mémoire une froide nomenclature ; je ne m'amuſe pas de quelques particularités que mes yeux ne ſauroient découvrir ; mais je vois l'animal lui-même : ſes formes générales ; les loix communes de ſa conſervation, de ſa réproduction ; ſon caractere ; ces actions qui reſſemblent ſi fort au réſultat de nos penſées & de notre volonté. J'admire, mais je ne m'étonne pas, parce que je connois beaucoup de cauſes & des exemples de variété.

VIII. *Avantage que nous pouvons retirer des écrits des Anciens ſur l'Hiſtoire naturelle ; moyens de nous les rendre utiles.*

Après les travaux & les ſuccès des Naturaliſtes modernes, l'étude des Anciens peut-elle nous être encore de quelque utilité ?

Je n'en doute point : ſeulement je crois qu'il ne faut pas mettre tous les écrits des Anciens ſur la même ligne. Au milieu des ſciences utiles que l'homme peut cultiver, environné d'une multitude de livres intéreſſans à connoître, mais dans une vie auſſi courte que la nôtre, il ne faut pas ſe livrer à la lecture de tout ouvrage qui a donné un nom à ſon auteur. Les originaux ſont les ſeuls qui doivent fixer un homme avare de ſon tems. Que l'homme laborieux qui conſacre ſes veilles à épurer des textes anciens & à faciliter leur intelligence, examine les copies & les extraits qui ſe ſont conſervés ; qu'il raſſemble tous les traits épars dans les écrivains, ſoit d'un tems antérieur, ſoit du même ſiecle, pour aſſurer la véritable maniere ou de lire, ou d'entendre un paſſage : le déſir d'arriver à ſon but l'exige ; mais toute perſonne qui s'occupe d'une ſcience, plutôt que des perſonnes

ou

ou des écrits qui en ont traité, doit ſuivre un autre plan.

C'eſt cette étude des originaux, même anciens, qui portera toujours des fruits abondans. Ces génies ſublimes qui nous ont laiſſé, dans tous les genres, des chef-d'œuvres dignes de notre admiration, n'auroient-ils été au-deſſous d'eux-mêmes que dans les ſciences qui tiennent à l'étude de la nature ? Il n'eſt pas poſſible de le croire. L'exactitude des obſervations dont nous ſommes en état de juger, parce que nous connoiſſons les mêmes objets qu'ils ont vus & qu'ils ont décrits, nous avertit de la confiance que nous devons à des obſervations que l'on n'a pas encore vérifiées.

En effet, nous ſommes forcés d'en convenir, ſi les facilités que nous avons pour obſerver, ont porté nos connoiſſances ſur divers objets, au-delà de celles des Anciens : il en eſt d'autres, en aſſez grand nombre & d'une aſſez grande importance, ſur leſquels nous n'avons rien acquis. Nous ſavons ſur l'hiſtoire des quadrupedes, des choſes qu'Ariſtote ne ſavoit pas ; il en eſt de même des inſectes ; mais à l'égard des oiſeaux, il ſeroit peut-être difficile de dire ce que nous avons ajoûté à ſes connoiſſances ; & à l'égard des poiſſons, il en ſavoit certainement plus que les Modernes n'en ont obſervé. Je ne prétends, ni rabaiſſer les Modernes, ni trop élever les Anciens : mais comme il n'y a pas deux exemples de l'immenſité des dépenſes qui furent faites par Alexandre, pour préparer les matériaux des ouvrages d'Ariſtote ſur l'Hiſtoire naturelle, on ne doit pas être ſurpris qu'il ne ſe trouve pas non plus deux ouvrages où il y ait autant d'obſervations originales que dans l'hiſtoire des Animaux.

Et quand même tous les Animaux qui ont été obſervés par les Anciens, l'auroient été également par les Modernes ; quand ceux-ci auroient étudié avec le même ſoin, la forme, la nature, le caractere de tous les êtres vivans, ſeroit-il donc ſans agrément ou ſans utilité, de comparer l'état de ces êtres vivans à

deux époques séparées l'une de l'autre par un espace de vingt & un siecles ? N'y a-t-il pas eu des especes de transmigrations chez les Animaux comme chez les hommes ? Telles especes ne sont-elles pas devenues communes dans des contrées où jadis elles n'existoient pas ; & telles autres n'ont-elles pas déserté les lieux qu'elles fréquentoient (1) ? Les effets de la population humaine, de la culture des terres, du dessechement des marais, en un mot, de cette inquiétude de l'homme qui tourmente sans cesse la surface du globe, n'ont-ils pas influé jusques sur les bêtes ? Voilà des objets intéressans à connoître, & l'on ne peut y parvenir que par la comparaison des ouvrages des Anciens & des Modernes.

Ajoûtez qu'il n'est pas moins utile au progrès des sciences que satisfaisant pour l'homme de lettres, de considérer comment une même matiere a été traitée dans des âges fort distans l'un de l'autre ; d'examiner quelles vues l'on avoit alors ; sous quelles faces on envisageoit la nature ? Les idées de chaque Ecrivain particulier sont tellement dépendantes du siecle où il vit, du pays où il demeure, des personnes qu'il fréquente, que pour parvenir à la découverte de la vérité, on ne sauroit comparer ensemble un trop grand nombre d'Ecrivains de divers âges comme de diverses nations.

IX. *Observations sur le genre des notes que l'histoire d'Aristote paroit exiger.*

Il est rare que les Auteurs anciens n'aient besoin de quelques notes plus ou moins étendues. Nous concevons facilement ce qu'écrivent les bons Auteurs de notre siecle, parce qu'ils parlent une langue qui nous est familiere. S'ils rappellent quelques faits, la mémoire en est présente à notre esprit ; s'ils font une allusion, nous sommes en état de la saisir. Leurs expressions nous

(1) Beckmann, de Hist. natur. vet. *cap.* 7. §. 2.

ſont connues ; les noms qu'ils donnent aux choſes ne nous ſont pas étrangers.

Nous n'avons pas les mêmes avantages à l'égard des Anciens, & le Commentateur doit les procurer. Il faut qu'il ſe familiariſe non-ſeulement avec la langue de l'Auteur : c'eſt là proprement le devoir de celui qui traduit ; celui qui interprete doit ſe familiariſer avec la langue du ſiecle où ſon Auteur a vécu. Il ſauroit tout ce qu'on peut rigoureuſement exiger de lui, s'il étoit en état d'entendre ſon Auteur, comme celui-ci dût l'être par ſes Contemporains.

Mais ſi cela ſuffit à l'égard d'un ouvrage qui a pour objet, ou les lettres, ou la philoſophie, ou la morale : on doit déſirer plus de l'interprete d'un Naturaliſte. Il faut pour être utile, qu'il compare l'Auteur ancien avec les Auteurs modernes ; & cela dans deux points de vue : le premier, de relever, d'après les découvertes des Modernes, les erreurs qui ont pu échapper aux anciens ; le ſecond, d'ajoûter, d'après ces mêmes découvertes, aux connoiſſances des Anciens, ce dont elles ont quelquefois manqué. Il eſt à propos encore qu'il confirme par des obſervations répétées, des faits dont on douteroit peut-être ſur le ſeul récit des Anciens.

X. *Idée des anciens Commentaires ſur cette partie des ouvrages d'Ariſtote.*

La plupart des Commentateurs d'Ariſtote n'ont point travaillé ſur le plan que je viens d'indiquer. Mais en parlant de ces Commentateurs, je commence par avouer qu'il s'en faut de beaucoup que je les aye lus tous ; ils ſont en grand nombre (1). J'en

(1) Voyez une partie de ces Commentateurs, nommés dans la table qui eſt à la fin des éditions d'Ariſtote, par Caſaubon & Duval. On peut en joindre encore quelques-uns a cette liſte, par exemple, Martely, médecin d'Aix, qui a donné en 1638, un volume in-4°. intitulé : *Libri de natura animalium, in quibus explanatur Ariſtotelis philoſophia de animalibus ;* Chriſt. Guarimon, auteur d'un autre vol. in-4°. imprimé en 1601, & intitulé : *Commentaria in Ariſt. animalium librum.*

ai ſuivi pluſieurs : ſi je parle des autres, c'eſt d'après des Commentateurs plus modernes, ou d'après les Auteurs qui en ont fait mention.

Albert, le plus ancien des Commentateurs, celui que ſon ſiecle nomma Albert le grand, ne pouvoit pas entendre Ariſtote, puiſque, comme je l'ai remarqué, il ne travailloit que d'après une mauvaiſe traduction où tous les noms des Animaux ſont en arabe. Ses écrits ſur l'hiſtoire des Animaux, ſont donc pleins de fautes (1) : on doit les attribuer, il eſt vrai, à ſon ſiecle & à la traduction qu'il avoit ſous les yeux, plutôt qu'à ſa perſonne ; mais elles ne défigurent pas moins ce qu'il a dit (2).

Niphus a travaillé ſur un meilleur texte, la traduction de Gaza. Mais à quoi ſe réduit, la plupart du tems, ſon commentaire ? A faire remarquer, & dans les termes même de Gaza, qu'Ariſtote dit telle & telle choſe. On le voyoit en liſant, & il n'étoit pas beſoin de l'avis de Niphus. Quelquefois cependant il indique les noms que les animaux, dont Ariſtote a parlé, ont reçus chez les Modernes, & alors il eſt utile : mais rarement ſe livre-t-il à cette partie, la ſeule importante de ſon commentaire.

Jules-Céſar Scaliger, a traduit & commenté l'hiſtoire des Animaux. Son ouvrage forme un volume conſidérable. Il diminueroit beaucoup, ſi l'on en retranchoit ſes critiques perpétuelles ſur la traduction de Gaza, & toutes ſes réflexions ſur la beauté

---

(1) Alberti magni de animalibus libri, innumeris erroribus inquinati, ita ut Niphus totidem fere errores ineſſe ſcribat, quot verba. Geſner, Catal. auth. *ad front. hiſt. quadr.* Alberti commentarii arabicam tranſlationem ſequuntur, in quâ pleraque piſcium nomina in Græcis quidem detorta ſunt, ſed adeo corrupta ut veſtigium vix agnoſcas. Idem, *de piſcibus in Daſcillo*, *pag. 319.* Non eſt tanti enarrare quoties Albertus magnus veteres malè intellexerit. Ridicule ſæpè erravit, cujus rei unum modò exemplum addam. Plinius, L. VIII. ita : *Pompeii M. ludi primùm oſtenderunt chama.* — Albertus M. verò ita : *Beſtia ludis apta, eo quod diſciplinæ multum eſt perceptibilis.* Lib. XXII. de animal. tract. 2. cap. 1. Beckmann, de Hiſt. nat. vet. *Prolog. pag. 14, not. 8.*

(2) Non mirum eſt Albertum verſatum eſſe tot in erroribus, quia non legit verba Ariſtotelis, ſed verba barbari tranſlatoris, qui tranſtulit ex arabico, non autem ex græco. Non igitur mirum eſſe debet doctores noſtri ævi, eſſe tot erroribus implicatos. Niphus, *in Lib. Hiſt. anim. IV. cap. 2.*

du ſtyle d'Ariſtote. Quelque agréable que ſoit la beauté du ſtyle, ce n'eſt pas la partie eſſentielle dans un traité d'Hiſtoire naturelle.

Il y a d'ailleurs des obſervations utiles dans le commentaire de Scaliger. J'ai déja eu occaſion de dire quelle étoit l'étendue de ſes connoiſſances (1), & l'occcaſion d'en faire uſage en commentant l'hiſtoire des Animaux, étoit trop favorable pour ne pas les y développer en partie. Rarement Ariſtote nomme-t-il un animal ſans que Scaliger ou donne quelque indication pour le reconnoître, ou avoue franchement qu'il ne le connoît point. Quelquefois il ſe ſert dans ſes notes, des écrits de Belon & de Rondelet ; il les apprécioit d'une maniere juſte (2). Mais les progrès de l'Hiſtoire naturelle n'étoient pas encore ſuffiſamment avancés au ſiecle de Scaliger, pour qu'il fût poſſible de comparer les obſervations d'Ariſtote avec des découvertes importantes.

Geſner eſt, à mon avis, le véritable Commentateur d'Ariſtote, en ce qui touche l'Hiſtoire naturelle. J'ai déja rappellé quel avoit été ſon plan à cet égard (3). Mais je répéterai ici la même remarque que je viens de faire ſur Scaliger : les connoiſſances & les découvertes en Hiſtoire naturelle, ont été conſidérablement augmentées depuis Geſner, & juſqu'à nos jours perſonne ne les a rapprochées, ni de celles d'Ariſtote, ni de celles des autres Anciens.

---

(1) Voyez ci-deſſus, pag. 27.

(2) Scaliger, en parlant de Rondelet, l'appelle *Vir doctiſſimus*, ad Lib. II. de Hiſt. anim. *pag. 223*. Il paroît qu'il étoit lié avec lui, car dans ſes exercitations ſur Cardan, il le nomme *ſummus amicus noſter*, Exercit. 218, n. 3. A l'égard de Belon, voici ce qu'il en dit : Bellonius etſi ſæpiſſimè non certis utatur conjecturis, aliquando tamen ejus conatus ut laudandus, ita opinio non ſemper contemnenda. Ad Hiſt. anim. *Lib. VIII. pag. 891.*

(3) Si horum libros qui illi philologiæ parti quam profanam vocant, operam navant, evolvamus, videmus eos annotationibus quidem criticis, variiſque lectionibūs refertos atque ornatos, at nullum inter eos offendimus qui vel Homerum, vel Ariſtotelem, vel Plinium vel Dioſcoridem, vel Ælianum, vel Auctores rei ruſticæ, vel alium quemquam cum recentiorum hiſtoriæ naturalis doctoribus contuliſſet, & ea ratione expoſuiſſet. Beckmann, de Hiſt. nat. vet. *prolog. p. 13.*

XI. *Plan des notes qui compoſent ce volume.*

Ce que je viens de dire ſur les notes que l'hiſtoire des Animaux me paroît exiger, & ſur les défauts des anciens Commentateurs, annonce aſſez le plan que j'ai dû me former dans les notes que je donne ſur cette hiſtoire. D'ailleurs, à la tête du premier volume, j'ai expoſé leur plan général (1), de ſorte que je n'ai plus qu'à expoſer ici le détail de mes recherches.

Mes notes ont pour objet, ou les Animaux en général & les parties communes, ſoit à tous, ſoit à des claſſes entieres, les oiſeaux, les poiſſons, &c. ou chacun des Animaux en particulier qui ont été nommés par Ariſtote. J'ai d'abord rappellé ſommairement ce qui avoit été dit par Ariſtote, parce que j'ai penſé, & que j'épargnerois ainſi une table des matieres qui devenoit déja moins néceſſaire dès que je rangeois tous les articles dont Ariſtote a parlé, par ordre alphabétique ; & qu'on entendroit mieux les obſervations que je propoſerois ſur ces textes. Je me ſuis occupé enſuite du ſens de ce qu'Ariſtote a dit, j'ai averti des différentes manieres dont on pouvoit entendre ſon texte. Si ſes obſervations m'ont paru fauſſes ou incomplettes en les comparant avec celles des Modernes, j'en ai averti, & j'ai ſupplée ce qui me ſembloit y manquer. Delà il eſt réſulté des diſſertations aſſez longues pour devoir être partagées en pluſieurs articles, comme on peut le voir aux mots *Animal*, *Génération*, *Oiſeau*, &c. Les articles qui ſont relatifs aux Animaux en particulier, ont eu un autre objet encore, & c'eſt celui que j'ai traité le premier dans les notes qui les concernent : ſavoir, de fixer la nomenclature & de faire voir auquel des animaux que nous connoiſſons, peut ſe rapporter le nom employé par Ariſtote.

Il ne m'a pas toujours été poſſible de réuſſir ſur cette partie,

(1) Diſcours prélim. *pag. 37.*

qui eſt la plus importante & en même tems la plus difficile de l'Hiſtoire naturelle ancienne (1), mais j'ai toujours averti, ou du défaut abſolu des connoiſſances à cet égard, ou des raiſons de douter & d'héſiter ſur le choix d'une dénomination françoiſe. Mon but a été de mettre ſur la voie, des perſonnes qui ſeront plus heureuſes que je ne l'ai été; & de leur indiquer les écueils à éviter. Pour moi j'ai penſé que toutes les fois que je doutois, je devois m'arrêter. La franchiſe & la vérité le demandent (2); d'ailleurs, rien n'eſt plus nuiſible au progrès des ſciences, que des déciſions hazardées ſans une autorité ſuffiſante, & ſur des conjectures légeres. Elles écartent de la vérité & elles empêchent même d'y revenir.

La premiere ſource où j'ai puiſé mon commentaire, a été Ariſtote lui-même. Indépendamment de ſon hiſtoire des Animaux, nous avons de lui d'autres ouvrages ſur la même matiere, ſes traités particuliers, de la génération, des parties des Animaux, &c. Quelquefois il y donne plus de développement à ce qu'il avoit dit d'une maniere plus abrégée dans ſon hiſtoire. J'ai tiré de grands ſecours de cette comparaiſon des différens textes d'Ariſtote, & il n'y a point d'interprete plus ſûr d'un Auteur, que ſes propres ouvrages.

J'ai parcouru enſuite les Auteurs grecs, dans leſquels il ſe trouve des détails d'Hiſtoire naturelle, ſoit ceux qui ſont antérieurs à Ariſtote, ſoit ceux qui ſont venus après lui. Il en eſt

(1) Cognoſcere quæ ſint animalia de quibus veteres tradiderunt, difficile admodùm eſſe ſciunt qui ad rem quamque de qua agitur in libris veterum animum intendere ſolent... Pauca animalia retinuere nomina; plurima accepere nova; multa etiam prorsùs exſtirpata ſunt in regione ubi magna olim eorum copia fuit; è contrario quoque multa è longinquo eò noviter confluxerunt, ubi olim ne viſa unquam ſunt... Neque horum probanda eſt ratio qui in interpretandis veterum libris, ubi beſtiæ cujuſdam mentio facta eſt, eo contenti ſunt nomine quod in lexicis adſcriptum offendunt. Nullum eſt enim lexicon, nec quod vel maxime elaboratum, quod rectè reddidit plurimorum animalium nomina. Beckmann, de Hiſt. nat. vet. *cap. 5. §. 1.*

(2) Superſedendum potius quam quicquam temerè pronunciandum, animi liberalis & candidi ſemper eſſe exiſtimavi. Scaliger, *ad Hiſt. anim. pag. 688.*

dans le nombre des premiers, d'après lesquels Ariſtote a parlé, tels qu'Hérodote & Hippocrate : il falloit voir comment ils s'étoient exprimés eux-mêmes. Les ſeconds ont ſouvent parlé d'après Ariſtote, & ils ont quelquefois développé ſes idées. Ils étoient à portée de les ſaiſir mieux que nous, étant plus voiſins de ſon temps, parlant la même langue, & quelques-uns habitant la même contrée que lui. Les analyſes que Plutarque nous a données des ſyſtêmes des anciens Philoſophes, ſont d'une grande utilité pour ſaiſir leurs obſervations particulieres ; Athénée, en nous conſervant des extraits de livres que nous n'avons plus, nous fait connoître les idées qui étoient alors le plus répandues ; Elien, même au milieu des fables qu'il a recueillies, nous a tranſmis quelques remarques plus ſérieuſes. J'en dirai autant d'Oppien. D'ailleurs, la plupart de ces Auteurs ont été commentés par des Savans qui ont jetté des traits de lumiere ſur des textes relatifs & analogues à ceux des Auteurs qu'ils expliquoient : il eſt avantageux de les recueillir.

Parmi les Auteurs latins, je ne pouvois pas me diſpenſer de conférer Pline avec Ariſtote, puiſqu'il n'en a été ſi ſouvent que le Traducteur. Malgré les défauts qui regnent dans ſon ouvrage, nous ne ſaurions nous diſſimuler qu'il a dû lire Ariſtote dans des Manuſcrits plus purs que ceux que nous avons aujourd'hui, & qu'il lui étoit plus facile de vérifier ſes obſervations. Pline n'eſt pas infaillible lorſqu'il explique Ariſtote, mais ſon autorité eſt extrêmement grave, & l'on ne doit l'abandonner que quand l'évidence en impoſe la loi.

Après les Auteurs que je viens d'indiquer, on peut paſſer preſque ſubitement au ſeizieme ſiecle, pour parcourir les Commentateurs d'Ariſtote dans ce ſiecle, & étudier Geſner. Il faut avoir celui-ci continuellement ſous les yeux. C'eſt un ſoin que je n'ai pas négligé. Comme on trouve dans ſon volume ſur les poiſſons, les traités de Belon, & de Rondelet, je ne parlerai

pas

pas d'eux en particulier. J'avertirai ſeulement que Belon doit être conſulté ſur les oiſeaux autant que ſur les poiſſons. On trouve de bonnes obſervations éparſes dans d'autres Auteurs du même tems, tels que Cardan, Scaliger, Mercurialis, Cœlius Rhodiginus, & ſur-tout dans les médecins, tels que Dulaurens & Riolan.

Arrivé au dix-ſeptieme & au dix-huitieme ſiecles, le nombre des Auteurs néceſſite de faire un choix. On verra par la table qui va ſuivre, ceux que j'ai préférés & ſpécialement conſultés. J'ai tiré de grands ſecours de Willughbi, de Ray, de M. Briſſon, de M. de Sénac & de M. de Bomare. A l'égard des ouvrages de M. de Buffon, je dois rendre à cet illuſtre Naturaliſte, le même hommage qu'il a rendu à Ariſtote. Si aucun ouvrage n'a été plus utile à M. de Buffon, pour compoſer ſon hiſtoire, que celle d'Ariſtote, il n'y a point non plus d'écrits qui ſervent davantage à expliquer l'hiſtoire d'Ariſtote, que ceux de M. de Buffon (1).

Lorſqu'Ariſtote a fait mention de quelque ville, de quelque port, j'en ai indiqué la ſituation par la longitude & la latitude, d'après M. d'Anville. Lorſqu'il a fait mention de quelque meſure, je l'ai évaluée ſuivant les nôtres, d'après le traité de M. Pauſton.

J'ai été fort attentif à citer dans mes notes les Auteurs dont je me ſuis appuyé; j'ai même ſouvent rapporté leurs textes, afin qu'on pût les comparer à ce que je diſois : & comme la table qui va ſuivre indiquera les éditions dont j'ai fait uſage, il ſera facile de vérifier les textes : facile auſſi de me trouver en défaut & de découvrir des fautes qu'on auroit ignorées : mais c'eſt un avantage pour le public d'être à portée de les reconnoître.

---

(1) L'hiſtoire des oiſeaux s'imprimant dans le même tems que mes notes, il y a pluſieurs articles dont je n'ai pas pu faire uſage, parce que la partie de mes notes où je m'en ſerois ſervi, étoit déja imprimée lorſqu'ils ont paru.

La rédaction de ces mêmes notes me donnant des occasions continuelles de revoir ma traduction, elle m'a fait découvrir non-seulement des endroits susceptibles d'un autre sens que celui que j'ai adopté, mais même des textes sur le sens desquels je m'étois trompé. J'ai eu soin d'en avertir; j'espere donc qu'on ne condamnera pas ma traduction, avant de jetter les yeux sur les notes où l'on trouvera peut-être que je me suis réformé, peut-être que j'ai donné des raisons plausibles du sens que j'ai préféré.

Voilà ce que j'ai fait pour rendre la lecture de l'histoire des Animaux plus utile. Ma traduction & mes notes sont le fruit d'un travail continué pendant douze années, dans tous les intervalles que me laissoient des occupations d'un autre genre. Je n'ai rien négligé de ce qui étoit en mon pouvoir. Mais ai-je fait tout ce qu'il faudroit pour qu'on ne desirât rien de plus? Je suis autant éloigné de vouloir le faire croire, qu'éloigné de le penser moi-même.

D'abord, la véritable maniere de se mettre en état d'expliquer ce que les Anciens ont dit sur l'histoire naturelle, seroit de se transporter sur les lieux où ils ont écrit, de voir ce qu'ils ont vu, d'observer ce qu'ils ont observé. Tournefort en a fait la remarque pour ce qui regarde les plantes: & elle n'est pas moins vraie pour ce qui regarde les Animaux (1).

En second lieu, il y a beaucoup de livres qu'il seroit utile de consulter, & que différentes raisons ne m'ont pas permis de parcourir.

En troisieme lieu, ce n'est pas assez de lire, il faut voir les choses elles-mêmes; & je conviens que j'ai plus lu que je n'ai

(1) Ad plantas quas Theophrastus & Dioscorides descripserunt assequendas, nulla certior faciliorque videtur via, quam ea quæ ducit ad ea loca in quibus majores ipsi plantas investigarunt. Quæ Dioscoridi obviæ fuerunt, eædem peregrinantibus in iisdem locis procul dubio occurrerent; & si conjecturæ locus detur in re adeo obscura, longe tutius est conjecturam facere in Græcia vel in Ægypto, quam Parisiis & Londini. *Instit. rei herb. pag. 38.*

vu, quoique je n'aye point négligé de voir lorſque l'occaſion s'eſt préſentée.

J'indique ce qui reſte à faire, avec autant de ſatisfaction que je rends compte de ce que j'ai fait, parce que l'unique objet de mes vœux, eſt que des perſonnes plus ſavantes donnent au public des ouvrages parfaits. Si de ma part, en même tems que je me délaſſois par des recherches agréables, d'études froides & ſérieuſes, mais qui ſont le capital de ma vie : j'ai réuſſi à préparer leurs travaux ; ſi je ſuis parvenu à donner au public un livre dont il puiſſe ſe ſervir en attendant quelque choſe de mieux : j'ai atteint le terme que je m'étois propoſé & je ſuis ſatisfait.

A Fleuri, le 22 Octobre 1782.





TABLE

Des AUTEURS *qui ont été consultés pour la rédaction des Notes.*

HERODOTI historiarum libri novem, cum Vallæ interpretatione & Gronovii notis. *Lugduni Batavorum*, Luchtmans, 1715, *in-fol.*

Hippocratis..... opera omnia, latina interpretatione & annotationibus illustrata; Anutio Foesio.. auctore. *Francofurti*, 1621, *in-folio.*

Aristophanis comœdiæ undecim, cum notis Casauboni, &c. edente Kustero. *Amstelodami*, sumptibus Fritsch, 1720. *in-folio.*

Strabonis rerum Geographicarum libri XVII. *Lutetiæ Parisiorum*, Typis regiis, 1620. *in-folio.*

Athenæi Deipnosophistarum libri quindecim, cum J. Dalechampii latina interpretatione. *Lugduni*, de Harsy, 1612, *in-fol.*

Isaaci Casauboni animadversionum in Athenæi Deïpnosophistas, libri quindecim. *Lugduni*, de Harsy, 1600. *in-folio.*

Pausaniæ descriptio Græciæ, cum Amasæi interpretatione, Xylandri, Sylburgii & Kuhnii notis. *Lipsiæ*, Fritsch, 1696. *in-folio.*

Diodori Siculi bibliothecæ historicæ libri qui supersunt, interprete Laurentio Rhodomano. Ad fidem MSS. recensuit Petrus Vesselingius. 1746, 2 vol. *in-folio.*

Plutarchi Chæronensis quæ extant opera. *Paris*, Henri Etienne, 1572. *in-8°.*

Æliani, de natura animalium libri XVII, cum animadversionibus Conradi Gesneri & Danielis Wilhelmi Trilleri, curante Abrahamo Gronovio qui & suas adnotationes adjecit. *Londini*, sumptibus societatis ad litteras promovendas institutæ. 1744. 2 v. *in-4°.*

Oppiani de venatione & de piscatu, cum interpretatione latina & commentariis confectis studio & opera Conradi Rittershusii. *Lugduni Batav.* ex officina Plantiniana, 1597. *in-8°.*

Phile de animalium proprietate, reftitutus a J. Cornelio de Pauw. *Trajecti* ad *Rhenum*, Stouw, 1730, *in*-4°.

Anonymi introductio anatomica græcè & latinè; item Hypatus de partibus corporis gr. & lat. cum notis Dan. Wilh. Trilleri, & Jof. Stephani Bernard. *Lugd. Batav.* Bouk, 1744, *in*-8°.

C. Plinii Secundi hiftoriæ mundi, libri XXXVII. *Genevæ*, 1606 *in-fol.*

C. Plinii Secundi naturalis hiftoriæ, libri XXXVII, cum interpretatione & notis J. Harduini, Soc. Jefu. *Parifiis*, Muguet, 1685, 5 vol. *in*-4°.

Iidem, quos recenfuit & notis illuftravit Gabriel Brotier. *Parifiis*, Barbou, 1779, 6 vol. *in*-12.

Hiftoire de Pline traduite en françois, par M. Poinfinet de Sivry. *Paris*, Defaint, 1771 & fuiv. 12 vol. *in*-4°.

P. Ovidii Nafonis Halieuticon, cum ceteris ejufdem operibus, ex recenfione P. Burmanni. *Amftel.* Weftein, 1713. *in*-12.

Ex Æliani hiftoria per Petrum Gyllium Latini facti, itemque ex Porphyrio, Heliodoro, Oppiano, tum eodem Gyllio, luculentis acceffionibus aucti libri XVI, de vi & natura animalium.

Ejufdem Gyllii Liber unus de gallicis & latinis nominibus pifcium. *Lugduni*, Gryphius, 1533, *in*-4°.

Edoardi Wottoni, Oxonienfis, de differentiis animalium, libri decem. *Paris*, Vafcofan, 1552, *in-folio.*

J'ai indiqué l'édition du commentaire de Niphus, & celle du commentaire de Scaliger, à la tête du premier vol. p. 53 & 55.

Georgii Agricolæ, de animantibus fubterraneis liber. Froben. 1549. *in*-12.

Conradi Gefneri hiftoriæ animalium liber I, de quadrupedibus viviparis. *Francofurti*, 1620, *in-folio.*

Ejufdem, liber II, de quadrupedibus oviparis, *Francofurti*, 1617, *in-folio.*

Ejufdem, liber III, qui eft de avium natura, *Francof.* 1617, *in-folio.*

Ejufdem, liber IV, qui eft de pifcium & aquatilium natura. *Francofurti*, 1620, *in-folio.*

Genre de l'Animal.	*Expression d'Ariſtote.*	Expression de l'ancien Traducteur.
Oiſeau.	Ἀηδών, ἡ.	*Filomena.*
Poiſſon.	Ἀθερίνη, ἡ.	*Atherina.*
Oiſeau.	Αἰγίθαλος, ὁ.	*Egitalus.*
Oiſeau.	Αἴγιθος, ὁ.	*Ægithus.*
Oiſeau.	Αἰγοθήλας, ὁ.	*Igothilas.*
Oiſeau.	Αἰγοκέφαλος, ὁ.	*Egocephalus.*
Oiſeau.	Αἰγυπτίος, ὁ.	*Egiptius.*
Oiſeau.	Αἰγώλιος, ὁ.	*Egolius.*
Oiſeau.	Αἰετός, ὁ.	*Aquila.*
Poiſſon.	Αἰετός, ὁ.	*Aquila.*
Oiſeau.	Αἴθυια, ἡ.	*Ethya.*
Quadrupede.	Αἴλȣρος, ὁ.	*Fiſſam*, & *marturina*, & *martirio.*
Quadrupede.	Αἴξ, ὁ καὶ ἡ.	*Caper* & *Capra.*
Oiſeau.	Αἴξ.	*Aix.*
Oiſeau.	Αἰσάλων, ὁ.	*Eſalon.*
Animal aquatique.	Ἀκαλήφη, ἡ.	*Acaleſe* & *Akaliſa.*
Poiſſon.	Ἀκανθίας.	*Acanthia.*
Oiſeau.	Ἀκανθίς, ἡ.	*Akanthis.*
Oiſeau.	Ἀκανθυλλίς, ἡ.	*Achanthyllis.*
Inſecte.	Ἀκαρί.	*Akare.*
Inſecte.	Ἀκρίς, ἡ.	*Locuſta.*
Oiſeau.	Ἀλεκτορίς, ἡ.	*Gallina.*
Oiſeau.	Ἀλεκτρυών, ὁ.	*Gallus.*
Oiſeau.	Ἁλιαιετός, ὁ	*Alietus.*
Oiſeau.	Ἁλκυών, ἡ.	*Alkion.*

Expression de Gaza.	Expression de Scaliger.	*Expression de la traduct. françoise.*
Luscinia.	*Luscinia.*	Rossignol.
Antherina quam Aristam appello.	*Antherina.*	Epi.
Parus.	*Ægithalus.*	Mesange.
Salus.	*Ægiothus.*	Ægithe.
Caprimulgus.	*Caprimulgus.*	Tette-chevre.
Capriceps.	*Ægocephalus & Capriceps.*	Ægocephale.
Vultur.	*Vultur.*	Ægypius.
Ulula.	*Capriceps & Ægolius.*	Chouette.
Aquila.	*Aquila.*	Aigle.
Aquila.	*Aquila.*	Aigle.
Mergus.	*Mergus.*	Plongeon.
Feles & Felis.	*Feles.*	Chat.
Caper & Capra.	*Hircus & Capra.*	Bouc & Chevre.
Capella.	*Capella.*	Chevre.
Æsalo.	*Æsalo.*	Emerillon.
Urtica.	*Urtica.*	Ortie de mer.
Spinax.	*Acanthias.*	Acanthias.
Spinus sive Ligurinus.	*Spinula & Acanthis.*	Epinier.
Argathylis.	*Acantylis.*	Serin.
Acari.	*Acari.*	Acari.
Locusta.	*Locusta.*	Criquet.
Gallina.	*Gallina.*	Poule.
Gallinaceus.	*Gallus.*	Coq.
Aquila marina & haliætus.	*Aquila marina, nisus haliætus, haliætus.*	Aigle de mer.
Alcedo.	*Alcedo.*	Halcyon.

Genre de l'Animal.	*Expression d'Aristote.*	Expression de l'ancien Traducteur.
Oiſeau.	Ἀηδών, ἡ.	*Filomena.*
Poiſſon.	Ἀθερίνη, ἡ.	*Atherina.*
Oiſeau.	Αἰγίθαλος, ὁ.	*Egitalus.*
Oiſeau.	Αἴγιθος, ὁ.	*Ægithus.*
Oiſeau.	Αἰγοθήλας, ὁ.	*Igothilas.*
Oiſeau.	Αἰγοκέφαλος, ὁ.	*Egocephalus.*
Oiſeau.	Αἰγυπίος, ὁ.	*Egiptius.*
Oiſeau.	Αἰγώλιος, ὁ.	*Egolius.*
Oiſeau.	Αἰετός, ὁ.	*Aquila.*
Poiſſon.	Αἰετός, ὁ.	*Aquila.*
Oiſeau.	Αἴθυια, ἡ.	*Ethya.*
Quadrupede.	Αἴλουρος, ὁ.	*Fiſſam*, & *marturina*, & *martirio.*
Quadrupede.	Αἴξ, ὁ καὶ ἡ.	*Caper* & *Capra.*
Oiſeau.	Αἴξ.	*Aix.*
Oiſeau.	Αἰσάλων, ὁ.	*Eſalon.*
Animal aquatique.	Ἀκαλήφη, ἡ.	*Acaleſe* & *Akaliſa.*
Poiſſon.	Ἀκανθίας.	*Acanthia.*
Oiſeau.	Ἀκανθίς, ἡ.	*Akanthis.*
Oiſeau.	Ἀκανθυλλίς, ἡ.	*Achanthyllis.*
Inſecte.	Ἀκαρί.	*Akare.*
Inſecte.	Ἀκρίς, ἡ.	*Locuſta.*
Oiſeau.	Ἀλεκτορίς, ἡ.	*Gallina.*
Oiſeau.	Ἀλεκτρυών, ὁ.	*Gallus.*
Oiſeau.	Ἁλιαίετος, ὁ	*Alietus.*
Oiſeau.	Ἁλκυών, ἡ.	*Alkion.*

Genre.	*Ariſtote.*	ancien Traducteur.
Quadrupede.	Ἀλώπηξ, ὁ.	*Vulpis.*
Quadrup. volant.	Ἀλώπηξ.	*Alopex.*
Poiſſon.	Ἀλώπηξ, ὁ.	*Vulpes.*
Poiſſon.	Ἀμία., ἡ.	*Amia.*
Poiſſon.	Ἀνθίας, ὁ.	*Anthias.*
Oiſeau.	Ἄνθος, ὁ.	*Anthus.*
Inſecte.	Ἀνθρίνη, ἡ.	*Anthrena.*
An. raiſonnable.	Ἄνθρωπος, ὁ.	*Homo.*
Teſtacée.	Ἀποῤῥαΐς, ἡ.	*Emorois.*
Oiſeau.	Ἄπους, ὁ.	*Apodes.* pl.
Poiſſon.	Ἄρας, ἡ	*Membrates.* pl.
Inſecte.	Ἀράχνης, ὁ	*Aranea.*
Quadrupede.	Ἄρκτος, ἡ.	*Urſa.*
Cruſtacée.	Ἄρκτος, ἡ.	*Urſa.*
Quadrupede.	Ἀρουραῖος, ὁ.	*Mus Campeſtris.*
Oiſeau.	Ἅρπη, ἡ.	*Arpa.*
Poiſſon.	Ἀρχάνος, ὁ	*Acharinus.*
Anim. terreſtre.	Ἀσκαλαβώτης, ὁ.	*Aſcalabotes.*
Oiſeau.	Ἀσκάλαφος, ὁ.	*Aſcalafus.*
Oiſeau.	Ἀσκαλώπας, ὁ.	*Aſcolopas.*
Inſecte.	Ἀσκαρίς, ἡ.	*Askaris.*
Quadrupede.	Ἀσπάλαξ, ὁ.	*Talpa.*
Reptile.	Ἀσπίς, ἡ.	*Aſpis.*
Cruſtacée.	Ἀστακός, ὁ.	*Aſtacus.*
Oiſeau.	Ἀστερίας, ὁ.	*Aſterias vel Aſtur.*
Teſtacée.	Ἀστήρ, ὁ.	*Aſtrum.*
Oiſeau.	Ἀτταγήν, ὁ.	*Attagis.*
Inſecte.	Ἀττέλαβος, ὁ.	*Atelabus.*
Poiſſon.	Αὐλωπίας, ὁ.	*Aulopias.*
Poiſſon.	Αὔξις, ἡ.	*Anxis.*

Gaza.	Scaliger.	Traduction françoise.
Vulpes.	*Vulpes.*	Renard.
Vulpecula.	*Vulpes.*	Renard volant.
Vulpecula.	*Vulpes.*	Renard.
Amia.	*Amia.*	Boniton.
Sacer & *Anthias*	*Anthias.*	Anthias.
Florus.	*Florus.*	Fleur.
Crabro.	*Crabro.*	Frelon.
Homo.	*Homo.*	Homme.
Murex.	*Aporraïs* & *Defluctia.*	Aporrhaïs.
Apodes.	*Apodes.*	Apode.
Membrades.	*Arades.*	Arades.
Araneus.	*Araneus.*	Araignée.
Urſus & *Urſa.*	*Urſus* & *Urſa.*	Ours.
Urſa.	*Urſa.*	Ourſe.
Sorex.	*Sorex.*	Rat des champs.
Harpa.	*Harpe.*	Harpaye.
Archanus.	*Archanus.*	Archanus.
Stellio.	*Stellio.*	Stellion.
Aſcalaphus.	*Aſcalaphus.*	Aſcalaphus.
Gallinago.	*Aſcalopas.*	Aſcalopas.
Tipula.	*Aſcaris.*	Aſcaride.
Talpa.	*Talpa.*	Taupe.
Aſpis.	*Aſpis.*	Aſpic.
Gammarus.	*Gammarus.*	Ecreviſſe.
Stellaris.	*Aſterias.*	Chien étoilé.
Stella.	*Stella.*	Etoile.
Attagena.	*Attagen.*	Attagas.
Bruchus.	*Bruchus.*	Attelabe.
	Aulopias.	Aulopias.
Auxuma.	*Auxis.*	Auxides.

Genre.	*Ariſtote.*	ancien Traducteur.
Poiſſon.	Ἀφύη, ἡ.	*Aſia.*
Poiſſon.	Ἀχάρνας, ὁ.	*Acharnas.*
Inſecte.	Ἀχέτης, ὁ.	*Acheta.*
Teſtacée.	Βάλανος, ὁ.	*Balanum.*
Poiſſon.	Βαλλέρος, ὁ.	*Ballirus.*
Oiſeau.	Βαθίς.	*Sacios.*
Poiſſon.	Βαρῖνος, ὁ.	*Balagrus.*
Oiſeau.	Βασιλεύς, ὁ.	*Rex.*
Poiſſon.	Βάτος, ὁ	*Raia.*
Animal aquatique.	Βάτραχος, ὁ.	*Rana.*
Poiſſon.	Βάτραχος, ὁ.	*Rana.*
Poiſſon.	Βελόνη, ἡ.	*Acus.*
Poiſſon.	Βολίταινα, ἡ.	*Bolitæna.*
Inſecte.	Βομβύλιος, ὁ.	*Bombilius.*
Inſecte.	Βόμβυξ, ὁ.	*Bombyzans.*
Quadrupede.	Βόνασσος, ὁ.	*Bonaſſus.*
Oiſeau.	Βόσκας, ὁ.	*Baskas.*
Inſecte.	Βόστρυχος, ὁ	*Boſtrichus.*
Quadrupede.	Βουβαλίς, ἡ.	*Bubala.*
Quadrupede.	Βοῦς, ὁ καὶ ἡ	*Bos* & *Vacca.*
Poiſſon.	Βοῦς, ὁ.	*Bos.*
Oiſeau.	Βρένθος, ὁ.	*Brentalus.*
Oiſeau.	Βρίνθος, ὁ.	*Brenthus.*
Animal aquatique.	Βρύσσος, ὁ.	*Virſorus.*
Oiſeau.	Βύας, ὁ.	*Bryas.*
Poiſſons.	Βῶκες, οἱ.	*Bokes.*
Teſtacées.	Γαλάδες, αἱ.	*Galakes.*
Poiſſon.	Γάλεος, ὁ.	*Galeus.*
Quadrupede.	Γαλῆ, ἡ.	*Catus.*

Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Apua.	*Apua.*	Aphye.
Archanas.	*Acarnas.*	Acharnas.
Acheta.	*Canora.*	Achete *ou* Cigale chanteuſe.
Glans.	*Glans.*	Gland.
Ballerus.	*Ballerus.*	Ballere.
Rubetra.	*Rubicola.*	Bathis. (la)
Balagri. pl.	*Barinus.*	Barin.
Regulus.	*Regulus.*	Roitelet.
Raia,	*Raia.*	Raie.
Rana.	*Rana.*	Grenouille.
Rana.	*Rana.*	Grenouille de mer.
Acus.	*Acus.*	Aiguille.
Bolitæna.	*Bolitæna.*	Bolitæne.
Bombyx.	*Bombyx.*	Bombyle.
Bombyx.	*Bombyx.*	Bombyce.
Bonaſus.	*Bonaſſus.*	Bonaſe.
Boſca.	*Paſcula,* i. e. *ſarcella.*	Sarcelle.
Cirrus.	*Cirrus.*	Boucle de cheveux.
Bubalus.	*Bubalus.*	Bubale.
Bos & *Vacca.*	*Bos* & *Vacca.*	Bœuf & Vache.
Bos.	*Bos.*	Bœuf marin.
Anas.	*Brenthus.*	Petite Bernache.
Brenthus.	*Brinthus.*	Brinthe.
Briſſus.	*Briſſus.*	Bryſſe.
Bubo.	*Bubo.*	Grand Duc.
Vocæ.	*Boces.*	Bogues.
Galades.	*Galades.*	Galades.
Muſtelus.	*Muſtelus.*	Chien de mer.
Cattus & *Muſtela.*	*Muſtela.*	Belette.

Genre.	*Ariſtote.*	ancien Traducteur.
Oiſeau.	Γέρανος, ἡ.	*Grus.*
Quadrupede.	Γίννος, ὁ.	*Rippa.*
Poiſſon.	Γλανίς, ὁ.	*Glanis.*
Quadrupede.	Γλάνος, ὁ.	*Glanus.*
Poiſſon.	Γλαῦκος, ὁ.	*Glaucus.*
Oiſeau.	Γλαῦξ, ἡ.	*Bubo.*
Oiſeau.	Γλωττίς, ἡ.	*Glottis.*
Oiſeau.	Γνάφαλος, ὁ.	
Poiſſon.	Γόγγρος, ὁ.	*Conger.*
Oiſeau.	Γύψ, ὁ.	*Vultur.*
Poiſſon.	Δάσκιλλος, ὁ.	*Dalkillus.*
Quadrupede.	Δασύπους, ὁ.	*Lepus* & *lepuſculus.*
Poiſſon.	Δελφίς, ὁ.	*Delphis.*
Quadrupede.	Δορκάς, ἡ.	*Hinnulus.*
Reptile.	Δράκων, ὁ.	*Dracon.*
Poiſſon.	Δράκων, ὁ.	*Dracon.*
Oiſeau.	Δρεπανίς, ἡ.	*Drepanis.*
Oiſeau.	Δρυοκολάπτης, ὁ.	*Diryocolaptes.*
Poiſſons.	Ἐγκρασίχολοι, οἱ.	*Enkraſicoli.*
Poiſſon.	Ἔγχελυς, ἡ.	*Anguilla.*
Quadrupede.	Ἔλαφος, ὁ καὶ ἡ.	*Cervus* & *Cerva.*
Oiſeau.	Ἑλέα, ἡ.	*Elea.*
Poiſſon.	Ἐλεγῖνος, ὁ.	*Eleginus.*
Poiſſon.	Ἑλεδώνη, ἡ.	*Eloanis.*
Quadrupede.	Ἐλειός, ὁ.	*Elius.*
Oiſeau.	Ἔλεος, ὁ.	*Eleus.*
Quadrupede.	Ἐλέφας, ὁ.	*Elefas.*
Poiſſon.	Ἔλλοψ, ὁ.	*Elops.*
Inſecte.	Ἔλμινς, ἡ.	*Lumbricus.*
Inſecte.	Ἐμπίς.	*Empys.*

Grus

Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Grus.	*Grus.*	Grue.
Ginnus.	*Ginnus.*	Bidet.
Silurus.	*Glanis & Glanius.*	Glanis.
Glanus.	*Glanus.*	Glanus.
Glaucus.	*Glaucus.*	Glaucus.
Noctua.	*Noctua.*	Chat-huant.
Lingulaca.	*Ligula.*	Glottis.
	Gnaphalus.	Jaſeur.
Conger.	*Conger.*	Congre.
Vultur.	*Vultur.*	Vautour.
Daſquillus.	*Daſcillus.*	Daſquille.
Lepus.	*Lepus & Cuniculus.*	Daſypode.
Delphinus.	*Delphinus.*	Dauphin.
Capra.	*Caprea.*	Chevreuil.
Draco.	*Draco.*	Dragon.
Draco.	*Draco.*	Vive.
Falcula ſive *riparia.*	*Riparia.*	Martinet.
Picus Martius.	*Picus.*	Perce-arbre & Pic.
Encrauli.	*Encraſicholi.*	Encraſicholes.
Anguilla.	*Anguilla.*	Anguille.
Cervus & Cerva.	*Cervus & Cerva.*	Cerf & Biche.
Velia.	*Helea.*	Elea.
Eleginus.	*Eleginus.*	Elegin.
Eledona.	*Eledona.*	Heledone.
Glis.	*Glis.*	Loir.
Aluco.	*Ulula.*	Effraye.
Elephantus.	*Elephantus.*	Elephant.
Acipenſer.	*Elops.*	Ellops.
Tinea ſive *lumbricus.*	*Lumbricus.*	Ver.
Culex mulio.	*Culex mulio.*	Empis.

Genre.	*Aristote.*	ancien Traducteur.
Amphibie.	Ἐμύς, ἡ.	*Emis, Mis.*
Insectes.	Ἔντερα γῆς, τά.	*Terræ intestina.*
Amphibie.	Ἐνυδρίς, ἡ.	*Enidris.*
Oiseau.	Ἐπιλαΐς, ἡ.	*Epilis.*
Oiseau.	Ἔποψ, ὁ.	*Epops.*
Oiseau.	Ἐρίθακος, ὁ.	*Erithacus.*
Poisson.	Ἐρυθρινός, ὁ.	*Erutrinus.*
Oiseau.	Ἐρωδιός, ὁ.	*Erodius.*
Poisson.	Ἔτελις.	*Entelis.*
Insecte.	Εὐλαί, αἱ.	*Vimmiculus.*
Insecte.	Ἐφήμερον, τό.	*Efimerum.*
Poisson.	Ἐχενηΐς.	*Echeineda.*
Reptile.	Ἔχιδνα, ἡ.	*Vipera.*
Testacée.	Ἐχινομήτρα, ἡ.	*Echinomitra.*
Testacée.	Ἐχῖνος, ὁ.	*Ericius.*
Quadrupède.	Ἐχῖνος, ὁ.	*Ericius.*
Poisson.	Ἑψητός, ὁ.	
Poisson.	Ζύγαινα, ἡ.	*Ygena.*
Animal terrestre.	Ζυγνίς, ἡ.	*Zignis.*
Quadrupède.	Ἡμίονος, ὁ.	*Mulus.*
Poisson.	Ἥπατος, ὁ.	*Epatus.*
Insecte.	Ἠπίολος, ὁ.	*Ipiliotis.*
Crustacée.	Ἡρακλεωτικός, ὁ.	*Erackeoticus.*
Oiseau.	Θραυπίς, ἡ.	*Thlipis.*
Poisson.	Θρίσσα, ἡ.	*Thrissa.*
Poisson.	Θύννος, ὁ, Θύννις, ἡ.	*Thynus & Tinnis.*

Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Lutaria & *mus aquatilis.*	*Mys* & *Lutaria.*	Emys & tortue d'eau douce.
Terræ intestina.	*Terræ intestina.*	Entrailles de la terre.
Lutris.	*Lutra.*	Loutre.
Curuca.	*Curuca.*	Epilais.
Upupa.	*Upupa* & *Epops.*	Hupe.
Silvia & *Rubecula.*	*Erithacus.*	Rouge-gorge.
Rubellio.	*Rubellus.*	Rouget.
Ardeola.	*Ardeola.*	Heron.
Etelis.	*Etelis.*	Etelis.
Vermes qui carnes putres edunt.	*Vermes qui putribus in carnibus enascuntur.*	Vers qui se trouvent dans les chairs corrompues.
Ephemerum.	*Ephemerum.*	Ephemere.
Remora.	*Echeneis.*	Remore.
Vipera.	*Vipera.*	Vipere.
Echinometra.	*Echinometra.*	Herisson-mere.
Echinus.	*Echinus.*	Herisson de mer.
Erinaceus.	*Erinaceus.*	Herisson.
Naricæ.	*Elixarii pisces.*	Poisson dont on fait les sauces.
Libella.	*Zygæna.*	Zygene.
Dygnis.	*Zygnis.*	Zygnis.
Mulus.	*Mulus.*	Mulet.
Jecorinus.	*Jecorinus.*	Hepatus.
Hepiolus.	*Hepiolus.*	Papillon.
Heracleoticus[cancer.]	*Heracleoticus.*	Cancres héracléotiq.
Carduelus.	*Thraupis.*	Briseur.
Alosa.	*Thrissa.*	Alose.
Thunnus & *Limaria.*	*Thunnus*, *Thunnilla*, *Thunna.*	Thon male & femelle.

Genre.	*Ariſtote.*	ancien Traducteur.
Quadrupede.	Θῶς, ὁ.	*Lupus cervarius.*
Oiſeau.	Ἶβις, ἡ.	*Ibis.*
Oiſeau.	Ἱέραξ, ὁ.	*Accipiter.*
Reptile.	Ἱεράς, ὁ.	*Sacer.*
Oiſeau.	Ἰκτῖνος, ὁ.	*Milvus.*
Quadrupede.	Ἴκτις, ἡ.	*Iɛtis.*
Quadrupede.	Ἴννος, ὁ.	*Ippa.*
Poiſſon.	Ἰουλίς, ἡ.	*Eulis.*
Inſecte.	Ἴουλος, ὁ.	*Iulus.*
Quadrupede.	Ἱππάρδιον, τό.	*Pardium.*
Quadrupede.	Ἱππέλαφος, ὁ.	*Equicervus.*
Cruſtacée.	Ἱππεύς, ὁ.	*Ippes.*
Inſecte.	Ἱππομύρμηξ, ὁ.	*Equeſtris formica.*
Quadrupede.	Ἵππος, ὁ.	*Equus.*
Amphibie.	Ἵππος ποτάμιος, ὁ.	*Equus fluvialis.*
Poiſſon.	Ἵππουρος, ὁ.	*Ippurus.*
Oiſeau.	Ἴυγξ, ἡ.	*Linx.*
Quadrupede.	Ἰχνεύμων, ὁ.	*Ichneumon.*
Inſecte.	Ἰχνεύμων, ὁ.	*Ichneumon.*
Oiſeau.	Καλίδρις, ὁ.	*Skandris.*
Poiſſon.	Καλλιώνυμος, ὁ.	*Kallionimus.*
Quadrupede.	Κάμηλος, ἡ.	*Camelus.*
Inſecte.	Κάμπη, ἡ.	*Kampa.*
Inſecte.	Κανθαρίς, ἡ.	*Kantharis.*
Inſecte.	Κάνθαρος, ὁ.	*Chantharus.*
Poiſſon.	Κάνθαρος, ὁ.	*Kantharus.*
Quadrupede.	Κάπρος, ὁ.	*Caper, porca.*

Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Lupus cervarius.	*Thos* & *Lupus cervarius.*	Thos.
Ibis.	*Ibis.*	Ibis.
Accipiter.	*Accipiter.*	Epervier.
Sacer.	*Sacer.*	Sacré.
Milvus.	*Milvus.*	Milan.
Ictis quam viverram interpretor.	*Viverra.*	Putois.
Innus.	*Ginnus.*	Bardeau.
Julia.	*Iulis.*	Iulis.
Iulus.	*Iulus.*	Iule.
Hippardium.	*Pardium.*	Cheval-pard.
Hippelaphus.	*Equicervus.*	Cheval-cerf.
Hippea, hoc est eques.	*Eques.*	Cancre cavalier.
Formica quæ eques appellatur.	*Hippomyrmex.*	Fourmi-cheval.
Equus.	*Equus.*	Cheval.
Equus fluviatilis.	*Equus fluviatilis.*	Hippopotame.
Equiselis.	*Hippurus.*	Hippure.
Iynx.	*Iynx.*	Torcol.
Ichneumo.	*Ichneumo.*	Ichneumon.
Ichneumo.	*Ichneumo.*	Ichneumon.
Calidris.	*Calidris.*	Calidris.
Pulcher.	*Callionymus.*	Callionyme.
Camelus.	*Camelus.*	Chameau.
Eruca.	*Eruca.*	Chenille.
Cantharida.	*Cantharis.*	Cantharide.
Scarabeus pillularius.	*Scarabeus pillularius.*	Pillulaire.
Scarabæus.	*Cantharus.*	Scarabée.
Aper.	*Aper.*	Sanglier.

Genre.	Aristote.	ancien Traducteur.
Poiſſon.	Κάπρος, ὁ.	*Capros.*
Inſecte.	Κάραβος, ὁ	*Carabus* & *Karambius.*
Cruſtacée.	Κάραβος, ὁ.	*Carabus.*
Cruſtacée.	Καρίς, ἡ.	*Karis.*
Cruſtacée.	Καρκίνιον, τό.	*Karkinum.*
Cruſtacée.	Καρκῖνος, ὁ.	*Cancer.*
Quadrupede.	Κάστωρ, ὁ.	*Caſtor.*
Oiſeau.	Καταῤῥάκτης, ὁ.	*Cataractes.*
Oiſeau.	Κεγχρίς, ἡ.	*Cenkris.*
Oiſeau.	Κελεός, ὁ.	*Eleus.*
Oiſeau.	Κέπφος, ὁ.	*Keiſos* & *Kepſus.*
Poiſſon.	Κεστρεύς, ὁ.	*Keſtreus.*
Poiſſon.	Κέφαλος, ὁ.	*Kefalus.*
Animal terreſtre.	Κῆβος, ὁ.	*Kebus.*
Oiſeau.	Κήρυλος, ὁ.	*Ceralus.*
Teſtacée.	Κήρυξ, ὁ.	*Kerix.*
Genre de poiſſons.	Κητώδη, τά.	*Cetoſa.*
Inſecte.	Κηφήν, ὁ.	*Ceſenus.*
Oiſeau.	Κίγκλος, ὁ.	*Kikhlus.*
Poiſſon.	Κίθαρος, ὁ.	*Cythara.*
Oiſeau.	Κιννάμωμον, τό.	*Cinamomus.*
Oiſeau.	Κίρκος, ὁ.	*Kircus.*
Oiſeau.	Κίττα, ἡ.	*Pica* & *Kitta.*
Oiſeau.	Κίχλη, ἡ.	*Kikla* & *Maninx.*
Poiſſon.	Κίχλη, ἡ.	*Kikhla.*
Inſecte.	Κλῆρος, ὁ.	*Cleros.*
Anim. aquatique.	Κνίδη, ἡ.	*Knida.*
Oiſeau.	Κνιπολόγος, ὁ.	*Knidolegus.*
Inſecte.	Κνίψ, ὁ.	*Cnips.*

Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Aper.	*Aper.*	Sanglier.
Fullo & ſcarabæus taurus.	*Fullo & ſcarabæus.*	Sauterelle.
Locuſta.	*Locuſta.*	Langouſte.
Squilla.	*Squilla.*	Squille.
Cancellus.	*Cancellus.*	Petit cancre.
Cancer.	*Cancer.*	Cancre.
Fiber.	*Fiber.*	Caſtor.
Cataracta.	*Mergula.*	Catarracte.
Tinnunculus.	*Tinnunculus.*	Creſſerelle.
Galgulus.	*Galgulus.*	Coureur.
Fulica.	*Fulica.*	Foulque.
Mugilis.	*Mugil.*	Muge.
Capito.	*Cephalus.*	Capiton.
Cebus.	*Cebus.*	Kêbe.
Cærulus.	*Cerulus.*	Ceryle.
Buccinum.	*Buccinus.*	Buccin.
Cetarium genus.	*Cetacea.*	Cétacées.
Fucus.	*Fucus.*	Bourdon.
Cinchlus.	*Cinclus.*	Cincle.
Fidicula.	*Citharus.*	Citharus.
Cinnamomus.	*Cinnamomus.*	Canellier.
Circus.	*Circus.*	Buzard.
Pica.	*Pica.*	Pie.
Turdus.	*Turdus.*	Grive.
Turdus.	*Turdus.*	Grive de mer.
Clerus.	*Clerus.*	Clere.
Urtica.	*Urtica.*	Ortie de mer.
Culicilega.	*Culicilega.*	Gobe-moucheron.
Mulio.	*Mulio.*	Cnipe.

Genre.	*Aristote.*	ancien Traducteur.
Testacée.	Κόγχη, ἡ.	*Concha.*
Poisson..	Κοίτος, ὁ.	*Cottus.*
Oiseau.	Κόκκυξ, ὁ.	*Coccux.*
Poisson.	Κόκκυξ, ὁ.	*Cockyx.*
Oiseau.	Κόλαρις, ὁ.	*Calapis.*
Poisson.	Κολίας, ὁ.	*Kolias.*
Oiseau.	Κολιός, ὁ.	*Skeleus.*
Oiseau.	Κολλυρίων, ὁ.	*Killuron.*
Oiseau.	Κολοιός, ὁ.	*Kolonus.*
Oiseau.	Κολυμβίς, ἡ.	*Colibis & Kalimbus.*
	Κόνις, ἡ.	*Lens.*
Oiseau.	Κορακίας, ὁ.	*Corakias.*
Poisson.	Κορακῖνος, ὁ.	*Corakinus.*
Oiseau.	Κόραξ, ὁ.	*Corvus.*
Oiseau aquatiq.	Κόραξ, ὁ.	*Corvus.*
Animal aquatiq.	Κορδύλος, ὁ.	*Cordilus.*
Insecte.	Κόρις, ὁ καὶ ἡ.	*Coreis.*
Oiseau.	Κόρυδος, ὁ.	*Coridus.*
Oiseau.	Κορώνη, ἡ.	*Cornicula.*
Oiseau.	Κόττυφος, ὁ.	*Merula.*
Poisson.	Κόττυφος, ὁ.	*Cottifus.*
Testacée.	Κοχλίας, ὁ.	*Coklia.*
Testacée.	Κόχλος, ὁ.	*Cochlus.*
Crustacée.	Κράγγων, ἡ.	*Cransgo.*
Oiseau.	Κρέξ, ἡ.	*Krex.*
Quadrupede.	Κριός, ὁ.	*Aries.*
Amphibie.	Κροκόδειλος, ὁ.	*Cocodrillus.*
Insecte.	Κρότων, ὁ.	*Kroton.*

Concha.

Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Concha.	*Concha.*	Conque.
Cottus.	*Boetus.*	Chabot.
Cuculus.	*Cuculus.*	Coucou.
Cuculus.	*Cuculus.*	Coucou.
Colaris.	*Colaris.*	Colaris.
Monedula.	*Gracculus.*	Colias.
Galgulus.	*Galgulus.*	Pic-verd.
Collyrion.	*Collyrion.*	Collyrion.
Monedula.	*Monedula* & *Graccu-lus.*	Choucas.
Urinatrix.	*Urinatrix.*	Colymbe.
Lens.	*Lens.*	Lende.
Graculus.	*Coracias.*	Coracias.
Corvulus ſive *Graculus.*	*Coracinus.*	Coracin.
Corvus.	*Corvus.*	Corbeau.
Corvus.	*Corvus.*	Corbeau.
Cordulus.	*Cordulus.*	Cordyle.
Cimex.	*Cimex.*	Punaiſe.
Alauda.	*Alauda.*	Alouette.
Cornix.	*Cornix.*	Corneille
Merula.	*Merula.*	Merle.
Merula.	*Merula.*	Merle.
Limax, umbilicus, Cochlea.	*Limax, umbilicus, Cochlea.*	Limas, Limaçon.
Cochlea.	*Umbilicus.*	Limaçon.
Crango.	*Crango.*	Crange.
Crex.	*Crex.*	Crex.
Aries.	*Aries.*	Belier.
Crocodilus.	*Crocodilus.*	Crocodile.
Redivius.	*Ricinus.*	Tique.

Genre.	*Aristote.*	ancien Traducteur.
Testacée.	Κτείς, ὁ.	*Kteis.*
Oiseau.	Κύανος, ὁ.	*Kianos.*
Oiseau.	Κύκνος, ὁ.	*Cygnus.*
Crustacée.	Κύλλαρος, ὁ.	
Oiseau.	Κύμινδις, ἡ.	*Kymindis.*
Anim. terrestre.	Κυνοκέφαλος, ὁ.	*Cynocephali.*
Insecte.	Κυνοραιστή.	*Musca canina.*
Poisson.	Κυπρῖνος, ὁ.	*Carpra.*
Oiseau.	Κύχραμος, ὁ.	*Kekharmis.*
Oiseau.	Κυψέλλος, ὁ.	*Kipselus.*
Quadrupede.	Κύων, ὁ καὶ ἡ.	*Canis.*
Poisson.	Κύων, ὁ.	*Canis.*
Poisson.	Κωβιός, ὁ.	*Kobius.*
Testacées.	Κωκάλια, τά.	*Coccalia.*
Insecte.	Κωλώτης, ὁ.	*Colotes.*
Insecte.	Κώνωψ, ὁ.	*Konops.*
Poisson.	Λάβραξ, ὁ.	*Spinula.*
Quadrupede.	Λαγωός, ὁ.	*Lepus.*
Oiseau.	Λάεδος, ὁ.	*Lædus.*
Oiseau.	Λαιός, ὁ.	*Laios.*
Poisson.	Λαμία, ἡ.	*Lamia.*
Oiseau.	Λάρος, ὁ.	*Larus.*
Amphibie.	Λάταξ, ἡ.	*Latax.*
Poisson.	Λειόβατος, ὁ.	*Liobatus.*
Testacée.	Λεπάς, ἡ	*Lapas.*
Quadrupede.	Λέων, ὁ.	*Leo.*
Oiseau.	Λιβυός, ὁ.	*Kibius.*
Testacée.	Λιμνόστρεα, τά.	*Lemnostrea.*
Oiseau.	Λόκαλος, ὁ.	
Quadrupede.	Λύγξ, ἡ.	*Lynx.*

Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Pectunculus.	*Pecten.*	Petoncle.
Cæruleus.	*Cyaneus.*	Oiſeau bleu.
Olor.	*Olor.*	Cigne.
Parva ſquilla.	*Scyllarus.*	Petit boiteux.
Cymindis.	*Cymindis.*	Cymindis.
Caniceps.	*Caniceps.*	Cynocephale.
Cynoraïſta.	*Cynoraïſta.*	Fléau du chien.
Cyprinus.	*Cyprinus.*	Carpe.
Cynchramus.	*Cychramus.*	Cychrame.
Cypſellus.	*Cypſellus.*	Cypſelle.
Canis.	*Canis.*	Chien.
Canis.	*Canicula.*	Chien.
Gobio.	*Gobio* & *Gobius.*	Goujon.
Cocalia.	*Cocalia.*	Cocalia.
Colota.	*Colota.*	Colotes.
Culex vinarius.	*Culex.*	Conops.
Lupus.	*Lupus.*	Loup de mer.
Lepus.	*Lepus.*	Lievre.
Lædus.		Laedus.
		Laius.
Lamia.	*Lamia.*	Lamie.
Gavia.	*Gavia.*	Goiland.
Latax.	*Latax.*	Latax.
Leviraia.	*Leviraia.*	Raie liſſe.
Patella.	*Patella.*	Lepas.
Leo.	*Leo.*	Lion.
Libyus.	*Libyus.*	Libyen.
Oſtreæ.	*Oſtreæ vulgares.*	Huitres.
	Cocalus.	Localus.
Lynx.	*Lynx.*	Lynx.

Genre.	*Aristote.*	ancien Traducteur.
Quadrupede.	Λύκος, ὁ.	*Lupus.*
Insecte.	Λύκος, ὁ.	*Lupus.*
Poisson.	Λύρα, ἡ.	*Lyra.*
Crustacée.	Μαία, ἡ.	*Mea.*
Poisson.	Μαινίς, ἡ.	*Menis.*
Genre de Poissons.	Μαλάκια, τά.	*Malakia.*
Oiseau.	Μαλακοκρανεύς, ὁ.	*Megalocraneus.*
Genre d'an.aquatiq.	Μαλακόστρακα, τά.	*Malacostraca.*
Quadrupede.	Μαρτιχόρα, ἡ.	*Manthichora.*
Oiseau.	Μελαγκόρυφος, ὁ.	*Melanokorifus.*
Poisson.	Μελανοῦρος, ὁ.	*Melanurus.*
Insecte.	Μέλιττα, ἡ.	*Apis.*
Oiseau.	Μελεαγρίς, ἡ	*Meleagrida.*
Oiseau.	Μέροψ, ὁ.	*Merops.*
Insecte.	Μηλολόνθη, ἡ.	*Melolontha.*
Poisson.	Μήρυξ, ὁ.	*Myrix.*
Poisson.	Μόρμυρος, ὁ.	*Osmius.*
Oiseau.	Μορφνός, ὁ.	
Quadrupede.	Μυγαλή, ἡ.	*Mugis.*
Insecte.	Μυῖα, ἡ.	*Musca.*
Poisson.	Μύξων, ὁ.	*Mixon.*
Poisson.	Μύραινα, ἡ.	*Muræna.*
Poisson.	Μύρινος, ὁ.	*Marinus.*
Insecte.	Μυρμήξ, ὁ.	*Formica.*
Quadrupede.	Μῦς, ὁ.	*Mus.*
Testacée.	Μῦς, ὁ.	*Mys.*
	Μυστίκητος.	*Impistocetus.*

Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Lupus.	*Lupus.*	Loup.
Lupus.	*Lupus.*	Loup.
Lyra.	*Lyra.*	Lyre.
Maia.	*Maia.*	Cancre Maia.
Alec ſive *Mæna.*	*Mænula.*	Mænide.
Mollia.	*Molluſca.*	Molluſques.
Molliceps.	*Malacocraneus.*	Crane-mol.
Cruſtata.	*Cruſta intecta.*	Cruſtacées.
Mantichora.	*Mantichora.*	Martichore.
Atricapilla.	*Atriceps* & *Melancoryphus.*	Tête noire.
Oculata.	*Melanurus.*	Melanure.
Apis.	*Apis.*	Abeille.
Meleagris.	*Meleagris.*	Peintade.
Merops qui *Apiaſter.*	*Merops.*	Merops.
Scarabæus & *ſcarabæus viridis.*	*Melolontha* & *ſcarabæus pillularius.*	Scarabée.
Ruminalis.	*Ruminax.*	Ruminant.
Mormur.	*Murmurus.*	Mormure.
Morphna quaſi *Nævia.*	*Morphnus.*	Morphnus.
Mus araneus.	*Mus araneus.*	Muſaraigne.
Muſca.	*Muſca.*	Mouche.
Muco.	*Muco.*	Morveux.
Muræna.	*Muræna.*	Murene.
Murinus.	*Myxinus.*	Murin.
Formica.	*Formica.*	Fourmi.
Mus.	*Mus.*	Rat.
Mitulus.	*Muſculus.*	Moule.
Muſculus piſcis.	*Myſticetus.*	Myſticetus.

Genre.	*Aristote.*	ancien Traducteur.
Insecte.	Μύωψ, ὁ.	*Myops.*
Poisson.	Νάρκη, ἡ.	*Stupor.*
Poisson.	Ναυτίλος, ὁ.	*Nautilus.*
Quadrupede.	Νεβρός, ὁ καὶ ἡ.	*Cervulus.*
Insecte.	Νεκύδαλος, ὁ.	*Nekydalus.*
Testacée.	Νηρίτης, ὁ.	*Nerites.*
Oiseau.	Νῆττα, ἡ.	*Anas.*
Anim. volant.	Νυκτερίς, ἡ.	*Vespertilio.*
Oiseau.	Νυκτικόραξ, ὁ.	*Nicticorax.*
Poisson.	Ξιφίας, ὁ.	*Gladiatus.*
Insecte.	Ξυλοφθόρον, τό.	*Ytyloforum.*
Oiseau.	Οἰνάνθη, ἡ.	*Ynanthe.*
Oiseau.	Οἰνάς, ἡ.	*Inas & Ynas.*
Quadrupede.	Οἶς, ἡ.	*Ovis.*
Insecte.	Οἶστρος, ὁ.	*Ystrus.*
Anim. aquatique.	Οἶστρος, ὁ.	*Ystrus.*
Oiseau.	Οἶστρος, ὁ.	*Istrus.*
Testacée.	Ὁλοθούριον, τό.	*Olothurium.*
Quadrupede.	Ὄνος, ὁ καὶ ἡ.	*Asinus.*
Poisson.	Ὄνος, ὁ.	*Asinus.*
Insecte.	Ὄνος ὁ πολύπους.	*Omus multiplex.*
Quadrupede.	Ὀρεύς, ὁ καὶ ἡ.	*Mulus.*
Poissons.	Ὀρκύνες, οἱ.	*Orkynes.*
Oiseau.	Ὀροσπίζης, ὁ.	*Oreospizos.*
Insecte.	Ὀρσοδάκνη, ἡ.	*Oreodagna.*

Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Tabanus.	*Tabanus.*	Taon.
Torpedo.	*Torpedo.*	Torpille.
Nauta.	*Nautilus.*	Nautile.
Hinnulus.	*Hinnulus.*	Faon.
Necydalus.	*Necydalus.*	Necydale.
Natex.	*Nerites.*	Nerite.
Anas.	*Anas.*	Canard.
Veſpertilio.	*Veſpertilio.*	Chauve-ſouris.
Cicunia.	*Nicticorax* & *Nocti-corvus.*	Corbeau de nuit.
Gladius.	*Gladius.*	Eſpadon.
Xylophtorum, *ligni-perda.*	*Xylophtorum.*	Perce-bois.
Œnantha, id. ac ſi *Vitiflora.*	*Œnanthe.*	Œnanthe.
Vinago.	*Rupilia.*	Pigeon vineux.
Ovis.	*Ovis.*	Brebis.
Aſilus.	*Aſilus.*	Mouche aſile.
Aſilus.	*Aſilus.*	Œſtre.
Aſilus.	*Aſilus.*	Aſile.
Vertibula & *Calli* & *tubera.* pl.	*Aelothuria.*	Holothurie.
Aſinus.	*Aſinus.*	Ane.
Aſellus.	*Aſellus.*	Ane.
Aſellus multipes.	*Aſellus multis pedibus præditus.*	Cloporte.
Mulus.	*Mulus.*	Mulet.
Orcinæ.	*Orcynes.*	Orcyns.
Montifringilla.	*Monfringilla.*	Pinſon de montagne.
Orſodacna quam Mordellam appellem.	*Orſodacna.*	Mordelle.

Genre.	Aristote.	ancien Traducteur.
Oiseau.	Ὀρτυγομήτρα, ἡ.	*Ortigometra.*
Oiseau.	Ὄρτυξ, ὁ.	*Coturnix.*
Quadrupede.	Ὄρυξ.	*Oryx.*
Poisson.	Ὀρφός, ὁ.	*Orfus*, & peut-être *Tenka.*
Oiseau.	Ὄρχιλος, ὁ.	*Orchilus.*
Genre d'an.aquatiq.	Ὀστρακόδερμα, τά.	*Astracoderma.*
Anim. aquatiques.	Ὄστρεα, τά.	*Ostrea.*
Testacée.	Οὖν θαλάττιον, τό.	*Auris marina.*
Reptile.	Ὄφις, ὁ.	*Serpens.*
Crustacée.	Πάγουρος, ὁ.	*Pagurus.*
Quadrupede.	Πανθήρ, ὁ.	*Panthera.*
Quadrupede.	Πάρδαλις, ἡ.	*Pardus* & *Pardalis.*
Oiseau.	Πάρδαλος, ὁ.	*Pardales.*
Oiseau.	Πελαργός, ὁ.	*Ciconia.*
Oiseau.	Πελειάς, ἡ.	*Pelis.*
Oiseau.	Πελεκᾶν, ὁ.	*Pellicanus.*
Oiseau.	Περαίας, ὁ.	*Pareas.*
Oiseau.	Πέρδιξ, ὁ.	*Perdix.*
Oiseau.	Περιστερά, ἡ.	*Columba.*
Poisson.	Πέρκη, ἡ.	*Perka.*
Oiseau.	Περκνόπτερος, ὁ.	*Percopteros.*
Oiseau.	Πέρνης, ὁ.	*Pternis.*
Poisson.	Πηλαμύς, ἡ.	*Palamis.*
Oiseau.	Πηνέλοψ.	*Penolops.*
Insecte.	Πηνία, τά.	*Ypenia.*
Anim. terrestre.	Πίθηκος, ὁ.	*Symia.*
Testacée.	Πίννα, ἡ.	*Pina.*
Crustacée.	Πιννοτήρας, ὁ.	*Prædo pinnarum.*
Crustacée.	Πιννοφύλαξ, ὁ.	*Custos pinnarum.* *Matrix.*

Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Matrix.	*Ortygometra.*	Caille mere.
Coturnix.	*Coturnix.*	Caille.
Oryx.	*Oryx.*	Oryx.
Cernua.	*Orphus* & *Cernua.*	Orphus.
Orchilus.	*Orchilus.*	Orchile.
Silicea teſtâ concluſa.	*Teſtacea.*	Teſtacées.
Oſtrea & *Conchæ.*	*Oſtrea* & *Conchæ.*	Huitres & coquillages.
Auris marina.	*Auricula maris.*	Oreille de mer.
Serpens.	*Serpens.*	Serpent.
Pagurus.	*Pagurus.*	Cancre pagure.
Lupus canarius.	*Panthera.*	Adive.
Panthera.	*Panthera.*	Panthere.
Pardalus.	*Pardalus.*	Pardalus.
Ciconia.	*Ciconia.*	Cigogne.
Livia.	*Turrilia.*	Biſet.
Platea.	*Platea.*	Pelican.
		Peræas.
Perdix.	*Perdix.*	Perdrix.
Columba.	*Columba.*	Pigeon.
Perca.	*Perca.*	Perche.
Percnopterus.	*Percnopterus.*	Percnoptere.
Pernix.	*Pernes.*	Pernes.
Limaria.	*Pelamis.*	Pelamide.
Penelops.	*Penelops.*	Penelope.
Aciæ.	*Peniæ.*	Penies.
Simia.	*Simia.*	Singe.
Pinna.	*Pinna.*	Pinne.
Pinnother.	*Pinnothera.*	Pinnotere.
Cuſtos pinnæ.	*Cuſtos pinnarum.*	Gardien de la pinne.

Genre.	Aristote.	ancien Traducteur.
Oiseau.	Πίπος, ἡ.	*Pipo.*
Oiseau.	Πίπρα, ἡ.	*Pipo.*
Oiseau.	Πίφηξ.	*Tifunx.*
Oiseau.	Πλάγγος, ὁ.	*Plangos.*
An. aquatique.	Πνεύμων, ὁ.	*Pulmo.*
Oiseau.	Ποικιλίς.	*Pikilis.*
Poiſſon..	Πολύπους, ὁ.	*Polipes.*
Teſtacée.	Πορφύρα, ἡ.	*Purpura.*
Oiſeau.	Πορφυρίων, ὁ.	*Porſirion.*
Inſecte.	Πρασοκουρίς, ἡ.	*Praſſicaris.*
Oiſeau.	Πρέσϐυς, ὁ.	*Senior.*
Poiſſons.	Πριμαδίαι, αἱ.	*Primades.*
Poiſſon.	Πρίστης, ὁ.	*Priſas.*
Quadrupede.	Πρόϐατον, τό.	*Ovis.*
Quadrupede.	Πρόξ, ὁ.	*Prokis.*
Oiſeau.	Πτύγξ, ὁ.	*Pox.*
Oiſeau.	Πύγαργος, ὁ.	*Pygartus.*
Inſecte.	Πυγολαμπίς, ἡ.	*Pikokpis.*
Oiſeau.	Πυραλίς.	*Pirallis.*
Inſecte.	Πυραύστης, ὁ.	*Pyrauſtis.*
Oiſeau.	Πυῤῥούλας, ὁ.	*Pirrus.*
Poiſſon.	Ῥίνη, ἡ.	*Rine.*
Poiſſon.	Ῥινόϐατος, ὁ.	*Rinobatus.*
Quadrupede.	Σαθέριον, τό.	*Sathrium.*
Quadrupede.	Σαλαμάνδρα, ἡ.	*Salamandra.*
Poiſſon.	Σάλπη, ἡ.	*Salpa.*
Poiſſon.	Σαπερδίς, ὁ.	*Saperdis.*
Poiſſon.	Σαργῖνος, ὁ.	*Sarginus.*
Poiſſon.	Σάργος, ὁ.	*Sarga.*

Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Pipo, subst. fém.	*Hippus.*	Pipone.
Pipo.		Pic.
Pifex.	*Pifex.*	Pifex.
Planga & *Clanga.*	*Plancus.*	Le plaintif.
Pulmo.	*Pulmo.*	Poumon de mer.
Varia.	*Variola.*	Oiseau tacheté.
Polypus.	*Polypus.*	Polype.
Purpura.	*Purpura.*	Pourpre.
Porphyrio.	*Porphyrio.*	Porphyrion.
Blatta.	*Porricida.*	Mitte qui mange le porreau.
Senator.	*Senator.*	Sénateur.
Primadæ.	*Primadiæ.*	Primades.
Pristes.	*Pristes.*	Pristis.
Ovis.	*Ovis.*	Brebis.
Dama.	*Dama.*	Daim.
Ptynx.	*Ptynx.*	Ptunx.
Pygargus.	*Pygargus.*	Pygargue.
Cicindela.	*Cicindela*	Cu-luisant.
Ignaria.	*Pyralis.*	Pyralis.
Pyrausta.	*Pyrausta.*	Pyrauste.
Rubecula.	*Byrriola.*	Bouvreuil.
Squatina.	*Squatina.*	Lime.
Squatino-raïa.	*Squatino-raïa.*	Lime-raie.
Satherium.	*Satherion.*	Sathérion.
Salamandra.	*Salamandra.*	Salamandre.
Salpa.	*Salpa.*	Saupe.
Saperdis.	*Saperdis.*	Saperdis.
Sargiacus.	*Sarginus.*	Sargin.
Sargus.	*Sargus.*	Sarge.

Genre.	Aristote.	ancien Traducteur.
Quadrupede.	Σατύριον, τό.	*Satirium.*
Quadrupede.	Σαῦρα, ἡ.	*Lacerta.*
Poiſſon.	Σαῦρος, ὁ.	*Lacerta.*
Inſecte.	Σειρήν, ἡ.	*Eiren.*
Genre d'an. aquat.	Σελάχη, τά.	*Selachea.*
Poiſſon.	Σηπία, ἡ.	*Sepia.*
Inſecte.	Σῆτις, ὁ.	*Tinea.*
Inſecte.	Σίλφη, ἡ.	*Silpha.*
Poiſſon.	Σινόδων, ὁ.	*Sinodon.*
Oiſeau.	Σίππη, ἡ.	*Speghta.*
Oiſeau.	Σίττη, ἡ.	*Sitta.*
Poiſſon.	Σκάρος, ὁ.	*Scarus.*
Poiſſon.	Σκίαινα, ἡ.	*Skiena.*
Inſecte.	Σκνίψ, ὁ.	*Sknipus.*
Oiſeau.	Σκολόπαξ, ὁ.	*Scolopax.*
Inſecte.	Σκολόπενδρα, ἡ.	*Scolopendra.*
Poiſſon.	Σκόμβρος, ὁ.	*Scombria.*
Poiſſon.	Σκορδύλα, ἡ.	*Scordila.*
Inſecte.	Σκορπίος, ὁ.	*Scorpius.*
Poiſſon.	Σκορπίος, ὁ.	*Scorpius.*
Poiſſon.	Σκορπίς, ἡ.	
Inſecte.	Σκορπιῶδες, τό.	*Scorpiale.*
Poiſſon.	Σκύλιον, τό.	*Scyllium.*
Inſecte.	Σκώληξ, ὁ.	*Vermis.*
Oiſeau.	Σκῶψ, ὁ.	*Scops.*
Oiſeau.	Σπίζα, ἡ.	*Spiza.*
Poiſſon.	Σμαρίς, ἡ.	*Karis.*
Poiſſon.	Σμύρος, ὁ.	*Smurus.*

Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Satyrium.	*Satyrion.*	Satyrion.
Lacertus.	*Lacertus.*	Lezard.
Lacertus.	*Lacertus.*	Lacerto.
Sirenis.	*Siren.*	Siren.
Cartilaginea.	*Cartilaginea.*	Selaques.
Sepia.	*Sepia.*	Séche.
Tinea.	*Tinea.*	Teigne.
Silpha.	*Silpha.*	Silphe.
Dentex.	*Dentex.*	Dentale.
Sitta.	*Sitta.*	Sippe.
Sitta.	*Sitta.*	Sitte.
Scarus.	*Scarus.*	Scare.
Umbra.	*Umbra.*	Ombre.
Culex.	*Culex.*	Moucheron.
Gallinago.	*Scolopax.*	Bécaſſe.
Centipeda.	*Centipeda & Scolopendra.*	Scolopendre.
Scomber.	*Scomber.*	Maquereau.
Scordula.	*Scordula.*	Scordyle.
Scorpio.	*Scorpius.*	Scorpion.
Scorpio.	*Scorpius.*	Scorpion de mer.
Scorpio.	*Scorpio.*	Scorpide.
Beſtiola ſimilis ſcorpioni.	*Scorpiunculus.*	Scorpion (petite eſpece de).
Canicula.	*Canicula.*	Petit Chien.
Vermis & *Coſſus.*	*Vermis* & *Coſſus.*	Ver.
Aſio.	*Aſio.*	Petit Duc.
Fringilla.	*Fringilla.*	Pinſon.
Cerrus.	*Smaris.*	Smaris.
Murus.	*Smurus.*	Mure.

Genre.	*Aristote.*	ancien Traducteur.
Poiſſon.	Σπάρος, ὁ.	*Skarus.*
Teſtacée.	Σπάταγος, ὁ.	*Spatagius.*
An. aquatique.	Σπόγγος, ὁ.	*Sfongus.*
Teſtacée.	Στρόμβος, ὁ.	*Strombus.*
Inſecte.	Σταφυλῖνος, ὁ.	*Stafilion.*
Oiſeau.	Στρουθίον, τό.	*Paſſer.*
Oiſeau.	Στρουθός, ὁ.	*Paſſer & Paſſer qui in Lybia.*
Oiſeau.	Συκαλίς, ἡ.	*Sicallis.*
Poiſſon.	Συναγρίς, ἡ.	*Synagris.*
Quadrupede.	Σῦς, ὁ καὶ ἡ.	*Porcus.*
Inſecte.	Σφήξ, ἡ.	*Veſpa.*
Inſecte.	Σφονδύλη, ἡ.	*Spondila.*
Poiſſon.	Σφύραινα, ἡ.	*Firena.*
Oiſeau.	Σχοίνικλος, ὁ.	*Skinilus.*
Oiſeau.	Σχοινίων, ὁ.	*Skinium.*
Teſtacée.	Σωλήν, ὁ.	*Solin.*
Poiſſon.	Ταινία, ἡ.	*Tainia.*
Quadrupede.	Ταῦρος, ὁ.	*Taurus.*
Oiſeau.	Ταών, ὁ.	*Pavo.*
Inſecte.	Τενθρηδών, ὁ.	*Tenthridon.*
Inſecte.	Τερηδών, ἡ.	
Oiſeau.	Τέτριξ, ἡ.	*Tetrix.*
Inſecte.	Τεττιγομήτρα, ἡ.	*Cicadarum matrix.*
Inſecte.	Τεττιγόνιον, τό.	*Tettigonium.*
Inſecte.	Τέττιξ, ὁ.	*Cicada.*
Poiſſon.	Τευθίς, ἡ.	*Teuthis.*
Poiſſon.	Τευθός, ὁ.	*Teuthos.*
Teſtacées.	Τήθυα, τά.	*Tethya.*

Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Scarus.	*Scarus.*	Spare.
Spatagus.	*Spatagus.*	Spatage.
Spongia.	*Spongia.*	Eponge
Turbo.	*Turbo.*	Trompe.
Pastinaca.	*Pastinaca.*	Staphylin.
Passer.	*Passer.*	Passereau.
Passer & *Struthio africa.*	*Passer* & *Struthio afer.*	Passereau & Autruche.
Ficedula.	*Ficedula.*	Bec-figue.
Dentex.	*Synagris.*	Synagris.
Sus.	*Sus.*	Porc.
Vespa.	*Vespa.*	Guêpe.
Verticillum.	*Sphondyla.*	Sphondyle.
Malleolus.	*Sphyrena.*	Sphyrene.
Junco.	*Schæniclus.*	Jonco.
Junco.	*Schœnio* vel *Juncarius.*	Jonc.
Unguis.	*Digitellus.*	Solen.
Vitta.	*Vitta.*	Tænia.
Taurus.	*Taurus.*	Taureau.
Pavo.	*Pavo.*	Paon.
Teredo.	*Tenthredo.*	Grugeur.
Teredo.	*Harde.*	Chenille tariere.
Tetrix.	*Tetrix.*	Tetrix.
Tettigometra.	*Tettigometra.*	Mere de Cigale.
Cicadaster.	*Cicadaster.*	Cigalette.
Cicada.	*Cicada.*	Cigale.
Lolligo.	*Lolliguncula.*	Calmar (petit).
Lolius.	*Lolius.*	Calmar (grand).
Tubera, *Vertibula*, *Calli.*	*Tethya.*	Téthyes.

Genre.	*Ariſtote.*	ancien Traducteur.
Quadrupede.	Τίγρις, ὁ.	*Tygris.*
Poiſſon.	Τίλλων, ὁ.	*Thron.*
Quadrupede.	Τράγος, ὁ.	*Hyrcus.*
Poiſſon.	Τρίγλη, ἡ.	*Trema, Treilia.*
Oiſeau.	Τριόρχης, ὁ.	*Triochis.*
Poiſſon.	Τρίχια, ἡ.	
Poiſſon.	Τριχίας, ὁ.	*Sardella.*
Poiſſon.	Τριχίς, ἡ.	*Trikis.*
Oiſeau.	Τροχίλος, ὁ.	*Trochilus.*
Oiſeau.	Τρύγγας, ὁ.	*Pigatus.*
Oiſeau.	Τρυγών, ἡ.	*Turtur.*
Poiſſon.	Τρυγών, ἡ.	*Turtur.*
Quadrupede.	Τρυγών, ἡ.	*Turtur.*
Oiſeau.	Τύπανος, ὁ.	*Tympanius.*
Oiſeau.	Τύραννος, ὁ.	*Tyrannus.*
Quadrupede.	Ὕαινα, ἡ.	*Yena.*
Oiſeau.	Ὑβρίς, ἡ.	*Ydris.*
An. aquatique.	Ὕδρος, ὁ.	*Ydros.*
Inſectes.	Ὕπερα, τά.	*Ypera.*
Oiſeau.	Ὑπολαίς, ἡ.	*Ypolais.*
Oiſeau.	Ὑποτριόρχης, ὁ.	*Ypotriorcha.*
Quadrupede.	Ὗς, ὁ καὶ ἡ.	*Sus.*
Quadrupede.	Ὗς ἄγριος, ὁ.	*Porcus ſylveſtris.*
Quadrupede.	Ὕστριξ, ἡ.	*Yſtrix.*
Poiſſon.	Φάγρος, ὁ.	*Fagrus.*
Inſecte.	Φαλάγγιον, τό.	*Falangium, aranea.*
Inſecte.	Φάλαγξ, ὁ.	*Falanx.*
Poiſſon.	Φάλαινα, ἡ.	*Balæna.*
Oiſeau.	Φαλαρίς, ἡ.	*Falaris.*

Gaza.	Scaliger.	Traduction françoise.
Tigris.	*Tigris.*	Tigre.
Tillon.	*Tillon.*	Tillon.
Hircus.	*Hircus.*	Bouc.
Mullus.	*Mullus.*	Surmulet.
Buteo.	*Buteo.*	Buſe.
		Trichie.
Sarda.	*Trichia.*	Trichias.
Sardina.	*Trichis.*	Trichide.
Trochilus.	*Trochilus.*	Roitelet.
Tringa.	*Trynga.*	Tryngas.
Turtur.	*Turtur.*	Tourterelle.
Paſtinaca.	*Paſtinaca.*	Paſtenaque.
Paſtinaca.	*Paſtinaca.*	Tourterelle.
Tympanus.	*Tapynus.*	Typanus.
Tyrannus.	*Tyrannus.*	Roitelet hupé.
Hyæna.	*Hyæna.*	Hyene.
		Hybris.
Natrix.	*Natrix.*	Serpent d'eau.
Superæ.	*Hyperia.*	Hyperes.
Curuca.	*Curuca.*	Fauvette.
Subbuteo.	*Subbuteo.*	Sous-buſe.
Sus.	*Sus.*	Porc.
Sus ferus.	*Sus ferus.*	Sanglier.
Hyſtrix.	*Hyſtrix, Porcus-ſpinus.*	Porc-épic.
Phager, Pagrus.	*Pagrus.*	Pagre.
Phalangium.	*Phalangium.*	Phalange (petite).
Phalanx.	*Phalangium.*	Phalange.
Balæna.	*Balæna.*	Baleine.
Phalaris.	*Phalaris.*	Phalaris.

Genre.	*Aristote.*	ancien Traducteur.
Poisson.	Φαλερική, ἡ.	*Falerica.*
Oiseau.	Φασιανός, ὁ.	*Fasianus.*
Oiseau.	Φάτʃα, ἡ.	*Fatga, fassa.*
Oiseau.	Φάψ, ἡ.	
Oiseau.	Φηνή, ἡ.	*Fena.*
Insectes.	Φθεῖρες, οἱ.	*Pediculi.*
Oiseau.	Φοινικουρός, ὁ.	*Finikurus.*
Poisson.	Φοξῖνος, ὁ.	*Foxinus.*
Quadrupede.	Φρύνη ϗ Φρύνος.	*Fyrnus, frinus.*
Poisson.	Φυκίς, ἡ.	*Fykys.*
Oiseau.	Φώιξ, ἡ.	*Foix.*
Poisson.	Φώκαινα, ἡ.	*Fokena.*
Amphibie.	Φώκη, ἡ.	*Bos marinus.*
Poisson.	Φωλίς, ἡ.	*Folida.*
Insecte.	Φώρ, ὁ.	*For.*
Quadrupede.	Χαλκίς, ἡ.	*Khalkis.*
Oiseau.	Χαλκίς, ἡ.	*Chalcis.*
Poisson.	Χαλκίς, ἡ.	*Khalkis.*
Quadrupede.	Χαμαιλέων, ὁ.	*Chameleon.*
Poisson.	Χάνη, ἡ.	*Khanna.*
Oiseau.	Χαραδριός, ὁ.	*Kalandra.*
Oiseau.	Χελιδών, ἡ.	*Hirundo.*
Poisson.	Χελιδών, ἡ.	*Yrundo.*
Poisson.	Χέλων, ὁ.	*Khelo.*
Amphibie.	Χελώνη, ἡ.	*Tortuca.*
Testacées.	Χῆμαι, αἱ.	*Chemæ.*
Oiseau.	Χήν, ὁ.	*Anser.*
Oiseau.	Χηναλώπηξ, ὁ.	*Cinalopex.*
Oiseau.	Χλωρεύς, ὁ.	*Khloreus.*
Oiseau.	Χλωρίς, ἡ.	*Khlaris.*

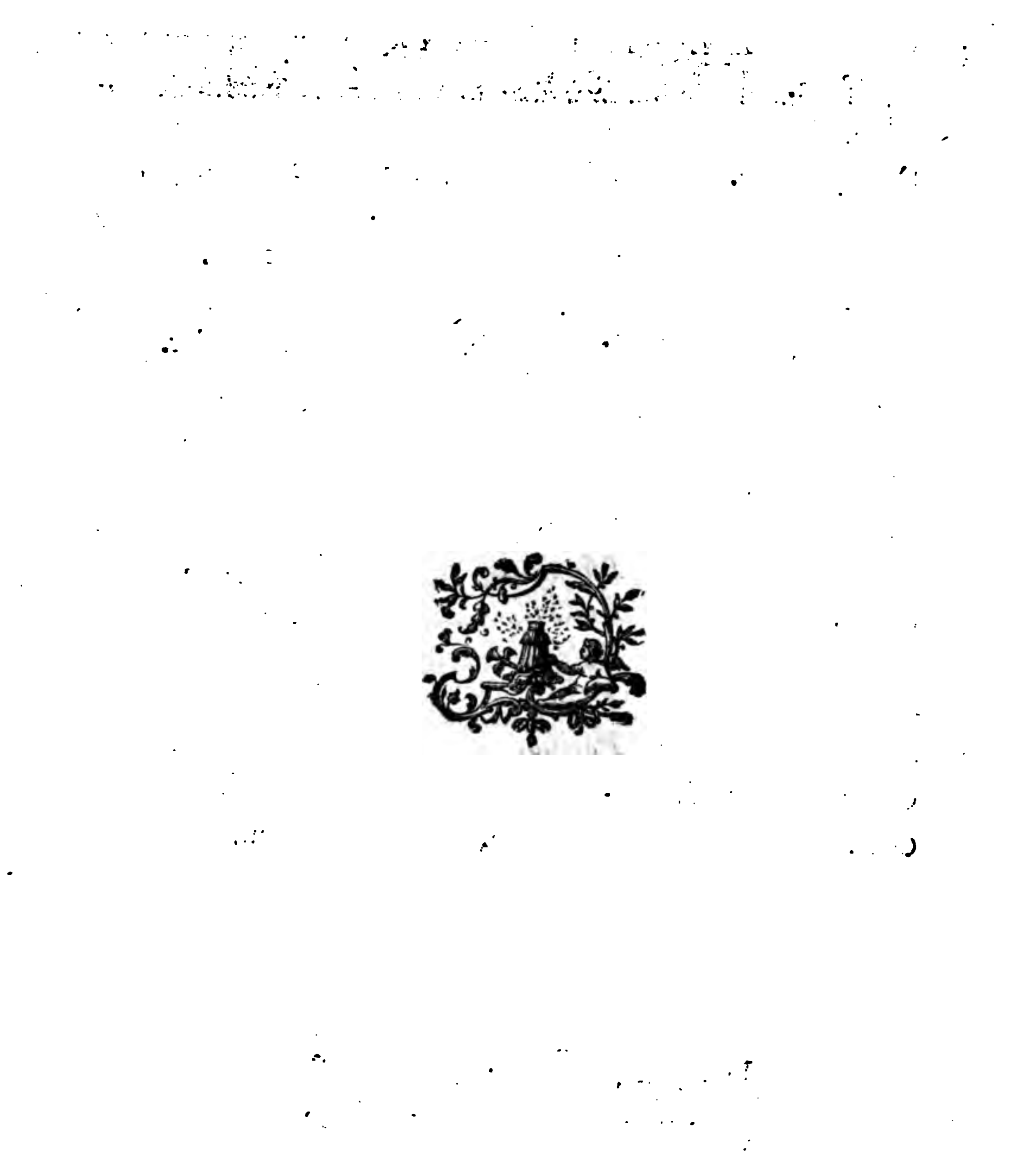
Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Phalerica.	*Phalerica.*	Phalorique.
Phasianus.	*Phasianus.*	Faisan.
Palumbes.	*Palumbes.*	Ramier (grand).
		Ramier (petit).
Ossifraga.	*Ossifraga.*	Orfraie.
Pediculi.	*Pediculi.*	Pous.
Ruticilla.	*Phœnicurgus.*	Rouget.
Phoxinus.	*Phoxinus.*	Phoxin.
Rubeta.	*Rubeta.*	Grenouille de haie.
Phuca.	*Fucilla.*	Phycis.
Phoix.	*Phoix.*	Phoix.
Phocæna, i. e. *Tirsio.*	*Phocæna.*	Phocene.
Vitulus marinus.	*Vitulus marinus.*	Phoque.
Pholis.	*Pholis.*	Pholis.
Fur.	*Fur.*	Abeille voleuse.
Chalcis.	*Chalcis.*	Chalcis.
Chalcis.	*Chalcis.*	Chalcis.
Chalcis, *Ærica.*	*Chalcis.*	Chalcis.
Chamæleo.	*Chamæleo.*	Chameleon.
Hiatula.	*Channa.*	Serran.
Rupex.	*Charadrius.*	Oiseau de roche.
Hirundo.	*Hirundo.*	Hirondelle.
Hirundo.	*Hirundo.*	Hirondelle de mer.
Labeo.	*Labeo.*	Grosses-levres.
Testudo.	*Testudo.*	Tortue.
Chamæ.	*Chamæ.*	Chames.
Anser.	*Anser.*	Oye.
Vulpanser.	*Vulpanser.*	Oye-Renard.
Luteus, & *Lutea.*	*Chloreus.*	Chloreus.
Luteola.	*Vireola*, *Chloris.*	Verdier.

Genre.	Aristote.	ancien Traducteur.
Oiseau.	Χλωρίων, ὁ.	*Khlorio.*
Quadrupede.	Χοιροπιθήκος, ὁ.	*Choriopithikus.*
Poisson.	Χρέμψ, ὁ.	*Kiremis.*
Poisson.	Χρομίς, ὁ.	*Chromis.*
Oiseau.	Χρυσομίτρις, ἡ.	*Krisometris.*
Poisson.	Χρύσοφρυς, ὁ.	*Aurata.*
Oiseau.	Ψάρος, ὁ.	*Sparus.*
Insecte.	Ψήν, ὁ.	*Judicium.*
Poisson.	Ψῆττα, ἡ.	*Pecten.*
Oiseau.	Ψιττάκη, ἡ.	*Itacus.*
Insecte.	Ψύλλον, τό.	*Psilla.*
Insecte.	Ψύλλη, ἡ.	*Pulex.*
Poisson.	Ψύλων, ὁ.	*Tylo.*
Insecte.	Ψύχη, ἡ.	*Psycha.*
Oiseau.	Ὠτίς, ἡ.	*Bistarda.*
Oiseau.	Ὠτός, ὁ.	*Otus.*



Gaza.	Scaliger.	*Traduction françoise.*
Vireo.	*Vireo, Virido.*	Chlorion.
Simia-porcaria.	*Simia quæ roſtrum præ ſe fert porcinum.*	Cochon-ſinge.
	Chremps.	Chremps.
Chromis.	*Chromis.*	Chromis.
Aurivittis.	*Rhyſometris.*	Bonnet d'or.
Aurata.	*Aurata.*	Dorade.
Sturnus.	*Sturnus.*	Etourneau.
Ficarius culex.	*Pſen.*	Pſen.
Paſſer.	*Paſſer.*	Plie.
Pſittaca.	*Pſittacus.*	Perroquet.
Pulex.	*Pulex.*	Pſylle.
Pulex.	*Pulex.*	Puce.
Pſyllo.	*Fullo.*	Pſylon.
Papilio.	*Papilio.*	Papillon.
Otis, i. e. *avis-tarda.*	*Otis.*	Outarde.
Otus.	*Nocturnus.*	Hibou.







NOTES

SUR L'HISTOIRE DES ANIMAUX

D'ARISTOTE.

ABEILLE (1).

« MONSIEUR de Réaumur dit que les Abeilles ſont au moins, parmi les » Inſectes, ce qu'ont été les Romains aux Peuples qui ont donné les plus » grands ſpectacles à l'Univers (2) ». On me permettra de m'arrêter à un Inſecte ſi célebre & ſi utile, un peu plus long-tems que je ne le ferai ſur d'autres Animaux.

Ariſtote établit un genre d'Inſectes qui, ſans avoir de nom commun, ont tous une conformité de figure capable d'indiquer l'unité de genre. Il compoſe ce genre de neuf eſpeces : l'Abeille, le Roi des Abeilles, le Bourdon qui vit parmi les Abeilles, la Guêpe annuelle, le Frêlon, le Grugeur, le grand Siren, le petit Siren & le Bombyle. *Hiſt. Liv. IX. ch. 40.* Le caractere commun à tous ces individus, eſt de conſtruire des gâteaux de cire (3). De ces neuf eſpeces, les individus des ſix premieres vivent en troupe; les individus des trois autres vivent ſolitaires. *Hiſt. Liv. IX. ch. 40.*

---

(1) Μέλιττα, *μέλισσα*. Le premier eſt la leçon d'Ariſtote. *Apis* en latin. En eſpagnol, *la Abeja*, Defunez, Liv. II. ch. 32. En anglois, *The common honey-Bee*, J. Ray, Hiſt. Inſect. pag. 440. On peut comparer, avec ce que dit Ariſtote, tout ce qu'on lit dans Pline ſur les Abeilles, Liv. II. depuis le ch. 5, juſqu'au ch. 20.

(2) Mém. pour l'Hiſt. des Inſect. Tom. V. pag. 210.

(3) Κηριοποιεῖν. Il ne faut pas prendre ici le mot de *cire* dans la ſignification ſtricte de cette cire que nous tirons des ruches ; ce mot a, dans le ſens d'Ariſtote, une ſignification plus étendue, comme on le peut voir par l'application qu'il en fait aux gâteaux des Guêpes, des Bombyles, &c.

Peut-être pourroit-on diminuer de deux le nombre de ces eſpeces, le Roi des Abeilles, ou plutôt la Reine, étant de l'eſpece même des Abeilles, ſauf la différence du ſexe, auſſi-bien que le Bourdon qui vit parmi les Abeilles, ou plutôt le faux-bourdon. Mais peut-être auſſi devroit-on remplacer ces deux eſpeces ſupprimées par deux autres. Ariſtote diſtingue pluſieurs eſpeces d'Abeilles, ſavoir, l'Abeille petite, ronde & de pluſieurs couleurs; une autre Abeille allongée & ſemblable au frêlon, & une troiſieme qu'il nomme *Abeille voleuſe. Hiſt. Liv. V. ch.* 22. Ce ſeroit donc toujours neuf eſpeces dans ce genre d'Inſectes.

Les Modernes ont fait un bien plus grand nombre de ſubdiviſions dans ce même genre (1); pluſieurs ne traitent des Abeilles & autres Animaux de même figure, que comme d'une ſubdiviſion des mouches à quatre aîles. L'Abeille eſt un des inſectes qui ſe trouvent le plus généralement répandus ſur la ſurface de la terre (2).

L'Abeille, animal très-induſtrieux, *Liv. IX. ch. 38.* (3), eſt un inſecte qui a plus de quatre jambes. *Hiſt. Liv. I. ch. 5.* Elle en a ſix (4), quatre aîles formées de membranes ſéches, *ibid.* & ſans étui, *Liv. IV. ch. 7.* un aiguillon qui eſt renfermé dans ſon corps, *ibid.*

Cette deſcription de la forme de l'Abeille paroît très-incomplette, lorſqu'on la compare à celle des Modernes. On peut la voir très-détaillée dans M. de Réaumur (5), un peu plus abrégée dans M. Bazin (6). L'enſemble de la figure de cet inſecte eſt aſſez connu. Bornons-nous à quelques remarques de détail. Il faut obſerver à ſa tête, les yeux à réſeau (7), placés ſur les côtés & à peu près ovales; deux antennes, une trompe, & deux dents attachées à deux machoires mobiles, placées de l'un & l'autre côté de la tête. La trompe de l'Abeille eſt renfermée dans deux étuis; elle eſt ſuſceptible d'être allongée & retirée, applatie ou relevée & arrondie. Elle ſe termine par un petit mammelon preſque cylindrique, au bout duquel eſt une eſpece de bouton dont le centre eſt percé, & dont la circonférence eſt environnée

(1) Voyez l'Hiſt. générale des Voyages.

(2) V. J. Ray, *Hiſt. Inſect. p. 240 & ſuiv.*

(3) Ariſtote donne ailleurs à l'Abeille quelque choſe de plus que de l'induſtrie; en lui comparant les Frêlons & les Guêpes, il dit que ces inſectes n'ont rien de divin comme l'Abeille : *οὐ γὰρ ἔχουσιν οὐδὲν θεῖον ὥσπερ τὸ γένος τὸ τῶν μελιττῶν. De generat. Lib. III. cap. 10.*

(4) Mém. pour l'Hiſt. des Inſect. Tom. V. p. 290. On y trouvera la deſcription très-détaillée de ces jambes.

(5) Mém. pour l'Hiſt. des Inſect. Tom. V. 6e. Mémoire en entier.

(6) Hiſt. des Abeilles, Tom. I. troiſieme entretien.

(7) Voyez ce que c'eſt que ces yeux, au mot *Inſectes.*

de

de poils. Je pense qu'Ariſtote a indiqué la trompe, en donnant à l'Abeille un organe ſemblable à la langue pour recueillir le ſuc des fleurs, *Liv. V. ch.* 22. quoique les Abeilles ayent auſſi une langue (1). Outre cette trompe, l'Abeille a une bouche très-grande par proportion au corps de l'inſecte ; elle eſt placée dans des chairs qui ſont au-deſſus de la trompe.

Après la tête on peut remarquer le col, charnu, flexible, très-court; le corcelet auquel les quatre aîles ſont attachées en deſſus & ſur les côtés, les ſix jambes deſſous. Le corcelet a quatre principaux ſtigmates (2).

Le corcelet eſt ſuivi du corps, qui n'y eſt attaché que par un filet très-court. Il eſt compoſé de ſix anneaux.

L'Abeille eſt très-velue dans pluſieurs de ſes parties.

La ſtructure de ſes jambes, & ſur-tout de celles de la derniere paire, eſt très-remarquable. C'eſt-là que la nature a placé la plupart des inſtrumens qui lui ſervent à ramaſſer, à porter, & à mettre en œuvre la cire qu'elle travaille.

L'aiguillon des Abeilles eſt une arme ordinairement terrible : quelquefois celui qui en eſt bleſſé en ſouffre peu de mal s'il eſt attentif à faire ſortir l'aiguillon. *Hiſt. Liv. IX. p. 613* (3). Il a ſuffi aux Abeilles pour faire périr de grands animaux, des chevaux même (4) : mais l'uſage de cette arme leur eſt mortel, par l'impoſſibilité où eſt l'Abeille de le darder ſans faire ſortir en même tems ſon inteſtin. *Hiſt. Liv. IX. ch. 40. pag. 613.* L'aiguillon de l'Abeille ne ſe reproduit point, & quand elle l'a perdu elle meurt. *Liv. III. ch. 12.*

La partie du corps de l'Abeille par laquelle ſon aiguillon ſe produit au dehors, eſt un peu au-deſſous de l'anus, il eſt renfermé dans une eſpece d'étui qui ſe ſépare en deux parties ; le dard lui-même eſt creux & renferme une liqueur très-limpide : c'eſt le poiſon deſtiné à être injecté. L'aiguillon examiné avec ſoin, paroît double & l'eſt effectivement (5). Les dépendances qui ſortent avec l'aiguillon & qui y reſtent attachées, ſont la veſſie à venin, un vaiſſeau aſſez long qui y conduit & beaucoup de parties muſculeuſes (6). Il eſt à penſer que c'eſt cette veſſie à venin qu'Ariſtote a priſe pour l'inteſtin de l'Abeille.

---

(1) Mém. pour l'Hiſt. des Inſect. p. 423.

(2) Voyez au mot *Inſecte*, ce qu'on entend par ces ſtigmates.

(3) Il paroît que le plus ou moins d'effet des piquures dépend beaucoup de la qualité de la chair des perſonnes qui ſont piquées. *Mém. pour l'Hiſt. des Inſ. p. 356.*

(4) M. de Réaumur confirme ce fait. *Mém. pour l'Hiſt. des Inſ. Tom. V. p. 363.*

(5) Mém. pour l'Hiſt. des Inſectes, Tom. V. p. 340.

(6) Ibid. p. 349 & 350.

Le courage des Abeilles répond à la force de l'arme dont elles femblent connoître qu'elles font pourvues. Ariftote décrit leurs combats. *Hift. Liv. IX. ch. 40. p. 613 & 615* (1).

On peut obferver encore au fujet de l'Abeille, qu'elle dort, *Hift. Liv. IV. ch. 10.* que quand elle eft éveillée elle bourdonne fouvent, & que ce bourdonnement eft produit par l'élévation & l'abaiffement fucceffifs de fes aîles. *Ibid. ch. 9* (2). Il y a un tems de l'année où elles font abfolument retirées & oifives, fans prendre même de nourriture : c'eft depuis le coucher des Pléïades jufqu'au Printems; *Liv. VIII. ch. 14.* c'eft-à-dire, depuis le 13 Novembre (3). Pline ne leur donne pas un tems de repos fi long (4), & fuivant les Modernes, il femble que le plus ou moins de durée de ce repos, de cet état d'inertie où les Abeilles ne confomment point & ne diffipent point, dépend beaucoup de la température de l'air (5). Ariftote ajoûte que le corps des Abeilles paroît diaphane alors, & qu'on ne leur voit rien dans l'eftomac. *Ibid.* Ariftote attribue auffi aux Abeilles la propriété que plufieurs animaux ont de fe dépouiller de leur peau. *Liv. VIII. ch. 17. p. 501.* Je ne vois pas que les Modernes en parlent ; peut-être Ariftote ne parle-t-il au refte que du dépouillement, qui arrive lorfque l'Abeille paffe de l'état de nymphe à celui de mouche.

Les Abeilles fentent le miel & paroiffent en reconnoître l'odeur de fort loin, *Hift. Liv. IV. ch. 8.* & *de fenfu, cap. 5.* Toute odeur forte leur déplaît, même celle des parfums, & elles piquent ceux qui en portent. *Hift. Liv. IX. ch. 40. p. 613.* Mais cette obfervation eft contredite par les Modernes (6). Par rapport au goût, l'Abeille ne s'approche de rien de fétide, elle ne touche qu'à ce qui eft doux & fucré. *Hift. Liv. IV. ch. 8.* Jamais elle ne fe pofe fur de la viande, & elle ne mange rien de cuit. *Liv. IX. ch. 40. p. 611.*

La génération des Abeilles a été long-temps un problême. Ariftote rap-

(1) Mém. pour l'Hift. des Infectes, Tom. V. p. 360. Hift. des Abeilles, Tom. I. p. 125.

(2) Hift. des Abeilles, Tom. II. p. 175.

(3) *V.* Pline, Liv. XI. ch. 16. n. 15.

(4) Apes a bruma ad Arcturi exortum diebus 60 fomno aluntur fine ullo cibo. Ab Arcturi exortu ad æquinoctium vernum tepidiore tractu jam vigilant. *Pline, ubi modò.* Le lever de l'Arcture arrive au 13 Février. *Hard. ad hunc loc.* Ailleurs (*eod. lib. cap. 6.*) Pline allonge le tems, non de l'état d'inertie, mais de la retraite des Abeilles. *Conduntur a Vergiliarum occafu, fed latent ultra exortum, adeo non ad veris initium, ut dixere.* Le lever des Pléïades tombe au 5 des ides de Mai. *Hard. ad hunc loc.*

(5) *V.* les Mém. pour l'Hift. des Infectes, Tom. V. p. 667. & l'Hift. des Abeilles, Tom. II. p. 294.

(6) Hift. des Abeilles, Tom. I. p. 14.

porte dans ſon Hiſtoire les différens ſentimens que l'on avoit de ſon tems ſur cette opération. Les uns penſoient que les Abeilles recueilloient, ſoit ſur la fleur du callyntre (1), ſoit ſur celle du calamus, ſoit ſur la fleur de l'olivier, la ſemence deſtinée à les reproduire; de ſeconds prétendoient que ce n'étoit que la ſemence des Bourdons qui étoit recueillie ſur ces fleurs, & que les Abeilles étoient produites par les Rois de la ruche, que d'autres par cette raiſon nommoient les meres. Des derniers enfin diſoient que toutes les Abeilles étoient des femelles qui s'accouploient avec les Bourdons qui étoient leurs mâles. *Hiſt. Liv. V. ch. 21.*

Dans ſon traité de la génération, Ariſtote examine ces différens ſyſtêmes avec plus de détail, & il les combat. Si ce qui reproduit l'Abeille étoit apporté de dehors dans la ruche, pourquoi ne naîtroient-elles jamais hors de la ruche? Suppoſer les Abeilles des femelles, & les Bourdons des mâles, cela n'eſt pas poſſible, parce qu'on ne voit point ailleurs que les femelles naiſſent ſeules armées, ce qui arriveroit ici, puiſque les Bourdons n'ont pas d'aiguillon, tandis que les Abeilles en ont. La ſuppoſition contraire n'eſt pas plus admiſſible: les Abeilles élevent leurs petits, ce qui n'eſt pas la fonction des mâles. Imaginer que parmi les Abeilles il y en a de mâles & de femelles, c'eſt encore contredire les loix générales de la nature qui, dans tous les autres genres d'animaux, diſtingue le mâle de la femelle. D'ailleurs elles produiroient ſeules; or on aſſure qu'elles ne font rien ſi elles n'ont point de Rois. Enfin jamais on n'a vu d'accouplement ni d'une Abeille avec une Abeille, ni d'une Abeille avec un Bourdon.

Preſſé de toutes parts par des contradictions avec les loix générales, & trompé d'ailleurs par cette obſervation fauſſe, qu'il ſe formoit des Bourdons dans une ruche ſans qu'il y eût de Roi, Ariſtote s'eſt déterminé à penſer que le Roi des Abeilles, & les Abeilles elles-mêmes étoient des êtres hermaphrodites qui produiſoient ſans accouplement, ſavoir les Rois les Abeilles, & les Abeilles les Bourdons. Il tâche d'appuyer ce ſyſtême de toutes les probabilités poſſibles; mais il finit par avouer qu'on n'avoit pas de ſon tems des obſervations ſuffiſantes ſur cette queſtion, & que les faits qu'on pourra, diſoit-il, découvrir, doivent l'emporter ſur ſes raiſonnemens. *De la génér. Liv. III. ch. 10.*

Il faut ajoûter à ces erreurs anciennes, celle qui faiſoit naître les Abeilles

---

(1) Voyez la variante.

de la putréfaction du cadavre d'un bœuf (1) ; on feroit tenté de pardonner à celle-ci en confidération du bel épifode d'Ariftée dans le quatrieme livre des Géorgiques.

Aujourd'hui la génération des Abeilles n'eft plus un myftere. Toutes les Abeilles ouvrieres, qui font le plus grand nombre des individus dont la réunion forme un effaim, font des êtres neutres qui ne fe reproduifent point. Les mâles de l'effaim font les Bourdons (2). Il n'y a dans tout l'effaim qu'une femelle unique, c'eft la Reine. Elle eft fécondée par les mâles, vraifemblablement par la voie ordinaire de l'accouplement : on n'a pas été témoin du fait de l'accouplement, mais on en a vu tous les préparatifs, & on s'eft affuré que les Bourdons, & la Reine, ou mere Abeille, avoient les parties néceffaires pour cette fonction (3).

La mere Abeille ayant été fécondée, pond un œuf dans chacune des cellules de cire que les Abeilles ouvrieres ont conftruites à cet effet. Ariftote a obfervé que la femence qui fert à reproduire les Abeilles & les Bourdons, étoit blanche. *Hift. Liv. V. ch.* 22. Sa vraie couleur eft un blanc un peu bleuâtre. Il a ajoûté que la femence qui fert à reproduire les Rois (les meres) étoit rouffâtre. Cette obfervation n'a pas été confirmée. Il eft faux que, comme il le dit encore, les Rois ne paffent point par l'état de ver. Il remarque avec plus de raifon, *Liv. IX. ch. 40. p. 607.* que les cellules deftinées à la reproduction des faux-bourdons, font plus grandes. Il en eft de même de celles où les œufs qui doivent reproduire les meres, font dépofés. Ariftote femble les indiquer au contraire comme plus petites, *pag. 603.*

Ariftote prétend encore que les Abeilles couvent comme les oifeaux. *Hift. Liv. V. c.* 22. Mais cette obfervation n'eft pas exacte (4).

Au bout de deux ou trois jours, il fort de l'œuf un ver dont Ariftote décrit exactement la fituation, lorfqu'il dit qu'il eft couché d'abord en travers de l'alvéole, & qu'enfuite il fe releve de lui-même & prend de la nourriture.

---

(1) Elien, *De nat. Anim. Lib. II. cap.* 57. Pline, Liv. XI. ch. 20. Il eft furprenant que dans le fiécle dernier encore, Jonfton ait dit, en parlant des Abeilles, ex alterius corporis corruptione oriri nullum dubium. Ex tauro, bove, vacca, vituloque putrefactis produci certum. *De Infectis, Lib. I. p.* 2.

(2) J'emploie le mot de Bourdon pour défigner l'individu que M. de Réaumur appelle faux-bourdon, parce qu'il ne paroît point qu'Ariftote ait décrit d'autre Bourdon, au moins fous le nom de Bourdon. Voyez ce mot.

(3) Mém. pour l'Hift. des Infectes. Tom. V. 9e. Mém. Hiftoire des Abeilles, Tom. I. 5e. entret.

(4) Mém. pour l'Hift. des Inf. Tom. V. p. 572.

Hiſt. Liv. V. c. 22. Cette nourriture eſt du miel que les Abeilles portent dans la cellule où eſt le ver, *ibid.* ou plutôt une eſpece de gelée & de bouillie que les Abeilles ouvrieres vont y dépoſer pluſieurs fois le jour (1). Le ver de l'Abeille paroît exiſter dans l'état de ver environ ſix jours (2). Les Abeilles connoiſſent que bientôt il n'aura plus beſoin de nouvelle nourriture ; après en avoir dépoſé une certaine quantité auprès de lui, elles ferment ſa cellule avec de la cire. *Hiſt. Liv. IX. ch. 40. p. 611.* Il y file de la ſoie dont il la tapiſſe ; ſe met en état de nymphe, reſte en cet état environ quinze jours (3), ſans prendre de nourriture, & ſans rendre d'excrémens. *Hiſt. Liv. V. c. 19. p. 289.* Les pieds & les aîles de l'embryon de l'Abeille, dit Ariſtote, ſe forment pendant qu'il eſt enfermé ; lorſqu'il a acquis ſa perfection, il rompt la membrane qui l'enfermoit, & ſort. *Liv. V. c. 22. & Liv. IX. ch. 40. p. 611.* La petite Abeille travaille toute jeune, trois jours après avoir quitté ſa dépouille. *Liv. IX. ib.* peut-être même avant ces trois jours (4). Ariſtote prétend que ſi l'on ôte la tête à un embryon d'Abeille avant qu'il ait acquis des aîles, les Abeilles mangent le reſte du corps. *Hiſt. Liv. V. ch. 21.* Quoique Pline répete cette obſervation, & même en des termes plus forts, elle ne ſemble pas plus vraie (5).

L'Abeille eſt du nombre des animaux qui vivent en ſociété, c'eſt-à-dire, qui ſe réuniſſent pour un travail commun, & qui ont un chef à leur tête. *Hiſt. Liv. I. ch. 1. p. 9 & 10.* L'objet principal de leur travail eſt le miel qui eſt leur nourriture & dont elles font des amas. Elles ſe nourriſſent cependant auſſi d'une autre matiere, que quelques perſonnes appellent le *cérinthe* (6), qui eſt d'une qualité inférieure au miel & d'une douceur approchante de celle de la figue. *Hiſt. Liv. IX. ch. 40. p. 603.* Dans un autre lieu Ariſtote appelle cette matiere *ſandaraque* (7), & il lui donne une dureté approchante de celle de la cire. *Ibid. p. 613.* Dans deux autres endroits encore, Ariſtote donne un troiſieme nom à cette matiere, il l'appelle *érithaque* (8). *Hiſt. Liv. V. c. 22. & Liv. IX. p. 617.* M. de Réaumur penſe

(1) Mém. pour l'Hiſt. des Inſectes, Tom. V. Mém. 11. La deſcription du ver de l'Abeille y eſt très-étendue, p. 578 & ſuiv. Hiſt. des Abeilles, Tom. I. entret. 7.

(2) Ibid.

(3) Hiſt. des Abeilles, p. 288.

(4) Mém. pour l'Hiſt. des Inſectes, Tom. V. p. 601.

(5) Si quis capita demat, priuſquàm pennas habeant, pro gratiſſimo ſunt pabulo matribus. *Lib. XI. cap. 16.*

(6) *κήρινθος.*

(7) *σανδαράκη.*

(8) *ἐριθάκη.* L'identité de la même matiere, déſignée ſous trois noms différens, me paroît établie par ce paſſage de Pline :

que ce n'eſt que de la cire brute, & il regarde comme prouvé que les Abeilles en mangent (1).

Ariſtote eſt entré dans de très-grands détails ſur le travail des Abeilles. Les Arabes prétendent qu'il avoit fait faire une ruche de verre, mais que les mouches ne voulurent point y travailler, qu'il n'en eût enduit l'intérieur de boue (2). M. de Réaumur a été plus heureux (3), il nous a découvert preſque tout le ſecret du travail des Abeilles. Quelque moyen qu'Ariſtote ait employé, il eſt étonnant qu'il ait pu acquérir toutes les obſervations qu'il nous a tranſmiſes; mais avant de les rappeller, il faut indiquer quels ſont les différens individus qu'on peut trouver dans une ruche.

J'ai déja nommé la reine des Abeilles, à laquelle les Anciens donnoient le nom de Roi, le Bourdon, & l'Abeille ouvriere.

Ariſtote diſtingue deux ſortes de Rois, l'un roux, qui eſt le meilleur, l'autre noir & chargé de pluſieurs couleurs. *Liv. IX. p. 607.* M. de Réaumur reconnoît également que la couleur de toutes les meres n'eſt pas la même (4). Les Rois (Reines) ſont deux fois gros comme l'Abeille ouvriere, & ont la partie du corps inférieure à l'inciſion, c'eſt-à-dire, le corps proprement dit, très-allongée. *Ibid. & Liv. V. ch. 21.* M. de Réaumur avertit qu'elles ſont remarquables ſur-tout par la longueur de leurs corps & par le peu de longueur de leurs aîles (5). Ariſtote ajoûte que le Roi ne ſort point de la ruche, *ibid. p. 605.* Nos Modernes obſervent qu'il eſt fort rare de voir la Reine, & qu'elle ſe tient conſtamment dans la ruche. On s'accorde aſſez auſſi ſur les eſpeces de complaiſances que les Abeilles ouvrieres ont pour elle. Suivant Ariſtote encore, les Rois ne s'irritent point & ne piquent point, *p. 613.* quoiqu'ils aient un aiguillon, *Liv. V. p. 297* (6).

Dans chaque ruche il y a pluſieurs Rois : ſi cependant il y en a un trop

---

convehitur erithace quam aliqui Sandaracham, alii cerinthum vocant. Hic erit apium, dum operantur, cibus. Lib. XI. cap. 7. D'ailleurs Ariſtote dit du *Cérinthe*, comme de *l'érithaque*, que les Abeilles le portent avec leurs cuiſſes ainſi que la cire.

(1) Mém. pour l'Hiſt. des Inſectes, Tom. V. p. 416 & 422.

(2) Bochart, Hieroz. part. 2. Liv. IV. cap. 11.

(3) Mém. pour l'Hiſt. des Inſectes, Tom. V. Mém. 5. Pline parle d'un Romain qui avoit imaginé des ruches de corne : *Spectatum hoc*, dit-il, en parlant d'une obſervation ſur les Abeilles, *Romæ Conſularis cujuſdam ſuburbano, alveis cornu laternæ tranſlucido factis. Lib. XI. c. 16.*

(4) Mém. pour l'Hiſt. des Inſ. p. 375.

(5) *Pennæ breviores.* Pline, Liv. XI. ch. 16.

(6) Mém. pour l'Hiſt. des Inſectes, Tom. 5. p. 367.

grand nombre, la division s'y met. *Hist. Liv. V. ch.* 22. Cette observation n'est exacte qu'en partie. M. de Réaumur convient qu'il y a des tems où la ruche a plusieurs Reines, puisqu'il se contente de dire *qu'il y a des tems* où les Abeilles ne souffrent pas plusieurs femelles (1). Mais il ne détermine pas ces temps d'une maniere précise.

La seconde espece d'individus qu'on trouve dans un essaim, sont les Bourdons. Nous avons déja dit que ce sont les mâles de la troupe. Le Bourdon est plus gros que l'Abeille ouvriere, n'a point d'aiguillon (2), & est paresseux. *Hist. Liv. V. ch. 21, 22. & Liv IX. p. 607.* Quelques personnes prétendoient, au rapport d'Aristote, que les Bourdons faisoient aussi des cellules, mais point de miel. La plupart du tems ils demeurent enfermés dans la ruche, & s'ils sortent, ce n'est que comme pour s'exercer. *Liv. IX. p. 605.* Aristote observe encore que les Abeilles ouvrieres détruisent quelquefois les gâteaux où doivent naître les Bourdons, & qu'elles les tuent; *ibid. p. 609.* ceci arrive, dit-il, lorsque les Abeilles prévoient qu'il y aura disette de miel. Il auroit été plus exact de dire qu'elles tuent les mâles, quand ils ne sont plus nécessaires aux femelles nouvellement nées dans la ruche; quelquefois en Juin, quelquefois en Juillet, quelquefois en Août (3). Les Bourdons sont utiles dans une ruche quand ils y sont en petit nombre; ils rendent les Abeilles plus ardentes à l'ouvrage. *Liv. IX. p. 619.*

Aristote rapporte que quelques personnes, pour détruire les Bourdons & empêcher leur entrée dans la ruche, en disposoient le bas de maniere que les Abeilles seules pouvoient passer. *Liv. V. ch.* 22. M. de Réaumur donne le détail d'une invention pareille renouvellée de son tems (4).

Une observation singuliere d'Aristote sur les Bourdons, c'est que si on ôte les aîles à un Bourdon, & qu'on le jette en cet état dans la ruche, les Abeilles mangent les aîles des autres Bourdons. *Liv. V. ch.* 22. Pline présente cette observation un peu différemment : il dit que c'est le Bourdon lui-même qu'on a privé de ses aîles qui mange celles des autres Bourdons (5):

---

(1) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 632.

(2) M. de Réaumur l'atteste de même, *ubi modò* p. 368.

(3) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 510 & 511.

(4) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 566.

(5) *Fucus, ademptis alis, in alveum rejectus, ipse cæteris adimit. Lib. XI, cap.* 11. *n.* 11. Le P. Hardouin prétend que le passage d'Aristote n'a pas d'autre sens que celui-ci : *voici sa note.* Ex Pliniana oratione lucem accipit Aristotelica, Lib. V. cap. 19. (juxta divis. Scal.) *ἢ κηφῆνος τὸ πτερὸν κ. τ. λ.* Si fucum ademptis

De quelque maniere qu'on l'énonce, l'obſervation ſemble peu vraiſemblable, & les Modernes ne la confirment point.

La troiſieme eſpece d'individus qu'on trouve dans les eſſaims, eſt l'Abeille ouvriere qui n'a point de ſexe. Ariſtote remarque des différences entre les individus de cette eſpece. Il y a, dit-il, trois ſortes d'Abeilles. La meilleure eſt petite, ronde, & de pluſieurs couleurs ; la ſeconde eſt allongée & ſemblable au frêlon ; la troiſieme eſt le *voleur*, que j'ai traduit auſſi quelquefois *Abeille voleuſe. Liv. V. ch. 22. & Liv. IX. p. 607.* Ces Abeilles longues font des gâteaux inégaux, ſemblables à ceux des frêlons; ce ſont d'elles que viennent les Rois de la mauvaiſe eſpece, beaucoup de Bourdons & les voleurs ; elles font peu ou point de miel. Les Abeilles de la petite eſpece leur font une guerre cruelle, & la ruche réuſſit au-delà de l'ordinaire, ſi les petites Abeilles remportent la victoire. *Liv. IX. p. 607 & 609.*

Les Abeilles voleuſes ne font que détruire l'ouvrage des autres, elles gâtent juſqu'aux gâteaux qu'on leur abandonne, & tâchent d'entrer dans les autres ; mais ſi les petites Abeilles les attrapent, elles les font mourir : leur perte eſt aſſurée, parce que l'Abeille voleuſe ſe remplit alors tellement qu'il lui eſt impoſſible de s'envoler. *Liv. IX. p. 609 & 611.* Pline parle auſſi de ces Abeilles voleuſes, qui peut-être ne ſont que les mêmes que les Bourdons (1).

Elien introduit dans les eſſaims une autre eſpece de mouche encore, qu'il appelle *Abeilles fainéantes* (2), parce qu'elles ne font point de miel. Cependant, dit-il, elles ne ſont ni dangereuſes, ni inutiles dans la ruche. Elles ne ſont pas dangereuſes, parce qu'elles prennent leur nourriture ſur les fleurs & non dans les cellules. Elles ne ſont pas inutiles, parce qu'elles ſervent à apporter de l'eau, à faire la garde, à emporter les morts.

Paſſons au travail des Abeilles. Lorſqu'on leur donne une ruche vuide, leur premier ſoin eſt de l'enduire de ce qu'on appelle la *conyſis* (3), qu'elles

---

alis emiſeris, aliorum ille erodet alas. Nam τὸ αὐταὶ non ad apes, ut videri cuipiam poſſet, ſed ad fucum ipſum pertinet, etſi mutato, ut ſit interdum, numero. *notæ & emend. ad Lib. XI. n. 113.* Pour admettre cette interprétation, il faudroit d'abord lire αὐταί dans le texte d'Ariſtote, au lieu de αὐτά, & admettre enſuite non-ſeulement un changement de nombre, mais auſſi un changement de genre.

(1) Voyez Conſtantin dans ſon dictionnaire au mot φώρ, & le nouveau Traducteur de Pline, Liv. XI. c. 17. n. 22. où il cite Varron. Voyez auſſi Jonſton, *de Inſectis, Lib. I. cap. 2.*

(2) De natura Animal. *Liv. I. ch. 10.*

(3) κώνυσις.

forment des larmes de différentes fleurs, & de plusieurs arbres, tels que le saule, l'orme & autres qui abondent en resine. Elles s'en servent même pour rétrécir l'entrée de leur ruche si elle est trop large. Le bord de cette entrée est couvert de la *mytis* (1), qui est comme le sédiment de la cire, assez noir & ayant une odeur forte. La matiere dont la ruche est enduite immédiatement après, s'appelle *poix-cire*. (2) *Hist. Liv. IX. p. 603. & 605.* Ailleurs Aristote parle de ce qu'il appelle *Kerosis* (3) que j'ai traduit la *propolis*, & qu'il dit que les Abeilles forment des pleurs des arbres. *Liv. V. ch. 22.*

Voilà donc quatre noms distincts pour désigner les enduits dont les Abeilles couvrent l'intérieur de leur ruche. Pline ne parle que de trois matieres différentes, la *commosis*, la *poix-cire*, & la *propolis* (4). Les Modernes réduisent toutes ces matieres à une seule, à laquelle ils donnent le nom de *propolis*; ils prétendent que les autres dénominations ne désignent que de la propolis plus ou moins pure, plus ou moins mêlée avec de la cire; & ils observent qu'au reste la propolis differe extrêmement de la cire (5).

Les Abeilles fabriquent ensuite les cellules destinées à recevoir le couvain, & celles qui sont destinées à recevoir le miel. Les unes & les autres forment une double ouverture appliquée contre un même fonds, ainsi que dans une coupe double (6), *Hist. Liv. IX. ch. 40. p. 604.* La réunion des cellules forme ce qu'on appelle un *gâteau*, ou rayon. Les Abeilles commencent la chaîne de leurs cellules en haut, sous la couverture de la ruche, & la continuent jusques sur le sol de la ruche. Elles font plusieurs rangées de gâteaux. *Liv. IX. p. 603.* Aristote n'a pas parlé de la figure des cellules : elles sont à six pans, & construites de la maniere la plus propre à ménager en même temps l'espace & la matiere. Le fonds en est pyramidal (7).

---

(1) μιτύς.

(2) πισσόκηρος.

(3) κήρωσις.

(4) Prima fundamenta commosin vocant periti, secunda pissoceron, tertia propolin, inter coria (alvei) cerasque, magni ad medicamina usûs. Commosis crusta est prima, saporis amari. Pissoceros super eam venit, picantium modo, ceu dilutior cera. E vitium populorumque mitiore gummi propolis, crassitioris jam materiæ additis floribus, nondum tamen cera. *Lib. XI. c. 7.* Peut-être cependant Pline ad mettoit-il une quatrieme matiere, il avoit dit *au chapitre précédent*, Melliginem faciunt è lacrymis arborum quæ glutinum pariunt, salicis, ulmi, arundinis succo, gummi, resina; peut-être aussi *melligo* étoit-il un nom générique sous lequel il comprenoit les trois autres matieres.

(5) Mém. pour l'Hist. des Insectes; Tom. V. p. 437.

(6) Il est parlé de ces coupes dans Homere : (*Iliad.* Liv IX. v. 652.) elles se joignoient par un même fonds.

(7) Voyez sur la régularité de ces cellules, & sur tout ce qui est à admirer dans leur disposition, Pappus, cité par Ray,

La matiere des gâteaux, est la cire. Les Abeilles la recueillent sur les fleurs, & la portent avec leurs cuisses. *Liv. V. ch.* 22. Elles font cette récolte en grimpant le long des plantes, qu'elles grattent avec vivacité ; elles prennent la cire d'abord avec leurs pattes de devant, qu'elles secouent ensuite sur celles du milieu, puis celles-ci sur celles de derriere. Dans chaque voyage, l'Abeille ne va que sur une seule espece de fleurs ; à son arrivée dans la ruche, trois ou quatre autres Abeilles s'emploient à la décharger. On les a vu recueillir la cire sur les feuilles de l'olivier. Elles travaillent à la cire lorsque les arbres sont en fleur ; les plantes sur lesquelles elles la récoltent, sont l'atractyllis (1), le mélilot (2), l'asphodele (3), le myrthe (4), le phleos (5), l'agnus (6) & le sparte (7). *Hist. Liv. IX. p. 605 & 617.*

M. de Réaumur assure, que la matiere propre à devenir de la cire, n'est jamais fournie aux Abeilles par les feuilles, soit des arbres, soit des plantes, mais uniquement par les fleurs qui ont des étamines (8). L'Abeille entre dans ces fleurs, y recueille la poussiere, & en charge ses jambes ; de sorte que celles qui ont leur charge entiere, reviennent avec deux petites pelotes sur les deux dernieres jambes. Arrivée dans la ruche, ses compagnes l'aident

---

Hist. insect. p. 240. Les Mémoires de M. de Réaumur, 8e. mém. l'Hist. des Abeilles, Tom. II. 12e. entret. la Contempl. de la nature par Bonnet, part. XI. ch. 24.

(1) Pline décrit deux espéces d'Atractylis : on ne peut trop assurer positivement quelles sont les plantes dont il a voulu parler. Voyez les notes alph. insérées dans le Tom. IX. de la trad. de M. de Sivri. M. de Bomare fait d'une des espéces de l'atractylis, le chardon bénit. *Table à la fin du dict. d'Hist. nat.*

(2) Mélilot ou Mirlirot, plante dont on distingue un grand nombre d'espéces. La plus commune vient en abondance dans les prés, les haies, les buissons. Sa fleur est petite, légumineuse, disposée en épis longs, jaunâtres, & d'une odeur assez agréable. V. le dict. d'Hist. naturelle.

(3) L'Asphodele est une plante qui pousse de racine des feuilles plus étroites que celles du porreau, auxquelles elles ressemblent d'ailleurs. Sa tige de hauteur de trois pieds, porte plusieurs fleurs en forme de lys, jaunes ou blanches, découpées de rouge. V. Bomare sur ce mot. On en distingue de plusieurs especes. V. Clusius, *de plantis* Liv. IX. ch. 39 & p. 258. *in appendice.*

(4) Arbuste dont on peut voir les différentes especes dans Clusius, *de plantis*, *Liv. I. ch. 43.*

(5) Peut-être cette espece de *gramen*, que les Modernes appellent *phleum. Linnæus Fl. Suec. 50 & 51.*

(6) ἄγνος. Arbrisseau qui jette plusieurs branches pliantes, à l'extrémité desquelles sont des fleurs purpurines, odorantes & en épi.

(7) Au rapport de Pline, quelques personnes avoient exclu mal-à-propos la fleur du sparte, du nombre de celles sur lesquelles les Abeilles font leur récolte : *Falsò excipitur spartum, quippe cùm in Hispania multa in spartariis mella herbam eam sapiant.* Lib. I. cap. 8. Il faut distinguer trois espéces de sparte ; Clusius, *de plantis*, *Lib. I. cap. 72.* Les spartes sont du genre des genets.

(8) Mém. pour l'Histoire des Insectes, p. 293.

à se décharger, après quoi elle travaille à réduire en cire la matiere qu'elle a apportée (1).

L'Abeille prépare la cire avec les fleurs, mais elle ne compose point le miel, elle ne fait que le recueillir sur les fleurs, où le miel tombe de l'air, principalement dans le tems du lever des constellations, ou plutôt de la canicule; car c'est vraisemblablement de cette constellation en particulier, qu'Aristote a entendu parler (2), & lorsque l'arc-en-ciel paroît. Il n'y a jamais de miel nouveau avant le lever des Pléiades. L'Abeille fait sa récolte sur les fleurs qui sont en calice, & en général sur toutes celles qui ont un suc doux. Elle ne fait aucun tort au fruit. Elle jette le miel par sa bouche dans les cellules. *Hist. Liv. V. ch.* 22. Elle va aussi butiner sur le thym, & elle préfére le blanc au rouge (3). Il y a deux saisons plus propres que les autres, à la formation du miel : le printems & l'automne. Les Abeilles boivent avant de se décharger de leur miel, de l'eau courante, préférablement à toute autre (4). Il faut enfin qu'elles se tiennent sur leurs gâteaux, pour cuire en quelque sorte le miel. *Hist. Liv. IX. ch.* 40.

Les Anciens ont eu généralement l'idée, que le miel tomboit du ciel tout formé, & que les Abeilles n'avoient qu'à le recueillir (5). Mais l'idée de Pline est originale, lorsqu'il donne le miel pour la salive des astres (6). Depuis on a découvert dans les fleurs, des glandes, qui sont des réservoirs d'une liqueur douce & sucrée. On appelle ces réservoirs *nectaria.* C'est-là que les Abeilles vont puiser le miel; elles font passer cette liqueur dans leur corps, d'où elles la rejettent dans les cellules (7).

Le miel est d'abord liquide. Il prend de la consistence en se mûrissant, pour ainsi-dire; il faut vingt jours pour qu'il ait sa perfection. Son plus ou

(1) Voyez tous ces détails dans les mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 303 & 403.

(2) V. *les Variantes sur cet endroit.* p. 698.

(3) Lorsque nous parlons ici de thym, il ne faut pas entendre la plante que nous cultivons dans nos jardins sous ce nom, & qui n'est qu'une espece de serpolet. Le thym, qui couvre presque toutes les montagnes de Grece, est une autre herbe à fleurs tantôt blanches, tantôt bleues, tantôt rouges, tantôt mêlées. On peut en voir la description dans le voyage de Belon en Grece &c. Liv. I. ch. 2.

(4) L'eau courante leur est au moins très-indifférente, au rapport de M. de Réaumur, *Mém. pour l'Hist. des Insectes. Tom. V. p.* 697.

(5) Aërii mellis cœlestia dona. *Virgile.* *ἀερόμελι*, dans Athénée, Liv. XI. p. 500. *V.* les Questions proposées par M. Michaëlis, qu. 27.

(6) Venit mel ex aëre.... sive ille est cœli sudor, sive quædam siderum saliva, sive purgantis se aëris succus; utinamque esset & purus ac liquidus, & suæ naturæ qualis defluit primo! *Lib. XI. cap.* 12.

(7) Mém. pour l'Hist. des Insectes, p. 303 & 444. Hist. des Abeilles, Tom. II, 13ᵉ. entret.

moins de mérite se reconnoît au goût. *Hist. Liv. V. c. 22.* Le miel du printemps est meilleur en général que celui de l'automne ; le plus excellent est celui que les Abeilles déposent dans des cellules neuves, & qu'elles recueillent sur les fleurs nouvelles. Le bon miel, est le miel de couleur d'or (1). On préfere le blanc pour les yeux & pour les ulcères. *Hist. Liv. IX. ch. 40.*

Les Anciens se servoient beaucoup de miel. Ils l'employoient dans leurs repas, & dans la médecine (2). Ils devoient être fort délicats sur son choix. Nos Modernes estiment plus le miel blanc que tout autre, mais ils s'accordent avec les Anciens, à préférer le miel nouveau, & celui du printems (3).

Le produit d'une ruche en miel, est, suivant Aristote, depuis une mesure, jusqu'à trois mesures (4). Son produit commun parmi nous, peut être évalué à vingt livres de miel, & deux livres de cire (5). M. de Bomare assure que, dans le Gatinois, on retire d'un bon panier jusqu'à 70 livres de miel, & plus de deux livres un quart de cire (6). Il y a long-tems que l'usage d'employer la fumée, pour faire retirer les Abeilles dans le haut de la ruche, afin de la tailler sans crainte d'en être piqué, est connu. Il paroît qu'on le pratiquoit du tems d'Aristote (7). *Hist. Liv. IX. p. 603.* Le temps de faire cette récolte en Grèce, étoit lorsque les figues sauvages commençoient à mûrir (8). *Hist. Liv. V. p. 299.* Dans nos contrées, on les taille depuis Mars, jusqu'en Octobre (9). Lorsqu'on taille les ruches, il faut avoir attention d'y

---

(1) Mel maximè laudabile est omne rutilum. In æstimatu est coloris aurei, saporis gratissimi. *Pline, Lib. XI. c. 15.*

(2) Voyez dans Jonston, *de insectis, Lib. I. pag. 10. & seq.* d'assez longs détails sur l'usage que les Anciens faisoient du miel.

(3) Hist. des Abeilles, Tom. 2. p. 128 & suiv. Valmont de Bomare, au mot Abeille, p. 44.

(4) *χόα.* On croit que cette mesure étoit la même que le conge des Romains & on l'évalue à environ cent douze onces d'eau.

(5) Mém. pour l'Hist. des insectes, Tom. 5. p. 726.

(6) Au mot Abeilles, p. 42.

(7) Enfin veux-tu ravir leur nectar écumant ?
Devant leurs magasins porte un tison fumant,
Et qu'une onde échauffée, en roulant dans ta bouche,
Pleuve pour l'écarter sur l'insecte farouche.
L'Abbé Delisle, trad. des Géorg.

(8) Huic vindemiæ Attici signum dedere initium caprifici. *Pline, Lib. XI. cap. 15.* L'une & l'autre phrase rend le même sens ; car c'étoit lorsque les figues sauvages commençoient à mûrir qu'on s'en servoit pour faire mûrir les figues cultivées. Voyez ce que je dirai de cette opération au mot *Psen.* Il me suffit de remarquer ici que l'époque, donnée par Aristote & par Pline, tombe au mois de Juin vers le solstice. *Tempus illud quo caprificatio fieri incipit ; hoc est, mense Junio circa solstitia, ut scribit Palladius in Junio, tit. 5.* Hard. in Plin.

(9) Mém. pour l'Hist. des insectes, Tom. V. p. 716.

laiſſer du miel, pas trop, pour que les Abeilles ne deviennent pas pareſſeuſes; aſſez pour qu'elles ne ſe découragent pas, & ne meurent pas de faim. *Hiſt. Liv. IX. .p. 613 & 619.*

L'odre qui s'obſerve pour le travail dans une ruche, feroit croire qu'il y eſt diſtribué par une intelligence ſupérieure. Il faut qu'il y ait un Roi (Reine) dans la ruche, autrement elle périt. *Liv. V. ch.* 22. Si l'eſſaim ſubſiſte quelque tems après la perte du Roi, il ne fait plus de miel, & ne tarde pas à ſe détruire. *Liv. IX. p. 605.* Dans une ruche, chaque Abeille a ſon ouvrage marqué. Les unes recueillent le ſuc des fleurs, d'autres apportent de l'eau, &c. *p. 611.* Le matin elles gardent le ſilence, juſqu'à ce que l'une d'elles les éveille par deux ou trois bourdonnemens. Le ſoir, elles font en rentrant un bourdonnement qui diminue peu-à-peu; l'une d'elles vole autour de la ruche en bourdonnant, comme pour donner le ſignal du repos (1); alors toutes ſe taiſent, *p. 617 & 619.*

S'il y a du mauvais tems à craindre, les Abeilles ne s'écartent point de la ruche. Quelquefois elles ſe dégoûtent d'une ruche. Pour les fixer, on ſouffle ſur l'eſſaim du vin ſucré. Il eſt à propos auſſi de planter aux environs des ruches, des poiriers, des feves, de la luzerne (2), de l'herbe de Syrie, de l'arbeille (3), du myrthe, des pavots, du ſerpolet (4), des amandiers. *Hiſt. Liv. IX. p. 619.* On les réunit auſſi en faiſant du bruit, & de-là quelques perſonnes concluoient que le bruit leur faiſoit plaiſir; mais Ariſtote a la prudence d'obſerver, qu'on ne ſait ſi c'eſt le plaiſir ou la peur qui les porte à ſe réunir au bruit, & qu'il eſt même peu certain, ſi elles entendent ou non. *Hiſt. Liv. IX. p. 617.*

Les bonnes Abeilles ont ſoin de nétoyer leurs ruches, des petits animaux

---

(1) Omnibus una quies operum, labor omnibus unus.
Mane ruunt portis, nuſquam mora: rurſus eaſdem
Veſper ubi e paſtu tandem decedere campis
Admonuit, tum tecta petunt, tum corpora curant.
Fit ſonitus, muſſantque oras & limina circum.
Poſt, ubi jam thalamis ſe compoſuêre, ſiletur
In noctem, feſſoſque ſopor ſuus occupat artus. *Virgil. Georg.*

(2) J'emploie ici le mot de *luzerne*, parce que c'eſt ainſi qu'on traduit généralement *Medica*. Cependant j'avoue qu'il y a de grandes difficultés ſur la vérité de cette traduction; voyez ce que je dirai à ce ſujet à l'article *Bœuf.*

(3) Ou peut-être ſimplement *ochre*, plante qui croît dans les pays chauds. Voyez M. de Bomare.

(4) On diſtingue deux eſpeces de ſerpolet. V. Cluſius, *de plantis. Liv. III. c.* 53.

qui s'y engendrent ; les autres sont des paresseuses, qui laissent détruire leur ouvrage. *Hist. Liv. IX. p. 611 & 613.* Elles emportent dehors celles d'entre elles qui meurent dans la ruche, & elles font d'ordinaire leurs ordures en volant, ou dans un gâteau dont les cellules n'ont point d'autre destination, parce que l'odeur en est forte. *Hist. Liv. IX. p. 613 & 617.*

Toutes ces observations ne varient dans les Modernes, qu'en ce qu'ils ne conviennent pas aussi absolument de cet ordre scrupuleux, qui sembleroit faire d'une ruche une république d'êtres intelligens. A l'égard de ce que dit Aristote, & après lui, Virgile (1), que dans les grands vents, elles portent une petite pierre, pour se lester, *Hist. Liv. IX. p. 615.* il paroît constant que c'est une erreur. Voici ce qui a pu y donner lieu. Il y a une Abeille d'une autre espece que l'Abeille dont nous parlons, que l'on appelle *Abeille maçonne*, parce qu'elle bâtit son nid contre les murs avec du mortier (2). En ne la regardant pas assez attentivement, on la confond avec l'Abeille qui habite les ruches ; & comme elle vole chargée de petites pierres, on aura attribué à la prudence de l'Abeille, ce qui ne lui appartient nullement (3).

Les Abeilles sont sujettes à plusieurs maladies ; leurs ruches sont exposées à être attaquées par différens ennemis. On peut voir dans M. de Réaumur quelques détails sur les maladies des Abeilles, dont les principales sont la maladie pédiculaire & le dévoiement (4).

A l'égard des fléaux qui attaquent les ruches, Aristote parle d'abord de toiles, ou plutôt de fils d'araignée, qui remplissent les gâteaux. Il se forme, dit-il, dans les endroits qui se corrompent, des vers auxquels il vient des aîles, & qui volent. *Liv. IX. p. 609.* Plus loin, *p. 611 & 613.* il parle de petits animaux qui s'engendrent dans la ruche, & dont les bonnes Abeilles nétoyent leur habitation. Il dit encore, que les guêpes, les mesanges, l'hirondelle, le mérops, sont des animaux nuisibles aux Abeilles, & que les grenouilles des étangs où elles vont boire, les mangent ; *p. 613.* que la

---

(1) Et souvent dans son vol, tel qu'un nocher prudent,
Lesté d'un grain de sable, il affronte le vent.
L'Abbé Delisle, trad. des Géorg.

(2) Voyez dans Bomare, *Abeille maçonne.*

(3) Hist. des Abeilles, Tom. II. p. 150 & suiv. Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 214.

(4) Mém. pour l'Hist. des insectes, Tom. V. p. 711.

grenouille de haie, se plaçant à l'entrée de la ruche, & se mettant à souffler, les attrape quand elles sortent, *p. 615.* Aristote finit par dire qu'il y a deux maladies qui attaquent les ruches, quoique en bon état d'ailleurs, savoir, l'une qu'on appelle le *clerus.* C'est le nom, ajoute-t-il, d'un petit ver qui se forme dans le plancher de la ruche. Quand il a pris croissance, il remplit toute la ruche comme de fils d'araignée, & la pourriture se met dans les gâteaux. L'autre maladie est une sorte de léthargie, ou peut-être plus littéralement, d'inertie, qui tombe sur les Abeilles. La ruche contracte alors une mauvaise odeur, *p. 615.* Aristote décrit encore ailleurs le même ver, dont il vient de parler. Il observe que quelques-uns l'appellent *clere*, d'autres *pyrauste* ; qu'il produit dans le gâteau même, un autre animal qui lui ressemble, & qui est de la figure d'une araignée. Il parle en ce même endroit, d'un autre insecte, nuisible aux Abeilles, semblable au papillon qui vole autour des lumieres. Cet insecte, dit-il, n'est pas sujet à être piqué par les Abeilles, la fumée seule peut le chasser. Il produit quelque chose, qu'il enveloppe de poussiere. Autre insecte encore qui se forme dans les ruches, ce sont des chenilles qu'on nomme *tarieres*, & que les Abeilles n'attaquent point non plus. *Hist. Liv. VIII. ch. 27.* La derniere observation d'Aristote, dans cet endroit, est que les Abeilles sont particuliérement sujettes à devenir malades, lorsque la fleur des arbres est gâtée par la rouille, & que l'année est d'une chaleur séche.

Entre ces différens fléaux, les Modernes semblent peu redouter les grenouilles, soit d'étang, soit de haie, & les hirondelles. Ils ne parlent point de l'état d'inertie où tombent les Abeilles ; & à l'égard des oiseaux qui leur font la guerre, ils présentent le moineau comme le plus terrible. Le mulot les mange aussi, quand elles sont engourdies l'hyver, & ce qui est singulier, il ne leur mange que la tête & le corselet (1).

Pline rend un peu plus clairement ce qu'Aristote dit de la grenouille de haie, qui vient souffler aux portes de la ruche. Elle souffle dans la ruche, dit-il, ce qui attire les Abeilles qui veulent savoir ce que c'est que ce souffle, & alors elles les mange (2).

A l'égard de ces petits animaux qui s'engendrent dans la ruche, & de ceux qu'Aristote désigne sous le nom de *clere*, *pyrauste*, *chenille tariere*, je

(1) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 693.

(2) Rubetæ veniunt ultro, adrepentesque foribus per eas sufflant : ad hoc provolant, confestimque abripiuntur. *Pline*, *Liv. XI. c. 18.*

crois que toutes ces expressions ne désignent que différentes espéces de ces fausses teignes, qui causent de si grands maux dans les ruches.

On appelle fausses teignes, des petis vers, ou chenilles, qui se font des galeries dans les corps même qu'ils rongent, & qui sous cet abri les rongent en sûreté. Ces chenilles deviennent papillons, & celle qui mange la cire devient un papillon phalene, c'est-à-dire, du genre de ceux qui ne volent que la nuit, & qui vont se brûler à la chandelle. Cet insecte tapisse sa galerie d'une espéce de soie blanche ; & avant sa métamorphose, il se fabrique une coque, qui est un composé de fils de soie. On distingue plusieurs espéces de ces chenilles, mais jusqu'ici on a seulement remarqué de légeres différences entre le papillon qui en provient (1).

A ces caracteres, il me semble reconnoître les insectes dont parle Aristote. Il leur donne le nom de *tariere*, qui convient parfaitement à la maniere dont ils travaillent ; ils remplissent tout de toiles ou fils semblables à ceux de l'araignée ; enfin ils se transforment en des papillons, qui se brûlent à la chandelle. Pline dit quelque chose de plus sensible encore, il remarque que c'est du papillon, qui se brûle à la chandelle, que s'engendrent les *teredines*, que le nouveau Traducteur n'a pas fait difficulté de rendre par le mot *teignes* (2). Virgile parle aussi de la teigne, comme d'un des ennemis de l'Abeille (3).

Pline & Virgile, comptent encore l'araignée au nombre des ennemis de l'Abeille (4). Les Modernes prétendent, au contraire, que les araignées ne leur font aucun tort. L'idée de les regarder comme dangereuses pour elles, ne viendroit-elle pas de ce que l'expression d'Aristote auroit été mal entendue, & de ce que l'on auroit pris, pour l'existence d'araignées dans la ruche, ce qui signifie seulement des fils ou des toiles semblables à celles de l'araignée ? Ma conjecture est fortifiée, par ce que dit le P. Hardouin, sur le lieu de Pline que je viens de citer.

Aristote fixe l'âge des Abeilles à six ou sept ans ; il dit qu'on regarde comme heureux, quand une ruche dure neuf ou dix ans. *Hist. Liv. V. ch.* 22.

(1) Hist. des Abeilles, Tom. II. p. 243 & suiv.

(2) Papilio ignavus & inhonoratus luminibus accensis advolitans, pestifer, nec uno modo ; nam & ipse ceras depascitur, & relinquit excrementa quibus teredines gignuntur : fila etiam araneosa, quacumque incessit, alarum maximè lanugine obtexit. Nascuntur & in ipso ligno teredines, quæ ceras præcipuè appetunt. *Lib. VI. cap.* 19.

(3) Lucifugis congesta cubilia blattis... Aut durum tineæ genus. *Virgile.*

(4) Aranei quoque vel maximè hostiles. *Pline. Liv.* 11. *cap.* 19. Aut invisa Minervæ. In foribus laxos suspendit aranea casses. *Virgil.*

&

& de la respiration, *ch. 9*. Pour plus de précision, il faut distinguer la durée de la ruche, de la vie de l'Abeille en particulier. M. de Réaumur avoue qu'il ignore si les Abeilles vivent plus d'un an (1) ; au lieu que par rapport aux ruches on en a conservé jusqu'à trente ans (2). Aristote prétend qu'on reconnoît les Abeilles vieilles, à ce qu'elles sont plus velues (3), au lieu que les jeunes sont plus lisses, & ne piquent pas comme les autres, ce qui fait qu'on ne risque rien en portant de nouveaux essaims. Il dit encore que les vieilles Abeilles travaillent dans l'intérieur de la ruche, & que ce sont les jeunes qui sortent. *Hist. Liv. IX. pag. 615.*

Les pertes que les ruches souffrent, par les différentes causes dont on a rendu compte, se réparent par la production de nouveaux essaims. Les Abeilles qui sont le produit de la ponte de la Reine, ayant acquis toute leur perfection, la ruche ne peut plus les contenir & il en sort un nouvel essaim. Aux approches de cette sortie, on entend dans la ruche, pendant quelques jours, une voix, c'est-à-dire, un bourdonnement particulier (4) qui n'a lieu qu'alors. On n'a pas pu s'assurer encore, dit Aristote, si le Roi se trouve avec les jeunes Abeilles. Peut-être cette phrase signifie-t-elle, si le Roi se forme parmi elles, ou s'il sort de la ruche tout formé. Le fait aujourd'hui reconnu, est que la Reine sort de la ruche avec le nouvel essaim (5). Il en sort même quelquefois plusieurs, & c'est alors qu'arrive ce qu'Aristote a dit, qu'il se réunit une troupe autour de chaque Roi, que la troupe qui est la moins considérable se réunit à l'autre, & que si le Roi qu'elles ont abandonné les suit, elles le font périr. *Hist. Liv. IX. pag. 611.* Les Abeilles multiplient peu quand le printems est tardif & la saison seche & aride ; elles multiplient davantage dans les temps de pluie. *Hist. Liv. V. ch. 22.*

Je finirai par remarquer quelques espéces d'Abeilles particulieres. Aristote parle d'Abeilles très-blanches, qui se trouvoient dans le Pont, & qui donnoient du miel deux fois par mois ; d'autres Abeilles de Thémiscyre auprès du Thermodon (6), qui faisoient des gâteaux de miel dans la terre, aussi-bien que dans les ruches ; de troisiemes qui habitoient les montagnes voisines

(1) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 708.

(2) Hist. des Abeilles, Tom. II. p. 281.

(3) Elien *de nat. anim.* Liv. I. ch. 11, dit que les vieilles Abeilles sont ridées.

(4) Mém. sur l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 615.

(5) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 626.

(6) Thémiscyre est une plaine dans le Pont : elle est arrosée par le Thermodon, & elle fut fameuse par la demeure des Amazones. Danville, *Géogr. anc.* Tom. II. p. 34.

d'Amiſe (1), & qui faiſoient ſur les arbres un miel très-blanc, ſans gâteaux de cire ; de dernieres qui faiſoient juſqu'à triple gâteau dans la terre avec des alvéoles qui contenoient du miel, mais point de ver pour ſe reproduire. *Hiſt. Liv. V. ch.* 22. Il obſerve encore des différences entre les Abeilles nées de celles qui habitent les montagnes, & celles qui habitent les lieux cultivés. Il aſſure que les Abeilles, nées de celles qui fréquentent les futaies, ſont plus velues, plus petites, plus ardentes au travail, & plus méchantes. *Liv. IX. p. 607.*

Les Modernes diſtinguent un grand nombre d'Abeilles ſauvages, que les uns appellent, *apes ſylveſtres*, les autres, *Abeilles villageoiſes* (2). C'eſt parmi ces différentes eſpéces que ſe trouvent les Abeilles maçonnes, les Abeilles percebois, &c. Leur hiſtoire feroit très-intéreſſante (3), mais elle nous conduiroit hors de notre ſujet.

ABEILLE VOLEUSE, *ou le* VOLEUR (4).

Voyez tout ce qui concerne cet inſecte, dans l'article précédent de l'Abeille domeſtique ; *pag. 48.*

ACANTHIAS, *ou* CHIEN EPINEUX (5).

Poiſſon dont Ariſtote parle au *Liv. VI. de ſon Hiſtoire, ch. 10. & au Liv. IX. ch. 37, p. 593.* J'ai traduit dans le premier endroit, *Chien épineux* ; dans le ſecond, *Acanthias.* Je ne crois pas cependant que ce ſoit deux poiſſons, quoique dans le ſecond endroit on ne puiſſe pas dire qu'Ariſtote y joigne la dénomination générique de chien, auſſi préciſément que dans le premier. Artedi (6) & Sylburge (7), ne font qu'un ſeul animal de celui qui eſt déſigné, tant au Liv. VI, qu'au Liv. IX. Ce qui m'a donc fait employer la dénomination d'*Acanthias* au Liv. IX, c'eſt la difficulté de la traduction. Il auroit fallu dire littéralement, *on ne trouve dans l'Euripe, ni Chien, ni Chien épineux.* Cette phraſe auroit été obſcure pour bien des lecteurs qui n'auroient pas ſenti l'objet de la répétition du mot Chien : elle auroit été plus claire en diſant, « on ne trouve point dans l'Euripe de chien de » mer, on n'y trouve pas plus les autres eſpéces de ces chiens, que celle

(1) Voyez J. Ray, *Hiſt. Inſect. p.* 242. & ſuiv.

(2) Bomare, *V.* Abeille villageoiſe.

(3) Voyez la contemplation de la nature par Bonnet, part. 12. ch. 34 & 35.

(4) φὼρ, *aliàs*, φώριος. V. Conſtantin.

(5) *γαλεὸς ἀκανθίας*, ou ſimplement *ἀκανθιας*.

(6) Artedi *Ichthyol.* part. 4. p. 94.

(7) Sylburge, table de l'Hiſtoire des Animaux, *ἀκανθίαι γαλεοί.*

» qu'on nomme le Chien épineux » : mais j'aurois paraphrasé alors, & peut-être contre le sens d'Aristote, parce qu'outre le *Chien* proprement dit, celui qu'Aristote appelle de ce nom sans autre épithète, & le Chien épineux ; il y a d'autres espéces de Chiens de mer, qui peuvent se trouver dans l'Euripe.

Voyez ce qui regarde le Chien épineux, à l'article *Chien de mer.*

ACARI (1).

Petit insecte qui se forme dans la vieille cire (2), & qui paroît être le plus petit des animaux. Sa couleur est blanche. *Hist. Liv. V. ch. 32.*

Les Modernes donnent le nom d'*Acarus*, aux Tiques & aux Cirons ; genre d'insectes dont beaucoup d'espéces sont trop petites pour être apperçues, même avec le microscope, & dont le caractère commun est de n'avoir point d'aîles, d'avoir huit pattes & deux yeux. Plusieurs de ces insectes sont carnivores, d'autres vivent de végétaux (3).

ACHARNAS (4).

Poisson que l'été fait souffrir, & qui maigrit alors, *Hist. Liv. VIII. c. 19.* Voilà tout ce qu'Aristote nous dit de ce poisson ; & comment à ce peu de mots reconnoître le véritable individu, dont la vraie manière de lire le nom est elle-même un Problême (5) ? Athénée nomme des poissons dont le nom est à peu près semblable : il dit de l'un de ces poissons, qu'il est d'un genre voisin de celui du pagre, de l'anthias, du dentale, &c. lesquels sont tous d'un goût agréable ; un peu astringens, fort nourissans & de digestion facile (6). Si les poissons dont parle Athénée, sont notre Acharnas, il

(1) *ἀκαρί.* Ce mot vient de *κείρω, tondeo,* auquel l'*alpha* privatif est joint : *ἀκαρί, insecabile, ἀκαριαῖος, minimus, pauxillus.* Aristote a employé ce mot plusieurs fois. Le microscope a découvert des animaux bien plus petits encore.

(2) Si l'on adoptoit la variante proposée par Sylburge & Maussac sur Scaliger, il faudroit dire, dans le fromage ancien.

(3) Voyez le systême de la nature par Van Linné ; & Bomare aux mots *tique* & *ciron.*

(4) *ἀχάρνας.*

(5) Voyez les variantes, *page 737.*

(6) *αἰγεεὺς ἄχαρνος.* Liv. VII. p. 286. On donne ici à ce poisson l'épithète *αἰνεεύς*, à cause d'une ville de Thrace, auprès de laquelle apparemment on le pêchoit. *Dalecamp. in Athen.* Voici un second texte d'Athénée : *Ἱκέσιος δέ φησι φάγροι, καὶ χρόμης, καὶ ἀνθίας, καὶ ἀκαρνᾶνες, καὶ ὀρφοὶ καὶ συνόδοντες, καὶ συναγρίδες τῷ μὲν γένει παραπλήσιοι ὑπάρχουσι. Γλυκεῖς τε γὰρ καὶ παραστύφοντες, καὶ τρόφιμοι. κατὰ λόγον δὲ καὶ δυσέκκριτοι. Lib. VII. p. 327.* Troisieme texte : *ὁ καλούμενος ἀκαρνὰν γλυκύς ἐστι καὶ παραστύφων, τρόφιμος δὲ καὶ εὐέκκριτος. Lib. VIII. p. 356.* En comparant ces deux derniers textes, on voit qu'il faut que l'un des deux soit fautif dans le dernier mot, autrement ils se contrediroient ; l'un portant que *l'acarnas* est de digestion facile, & l'autre qu'il est de digestion difficile.

faudra lui attribuer ces caractères, mais c'eſt à peu près tout ce que nous en ſaurons.

Rondelet (1), Geſner (2), & Jonſton (3), nous ont donné des gravures du poiſſon, qu'ils croient être *l'Acharnas*. Rondelet le nomme *Acarne*. Ils en font un poiſſon ſemblable au Pagre (4), mais blanc de couleur, & couvert d'écailles argentées.

ACHETE, *ou* CIGALE CHANTEUSE (5).

Eſpece de Cigales qui chantent. *Liv. IV. ch. 7. & Liv. V. ch. 30.* Voyez au mot *Cigale*.

ADIVE (6).

Ariſtote parle de cinq animaux, qui ont des rapports, par les taches dont leurs peaux ſont couvertes, & dont je rappelle ici les noms, à cauſe de la confuſion que l'on a faite de pluſieurs de ces animaux, les uns avec les autres. Ces animaux ſont, l'Adive, la Panthere, le Tigre, le Lynx & le Thos (7). J'ai conſervé à ces deux derniers leur nom grec, parce qu'il m'a paru y avoir trop d'incertitude à leur donner aucun des noms françois qu'on leur attribue. A l'égard des autres, je crois pouvoir compter un peu plus ſur le nom que je leur donne.

Il me ſemble d'abord qu'Ariſtote, reconnoiſſant une ſorte d'affinité entre ces animaux, en forme en quelque manière un genre, lorſqu'il dit, *Hiſt. Liv. II. ch. 11.* que le Caméléon a du noir répandu ſur la peau, comme les animaux de l'eſpece de la Panthère (8). Cette affinité eſt telle, que beaucoup de Naturaliſtes ont confondu, comme je le diſois, ces différens animaux.

Celui dont il doit être ſpécialement queſtion ici, eſt l'Adive, décrite par M. de Buffon, *Tom. XI. p. 188.* & dont il a donné la figure dans ſon

---

(1) Hiſt. des poiſſons, Liv. V. c. 20.

(2) *In Acarnane.* Voici ſes motifs pour adopter la deſcription de Rondelet. Hiceſius apud Athenæum piſces aliquot ejuſdem generis enumerat, phagrum, chromin, anthiam, acarnanes, orphum, ſynodontas & ſynagrides. (V. le texte d'Athénée à la p. 59 note 6). At pagrum & erythrinum non eſſe eum quem hic depingimus color rufus ſatis probat. Hic enim candidus eſt, illi rufi. Synagris etſi alba aliquando dicatur, maculis tamen rubeis conſperſa eſt, ſimiliter & ſynodon; quare hac maximè notâ & dentibus ab hoc noſtro ſejunguntur. Nec orphus eſſe poteſt, nam ruber eſt; hic noſter albus. Supereſt ut vel anthias ſit, vel chromis, ſed hos ſuis locis ab acarnane certis notis diſcernemus.

(3) *De piſcib.* tit. 3. cap. 1. art. 5.

(4) Voyez l'article du *Pagre*.

(5) *ἀχέται, οἱ.*

(6) *πανθήρ, ὁ.*

(7) *ὁ πανθὴρ, ἡ πάρδαλις, ὁ τίγρις; ἡ λύγξ, ὁ θῶς.* Peut-être faut-il y joindre encore le cheval-pard, *τὸ ἱππάρδιον.*

(8) *τὰ παρδάλια.*

fupplément, *Tom. V.* Commençons par rappeller le peu qu'Ariftote dit de cet animal, nous verrons enfuite les motifs d'appliquer à l'Adive ce qu'il a dit.

Les petits de l'Adive naiffent aveugles, comme ceux du loup : la portée de la mere n'eft pas de plus que quatre. *Hift. Liv. VI. ch. 35.*

Sur cette indication d'Ariftote, il femble qu'on doit conclure d'abord que ceux qui ont fait de l'animal, dont il eft ici queftion, le mâle de la Panthère, parce que fon nom grec eft *le Panther*, fe font trompés (1). La femelle ayant un nom propre, fuivant ces mêmes perfonnes, qui eft *la Pardalis*, Ariftote n'auroit pas dit, *le Panther met bas*, mais *la Pardalis met bas.* Au furplus, l'erreur qui faifoit du *Panther* d'Ariftote, & de fa *Pardalis*, le même animal, dont l'un étoit le mâle, & l'autre la femelle, eft clairement profcrite par Gefner, & par beaucoup d'autres favans (2).

Sans s'arrêter donc davantage à prouver que le *Panther*, n'eft pas la *Panthère*, il faut dire pourquoi, entre les différentes dénominations données au *Panther*, je préfére de lui attribuer celle de l'*Adive.*

Gaza traduit le mot *Panther*, *lupus canarius*, fur quoi Niphus, fon Commentateur, remarque qu'on ne fait pas bien quel eft cet animal ; les uns en faifant un loup, qui a la voix femblable à celle du renard, & qui attaque même les lions : les autres le produit du chien & d'une louve ; & de troifiemes, une efpèce de loup, qui a le corps allongé & le poil rude (3).

Jonfton fait, comme on l'a vu, du *Panther*, un loup tacheté (4).

Gefner paroît affez porté à confondre le *Panther*, avec le *Thos* : il fait clairement de l'un & de l'autre des efpèces de loups (5).

---

(1) Cette erreur fe trouve, entr'autres lieux, dans le lexique de Conftantin. Bochart paroît avoir fait du *Panther* & de la *Pardalis*, un animal femblable, quoiqu'il ne regarde pas comme démontré, qu'il n'y ait ici d'autre différence que celle du fexe : *vel ex fexu*, dit-il, *vel ex mole corporis, vel ex variis maculis factum ut in eodem animalis genere, aliud propriè πανθήρ, aliud παρδάλις, diceretur. Hieroz. Liv. III. ch. 7.*

(2) Panthera apud græcos, non Panthera, fed Pardalis dicitur. Alius eft Græcorum Panther, mafculini tantùm generis. *Gefner in Panthera.* Pardus appellatur & Panthera, quod vocabulum diftinguendum eft a Panthere lupi maculofi fpecie. *Jonfton, de quadruped. Lib. III. tit. 1. cap. 2...* confudit ille παρδάλιν & πάνθηρα, ut nunc faciunt plerique. Male fine dubio, nam πάνθηρα & παρδάλιν apertè diftinguunt Xenophon, Oppianus, Pollux, Athenæus & alii. *De Pauw fur Phile, p. 144.* Il ne faut pas confondre, en lifant les Anciens, le Panther avec la Panthere, &c. *De Buffon, Tome VIII. p. 275.*

(3) Quid fit lupus canarius non fatis exploratum eft. Nonnulli, autoritate Pollucis, lupum canarium effe afferunt eum qui vulpi voce fimilis eft, qui etiam cum leonibus congreditur. Alii canarium lupum effe putant eum qui initu canis ex lupa nafcitur. Non defunt qui dicant lupum canarium effe genus quoddam lupi quod longum pilifque afperis eft.

(4) Voyez ci-deffus *note 2.*

(5) De feris quæ lupo congeneres funt.

De Pauw sur Phile, prétend que le Panther est le *Lynx*, ou le *lupus canarius* (1).

Enfin M. de Buffon pense que le Panther, est l'*Adive*, appellé *Adil* par Belon. Suivant sa description, cet animal est de la grandeur d'un chien médiocre ; avec la férocité du loup, il a un peu de la familiarité du chien ; sa voix est un hurlement mêlé d'aboiemens & de gémissemens, il est plus criard que le chien, plus vorace que le loup, son poil est rouge (2). Belon en fait une sorte de petit loup, ou plutôt un animal entre chien & loup, qu'on trouve dans la Cilicie & dans toute l'Asie (3).

Je ne vois rien dans toutes ces descriptions de l'*Adive*, qui ne se rapproche des caractères assez obscurs qu'on donne au *lupus canarius* de Gaza, & au loup tacheté de Belon. Je ne saurois penser d'ailleurs, que le *Panther* soit le même animal que le *Thos*, parce que, si cela étoit, Aristote ne se seroit pas occupé de décrire séparément le produit du *Thos*, & celui du *Panther*, comme il le fait au Liv. VI. ch. 35. Ce ne doit pas être non plus le *Lynx*, puisqu'Aristote parle de l'un & l'autre animal séparément ; enfin M. de Buffon assure, que tout ce que les Anciens ont dit du *Panther*, convient à l'*Adive*. Ce sont ces différentes observations qui m'ont déterminé à traduire le nom *Panther* par le nom *Adive*.

ÆGITHE (4).

Oiseau ennemi de l'âne, parce que l'âne, passant auprès des épines, s'y frotte ; & que d'ailleurs lorsqu'il brait, il effraie cet oiseau & lui fait jetter ses œufs & ses petits de son nid ; l'Ægithe se vange, vole sur l'âne, & déchire ses ulcères. *Liv. IX. c. 1.* Il est encore en guerre avec l'oiseau que j'ai appellé *Fleur* ; on prétend que leur sang même ne sauroit se mêler, *ibid.* L'Ægithe n'est pas difficile à se nourrir & produit beaucoup, mais il a un pied foible. *Ibid. c. 15.* Pline ajoûte que l'Ægithe est un très-petit oiseau (5). Albert

(1) p. 144.
(2) Hist. nat. Tome XI. page 188 & suiv. V. la figure au supplément, Tom. V. p. 180. elle montre que cet animal a la peau tacheté. Cette description ne s'éloigne pas de celle qu'on lit de l'Adive, *Jakar* ou *Jakal*, du Malabar, dans l'Hist. des voyages, Tom. 43. p. 337.
(3) Voyage de Belon, Liv. II. ch. 108.
(4) *αἴγιθος*, peut-être *αἴγινθος*.

(5) Ægithus avis minima, dissidet cum asino. Spinetis enim se scabendi causa atterens, nidos dissipat, quod adeo pavet ut voce omnino rudentis auditâ, ova ejiciat, pulli ipsi metu cadant. Igitur advolans ulcera ejus rostro excavat... Ægithum Anthus in tantum odit, ut sanguinem eorum credant non coïre, multisque ob id veneficiis infament. *Pline*, Liv. X. ch. 74. On peut remarquer dans ce texte de Pline

le Grand, au lieu de dire que cet oiſeau a un pied foible, dit qu'il a le pied jaune (1). Scaliger ſe plaint qu'Ariſtote n'ait pas déſigné quel étoit ſon pied foible, je ſerois porté à penſer avec Geſner, *de ſalo ſive ægitho*, que le vrai ſens de la phraſe d'Ariſtote, eſt que cet oiſeau a les pieds foibles, l'un auſſi bien que l'autre.

Gaza traduit le nom grec de cet oiſeau par le mot *ſalus*. Suivant le P. Hardouin il a été trompé par une mauvaiſe leçon du texte de Pline (2). Quoi qu'il en ſoit de cette remarque, Belon & Geſner font de cet oiſeau la linotte; *linaria rubra*, dit Geſner. *De ſalo ſive ægitho.* Scaliger dont le P. Hardouin a copié le commentaire, *ad Plin. Liv. X. cap. 74.* ſe mocque de ceux qui, ſans aucun fondement légitime, ont adopté cette conjecture. Le motif qui les décide à la rejetter, c'eſt cette foibleſſe du pied qu'Ariſtote remarque dans l'Ægithe: le P. Hardouin conclut ailleurs que nous ne connoiſſons point cet oiſeau (3).

La conjecture de Belon & de Geſner, admiſe par Briſſon & par l'Aut. du Dict. des Animaux, n'eſt peut-être cependant pas ſi mépriſable. La linotte en général eſt un petit oiſeau, & celle de la plus petite eſpéce (4), peut fort bien être appellée avec Pline, *avis minima*. Premier caractère. Pluſieurs de ces oiſeaux font leur nid dans des buiſſons d'épine noire & d'aubépine (5). Voilà les buiſſons contre leſquels l'âne ſe frotte. Enfin on prétend que ces oiſeaux ſont ſujets à une maladie, qui fait que leurs pieds enflent, deviennent calleux, & ne peuvent les ſupporter qu'avec peine (6). Ce ſeroit le troiſième caractère. Suivant l'Auteur du Dictionnaire des Animaux, la linotte fait deux nichées, & a quatre ou cinq petits par nichée. Seroit-ce

---

une différence d'avec le texte d'Ariſtote. Suivant Pline, c'eſt l'âne même, qui en ſe frottant, fait tomber le nid de l'Ægithe, au lieu que, ſuivant Ariſtote, c'eſt lorſque l'âne brait que les petits tombent du nid, ſans doute par la peur que le cri de l'âne fait à l'Ægithe. Phile, p. 116. rapporte le fait de même qu'Ariſtote, ainſi qu'Elien, à l'exception que celui-ci (Liv. X. c. 32.) a mis *αἰγιθαλος*, au lieu de *αἴγιθος*. M. de Pauw dans ſes notes ſur Phile, prétend que le texte d'Ariſtote eſt corrompu. Voyez les variantes *pages 742 & 743.*

(1) Il a lu *ὠχρός* ou *χλωρός*, au lieu de *χωλός*.

(2) Plurima pariunt ſtruthiocameli, gallinæ, perdices. Soli coitus avibus duobus modis. *Lib. X. c. 52.* La plupart des éditeurs liſent *ſali*, au lieu de *ſoli*, & font de ce mot la fin de la premiere phraſe. C'eſt donc dans cette leçon vicieuſe, que le P. Hardouin prétend que Gaza a trouvé le mot *ſalus*, ſignifiant un oiſeau.

(3) Ægithus ſolo nomine huic noſtræ ætati cognitus. Ad lib. X. Plinii, cap. 8.

(4) Voyez la deſcription des différentes eſpèces de *linottes*, dans l'Ornithologie de Briſſon, Tom. III. p. 131 & ſuiv. cl. 3. ord. 9. genre 33, n. 29 & ſuiv.

(5) Valmont de Bomare, V. *Linotte.*

(6) *Ibid.*

aſſez, pour qu'Ariſtote ait pu dire que l'Ægithe produit beaucoup ?

La leçon qu'Albert le Grand a ſuivie, détourneroit nos conjectures de la Linotte, le caractere de ces oiſeaux étant d'avoir le pied brun.

Niphus, fait tantôt du *ſalus* de Gaza une eſpece d'Epervier, en quoi il eſt d'accord avec Pline (1), tantôt il en fait, d'après le rapport d'autrui, un petit oiſeau de la groſſeur d'un paſſereau, ayant un peu de rouge ſur la tête.

De Funez, Liv. I. c. 37. a conſervé le nom grec, ſuivant la leçon qu'on trouve dans quelques endroits (2). Il dit *Eginto.* Le nouveau Traducteur de Pline conſerve, comme Pline lui-même, le nom grec, il dit l'*Ægithe.*

Le Traducteur de Phile a auſſi conſervé le mot *Ægithus.*

ÆGOCEPHALE (3).

Ariſtote n'a fait mention de cet oiſeau que relativement à quelques détails anatomiques ; il obſerve qu'il n'a point de rate ; *Hiſt. Liv. II. ch. 15. p. 89.* que la véſicule de ſon fiel tient également au foie & à l'eſtomac ; *ib. p. 91.* enfin, qu'il a l'œſophage un peu élargi vers le bas. *Ibid. ch. 17. p. 101.*

Belon aſſure avoir retrouvé tous ces caractères dans *la Barge*, oiſeau de nuit, qui cherche ſa nourriture dans les marais ſalés (4). M. de Bomare aſſure qu'il eſt très-commun en Egypte (5). On peut en voir la deſcription détaillée dans M. Briſſon (6).

Pluſieurs Naturaliſtes ont appliqué à la Barge le nom d'Ægocephale (7), mais tous l'ont fait d'après Belon, qu'ils ont cité, & Belon lui-même n'oſe pas aſſurer que l'Ægocephale d'Ariſtote, ſoit réellement la *Barge* (8). A ce doute s'eſt joint le ſilence de Geſner (9), & celui de M. de Buffon, qui ayant occaſion de parler de l'Ægocephale, n'a pas voulu dire, au moins dans le moment où il écrivoit, que cet oiſeau fût la Barge (10). J'ai donc cru devoir prudemment conſerver la dénomination Grecque.

D'ailleurs, la dénomination employée par Ariſtote, & qui ſignifie, *tête*

(1) Accipitrum genera ſedecim invenimus. Ex iis Ægithum claudum altero pede, proſperrimi augurii nuptialibus negociis & paſcuariæ rei. *Hiſt. Liv. X. ch. 8.*

(2) *αἴγινθος.*

(3) *αἰγοκέφαλος, ὁ.*

(4) De la nat. des oiſeaux, Liv. IV. ch. 13.

(5) Au mot *Barge.*

(6) Ornithologie, Tom. V. p. 261.

(7) M. Briſſon, *ubi modo.* Klein, *ordo avium*, §. 46. n. 5. Belon, *Hiſt. av.* Lib. V. tit. 1. cap. 7. Ray, *Synops. av.* p. 105.

(8) *Barge*, nous *ſoupçonnons* que c'eſt *ægocephalus.*

(9) In capricipite.

(10) Hiſt. des oiſeaux, Tom. II. p. 115.

de

de chèvre, indique quelque rapport entre la tête de l'Ægocéphale : or je ne vois aucune reſſemblance entre la tête de la Barge & celle de la Chèvre. Il eſt vrai que Belon dit, que quand la Barge eſt effrayée & qu'elle s'envole, elle jette en partant « un cri, tel que les boucs ou chèvres font en bêlant, quand » ils ont la gueule pleine ». Si c'eſt là un motif pour donner à un oiſeau le nom de *tête de chèvre*, alors il faut reconnoître l'Ægocéphale d'Ariſtote dans la Barge de Belon.

ÆGYPIUS (1).

Oiſeau à ongle recourbé, qui vit en guerre avec l'émérillon. *Hiſt. Liv. IX. ch. 1.* Cet oiſeau n'eſt nommé qu'une ſeule fois dans Ariſtote, mais il l'eſt fréquemment dans Homère (2). Il n'eſt pas plus facile pour cela de le rapporter à un oiſeau que nous connoiſſions. La plupart des interprètes traduiſent l'expreſſion d'Ariſtote, par le mot *Vautour* (3). Deux raiſons me diſſuadent d'embraſſer leur ſentiment. La premiere eſt, qu'Ariſtote emploie un autre nom pour déſigner le Vautour, & qu'il ne lui eſt pas ordinaire d'attribuer deux noms au même animal, ſans en avertir. La ſeconde raiſon eſt ce qu'aſſure Elien, que *l'Ægypius* eſt un oiſeau qui tient le milieu entre l'Aigle & le Vautour (4).

AIGLE (5).

Le nom d'Aigle eſt dans Ariſtote, & après lui dans Pline, un nom générique : tous deux diſtinguent pluſieurs eſpèces d'Aigles.

Ariſtote, *Hiſt. Liv. IX. ch. 32.* établit ſix eſpèces d'Aigles : le Pygargue, le Plangus, l'Aigle noir, le Percnoptere, l'Aigle de mer, & l'Aigle franc (6). On peut voir à chacun de ces articles, les motifs qui m'ont fait préférer la dénomination que je leur donne ici.

Pline range ſes ſix eſpèces d'Aigles dans un autre ordre. Ce ſont l'Aigle noir, le Pygargue, le *Morphnos* (appellé par Ariſtote, *Plangus*,) le Percnoptere, l'Aigle franc & l'Aigle de mer (7).

---

(1) Αἰγυπιός, ὁ.

(2) Voyez les textes d'Homère, raſſemblés par Geſner, *in aquilis, ſub fin. tract.*

(3) Gaza, Scaliger, Jonſton, *de Vulturib.* Briſſon, Ornit. Tom. I. p. 453.

(4) αἰγυπιοὶ ἐν μεθορίῳ γυπῶν εἰσὶ καὶ αἰετῶν. Liv. II. ch. 46.

(5) ἀετός ὁ, ou αἰετός. Ariſtote les a employés indifféremment l'un & l'autre.

(6) πύγαργος, πλάγγος, μελαναιετός, περκνόπτερος ἁλιαιετός, ἀετὸς γνήσιος.

(7) Sex aquilarum genera. Melanaetos a Græcis dicta, eademque valeria, minima magnitudine, viribus præcipua, colore nigricans.... Secundi generis pygargus.... Tertii, morphnos quam Homerus & perc-

Il y a des attributs communs à tous les Aigles, qu'il faut rappeller d'abord : après quoi nous nous arrêterons à ce qui regarde l'Aigle franc.

Il eſt commun à tous les Aigles d'avoir les ongles recourbés, *Hiſt. Liv. III. ch. 9.* tous vivent de chair : ils ne pourroient pas avaler de grain quand même on le leur introduiroit dans le bec. *Liv. VIII. c. 3.* Je penſe que c'eſt encore de tous les Aigles, qu'on doit entendre ce qu'Ariſtote a dit, que le tems de leur incubation étoit de trente jours. *Liv. VI. c. 6.*

Ajoûtons que les Aigles ont tous quatre doigts qui ne ſont point unis par des membranes, trois en avant, un en arriere (1) ; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon, le bec court & crochu, dont la baſe eſt couverte d'une peau nue, & dont la courbure commence à quelque diſtance de ſon origine ; la tête couverte de plumes (2).

L'Aigle franc eſt ainſi nommé par Ariſtote, parce qu'on prétend, dit-il, que c'eſt le ſeul oiſeau dont la race ſoit pure; les autres races d'Aigles, d'Eperviers ou d'autres oiſeaux, même les plus petits, étant corrompues par le mêlange des unes avec les autres. *Liv. IX. ch. 32.* Belon appelle cet Aigle le grand Aigle Royal, l'Aigle *Chryſaëtos* des Grecs, & le *Stellaris* des Latins (3). Klein lui donne les mêmes noms (4), ainſi que Ray (5). Ils rendent le mot *Chryſaëtos* des Grecs, par celui d'Aigle doré, Aigle fauve. M. de Buffon lui donne le nom de grand Aigle (6), M. Briſſon celui d'Aigle doré (7). Nous le nommerons ſimplement l'Aigle.

Il eſt le plus grand de tous ceux de ſon genre, il y a différence de moitié. *Liv. IX. ch. 32.* Il eſt vrai qu'Ariſtote, en parlant dans le même lieu du Percnoptere, a employé une expreſſion qui peut ſignifier que celui-ci eſt le plus grand des Aigles : mais on peut auſſi réduire ſon expreſſion à ce ſens, que le Percnoptere eſt un très-grand Aigle (8). Je crois que c'eſt à ce dernier ſens qu'il faut ſe fixer; & quand on adopteroit le premier, il ſeroit facile encore de concilier Ariſtote avec lui-même, en diſant que quand il appelle le Percnoptere le plus grand des Aigles, cela ne s'entend que des

---

non vocat, aliqui & plancum & anatariam.... Quarti generis eſt percnopterus, eadem oripelargus, vulturina ſpecie... Hæc facit ut quintum genus gneſion vocetur... Supereſt haliæetos clariſſima oculorum acie. *Hiſt. Nat. Lib. X. c. 3.*

(1) Klein, *Ordo av.* §. 20.

(2) Briſſon, *Ornithol. Tom. I. p. 419.*

(3) De la nat. des oiſeaux. Liv. II. ch. 4.

(4) Ordo avium, §. 21. n. 1.

(5) Synops. avium, p. 6. n. 1.

(6) Hiſt. des oiſeaux, Tom. I. p. 107.

(7) Ornithol. Tom. I. p. 431.

(8) *περκνόπτερος μεγέθει μέγιστος.* Liv. IX. c. 32.

Aigles, dont il a précédemment parlé, au lieu qu'il dit ensuite de l'Aigle franc, sans aucune restriction, qu'il est le plus grand de tous.

Les dimensions de l'Aigle sont ainsi établies par M. Brisson. Trois pieds, du bout du bec à l'extrémité de la queue. Du bout du bec, au bout des ongles, deux pieds neuf pouces trois lignes. Sept pieds huit pouces de vol, ou envergeure. J'omets les dimensions des autres parties (1). Son poids varie depuis 12 jusqu'à 18 livres (2).

Le plumage de l'Aigle est roux, dit Aristote. *Liv. IX. ch. 32.* On peut voir plus de détail dans M. Brisson, mais le résultat est le même. Je crois qu'Elien s'est trompé, & après lui Belon en disant que c'est ce même Aigle qu'on appelle étoilé (3). Cette dénomination supposeroit sur le plumage, des taches que l'Aigle n'a point.

La hauteur de son vol l'a fait appeller oiseau divin; c'est le seul auquel on donne ce nom : *Liv. IX. ch. 32.* C'est par cette raison sans doute aussi, que les Poëtes en font l'oiseau de Jupiter (4), & le porteur de son foudre (5).

Aristote parle de beaucoup d'animaux, avec lesquels l'Aigle est en guerre. *Liv. IX. ch. 1 & 12.* Un oiseau aussi fort, & aussi vorace que l'Aigle, doit attaquer tout ce qui est plus foible que lui. Les Aigles ne s'établissent que dans des endroits élevés, de préférence un roc, quelquefois un arbre (6). Une paire d'Aigles domine sur un vaste terrein, & ne permet point à d'autres de s'y fixer. Il prend des faons, des lièvres, des renards, & autres animaux qu'il a assez de force pour vaincre : c'est-à-dire, pour s'expliquer davantage, ainsi que le font Elien & les Modernes (7), qu'il ne mange point des animaux qu'il ne les ait tués lui-meme, & qu'il ne touche jamais

---

(1) Ornith. Tom. I. pag. 420, & 432.

(2) Ray, *Syn. av. p. 6. n. 1.* Klein *ordo av.* §. *21. n. 1.* M. de Buffon, Hist. des oiseaux, Tom. I. p. 108.

(3) Elien, *de natura animal. Lib. II. c. 39.* Belon, de la nat. des ois. *Liv. II. ch. 4.*

(4) Voyez les preuves dans Gesner, *in aquila, Lit. H.*

(5) Pline en donne une autre raison : *negant unquam solam hanc alitem fulmine exanimatam, ideo armigeram Jovis consuetudo judicavit.* Hist. Nat. Lib. X. c. 3. On a prétendu dans ces derniers temps, que l'Aigle s'élevant très-haut, son bec pouvoit, comme une pointe électrique, tirer du feu des nuages, & que ce feu paroissant à l'extrémité de son bec, avoit pu donner lieu de dire qu'il portoit la foudre.

(6) Numquid ad præceptum tuum elevabitur aquila, & in arduis ponet nidum suum? In petris manet & in præruptis silicibus commoratur atque inaccessis rupibus. Inde contemplatur escam & de longe oculi ejus prospiciunt. *Job. c. 39. v. 27 & seq.*

(7) Elien, *de nat. anim. Liv. II. ch. 39.* « L'Aigle ne veut d'autre bien que celui qu'il conquiert, d'autre proie que celle qu'il prend lui-même. Quelque affamé qu'il soit, il ne se jette jamais sur les cadavres ». *De Buffon, Hist. des oif. Tom. I. p. 112.*

à un cadavre. L'Aigle chasse en plein jour, depuis l'heure où les hommes prennent leur premier repas, jusqu'au soir; il ne chasse pas aux environs de son nid, mais il s'envole au loin d'un seul trait. Lorsqu'il s'abat pour enlever sa proie, il prend des précautions afin de n'être pas surpris, & il ne l'enlève qu'après s'être essayé à la porter. *Liv. IX. ch. 32.*

La femelle de l'Aigle pond trois œufs, dont le plus souvent deux seuls éclosent. Elle couve, comme on l'a dit, trente jours. De ses deux petits, l'Aigle en chasse ordinairement un, soit parce qu'il est las de les nourrir; soit parce que vers ce tems-là même, ses ongles se contournent, ses plumes blanchissent: il s'affoiblit, n'a plus assez de force pour enlever les petits des bêtes fauves, & ne mange point; *Hist. Liv. VI. ch. 6.* soit parce qu'étant jaloux, affamé & glouton, il porte envie à ses petits à mesure qu'ils deviennent plus forts; soit enfin parce que les petits, devenus plus forts, & se battant les uns les autres, pour la place & pour le manger, l'Aigle les frappe & les renvoie. *Liv. IX. ch. 34.* L'aiglon chassé de son nid, est reçu par l'orfraie. *Liv. VI. & IX. ubi modo.*

Le nid de l'Aigle subsiste toujours. *Liv. IX. ch. 32.* La construction de ce nid, ou plutôt de cet aire, car c'est le nom qu'on lui donne, mérite attention. L'Aigle le place ordinairement entre deux rochers, dans un lieu sec & inaccessible. C'est un plancher fait de petites perches de cinq ou six pieds de longueur, traversées par des branches souples, recouvertes de plusieurs lits de jonc & de bruyere (1). Si l'on veut voir tout ce qui a été débité d'une pierre que l'on nomme *ætites*, que l'on prétend que l'Aigle porte dans son nid, & à laquelle on attribue des vertus très-grandes, on peut consulter Gesner (2).

La vie de l'Aigle est longue. *Liv. IX. ch. 32.* Klein cite un Aigle dont on étoit assuré qu'il avoit vécu plus de cent quatre ans (3). Il périt par la faim, parce qu'à mesure qu'il vieillit, son bec se recourbe de plus en plus: il lui devient impossible de l'ouvrir. C'est une punition, dit la Fable, de ce qu'étant homme, il viola l'hospitalité (4). Si le fait, qu'on prétend avoir

---

(1) De Buffon, *Hist. des oiseaux*, *Tom. I. p. 116.*

(2) Gesner, *in Aquila*, *Litt. G.*

(3) Anno 1719. Viennæ Aust. aquila mortem obiit, quæ quatuor annis ante sæculum, libertate sua fuerat privata. *Ordo av. §. 21. n. 1.*

(4) Il y a eu plusieurs métamorphoses d'hommes en Aigle. Ovide rapporte la métamorphose de Périclymène en Aigle, mais elle me paroît n'avoir été qu'une métamorphose passagère. *Métam. Lib. XII. sub. fin.* Je crois que le trait dont parle Aristote, est celui que rapplle Elien, d'un voleur qui fut changé en Aigle.

rendu l'Aigle coupable, n'eſt qu'une fable, le fait de la prétendue punition qu'il éprouve peut lui être comparé : il eſt au moins très-douteux (1).

L'Aigle eſt un oiſeau rare ; *Liv. IX. ch.* 32. (2) Sa grandeur, ſa force, ſon courage, qui l'ont fait appeller le Roi des oiſeaux, & qui ont fait dire, avec raiſon, qu'il étoit parmi les oiſeaux ce que le lion eſt parmi les quadrupedes, ont donné lieu de l'étudier & de le décrire exactement. Son nom a d'ailleurs été ſi fréquemment employé, qu'on ne ſauroit ſe tromper ſur ſa dénomination. Scotus néanmoins a ſouvent failli à cet égard. Il lui eſt fréquent dans ſa traduction d'Ariſtote faite d'après l'Arabe, d'appeller *vultur*, l'oiſeau dont nous traduiſons le nom par *Aquila* (3).

AIGLE DE MER (4).

C'eſt la cinquième eſpèce d'Aigle nommée par Ariſtote. Il lui attribue un cou long & gros, les aîles recourbées, le croupion large. Les rivages & les lieux voiſins de la mer ſont, dit-il, ſa demeure. Il lui arrive ſouvent de ne pouvoir enlever la proie qu'il a ſaiſie, & d'être entraîné avec elle dans les eaux. *Liv. IX. ch.* 32. Un autre caractère de l'Aigle de mer, c'eſt d'avoir la vue très-perçante. Ses petits n'ont pas encore de plumes, qu'il les force à regarder le ſoleil en face : il tue celui dont les yeux pleurent le premier. Habitant des bords de la mer, il donne la chaſſe aux autres oiſeaux qui fréquentent les mêmes lieux, mais il ne les attaque que lorſqu'il les trouve ſeuls. Il faut voir dans Ariſtote le détail des combats qu'il leur livre. *Liv. IX. ch.* 34. Voyez auſſi, *Liv. VIII. ch. 3. pag.* 473.

Pline conſerve à l'Aigle de mer ſon nom grec, mais il partage une partie de ce qu'Ariſtote en a dit, entre lui & une autre eſpèce d'Aigle, qui eſt le Plangus (5). Il ajoûte, ſur la naiſſance de l'Aigle de mer, des fables

---

(1) V. M. de Buffon. *Hiſt. des oiſeaux, Tom. I. p.* 118.

(2) Cela n'empêche pas que les voyageurs ne parlent ſouvent d'Aigles, qu'ils diſent avoir vus ; mais ils confondent les différentes eſpèces d'Aigles, dont pluſieurs ſont moins rares, que celles de l'Aigle franc. Je croirois que c'eſt l'Aigle franc, qui eſt connu ſur la côte occidentale d'Afrique, ſous le nom de *Quolanoja*. Ce qui me le perſuade, c'eſt la différence qu'on met ſur le lieu même, entre cette première eſpèce d'Aigle qui ſe perche au ſommet des plus grands arbres & ſe nourrit de ſinges, & trois autres eſpèces voiſines. *Hiſt. des Voyages, Tom. X. p.* 407. Le P. Loyer rapporte qu'à Iſſini ſur la côte d'or, on mange des Aigles blancs, & des Aigles noirs, dont la chair paſſe pour une bonne nourriture. *Hiſt. des voy. Tom. XI. p.* 270.

(3) Voyez ſur-tout au Liv. IX. ch. 32. ſuivant la diviſion actuelle du texte grec.

(4) *ἁλιαιετός, ὁ.*

(5) Lib. X. cap. 3.

qui n'appartiennent point à Ariſtote, quoiqu'elles ſoient tirées d'un ouvrage qu'on lui a attribué (1).

Entre les Modernes, il y a beaucoup de diviſion ſur le point de ſavoir quel eſt l'oiſeau connu de nous, qui répond à l'Aigle de mer, dont parle Ariſtote. On peut voir pluſieurs de ces ſentimens expoſés par Geſner (2). M. de Buffon penſe que l'Aigle de mer eſt le craupêcherot des Bourguignons, & le balbuzard des Anglois (3). Son ſentiment a été combattu d'avance par Ray (4), & l'impoſſibilité où M. de Buffon paroît être d'accorder pluſieurs traits de la vie du craupêcherot, avec ce que dit Ariſtote de l'Aigle de mer, ſuffit, ce ſemble, pour héſiter au moins à ſe ranger de ſon avis.

Belon me paroît avoir décrit plus exactement ſous le nom d'orfraie, l'Aigle de mer : ſeulement il eſt fâcheux qu'il lui ait donné ce nom d'*orfraie.* Car quoiqu'il ait eu grand ſoin d'avertir qu'il n'entendoit point parler de la *phene* ou *oſſifraga*, que nous appellons *orfraie* (5), pluſieurs perſonnes moins attentives ſe ſont arrêtées au nom, & ont confondu l'*oſſifraga* avec l'Aigle de mer (6).

AIGLE NOIR (7).

Ariſtote dit qu'on donne deux noms à cet Aigle, le nom d'Aigle noir, & celui *d'Aigle aux lièvres. Liv. IX. ch.* 32. En effet, dit M. de Buffon, quoique les autres Aigles prennent auſſi des lièvres, celui-ci en prend plus qu'aucun autre, c'eſt ſa chaſſe habituelle, & la proie qu'il recherche de préférence.

Pline indique l'Aigle noir, ſous le même nom qu'Ariſtote, mais il ajoûte qu'on le nomme auſſi *Valeria*, ou peut-être, ſuivant une différence de leçon remarquée par le P. Hardouin, que c'eſt celui qu'on trouve dans le lieu

---

(1) Haliæeti ſuum genus non habent, ſed ex diverſo aquilarum coïtu naſcuntur. Id quidem quod ex iis natum eſt in oſſifragis genus habet, è quibus vultures progenerantur minores, & ex iis magni qui omninò non generant. *Ibid.* Ceci eſt tiré du traité *de Mirabil. auſcult. page 705. D. édit. de Caſaub.* Voyez le diſcours ſur Ariſtote, à la tête du premier vol. p. 11.

(2) In haliæeto.

(3) Hiſt. des oiſeaux, *Tom. I. p. 144.*

(4) Haliæetus ob magnitudinem inſignem aquilis annumerari meretur, cùm balbuzardus Anglorum qui a multis pro haliæeto habetur, nonnullis etiam ex accipitrino genere avibus magnitudine cedat. *Synop. av. p. 7. n. 3.* Il eſt vrai que Ray ſe trompe auſſi, en faiſant de l'*haliæetos*, l'*oſſifraga.*

(5) Belon *de la nat. des oiſ. Liv. II. ch. 7.*

(6) On vient d'en voir un exemple dans la perſonne de Ray. De même Klein, *ordo av.* §. *21. n. 5.* Il fait de l'*haliæetus* en même tems l'*oſſifraga* & le balbuzard.

(7) *μελανάιετός, ὀ.*

appellé *Valeria* (1). Les Naturaliſtes modernes lui ont conſervé les dénominations d'Ariſtote & de Pline ; M. de Buffon ſeul l'a changée, & s'eſt ſervi du nom d'Aigle commun, afin de comprendre ſous cette dénomination deux variétés, qu'Ariſtote ou n'a pas connues, ou n'a pas diſtinguées, l'Aigle brun & l'Aigle noir (2).

L'Aigle noir eſt, ſuivant Ariſtote, le plus petit & le plus fort des Aigles, il habite les montagnes & les forêts ; ſon vol eſt rapide ; c'eſt un bel oiſeau, ſans jalouſie comme ſans timidité ; ardent au combat ; il ne ſe plaint point, il ne lamente point. *Liv. IX. c.* 32. C'eſt le ſeul des Aigles qui nourriſſe ſes petits juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de ſortir du nid. *Ibid. & Liv. VI. ch. 6.*

M. de Buffon l'appelle l'Aigle commun, parce que c'eſt de tous le moins rare (3). J'appréhende que M. Briſſon ne ſe ſoit trompé, lorſqu'il a attribué la dénomination d'Aigle noir à un Aigle qui diffère peu en grandeur de l'Aigle franc. Ne ſe ſeroit-on pas trompé auſſi en comprenant ſous le nom de l'Aigle noir d'Ariſtote, & en faiſant une de ſes variétés, un Aigle *brun*, ou ſeulement noirâtre, *aquila nigricans* (4) ? L'expreſſion d'Ariſtote indique déterminément un Aigle noir : & peut-être cet Aigle noirâtre de M. Briſſon qui a la tête & le deſſus du cou roux, ne ſeroit-il qu'une variété exiſtante aujourd'hui, du grand Aigle plutôt que de l'Aigle noir (5) ?

MM. de l'Académie des Sciences ont donné dans leurs Mémoires, la deſcription anatomique de trois Aigles, qu'ils ont regardés comme étant de l'eſpèce du grand Aigle. M. de Buffon penſe qu'ils n'étoient que de l'eſpèce de l'Aigle commun. Ce qui a pu tromper MM. de l'Académie, me paroît être la dénomination de *ſtellaris*, que l'on a quelquefois donnée au grand Aigle, ainſi qu'on l'a vu dans l'article de l'Aigle franc. Mais je crois qu'ils ont eu raiſon, de remarquer que les Aigles qu'ils diſſéquoient, n'étoient pas *l'Aigle toute noire* d'Ariſtote (6).

---

(1) Melanaetos a Græcis dicta, eademque Valeria, minimâ magnitudine viribus præcipua, colore nigricans. *Lib. X. c. 3. Sur ce texte le P. Hardouin dit :* Valeria fortè appellata, inquit Hermolaus, quoniam viribus præcipua ſit : verùm cum in Mſſ. omnibus legatur *eadem in Valeria*, loci nomen id eſſe potiùs quàm volucris, equidem exiſtimaverim.

(2) Hiſt. des oiſeaux, pp. 120 & 121.

(3) Ibid. p. 124.

(4) Il eſt vrai que Pline emploie cette expreſſion, mais ce ne ſeroit pas le ſeul cas où il auroit mal copié Ariſtote.

(5) Il eſt mention dans l'Hiſt. des Voyages, *Tom. LVIII. p. 111.* de deux eſpèces d'Aigles qu'on trouve dans l'Amérique Septentrionale, & dont les plus gros, qui ont la tête & le cou preſque blancs, donnent la chaſſe, dit-on, aux lapins & aux lièvres, les enlèvent dans leurs ſerres & les emportent.

(6) Mém. pour ſervir à l'Hiſt. naturelle des animaux, *Part. II. page 89.*

AIGLE: POISSON(1).

Ariſtote ne nomme ce poiſſon, que pour dire qu'il eſt du nombre des ſelaques. *Liv. V. c. 5.* Pline n'en dit rien de plus, ſi ce n'eſt qu'il le compte en même temps au nombre des poiſſons plats (2). Belon prétend que c'eſt la grande eſpèce de Paſtenaque ; on l'a appellée Aigle, dit-il, parce qu'elle a de grandes aîles, & le bec comme celui d'un Aigle, ou d'un milan. (3) Artedi & Ray adoptent ce ſentiment (4). Mais Rondelet le combat, ſur le fondement que Galien met l'Aigle au nombre des Poiſſons dont la chair eſt dure, au lieu que celle de la Paſtenaque dont il s'agit, eſt, on ne peut plus, molle & humide (5). Jonſton demeure incertain (6) ; Geſner donne la deſcription d'un poiſſon très-ſemblable à la paſtenaque, & qu'il croit être l'Aigle des Anciens (7).

AIGUILLE (8).

Poiſſon qui vit en troupe, *Hiſt. Liv. IX. ch.* 2. & qui a la véſicule du fiel placée près du foie. *Liv. II. ch. 17.* L'Aiguille ne jette ſes œufs qu'en hiver. *Liv. V. ch. 11.* Lorſque le temps de la ponte eſt venu, ſon ventre ſe déchire, & les œufs ſortent par cette ouverture. Elle a, comme le ſerpent aveugle, une eſpèce de fente ſous la partie la plus baſſe du ventre. Le déchirement qu'elle éprouve ne la fait pas périr : après l'émiſſion des œufs, la plaie ſe réunit (9). *Liv. VI. ch. 13.* Ce déchirement vient moins de la quantité des œufs que de leur groſſeur. *Liv. VI. ch. 17. & de la génér. des anim. Liv. III. ch. 4.* Ses petits écloſent auprès d'elle, & étant éclos, ils l'environnent comme les petits de la phalange. *Liv. VI. ch. 17.*

Il n'y a nulle difficulté, ſur la dénomination dont je me ſers ici. Par-tout

---

(1) *αἰετός, ὁ.*

(2) Planorum piſcium eſt genus quod pro ſpina cartilaginem habet ut ... quos bovis, lamiæ, *aquilæ*, ranæ nominibus Græci appellant. *Hiſtoire nat. Liv. IX. cap. 24.*

(3) De la nature des poiſſons, Liv. I. p. 85.

(4) Artedi, *Ichtyol. p. IV. pag. 100.* Ray, *Synops. piſc. p. 23. n. 1.*

(5) Des poiſſons, Liv. XII. c. 2. L'obſervation de Rondelet exclue-t-elle l'idée d'une chaire coriace & difficile à manger? Ce qui eſt mou dans ce genre, n'eſt pas toujours tendre.

(6) *De piſcibus*, pag. 19.

(7) Geſner *in aquila marina.*

(8) βελόνη, ἡ.

(9) Dans cet endroit Ariſtote, dit *le poiſſon que quelques-uns appellent Aiguille*, ſans doute à cauſe de l'autre nom qu'on lui a donné, *ῥαφίς*, nom dont Ariſtote s'étoit lui-même ſervi au rapport d'Athénée, dans des ouvrages que nons n'avons plus. *Deipn. Liv. VII. p. 319.* Au reſte Pline a copié tout cet endroit d'Ariſtote, *Hiſt. nat. Liv. IX. ch. 51.*

la

la *belone* des Grecs eſt reconnue ſous le nom d'Aiguille (1) : c'eſt la traduction littérale de l'expreſſion grecque ; mais il peut y avoir quelque incertitude ſur l'eſpèce. Les Modernes diſtinguent pluſieurs eſpeces d'Aiguille : ordinairement trois, d'après Rondelet (2). Ce ſont tous poiſſons longs & dont le corps a très peu de groſſeur. La ſeconde eſpèce d'Aiguille de Rondelet, eſt celle qu'on penſe être l'Aiguille d'Ariſtote (3). Rondelet & Scaliger ſur Ariſtote, obſervent qu'on la nomme trompette en Languedoc, à cauſe qu'elle n'a point une bouche fendue, mais un très-petit trou ſeulement, comme il eſt au bout d'une trompette. Ce qui a déterminé à appliquer à cette eſpèce d'Aiguille ce que dit Ariſtote, c'eſt d'abord parce qu'elle n'a point de dents (4), caractère de l'Aiguille d'Ariſtote, au rapport d'Athénée (5), & enſuite parce qu'on y voit bien cette fente dont on a parlé, de laquelle ſortent ſes œufs, ou peut-être ſes petits (6) ; car il n'eſt pas impoſſible qu'ils écloſent dans la fente même, & c'eſt peut-être le principe de la remarque d'Ariſtote, que les œufs écloſent près de la mere.

ALOSE (7).

Ariſtote décrit ce poiſſon comme ayant beaucoup d'arrêtes, & ne ſe trouvant pas, non plus que les autres poiſſons ſemblables, dans l'Euripe Pyrrhéen. *Liv. IX. ch. 37. p. 593.* En général les Grecs appelloient Euripe tout détroit, & tout lieu où la mer avoit des gouffres. L'Euripe le plus connu eſt cette partie de la mer, qui ſépare l'Eubée de l'Attique. Mais ce n'eſt pas celui dont il eſt queſtion en cet endroit. L'Euripe, ſurnommé Pyrrhéen,

---

(1) Belone, latinè acus, ubique nomen retinet. *Gillius*, cap. 108.

(2) Des poiſſons, *Liv. VIII. ch. 3, 4 & 5.*

(3) Rondelet le dit d'abord lui-même. Geſner enſuite, *in acu.* Puis Ray, *Synops. piſc. p. 46. n. 1.* Enfin Gouan, *gen. piſc. gen. 51.* Artedi penſe au contraire que l'Aiguille d'Ariſtote eſt la première eſpece de celles de Rondelet. *Ichthyol. p. 4. pag. 27.*

(4) Il eſt difficile alors de concevoir comment Ray a pu placer cette Aiguille dans le genre d'un poiſſon auquel il donne pour caractere, *plurimi dentes.*

(5) *Αριςοτέλης ἐν τῷ περὶ ζώων φησὶ τάδε· ἀνόδοντα ϗ λεῖα ὡς ῥαφίς.* Deipn. Lib. VII. p. 305.

(6) » Du trou des excrémens, s'enſuit » une fente longue en laquelle elle met ſes » œufs. Là j'en ai vu de éclos, & des » petits jà parfaits, deſquels les uns étoient » grands, & s'émouvoient ayant toutes » leurs parties entières, les autres étoient » moindres, les autres tant petits & ſi » menus, qu'on ne leur voyoit que les » yeux & le bec. » *Rondelet, des poiſſons. Liv. VIII. ch. 4.* « Je communiquai en » 1761 à M. Linné, ce que j'avois obſer- » vé ſur les femelles (des trompettes) qui » ſont pleines, ſavoir que la partie infé- » rieure de leur queue s'ouvre en deux » battans ou plaques, placés longitu- » dinalement, qui renferment & qui dé- » fendent leurs œufs. Seroit-ce là leur » manière de les couver ? » Note de M. Gouan dans ſon Hiſt. des poiſſons, *p. 212.*

(7) *Θρίσσα, ἡ.*

à cauſe du voiſinage de la ville de Pyrrha, étoit le long des côtes de l'île de Lesbos, aujourd'hui *Mytilin* (1).

Quant au nom d'Aloſe, que j'ai attribué au poiſſon dont Ariſtote parle ici, c'eſt l'avis unanime des Auteurs qui m'y a déterminé (2) : Scaliger aſſure même que les Grecs lui ont conſervé ſon nom de *Thriſſa* (3). Athénée dit d'après Ariſtote, que la *Thriſſa* ne change point de demeure (4) : alors ce poiſſon ne ſeroit point l'Aloſe, qui remonte de la mer dans les rivières (5). Au reſte, on ne trouve point ce texte dans les ouvrages d'Ariſtote, tels que nous les avons. Il en eſt de même d'un ſecond texte qu'Athénée cite également, comme étant d'Ariſtote, & qui ſignifie qu'Ariſtote ſurnomme la *Trichis*, danſeuſe, parce qu'elle aime le chant & la danſe, & que quand elle entend chanter, elle ſaute ſur l'eau (6). Elien attribue ceci à la *Thryſſa*, dont il fait un poiſſon de lac ; on le prend, dit-il, en agitant des teſſons en meſure. Le poiſſon ſaute, & retombe dans les filets qu'on a tendus (7).

L'Aloſe eſt, comme je l'ai déja dit, un poiſſon de mer qui remonte les rivières. C'eſt au printems que cela arrive, & il faut qu'elle ait ſéjourné quelque temps dans l'eau douce, pour être graſſe, charnue & de bon goût (8). La longueur commune de l'Aloſe, eſt d'environ 20 pouces (9). On peut voir ſa deſcription très-exacte dans Artedi (10).

ALOUETTE (11).

Ariſtote diſtingue deux eſpèces d'Alouettes ſous un même nom. Les

(1) Voyez la carte de l'Aſie Mineure, par M. Danville.

(2) Geſner, *in Alauſa, in corollario.* Jonſton, *Lib. II. tit. 1. cap. 30.* Belon, des poiſſons, *Liv. I. p. 307.* Rondelet, des poiſſons, *Liv. VII. ch. 12.* Artedi, *Ichthyol. p. 4. pag. 15. n. 2.* Ray, *Synops. piſcium p. 105. n. 6.* Scaliger, *ad Cardan. de ſubtil. exerc. 226.*

(3) Hodie quoque Græci vocant θρίσσαν quam Franci Aloſam. *Scal. ad h. Ariſt. loc.*

(4) Θρισσῶν μέμνηται Ἀριστοτέλης ἐν τῷ περὶ ζώων καὶ ἰχθύων ἐν τέλοις· μόνιμα θρίσσα, ἐγκρασίχολος... τριχίς. Lib. VII. p. 328.

(5) Aloſa ſemper mutat locum. *Wolfg. Franz.* anim. Hiſt. ſacra. p. 3. cap. 4.

(6) Ἀριστοτέλης ἐν τῷ ἐπιγραφομένῳ ζωικῷ τριχίδα τὸν λεγόμενον ὅτι ἥδεται ὀρχήσει καὶ ᾠδῇ, καὶ ἀκούσας ἀναπηδᾷ ἐκ τῆς θαλάσσης. Le Traducteur d'Athénée, Dalechamp, ne parle ici que de la *Thriſſa* : *Voici ſon texte* : Ariſtoteles Thriſſam Orcheſtridem vocari ſcribit, quòd ſaltatione & cantu gaudeat, eoque audito, exiliat è mari. *Voyez l'article* Trichias.

(7) Elien *de nat. anim.* Liv. VI. cap. 32.

(8) Apparemment que ſur les bords de l'Elbe, elle eſt peu eſtimée, car Franzius l'appelle *piſcis plebeïus.*

(9) De Bomare, *Verbo* Aloſe.

(10) Ichthyol. part. V. pag. 34. n. 3.

(11) κόρυς, κορυδὸς, κορυδαλὸς, κορυδαλλίς, κωρύδων. ὁ καὶ ἡ. Ariſtote s'eſt ſervi des trois premières dénominations. κόρυς ſignifie proprement *galea.*

unes, dit-il, marchent ſur la terre, & ont une huppe, les autres vont en troupes, & non ſeules à ſeules, comme les premières. Les deux eſpéces ſe reſſemblent pour la couleur, mais les Alouettes de la ſeconde eſpèce ſont petites, & n'ont point de huppe. *Liv. IX. ch. 25.*

Nous obſerverons d'abord qu'il eſt peu d'oiſeaux, ſur le rapport des dénominations duquel il puiſſe y avoir moins d'incertitude. Le nom d'Alouette, *alauda*, eſt originaire de France, comme Pline le remarque, & il déſigne trop clairement le petit oiſeau auquel il appartient, pour qu'on puiſſe s'y tromper (1). Les plus anciens Auteurs de notre France ont eux-mêmes indiqué comme ſynonyme, la dénomination de *Corydalus* & *d'Alauda* (2). Dans la ſuite on a donné à l'Alouette huppée un nom particulier ; on l'appelle *Cochevis* (3). A l'égard des Alouettes non huppées, dont il ſemble qu'Ariſtote ne faſſe qu'une ſeule eſpèce, nos Modernes en diſtinguent pluſieurs. Belon parle d'abord de l'Alouette non huppée, qui paroît être celle d'Ariſtote, enſuite il nomme la Calandre, eſpèce d'Alouette plus groſſe, puis la Farlouſe, Fallope ou Alouette de pré, qui eſt la plus petite de toutes (4). Ray diſtingue dix eſpèces d'Alouettes, dont deux ſont huppées (5). Klein n'en établit que ſept (6). M. Briſſon va juſqu'à douze (7). Le caractère commun de ces oiſeaux, eſt d'avoir quatre doigts dénués de membranes, trois devant & un derriere, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine, les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon, le bec en alêne, les narines découvertes, l'ongle du doigt de derrière preſque droit, & plus long que le doigt (8).

L'Alouette eſt un oiſeau pulvérateur, *Liv. IX. ch.* 49. c'eſt-à-dire, du nombre de ceux qui ſe roulent dans la pouſſière, pour ſe délivrer des inſectes qui les incommodent. Elle ſe tient à terre, & ne ſe perche point. *Liv. IX. ch. 8.* Cette obſervation vraie des deux eſpèces d'Alouettes dont parle Ariſtote, l'eſt moins d'une eſpèce que Ray appelle *Alauda arborea* (9).

---

(1) In capite, paucis animalium, nec niſi volucribus, apices... præterea parvæ avi quæ ab illo galerita appellata quondam, poſtea gallico vocabulo etiam legioni nomen dederat alaudæ. *Plin. Hiſt. nat. Lib. XI. c. 37.*

(2) In Eccleſia Arverna, in quadam feſtivitate, avis corydalus quam alaudam vocamus ingreſſa, omnia luminaria quæ lucebant extinxit. *Gregor. Turon. Lib. IV. cap. 31.* Rec. des Hiſt. de Fr. Tom. II. p. 219.

(3) Voyez le P. Hardouin ſur Pline, & Belon de la nat. des oiſeaux. *Liv. V. ch. 22.*

(4) Belon, *ib. chapitres 23, 24 & 25.*

(5) Synopſis av. p. 69.

(6) Ordo avium, p. 71. fam. 4. gen. 6.

(7) Ornithol. *Tom. III. pag. 334 & ſuiv.*

(8) M. Briſſon. *Ibid.*

(9) Alauda arborea, Tottovilla Olinæ, a præcedente aliiſque differt... 6. quod arboribus inſideat, cum illa terræ plerumque. *Syn. av. p. 69. n. 2.*

Belon dit auſſi que l'Alouette de pré monte quelquefois ſur les arbres pour s'y cacher (1). Elle ne fait point de nid, à proprement parler, elle ramaſſe ſeulement ſur la terre quelques brindilles, pour poſer ſes œufs. *Liv. VI. c. 1.* L'Alouette de pré eſt ainſi nommée, parce que c'eſt dans les prairies qu'elle niche (2).

On prétend que la femelle de l'Alouette fait trois pontes par an, en Mai, en Juillet, en Août; & qu'elle pond à chaque fois, quatre ou cinq œufs grivelés. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il faut que cet oiſeau multiplie ſingulièrement, puiſqu'on en prend tous les ans une très-grande quantité (3).

Ariſtote compte l'Alouette au nombre des oiſeaux qui ſe cachent l'hiver dans des retraites. *Liv. VIII. ch. 16.* M. de Bomare en fait un oiſeau de paſſage: elles s'aſſemblent, dit-il, vers la S. Michel, (28 Septembre) & s'en vont (4). Comment accorder l'émigration des Alouettes, du moins de celles de l'eſpèce qui ne porte point de huppe, avec la quantité qui s'en prend l'hiver? Cette obſervation a fait penſer à quelques Auteurs, qu'Ariſtote avoit eu tort de dire même que les Alouettes ſe cachoient (5). Klein confirme au contraire l'obſervation d'Ariſtote, que les Alouettes ont des retraites où elles ſe cachent pendant l'hiver, & qu'ainſi elles ne quittent point pendant cette ſaiſon les contrées qu'elles ont coûtume d'habiter (6).

On peut voir, au Liv. IX. de l'Hiſt. des Animaux, *ch. 1.* avec qui les Alouettes ſont en guerre. Ariſtote remarque, *ibid. ch. 25.* que l'Alouette non huppée eſt bonne à manger, à la différence de l'Alouette huppée. Belon confirme cette obſervation (7). L'oiſeau qu'on ſert ſur nos tables, ſous le nom de Mauviette, eſt une Allouette non huppée (8).

---

(1) Les alouettes de pré ne ſe perchent ſur branche & dorment en terre... (mais) ayant quelque arbre près d'elles, appercevant l'ennemi, ſe muſſent par les branches, ce que ne font les autres eſpèces d'Alouette. *De la nat. des oiſeaux, Liv. V. ch. 26.*

(2) Belon, *ibid.*

(3) De Bomare, V. *Alouette.*

(4) De Bomare, *Ibid.*

(5) Alauda hyeme latet; Ariſtot. & Agric. Wottonus exemplar Ariſtotelis mendoſum hoc loco eſſe ſuſpicatur, cùm Aëtius dicat hyemis maximè tempore galeritas inveniri. Sed forte aliqua parte hyemis latent, reliqua vera conſpiciuntur, & quidem propius domos & ſemitas cibi gratia inquirendi. *Geſner in alauda. Litt. C.*

(6) Muſei ſui limen per integram hyemem non exivit qui aſſeverat alaudas omnes Ruſſicas migrare... Scire deſideras ubinam Alaudæ ſua hybernacula habeant? expertus indicabo: quòd ſub ſaxis & ſub radicibus annoſarum quercuum, in arvis & juxta oras ſylvarum gregatim habitent in terra, unde pro lubitu exire poſſunt; forte & ſub aliis arboribus in ſylvis reclinatoria ſua in autumno parant, unde favente tempeſtate, vel ſemel quotidie, exeuntes ſegetem virentem quærunt & demetunt. *Klein, de avib. errat. part. 3. §. 26. p. 181.*

(7) De la nat. des oiſeaux. *Liv. V. ch. 22.*

(8) De Bomare. V. *Alouette graſſe.*

AMPHIBIE.

La première & la plus grande divifion des animaux, eft en animaux qui vivent dans l'air, & animaux qui vivent dans l'eau. Le féjour dans l'un ou dans l'autre de ces élémens, partage la pluspart des animaux. Il en eft néanmoins qui participent à la nature de chacune de ces deux claffes diftinctes, & on les appelle Amphibies, parce qu'ils vivent également dans l'un & l'autre élément, l'air & l'eau. Ariftote indique ces animaux dans le *Chap. 1. du Liv. I. de fon Hiftoire*, mais il les caractérife d'une manière bien plus parfaite au *Liv. VIII. ch. 1 & 2.* lorfqu'il dit : qu'il y a beaucoup d'animaux qui refpirent, & qui font leurs petits fur la terre, mais qui tirent leur nourriture des lieux que l'eau couvre & qui y paffent la plus grande partie de leur vie. Ce font, continue Ariftote, les feuls auxquels le nom d'Amphibies convienne parfaitement, parce qu'on peut les mettre également ou dans la claffe des animaux terreftres, ou dans celle des animaux aquatiques. *Voyez toute la fuite de cet endroit.*

Il eft important de remarquer que dans ce même lieu, Ariftote remarque que comme il y a des animaux qu'on doit appeller Amphibies, parce qu'ayant des poumons, & refpirant l'air, cependant ils ne peuvent pas plus fe paffer d'eau que d'air, & ne périroient pas moins, s'ils étoient privés du premier de ces élémens, que s'ils l'étoient du fecond ; de même il exifte auffi un animal, favoir le Cordyle, le feul, il eft vrai, que l'on connoiffe, qui n'ayant point de poumons, mais des bronches comme les poiffons, va fur la terre pour y prendre fa nourriture. Au contraire, dans le premier texte, *Liv. I. ch. 1. pag. 7.* Ariftote avoit dit formellement qu'il n'y a point d'animal qui refpire l'eau, (fi l'on peut ufer de cette expreffion) & qui aille à terre pour y prendre fa nourriture ; il l'avoit même dit encore au commencement du *ch. 2. du Liv. VIII.* Il eft affez difficile de difculper Ariftote de contradiction, dans ces différens textes : admettons, fi l'on veut, que le dernier texte eft une explication des premiers, comme le dit Scaliger ; mais puifque les premiers avoient befoin d'explication & de reftriction, il femble qu'il auroit été mieux de ne pas s'y exprimer d'une manière fi générale.

Ariftote remarque, *Hift. Liv. VIII. c. 2. page 457.* que dans tous ces animaux, la nature eft contrariée, (ou, fi l'on veut, *contournée, corrompue,*) qu'il en eft d'eux, comme de certains mâles qui ont l'air de femelles, & réciproquement. Il ajoûte avec beaucoup de vérité, que cette diffé-

rence entre les Amphibies & les autres animaux, quelque confidérable qu'elle paroiffe, peut provenir d'un rien, d'une différence réelle dans de petites parties.

En effet, fuivant les obfervations de MM. de l'Académie des Sciences (1), & de M. de Buffon (2), ce qui fait qu'un animal peut vivre dans la terre & dans l'eau, c'eft que le trou de la cloifon du cœur, qu'on nomme *trou ovale*, demeure toujours ouvert ; au lieu que dans l'homme & dans les animaux terreftres & vivipares, ce trou qui exiftoit dans le fœtus, & qui lui permettoit de vivre fans refpirer, fe ferme au moment de la naiffance. La différence de conformation eft donc petite, fans doute : néanmoins elle produit cet effet confidérable, que le trou demeurant ouvert, laiffe libre la communication du fang de la veine cave à l'aorte, ce qui donne à ces animaux l'avantage de refpirer, ou de fe paffer de refpirer pendant un certain tems (3) ; au lieu que quand ce trou eft fermé, la refpiration devient d'une néceffité indifpenfable.

M. de Buffon fait entendre qu'on ne devroit appeller réellement Amphibies, que les Phoques, les Morfes, & les Lamentins feuls (4). Il me femble que c'eft trop reftreindre la dénomination d'Amphibie. Je conviens qu'on peut la refufer au Caftor, & à la Loutre, mais je ne crois pas qu'on puiffe la refufer, par exemple, à la Tortue, foit de mer, foit d'eau douce. Ariftote compte parmi les animaux Amphibies, la Tortue de mer, le Crocodile, l'Hippopotame, le Phoque, l'Emys, & le Cordyle, *Hift. Liv. VIII. ch. 2. p. 455* (5). Elien met dans l'énumération des Amphibies, l'Hippopotame, la Loutre, le Caftor & le Crocodile (6). Il eft peut-être moins exact qu'Ariftote.

ANE (7).

Ce quadrupede, fi commun aujourd'hui parmi nous, & fi connu, n'exiftoit pas dans nos Provinces du tems d'Ariftote. Il obferve que l'Ane fupportant difficilement le grand froid, il ne s'en trouve point dans le Pont ni dans la Scythie ; ailleurs il ajoûte la Celtique. *Hift. Liv. VIII, ch. 25 & 28, & de la génération, Liv. II. ch. 8.* (8) Ariftote remarque

(1) Mém. pour l'Hift. des animaux, première partie, pag. 196.

(2) Hift. natur. Tom. XI. page 271.

(3) Voyez au mot *Sang*.

(4) *ubi fup.*

(5) Voyez ces différens articles.

(6) *ἀμφίβια δὲ, ἵππος ποτάμιος, ἢ ἔνυδρος, ἢ κάστωρ, ἢ κροκόδειλος. De nat. anim. Liv. XI. cap. 37.*

(7) ὄνος, ὁ ἢ ἡ.

(8) On eft furpris de voir Ariftote comparer le Pont, qui étoit à-peu-près fous le même dégré de latitude que la Grèce, avec la Scythie, pays beaucoup plus voi-

que dans plusieurs Provinces ils sont petits, comme dans l'Illyrie, la Thrace & l'Epire. En Egypte même, dit-il, ils sont plus petits qu'en Grèce. *Liv. VIII. ch. 28.*

Aristote met l'Ane dans la classe particulière des animaux qui ont un toupet de crin, *Liv. I. ch. 6.* Il a des dents, qu'on appelle dents de lait, & qui tombent, *Liv. II. ch. 1. p. 69.* C'est à deux ans & demi qu'elles commencent à tomber, *Liv. VI. ch. 23.* & on connoît son âge par ses dents, comme au cheval (1). Aristote prétend que l'Ane n'a point de fiel. *Liv. II. ch. 15.* Entre tous les animaux, c'est lui & le taureau qui ont le sang le plus épais & le plus noir, *Liv. III. ch. 19.* Le lait de l'ânesse est le plus clair, après celui de la cavalle & de la femelle du châmeau, *ibid. ch. 20.* L'Ane n'est sujet, ni aux poux, ni aux tiques : *Liv. V. ch. 31.* & il n'est attaqué que d'une seule maladie, qu'Aristote appelle la *Mélide. Liv. VIII. ch. 25.* M. de Buffon entend par cette maladie, la morve (2) ; la description qu'Aristote donne de la mélide, convient effectivement assez à la morve. La nourriture de l'Ane est de l'herbe & du grain ; plus il boit, plus il a d'appétit, & plus il engraisse. *Liv. VIII. ch. 8.* La durée de sa vie, est de trente ans ; la femelle vit davantage. *Liv. VIII. ch. 23.* M. de Buffon prétend que cette différence, entre la vie de l'Ane & celle de l'ânesse, vient de ce que la femelle étant souvent pleine, on la ménage plus que l'Ane (3). On peut voir au *Liv. IX. ch. 1.* la liste de plusieurs animaux avec lequel l'Ane est en guerre.

Les Anes peuvent s'accoupler à trente mois, mais rarement ils sont féconds à cet âge. Il faut pour servir d'étalons, qu'ils ayent trois ans, ou trois ans & demi au moins. Aristote cite comme un événement extraordinaire, l'exemple d'une ânesse qui avoit conçu à un an, & dont le poulain s'étoit élevé. *Liv. V. ch. 14. & Liv. VI. ch. 23.* L'ânesse demeure féconde toute sa vie. *Liv. VI. ibid.*

L'ânesse a des espèces d'écoulemens périodiques : son urine est plus claire

---

sin du nord. A l'égard de la Celtique, c'étoit notre France. Voyez M. Danville, *Géogr. ancienne, Tom. I. p. 51.* Dans le traité de la Générat. Aristote dit *περὶ Κελτοὺς τοὺς ὑπὲρ τῆς Ἰβηρίας. Ψυχρὰ γὰρ καὶ αὕτη ἡ χώρα.* La France est de cinq dégrés environ plus voisine du Nord que la Grèce, mais ce n'est pas seulement la situation de la France sur le globe, qu'il faut considérer : on doit faire attention aussi aux forêts qui ont été abattues, aux marais desséchés, &c. Voyez M. de Buffon Tom. VI. p. 161.

(1) De Buffon, Hist. nat. Tom. VI p. 157.

(2) *Ubi sup.* p. 160.

(3) Hist. nat. Tom. VI. p. 159.

que celle du mâle. *Liv. VI. ch. 18.* En quittant le mâle, elle rejette la liqueur qu'elle a reçue de lui ; pour empêcher cet accident, on la fait courir en la frappant. Lorſqu'elle eſt pleine, le lait paroît au dixième mois ; dans le douzième elle met bas, ordinairement un ſeul petit. Sept jours après qu'elle a mis bas, on peut la faire couvrir, c'eſt même le temps où elle conçoit le plus facilement. Au moment de mettre bas, elle ne veut point être vue, & elle cherche alors un lieu obſcur. Ariſtote fait une obſervation ſingulière. Il aſſure qu'une âneſſe qui n'a point fait de poulain avant la chûte de celles de ſes dents, qui tombent les quatrièmes, ce qui leur arrive à quatre ans, ne conçoit ni ne porte de ſa vie. Une autre remarque importante, & confirmée par M. de Buffon (1), c'eſt que, ſi une jument déja couverte par un cheval, l'eſt enſuite par un âne, la jument produira un mulet, & non un âne ; l'accouplement de l'Ane fait périr le fruit de l'accouplement du cheval : au lieu qu'il n'en eſt pas de même, lorſque la jument après avoir été couverte par un Ane, l'eſt par un cheval. *Liv. VI. ch. 22 & 23. & de la géner. Liv. II. ch. 8.* Voyez au ſurplus à l'article mulet, ce qui regarde l'accouplement de l'Ane avec la jument, & de l'âneſſe avec le cheval (2).

Les Auteurs parlent d'Ânes ſauvages, *onager*, *onagre*, qu'il ne faut pas confondre avec le zebre (3). De Funez dit qu'on en trouve dans la Cerdagne & dans les îles Majorque & Minorque qui ſe domptent facilement, à la différence des Anes ſauvages de Phrygie & de Lycaonie. (4)

On aſſure qu'on en trouve auſſi dans le Pérou, que l'on dompte également (5).

Ariſtote n'a point parlé des Anes ſauvages.

ANE D'INDE (6).

Quoiqu'Ariſtote donne à ce quadrupede le nom d'Ane, il eſt manifeſte, par les caractères mêmes qu'il lui attribue, que c'eſt un animal d'une eſpèce différente de l'Ane. L'Ane d'Inde, dit-il, eſt un ſolipede qui a une corne, & le ſeul des ſolipedes qui ait l'oſſelet (7). *Hiſt. Liv. II. ch. 1.* Ariſtote répete ceci dans le troiſième livre *des parties des animaux*, *ch. 2.* Il y ajoûte que

(1) Hiſt. nat. Tom. XII. p. 233.

(2) Preſque tout ce qu'Ariſtote vient de dire eſt traduit par Pline, *Liv. VIII. ch. 43 & 44.*

(3) Bochart, *Hieroz. Lib. III. cap. 16.* De Buffon, *Hiſt. nat. Tom. VI. p. 164.* Geſner, *in aſino.*

(4. De Funes, *Liv. II. ch. 16.*

(5) Hiſt. des voyages, *Tom. LI. p. 6.*

(6) ὄνος ἰνδικὸς, ὁ.

(7) ἀςϱάγαλον. Voyez au mot *Os.*

les

les animaux, qui n'ont qu'une ſeule corne, l'ont au milieu de la tête; mais ce qui eſt important de remarquer, c'eſt qu'il n'y parle de l'Ane d'Inde, que ſur le rapport d'autrui (1).

Ariſtote n'indique point ici ſon Auteur, mais il eſt fort vraiſemblable que c'eſt Ctéſias, dont il connoiſſoit & apprécioit fort bien les récits. On trouve, dans les extraits de Ctéſias, qui nous ont été conſervés par Photius, une deſcription de l'Ane d'Inde, très conforme à celle d'Ariſtote, mais plus détaillée (2). Leur corps eſt blanc, dit-il, leur tête rouge, leurs yeux bleuâtres, la corne qu'ils ont au front, eſt longue d'une coudée. Dans l'eſpace de deux palmes, en partant du front, elle eſt toute blanche, la partie du milieu eſt noire, l'extrémité rouge & pointue. On en fait des vaſes pour boire, & ceux qui s'en ſervent ne ſont ſujets ni aux convulſions, ni à *la maladie ſacrée*, (l'épilepſie) ni à être empoiſonnés, pourvu que, ſoit avant de prendre le poiſon, ſoit après, ils aient bu dans ces vaſes, de l'eau, du vin ou quelqu'autre liqueur que ce ſoit. Les Anes d'Inde ont, à la différence des autres Anes domeſtiques ou ſauvages, à la différence même de tous les ſolipedes,

---

(1) *λέγεται δὲ ϗ μώνυχον ὃν καλοῦσιν ἰνδικὸν ὄνον.*

(2) Ctéſias étoit un médecin natif de Cnide, qui vivoit ſous Cyrus le jeune, vers la quatrevingtquatrième olympiade, c'eſt-à-dire près de 400 ans avant Jéſus-Chriſt; environ 50 ans avant Ariſtote. Celui-ci avertit en le citant au Liv. VIII. ch. 28, de ſon hiſtoire, qu'il ne faut pas trop compter ſur ſon témoignage. Photius donne la même idée particulièrement de ce qu'il avoit écrit ſur l'Inde. Quoiqu'il en ſoit, voici le texte entier de Ctéſias, ſur l'Ane d'Inde. *Εἴσιν ὄνοι ἄγριοι ἐν τοῖς Ινδοῖς ἴσοι ἵπποις ϗ μείζους· λευκοὶ δέ εἰσι τὸ σῶμα, τὴν κεφαλὴν πορφυροῖ· ϗ ὀφθαλμοὺς ἔχουσι κυανέους. κέρας δ'ἔχουσιν ἐν τῷ μετώπῳ, ἑνὸς πήχεως τὸ μέγεθος. ϗ ἔστι τὸ μὲν κάτω τοῦ κέρατος, ὅσον ἐπὶ δύο παλαιστὰς πρὸς τὸ μέτωπον, πάνυ λευκόν. τὸ δὲ ἐπάνω ὀξύ ἐστι τοῦ κέρατος. τοῦτο δὲ φοινικοῦν ἐστὶν, ἐρυθρὸν πάνυ· τὸ δὲ ἄλλο τὸ ἐν τῷ μέσῳ μέλαν. ἐκ τούτων οἱ πίνοντες, κατασκευάζουσι γὰρ ἐκπώματα, σπασμῷ, φασὶν, οὐ λαμβάνονται, οὔτε τῇ ἱερᾷ νόσῳ. ἀλλ' οὐδὲ φαρμάκοις ἁλίσκονται, οὔτ' ἂν προπίωσιν, οὔτ'ἂν τῷ φαρμάκῳ ἐπιπίωσιν ἢ οἶνον, ἢ ὕδωρ, ἢ ἄλλό τι ἐκ τῶν ἐκπομάτων. οἱ μὲν οὖν ἄλλοι ὄνοι ϗ ἥμεροι ϗ ἄγριοι, ϗ τἄλλα μώνυχα θηρία πάντα ἀστραγάλους οὐκ ἔχουσιν, οὐδὲ χολὴν ἐπὶ τοῦ ἥπατος. αὐτοὶ δὲ ϗ ἀστράγαλον ϗ χολὴν ἐπὶ τοῦ ἥπατος, ἔχουσιν. τὸν δὲ ἀστράγαλον, κάλλιστον ὃν ἐγὼ ἑώρακα, οἷόνπερ βοὸς ϗ τὸ εἶδος ϗ τὸ μέγεθος· βαρὺς δ'ὡς μόλιβδος· τὴν δὲ χρόαν, ὥσπερ κιννάβαρι, ϗ διὰ βάθους. ταχύτατον δέ ἐστι τὸ ζῶον τοῦτο ϗ ἀλκιμώτατον. οὐδὲν δὲ οὔτε ἵππος, οὔτε ἄλλό τι διωκόμενον καταλαμβάνει. ἄρχεται δὲ τρέχον βραδύτερον· ὅσον δ' ἂν πλέον χρόνον τρέχῃ, ἐκτείνεται δαιμονίως, ϗ μᾶλλον ϗ θᾶσσον τρέχει. ἄλλως μὲν οὖν ἀθήρατόν ἐστι τὸ ζῶον τοῦτο· ὅταν δὲ τὰ τέκνα μικρὰ ὄντα περιάγωσιν ἐπὶ τὴν βοτάνην, ϗ ὑπὸ ἱππείας πολλῆς περιληφθῶσιν, οὐ βούλονται φεύγειν καταλιπόντες τοὺς πώλους, ἀλλὰ μάχονται ϗ κέρασι, ϗ λακτίσμασι, ϗ δήγμασι, ϗ πολλοὺς ϗ ἵππους ϗ ἄνδρας ἀπολλύουσιν. ἁλίσκονται δὲ ϗ αὐτοὶ τοξευόμενοι, ϗ ἀκοντιζόμενοι· ζῶντα γὰρ οὐκ ἂν λάβοις. τὰ δὲ κρέα διὰ τὴν πικρότητα ἄβρωτά ἐστι. θηρεύεται δὲ τῶν κεράτων ϗ τῶν ἀστραγάλων ἕνεκεν.* Photii Bibliotheca, cod. 72. pag. 91.

l'osselet & la vésicule du fiel. Leur osselet, que j'ai vu, continue Ctésias, est bien formé, semblable pour la figure & la grandeur, à celui du bœuf ; il est pesant comme du plomb, & rouge jusqu'au fond comme du cinabre. Cet animal est très-vîte & très-fort. Il commence à courir lentement, mais à mesure qu'il court, il s'étend extraordinairement, & court plus vîte. Naturellement il n'est pas féroce, mais lorsqu'il se voit enfermé avec ses petits par un grand nombre de cavaliers, alors, ne voulant pas abandonner ses petits pour fuir, il se défend en frappant *de ses cornes*, en ruant, en mordant, & il fait périr beaucoup d'hommes & de chevaux. On le prend aussi lui-même, en le tirant avec des fleches & des traits, car il n'est pas possible de le prendre vivant. Sa chair est trop amère pour qu'on puisse le manger, c'est pour avoir sa corne & son osselet qu'on le chasse.

Connoissons-nous aujourd'hui cet animal ? Existe-t-il ? Elien & Phile donnent une description assez étendue, d'un animal qu'ils font grand comme un cheval, & auquel ils attribuent une corne d'une coudée & demie, au milieu du front. Elien lui donne le nom d'Ane d'Inde, Phile paroît le confondre avec l'Onagre (1). Pline décrit un animal à-peu-près du même genre, mais que des caractères particuliers différencient de l'Ane d'Inde d'Aristote (2). Enfin un grand nombre de voyageurs parlent de quadrupedes, portant une seule corne sur le front (3), & en général ceux qui ont parlé de ces animaux, attribuent des vertus singulières à leur corne (4).

Tous ces témoignages, dont il faut avouer que plusieurs ne sont pas d'une grande force en Histoire naturelle, n'ont pas empêché que Bochart ne soutînt que l'Ane d'Inde d'Aristote, que les autres Auteurs appellent le *monoceros* (5) par excellence, est un animal fabuleux. Il fait voir en même temps, que l'Ane d'Inde d'Aristote ne sauroit être confondu avec le Rhinocéros, qu'il pense n'avoir pas été connu de ce Philosophe (6).

(1) Elien *Liv. IV. ch. 52.* Phile, *p. 161 & suiv.*

(2) Liv. VIII. ch. 21. Joignez la note du P. Hardouin.

(3) Entre ce que rapportent les voyageurs, on peut remarquer le fait écrit dans l'Hist. des voyages, Tom. V. p. 7. que quelques Anglois, qui étoient allés à la chasse au Cap verd, apportèrent sur la flotte une espece de licorne, qui avoit plus de ressemblance avec le cheval, qu'avec toute sorte de bête à quatre pieds.

(4) Voyez Elien & Phile. Jonston a extrait presque tous les Auteurs que je viens de citer. *De quad. p. 22.*

(5) Ayant une seule corne.

(6) Hierozoïcon, *Lib. III. cap. 26.* Scaliger *exercit. ad Cardan. de subtil. ex. 205*, dit qu'il a examiné dans son Commentaire sur Aristote, si l'Ane d'Inde de cet Auteur est le *monoceros* des autres. Cependant on ne trouve rien de cette question dans l'édition de Maussac. Voyez aussi Wolf. Franzius, *part. 1. cap. 11. de monocerote & rhinocerote.*

M. Guettard a discuté dans une note sur Pline, la réalité ou la non existence de la licorne, & il observe que cette question exerce encore la sagacité des Naturalistes les plus savans. Le résultat de sa dissertation est qu'il paroît y avoir réellement quelque animal terrestre, autre que le Rhinocéros, qui porte une corne sur la partie antérieure de la tête, mais que nous ne connoissons pas exactement quel il est (1). Au reste ces grandes cornes, ou dents, droites & tournées en spirales, qu'on voit dans les cabinets des curieux, proviennent d'un poisson & non pas d'un animal terrestre (2).

ANE, POISSON (3).

C'est un poisson du nombre de ceux qui se tiennent cachés pendant un certain tems. Aristote donne en preuve, qu'il y a un long intervalle où l'on n'en prend pas. *Hist. Liv. VIII. ch. 15.* Suivant Pline, la retraite de ce poisson a lieu pendant les grandes chaleurs, Elien dit au lever de la canicule, & elle dure soixante jours (4). Aristote met encore ce poisson au nombre de ceux qui se cachent le corps dans le sable, & qui de-là agitent certaines appendices qu'ils ont auprès de la bouche, & que les pêcheurs appellent leurs verges. Ce mouvement fait approcher les petits poissons, trompés par la vue de ces appendices qu'ils prennent pour des brins du *fucus* dont ils se nourrissent. *Liv. IX. ch. 37.*

S'il ne s'agissoit, pour traduire les noms Grecs employés par Aristote, que de consulter les nomenclateurs, il n'y auroit point de difficulté à dire que l'Ane dont il est question ici, est le Merlus, appellé par quelques-uns Merluche, dont on trouve une description très détaillée, avec une belle figure, dans le traité des pêches de M. Duhamel (5). Il n'est presque pas d'Auteur qui ne dise que l'Ane des Grecs est notre Merlus (6).

Cependant Rondelet après avoir lui-même fait de l'Ane, le Merlus, convient que ce poisson n'a pas, à beaucoup près, tous les caractères qu'Aristote attribue au Merlus (7) ; & le P. Hardouin qui avoit dit dans ses notes sur Pline, que l'*Asellus* de cet Auteur est le Merlus (8), convient

(1) Cette note est dans le Pline traduit par M. de Sivri, *Liv. VIII. ch. 21. p. 376.*

(2) Voyez M. de Bomare à l'article *Baleine.*

(3) *ὄνος ὁ.*

(4) Elien *de nat. anim. Liv. VI. cap. 30.* Pline, *Liv. IX. cap. 16.*

(5) Triaté des pêches, *2. partie, sect. 1. c. 7.*

(6) Gillius, *cap. 36.* Constantin. lexic. V. ὄνος. Jonston, *de pisc. tit. 1. cap. 1. art. 1.* Gesner, *de Asinis, in corol.* Artedi, *Ichthyol. part. 4. pag. 36.*

(7) Des poissons, *Liv. IX. ch. 8.*

(8) Asellus, in Gallia *Merlus* ; quasi maris Lucius, ut plerisque placere intelligo. *ad Plin. Lib. IX. cap. 17.*

ailleurs ; qu'en admettant cette identité, il a ſuivi le torrent des Auteurs, plutôt quil n'a conſulté la comparaiſon & l'expérience (1).

Mais ce n'eſt pas tout : & les Modernes ayant fait du nom d'Ane, un genre de poiſſon, dont le Merlus n'eſt qu'une eſpéce, la difficulté de reconnoître l'individu que les Grecs appelloient Ane, a augmenté : la ſimilitude des noms n'a plus été qu'une équivoque, lorſque ce qui indiquoit un individu dans Ariſtote, a indiqué un genre dans le langage des Savans. Les différentes eſpéces d'Ane qu'ils comptent, ſont aſſez nombreuſes (2). La Morue & le Merlan, ſont pour nous les plus familières de ces eſpéces.

Le poiſſon, dont parle Ariſtote, diſparoît pendant un temps de l'année, & il porte à la bouche des appendices, dont il ſe ſert pour amorcer le petit poiſſon. On prend des Merlus toute l'année, & ils ne portent point d'appendices à la bouche. Le Merlus n'eſt donc point l'Ane d'Ariſtote.

Peut-être eſt-ce dans quelques-unes des eſpéces, que les Modernes comprennent ſous ce nom d'Ane, qu'on le trouvera. Les conjectures peuvent porter d'une manière particulière ſur deux de ces eſpéces.

Belon parle d'un poiſſon que « les Grecs de Crete, qui ont changé leur » ancienne manière de parler, nomment *Gaideropſaro*, qui eſt à dire *Poiſ-* » *ſon-Ane* ; il a un petit barbin, continue Belon, deſſous la machoire, & » deux en celle de deſſus ». Belon nomme ce poiſſon lote de mer (3). Pourquoi ne ſeroit-ce pas l'Ane d'Ariſtote, puiſqu'il conſerve encore cette dénomination dans les lieux voiſins de ceux où Ariſtote avoit pu le connoître ?

La ſeconde eſpéce des poiſſons, compris ſous le nom générique d'Ane, que l'on peut croire être l'Ane d'Ariſtote, eſt l'Aigrefin ou Eglefin. Il eſt décrit par Belon & Rondelet, comme ayant une appendice ſous le menton ; & M. Duhamel aſſure qu'on le nomme *l'ânon* ſur les côtes de la haute Normandie (4). Cette dernière conjecture a pluſieurs partiſans (5). On peut voir la deſcription & la figure de ce poiſſon dans le traité de M. Duhamel (6).

---

(1) Cum Merlucium noſtrum Aſellum interpretor, id eruditorum magis conſenſui tribuo, quàm exploratæ ſatis apertæque veritati. Aſellos enim dixit (Plinius) latere, at a noſtris piſcatoribus toto fermè anno Merlucii capiuntur, neque contra Merlucio conveniunt quæ de Aſello ſcribit Ariſtoteles. *Notæ & emend. ad Lib. IX. n. 47.*

(2) Ray en compte 10. *Synops. piſc. pag. 53.* Rondelet, cinq ou ſix. *Des poiſſons, Liv. IX. ch. 8. & ſuiv.*

(3) Des poiſſons, *Liv. I. p. 123.*

(4) Belon, *des poiſſons, Liv. I. page 118.* Rondelet, *des poiſſons, Liv. IX. ch. 10.* Duhamel, *des pêches, p. 2. ſect. 1. chap. 4.*

(5) Epiſtola Turneri ad Geſner. *In fronte operis de Piſcibus.* Ray, *Synops. piſc. page 55.*

(4) Duhamel, *ubi modò.*

Elien & Athénée ont ajoûté quelques autres caractères, auxquels on pourroit reconnoître le poiſſon nommé *Ane*, ſi ces caractères étoient conformes à la nature ; mais dans le nombre de ceux qu'ils lui donnent, il y en a un au moins, qu'il eſt bien difficile d'admettre. Ils diſent que l'Ane eſt un poiſſon ſolitaire ; que ſeul, entre les poiſſons, *il a le cœur dans le ventre*, & qu'il a dans le cerveau des pierres ſemblables à des dents molaires (1). Au ſurplus, il faut diſtinguer d'après Athénée, l'Ane d'un autre poiſſon dont la dénomination eſt preſque la même (2).

ANGUILLE (3).

Nous n'aurons point ici d'incertitude ſur le nom : nous en aurions plutôt ſur le genre de l'animal. L'Anguille eſt-elle poiſſon, ou ne l'eſt-elle pas ? Athénée obſerve qu'Homere ſemble ſéparer l'Anguille des poiſſons, dans un vers où il nomme l'un & l'autre à part (4). M. de Bomare après l'avoir appellée *un faux poiſſon*, dit nettement qu'elle n'eſt point un poiſſon, mais *une eſpéce de ſerpent d'eau* (5).

Ariſtote compte l'Anguille au nombre des poiſſons longs : elle n'a que deux nageoires placées auprès des ouies, les bronches compoſées de quatre lames ſimples. Sa peau eſt liſſe. *Hiſt. Liv. I. ch. 5. & Liv. II. ch. 10. De la marche des animaux, ch. 6 & 9.*

Il faut ajoûter à ces obſervations ſur la conformation extérieure de l'Anguille, qu'indépendamment des deux nageoires voiſines des ouies ; elle en a une troiſième dorſale, de très-peu de hauteur à la vérité, qui commence aſſez loin de la tête, & qui, environnant preſque tout le reſte du corps, s'étend auſſi de l'anus à la queue (6). On doit obſerver que ſa peau eſt gluante, & qu'elle a de petites écailles qu'on n'apperçoit que quand elle eſt ſeche, ce qui fait paroître l'Anguille ſans écaille (7).

Quant à l'intérieur, Ariſtote remarque que l'Anguille a la véſicule du fiel voiſine du foie (8), *Hiſt. Liv. II. ch. 15.* & un œſophage, à la différence des autres poiſſons. *Ibid. ch. 17.* On peut voir une deſcription plus

---

(1) Elien, *de nat. an. Liv. VI. cap. 30.* Athénée, *Liv. VII. pag. 316.*

(2) *διαφέρει ὄνος ὀνίσκυ, ὥς φησι Δωρίων.* Athénée, *ubi modò.*

(3) ἔγχελυς, ὁ ϗ ἡ. Athénée prétend qu'Ariſtote a dit ἔγχελις.

(4) Τεῖρουτ' ἐγχέλυες τε ϗ ἰχθύες οἱ κατὰ δίνας. Athén. *Lib. VII. p. 298.*

(5) *Verbo* Anguille.

(6) Artedi, *Ichthyol. p. 5. pag. 67.*

(7) Corpus lubricum ſeu muco obductum & quaſi alepidotum ; ſquamæ enim non niſi in cute arida conſpici poſſunt, *Artedi ubi modò, p. 66.*

(8) Veſica fellis magna diſtantia quadam à hepate ſeparata. *Artedi, ubi ſup.*

détaillée de toutes les parties intérieures de l'Anguille dans Artedi.

Les Anguilles defcendent des fleuves & des lacs à la mer. *Liv VI. ch. 14.* Elles feules, fuivant M. de Bomare, préfentent cette particularité à obferver (1).

La plupart des Anguilles vivent d'eau douce, quelques-unes, & dans certains endroits feulement, vivent de limon & de ce qu'on leur jette. Si l'eau où elles font n'étoit pas claire, elles feroient bientôt fuffoquées, à caufe de la petiteffe des conduits de leurs bronches ; c'eft pourquoi on trouble l'eau quand on veut en prendre, & dans le Strymon, on les prend au lever des Pleïades (2), parce que les vents contraires qui regnent alors, agitent & troublent l'eau. *Liv. VIII. ch. 2.* Quand on les tranfporte d'une eau dans une autre, il ne faut pas leur faire fouffrir de contrafte trop violent du chaud au froid ; on doit avoir attention auffi de leur donner une quantité d'eau fuffifante, *ibid.* Cependant elles peuvent vivre cinq ou fix jours, hors de l'eau, *ibid.* La raifon qu'en donne Ariftote, eft que ces animaux n'ont pas befoin de beaucoup de rafraîchiffement. (3) *Des parties, Liv. IV. ch. 13.* Rondelet attribue cet effet à la même caufe qui fait qu'elles étouffent dans l'eau trouble, favoir, que leurs ouies font petites & recouvertes d'une peau (4).

Il y a des Anguilles qui vivent fept & huit ans. *Hift. Liv. VIII. c. 2.* (5) L'anguille morte ne remonte pas fur l'eau, comme la plupart des poiffons. Ariftote donne pour caufe la petiteffe de leur eftomac, & le fait qu'il eft rare qu'elles aient de la graiffe, la plupart n'ayant qu'un peu d'axonge à l'épiploon. *Ibid. & Liv. III. c. 17.* Ce que je dis ici de l'eftomac, Rondelet l'entend du ventre, c'eft-à-dire, de la capacité qui renferme les inteftins (6), & au refte l'expreffion grecque eft équivoque (7). Ariftote décrit une des manières dont on pêche les Anguilles, en les appâtant avec de la faumure, *Liv. IV. ch. 8.*

Il paroît qu'Ariftote a diftingué plufieurs efpéces d'Anguilles : il fe fert très-fréquemment de cette expreffion, *le genre des Anguilles* (8). Rondelet, Ray, Artedi ne paroiffent en faire qu'une feule efpéce, & M. de Bomare remarque que les diverfités qu'on obferve entre elles en grandeur, en couleur,

---

(1) *Verbo* Anguille.

(2) Ariftote dit fimplement περὶ πλειάδα. Pline a dit de même, *circa Vergilias maximè capiuntur*, ce que le P. Hardouin explique, *circa exortum Vergiliarum.*

(3) Voyez *Refpiration.*

(4) Rondelet, *des poiff. de riviere, ch. 20.*

(5) Pline le répete, *Anguillæ octonis vivunt annis.* Hift. nat. Liv. IX. ch. 2.

(6) Rondelet, *ap. Gefner. in Anguilla.*

(7) ἔχουσι τὴν κοιλίαν μικράν.

(8) τὸ τῶν ἐγχέλεων γένος. *De la marche des anim. ch. 8 & 9. De la générat. des an. Liv. III. ch. 11.*

en figure extérieure, paroiſſent ne dépendre que de la diverſité des lieux, de celle de la nourriture, ou d'autres accidens (1). Les Anciens faiſoient un cas particulier des Anguilles du lac Copaïs, qui eſt en Bœotie (2), de celles du Strymon, où l'on en pêche encore aujourd'hui de très-groſſes (3), & de celles de la rivière d'Euclée (4). Ariſtote dit qu'on préfére parmi les Anguilles, celles qu'on appelle femelles, quoiqu'elles ne le ſoient pas. *Liv. VIII. ch. 30.* Au rapport de Rondelet, l'Anguille mâle a la tête plus courte, plus groſſe, & plus large. La femelle l'a plus petite & plus pointue : on l'appelle Anguille fine (5). Ariſtote donne pour caractère à l'Anguille mâle, d'avoir la tête plus groſſe & plus allongée ; à l'Anguille femelle, de l'avoir plus applatie. *Liv. IV. ch. 11.*

Mais le point le plus digne de notre attention, c'eſt la génération des Anguilles. Ariſtote répete en nombre d'endroits que les Anguilles n'ont point de ſexe, qu'elles n'engendrent point, qu'elles n'ont ni laite, ni œufs. *Hiſt. Liv. III. ch. 10. Liv. IV. ch. 11. Liv. VI. ch. 13 & 14. De la générat. des Anim. Liv. II. ch. 5.* Comment donc ſe reproduiſent-elles ?

Ariſtote répond à cette queſtion, au *Liv. VI. ch. 16.* Après avoir raſſemblé toutes les conjectures ſur leſquelles il croyoit pouvoir établir que les Anguilles ne ſe produiſent pas les unes les autres, il aſſure qu'elles viennent des vers, qu'on nomme entrailles de la terre, qui ſe forment d'eux-mêmes dans la vaſe & dans la terre humide (6). Elles naiſſent également, dit-il, dans la mer & dans les rivières, aux lieux où la putréfaction eſt plus abondante : Ariſtote inſiſte encore ſur ce ſyſtême dans le traité *de la génération, Liv. III. ch. 11.* Il y dit nettement, que c'eſt de la ſubſtance des vers dont nous venons de parler, que ſe forme le corps de l'Anguille (7).

Athénée rapporte ſur la génération des Anguilles, deux ſentimens qu'il paroît attribuer l'un & l'autre à Ariſtote. Le premier eſt, qu'elles s'accouplent en s'entrelaçant l'une avec l'autre, & qu'alors il ſort d'elles une liqueur viſqueuſe, qui tombe dans la vaſe, & qui y prend vie. Le ſecond eſt, qu'elles viennent de la corruption de la bourbe & de la vaſe, comme les vers qu'on

(1) *Verbo* Anguille.

(2) *λίμνη ἐν βοιωτίᾳ κωπαὶς, ἐν ᾗ ἐγχέλεις πλεῖςαι.* Schol. Ariſtoph. *Αχάρνης*, *p.* 414.

(3) Voyages de Belon, *Liv. I. ch. 55.*

(4) Voyez Athénée, *Liv. VII. p.* 300.

(5) Des poiſſons de riv. *ch. 20.*

(6) Voyez à l'article *Génération*, ce que je dis de ces productions ſpontanées.

(7) *τὰ καλέμενα γῆς ἔντερα σκώληκος ἔχει φύσιν, ἐν οἷς ἐγγίνεται τὸ σῶμα τὸ τῶν ἐγχέλεων.*

appelle entrailles de la terre (1). On ne ſait dans quel ouvrage d'Ariſtote Athénée a puiſé le premier ſyſtême ſur la génération des Anguilles. A l'égard du ſecond, il eſt aſſez viſible qu'il a mal rendu le ſens d'Ariſtote. Il ne falloit pas dire que les Anguilles viennent de la vaſe, comme les entrailles de la terre, mais qu'elles viennent des entrailles de la terre, qui viennent elles-mêmes de la vaſe. Caſaubon à déja fait cette remarque (2).

La génération des Anguilles a été un problême long-tems après Ariſtote. A la fin du ſiécle dernier, Ray diſoit que cette génération n'étoit pas encore bien connue. Il rapportoit, d'après Redi, que toutes les Anguilles de l'Arno deſcendoient à la mer au mois d'Août, pour y faire leurs petits, leſquels remontoient dans le fleuve, depuis Février juſqu'en Avril. Il ajoûtoit très-ſérieuſement enſuite, le conte que fait à cet égard Schwenckfeld, que l'able eſt le pere des Anguilles ; qu'au mois d'Avril, il lui vient dans les ouies de très-petits animalcules, comme quatre ou cinq vers, qui ſe détachent quand ils commencent à avoir du mouvement, & qui deviennent des Anguilles (3).

Cependant il y avoit alors déja long-tems que Rondelet avoit mis ſur la voie pour découvrir le myſtère : « certainement, avoit dit Rondelet, j'ai » vu des Anguilles s'entr'embraſſer & frayer, & crois que toutes parties né» ceſſaires à leur génération ne leur manquent, car au bas ventre les fe» melles ont conduit pour matrice, les mâles de la ſemence ». Il avoit ajoûté en même tems les cauſes de l'erreur : « Mais ces parties ne paroiſſent » étant toutes couvertes de graiſſe, comme les œufs auſſi pour cette » même raiſon ». Le trop grand reſpect pour Ariſtote avoit ſeulement arrêté Rondelet, & en même temps qu'il faiſoit venir quelques Anguilles *par le fraier du mâle avec la femelle*, il diſoit qu'il y en avoit d'autres qui naiſſoient dans la pourriture (4). Enfin toutes ces erreurs ſe ſont diſſipées, & M. de Bomare aſſure qu'il eſt aujourd'hui démontré, que les Anguilles ſont vivipares comme les viperes, c'eſt-à-dire, qu'elles tirent leur origine d'œufs, mais que ces œufs écloſent dans le corps de la mere, de ſorte qu'elle met au jour des petits tout vivans (5).

---

(1) Athénée *Liv. VII. p. 298.* J'ignore pourquoi Dalechamp n'a rendu dans ſa traduction, que les premières de ces idées & non les ſecondes.

(2) Minus rectè expreſſa eſt Athenæo mens philoſophi, qui numquam dixit generari Anguillas ut generantur quæ vocant terræ inteſtina, ſed ex illis ipſis. *notæ ad Ath. Liv. VI. cap. 13.*

(3) Synops. piſc. p. 37.

(4) Des poiſſons, *ubi ſuprà.*

(5) *Verbo* Anguille.

ANIMAL.

ANIMAL.

§ 1. *Obſervations ſur la définition de l'Animal.*

§ 2. *Diviſion des Animaux.*

§ 3. *Remarques générales ſur les Animaux.*

§ I. DÉFINITION DE L'ANIMAL.

Lorſqu'un être conſidéré en lui-même préſente beaucoup de faces différentes, & que, conſidéré relativement à des êtres d'une nature diſtincte, il offre encore pluſieurs rapports qui le rapprochent d'eux, qui ſemblent l'unir & le confondre avec eux, il devient preſque impoſſible de le définir, au moins avec exactitude & briéveté. On éprouve cette difficulté pour la définition de l'*Animal.* Ariſtote obſerve, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 1.* que le paſſage des êtres inanimés aux Animaux, ne ſe fait point, dans la nature, d'une maniere bruſque & ſubite ; que la continuité des gradations couvre les limites qui ſéparent ces deux claſſes d'êtres, & ſouſtrait à l'œil le point qui les diviſe. *Voyez tout cet endroit*, & comparez-le à ce que M. de *Buffon* a dit dans ſon *Hiſt. naturelle, au commencement du 3e volume*, & M. Bonnet dans la *Contemplation de la nature, 10e partie.* Ainſi voulez-vous fonder le caractère diſtinctif de l'Animal ſur le mouvement progreſſif ? L'huître & d'autres teſtacées ſuſpenpendent votre définition. Prenez-vous pour ce caractère le ſentiment, c'eſt-à-dire, le changement qu'un être éprouve dans ſon état, à l'occaſion d'un autre être ? Les plantes qu'on appelle ſenſitives, veulent partager votre définition avec les Animaux. Sera-ce la *vie* qui conſtituera l'Animal ? Mais un arbre n'a-t-il pas autant de vie qu'une huître ; une roſe ne vit-elle pas plus long-tems qu'un éphémere ? Sera-ce la faculté de ſe reproduire ? Les plantes ne ſe reproduiſent-elles pas ? N'ont-elles pas leur ſexe ? Sera-ce enfin l'avantage d'avoir des organes pour prendre leur nourriture propre, & en rejetter le ſuperflu. Les plantes ſe nourriſſent, elles ont des canaux ſecrétoires, elles ont des orifices excrétoires ; auſſi ne manque-t-on point d'anciens Philoſophes, qui ont confondu les plantes avec les Animaux (1).

Ariſtote met évidemment le caractère ſpécifique de l'Animal, dans l'uſage des ſenſations. Les plantes vivent, dit-il dans ſon traité *de la Jeuneſſe & de la Vieilleſſe*, mais elles manquent de ſens, & c'eſt par la faculté de ſentir,

(1) Πλάτων, Εμπεδοκλῆς καὶ τὰ φυτὰ ἔμψυχα καὶ Ζῶα. *Plutar. de Plac. Philoſ. Lib. V. cap. 26. Vide ejuſd. queſt. natural. initio.*

que l'Animal eſt diſtingué de ce qui n'eſt pas Animal (1). Mais ſelon Ariſtote lui-même, la ſenſation conſiſte dans un mouvement, dans un changement que l'on éprouve (2). Les plantes ſenſitives ont donc des ſenſations. Il eſt vrai qu'Ariſtote particulariſant enſuite les ſens qui caractériſent l'Animal, dit que c'eſt le toucher & le goût, communs à tous les Animaux (3). Au Liv. I. de ſon Hiſtoire, Ariſtote ne parle que du toucher, comme étant néceſſairement propre à tous les Animaux. Cette contradiction apparente ſe concilie, par ce qu'Ariſtote dit ailleurs, que le goût eſt une eſpece de toucher, qu'il eſt le toucher des alimens (4). Le toucher, ſuivant Ariſtote, eſt indiſpenſablement néceſſaire à l'Animal, afin de prendre ce qui convient à ſa conſervation, & de rejetter ce qui y ſeroit contraire (5). Diſons donc avec Ariſtote, que l'Animal eſt un être organiſé, qui a le ſens du tact; mais convenons en même-tems, que cette définition eſt imparfaite, en ce qu'elle n'exclut pas d'une manière aſſez préciſe, la *ſenſitive* du nombre des Animaux. Au ſurplus, il eſt aiſé de concevoir qu'en appellant l'Animal un être organiſé, on entend que ſon corps n'eſt pas formé d'un élément unique, d'air ſeul, par exemple, ou de feu ſeul, mais qu'il eſt formé de pluſieurs parties, compoſées de divers élémens joints & réunis (6).

§ 2. DIVISION DES ANIMAUX.

Le ſyſtême que les Naturaliſtes anciens ont ſuivi dans la diſtribution des Animaux, lorſqu'ils ont voulu mettre un certain ordre dans leur hiſtoire, eſt trop différent de celui que les Modernes ont inventé, pour s'occuper de les comparer l'un avec l'autre. Les Anciens ſe ſont arrêtés à certains caractères ſaillans, capables de frapper à la premiere vue. Ils ont diſtribué les Animaux en de grandes claſſes : Animaux qui vivent ſur la terre, Animaux qui vivent dans les eaux, Animaux amphibies, Animaux qui ont du ſang, Animaux qui n'en ont point, Animaux couverts d'une croute ferme, Animaux couverts

(1) *Τὰ φυτὰ ζῇ μὲν, οὐκ ἔχει δὲ αἴσθησιν· τῷ δὲ αἰσθάνεσθαι τὸ ζῶον πρὸς τὸ μὴ ζῶον διορίζομεν.* De Juv. & Seneɛt. cap. 1. & de ſenſu & ſenſili, cap. 1. *Voyez note 3.* De anima, Lib. II. cap. 2.

(2) Η *αἴσθησις ἐν τῷ κινεῖσθαί τε, καὶ πάσχειν συμβαίνει. δοκεῖ γὰρ ἀλλοίωσίς τις εἶναι.* De anima, Lib. II. cap. 5.

(3) *Τοῖς ζώοις ᾗ μὲν ζῶον ἕκαστον, ἀνάγκη ὑπάρχειν αἴσθησιν· τουτῷ γὰρ τὸ ζῶον εἶναι, καὶ μὴ ζῶον εἶναι διορίζομεν. ἰδίᾳ δὲ καθ' ἕκαστον, ἡ μὲν ἁφὴ, καὶ γεῦσις ἀκολουθεῖ πᾶσιν ἐξ ἀνάγκης.* De ſenſu & ſenſili, c. 1.

(4) *Καὶ τὴν γεῦσιν ἀνάγκη ἁφὴν εἶναί τινα, διὰ τὸ τοῦ ἁπτοῦ καὶ θρεπτικοῦ αἴσθησιν εἶναι.* De anima, Lib. III. cap. 12.

(5) De anima, ubi modo.

(6) *Ὅτι οὐχ οἷόν τε ἁπλοῦν τὸ τοῦ ζώου σῶμα εἶναι, φανερόν· λέγω δὲ οἷον πύρινον ἢ ἀέρινον.* De anima, Lib. III. cap. 13.

d'un teſt dur. Mais ces diviſions ont paru inſuffiſantes : les Modernes ſe ſont efforcés de les perfectionner.

Après les grandes diviſions en quadrupedes, oiſeaux, amphibies, poiſſons, inſectes, vers ; ils ont, dans chacune de ces premières diviſions, inſtitué des ſous-diviſions, fondées ſur quelque caractère commun. Quelquefois les caractères conſtitutifs de ces diviſions ont été établis ſur des parties de l'Animal qui ne ſont pas très-ſenſibles au premier coup d'œil, & alors, ſi la mémoire s'eſt trouvée ſoulagée par les dénominations générales des ordres & des claſſes, l'eſprit a eu un nouveau travail à ſupporter. Avant d'étudier l'individu qu'on avoit ſous les yeux, il a fallu un travail particulier, pour déterminer la claſſe dans laquelle il devoit être rangé. D'ailleurs ces diviſions & ſous-diviſions, n'ont pas été beaucoup plus complettes ni beaucoup plus ſatisfaiſantes que celles des Anciens : autrement on n'auroit pas eſſayé, à des repriſes multipliées, tant de ſyſtêmes nouveaux. L'Auteur le plus célebre & le plus univerſel pour cette partie ſyſtématique de l'Hiſtoire naturelle, eſt le ſavant Suédois Von-Linnée.

La diviſion générale établie par Ariſtote entre les Animaux, ſe trouve au commencement du premier Livre de ſon Hiſtoire, après la diſtinction des parties qui les compoſent. Il obſerve qu'on peut les diviſer à raiſon de leur manière de vivre, de leurs actions, de leur caractère, (j'aurois peut-être dû dire ici *habitudes* ou *mœurs*) & de leurs parties. Quant aux parties, les Animaux diffèrent les uns des autres, dit Ariſtote, en ce que les uns, ou ont certaines parties que les autres n'ont point, ou n'ont que des parties analogues & comparables, mais point les mêmes. En conſidérant les Animaux ſous les trois premiers points de vue, leur manière de vivre, leurs actions, leur caractère, Ariſtote les diſtribue d'abord en aquatiques, terreſtres & amphibies (1); enſuite en Animaux vivans en troupe, Animaux vivans en ſociété, (je penſe qu'on n'a pas de peine à ſentir la différence de ces deux expreſſions), & Animaux ſolitaires. Il remarque que certains Animaux vivent conſtamment dans la même contrée, que d'autres voyagent d'un pays à l'autre ; que pluſieurs demeurent toujours dehors ſur la terre, tandis que quelques-uns, ou ſe retirent dans des lieux ſouterreins, ou ſe creuſent à eux-mêmes de pareilles retraites.

---

(1) Voyez *Amphibies*, *Animal aquatique*, *Animal terreſtre*. J'ignore quel eſt l'ouvrage où Ariſtote a diſtingué, au rapport de Plutarque, les Animaux en terreſtres, aquatiques, volans, & celeſtes. *de Plac. Philoſ. Lib. V. cap. 20.*

Les Animaux, dit encore Ariſtote, ſont ou privés ou ſauvages, ayant les uns toujours le même caractère, ſoit privé, ſoit ſauvage; les autres étant naturellement ſauvages, mais ſuſceptibles de s'apprivoiſer. Bientôt il rejete cette diviſion comme peu exacte, parce que ſelon lui, il n'y a aucun genre d'Animal qui n'ait en même tems des individus ſauvages & des individus privés. Pline a fait la même obſervation (1). J'appréhende qu'ils ne ſe ſoient trompés. Il y a, par exemple, des hommes ſauvages, *homines ſylveſtres*, c'eſt l'expreſſion de Pline. Vous voyez qu'il s'arrête au lieu que ces hommes habitent. L'homme peut demeurer dans les forêts comme le tigre & le lion : jamais ſon caractère ne ſera celui du tigre & du lion, parce que jamais vous n'effacerez de ſon cœur les principes fondamentaux de la ſociabilité.

Ariſtote particulariſe enſuite la diviſion qui a pour baſe le caractère des Animaux, leur douceur, leur prudence, &c. (2) Elien, fait relativement à ce même caractère, une remarque aſſez fine, & qui peut avoir ſa vérité : c'eſt que les Animaux qui vivent avec l'homme, prennent le caractère des nations chez leſquelles ils habitent. C'eſt ainſi, dit-il, que le chien de Moloſſe eſt le plus brave (3), tandis que celui de Carmanie (4) eſt, comme l'homme de cette nation, le plus féroce & le moins ſuſceptible de s'adoucir. Cardan s'eſt attiré avec juſtice la cenſure de Scaliger, pour avoir voulu porter cette obſervation plus loin, & avoir avancé que preſque dans chaque contrée, il naiſſoit des Animaux du même caractère que ſes habitans (5). Cependant la diverſité des lieux que les Animaux habitent, peut mettre quelque différence dans leur caractère. Ceux qui habitent les lieux montueux & rudes, ſont plus ſauvages & plus robuſtes que ceux qui habitent des plaines & des lieux agréables. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 29.* On obſerve de ſemblables variétés pour

---

(1) In nullo genere æquè facilis mixtura cum fero (quam in ſuillo), qualiter natos Antiqui hybridas vocabant ceu ſemiferos : ad homines quoque.... appellatione tranſlatâ. Non in ſuibus autem tantùm, ſed in omnibus quoque animalibus cujuſcumque generis, ullum eſt placidum ejuſdem invenitur & ferum, utpote cùm hominum etiam ſylveſtrium tot genera prædicta ſint. *Lib. VII. ſect. 2. Harduini*, aliàs, *Lib. VIII. c. 53.*

(2) Ariſtote emploie en cet endroit la même expreſſion *τὸ ἦθος*, dont il s'étoit déja ſervi plus haut, & il eſt bien clair qu'ici elle ne peut être rendue que par *le caractère.*

(3) *Θυμικώτατος... ἀνὴρ δὲ Καρμάνιος καὶ κύων ἀμφότερα ἀγριώτατα, καὶ μελιχθῆναι ἀτεγκτα φύσιν.* De nat. An. Lib. III. c. 2.

(4) Contrée entre la Perſe & l'Inde, vers le 35e degré de latitude B. & le 75e de longitude.

(5) Naſcere animalia hominum moribus ſimilia in ſingulis fermè regionibus, edocet in Lithuania Roſomacha animal quantitate canis, facie felis, dorſo & caudâ Vulpis. *De ſubtil. Lib. X.* Voyez auſſi Scaliger, *exercit. ad Cardan. exerc. 203.*

les grandeurs. Les individus d'une même espece, sont plus grands & plus forts dans certains pays que dans d'autres. *Ibid. ch. 28.* Il faut voir tout cet endroit, sur les différences que le climat établit entre des Animaux de même espece. Au surplus, c'est dans le texte même d'Aristote qu'on doit chercher toutes les nuances de ses divisions : je me suis contenté de rappeller ici les principales, ou celles qui donnoient lieu à quelques observations.

§ 3. REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES ANIMAUX.

Tout Animal ayant nécessairement un corps composé de plusieurs parties, le premier objet à considérer dans l'Animal, est ces parties mêmes. Ensuite, les sensations de l'Animal, sa reproduction, les actions de sa vie & ses mœurs. Tel est effectivement tout le plan de l'Histoire des Animaux. Aristote divise les parties de l'Animal en parties simples, formées d'élémens semblables, telles que le sang ; & en parties composées ou organiques, telles qu'un membre, une main, &c. On entend que, quand on parle ici d'élémens semblables, ce n'est pas des mêmes élémens purs qu'il est question : autrement le sang, la chair, &c. ne pourroient pas être appellés des parties simples. Aristote explique sa pensée, en déclarant que ce qu'il entend, c'est que la chair ne montre à l'extérieur que des parties de chair, au lieu que la main présente un composé de veines, d'os, de chair, &c. Quoique cette définition soit susceptible d'être critiquée, elle s'est long-tems maintenue ; on la trouve dans les œuvres de Dulaurens, de Riolan, &c. Dulaurens en particulier l'approuve très-fort, & il l'explique avec soin (1).

Aristote décrit les parties organiques extérieures de l'Animal qui a du sang, dans le premier Livre ; les mêmes parties intérieures, c'est-à-dire les visceres, dans le second Livre. La description des parties de la génération commence le troisieme Livre, dont le surplus est employé à décrire les parties simples & similaires. Le quatrieme Livre a pour objet, la description des Animaux qui n'ont point de sang, & le détail des sensations de tous. Le cinquieme, le sixieme & le septieme, traitent de la génération ; le huitieme, de la maniere dont l'animal vit & se nourrit ; le neuvieme, de son caractère & de ses mœurs. Il existe d'ailleurs, comme je l'ai observé dans le discours qui est à la tête du premier volume, des traités particuliers d'Aristote, sur plusieurs des objets dont je viens de faire le dénombrement.

---

(1) Partium divisio elegans in similares & dissimilares. *Hist. hum. corp. Lib. I. c. 20.*

Il faudroit copier ici tous les traités d'Ariſtote, pour retracer ce qu'il dit ſur les objets dont la conſidération ſucceſſive forme l'hiſtoire de l'Animal. Mais on a le texte en main, & je dois ſeulement avertir que les notes, que cette partie des diſcours d'Ariſtote peuvent exiger, m'ont paru devoir être diſtribuée ſous certains titres généraux, plutôt que réunies ſous le ſeul mot Animal. Ainſi on voudra bien conſulter les mots *chair*, ou *muſcles*, *nerf*, *os*, *ſang*, *veines*, *viſceres*, *génération*, *nutrition & accroiſſement*, *œufs*, *ſenſations*, *reſpiration*, *ſommeil*, *caractère*, pour voir ce que j'ai à dire ſur les obſervations générales d'Ariſtote. Les détails ſe trouvent au nom de chaque Animal, & ſur-tout au mot, *Homme*.

ANIMAL AQUATIQUE.

La dénomination d'Animal *aquatique*, indique l'un des membres de la grande diviſion des Animaux en aquatiques, terreſtres & amphibies. Ariſtote remarque qu'un Animal peut être appellé, ſoit aquatique ſoit terreſtre, de trois manières : ou à raiſon de ce qu'il reſpire, ſoit l'air, ſoit l'eau ; ou à raiſon de ſon tempérament ; ou à raiſon de ſa nourriture, ſelon qu'il la prend dans l'air ou dans l'eau. *Hiſt. Liv. VIII. p. 459*. Le mot *tempérament* ſignifie en cet endroit, la manière dont le corps de l'Animal eſt conſtitué, à raiſon des élémens qui entrent dans ſon aſſemblage. Le véritable Animal aquatique eſt celui qui paſſe ſa vie dans l'eau, s'y nourrit, l'attire & la rejete par des organes deſtinés à cette fin, de même que l'Animal terreſtre attire & rejete l'air par le moyen de ſes poumons : & qui ne ſauroit vivre hors de l'eau, *Hiſt. Liv. I. p. 7*. & *Liv. VIII. p. 457*. Les autres Animaux dont Ariſtote parle au même endroit, peuvent porter le nom d'aquatiques à raiſon de ce qu'ils aiment l'eau & la fréquentent, mais ce ne ſont point de véritables Animaux aquatiques, en ce qu'ils peuvent vivre ſans eau & hors de l'eau. Le caractère d'attirer l'eau & de la rejeter, ne paroît pas non plus eſſentiel dans la définition de l'Animal aquatique, Ariſtote obſervant lui-même, *Liv. I.* qu'il exiſte des Animaux aquatiques, qui n'avalent ni ne rejetent l'eau ; ils reſſemblent dans leur genre, aux inſectes, qui n'ayant pas de vrais poumons, peuvent être dits ne pas reſpirer, dans le ſens où nous employons ce terme en parlant de l'homme.

Les Animaux aquatiques ſe ſubdiviſent à raiſon de leur habitation, en ce que les uns demeurent dans la mer, les autres dans les étangs, les autres dans les fleuves, les autres dans les marais. Ariſtote obſerve qu'il y a pluſieurs de ces Animaux qui reſtent toujours attachés au même endroit, tels

qu'un certain nombre de coquillages ou cruſtacées. *Hiſtoire des Animaux*, *Liv. I. ch. 1.*

Les premières ſous-diviſions des Animaux aquatiques, ſont en *poiſſons*, leſquels, dans le ſyſtême d'Ariſtote, comprennent les *cétacées* & les *ſélaques*; en *teſtacées*, *cruſtacées*, & *mollusques*. Voyez ces différens mots.

Plutarque a fait un traité ſingulier, ſur la queſtion de ſavoir leſquels des Animaux aquatiques ou des Animaux terreſtres, ſont les plus ruſés (1). C'eſt un jeu d'eſprit, où deux Interlocuteurs ſoutiennent l'un le *pour*, l'autre le *contre*; & dont le réſultat paroît être de conclure, que les Animaux ſont doués de raiſon & d'intelligence.

ANIMAL TERRESTRE.

L'Animal terreſtre forme, comme l'Animal aquatique, une des premières diviſions du genre de l'Animal. C'eſt d'abord celui qui reſpire l'air au moyen de ſes poumons, tel que l'homme, & tous les Animaux qui ont des poumons. *Hiſt. Liv. I. ch. 1.* C'eſt enſuite l'inſecte qui vit & prend ſa nourriture ſur la terre.

Les Animaux terreſtres ſont ſuſceptibles d'une autre ſous-diviſion. Les uns volent & les autres ne volent pas. *Ibid.* Ceux-ci ſont ceux qu'Ariſtote appelle à la lettre les *piétons* (2), expreſſion qui n'indique pas qu'un Animal a des pieds, mais qu'il n'a d'autre organe pour le mouvement progreſſif, que ſes pieds. L'oiſeau a des pieds, & Ariſtote ne le comprend point ſous la dénomination qu'il emploie. Comme je ne croyois pas pouvoir me ſervir du mot de *piéton*, j'ai été obligé d'uſer de périphraſe, en diſant que les Animaux dont parle Ariſtote, ſont ceux *qui marchent ſur la ſurface de la terre.* J'ai voulu exclure les reptiles par ces mots, *qui marchent*: & les volatiles, en ajoutant *ſur la ſurface de la terre.*

Les premières diviſions de l'Animal terreſtre ſont, *l'homme*, le *quadrupede*, (ſous cette dénomination je comprens le *quadrumane*), l'*oiſeau*, le *reptile* & l'*inſecte*. Voyez ces différens mots.

Ariſtote met cette différence entre les Animaux aquatiques & les Animaux terreſtres, que parmi les premiers, il y en a beaucoup qui paſſent toute leur vie à l'endroit où ils ſont attachés, au lieu qu'ils n'y en a point de tels parmi les Animaux terreſtres. Peut-être il ne connoiſſoit pas les gallinſectes,

---

(1) Πότερα τῶν Ζώων φρονιμώτερα, τὰ χερσαῖα ἢ τὰ ἔνυδρα;

(2) τὰ πεζά.

Animaux terrestres, auxquels on a donné ce nom, à cause de leur ressemblance avec les *galles*. L'immobilité est un des principaux traits de leur ressemblance. Ces insectes vivent attachés sur une feuille, & ils meurent sur la même feuille où ils ont vecu (1). Il y a d'ailleurs cette différence entre les gallinsectes & les huîtres, par exemple, que les œufs des gallinsectes étant tombés à terre avec la feuille qui les porte, les gallinsectes écloses regagnent l'arbre, & vont s'y fixer sur une feuille nouvelle. Aussi M. Bonnet se contente-t-il de dire, en parlant de la gallinsecte, qu'elle passe *la plus grande partie de sa vie* dans la plus parfaite immobilité (2).

ANTHIAS OU AULOPIAS (3).

L'Anthias est un poisson vivant en troupe, *Liv. IX. chap. 32.* Il jete ses œufs l'été, *Liv. VI. ch. 17. p. 369.* C'est dans le second texte que j'indique, qu'Aristote parle de son surnom *Aulopias.* Il n'y a point de poissons voraces dans les lieux où l'on voit l'*Anthias*, & pour cette raison, les plongeurs l'ont nommé *poisson sacré.* Aristote pense que c'est l'effet de la même cause, pour laquelle on ne voit ni porcs ni perdrix où il y a des limaçons. Les porcs & les perdrix mangent tous les limaçons. *Liv. IX. ch. 37.* Aristote n'explique pas si l'Anthias est ici le poisson plus vorace, qui mangeroit les autres poissons semblables, ou si au contraire, ce seroit lui qui seroit mangé par les poissons voraces. Plutarque laisse autant d'incertitude sur la cause de ce fait (4).

J'ai conservé les deux dénominations grecques, *Anthias* & *Aulopias.* En effet, quoique Aristote indique ce poisson sous trois noms, & qu'Athénée nous en indique un quatrieme, celui de *Callichthys* (5), son rapport avec les poissons connus, n'est pas plus certain.

La dénomination de *poisson sacré*, ne peut d'abord fournir aucune lumière, parce qu'elle est commune à un grand nombre d'autres poissons, ainsi que l'observe Athénée (6), & qu'on n'est pas même bien assuré du motif qui lui a fait donner ce nom (7). Celui d'*Aulopias* n'instruit pas beaucoup

(1) V. M. de Bomare, au mot *Gallinsectes.*

(2) Contempl. de la nature, part. 8. c. 7.

(3) ἀνθίας, ὁ. αὐλωπίας, ὁ.

(4) Η αἰτία δυσλόγιστος, εἴ τε φεύγει τὰ θηρία τὴν ἀνθίαν, ὡς σῦν ἐλέφαντες, ἀλεκτρυόνα δὲ λέοντες· εἴτ' ἐστὶ σημεῖα τόπων ἀθήρων ἃ γινώσκει καὶ παραφυλάττει συνετὸς ὢν καὶ μνημονικὸς ὁ ἰχθύς. *Terrest. ac aquat. An.* &c.

(5) ἀνθίας κάλλιχθυς. Athénée. L. VII. p. 282.

(6) Athénée, *ibid.*

(7) Τὸ δὲ τοῦ ἀνθίου θαυμασιώτατόν ἐστιν, ὃν Ὅμηρος ἱερὸν ἰχθὺν εἴρηκεν. καί τοι μέγαν τινὲς οἴονται τὸν ἱερὸν, καθάπερ ὀστοῦν ἱερὸν τὸ μέγα... ἔνιοι δὲ κοινῶς τὸν ἄφετον καὶ ἱερωμένον. *Plutarch. ubi modò.*

davantage;

davantage : l'étymologie indiqueroit des yeux *en flûte* (1). Mais qu'eſt-ce que de tels yeux ? ſont-ils allongés, ſont-ils renfoncés dans un orbite qui forme une eſpece de canal ?

Elien parle de l'Anthias comme d'un poiſſon de haute mer (2). Il dit qu'il n'égale pas le thon pour la grandeur, mais qu'il eſt plus fort que lui. C'eſt un beau poiſſon, ajoûte Elien, il a les yeux grands, ronds, bien ouverts, ce qu'Homère appelle avoir l'œil de bœuf. Ses mâchoires ſont fortes en même tems qu'elles contribuent à ſa beauté ; ſon dos eſt verd de mer foncé, ſon ventre blanc, & de la tête à la queue il a une ligne dorée qui ſe termine en cercle (3). Plutarque obſerve qu'Eratoſthène ſemble le confondre avec le *chryſophris* (Dorade) & d'autres avec l'*ellops* ; qu'au reſte ce poiſſon eſt rare en ſoi, & difficile à prendre, mais commun ſur les côtes de la Pamphylie (4). Rondelet a décrit quatre eſpeces d'*Anthias*, dont pas un ne porte ces caractères (5). Il les décrit d'après Oppien, & cependant Geſner penſe que l'*Anthias* d'Oppien eſt celui d'Ariſtote. Le premier des Anthias de Rondelet, eſt celui qu'il appelle *barbier*, parce que, dit-il, il a ſur le dos, immédiatement après la tête, une pinne, dont le premier aiguillon long & fort, eſt comme un raſoir. Belon fait de l'*Anthias* un nom ſeulement générique (6). Ailleurs il fait mention d'un poiſſon qu'il a vu étant au port de Tenedo, qu'on lui dit être l'*Anthias*, mais il ne le croît pas, & lui donne le nom de poiſſon faulx, parce qu'il a tout autour du corps des nageoires dentelées comme une ſcie (7). Artedi en fait un *labrus*, tout rougeâtre (8) : ce peut bien être, comme il le remarque, la premiere eſpece d'*Anthias* de Rondelet, mais ce n'eſt pas l'*Anthias* d'Elien, qui a le dos verd de mer foncé & le ventre blanc. Peut-être Aldrovande a-t-il mieux rencontré : il fait auſſi quatre eſpeces d'*Anthias*, dont la ſeconde a quelques rapports avec l'*Anthias* d'Elien (9).

---

(1) *ἀυλὸς*, flûte, *ὤψ*, œil.

(2) De nat. Anim. Lib. I. cap. 4.

(3) Ibid. Lib. XIII. cap. 17.

(4) Ερατοσθένης δὲ τὸν χρυσόφρυν ἔοικεν, Εὐδρομίην χρύσειον ἐπ' ὀφρύσιν, ἱερὸν ἰχθὺν λέγειν. πολλοὶ δὲ τὸν ἔλλοπα. σπάνιος γάρ ἐςι καὶ οὐ ῥᾴδιος ἁλῶναι. φαίνεται δὲ περὶ Παμφυλίαν πολλάκις. *Plutar. ubi ſup.* La Pamphylie eſt une contrée de l'Aſie, vers le 37e degré de lat. B. & le 49e de longit.

(5) Des poiſſons, Liv. VI. ch. 11, 12, 13 & 14.

(6) Des poiſſons, Liv. I. pag. 145.

(7) Ibid. pag. 131.

(8) Ichthyol. part. 4. p. 54.

(9) *Voici dans quels termes Jonſton décrit, d'après Aldrovande, cette ſeconde eſpece d'Anthias* : toto dorſo, pinnis duabus dorſi, & quæ retro arcum eſt, viret. Vertice capitis aterrimo, cervice & labro inferiore internâ parte purpuraſcentibus. Oſſibus branchiarum auro reſplendentibus, ventre toto argenteo purpurâ permixto. *Jonſton, de piſcib. p. 34.*

On ne doit pas être ſurpris au reſte qu'il y ait ici de l'incertitude entre les Modernes : ce ſont les Anciens eux-mêmes qui les cauſent, par la variété de leurs deſcriptions. Athénée cite des Auteurs qui confondent l'*Anthias* avec le callionyme & l'ellops, d'autres qui diſtinguent ces trois poiſſons, & qui ſéparent même l'*Anthias* du *callichthys.* Pline parle très-au long de la pêche de l'*Anthias :* il rapporte ce que pluſieurs Auteurs en diſent, que quand un *Anthias* eſt pris à l'hameçon, il tend la ligne de maniere qu'elle peut être facilement coupée, & qu'alors d'autres *Anthias* la coupent en effet, avec les piquans en forme de ſcie, qu'ils ont ſur le dos (1). Mais ailleurs Pline ſemble faire de l'*Anthias*, ou *poiſſon ſacré* d'Ariſtote, un poiſſon plat, lorſqu'il dit que le plus grand motif de confiance pour les plongeurs, eſt d'avoir apperçu des poiſſons plats, parce qu'ils ne ſe trouvent jamais dans les mêmes parages que les poiſſons qui ſont à craindre, & c'eſt pour cela, ajoûte-t-il, qu'on les appelle *ſacrés* (2). L'*Anthias* ſeroit donc un poiſſon plat, mais on n'en connoît pas qui ait de piquans ſur le dos. Enfin, ſi l'on en croit Ovide, il faut que l'*Anthias* ſe renverſe pour couper le fil de la ligne, & cependant c'eſt ſur le dos qu'eſt placé ce avec quoi il la coupe (3). De toutes parts on ne voit ici qu'obſcurité.

APHYE (4).

Ariſtote, parlant des Animaux qui ſe produiſent d'eux-mêmes, & qui ne viennent ni d'un œuf ni de l'accouplement d'un mâle & d'une femelle (5), cite pour exemple l'Aphye qu'on nomme écume (6). Elle naît, dit-il, d'une terre ſabloneuſe, & cette eſpece d'Aphye ne croît ni ne ſe reproduit. Après avoir ſubſiſté un certain tems, elle périt & il en renaît d'autres, de ſorte qu'on en trouve preſque toujours. J'ai dit, en traduiſant, que cette

(1) Anthiæ cum unum hamo teneri viderint, ſpinis quas in dorſo ſerratas habent, lineam ſecare traduntur, eo qui tenetur extendente, ut præcidi poſſit. *Plin. Hiſt. nat. Lib. IX. cap. 59.*

(2) Certiſſima eſt ſecuritas vidiſſe planos piſces, quia nunquam ſunt ubi maleficæ beſtiæ : qua de cauſa urinantes ſacros appellant eos. *Plin. Lib. IX. cap. 46.*

(3) Anthias his, tergo quæ non videt, utitur armis,
Vim ſpinæ novitque ſuæ, verſoque ſupinus
Corpore lina ſecat, fixumque intercipit hamum. *Ovid. halieut. fragm.*

(4) ἀφύη, ἡ.

(5) Voyez au mot *Génération*, ce qu'on peut penſer de cette production ſpontanée de pluſieurs Animaux.

(6) On nomme celle-ci ἀφρός. Athénée la nomme ἀφρῖτις, & le ſcholiaſte d'Ariſtophane de même. Ιππεῖς, pag. 327. ἀφρός étoit en uſage ſur-tout chez les Ioniens. *Athénée, Liv. VII. pag. 285.*

Aphye après s'être formée, vivoit depuis le lever de l'arcture en automne, jusqu'au printems : peut-être pourroit-on dire que depuis le tems où elle commence, qui est le lever de l'arcture en automne, elle subsiste, c'est-à-dire, qu'on continue à en trouver, jusqu'au printems ; & c'est le sens que Scaliger donne aux expressions d'Aristote.

Cette Aphye écume est la meilleure, les autres prennent leur croissance trop vîte.

Les Aphyes se forment dans les lieux ombragés & marécageux, lorsque les jours sont beaux & sereins. On le voit aux environs d'Athènes, de Salamine vers cette partie du Pirée qui porte le nom de Thémistocle (1), à Marathon (2). Elle se forme aussi en certains lieux, de l'écume que forme la pluie quand elle tombe en abondance.

Les autres Aphyes sont le produit de différens poissons. De petits goujons qui ne valent rien, vient l'Aphye goujonne. De la phalérique, les arades ; de celles-ci, les trichides ; & des trichides, les trichies. D'une certaine Aphye semblable à celle qui se trouve dans le port d'Athènes, viennent les *enchrasicoles*. D'autres Aphyes sont le produit des mænides (3) & des muges (4). L'Aphye écume qui n'engendre point, est humide, & vit peu ; à la fin il n'en reste que la tête & les yeux, cependant on a trouvé moyen de la conserver & de la transporter en la salant. *Hist. Liv. VI. ch. 15.*

Voilà tout ce qu'Aristote dit des Aphyes : l'étymologie de ce nom signifie *qui n'est point né :* on les appelloit ainsi, parce que, comme l'explique Aristote, on étoit persuadé qu'elles ne naissoient point par les voies ordinaires (5). On retrouve le même mot exactement traduit dans les *nonnadi* des Génois, dont parle Rondelet (6), & dans les *nonnati* des habitans de Nice (7).

Le poisson que l'on connoît sous ce nom, & auquel nos Naturalistes ont conservé le nom de vraie Aphye, est un poisson très-petit, grand à peine

(1) V. Pausanias, Liv. I. au commencement.

(2) Salamine & le Pirée étoient sur la côte orientale de l'Attique ; Marathon sur la côte occidentale.

(3) Voyez au mot *Mænides*.

(4) Voyez au mot *Muge*.

(5) ἀφύη vient de φύω, *gigno*, & de ἀ privatif. ἀφύαι ὡς ἂν ἀφυεῖς ἔσαι. Athen. Lib. VII. p. 324.

(6) Des poissons, Liv. VII. ch. 1. Je crois que c'est par une faute d'impression qu'on lit dans Belon, *de la nat. des poissons*, *Liv. I. ch. 15.* que les *Genevois* ont deux sortes de petits poissons qu'ils appellent *nonnadi*. Dans le texte de Belon, tel qu'il est rapporté par Gesner, on lit *vulgus Genuense*.

(7) Scaliger sur cet endroit d'Aristote.

N ij

comme le petit doigt (1). Rondelet n'a fait que répéter ſur la production de ces poiſſons, ce qui a été dit par Ariſtote.

Mais indépendamment de cette acception du mot Aphye, qui indique un poiſſon d'une eſpece particuliere, il paroît que les Grecs & les Romains ont déſigné par le même nom pluſieurs petits poiſſons que l'on joignoit enſemble pour le manger, quoique d'eſpeces différentes : de même qu'il eſt aſſez commun dans le langage ordinaire, de donner le nom de *goujon* à une multitude de petits poiſſons de riviere, de differentes eſpeces. C'eſt pour cela que le nom d'Aphye s'employoit plus ſouvent au pluriel qu'au ſingulier : il étoit plus ordinaire de dire les Aphyes que l'Aphye (2), & c'eſt de-là ſans doute encore que ſeront venus ces noms d'*Aphye goujonne*, *Aphye des muges*, *&c.* On aura fait de petits goujons & de petits muges, mêlés avec la vraie Aphye, autant d'eſpeces d'Aphyes (3).

Diſons maintenant un mot de chacune des eſpeces d'Aphyes dont parle Ariſtote, & d'abord de la vraie Aphye. Conſtantin & le P. Hardouin, veulent que ce ſoit le poiſſon qu'on appelle en Normandie, *Menniſe* (4) : ce qui eſt certain, c'eſt que c'eſt un très-petit poiſſon, comme il a été déja obſervé (5). L'Aphye des environs d'Athènes étoit la plus eſtimée : on priſoit fort peu les autres eſpeces (6), & à Athènes même, on abandonnoit l'Aphye aux pauvres (7).

Ariſtote parle enſuite de l'*Aphye goujonne :* je crois que ce n'étoit que de petits goujons. Rondelet penſe que c'eſt une eſpece particuliere, qu'on appelle les loches de mer (8). Geſner, Ray & Artedi, en font le *marſione* des Vénitiens (9).

---

(1) On peut voir la figure de ce poiſſon dans Rondelet, Liv. VII. ch. 1. C'eſt de-là qu'elle a été priſe par Jonſton, Geſner, &c.

(2) Græci ferè *ἀφύας* dicunt numero multitudinis. Attici quidem *ἀφύην* nunquam, ſi credimus antiquis Grammaticis. Heſychius, *λέγουσι δὲ Ἀττικοὶ ἀφύας πληθυντικῶς, ἑνικῶς δὲ οὐδέποτε.* Sed hujus contrarium probat comici interpres, &c. *Caſaubon ad Athen. Lib. VII. c. 8.*

(3) Voyez Belon, de la nat. des poiſſons, Liv. I. ch. 15. & Willughbi, *p. 343.*

(4) Conſt. lex. V°. *ἀφύη*. Hard. ad Plin. Lib. IX. cap. 51.

(5) Et comme le diſent auſſi Elien, *Lib. II. chap. 22.* & Athénée, lorſqu'il remarque qu'on mange ce poiſſon avec les arrêtes, *Liv. VIII. p. 357.* *εἶδος λεπτῶν ἰχθύων ἄγαν. Schol. Ariſt.* Ἱππεῖς, *p. 327.*

(6) Τὴν *ἀφύην μίνθον πᾶσαν πλὴν τὴν ἐν* Ἀθήναις. Archeſtratus apud Athen. Lib. VII. p. 285.

(7) Χρύσιππος *τὴν ἀφύην φησὶν τὴν ἐν* Ἀθήναις, *διὰ μὲν τὴν δαψίλειαν ὑπερορῶσι καὶ πτωχικὸν εἶναι φασὶν ὄψον· ἐν ἑτέραις δὲ πόλεσιν ὑπερθαυμάζουσι πολὺ χείρω γινομένην.* Athen. *ubi modò.*

(8) Des poiſſons, Liv. VII. ch. 2.

(9) Geſner, *in apua cobite.* Ray, *ſynop. piſc. pag. 76. n. 3.* Arted. *Ichthyol. part. 4. pag. 47.* Voyez Willughbi, *p. 208.*

De la phalérique, continue Ariſtote, viennent les arades. Qu'eſt-ce d'abord que la phalérique ? Il y a apparence qu'il faut ſous-entendre ici le mot *Aphye*, & qu'Ariſtote indique une Aphye que l'on pêchoit dans le port de Phalere, port de l'Attique (1), & qui, ſuivant le témoignage du ſcholiaſte d'Ariſtophane, étoit plus grande que les autres *Aphyes*.

Le produit de cette Aphye eſt appellé *arades*, peut-être *membrades*, peut-être *bembrades*, car il y a ici une grande variété de leçons (2). Belon prétend que ces *membrades* ne ſont que de petites aloſes (3) ; Rondelet en fait un poiſſon appellé le *celerin* (4). Artedi paroît en faire une eſpece de petit hareng (5).

Ariſtote ajoûte que des *arades* viennent les trichides, & de celles-ci les *trichies*. Ces produits d'une eſpece par une autre, ſont bien ſuſpects. Le ſentiment le plus commun, eſt que les poiſſons dont Ariſtote parle ici, ſont les ſardines (6), dont un des ſynonymes eſt le célérin, ſuivant Belon (7). Au ſurplus voyez l'article *trichies*.

Il reſte les *enchraſicoles* qu'on penſe aſſez généralement être l'anchois (8). Quelques perſonnes cependant croient que c'eſt l'Aphye elle-même qui eſt l'anchois (9). Elien a pluſieurs détails ſur ces poiſſons. Il leur donne deux autres noms, & les décrit comme un petit poiſſon très-blanc (10). Ces caractères ne conviennent pas mal à l'anchois (11). Il ajoûte qu'étant ſujets à être mangés par les autres poiſſons, ils nagent ſi ſerrés les uns contre les autres, qu'une barque même qui paſſeroit ne les ſépareroit pas ; qu'on peut les prendre alors à poignée, & que quelquefois on a tant de peine à les détacher les uns des autres, que leur corps ſe diviſe plutôt que de les ſéparer. Une pareille troupe de ces poiſſons, dit encore Elien, ſuffiroit pour emplir cinquante

---

(1) *Ἀφύων τιμὴ τὸ ἔλαιον· ἐπεὶ ἐν αὐτῷ ἕψονται καὶ ἀφύας φαληρικὰς τὰς μεγάλας. φαληρεὺς δὲ λιμὴν τῆς Ἀττικῆς.* Schol. Ariſt. Ἱππεῖς p. 327. Il paroît par Athénée *ubi ſuprà*, que c'étoient ces aphyes phalériques, qu'on appelloit les bonnes aphyes d'Athènes.

(2) Voyez les variantes.

(3) De la nat. des poiſſons. L. I. ch. 15.

(4) Des poiſſons, L. VII. ch. 11.

(5) Ichthyol. p. 4. p. 15.

(6) Rondelet, *des poiſſons, Liv. VII. ch. 10.* Geſner, *in ſardina, p. 823.* Gillius, *c. 18.*

(7) De la nat. des poiſſons, Liv. I. p. 167.

(8) Belon, de la nat. des poiſſons, Liv. I. p. 165. Geſner, *de enchraſicolis, in apua*, pag. 69. Ray, *Synopſ. piſc.* pag. 107. n. 9. Artedi, *Ichthyol.* part. 4. pag. 17. Rondelet, des poiſſons, Liv. VII. ch. 3.

(9) Harduin. in Plin. Lib. IX. cap. 51.

(10) *ἐγγραύλεις, λυκοστόμοι, μικρὰ ἰχθύδια καὶ πολύγονα φύσει, λευκότατα δὲ ἰδεῖν.* Lib. VIII. c. 18.

(11) Voyez la deſcription de l'anchois par Belon, *ubi ſup.*

barques (1). Belon explique comment on a pu dire des enchraſicoles ; ainſi que le font les étymologiſtes, qu'ils avoient le fiel dans la tête (2).

APHYE GOUJONNE (3).

Voyez au mot *Aphye*, ci-deſſus, *pag. 100*.

APODE, (4) *ou* SANS-PIED.

L'oiſeau qui porte ce nom eſt ainſi appellé, non pas qu'il manque de pieds, mais parce que ſes pieds ſont très-foibles. *Hiſt. Liv. I. ch. 1. pag. 9.* Il vole très-vîte, & paroît en toute ſaiſon indiſtinctement. *Ibid.*

Les Apodes ont un autre nom, on les appelle *logeurs* (5), parce qu'ils nichent dans de petites loges faites de boue & d'une forme allongée, qui n'ont qu'une ouverture juſte à la groſſeur de leur corps. Ils les conſtruiſent dans des lieux étroits, ſous un rocher, ou à l'entrée des cavernes ; car c'eſt ainſi que je crois qu'on doit entendre ce qu'Ariſtote dit, *ſous les cavernes ; Liv. IX. ch. 30.*

Dans les deux endroits où Ariſtote parle des Apodes, il ſe contente de dire qu'ils reſſemblent aux hirondelles. Dans le dernier, il ajoûte qu'on ne les diſtingue des hirondelles, que parce qu'ils ont les jambes couvertes de plumes. Pline a été plus loin, il en a fait une eſpece d'hirondelle (6), & les Modernes pareillement ; ils font tous de l'Apode une eſpece d'hirondelle, que Belon nomme la grande hirondelle, le moutardier, le martinet (7). Geſner lui donne le même nom en françois (8). M. Briſſon l'appelle auſſi le martinet (9). Klein l'appelle *hirundo muraria*, *ſaxatilis*, *ſive ſpeluncaris* (10) : ſurnoms pris ſans doute des lieux où elle fait ſon nid. Ray en donne une

---

(1) Elien, *ubi ſupr.*

(2) Ceux qui ont penſé que leur fiel fût en tête, ſe ſont trompés, mais icelui étant exceſſivement amer eſt épars, en longueur, & confus avec les boyaux ; & pour ce qu'il s'ôte facilement avec la tête, iceux ainſi tenant le corps d'une des mains, & arrachant la tête de l'autre, & quant & quant otant les tripes attachées à la tête avec le fiel. *ubi ſup. p. 166.*

(3) κωβίτης, ὁ.

(4) ἄπυς, ὁ.

(5) κύψελλος, ὁ.

(6) Plurimum aves volant quæ apodes, quia careant uſu pedum, ab aliis cypſelli appellantur, hirundinum *ſpecie.* Nidificant in ſcopulis. Hæ ſunt quæ toto mari cernuntur, nec unquam tam longo naves tamque continuo curſu recedunt a terra, ut non circumvolitent eas apodes. Cætera genera reſidunt & inſiſtunt : his quies, niſi in nido, nulla : aut pendent, aut jacent. *Plin. Hiſt. nat. Liv. X. ch. 39.*

(7) De la nat. des oiſeaux, *Liv. VII, ch. 33.*

(8) Geſner, *in apode.*

(9) Ornit. *Tom. II. p. 512.*

(10) Ordo av. *p. 83. n. 4.*

description assez détaillée : c'est, dit-il, la plus grande de nos hirondelles ; elle a la tête très-grande, l'ouverture de la bouche vaste, le bec très-petit & foible. La couleur de tout son corps est un noirâtre mêlé d'une teinte de verd : elle a seulement une tache blanchâtre sous le menton. Ses jambes sont très-courtes, ses pieds très-petits, & d'une conformation particuliere à cet oiseau seul ; ils ont quatre doigts tous en avant, le plus petit n'ayant qu'un seul os, & les autres n'en ayant que deux. La grande longueur de ses aîles, & le peu de longueur de ses pieds, ne lui permettent pas de s'élever facilement de terre (1).

APORRHAIS (2).

L'Aporrhaïs est un testacée univalve. Aristote en parle en fort peu de mots, & dans un endroit où il le joint tantôt aux lepas, tantôt aux pourpres. Les nérites, dit-il, se meuvent (3) comme les lepas, les Aporrhaïs & tous les autres coquillages de ce genre. Ils s'attachent aux rochers, & inclinent sur eux leur coquille, qui leur sert alors comme de couvercle : car la coquille unique des turbinés leur rend le même service que les bivalves tirent des deux parties de la leur. Le dedans de la coquille contient la partie charnue où est la bouche de l'animal. Ces remarques continue Aristote, s'appliquent aux Aporrhaïs, pourpres & autres semblables. *Liv. IV. ch. 4. p. 199.*

Aristote rapproche donc les Aporrhaïs, tantôt des lepas, tantôt des pourpres : & c'est ce qui a donné lieu à Belon, de penser que les Aporrhaïs sont du genre des *lepas* (4). Gaza au contraire a traduit *murex*, & c'est le sentiment de Rondelet (5), de Gesner (6), & de M. d'Argenville (7). Klein en fait un coquillage turbiné, d'un autre genre que les *murex* ou pourpres (8).

---

(1) Hirundo apus. Maxima hæc est inter nostrates, capite prægrandi, oris hiatu immani, rostro perexiguo, debili, quo cum caprimulgo convenit : color totius corporis, excepta macula sub mento albicante, pullus cum quadam viroris tinctura. Crura brevissima, pedes minutissimi, structuræ singularis, qualem in nulla præterea ave unquam observavimus ; digiti enim omnes antici sunt ; inque digito minimo unicum tantùm ossiculum, in reliquis tribus, præter aliarum omnium avium normam, non plura duobus, altero brevissimo, altero longiore. Ob alarum longitudinem & brevitatem pedum humo ægrè se tollere potest. *Synop. av. p. 72. n. 4.* Voyez l'ornithol. de Salerne, *p. 205.*

(2) *ἀποῤῥαΐς*, ἡ.

(3) Voyez pour le texte, *l'errata*, & pour la note, le mot *nerites.*

(4) Il l'appelle le grand bourdin. *Des poissons*, *Liv. II. p. 398.*

(5) Des poissons couverts de test dur, *Liv. II. ch. 6.*

(6) Gesner, *in aporrhaïde.*

(7) Class. 1. fam. 12. n. 3. M. d'Argenville observe qu'on donne aussi à l'aporrhaïs, le nom de *lambis.* La figure de ce coquillage est sous la lettre E de la pl. 14. de la premiere partie.

(8) Cochlides, *sect. 2. cl. 2. gen. 13.* Mais voyez aussi *cl. 3. gen. 5. spec. 5. & cl. 4. gen. 3.*

ARADES (1).

Voyez ce qui regarde ce poiſſon au mot *Aphye*, *pag. 101.*

ARAIGNÉE (2).

Ce nom dans Ariſtote, ainſi que chez les Modernes, indique pluſieurs Animaux de même genre, mais de différentes eſpeces (3). Ariſtote parle d'Araignées qu'il diſtingue par le nom de *phalanges*, d'autres qu'il nomme *loups* (4), & dans le nombre de celles auxquelles il donne ſimplement le nom d'Araignées, il parle de l'Araignée de pré, *Hiſt. Liv. V. ch. 27.* & de trois eſpeces particulières, qu'il caractériſe ſpécialement par la maniere dont elles ourdiſſent leur toile, & dont elles guettent leur proie. *Liv. IX. ch. 39.* Ray fait l'hiſtoire de trente-huit eſpeces d'Araignées (5).

L'Araignée eſt un de ces Animaux qui ſe bornent à une nourriture qui leur eſt propre : elle vit des mouches qu'elle prend dans ſes filets. *Liv. I. ch. 1. p. 11.* Les Araignées ne préparent point leur nourriture comme les abeilles, elles n'en font pas des magaſins comme les fourmis, elles chaſſent uniquement pour ſe nourrir. *Liv. IX. ch. 40.* Lorſqu'on parle des mouches comme étant la nourriture des Araignées, on entend que c'eſt leur proie la plus commune ; elles attaquent de plus grands Animaux, & parviennent à les enchaîner ; elles ſe jettent même ſur de petits lézards (6). *Liv. IX. ch. 39.*

L'Araignée ſuce ſa proie ; *Liv. VIII. ch. 4.* Cependant il paroît par des obſervations exactes, qu'elle avale auſſi quelques petites parties du corps des Animaux dont elle s'eſt ſaiſie (7). Et en effet, l'Araignée n'a pas ſeulement un dard pour piquer, mais elle a auſſi des dents (8). Elle peut vivre longtems ſans manger (9). *Liv. VIII. ch. 4.*

---

(1) *ἄραδες*. Voyez les variantes.

(2) *ἀράχνης, ὁ. ἀράχνη, ἡ. ἀράχνιον, τό.*

(3) Τὸ *τῶν ἀραχνῶν γένος*. Liv. I. ch. 1. p. 11. *& alibi paſſim.*

(4) Ἀλλο *τῶν καλυμένων λύκων γένος*. Liv. IX. ch. 39.

(5) Hiſt. inſect. *pag. 11. & ſeqq.*

(6) Illud veriſſimum eſt araneos quaſlibet muſcas occidere, non inermes & imbelles tantùm, ſed veſpas etiam & prægrandes quaſcumque apes, tabanos, aliaque inſecta pernicioſa, ut ſcolopendras. *Hiſt. inſect. p. 15.*

(7) Solo muſcarum ſucco, ſi illarum cadavera rejecta aſpicias veſci videntur ; ſin autem eorum (araneorum) excrementa quoque probè examines, in iis particulæ corticum muſcarum non paucæ inſunt, duriorque cruſta communs muſcarum tegumentum in cauſa ex parte eſſe poſſit, cur non ex toto id devorent quod edunt. *Ray, ibid.*

(8) Veros dentes... parte anticâ, ſubtus, in thorace reperi collocatos, mox ſub apicibus ſpiculorum, ſub quibus proximè dentes hi ſibi mutuo committuntur, ſimili ratione ac in cancello a me obſervatum eſt, & in aſtacis quoque conſpici poteſt. *Swammerd. Biblia nat. pag. 48, 49 & 50.*

(9) Aranei nihil recondunt, quod diu ſine cibo vivere poſſunt ; per hyemem ex toto abſtinent. *Ray, ubi ſup.*

A peine les petites Araignées ſont-elles formées, qu'elles ſautent & qu'elles filent. Leur fil ne ſort pas du dedans du corps ainſi que les excrémens, il ſort du corps même. *Liv. V. ch. 27.* & *Liv. IX. ch. 39.* Ce fil dont elles font plus d'un uſage, mérite un moment d'attention. Un fil d'Araignée, tel que nous le voyons, eſt compoſé d'une multitude preſque infinie de fils trop déliés, pour que l'œil nud puiſſe les appercevoir. Ils ſortent de mamelons diſpoſés ſur le corps de l'inſecte, auprès de l'anus. La matiere de ce fil paroît être une liqueur glutineuſe, qui ſe fige à meſure qu'elle ſort du corps de l'Araignée (1), mais qui a déja ſa forme dans le petit ſac où il eſt contenu (2). Ray aſſure d'après Liſter, que les Araignées peuvent faire rentrer dans leur corps les fils qui en ſont ſortis (3). On a tenté de tirer quelque parti des fils de l'Araignée (4) : la toile des Araignées de nos climats eſt bien foible, pour qu'on puiſſe eſpérer d'en faire uſage : les Voyageurs parlent d'Araignées qui font des tiſſus beaucoup plus forts & plus moëlleux (5) : peut-être pourroit-on les employer.

Ariſtote décrit d'une maniere plus particuliere le travail de trois eſpeces d'Araignées. La premiere, lorſqu'elle veut former ſa toile, commence par tendre de tous côtés des fils aux points où la toile doit ſe terminer : elle ſe place au milieu pour faire le guet : elle deſtine un autre endroit pour ſon nid & pour le dépôt de ſon butin. Lorſque quelque animal s'eſt pris dans ſes filets, elle le lie, l'entoure de fils, l'enleve & le tranſporte. C'eſt la femelle qui travaille & qui chaſſe, le mâle partage ſa proie. *Hiſt. Liv. IX. ch. 39.*

Cette deſcription donne lieu à deux remarques. Il ſemble d'abord qu'Ariſtote ſe contrediſe, lorſqu'il donne à l'Araignée dont il s'agit, un lieu pour dépoſer ſon butin, tandis qu'ailleurs il a aſſuré que l'Araignée ne théſauriſoit point. Auſſi je crois qu'il ne faut pas entendre les expreſſions d'Ariſtote, du dépôt d'une proie pour la manger enſuite. Si elle a faim, dit Ariſtote, elle ſuce ſa proie, ſinon elle retourne chaſſer ; il ne dit pas qu'elle revienne enſuite manger cette proie qu'elle a miſe comme en réſerve. Ray parle d'une eſpece d'Araignée qui garde ainſi les corps des Animaux qu'elle a pris, & qui les

(1) V. Bomare, V°. *Araignée*, & Ray, *ubi modò.*

(2) Sacculus in quo telarum materies mollis inſtar glutinis collecta hærebat, plures in gyros erat contortus, colore achaten referens, eoque diffracto materies intus in ſua fila deduci poterat. *Swammerd. p. 51.*

(3) Admiranda proprietas, quod aranei quæ emiſerint fila, ea intus reducere poſſint. Ray, *p. 14 & 34.*

(4) Voyez Bomare, V°. *Araignée.*

(5) Hiſt. génér. des Voyages, Tom. IV. p. 59. édit. *in-12.*

attache à différens endroits de sa toile. Je serois d'autant plus porté à croire que c'est l'Araignée dont parle Aristote, qu'il y a encore un autre trait de conformité entre elles, par rapport au lieu où elles se mettent pour observer (1).

La seconde observation est relative à ce que dit Aristote, que c'est la femelle qui travaille, & que le mâle partage son butin. Cela est assez difficile à concevoir, parmi des individus qui paroissent vivre toujours ennemis les uns des autres, excepté au tems où ils s'accouplent. Cependant c'est aussi une observation de Ray, que les mâles filent beaucoup moins que les femelles (2).

Les deux autres especes d'Araignées dont parle Aristote, ourdissent une toile serrée. Elles différent en ce que l'une, qui a les jambes longues & qui est grosse, se suspend à l'extrémité de son fil, pour attendre sa proie : l'autre se tient en haut, à une petite fenêtre qu'elle fabrique dans sa toile. *Liv. IX. ch. 39.* La premiere de ces deux Araignées me paroît être celle que Ray décrit, *tit. 19* (3) ; la seconde, est peut-être celle qu'il décrit, *tit. 10.* (4).

Les Araignées se reproduisent par la voie ordinaire de la génération. *Liv. V. ch. 19.* Aristote dit de tous les insectes en général, qu'ils s'approchent d'abord par derriere, que le plus petit qui est le mâle, monte sur la femelle, & que c'est celle-ci qui fait l'intromission, non le mâle. Il le dit en particulier des phalanges, & de tout ce qui est de ce même genre. Mais il remarque une variété dans les phalanges qui font des toiles ; la femelle, dit-il, tire un des fils tendus ; après elle, le mâle le tire de son côté, & cette manœuvre ayant été répétée plusieurs fois, ils s'approchent & s'unissent

---

(1) Araneus cinereus sylvaticus, alvo in mucronem fastigiata, seu triquetra.... Illud rarum est & planè mirandum, prædæ scilicet suspensio, sive ejus coercendi modus atque ordo, in quo certè est venationis quædam gloriola. Habetis enim ipsum Araneum in reticuli centro, velut in insidiis assiduum speculatorem ; ejus verò prædam directa linea supra infraque se dispositam : atque illud sanè ostentationem præ se fert, singulas nimirum muscas ad singula internodia implicari, quod perpetuum est. *Hist. insect. pag. 19.*

(2) Mares non aliter quàm feminæ, licet id multò rarius, & fila projiciunt, & interdum reticula texunt. *Hist. insect. pag. 13.*

(3) Araneus niger aut castaneus, glaber, clunibus summo candore interstinctis.... Modicæ magnitudinis est... Pedes longi... In telis nullum infundibulum aut tubulus est, sed perpetuò se continet araneus subter telam, cœlum spectans. *Hist. insect. pag. 28 & 29.*

(4) Araneus cinereus, capite leviter rotundo, pictura clunium foliacea, ad margines leviter undata... Inter mediocres numerandus est... Est singulare in hujus reti, e radiis unicum maculis utrinque undari, idque a centro reticuli ad ejus usque circumferentiam, quod fere ad aliquam in pariete rimulam aut alibi ubi animal tuto totum diem latet ; atque hic radius ei velut scala est per quam ascendat descendatque. *Hist. insect. pag. 23.*

par leurs parties postérieures. *Liv. V. ch. 19.* Pline assure également que les Araignées se joignent par derriere (1). Ray décrit d'après Lister, un accouplement tout différent (2) ; mais Lyonnet, cité par M. Bomare, confirme la vérité de ces especes d'appels, qui précédent l'accouplement (3).

Comment l'Araignée se reproduit-elle ? Est-ce par un œuf ou par un ver ? Aristote soutient que ce qui vient d'elle est un petit ver, parce que c'est le total de ce qu'elles ont produit, qui forme la petite Araignée. Pline le dit aussi (4). Ces vers, ajoûte Aristote, sont à-peu-près ronds ; l'Araignée les couve, & au bout de trois jours on distingue leurs membres. Toutes les Araignées déposent leurs œufs dans une toile plus ou moins serrée. On remarque que les Araignées de pré déposent ce qui doit les reproduire dans une toile, dont la moitié est appliquée à leur corps, le reste pendant en dehors (5). *Hist. Liv. V. ch. 27. & de la Générat. Liv. III. ch. 9.*

Les Modernes contredisent Aristote sur deux points. Ils soutiennent que toutes les Araignées sont ovipares (6), non vermipares, & qu'elles ne couvent point (7). Ce qui a trompé Aristote, au moins sur le premier article, c'est le fait que l'œuf de l'Araignée ne contient aucune matiere propre à nourrir la petite Araignée, tant qu'elle est dans l'œuf (8), de sorte que la matiere totale de l'œuf paroît employée à former l'Araignée, ce qu'Aristote établit ailleurs, comme le caractère distinctif de la reproduction par la voie d'un ver (9). Aussi Swammerdam remarque-t-il, que la dénomination d'œuf n'est pas celle qui convient proprement à l'enveloppe dans laquelle l'Araignée est renfermée, mais qu'on devroit plutôt l'appeller une nymphe-animal, à forme d'œuf (10).

---

(1) Aranei conveniunt clunibus. *Lib. II. c. 24.*

(2) Listero tertii sui generis plurimos araneos in ipso coeundi actu observare contigit. Illi verò filis suis demissi subque reticula in aere suspensi, ventre unius alterius ventri adhibito, inter se copulati sunt, & mas etiam feminæ inferior erat...... interea utriusque pedes & tela miris modis implicata sunt. *Hist. insect. p. 13.*

(3) V°. Araignée.

(4) Aranei pariunt vermiculos ovis similes. *Hist. nat. Liv. II. cap. 24.*

(5) Voyez Ray, *Hist. insect. p. 33 & suiv. & Swammerd. p. 53.*

(6) Bomare, *au mot Araignée.* Aranei omnes ovipari sunt. Ray, *Hist. insect. p. 12.* Araneus immediatè suo ex ovo prodit, neque unquam vermis existit. *Swammerd. p. 45.*

(7) Aranei ovis non incubant, non enim tactus eorum tepefactivus est. Ex his tamen nonnulli sunt qui assiduè ovis suis inhærent, aut aliàs secum ea gestant ; sed ea fœtus cura, non fotus aut incubatio est. *Ray, ibid.*

(8) Observamus insectorum illa quæ immediatè sive perfecta ex suo ovo procedunt, in eodem illo ovo, absque ullo penes se pabulo collocata esse..... Insectum sine alimento in suo ovo latens. *Swammerd. pag. 40 & 42.*

(9) Voyez *Génération.*

(10) Ova hæc, haud quaquam ova, sed

ARCHANUS (1).

L'Archanus eſt un poiſſon qui mange beaucoup de petits capitons, quand ils ont pris leur croiſſance. *Liv. VIII. ch. 2. p. 463.*

Ce poiſſon ne nous eſt connu par aucun autre trait : la véritable maniere de lire ſon nom eſt très-incertaine (2) ; les Naturaliſtes modernes n'en parlent pas : c'eſt le lieu de dire avec Scaliger ſur cet endroit, *Quis ſit ingenuè fateor me neſcire.*

ASCALOPAS (3).

Oiſeau qui ſe prend dans les jardins avec des filets. Il eſt de la grandeur d'une poule, ſon bec eſt long, & ſa couleur celle de l'attagas. Il court vîte & eſt fort ami de l'homme. *Hiſt. Liv. IX. ch. 26.*

La plupart des Auteurs, tous pour mieux dire (4), ont confondu l'Aſcalopas dont Ariſtote parle au *chap. 26 du IX Livre*, avec la bécaſſe ou *ſcolopax*, dont il parle au *chap. 8 du même Livre.* Les uns ont en conſéquence ſuppoſé une faute dans le texte grec (5) ; les autres ont penſé que la bécaſſe avoit deux noms dans Ariſtote. Il eſt certain que les caractères d'avoir le bec long & de courir vîte, appartiennent à la bécaſſe, & qu'on prend volontiers cet oiſeau au filet. Mais je ne vois pas de poſſibilité de lui appliquer cet autre caractère, d'être de la groſſeur d'une poule. Les plus groſſes eſpeces de bécaſſes n'excédent pas la taille d'une perdrix.

ASCALAPHUS (6).

Ariſtote ne nomme cet oiſeau dans un ſeul endroit de ſes ouvrages, que pour dire qu'il a l'œſophage un peu élargi auprès de l'eſtomac. *Liv. II. ch. 17. p. 101.* Sur une pareille indication, on a déſeſpéré de retrouver le nom d'un oiſeau dont preſqu'aucun autre Auteur n'a parlé (7). Niphus en a fait une eſpece

---

potiùs nymphæ oviformes vocari merentur. Quare equidem haud incongruè, prius inſectum, ſuo etiamnum in ovo hærens, nympha-animal oviforme, diſtinctionis gratiâ, appellari poſſe videtur ; alterum vero inſectum nympha-vermiculus oviformis. Quin & ita dictum ovum ſeu potiùs tunica qua involuta ſunt, majore cum ratione ipſorum cutis videtur poſſe appellari, quàm putamen vel ovum in quo demum generari aut formari debeant. *Swammerd. p. 41.*

(1) *ἀρχάνος*, ὁ.

(2) Voyez les variantes ſur cet endroit.

(3) *ἀσκαλώπας*, ὁ.

(4) Voyez les différens Auteurs cités ſous le mot *Bécaſſe.*

(5) Voyez la variante ſur cet endroit du texte.

(6) *ἀσκάλαφος*, ὁ.

(7) Quænam ſit avis, neque ex Ariſtotele, neque ex Plinio aut ex Æliano deprehendere potuimus. Sed Ovidius inter fabulas oſtendit eſſe bubonis ſpeciem. *Scal. ad hunc locum Ariſt.*

d'oie (1). Gesner & Charleton pensent que c'est une espece de grand duc (2). Ce qu'Ovide rapporte de la métamorphose d'*Ascalaphus*, en cet oiseau que nous appellons grand duc, pourroit faire naître cette idée (3). Ajoûtons qu'Aristote nomme en même tems que l'*Ascalaphus*, un autre oiseau de nuit, le chat-huant.

ASCARIDES (4).

Aristote distingue évidemment deux insectes qui portent ce même nom. Dans un premier texte, il dit qu'il y a trois sortes de vers qui se produisent dans les intestins, les vers plats, les vers ronds, & les Ascarides : & que des deux dernieres de ces trois especes, il ne naît rien. *Liv. V. ch. 19. p. 287.* Dans un second texte il dit, que les Ascarides se forment dans le limon des puits, & en général dans les amas d'eaux où il se dépose des terres. *Ibid. p. 291.* Sur la premiere espece d'Ascarides, voyez les mots *Tænia* & *Ver.* Sur la seconde espece, voyez le mot *Empis.*

ASILE, OISEAU (5).

Aristote compte cet oiseau au nombre de ceux qui se nourrissent de vers, *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* & il n'en dit rien de plus. Une désignation de ce genre laisse à peine quelque lieu aux conjectures.

Belon a pensé qu'un petit oiseau, qu'on appelle le Chantre, pouvoit être

---

(1) *Genus anseris.* Niphus, ibid.

(2) Gesner, après avoir cité le texte d'Aristote *au Liv. II. c. 9.* dit, Alibi nusquam hoc nomen apud eum reperitur.... Ego omnino bubonem, aut similem & congenerem buboni avem, esse dixerim. *Gesner, in bubone.* Charleton cité par M. Brisson. *Ornith. Tom. I. p. 478.*

(3) Métam. Lib. V. Il s'agit de Cérès cherchant Proserpine. Arrivée aux enfers, Proserpine doit lui être rendue, pourvu qu'elle n'y ait rien mangé ; mais elle avoit goûté sept grains de grenade :

Solusque ex omnibus illud
Ascalaphus vidit, quem quondam dicitur Orphne
Inter Avernales haud ignotissima nymphas,
Ex Acheronte suo furvis peperisse sub antris.
Vidit & indicio reditum crudelis ademit.
Ingemuit Regina Erebi, testemque profanum
Fecit avem, sparsumque caput Phlegethontide lympha
In rostrum & plumas & grandia lumina vertit.
Ille sibi ablatus, fulvis amicitur ab alis:
Inque caput crescit, longosque reflectitur ungues:
Vixque movet natas per inertia brachia pennas:
Fœdaque fit volucris, venturi nuncia luctus,
Ignavus bubo, dirum mortalibus omen.

(4) ἀσκαρίδες, αἱ.

(5) Οἶστρος, ὁ.

celui que je nomme Asile ; d'abord à cause de sa petitesse qui lui a fait donner le nom d'une mouche, ensuite parce qu'il ne cesse guère de chanter, de même que la mouche dont il porte le nom fait toujours du bruit avec ses aîles (1). Jonston rappelle la conjecture de Belon (2), M. Brisson l'adopte, & donne une description détaillée du Chantre, qu'il nomme aussi Pouillot. Il en fait un oiseau un peu plus gros qu'un Roitelet, vivant d'insectes & habitant les forêts (3). Suivant M. Salerne, le Chantre est le Roitelet non crêté (4). Gesner, plus reservé que tous ces Auteurs, se contente de transcrire sur l'Asile ce qu'Aristote en a dit (5).

ASPIC (6).

L'Aspic est un reptile dont les Anciens ont beaucoup parlé (7), mais il est peu connu aujourd'hui (8). Aristote le nomme deux fois. On sait, dit-il dans un premier endroit, de l'Aspic, serpent qui se trouve en Lybie (9), un poison qui corrompt les chairs, & contre lequel on ne connoît point de remede. *Hist. Liv. VIII. ch. 29.* Ailleurs il rapporte les combats de l'Aspic avec l'ichneumon. *Liv. IX. ch. 6.*

M. de Bomare observe qu'il est difficile de reconnoître l'espece de serpent, auquel les Anciens ont donné le nom d'Aspic, & qu'une partie de ce qu'on en a raconté paroît fabuleux (10). Elien remarque que l'Aspic a, auprès des dents, des vésicules pleines de poison. Il le répand en mordant, & c'est ce qui rend sa morsure venimeuse (11).

ATTAGAS (12).

Oiseau auquel l'ascalopas ressemble pour la couleur, *Hist. Liv. IX. ch. 26.* & qui est du nombre des oiseaux pulvérateurs, *ibid. ch. 49.* c'est-à-dire, du

---

(1) De la nature des oiseaux, *Liv. VII. ch. 6.*
(2) De avibus, *p. 82.*
(3) Ornithol. *Tom. III. p. 479.*
(4) Ornith. *p. 242.*
(5) De avibus, in asilo.
(6) *ἀσπίς, ἡ.*
(7) Voyez tout ce que Gesner a recueilli à ce sujet, *de serpentibus, in aspide.*
(8) Descriptionem accuratam non invenio, quamvis serpens de nomine notissimus sit. *Ray*, synop. quad. *pag. 288.*
(9) On sait que le nom de Libye chez les Grecs, s'étendoit à toute l'Afrique. Voyez la géogr. anc. par M. Danville, *Tom. III. p. 40.*
(10) V°. Aspic.
(11) De nat. Anim. Lib. IX. cap. 4.
(12) *ἀτταγήν, ὁ. ἀτταγάς*, & quelquefois *ἀταγάς*. Aristote ayant employé le nom *ἀτταγήν*, j'aurois appellé cet oiseau *attagen*, mais comme M. de Buffon nous en a donné l'histoire sous le nom d'*attagas*, j'ai cru devoir employer la même dénomination.

nombre de ceux qui grattent la terre, élevent la pouſſiere avec leurs aîles, & en ſe poudrant, pour ainſi dire, avec cette pouſſiere, ſe délivrent de la piquure des inſectes qui les tourmentent, de même que les oiſeaux aquatiques s'en délivrent, en arroſant leurs plumes avec de l'eau (1).

Ariſtote ne nous dit que ce peu de mots d'un oiſeau qui fut très-célebre ſur la table des Anciens. D'autres Auteurs qui en ont parlé, ont fait attention à différens traits qui peuvent mener à le reconnoître. Elien d'abord nous apprend que le nom d'Attagas lui a été donné par Onomatopée (2). Athénée cite la deſcription qu'Alexandre de Mindes en avoit faite. Il eſt, dit-il, un peu plus petit qu'une perdrix ; ſon dos eſt tacheté de différentes couleurs ; ſa couleur dominante eſt une couleur de terre cuite, tirant ſur le rougeâtre. Oiſeau peſant, qui a l'aîle courte, eſt pulvérateur, produit beaucoup, & ſe nourrit de graines (3).

Un autre caractère de l'Attagas, eſt la bonté de ſa chair. Ariſtophane (4), Pline (5), Athénée (6), Aulugelle (7), &c. s'accordent à mettre cette viande au nombre des plus exquiſes. Pline loue particuliérement l'Attagas d'Ionie. Aulugelle, d'après Varron, celui de Phrygie. Apicius n'a pas manqué d'en faire mention. On voit, par ce qu'il en dit, qu'on l'apprêtoit de la même maniere que les perdrix & les tourtereaux (8).

A ces différentes marques, les Docteurs Italiens (9) ont reconnu le Francolin, oiſeau très-connu & très-recherché parmi eux. Belon a ſuivi le même parti (10). M. de Buffon ne s'en écarte point ; mais comme il a obſervé

---

(1) Belon, de la nat. des oiſeaux, *Liv. V. ch. 6.* & de Buffon, Hiſt. nat. des oiſeaux, *Tom. III. p. 367. à la note.*

(2) Τὸ ἴδιον ὄνομα ᾗ σθενεῖ φωνῇ φθέγγεται καὶ ἀναμέλπει αὐτό.

(3) Ἀλέξανδρος ὁ Μύνδιος φησὶν, ὅτι μικρῷ μὲν μείζων ἐστὶ πέρδικος. ὅλος δὲ κατάγραφος τὰ περὶ τὸ νῶτον, κεραμεοῦς τὴν χρόαν ὑποπυρρίζων μᾶλλον· θηρεύεται δὲ ὑπὸ τῶν κυνηγῶν διὰ τὸ βάρος καὶ τὴν τῶν πτερῶν βραχύτητα· ἐστι δὲ κονιστικὸς, πολύτεκνός τε καὶ σπερμολόγος. *Deipnoſ. Lib. IX. p. 387.* Voyez Caſaubon ſur cet endroit, *Lib. IX. c. 9.*

(4) *ἀτταγᾶς ἥδιστον ἕψειν ἐν ἐπινικίοις κρέας.* C'eſt Athénée qui nous a conſervé (*ubi modò*) ce vers d'une Comédie que nous n'avons plus, *les Cigognes.*

(5) Attagen maxime Ionius celebratur.

(6) Ath. ubi ſup.

(7) Genera autem nominaque edulium & domicilia ciborum omnibus aliis præſtantia quæ profunda ingluvies veſtigavit, quæ Varro opprobrans executus eſt, hæc ſunt fermè quantum nobis memoriæ eſt : Pavus e Samo, Phrygia Attagena, &c. *Noctes atticæ, Lib. VII. cap. 16.*

(8) De re culinar. *Liv. VI. ch. 3.*

(9) Voyez Geſner *in attagene*, & Niphus ſur le chap. 49. du IX Liv. de l'Hiſt. des Animaux. Un des Commentateurs d'Ariſtophane a dit également, que l'Attagas étoit le Francolin, quoique cette aſſertion s'accorde aſſez mal avec ce qu'il dit au même lieu, que c'eſt un oiſeau de marais. *In Veſpas, p. 447.*

(10) De la nat. des oiſeaux, *Lib. V. c. 6.*

des différences conſidérables entre le Francolin décrit par Belon, & le Francolin décrit par Olina (1), il conſerve au Francolin de Belon ſon nom primitif, *Attagas*. On peut voir dans l'Hiſtoire naturelle des oiſeaux, les autres détails qui regardent celui-ci, & les preuves que l'Attagas des Anciens eſt le Francolin de Belon (2).

On prétend que Geſner a fait de l'Attagas la Gelinotte des coudriers, *gallina corylorum ;* mais ſi l'on veut lire avec quelque attention ce qu'il dit à ce ſujet (3), on verra qu'il laiſſe abſolument indéciſe la queſtion de ſavoir, ſi l'Attagas eſt le Francolin ou la Gelinotte des coudriers. Le P. Hardouin l'appelle Gelinotte des bois (4). M. Briſſon, Gelinotte huppée (5); mais ſous cette dénomination, il donne la deſcription du Francolin de Belon.

Une mauvaiſe obſervation du ſcholiaſte d'Ariſtophane (6), pourroit induire en erreur ſur la qualité de cet oiſeau. Il en fait un oiſeau de marais : ſeul, il lui donne cet attribut, qui ne s'accorde nullement avec ſa qualité d'oiſeau pulvérateur. Ariſtote diſtingue très-nettement les oiſeaux pulvérateurs, de ceux qui vont à l'eau; & il met l'Attagas dans le nombre des premiers (7).

ATTELABE (8).

L'Attelabe eſt une eſpece de petite ſauterelle, qui n'a point d'aîles : du moins telle eſt la deſcription que Pline en donne (9). L'Auteur du Dictionnaire des Animaux, & M. de Bomare après lui, font de l'Attelabe, qu'ils ſurnomment *arachnoïdes*, un inſecte aquatique, qui nage dans l'eau ou rampe ſur la terre (10). Je doute que ce ſoit de cet inſecte qu'Ariſtote ait entendu parler. Swammerdam penſe que l'Attelabe des Anciens, n'eſt autre que la ſauterelle elle-même, dans l'état où ſes aîles commencent à marquer (11).

(1) Et d'après lui par M. Salerne; *Ornith. p. 137.*

(2) Tom. III. p. 365. *& ſuiv.*

(3) In Attagene.

(4) Ad Plinium, *Lib. X. cap. 48.*

(5) Ornithol. *Tom. I. p. 209.*

(6) *ὁ ἀτταγᾶς, ὁ ἔχων τὸν λειμῶνα τοῦ Μαραθῶνος. τὰ γὰρ λιμνώδη καὶ ἑλεῖα χωρία καταβόσκεται ὁ ἀτταγᾶς. in aves, p. 552.* Je crois que l'Auteur de cette gloſe n'a pas du tout entendu le texte d'Ariſtophane.

(7) Hiſt. Liv. IX. ch. 49.

(8) *ἀττέλαβος, ὁ.*

(9) Adverſantur & locuſtarum minimæ ſine pennis quos attelabos vocant. *Pline, Liv. XXIX. ch. 5.* Saint Jerôme cité par Conſtantin, V°. *ἀττέλαβος*, lui donne de petites ailes : *modicis pennis reptans potiùs quàm volans, ſemperque ſubſiliens.*

(10) V°. Attelabe.

(11) Ariſtoteles, Plinius, Hyeronimus... aliique horumce arcanorum indagatores, locuſtarum vermiculis, cùm jam alæ extuberare inciperent, Attelaborum dedêre nomen. *Biblia nat. p. 213.*

Quoi qu'il

Quoiqu'il en ſoit, l'Attelabe d'Ariſtote eſt du genre des inſectes qui ſe reproduiſent par la voie ordinaire de la génération; *Liv. V. ch. 19.* La femelle pond des œufs comme celle du criquet (1), & elle meurt après cette opération. Les pluies de l'automne, lorſqu'elles ſont trop abondantes, font périr leurs œufs. *Liv. V. ch. 29.*

AULOPIAS (2).

Voyez *Anthias*, pag. 96.

AUTOUR (3).

Oiſeau qu'on fait aſſez généralement du genre des éperviers (4). Ce ſeroit peut-être aſſez de dire qu'il a pluſieurs traits de reſſemblance avec l'épervier (5), & en preſſant les termes dont s'eſt ſervi Ariſtote, on pourroit ſoutenir qu'il n'a rien dit de plus. « Entre les différentes eſpeces d'éperviers » (ce ſont les termes d'Ariſtote) le plus fort eſt la buſe.... L'Autour, l'é» pervier au Ramier, & le Pernes, forment trois différences ». *Liv. IX. ch. 36.* Ce n'eſt pas là dire nettement que l'Autour ſoit un épervier.

Voilà au ſurplus tout ce qu'Ariſtote dit de cet oiſeau. Mais l'étymologie de ſon nom (6), ſon rapprochement de l'épervier, la proximité qu'il y a entre les noms d'*aſterias*, *aſtur*, & *Autour*; enfin le conſentement à-peu-près unanime des Naturaliſtes, nous a déterminé à croire que l'individu dont Ariſtote parloit, étoit l'Autour (7).

On peut voir l'hiſtoire de cet oiſeau dans M. de Buffon. Nous nous contenterons de remarquer ici, que c'eſt un oiſeau de proie, dont la femelle eſt de la groſſeur d'un chapon, le mâle n'ayant que le tiers de cette groſſeur.

---

(1) Peut-être *ſauterelle.* Voyez le mot *Criquet.*

(2) *αὐλωπίας*, ὁ.

(3) *ἀϛερίας*, ὁ.

(4) Le mot *accipiter* eſt pris chez les Naturaliſtes en deux ſens différens. Quelques-uns entendent, ſous ce nom, tous les oiſeaux de proie: V. Klein, *ordo avium*, *p. 39.* Chez d'autres (M. Briſſon, par ex.) il ſignifie cet oiſeau de proie que nous nommons l'épervier. Il n'eſt pas étonnant que dans la premiere acception, l'Autour ſoit compris ſous le mot *accipiter*, & peut-être cette premiere acception aura-t-elle induit en erreur, ceux qui ont reſtreint enſuite le ſens d'*accipiter.*

(5) V. M. de Buffon, Hiſt. des oiſeaux, *Tom. I. pag. 318 & 326.*

(6) *ἀϛερίας*, *ſtellatus*, couvert de petites étoiles.

(7) Belon, de la nature des oiſeaux, *Liv. II. ch. 16.* Geſner, *in accipitre*, *de accip. gener.* Jonſton, de avib. *tit. 2. cap. 2. art. 1.* M. Briſſon, Ornith. *Tom. I. p. 317.* Obſervez néanmoins que d'après Schwenckfeld, il donne encore le nom d'aſterias au faucon étoilé, *ibid. pag. 359.* M. de Buffon, Hiſt. des oiſeaux, *Tom. I. p. 326.* M. Salerne, Ornith. *pag. 26.*

Son plumage eſt fort ſujet à varier, juſques dans le même individu, ſelon la différence de l'âge ; mais il eſt preſque toujours marqueté & tacheté. Les Autours de Grèce ſont, au rapport de Belon, les plus eſtimés (1).

AUXIDE (2).

Nom que les Byzantins donnent aux jeunes thons. *Liv. VI. ch. 17.* Voyez *Thon.*

BALEINE (3).

L'un des plus gros cétacées. Ariſtote diſtingue la baleine du dauphin, par la ſituation de ſon évent ; il eſt dans la baleine au front, au-lieu que dans le dauphin il eſt vers le dos, *Hiſt. Liv. I. ch. 15.* indépendamment de ce qu'Ariſtote dit de la baleine, ainſi que des autres cétacées, il remarque d'elle en particulier, qu'elle n'a jamais plus de deux petits, & que quelquefois elle n'en a qu'un.

Les Anciens ont beaucoup parlé d'un poiſſon, qu'ils donnoient à la baleine pour conducteur & pour guide. Voyez *Myſticetus.*

Chez les Modernes, le nom de baleine eſt devenu un nom générique. Ray en diſtingue deux eſpeces (4). Artedi en compte quatre (5). Sibbald, huit (6). D'autres Auteurs en diſtinguent un bien plus grand nombre (7). La plûpart des eſpeces de baleines, peut-être devroit-on dire toutes les baleines, n'ont point de dents ; à la place de dents, elles ont des barbes ou fanons, qui fourniſſent la matiere des buſques, des carcaſſes de paraſol, &c. Un autre grand produit que l'on tire de la baleine, eſt l'huile qui vient de ſa graiſſe ; ou plutôt de ſon lard, car c'eſt une couche épaiſſe appliquée ſur toute ſa chair. On retire encore du cerveau & du cervelet de la baleine, ce que l'on appelle le blanc de baleine, & fort mal-à-propos *ſperma ceti* (8).

La baleine eſt un animal énorme ; on aſſure en avoir vu de 200 pieds de long. Toutes ſes parties ſont immenſes : les yeux ſeuls paroiſſent petits relativement à ſa groſſeur ; le baleineau qui vient de naître, a dix pieds & plus de longueur, & eſt pour le moins de la groſſeur d'un taureau (9). Pline a

(1) Belon, *ubi ſup.*
(2) αὔξις, ἡ. *Racine :* αὔξω, augeo.
(3) Φάλαινα, ἡ. Voyez ſur l'étymologie de ce nom, Geſner, *in balæna.*
(4) Synopſis piſc. *pag. 6.*
(5) Ichtyol. *part. 3. pag. 76.*
(6) Apud Raium, *Synops. pag. 15.*
(7) Voyez Willughbi, de piſcibus, *Lib. II. cap. 5.*
(8) Voyez de Bomare, au mot *Baleine.*
(9) Ibid.

donné dans un de ces excès qui défigurent son ouvrage, lorsqu'il parle de baleines qui auroient près de mille pieds. Cela va très-bien avec ses anguilles de 300 pieds (1). C'est sur-tout dans le Groënland que l'on trouve aujourd'hui le plus de baleines & en plus grand nombre ; mais il paroît par ce que les Anciens en ont dit, qu'elles habitoient aussi les parages qui leur étoient connus. Si elles y sont aujourd'hui infiniment moins communes, elles ont peut-être déserté nos mers à cause du grand nombre de vaisseaux qui les fréquentent (2).

Il est assez difficile de distinguer dans les différentes especes de baleines que nous connoissons, quelle est précisément celle dont parle Aristote. Néanmoins, comme il parle toujours de l'évent de la baleine au singulier, je crois que ce n'est point de la baleine qui a un double évent qu'il a traité ; je rapporterois volontiers ses textes à la seconde baleine d'Artedi.

BALLERE (3).

Aristote nomme ce poisson parmi les poissons d'eau douce : il remarque qu'il est sujet à un ver qui se forme dans son corps pendant la canicule, l'affoiblit & l'oblige de s'élever sur l'eau : ce qui le fait périr, brûlé par la chaleur. *Hist. Liv. VIII. ch.* 20. Rondelet (4) & Artedi (5) pensent que ce poisson est notre bordeliere ; laquelle est ainsi nommée, parce qu'on la pêche au bord des eaux. C'est un poisson du genre des carpes & des bremes de riviere (6). Il ressemble plus à la breme qu'à la carpe, & en général, il est plus petit que la breme & moins estimé (7).

BARDEAU (8).

Je donne ce nom à l'animal qu'Aristote dit avoir été le produit d'une jument couverte par un mulet. *Hist. Liv. VI. chap.* 24. Je m'en suis servi,

---

(1) Plurima & maxima in Indico mari animalia, è quibus balenæ quaternûm jugerum... anguillæ quoque in Gange amne tricenos pedes. Joignez la note du P. Brotier sur cet endroit, où il dit, *jugerum, teste Plinio, est 240 pedum.* Pline, *Lib. IX. cap.* 2.

(2) Cete, ex quo navigatio in Indias orientales occidentalesque frequentata est, pauciora in oceano Europam alluente observantur, nam pleraque in mare septentrionale circa Groënlandiam se receperunt, ut procul a strepitu & tumultu navigantium, & piscatorum insidiis degant. *Willughbi, de piscib. Liv. II. cap.* 1.

(3) βαλλέρος, ὁ.

(4) Rondelet, des poissons des lacs, *chap.* 8.

(5) Artedi, synonim. *pag.* 12.

(6) Artedi, genera piscium, *gen.* 3. *n.* 5. Gouan, genera piscium, *gen.* 47.

(7) Duhamel, traité des Pêches, *part.* 2. *sect.* 3. *pag.* 514.

(8) ἴννος, ὁ.

parce que je voulois distinguer ce produit, du mulet proprement dit, & que je trouve le nom de *hinnus* qui est l'expression d'Aristote, traduit par celui de bardeau dans M. de Buffon, qui cependant appelle particuliérement bardeau, le produit du cheval & de l'ânesse (1). Voyez de plus grands détails sur tout ceci au mot *Mulet*.

BARIN (2).

Poisson de riviere qu'Aristote cite comme un exemple de ceux qui n'ont ni œufs ni laite, & que nous appellons en françois *brehans*. Le mot grec que je traduis brehans, signifieroit à la lettre *sur-boucs* (3). *Hist. Liv. IV. ch. 11.* On les nomme ainsi en grec, par comparaison de ce qui arrive au bouc, lequel, quand il est trop gras, ne peut plus engendrer. Ces sortes de poissons sont excellens pour la table, comme le remarque Aristote. *Ibid.* Mais quel est en particulier le *barin* ? nous l'ignorons, & les MSS. présentent ici une trop grande variété de noms pour se reconnoître ; il y a des exemplaires où on lit *le carin*, dans d'autres *le balagre*.

BATHIS (4).

Oiseau qui se nourrit de vers, comme le pinson, le verdier, &c. *Hist. Liv. VIII. ch.* 3. Gaza, Scaliger & Belon, ont dérivé sa dénomination de celle de buisson, parce qu'ils ont lu dans le texte grec *Batis* & non *Bathis*, comme le portent tous les exemplaires. Belon observe que ce pourroit être le traquet, petit oiseau, qui « hantant toujours sur les ronces vit de verms, » ne mangeant aucun fruit ». Mais il ne donne cette observation que pour une conjecture (5). Plusieurs Auteurs l'ont adoptée (6) ; Gesner est plus prudent, lorsqu'il avoue de bonne foi ne pas pouvoir deviner quel est l'oiseau indiqué par Aristote (7).

BÉCASSE (8).

Aristote compte cet oiseau au nombre de ceux qui ne perchent point, quoiqu'ils aient le vol élevé. *Hist. Liv. IX. ch. 8.*

---

(1) Hist. naturelle, *Tome XII. pag.* 229.
(2) βαρῖνος, ὁ. Voyez les variantes, *pag.* 683, *col.* 1.
(3) ἐπιτραγέαι.
(4) βαθίς.
(5) De la nature des oiseaux, *Liv. VII. chap.* 18.
(6) Voyez l'Ornithologie de Brisson, *Tom. III. pag.* 428. Il a donné la figure du traquet mâle.
(7) Rubetra Aristotelis, quænam avis sit prorsus divinare non possum. Gesner, *de avibus*, *in Rubetra.*
(8) σκολόπαξ, ὁ.

Ce petit nombre de caractères ne suffit pas ordinairement pour établir le rapport d'un oiseau nommé par Aristote, avec un de nos oiseaux connus; mais ici on a le sentiment unanime des Auteurs (1). Ils se fondent sur l'étymologie même du nom grec; il dérive d'un mot qui signifie pieu (2), & il est appliqué à la bécasse, parce qu'elle fiche son bec en terre comme un pieu, & qu'elle retire ainsi les vers dont elle fait sa nourriture. C'est aussi un des attributs de la bécasse de bien voler (3), puisque c'est un oiseau de passage. Elle fréquente le bord des ruisseaux, & elle s'y tient à terre pour y chercher sa nourriture. Cet oiseau étant d'ailleurs assez connu, il suffit de renvoyer, pour une description plus ample, à MM. Brisson (4), de Bomare (5) & Salerne (6).

BECFIGUE (7).

Oiseau qu'Aristote compte avec la *tête noire*, au nombre de ceux qui se nourrissent de vers. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Selon lui, ces deux oiseaux sont le même : l'un se change en l'autre ; le becfigue vient vers le commencement de l'automne : la tête noire, au tems où cette saison finit. Il n'y a de différence entre ces deux oiseaux, (c'est-à-dire, sans doute, entre le même oiseau dans ces deux états), que quant à la couleur & à la voix. On s'est d'ailleurs convaincu que le becfigue & la tête noire étoient le même oiseau, en les observant vers le tems de leur métamorphose, & lorsqu'elle n'étoit pas encore parfaitement achevée. *Hist. Liv. IX. ch. 49.* Aristote fait ailleurs quelques observations particulieres sur la *tête noire*, & elles doivent s'appliquer au becfigue, si l'un & l'autre sont le même oiseau. C'est d'abord, qu'un caractere qu'elle ne partage qu'avec le rossignol, est de n'avoir pas de pointe à la langue ; c'est ensuite, de pondre un grand nombre d'œufs ; quelquefois au-delà de vingt, mais toujours en nombre impair. *Hist. Liv. IX. ch. 15.*

Je commence par quelques remarques sur la dénomination de becfigue, & de tête noire ; je parlerai ensuite de la métamorphose, réelle ou non réelle, de ces deux oiseaux.

---

(1) Scaliger sur Aristote. Bochart, *Hieroz. Liv. I. ch. 9. pag. 66. & ch. 12.* Hardouin sur Pline, *Liv. X. ch. 38.* Gesner, *in rusticula.* Brisson, *Ornith. Tom. V. p. 292.* Jonston, de avibus, *pag. 110.* M. de Buffon, Hist. des oiseaux, *Tom. III. pag. 366.* Salerne, Hist. nat. des oiseaux, *pag. 324.*

(2) Gallinago, *σκολόπαξ*, a longo rostro instar *σκόλοπος*, pali. Bochart, *Liv. I. c. 9.*

(3) J'entends ici par la faculté de bien voler, celle de fournir une longue carriere en volant : car d'ailleurs, dit-on, la bécasse vole pesamment & difficilement.

(4) Brisson, *Ornith. Tom. V. pag. 292.*

(5) *Au mot* bécasse.

(6) Hist. nat. des oiseaux, *pag. 323.*

(7) *συκαλίς*, ἡ.

Le nom grec qu'Ariſtote donne à l'oiſeau que j'appelle Becfigue, eſt clairement dérivé de l'expreſſion grecque qui ſignifie la figue : & ce nom lui eſt donné, ſoit parce qu'il paroît dans le tems des figues, ſoit parce que quoiqu'il ſe nourriſſe de vers, il mange volontiers auſſi des figues (1). Il n'eſt pas d'Auteur qui héſite à le traduire en latin par le mot *ficedula* (2), & en françois, par le mot Becfigue (3). Je dois ſeulement obſerver, avec M. Salerne, que dans l'uſage de pluſieurs endroits, ce nom de *Becfigues*, ſe donne à pluſieurs petits oiſeaux à bec menu & effilé ; ce qui forme des becfigues, une claſſe fort étendue & fort variée (4).

Quant au nom de *tête-noire* que j'ai employé, quoique je n'aie réuni que ces deux mots pour former la dénomination de l'oiſeau, afin de ne rien ajoûter au texte d'Ariſtote, cependant je crois que l'oiſeau dont il eſt queſtion ici, eſt la fauvette à tête-noire, qui eſt décrite par M. Salerne (5) & par M. Briſſon (6) ; je ne vois cependant pas qu'ils remarquent cette particularité indiquée par Ariſtote, d'avoir le bout de la langue tronqué (7).

La métamorphoſe dont parle Ariſtote, du Becfigue à la tête-noire, n'eſt point un changement de ſubſtance d'un oiſeau en un autre oiſeau, ce qui ſeroit impoſſible, mais ſeulement un changement de nom ; & c'eſt de cette maniere qu'il faut entendre l'expreſſion d'Ariſtote, le becfigue *ſe forme* ou *vient* (8) au commencement de l'automne. C'eſt comme qui diroit, on commence à parler du becfigue au commencement de l'automne ; après ce tems on n'appelle plus cet oiſeau que la tête-noire. Cette explication eſt autoriſée par le texte de Pline, qui dit que les becfigues changeant de forme & de couleur, portent le nom de *becfigue* en automne, & qu'après cela on les appelle *tête-noire*. Ainſi je concevrois que ces oiſeaux encore jeunes, n'ayant pas la tache noire de leur tête bien foncée, n'étoient connus en automne que par leur caractere le plus apparent, leur avidité pour les figues, & qu'après cette

---

(1) *Συκαλὶς, ὅτι ἁλίσκεται ὅταν ἀκμάζῃ τὰ σῦκα.* Athen. *Deipnoſ. juncta emendat. Caſaub. Lib. II. pag. 65.* Ficedula quod ficus edat hoc nomen ſortita eſt, ut inquit Varro, quod & Martialis teſtatur. *Wottonus*, de differ. animal. *Lib. VII. cap. 142.*

(2) Gaza, Scaliger, Geſner, Wotton, Cælius Rhodig. lect. ant. *Lib. XVIII. c. 9.* Briſſon, Salerne, Ray, Synops. av. *p. 79.* &c.

(3) Geſner, Belon, de la nat. des oiſ. *Liv. VII. ch. 17.* Briſſon, Salerne.

(4) Salerne, Hiſt. nat. des oiſ. *p. 236.*

(5) Salerne, *ubi modò.*

(6) Briſſon, Ornithol. *Tom. III. p. 380.*

(7) Belon appelle l'oiſeau dont il eſt queſtion dans Ariſtote, le pivoyne, & il le décrit, comme étant de la groſſeur du bruant. *De la nat. des oiſ. Liv. VII. ch. 17. & obſervat. Liv. I. ch. 11.* Le pivoyne eſt, ſelon d'autres, le bouvreuil. Voyez Geſner, *in Rubicilla.*

(8) *γίνεται.*

faiſon paſſée, n'étant plus remarquables par ce premier caractère, & la tache de leur tête en préſentant un ſecond bien diſtinctif, on leur donnoit le nom de tête-noire (1). Le P. Hardouin ſur Pline, entend la choſe autrement : il dit que le becfigue paroît dans le tems des figues, parce qu'il ſe nourrit de ce fruit ; qu'il diſparoît après l'automne, & qu'alors viennent nos *mésanges nonnettes*, ainſi nommées à cauſe de l'eſpece de voile noir qu'elles portent. Delà, dit-il, l'erreur du peuple ſur cette prétendue métamorphoſe (2). Athénée diſtingue les *becfigues* & les *tête-noires*, dont il fait deux eſpeces de méſanges : & c'eſt ce qui a donné lieu à l'interprétation du P. Hardouin. Cependant en ne conſultant le texte que ſéparément de la correction de Caſaubon, il préſente la même idée que Pline : qu'on donne le nom de becfigue à l'oiſeau dont nous parlons, dans le tems où il vit de figues (3).

BELETTE (4).

Quadrupede remarquable par ſa verge offeuſe. *Hiſt. Liv. II. ch. 1.* Ariſtote inſiſte ſur cette circonſtance, comme ſi elle avoit été niée : c'eſt une obſervation vraie, confirmée par Geſner, entre autres (5).

Ariſtote paroît diſtinguer des belettes ſauvages & d'autres belettes, lorſqu'il dit, *Liv. VI. ch. 37*, que les belettes ſauvages font la guerre aux rats : mais peut-être falloit-il traduire ſeulement dans cet endroit, les belettes qui habitent les champs (6) ; à la différence de celles qui fixent leur domicile ailleurs. Il fait mention de l'inimitié de la belette avec le chat-huant & le ſerpent ; *Liv. IX. ch. 1. pag. 537 & 541*, ſur-tout avec le ſerpent qui mange les rats.

---

(1) Alia ratio ficedulis, nam formam ſimul coloremque mutant : hoc nomen autumno : non habent poſtea : melancoryphi vocantur. *Hiſt. Lib. X. cap. 29.*

(2) Ficedulæ noſtræ, *Becfigues*, ficuum tempore apparent, quòd iis veſcuntur ; diſcedunt poſt autumnum, ac tum demum prodeunt pari ſive meſangiæ noſtræ quæ & a nigro capitis quaſi velamine *μελαγκόρυφοι* græcis, noſtris quoque *meſanges nonnettes*, nuncupatæ ſunt. Feſtus, melancoryphi genus avium quæ latinè vocantur atricapillæ, eo quod ſumma eorum capita nigra ſint. Hinc ea vulgi opinio, &c. Rectius Athen. Lib. II. parorum ſpecies duas agnoſcit. Harduin. *ad loc. Plinii modo cit.*

(3) *ἄτερος τῶν αἰγιθαλλῶν ὑφ' ὧν μὲν ἐλαιὸς καλεῖται, ὑπὸ δέ τινων πιρίας, συκαλὶς δ' ὅταν ἀκμάζῃ τὰ σῦκα. δύο δ' εἶναι γένη αὐτῦ, συκαλίδα καὶ μελαγκόρυφον.* Deipnos. *Lib. II. pag. 65.* Sur quoi Caſaubon, (*cap. 24.*) a dit : ſi hæc vera lectio, eadem avis pro diverſis anni temporibus diverſa nomina habebit, neque ficedulis ſuum illud nomen perennabit : ſed paucorum tantùm erit menſium in anno. Hoc mihi videtur abſurdum ; propterea ſuſpectam habeo librorum fidem & deeſſe verba aliquot reor : ita, niſi fallor, explenda : *συκαλὶς ὅτι ἁλίσκεται ὅταν, κ. λ.*

(4) *γαλῆ, ἡ.*

(5) In muſtela.

(6) *αἱ γαλαῖ αἱ ἄγριαι.*

Liv. IX. ch. 6. On prétend que lorsqu'elle veut se battre contre le serpent, elle commence par manger de la rue, dont l'odeur est ennemie du serpent. *Liv. IX. ch. 6* (1). Ce qu'Aristote dit au même lieu, que la belette étrangle les oiseaux sans bruit, comme le loup fait à l'égard de la brebis, est plus vrai. La méchanceté de caractère est une qualité commune à la belette & au putois : cependant il y a des exemples de belettes qui se sont laissé apprivoiser (2).

On disoit chez les Grecs, que la belette mettoit bas par la bouche, & pour rendre la fable complette, on ajoûtoit qu'elle concevoit par l'oreille (3). Aristote explique quel avoit été le prétexte de la premiere de ces deux idées, aussi fausses l'une que l'autre. Les petits de la belette étant, dit-il, extrêment petits, comme le sont tous ceux des Animaux qui ont le pied partagé en plusieurs doigts, la mere les porte souvent avec sa bouche, & c'est ce qui a fait dire qu'elle mettoit bas par la bouche (4).

Un fait singulier, c'est que dans l'île de Pordoselene (5), il y avoit deux cantons séparés seulement par un chemin, dans l'un desquels il se trouvoit des belettes, & point du tout dans l'autre, *Liv. VIII. ch. 28* (6).

J'ai à remarquer d'abord, que dans tous ces endroits où Aristote parle de l'animal qu'il appelle *galé*, j'ai employé le nom de belette, & non celui de chat, dont se servent quelques personnes pour traduire le même mot. Il est vrai qu'il n'est pas sans exemple, que l'expression d'Aristote signifie un chat, mais c'est dans le langage des Grecs modernes : car chez les Anciens, il se prend toujours pour la belette (7) ; ils ont une autre expression pour désigner le chat (8); aussi voit-on que Pline a rendu l'expression d'Aristote par celle de *mustela ;* & je ne conçois pas pourquoi Gaza dans sa traduction, emploie tantôt le mot *mustela*, tantôt le mot *cattus.*

(1) Plutarque a répété le même conte, à l'exception qu'il suppose que la belette ne mange la rue qu'après avoir avalé le serpent. *Quanam animal. terrest. aut. aquat.* &c. Elien ne l'a pas oublié : *Liv. IV. ch. 14.*

(2) Buffon, supplément à l'Hist. naturelle, *Tom. V. p. 273.*

(3) *Τὴν γαλῆν, ἔτι πολλοὶ νομίζουσι καὶ λέγουσι κατὰ τὸ οὖς ὀχευομένην, τῷ δὲ στόματι τίκτουσαι.* Plutar. *de Iside & Osiride.*

(4) De generat. *Lib. III. cap. 6.*

(5) Pordoselene est une île de la mer Egée, voisine de l'île de Lesbos ; par le 45e degré de longitude, & le 40e degré de latitude. Voyez dans la carte de l'Asie mineure de M. d'Anville, la carte particuliere de la Troade.

(6) Pline le répéte : In Poroselene insula, viam mustelæ non transeunt. *Lib. VIII. cap. 58.* Poroselene, est la même île que Pordoselene. Voyez Scaliger sur Aristote, *Liv. VIII. ch. 33.*

(7) *Γαλή* græcis veteribus semper mustelum significat ; recentiores quidam græci pro fele, id est, Catto, abutuntur. Gesner, *in mustela.* Litt. A.

(8) *αἴλουρος.*

On

On ſait que la belette eſt un petit animal carnaſſier, très-friand de volaille, & qui a une odeur très-forte ; elle eſt rare dans les pays froids, commune dans les pays chauds & tempérés : couverte ordinairement de poil roux, avec du blanc ſous la gorge & le ventre (1).

BELIER (2).

Voyez *Brebis*.

BERNACHE (petite) (3).

Oiſeau qui vit en guerre avec le goiland & la harpaye, parce qu'ils tirent tous trois leur nourriture de la mer. *Hiſt. Liv. IX. ch. 1.*

J'ai ſuivi dans cette traduction l'avis de Geſner (4) & de M. Briſſon (5) ; parce que je n'y vois rien qui ne s'accorde avec le texte d'Ariſtote : la petite Bernache ſe trouvant ſur les bords de la mer, & à l'embouchure des rivieres (6). Mais lorſque j'adopte cette dénomination, j'avertis que je ne mets point cet oiſeau, avec M. Briſſon, dans le genre de l'oie qui vit d'herbes, mais dans le genre du plongeon, lequel vit de poiſſon. C'eſt en effet le ſentiment de Geſner (7). Selon la deſcription de M. Briſſon, la longueur de la Bernache, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'environ deux pieds ; ſon vol de quatre pieds trois pouces, ſix lignes. Elle a quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont unis par des membranes, & le poſtérieur eſt ſéparé.

Le nouveau traducteur de Pline, ne voit point dans l'animal dont nous parlons ici, un oiſeau, mais une *grenouille aquatique* (8).

BICHE (9).

Voyez *Cerf*.

BIDET (10).

Quadrupede, du genre de ceux qui ont un toupet de crin au front. *Hiſt. Liv. I. ch. 6.* Cet animal que je nomme Bidet, vient du cheval. Selon la deſcription d'Ariſtote, c'eſt un poulain qui a ſouffert dans le ventre de ſa

(1) Ray, Synops. quad. *p. 195.* de Buffon, Hiſt. nat. *Tom. VII. pag. 259.*

(2) Κριός, ὁ.

(3) *βρένθος*, il faut prendre garde de confondre *βρένθος* avec *βρίνθος*. Ce ſont deux noms d'oiſeaux différens. Voyez le mot *Brinthe*.

(4) De Brentho, anatis aut mergi ſpecie.

(5) Ornith. *Cl. 3. ord. 24. genr. 106. eſp. 15.*

(6) Ornithol. *ibid.*

(7) Et ſanè videtur mergi potiùs quàm anatis genus eſſe. *Geſner, de Brentho.*

(8) Voyez ſes raiſons dans la note 8, ſur le chap. 74. du 10e livre.

(9) ἔλαφος, ἡ.

(10) Γίννος, ὁ.

mere, de même que les nains parmi les hommes. Il a la verge grande, comme l'ont les nains. *Liv. VI. ch. 24.*

C'est d'après cette description d'Aristote, que j'ai pensé que l'animal qu'il nommoit *ginnus*, étoit notre bidet; c'est-à-dire, un cheval de petite stature, qui est dans l'espece des chevaux, ce qu'un nain est dans l'espece des hommes. M. de Buffon paroît entendre au contraire, que le *ginnus* d'Aristote, est toujours un mulet, que c'est un mulet-nain. Voici ses expressions. « Les » Anciens appelloient *mulus*, le mulet provenant de l'âne & de la jument, » & ils donnoient les noms de *ginnus* (1), *hinnus*, bardeau, au mulet provenant du cheval & de l'ânesse. Ils ont assuré que le mulet, *mulus*, produit » avec la jument, un animal auquel ils donnoient aussi le nom de *ginnus* » ou *hinnus* (2) ».

Je crois voir ici deux erreurs : la premiere, est la confusion des deux mots *ginnus* & *hinnus*, tandis qu'Aristote les distingue si bien, qu'il nomme les deux Animaux que ces deux noms indiquent, comme autant d'especes du genre qu'il fait des Animaux à quatre pieds, qui portent un toupet de crin. *Liv. I. ch. 6.*

Il établit encore mieux cette distinction, & en même tems il fait voir qu'il ne faut pas toujours entendre par *ginnus*, le produit d'un mulet, lorsqu'au *Liv. VI. ch. 24*, il dit : on a vu une jument couverte par un mulet, produire un bardeau, *hinnus*. Il continue ensuite : ce que l'on nomme bidet, *ginnus*, vient du cheval, &c. Il ne dit pas du cheval & de l'ânesse, ou du mulet & de la jument, mais du cheval : il est au cheval, ce que le nain est à l'homme; par conséquent un produit de deux individus semblables. Le *ginnus* n'est donc pas le *hinnus* : & le *ginnus* est le produit du cheval & de la jument.

Il est vrai qu'au second livre de la génération, *chap. 8*, Aristote parlant de la faculté d'engendrer dans le mulet, dit que le mulet peut quelquefois engendrer, & que ce qu'il produit est un *ginnus*, qui est un *mulet-nain*. Car, continue-t-il, les *ginni* viennent du cheval & de l'âne, lorsque le fœtus a souffert dans la matrice. Le *ginnus* est comme les arriere-porcs dans l'espece des porcs : c'est de la même maniere que viennent les pygmées : ils sont comme les *ginni* (3).

---

(1) Γίννος.

(2) Hist. nat. *Tom. XII. pag. 229.*

(3) ὁ δ' ἄῤῥην ποτὲ γεννήσειεν ἄν..... τὸ δ' ἀποτελεσθὲν γίνεται γίννος. Τοῦτο δ' ἐστὶν ἡμίονος ἀνάπηρος. καὶ γὰρ ἐκ τοῦ ἵππου καὶ τοῦ ὄνου γίνονται γίννοι, ὅταν νο-

Loin que ce texte prouve que le *ginnus* soit le produit du mulet avec la jument, & que ce nom soit fait pour désigner proprement un mulet-nain, il établit le contraire. En premier lieu, Aristote ne dit point le produit du mulet avec la jument, il dit, sans autre addition, le produit du mulet : c'est donc son produit soit avec la jument, soit avec l'ânesse : *quod facit mulus ex asina vel equa :* ainsi que le dit Niphus sur cet endroit. Ensuite Aristote dit expressément, que le *ginnus* est le produit du cheval ou de l'âne : c'est là le sens propre du mot *ginnus ;* & si on le transporte au produit du mulet, ce n'est pas à raison du mulet auteur du produit, mais à raison du produit lui-même, qui n'est qu'un animal imparfait & nain.

BISET (1).

Voyez *pigeon.*

BŒUF (2)

La plûpart des Animaux d'especes différentes, se décrivent sous le nom de l'individu mâle : & lorsque je parle ici d'un mâle, j'entends un être capable de jouir de toute la puissance de son sexe. L'état de domesticité de certains Animaux, semble avoir ôté à leur espece cette sorte d'avantage. Trop accoutumés à ne plus considérer ces Animaux esclaves, que par rapport à nous, le nom sous lequel ils nous sont le plus utiles, est le seul sous lequel nous voulons les connoître. Ainsi les Naturalistes décrivent la brebis, & ils parlent accessoirement du bélier : ici l'on semble oublier le taureau, pour ne songer qu'au Bœuf, que nous privons de l'excès de ses forces, dans la vue de nous approprier plus pleinement tout l'avantage de celles que nous voulons bien lui conserver.

La maniere commune de parler, l'usage qui est le maître de la langue, s'est étendu si loin à cet égard, que nous disons en françois, comme Aristote le disoit en grec, qu'il y a des Bœufs domestiques & des Bœufs sauvages, *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 11, & des parties des Anim. Liv. I. ch.* 2. Voilà donc une premiere division à faire entre les Bœufs. Aristote distingue le Bœuf sauvage, de l'animal qu'il appelle *bonase*, & qui peut bien être lui-même une espece de Bœuf sauvage (3) ; mais qui n'est pas le Bœuf sauvage d'Aristote,

---

σήσῃ τὸ κύημα ἐν ὑστέρᾳ. ἔστι δὲ ὁ γίννος ὥσπερ τὰ μετάχοιρα ἐν τοῖς χοίροις.... ὁμοίως δὲ γίνονται ἢ οἱ πυγμαῖοι.

(1) Πελειάς, ἡ.

(2) βοῦς, ὁ. Buey, en espagnol. De funes, *Liv. II. ch. 6.*

(3) Voyez *Bonase.*

proprement dit, puisqu'après avoir parlé du bonase, il traite dans le même lieu du Bœuf sauvage. Celui-ci, dit-il, differe du Bœuf domestique, comme le sanglier differe du porc : il est noir, son extérieur annonce plus de force que dans le Bœuf domestique ; il a le nez un peu recourbé, & les cornes fort renversées ; c'est dans l'Arachosie (1) qu'on le trouve. *Hist. Liv. II. ch. 1. pag. 59.* Mais Niphus peut fort bien ne s'être pas trompé, lorsqu'il a dit sur cet endroit (2), que le Bœuf sauvage étoit l'animal qu'on appelloit *Urus* (3). Pline parle de taureaux sauvages qui habitoient en Ethiopie, & dont il fait une description effrayante (4).

Le caractère du Bœuf domestique, est d'être doux & lent ; point rétif ; *Liv. I. ch. 1. pag. 13.* Le taureau est furieux dans la saison de ses amours. *Liv. VI. ch. 18.* La différence entre ces individus de même espece, est l'effet de la castration : opération qui se fait sur les veaux à l'âge d'un an. Aristote la décrit, *Liv. IX. ch. 50.* Dans nos contrées, cette opération ne se fait qu'à dix-huit mois ou deux ans, même à trois & quatre (5). Le taureau dont parle Aristote, *Liv. III. ch. 1*, & qui ayant couvert une femelle aussi-tôt après avoir été coupé, engendra, étoit sans doute arrivé à un âge fait. Apparemment aussi ce taureau étoit d'une nature insensible, pour s'accoupler aussi-tôt après avoir été coupé.

Les Anciens prétendoient que dans l'espece du Bœuf, la castration opéroit à l'égard de la voix, un effet tout contraire à celui qu'il opere communément ; & qu'au lieu que la voix de l'animal châtré devient plus aigue, celle du Bœuf étoit, ainsi que celle de la vache & celle du veau même, plus forte que celle du taureau. *Hist. Liv. IV. ch. 11. pag. 233*, & *Liv. V. ch. 14.* Aristote cherche même à en rendre raison dans le Traité de la génération, & il prétend que c'est parce que le taureau est plus fort, qu'il doit avoir la voix plus aigue. *De la génér. Liv. V. ch. 7.* Pline dit également que la voix des vaches est plus grave que celle des taureaux (6). Mais M. de Buffon assure que toutes ces observations sont très-inexactes, & qu'il est très-

---

(1) Contrée de l'Asie, vers le 85[e] degré de longitude, & le 33[e] degré de latitude B. Voyez la carte de M. d'Anville, *orbis veter. notus.*

(2) Page 35.

(3) Voyez M. de Buffon, Hist. natur. *Tom. X. pag. 78.*

(4) Atrocissimos habet Æthiopia tauros sylvestres majores agrestibus, velocitate ante omnes : colore fulvos : oculis cæruleis : pilo in contrarium verso, rictu ad aures dehiscente, juxta cornua mobilia, tergori duritia silicis, omne respuens vulnus ; feras omnes venantur. *Hist. Lib. VIII. cap. 21.*

(5) De Buffon, *Tom. X. pag. 190.*

(6) Bubus tantùm feminis, vox gravior est. *Hist. Lib. XI. cap. 51.*

certain que le taureau a la voix beaucoup plus forte, puiſqu'il ſe fait entendre de bien plus loin que la vache, le Bœuf ou le veau ; il donne les raiſons de l'apparence contraire, c'eſt que ſon mugiſſement n'eſt pas un ſon ſimple (1).

Par rapport aux differentes parties dont le Bœuf eſt compoſé, on peut remarquer avec Ariſtote, que les cornes du taureau ſont plus fortes que celles de la vache, *Liv. IV. ch. 11.* quoiqu'elles aient moins de groſſeur & de grandeur (2) ; que les cornes du taureau, du Bœuf & de la vache, ne tombent point annuellement comme le bois du cerf, *Liv. II. ch. 1*, & *Liv. III. ch. 9 ;* mais à trois ans elles tombent & ſont remplacées par d'autres cornes qui ne tombent plus (3). Ariſtote prétend qu'en Phrygie & ailleurs, on voit des Bœufs qui font remuer leurs cornes comme leurs oreilles, *Liv. III. ch. 9.* (4). Cela vient, ſuivant Ariſtote, de ce que les cornes ſont plutôt adhérentes au cuir qu'à l'os, *ibid.* Elles viennent même du cuir, c'eſt pourquoi elles ſont ſujettes à varier de couleur, comme le cuir, dit-il dans ſon Traité *de la gén. Liv. II. ch. 6* (5). Cette obſervation eſt aſſez conforme à ce que dit M. de Bomare ſur la production des cornes du taureau, &c. (6) Ailleurs néanmoins, Ariſtote ſemble penſer que la corne eſt produite en partie par la ſubſtance oſſeuſe, *Hiſt. Liv. II. ch. 1. pag. 63.* Pline s'eſt trompé, lorſqu'il a dit que c'étoit ſeulement le bois du cerf qui naiſſoit de ſa peau (7). On ſait que les cornes du Bœuf ſont creuſes, l'extrémité ſeule eſt ſolide. *Liv. II. ch. 1. p. 63.*

Le Bœuf, ainſi que tous les Animaux qui ont des cornes, n'a point de dents ſur le devant de la machoire ſupérieure, *Liv. II. ch. 1. p. 67.* Ses premieres dents tombent de dix mois à trois ans (8). Ariſtote avoit dit à deux ans, *Liv. VI. ch. 21.* Quelques Bœufs, ſinon tous, ont un os dans le cœur, *Liv. II. ch. 15.* Les reins du Bœuf ſemblent être compoſés de pluſieurs pieces & de pluſieurs petits reins, *ibid. ch. 16.* La vache a deux mamelles & quatre mamellons, *Liv. II. ch. 1. p. 65.* Les Grecs faiſoient avec la peau du Bœuf de la colle, *Liv. III. ch. 11*, comme on en fait encore aujourd'hui (9).

---

(1) Tom. VI. pag. 198.

(2) Tauris minora quàm bubus cornua tenuioraque. *Hiſt. Lib. VIII. cap. 45.*

(3) De Buffon, *Tom. VI. pag. 203.*

(4) Elien le dit des Bœufs qu'il nomme Erythréens : *βόες ἐρυθραῖοι κινοῦσι καὶ κέρατα, ὡς ὦτα. Lib. II. cap. 20.*

(5) *ὄνυχες, καὶ τρίχες, καὶ κέρατα γίνονται ἐκ τοῦ δέρματος, διὸ καὶ συμμεταβάλλουσι τῷ δέρματι τὰς χροιάς.*

(6) V°. Corne. Voyez auſſi M. de Buffon, Hiſt. nat. *Tom. VII. pag. 51.*

(7) Cornua ceterorum oſſibus adhærent, cervorum tantùm cutibus enaſcuntur. *L. XI. cap. 37.* Voyez Leon. Vincentinus, de Plinii error. Dans la nouvelle traduction de Pline, *Tom. IX. pag. 417.*

(8) De Buffon, Hiſt. nat. *T. VI. p. 203.*

(9) De Bomare. V°. Taureau.

Ariſtote obſerve qu'en Egypte, les Bœufs étoient plus grands que dans la Grèce, & il aſſure que dans la Syrie, ils avoient une criniere ſur le haut des épaules. *Liv. VIII. ch. 28* (1).

Le ſang du taureau eſt le plus prompt à ſe coaguler. *Liv. III. ch. 19.*

Le lait de vache eſt le plus épais, & il a beaucoup de parties caſéeuſes. Avec une amphore de lait de vache (2), on faiſoit trente fromages d'une obole chacun (3). Ariſtote décrit la maniere dont on le faiſoit prendre. *Liv. III. ch. 20.* Il diſtingue au même lieu, différentes eſpeces de vaches qui donnoient plus ou moins de lait ; il parle de petites vaches qui paiſſoient ſur le bord du Phaſe (4), & qui donnoient beaucoup de lait ; des grandes vaches d'Epire (5), qui pouvoient en donner juſqu'à une amphore & demie ; enfin des vaches de Torone (6), qui ne ceſſoient d'avoir du lait que peu de jours avant de vêler. *Liv. III. ch. 21.*

Parmi les Bœufs d'Epire, Ariſtote diſtingue ceux que l'on appelloit Pyrrhiques, & qui ſurpaſſoient les autres en grandeur. On les nomme ainſi, dit-il, du nom du Roi Pyrrhus, & il y avoit auſſi des brebis auxquelles on donnoit le même nom. *Liv. III. ch. 21.* Il parle d'une maniere plus particuliere des vaches de cette même eſpece, qui n'étoient, dit-il, qu'au nombre de 400. Il aſſure que ce qui les faiſoit devenir plus belles, c'eſt qu'on ne laiſſoit couvrir qu'à neuf ans. *Liv. VIII. ch. 10.* Pline prétend que c'étoit à quatre ans qu'on leur donnoit le mâle (7). Je ne ſais pourquoi pluſieurs Modernes ne ſe contentent pas de l'étymologie que donne Ariſtote, du nom de Bœufs & de vaches Pyrrhyques ; ils veulent que ces Animaux aient tiré plutôt leur nom, ſoit de leur couleur, ſoit de leur feu, que du Roi Pyrrhus (8).

La nourriture des Bœufs, eſt l'herbe & le grain ; on les engraiſſe avec l'orobe (9) & les feves. *Liv. VIII. ch. 7. Voyez tout ce texte.* L'ers & le

---

(1) Peut-être ces bœufs étoient-ils des biſons. Voyez *Bonaſe.*

(2) L'amphore eſt une meſure qui contenoit 31 de nos pintes. *Metrol. pag. 227.*

(3) L'obole attique revient à 3 ſols 4 den. de notre monnoie actuelle. *Ibid. pag. 365.*

(4) Fleuve de la Colchide, qui ſe jette dans le Pont-Euxin.

(5) l'Epire étoit un Royaume au Nord-Eſt de la Grèce.

(6) Torone étoit une ville de la Macédoine, vers le 40e degré de latitude, & le 42e de longitude.

(7) Id conſecutus non ante quadrimatum ad partus vocando. Pline, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 45.* Voyez les Variantes de l'Hiſt. des Anim. *pag. 733.*

(8) Bochart, Hierozoïc. *Lib. II. cap. 29.* Dalechamp & le P. Hardouin ſur Pline, *Liv. VIII. ch. 45.*

(9) Orobe, ou pois de pigeon, c'eſt la même choſe que l'ers dont il va être queſtion. J'ai mis l'orobe dans le premier endroit, pour marquer qu'il y étoit queſtion de la ſemence ; & l'ers dans le ſecond, parce qu'Ariſtote paroît y parler plus particuliérement de la plante elle-même, & du fourrage qu'elle donne.

cytise (1) augmentent la quantité du lait des vaches. Mais on est surpris de voir Aristote dire, que la luzerne leur fait perdre le lait, *Liv. III. ch. 21.* On prétend, il est vrai, que l'excès de la luzerne fait enfler & périr les vaches; mais on assure en même tems que les vaches qu'on en nourrit sobrement, donnent quantité d'excellent lait (2). Il est constant que, dans nos contrées, on nourrit toutes les vaches de luzerne. Une contradiction aussi frappante, m'a fait quelquefois penser qu'on se trompoit en traduisant par luzerne, ce qu'Aristote appelle *herba medica;* mais les Botanistes paroissent d'accord sur cette traduction (3), & la description que Pline donne de la *medica*, nous indique réellement la luzerne. Tout ce que je peux m'imaginer, c'est que du tems d'Aristote, la luzerne étoit encore peu connue en Grèce & dans les cantons voisins, n'ayant été apportée de Médie, au rapport de Pline, que du tems des guerres de Darius (4); & que les Paysans de Grèce, aussi prévenus que les nôtres contre tout ce qui est nouveau, trouvoient mal sain un fourrage que l'expérience a appris être excellent.

Aristote rapporte l'exemple d'une vache qui conçut à un an; *Liv. V. ch. 14.* & même plutôt, *Liv. VI. ch. 21.* La vache est en pleine puberté à dix-huit mois, & le taureau à deux ans; le mieux est d'attendre jusqu'à trois ans pour leur permettre de s'accoupler (5). La vache a une sorte de flux menstruel (6). *Liv. VI. ch. 21*, & le moment de lui donner le taureau, est dans le tems de ce flux, *Liv. VI. chap. 18.* Elle désire violemment le mâle, & de leur côté les taureaux se livrent pour les femelles, des combats terribles, *Liv. VI. ch. 18;* quoiqu'ils ne soient point d'un caractère lascif, *ibid.* Le taureau couvre la vache avec tant de violence, qu'elle est obligée de plier sous lui. *Liv. VI. ch. 21.* De deux taureaux qui se sont battus, c'est le vainqueur qui saillit les vaches, mais après qu'il a perdu ses forces avec elles, le vaincu revient l'attaquer, & souvent il triomphe à son tour, (7) *ibid.*

---

(1) Il y a plusieurs especes de cytise qui forment des arbrisseaux; on est fort peu d'accord sur le véritable cytise des Anciens. Clusius, *de plantis, Liv. I. ch. 64.*

(2) De Bomare. V°. *Luzerne.*

(3) V. Clusius, *de plantis, Lib. VI. c. 53.* Dalibard, Flora parif. *p. 229.* De Bomare, V°. *Luzerne.*

(4) Medica externa Græciæ est, ut a Medis advecta per bella Persarum quæ Darius intulit.... Similis est trifolio, caulè foliisque geniculata, quidquid in caule adsurgit folia contrahuntur. Plinius, Hist. *Lib. XVIII. cap. 16.*

(5) De Buffon, *Tom. VI. pag. 197.*

(6) Voyez *Menstrues.*

(7) Virgile a animé ces détails de tout le feu de la poésie.

——— Souvent troublant l'empire des troupeaux,
Une Hélene au combat entraîne deux rivaux :

La vache porte neuf mois, & met bas le dixieme ; chaque portée est ordinairement d'un seul veau. Le taureau & la vache vivent communément quinze années. Leur plus grande force est de cinq à neuf ans, *ibid.* (1).

Le Bœuf boit en humant, comme le cheval, *Liv. VIII. ch. 6.* C'est un des Animaux qui ruminent, *Liv. IX. ch. 50.* Les vaches paissent par compagnie, elles s'habituent les unes aux autres ; *ibid. ch. 4.* Les taureaux paissent de leur côté, & ce n'est que dans la saison de l'accouplement qu'ils viennent paître avec les vaches. *Liv. VI. ch. 18.*

Les Bœufs qui vivent en troupeaux sont sujets à deux maladies, la goutte & les écrouelles. *Liv. VIII. ch. 23. Voyez tout ce texte.* Ils sont sujets aussi aux pous & aux tiques. *Liv. V. ch. 31.*

BŒUF MARIN (2).

Aristote a nommé deux fois ce poisson : *au Liv. V. ch. 5*, lorsqu'il fait le détail des poissons qu'il nomme selaques, & au *Liv. VI. ch. 12*, lorsqu'après avoir dit que le dauphin & la baleine sont vivipares, il dit que le Bœuf marin & le pristis sont aussi vraiment vivipares.

Delà plusieurs Auteurs ont conclu qu'Aristote avoit parlé de deux especes de Bœufs marins : l'un qui étoit, comme les autres selaques, imparfaitement

---

Tranquille, elle s'égare en un gras pâturage ;
Ses superbes amans s'élancent pleins de rage ;
Tous deux les yeux baissés & les regards brûlans ;
Entre-choquent leurs fronts, se déchirent les flancs :
De leur sang qui jaillit les ruisseaux les inondent ;
A leurs mugissemens les vastes cieux répondent.
Entre eux point de traité. Dans de lointains déserts
Le vaincu désolé va cacher ses revers,
Va pleurer d'un rival la victoire insolente,
La perte de sa gloire & sur-tout d'une amante ;
Et vers ces bords chéris tournant encore les yeux,
Abandonne l'empire où regnoient ses ayeux.
  MAIS l'amour le poursuit jusqu'en ces lieux sauvages.
Là, dormant sur des rocs, nourri d'amers feuillages,
Furieux, il s'exerce à venger ses affronts ;
De ses dards tortueux il attaque des troncs ;
Son front combat les vents, son pied frappe la plaine,
Et sous ses bonds fougueux il fait voler l'arene.
Mais, ç'en est fait, il part ; & bouillant de désirs,
De l'orgueilleux vainqueur va troubler les plaisirs.
Tel, &c. *Georg. Liv. III. trad. de Delille.*

(1) Toutes ces observations sont assez généralement confirmées par M. de Buffon, dans son histoire du Bœuf. *Hist. nat. T. VI.*

(2) *βοῦς*, ὁ.

vivipares,

vivipares, c'eſt-à-dire, qui ayant intérieurement des œufs, mettoit au jour des petits vivans, l'autre qui étoit abſolument vivipare. C'eſt en particulier le ſentiment de Gillius (1); & il faut convenir qu'au *Liv. VI. ch. 12*, Ariſtote paroît mettre une différence très-réelle entre le Bœuf marin & les ſelaques vivipares.

Geſner confond au contraire ces deux eſpeces de Bœufs: il n'en fait qu'une (2), & la plûpart des Ichtyoligiſtes ne parlent auſſi que d'une eſpece de Bœuf marin, qui eſt, ſelon tous, une eſpece de raye fort grande & noire ſur le dos. On la diſtingue à ce qu'elle n'a d'aiguillons qu'à la queue & un ſeul rang, & à ce qu'elle a le bec très-allongé & fort pointu: delà les Modernes ont tiré ſa dénomination particuliere (3). Elien en a donné une deſcription étendue, qui s'accorde aſſez bien avec ce que les Modernes en diſent. Selon lui, elle naît dans la bourbe, grandit promptement, a le ventre blanc, le dos, le devant de la tête & les côtés noir foncé. Elle a peu de force, ſa bouche eſt petite, ſes dents peu apparentes. Elle eſt fort longue & fort large. Elle ſe nourrit de poiſſons dont elle mange une grande quantité, mais elle aime beaucoup auſſi la chair humaine (4).

BOGUES (5).

Ce ſont des poiſſons du nombre de ceux qui vont en troupe. *Hiſt. Liv. IX ch. 2.* Ariſtote n'en dit pas davantage. On voit de plus par ce que dit Athénée, que c'eſt un poiſſon bon à manger, & que l'on préfere rôti ſur le charbon (6). Je ne vois rien qui s'oppoſe à ce qu'on penſe avec le plus grand nombre des Auteurs (7), que ce poiſſon eſt le même que Rondelet (8) & Belon (9) appellent Bogue, & qu'ils décrivent comme un petit poiſſon,

---

(1) De nominib. piſcium, *cap. 51.*

(2) In bove, *pag. 130.*

(3) Raïa oxyrinchus Rondeletii ſecunda. Voyez Rondelet, des poiſſons. *Liv. XII. ch. 7.* Belon, de la nat. des poiſſons. *Liv. I. pag. 76.* Geſner, *in bove.* Willughbi, de piſcib. *Lib. III. ch. 9.* Ray, Synopſ. piſc. *pag. 26.* Artedi, ſynonima piſc. *pag. 101.*

(4) ὁ βȢς ὁ θαλάττιος ἐν πηλῷ τίκτεται, καὶ ἔστιν ἐξ ὠδίνων βραχυτάτων, γίνεται δὲ καὶ ἐκ τȢ βραχίστȢ μέγιστος. καὶ τὰ μὲν ὑπὸ τὴν νηδὺν λευκός ἐστι, τὰ νῶτα δὲ, καὶ τὸ πρόσωπον, καὶ τὰς πλευρὰς μέλας δεινῶς, καὶ ἄναλκίς ἐστι· στόμα δὲ αὐτῷ ἐμπέφυκε σμικρόν· οἱ δὲ ὀδόντες μεμυκότες, Ȣ̓κ ἂν αὐτȢ̀ς ἴδοις· ἔστι δὲ καὶ μήκιστος καὶ πλατύτατος. σιτεῖται μὲν Ȣ̃ν καὶ τῶν ἰχθύων πολλȢ̀ς, μάλιστα δὲ σαρκῶν ἀνθρωπείων ἐσθίων ὑπερήδεται. De natura anim. *Lib. I. cap. 19.*

(5) βῶκες, οἱ.

(6) βὼξ ἑφθὸς, εὔπεπτος, εὐαπόδοτος ὑγρὸν ἀνιεὶς, εὐκοίλιος. ὁ δ' ἀπ' ἀνθράκων γλυκύτερος καὶ ἀπαλώτερος. Deipnos. *Liv. VIII. pag. 356.*

(7) Artedi, ſynonim. piſc. *pag. 61.* Geſner, *in Boope.* Rondelet, Belon & Willughbi, *ubi infrà.*

(8) Rondelet, des poiſſons. *Liv. V. ch. 11.*

(9) Belon, de la nat. des poiſ. *L. I. p. 223.*

aſſez rond de corps, vivant en troupe, remarquable par les traits dorés qu'il a ſur le dos, & par la grandeur de ſes yeux, d'où ſon nom vient (1). Rondelet écrit qu'il y en a d'un pied de long; Willughbi aſſure n'en avoir jamais vu de ſi grands (2). M. Duhamel a décrit deux eſpeces de Bogues, celle qui ſe prend à S. Jean-de-Luz (3), & celle qu'on pêche en Languedoc (4). Il eſt très-poſſible que ce ſoit la même, un peu plus ou un peu moins grande, ſelon les lieux où elle ſe trouve. Il fixe ſa longueur depuis ſix, juſqu'à douze pouces : il a fait graver une figure de ce poiſſon (5).

BOLITÆNE (6).

Eſpece de polype : voyez au mot *Polype*.

BOMBYCES (7).

Ariſtote emploie le nom de *Bombyce* comme un nom générique, lorſqu'il dit au *Liv. V. ch. 24.* de ſon hiſtoire, que certains Bombyces forment avec de la boue, contre une pierre, ou autre corps ſemblable, un nid terminé en pointe, qu'ils recouvrent d'un enduit ayant l'apparence de ſel, ou, ſuivant la leçon que Niphus dit avoir trouvée dans quelques Manuſcrits, *ayant l'apparence de verre*. Voyez tout le texte d'Ariſtote; mais je ne penſe pas qu'on puiſſe croire ce qu'il dit, qu'on a peine à percer cet enduit d'un coup de lance.

L'étymologie du mot bombyce, vient d'un autre mot qui ſignifie bourdonnement (8), & l'uſage qu'Ariſtote fait de ce mot, me perſuade qu'il a réuni ſous cette dénomination, pluſieurs eſpeces de groſſes mouches, qui font un bourdonnement comme les abeilles (9).

Quelle eſt enſuite cette eſpece de mouche, dont Ariſtote décrit le nid dans l'endroit qui vient d'être indiqué? Je penſe d'abord que c'eſt une mouche du genre de l'abeille, puiſqu'elle fabrique une ſorte de cire, ſelon le récit d'Ariſtote. Pline fait clairement de l'animal, qu'il nomme *Bombyx*, un inſecte

---

(1) βώξ & βοώψ, œil de bœuf.
(2) Rondeletius pedalem facit, nobis eâ magnitudine non viſi, perpetuo enim parvi ſunt. De piſcib. *Lib. IV. cap. 21.*
(3) Des pêches, *ſeconde partie*, *ſect. 3. pag. 544.*
(4) Ibid. *ſect. 4. pag. 40.*
(5) Planche 6. fig. 4. à la ſuite de la quatriéme ſection.
(6) βολίταινα, ἡ.
(7) βομβύκια, τά.
(8) βόμβος, bruit des mouches; en latin *bombus*.
(9) Univerſim bombycia vocant quidam, a bombo, ut opinor, ſicuti ab inciſuris entoma, id eſt, inſecta. Cælius Rhodig. Lect. antiqu. *Lib. XVII. cap. 6.*

du genre des abeilles, des guêpes & des frêlons (1). Ensuite je conjecture que c'est cette abeille sauvage dont parle Swammerdam, qui forme son nid avec de petites pierres, des grains de sable, de l'argille, & qui l'applique contre les murailles (2). M. Bonnet & M. de Bomare, l'ont décrite aussi sous le nom d'abeille maçonne (3).

Aristote ayant établi, *Liv. IX. ch. 40.* neuf especes d'insectes, qui ont des caractères communs avec les abeilles, mais dont les trois dernieres vivent solitaires, & la mouche que Swammerdam & M. Bonnet décrivent, vivant solitaire, il faut qu'elle soit une des trois dernieres especes des insectes que nomme Aristote. Ce n'est point le bombyle dont Aristote décrit le nid, *Liv. IX. ch. 43 ;* ainsi ce ne sauroit être que l'un des deux auxquels il donne le nom de *siren.*

BOMBYLE (4).

Le Bombyle est une des neuf especes d'insectes qui paroissent se réunir sous un même genre avec les abeilles. *Hist. Liv. IX. ch. 40.* Il est une des trois especes qui vivent solitaires, & la plus grande des trois, *ibid.* Le Bombyle se reproduit sur la terre nue, sous une pierre, où il fait un petit nombre de cellules, dans lesquelles on trouve un miel imparfait & qui n'est pas bon. *Ibid. ch. 43.*

Ces textes ne sont pas susceptibles de grandes difficultés. Les Anciens s'accordent à faire du Bombyle, une mouche du genre de l'abeille (5). Nos Naturalistes connoissent aussi le Bombyle sous les mêmes rapports. Swammerdam en avoit rassemblé huit especes différentes (6), & il a donné la figure de l'un de ces insectes. Ray en a décrit jusqu'à dix-neuf especes (7).

(1) Quartum inter hæc (Apes, Vespas & Crabrones) genus est Bombycum in Assyria proveniens, majus quàm supra dicta. Nidos luto fingunt, salis specie, adplicatos lapidi, tantâ duritie ut spiculis perforari vix possint. *Hist. Liv. XI. cap. 22.* Remarquez cette différence entre Aristote & Pline, que le premier emploie le mot *βομβύκια*, comme un nom générique, au lieu que dans le texte de Pline, *bombyx* paroît être le nom d'une espece particuliere.

(2) Apes sylvestres nidulos ex lapillis, arenulis & argillis conficiunt... in Galliis ad rudera murorum nidi ejusmodi valde numerosi reperiuntur. *Biblia natura, p. 276.*

(3) Avec du sable choisi grain à grain, & lié avec une sorte de ciment bien préférable au nôtre, l'abeille maçonne, construit à sa famille une maison, à la vérité très-simple, mais également solide & commode. *Contempl. de la nature, part. XI. ch. 5.* Dictionnaire d'Hist. natur. au mot, *Abeille maçonne.*

(4) *βομβύλιος, ὁ.*

(5) On lit dans les *Guêpes* d'Aristophane, vers 107 & 108. *Ὥσπερ μέλιτ' ἢ βομβυλιὸς εἰσέρχεται Ὑπὸ τοῖς ὄνυξι κηρὸν ὑποπεπλασμένος.* Sur quoi le Scholiaste dit : *ὁ βομβυλιός. Ζῶον μελίττῃ ὅμοιον.*

(6) Bombylius deinde huc (ad Vespas, Crabrones) pertinet, cujus nobis octo sunt species. *Biblia nat. pag. 278.*

(7) Historia insect. *pag. 245.*

Mais il y a un autre texte d'Ariſtote, où le même mot de *Bombyle* ſe trouve employé, *Hiſt. Liv. V. ch. 19.* & qui eſt peut-être un des plus difficiles de l'hiſtoire des Animaux : voici ce texte.

Il exiſte un certain grand ver qui a comme des cornes, & qui eſt différent des autres. (Ariſtote vient de parler de pluſieurs eſpeces de chenilles.) Sa premiere métamorphoſe produit une chenille qui devient *Bombyle*, & ſe change enſuite en *necydale*. Il ſubit ces différentes métamorphoſes dans l'eſpace de ſix mois. Quelques femmes en tirent une ſoie qu'elles développent en la dévidant, & dont on fait enſuite des étoffes. On attribue cette invention à Pamphyle, fille de Latoüs, habitant de l'île de Cos.

Pline a fait le même récit preſque dans les mêmes termes : cependant une mauvaiſe leçon du texte de cet Auteur avoit donné lieu de tourmenter le texte d'Ariſtote (1) : mais en liſant le texte de Pline, tel que l'Abbé Brottier l'a rétabli, il n'y a d'autre différence entre les deux Auteurs, ſinon que Pline nomme *Bombylis* l'inſecte que la leçon la plus commune d'Ariſtote nomme *Bombylius* (2) ; & qu'il ſemble d'ailleurs le confondre avec le *Bombyx*, dont nous avons parlé au mot *Bombyce*.

Le texte d'Ariſtote & celui de Pline qui y eſt conforme, demandent avant tout quelques obſervations ſur la lettre même.

L'inſecte, dont parle Ariſtote, exiſte d'abord ſous la forme de ver. Sans doute Ariſtote ne parle de l'exiſtence ſous la forme de ver, que par une ſuite des idées qu'il s'étoit formées ſur les caractères diſtinctifs de la réproduction, par la voie d'œuf & par la voie de ver (3). Nos modernes diroient que cet inſecte ſort d'un œuf. Ce même inſecte eſt enſuite une chenille, & en troiſième lieu il devient *Bombyle*. Gaza & Scaliger ont traduit *Bombyx* : ils ont emprunté cette expreſſion de Pline, mais je ne la crois propre qu'à jetter ici de la confuſion, & l'étymologie du mot *Bombyle* peut être importante à conſerver. Le mot *Bombyle* ſe trouve dans Athénée, pour indiquer une ſorte de vaſe (4), qu'Heſyche nous apprend avoir eu la forme d'un œuf (5).

---

(1) Voyez les variantes, ſur l'Hiſt. des Animaux, *pag. 695. col. 2.*

(2) Et alia horum (Bombycum) origo: e grandiore vermiculo, gemina protendente ſui generis cornicula, primùm eruca fit : deinde quod vocatur bombylis : ex ea necydalus : & hoc in ſex menſibus. Bombyces telas, araneorum modo, texunt ad veſtem luxumque feminarum quæ bombycina appellatur. Prima eas redordiri rurſuſque texere invenit in Ceo mulier Pamphyla, Latoi filia. *Hiſt. Liv. XI. cap. 22.*

(3) Voyez *Araignée*, pag. 107, & *Génération.*

(4) Deïpnoſoph. *Lib. II. pag. 486.*

(5) In voce βόμϐυλον.

De *Bombyle*, l'infecte dont nous nous occupons devient *Necydale*. Que cela fignifie-t-il ? c'eft peut-être à dire, felon le P. Hardouin, *né de nouveau de lui-même*, né du Bombyle qui étoit comme mort : car, felon lui, le *Bombyle* eft la chenille dans l'état de chryfalide (1). Le *Necydale* ne feroit donc autre chofe que le papillon, ainfi que quelques Auteurs l'ont effectivement voulu (2), tandis que, felon d'autres, le *necydale* eft l'infecte dans l'état de chryfalide (3).

Ariftote dit fimplement, que quelques femmes tirent de ce ver une foie, qu'elles développent en la dévidant, & dont on fait des étoffes. Pline détaille davantage cette opération, lorfqu'il dit que ces infectes font des toiles comme des araignées. Cela indique un tiffu formé d'une forte de trame & de chaîne, & différent de ce que nous préfente une coque de ver à foie. L'idée que l'expreffion de Pline fait naître, eft peut-être fauffe : au moins Ariftote ne la préfente pas de même (4). J'obferve auffi que dans ma traduction je me fers du mot de *foie* improprement : c'eft-à-dire, que je l'emploie pour indiquer un fil très-fin, & non pour indiquer précifément ce que nous appellons aujourd'hui de la foie.

Enfin Ariftote attribue l'invention de dévider ces foies, à la fille d'un habitant de l'île de *Cos*. Il y a deux îles dans la mer Egée, qui portoient à-peu-près le même nom. L'une appellée *Cos*, eft une des Sporades, la patrie d'Hippocrate & d'Apelle (5). L'autre appellée *Ceos*, étoit une des Cyclades (6). La confufion étoit facile entre deux noms fi voifins, d'autant plus qu'on affure que les Grecs ont dit quelquefois *Cos* pour *Ceos* (7). Auffi fe difpute-

(1) Eruca tumulum forte condens in eo veluti fepulta jacet, tum verò Bombylius appellatur necydalus : forte ita dictus quòd e Bombylio mortuo quafi renafcatur ipfe. *ad Plin. Lib. XI. cap. 22. fect. 26.*

(2) Voyez la note fur le chap. 23 du Liv. XI. de Pline, dans l'édition de Dalechamp. C'eft ce qu'infinue auffi M. Mahudel, dans un Mém. fur l'origine de la foie, préfenté à l'Académie des Infcript. Mém. de l'Acad. des Infcrip. *Tom. VII. pag. 33. édit.* in-12.

(3) Voyez la note fur le chap. 22 du Liv. XI. de Pline, dans l'éd. de Dalechamp. *Bombycis nympha five Necydalus.* Swammerd. Bibl. nat. *pag. 6.* Jonfton, *de infectis*, *pag. 44.* L'Abbé Brottier ne fait lequel de ces deux fens opter. *Necydalus*, dit-il, la chryfalide, *vel* le papillon qui fort de la chryfalide.

(4) La leçon ordinaire du texte d'Ariftote, eft *ἐκ δὲ τούτου τοῦ ζώου ϗ τὰ βομβύκια ἀναλύουσι*. Un Mf. porte *βομβύλια*. Oferois-je, d'après cela, propofer la leçon fuivante : *τούτου δὲ ζώου, καὶ τὰ βομβύλια ἀναλύουσι, κ. τ. λ.* La traduction feroit : *quelques femmes dévident auffi les coques de cet infecte.*

(5) Aujourd'hui Stan-co. C'eft par une dépravation étrangement groffiere, que ce nom eft écrit *Lango*. Géogr. ancienne, par d'Anville, *Tom. II. pag. 77.*

(6) Aujourd'hui Zia. *Ibid. Tom. I. p. 282.*

(7) Voyez le P. Hardouin, Notæ & emend. ad Lib XI. Plinii, *n. 42.*

t-on pour savoir de laquelle des deux îles Aristote a entendu parler (1) ; mais c'est une question trop peu importante pour s'y arrêter.

Il seroit beaucoup plus intéressant de reconnoître, s'il étoit possible, l'insecte dont Aristote vient de faire l'histoire. Quelques personnes n'ont pas hésité à voir dans le récit d'Aristote, toute l'histoire du ver à soie que nous connoissons aujourd'hui (2). D'autres ont douté (3) ; & enfin le plus grand nombre a décidé nettement qu'Aristote n'avoit point connu nos vers à soie, mais que c'étoit celui des Anciens qui avoit donné la description d'un insecte le plus approchant du ver à soie (4).

Je ne crois pas que l'insecte dont parle Aristote, soit notre ver à soie ; 1°. parce qu'il lui donne *des especes de cornes* que ce ver n'a point, à moins qu'il n'eût voulu parler de cette espece de corne qu'il a sur la queue : mais ce ne sont pas plusieurs cornes ; 2°. parce qu'il assure que les différens états par lesquels l'insecte, dont il parle, passe successivement, remplissent un intervalle de six mois, tandis que dans notre ver à soie, ces différens états ne remplissent pas plus de deux mois ; 3°. parce qu'il est bien difficile de croire, qu'après avoir eu par Aristote, la connoissance de la soie & de l'insecte qui la produisoit, on ait fait tant de fables sur la soie & sur ce qui la fournissoit, jusqu'au milieu du sixieme siécle de notre ere (5).

Mais cet insecte auquel Aristote donne le nom de *Bombyle*, est-il le même que celui dont il parle sous le même nom, au neuvième livre de son histoire, *chap. 40 & 43*. Je ne le pense pas non plus. J'aurois été tenté pendant quelques momens de le croire, lorsque j'ai lu dans Swammerdam la description du nid ou des cellules du Bombyle (6). Mais un peu de réflexion m'a

---

(1) Dictionn. de Bayle, au mot *Zia*. Mém. de M. Mahudel, dans le Rec. des Mém. de l'Acad. des Inscript. *Tom. VII. pag. 337. édit.* in-12.

(2) Jonston d'après Aldrovande, *De insectis, pag. 43*. Cardan, *de subtilitate, Lib. IX. pag. 373*. Existimo, *dit ce dernier*, hoc nostrum sericum illud esse quod ab antiquis celebratur, Aristoteli, ut dixi, cognitum, sed incerta nutriendi ratione intermortua disciplina ; seu quòd Pamphila docuerit delata ex India fila, & jam victoria Alexandri M. cognita, non tamen translatis vermibus, texere.

(3) Quæ Aristoteles & Plinius de Bombycino tradiderunt, ea mihi omnia probare videntur bombycinum paululum aut nihil a serico nostro differre. Bekman. *de Hist. nat. Vet. cap. 8. § 3. pag. 236*.

(4) Les P. P. Hardouin & Brottier sur Pline, *Liv. XI. ch. 22*. M. Mahudel, dans son Mémoire sur l'origine de la soie : *Mém. de l'Acad. des Inscript. Tom. VII. pag. 337. édit.* in-12.

(5) Voyez Polydore Vergile, *de invent. rer. Lib. III. cap. 6*.

(6) Structuram atque materiem harumce domuncularum (bombylii) examinans observavi e filis omnes contextas esse, ovatâ figurâ, & colore nonnihil ad flavum vergente præditas, quod equidem firmo mihi erat argumento, cellulas istas nequaquam a bombyliis, verum ab ipsis verniculis fuisse textas. *Bibl. nat. pag. 485*.

empêché de m'arrêter à cette idée. Le nom de Bombyle qu'Ariſtote donne à l'inſecte, dont il parle au *Liv. V*, eſt un nom paſſager, que l'inſecte ne conſerve qu'autant qu'il demeure dans un certain état (1). Ariſtote parle ici de pluſieurs métamorphoſes bien diſtinctes & dont il fixe le tems : il ne dit plus rien de ſemblable au *Liv. IX.*

Je me range donc au ſentiment de ceux qui penſent que nous ne connoiſſons point l'inſecte dont Ariſtote a parlé ; mais que c'étoit un inſecte différent du Bombyle de la claſſe des abeilles, & qui avoit beaucoup de traits de reſſemblance avec le ver qui nous fournit la ſoie. Notre ver à ſoie exiſte certainement aujourd'hui dans la Syrie (2), mais nous ignorons à quelle époque remonte ſon exiſtence dans cette contrée.

BONASE (3).

Ariſtote a donné une deſcription aſſez étendue de ce quadrupede : il faut la conſidérer attentivement, avant de chercher lequel des Animaux que nous connoiſſons, peut être le Bonaſe.

Le Bonaſe eſt un des Animaux qui ont un toupet de crins, *Hiſt. Liv. II. chap. 1.* Il n'eſt pas indifférent de remarquer, que c'eſt dans ce même lieu & preſque immédiatement après avoir parlé du Bonaſe, qu'Ariſtote dit, qu'une choſe qui n'appartient qu'au chameau entre tous les quadrupedes, c'eſt la boſſe qu'il a ſur le dos. Dans la ſuite de ce même endroit, *p. 63.* Ariſtote décrit le Bonaſe, comme un animal habitant de la Pæonie & de la Mædie, qui a deux cornes tournées l'une vers l'autre. Il inſiſte ſur cette diſpoſition des cornes du Bonaſe, dans le traité *des parties des Animaux*, *Liv. III. ch.* 2. & il dit que ces cornes n'étant pas une défenſe pour le Bonaſe, à raiſon de leur conformation, il a une autre défenſe, qui conſiſte à lâcher au loin ſes excrémens. Ailleurs, *chap. 16.* Ariſtote obſerve que le Bonaſe a les parties intérieures ſemblables à celles du bœuf.

Mais c'eſt au *Liv. IX.* de ſon hiſtoire, *ch. 45.* qu'Ariſtote entre dans un très-grand détail ſur le Bonaſe ; il y reprend preſque tout ce qu'on vient de voir :

---

(1) Cette objection n'en ſeroit pas une dans le ſyſtême de ceux, qui, comme Dalechamp & Aldrovande, font paſſer l'inſecte d'abord par l'état de *necydale*, pour devenir enſuite & reſter *bombyle* : mais ils ont contre eux l'autorité de tous les Mſſ. & de tous les imprimés, tant d'Ariſtote que de Pline. *Voyez* le P. Hardouin, ſur Pline, *notæ & emend. ad Lib. XI. n.* 40.

(2) Voyages d'Haſſelquiſt, dans le Levant, *part. II. pag. 61.*

(3) *βόνασσος, ὁ.* Quelquefois on l'écrit avec deux *ν ν*, quelquefois avec un ſeul *σ*.

je ne rappellerai ici que les traits les plus ſaillans, ou ceux qui peuvent exiger quelque obſervation. D'abord il fixe le domicile de cet animal, particuliérement ſur le mont Meſſapius, qui ſépare la Pæonie de la Mædie (1). Les Pæoniens appellent cet animal, *Monape :* mais le nom varie ſuivant les différens Auteurs qui en ont parlé (2). Sa grandeur eſt celle d'un taureau ; il eſt plus épais que le bœuf, ſa taille n'étant point allongée. L'expreſſion grecque que j'ai traduite par *plus épais*, peut ſignifier auſſi *plus enflé*, *plus relevé* (3). Son cuir étendu pourroit ſervir de lit à ſept perſonnes à table. Geſner entre dans de grands détails pour trouver quel eſt le réſultat de cette grandeur ; il penſe qu'elle donne une ſurface de 126 pieds quarrés (4). Il a l'enſemble de la figure du bœuf, mais une criniere qui va juſques ſur les épaules ; ſi épaiſſe & ſi longue qu'elle deſcend juſques ſur les yeux. Sa couleur tient le milieu entre le cendré & le roux, ſans cependant être telle que celle des chevaux alezans (5). Dans les parties baſſes, le poil du Bonaſe eſt ſemblable à la laine : la traduction de Gaza donneroit à entendre, en deſſous, *intus.* Scaliger préſente le même ſens dans ſa traduction. Ariſtote répéte ici que les cornes du Bonaſe ſont repliées l'une vers l'autre, de ſorte qu'il ne peut s'en ſervir pour frapper. La grandeur de chacune eſt d'une palme (6). Geſner entend qu'il eſt queſtion de la circonférence à l'extrémité de la corne, autrement il n'y auroit rien de remarquable dans cette grandeur (7). Leur capacité eſt d'un demi-chous, c'eſt-à-dire, ſelon M. Pauſton, près de trois pintes de Paris. Sa défenſe conſiſte à ruer & à lâcher des excrémens très-brûlans alors, qu'il lance juſqu'à quatre braſſes (8) L'expreſſion de Pline

(1) La Pæonie & la Mædie, ou Mædique, étoient deux Provinces de la Macédoine, du côté de la Thrace, ſéparées l'une de l'autre par une chaîne de montagnes, giſſantes par le 42e degré de longitude, & par le 42e de latitude B. Voyez la Carte de la Grèce, par M. d'Anville. C'eſt cette chaîne de montagne qu'Ariſtote appelle ſans doute le mont Meſſapius. Tite-Live parle de cette Mædique, *Hiſt. Lib. XXVI*, *& Lib. XL.*

(2) Dans le traité *de Mirab. Auſcult.* *μόνεπος* ; au rapport d'Antigonus Caryſtius, *μόνωπος* ; dans Elien, *Liv. VII. ch. 3. μόνωψ*. Il n'eſt gueres poſſible de dire laquelle de ces dénominations eſt la meilleure, ni leur ſignification ſi elles en ont une. *Extrait* d'un Mém. de M. Sallier, dans l'Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. de 1726 à 1730. édit in-12. *Tom. IV. pag. 429.*

(3) *μέγεθος ἐστιν ὀγκωδέστερον ἢ βοῦς. ὀγκωδέστερον*, *Racine*, *ὄγκος*, tumeur, poids, vaine enflure.

(4) In bonaſo, *pag. 135.*

(5) J'appelle alezans, les chevaux qu'Ariſtote nomme *παρῶαι ἵπποι*. Voyez Geſner, *in bonaſo*, pag. 131. Il voudroit qu'on retranchât la négation en cet endroit, & qu'on dit que la couleur du bonaſe eſt celle des chevaux alezans. Scaliger a dit *αἱ παρῶαι ἵπποι*, ſpadicas eſſe puto.

(6) *σπιθαμιαῖα*, une palme, ou un palme majeur, forme environ 8 pouces. *Meſures itin. pag. 22. & Metrol. pag. 127.*

(7) In bonaſo, *pag. 132.*

(8) *εἰς τέτταρας ὀργυιάς*. On a entendu

donneroit une distance de 720 pieds; ses Annotateurs observent qu'il y a nécessairement quelque faute dans le texte; mais peut-être aussi tombent-ils dans un excès opposé, lorsque réduisant l'orgye d'Aristote à un pas, ils disent que le Bonase lance ses excrémens à la distance de trois ou quatre pas (1).

Tels sont les principaux traits de la description du Bonase. Gesner a pensé que ce pouvoit être une espece de *Bison* (2): il observe qu'à l'exception de la forme des cornes, & de cette faculté de lancer ses excrémens au loin, tout s'accorde dans la description du Bonase & du Bison. Aristote est le seul qui ait parlé du Bonase; Pline & Elien n'en ont évidemment parlé que d'après lui: or il ne parle point du Bison, & au contraire, les autres Auteurs grecs & latins qui parlent du Bison, ne nomment point le Bonase. La grandeur & la figure des cornes ne sont pas capables de constituer une espece différente: & cette faculté de lancer ses excrémens au loin, peut être une faculté accidentelle, dépendante de la grande agitation où est tout le corps du Bonase, lorsque les chiens le poursuivent.

M. de Buffon est fort de ce sentiment: il met en thèse que le *Bonasus* d'Aristote est le même que le Bison des Latins. Ses preuves sont les mêmes que celles de Gesner; mais il retranche, comme fabuleuse, cette faculté attribuée au Bonase de lancer ses excrémens. Il faudroit supposer, dit-il, qu'en moins de quatre ou cinq siécles, l'espece du *Bonasus* se seroit perdue, si l'on ne vouloit pas convenir que ces deux noms, *Bonasus* & *Bison*, n'indiquent que le même animal (3).

Le Bison est une des variétés de l'espece du bœuf, qui a une bosse entre les deux épaules, & des poils très-longs sur le cou, les épaules & le dessous de la gorge; il habite l'Allemagne & l'Amérique. Les bœufs & les bisons, ne sont que deux races particulieres de la même espece. M. de Buffon a donné la figure d'un de ces Animaux (4).

Cette bosse que le bison porte entre les deux épaules, me paroît diviser

---

proprement, dit M. d'Anville, dans l'emploi du terme d'*orgye*, l'étendue de l'homme entre les deux extrémités des doigts majeurs en étendant les bras. Il la fixe à six pieds. *Mesures itin. pag. 43*. M. Sallier dans le Mémoire déja cité, évalue également les quatre orgyes à 24 pieds.

(1) Tradunt in Pæonia feram quæ bonasus vocetur.... fuga sibi auxiliari, reddentem in ea fimum, interdum & trium jugerum longitudine. *Lib. VIII. cap. 15. V.* les notes des P. P. Hardouin & Brotier, sur ce texte.

(2) Ego certè bonasum genus bisontis crediderim. Gesner, *in bonaso, pag. 136*.

(3) Hist. nat. *Tom. X. pag. 72 & suiv.*

(4) Hist. nat. *Tom. X. p. p. 55 & 56.* & supplément, *Tom. V. pag. 89 & 102*, où est la figure.

le Bonafe du Bifon ; je ne crois pas qu'on puiffe détourner jufqu'au point de fignifier une pareille boffe, l'expreffion employée par Ariftote, pour décrire la corporence du Bonafe. Si Ariftote avoit connu ce fecond animal ayant une boffe fur les épaules, il n'auroit pas affuré, au lieu même où il parle du Bonafe, que le chameau *feul* a une boffe fur le dos. La conformation des cornes fait quelque difficulté auffi, mais la plus confidérable eft ce caractère de porter une boffe. S'il exiftoit des bifons fans boffe, je penferois que le bifon eft le Bonafe d'Ariftote ; mais jufques-là je crois qu'il eft prudent de conferver le nom employé par Ariftote, & peut-être de faire avec Ray, du bifon & du Bonafe, deux efpeces différentes de bœufs fauvages (1).

BONITON (2).

Poiffon qui vit en troupes, *Hift. Liv I. ch. 1. pag. 9 ;* on prétend même que c'eft delà que lui vient fon nom grec (3). Il fe nourrit ordinairement de chair, mais il vit auffi d'algue. *Liv. VIII. chap.* 2. Il fe trouve non-feulement dans la pleine mer, mais encore dans les étangs que forme la mer ; on en pêche auprès d'Alopeconnefe (4). Comme les Bonitons aiment l'eau douce, ils paffent dans le Pont au printems, & y vivent l'eté. *Liv. VIII. ch. 13.* Ils remontent même les rivieres. *Ibid. ch. 19.* La veficule du fiel eft fort longue dans le Boniton, elle eft couchée le long de l'inteftin, en égale la longueur, & quelquefois même elle fait un retour. *Hift. Liv. II. ch. 15. & des part. des Anim. Liv. IV. ch.* 2. Ces poiffons ont la dent forte, & quand ils apperçoivent un poiffon vorace, ils fe tournent fur lui, l'environnent, & défendent celui d'entre eux que le poiffon vorace attaque. *Liv. IX. ch. 37.* Les poiffons aiment les appâts faits de Boniton, *Liv. IV. ch. 8.* & il paroît par ce que rapporte Athénée, que les Anciens les eftimoient beaucoup pour la table. Ils préféroient celui qui étoit pêché aux environs de Byfance, le long des côtes (5). Matron, cité par Athénée, le fait de couleur bleue de mer (6).

Rondelet confirme tous ces détails dans l'article du poiffon auquel il donne

---

(1) Synopfis quadrup. *pag. 70 & 71.*

(2) ἀμία, ἡ.

(3) Voyez Plutarque, *Quanam animal. terrena aut aquat. &c.* Athénée, *Deipnof. Lib. VII. pag. 278 & 324 ;* & Cafaubon fur ce même livre d'Athénée, *chap. 5.*

(4) Promontoire de la Cherfonnèfe, dans la mer Egée, fous le 44e degré de longitude, entre le 40 & 41e degré de latitude B. Voyez la Carte d'Afie, par M. d'Anville.

(5) Deïpnofoph. *Liv. IV. pag. 135, & Liv. VII pag. 277.*

(6) Κυανόχρως ἀμίας. Deïnopf. *L. IV. pag. 135.*

le nom de Boniton, & qui est, dit-il, pour la forme du corps, semblable au thon ou au maquereau. Il fait voir que l'*amia* d'Aristote ne peut être ni l'*espet*, ou *sphyræna*, comme quelques-uns l'ont pensé, ni le *lechia*, comme le dit Paul Jove, parce que ces deux poissons sont solitaires (1). Rondelet est donc persuadé que le *Boniton* est réellement le poisson qu'Aristote nomme *amia* (2), & Artedi est du même sentiment (3). Willughbi & Ray ne paroissent pas l'adopter : ils pensent que l'*amia* d'Aristote, est la pelamide de Belon (4). La pelamide, le thon & l'*amia* d'Aristote, paroissent être *des poissons au moins* fort approchans les uns des autres. Aristote les réunit souvent ensemble, & leur attribue plusieurs caractères communs.

BONNET-D'OR (5).

Oiseau qui vit sur les buissons, & se nourrit d'épines, sans manger ni ver, ni rien qui ait eu vie. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.*

Ces caractères sont communs à plusieurs oiseaux : Aristote en nomme au même endroit deux autres, à qui il les attribue également, & qui sont l'épinier & le briseur. Delà la difficulté de les reconnoître aujourd'hui : celui-ci seroit le plus facile à distinguer des autres, à raison de ce que son nom signifie.

Beaucoup d'Auteurs ont pensé que l'oiseau que je nomme le Bonnet-d'or, étoit le chardonneret, oiseau assez connu (6). Ils lui ont attribué la dénomination employée par Aristote, & que Gaza traduit *auri-vittis*, à cause de deux bandes ou plaques jaunes qu'il a au bout des aîles (7). Voici les raisons qui m'ont empêché d'adopter le nom de chardonneret, pour rendre l'expression d'Aristote. D'abord c'est particuliérement de chardons que se nourrit le chardonneret (8) : or Aristote ne parle pas de chardons, mais de buissons & d'épines. Ensuite l'expression d'Aristote est composée de deux mots grecs, dont l'un signifie *or*, & dont l'autre signifie bien quelquefois une *ceinture*,

(1) Niphus a fait la même observation au sujet du *Lechia*, sur Arist. *L. IV. ch. 8.*
(2). Des poissons, *Liv. VIII. ch. 9.*
(3) Synonimia pisc. *pag. 51.*
(4) Willughbi, de piscib. *Lib. IV. p. 180.* Ray, synops. pisc. *pag. 58.*
(5) χρυσομήτρις, ἡ.
(6) Voyez l'Ornithologie de M. Brisson, & les Auteurs qui y sont cités, *Tom. III. pag. 53.* Salerne, *pag. 273.* M. de Montbeillard, Hist. des oif. *Tom. VII. pag. 261.*
(7) Alæ ductu pulcherrimo flavo transverso insigniuntur, unde Auri-vittis nomen aviculæ inditum. Ray, *synops. pag. 90.* Les noms de *Chrysometrès*, *d'Auri-vittis*, n'ont-ils pas un rapport évident à la plaque jaune dont ses aîles sont décorées. De Montbeillard, *Tom. VII. pag. 264.*
(8) Il mange les graines des chardons. *Salerne* & *Ray.*

un *ruban*, mais beaucoup plus communément un ornement de tête ou une coëffure (1). En troisieme lieu, les mêmes Auteurs qui voient le chardonneret dans le Bonnet-d'or, le voient également dans le *brifeur*, & dans *l'oifeau tacheté*, tandis qu'il paroît clair qu'Ariftote indique fous ces deux noms deux oifeaux différens. Auffi Turner & Ray, doutent-ils de la vérité de l'application du nom de chardonneret, à celui que je nomme Bonnet-d'or (2). Si l'oifeau dont parle Ariftote devoit être le chardonneret, je croirois que c'eft le chardonneret noir à tête orangée, dont M. de Montbeillard parle d'après Aldrovande (3).

BOUC (4).

Voyez *Chevre*.

BOUCLE DE CHEVEUX (5).

Voyez *Cu-luifant*.

BOURDON (6).

Les Modernes appellent *Bourdon* ou *abeille-bourdon*, un infecte que quelques-uns prétendent être le Bombyle. (V. ce mot.) Ils donnent le nom de faux-bourdon à l'infecte qui habite dans les ruches, & qui eft le mâle de l'efpece des abeilles. Peut-être les Anciens diftinguoient-ils auffi deux efpeces de Bourdons, car Ariftote a foin de défigner fpécialement le Bourdon qui vit parmi les abeilles (7), & Elien a la même attention (8). Mais comme ils ne difent rien de ce Bourdon, proprement dit, ou qu'ils en parlent fous un nom tout différent, celui de bombyle, j'ai cru pouvoir donner au mâle de l'abeille le nom fimple de Bourdon. Voyez donc ce qui en eft dit au mot *Abeille*, *pag. 47*.

---

(1) *μίτρα*, mitre, ceinture, ruban.

(2) Turnerus auri-vittem avem Carduelem vulgò dictam interpretatur.... Sed fi quis ex fpinivoris præter hanc aliam aurea vitta redimitam oftenderit, cui magis auri-vittis nomen competat, quàm huic, opinionem meam facilè patiar explodi; alioquin non video quin digna fit quæ probetur. Hæc Turnerus. Gefner, *de Auri-vitti.* Carduelis, an *χρυσομίτρης*, Ariftotelis? Ray, *fynopf. pag. 89*.

(3) Il avoit la tête noirâtre, excepté que fa partie antérieure près du bec, étoit entourée d'une zone d'un oranger très-vif. *Hift. des oifeaux*, *Tom. VII. pag. 290*.

(4) *τράγος*, ὁ.

(5) *βόστρυχος*, ὁ.

(6) *κηφήν*.

(7) *κηφὴν ὁ ἐν ταῖς μελίτταις*.

(8) *κηφὴν ὁ ἐν μελίτταις γινόμενος*. Elien, de nat. anim. *Lib. I. cap. 9*.

BOUVREUIL (1).

Oiſeau qui ſe nourrit de vers. *Hiſt. Liv. VIII. ch.* 3. J'avoue que c'eſt un peu au hazard que j'ai employé le nom de Bouvreuil. Le nom qu'Ariſtote donne à cet oiſeau, indique qu'il porte des couleurs rouges (2), & le Bouvreuil a les joues, la partie inférieure & les côtés du col, la poitrine, le haut du ventre & les côtés rouges (3). Mais il faut convenir, & que le Bouvreuil n'eſt pas le ſeul oiſeau qui ait beaucoup de rouge, & qu'Ariſtote donne à plus d'un oiſeau des noms qui annoncent cette couleur (4). J'ai été entraîné par le ſentiment commun des Auteurs (5). Je crains cependant quelque erreur : Ariſtote dit que l'oiſeau dont il parle ſe nourrit de vers ; le Bouvreuil mange des inſectes (6), mais il mange très-volontiers auſſi des bourgeons d'arbres & des graines (7).

BREBIS (8).

Quadrupede ruminant. *Hiſt. Liv. IX. ch.* 50. Dans cette eſpece le mâle ſe nomme bélier (9), lorſqu'il eſt châtré nous l'appellons mouton (10); brebis eſt le nom de la femelle; lorſque l'individu eſt encore jeune on le nomme agneau. Ces Animaux domeſtiques ſont aſſez connus, pour ne pas s'arrêter long-tems à leur deſcription. On trouve de grands détails ſur tout ce qui les regarde dans Geſner (11), & leur hiſtoire dans M. de Buffon (12).

Il ne s'agit donc ici que de rappeller ce qu'Ariſtote a dit du bélier & de la brebis, & d'y joindre quelques obſervations.

---

(1) *πυῤῥύλας.*

(2) *πυῤῥός*, roux, rouge.

(3) Briſſon, ornithol. *Tom. III. p.* 311.

(4) Voyez *Pyralis*, *Rouget*, *Rouge-gorge.*

(5) Geſner, *in Rubicilla*; Briſſon, *Tom. III. pag.* 308; Salerne, *pag.* 257; De Montbeillard, *Tom. VII. pag.* 97.

(6) De Montbeillard, *pag.* 105.

(7) Salerne, *pag.* 258.

(8) *οἴς*, *ἡ*. Ce nom paroît être le nom propre & particulier à la brebis. Ariſtote ſe ſert ſouvent auſſi du mot *πρόβατον*, *τό*, expreſſion plus générale, & qui peut s'appliquer à tout quadrupede paiſſant (voyez le Lexique de Conſtantin ſur ce mot) de même que le mot *pecus* des Latins. On donne quelquefois à l'un & à l'autre un ſens encore plus étendu, & Ariſtote a dit *πολέμιον πρόβατον ταῖς μελίτταις οἱ σφῆκες*, *Hiſt. Liv. IX. ch.* 40. *pag.* 618; de même que Virgile a dit : *Ignavum fucos pecus a præſepibus arcent.*

(9) *κριός.*

(10) Les Grecs n'ont point de nom particulier pour déſigner le mouton, comme ils en ont pour déſigner le bœuf. Ne peut-on pas en conclure qu'il étoit moins commun chez eux de châtrer le belier que le taureau ? Antiphane, dans ſa comédie du Cyclope, fait entrer dans le détail d'un repas un mouton, mais il l'appelle en deux mots, un belier châtré : *κριὸς τομίας.* Athénée, Deïpnoſ. *Lib. IX. p.* 402.

(11) In ove, ariete, agno.

(12) Tome VI. pag. 225.

Il obſerve d'abord qu'il y a des Brebis ſauvages, comme des Brebis domeſtiques. *Hiſt. Liv. I. ch. 1*, & *des parties*, *Liv. I. ch. 3*. M. de Buffon penſe que notre Brebis dans l'état où elle eſt actuellement, ne ſeroit pas capable de ſupporter la dureté de la vie ſauvage. Il penſe que la Brebis ſauvage eſt l'animal qu'on nomme mouflon, tige unique & primordiale de toutes les autres brebis, & d'une nature aſſez robuſte pour ſubſiſter dans les climats froids, tempérés & chauds (1).

Une remarque particuliere aux brebis du territoire de Chalcis dans l'île d'Eubée (2), étoit de n'avoir point de fiel, tandis qu'au contraire, dans l'île de Naxe (3), tous les quadrupedes avoient la veſicule du fiel extrêmement groſſe. *Hiſt. Liv. I. ch. 17*. Selon Elien, c'eſt dans le Pont que les Brebis n'ont pas de fiel, mais dans l'île de Naxe elles ont une double véſicule (4). Pline prétend en rendre la raiſon, c'eſt que dans le Pont les beſtiaux ſe nourriſſent de beaucoup d'abſinthe (5). Je ne connois rien qui confirme ces obſervations. On ſait que la Brebis a le pied diviſé en deux parties, & terminé par une pince, au lieu de pluſieurs ongles, *Liv. II. ch. 1. pag. 61*; elle a deux mamelles placées entre les cuiſſes, & chacune de ces mamelles un mamellon. *Ibid. pag. 65*. Le bélier a plus de dents que la Brebis. *Ibid. ch. 3*. Les premieres dents du devant de la machoire inférieure des Brebis, béliers & moutons, (ces Animaux n'en ont point d'inciſives à la machoire ſupérieure) tombent & ſont remplacées par d'autres (6). Ce ſont des contes que ce que dit Ariſtote ſur les eaux qui font faire aux Brebis des agneaux blancs & des agneaux noirs; *Liv. III. ch. 12*; ainſi que ſur l'influence des vents à cet égard. Il n'y a pas beaucoup plus à croire à cette remarque, que la couleur des veines que le belier a ſous la langue, décide de la couleur des agneaux. *Liv. VI. ch. 19*. On retrouve ces mêmes hiſtoires dans Pline (7) & dans Elien (8).

La Brebis n'a point de graiſſe proprement dite, mais de l'axonge. J'entends par ce mot, ce qu'on appelle communément du ſuif (9). Ariſtote fait pluſieurs

---

(1) Hiſt. naturelle, *Tom. VI. pag. 225. Tom. X. pag. 121*; & ſupplément, *Tom. V. pag. 103*.

(2) En Grece. Chalcis, aujourd'hui *Egripo*. Voyez M. d'Anville, Géogr. anc. *Tom. I. pag. 262*.

(3) L'une des Cyclades; elle peut être à une cinquantaine de lieues de l'île d'Eubée. On la nomme aujourd'hui *Naxia*. Voyez M. d'Anville, Géogr. anc. *Tom. I. pag. 283*.

(4) De nat. animal. *Liv. I. ch. 38*.

(5) Abſinthii genera plura ſunt..... Ponticum a Ponto ubi pecora pingueſcunt illo, & ob id ſine felle reperiuntur. *Hiſt. Lib. XXVII. cap. 7*.

(6) De Buffon, *Tom. X. pag. 233*.

(7) Hiſt. *Lib. VIII. cap. 47*.

(8) De nat. anim. *Lib. VII. cap. 27. & Lib. VIII. cap. 21*.

(9) Je me ſuis ſervi du mot d'axonge,

remarques à ce ſujet ; *Hiſt. Liv. III. ch. 17.* M. de Buffon y en a ajoûté une importante, c'eſt que la liqueur ſéminale de ces Animaux qui ont de l'axonge ou du ſuif, ſe condenſe au froid, à la différence de la liqueur ſéminale des autres Animaux, que le froid liquéfie (1). Les Brebis ſont ſujettes à prendre trop de cette graiſſe que j'appelle axonge, autour des reins ; c'eſt une maladie qui les fait mourir. *Ibid.* Les Bergers de Leontium (2) en Sicile, prévenoient cet accident en leur ménageant la nourriture. Il paroît que les Grecs ne ſe ſervoient, comme nous, du lait de Brebis, que pour faire des fromages. *Ibid. ch. 20.* Ariſtote parle à ce ſujet des Brebis que l'on appelloit *Pyrriques*, du nom de Pyrrhus, Roi d'Epire (3).

La Brebis peut ſouffrir le mâle dès la premiere année ; le bélier peut la couvrir au même âge ; cependant il vaut mieux attendre ſa ſeconde année. Les Brebis rapportent juſqu'à la huitiéme année, même juſqu'à la onziéme ; le bélier préfére les vieilles brebis aux jeunes. *Liv. V. ch. 14.* Elles ne retiennent qu'à la troiſiéme ou quatriéme fois qu'elles ſont couvertes ; s'il tombe de la pluie lorſqu'elles quittent le mâle, elles avortent. Leur portée eſt ordinairement d'un agneau ; pour le plus de deux, quelquefois de trois ; on a des exemples de quatre. La durée de la geſtation eſt de cinq mois, ou cent cinquante jours (4). Le tems de ſa vie eſt de dix ans ; en Ethiopie, de 12 & 13. Le bélier qui eſt dreſſé pour être le chef du troupeau, vit juſqu'à 15 ans. *Liv. VI. ch. 19.*

Toutes ces obſervations ſont aſſez uniformement répétées par les Modernes ; mais dans le premier des endroits qui viennent d'être cités, il y a un texte difficile. Ariſtote après avoir dit que les béliers ſont bien capables d'engendrer à deux ans, ajoûte qu'ils valent mieux alors que quand ils vieilliſſent. J'ai pris le ſens qui m'a paru le plus raiſonnable d'après les leçons du texte, auxquelles on peut avoir plus de confiance. Mais il faut voir dans les variantes (5) combien cet endroit a ſouffert. Peut-être Ariſtote n'a-t-il voulu dire autre choſe, ſinon que le bélier pouvoit couvrir les femelles à un an, mais qu'il étoit à propos d'attendre à deux ans, & qu'il valoit encore mieux pour cet objet, lorſqu'il avoit trois ans.

---

parce que je crois que le ſuif ſe doit dire plus particuliérement de cette eſpece de graiſſe, lorſqu'elle eſt fondue & travaillée.

(1) *Tom. VI. pag. 249.*

(2) Ville ſur la côte orientale de la Sicile.

(3) Voyez le mot *Bœuf*, *pag. 126.*

(4) Ovis prægnans eſt 150 diebus. Pet. de Creſcent. *de agricult. Lib. IX. cap. 59.*

(5) Page 688. Voyez comme ci-après, le mot *Chevre.*

Les Brebis ſont ſujettes à une ſorte d'écoulement du genre des menſtrues. *Liv. VI. ch. 18.* Voyez *Menſtrues.*

Ariſtote entre dans quelque détail ſur la maniere dont les Brebis paiſſent ; & ſur les ſoins qu'il faut prendre d'elles. Il conſeille de leur donner du ſel, un médimne (1) pour cinq jours entre cent brebis : cela les fait bien porter, les excite à boire, & elles s'engraiſſent en buvant (2). *Liv. VIII. ch. 10.* Elles engraiſſent auſſi lorſqu'elles ſont pleines, parce qu'alors elles mangent plus. *Liv. VI. ch. 18.* Ce ſont-là des obſervations confirmées par les Modernes ; & ſur-tout par M. de Buffon, ainſi que ce qu'Ariſtote dit de leur exceſſive ſtupidité (3). *Liv. IX. ch. 3.* Il paroît cependant que les béliers ne ſont pas tout-à-fait inſenſibles aux impreſſions de l'amour. *Liv. VI. ch. 18.*

Les Brebis ſont ſujettes à avoir, non pas des pous, mais des tiques. *Liv. V. ch. 31.* Voyez *Tique.*

Ariſtote obſerve qu'en Egypte les Brebis ſont plus grandes que dans la Grèce ; il parle auſſi des Brebis de Syrie (4), qui ont la queue large d'une coudée (5). En Lybie (Afrique), les béliers & les Brebis même, naiſſent avec des cornes. Au contraire, dans le Pont, auprès de la Scythie, les béliers même n'ont point de cornes. *Liv. VIII. ch. 28.* Les Modernes confirment encore ces variations (6).

Finiſſons par une obſervation ſur la laine des Brebis. Ariſtote prétend que la peau & la toiſon des Brebis dévorées par les loups, ſont beaucoup plus ſujettes à la vermine que les autres, lors même que la laine eſt employée. *Liv. VIII. ch. 10.* Elien prétend qu'un vêtement fait de cette laine, excite des démangeaiſons (7). L'une & l'autre remarque ne paroiſſent pas fort vraies, & ſi Plutarque, qui a voulu en expliquer la cauſe, n'y a pas réuſſi (8), on ne doit pas en être étonné.

---

(1) Le médimne attique contenoit trois boiſſeaux & demi de Paris. *Metrol. p. 263.*

(2) Mais cette graiſſe qui ne vient que de la quantité d'eau, n'eſt qu'une bouffiſſure, dit M. de Buffon, qui les feroit périr bientôt ſi on ne les tuoit immédiatement après qu'elles s'en ſont chargées. *T. VI. p. 243.* Plutarque examine pourquoi l'on donne du ſel au brebis ? il ne penſe pas que ce ſoit ſeulement pour exciter leur appétit, mais auſſi pour diviſer leur graiſſe, & empêcher qu'elles ne périſſent par ſon excès ; pour diviſer leur ſang & leurs humeurs, & peut-être auſſi pour les rendre plus fécondes. *De cauſis natural. n. 3.*

(3) Quàm ſtultiſſima animalium lanata. Pline, *Hiſt. Lib. VIII. cap. 49.*

(4) Grande contrée de l'Aſie, vers l'Orient.

(5) La coudée Pythique ou médiocre, avoit un peu plus de 13 pouces de notre pied de roi. *Metrol. pag. 139.*

(6) Voyez M. de Buffon, *Tom. I. p. 121*, & ſupplément, *Tom. V. pag. 103.*

(7) De nat. anim. *Lib. I. cap. 38.*

(8) Sympoſiacon, *qu. 9.*

BRINTHE.

BRINTHE (1).

Le Brinthe fait son nid dans les montagnes & dans les forêts, comme la hupe. C'est un oiseau qui se nourrit bien & qui chante. *Hist. Liv. IX. ch. 11.*

Cet oiseau est-il le même que celui que j'ai appellé la petite Bernache, & dont le nom grec ne differe que par une seule lettre (2) ? Ou pour parler d'une maniere plus précise, Aristote n'a-t-il parlé dans l'endroit que je cite ici, & dans celui que j'ai indiqué sous le mot *Bernache*, que d'un seul & même oiseau ? Je ne le pense pas, parce que dans le lieu que j'indique ici, il parle d'un oiseau qui habite les montagnes & qui chante : deux caractères peu convenables à un oiseau qui tire sa subsistance de la mer. Si quelques Auteurs les ont confondus, d'autres plus exacts les ont distingués avec soin (3).

Mais quel est cet oiseau appellé *Brinthe.* Le peu qu'Aristote en a dit, n'a pas permis de le reconnoître. Scaliger soupçonne que ce pourroit être le passereau solitaire (4). Ce que dit Hesyche porteroit à croire que c'est une espece de merle (5).

BRISEUR (6).

Je n'ai fait que traduire le nom grec employé par Aristote. C'est un des trois oiseaux qu'il cite pour exemple de ceux qui vivent d'épines sur les buissons. *Hist: Liv. VIII. ch. 8.* Gaza en a fait, dans sa traduction, le chardonneret, & il n'est pas le seul de ce sentiment (7). Quelques-uns ont pensé que c'étoit le serin d'Italie (8). Le plus grand nombre croit que c'est le tarin (9). Ce qui me porte à en douter, c'est que le tarin vit de graine d'aune

---

(1) *βρίνθος.*
(2) *βρένθος.*
(3) Gesner, *de Brentho.* M. de Pauw sur Phile, *p. 112.* Differunt *βρίνθος* & *βρένθος*, quos viri eruditi nunc perperam confundunt, & olim inter Grammaticos antiquos etiam confuderunt multi.

(4) Quis sit Brinthus, neque alibi philosophus quàm hîc. Plinius de eo nihil quicquam. Mihi igitur hæc avis incognita est, nisi fortè ea sit quàm vulgus passerem solitarium vocat : ad turdorum accedit magnitudinem. Montes & sylvas amat : tota maculis nigricantibus fulva est : cantat suavissimè. *ad h. Arist. loc.*

(5) *ὄρνεον βρένθος, ὅπερ ἔνιοι κόσσυφον λέγουσι.* Hesychius in V°. *βρένθιον.* Pour appliquer ceci au *βρίνθος*, il faut soupçonner que l'une des deux leçons, celle d'Aristote ou celle d'Hésyche est vicieuse. Ce qui paroît certain, c'est qu'on ne peut pas entendre ce que dit Hésyche, de l'oiseau dont il est question au *ch. 1. du Liv. IX.* Il faut donc l'appliquer à l'oiseau dont il s'agit au *ch. 11.* Le sentiment de M. de Pauw *sur Phile*, seroit de lire *βρένθος* au *ch. 11.* & *βρίνθος* au *ch. 1.*

(6) *Ἀκανθίς, ἡ.*
(7) Voyez Gesner, *in carduele.*
(8) Brisson, *ornithol. Tom. III. pag. 182.* Ray, synops. *pag. 92.*
(9) Belon, de la nat. des oiſ. *Liv. VII.*

& de bouleau (1), & non d'épines. « Il recherche beaucoup, dit M. de » Montbeillard, la graine de l'aune à laquelle le chardonneret ne touche » point, & il ne lui dispute guère celle du chardon (2) ». Il seroit surprenant, après ces différences, qu'Aristote eût rapproché ces deux oiseaux, & les eut confondus.

BRYSSE (3).

Genre de hérisson de mer. Voyez *Hérisson de mer.*

BUBALE (4).

Aristote a parlé du Bubale (j'aurois peut-être mieux fait de dire *la Bubale*) en deux endroits de ses ouvrages; d'abord dans son histoire, *Liv. III. ch. 6*, pour remarquer que le Bubale, non plus que le cerf & le daim, n'ont pas dans leur sang ce qu'il appelle des fibres (5), & que son sang se coagule à-peu-près comme celui de la brebis; ensuite dans le Traité des parties des Animaux, *Liv. III. ch. 2*, où il compte le Bubale (6) avec le chevreuil, dans le nombre des Animaux qui ont des cornes, mais qui ne leur servent de rien pour se défendre, & dont la ressource est dans la vîtesse de leurs pieds. Hésyche semble faire du Bubale un petit chevreuil (7). Strabon présente les chevreuils & les Bubales, comme Animaux d'espece voisine. Il les rapproche ainsi en suivant Hérodote (8).

On conçoit d'après ces descriptions, que jamais le Bubale ne fût un bœuf sauvage, un *Bison* ou un *Urus* (9), encore moins un buffle. L'erreur est ancienne; elle a été remarquée par Pline (10), & on en a un exemple bien sensible dans le récit que fait Agathias, de l'accident qui arriva à Théodebert dans une chasse, par la rencontre d'un taureau sauvage (11).

---

chap. 15. Salerne, *p. 287.* de Monbeillard, *Tom. VII. pag. 309.* Observez avec ce dernier, que M. Brisson a confondu le tarin de Belon, avec le serin d'Italie.

(1) Salerne, *pag. 287.*

(2) De Montbeillard, *pag. 313.*

(3) *βρύσσος, ὁ.*

(4) *βυβαλίς, ἡ.*

(5) Voyez *Sang.*

(6) En cet endroit, Aristote dit *βυβάλοις* au datif pluriel, ce qui suppose au nominatif singulier *βυβάλος.*

(7) *βυβάλος, δορκάδιον.*

(8) *δορκάδων καὶ βυβάλων, καὶ τῶν παραπλησίων ζώων... τρόφος ἡ χώρα ἐστί.* Strabo, *Lib. XVII. de Mauritan.* Le P. Hardouin, après avoir cité ce texte sur Pline, *L. VIII. ch. 15.* dit, hausit ab Herodoto, *Lib. IV.*

(9) Voyez ci-dessus, *Bœuf* & *Bonase.*

(10) Gignit germania insignia boum ferorum genera, jubatos bisontes, excellentique vi & velocitate uros, quibus imperitum vulgus bubalorum nomen imponit, cùm id gignat Africa, vituli potiùs cervique quadam similitudine. *Histor. Lib. VIII. cap. 15.*

(11) *ἐπὶ θήραν ἰὼν Θευδίβερτος, ταῦρος αὐτῷ ὑπαντιάζει μέγας τε καὶ ὑψίκερως,*

Mais d'un autre côté auſſi, cette erreur, quoique ancienne, a été remarquée par Bochart (1), par Geſner (2), par les P. P. Hardouin & Brotier ſur Pline (3), & par M. de Buffon (4). Le P. Brotier penſe que le Bubale d'Afrique, dont parle Pline, (& qui vraiſemblablement eſt le même dont parle Ariſtote) eſt le *Bekker el Wash* des Arabes (5). Le P. Hardouin ſur Pline, & M. de Buffon (6), penſent que c'eſt *la vache de Barbarie* dont M. M. de l'Académie des Sciences ont donné la deſcription anatomique & la figure (7). Ses caractères extérieurs s'accorderoient avec l'idée que le peu de mots qu'on trouve dans Ariſtote en fait naître, ſi ſes cornes avoient pluſieurs branches.

BUCCIN (8).

Teſtacée univalve, dont la coquille eſt raboteuſe. *Liv. IV. ch.* 4. Je ne parle, ſous chaque article particulier, que de la coquille des teſtacées : les différens Animaux qui habitent ces coquilles, ayant de grands traits de reſſemblance, je me réſerve d'en parler au mot *Teſtacée.*

Je n'ai fait que traduire l'expreſſion grecque employée par Ariſtote, en me ſervant du mot Buccin. C'eſt chez les Conchyliogiſtes modernes, une claſſe ou une famille particuliere, qui renferme pluſieurs genres (9). On peut voir la figure de pluſieurs Buccins dans les Conchyliologies de Klein & de M. d'Argenville. Je remarquerai ſeulement ici, que c'eſt dans la claſſe des Buccins, qu'eſt placée celle qu'on appelle *l'unique* ou *ſans pareille*, qui a, contre

---

οὐ τῷ τιθασῷ δή που τούτῳ καὶ ἀροτήρῳ, ἀλλ' ὑλονόμος ϗ ὄρειος, ϗ τοῖς κέρασι τὸ ἀντίπαλον διαφθείρων, Βουβάλους οἶμαι τόδε τὸ γένος καλοῦσι. πλεῖστοι δὲ ἀνὰ τὴν ἐκείνην ἤπειρον νέμονται. ἀμφηρηφεῖς τε γὰρ αἱ νάπαι ϗ τὰ ὄρη λάσια ϗ δυσχείμερα τὰ χωρία· ἅπασι δὲ τούτοις τὸ ζῶον ἥδεσθαι πέφυκε· τοῦτον δὴ ὁ Θευδίβερτος ἔκ τινος νάπης ἰδὼν ἀναθορόντα ϗ ἐπερχόμενον εἱστήκει εὖ διαβὰς, ὡς τῷ δόρατι ὑπαντιάσων· ὁ δὲ ἐπειδὴ ἀγχοῦ ἐγεγόνει, τῇ ῥοπῇ τοῦ δρόμου φερόμενος ἐς δένδρον τι τῶν οὐ λίαν μεγάλων, τῷ μετώπῳ κορύπτεται, ϗ τὸ μὲν διεσείσθη τε ἅπαν ϗ ἐπὶ θάτερα κατεκλίθη, ξυμβέβηκε δὲ ἀθρόον ὄρπηκα μέγιστον τῶν ἐνθένδε κεχαλασμένων βαιότερον προστραφθέντα τὴν κεφαλὴν τοῦ Θευδιβέρτου καταξαι. Agathiæ, Hiſtor. de Francis. *Rec. des Hiſt. de France, T. II. pag.* 50.

(1) Hierozoïc. *Liv. III. ch.* 22.

(2) In bubalo, & in capra ſylveſtri.

(3) Loco citato.

(4) Hiſt. natur. *Tom. X. pag.* 64.

(5) Il cite les voyages de Shauw, *Tom. I. pag.* 313.

(6) *Tom. X. pag.* 51.

(7) Mém. pour ſervir à l'Hiſt. nat. des Animaux, *part.* 2. *pag.* 25.

(8) Κήρυξ, ὁ.

(9) *Voici la deſcription que Klein donne des Buccins* : Buccina ſunt ſtrombi in ventrem ultimæ ſpiræ globoſum & vaſtum dilatati ; ore ſubrotundo, breviter canaliculato. *Cochlides, ſect.* 1. *cl.* 7. *Voici celle de M. d'Argenville* : Buccinum eſt concha univalvis, tubæ-formis, ventre extenſo, ore lato & elongato, cauda longa & diſtincta, brevi, clavicula in longum erecta, minus erecta, contabulata, roſtro recurvo. *Prem. claſſe, huitiéme famille.*

la forme de toutes les autres coquilles, la bouche tournée de droit à gauche (1).

BUSE (2).

Oiseau du genre des éperviers, parmi lesquels il est le plus fort. *Hist. Liv. IX. ch. 36.* Il vit en guerre avec la grenouille de haie & le serpent, qu'il mange l'un & l'autre. *Ibid. ch. 1.* Il est de la grandeur du milan, & on le voit toute l'année, *Liv. VIII. ch. 3.* quoiqu'il n'en soit pas de même des autres éperviers. Voyez *Epervier.*

Scaliger (3) & le P. Hardouin (4), font de cet oiseau *le milan*, non pas, il est vrai, celui que nous appellons le Milan Royal (5), mais le milan noir.

J'ai préféré le nom de Buse d'après Gesner, M. M. de Buffon (6), Brisson (7) & Ray (8). Le genre d'abord m'a paru convenir : M. Brisson fait de la Buse une espece d'épervier; la grosseur : il lui donne à-peu-près celle du milan; la nourriture : M. de Buffon compte les grenouilles & les serpens au nombre des Animaux dont la Buse vit.

Le nom grec de cet oiseau, vient de ce qu'on a supposé qu'il avoit trois testicules (9). Cette observation n'a pas été confirmée par l'expérience (10). Gesner rapporte un fait qui peut servir d'explication à ce que les Anciens ont dit à ce sujet. Ayant ouvert le mâle d'une Buse, il lui trouva, auprès de l'épine du dos, les testicules au nombre de deux, blancs & petits; mais entre les testicules il apperçut un petit corps, moins gros que les testicules & de couleur rousse (11). Voilà ce qui aura été pris pour un troisieme testicule.

Après ces rapports multipliés, une seule circonstance me laisse quelque doute, c'est que tandis qu'Aristote assure que cet oiseau est le plus fort des éperviers, Gesner assure que la Buse est celui de tous les éperviers qui a les ongles les plus petits & les plus foibles (12).

---

(1) Conchyliogie, *pag. 222.* & *planche 9. fig. G.*

(2) τριόρχης, ὁ; quelquefois τρίορχος. Pline nous donne son nom latin : Buteonem hunc appellant Romani : & je crois que c'est un second nom grec de cet oiseau qu'il indique, lorsqu'il dit de suite, Epileum Græci vocant, qui solus omni tempore apparet, ceteri hyeme abeunt. De Funes l'appelle *Milano Vermejo.*

(3) Sur l'Hist. des Animaux, *Liv. II. pag. 248.*

(4) Sur Pline, *Liv. X. ch. 8.*

(5) ἰκτῖνος.

(6) Hist. des ois. *Tom. I. pag. 290.*

(7) Ornithol. *ord. 3. genre 7. esp. 32.*

(8) Synops. av. *pag. 16.*

(9) Triorches a numero testium. Pline, *Liv. X. ch. 8.*

(10) Buteo vulgaris sive triorches, quòd tres testiculos habere vulgo sed falso creditus sit. *Ray, synops. av. pag. 16.* Aldrovande prétend les avoir trouvés. Il est cité par Salerne, *Hist. nat. des ois. pag. 20.*

(11) In medio particula quædam erat teste minor & flava. Gesner, *in buteone.*

(12) Ungues buteoni minores infirmioresque quàm ceteris accipitribus. *Ibid.*

M. de Buffon fait de la Buse un oiseau lâche & paresseux, qui ne saisit pas sa proie au vol, mais qui restant sur un arbre, un buisson, ou une motte de terre, se jette de-là sur tout le petit gibier qui passe à sa portée. Il pond deux ou trois œufs, & son plumage, tantôt blanc, tantôt mêlé de brun & de blanc, est très sujet à varier. Il demeure toute l'année dans nos forêts (1).

BUZARD (2).

Le troisieme des éperviers d'Aristote. *Hist. Liv. IX. ch. 36.* Il est en guerre avec le renard, parce qu'ils ont l'un & l'autre la même nourriture. *Liv. IX. ch. 1. pag. 923.* (3).

Les Auteurs conviennent unanimement que la troisieme espece des éperviers d'Aristote, est l'oiseau que je nomme le Buzard, & qui est décrit par Brisson (4), & par M. de Buffon (5). On donne, il est vrai, à cet oiseau différens noms : Belon le décrit sous le nom de *faux-perdrieux* (6). M. Brisson & M. Salerne, l'appellent le Buzard des marais. Mais on convient de l'identité de l'individu.

L'observation d'Aristote, qu'il se nourrit comme le renard, est un des caractères les plus propres à fixer ici l'identité. Belon dit qu'il fait son nid en Auvergne, le long des clapiers, *où il fait moult grand dommage sur les connins* (lapins). Il est avide de gibier, suivant M. de Buffon, & selon Wotton, il fait une guerre cruelle aux poulets (7). Voilà précisément ce qui est envahir les domaines du renard.

Une expression d'Eschyle, citée par Aristote, *Hist. Liv. IX. ch. 49*, pourroit arrêter. Ce Poëte donne au *circus* l'épithéte de blanc ; or le Buzard est roux. Mais l'expression employée par Eschyle, désigne spécialement un animal ayant le flanc blanc (8). Cette épithéte signifieroit donc que le Buzard a le flanc, le dessous de l'aîle, blanc ; & les Naturalistes ne contredisent pas ce fait.

Le Buzard a, du bout du bec au bout de la queue, un pied dix pouces

---

(1) Hist. des oiseaux, *Tom. I. pag. 290.*

(2) *κίρκος, ὁ.*

(3) Dans quelques éditions de Pline, on lisoit : Accipitrum genera sedecim invenimus. Ex iis Circon claudum altero pede. Mais c'étoit une mauvaise leçon, & on a rétabli dans les bonnes éditions *ægithum*, au lieu de *circon.*

(4) Ornithologie, *Tom. I. pag. 401.*

(5) Hist. des oiseaux, *Tom. I. pag. 308.*

(6) De la nat. des ois. *Liv. II. ch. 17.*

(7) Ex ferociorum accipitrum numero circus est, & gallinarum domesticarum quoque pullis insidiatur. *De differentiis animal. Lib. VII. cap. 134.*

(8) Voyez Constantin, au mot λέπαργος.

trois lignes, ses aîles pliées s'étendent au-delà des trois quarts de la queue; la couleur dominante de ses plumes, est au-dehors, un brun ferrugineux (1).

CAILLE (2).

Oiseau pesant qui ne fait point de nid, & se contente de ramasser un peu de poussiere pour y déposer ses œufs. Lorsque la Caille ne marche point, elle rassemble ses petits sous elle, comme font la poule & la perdrix. La Caille ne se perche point. *Hist. Liv. VI. ch. 1. & Liv. IX. ch. 8.* Aristote remarque que cet oiseau a le fiel près des intestins, *Liv. II. ch. 15*; & l'œsophage élargi par le bas, quoiqu'il ait en même tems, ce qu'on appelle dans les oiseaux, un *jabot. Ibid. ch. 17. pag. 101 & 103.* Le mâle de la Caille crie dans le combat même: la femelle ne chante point. *Liv. IV. ch. 9. pag. 223.*

Une des observations d'Aristote au sujet des Cailles, qui mérite le plus d'attention, c'est ce qu'il dit de leur passage d'une contrée dans l'autre. Il remarque qu'elles voyagent mieux par le vent du nord que par celui du midi, qui étant humide & pesant ajoûte un nouvel obstacle à celui que la Caille trouve dans sa propre pesanteur. Les Cailles, dit-il encore, sont plus grasses en automne lorsqu'elles s'en vont, qu'au printems (3) lorqu'elles arrivent. C'est à la fin du mois d'Août (4) qu'elles partent: & alors elles sont accompagnées de la *glottis*, de la *Caille-mere*, du *hibou*, & du *cychrame* (5): au-lieu que quand elles arrivent, elles n'ont point à leur tête d'autres oiseaux qui les conduisent. *Liv. IX. ch. 12.*

Les Anciens ont bien connu l'oiseau que nous appellons ici *Caille*: & quoique quelques personnes fissent difficulté d'en manger, parce qu'on prétendoit qu'il se nourrissoit de graine d'Ellebore, & qu'il tomboit du haut-mal (6), ils le servoient sur leurs tables (7). Ils connoissoient son caractère querelleur (8) & son ardeur à se battre, qu'ils faisoient servir à leur amusement (9).

---

(1) Brisson, *Tom. I. p. 402.*

(2) ὄρτυξ, ὁ. La Codorniz, de Funes, *Liv. I. ch. 34.*

(3) Hasselquist dit qu'elles arrivent en Egypte au mois de Mars. *Voyage dans le Levant, part. 2. pag. 35.*

(4) Aristote dit, *du mois Boëdromion*: il comprenoit la derniere moitié du mois d'Août, & la premiere moitié de Septemb.

(5) Voyez les noms de ces différens oiseaux.

(6) Pline, *Lib. X. cap. 23.* Joignez la note du P. Brotier.

(7) Voyez Athénée, Deïpnos. *Lib. IX. pag. 392.* On pourroit conclure de ce qu'Athénée dit dans cet endroit, qu'il y a des cailles qui chantent.

(8) Voyez Aristophane, *in pace, v. 788.*

(9) Voyez les textes cités par Gesner, *in coturnice.*

Parmi nos Modernes, je ne crois pas qu'il en ſoit un qui n'ait reconnu notre Caille dans l'oiſeau que décrit Ariſtote. Le ſeul point qui les diviſe, ce ſont ſes longs voyages. On s'accorde à rejetter, comme une fable, l'hiſtoire de ces oiſeaux qui les accompagnent à leur départ : mais quant à leurs voyages même, Belon leur en fait faire de ſi longs, qu'il va juſqu'à *accorder qu'elles paſſent aux Antipodes* (1). M. de Buffon, ſans parler de voyages auſſi étendus, ſoutient qu'elles paſſent d'Afrique & d'Aſie en Europe, en traverſant la mer : le vent favorable les aide dans ce paſſage ; & il penſe que l'obſervation d'Ariſtote, ſur l'effet contraire du vent du nord & du vent du midi, par rapport aux Cailles, eſt incomplette, en ce que ce n'eſt pas l'un de ces deux vents *pris abſolument*, qui leur eſt favorable ou contraire ; mais que le vent, en général, leur eſt favorable ou contraire, ſelon qu'il ſouffle du lieu d'où elles partent, au lieu où elles ſe rendent, ou bien dans un ſens oppoſé (2).

Klein diminue beaucoup la longueur de tous ces voyages. S'il avoue que les Cailles diſparoiſſent l'hiver, de la Pruſſe qu'il habitoit, il ſoutient en même tems, qu'elles ne vont point en Afrique & aux Antipodes, mais qu'elles vont ſeulement dans des provinces voiſines ; que les Cailles d'Afrique ou d'Amérique ſont des Cailles différentes de celles d'Europe, & que c'eſt très-mal argumenter de dire : on a vu des Cailles aller du Septentrion au midi ; donc ce ſont les Cailles du nord qui quittent les glaces du Pôle, pour aller ſous le ciel brûlant de l'Afrique (3).

CAILLE-MERE (4).

Ce nom eſt la traduction littérale de l'expreſſion employée par Ariſtote, pour déſigner cet oiſeau. Il n'en parle que dans le lieu où il dit que la *Caille-mere* accompagne la Caille à ſon départ ; & il ſe contente de remarquer alors que la Caille-mere a, à-peu-près, la forme des oiſeaux d'étang. *Liv. VIII. ch. 12.* Alexandre de Mynde, la décrivoit comme un oiſeau de la grandeur d'une tourterelle, montée ſur de hautes pattes, qui profite peu & qui eſt timide (5). Ces obſervations ſuffiſent pour combattre le ſyſtême de Bochart, qui fait de la Caille & de la Caille-mere, deux individus d'une même eſpece, différens ſeulement par le plus ou moins de groſſeur (6).

(1) De la nat. des oiſ. *Liv. V. ch. 20.*
(2) Hiſt. des oiſeaux, *Tom. IV. p. 250.*
(3) De avibus errat. & migrat. §. *33. & ſeqq.*
(4) *ὀρτυγομήτρα, ἡ.*
(5) Deïpnos. *Lib. IX. pag. 393.*
(6) Hierozoïcon, *part. 2. Lib. II. cap. 14.*

Il faut tenir d'abord avec Klein, que ce sont deux especes différentes (1). Mais les notes d'Aristote & d'Athénée, suffisent-elles ensuite pour décider que la Caille-mere est le Rasle de genêt ? c'est le sentiment assez général des Modernes. C'est celui de Klein (2), & de M. M. Brisson (3) & Salerne (4). On donne en preuve, que les Italiens nomment ce rasle le roi des Cailles. J'ai hésité à adopter cette dénomination, parce que je vois trois Naturalistes célèbres qui doutent. Belon, après avoir d'abord fait de la Caille-mere d'Aristote le rasle noir (5), avoue ensuite « n'entendre bonnement » quels oiseaux Aristote prenoit pour *cynchramus*, & *glottis* & *ortygome-* » *tra* (6) ». Gesner n'est pas plus assuré (7) ; & Ray ne propose qu'avec la même réserve le sentiment commun (8). Dans le vrai, il est difficile d'établir l'identité de deux oiseaux, sur le peu de paroles d'Aristote.

CALIDRIS (9).

Oiseau qui fréquente les lacs & les rivieres, & dont le plumage varié présente, en tout, une couleur cendrée. *Liv. VIII. ch. 3*. Peut-être faudroit-il ajoûter que c'est un de ces oiseaux qui agitent sans cesse leur queue : mais le texte d'Aristote n'est pas tout-à-fait précis sur ce point.

Belon a conjecturé que ce pouvoit être le Chevalier, oiseau de la grosseur d'un pigeon, ou, suivant M. Brisson, de la grosseur d'un pluvier doré. La couleur qu'ils donnent l'un & l'autre au Chevalier, & ses habitudes, s'accordent assez bien avec ce qu'Aristote dit du Calidris (10). Il ne lui manqueroit que le caractère de remuer habituellement la queue, supposé que ce caractère doive entrer dans la description d'Aristote. On le nomme quelque-

---

Bochart se fonde sur un vers d'Aristophane, où il donne à Latone changée en caille, l'épithéte de ὀρτυγομήτρα : *in avib. v. 871*. Mais il ne faut pas trop compter sur l'expression d'un Poëte, plus occupé de la mesure de son vers, que de l'exactitude de la lettre : aussi le Traducteur s'est-il contenté de rendre cette expression par celle de *coturnix ingens*.

(1) In antecessum tenemus Ortygometram sive Rallum terrestrem cum coturnice non esse confundendam. *De avib. errat. & migrat.* §. *33*.

(2) *Ubi modò*, &, Ordo avium, §. 48.

(3) Ornithol. *Tom. V. pag. 159*.

(4) Hist. nat. des oiſ. *pag. 150*. Voyez aussi la note du P. Hardouin, sur le chap. 23 du dixiéme Livre de Pline, & celle du P. Brotier sur le même endroit.

(5) De la nat. des oiſ. *Liv. IV. ch. 19*.

(6) Ibid. *Liv. V. ch. 20*.

(7) Quanquam Bellonius scribat eamdem avem quam itali regem coturnicum vocant, Gallorum *rasle* esse, mihi tamen aliàs videtur rex coturnicum italis dictus. *Gesner, in ortygometra*.

(8) Ortygometra : an Rallus terrestris *Synops. av. pag. 58*.

(9) καλίδρις, ὁ.

(10) Belon, de la nat. des oiſ. *Liv. IV. ch. 16*. Brisson, Ornithol. *Tom. V. pag. 88*.

fois

fois le chevalier-rouge, à caufe de la couleur de fon bec, qui eft d'ailleurs allongé comme celui du bécaffeau.

CALLIONYME (1).

Ce poiffon avoit plufieurs noms chez les Grecs. Athénée nous apprend qu'on l'appelloit *Agnus*, c'eft-à-dire, chafte, & *Ouranofcopus*, c'eft-à-dire, regardant le ciel (2). On prétend que c'eft à caufe du nom *ouranofcopus*, qu'on lui donne celui de Callionyme, c'eft-à-dire, *beau nom*. Peut-être auffi ce nom lui a-t-il été attribué par *antiphrafe*, car les Grecs donnoient le nom de *beau nom* à des chofes nullement belles (3), avec lefquelles on prétend que la tête du Callionyme a des rapports (4) : de forte que c'étoit peut-être encore par antiphrafe qu'on l'appelloit *Agnus*. Il eft poffible que ce poiffon ait eu un quatrieme nom, *hemérocoïtes*, c'eft-à-dire, qui dort le jour, parce qu'on affure que c'eft la nuit qu'il prend fa proie (5).

Quoi qu'il en foit, Ariftote remarque que le Callionyme fréquente les côtes, *Liv. VIII. ch. 13*, & qu'il a la véficule du fiel fort groffe. *Liv. II. ch. 15.*

Il paroît que Rondelet a exactement rencontré le Callionyme, dans le poiffon dont il donne une defcription fort étendue, fous le nom de Rafpecon ou Tapecon (6). C'eft un poiffon d'environ un pied de long. La conftruction de fes yeux fait qu'il regarde conftamment le ciel. Non-feulement il les a fur le deffus de la tête, mais il a de plus la prunelle tournée directement vers le ciel, à la différence de plufieurs autres poiffons, qui ont bien les yeux à la même partie de la tête, mais la prunelle tournée fur le côté. Willughbi qui a donné deux belles figures de ce poiffon (7), obferve qu'il a la véficule du fiel très-grande (8). C'eft une remarque qui s'accorde bien avec le texte d'Ariftote : il paroît que les Anciens l'avoient finguliérement diftingué par cet attribut ; on peut s'en convaincre par ce que dit Elien à fon fujet (9). On voit par le même texte d'Elien, que l'on étoit fort divifé fur le goût de la chair du Callionyme ; les uns le mangeoient & le trouvoient bon ; les autres prétendoient qu'il ne valoit rien (10).

---

(1) *καλλιώνυμος, ὁ.*

(2) *οὐρανοσκόπος δὲ καὶ ὁ ἄγνος καλούμενος ἢ καὶ καλλιώνυμος, βαρεῖς.* Deïpnof. *Lib. VIII. pag. 356.*

(3) Voyez Hefyche, V°. *καλλιώνυμος.*

(4) Voyez Gefner, *in Callionymo* ; & Willughbi, de pifc. *Lib. IV. cap. 10.*

(5) Wotton, de different. anim. *L. VIII. cap. 171.* Rondelet, des poif. *Liv. X. ch. 12.*

(6) Rondelet, *ubi modò*, & apud Gefn. *in Callionymo.*

(7) Planche S, 9.

(8) Cyftis fellea ampliffima, ipfi etiam ventriculo in nonnullis magnitudine par.

(9) De pifcib. *Lib. IV. cap. 10.*

(10) De nat. animal. *Lib. XIII. cap. 4.* Voyez auffi Gefner, in Callionymo.

Le ſentiment de Rondelet ſur l'identité du Tapecon & du Callionyme, eſt celui de Belon (1), de Geſner (2), d'Artedi (3), de Willughbi (4), de Ray (5), &c. Athénée cite d'anciens Auteurs qui confondoient l'anthias avec le Callionyme. Je crois que c'eſt une erreur, qui au reſte étoit dès lors combattue par d'autres Auteurs (6). Je ne ſais pas pourquoi Gouan fait deux eſpeces diſtinctes de l'*ouranoſcopus* & du Callionyme (7).

CALMAR, GRAND ET PETIT (8).

Animal du genre des *Molluſques*. *Hiſt. Liv. I. ch. 6.* Il faut commencer par voir cet article, où l'on trouvera la deſcription générale des molluſques, & le détail des obſervations communes à tous : voici les obſervations particulieres au Calmar.

Ariſtote diſtingue évidemment deux eſpeces de Calmars ; l'un, dit-il, eſt beaucoup plus grand que l'autre ; on en voit de cinq coudées, c'eſt-à-dire, environ cinq pieds ſix pouces (9). Athénée, en citant Ariſtote, dit trois ſpithames, ce ne ſeroit gueres que 23 pouces (10). D'ailleurs le plus grand differe de l'autre, en ce qu'il a la pointe de ſon corps plus large, & en ce que ſes nageoires environnent la totalité du tronc, ce qui n'eſt pas ainſi dans le petit Calmar. *Hiſt. Liv. IV. ch. 1. & des parties, Liv. IV. ch. 9.* L'eſpece du grand Calmar eſt peu nombreuſe ; le grand & le petit habitent la pleine mer. *Hiſt. ubi ſup.*

Le molluſque que j'appelle petit Calmar, eſt nommé auſſi *Caſſeron* (11). Quelques perſonnes ont prétendu qu'entre les deux Calmars indiqués par Ariſtote, il n'y avoit d'autre différence, ſinon que l'un étoit le mâle, & l'autre la femelle ; mais en comparant ſes textes, on verra qu'Ariſtote fait réellement des deux Calmars dont il parle, deux eſpeces diſtinctes, quoique

---

(1) De la nat. des poiſſons, *Liv. I. p. 212.*
(2) *Ubi ſuprà.*
(3) Synonimia piſcium, *pag. 71.*
(4) De piſcibus, *Lib. IV. cap. 10.*
(5) Synopſis piſc. *pag. 97.*
(6) *τὸν ἀνθίαν τινὲς ϗ κάλλιχθυν καλοῦσιν· ἔτι δὲ καλλιώνυμον ϗ ἔλλοπα.... Δωρίων δ' ἐν τῷ περὶ ἰχθύων, διαφέρειν φησὶν ἀνθίαν ϗ κάλλιχθυν, ἔτι τε καλλιώνυμον καὶ ἔλλοπα.* Deïpnoſ. *Lib. VII. pag. 282.*
(7) Genera piſcium, *pag. 119 & 121.* Je ne trouve pas extraordinaire qu'il ait fait deux eſpeces de deux poiſſons que la deſcription annonce être différens, mais je ne voudrois pas qu'il eût partagé entre ces deux eſpeces, deux noms qui paroiſſent être communs à une ſeule.
(8) *τευθός, ὁ : τευθίς, ἡ.*
(9) Métrologie, *pag. 139.*
(10) Ibid. *pag. 127.*
(11) Voyez Rondelet, des poiſſons, *Liv. XVII. ch. 4.* & Belon, *Liv. II. pag. 342.*

du même genre (1). Et en effet, après avoir diſtingué les deux eſpeces de Calmars par la grandeur, il ne donne d'autre différence entre le mâle & la femelle, ſi ce n'eſt qu'on trouve dans le ventre de la femelle deux corps rouges, qu'on ne trouve point dans le ventre du mâle. *Hiſt. Liv. V. ch. 18.*

Les Calmars pondent en haute mer : leurs œufs ſont liés enſemble ; ils forment deux maſſes diſtinctes, parce que la matrice de la femelle eſt diviſée en deux parties. *De la générat. Liv. III. ch. 8.* Les Calmars vivent peu, & rarement arrivent-ils à leur ſeconde année. *Hiſt. Liv. V. ch. 18.* Ces molluſques, ceux même de la petite eſpece, ſe rendent maîtres de gros poiſſons. *Liv. VIII. ch. 2.* Lorſqu'ils ont peur, ils jettent leur encre. *Liv. IX. ch. 37.* Mais cette encre n'eſt pas auſſi noire que celle de la ſeche, elle eſt plutôt jaunâtre (2).

Les petits Calmars ont, comme les autres molluſques, deux eſtomacs, ou un jabot & un eſtomac ; en général, dans les molluſques, ces deux eſtomacs paroiſſent ſemblables, ſoit à la figure, ſoit au toucher ; mais dans le petit Calmar, il y a une différence notable entre les deux. *Des parties, Liv. IV. ch. 5.*

On voit par Ariſtophane (3) & Athénée (4), qu'on mangeoit le petit Calmar, & Apitius donne la maniere de le préparer (5). Mais il paroît que du tems d'Ariſtophane, au moins, c'étoit la nourriture ſeulement des gens pauvres : car on voit dans ce Poëte un Chœur ſouhaiter par imprécation, qu'un homme ſoit réduit à un ſeul petit Calmar, & encore qu'un chien le lui enleve (6). Les Anciens regardoient l'apparition du Calmar ſur les côtes, comme un préſage de la tempête. On peut voir dans Plutarque quelles raiſons on en donnoit (7).

Pline obſerve que les Calmars volent ſur l'eau, de même que les pétoncles, en ſe lançant comme une fleche (8).

---

(1) Voyez Geſner, *de loligine.*

(2) *ἔχει δὲ καὶ θολὸν ἐν τῇ μύτει οὐ μέλανα, ἀλλ' ὠχρόν.* Athenæus ex Ariſt. *Deïpnos. Lib. VII. pag. 326.*

(3) Equites, *v. 925.*

(4) Deïpnos. *Lib. VII. pag. 326. & Lib. XIV. pag. 623.*

(5) De re Culinaria, *Lib. IX. cap. 3.*

(6) *ὅν γ' ἔτ' ἐπίδοιμι τευθίδος Δεόμενον. ἡ δ' ὠπτημένη Σίζουσα πάραλος ἐπὶ τραπέζῃ κειμένη Ὀκέλλοι κᾆτα μέλ-λοντος λαβεῖν αὐτοῦ, κύων Ἁρπάσασα φεύγοι.* Acharnes, *v. 1155.*

(7) De cauſis natur. *n. 18.*

(8) Loligo volitat extra aquam ſe efferens, quod & pectunculi faciunt ſagittæ modo. *Hiſt. Lib. IX. cap. 9.*

CANARD (1).

Oiseau assez connu pour n'avoir pas besoin de description particuliere. Il n'y a point d'équivoque sur sa dénomination. Aristote le compte avec raison entre les plus pesans des oiseaux aquatiques, qui ont des membranes entre les doigts. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Cette pesanteur n'empêche pas que le Canard sauvage ne vole très-bien. Une autre observation d'Aristote, c'est que le Canard a l'œsophage fort large, & des appendices aux intestins, vers l'extrémité de leur conduit. *Liv. II. ch. 17. pag. 101 & 103.*

Il y a long-tems qu'on est en usage de ne manger dans le Canard, que les aîles & la poitrine. On préféroit ces parties au reste du corps, dès le tems de Martial (2).

CANCRE (3).

Genre de crustacée ; c'est le nom d'une des quatre classes entre lesquelles Aristote distribue tous les crustacées (4). Et delà, une premiere question : savoir si le nom de Cancre est seulement un nom générique destiné à rassembler plusieurs especes dans une même classe, ou si c'est le nom d'une espece particuliere ? Aristote donnant à tous les Cancres dont il parle une épithéte particuliere, qui doit désigner quelque qualité accidentelle, je pense avec Gesner, & le P. Hardouin, qu'Aristote en décrivant l'animal qu'il appelle Cancre, n'a pas seulement parlé des caractères génériques de l'espece du Cancre, mais qu'il a décrit en même tems des individus auxquels il appliquoit ce nom, & qu'ainsi le nom de Cancre est chez lui un nom de genre, en même tems qu'un nom d'espece (5).

Selon Aristote, les différentes especes de Cancres sont en très-grand nombre. Il nomme les principales : ce sont les Cancres *Maïa*, les Cancres pagures, les Cancres héracléotiques, les Cancres de riviere, & les Cancres cavaliers. *Hist. Liv. IV. ch. 2.* Il caractérise ce qu'il entend par la famille des Cancres, en disant qu'ils ressemblent aux langoustes, en ce qu'ils ont comme elles des pinces pour saisir leur nourriture & la porter à leur bouche ; mais qu'ils en différent, en ce qu'ils n'ont point de queue comme les langoustes.

---

(1) *νῆτλα*, ἡ. En Espagnol, *anade*. De Funes, *Liv. I. ch. 22.*

(2) Tota quidem ponatur avis, sed pectore tantum Et cervice sapit ; cætera redde coquo. *In xeniis.*

(3) *καρκῖνος*, ὁ.

(4) Voyez *Crustacées.*

(5) Cancri speciem peculiarem constituunt. Gesner, *de cancris in genere. καρκῖνοι*, qui strictiore vocis usu cancri nominantur *cancres*. Hard. ad Plin. *Lib. IX. cap. 31.*

Des parties, *Liv. IV. ch. 8.* Ce qu'Ariſtote dit du défaut de queue dans les Cancres, n'eſt pas exact ; les Cancres ont une queue, mais comme elle eſt ſerrée contre le corps & repliée par deſſous (1), Ariſtote a dit qu'ils n'avoient point de queue. Il s'eſt exprimé plus exactement, lorſqu'il a dit que les Cancres avoient dix pieds, en y comprenant leurs deux pinces, & qu'ils avoient le corps rond. *Hiſt. Liv. IV. ch. 2.*

Pline a donné plus d'étendue qu'Ariſtote, à la dénomination de *Cancre ;* mais c'eſt en comprenant ſous ce nom des Animaux tout différens, tels que langouſtes & les écreviſſes (2). La diviſion de ces différentes eſpeces dans Ariſtote, eſt plus méthodique.

En reſtreignant la dénomination de Cancre aux cruſtacées ronds, les *crabes* ſe trouvent-ils dans cette claſſe, & peut-on croire qu'Ariſtote les ait décrits ſous le nom particulier de quelque Cancre ? Linneus fait du Cancre proprement dit, le crabe (3). L'Auteur du dictionnaire des Animaux confond le crabe & le Cancre, comme deux mots ſynonimes (4). M. de Bomare ſe plaint au contraire de cette confuſion, & il veut qu'on diſtingue les Cancres, qui ont le corps rond, d'avec le crabe qui l'a fort évaſé, & qu'il appelle *cancer oblongus* (5). Mais ſans juger préciſément de la diſtinction en elle-même, la différence que M. de Bomare remarque entre le Cancre & le crabe, ne me paroît pas aſſez conſidérable pour empêcher de croire qu'Ariſtote ait parlé du crabe ſous le nom de Cancre : d'autant plus que le crabe eſt trop commun pour qu'Ariſtote ne l'ait point connu ; & cependant s'il en a parlé, ce n'a pu être que ſous le nom du Cancre ou de quelqu'une de ſes eſpeces.

Je parlerai du Cancre cavalier, du Cancre héracléotique, du Cancre Maïa & du Cancre pagure, dans des articles ſéparés, ainſi que du petit Cancre qui ſe revêt d'une coquille ; par rapport aux Cancres en général, & au cruſtacée qui porte éminemment le nom de Cancre, voici les obſervations d'Ariſtote.

La marche des Animaux qui ont quatre pieds ou plus, eſt reglée par le mouvement de deux de leurs pieds oppoſés diamétralement, au lieu que la

---

(1) Rondelet, des poiſſons, *Liv. VIII. chap. 12.* Belon, de la nat. des poiſſons, *Liv. II. ch. 366.* Quoique Belon décrive la queue du cancre, cependant il ſe permet de dire auſſi que les cancres *n'ont point de queue*, tant elle eſt peu apparente.

(2) Cancrorum genera, carabi, aſtaci, maiæ, paguri, &c. *Hiſt. Lib. IX. cap. 31.*

(3) Syſtema nat. édit. 1756.

(4) V°. Crabe.

(5) V^is, Cancre & Crabe.

marche des Cancres eſt déterminée par le mouvement de quatre pieds. *Hiſt. Liv. I: ch. 5.* On ſaiſira le ſens de cette obſervation, ſi l'on fait attention à la marche du cheval, par exemple. Il leve le pied droit en avant, enſuite le pied gauche de derriere, puis le pied gauche en avant & le pied droit en arriere : toute ſa marche ſe fait ſur la ligne que trace le pied droit de devant & le pied gauche de derriere ; la marche du Cancre au contraire eſt déterminée par le mouvement de quatre pieds & non pas de deux. C'eſt peut-être la véritable raiſon pour laquelle le Cancre, qui a ſeul cette maniere de marcher, eſt le ſeul auſſi, ſelon l'obſervation d'Ariſtote, qui marche naturellement ſur le côté (1). Ariſtote remarque que le Cancre ayant les yeux ſur le côté, c'eſt de ſa part marcher en avant, que de marcher ſur le côté, parce que c'eſt la ſituation des yeux qui détermine ce qui eſt en avant. *De la marche des Anim. ch. 14.* Mais cette raiſon ne me paroît pas ſatisfaiſante, parce que le Cancre ayant un œil ſur chaque côté de la tête, il devroit, ſi la direction de ſes yeux régloit ſa marche, faire un pas d'un côté, puis un pas de l'autre ; & ainſi ou ne pas avancer du tout, ou arriver à un point ſitué dans la direction de la ligne qui ſépare ſes deux yeux (2).

On ſent davantage, ce ſemble, la vérité d'une autre obſervation d'Ariſtote, qu'il étoit commode pour le Cancre, que la flexion de ſes jambes fût ſur le côté, & toute différente de celle des jambes des quadrupedes qui ne les ont pas torſes, afin que ſon corps étant moins élevé ſur ſes jambes, il lui fût plus facile d'entrer dans les trous & dans les creux où il habite. *De la marche des Anim. ch. 16.*

La tête du Cancre & le tronc de ſon corps ne forment qu'un tout ſans diſtinction. Les yeux ſont en haut, préciſément au-deſſous de ce qui forme la partie ſupérieure de ſon corps, ils ſont placés ſur le côté. Ces yeux ſont durs & fermes ; le Cancre peut les avancer en dehors, les retirer en dedans & les incliner. *Hiſt. Liv. IV. ch. 3 & 2.* La conſtruction de la bouche du Cancre, mérite une attention particuliere : *voyez le texte même, Hiſt. Liv. IV. chap. 3.*

Par rapport aux pinces du Cancre, ordinairement la droite eſt plus grande & plus forte que la gauche, *Hiſt. Liv. IV. ch. 3. & des part. Liv. IV. ch. 8.*

---

(1) *μόνον ὃ κινεῖται ἐπὶ τὸ πρόσθεν τῶν ζώων, ἀλλ' ἐπὶ τὸ πλάγιον.* De animal. inceſſu, *cap. 14.*

(2) Voyez auſſi ce que dit ſur ce ſujet Scaliger, *ad Cardanum*, de ſubtil. *ex. 245. n. 3.*

Elles leur servent l'une & l'autre pour saisir ce qu'ils veulent prendre, & c'est la partie supérieure qui est seule mobile. *Des parties, Liv. IV. ch. 11.*

Il n'y a d'autre différence entre le Cancre mâle & sa femelle, sinon que la femelle a l'écaille plus grande, plus détachée du corps (j'entens plus convexe), & que la partie de son corps où elle dépose ses œufs (1) & par laquelle elle se décharge de ses excrémens, est plus velue que dans le mâle. *Hist. Liv. V. ch. 7.* Aristote décrit au même lieu leur accouplement : je ne vois point que les Modernes confirment ni contestent ce qu'il dit à ce sujet.

C'est au printems que les Cancres se dépouillent de leur vieille écaille. Aristote répéte ce fait en deux endroits, *Hist. Liv. V. ch. 17. & Liv. VIII. ch. 17*, mais il n'osoit l'assurer de tous les Cancres indistinctement; tout le monde en convient, disoit-il, à l'égard de ceux dont la couverture est moins ferme, mais quelques personnes l'assurent même des autres, qui ont cette couverture plus dure. On peut voir au mot *Crustacée*, que plusieurs Modernes le disent de tous indistinctement. Lorsque les Cancres ont quitté leur vieille enveloppe, la nouvelle est tout-à-fait molle, & ils ont alors de la peine à marcher. *Hist. Liv. VIII. ch. 17.* Pline assure que les Cancres vivent longtems (2).

Les Cancres sont indiqués comme un reméde, contre la morsure des phalanges & des araignées. *Hist. Liv. IX. ch. 5.*

Aristote parle de quelques Cancres, auxquels il ne donne point de dénomination particuliere, & dont il est à propos de dire un mot avant de terminer cet article. Les premiers sont les Cancres de riviere, *Liv. IV. ch. 2.* On n'en trouve point dans nos rivieres, mais Belon en a trouvé dans les ruisseaux de l'île de Crete & en Macédoine. Il assure qu'on en prend beaucoup aux environs de Rome. « Il y a, ajoûte-t-il, si grande similitude entre » les Cancres marins & ceux d'eau douce, que qui les met l'un auprès de » l'autre, ne peuvent bonnement être distingués » (3).

Les autres sont des Cancres blancs & fort petits, qui naissent dans quelques testacées (4). Il s'en trouve dans les pétoncles & les huîtres. Ces petits Cancres ne prennent aucun accroissement sensible, & les pêcheurs prétendent qu'ils se forment en même tems que l'animal avec lequel ils habitent. *Hist. Liv. V. chap. 15.* Je ne sais si c'est de ces mêmes petits Cancres, ou

---

(1) Voyez *Génération.*

(2) Cancris vita longa. *Lib. IX. cap. 31.*

(3) De la nat. des poissons, *Liv. II. pag. 371 & 373.* Joignez-y ce qu'il rapporte dans ses Observations, *Liv. I. ch. 47.*

(4) Voyez *Pinnotere.*

d'autres semblables, qu'Aristote dit qu'on en trouve dans de petits poissons, & qu'ils ont les pieds de derriere un peu plus larges que les autres, afin de pouvoir s'en servir comme de rames pour nager. *Des parties*, *Liv. IV. ch. 8.*

Enfin Aristote fait mention de Cancres, qu'il nomme Cancres des rochers, *Hist. Liv. VIII. ch. 2*, sans doute parce qu'ils se retirent habituellement dans leurs ouvertures ; Elien en parle aussi (1). Ce pourroit être le Cancre que Rondelet appelle *le Cancre madré*, & qu'il dit vivre dans les trous des rochers, où ils se retirent dès qu'ils voient quelqu'un, & où ils se cramponnent si bien avec leurs pieds, qu'il n'est pas possible de les en arracher (2).

CANCRE CAVALIER (3).

Espece particuliere de Cancre qu'on trouve sur les côtes de Phœnicie, & auxquels on donne ce nom, parce qu'ils courent si vîte qu'on a de la peine à les attraper. Ils sont vuides faute de nourriture (suffisante). *Hist. Liv. IV. ch. 2.* Ces Cancres me paroissent être les mêmes qu'Elien appelle vagabonds & coureurs (4) ; & les mêmes encore dont parle Belon, sous le nom de Cancres *Cavaliers*. Il dit les avoir vus en sortant d'Egypte pour aller à Jérusalem. Ils courent si vîte sur terre, qu'un homme de pied peut difficilement les suivre. A peine sont-ils de la grosseur *d'un gros phalangion* (sorte d'araignée). Leur couleur est blanchâtre, mouchetée de rouge, & ils ne sont pas bons à manger (5). Hasselquist rapporte avoir trouvé ce Cancre dans la mer & sur les côtes d'Egypte & de Syrie. Il sort, dit-il, de la mer au coucher du soleil, & se rend par bandes sur le sable qui est sur le rivage (6). La Phœnicie étant entre la Syrie & la Palestine, dont les côtes touchent à celle de l'Egypte, on voit que Belon & Hasselquist ont trouvé le Cancre Cavalier précisément aux mêmes parages où Aristote rapporte qu'il existoit.

CANCRE HÉRACLÉOTIQUE (7).

Espece de Cancre. *Hist. Liv. IV. chap. 2.* Il a les jambes courtes. *Des parties*, *Liv. IV. ch. 8.* Ses yeux sont, ainsi que ceux du Cancre Maïa, plus rapprochés que ceux des autres Cancres. *Hist. Liv. IV. ch. 3.* J'ai conservé

(1) De nat. animal. *Lib. VII. cap. 24.*
(2) Des poissons, *Liv. XVIII. ch. 18.*
(3) ἱππεύς, ὁ.
(4) De nat. anim. *Lib. VII. cap. 24.* Joignez la note de Gronovius sur cet endroit.
(5) De la nature des poissons, *Liv. II. pag. 367.*
(6) Voyage dans le Levant, *part. 2. pag. 65 & 159.*
(7) ἡρακλεοτικός, ὁ.

la

la propre dénomination d'Ariſtote, parce qu'elle eſt équivoque, & qu'on peut la traduire de deux manieres, en diſant Cancre d'Hercule, ou Cancre d'Héraclée. Beaucoup de Villes anciennes porterent ce nom, il y en avoit entre autres une célébre ſur le Pont-Euxin, au 50: degré de longitude, & au 41° de latitude Boréale (1).

Ariſtote ne donne aucun des caractères particuliers qui peuvent appartenir aux Cancres héracléotiques. Rondelet tire leur nom de la ville d'Héraclée : il dit qu'on ne les trouve point ſur les côtes de Languedoc (2). Belon prétend qu'on en trouve en Sicile, & qu'on en apporte à Rome. Il penſe qu'Ariſtote leur a donné le nom de Cancre d'Hercule, parce qu'ils ont l'écorce plus dure & plus épaiſſe qu'aucun autre ; cependant il convient que leur nom peut venir auſſi d'une des villes d'Héraclée (3).

CANCRE MAIA (4).

C'eſt la plus grande eſpece des Cancres. *Hiſt. Liv. IV. ch. 2.* Sa couverture eſt très-ferme, elle approche de la dureté de la coquille, ce qui n'empêche pas qu'on diſe qu'il change auſſi de couverture. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 17.* Il en change effectivement, s'il eſt vrai que tous en changent. Les jambes du Cancre Maïa, ſont grêles (5). *Des parties, Liv. IV. ch. 8.* Ses yeux ſont plus rapprochés l'un de l'autre, qu'ils ne le ſont dans les autres eſpeces. *Hiſt. Liv. IV. ch. 3.*

Suivant Belon, le Cancre Maïa eſt la ſquinade des Marſeillois (6). Ce ſentiment eſt auſſi celui de Gillius (7). Belon lui donne encore le nom d'araignée de mer ; il remarque ſes jambes longues & grêles, & les piquans qu'il a ſur le dos. Ce dernier caractère rappelle le Cancre dont Rondelet fait le Cancre pagure (8), & c'eſt en effet celui-là même que Belon appelle Cancre Maïa. Rondelet a combattu le ſentiment de Belon, & il a ſoutenu que le Cancre Maïa étant, ſelon Ariſtote, le plus grand de tous les Cancres, ce ne pouvoit être qu'un Cancre de l'Océan, dont il avoit vu un, qui avoit *un grand empan de large & une demie coudée de long* (9). Mais Scaliger défend Belon contre

(1) Voyez la Géographie ancienne de M. d'Anville, *Tom. II. pag. 25.*

(2) Des poiſſons, *Liv. XVIII. ch. 14.*

(3) De la nature des poiſſons, *Liv. II. pag. 379.*

(4) *μαία, ἡ.*

(5) *αἱ μαῖαι λεπτοσκελεῖς.*

(6) De la nature des poiſſons, *Liv. II. pag. 377.*

(7) *Cap. 76.*

(8) Voyez *Cancre Pagure.*

(9) Apud Geſnerum, *de Cancris*, & Des poiſſons, *Liv. XVIII. ch. 12.*

Rondelet. Ariſtote, dit-il, ne parloit pas des Cancres de l'Océan, mais de ceux de la mer Egée, de la mer d'Ionie, &c. Ainſi on a tort d'apporter en comparaiſon des Cancres de l'Océan; il faut voir quels ſont les plus grands Cancres de la Méditerranée : ce ſont les *ſquinado*, ou *araignée de mer*; c'eſt donc à eux que le nom de Cancre Maïa convient (1).

CANCRE PAGURE (2).

Ariſtote ſe contente de remarquer ſur cette eſpece de Cancre, que c'eſt le ſecond pour la grandeur. *Hiſt. Liv. IV. ch.* 2. Son étymologie pourroit indiquer qu'il habite particuliérement dans les côtes & les rochers élevés (3). Rondelet penſe que c'eſt celui qu'on nomme en Provence, *ſquinado*; il obſerve que toute ſa coque eſt ſémée d'aiguillons. Il ajoûte que c'eſt celui qu'on pendoit au cou de Diane, comme ſymbole de la prudence. Cette prudence conſiſte en ce que quand il s'eſt dépouillé de ſa coque, ſe ſentant foible & ſans défenſe, il ſe tient renfermé & ne paroît plus, juſqu'à ce que ſa nouvelle enveloppe ſe ſoit durcie (4).

Belon (5) & Gillius (6), ne ſont point d'accord ici avec Rondelet. Ils font l'un & l'autre du Pagure, le Cancre qu'on nomme à Marſeille *Carabaſſi*. Belon le décrit comme ayant la croûte polie; il en fait le crabe. Ce qui pourroit engager à adopter ſon ſentiment, c'eſt qu'on le nomme encore aujourd'hui en Grèce, *Paguro*, & ſur quelque côtes de France, un Pagull.

Elien parle de ce Cancre en particulier; il prétend que pour ſe dépouiller de ſon ancienne couverture, il ſe gonfle de nourriture afin de la forcer de ſe rompre. Si ce fait eſt vrai, il a plutôt un tout autre motif, c'eſt de faire une proviſion pour le tems où le Cancre ſans défenſe dans ſa nouvelle croûte, n'ira point chercher à manger. (7). Elien ajoûte qu'il ſouffre beaucoup, tant que ſa nouvelle croûte eſt encore molle (8).

CANCRE PETIT (9).

Cet animal appartient réellement, ainſi que l'obſerve Ariſtote, en même

---

(1) De ſubtilit. ad Cardan. *exerc.* 245. *n.* 2.

(2) παγύρος, ὁ.

(3) Dicitur παγύρος παρὰ τὸ ὑρεῖν καὶ φυλάττεσθαι ἐν τοῖς πάγοις. Rondelet, ap. Geſner. *de Paguro*.

(4) Des poiſſons, *Liv. XVIII. ch.* 13.

(5) De la nature des poiſſons, *Liv. II. pag.* 374.

(6) *Cap.* 78.

(7) Voyez Scaliger, de ſubtilit. ad Cardanum, *exerc.* 245. *n.* 1.

(8) De nat. animal. *Lib. IX. cap.* 43.

(9) Καρκίνιον, τό.

tems au genre des testacées & au genre des crustacées. Il naît nud & isolé, couvert en partie d'une enveloppe dure : c'est un crustacée. Il vit dans une coquille, c'est un testacée. Mais il n'est pas adhérent à sa coquille comme les testacées, & lorsqu'il la trouve trop petite pour continuer à y demeurer, parce qu'il a grandi ou grossi, il en change & va habiter dans une autre. Aristote en donne une description fort détaillée, *Hist. Liv. IV. ch. 4. & Liv. V. ch. 15.* Il faut la lire dans le texte même ; en la comparant aux descriptions de Belon (1) & de Rondelet (2), elle paroît presque par tout exacte.

Aristote met cet animal dans le nombre des Cancres ; il se trompe, sa queue est allongée, & il n'a que quatre pieds, outre ses deux bras ou pinces. Ce n'est pas là le caractère des Cancres ; on doit le rapporter plutôt aux langoustes ou aux écrevisses ; Aristote l'indique lui-même, à la fin du chapitre cité. Il ajoûte qu'on n'apperçoit point le trou destiné à la sortie de ses excrémens ; Rondelet observe qu'il est très-aisé de le découvrir quand on considere l'animal hors de sa coquille. Il prétend que le petit Cancre qui habite les coquilles turbinées, a la pince droite plus forte que la gauche, & qu'il en est tout autrement de celui qui loge dans le nérite. Rondelet assure que dans tous, le bras gauche est toujours plus gros que le droit. Swammerdam soutient au contraire, que c'est réellement le bras droit qui est plus gros & plus fort que le gauche (3). Peut-être cette différence d'expression ne vient-elle que de la maniere de regarder l'animal. Enfin Aristote dit que ce petit Cancre vient de la terre & de la vase ; c'est une erreur, Rondelet a vu des femelles avec leurs œufs.

Il y a quatre especes de coquilles nommées par Aristote, dans lesquelles habite le petit Cancre ; savoir les coquilles turbinées, les nérites, les limaçons de mer, & les conques. Celui qui loge dans les conques, se nomme, dit Aristote, le *Petit boiteux.* Je ne sais si en employant un nom particulier, Aristote a voulu faire entendre qu'il s'agissoit d'une autre espece, & de même s'il a distingué plusieurs especes entre les petits Cancres qui habitent les coquilles turbinées, &c. Rondelet pense que tous ces Animaux sont les mêmes, seulement un peu plus ou un peu moins longs. Peut-être cependant doit-on en distinguer plusieurs especes, sur-tout s'il est vrai qu'il y en a parmi eux qui sont de vrais Animaux terrestres, n'ayant rien de marin que la coquille (4).

(1) De la nature des poissons, *Liv. II. pag. 368.*

(2) Des poissons, *Liv. XVIII. ch. 16.* & dans Gesner, *de cancello.*

(3) Biblia naturæ, *pag. 148.*

(4) Voyez le dictionn. des Animaux, V°. *Bernard l'hermite.*

Les Modernes appellent tous ces Animaux, & dans quelque coquille qu'ils soient logés, *Soldat*, ou *Bernard l'hermite*.

Mais voici quelque chose de plus à examiner. L'existence de ces crustacées, mols par derriere, & qu'on suppose n'habiter que des coquilles étrangeres, est-elle bien réelle ? Rondelet, Belon, Bonnet (1) & plusieurs autres Modernes l'assurent, mais Swammerdam la nie; & si cette autorité seule ne suffit pas pour combattre tous les Naturalistes qu'elle dément, au moins invite-t-elle à un examen sérieux. Swammerdam ne nie pas qu'on ait pu trouver dans des coquilles vuides de petites écrevisses, il en a trouvé lui-même : ce n'est qu'un cas fortuit, & il en a trouvé dans des coquilles, comme il en avoit trouvé sur le bord de la Seine dans des os de têtes de bœufs (2). Mais ce qu'il s'agit de savoir, c'est si cet animal que Rondelet décrit sous le nom de *Bernard l'hermite*, est réellement un animal détaché de sa coquille, qui n'est dans telle coquille qu'accidentellement, & toujours à la place d'un autre animal auquel elle étoit propre. Or c'est là ce que Swammerdam nie formellement ; il soutient que ces Animaux sont attachés à leur coquille, comme les moules & les petoncles le sont à la leur ; il décrit les tendons qui les y attachent ; & il en conclut que la coquille de Bernard l'hermite ne lui est pas moins propre, & ne lui sert pas moins de peau que celle du limaçon en sert au limaçon (3). C'est cette assertion qui me paroît mériter un examen très-sérieux. Swammerdam pense que l'erreur d'Aristote & de Rondelet, vient de ce que les tendons qui attachent Bernard l'hermite à sa coquille n'occupant pas une grande place, il se détache facilement de cette coquille quand il est mort.

On doit croire que Swammerdam ayant eu occasion de jetter les yeux sur le Bernard l'hermite, ne se sera pas contenté d'un coup d'œil superficiel. En effet, il en a donné l'anatomie entiere, c'est un traité complet : mais les bornes de ces notes ne me permettent pas d'entrer dans le détail très intéressant auquel il s'est livré (4).

CANELLIER (5).

Les Anciens connoissoient peu l'île de Ceylan, où croît cette précieuse

(1) Contempl. de la nat. *part. XII. ch. 20.*
(2) Biblia nat. *pag. 149.*
(3) Certissimè mihi constitit concham cancello æquè loco veræ cutis esse, ac concha cochleæ vera cutis existit. Biblia nat. *pag. 196.*
(4) Ad D. Thevenot, de anatome cancelli quem in occitania *Bernard l'hermite* vocant, Epistola. Biblia nat. *pag. 194-208.*
(5) Κινναμωμον, τό.

écorce que nous appellons cannelle, & dont, sous le nom de cinnamome, ils faisoient le même cas que nous. De tout tems on s'est efforcé d'élever encore le mérite des productions rares, en ornant de fables leur origine (1): voilà l'histoire de l'oiseau dont parlent Hérodote (2), Aristote, *Hist. Liv. IX. ch. 13.* Pline (3), Elien (4), & Phile (5).

L'île de Ceylan, le seul lieu connu où croisse la vraie & bonne cannelle, est situé presqu'à l'extrémité de la presqu'île de l'Inde, sous le 99e degré de longitude, & le 8e degré de latitude Boréale : c'est la Taprobane de Ptolémée & de Strabon (6). Il est vraisemblable que c'étoit des Marchands de la Chine qui alloient la chercher à Ceylan, d'où ils la portoient à Ormus; que delà, les Arabes la portoient à Alep, d'où elle passoit ensuite aux Grecs. Ce sont donc ces Marchands qui portoient la cannelle aux Grecs, qui auront inventé les histoires qu'on lit à ce sujet dans Hérodote, & dans ceux qui l'ont copié (7), & qui sont de pures fables. On peut lire le récit d'Aristote, il n'a rien d'embarassant. Au quinzième siécle encore, l'histoire de la cannelle étoit fort peu connue : Platine, en copiant Pline, suppose qu'elle vient en Ethiopie (8); *Garcias ab horto* & Clusius, qui écrivoient à la fin du seizième siécle, sont peut-être les premiers Auteurs qui en aient donné une description exacte (9).

Ainsi il faut rayer de la liste des oiseaux, le Cannelier, à l'existence duquel il ne paroît pas au-reste qu'Aristote crut beaucoup (10). Ce sont les hommes qui recueillent eux-mêmes la cannelle, en dépouillant de son écorce un arbre à-peu-près de la grandeur de l'olivier, dont la feuille a quelque chose d'approchant de celle du laurier, & qui produit un fruit de la forme

---

(1) Beckman, de Hist. nat. vet. *cap. 3.* § 3.

(2) *Lib. III. cap. 3.*

(3) *Lib. X. cap. 33.* Il est surprenant que Pline ait rapporté cette fable, après l'observation judicieuse qu'il fait lui-même au *Liv. XII. ch. 19.*

(4) De natura animal. *Lib. II. cap. 34.* & *Lib. XVII. cap. 21.*

(5) De animal. propriet. *n. 27.*

(6) Voyez M. d'Anville, géogr. anc. *Tom. II. p. 357.* En indiquant le 99 degré de longit. & le 8 de latit. j'ai voulu déterminer à peu près la position du centre de l'île ; son étendue totale occupe plusieurs degrés.

(7) Clusius, *exotic. Lib. VII. cap 15.*

(8) De cinnamomo quæ Herodotus narrat, fabulosa sunt ac falsa. Nascitur autem in Æthiopia, &c. Platina, *de tuenda valet. &c. Lib. III.* Confer cum Plinii *Lib. XII. cap. 19.*

(9) Clusius, *ubi sup.* Le livre que j'ai cité de lui, est, en partie, une traduction de l'ouvrage de *Garcias ab horto*, portugais, qui fut Médecin du Viceroi des Indes.

(10) Quod solida fide Plinius recitat, hoc unâ vulgi opinione constare Herodotus & Aristoteles testantur, atticismo illo familiari, φασί. *Harduin.* ad Plin. *Lib. X. cap. 33.*

d'une petite olive. La cannelle dont nous nous ſervons, eſt la ſeconde écorce de cet arbre, celle qui eſt la plus voiſine du bois (1).

CANTHARIDE (2).

Inſecte qui a ſes aîles dans un étui. *Hiſt. Liv. IV. ch. 7.* Dans l'accouplement, le mâle monte ſur la femelle, mais c'eſt elle qui fait l'intromiſſion. *Liv. V. ch. 8.* Elle vient de la chenille du figuier, & elle aime les odeurs fortes. *Ibid. ch. 19.* Ailleurs, *de la génér. Liv. I. ch. 16.* Ariſtote dit que les Cantharides viennent, ainſi que d'autres inſectes, de la putréfaction des choſes ſéches. Mais ceci tient à ſes idées ſur la génération des inſectes, que j'expoſerai au mot *Génération.*

Le nom de *Cantharide*, rappelle l'inſecte que nous connoiſſons ſous le nom de Mouche Cantharide, mais que nous nommons mouche mal-à-propos, étant un véritable ſcarabée dont les aîles ſont recouvertes par des étuis d'un verd doré. M. de Bomare obſerve que les vers d'où viennent les Cantharides, ont l'air d'une vraie chenille : cette remarque nous rapproche encore du texte d'Ariſtote ; mais il ajoûte que dans l'accouplement de cet inſecte, c'eſt la femelle qui monte ſur le mâle (3). Si M. de Bomare ni Ariſtote ne ſe ſont trompés, ils n'ont pas parlé du même inſecte ſous le même nom de Cantharide.

CAPITON (4).

Poiſſon à écaille & ovipare. *Hiſt. Liv VI. ch. 13.* Ariſtote le fait une des eſpeces de muge, *au Liv. V. de ſon Hiſt. ch. 12 ;* où il dit que le Capiton eſt le dernier des muges qui jette ſes œufs, & qu'il porte trente jours. Au *Liv. VI. ch. 17*, il dit de plus qu'il eſt le dernier des *poiſſons ruades* (5) qui jette ſes œufs. Mais au *Liv. VIII. chap.* 2. Ariſtote fait du Capiton un nom générique qui comprend deux eſpeces, le Groſſes-levres & le Peræas. Il ne confond pas en cet endroit le nom de Capiton avec celui de Muge, car dans ce lieu même il parle du Muge en même tems que du Capiton ; d'ailleurs il ne fait que deux eſpeces du Capiton, tandis qu'au *Liv. V. ch. 11.* il diſtingue quatre eſpeces de Muges : mais il faut convenir que dans ce dernier texte, il compte au nombre des eſpeces du Capiton, le Groſſes-levres, qu'il a mis ailleurs au nombre des eſpeces du Muge.

---

(1) Voyez Cluſius, *au lieu déja cité*, & de Bomare au mot *Cannelle.*
(2) κανθαρίς, ἡ.
(3) V°. Cantharide.
(4) κέφαλος, ὁ.
(5) Voyez *Poiſſon.*

Quoi qu'il en ſoit, Ariſtote parlant *au même lieu*, de la nourriture du Capiton, dit qu'il ne mange point de chair; que jamais on n'en trouve dans ſon eſtomac, & qu'on ne l'appâte point avec de la chair. Les Capitons ſe nourriſſent de vaſe, & ils s'élevent ſouvent dans l'eau pour ſe nettoyer de la malpropreté qu'ils contractent dans la vaſe. Trop de pluie leur eſt nuiſible, elle les aveugle & les fait périr : néanmoins ces accidens ſont peut-être plutôt l'effet du grand froid que de la grande pluie. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 19.* Elien rapporte que ces poiſſons ſont très-abondans dans la mer d'Ionie, auprès de Leucate & d'Actium (1).

De même que dans Ariſtote, le nom de Capiton eſt quelquefois employé comme générique, il l'eſt auſſi de cette maniere par pluſieurs Auteurs; mais ils s'en ſervent pour déſigner un bien plus grand nombre d'eſpeces que ne fait Ariſtote, car ils le diſent ſynonyme au nom de *Muge* (2). En prénant le nom de Capiton pour le nom d'une eſpece particuliere de poiſſon, je ne doute pas qu'il ne ſoit celui que Rondelet (3) & M. Duhamel (4) décrivent ſous le nom de Cabot. C'eſt le ſentiment de Scaliger (5). Non-ſeulement il n'y a rien dans la deſcription du cabot qui ne convienne au Capiton, mais de plus il y a deux traits qui aſſurent l'identité. L'un eſt que le cabot dont nous parlons, eſt du genre des muges, ainſi que le Capiton d'Ariſtote, dont l'obſervation eſt confirmée par Athénée (6). L'autre eſt que ce nom de *Cabot*, eſt donné aux poiſſons qui ont la tête un peu plus groſſe que les autres du même genre, & qu'en effet le cabot dont il eſt ici mention a la tête plus groſſe, plus large, & plus courte qu'aucune autre eſpece de muge (7). Or Athénée dit expreſſément que le nom que je traduis par Capiton, a été donné au poiſſon qui le porte à raiſon de la groſſeur de ſa tête (8).

J'ai préféré le nom de Capiton à celui de cabot, pour éviter la confuſion avec le nom de Chabot que j'emploie pour déſigner un autre poiſſon différent.

---

(1) De nat. anim. *Liv. XIII. ch. 19.* Le local qu'indique Elien, eſt entre le 38 & le 39° degré de longitude, & entre le 38 & 40° degré de latitude B.

(2) Sunt qui *κέφαλον* genus mugilum omnium, ſive marinorum ſive fluviatilium, conſtituunt, ut Galenus. Rondelet, ap. Geſner. *de Mugilum generali nomine.*

(3) Des poiſſons, *Liv. IX. ch. 1.*

(4) Des pêches, *partie 2. ſect. 6. p. 146.*

(5) Sur Ariſtote, *pag. 688.*

(6) *Δωρίων ἐν τῷ περὶ ἰχθύων, τῶν κεστρέων τὸν μὲν θαλάττιον ἐκτίθεται..... εἴδη δὲ τῦ θαλαττίυ κέφαλον καὶ νῆστιν.* Deïnopſ. *Lib. VII. pag. 306.*

(7) Traité des pêches, *ubi ſup.*

(8) Εὐθύδημος, ὁ Ἀθηναῖος... *κεφάλυς λέγεσθαι διὰ τὸ βαρύτεραν τὴν κεφαλὴν ἔχειν. ubi ſup. pag. 307.*

CARPE (1).

Ce poiſſon eſt ſi connu, qu'il eſt inutile de s'arrêter à le décrire. En ſuppoſant que l'application de ſon nom s'oubliât un jour, les deſcriptions exactes & détaillées de Rondelet (2), & de M. Duhamel (3), feroient un moyen facile de le faire reconnoître.

On ne doute point que le poiſſon d'Ariſtote dont j'ai traduit le nom Carpe, ne ſoit réellement notre Carpe (4). Les caractères qu'Ariſtote donne au poiſſon dont il parle, aſſurent cette identité. C'eſt un poiſſon de lac & de riviere qui jette ſes œufs cinq ou ſix fois l'année, ſur-tout au lever des conſtellations. *Hiſt. Liv. VI. ch. 14.* Dorion dans Athénée, compte egalement la Carpe au nombre des poiſſons d'eau douce (5). Les œufs de la Carpe deviennent gros comme des grains de millet, quand ils ſont fécondés par la liqueur du mâle. *Hiſt. ubi ſup.* La Carpe a le palais charnu ; en y faiſant attention on voit que cette partie eſt véritablement ſa langue. *Liv. IV. ch. 8.* Cette partie, dit Rondelet, n'eſt aucunement déliée ni libre, & on ne peut lui donner que très-imparfaitement le nom de langue ; c'eſt la remarque de tous les Obſervateurs (6), & je ne conçois pas comment M. Gouan a pu citer la Carpe pour exemple des poiſſons qui ont la langue libre, mobile, & dont les mouvemens ne ſont point arrêtés par aucun ligament (7).

Les ouies de la Carpe ont quatre lames doubles, excepté la derniere (8). *Hiſt. Liv. II. ch. 13.* Il s'en trouve qui n'ont ni laite ni œufs, & qu'on nomme *brehannes* (9). *Liv. IV. ch. 11.* La Carpe eſt ſujette à être étourdie par des coups de tonnerre, & à être frappée de l'impreſſion funeſte des aſtres (10). *Liv. VIII. ch. 20.*

Pline en parlant de cet accident, dit qu'on penſe qu'il arrive à la Carpe dans la mer (11). Il a donc regardé la Carpe comme un poiſſon de mer,

(1) κυπρῖνος, ὁ.

(2) Des poiſſons des lacs, *ch. 4.* & dans Geſner, *in Cyprino.*

(3) Traité des Pêches, *part. 2. ſect. 3. pag. 510.*

(4) Quam Galli omnes carpam vocant, veterum Cyprinum eſſe, perſpicuum eſt. Rondelet, *apud Geſnerum.* De même Artedi, Willughbi, Scaliger, Belon, Gillius, &c.

(5) Deïpnoſoph. *Lib. VII. pag. 309.*

(6) Et en particulier d'Artedi : lingua immobilis eſt & inferiore parte ori adhærens, ut in cyprinis, &c. *Partes piſcium, pag. 21.*

(7) Philoſophia Ichtyolog. *pag. 23.*

(8) Voyez au mot *Poiſſon*, les détails ſur la ſtructure des ouies.

(9) Voyez le mot *Barin*, *pag. 116.*

(10) Voyez au mot *Glanis*, ce qu'on peut entendre par ces expreſſions d'Ariſtote.

(11) Hoc & in mari accidere Cyprino putant. *Hiſt. Lib. IX. cap. 16.*

où

ou du moins il a penſé qu'il y avoit des Carpes de mer. Dalechamp lui fait un reproche d'avoir ajoûté au récit d'Ariſtote, la circonſtance que le fait arrive dans la mer (1). Le P. Hardouin entreprend de juſtifier Pline ſur ce ſujet ; il prétend qu'il y a des Carpes de mer, mais il ſe fonde ſur un texte d'Athénée qui ne prouve rien, & ſur quelques vers d'Oppien, dont l'autorité, en fait d'hiſtoire naturelle, eſt très-médiocre. « On prend à la mer, » dit M. Duhamel, un poiſſon aſſez ſemblable à la Carpe, & à qui quel- » ques-uns donnent ce nom, mais il a des caractères différens de la Carpe » qui ſe pêche dans les rivieres & dans les lacs (2) ».

CASTOR (3).

Ariſtote ne dit que deux mots du Caſtor, il en parle ſeulement pour le compter au nombre des quadrupedes ſauvages, qui prennent leur nourriture auprès des lac & des rivieres. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 5.* Il eſt à obſerver qu'Ariſtote ne dit point que le Caſtor ſoit amphibie ; en effet, il ne paroît pas l'être réellement, n'ayant point cette communication de la veine cave avec l'aorte, qui donne le moyen aux amphibies de vivre dans l'eau : du moins on ne l'a pas trouvée dans les Caſtors qu'on a diſſéqués (4).

Il eſt facile de ſuppléer au ſilence d'Ariſtote, par les deſcriptions que les Modernes ont données du Caſtor. Il faut voir entre autres, la deſcription faite par M. M. de l'Académie des Sciences. Le Caſtor eſt un animal d'environ trois pieds & demi de long, du bout du muſeau à l'extrémité de la queue, ayant les deux pieds de devant preſque ſemblables à une main d'homme, avec des ongles longs & pointus, les doigts des deux pieds de derriere unis par une membrane, & la queue couverte d'une peau garnie d'écailles, avec quelques petits poils cependant entre les écailles de deſſous. Ainſi il ſemble que par ſes parties poſtérieures, le Caſtor tient des Animaux deſtinés à nager, des poiſſons même : auſſi aime-t-il beaucoup l'eau : il aime ſur-tout que ſes parties poſtérieures en ſoient baignées. M. M. de l'Académie remarquent que les bievres d'Europe, n'ont point les pieds de devant faits comme ceux du Caſtor. Les doigts de leurs pieds de devant, ſont joints par des membranes comme ceux de derriere. On peut bien douter ſi c'eſt le même animal, dont les individus ſont ſéparés par des différences auſſi tranchantes.

(1) Sur le lieu qui vient d'être cité.
(2) Traité des pêches, *ſect. 3. pag. 509.*
(3) *κάςωρ, ὁ.*
(4) Mém. de l'Académie des Sciences, *Tom. III. prem. part. pag. 147 & 149.*

Ce qui eſt le plus admirable dans les Caſtors, c'eſt leur réunion pour des ouvrages communs, dans les contrées où ils vivent en liberté. L'hiſtoire de ces ouvrages eſt décrite par M. de Buffon (1), par M. Bonnet (2), &c. Je ſuis perſuadé, avec M. de Buffon, que les Anciens n'ont pas connu ces merveilleux effets de l'induſtrie des Caſtors, puiſqu'ils n'en ont pas parlé. Il me paroît qu'Ariſtote n'a eu que très-peu d'indications ſur le Caſtor, puiſqu'il ne dit rien même du Caſtoreum, liqueur qu'on tire de pluſieurs véſicules que le Caſtor porte auprès des aînes, qui a été beaucoup vantée par les Anciens, & qui a donné lieu à bien des contes (3).

Scaliger ne concevoit pas comment un animal qu'il appelloit demi poiſſon, pouvoit s'apprivoiſer (4) ; le fait eſt cependant qu'on a vu des Caſtors privés, qui rapportoient même à leur maître le poiſſon qu'ils prenoient (5).

CATARRACTE (6).

Ariſtote dit peu de choſe du *Catarracte*. Il le décrit comme un oiſeau plus petit que l'épervier, qui habite le voiſinage de la mer & qui plonge. *Hiſt. Liv. IX. ch. 12.* Il obſerve que ſon œſophage eſt large dans toute ſa longueur; *Liv. II. ch. 17, pag. 101*, & il remarque encore que quand cet oiſeau plonge, il reſte ſous l'eau le tems qu'on mettroit à traverſer un *arpent* de terre. *Liv. IX. ch. 12.*

On ſent bien que quand je me ſuis ſervi de l'expreſſion *arpent*, je n'ai pas traduit littéralement l'expreſſion d'Ariſtote : j'ai voulu donner une idée approchante de la ſienne, en évitant une expreſſion grecque qui n'auroit eu que l'apparence françoiſe, & qui n'auroit été entendue que des Savans. Il auroit fallu dire un *Plethre.* Mais l'exactitude perd beaucoup dans ces égards, la meſure du plethre n'étant point celle de l'arpent. Les Anciens donnoient le nom de plethre à deux eſpeces de meſures différentes, à une meſure linéaire, & à une meſure ſuperficielle. Le plethre employé comme meſure linéaire, eſt de 100 pieds (7), mais comme le pied dont on parle ici eſt plus court que notre pied de roi, cette meſure ſe réduit à une longueur de

(1) Hiſt. nat. *Tom VIII. pag. 39 & ſuiv.*

(2) Contemplat. de la nat. *part. XI. ch. 26 & 27.*

(3) Elien, de nat. animal. *L. VI. cap. 34.*

(4) Manſuetum Caſtorem nullum vidimus, ſemipiſcis enim quî cicuretur ? De ſubtil. ad Cardan. *exerc. 212. n. 6.*

(5) Supplément à l'Hiſt. nat. *Tom. V. pag. 300* Voyez auſſi le *Tom. VIII.* Prout canis valde manſueſcens. Klein, *quadruped. diſpoſitio*, §. 42.

(6) καταῤῥάκτης, ὁ.

(7) Meſures itinéraires par d'Anville, *pag. 7.* & Métrologie, *pag. 146.*

14 toiſes & un peu plus (1). Le *plethre* pris pour une meſure de ſuperficie, eſt un quarré de cent pieds en tous ſens, qui contient dix mille pieds quarrés, ou 203 de nos toiſes & un peu plus (2). Entre ces deux meſures, j'ai préféré, dans ma traduction, celle qui indique une meſure de ſurface, parce que l'expreſſion grecque indique plutôt une ſurperficie à traverſer, qu'une ligne à parcourir. Au ſurplus le *Plethre* étant un quarré de cent pieds en tous ſens, il faut le même eſpace de tems pour le traverſer que pour ſuivre une ligne de cent pieds.

Quel eſt enſuite l'eſpace de tems néceſſaire pour parcourir un eſpace de 14 de nos toiſes, qui eſt l'évaluation de ces 100 pieds ? c'eſt environ un tiers de minute (3). Si cette détermination n'eſt pas abſolument exacte, elle approche au moins de très près de l'indication d'Ariſtote.

Il ne ſera pas auſſi facile de déterminer quel oiſeau eſt le Catarracte. Bochart, après avoir raſſemblé tous les traits avec leſquels les Anciens peignent cet oiſeau, fait voir combien le nom de Catarracte lui convient. C'eſt un oiſeau qui ſe tient ſur les rochers, & lorſque de-là il a apperçu un poiſſon, il s'éleve en volant pour ſe précipiter comme une maſſe, dans la mer. Or ſon nom ſignifie préciſément celui qui ſe précipite (4). Delà, Bochart conclut que cet oiſeau ne doit pas être confondu avec différens oiſeaux qu'il nomme (5), & qui ne ſe précipitent pas ainſi : mais il ne dit pas quel oiſeau connu des Modernes ce peut être.

M. Michaëlis, après avoir comparé les deſcriptions qu'on donne du Catarracte, obſerve que toutes ſont ſi vagues, que les Naturaliſtes ne ſauroient en rien tirer de certain, ni même ſe former une image de cet oiſeau. Il lui paroît que le *Catarracte* des Grecs, eſt un oiſeau des mers méridionales que nous ne connoiſſons pas encore (6).

S'il eſt permis dans cette incertitude, de propoſer quelque conjecture, ou plutôt d'adopter celle des autres, je croirois que le Catarracte d'Ariſtote, eſt le *Skua Hoieri*, décrit par Cluſius (7), auquel Ray (8), & après lui

(1) La meſure exacte, donnée par M. Paucton, *ubi modò*, eſt de 14 toiſes $\frac{267}{10000}$.

(2) 203 toiſes $\frac{5}{1000}$. Métrologie, *p. 213*.

(3) Voyez la Métrologie, *pages 186 & 187*.

(4) *καταῤῥήσσω*, *diſrumpo*, *cum impetu decidere facio*. C'eſt de la même racine que dérive le mot *catarracte*, grande chûte d'eau.

(5) Mergulus, ardea, larus, gavia, fulica, *φαλακροκόραξ*. Hierozoïc. *part. 2. Liv. II. cap. 21.*

(6) Queſtions propoſées à une ſociété de Savans, &c. *qu. 100. pag. 391.*

(7) Auctuar. ad exot. libr. *p. 368 & 369.* Voyez auſſi les chap. 6 & 8 du cinquiéme Livre *exoticorum.*

(8) Synops. av. *pag. 128, n. 6.*

M. Salerne (1), ont donné le nom de Catarracte, & que M. Brisson a décrit sous le nom de Goiland varié ou grisard (2). Un des caractères que Clusius lui attribue, est de se précipiter dans l'eau, pour y enlever avec ses ongles les poissons qu'il a découverts en volant (3). Selon Ray, ses ongles sont plus forts qu'on ne les trouve dans aucun palmipede (4). La figure donnée par M. Brisson, instruira mieux que les autres détails dans lesquels je pourrois entrer (5). Je remarque seulement que M. Brisson donne à cet oiseau, un pied huit pouces six lignes du bout du bec à celui de la queue, & quatre pieds trois pouces six lignes de vol.

CERF (6).

Quadrupede très-connu, & que personne n'hésite à voir dans le nom grec employé par Aristote. Il en est beaucoup question dans l'histoire des Animaux : je ne dois m'arrêter que sur ce qui peut exiger quelques observations, ou le rapprochement d'autres textes.

Aristote compte le Cerf au nombre des Animaux prudens & timides. *Hist. Liv I. ch. 1.* Il insiste sur le premier de ces caractères, au *Liv. IX. chap. 5*, & il en donne les preuves. C'est, entre autres, qu'après avoir mis bas, la biche dévore les enveloppes de son fœtus, court manger du seseli & revient ensuite à son faon. Pline rapporte le fait autrement : il prétend que la biche, avant de mettre bas, se purge en mangeant du seseli ; qu'après qu'elle a mis bas, elle va manger de l'arum & du seseli, & que ce n'est qu'ensuite qu'elle donne à téter à son faon. Pourquoi ces préparatifs ? il l'ignore (7). On a prétendu réformer le texte de Pline sur celui d'Aristote (8) : le P. Hardouin veut au contraire qu'on les conserve l'un & l'autre tels qu'ils sont, & qu'on dise que la biche mange l'enveloppe de son fœtus, ainsi que l'assure Aristote, *Liv. IX. ch. 5*, de l'arum & du seseli (9). Cicéron parle aussi de l'espece de purgation que la biche prend en mangeant du seseli, avant de mettre bas (10). Quoi qu'il en soit de l'observation en elle-même, sur laquelle je

(1) Hist. nat. des oiseaux, *pag. 389.*

(2) Ornithologie, *Tome VI*, *pag. 167.*

(3) Quando inter volandum piscem summâ aquâ natantem conspiciunt, ex alto sese præcipites dant. Clus. *auct. pag. 369.*

(4) Pedes nigri, unguibus aduncis validis, quales in nulla hactenus ave palmipede observavimus. *Synops. av. pag. 128.*

(5) Tome VI, pl. 15.

(6) ἔλαφος, ὁ καὶ ἡ. En Espagnol, *el Ciervo*. De Funes, *Liv. II. ch. 17.*

(7) Pline, Hist. *Liv. VIII. ch. 32.*

(8) Gesner, in Cervo, Lit. B.

(9) Ad loc. Plinii, *modò cit.*

(10) Cervæ paulo ante partum perpurgant se quâdam herbulâ quæ seselis dicitur. *De natura Deorum, Lib. II. n. 127.*

ne trouve rien qui la confirme, qui la détruise ni qui l'explique, l'*arum* ou *pied de veau*, est une plante dont il y a un grand nombre d'especes; on peut voir celles qui sont le plus en usage, décrites par M. de Bomare (1). Il y a également plusieurs especes de seseli. Gesner (2) pense qu'il s'agit dans cet endroit, du seseli qu'on appelle seseli de Marseille, & dont les feuilles ressemblent à celles du fenouil (3).

Un autre trait de prudence de la biche, est de mettre bas auprès des grands chemins, parce que les bêtes féroces ne fréquentent pas ces lieux. *Hist. Liv. IX. ch. 5.* Elien confirme cette observation; seulement il ajoûte que la biche ne met bas auprès des chemins, qu'autant qu'elle se sent assez agile pour éviter les hommes par la course, mais que si elle s'apperçoit que la graisse l'appésantisse, elle se retire alors dans des bois épais & dans des vallées (4). Gesner prétend que cette assertion d'Elien n'est que le résultat du texte d'Aristote mal entendu, & qu'il a appliqué à la biche, ce qu'Aristote disoit du Cerf, *Hist. Liv. IX. ch. 5.*

Par rapport à la timidité du Cerf, elle donne lieu à Aristote de remarquer qu'il est du nombre des Animaux qui ont le cœur grand; *des parties, Liv. III. ch. 4*, & cette observation est confirmée dans la description anatomique que M. M. de l'Académie des Sciences ont donnée d'un Cerf de Canada, & de deux biches de Sardaigne (5).

Le bois, qui est en quelque sorte le caractere distinctif du Cerf, donne lieu à plusieurs observations. Son implantation est d'abord à remarquer. Aristote fait bien entendre qu'il y a quelque différence à cet égard entre le Cerf & les autres Animaux, *Hist. Liv. III. ch. 9.* & *des parties, Liv. III. ch. 2*, mais il n'y insiste pas assez. Il faut consulter sur ce point la description de M. M. de l'Académie, dans laquelle on traite de plus, & assez au long, de la formation des cornes. On y voit que le bois du Cerf tient immédiatement à la couronne, qui est un prolongement de l'os du front (6).

Ce sont encore des observations qu'Aristote répéte en plusieurs endroits, *Hist. Liv. II. ch. 1*, *Liv. III. ch. 9*, *Liv. IX. ch. 5.* & *ch. 50; des parties, Liv. III. ch. 2*, que le Cerf jette son bois tous les ans, à commencer à sa seconde année, excepté lorsqu'il est châtré. S'il a souffert cette opération

---

(1) V°. *Pied de veau.*

(2) In Cervo, *lit. B.*

(3) De Bomare, V°. *Seseli.*

(4) De natura animal. *Lib. VI. cap. 11.*

(5) Mém. de l'Académie des Sciences, *Tom. III. part. 2. pag. 73 & 75.*

(6) Mém. de l'Acad. *Tom. III. p. 2. p. 68.*

dans un tems où il n'avoit point de bois, il ne lui en pousse pas ; si c'est dans un tems où il a son bois, il le conserve toujours & ne le perd plus (1). Ces observations sont confirmées par M. de Buffon (Tom. II). Aristote pense que c'est la trop grande pesanteur du bois du Cerf qui le fait tomber chaque année, *des parties*, *Liv. III. ch.* 2. Démocrite, cité par Elien (2), en attribuoit la chûte & la réproduction, à la surabondance de la nourriture. Je suis surpris qu'Aristote n'ait pas donné la même cause, puisque dans le lieu même que je viens de citer, il attribue la production des cornes & de tout ce qui peut y être assimilé, à la surabondance de la nourriture. Ce systême se rapproche beaucoup de celui de M. de Buffon (3).

Aristote dit qu'à la seconde année du Cerf, son bois s'allonge droit comme un piquet, & qu'alors on appelle le Cerf, *piquet. Hist. Liv. IX. ch. 5.* Ce qu'il nomme Piquet, nous l'appellons *Dagues*, & le Cerf qui les porte, *Daguet.*

Les bois du Cerf ne peuvent lui être d'aucune utilité pour se défendre : ils sont trop grands & divisés en trop de branches : la nature a pourvu d'une autre maniere à sa conservation, en lui donnant la vîtesse pour fuir. *Des parties*, *Liv. III. ch.* 2.

M. de Buffon n'a pas manqué de faire remarquer ce que dit Aristote, qu'on a trouvé le bois d'un Cerf chargé de lierre verd qui y étoit attaché. Il falloit, dit Aristote, qu'il y fût venu comme sur un arbre verd, tandis que le bois étoit encore tendre. *Hist. Liv. IX. ch. 5.* Il semble effectivement que ce fait annonce, dans le bois du Cerf, une substance fort approchante de celle des arbres. On peut consulter à ce sujet, un mémoire de M. Fougeroux, sur les plantes qui végétent sur les Animaux vivans (4).

Selon Aristote, c'est au mois Thargelion, que les Cerfs mettent bas leur tête : *Hist. Liv. IX. ch. 5.* J'ai dit au mois d'Avril. En parlant exactement, le mois Thargelion comprend la derniere moitié de notre mois d'Avril, & la premiere moitié de celui de Mai. M. de Buffon observe que dans nos climats, les vieux Cerfs, qui mettent bas les premiers, le font vers la fin de Février ou au commencement de Mars, & ainsi des autres Cerfs successivement,

---

(1) Hist. natur. *Tom. VII. pag. 37.*

(2) *τῇ τοιούτου σώματος (γεώδους) περιττωματικῇ ὑπερβολῇ ἐν τοῖς μείζοσι τῶν ζώων ὑπαρχούσῃ, ἐπὶ βοήθειαν καὶ τὸ συμφέρον καταχρῆται ἡ φύσις, καὶ τὴν ῥέουσαν ἐξ ἀνάγκης εἰς τὸν ἄνω τόπον, τοῖς μὲν εἰς ὀδόντας καὶ χαυλιόδοντας ἀπένειμε, τοῖς δ' εἰς κέρατα. De part. Lib. III. cap.* 2.

(3) Hist. nat. *Tom. VII. pag. 35 & suiv.*

(4) Histoire de l'Académie des Sciences, pour l'année 1769.

jusqu'aux plus jeunes qui mettent bas vers le milieu & la fin de Mai (1).

Les Cerfs jettent leur bois dans les lieux où les forêts sont épaisses, & où il est difficile de le trouver. Delà bien des contes. On prétend, dit Aristote, que jamais on n'a trouvé la partie *gauche* du bois d'un Cerf, & qu'il la cache comme ayant quelque vertu. *Hist. Liv. IX. ch. 5.* Vous voyez combien peu de confiance il paroît donner à ce récit. Théophraste dit plus affirmativement, que le Cerf cache la portion *droite* de son bois, qui est bonne pour composer plusieurs antidotes & remedes (2). L'auteur du livre *De mirabil. aud.* attribué faussement à Aristote, parle également de la partie *droite* du bois, ainsi que Pline (3). Mais il est inutile de chercher entre deux récits également faux, lequel est le plus vrai.

Le Cerf n'a point de vésicule de fiel. *Hist. Liv. II. ch. 15.* & *des parties Liv. IV. ch.* 2. Cette observation se trouve confirmée dans les descriptions anatomiques de M. M. de l'Académie des Sciences (4). Aristote pense que cela vient de ce que le sang du Cerf est fort pur. *Des parties, Liv. III. ch.* 12. & *Liv. IV. ch.* 2. Il approuve aussi le sentiment de ceux qui ont dit que le défaut de fiel étoit un signe de longue vie, *ibid.* cependant il rejette les fables que l'on débitoit déja plus anciennement sur la durée de la vie des Cerfs (5), parce que ni la durée de la gestation de la biche, ni le tems que le faon met à croître, n'annoncent une si longue vie. *Hist. Liv. VI. ch. 29.*

Le sang du Cerf ne se coagule point, ou du moins il se coagule mal, parce qu'il ne contient point de parties fibreuses. *Hist. Liv. III. ch. 6*, & *des parties, Liv. II. ch.* 4.

Le tems du rut est pour le Cerf, après le lever de l'arcture, vers les mois d'Août & Septembre. *Hist. Liv. VI. chap. 18.* Aristote dit simplement *après l'arcture* : Pline ne s'est pas exprimé autrement (6) : mais on voit, par le nom des mois dont Aristote parle ensuite, qu'il est question du lever de l'arcture, que Pline dit arriver pour l'Attique le cinq de Septembre (7).

---

(1) Hist. natur. *Tom. VII. pag 26.*

(2) *ὁ ἔλαφος τὸ δεξιὸν κατορύττει κέρας, πρός τε τὰ τῆς φρύνης φάρμακα καὶ πρὸς ἄλλα πολλὰ χρήσιμον.* De animal. quæ dic. invidere.

(3) Hist. *Lib. VIII. cap. 32.*

(4) Tom. III. part. 2. *pages 72 & 74.*

(5) Voyez Gesner, in Cervo, *lit. B. vers. fin.* & M. de Buffon, Hist. nat. *T. VII, pag. 55.*

(6) Conceptus cervorum post Arcturi sidus. *Lib. VIII. cap. 32.*

(7) Vindemitor Ægypto nonis exoritur (Septembris), Atticæ arcturus matutino. *Lib XVIII. cap. 31.* Joignez, pour entendre ce que c'est que le lever des constellations, la note de M. Lalande, insérée dans la nouvelle traduction de Pline, *Tom. VI. pag. 462.*

Lorſque j'ai rendu par mois d'Août & Septembre, les mois grecs *Broëdromion* & *Mæmacterion* que nomme Ariſtote, il faut toujours faire attention à ce que j'ai remarqué, que ces mois ne commençoient pas à la même époque que les nôtres ; l'indication d'Ariſtote donne l'intervalle du 15 Août au 15 Octobre : ainſi la différence qu'il y a à cet égard entre la Grèce & nos climats, n'eſt gueres que d'une quinzaine de jours (1). Voyez ſur l'accouplement du Cerf, ſur le tems de la geſtation de la biche, &c. tout le chapitre 29 du même *Liv. IV*, & le *Liv. V. ch.* 2.

Ariſtote remarque qu'il n'y a point de Cerf en Lybie. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 28*. J'ai déja eu occaſion d'avertir que, dans le langage de ſon ſiécle, la Lybie, c'eſt l'Afrique (2). Il parle d'une eſpece particuliere de biches, peut-être aurois-je mieux fait de dire en général, de *Cerfs* (3), qui ont l'oreille déchirée. Ce ſont ceux qui habitent le mont Elaphus, dans l'île d'Arginuſſe en Aſie, où Alcibiade eſt mort. Il y a quelque variété ſur la leçon du nom de cette montagne (4). Par rapport à la dénomination de l'île, le nom d'Arginuſſe eſt commun à trois petites îles très-voiſines d'un promontoire de la Myſie, aujourd'hui nommé *Coloni* (5).

Dans deux endroits de l'Hiſtoire des Animaux, Ariſtote donne aux Cerfs dont il parle, le ſurnom d'*Achainês ; Liv. II. ch. 15*, & *Liv. IX. chap. 5.* J'ai traduit *Achæen ;* mais il eſt fort difficile de déterminer la ſignification de ce mot. S'il étoit poſſible de s'en rapporter à la maniere dont l'Auteur du traité *De mirabil. audit.* rend un des faits rapportés par Ariſtote, il n'y auroit pas de difficulté à dire que ces Cerfs étoient ainſi nommés, à cauſe de l'Achaie qu'ils habitoient (6) : mais l'Auteur de ce traité mérite trop peu de confiance. Pluſieurs Savans ont penſé au contraire, que le ſurnom d'*Achainês* indiquoit l'âge du Cerf. Cœlius Rhodiginus ſoupçonne qu'il peut indiquer ou l'âge, ou la grandeur du Cerf (7) ; Bochart prononce affirmativement,

(1) Voyez les époques du rut, dans M. de Buffon, *Tom. VII. p. 31.*

(2) La maniere dont Pline a traduit cet endroit, le fait bien voir. Il dit, *Cervos Africa propemodum non gignit. Hiſt. L. VIII. cap. 33.*

(3) Attici cervum marem etiam τὴν ἔλαφον dicunt in genere fœminino. Geſner, in cervo, *lit. B.*

(4) Voyez les Variantes *pag. 720.*

(5) Géographie ancienne, *T. II. p. 17.*

(6) *φασί τινας ἐν Ἀχαίᾳ τῶν ἐλάφων ὅταν ἀποβάλωσι τὰ κέρατα εἰς τούτους τοὺς τόπους ἔρχεσθαι, ὥστε μὴ ῥᾳδίως εὑρηθῆναι... πολλάκις δὲ κισσὸν ἐπιπεφυκότα ἐν τῷ τῶν κεράτων τόπῳ ὁρᾶσθαι.*

(7) Perfectâ ætate cervi, niſi eos item qui Achæinæ nuncupentur, aut ſpathinæ, quædam ætatis eſſe diſcrimina conjectet aliquis, vel etiam generum ex magnitudine vel cornibus interſtitia. *Lect. antiqu. Lib. VII. cap. 15.*

que

que le surnom d'*achainés* indique l'âge ; un Cerf *achainés*, est, selon lui, un jeune Cerf de deux ans (1). C'est aussi le sentiment du P. Hardouin (2). On peut voir dans Gesner plusieurs autorités rassemblées pour & contre ce systême (3).

CÉRTHIUS (4).

Il y a, dit Aristote, un petit oiseau qu'on appelle Certhius, de caractère hardi, habitant des forêts, & vivant des vers que le bois produit. Son instinct lui fournit aisément la nourriture ; sa voix est claire. *Hist. Liv. IX. chap. 17.*

Belon a cru reconnoître, dans cet oiseau, le petit grimpereau, oiseau de la grosseur d'un roitelet, qui s'attache au tronc & aux branches des arbres où il grimpe à la maniere des pics. Il y cherche sa vie en courant tout à l'entour. Sa voix est claire & s'entend d'assez loin. Il habite dans le tronc des arbres (5).

La plûpart des Auteurs se sont accordés, d'après la conjecture de Belon, à dire que le petit grimpereau étoit le *Certhius* d'Aristote (6).

CERYLE (7).

Selon Elien (8) & le Scholiaste d'Aristophane (9), le Ceryle n'est autre que le mâle de l'halcyon. Wotton l'a soutenu de même (10), & Belon prétend, ou que c'est effectivement le mâle de l'halcyon, ou que c'est l'une des deux especes d'halcyons (11). Je serois porté à embrasser ce sentiment. Aristote ne parle du Ceryle qu'en un seul endroit, où, après avoir décrit les deux especes d'halcyons, il dit l'halcyon & le Ceryle habitent donc auprès de la mer. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Cette expression *donc*, sembleroit faire entendre que le nom de Ceryle, est celui qu'on donne à une des deux especes d'halcyons. Voyez *Halcyon.*

---

(1) *ἀχαιναί* non ab Achaia, ut Grammatici nugantur, sed quia *ἀχαιά* sunt ἔρια *μαλακά*, lanæ molles. Hieroz. *Lib. III. cap. 24.*

(2) Cervum juvenculum ea vox sonat. Hard. ad Plin. *Lib. VIII. cap. 37. sect. 74.*

(3) In cervo, *lit. A.*

(4) *κέρθιος, ὁ.*

(5) Belon, de la nat. des oiſ. *Liv. VII. ch. 31.* Joignez-y M. Salerne, Hist. nat. des oiſ. *pag. 118.*

(6) Salerne, *ubi modò.* Gesner *in Certhia*, & *in Cnipologo.* Brisson, Ornithol. *T. III. pag. 602.*

(7) *κήρυλος, ὁ.*

(8) De nat. animal. *Lib. VII. cap. 17.*

(9) Ce Scholiaste cite Antigone : *Ἀντίγονός φησι τοὺς ἄρσενας τῶν ἀλκυόνων κηρύλους λέγεσθαι. in aves, v. 300.*

(10) De different. animal. *Lib. VII. cap. 143.*

(11) De la nat. des oiſ. *Liv. IV. ch. 25.*

CÉTACÉES (1).

Animaux qui habitent la mer. Ariſtote en fait un genre particulier, *Hiſt. Liv. I. chap. 6*, & il obſerve qu'entre tous les Animaux, il n'en eſt point d'une conſtitution auſſi extraordinaire que les Cétacées, tels que le dauphin & la baleine qui ont des évents (c'eſt ainſi que je nomme les ouvertures par leſquelles ces Animaux rejettent l'eau qu'ils ont avalée). Il eſt difficile, continue-t-il, de les placer abſolument dans la claſſe, ſoit des Animaux aquatiques, ſoit des Animaux terreſtres, ſi ſous le nom de ceux-ci on entend un animal qui reſpire l'air, & ſous le nom de ceux-là, un animal qui avale & rejette l'eau: car ils participent des uns & des autres. Ils avalent l'eau (par la bouche) & la rejettent par leurs évents, & en même tems ils ont un poumon où ils reçoivent l'air. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 2.* Ce ſont donc ces Animaux qui reſpirent l'air en même tems qu'ils avalent & rejettent l'eau, & qui ſont d'ailleurs ſemblables aux poiſſons par l'enſemble de la forme extérieure, & par leur habitation continuelle dans l'eau, qu'on nomme proprement *Cétacées* : mais quelquefois auſſi on emploie le même nom pour déſigner toutes ſortes de grands poiſſons, du nombre même de ceux qui ne reſpirent point.

Les Modernes n'ont pas été moins embarraſſés qu'Ariſtote, pour claſſer les Cétacées. Quelques-uns les ont nommés *faux-poiſſons* (2), & Gouan les range, ainſi que Linnée (dans les dernieres éditions du *Syſtema naturæ*), dans la claſſe des Animaux à mamelles, avec les quadrupedes (3). Cependant la plûpart des Ichthyologiſtes (4) les ont décrits avec les poiſſons ; ils en ont fait un ordre particulier, qu'ils ont appellés *plagiures*, c'eſt-à-dire, dont la queue eſt parallele à l'horizon, lorſqu'elle eſt dans ſon état naturel.

Les Cétacées ont toutes les parties internes ſemblables, ſoit pour la ſtructure, ſoit pour l'uſage auquel elles ſont deſtinées, aux parties des quadrupedes (5). Ariſtote remarque en particulier qu'ils ſont abſolument vivipares; *Hiſt. Liv. I. chap. 5.* & *Liv. VI. chap. 12.* & *De la génér. Liv. IV. chap. 9.*

---

(1) *τὰ κητώδη* & *τὰ κήτη*. Chez les Latins, *Cete*, *Cetacea*, *Belluæ marinæ.*

(2) De Bomare, au mot *Baleine.*

(3) Hiſtoria piſcium, *pag. 3.*

(4) Rondelet, Belon, Geſner, Artedi, Willughby, Ray, &c. Mais Ray avertit qu'il ne le fait que pour ne pas trop s'écarter des idées reçues : *Ne a recepta nimis abhorrere, & opiniones paradoxas ſectari videamur, nihil innovabimus.* Synopſ. piſc. *pag. 4.*

(5) Cetacei partium omnium internarum ſtructura & uſu, cum quadrupedibus conveniunt. *Ray, Synopſ. piſc. pag. 6.*

& qu'ils ont des mamelles & du lait : *Hiſt. Liv. III. ch.* 20, ces mamelles ne ſont point à la partie ſupérieure du corps, mais à la partie inférieure (1) ; enfin qu'ils n'ont point d'ouies, mais un poumon pour reſpirer. *Des parties des Anim. Liv. III. ch. 6.* Ariſtote aſſigne la cauſe pour laquelle ils ont & des évents & un poumon. Comme les alimens dont ils ſe nourriſſent ſont dans l'eau, ils ne peuvent pas les ſaiſir ſans avaler de l'eau ; il faut qu'ils ayent un organe pour rejetter cette eau ; ce ſont les évents (2) qui ſont placés en avant du cerveau, afin de ne point ſéparer le cerveau de la moëlle allongée. Les Cétacées ont en même tems un poumon, & ils reſpirent, parce qu'étant très-gros, ils ont beſoin d'une chaleur conſidérable pour ſe mouvoir : la nature leur a donc donné un poumon plein de la chaleur qui vient du ſang. *Des parties, Liv. IV. ch. 13.* Lorſqu'ils dorment, ils tiennent leurs évents hors de l'eau, & ils font aller doucement leurs nageoires. *Hiſt. Liv. IV. chap. 10.*

Ariſtote remarque encore, qu'aucun des Cétacées n'a d'oreille extérieure ; *Hiſt. Liv. I. ch. 11*, & qu'ils ont l'ouverture de la bouche en deſſous. *Liv. VIII. ch.* 2. Pline s'eſt trompé en donnant à quelques-uns d'eux du poil (3). Les Cétacées ont le corps nud (4). Ariſtote paroît s'être trompé auſſi, lorſqu'il a dit que l'accouplement de ces Animaux conſiſtoit dans le frottement du mâle contre la femelle, qu'ils n'avoient point de teſticules, & que la durée de leur accouplement n'étoit ni fort longue ni fort courte. *Hiſt. Liv. V. ch. 5.* Tous ces faits ſont démentis par les Modernes (5), & Ariſtote lui-même a décrit la ſituation des teſticules du dauphin. *Hiſt. Liv. III. ch. 1.* Ils ſont en dedans, près du ventre.

Les Cétacées dont Ariſtote a parlé, ſont, la Baleine, le Dauphin & la Phocene (6).

---

(1) Geſner, *De Cetaceis in genere.* Voyez auſſi Ariſtote, *Hiſt. Liv. II. ch. 13.*

(2) *αὐλὸς, φυσητήρ.*

(3) Quæ pilo veſtiuntur, animal pariunt, ut Priſtis, Balæna. *Hiſt. Liv. IX. cap. 13.* Voyez ſur cet endroit de Pline, Rondelet dans Geſner, *de Balæna.*

(4) De Bomare. *V°. Cétacées.*

(5) Voyez les différens articles des cétacées dans Willughby, *de piſcib. Lib. II. cap. 2. & ſeqq.* Scaliger ſur le lieu d'Ariſtote qui vient d'être cité ; Gouan. *Hiſt. piſc. pag. 3. Mares inſtruuntur pene intrante feminas ;* de Bomare, *au mot Baleine.*

(6) Voyez ces différens mots. Elien nomme ainſi les plus grands cétacées : *λέων, ζύγαινα, ἡ πάρδαλις, ὁ φύσαλος, ἡ πρῆστις, ἡ καλουμένη μάλθη, ὁ κριός.* Son traducteur dit : *leo, libella, pardalis, phyſalus, priſtes, maltha, aries.* Lib. IX. cap. 49.

CHABOT (1).

C'eſt le nom que Rondelet (2), Belon (3) & Artedi (4), donnent à un petit poiſſon de riviere, dont Ariſtote a ſeulement dit qu'il ſe retiroit ſous les pierres, & qu'on le prenoit en faiſant du bruit. *Hiſt. Liv. IV. ch. 8.* Ce que Rondelet & Belon en rapportent, s'accorde fort bien avec ce qu'Ariſtote en a dit. M. Duhamel le décrit auſſi. C'eſt, dit-il, un fort petit poiſſon qui n'a que trois pouces de longueur, qu'on trouve caché ſous les pierres, dans les rivieres & les ruiſſeaux. La groſſeur prodigieuſe de ſa tête, lui a fait donner le nom de *Chabot* ou *Cabot teſtu.* La groſſeur de ſa tête, la grandeur de ſa bouche & la poſition de ſes yeux, le rapprochent beaucoup du Callionyme (5). La petiteſſe de ce poiſſon l'a fait mettre par Belon (6) dans la claſſe des goujons de riviere, parmi leſquels Geſner le décrit également (7).

CHAIR OU MUSCLE. (8).

Ariſtote a dit très-peu de choſes de la chair, & je ne vois pas qu'il l'ait conſidérée dans ſa principale deſtination, qui eſt de former les muſcles de l'animal : c'eſt-à-dire, les principaux inſtrumens qui font mouvoir ſes membres. Le mot de muſcle ne ſe trouve pas même dans ſes ouvrages, quoique cette expreſſion fût connue avant lui, & qu'Hippocrate en eût fait uſage.

La chair eſt, ſelon Ariſtote, une partie ſimilaire, placée entre la peau & les os, ou ce qu'on peut y aſſimiler. Tous les Animaux n'ont pas de chair proprement dite, mais ils ont une autre ſubſtance qui y correſpond & qui en fait les fonctions. La chair eſt diviſible en tout ſens, & non pas ſeulement ſur ſa longueur. Quand les Animaux maigriſſent, leur Chair diſparoît; s'ils ont une nourriture trop abondante, la graiſſe ſemble prendre la place de la Chair. *Hiſt. Liv. III. ch. 16.* Ailleurs, Ariſtote faiſant de la Chair le ſiege du ſens du tact, ſuppoſe que la Chair eſt ce qui conſtitue l'animal,

---

(1) Κοῖτος, ὁ. Voyez les Variantes ſur cet endroit, *pag. 680.* Aux autorités que j'y ai citées, pour appuyer la leçon que j'ai ſuivie, il faut joindre celle d'un ancien Mſ. de la bibliothéque du Vatican, qu'Artedi aſſure porter également κοῖτος. *Synon. piſc. pag. 76.* Mais obſervez que dans ce même endroit d'Artedi, il faut lire *Chabot*, au lieu de *Chalot.*

(2) Des poiſſons de riviere, *ch. 22.*

(3) De la nat. des poiſſons, *pag. 323.*

(4) *Ubi modò.*

(5) Traité des pêches, *Part. II. ſect. 5. pag. 123.* & *ſect. 6. pag. 157.* Voyez la figure gravée à la planche 11, à la ſuite de la cinquiéme ſection.

(6) *Ubi ſup.*

(7) De gobione fluviatili.

(8) σάρξ, ἡ.

parce qu'il ne fauroit exifter fans le tact : il s'étend beaucoup au même lieu fur la différente maniere dont la Chair, ou ce qui y répond, eft placé dans les différentes efpeces d'Animaux. *Des parties*, *Liv. II. ch. 8.*

Nos Anatomiftes diftinguent quatre efpeces de Chair dans les Animaux. La Chair proprement dite, eft celle des mufcles, qui eft une partie molle & rouge : réfultat, felon Dulaurens, d'un fang médiocrement deffêché. La feconde efpece de Chair, eft celle des vifceres : efpece de parenchyme, de fédiment, qui foutient & fépare les différentes parties dont le vifcere eft compofé. La troifieme efpece de Chair, eft la fubftance charnue qu'on trouve dans l'eftomac, les inteftins, l'œfophage, la veffie, la matrice. La quatrieme efpece, eft celle qui forme les glandes (1).

Le nom de Chair convient affez mal aux trois dernieres fubftances que je viens de nommer, à moins qu'en général on ne veuille entendre par le mot Chair, cette partie de l'animal qui fert à féparer & à foutenir dans une affiette convenable, les vaiffeaux fanguins, les fibres, les cartilages, &c. C'eft uniquement dans cette fignification qu'on peut dire avec Ariftote, que la Chair eft divifible en tout fens. Cette obfervation appliquée au mufcle, feroit fauffe : il ne fe divife que felon la longueur ; & tout ce qu'il feroit, au plus, poffible de dire, c'eft que les mufcles étant difpofés fur le corps en différens fens ; leurs fibres préfentent plufieurs divifions, toujours dans le même fens quant aux mufcles, mais en différens fens quant au corps entier de l'animal.

La partie charnue proprement dite, ou le mufcle, eft un faifceau de fibres que les Anatomiftes appellent fibres motrices, plus ou moins rouges ou rougeâtres. La portion moyenne des fibres motrices en eft la principale, & elle eft différente de fes extrémités. La portion moyenne eft ordinairement rouge, (j'entends dans l'animal terreftre qui a du fang), groffe, molette & capable de contraction ; c'eft ce qu'on appelle la fibre charnue, & la Chair. Les extrémités de la fibre motrice font blanches, ferrées, déliées ; elles ne prêtent pas : on les nomme fibres tendineufes, & les corps qu'elles forment, font appellés tendons (2).

Il y a deux objets principaux à confidérer, rélativement aux mufcles ; leur difpofition fur le corps de l'animal, & la maniere dont ils opèrent le mouvement des parties qu'ils font agir.

(1) Hift. anat. du corps humain, *Liv. V. ch. 1.*

(2) Expofition anatomiq. de Vinslow, traité fommaire, *n. 18, 19 & 20.*

Par rapport au premier objet, c'eſt un des plus étendus de l'Anatomie, où ces détails ſont connus ſous le nom de Myologie, & ſans doute on n'attend pas ici un cours de cette ſcience : il faut voir les traités de Vinslow, d'Heiſter, &c. Le ſecond objet a fait le ſujet de diſſertations très-ſavantes, de la part des Phyſiciens comme des Anatomiſtes. On peut conſulter Borelli, Swammerdam, &c. En général, on n'ignore pas que l'action du muſcle, le mouvement qu'il détermine, eſt l'effet de la contraction que le faiſceau des fibres motrices éprouve dans ſa portion moyenne (1); mais c'eſt le principe de cette contraction qu'il eſt intéreſſant de rechercher, & difficile de trouver.

Au ſurplus, dans quelque ſens qu'on prenne le nom de Chair, ce qu'Ariſtote a dit, que la Chair eſt le ſiege du ſens du toucher, n'a aucune vérité. Voyez au mot *Senſations.*

CHALCIS (2).

Cet animal terreſtre porte deux noms. Les uns, dit Ariſtote, l'appellent *zygnis* (3), les autres *Chalcis.* Sa morſure tue les chevaux, ou au moins elle leur cauſe une douleur très-vive. Il reſſemble à un petit lézard, & eſt de la couleur du ſerpent aveugle. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 24.* On connoît le lézard & ſa forme ; par rapport au ſerpent que l'on nomme *aveugle*, non pas qu'il n'ait point d'yeux, mais parce qu'il les a très-petits, ſa couleur eſt jaunâtre & cendrée. Il a les côtés rayés de noir & de blanc ; le bas du ventre noir (4).

La *Chalcis* paroît être la *ſeps*, ou *lacerta Chalcidica*, décrite par Klein, comme étant en effet la Chalcis d'Ariſtote. Ce nom de Chalcis lui vient de pluſieurs lignes couleur de cuivre, dont elle eſt rayée. C'eſt une ſorte de petit lézard (5). Ray a décrit une autre *lacerta Chalcidica* à-peu-près ſemblable, & qu'il appelle un ſerpent à pieds, plutôt qu'un lézard (6). On peut douter entre les individus de ces deux eſpeces, ſuppoſé que ce ſoit réellement deux eſpeces différentes, laquelle eſt la Chalcis d'Ariſtote. M. de Bomare

---

(1) Voyez entre autres preuves de cette vérité, les expériences de Swammerdam, *Biblia naturæ, pag. 839.*

(2) χαλκίς, ἡ.

(3) Voyez les Variantes, *p. 730.*

(4) Cæcilia dicitur non quod oculis careat, ſed quod eos parvos habeat..... In fœmina quam obſervavi dorſum unicolor erat, nimirum e flavicante cinereum, latera lineis nigris & albicantibus varia, imus venter niger. Ray, *Synopſ. quadr. pag. 289.*

(5) Klein, quadrup. diſpoſ. §. 54.

(6) Serpens potiùs pedatus eſt quàm lacerta. *Synopſ. quad. pag. 272.*

en parle ſous le nom de *Ver-lézard à écailles liſſes* ; il lui donne 4 à 5 pouces de longueur ; mais il ſembleroit faire entendre qu'il ne ſe trouve qu'au Cap de bonne-Eſpérance. Si cela étoit, cet ánimal ne ſeroit pas la *Chalcis* d'Ariſtote ; mais je crois qu'on auroit tort de penſer que le ver-lézard ne ſe trouve qu'au Cap. La *Chalcis*, décrite par Geſner (1), n'eſt pas celle de Ray ni de Klein, puiſqu'il la met au rang des quadrupedes ovipares, tandis que Ray & Klein diſent que la leur fait des petits vivans, de même que la vipere.

CHALCIS, OISEAU (2).

Voyez *Cymindis.*

CHALCIS, POISSON (3).

Il eſt très-difficile de déterminer quel eſt le poiſſon qu'Ariſtote décrit ſous le nom de *Chalcis*. D'abord il eſt manifeſte qu'Ariſtote a parlé de deux eſpeces de Chalcis : l'une de mer, qui ne produit qu'une fois l'année, *Hiſt. Liv. V. ch. 9* ; l'autre d'eau douce, qui produit trois fois (4). *Hiſt. Liv. VI. ch. 14*. Enſuite Ariſtote remarque l'eſpece de ſifflement que fait la Chalcis, *Hiſt. Liv. IV. ch. 9*, & on prétend qu'en cet endroit, on ne doit pas lire la *Chalcis*, mais le *Chalceus* ou *Forgeron*, poiſſon d'une forme toute différente, & qu'Athénée avertit de ne pas confondre avec la Chalcis (5). Enfin le même Athénée, ou les Auteurs qu'il cite, ſemblent faire de la Chalcis un nom générique, qui comprend entre autres, les aloſes (6).

En reprenant maintenant ces différents traits, Ariſtote dit d'abord de la Chalcis, qu'elle forme une eſpece de ſifflement. C'eſt ce qu'on aſſure qu'il faut attribuer au forgeron *faber* (7), que l'on nomme par cette raiſon truie, à Marſeille, parce que, quand on le prend, il grogne comme une truie (8). Ce poiſſon ſe nomme auſſi Dorée ou poiſſon S. Pierre ; on peut voir ſa deſcription dans M. Duhamel, où néanmoins il n'eſt pas queſtion de ſon grognement (9).

---

(1) De quadruped. ovipar. *pag. 1.*
(2) *χαλκις, ἡ.*
(3) *χαλκίς, ἡ.*
(4) Diverſa videtur eſſe marina Chalcis à fluviatili lacuſtrive, apud Ariſtotelem. *Hard. ad Plin. Liv. IX. cap. 51. ſect. 74.*
(5) *διαφέρει τῆς χαλκιδος ὁ χαλκεύς.* Deïpnoſoph. *Lib. VII. pag. 328.* Voyez Gronovius ſur Elien, *Liv. X. p. 11.* & Gillius, de nom. piſc. *cap. 42.*
(6) Ibid.
(7) Geſner, *de Chalcide* & *de Fabro.*
(8) Gillius, *ubi ſup.* Rondelet, des poiſſons, *Liv. 11. ch. 18.*
(9) Traité des pêches, *Part. II. ſect. 5. pag. 85.*

Aristote compte ailleurs la Chalcis dans le nombre de ces poissons de mer qui vont par bandes, que l'on enferme par troupes dans les filets, & qui ne jettent leurs œufs qu'une fois l'année. *Hist. Liv. V. ch. 9.* Il me paroit que c'est de la même Chalcis, poisson de mer, qu'on doit entendre ce qu'il dit au *Liv. IX. ch. 37*, que la Chalcis ne mange point de chair. Ce qui me le fait croire, c'est qu'il la nomme parmi d'autres poissons de mer.

Quel est maintenant le poisson connu qui réunit ces différens caractères? Plusieurs Naturalistes, & Belon entre autres (1), pensent que c'est le hareng, ou pour rendre plus exactement le sentiment de Belon, que le hareng est une espece de Chalcis. Artedi ne fait point de difficulté d'adopter ce sentiment (2); & il est vrai que le hareng va par troupes, qu'il ne fraye qu'une fois l'année, qu'il ne mange point de chair; c'est un poisson du même genre que les aloses; on peut ajoûter qu'il a quelquefois auprès des opercules, des taches dorées très-brillantes, d'où il peut avoir été nommé Chalcis (3). Mais si le vrai hareng n'habite que l'Océan, & même les mers du Nord seulement; s'il n'entre pas dans la Méditerranée, comme le fait paroît assez constant (4), il est difficile qu'Aristote l'ait connu & décrit. On pourroit alors appliquer ce qu'Aristote dit de la Chalcis, à la sardine, poisson très-connu dans la Méditerranée, qui a beaucoup d'affinité avec le hareng, & qui justifieroit encore le nom de Chalcis, par les reflets d'or que sa tête fait briller (5).

Il reste la Chalcis d'eau douce. Aristote, après avoir dit de ce poisson qu'il jette ses œufs à trois fois, *Hist. Liv. VI. ch. 14*, ajoûte qu'il est sujet à avoir des pous qui se forment sous ses ouies en grande quantité, & qui le font périr. *Liv. VIII. ch. 20.* Si la Chalcis de mer est le hareng ou la sardine, la Chalcis de riviere pourroit bien être le célerin de Rondelet (6), & l'agon de Belon (7). Ce poisson a assez de traits de ressemblance avec le hareng & la sardine, pour avoir partagé leur nom (8); mais il faudroit vérifier s'il est sujet à cette maladie pédiculaire, qu'Aristote assure n'attaquer

(1) De la nature des poissons, *Liv. I. pag. 168.*

(2) Synonym. pisc. *pag. 14.* Voyez aussi Scaliger, *exercit. ad Card. pag. 226. n. 2.*

(3) χαλκός, cuivre, airain. Voyez sur tous ces détails relatifs au hareng, Gesner, *de Harengo*, & M. Duhamel, traité des pêches, *Part. 2. sect. 3.*

(4) Traité des pêches, *Part. II. sect. 3. pag. 353.*

(5) Traité des pêches, *Part. II. sect. 3.*

(6) Des poissons des lacs, *ch. 2.*

(7) De la nature des poissons, *Liv. I. pag. 302.*

(8) Traité des pêches, *Part. II. sect. 3. pag. 490.*

que

que le Chalcis : or je ne trouve rien à ce ſujet dans les Ichthyologiſtes modernes.

CHAMEAU (1).

L'hiſtoire du Chameau doit être lue dans M. de Buffon ; Ariſtote n'a fait ſur cet animal, ainſi que ſur un grand nombre d'autres, que quelques obſervations : mais il paroît l'avoir en général, exactement connu.

Il lui donne, comme un caractère propre, la boſſe qu'il a ſur le dos, & il diſtingue deux eſpeces de Chameaux, celui de la Bactriane qui a deux boſſes, & celui de l'Arabie qui en a une. *Hiſt. Liv. II. ch. 1.* Cette diviſion ſubſiſte encore aujourd'hui, dit M. de Buffon. Le Chameau de la Bactriane à deux boſſes, conſervé le nom de Chameau comme nom propre : le Chameau à une boſſe ſe nomme dromadaire (2). Dans le principe, le nom de dromadaire ne fut pas celui de tous les Chameaux à une ſeule boſſe, mais le nom particulier d'une eſpece de petits Chameaux qui couroient très-vîte (3) ; comme ils n'avoient qu'une boſſe, on a étendu dans la ſuite la même dénomination à tous les Chameaux à une ſeule boſſe. La Bactriane, d'où viennent les Chameaux à deux boſſes, eſt une contrée de l'Aſie, à-peu-près entre les 82 & 87es degrés de longitude, & entre le 35e & le 40e degré de latitude B. L'Arabie eſt une contrée beaucoup plus vaſte de la même Aſie, qui s'étend depuis le 60e degré de longitude, juſqu'au 77e ; & du 12e, juſques vers le 30e de latitude Boréale.

Ariſtote parle d'une autre boſſe que les Chameaux ont ſous le corps, & ſur laquelle leur corps poſe quand ils s'agenouillent : *Hiſt. Liv. II. ch. 1.* C'eſt celle qui eſt placée ſur le *ſternum* (4). Ce qu'Ariſtote ajoûte que le Chameau n'a qu'un jarret à chaque jambe, & non pluſieurs comme on le dit, eſt contre Hérodote, qui a prétendu que le Chameau avoit deux cuiſſes à chaque jambe de derriere, & deux genoux à chaque jambe de devant (5).

---

(1) *κάμηλος, ὁ.* Voyez, ſur l'étymologie de ce nom, Bochart. Il prouve que le mot *κάμηλος* n'a point une origine grecque, mais qu'il vient de l'hébreu. *Hieroz. Lib. II. cap. 1.* En eſpagnol, *el Camello ;* de Funes, *Liv. II. ch. 13.*

(2) Hiſt. nat. *Tom. X. pag. 5 & 6.* de Funes, *Liv. II. ch. 13.* Ray, ſynopſis quadr. *pag. 143.* Klein, diſpoſ. quadrup. § *16.* Je ne ſais pas ſur quel fondement il avertit que c'eſt le grand chameau à deux boſſes, qu'on nomme dromadaire : *communiter ſolet altiſſimus & tuberibus duobus vocitari Dromedarius.*

(3) Voyez Bochart, *Hieroz. Lib. II. c. 1.* Dromadaire vient de *δρομάδες*, coureurs.

(4) Voyez la deſcription anatomiq. de deux Chameaux, par M M. de l'Académie des Sciences. Mém. *Tom. III. Part. I. p. 75.*

(5) Herod. *Lib. III. cap. 103.*

Le Chameau n'a point de dents ſur le devant de la machoire ſupérieure, *Hiſt. ibid.* Ce caractère lui eſt commun avec les Animaux qui portent des cornes, & qui ruminent. Le Chameau n'a point de cornes, mais il rumine & il a quatre eſtomacs comme les autres Animaux de ce genre. *Des Parties*, *Liv. III. ch. 14.* M. de Buffon aſſure même qu'il a un cinquieme eſtomac, d'une capacité aſſez vaſte pour contenir une grande quantité d'eau qui y ſéjourne ſans ſe corrompre, & ſans que les autres alimens puiſſent s'y mêler (1).

Le pied du Chameau eſt fourchu, mais d'une maniere très-ſinguliere : on peut voir dans Ariſtote, *Hiſt. Liv. II. chap. 1*, la deſcription qu'il en donne. MM. de l'Académie des Sciences aſſurent n'avoir point trouvé dans le pied des Chameaux qu'ils ont diſſéqués, toutes les particularités que remarque Ariſtote ; ils diſent avoir vu ſeulement, « que le pied étoit fendu » par deſſus à quatre & cinq doigts près de l'extrémité ; que cette fente » n'étoit pas jointe par une peau, & qu'au deſſous de cette fente qui eſt » peu profonde, le pied étoit ſolide (2) ». Il eſt à propos de faire attention à ce que dit Ariſtote, qu'on enveloppoit les pieds des Chameaux d'une eſpece de chauſſure, pour les garantir dans les longues marches. *Ibid.* Cette eſpece de chauſſure étoit faite de cuir de bœuf crud & non préparé (3).

Dans l'accouplement du Chameau, la femelle fléchit les jambes de derriere, le mâle la couvre dans la même ſituation que les autres mâles, & leurs croupes ne ſont point oppoſées. *Hiſt. Liv. V. ch. 2.* Cet accouplement eſt tel que le décrivent les Modernes (4) ; mais Ariſtote fait la remarque, que les deux individus n'ont pas les croupes oppoſées, à cauſe de ce qu'il avoit dit ailleurs, *Hiſt. Liv. II. ch. 1, pp. 59 & 65*, & *Des Parties*, *Liv. IV. ch. 10.* que la verge du Chameau eſt dirigée en arriere, & qu'il urine en arriere. Cette direction de la verge ſembloit annoncer une autre ſituation dans l'accouplement. Pline a été moins attentif qu'Ariſtote ; il a décrit l'accouplement du Chameau tel qu'il n'eſt point (5). Dans le vrai, ce n'eſt pas s'exprimer avec aſſez de préciſion, que de dire que le Chameau a la verge dirigée en arriere : c'eſt ſeulement le prépuce, qui étant fort grand & aſſez lâche, après avoir recouvert l'extrémité de la verge, ſe recourbe en

---

(1) Hiſt. nat. *Tom. X. pag. 24.*

(2) Mém. de l'Acad. *Tom. III. Part. I. pag. 74.*

(3) Geſner, in bove, *lit. E.*

(4) Buffon, Hiſt. nat. *Tom. X. pag. 35.* & Niebuhr cité par le même: *ſuppl. à l'Hiſt. nat. Tom. VI. pag. 173.*

(5) Coïtus averſis Camelis quibus averſa genitalia. *Hiſt. Lib. X. cap. 63.*

arriere, & c'eſt apparemment la ſeule cauſe qui fait que le Chameau jette ſon urine en arriere (1).

Il s'eſt gliſſé quelque erreur dans ce qu'Ariſtote dit du tems de l'accouplement des Chameaux, & de la durée de la geſtation de la femelle, *Hiſt. Liv. V. chap. 14, & Liv. VI. chap. 5.* Selon le premier de ces textes la femelle du Chameau porte douze mois ; le ſecond réduit ce tems à dix mois. C'eſt la premiere obſervation qui eſt vraie (2), & j'aurois du corriger le ſecond texte ſur le premier, ainſi que Geſner en avertit (3). Dans le premier de ces textes encore, Ariſtote dit que la ſaiſon de l'accouplement du Chameau eſt le mois Mæmactérion, c'eſt-à-dire, vers la mi-Septembre : cependant au ſecond texte, il dit que la femelle du Chameau met bas au printems. Si elle porte douze mois, il faut donc qu'elle ſoit couverte au printems, & c'eſt effectivement ce que diſent les Voyageurs, cités par M. de Buffon (4).

Dans cette eſpece, on ne châtre pas ſeulement les mâles, mais auſſi les femelles, afin qu'elles ſoient moins incommodes à la ſuite des armées. *Hiſt. Liv. IX. ch. 50.* Ariſtote ne décrit pas la maniere de faire cette opération; mais comme il en parle en même tems que de la caſtration de la femelle du porc, il y a lieu de croire que la caſtration des unes & des autres ſe faiſoit de la même maniere (5).

La marche du Chameau conſiſte à avancer pied à pied, ou ſi l'on veut, ſur un ſeul pied : c'eſt-à-dire, que le pied gauche ne porte pas au-delà de la trace du pied droit. *Hiſt. Liv. II. ch. 1.* Mais lorſqu'il court, il va ſi vîte, qu'il dévance même les chevaux Niſéens (6). *Liv. IX. ch. 50.*

Ariſtote obſerve qu'il y a eu des perſonnes qui ont poſſedé juſqu'à trois mille Chameaux. *Ibid.* Suivant une des variantes, on pourroit dire, dans les pays d'en haut, ce qui indiqueroit les montagnes de l'Arabie. Quoi qu'il en ſoit, il eſt à remarquer que ce nombre de Chameaux eſt préciſément celui que l'Ecriture donne à Job (7).

L'antipathie du Chameau pour le cheval, paroît être une fable trop

---

(1) Mém. de l'Acad. des Sc. *pag. 75.*
(2) Buffon, Hiſt. nat. *Tom. X. pag. 36.*
(3) In Camelo, *lit. C.*
(4) Hiſt. nat. *Tom. X. pag. 34.*
(5) Pline paroît le dire formellement: *Caſtrantur feminæ (ſuum) ſicuti Cameli.* Hiſt. Lib. VIII. cap. 51. Voyez auſſi Elien, *De nat. anim. Lib. IV. cap. 55.*
(6) Voyez au mot *Cheval*, ce que c'eſt qu'Ariſtote appelle *Chevaux Niſéens.*
(7) Job, *ch. 1. v. 3.* Voyez Bochart, Hieroz. *Liv. II. ch. 3.*

légerement adoptée par Ariſtote. Non ſeulement il y a beaucoup de chevaux avec beaucoup de Chameaux dans les caravanes (1), mais même ces Animaux vivent très-bien les uns avec les autres (2), & on aſſure que la femelle du Chameau ſe laiſſe tetter par les jeunes chevaux. (3) Je ne crois pas beaucoup plus ce qu'il dit encore, & ce qu'Elien a répété après lui (4), que le Chameau refuſe de couvrir ſa mere. *Hiſt. Liv. IX. ch.* 47.

Suivant Ariſtote, le lait & la chair de la femelle du Chameau ſont plus agréables que le lait & la chair d'aucun autre animal. *Hiſt. Liv. VI. ch. 26.* Mercurialis veut qu'on retranche de cette phraſe le mot de *chair ;* il ſe fonde particuliérement ſur l'autorité de Galien (5), & ſur ce que Pline ne parle que de la bonté du lait (6). Cependant les Voyageurs atteſtent que les Arabes aiment beaucoup la chair du jeune Chameau (7).

Indépendamment des obſervations d'Ariſtote que je viens de rappeller, il faut voir en entier tous les textes que j'ai cités : on y trouvera des remarques que j'ai penſé n'avoir pas beſoin d'éclairciſſemens particuliers.

Je finis, en rappellant qu'on a vu à Paris en 1773, un beau dromadaire tout blanc. On diſoit qu'il venoit d'Egypte.

CHAMELÉON (8).

Ariſtote a décrit le Chameléon plus exactement qu'il n'a fait aucun autre animal. C'eſt l'obſervation de MM. de l'Académie des Sciences (9). Il faut lire leur propre deſcription, & la comparer avec celle d'Ariſtote, au *Liv. II. de ſon Hiſtoire*, *ch. 1.* Il y a bien peu à reformer dans celle d'Ariſtote, & MM. de l'Académie ont partagé avec lui l'une de ſes erreurs, ſavoir que le Chameléon n'a point de rate : Swammerdam aſſure l'avoir apperçue, ainſi que l'organe de l'ouie qui eſt dans la bouche (10).

Selon Ariſtote, la couleur naturelle du Chameléon eſt le noir. Le Chameléon que MM. de l'Académie ont eu vivant, étoit d'un gris bleuâtre. Haſſelquiſt qui en a vu pluſieurs dans ſon voyage du Levant, dit que leur

---

(1) Haſſelquiſt, voyage dans le Levant, *Part. I. pag. 116.*

(2) Olearius, cité par M. de Buffon, Hiſt. nat. *Tom. X. p. 43, note 11.*

(3) V. M. de Buffon, ſuppl. à l'Hiſt. nat. *Tom. V. pag. 62.*

(4) De nat. anim. *Lib. III. cap. 47.*

(5) Hieron. Mercur. var. lect. *Lib. II. cap. 5.*

(6) Hiſt. Lib. XI. cap. 41, & Lib. 28, cap. 9.

(7) Voyez M. de Buffon, Hiſt. nat. *Tom. X. pag. 42.* & l'Hiſt. des Voyages, *Tom. XXI. pag. 385.*

(8) *χαμαιλέων, ὁ.*

(9) Mém. de l'Acad. des Sc. *Tom. III. Part. I. pag. 45.*

(10) Biblia naturæ, *pag. 418 & 419.*

couleur naturelle eſt gris de fer, ou noire griſâtre (1). Nous ne pouvons pas juger de l'exactitude de la comparaiſon établie par Ariſtote, entre le muſeau du Chameléon & celui du cochon-ſinge, parce que nous ne connoiſſons pas ce ſecond animal (2).

On ſait que le Chameléon change de couleur : c'eſt ce qui l'a rendu fort célébre. Les Moraliſtes ont trouvé dans cet attribut, l'emblême d'un ſi grand nombre d'hommes, que depuis Plutarque (3) juſqu'à notre Lafontaine (4), il n'eſt perſonne qui n'ait déſigné, ſous le nom de *peuple Chaméléon*, cette foule de gens dangereux & mépriſables. Il faut cependant avertir que les Moraliſtes ont un peu outré leur obſervation quant au Chameléon ; il eſt certain qu'il change de couleur, mais ce n'eſt pas auſſi fréquemment qu'on le dit : & peut-être ce changement n'eſt-il chez lui qu'une eſpece de maladie, une ſorte de jauniſſe.

On a dit auſſi que le Chameléon ſe nourriſſoit ſeulement d'air : c'eſt une erreur. Il vit de mouches & autres petits inſectes. Bochart l'avoit déja remarqué d'après les Arabes (5), & cette obſervation a été répétée par un grand nombre de Modernes. Mais ce à quoi Ariſtote, & la plupart de ceux qui ſont venus après lui, n'avoient pas fait aſſez d'attention, c'eſt la conformation de ſa langue. Elle eſt creuſe, & pour ainſi dire, telle que ſeroit un petit boyau ſuſceptible d'une grande extenſion en longueur. Le Chameléon la darde, & attrape ainſi les mouches qui s'y attachent. Ce méchaniſme eſt expliqué par MM. de l'Académie des Sciences, & par Swammerdam.

On peut ajouter à la deſcription de MM. de l'Académie, celle de le Bruyn (6) & celle d'Haſſelquiſt dans leurs voyages du Levant. Scaliger (7), Belon (8), & une multitude d'autres, ont fait auſſi quelques obſervations particulieres ſur cet animal. On en voit pluſieurs au Cabinet du Jardin du Roi, bien conſervés dans la liqueur. M. l'Abbé Rozier a donné d'après M. Parſon, la deſcription d'une eſpece particuliere de Chameléon, qui ne paroiſſoit pas avoir été précédemment décrite (9).

---

(1) Voyage dans le Levant, *Part. II. pag. 43 & 44.*

(2) Voyez *Cochon-Singe.*

(3) *ὁ δὲ κόλαξ ἀτεχνῶς τὸ τοῦ χαμαιλέοντος πέπονθεν· ἐκεῖνός τε γὰρ ἁπάσῃ χροιᾷ, πλὴν τοῦ λευκοῦ, συναφομοιοῦται. Quo pacto poſſis adulatorem, &c.*

(4) Triſtes, gais, prêts à tout, à tout indifférens.... Peuple Chameléon, peuple ſinge du maître. *Liv. VIII. Fab. 14.*

(5) Hierozoïcon, *Liv. IV. ch. 6.*

(6) Voy. au Levant, *pag. 161.* Voyez auſſi l'Hiſt. des Voy. *Tom. X. pag. 391.*

(7) Ex. ad Card. de ſubtil. *ex. 196. n. 4.*

(8) Obſervat. *Lib. II. cap. 34 & 60.*

(9) Obſervat. ſur la Phyſique, *Tom. I. Part. II. pag. 231.*

CHAMES (1).

Especes de testacées qui se forment dans les fonds sablonneux. *Hist. Liv. V. ch. 15.* Elien en a indiqué un grand nombre d'especes (2). Voyez le mot *Conque*, à la fin de l'article.

CHARACTÈRE DES ANIMAUX.

§ 1. *Sur quoi porte le Caractère des Animaux : Principes d'Aristote : Différence entre l'Homme & les autres Animaux.*

§ 2. *Application de ces Principes : différence de Caractère entre les Animaux.*

§ 1. SUR QUOI PORTE LE CARACTÈRE DES ANIMAUX: PRINCIPES D'ARISTOTE: DIFFÉRENCE ENTRE L'HOMME ET LES AUTRES ANIMAUX.

L'esprit n'est pas satisfait, lorsque dans les événemens dont il est témoin, il voit seulement le corps qui est l'instrument de l'opération. Ce corps n'ayant pas de soi-même le mouvement, encore moins la détermination au mouvement, nous désirons de connoître le principe du mouvement ; & ce n'est pas au principe premier de tous les êtres & de toutes leurs opérations, que nous voulons qu'on nous reporte immédiatement. En rendant à Dieu l'hommage qu'exige sa puissance souveraine, universelle, présente dans tous les lieux, active dans tous les instans, nous demandons, nous cherchons à savoir s'il n'y a pas, entre cette puissance premiere & la matiere formée de sa main, quelque être intermédiaire, quelque substance qui fasse agir cette maniere animée, & qui semble lui commander alors même qu'elle ne veut que sous la dépendance immédiate & absolue de la divinité.

Cette question traitée par rapport à l'homme, se résoud facilement. Nous avons la conscience de notre ame, de cette substance qui existe entre Dieu & notre corps : substance spirituelle comme la divinité, créée comme la matiere, à laquelle elle est unie pour l'animer. Existe-t-il une substance pareille ou analogue à l'égard des bêtes ? c'est la premiere question que fait naître ce qu'Aristote dit au sujet de la diversité de *Caractère* des Animaux, & de leurs *mœurs*. Il parle bien aussi de leurs habitudes, de la fréquence de certaines actions ; mais il semble que ce qui n'est que la répétition d'une action,

(1) χῆμαι, al.

(2) De nat. anim. *Lib. XV. cap. 12.*

s'éloigne moins de l'effet d'organes purement matériels, que l'idée de *Caractère* & de *mœurs*. Le balancier d'une horloge revient sans cesse au lieu d'où il est parti, l'aiguille du cadran passe deux fois chaque jour sur le chiffre qui marque la même heure : voilà ce que ce balancier, cette aiguille font ordinairement : on pourroit abuser des termes, jusqu'à dire que le balancier a l'habitude de parcourir tel espace, l'aiguille tel cercle : mais on n'en abusera pas jusqu'à donner un *Caractère* & des *mœurs*, ni à l'aiguille, ni au balancier, ni à l'horloge même. Aristote assigne aux Animaux un Caractère, des mœurs, une fin : il a donc supposé chez eux autre chose que du sang, des veines, des os, une chair.

Mon dessein n'est certainement pas de décider entre les Cartésiens & leurs Adversaires, la question de l'ame des bêtes : je ne me propose pas même de rapporter ce qu'on peut dire, soit d'une part soit d'autre. Dans une question qui ne présente de tous côtés que de grandes difficultés, il seroit peut-être aussi embarrassant que dangereux, de prendre un parti exclusif de toute autre maniere de penser (1). Mon objet est d'exposer ce qu'Aristote paroît avoir pensé sur cette question, & d'en rendre compte, soit que son systême contienne quelque proposition vraie, soit qu'il soit faux en totalité.

Pour parvenir à connoître le systême d'Aristote sur le principe immédiat des actions de ces Animaux que nous appellons brutes, sur la base de leur Caractère, il faut remonter jusqu'à ce que ce Philosophe a dit de l'ame. Je ne me flatte point d'avoir percé toutes les obscurités dont ses trois Livres *de l'ame*. me paroissent remplies, mais il me semble y voir trois propositions fondamentales très-distinctes.

La premiere, qu'il faut distinguer de ce qu'on appelle l'ame (2) *anima*, l'intelligence (3) *mens* (4). L'ame est le principe des opérations de la vie animale ; le principe de la végétation dans les plantes, le principe des sensations & du mouvement dans les Animaux ; l'intelligence est le principe de la pensée, de la réflexion & du raisonnement (5).

La seconde proposition, est que l'ame, *anima*, n'est autre chose que la forme qui donne la perfection au corps vivant. La matiere a la puissance de vivre ; le corps organisé a cette puissance dans un degré plus éminent ;

---

(1) » Les opinions extrêmes sur ce sujet » sont ou absurdes ou très-dangereuses ; » le milieu qu'on y veut garder est insoutenable ». Dict. de Bayle, art. de *Pereira*.

(2) ψυχή.

(3) νῦς.

(4) De anima, *Lib. I. cap.* 2.

(5) De anima, *Lib. II. cap.* 3.

mais il faut que la forme furvienne pour réduire la puiffance à l'acte, & cette forme eft ce qu'on appelle l'ame (1). L'ame eft au corps, ce que le Pilote eft au vaiffeau ; par conféquent aucun corps vivant ne fauroit exifter fans ame : l'ame n'en eft pas féparable lorfqu'il vit, & réciproquement l'ame ne fauroit être fans corps (2). Au contraire l'intelligence eft féparable du corps; c'eft une fubftance impaffible & immifcible (3). L'intelligence eft féparable de la matiere, comme ce qui a une exiftence perpétuelle doit l'être de ce qui eft corruptible (4).

La troifieme propofition, qui n'eft en quelque forte qu'une conféquence de la feconde, eft que tout ce qui vit, Animaux & plantes, a une ame, plus ou moins étendue (5). Mais l'homme poffède avec cette ame la faculté de penfer, l'intelligence, *mentem* (6). Sentir & penfer n'eft donc pas la même chofe ; fentir, eft le propre de tous les Animaux : penfer, n'appartient qu'à un petit nombre (7). Les Stoïciens pouffoient ces principes plus loin : il paroît qu'ils ne regardoient pas l'intelligence comme un attribut commun à tous les hommes, lorfque repondant à la queftion, *fi l'ame eft immortelle ?* ils difoient que les ames foibles, celles des gens non lettrés, avoient le même fort que leur cadavre, au-lieu que les ames fortes, celles des Sages, s'élevoient à la région du feu. Platon préfente une diftinction du même genre, lorfqu'il fait incorruptible ce qui raifonne, & corruptible ce qui ne raifonne pas & qui ne fait que fentir (8).

Il eft dès lors aifé de voir ce qu'Ariftote fuppofe de commun entre l'homme & la bête, ce qu'il n'affigne qu'à l'homme feul; mais un point auquel on ne fauroit trop apporter d'attention, c'eft de prendre fes expreffions dans le fens auquel il les fixe, & non dans le fens qu'elles nous préfentent d'après le langage journalier. Dans ce langage, le mot d'*ame* fait naître à notre efprit l'idée d'un être fpirituel, fufceptible d'être féparé du corps auquel il eft joint, immortel, quoique le corps auquel il eft uni foit mortel. Si, en confervant la même acception du mot ame, on difoit qu'Ariftote donne

(1) De anima, *Lib. I. cap. 1.* Voyez Plutarque lorfqu'il explique le fentiment d'Ariftote fur l'ame : *De Placit. Philofoph. Lib. IV. n. 2.*

(2) De anima, *Lib. I. cap. 2.*

(3) De anima, *Lib. III. cap. 5.*

(4) De anima, *Lib. II. cap. 2.*

(5) De anima, *Lib. II. cap. 2.*

(6) De anima, *Lib. II. cap. 3.*

(7) ὅτι μὲν οὖν οὐ ταὐτόν ἐστι τὸ αἰσθάνεσθαι καὶ τὸ φρονεῖν, φανέρον· τοῦτο μὲν γὰρ πᾶσι μέτεστι, τοῦτο δὲ ὀλίγοις τῶν ζώων. De anima, *Lib. III. cap. 3.*

(8) Plutarc. de plac. philofoph. *Lib. IV. n. 7.*

aux

aux brutes une ame comme aux hommes, on diroit une grande fauſſeté : il ſeroit au contraire beaucoup plus approchant de la vérité, de dire qu'Ariſtote refuſe aux brutes ce que nous appellons l'ame à l'égard de l'homme, puiſqu'il leur refuſe l'intelligence, *mens*.

Il peut ſe faire qu'Ariſtote ait mal-à-propos diviſé les opérations de l'ame, ſentir & réfléchir, vouloir & raiſonner ; il peut ſe faire qu'il ait eu tort d'attribuer ces opérations à des êtres différens : diſons plus, cette diſtinction eſt certainement contraire à la ſaine métaphyſique ; mais encore une fois, nous expoſons, non ce que l'on doit dire, mais ce qu'Ariſtote a dit ; & ce qui eſt certain, c'eſt que la diſtinction entre l'ame, *anima*, & l'intelligence, *mens*, étoit reçue de beaucoup d'anciens Philoſophes (1).

§. 2. Application des principes d'Aristote : Différence de caractère entre les Animaux.

J'ai expoſé les principes d'Ariſtote, quel uſage en fait-il ? Ariſtote indique d'abord la fin des opérations de tout Animal, conſidéré comme tel & indépendamment de ce qui appartient de plus à l'homme : c'eſt la nourriture de l'individu & la reproduction de l'eſpece. Tous les ſoins, toute la vie de l'animal ſe partagent entre ces deux objets. Par rapport à la reproduction de l'eſpece, il y a des différences marquées entre les Animaux : les uns, ſemblables aux plantes, ſe reproduiſent ſimplement dans une ſaiſon marquée; d'autres s'occupent de pourvoir à la nourriture de leurs petits, mais les abandonnent lorſqu'ils ſont élevés ; de troiſiemes entretiennent une ſorte de ſociété avec leurs petits [il ſe forme, parmi ces Animaux, des familles]. Par rapport à la nourriture, chaque animal cherche celle qui convient à ſa nature : cette conformité la lui rend agréable, & il n'eſt rien qui ne recherche le plaiſir dont ſa nature eſt ſuſceptible. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 1.*

Mais les Animaux arrivent à la fin à laquelle ils tendent tous, par des routes qui ne ſont pas les mêmes, quoiqu'elles les conduiſent au même but, & c'eſt ce qui fait paroître les différens caractères qui les diſtinguent. Il ſe trouve, dit Ariſtote, dans la plupart des bêtes, des traces de ces affections de l'ame (2), qui ſe montrent dans l'homme d'une maniere plus marquée. *Hiſt. Liv. VIII. chap. 1.* Fidele aux principes qu'il a poſés, il attribue à l'homme ſeul la faculté de réfléchir & de délibérer, *Liv I. ch. 1.* Il lui laiſſe

(1) Voyez Plutarque, *de plac. philoſop.* (2) ψυχῆ.

en partage l'induſtrie, la raiſon & la prudence; & ſi ſur ce point même quelques autres Animaux ſemblent ſe rapprocher de l'homme, Ariſtote a ſoin d'avertir que ce n'eſt pas la même faculté qu'ils partagent, & que celle qui les dirige, quoique ſuſceptible de comparaiſon, eſt une faculté d'un autre genre. Il conclut que, chez l'homme & les animaux il y a des facultés qui ſont communes, il y en a qui ſont voiſines, & il y en a qui ne ſont ſuſceptibles que d'analogie & de comparaiſon. *Liv. VIII. ch. 1*, & *Liv. IX. chap. 1*.

Par une ſuite des mêmes principes, après avoir dit que pluſieurs Animaux ont la faculté d'apprendre & de retenir, Ariſtote ajoute que l'homme ſeul a la faculté de revenir ſur ce qu'il a appris. Pluſieurs Animaux ont la mémoire, l'homme ſeul a la réminiſcence. Il explique ailleurs, dans un traité exprès (1), la différence de la mémoire & de la réminiſcence, & pourquoi la mémoire eſt commune à tous les Animaux, tandis que la réminiſcence eſt propre à l'homme ſeul : c'eſt que la mémoire eſt l'effet naturel des organes corporels, qui repréſentent ce qu'on avoit précédemment vu ou entendu, au-lieu que la réminiſcence eſt une opération du raiſonnement, qui recherche par la comparaiſon d'objets approchans & ſemblables, un autre objet dont on a eu connoiſſance.

Le neuvieme Livre de l'Hiſtoire des Animaux, eſt preſque tout employé à décrire le Caractère particulier de chaque animal : ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans ce détail : cet article n'a pour objet que les obſervations générales, & il y en a deux ou trois de ce genre dans le neuvieme Livre. La premiere, qu'on lit dès les premieres lignes du Livre, eſt la différence de Caractère que met entre les Animaux & dans toutes les eſpeces, la différence du ſexe : différence de Caractère plus marquée dans l'homme & la femme, parce que leur nature étant plus parfaite, les habitudes de l'ame ſont bien plus ſenſibles. Il faut voir dans le texte même, la deſcription que fait Ariſtote du Caractère général des femmes : on pourra bien dire que c'eſt le tableau du lion abattu par l'homme (2) : Ariſtote répondroit qu'il n'y a qu'à lire Homère, & qu'on retrouve dans le Caractère de ſes déeſſes tous les attributs qu'Ariſtote donne en général au ſexe féminin ; mais ne ſait-on pas que de tout tems les Poëtes comme les Peintres, prirent la liberté de tout oſer (3). Au ſurplus, ſi les femmes ont à ſe plaindre d'Ariſtote &

(1) *περὶ μνήμης ϗ ἀναμνήσεως.*

(2) Voyez Lafontaine, *Liv. III. fab. 10.*

(3) Pictoribus atque poëtis, Quidlibet audendi ſemper fuit æqua poteſtas. *Horat. de Arte poëtica.*

d'Homère, elles ont bien à fe louer d'un autre Grec non moins célébre, Plutarque, qui a fait un recueil exprès des *grandes actions* ou des *vertus* des femmes. Son expreffion eft fufceptible de ce double fens, & il rapporte plufieurs faits qui juftifient exactement l'un & l'autre. Le recueil eft étendu, quoiqu'il fe termine à une époque fort ancienne (1).

La feconde obfervation générale d'Ariftote, eft relative à l'influence réciproque du Caractère fur les actions, & des actions fur le Caractère. Un fait qui peut être regardé comme un événement extraordinaire, comme un accident, change quelquefois, au moins pour un tems, tout le Caractère de l'individu. *Liv. IX. ch. 49.*

Une autre obfervation du même genre, eft que dans toutes les efpeces des Animaux où il exifte des individus privés, il exifte des individus fauvages, & que peut-être il n'y a point d'animal fauvage qui ne fût fufceptible d'être apprivoifé, fi on lui fourniffoit abondamment de la nourriture : mais j'ai déja parlé de cette obfervation au mot *Animal*, §. 2. & au mot *Crocodile*.

CHAT (2).

Ariftote a dit très-peu de chofes du Chat : étoit-il alors moins domeftique, moins commun dans les maifons, qu'il ne l'eft aujourd'hui ? Ariftote décrit en peu de mots fon accouplement, *Hift. Liv. V. ch. 2*; & il obferve, felon la leçon que j'ai fuivie, que la femelle crie pendant l'accouplement. La leçon que Gaza a fuivie, ne préfente un fens ni auffi clair ni auffi vrai. Il n'eft pas étonnant que la femelle crie alors ; les approches du mâle, dans cette efpece, font toujours accompagnées d'une vive douleur (3). Élien affure que la liqueur féminale du mâle eft fi chaude, qu'elle brûle la vulve de la femelle (4). Ariftote obferve encore que la chatte a le même nombre de petits que la chienne, *Hift. Liv. VI. ch. 35*; c'eft-à-dire communément cinq ou fix. *Ibid. ch. 20.* Il fixe la vie de ces Animaux à fix ans : *ibid. ch. 35.* M. de Buffon l'étend jufqu'à neuf ou dix (5). Enfin Ariftote obferve que le Chat mange les oifeaux. *Hift. Liv. IX. ch. 6.* Je ne crois pas devoir rien ajouter fur un animal auffi connu que l'eft le Chat.

---

(1) Πλυτάρχυ γυναικῶν ἀρεταί.

(2) ἄιλυρος, ὁ. En Efpagnol, *el Gato.* De Funes, *Lib. II. ch. 11.*

(3) Hift. nat. *Tom. VI. pag. 375.*

(4) De nat. animal. *Lib. VI. cap. 27.*

(5) Hift. nat. *Tom. VI. pag. 381.*

CHAT-HUANT (1).

Cet oiſeau eſt celui des oiſeaux de proie nocturne qui eſt le plus fréquemment nommé chez les Anciens : c'étoit l'oiſeau de Minerve. La dénomination grecque indique une couleur verd de mer, ou bleuâtre, *glaucus ;* M. de Buffon (2), & avant lui Geſner (3), ſe ſont déterminés à appliquer cette dénomination au Chat-huant, parce qu'il eſt le ſeul des oiſeaux de proie nocturnes, qui ait les yeux de couleur bleuâtre.

Indépendamment des attributs que le Chat-huant partage avec les autres oiſeaux de nuit (Voyez au mot *Oiſeau*), Ariſtote obſerve que ſa rate eſt ſi petite, qu'à peine on l'apperçoit ; *Hiſt. Liv. II. ch. 15.* que ſon œſophage eſt un peu élargi vers le bas, & qu'il a des appendices, ou *cæcum*, vers la partie inférieure des inteſtins. *Chap. 17.*

Le Chat-huant vit en guerre avec la corneille, l'orchile, &c. S'il ſe montre le jour, les petits oiſeaux viennent autour de lui, l'environnent & lui arrachent les plumes. On appelloit cela chez les Grecs, *venir admirer le Chat-huant. Liv. IX. ch. 1, pag. 537.* C'eſt d'après cette antipathie des oiſeaux pour le Chat-huant, qu'on a imaginé la pipée, ou l'art de prendre de petits oiſeaux, ſoit en faiſant crier un Chat-huant, ſoit en contrefaiſant ſa voix. Cette petite chaſſe avoit lieu dès le tems d'Ariſtote : il en fait mention. *Ibid.*

CHAUVE-SOURIS (4).

Beaucoup d'Auteurs ont mis la Chauve-ſouris au nombre des oiſeaux (5) ; les Modernes plus attentifs, l'ont rangée dans la claſſe des quadrupedes (6). Peut-être Ariſtote a-t-il fait mieux encore, en ne l'appellant ni oiſeau ni quadrupede ; mais en ſe contentant de dire que c'eſt un animal ambigu, & en ne lui donnant aucun autre caractère général que d'avoir des aîles de peau. *Hiſt. Liv. I. chap. 1. pag. 9, & chap. 5 ;* & *des Parties, Liv. IV. chap. 13* (7).

---

(1) γλαῦξ, ἡ. En Latin, *noctua.*

(2) Hiſt. des oiſeaux, *Tom. II. pag. 112.*

(3) Noctua græcè γλαῦξ nominatur, a glauco oculorum colore. Cependant il héſitoit entre le nom françois de *Chat-huant* & celui de *Chouette. In noctua.*

(4) νυκτερίς, ἡ. En Eſpagnol, *el Marceguillo.* De Funes, *Liv. I. ch. 18.*

(5) Veſpertiliones a quàm plurimis autoribus accenſentur avibus. Ratio potiſſima, quòd volitent. Klein, *diſpoſ. quadrup.* §. 22.

(6) Klein, *ubi modò.* Ray ſynopſ. quadrup. *pag 243.* Buffon, Hiſt. nat. *T. VII. pag. 330.*

(7) Scaliger a dit de la *Chauve-ſouris*, Mirum animal, bipes, quadrupes, ambulans non pedibus, volans non pennis, vi-

Ariſtote eſt entré dans fort peu de détails ſur les Chauve-ſouris. Il remarque que ſi on les conſidere comme volatiles, ces Animaux ont des pieds ; ſi on les conſidere comme quadrupedes, ils n'en ont point [tels que les quadrupedes en ont]. Il ajoute qu'ils n'ont ni queue ni croupion ; point de queue, parce qu'ils ſont Animaux volans ; point de croupion, parce qu'ils ſont Animaux ſe mouvant avec les pieds. D'ailleurs, dit-il encore, aucun animal n'a de croupion s'il n'a des plumes, parce que c'eſt de plumes que le croupion eſt garni ; & de plus une queue de quadrupede ſeroit un embarras au milieu des plumes. *Des Parties*, *Liv. IV. ch. 13.* Une autre remarque, *Traité de la marche des Animaux*, c'eſt que les jambes de la Chauve-ſouris ſont mutilées, ainſi que celles du phoque. *Chap. dernier.*

Ariſtote ne connoiſſoit pas toutes les Chauve-ſouris que nous connoiſſons aujourd'hui, lorſqu'il a dit que ces Animaux n'avoient point de queue : Belon (1) & Klein (2) en décrivent qui ont cette partie.

Il y a dans l'hiſtoire des Animaux, *Liv. III. ch. 1*, une derniere obſervation relative à la conformation de la matrice de la Chauve-ſouris, mais comme elle n'eſt pas particuliere à la Chauve-ſouris, je réſerve à en parler au mot *Génération.* Au reſte je crois ſuperflu d'entrer ici dans plus de détails ſur cet animal dont on peut voir l'hiſtoire plus étendue dans Geſner (3), dans Belon (4) & dans M. de Buffon (5).

CHENILLE (6).

Dans le grand nombre des Chenilles que les Naturaliſtes Modernes diſtribuent en différentes claſſes, Ariſtote n'a parlé d'une maniere ſpéciale, que de deux eſpeces particulieres, la Chenille du chou, & les Chenilles qu'on nomme aujourd'hui *arpenteuſes*, qui, pour marcher, relevent leur corps en arc, amenant les jambes de derriere à la place de celles de devant (7). *Hiſt. Liv. V. ch. 19.*

Dans ce qu'Ariſtote dit de la Chenille du chou, il s'eſt gliſſé deux erreurs. La premiere eſt relative à la production du ver qui la forme. Les

---

dens ſine luce, cœcus in luce, extra lucem luce utitur, in luce luce caret, avis cum dentibus, ſine roſtro, cum mammis, cum lacte. *Sur l'Hiſt. des Anim. pag. 44.*

(1) De la nature des oiſeaux, *Liv. II. ch. 39.*

(2) Diſpoſit. quadruped. § 22.

(3) *De avibus*, in veſpertilione.

(4) *Ubi ſup.*

(5) *Ubi ſup.* & ſupplément à l'Hiſt. nat. *Tom. VI. pag. 90.*

(6) Κάμπη, ἡ.

(7) De Bomare, V°. *Chenille arpenteuſe.*

Chenilles, dit Ariſtote, viennent de feuilles vertes. Plus on cherche à expliquer un fait faux, plus on s'écarte du vrai; & cela eſt arrivé ici à Pline. C'eſt, ſelon lui, la roſée condenſée par le ſoleil qui forme les premiers élémens de la Chenille (1). La vérité eſt que l'œuf qui produit la Chenille, eſt pondu ſur la feuille de chou même, par un papillon diurne, dont les aîles ſont d'un citron noir, piqué de points noirs (2). La ſeconde erreur, conſiſte dans ce que dit Ariſtote, que la chryſalide de ces Chenilles eſt enfermée dans une cavité, dans une coque faite d'une matiere qui reſſemble aux fils d'araignée. La véritable Chenille du chou ne fait point de coque, elle ſe lie ſeulement le corps de pluſieurs fils & ſe ſuſpend en cet état (3). Ariſtote aura pris la coque de quelques autres Chenilles, pour l'ouvrage de la Chenille de chou.

On ne doit pas être ſurpris qu'en déſignant le chou, Ariſtote diſe, cette eſpece de raifort, *raphanus*, auquel quelques-uns donnent le nom de chou. Ce ſont en effet deux plantes à ſiliques, de la même famille (4).

Mais un autre point très-eſſentiel à remarquer, c'eſt ce qu'Ariſtote ajoute, que les Chenilles, après avoir pris leur croiſſance, perdent leur mouvement, changent de forme, ſont enveloppées d'un étui ferme, & qu'on les appelle alors chryſalides. Il généraliſe enſuite cette idée, l'étend à tous les autres Animaux qui viennent de vers (car la Chenille elle-même n'eſt ſelon lui qu'une ſorte de ver; *de la Générat. Liv. III. ch. 9.*); & il dit que dans cet état où ils ſont comme empriſonnés & ſans mouvement, on les appelle *nymphes.*

Tout ceci eſt très-exact. Le nom de nymphe eſt le nom générique qui convient à tout inſecte, lorſqu'il eſt dans l'état intermédiaire entre la Chenille & le papillon. Le nom de chryſalide indique une nymphe dont l'enveloppe ou l'étui eſt doré. Swammerdam approuve très-fort ces dénominations, & loue Ariſtote de s'en être ſervi (5).

Mais Ariſtote en voulant expliquer davantage, dans le traité *de la Génération, Liv. III. chap. 9*, les changemens que les inſectes ſubiſſent, s'eſt

---

(1) Inſidet ros raphani folio primo vere, & ſpiſſatus ſole in magnitudinem milii cogitur. Inde porrigitur vermiculus parvus, & triduo eruca. *Lib. II. cap. 32.*

(2) De Bomare, V°. *Chenille du chou.*

(3) De Bomare, *ibid.* & Swammerdam, *Biblia naturæ, pag. 606.*

(4) Linneus, ſyſt. nat. *ed. 1756. p. 124.*

(5) Nympha perquam appoſitè ſic ab Ariſtotele vocata... Vermiculus ea ſub periodo quaſi nubilis redditur.... Chryſallis ſive Aurelia, reverà aliud eſt nihil niſi nympha auricolor & veluti auro obducta. *Biblia naturæ, pag. 6 & 8.*

exprimé d'une maniere propre à faire naître des idées fausses, en disant que les vers parvenus au dernier période de leur accroissement, devenoient comme un œuf, dans le tems où ils étoient recouverts d'une enveloppe ferme & sans mouvement. La raison en est, a-t-il ajouté, que la Nature produit ces Animaux pour ainsi-dire imparfaits, & avant le tems ; il sembleroit que le ver ne croît que pour former un œuf mou (1).

Je me contente de dire qu'Aristote s'est exprimé de maniere à faire naître des idées fausses, parce que je doute qu'ayant dit si précisément dans son Histoire, que l'enveloppe de la chrysalide n'étoit qu'un *étui*, il ait pu regarder ailleurs la chrysalide comme un œuf.

Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est que la chrysalide n'est point un œuf ; la Chenille ne se change point en œuf ; l'état de chrysalide n'est qu'un état de repos nécessaire à la consolidation & au développement des parties de l'animal. On ne peut pas en douter après les expériences ingénieuses que Swammerdam a faites sur la Chenille du chou en particulier, qu'il a enseigné à répéter, & d'après lesquelles il a appris à tout le monde à trouver le papillon dans la Chenille même (2). On peut se convaincre de cette même vérité par une expérience plus simple que M. Bonnet indique. C'est de couper à une Chenille, aux approches de la mue, ses premieres jambes, les plus voisines de la tête ; le papillon sera sans jambes (3). C'est donc le même insecte. Il seroit très-curieux de suivre sur les traces ou de Swammerdam, ou de M. Bonnet, le développement de l'insecte qui termine sa vie en volant à nos yeux sous le nom de papillon, mais qui l'étoit déja, qui avoit déja des aîles, quoique repliées & inutiles, dans cet état abject, où, sous le nom de reptile & de ver, il se nourrissoit des feuilles grossieres de la plante dont il ne fait, à la fin de ses jours, que sucer les parties les plus pures. Ces détails seroient trop étendus : il faut les voir dans les Auteurs mêmes que je viens d'indiquer : je craindrois de les rendre inintelligibles en voulant les abréger.

---

(1) *προελθόντα πάντα σκωληκώδη καὶ τȣ̃ μεγέθȣς λαϐόντα τέλος οἷον ὠὸν γίγνεται. σκληρύνεται γὰρ περὶ αὐτὸ τὸ κέλυφος ϗ ἀκινητίζȣσι κατὰ τȣ̃τον τὸν καιρόν... τȣ́τȣ δ' αἴτιον, ὅτι ἡ φύσις ὡσπερανεὶ πρὸ ὥρας ὠοτοκεῖ διὰ τὴν ἀτέλειαν τὴν αὐτῆς, ὡς ὄντος τȣ̃ σκώληκος ἔτι ἐν αὐξήσει ὠȣ̃ μαλακȣ̃.*

(2) Ut quam evidentissimè innotescat papilionem intus in cute hujusce erucæ occlusum atque reconditum esse, hac sola inventione quis utatur opus est. Scilicet, &c. *Biblia naturæ, pag. 605.*

(3) Contemplation de la nat. *Part. IX. ch. 10 & suivans.*

CHENILLE TARIERE. (1)

Plusieurs insectes portent ce même nom (2). Les seuls dont parle Aristote sont ceux qui habitent les ruches des abeilles. *Voyez* l'article *Abeille*, *pages 55 & 56.* Scaliger dit que cet insecte se nomme parmi nous *Harde* (3).

CHEVAL (4).

Aristote a parlé du Cheval dans un grand nombre d'endroits de l'Histoire des Animaux ; je les indique à la note (5), & je ne rappelle ici que les textes qui peuvent exiger quelque éclaircissement, ou quelques réflexions.

Il est question de Chevaux sauvages dans l'Histoire des Animaux, *Liv. I. ch. 1, pag. 11.* & dans le traité *des Parties*, *Liv. I. ch. 3.* Si l'on trouve aujourd'hui des Chevaux sauvages, il n'y a pas d'apparence qu'ils sortent d'une race qui n'ait jamais été domptée : ce sont des descendans de Chevaux domestiques, qui se sont échappés dans des lieux inhabités & qui s'y sont multipliés (6).

Les organes de la génération sont apparens dans le Cheval ; *Hist. Liv. II. ch. 1.* M. Lafosse observe que quand on exerce un Cheval, ses testicules ne se voient pas ; il ajoûte que ces mêmes parties, renfermées dans le bas ventre dans le poulain, sortent vers le sixieme mois par l'ouverture des anneaux du bas ventre, & descendent de la longueur de plus d'un demi-pied. Leur grosseur varie, & ils sont, selon les différens sujets, tantôt plus tantôt moins pendans (7).

De la maniere dont Aristote parle au même lieu, des mamelles des Chevaux mâles, il sembleroit qu'il n'y a que quelques-uns des mâles qui en ont. M. Lafosse donne une description plus détaillée & sans doute plus exacte de ces parties, tant dans la femelle que dans le mâle. Les mamelles, dit-il, sont situées dans les jumens, à la partie postérieure du bas ventre, en avant

---

(1) τερηδών, ἡ.

(2) V. Ray, Hist. insect. *pag. 4.* & Bomare, V°. Tariere.

(3) Sur Aristote, *Liv. VIII. ch. 33.*

(4) ἵππος, ὁ. En Espagnol, *el Cavallo.* De Funes, *Liv. II. ch. 14.*

(5) Hist. Liv. I. ch. 1, 5 & 6. Liv. II, ch. 1, 3 & 15. Liv. III, ch. 11, 17 & 20. Liv. V, ch. 14. Liv. VI, ch. 18, 22 & 23. Liv. VIII, ch. 6, 8 & 24. Liv. IX, ch. 1, 4, 45, 47 & 50.

(6) Voyez M. de Buffon, Hist. nat. *Tom. VI. pag. 16.* Mais c'est sans doute une rareté singuliere que le Cheval sauvage arrivé à Londres en 1771, qui étoit carnivore & très-vorace. Ayant rompu ses liens pendant la traversée dans un moment de tempête, il dévora un homme & déchira les entrailles à un autre. *Voyez* la gazette de France, du 27 Septembre 1771.

(7) Cours d'hippiatrique, *p. 105 & 165.*

des

des cuiſſes, & ſe portent en arriere vers le vagin (1). Dans les Chevaux, elles ſe voient au bout du fourreau, à ſon entrée au bord inférieur, mais elles ne ſont bien apparentes chez eux que dans l'état d'inflammation, où elles forment pour lors deux petits mamellons terminés en pointe, & de la groſſeur d'une aveline (2).

Le Cheval perd ſes premieres dents ; elles blanchiſſent lorſqu'il vieillit, *Hiſt. L. II. ch. 1 & 3.* La théorie des dents du Cheval a été très-approfondie par les Modernes, parce que c'eſt par les dents qu'on juge le plus sûrement de ſon âge. On peut voir dans le cours d'Hippiatrique, la maniere de connoître l'âge du Cheval par ſes dents, depuis ſa naiſſance juſqu'à 27 ans (3). Je me contente d'obſerver d'après ce même traité, que le nombre des dents eſt pour l'ordinaire de 40 chez les Chevaux & de 36 chez les jumens ; que le poulain naît avec ſix dents molaires à chaque machoire ; que le dixieme ou douzeme jour de ſa naiſſance, celles des inciſives qu'on nomme les pinces, ſortent ; enſuite les mitoyennes & les coins. Les crochets percent ordinairement à cinq ans. Les dents de lait, qui ſont ſix molaires à chaque machoire & les ſix inciſives, tombent à deux ans & demi, ou trois ans.

C'eſt un conte que la fécondité des jumens par le ſeul effet du vent ; mais il eſt ſurprenant de voir avec quelle conſtance cette fable a été répétée, & avec quelle aſſurance on s'eſt permis de la donner pour un récit véritable. On en trouve les premiers germes dans l'Iliade, où Homère perſonnifiant Borée, lui fait prendre la figure d'un Cheval, ſous laquelle il donne des preuves ſenſibles de ſon amour aux cavalles d'Erychton (4). Ariſtote en répétant ce fait, s'eſt bien gardé de l'annoncer comme certain. On prétend, dit-il, que dans les temps de la chaleur, une cavalle peut être fécondée par le vent. C'eſt pourquoi en Crete on a l'attention de ne pas ſéparer

---

(1) On peut remarquer avec Klein, que cette poſition des mamelles entre les cuiſſes, eſt la même chez tous les Animaux ou ſolipedes, ou dont le pied eſt partagé en deux, qui ruminent, & dont les petits ſe tiennent ſur leurs pieds dès qu'ils ſont nés, la mere ne ſe couchant point pour les allaiter. *Diſpoſ. quad.* § 4.

(2) Hippiatrique, *pag. 167.*

(3) *Pag. 28 & ſuiv.*

(4) Τάων (ἵππων) ϗ Βορέης ἠράσσατο βοσκομενάων
Ἵππῳ δ' εἰσάμενος παρελέξατο κυανοχαίτῃ
Αἱ δ' ὑποκυσάμεναι ἔτεκον δυοκαίδεκα πώλυς·
Αἱ δ' ὅτε μὲν σκιρτῷεν ἐπὶ ζείδωρον ἄρυραν,
Ἄκρον ἐπ' ἀνθερίκων καρπὸν θέον, ὐδὲ κατέκλων·
Ἀλλ' ὅτε δὴ σκιρτῷεν ἐπ' ευρέα νῶτα θαλάσσης,
Ἄκρον ἐπὶ ῥηγμῖνος ἁλὸς πολιοῖο θέεσκον. Iliad. Liv. XX. v. 223.

d'elles les étalons. Les cavalles, continue Ariſtote, courent alors loin des autres Chevaux, ſans diriger leur courſe vers le levant ni le couchant, mais ſeulement vers le nord ou le midi. *Hiſt. Liv. VI. ch. 18.* Zéphyre étoit un être trop agréable pour ne pas figurer ici; Virgile ne manque pas de l'amener ſur la ſcène, ſans contredire cependant le récit d'Ariſtote; il ſuppoſe que les cavalles reçoivent d'abord le ſouffle du zéphyre qui les féconde, & qu'enſuite elles courent vers le nord (1). Pline aſſure que c'eſt à Lisbonne qu'on peut être témoin de ces événemens (2). Elien en a parlé à ſon tour (3), puis Avicenne, puis une multitude d'autres qui ſont cités dans Geſner (4).

L'Hiſtoire de l'hippomanes n'a pas été moins fameuſe chez les anciens Naturaliſtes & chez les Poëtes. Ariſtote diſtingue deux ſortes d'hippomanes: on donne ce nom également à la liqueur qui diſtille des parties naturelles de la jument, lorſqu'elle eſt en chaleur; *Hiſt. Liv. VI. ch. 18.* & à une excroiſſance de chair que le poulain porte en naiſſant. Ariſtote a ſoin d'avertir de la fauſſeté de ce qu'on a débité ſur les effets de cet hippomanes. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 24.* Mais il s'eſt peut-être encore mépris ſur la ſituation de l'excroiſſance de chair (5).

Ariſtote a prétendu que les Chevaux aimoient l'eau trouble & épaiſſe. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 8.* M. Lafoſſe avertit que c'eſt une erreur (6). Ce qu'Ariſtote dit encore, que le Cheval boit en aſpirant ou en humant, *Ibid. ch. 6.* n'eſt pas plus exact ſi l'on s'en rapporte à ce que M. de Buffon aſſure, que *le Cheval avale l'eau par le ſimple mouvement de la déglutition* (7).

---

(1) Scilicet ante omnes furor eſt inſignis equarum
Et mentem Venus ipſa dedit.....
Illas ducit amor trans Gargara, tranſque ſonantem
Aſcanium: ſuperant montes & flumina tranant.
Continuoque avidis ubi ſubdita flamma medullis,
Vere magis, quia vere calor redit oſſibus, illæ
Ore omnes verſæ in zephyrum, ſtant rupibus altis;
Exceptantque leves auras; & ſæpe ſine ullis
Conjugiis, vento gravidæ, mirabile dictu,
Saxa per & ſcopulos & depreſſas convalles
Diffugiunt, non Eure tuos neque ſolis ad ortus,
In Boream Caurumque; aut unde nigerrimus Auſter
Naſcitur & pluvio contriſtat frigore cœlum. *Georg. Liv. III.*

(2) Conſtat in Luſitania, circa Oliſiponem oppidum & Tagum amnem, equas Favonio flante obverſas animalem concipere ſpiritum, idque partum fieri & gigni perniciſſimum ita: ſed triennium vitæ non excedere. *Hiſt. Lib. VIII. cap. 42.*

(3) De nat. animal. *Lib. IV. cap. 6.*

(4) In equo, *Lit. C.*

(5) Voyez le Mém. de M. Daubenton ſur l'Hippomanes, dans les Mém. de l'Acad. des Sciences, pour l'année 1751. Bayle a donné auſſi ſur l'Hippomanes une Diſſertation imprimée à la ſuite de ſon Dictionn.

(6) Cours d'Hippiatrique, *pag. 208.*

(7) Hiſt. nat. *Tom. VI. pag. 128.*

M. de Buffon n'eſt pas non plus tout-à-fait d'accord avec Ariſtote, ſur la durée de la vie du Cheval ; il la fixe à 25 ou 30 ans, & il aſſure que les jumens les plus vigoureuſes ne produiſent gueres au-delà de 18 ans, le Cheval pouvant au contraire engendrer juſqu'à 20 ans & au-delà (1). Selon Ariſtote, le Cheval peut couvrir les jumens juſqu'à 33 ans ; la jument peut le recevoir juſqu'à 40 ; le terme ordinaire de la vie du Cheval étant de 35 ans, & celui de la jument de 40. *Hiſt. Liv. V. ch. 14.* Il obſerve qu'Ariſtote ne dit pas que ces accouplemens tardifs ſoient féconds.

On trouve dans Ariſtote, le nom de pluſieurs maladies auxquelles les Chevaux ſont ſujets. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 24.* Les Chevaux qu'on laiſſe paître en liberté, ne ſont, ſelon lui, ſujets qu'à la goutte. A l'égard des autres ils ſont ſujets d'abord à la colique : je crois que c'eſt ce que M. Lafoſſe appelle les tranchées (2) ; enſuite au *tetanos* : cette maladie, telle qu'Ariſtote la décrit, me paroît être ce qu'on appelle *le mal de cerf.* Le Cheval eſt alors roide de tous ſes membres, comme le cerf lorſqu'il tombe de laſſitude & de fatigue, après avoir été vivement pourſuivi par les chaſſeurs (3). La maladie qui conſiſte à jetter, ne ſeroit-elle pas la morve ? & celle qu'Ariſtote appelle *l'orge*, ne ſeroit-elle pas le farcin ? C'eſt l'idée d'Albert le Grand : cependant Geſner la rejette (4). Le Cheval lymphatique me ſemble être celui qu'on appelle lunatique. A l'égard de la rage des Chevaux, elle eſt bien connue : M. Lafoſſe la décrit. C'eſt, dit-il, une eſpece de folie ou de fureur ſans fievre, dans laquelle le Cheval mord & ronge tout ce qu'il rencontre ; il ne connoît perſonne, il eſt toujours en mouvement lorſqu'il eſt ſeul, & frappe du pied : ſes yeux ſont rouges & étincelans ; il mange peu, ne boit pas, tire la langue & rend beaucoup d'écume. Ariſtote compte cette maladie au nombre des maladies incurables ; & en effet, M. Lafoſſe aſſure que c'eſt une maladie fort grave & très-funeſte, qui, dans les commencemens, eſt preſque incurable, mais qui ne ſe guérit jamais lorſqu'elle eſt confirmée (5).

Le *déplacement* de la veſſie eſt une autre maladie des Chevaux : on la connoît à l'impoſſibilité d'uriner. Les variantes ſur cet endroit, annoncent qu'au lieu du mot qui ſignifie *déplacement*, il n'y a qu'une lacune dans pluſieurs Mſſ. & dans pluſieurs éditions. On y a ſuppléé d'après des conjectures,

(1) Cours d'Hippiatr. *pag. 86.*
(2) *Ibid. pag. 359.*
(3) *Ibid. pag. 332.*
(4) In equo, *Lit. C.*
(5) Cours d'Hippiatr. *pag. 369.*

& peut-être a-t-on mal conjecturé. M. Lafosse dit que le Cheval est sujet à une rétention d'urine, qui est causée ou par le rétrecissement du cou de la vessie, ou par la paralysie de la vessie (1). Ne seroit-ce pas une de ces deux maladies qui auroit été indiquée par Aristote ?

Un dernier texte du même endroit de l'Histoire des Animaux, qui exige quelque remarque, c'est ce que dit Aristote, que la sandaraque est un poison pour les chevaux & pour toute autre bête de charge ; qu'on la leur donne dans l'eau après l'avoir passée. Il est assez facile de concevoir que la sandaraque qui, selon M. de Bomare, est le réalgal, ou arsenic rouge (2), est un poison ; mais ce qu'on ne conçoit pas aussi aisément, c'est le soin qu'Aristote prend de décrire la maniere d'empoisonner les Chevaux. Qu'il eut dit que la sandaraque étoit un poison pour eux, soit : mais à quelle fin ces détails sur la maniere dont il faut la préparer ? seroit-ce donc de l'administration d'un remede, & non pas d'un empoisonnement qu'Aristote auroit parlé ? Les Grecs avoient-ils quelque maniere de donner cette préparation arsénicale, qui la rendît un remede utile ? Il y a bien dans le texte d'Aristote, une expression dont l'équivoque se prêteroit à ce sens (3) : mais il y en a une seconde qui l'écarte fort loin (4) ; & les variantes ne se prêtent ici à rien de ce que la raison désireroit.

A l'égard de ce qu'Aristote dit dans le même lieu, de la morsure du *Staphylin* & de la *Musaraigne*, voyez l'un & l'autre mot.

Je suis étonné que dans le détail où entre Aristote, des maladies du Cheval, il n'ait rien dit de la maladie pédiculaire, à laquelle M. Lafosse assure que les Chevaux sont très-sujets (5). Je suis également étonné qu'il n'ait pas remarqué que le Cheval ne peut jamais vomir. C'est l'effet de la disposition des fibres du pilore : l'estomac se romproit plutôt que de rien laisser sortir par le pilore, & cette rupture arrive assez souvent (6). Un dernier fait non moins digne d'attention, c'est la quantité de vers que le Cheval, le mieux portant, a dans l'estomac. La membrane veloutée de ce viscere en est presque toujours tapissée. Il faut voir leur description & leur figure, dans le cours d'Hippiatrique de M. Lafosse (7). La mouche qui les produit dépose ses œufs sur le foin que les Chevaux mangent. Il se trouve quelque-

(1) Cours d'Hippiat. *pag. 367.*
(2) De Bomare, V°. *Realgal*, & Table à la fin du neuvieme vol.
(3) *Φαρμάκον.*
(4) *διαφθείρεται.*
(5) Cours d'Hippiatr. *pag. 297.*
(6) Ibid. *pag. 155 & 156.*
(7) Page 155. & planche 50.

fois dans une partie de leurs inteſtins, d'autres vers qui leur donnent des tranchées, & leur cauſent la mort ; il y en a dans le canal choledoque, d'une troiſieme eſpece qu'on appelle *douves ;* d'autres encore dans le canal pancréatique ; & enfin d'une cinquieme eſpece, qu'on voit répandus dans la capacité du bas-ventre, & errans ſur les viſceres (1).

Ariſtote fait mention de deux eſpeces particulieres de Chevaux, auxquels il donne des épithetes qui paroiſſent leur être propres. L'une eſt relative à la couleur (2), *Hiſt. Liv. 9. ch. 45*; je l'ai traduite par *alezans*, parce qu'Ariſtote compare cette couleur au roux. Ariſtote ne parle point dans ſon traité des couleurs, de la génération de celle-ci ; & ainſi il eſt difficile de déterminer précisément quelle elle eſt. Gaza a conſervé l'expreſſion grecque (3) ; Niphus (4) & Scaliger (5) paroiſſent l'entendre des Chevaux bais.

Les autres Chevaux qu'Ariſtote déſigne ſous un nom particulier, ſont les Chevaux *Niſéens* (6). *Hiſt. L. IX. ch. 50.* Il s'agit dans cet endroit de la vîteſſe à la courſe. Ariſtote dit que les chameaux lorſqu'ils courent, dévancent de beaucoup les Chevaux Niſéens. Quels ſont ces Chevaux ? il paroît qu'ils ont été ainſi appellés du lieu où ils naiſſoient. Niphus le nomme *Niſſa* : où eſt-il ſitué ? il ne le dit pas. Scaliger nomme le même lieu *Niſæum* (7). Je vois dans la géographie ancienne de M. d'Anville un lieu appellé *Niſæa* : c'étoit une ville de l'empire des Parthes (8) ; au lieu qu'il paroît que *Niſæum* étoit dans la Médie, ainſi que le dit Caſaubon, qui obſerve qu'on reſervoit ces Chevaux pour l'uſage du Roi de Perſe : & c'eſt ſans doute par cette raiſon que Scaliger les appelle *equi Perſici.* C'étoient des Chevaux de plus grande valeur que les autres (9). Cœlius Rhodiginus prétend que mal-à-propos on les appelle Niſéens, & qu'il faut les nommer Néſæens ; c'étoient, ajoute-t-il, de très-grands Chevaux, qu'au rapport d'Hérodote on élevoit dans les plaines de *Neſæum* dans la Médie. On voit par pluſieurs textes que cite Cœlius, qu'on parloit de ces Chevaux, chez les Grecs, par oppoſition aux Chevaux communs & vulgaires (10).

---

(1) Cours d'Hip. *pag. 157, 161 & 162.*

(2) *παρῶαι*, voyez ci-deſſus, *pag. 136. note 5.*

(3) Equi quos parios vocant.

(4) Ruſticè baïos. Niphus *ad h. loc.*

(5) Spadix.

(6) Νισαῖοι ἵπποι.

(7) Commendabantur ob pernicitatem equi Perſici, a Niſæo loco ſic vocati : *ad h. locum.*

(8) Tom. II. pag. 295.

(9) In Athæn. *Lib. V. cap 5.*

(10) Neſæos equos nuncupat Herodotus, qui prægrandes naſcerentur in Neſæo Medicæ regionis campo : ſic enim Stephanus etiam ſcribit *νησαῖον πεδίον*, pudendo cujuſdam errore, qui eo vocabulo ſignificari inſulares eſt opinatus. *Lect. antiqq. L. XXI. cap. 24.*

CHEVAL-CERF (1).

Le Cheval-cerf eſt, ſelon Ariſtote, un animal à-peu-près de la grandeur du cerf, qui ſe trouve dans l'Arachoſie (2). Il a une criniere près de la naiſſance des épaules; mais le deſſus de ſon cou, depuis cette partie juſqu'à la tête, n'a que peu de crins. Le Cheval-cerf a de plus, une barbe ſur le dedant du cou, *à la lettre*, le long du larynx. Il a le pied fourchu, & la tête armée de cornes approchantes de celles du chevreuil. Sa femelle n'a point de cornes. *Hiſt. Liv. II. ch. 1. pag. 59.*

Scaliger avoue qu'il ne ſait ce que c'eſt que cet animal (3); Caïus cité par Geſner en fait l'élan, Geſner lui-même paroît être de cette opinion (4), qui eſt également adoptée par Klein (5), & par pluſieurs autres (6). Mais M. de Buffon voit deux raiſons qui ſemblent ne pas permettre de confondre le Cheval-cerf avec l'élan : l'une eſt la grandeur de ces deux Animaux, l'autre le climat qu'ils habitent. Ariſtote fait le Cheval-cerf à-peu-près de la grandeur du cerf, l'élan eſt beaucoup plus grand. Ariſtote dit que le Cheval-cerf ſe trouve dans l'Arachoſie; l'élan ne quitte point le nord & les pays froids. M. de Buffon penſe que le Chéval-cerf d'Ariſtote, n'eſt autre que le cerf des Ardennes, cerf plus grand que le cerf commun, & qui differe d'eux non-ſeulement par le pelage qu'il a d'une couleur plus foncée & preſque noire, mais encore par un long poil qu'il porte ſur les épaules & ſous le cou (7). L'objection de la différence de climat me paroît exiſter, preſque dans toute ſa force, contre l'identité du cerf des Ardennes & du Cheval-cerf. Il y a plus de 15 degrés de latitude, & près de 50 de longitude, de différence entre les contrées qu'ils habitent.

Les Chinois ont une eſpece de cerf qui eſt plus haut & plus long que les autres, & qu'ils nomment *Ma-lon*, c'eſt-à-dire, *Cheval-cerf* (8). Peut-être cette identité de dénomination eſt-elle jointe à l'identité d'animal; au moins, on eſt ici à-peu-près ſous le même parallele.

Pluſieurs perſonnes ont penſé que le *Cheval-cerf* d'Ariſtote, étoit le bouc-

---

(1) *ἱππέλαφος, ὁ.*

(2) Voyez ci-deſſus, *pag. 124, note 1.*

(3) Sur cet endroit d'Ariſtote & dans ſes exercit. contre Cardan, *exerc. 207.*

(4) In hippelapho.

(5) Cervus palmatus, alce vera & legitima... hippelaphus. *diſp. quadrup.* §. *9.*

(6) Le P. Hardouin ſur Pline, *Liv. XI. c. 37, ſect. 45.* paroît confondre le Cheval-cerf avec l'élan, mais ſur le *L. VIII. c. 33.* il adopte d'une maniere très-préciſe, la diſtinction qu'Albert le Grand met entre eux.

(7) Hiſt. nat. *Tom. X. pag. 161 & ſuiv.*

(8) Lettres édifiantes, *recueil 29e.*

cerf, *Tragelaphus* de Pline (1). Je crois qu'avant d'agiter cette question de l'identité des deux especes, il faudroit être bien assuré que l'on connoît exactement, soit le *Cheval-cerf* d'Aristote, soit le *bouc-cerf* de Pline.

CHEVAL-PARD (2).

Animal féroce, ayant le pied fourchu & la tête armée de cornes, avec une criniere près de la naissance des épaules, mais peu de crins dessus le cou, depuis l'endroit où la criniere commence, jusqu'à la tête. *Hist. L. II. ch. 1. pag. 59.* Il est à remarquer qu'Aristote, qui parle de ce quadrupede dans le même lieu où il parle du cheval-cerf, après avoir dit de l'un & de l'autre qu'ils ont la tête armée de cornes, ajoute, mais la femelle du cheval-cerf n'en a point : maniere de s'exprimer qui annonceroit que la femelle du Cheval-pard a des cornes.

Je ne connois aucun Auteur qui ait parlé du Cheval-pard, au moins sous le nom que lui donne Aristote. Xiphilin, dans l'abrégé de Dion, fait mention d'un animal qu'il nomme cheval-tigre, mais il ne fait exactement que le nommer, sans indiquer le plus léger caractere auquel on puisse le reconnoître (3).

Ne seroit-ce pas le renne qu'Aristote auroit désigné sous le nom de Cheval-pard ? Il a le pied fourchu, & la tête armée de cornes ; c'est même dans le genre des Animaux armés de cornes, le seul, avec la vache, dont la femelle porte des cornes ainsi que le mâle. Aristote l'appelle féroce : il pouvoit l'être alors bien plus qu'aujourd'hui, & dans le nombre des rennes dont les Lappons se servent, il y en a, même à présent, d'assez indociles. Le nom de Cheval-pard est composé de deux autres, dont le premier peut être attribué au renne, à cause de sa taille ; le second, à raison de ce que le pelage du renne est plus ou moins foncé dans différens endroits du corps, & mélangé ou jaspé, plus ou moins, d'un blanc jaunâtre. Le renne a de grands poils qui lui pendent sur la poitrine au bas du cou. N'est-ce pas encore là cette criniere dont parle Aristote (4) ?

---

(1) Bochart, *Hierozoïc. Part. II. L. VI. cap. 1.* le P. Hardouin sur Pline, *L. VIII. cap. 32.* M. de Buffon, *ubi sup.*

(2) ἱππάρδιον τό. Voyez la variante.

(3) Α'ντον. Καράκαλλος ἐκ τῶν φόνων ἐς τὰς παιδιὰς ἀποκλίνων, ἐδὲν ἧττον ϗ ἐν ταύταις ἐφόνα. ἐλέφαντα μὲν γὰρ ϗ ῥινοκέρωτα, καὶ τίγριν καὶ ἱππότιγριν ἐν ἐδενὶ λόγῳ θείη ἄν τις φονευομένες ἐν τῷ θεάτρῳ· ὁ δὲ κ. τ. λ. In Caracalla, *p. 354.*

(4) Voyez la description du Renne, par M. de Buffon, *Tom. X. pag. 226.* & sur-tout ce qu'il y ajoute dans son supplément, *Tom. V. pag. 205.*

CHEVRE (1).

Dans cette efpece, le mâle a un nom qui lui eft propre & qui le diftingue de la femelle, on l'appelle bouc. Les Grecs diftinguoient également le bouc de la Chevre par un nom propre (2); cependant on voit Ariftote employer au *Liv. III. ch. 20.* de fon Hiftoire, le nom propre à la Chevre pour défigner le bouc. Les Grecs avoient de plus, des noms particuliers pour défigner foit un jeune bouc, foit une jeune Chevre (3).

Ariftote obferve qu'il y a des Chevres fauvages comme des Chevres domeftiques. *Hift. Liv. I. ch. 1. pag. 11.* Mais il affure qu'on n'en trouve point de la premiere efpece en Lybie, (Afrique). *Hift Liv. VIII. ch. 28.* Comment donc Elien a-t-il pu décrire les Chevres fauvages d'Afrique (4)? Pline regarde l'efpece de la Chevre, comme une efpece premiere qui s'eft divifée en un grand nombre de branches (5).

La Chevre a le pied fourchu, *Hift. Liv. II. ch. 1*; le bouc a plus de dents que la Chevre; *Ibid. c. 3*; c'eft d'ailleurs un animal ruminant. *L. IX. c. 50.* La Chevre peut concevoir dès la premiere année; le bouc peut la féconder auffi jeune; il vaut mieux à fa feconde année que quand il vieillit. *L. V. c. 14.* Le fens de cette feconde partie du texte d'Ariftote, eft fort équivoque, foit parce que la leçon du texte eft très-incertaine, foit parce qu'on ne voit pas bien fi Ariftote parle en cet endroit du bouc comme du belier, ou feulement de l'un des deux (6). Tout ce dont l'ufage nous affure, c'eft qu'on réforme les boucs à l'âge de cinq ans, comme déja trop ufés (7). Quand les boucs deviennent trop gras, ils ne peuvent plus engendrer, *Ibid.* Ariftote répete

---

(1) ἄιξ, ὁ ϰ ἡ. En Efpagnol, *la Cabra.* De Funes, *Lib. II. cap. 18.*

(2) τράγος ὁ.

(3) ἔριφος, bouc qui n'a encore que trois ou quatre mois. χίμαιρα, jeune Chevre qui n'a encore paffé qu'un hiver. Ariftote a employé cette derniere expreffion, *Hift. Liv. III. ch. 21.* Voyez Gefner, *de Capra*, *litt. H.* & Wotton, *de differt. anim. Lib. V. cap. 94.*

(4) De nat. animal. *Lib. 14. cap. 16.* Les voyageurs modernes parlent auffi de Chevres fauvages, ou devenues telles, qu'on trouve dans les ifles voifines du Cap verd. *Hift. des voy. Tom. X.* Mais il eft affez vraifemblable que les anciens connoiffoient peu cette partie de l'Afrique.

(5) Capræ in plurimas fimilitudines transfigurantur. Sunt Capreæ, funt Rupicapræ, funt Ibices, &c. *L. VIII. cap. 53.* Klein fait un détail de plufieurs animaux qu'il comprend fous le mot *Tragus*, comme nom générique. *Difpof. quadr.* §. 7. Voyez auffi Ray, *fynopf. quadr. pag. 77. Caprinum genus.*

(6) Voyez les variantes, *pag. 688*, & peut-être pourroit-on propofer encore quelque autre correction; lire par exemple, τὰ ἔγγονα τῶν ἀρνῶν διαφέρει, ϰ. τ. λ.

(7) De Buffon, Hift. nat. *Tom. VI. pag. 268.*

cette obſervation au *Liv. I. de la Génèrat. ch. 18.* Mais il la généraliſe davantage & il cherche à en rendre la raiſon. Le tems de la portée des Chevres eſt de cinq mois, *Hiſt. L. VI. ch. 19.* M. de Buffon ajoute qu'elles mettent bas au commencement du ſixieme (1) ; elles vivent environ 8 ans. Il faut voir tout ce texte d'Ariſtote, ainſi que le *Chap. 10. du Liv. VIII.* & le *Chap. 3. du neuvieme Liv.* ſur le caractère des brebis.

Dans ce dernier endroit, Ariſtote fait une remarque qui demande un mot d'obſervation. Il dit que ſi on prend une Chevre par ces eſpeces de cheveux qu'elle a ſous le menton, tout le troupeau s'arrête à l'inſtant. Selon Plutarque, ce n'eſt pas ſi l'on prend la Chevre par ſa barbe, mais ſi la Chevre prend dans ſa bouche une ſorte d'herbe ; le troupeau s'arrête juſqu'à ce que le berger ſoit venu ôter cette herbe (2). Le nom de l'herbe déſignée par Plutarque, & le nom de la barbe de la Chevre étant très-voiſins l'un de l'autre, la confuſion a été facile (3) ; mais je ne recherche pas laquelle des deux leçons eſt la vraie, parce que je préſume que toutes les deux ſont fauſſes (4).

On avoit fait, long-temps avant Ariſtote, un autre conte au ſujet des Chevres ; on prétendoit qu'elles reſpiroient par l'oreille. Ariſtote ne parle de cette fable que pour faire remarquer combien elle eſt fauſſe. *Hiſt. Lib. I. ch. 11.* Il l'attribue à Alcmæon ; Varron & Pline la donnent à Archélaus (5). Je ne vois pas préciſément quel pouvoit être cet Alcmæon ; Ariſtote emploie ailleurs le même nom, en rapportant quelques obſervations ſur la génération par la voie des œufs ; *de la Génér. Liv. III. ch. 2.* mais l'épithete de Crotoniate, qu'il y joint, me feroit croire qu'il y eſt queſtion d'un autre Alcmæon qu'il a voulu diſtinguer par le lieu de ſon origine. M. Dutems parle, d'après des Auteurs plus anciens, d'un Alcmæon qui étoit Pythagoricien (6), & Mercurialis d'un Alcmæon, ou *Alcmæus*, qui le premier enſeigna

---

(1) Hiſt. nat. *Tom. VI. pag. 265.*

(2) *αἰγὸς τὸν ἠρύγγιον λαβούσης εἰς τὸ στόμα, ὅλον ἐφίστασθαι τὸ αἰπόλιον ἄχρις ἂν ἐξέλῃ ὁ αἰπόλος. De iis qui tarde a numine corrip.* La plante que Plutarque vient de nommer, & que l'on trouve auſſi nommée ἠρύγγιον, eſt, ſelon Cluſius, le *Panicaut ;* il décrit cette plante & ſes différentes eſpeces : *rarior. plant. Lib. V. cap. 47.*

(3) La barbe de la Chevre ſe nomme en Grec ἤρυγγον.

(4) Conſiderandum eſt an qui eryngio hoc attribuerunt, nominis vicinitate decepti ſint. Curioſi experiantur : ego quod ad eryngium rationis nihil video ; eryngo autem apprehenſa una, cæteras ſtupere minus mirum eſt. Geſner, *in Capra, lit. D.*

(5) Varro, de re ruſtica, *Lib. II.* Pline, *Lib. VIII. cap. 49.*

(6) Origine des découvertes, *Tom. I, pag. 93.*

l'anatomie (1). Les conjectures peuvent se partager entre ces différens personnages. Est-ce pour rendre la fable plus merveilleuse ou plus croyable, qu'Elien a dit, que les Chevres respiroient en même tems par le nez & par les oreilles ?

Ce qu'on rapporte de l'instinct des Chevres sauvages de l'île de Crete, pour recourir au dictame (2), lorsqu'elles ont été percées d'un trait, est-il plus vrai ? Aristote ne prend pas sur lui de l'affirmer. *Hist. Liv. IX. ch. 6.* En effet, en supposant que le dictame soit bon aux Animaux qui ont été blessés, il est difficile de croire qu'une herbe ait la vertu de chasser du corps, le fer d'une fleche qui y est entré.

Il paroît que les Anciens employoient, comme nous, le lait de Chevre, principalement à faire des fromages. Une amphore de lait de Chevre fournissoit dix-neuf fromages d'une obole piece (3). Aristote assure que les bergers du mont Œta (4) procuroient du lait à des Chevres quoiqu'elles n'eussent point été couvertes, en leur frottant les mamelles avec des orties. Cela n'est pas impossible (5). Il fait encore au même lieu, une autre remarque : c'est qu'on a vu un bouc donner du lait par les mamelles qu'il a près de la verge. A cette occasion, Aristote parle d'hommes qui ont aussi donné du lait par les mamelles. *Hist. Liv. III. ch. 20.* Ces faits ne sont pas plus impossibles que le précédent (6) ; & on a eu l'exemple d'un vigneron dans la Champagne, qui avoit d'autres attributs encore du sexe feminin (7). Dans le traité

(1) Alcmæum primum anatomen monstrasse Chalcidius in comment. super Platonis Timæum affirmat : quam deinceps ejus posteri per manus accipientes, pueros non solùm qui medici, sed & qui philosophi erant futuri, edocebant. *Var. lect. Lib. II. cap. 10.*

(2) Le Dictame est une espece d'origan. *Voyez* Bomare, au mot *Dictame.*

(3) Voyez les évaluations de cette mesure & de cette valeur, ci-dessus au mot *Bœuf, pag. 126, notes 2 & 3.*

(4) Montagne qui séparoit la Thessalie de la Phocide, vers le 39e degré de latit. B.

(5) Voyez l'anatomie d'Heister, *p. 332 & 336.*

(6) Voyez l'anatomie d'Heister, *ubi modò*, & M. de Buffon, Hist. nat. *Tom. IV. pag. 316.* Le Docteur Weikard Médecin du Prince de Fulde, a fait imprimer à Francfort en 1775, des *Observationes medicæ*, où il rapporte avoir vu un bouc qui donna du lait dont on fit du beurre & du fromage.

(7) Le nommé Martineau, vigneron de la Paroisse de S. Thierri près de Reims, homme d'une taille ramassée, riche en embonpoint, d'un tempérament mélancolique & grand mangeur, rendoit naturellement par le sein gauche une liqueur laiteuse. Ce sein commença à se développer à l'âge de puberté, par les seuls efforts de la nature, & parvint par succession de tems à égaler en volume celui d'une nourrice. Les chaleurs rendoient plus fréquent cet écoulement, & l'augmentoient au point de jaillir par le mamellon & de ruisseler de lui-même entre les sillons du sein. Des sueurs abondantes & fétides soit aux aisselles, soit aux pieds, soit aux parties naturelles, même un flux séreux provenant de l'anus ou de l'uretre, évacuations qu'il éprouvoit plutôt dans les tems froids, y

de la Génération, *Liv. IV. ch. 4*, Ariſtote dit qu'on voit des Animaux naître avec de doubles parties génitales, celles du ſexe maſculin & celles du ſexe féminin, & que cela arrive plus ſouvent dans l'eſpece de l'homme & dans celle de la Chevre. Peut-être ne doit-on pas ſéparer cette obſervation de cette autre, que l'exemple des mâles qui donnent du lait, eſt auſſi plus commun dans les deux eſpeces que je viens de nommer, que dans toute autre.

Les Chevres de Syrie & celles de Cilicie ont des différences qui les font remarquer. Les premieres ont les oreilles pendantes, longues d'une palme & quatre travers de doigts (1), quelquefois elles touchent à terre. L'obſervation eſt confirmée par M. de Buffon (2). Dans la Cilicie on tond les Chevres, comme on tond ailleurs les brebis. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 28.*

CHEVRE, OISEAU (3).

Ariſtote après avoir parlé de pluſieurs oiſeaux qui habitent ſur le bord des lacs & des rivieres, & qui ont les doigts unis par des membranes, tels que le cygne, le canard, la ſarcelle, &c. continue en ces termes : ajoutez l'oie, la Chevre & la pénélope. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3.*

Il eſt aſſez vraiſemblable, d'après cette énonciation, que la Chevre eſt, de même que tous les oiſeaux dénommés dans ce texte, un palmipede. Cependant Belon s'eſt imaginé d'en faire le vanneau. Dans ſes obſervations (4), il en donne deux raiſons : l'une qu'on l'appelle encore aujourd'hui en Grece *aex*, l'autre qu'il crie ſouvent comme le feroit une Chevre. Mais en même temps il dit que les Grecs modernes lui donnent un autre nom, celui de *taos agrios*, ce qui ſignifie paon ſauvage. Ce dernier nom eſt le ſeul dont il parle dans ſon livre de la nature des oiſeaux (5), & dans ce même livre il ajoute, qu'en pluſieurs lieux de France on l'appelle *dix-huit*, parce qu'il ſemble qu'il crie *dix-huit*. Or quelle reſſemblance de ſon y a-t-il entre le

---

ſuppléoient, au rapport de ce vigneron. Ces phénomenes ont ſuivi les loix & l'ordre de l'économie animale, depuis leur apparition juſqu'à leur ceſſation, arrivée à l'âge de 55 ans. *Journal de Verdun*, *octobre 1771*. Cardan rapporte un fait approchant de celui-ci. *De ſubtil. Lib. XII. pag. 450.*

(1) Le grec dit une ſpithame, & une palaiſte. La ſpithame eſt d'environ huit pouces ; la palaiſte eſt le tiers de la ſpithame. *Métrol. pag. 127.*

(2) Hiſt. nat. *Tom. VI. pag. 270.*

(3) *αἴξ.*

(4). Lib. 1. cap. 10.

(5) *Liv. IV. chap. 17.* Il y a en cet endroit une faute dans le texte de Belon. On y lit que le Vanneau ſe nomme en langue vulgaire *troſagrios*, qui ſignifie *paon ſauvage*. En rapprochant ce texte de celui des obſervations, & en conſidérant d'ailleurs les expreſſions grecques qui ſignifient paon ſauvage, on voit qu'il faut lire *taos agrios*.

mot dix-huit & le bêlement d'une Chevre? Je ne vois rien dans ces observations qui soit capable de contrebalancer la vraisemblance qu'Aristote a parlé d'un palmipede, & j'avoue que je ne devine pas à quel oiseau palmipede on peut rapporter la Chevre d'Aristote. La plupart des Auteurs ont suivi Belon, & ont dit après lui que la Chevre d'Aristote étoit notre vanneau (1).

CHEVREUIL (2).

Si Aristote n'avoit nommé cet animal qu'au *Liv. II. ch. 1.* de son histoire, où il dit que les cornes du cheval-cerf sont semblables à celles de la *dorcas*, il seroit assez difficile de s'assurer si cette *dorcas* est réellement notre Chevreuil. Mais Aristote parle deux fois de ce même animal, dans le *Liv. III, des Parties des An. ch. 2.* Il observe que la *dorcas* ne pouvant pas se servir de ses cornes pour se défendre, la nature lui a donné une autre ressource, qui est la vîtesse des pieds; & il est important de remarquer que le contexte de sa phrase semble annoncer que les cornes de la *dorcas* sont partagées en plusieurs branches, de même que celles du cerf (3). Il ajoute un peu plus loin, que la *dorcas* est l'animal le plus petit qui soit connu entre ceux qui ont des cornes. Ce dernier caractère mérite beaucoup d'attention. Athénée nous fait connoître d'ailleurs qu'on mangeoit la *dorcas*, & que sa chair passoit pour être assez agréable (4).

Le rapprochement de ces différens traits me persuade que la *dorcas* d'Aristote, est notre Chevreuil. J'ai en faveur de ce sentiment l'autorité de Scaliger (5), de Gesner (6) & de M. de Buffon (7). Le P. Hardouin dans ses notes sur Pline, en a fait le daim (8). Klein en fait le chamois (9).

On pourroit objecter que Pline ayant nommé dans le même chapitre la *dorcas* & la *caprea*, ces deux noms indiquent deux Animaux différens, dont le dernier seul est le Chevreuil. Mais cette erreur qui consiste à parler deux fois d'un même animal, sous un nom grec & sous un nom latin, n'est pas extraordinaire dans Pline; on en a plusieurs exemples (10).

---

(1) Brisson, Ornithol. *Tom. V. pag. 94.* Ray, Synops. av. *pag. 110.* Salerne, Hist. des oiseaux. *pag. 341.*

(2) *δορκάς, ἡ.*

(3) *ὅσοις δ' ἄχρηστος πέφυκεν ἡ τῶν κεράτων ἐξοχὴ, τούτοις προστέθεικεν ἑτέραν βοήθειαν ἡ φύσις· οἷον τοῖς μὲν ἐλάφοις τάχος. τὸ γὰρ μέγεθος αὐτῶν καὶ τὸ πολυσχιδὲς βλάπτει μᾶλλον ἢ ὠφελεῖ. καὶ βουβάλοις δὲ καὶ δορκάσι.*

(4) Deïpnos. *Lib. IX. pag. 397.*

(5) Ad Cardan. de subtil. *exerc. 207.*

(6) De Caprea.

(7) Hist. natur. *Tom. VII. pag. 75, & Tom X. pag. 351.*

(8) Ad Lib. VIII. cap. 58, & ad Lib. XI. cap. 37, sect. 45.

(9) Disp. quadr. §. 7. *lit. B.*

(10) Leonicenus, de Plinii errorib. *dans la nouvelle trad. de Pline, T. IX. p. 408.*

Une objection plus sérieuse, seroit de dire qu'Aristote assure, *Hist. Liv. I. ch. 1.* & *des Parties, Liv. III. ch. 2*, qu'il n'y a que le cerf qui ait ses cornes pleines dans toute leur longueur, & qui les mette bas tous les ans, tandis que le Chevreuil partage ce double caractère avec le cerf (1). C'est une difficulté réelle : cependant je doute qu'elle soit tranchante, parce qu'il me paroît peu probable qu'Aristote n'ait pas connu le Chevreuil. Je crains ici quelque inadvertance de sa part.

Si la *dorcas* d'Aristote n'est point notre Chevreuil, sera-t-elle la gazelle ou le chamois ? L'un & l'autre ont les cornes creuses & permanentes. Mais le chamois est plus grand que la chevre, lors même qu'il est encore jeune (2) : cela contrediroit une des indications d'Aristote. A l'égard des gazelles, il y en a qui sont les unes beaucoup plus petites que le chamois, les autres à-peu-près de la grandeur des petits Chevreuils : entre autres la gazelle que M. de Buffon nomme corine & celle qu'il nomme kevel (3). Si l'on ne pense pas qu'Aristote ait indiqué que la *dorcas* avoit des bois à plusieurs branches comme le cerf; si l'on croit que le Chevreuil a pu lui être inconnu; alors on doit voir dans sa *dorcas* une gazelle.

CHIEN (4).

Voilà un de ces Animaux tellement connus, qu'il est inutile de le décrire (5). Il suffit d'indiquer les textes d'Aristote (6), & de faire à l'égard de quelques-uns les observations qu'ils exigent.

Il y a des Chiens sauvages, *Hist. Liv. I. ch. 1.* Aristote indique ailleurs l'Inde, comme le lieu où on en trouvoit : *des Parties, Liv. I. ch. 3.* M. de Buffon parle de ces Chiens : il observe que, pour les mœurs, ils ne different des loups que par la facilité qu'on trouve à les apprivoiser (7) : cependant il y en a une espece au Cap de bonne-Espérance, si méchans qu'on a renoncé à les apprivoiser (8). Cardan a été plus loin ; il a pensé que par la succession des races, les Chiens pouvoient devenir des loups, & les loups des

(1) De Buffon, *Tom. VII. pag 83.*
(2) Mém. de l'Acad. des Sc. *Tom. III. part. 1. pag. 203 & 204.*
(3) Hist. nat. *T. X, pag. 329 & 330.*
(4) Κύων, ὁ ϰ̓ ἡ. En Espagnol, *el Perro.* De Funes, *Lib II. ch. 9.*
(5) Canis omnibus terris, omnibus seculis notissimus, descriptione non indiget, Ray, Synops. quadr. *pag. 173.*
(6) Aristote parle du Chien dans son histoire, Liv. I, ch. 1. Liv. II. ch. 1, ch. 2, ch. 7, ch. 17. Liv. III. ch. 7. Liv. V. ch. 8, ch. 14, ch. 31. Liv. VI. ch. 18 ; L. VIII. ch. 5, ch. 22, ch. 28 ; Liv. IX. ch. 1 & ch. 6.
(7) Hist. natur. *Tom. VI. pag. 317.*
(8) Suppl. à l'Hist. nat. *T. V. p. 175.*

Chiens (1) ; Scaliger a combattu cette aſſertion comme énonçant un fait faux & impoſſible (2).

Ariſtote remarque qu'on eſt incertain ſur le point de ſavoir ſi les Chiens perdent, comme pluſieurs autres Animaux, quelques-unes de leurs premieres dents, qui ſont remplacées par d'autres ; & quelles dents ils perdent. *Hiſt. Liv. II. chap.* 2. Cependant ailleurs il décide que ce ſont les dents canines ſeulement, que les Chiens perdent à quatre mois. *Hiſt. L. VI. ch.* 20. M. de Buffon obſerve qu'au quatrieme mois, les Chiens perdent quelques-unes de leurs dents qui ſont remplacées par d'autres, leſquelles ne tombent plus (3). Mais il ne dit pas quelles ſont les dents qui tombent, & en quel nombre.

Le crane du Chien eſt d'une ſeule piece & ſans ſutures ; *Hiſt. Liv. III. ch.* 7. Il faut ajouter que le cervelet n'eſt pas ſéparé du cerveau par un repli de la pie-mere, mais qu'il l'eſt par une lame oſſeuſe, ce qui ſe rencontre ainſi dans la plupart des quadrupedes. (4).

On ſait qu'il y a beaucoup de différentes eſpeces de Chiens. Cette variété influe ſur le tems de leur vie & ſur le tems pendant lequel les femelles portent leurs petits. Ariſtote parle de femelles qui portent ſoixante jours, d'autres qui portent ſoixante-trois jours. *Hiſt. Liv. VI. ch.* 20. Les Modernes ſont d'accord ſur ce point avec lui. Mais n'eſt-ce pas une erreur d'avoir dit qu'il y avoit des chiennes qui portoient trois mois entiers ? Varron & Fronton cités par Geſner, le diſent des Chiens de Berger (5). Creſcentienſis le dit auſſi : J'ignore ſi c'eſt d'après Varron, ou d'après quelque remarque perſonnelle (6).

Entre les différentes eſpeces de Chiens, Ariſtote nomme particuliérement le Chien de Laconie, le Chien Moloſſe & le Chien de Malthe. *Hiſt. L. VI. ch.* 20, *Liv. IX. ch.* 1. & *ch.* 6. Selon lui le Chien de Laconie vient de l'accouplement du renard & du Chien. *Hiſt. Liv. VIII. chap.* 20. Pluſieurs autorités que l'on trouve réunies dans Geſner (7), paroiſſent établir que le Chien de Laconie étoit un Chien de chaſſe, ainſi nommé parce qu'il venoit de cette partie de la Grece dont Lacédémone étoit la capitale. M. de Buffon

---

(1) Canes pluribus generationibus tranſeunt in agreſtes primò canes, inde in lupos; ſicut & lupi cicures poſt multas generationes in canes tranſeunt. *De ſubtil. L. X. pag.* 383.

(2) Exercit. ad Cardan. 202.

(3) *Ubi ſup. pag.* 360.

(4) Ray, Synops. quadrup. *pag.* 175.

(5) Prægnantes ſolent eſſe ternos menſes. Varro & Fronto de cane paſtorali. Geſner, *in Cane, Lit. C.*

(6) Catulæ tribus menſibus ſolent eſſe prægnantes. *De agricult. Lib. IX. cap.* 78.

(7) In Cane, de canibus celeribus.

a formé d'autres conjectures ; il voit dans le Chien *laconie* le Chien de berger, & il pense qu'Aristote l'a ainsi nommé parce qu'il donne peu de voix (1).

Le Chien Molosse portoit le nom du pays d'où il tiroit son origine (2) ; on en convient, & on s'accorde assez généralement aussi à reconnoître dans le Molosse, le Chien que nous nommons mâtin (3). Il paroît par les textes d'Aristote, qu'on distinguoit deux sortes de Molosses, les uns dont on se servoit pour la chasse, & les autres qu'on employoit à la garde des troupeaux. L'un pourroit être le levrier, l'autre le Chien de berger (4).

Le Chien de Malthe, auquel Aristote compare le putois pour la grosseur, *Hist. Liv. IX. ch. 6.* & *Probl. sect. 10, probl. 14.* est, selon M. de Buffon, le Chien qu'on nomme autrement bichon (5). Les Anciens avoient deux îles auxquelles ils donnoient également le nom de *Melite*, l'une que nous connoissons sous le nom de *Malthe*, l'autre qui se nomme aujourd'hui *Meleda*, voisine des côtes de Dalmatie (6). On prétend que c'est de cette derniere île que venoient les Chiens dont parle Aristote, mais qu'elle n'en fournit plus aujourd'hui (7).

On vient de voir Aristote dire, que les Chiens de Laconie provenoient de l'accouplement du Chien & du renard ; il ajoute au même lieu quelque chose de plus fort, c'est que le tigre même s'accouple avec le Chien, mais il ne présente ce fait qu'avec la réserve : *on prétend que*, &c ; & dans le traité de la Génération, *Liv. II. Ch. 7.* il se contente de dire, que les Chiens de l'Inde viennent de l'accouplement d'une bête fauve qui a la figure de Chien, avec le Chien. M. de Buffon observe qu'on pourroit croire que cette bête fauve qu'Aristote ne nomme point, est l'adive (8). Aristote parle au même lieu de l'accouplement du loup & du Chien, comme ayant quelquefois lieu. Pline fait mention de l'accouplement du tigre & du loup avec la chienne : il donne ce second accouplement comme ayant lieu particuliérement dans les Gaules (9). Elien ne parle que de l'accouplement du tigre avec la

---

(1) Hist. natur. *Tom. XII. p. 253.*

(2) Le pays des Molosses, voisin de l'Epire, étoit sous le 39e degré de longitude, entre le 39e & le 40e degré de latitude B.

(3) Voyez Gesner, *in Cane*, de cane venatico robusto. Diction. des Animaux, *Verbo Chien.*

(4) Voyez M. de Buffon, Hist. nat. *Tom. VI. pag. 328.*

(5) Hist. nat. *Tom. VI. pag. 371.*

(6) Voyez la Géogr. ancienne de M. d'Anville, *Tom. I. pag. 166 & pag. 224.*

(7) Gesner, *in Cane*, de Melitæis catulis.

(8) Histoire naturelle. *T. VI. pag. 352.* Voyez ci-dessus, *pag. 60.* ce que c'est que l'adive.

(9) Hist. *Lib. VIII. cap. 40.*

chienne (1). Cardan fait mention de tous ces accouplemens, & il dit avoir vu un Chien provenu d'un Chien & d'un renard, qui étoit muet (2). Scaliger, loin de le contredire, ajoute encore la hyene comme un des Animaux avec lesquels le Chien peut s'accoupler : il paroît même n'avoir aucun doute sur ces faits (3).

Tout ceci mérite beaucoup d'attention, avant de l'affirmer ou de le nier : non pas peut-être pour nier l'accouplement du Chien avec la hyene, ou avec le tigre, mais pour nier cet accouplement avec le loup, ou avec le renard. Plusieurs épreuves, inútilement tentées par M. de Buffon, sembloient lui persuader d'abord que l'accouplement avec le loup & le renard ne pouvoit pas avoir lieu (4) ; dans la suite, il en a cité lui-même des exemples sur la réalité desquels il n'annonce point d'incertitude (5).

Aristote a voulu expliquer pourquoi les Chiens ont beaucoup de peine à rendre leurs excrémens ; il prétend que c'est parce que leurs intestins vont en se rétrécissant vers l'anus. *Des Parties, Liv. III. ch. 14.* Mais M. de Buffon assure que c'est une erreur, & que cette difficulté n'a d'autre cause que la sécheresse du tempéramment de cette animal (6).

Le Chien se fait vomir en mangeant une certaine herbe, dit Aristote, *Liv. IX. ch. 6.* ce sont des *gramen*, tels que l'ivraie, le chiendent (7).

Entre les différentes maladies du Chien qui sont décrites par Aristote : il faut remarquer ce qu'il dit de la rage. « La rage rend les Chiens furieux, » & tous les Animaux qu'ils mordent en cet état deviennent enragés, » *si ce n'est l'homme.* Cette maladie emporte les Chiens & tous les Animaux » que les Chiens enragés ont mordus, *excepté l'homme* ». *Hist. Liv. VIII. ch. 22.* La leçon est bien assurée par les MSS. Il n'y a que dans l'édition des Juntes où on lit, que les Animaux mordus par les Chiens enragés deviennent eux-mêmes enragés, & le deviennent plutôt que l'homme, lorsque lui-même est mordu (8). Mais cette correction qui est l'ouvrage de Leonicenus n'est pas trop conforme aux regles de la Grammaire (9), & elle est purement arbitraire, ainsi qu'une autre qui signifieroit *excepté l'oie*, au-lieu de signifier *excepté l'homme* (10).

---

(1) De nat. animal. *Lib. VIII. cap. 1.*
(2) De subtilit. *Lib. X. pag. 383.*
(3) Exerc. ad Cardan. *ex. 202. note 2.*
(4) Hist. nat. *Tom. VI. pag. 352, & suiv. Tom. XII. pag. 249.*
(5) Supplém. à l'Hist. nat. *Tom. V. pag. 12 & 22.*
(6) Hist. nat. *Tom. VI. pag. 365.*
(7) Dictionn. des Anim. *V°. Chien.*
(8) Voyez les variantes sur cet endroit. *pag. 738.*
(9) De erroribus Plinii : dans la nouv. trad. de Pline, *Tom. IX. pag. 372.*
(10) Voyez les variantes, *pag. 738.*

Le

Le texte d'Ariſtote étant bien aſſuré, eſt devenu un ſujet de tourment pour tous les Auteurs qui ont eu occaſion d'en parler. Leonicenus n'a pas héſité à dire qu'il énonçoit une fauſſeté manifeſte, *mendacium apertiſſimum*. Niphus penſe qu'Ariſtote a pu ne vouloir dire autre choſe, ſinon, qu'entre les Animaux mordus par un chien enragé, l'homme ſeul échappoit à la mort par les remedes qu'on lui donnoit. Scaliger n'approuve pas la correction propoſée par Leonicenus en reformant le texte, & il ſe contente de dire qu'il ſouhaiteroit qu'Ariſtote n'eût point fait cette exception de l'homme : *utinam non excepiſſet hominem philoſophus* (1). Cœlius Rhodiginus adopte la correction de Leonicenus, & alors le texte lui ſemble clair (2).

Mercurialis donne une autre explication. Après avoir rapporté les différentes corrections de ceux qui l'avoient précédé & le ſentiment de Fracaſtor, qui ſoutenoit littéralement, d'après Ariſtote, que l'homme n'étoit point ſujet à la rage, *minimè ei ægritudini ſubjici*, il développe ſes propres idées. C'eſt que cette maladie n'étoit point connue avant Ariſtote, ſoit parce qu'aucun homme n'en avoit encore été attaqué, ſoit parce que ſes ſymptômes ne paroiſſant que pluſieurs jours après la morſure qui en étoit le principe, on ne rapportoit pas la maladie à la morſure du Chien. Cette propoſition paroît au premier coup d'œil être hazardée & difficile à prouver : cependant ſi l'on veut ſe donner la peine de peſer les raiſonnemens de Mercurialis & ſes preuves, on ſe convaincra qu'il lui donne, au moins, un très-grand degré de vraiſemblance (3).

Que ſeroit-ce ſi quelque jour on étoit forcé d'en revenir à l'idée de Fracaſtor & au ſens le plus naturel du texte d'Ariſtote, que la rage du Chien ne ſe communique point à l'homme ? L'exiſtence de cette maladie trouve des incrédules (4). Les obſervateurs les plus inſtruits avertiſſent, « qu'il n'y a point » de maladie ſur laquelle les opinions aient été plus partagées ; que la rage » a été de tout tems une ſource féconde de préjugés, & un ſujet conti» nuel de délire, non-ſeulement du peuple, mais même des Médecins (5) ». Ils n'ignorent pas non plus combien la crainte de la rage concourt à la faire paroître (6).

(1) Ad hunc Ariſt. loc.
(2) Variar. lect. *Lib. XVII. ch. 28.*
(3) Variar. lect. *Lib. I. cap. 2.*
(4) Voyez la nouvelle trad. de Pline, *Tom. III. pag. 464. note 37.* & aux additions, *à la fin du même volume.*
(5) Obſervations ſur la nature & le traitement de la rage, par M. Portal, Médecin, &c. *pag. 28.*
(6) Ibid, *pag. 138.*

Quelle que ſoit la nature de cette maladie, il eſt intéreſſant d'y trouver un remede ; de guérir le corps ou de calmer l'imagination ; peut-être faire l'un & l'autre. Les Anciens ont indiqué beaucoup de recettes différentes : cela feroit craindre qu'aucune ne fût bonne (1). Le mercure eſt le remede auquel on donne actuellement le plus de confiance. Avant tout, il faudroit détromper des téméraires, qui s'arrogeant ſans autorité le droit de vie & de mort, & dégagés par des ignorans de l'horreur naturelle que l'homicide inſpire, étouffent les hydrophobes dans le déſeſpoir de ne les pouvoir guérir, de même que les ſauvages tuent les vieillards dans le déſeſpoir de ne pouvoir les rajeunir. Une obſervation qui contribuera peut-être à détruire cette barbarie, c'eſt l'aſſurance donnée par les hommes de l'art, « qu'on touche » impunément les perſonnes enragées, ſoit pour les lier, ſoit pour leur » donner les derniers ſecours (2) ».

Je termine ce que j'ai à dire ſur le Chien, en avertiſſant qu'on trouve dans Jonſton des détails intéreſſans ſur l'anatomie du Chien (3) ; & dans M. de Buffon, l'explication du phénomene qui accompagne l'accouplement du Chien, & qui eſt que ces Animaux demeurent liés encore, & involontairement à ce qu'il paroît, après la conſommation de l'acte de la génération (4).

CHIEN DE MER (5).

Ariſtote a ſouvent parlé des Chiens de mer comme d'une ſorte d'Animaux qui forment un genre propre : *Hiſt. Liv. II. chap. 15, ch. 17, & alibi paſſim.* Les Chiens de mer ſont des poiſſons de la claſſe des ſélaques (6). *Liv. V. chap. 5.* Ariſtote les caractériſe bien, en diſant que ce ſont des ſélaques qui ont le corps allongé & les ouies ſur le côté : *Liv. II. chap. 13.* Il obſerve que leurs ouies ſont apparentes à l'extérieur, *L. I. ch. 1. pag. 17*, & qu'elles ſont compoſées de cinq lames doubles. *Liv. II. chap. 13.*

Cette deſcription d'un genre particulier de poiſſons ſélaques, qui comprend tous les Chiens de mer, a été ſuivie par de Savans modernes qui ont établi la même diſtribution (7). Mais quelques autres l'ont contredite, ou

---

(1) Voyez Geſner, *in Cane*, & joignez-y M. Beckman, *de Hiſt. nat. vet. cap. 7.* §. 4.

(2) Obſervat. ſur la rage, *pag. 60.*

(3) De quadrup. *pag. 122.*

(4) Hiſt. natur. *Tom. VI. pag. 362.*

(5) γαλεος, ὁ.

(6) Voyez *Sélaques.*

(7) Piſces cartilageni propriè dicti, ſunt vel longi & teretiuſculi, vel lati ſeu plani. Longi ſunt, qui lamiæ, & canes, & caniculæ, & galei appellantur. Willughbi, *de piſcib. Lib. III. in proœmio.* Voyez auſſi Ray, *Synopſ. piſc. pag. 18.*

du moins ils ont refusé d'étendre aux Animaux dont nous parlons ici, la dénomination de poisson (1).

Avant de dire quelles sont les especes qu'Aristote a renfermées sous le genre des Chiens de mer, il faut proposer quelques observations sur le nom lui-même. Ce n'est pas du nom de *Chien*, qu'Aristote s'est servi pour désigner le genre que nous nommons les Chiens de mer : il a employé une expression dérivée du mot *galê*, belette (2). Cependant il est à remarquer que jamais il n'a employé le mot *galê* en parlant d'eux : il s'est toujours servi du mot *galeos* (3). A l'égard des Latins, Pline a désigné le même genre par un nom tout différent : il a appellé ces animaux *squali*, comme qui diroit *laids & rudes au toucher* (4). Quelques Auteurs plus récents, qui s'exprimoient aussi en latin, ont traduit le mot dont Aristote s'étoit servi : ils ont dit, *musteli*. En françois, on se sert constamment de la dénomination de Chiens de mer ; & il n'est pas question de se jetter ici, soit dans l'examen de l'origine de chacun de ces trois noms, soit dans la discussion de celui des trois qui convient le mieux aux animaux dont il s'agit ; il suffit qu'il soit certain que les Anciens entendoient par les expressions dont ils se sont servis, les mêmes Animaux que nous appellons *Chiens de mer* : & ce nom au-reste n'étoit pas étranger aux Grecs même, car nous voyons une de ces especes particulieres appellée par Aristote du nom de *Chien*. *Hist. Liv. VI. chap. 11.*

Suivant Athénée, Aristote avoit compté au nombre des Chiens de mer, le Chien *acanthias* ou épineux, le Chien lisse, le Chien varié, le *scumnos*, le Chien renard, la lime, ou (selon la corrrection de Gesner) la zygæne. Athenée nomme encore dans cette même classe, & toujours d'après Aristote, le *centrine*, & le *notidanus* (5). Mais Athenée cite des ouvrages d'Aristote

(1) Gouan d'après Linnée, *Philos. Ichtyol. pag. 3.*

(2) *τὰ γαλεώδη, οἱ γαλεώδεις, οἱ γαλεοί.*

(3) Cavendum ne quis mustelam piscem genere fœminino, cum mustelo, genere masculino, confundat. Mustelæ græcè dicuntur galeæ, sed... loquitur philosophus de mustelo non mustela, hoc est de galeo pisce cartilagineo viviparo quem Græci *γαλεόν* semper nominant, marino duntaxat. Mustela autem piscis, quem Græci *γαλῆν* vel *γαλέαν* vocant, omnino diversi : nec Aristoteles, nec alius quod sciam veterum Græcorum, præter Ælianum, meminit. Gesner, *De mustela, p. 593.* Voyez Elien, de natur. Anim. *Lib. XV. cap. 11.*

(4) Alterum est genus quod pro spina cartilaginem habet.... quo in numero sunt squali quoque quamvis non longi. *Plin. Hist. Lib. IX. Cap. 24.* Rectè galei squali vocantur quasi squalidi, id est, horridi asperique. *Rondelet apud Gesn. de mustelis, pag. 607.*

(5) *Ἀριστοτέλης εἴδη γαλεῶν φησὶν εἶναι πλείω, ἀκανθίαν, λεῖον, ποικίλον, σκύμνον, ἀλωπεκίαν, ῥίνην.... ἐν πέμπτῳ Ζώων, καὶ κεντρίνην φησί τινὰ γαλεὸν εἶναι καὶ νωτιδανόν.* Deïpnosoph. *L. VII. p. 294.*

que nous n'avons plus. Dans ceux qui ont passé jusqu'à nous, Aristote ne compte pas la lime au nombre des sélaques longs, mais au nombre des sélaques plats; & dans ces mêmes ouvrages, Aristote compte au nombre des Chiens de mer, le Chien proprement dit, le petit Chien *sculion* & *nebrios*, le Chien *acanthias* ou épineux, le Chien *asterias* ou étoilé, le Chien lisse, & le renard. On peut y joindre la lamie & la zygæne, autres Animaux de la même classe, quoiqu'Aristote ne le dise pas nommément.

La plupart des observations faites par Aristote, sur les Chiens de mer, sont communes à tous. J'ai déja remarqué un de leurs principaux caracteres, celui d'avoir aux ouies cinq lames doubles. Les ouvertures des ouies sont au nombre de cinq de chaque côté, & elles sont découvertes. On les voit bien exprimées dans les figures de Willughbi. Indépendamment de ces cinq ouvertures, de chaque côté de la tête, la plupart des Chiens de mer en ont une sixieme, aussi de chaque côté, placée près des yeux & qui communique à la bouche. Willughbi pense que celle-ci sert de passage à l'eau pour entrer dans la bouche, & que peut-être aussi ce sont des conduits auditifs (1).

Les Chiens de mer sont vivipares, mais de la même maniere que les autres sélaques & imparfaitement, c'est-à-dire, que la femelle commence par avoir des œufs très-bien formés, qui descendant ensuite de la partie supérieure de sa matrice dans une partie plus basse, y éclosent : de sorte qu'elle produit des petits vivans. *Hist. Liv. III. ch. 1.* & *de la Génération, Liv. III. chap. 3.* Aristote décrit plus particuliérement la matrice de ces poissons, leurs œufs, & la maniere dont leurs petits éclosent, *au Liv. VI. de son Histoire, chap. 11.*; sa déscription, comparée à celle que Rondelet donne des mêmes parties (2), paroît exacte. J'observe seulement qu'au lieu de dire dans la traduction le *bec* d'une flûte, j'aurois dû plutôt dire la *anche* : car selon l'observation de Rondelet, la coque de l'œuf dont parle Aristote, ressemble exactement à quatre *anches* de haut-bois qu'on auroit jointes ensemble. Rondelet paroît embarrassé de ce qu'Aristote, décrivant ensuite des productions capillaires qui tiennent à cette coque, se sert d'une expression qui semble indiquer des conduits creux (3). Mais je crois qu'il ne faut pas toujours entendre cette expression littéralement : & il me semble par l'usage qu'Aristote en a fait en plusieurs occasions, qu'elle signifie quelquefois un

(1) De piscibus, *Lib. III. in proœm.* *chap. 1, & suiv.*
(2) Rondelet, des poissons, *Liv. XIII.* (3) πόροι.

corps rond, mince & allongé, comme pourroit l'être un canal étroit ; & non pas toujours un véritable conduit (1). Quoi qu'il en soit, ces productions capillaires partent de chacun des quatre angles de la coquille de l'œuf. Rondelet leur donne jusqu'à deux coudées de long, quand on les développe.

Une autre remarque fort singuliere, & qui s'étend à plusieurs des sélaques larges & plats, est que les petits des Chiens de mer, après être sortis du ventre de leur mere, y rentrent de nouveau ; la mere les y retire de nouveau. Il n'y a que la femelle du Chien épineux qui ne le fasse pas, à cause des épines dont le corps de son petit est garni, ainsi que le sien même. *Hist. Liv. VI. chap. 11.* Ce fait n'est pas impossible : je veux dire qu'il se peut que la femelle du Chien de mer ait, au bas du ventre, une sorte de poche dans laquelle ses petits rentrent de tems à autre ; on a un exemple pareil dans le sarigue & la marmose, deux especes de quadrupedes que M. de Buffon a décrits (2). Mais j'aurois désiré trouver quelques détails sur ce sujet, & je n'en lis aucun. Les Modernes n'en parlent pas, & les Anciens racontent le fait de maniere à lui donner tout l'air d'une fable. Selon Plutarque, c'est par la bouche de leur mere que les petis Chiens rentrent dans son corps, pour en sortir de nouveau (3). Phile suppose qu'ils rentrent par le même passage par lequel ils sont sortis (4).

On ne trouve point de Chiens de mer dans l'Euripe Pyrrhéen (5), ni Chiens épineux, ni Chiens lisses : du moins je crois que tel a été le sens d'Aristote, en employant d'abord le nom générique qui indique tous les Chiens de mer, ensuite le nom particulier des *acanthias ; Hist. Liv. IX. ch. 37.*

Une derniere observation commune à tous les Chiens de mer, c'est qu'ils ont la vésicule du fiel près du foie, & le foie comme partagé en deux. *Hist. Liv. II. ch. 15. & ch. 17.*

Quant à l'application des différens noms de Chiens de mer qu'on trouve dans Aristote, aux individus que nous connoissons, il paroît que le Chien proprement dit (6), est le milandre ou cagnot ; le petit Chien, *poulain* ou *faon* (7), la roussette ; le Chien *acanthias* ou épineux, l'aguillat ; le Chien

---

(1) On voudra bien avoir attention de corriger en cet endroit la traduction d'après l'*errata*, & lire, *ces coquilles ressemblent pour la forme à des becs de flûte, & elles ont des productions capillaires.*

(2) Hist. naturelle, *Tom. IX.*

(3) Quænam animal. aquat. an terrestria, &c.

(4) De animal. propr. *n. 77.*

(5) Voyez ci-dessus *pag. 73*, la situation de cet Europe.

(6) κύων.

(7) σκύλιον & νέβριος.

asterias ou étoilé, le lentillat (je crois que c'est le même qu'Athenée a désigné sous le nom de Chien varié). Le Chien lisse est l'émisole; le Chien renard, le *peis spaso* des Languedociens. La lamie a conservé son nom : c'est vraisemblablement aussi le requin. La zygæne est le poisson juif, ou le marteau. Il faut voir dans Rondelet, les preuves qu'il donne de ces différens rapports : c'est lui qui les a établis (1). Je ne cite dans ce moment que Rondelet seul, parce que si l'on veut comparer avec ce qu'il dit, ce qu'ont écrit les autres Ichthyologistes, on verra, ou qu'ils sont du même sentiment que lui, ou qu'ils l'ont copié. On peut seulement consulter, outre Rondelet, Willughbi, sur plusieurs détails anatomiques que le premier n'avoit pas donnés (2). Par rapport aux remarques particulieres qui sont à faire sur quelques unes de ces especes des Chiens de mer, on les trouvera à leur article.

CHIEN DE MER (petit) (3).

Aristote donne deux noms à ce poisson ; tous deux indiquent le petit d'un animal, mais le premier indique plus particuliérement le petit d'un Chien, le second semble réservé pour désigner le petit d'un cerf, un *faon*. Voyez ci-dessus, *Chien de mer*, *page 221*.

CHIEN POISSON (4).

C'est le Chien de mer proprement dit, celui que Rondelet nomme *milandre*. Voyez ci-dessus, *Chien de mer*, *page 221*.

CHLOREUS (5).

Oiseau qui vit en guerre avec la pie, qui est ennemi de la tourterelle & qui la tue. *Hist. Liv. IX. chap. 1* (6).

Aristote parle de trois oiseaux dont les noms se rapprochent & dérivent de la même racine, d'un mot qui signifie *herbe verte* (7). Cette dénomination feroit entendre que tous ces oiseaux sont d'une couleur verte. Sur ce fondement

(1) Des poissons. *Liv. XIII.*
(2) De piscib. *Lib. III.*
(3) *σκύλιον, τό, ἢ νέβριος, ὁ.*
(4) *κύων, ὁ*
(5) *χλωρεύς, ὁ.*
(6) Dans Pline, c'est le corbeau qui est l'ennemi du Chloreus : *Dissident corvus & Chloreus. Lib. X. cap. 74.* Le nouveau Traducteur a appellé cet oiseau *le chlorée.* Phile joint ce que dit Pline à ce qu'Aristote avoit dit : *μισεῖ τὴν τρυγόνα χλωρεὺς δὲ ἢ τοῦτον κόραξ.* Son traducteur rend *χλωρεύς*, par le mot *luteus.*
(7) *χλωρίς, χλωρίων & χλωρεύς.* Ces trois mots viennent également de *χλόα.* Mais comme dit le P. Hardouin, *ad Plin. Lib. X. cap. 30.* aves sunt nomine solo affines, genere dispares.

quelques naturalistes ont appliqué, les uns tous les trois noms, les autres deux de ces noms seulement, à un seul & même oiseau. Comme Aristote établit autant de descriptions qui me paroissent différentes, qu'il a distingué de noms, j'ai aussi distingué trois sortes d'oiseaux (1).

Gesner ne fait qu'un oiseau du *Chloreus* & du *Chlorion ;* sa raison est que le Chloreus bat la tourterelle, & que le Chlorion est de la grosseur de la tourterelle. Ce n'est pas assez, à mon avis, pour faire de deux oiseaux un seul individu.

Connoissons-nous le *Chloreus ?* Klein (2) pense que c'est l'ortolan de Belon. Je ne saurois me persuader que ce soit un oiseau de cette taille, qui attaque la tourterelle & la tue (3). D'autres qui le confondent avec le *Chlorion*, en font le loriot (4).

Scaliger soupçonne que le *Chloreus* pourroit être le même oiseau qu'on appelle, dit-il, dans le Piemont, *cloris* ; qui est de la taille de la tourterelle, peut-être même plus gros. Il a le bec long, & le vol si bon, que le faucon ne peut l'atteindre qu'avec beaucoup de peine (5). Niphus en fait un oiseau de l'espece du milan (6).

CHLORION (7).

On dit, mais c'est une fable, que cet oiseau provient (ou est provenu) des bûchers. *Hist. Liv. IX. chap. 15.* Il apprend bien, & est adroit à se procurer sa nourriture, mais il vole mal & n'est pas d'une couleur agréable. *Ibid. chap. 15.* Sa couleur est entiérement verdâtre ; c'est un oiseau de passage qu'on ne voit pas en hiver, mais vers le solstice d'été ; il est de la grandeur de la tourterelle. *Ibid. chap. 22* (8).

J'ai déja observé au mot *Chloreus*, qu'il falloit distinguer cet oiseau de deux autres, dont le nom est approchant le même (9). Scaliger fait de celui-ci le *verdon*, qu'il prétend n'être qu'un peu plus petit que la tourterelle.

---

(1) Je rens χλωρἰς par *Verdier* ; χλωρίων par *Chlorion.* Voyez ces deux mots.

(2) Emberiza flava *Gesn.* chlorus seu lutea *Aristot.* hortulanus *Bellon. Ordo avium*, *pag. 92.*

(3) Suspicor magnam esse avem oportere quæ turturem interficiat. *Hard. ad Plin. ubi sup.*

(4) V. l'Ornith. de Brisson, cl. 3. or. 5. genre 22. n. 58.

(5) Scaliger sur Arist. *Liv. IX. ch. 2.*

(6) Sur Arist. *Liv. 9. ch. 1. pag. 263.*

(7) χλωρίων, ὁ.

(8) Chlorion totus est luteus, hyeme non visus, circa solstitia procedit *Plin. Lib. X. ch. 29.* Le nouveau Trad. a conservé le nom de *Chlorion.*

(9) Voyez encore ce que je dirai au mot *Verdier.*

Si cela est, le verdon de Scaliger n'est pas le nôtre qui est de la grosseur du rouge-gorge. Le P. Hardouin entend l'expression de Scaliger d'un *verdier*, mais ce n'est pas encore là, ainsi qu'il le remarque lui-même avec raison, un oiseau de la grandeur de la tourterelle (1).

Le sentiment le plus commun est celui qui fait du *Chlorion*, le loriot. C'est, après plusieurs Auteurs anciens, Belon & bien d'autres, le sentiment de M. Brisson (2) & de M. Guéneau de Montbelliard. Deux raisons principales & qui me semblent décisives, m'ont empeché de l'adopter (3) : la grandeur & la couleur que lui donne Aristote.

Aristote détermine la grandeur du Chlorion d'une maniere précise, c'est celle de la tourterelle. Or le loriot est à-peu-près de la grosseur du merle (4). On ne comparera pas la grosseur du merle avec celle de la tourterelle.

Pour la couleur, Aristote fait deux observations. Le Chlorion est entiérement verdâtre, & il n'est pas d'une belle couleur. Au contraire le loriot *est d'un beau jaune* sur tout le corps, le cou & la tête, mais les aîles sont noires ; la queue est mi-partie de jaune & de noir (5) ; l'iris des yeux & le bec sont rouges (6). Voilà trop de couleurs pour un oiseau entiérement verdâtre (7).

Je conviens qu'il y a dans la description du loriot, quelques traits qui peuvent convenir au Chlorion. Il a de bons ongles, & c'est un oiseau de passage (8) ; mais ces convenances ne suffisent pas pour rapprocher deux individus si différens d'ailleurs. Ajoutons que, de l'aveu de M. de Montbelliard, si le Chlorion d'Aristote est notre loriot ; sa description n'annonce qu'une connoissance imparfaite de cet oiseau (9) ; autant vaut-il, ce me semble, ne pas prendre sur soi d'assurer qu'Aristote ait parlé du loriot.

---

(1) Sur Pline, *ubi sup.*
(2) Ornith. Cl. 3. ord. 5. gen. 22. n. 58.
(3) Hist. nat. des oiseaux, *T. 5. p. 349.* V. aussi le Dict. des Animaux ; *V°. Loriot.*
(4) Hist. nat. des oiseaux, T. V. pag. 355. M. de Bomare le compare pour la grosseur à la grive.
(5) Ibid.
(6) Brisson, *ubi sup.*
(7) χλωρὸς ὅλος.
(8) M. de Bomare.
(9) « Je me contenterai de dire ici que, » selon toute apparence, Aristote n'a connu le loriot que par ouï-dire. Belon ne » paroît pas l'avoir apperçu dans ses » voyages de Grèce ; & d'ailleurs comment supposer qu'Aristote ait connu par » lui-même cet oiseau, sans connoître la » singuliere construction de son nid ; ou » que, la connoissant, il n'en ait point parlé ». *Hist. nat. des oiʃ. Tom. V. pag. 351.*

CHOUCAS

CHOUCAS (1).

Selon Ariſtote, les Choucas ſe partagent en trois eſpeces : le coracias, gros comme la corneille, qui a le bec rouge. Le Choucas, qu'on ſurnomme le loup ; & le petit Choucas, qu'on ſurnomme le bouffon (ou qui eſt bouffon). Il y a même encore en Lydie & en Phrygie, une autre eſpece de Choucas, dont les doigts ſont joints par des membranes. *Hiſt. Liv. IX. ch.* 24.

Ce texte d'Ariſtote préſente quatre eſpeces de Choucas : d'abord les trois qui avoient été annoncées ; puis une autre encore, qui vient après ces trois (2). En ſuivant la leçon de deux des Mſſ. que j'ai conſultés (3) & la traduction de Gaza (4), il n'y auroit en tout que trois eſpeces indiquées par Ariſtote ; mais la maniere dont il s'eſt exprimé en commençant à parler de la derniere eſpece, m'a fait préférer la leçon que j'ai ſuivie ; ou plutôt je ſerois porté à croire que la derniere partie de la phraſe eſt une addition étrangere au texte : Ariſtote étoit trop inſtruit pour ranger dans la même claſſe, un oiſeau palmipede & un oiſeau qui a les doigts ſéparés.

Quant aux trois premieres eſpeces, nous connoiſſons d'abord le coracias, dont M. de Buffon a donné l'hiſtoire ſous le nom de *crave* ou *coracias* (5), & dans lequel il eſt vraiſemblable que ſe retrouve le coracias d'Ariſtote (6). La taille de l'oiſeau le permet : M. de Buffon donne au coracias treize onces de poids, douze à la corneille ; on peut d'ailleurs comparer leurs figures, elles ſe rapprochent aſſez (7). Notre coracias porte de plus ce caractère eſſentiel remarqué par Ariſtote, d'avoir le bec rouge (8). M. de Buffon ſépare, il eſt vrai, le coracias de l'eſpece du Choucas, tandis qu'Ariſtote les réunit. Sans examiner ici lequel des deux a eu tort ou raiſon, il ſuffit de remarquer qu'en général M. de Buffon diviſe les eſpeces beaucoup plus que ne faiſoient les Anciens.

Quelques perſonnes prétendent que le coracias d'Ariſtote eſt le *pyrrhocorax* de Pline (9). Je doute qu'Ariſtote ait connu ce *pyrrhocorax* qu'il ne

---

(1) Κολοιός, ὁ.

(2) ἔϛι δὲ ϗ ἄλλο τι γένος κολοιῶν. Geſner n'a pas manqué d'avertir que le texte grec annonçoit quatre eſpeces. *In Gracculo.*

(3) Voyez les variantes, *pag. 738.*

(4) Monedularum tria ſunt genera : unum quod gracculus vocatur... Alterum lupus cognominatum, parvum & ſcurra. Tertium quod familiare Lydiæ, &c.

(5) Hiſt. des oiſeaux, *Tom. V. p. 1.*

(6) Buffon, Hiſt. des oiſeaux, *Tom. V. pag. 8.* Briſſon, *Ornithol. Tom. II. pag. 3.* Klein, ordo avium, §. *28. n. 11.*

(7) Buffon, *ubi modò*, & p. 68. Le coracias eſt un peu moins gros que la corneille. Briſſon, *Ornithol. Tom. II. pag. 4.*

(8) Buffon, *Tom. V. pag. 8.*

(9) *Voici d'abord les expreſſions de Pline* : Phalacrocoraces aves Balearium inſu-

nomme nulle part : mais d'ailleurs comme il ſépare le Choucas du corbeau, je ne crois pas qu'il eût fait du *pyrrhocorax*, eſpece de corbeau, une eſpece de Choucas.

La ſeconde eſpece de Choucas, eſt celui qu'on ſurnomme le loup : c'eſt celui auquel nous donnons par excellence le nom de Choucas : ce ſera donc l'oiſeau que les Latins appellent *gracculus*, nom que l'on a très-mal traduit par celui de geai (1).

Il reſte la troiſieme eſpece que l'on s'eſt aſſez peu embarraſſé de décrire, parce qu'en rejettant du nombre des Choucas l'oiſeau palmipede dont le texte d'Ariſtote fait mention, on ne trouvoit plus que deux Choucas, le coracias & le *gracculus*, auquel on a donné auſſi le nom de *monedula*. Mais je crois qu'on a tort de confondre le *gracculus* & la *monedula* ; Pline paroît les diſtinguer (2). La *monedula*, proprement dite, eſt vraiſemblablement la troiſieme eſpece de Choucas, diſtinguée par Ariſtote, & je ſoupçonne qu'Ariſtote lui aura donné le nom de *bouffon*, ou plutôt *malin* (3), à cauſe de ſon inclination à voler & à cacher (4). Cette *monedula* ſeroit la petite chouette de Belon, qui a donné lieu au proverbe, *larron comme une chouette* (5) ; ou peut-être l'oiſeau que M. de Buffon décrit ſous le nom de *chouc*, & qui ne differe du Choucas, *gracculus*, qu'en ce qu'il eſt plus petit (6).

Par rapport au Choucas palmipede, l'incertitude que j'ai ſur le fait qu'Ariſtote en ait réellement parlé, me détermine à ne pas entrer dans de grands détails ſur cet oiſeau. Ceux qui ont penſé qu'il exiſtoit, en ont fait une eſpece de cormoran (7).

---

larum peculiares, ſicut Alpium Pyrrhocorax, luteo roſtro, niger. *Hiſt. Lib. X. cap. 48.* Belon, De la nat. des oiſeaux, *Liv. VI. ch. 6* ; Turner cité par Geſner, *in Pyrrhocorace* ; Ray, Synopſ. *pag. 40.* & d'après lui M. Salerne, *pag. 90.* font du coracias & du pyrrhocorax, le même oiſeau.

(1) Ainſi qu'il eſt arrivé à la plupart des traducteurs de la fable de Phédre : *Tumens inani gracculus ſuperbiâ, &c. Liv. I. fab. 3.* La Fontaine n'a-t-il pas intitulé la ſienne, *Le geai paré des plumes du paon ? Liv. 4. fab. 9.* Horace, en faiſant alluſion à la même fable, a appellé l'oiſeau qui en étoit le ſujet, *corniculam. Epiſt. Lib. I. cap. 3. v. 19.* Il n'eſt pas le ſeul qui ait donné au Choucas, le nom de la corneille : cependant ces deux oiſeaux étoient bien diſtingués des anciens. Voyez les premiers vers de la comédie d'Ariſtophane, intitulée *les oiſeaux*.

(2) Immenſa finitimo Inſubrium tractu examina gracculorum monedularumque. *Hiſt. Lib. X. cap. 29.*

(3) Βωμολόχος. Voyez ce que Geſner dit ſur le vrai ſens de cette expreſſion, *in Aſione*.

(4) Cui ſoli avi, *continue Pline dans le texte qui vient d'être cité, note 2*, furacitas auri argentique præcipuè mira eſt.

(5) Il ne faut pas confondre cette *chouette* ou *chouchette* avec l'oiſeau de nuit qui porte le même nom, & dont il ſera queſtion au mot *chouette*.

(6) Buffon, Hiſt. des oiſeaux, *Tom. V. pag. 101.* M. Briſſon l'appelle ſimplement Choucas noir. Ornithol. *Tom. II. p. 28.*

(7) Ray, Synops av. *pag. 122 & 123.* Salerne, *p. 373.*

C'eſt, je penſe, des Choucas en général, qu'on doit entendre ce que dit Ariſtote, que le Choucas n'a point de jabot, mais un œſophage ample & large. *Hiſt. Liv. II. chap. 17.* M. de Buffon confirme cette obſervation (1). On entendra de la même maniere ce qu'il dit encore, que le mâle & la femelle approchent pluſieurs fois leur bec l'un de l'autre, avant que le mâle couvre la femelle, *de la Générat. Liv. III, ch. 6*; enfin que cet oiſeau a l'ongle bon, mais moins fort que le pic. *Hiſt. Liv. IX. chap. 9.*

Elien dit de ces mêmes oiſeaux, qu'en Theſſalie, en Illyrie & à Lemnos, les villes avoient fait des décrets pour les nourrir aux dépens du public, parce qu'ils les délivroient des criquets (2), dont ils mangeoient les œufs (3). Je ne parle point de l'inclination de ces oiſeaux à voler & à cacher de l'argent : elle a été ſuffiſamment célébrée (4).

CHOUETTE (5).

Oiſeau de proie nocturne. Il faut voir au mot *oiſeau*, ceux de ſes caractères qui lui ſont communs avec les autres oiſeaux du même genre ; & dans M. de Buffon (6), les motifs qu'il y a d'appliquer le nom employé par Ariſtote, à la Chouette ou grande chevêche.

Ariſtote remarque de cet oiſeau de nuit en particulier, qu'il approche de la grandeur du coq, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3* ; qu'il habite dans les cavernes & les rochers ; qu'il a de l'inſtinct, vit bien & eſt adroit. *Liv. IX. ch. 17.* Ces derniers traits ſont bien conformes, ſoit à la dénomination de *noctua ſaxatilis* que lui donnent pluſieurs Naturaliſtes (7), ſoit à ce que dit M. de Buffon, que la Chouette ſe tient volontiers dans les carrieres, dans les rochers ; qu'elle préfere les pays de montagnes, & qu'elle cherche les précipices eſcarpés (8) ; mais peut-être trouvera-t-on la Chouette bien petite, pour pouvoir dire qu'elle approche de la grandeur du coq : M. Briſſon ne lui donne que treize pouces de long, du ſommet de la tête au bout de la queue, & onze pouces trois lignes du ſommet de la tête au bout des ongles (9).

---

(1) Hiſt. des oiſ *Tom. V. p. 100.*
(2) Peut-être *ſauterelles*. Voyez *criquet*.
(3) De nat. animal. *Lib. 3. ch. 12.*
(4) Voyez Geſner *in Gracculis*. On pretend même que c'eſt de là que vient le nom de *monedula*. Monedula, a moneta quam furatur. *Ibid.* & Cœl. Rhodig. lect. antiq. *Lib. 24. cap. 4.*
(5) αἰγώλιος, ὁ.
(6) Hiſt. nat. des oiſeaux. *T. II. p. 114.*
(7) Voyez M. Briſſon, Ornithol. *T. I. pag. 511.*
(8) De Buffon, *Tom. II. pag. 177.*
(9) Ornithol. *Tom. I. pag. 512.*

CHREMPS (1).

Ce poiſſon n'a été nommé par perſonne que l'on ſache, autre qu'Ariſtote ; Ariſtote ne l'a nommé qu'une fois : peut-être même ne l'a-t-il pas nommé (2). Tout ce qu'il en a dit, s'il en a parlé, c'eſt qu'il eſt du nombre de ceux qui ont l'oreille fine. *Hiſt. Liv. IV. ch. 8.* Peut-être donc n'exiſte-t-il pas de poiſſon qu'on nomme *Chremps*, peut-être ce poiſſon n'eſt-il autre que le Chromis (3). On ſent aſſez qu'on ne peut avoir que des incertitudes ſur l'exiſtence de l'individu, lorſque le texte où ſon nom eſt écrit n'eſt pas aſſuré, & qu'on ne ſauroit reconnoître un poiſſon dont il eſt ſeulement dit, comme d'une multitude d'autres, qu'il excelle par la ſubtilité de l'ouie.

CHROMIS (4).

Ariſtote compte le *Chromis* au nombre des poiſſons qui ont l'oreille fine. *Hiſt. Liv. IV. ch. 8.* Il le compte auſſi au nombre de ceux qui font une ſorte de grognement. *Ibid. ch. 9.* Ailleurs, il l'appelle un des poiſſons de bande ; *Lib. V. ch. 9.* Enfin il obſerve qu'il eſt de ceux qui ont une pierre dans la tête, auſſi-bien que le loup, l'ombre & le pagre. *Liv. VIII. ch. 19.* Tous ces traits conviennent à un trop grand nombre de poiſſons, pour qu'on puiſſe même en les réuniſſant, ſe former une idée préciſe du *Chromis.* Hiceſius, dans Athénée, dit que le phagre, le *Chromis*, l'anthias, l'acarnas, l'orphus, le dentale & la ſynagris, ſont des poiſſons de même genre, d'une ſaveur douce, un peu aſtringens & très-nourriſſans (5). Cela ne donne encore que des à-peu-près ; il indique enſuite un autre caractère qui auroit pu, ce ſemble, perpétuer davantage la connoiſſance de ce poiſſon ; il dit que c'eſt le meilleur que l'on mange au printems (6). Mais malgré cette derniere indication, il faut avouer qu'on ne ſait pas davantage lequel de nos poiſſons eſt le *Chromis* des Anciens.

Rondelet a ſoupçonné que ce pourroit être le poiſſon qu'on nomme à Gênes le *caſtagno* (7). La ſuppoſition n'eſt pas inadmiſſible, parce que le *caſtagno* eſt

(1) χρέμψ, ὁ.

(2) Voyez les variantes, *p. 680.* & ajoutez-y que Gaza n'a point inſéré ce nom dans ſa traduction.

(3) An Chremps idem ſit qui Chromis. Wotton, de differ. anim. *L. VIII. p. 70.* Voyez auſſi Artedi, *Synonimia piſc. p. 62.*

(4) χρομίς, ὁ.

(5) Ικέσιος φησὶ φάγροι, καὶ χρόμις, καὶ ἀνθίας, καὶ ἀκαρνᾶνες, καὶ ὀρφοὶ, καὶ συνόδοντες, καὶ συναγρίδες, τῷ μὲν γένει παραπλήσιοι ὑπάρχουσι, γλυκεῖς τε, καὶ παραστύφοντες, καὶ τρόφιμοι. Deïpnoſ. *Lib. VII. pag. 327.*

(6) Pag. 328.

(7) Des poiſſons. *Liv. V. ch. 21.*

du genre des autres poiſſons qui ſont nommés par Ariſtote & Athénée. Belon a décrit un poiſſon appellé *caſtagnola*, un peu différent du *caſtagno* de Rondelet (1) : ce peut encore être le *Chromis* d'Ariſtote, plutôt que le poiſſon ſemblable au *glaucus*, & que Belon ſuppoſe être le *Chromis* (2). Enfin on peut trouver ce Chromis dans le *caſtagno* décrit par M. Duhamel (3), de même qu'on peut le trouver dans toute la claſſe nombreuſe de ces poiſſons qui reſſemblent au pagre & au dentale, & qui n'ont pas de nom particulier bien certain. Mais on conçoit que plus le nombre des individus qui peuvent être le *Chromis*, ſe multiplie, plus il devient incertain quel il eſt exactement : de ſorte que la réalité eſt, comme je l'ai déja annoncé, que nous ne ſavons auquel de nos poiſſons appliquer ce nom ancien. On voit un veſtige du nom de *Chromis* dans celui de *chro*, que Gillius dit être en uſage dans une partie de l'Italie ; mais les peuples qui s'en ſervent l'appliquent indiſtinctement à une multitude de poiſſons (4).

CIGALE (5).

La Cigale eſt un inſecte qui habite particuliérement les pays chauds. Elle eſt ſur-tout connue par ſon chant, mais il ne faut pas prendre cette expreſſion dans la ſignification ordinaire d'une voix modulée par des organes qui répondent du poumon à la bouche : car, d'abord, Ariſtote aſſure que la Cigale n'a point de bouche, c'eſt, ſelon lui, un caractère qui la diſtingue de tous les autres Animaux. *Hiſt. Liv. IV. ch. 7.* Dans le *Liv. IV. des parties des Animaux, ch. 5*, il inſiſte ſur la conformation de cette partie du corps des Cigales : il dit que c'eſt en même temps une bouche & une langue, qui leur ſert comme de racine pour pomper les humeurs dont elles ſe nourriſſent. Les Modernes auſſi, ne donnent aux Cigales qu'une trompe qui leur tient lieu de bouche (6). Mais Ariſtote a été dans l'erreur lorſqu'il a dit dans ſon hiſtoire, *Ibid.* que les Cigales ne vivoient que de roſée ; elles pompent, dans les vaiſſeaux des feuilles & des branches, le ſuc qui y eſt contenu (7).

(1) De la nature des poiſſons, *Liv. I. pag. 260.*

(2) De la nature des poiſſons, *Liv. I. pag. 106.*

(3) Traité des pêches. *Part. II. ſect. 4. pag. 26.*

(4) Chromis, pagrus, rubellio, hepatus, orphus, anthias, dentex, ſynagris : ſimiles, Ligures *chro* vocant. Gillius, *de nom. piſc. cap. 22.*

(5) τέττιξ, ὁ.

(6) Voyez le dictionnaire des Animaux, & celui de M. de Bomare, au mot *Cigale.*

(7) De Bomare, *ubi modò.*

Ce qu'on nomme le chant des Cigales n'eſt donc produit que par le froiſſement qu'elles font éprouver à l'air qui les environnent, au moyen d'une membrane qu'elles ont placée ſous la ceinture. Les Anciens ſavoient bien que ce n'étoit pas par la bouche que les inſectes donnoient l'eſpece de ſon qu'ils font entendre : cette obſervation a donné lieu à de mauvaiſes plaiſanteries d'Ariſtophane contre Socrate (1), & Ariſtote décrit exactement le méchaniſme des organes qui donnent ce ſon, *Hiſt. Liv. IV. ch. 9.* Pline qui le copie dans tout ce qu'il dit des Cigales, paroît avoir mal compris cet endroit (2). Swammerdam appelle les membranes, remarquées par Ariſtote dans la Cigale, des tympans, ſemblables aux tympans de nos oreilles, qui réſonnent ſous les coups d'une autre partie cartilagineuſe (3).

Ariſtote remarque avec raiſon, que ce ne ſont, parmi les Cigales, que les mâles qui chantent : *Hiſt. Liv. V. ch. 30.* Cette obſervation eſt confirmée par les Modernes : Swammerdam l'étend à tous les inſectes auxquels la nature a donné un organe propre, deſtiné à former les ſons qu'ils font entendre (4).

On diſtingue, ſelon l'obſervation d'Ariſtote, différentes eſpeces de Cigales à raiſon de leur chant & de leur grandeur : *Hiſt. Liv. IV. ch. 37.* Elien déſigne pluſieurs eſpeces de ces Cigales par des noms particuliers (5) ; mais Ariſtote n'a parlé ſpécialement que de deux eſpeces de Cigales, les grandes que l'on appelle chanteuſes ou *achetes*, & les petites qu'on nomme *cigalettes.* Quoique les grandes ſoient appellées chanteuſes par excellence, il ne faut pas croire que les petites ne chantent point du tout ; elles chantent, mais moins. *Hiſt. Liv. V. ch. 30.*

Les Cigales ſont produites par d'autres Cigales, *Hiſt. Liv. V. ch. 19.* Cette obſervation eſt plus exacte que celle de Plutarque, qui prétend qu'en

(1) *ἔφασκεν.... Τὸν πρωκτὸν ἠχεῖν ὑπὸ βίας τοῦ πνεύματος.* Strepſiade répond : *Σάλπιγξ ὁ πρωκτός ἐστιν ἄρα τῶν ἐμπίδων, ὦ τρισμακάριος τοῦ διεντερεύματος. Nubes, v. 165 & ſeqq.*

(2) Pectus ipſum fiſtuloſum : hoc canunt achetæ. *Hiſt. Lib. XI. cap. 26.*

(3) Cicada duobus gaudet exiguis tympanis peculiaribus, noſtro auris tympano ſimilibus, quæ duarum ope cartilaginum lunatarum percuſſa, aërem ita vibrant ut ſonitus inde reddatur. *Biblia nat. pag. 504.* Voyez plus de détail dans M. de Bomare, *V°. Cigale* ; &, ſur tout ce qui regarde ces inſectes, M. Laurenti dont la diſſertation ſur les Cigales, inſérée dans les memoires de l'inſtitut de Bologne, eſt imprimée au *Tom. X.* de la collection académique.

(4) Omnia inſecta quibus natura ſingularia dedit ad concitandum ſonitum organa, ſexûs maſculini ſunt, quemadmodum in locuſtis, cicadis, aliiſque eſt videre, quorum femellæ nequaquam canoræ ſunt. *ubi modò.*

(5) De nat. anim. *Lib. X. cap. 44.*

plusieurs endroits, les Cigales viennent toutes formées de la terre (1). Aristote décrit l'accouplement de ces insectes, la maniere dont ils déposent leurs œufs, & les différens états par lesquels ils passent avant d'arriver à celui où nous les appellons Cigales. Les Grecs donnoient un nom particulier à la nymphe de la Cigale : ils l'appelloient *mere de Cigale : Hist. Liv. V. ch. 30, & L. VIII. chap. 17.* Si l'on compare ces textes d'Aristote avec ce que les Modernes disent sur le même sujet, on sera surpris d'y trouver une conformité entiere; je ne vois pas même que la maniere dont les Cigales s'accouplent, ait été observée par les Modernes aussi-bien que par Aristote. Un autre point sur lequel nous ne sommes nullement d'accord avec les Anciens, c'est le goût qu'ils avoient pour manger les Cigales, & dont on peut voir tous les détails dans Aristote, *Hist. Liv. V. ch. 30.*

J'ai dit en commençant, que les Cigales se trouvoient dans les pays chauds : dans ces contrées même, elles n'habitent pas indistinctement par-tout : elles veulent des endroits où il y ait des arbres, mais non des bois épais & sombres. C'est par une suite de ce choix, qu'Aristote observe qu'on en trouvoit en grande quantité à Cyrene (2), mais auprès de la ville seulement. Ailleurs, Aristote observe que la Milesie (3) a deux cantons très-voisins, dans l'un desquels il vient de Cigales, & dans l'autre point; & de même dans l'île de Cephallenie (4), il y a une riviere, d'un côté de laquelle il se trouve des Cigales, tandis que de l'autre côté on n'en trouve pas. Pausanias rapporte, qu'en Italie, une riviere qui séparoit le territoire de Locres de celui de Rhegium, faisoit une différence, non pas pour l'existence des Cigales, mais pour leur chant : toutes celles du côté de Locres faisant entendre leur chant, tandis que les Cigales de l'autre territoire étoient muettes (5). Diodore de Sicile prétend que dans tout ce territoire, non-seulement on n'entend point les Cigales, mais même qu'il n'y en a point du tout : effet, dit-il, d'une priere qu'Hercule, incommodé du bruit des Cigales, adressa aux Dieux qui voulurent bien l'exaucer (1).

---

(1) Symposiacon, *Lib. II. qu. 3.*

(2) Colonie des Lacédémoniens sur la côte septentrionale de l'Afrique. Géogr. ancienne, *Tom. III. pag. 43.*

(3) Vraisemblablement les environs de Milet. Il y a eu deux villes célèbres de ce nom : l'une dans l'île de Crete, l'autre sur les côtes de la Carie, vers le 45e degré de longitude & entre le 37e & le 38e de latitude B.

(4) Ile de la mer Egée entre le 38e & le 39e degré, tant de latitude B. que de longitude.

(5) *ποταμὸς ὁ Καίκινος τὴν Λοκρίδα καὶ Ρηγίνην ὁρίζων τὸ ἐς τοὺς τέττιγας παρέχεται θαῦμα· οἱ μὲν γὰρ τέττιγες οἱ ἐντὸς τῆς Λοκρίδος ἄχρι τοῦ Καικίνου κατὰ τὰ αὐτὰ τοῖς ἄλλοις τέττιξιν ᾄδουσι· διαβάντων δὲ τὸν Καικίνην, οὐδεμίαν ἔτι οἱ ἐν τῇ Ρηγίνῃ τέττιγες ἀφιᾶσι τὴν φωνήν.* Pausan. Eliac. poster. *pag. 466.*

(6) Bibliot. Hist. *Liv. IV. pag. 268.*

CIGALE CHANTEUSE *OU* ACHETE (1).

Voyez le mot *Cigale*, *pag*. 230.

CIGALETTE (2).

Voyez le mot *Cigale*, *pag*. 230.

CIGOGNE (3).

Cet oiſeau, de la groſſeur d'une dinde, & dont le bec a plus de cinq pouces & demi de long, eſt aſſez connu parmi nous (4) : de nom cependant, plutôt que de vue, car il n'eſt point commun en France (5). Il paroît l'être beaucoup plus en Allemagne, & il paroît qu'il y fait ſon nid (6). Perſonne n'a héſité de donner à la Cigogne le nom grec que j'ai traduit également par ce mot. C'eſt un oiſeau qui habite le long des rivieres & des lacs. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3*. On prétend que la Cigogne & pluſieurs autres oiſeaux, appliquent de l'origan ſur les bleſſures qu'ils reçoivent, *Liv. IX. ch. 6*. L'origan, ou marjolaine ſauvage, eſt un excellent aromatique qu'on emploie contre les contuſions &c (7). Un des faits qui ont le plus contribué à donner de la célébrité à la Cigogne, c'eſt l'amitié qu'elle témoigne, dit-on, pour ſon pere ; elle le nourrit quand il eſt vieux (8). Ariſtote n'a préſenté ce fait que comme un récit fort douteux, *Liv. IX. ch. 13* ; & il paroît qu'il a eu raiſon. Un avantage réel, qui doit faire eſtimer les Cigognes dans les lieux qu'elles fréquentent, c'eſt qu'elles les délivrent d'une multitude de grenouilles, de ſerpens, de limaçons & d'autres animaux de ce genre, dont elles font leur nourriture. Pline & Plutarque rapportent que par cette raiſon, on faiſoit en Theſſalie un crime capital & digne des peines de l'homicide, de tuer une Cigogne (9). M. Salerne aſſure que ſi l'on en tuoit une en Hollande, on courroit riſque d'être lapidé par la populace (10).

---

(1) ἀχέτης, ὁ.

(2) τεττιγόνιον, τό.

(3) πελαργός, ὁ. En Eſpagnol, cigueña. De Funez. *Liv. I. ch. 20*.

(4) Voyez ſa figure dans l'ornithol. de Briſſon, *Tom. V. pag. 31*, & ſa deſcription anatomique dans les Mém. de l'Académie des Sciences, *Tom. III. Part. III. pag. 61 & ſuiv*.

(5) Voyez l'Hiſtoire des oiſeaux par M. Salerne, *pag. 304 & ſuiv*.

(6) Voyez Geſner, *in Ciconia*.

(7) Valmont de Bomare, V°. *Origan*.

(8) Voyez Ariſtophane *in avibus*, *V. 1353*. Elien, Phile, &c.

(9) Honos Ciconiis ſerpentium exitio tantus, ut in Theſſalia capitale fuerit occidiſſe, eademque legibus pœna quæ in homicidam. *Hiſt. Lib. X. cap. 23*. Θεσσαλοὶ πελαργὺς ἐτίμησαν, ὅτι πολλὺς ὄφεις τῆς γῆς ἀναδιδύσης ἐπιφανέντες ἐξώλεσαν ἅπαντας· διὸ καὶ νόμον ἔθεντο, φεύγειν ὅστις ἂν ἀποκτείνῃ πελαργόν. De Iſide & Oſiride, *pag. 678*.

(10) Hiſt. des oiſeaux, *pag. 305*.

Tout ce que nous venons de remarquer n'eſt pas ſuſceptible de difficultés; mais il y a dans Ariſtote un mot au ſujet des Cigognes, qui mérite grande attention. C'eſt au *Liv. VIII. ch. 16;* après avoir dit qu'un grand nombre d'oiſeaux ont des retraites où ils ſe cachent, comme les poiſſons, & qu'il ne faut pas croire, ſelon l'idée de quelques perſonnes, que tous ceux qui diſparoiſſent s'en aillent dans des climats plus chauds, Ariſtote compte la Cigogne au nombre de ces oiſeaux qui ſe cachent. La plûpart des Auteurs qui ont parlé de la Cigogne, la donnent comme *un oiſeau de paſſage.* Il paroît conſtant, en effet, que les Cigognes ne reſtent pas toujours dans le même lieu; mais doit-on les appeller pour cela oiſeaux de paſſage : ou au-moins toutes quittent-elles le pays qu'elles habitoient, & n'en reſte-t-il pas quelques-unes qui ſe retirent dans des trous ou autres endroits ſemblables, ainſi que le dit Ariſtote ? La maniere dont Pline s'exprime ſur l'arrivée des Cigognes, eſt digne de remarque; on ne ſait, dit-il, pas plus où elles s'en vont que d'où elles viennent. On les voit ſe préparer à partir, ſans les voir partir; on les voit venues, ſans les avoir vu venir (1).

Perſonne n'a mieux commenté ces deux textes de Pline & d'Ariſtote, que Klein (2). Après avoir raſſemblé les textes des différens Auteurs qui parlent de la migration des Cigognes (3), & montré toutes les difficultés qu'on peut y oppoſer, il cite des perſonnes qui ont vu l'hiver, des Cigognes être tirées de trous dans des lacs; elles reprenoient du mouvement lorſqu'on les échauffoit. Ce fait confirmeroit bien l'aſſertion d'Ariſtote (4).

CINCLE (5).

Voyez Tryngas.

---

(1) Ciconiæ quonam è loco veniant aut quo ſe referant, incompertum adhuc eſt... Nemo vidit agmen diſcedentium, cùm diſceſſurum appareat; nec venire ſed veniſſe cernimus. *Hiſt. Lib. X. cap. 23.*

(2) Dans ſa diſſertation *de avibus erraticis & migratoriis*, §. *49*, *& ſeqq.*

(3) On peut citer, entre autres, ce texte du voyage de le Brun au Levant. « Je ne » voudrois pas avancer comme une vérité » indubitable ce que je vais dire, mais on » m'a aſſuré qu'aſſez loin de l'autre côté du » Jourdain, eſt le lieu où les Cigognes ſe » retirent, dans un endroit que les Grecs » appellent *Erimo*, comme qui diroit le » lieu déſert. C'eſt un endroit où l'on ne » va jamais, parce qu'il eſt plein de brouſ- » ſailles & qu'il y fait très-chaud. Elles » vont là au mois d'Octobre, & reviennent » ici au mois de Mars ». *pag. 384.*

(4) Voyez le mot *Hirondelle.*

(5) Κίγκλος, ὁ.

COCHON-SINGE (1).

Ces deux noms réunis ſont la traduction littérale de l'expreſſion grecque d'Ariſtote, & je les préſente dans le même ordre qu'Ariſtote les a unis, au lieu que Gaza les a renverſés en traduiſant l'expreſſion grecque par celle-ci, *ſimia porcaria.* Ce changement d'ordre eſt peut-être moins indifférent qu'on ne le croiroit d'abord.

Ariſtote ne parle du Cochon-ſinge qu'en paſſant : c'eſt lorſqu'en décrivant le caméléon, il dit que ſon muſeau reſſemble à celui du Cochon-ſinge, *Hiſt. Liv. II. ch. 11.* Voilà, a-t-on dit, une quatrieme eſpece de ſinge nommé par Ariſtote : & c'eſt le Papion.

Mais d'abord, quelle preuve qu'il ſoit ici queſtion d'un ſinge ? Je vois bien qu'il eſt mention d'un ſinge dans la traduction de Gaza, lorſqu'il dit *ſimia porcaria*, & dans celle de Scaliger, lorſqu'il dit, *ſimia quæ roſtrum præ ſe fert porcinum* ; mais le texte d'Ariſtote me donne au moins autant l'idée d'un cochon qui tient quelque choſe du ſinge, que celle d'un ſinge qui tient quelque choſe d'un cochon ; & il eſt à remarquer que Pline n'indique de reſſemblance qu'avec le cochon (2).

On ajoute que le Cochon-ſinge eſt cette eſpece de babouin qu'on nomme Papion. La dénomination de Singe-cochon étoit, dit M. de Buffon, « une » très-bonne expreſſion pour déſigner le babouin ; car on trouve dans des » Voyageurs, qui probablement n'avoient jamais lu Ariſtote, la même com» paraiſon, du muſeau du babouin à celui du cochon, & d'ailleurs ces Ani» maux ſe reſſemblent un peu par la forme du corps (3) ». A cet égard, j'en appelle aux planches même que M. de Buffon a données, & je prie qu'on veuille bien les comparer.

Mais ce dont je crois ſur-tout qu'on n'appercevra pas la plus légere trace, c'eſt de la comparaiſon du muſeau du Singe-cochon, avec le muſeau du caméléon. Le Cochon-ſinge me paroît nous être tout-à-fait inconnu (4).

Cet animal eſt repréſenté ſur la moſaïque de Paleſtrine, & ſon nom

(1) χοιροπιθήκος, ὁ.

(2) Chamæleoni roſtrum ut in parvo, haud abſimile ſuillo. *Hiſt. L. VIII. c. 33.* Je ne ſais pas où Agricola a pris ce qu'il dit de la reſſemblance du caméléon avec le ſinge qu'on appelle cebe : *facies ſimillima ſimiæ quam cebum vocant.* De anim. ſubterran. *p. 47.*

(3) Hiſt. nat. *Tom. XII. pag. 6. note 6.*

(4) C'eſt ce que diſent auſſi MM. de l'Académie des Sciences, dans leurs deſcriptions anatomiques, *Mém. T. III. Part. I. pag. 43.*

accompagne ſa figure : il ſenbleroit que delà on devroit tirer quelque renſeignement plus certain, pour connoître quel animal eſt le Cochon-ſinge. Mais M. l'Abbé Barthélemi, qui nous a donné la deſcription de cette moſaïque, obſerve, qu'on n'apperçoit aucune reſſemblance entre la tête du chaméléon & celle du Cochon-ſinge, ſoit qu'Ariſtote ait été mal inſtruit, ſoit que l'artiſte ait manqué d'exactitude (1). Ainſi le monument qui pouvoit ſervir à nous fixer, ne fait que donner lieu à de nouvelles incertitudes.

COLARIS (2).

Oiſeau qui eſt tué par la chouette & par les autres oiſeaux dont l'ongle eſt recourbé. *Hiſt. Liv. IX. chap. 1.*

Nous n'avons abſolument aucune lumiere ſur cet oiſeau. Niphus veut qu'il ſoit du genre du paſſereau, mais il ne donne point de motif de ſon opinion. Scaliger prétend que ce doit être un oiſeau de nuit, puiſqu'il eſt tué par la chouette, qui eſt elle-même un oiſeau de nuit ; mais il me ſemble que rien n'empêche que la chouette ne le ſaiſiſſe la nuit, dans les lieux où il ſe retire pendant ce temps.

COLIAS (3).

Ariſtote compte les maquereaux & les *Colias* au nombre des poiſſons qui vivent en troupe. *Hiſt. Liv. IX. ch. 2.* Ailleurs il dit que le *Colias* eſt de ceux qui vont par bandes. *Hiſt. Liv. V. ch. 9.* Ces deux indications reviennent au même, mais je les indique toutes deux, pour faire remarquer que dans la premiere, le *Colias* eſt mis à côté du maquereau. Ariſtote rapproche encore les noms de ces deux poiſſons *au Liv. VIII. ch. 13.* ; lorſqu'après avoir dit, qu'on prend les *Colias* à leur entrée dans le Pont, qu'on en prend peu lorſqu'ils ſortent de cette mer, & que c'eſt dans la Propontide qu'ils ſont meilleurs, avant d'avoir jetté leurs œufs : il ajoute, qu'il n'eſt pas rare de voir les autres poiſſons du genre des ruades, ſortir du Pont, de compagnie avec les *Colias* & les maquereaux. Athenée rapporte également pluſieurs textes, où le *Colias* eſt comparé avec le maquereau, ſoit relativement à la qualité de ſa chair, ſoit relativement à ſa grandeur (4). Dans un de ces textes il eſt dit, que le maquereau eſt moins gros que le *Colias*.

---

(1) Mém. de l'Académie des Inſcript. *Tom. XXX. pag. 532. edit. in 4°.*

(2) κόλαρις ὁ, peut-être, κάλαρις, peut-être κλάρις. Voyez les variantes ſur cet endroit.

(3) Κολίας, ὁ.

(4) Deïpnoſ. *Lib. III. pag. 118 & 120 ; & Lib. VII. pag. 321.*

D'après ce rapprochement continuel des deux poiſſons dont nous venons de parler, & auſſi d'après une ſorte de reſſemblance dans le nom, Gillius (1), & Rondelet (2) ont penſé que le *Colias* étoit le cognoil, poiſſon tellement ſemblable au maquereau, dit Rondelet, que les pêcheurs même s'y trompent. Belon, ſans donner au *Colias* le nom de cognoil, le décrit auſſi comme tout ſemblable au maquereau (3). On n'y met qu'une ſeule différence, qui eſt relative à la groſſeur. Mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ſelon Rondelet, la différence conſiſte en ce que le *Colias* eſt plus grand que le maquereau, au-lieu que Belon aſſure qu'il eſt plus petit. Geſner, Ray & Willughbi (4) ont vu cette différence & l'ont remarquée ſans dire qui de Rondelet ou de Belon s'étoit expliqué d'une maniere plus vraie. La ſurpriſe augmente lorſqu'on voit la même contradiction entre les Anciens ; tandis qu'Athenée fait le *Colias* plus gros que le maquereau (5), Pline le ſuppoſe au contraire le plus petit des poiſſons de ce genre (6).

COLLYRION (7).

Le Collyrion eſt décrit par Ariſtote dans un endroit où il parle de pluſieurs petits oiſeaux, dont les plus connus ſont la grive & le merle. Le Collyrion, dit-il, eſt de la taille de ces oiſeaux, il ſe nourrit des mêmes alimens que le merle & paroît toute l'année, mais c'eſt ſur-tout l'hiver que l'on en prend. *Hiſt. Liv. IX. ch. 23*. Geſner conjecture que le Collyrion eſt l'oiſeau que les Allemans appellent *binſel*, qui me paroît être de la claſſe des grives (8). Je ne conçois pas comment Belon (9), & un grand nombre d'Auteurs après lui (10), ont pu faire du Collyrion, qu'Ariſtote dit ſe nourrir comme les merles, la pie-grieche ou l'écorcheur, oiſeau de proie. Le merle vivant en liberté, ſe nourrit de toute ſortes de baies, de fruits & d'inſectes (11) ; les

(1) De nomin. piſc.

(2) Des poiſſons. *Liv. VIII. ch. 8.*

(3) De la nature des poiſſons, *Liv. I. pag. 195 & 196.*

(4) Geſner, *in Colia.* Ray, *Synopſ. piſc. pag. 59.* Willughbi, *de piſcib. Lib. IV. cap. 3. §. 7.*

(5) Ἱκέσιος φησὶ τὰς σκόμβρας ἐλαχίστας μὲν εἶναι κατὰ τὸ μέγεθος. Deïpnoſ. *Lib. VII. pag. 321.*

(6) Colias... lacertorum minimi. *Hiſt. Lib. XXXII. cap. 11.* Les poiſſons appellés *lacerti* par les Latins, ſont ceux du genre des maquereaux. Voyez Artedi, *Synonimia piſcium, pag. 50.*

(7) Κολλυρίων, ὁ.

(8) In Collurione.

(9) De la nature des oiſeaux, *Liv. II. ch. 24 & 25.*

(10) Jonſton, *de avibus, pag. 12.* Ray, *Synopſis av. pag. 18.* Salerne, Hiſt. nat. des oiſeaux, *pag. 27.* Briſſon, Ornithol. *Tom. II. pp. 140 & 151.* Buffon, Hiſt. des oiſeaux, *Tom. II. pag. 70.* Obſervez cependant que c'eſt en grec moderne que M de Buffon dit, que la pie-grieche griſe s'appelle κολλυρίων.

(11) Buffon, Hiſt. des oiſeaux. *Tom. VI. pag. 10.*

pie-grieches, quoique ſe nourriſſant communément d'inſectes, aiment de préférence la chair des autres oiſeaux; elles pourſuivent au vol les petits oiſeaux & les mangent (1). Aſſurément ce n'eſt pas là avoir la même nourriture que le merle.

COLOTES (2).

L'âne, dit Ariſtote, eſt ennemi du *Colotes* : celui-ci ſe couche dans la mangeoire, entre dans les nazeau de l'âne & l'empêche de manger. *Hiſt. L. IX. ch. 1. pag. 539.*

Eſt-ce un inſecte, dont Ariſtote parle en cet endroit? Eſt-ce un petit quadrupede? Eſt-ce une ſorte de lézard, comme Conſtantin paroît l'entendre (3)? Nous ne pouvons qu'avouer notre ignorance. Nous ne retrouvons aucune indication ſur cet animal, dans les ouvrages des Modernes.

COLYMBE (4).

Ariſtote parle peu du Colymbe. Il le compte parmi les oiſeaux qui prennent leur nourriture dans l'eau, & qui y ſéjournent volontiers, mais qui reſpirent l'air & ſe reproduiſent hors de l'eau. *Liv. I. ch. 1. pag. 7.* Ailleurs il le range parmi les oiſeaux aquatiques le plus péſans, qui ſont palmipedes & qui habitent auprès des lacs & des rivieres. *Liv. VIII. ch. 3.*

Athenée a heureuſement ajouté quelques traits à cette deſcription incomplette. Le petit Colymbe, dit-il, eſt le plus petit des oiſeaux aquatiques; il eſt d'un vilain noir & a le bec pointu. Ses yeux ſont très-perçans, & il plonge fréquemment (5). Ces trois caractères, d'avoir des membranes entre les doigts, d'avoir le bec pointu, & de plonger ſouvent, indiquent un oiſeau de la claſſe de ceux auxquels les Ornithologiſtes donnent le nom de *colymbus*, en latin, Grêbe, en françois (6). Ils en diſtinguent de différentes

(1) Hiſt. des oiſ. *Tom. II. pag. 68.*

(2) Κωλώτης, ὁ.

(3) V°. *κωλώτης.*

(4) Κολυμβίς, ἡ.

(5) *ἡ μικρὰ κολυμβὶς πάντων ἐλαχίστη τῶν ἐνύδρων, ῥυπαρομέλανα τὴν χροιὰν καὶ τὸ ῥύγχος ὀξὺ ἔχει. σκέπτονται τὰ ὄμματα, τὰ δὲ πολλὰ καταδύεται.* Deïpnoſ. *Lib. IX. pag. 395.*

(6) Quelques Auteurs paroiſſent confondre le genre du Colymbe, avec celui du plongeon : ces deux oiſeaux différent par la forme des membranes qui ſont entre leurs doigts. Les Colymbes les ont fendues. Ray met une ſeconde différence dans la forme de leur bec. Un troiſieme caractere très-diſtinctif, quoique moins apparent d'abord, & que le nom grec de Colymbe fait bien ſentir, c'eſt que le plongeon entre ſeulement dans l'eau pour en ſortir à l'inſtant, au lieu que le Colymbe eſt un véritable plongeur, qui reſte & nage ſous l'eau. *Mergi tamdiu ſub aqua non morantur quàm Colymbi.... κολυμβᾶν latinis eſt urinari, id eſt, aquæ ſe immergere, ſub aqua natare, & poſt temporis notabile ſpatium rurſus emergere.* Klein, *ordo avium.* §§. *72 & 76.*

groſſeurs, dans le nombre deſquels peut être le petit Colymbe d'Athenée, & le Colymbe d'Ariſtote. La plupart de ces oiſeaux ſont noirs, au moins en très-grande partie (1). Ainſi je ne ſerois de l'avis, ni de Belon (2), ni de Scaliger (3), qui font du Colymbe un oiſeau de l'eſpece du canard.

CONGRE (4).

Poiſſon, de la forme des anguilles, très connu & qui a conſervé preſque par-tout le nom que les Grecs lui avoient donné : ſeulement dans quelques endroits, il a été un peu défiguré (5). Cet animal devient extrêmement gros. Scaliger dit en avoir vu qu'on ne pouvoit pas enfermer entre les deux mains (6). Mais cela n'eſt rien auprès des Congres, dont parle Athenée, qui faiſoient la charge, non pas d'un homme ou d'un cheval, mais d'un chariot. On peut voir dans le même Athenée, combien le Congre étoit eſtimé pour la table (7).

Le Congre, comme les autres poiſſons longs & liſſes, n'a que deux nageoires : *Hiſt. Liv. I. ch. 1. pag. 17.* Elles ſont placées à la poitrine ; & de plus, il a une nageoire qui continue dans toute la longueur du dos juſqu'à la queue, & qui va par-deſſous le corps, de l'anus à la queue (8). Les ouies ſont compoſées de chaque côté, de deux lames, l'une ſimple & l'autre double. *Hiſt. Liv. II. ch. 13.* Ariſtote obſerve, que la ſituation de la véſicule du fiel varie dans le Congre, les uns l'ayant plus près du foie, les autres plus bas : *Ibid ch. 15.* Rondelet aſſure qu'il l'a toujours trouvée attachée au foie de la même maniere.

Les œufs du Congre ne ſont pas, ainſi que ceux de la plupart des poiſſons, comme une maſſe de grains de ſable. *Hiſt. Liv. III. ch. 10.* Rondelet les compare à des grains de chapelet enfilés les uns auprès des autres. La graiſſe dont ces œufs ſont ordinairement recouverts, empêche qu'on ne les apperçoive facilement, & Ariſtote prétend qu'il y a des Congres qui n'en ont point du tout. *Liv. VI. ch. 17.* Il faut voir au *Liv. VIII. ch. 2*, & au

(1) Voyez Ray, *Synopſis av. pag. 124.* Briſſon, Ornithol. *Tom. VI. pag. 33 & ſuiv. genre 91.*

(2) De la nature des oiſeaux, *Liv. III. ch. 19.* Je ne ſaurois deviner d'où Belon a tiré le texte d'Ariſtote qu'il cite en cet endroit.

(3) Sur l'Hiſt. des Animaux, *Liv. VIII. ſect. 87.*

(4) γόγγρος, ὁ.

(5) Græcum latinumque nomen apud pleraſque gentes retinet ; ſed interpolatum nonnullis. Gillius, *ap. Geſnerum de Congro.*

(6) Sur l'Hiſt. des Animaux, *pag. 217.*

(7) Deïpnoſoph. *L. IV. p. 135. L. VII. pag. 288 & 293.*

(8) Rondelet, des poiſſons, *Liv. XIV. ch. 1.* Willughbi, *de piſcibus*, *L. IV. c. 5.*

Liv.

Liv. IX. ch. 2, quels ſont les ennemis du Congre, ceux qu'il attaque & ceux par qui il eſt attaqué. Les Congres ſe tiennent cachés pendant un certain tems de l'année. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 15.*

Ariſtote diſtingue deux eſpeces de Congres, les blancs qu'on trouve en haute mer, & les noirs qui ſe tiennent tantôt près des côtes, tantôt en haute mer. *Liv. VIII. ch. 13.* Athenée cite des vers où il eſt queſtion de Congre blanc (1). Rondelet (2) & Belon en diſtinguent des deux couleurs (3); mais il paroît que c'eſt plutôt une variété dans l'eſpece, qu'une diſtinction de deux eſpeces différentes (4).

CONOPS (5).

J'ai riſqué, une fois, de traduire *Conops* par le mot *couſin*. C'eſt dans le lieu où Ariſtote, après avoir dit que la langue des mouches pique juſqu'au ſang, ajoute que c'eſt avec la langue auſſi, que les *Conops* percent la peau. *Hiſt. Liv. IV. ch. 7.* Y a-t-il rien de plus naturel, que d'entendre ce texte du couſin? On ſait, il eſt vrai, aujourd'hui, à l'aide des microſcopes, & d'après des obſervations très-fines, que ce n'eſt pas avec ſa langue que le couſin pique; on ſait qu'il a un appareil ſingulier de pluſieurs petites lancettes placées au devant de la tête (6); mais au ſiecle d'Ariſtote, où l'on n'avoit ni ces microſcopes ni ces obſervations, on devoit dire que le couſin piquoit avec la langue. Il paroît indubitable que c'eſt à des couſins qu'Hérodote donne le nom de *Conops*, lorſqu'il décrit la maniere dont on ſe garantiſſoit en Egypte de la piquure de ces inſectes (7).

Bientôt j'ai craint de m'être trompé en voyant, *Hiſt. ch. VIII. pag. 219*, que le *Conops* ne cherche point ce qui eſt doux, mais ce qui eſt acide; & au *Liv. V. ch. 19*, que le *Conops* étoit le produit des vers qui viennent *de* la lie du vinaigre: ou pour parler plus exactement, d'après les connoiſſances aujourd'hui acquiſes, qui viennent *dans* la lie du vinaigre. A ces traits il ne ſemble pas poſſible de méconnoître la mouche du vinaigre, ou plutôt le moucheron du vinaigre, qui eſt décrit par Ray (8), & d'après lui, par M. de Bomare (9). Il vient de très-petits vers qu'on voit dans la lie du

(1) Deipnos. *Lib. XIV. pag. 623.*
(2) Ubi ſuprà.
(3) De la nature des poiſſons, *Lib. I. pag. 159.*
(4) Willughbi, *de piſcib. Lib. IV. c. 5.*
(5) Κώνωψ, ὁ.
(6) Swammerdam, Biblia naturæ, *p. 355 & ſeqq.* Dictionnaire des animaux & dictionnaire de Bomare, *V°. Couſin.*
(7) Hiſt. *Lib. II. cap. 95.*
(8) Hiſt. inſect. *pag. 261.*
(9) V°. Ver du vinaigre.

vinaigre. C'eſt le plus petit moucheron que l'on connoiſſe : il vole toujours auprès de vaiſſeaux remplis ou de vinaigre, ou de liqueurs qui s'aigriſſent, & ne s'en écarte jamais beaucoup. Mais ces moucherons ne paroiſſent pas avoir d'aiguillon à la tête : ce ne ſont donc pas les mêmes inſectes dont Ariſtote a parlé dans le premier texte (1). Cette incertitude m'a déterminé à conſerver le nom de *Conops* par-tout ailleurs que dans le premier texte, où peut-être il auroit été prudent de le rétablir auſſi. Ces différens textes me confirment encore dans l'idée que j'ai déja annoncée au mot *cnips*, que les expreſſions dont les Grecs ſe ſervoient pour déſigner le mot *couſin*, étoient équivoques, ainſi que le mot *culex* chez les Latins, & qu'elles pouvoient ſignifier des moucherons auſſi-bien que des couſins. Voyez au ſurplus le mot *Empis*.

CONQUE (2).

Il eſt difficile de déterminer quels ſont préciſément les coquillages, ou teſtacées, auxquels Ariſtote a donné le nom de Conques. Il eſt évident qu'il en fait un nom générique, lors, par exemple, qu'au *Liv. IV. ch. 4. de ſon Hiſtoire*, il dit qu'il y a des teſtacées dont la coquille eſt liſſe comme celle de certaines Conques, que quelques perſonnes appellent *galades* ; d'autres teſtacées qui ont la coquille raboteuſe, comme quelques autres eſpeces de Conques ; qu'on diſtingue auſſi parmi les teſtacées, ceux qui ont la coquille cannellée, comme les petoncles & une ſorte de Conques, & ceux qui n'ont point la coquille cannellée, comme la pinne & une autre ſorte de Conques. Ariſtote parle encore au *Liv. IX. ch. 37*, des Conques liſſes & non liſſes : mais je reviendrai à ce texte ; il ſuffit d'avoir montré, quant à préſent, que le nom de Conque eſt un nom générique.

Ce nom générique me paroît indiquer des coquilles bivalves. Rondelet décrit les *galades* : c'eſt, ſelon lui, une coquille bivalve (3) ; d'ailleurs Ariſtote joint dans une partie du texte que je viens de citer, les Conques avec les petoncles, & dans une autre partie, avec les pinnes. Or les petoncles & les pinnes étant des coquilles bivalves, il eſt à penſer que les Conques, qu'Ariſtote rapproche des petoncles & des pinnes, ſont elles-mêmes des bivalves.

---

(1) Plutarque a parlé de ces mêmes inſectes, ſous le même nom, lorſqu'il dit, en parlant de certaines perſonnes, *οὓς μηδὲν οἴομαι τῶν κωνώπων διαφέρειν. χαίρουσι γὰρ λάμπῃ καὶ ὄξει, τὸν δὲ πότιμον καὶ χρηστὸν οἶνον ἀποπειλόμενοι φεύγουσι.* Adversùs Stoïcos, *pag. 1970*.

(2) Κόγχη, ἡ.

(3) Des poiſſons couverts de teſt. *Hiſt. Liv. I. ch. 27*.

Dans quelle espece de bivalves retrouverons-nous ensuite les Conques ? Je crois que c'est parmi celles que les Modernes ont rangées sous le nom générique de chames. Dans le nombre de ces coquilles, j'en vois d'unies, de raboteuses, de cannellées & plusieurs dont les couleurs sont par bandes rayées. L'expression d'Aristote (1), que j'ai traduite par le mot cannellée, peut ne pas signifier autre chose que rayé de différentes couleurs (2). D'ailleurs ces chames n'ont presque aucun mouvement que celui de s'enfoncer dans la vase (3). Klein assure même que les chames à coquille raboteuse demeurent immobiles au fond de la mer (4) : & on va voir que ce sont-là des caractères qu'Aristote attribue aux Conques. La coquille que Rondelet assure être la *galade* d'Aristote, est mise au rang des chames (5). Enfin c'est dans cette même famille que tous les Conchyliologistes mettent une coquille à laquelle ils ont laissé le nom de Conque, & qu'ils appellent *Conque de Venus*.

Il est vrai qu'Aristote parle aussi des chames en particulier ; mais loin d'en rien dire qui s'oppose à ce qu'on regarde ses Conques comme une partie des chames des Modernes, il joint au contraire ces deux testacées pour observer qu'ils se forment l'un & l'autre dans les fonds de sable. *Hist. Liv. V. ch. 15.* Je pense donc que les Conques d'Aristote, ne sont autres qu'une partie de la famille des chames, telle qu'elle est composée par M. d'Argenville, & que les chames d'Aristote sont le surplus de cette même famille. Wotton va plus loin, il paroît confondre absolument les chames & les Conques (6).

Voici maintenant les observations particulieres d'Aristote sur les Conques : on en a déja vu une partie confirmée par les Modernes. C'est d'abord que les Conques se forment dans les fonds de sable, & qu'elles restent au même lieu sans y être attachées, *Hist. Liv. V. ch. 15*, mais comme les *Solenes*, c'est-à-dire, enfoncées dans la vase. Une autre observation, où Aristote avertit qu'il ne rapporte que ce qu'on dit, est que les Conques se font à elles-mêmes une sorte de cuirasse qui est ferme, qu'elles aggrandissent à mesure qu'elles croissent, & d'où elles sortent comme d'une espece de caverne ou de maison. La traduction de cet endroit ne devoit pas être plus précise que le texte, pour ne pas faire dire à Aristote ce que peut-être il n'a pas dit ;

---

(1) *ῥαβδωτά.*

(2) D'Argenville, Conchyliologie, *premiere Partie*, *pag. 284.*

(3) Ibid. *seconde Partie*, *pag. 51.*

(4) In fundo maris chamæ asperæ immotæ jacent. *Plinius illustrat. pag. 14.*

(5) D'Argenville, *prem. Part. pag. 282.*

(6) De differentiis animal. *L. X. c. 243.*

je crois qu'il n'est pas question ici d'autre chose que de la coquille même de la Conque, & que ce texte signifie qu'à mesure que la Conque croît, elle augmente sa coquille qui est comme sa maison (1).

COQ (2).

COQUILLAGES (3).

J'ai rendu en plusieurs endroits, par cette expression, le mot *ostreon*, employé par Aristote. Il est incontestable qu'Aristote se sert en certaines occasions, du mot *ostreon* dans un sens beaucoup plus étendu que dans d'autres. Par exemple au *Liv. I. ch. 6.* de son Histoire, il établit de grandes divisions entre les Animaux, & il dit que l'une de ces grandes divisions est celle des Animaux couverts d'une enveloppe dure, & qu'on donne à ce genre le nom *d'ostreon :* ce mot a donc ici une signification aussi étendue que celui de testacée. Au *Liv. IV. ch. 4*, le même nom semble ne plus comprendre qu'une parties des testacées, & ne pas renfermer les hérissons de mer, autrement nommés oursins, puisqu'Aristote après avoir nommé les *ostrea* en général, dit qu'il faut y ajouter encore la classe des hérissons de mer, pour remplir le genre des testacées. Lors au contraire qu'Aristote dit au *Liv. V. ch. 15*, que quand le fonds de la mer est bourbeux, il produit des *ostrea*, il est sensible qu'il ne fait plus signifier à ce mot tous les testacées indistinctement, ni même tous les testacées autres que le hérisson de mer, puisqu'il nomme au même lieu, une multitude d'autres coquillages qui se produisent sur différens fonds d'une autre nature. Je pense donc qu'alors, & dans quelques autres occasions semblables, on ne doit plus se servir de ce mot très-générique, *coquillages*, mais d'une expression moins étendue, qui est celle d'*huîtres*, que je ne réduis pas à signifier cette seule espece de coquillage que nous mangeons sur nos tables, mais une famille entiere, à laquelle les Conchyliologistes donnent le nom d'huîtres.

Quelques Auteurs ont pensé qu'une légere différence dans la maniere d'écrire le mot dont il s'agit ici, indiquoit les circonstances où il devoit être pris plus ou moins génériquement (4) : je ne crois pas la distinction solide,

---

(1) Voyez ce que je dis au mot *Testacée*, sur la formation des coquilles.
(2) ἀλεκτρυών, ὁ.
(3) ὄςρεα, τά.
(4) Gillius, de nomin. pisc. *cap. 95.* Constantini Lexicon, V°. ὄςρεα. La différence consiste à écrire ὄςρειον, lorsque le mot est pris dans le sens le plus étendu, & ὄςρεον, lorsqu'il est pris dans un sens plus étroit.

& Athenée cite des textes qui prouvent qu'elle n'a rien de réel ; il affigne une autre caufe de cette différence (1).

Au refte, je ne dois rien dire de plus ici fur le mot *oftreon*, parce que les textes où il eft pris dans fa plus grande généralité, fe trouvent néceffairement rappellés à l'article *Teftacée*, & les autres au mot *Huitre*.

CORACIAS (2).

Voyez *Choucas*, ci-deffus, *pag.* 225.

CORACIN (3).

Scaliger affure que ce poiffon eft fort connu, & que c'eft celui que les Italiens nomment le corbeau (4). Rondelet le décrit fous le nom de *corp*, qui eft celui qu'on lui donne en Languedoc (5). C'eft un poiffon de la claffe de l'ombre (6).

Les Anciens ont connu deux efpeces de Coracins, celui de riviere & du Nil en particulier, qu'ils eftimoient beaucoup (7) ; & le Coracin de mer. Il eft douteux que fous ce même nom ils n'aient compris qu'une feule & même efpece.

L'étymologie du nom de Coracin vient, ou de ce que ce poiffon eft noir, ou de ce qu'il remue fréquemment la prunelle. Les Anciens ont donné l'une & l'autre étymologie ; toutes deux paroiffent fondées (8).

Voici maintenant ce qu'Ariftote a remarqué au fujet de ce poiffon. La croiffance du Coracin eft très-prompte, *Hift. Liv. V. ch. 10.* Il jette fes œufs le dernier de ceux qui vont en troupes ; car il eft du nombre de ceux qui vivent en troupes, *Liv. IX. ch.* 2. Il y a des lieux où les Coracins ne jettent leurs œufs, qu'au temps où l'on moiffonnoit le froment dans l'Attique, *Liv. VI. ch. 17.* L'hiver ils fe tiennent cachés, *Liv. VIII. ch. 15.* Les années feches leur conviennent le mieux, *ch. 19.* C'eft lorfque ce poiffon eft plein qu'il eft excellent, *ch. 30.*

---

(1) Deïpnof. *Lib. III. pag. 92.*

(2) Κορακίας, ὁ.

(3) Κορακῖνος, ὁ.

(4) Sur l'Hift. des Anim. *p. 309.*

(5) Des poiffons, *Liv. V. ch. 8.*

(6) Artedi Synonym. pifc. *pag. 65* & Gen. pifc. *gen. 29.*

(7) Voyez Athenée, Deïnopf. *Liv. III. p. 121. Liv. VII. pag. 309 & 312.* & Pline, *Liv. IX. cap. 18.*

(8) Voyez Athenée, *ubi modò;* Cafaubon fur Athenée, *Liv. VII. c. 17.* Gefner, *in Coracino.* Cœlius Rhodig. var. lect. *Lib. XII. cap. 5.* Wotton, de differ. anim. *Lib. VIII. cap. 176.*

CORBEAU (1).

Le Corbeau eſt un oiſeau connu ; peut-être cependant moins connu qu'on ne l'imagine, ſi l'on veut être attentif à ne pas le confondre avec les autres oiſeaux qui approchent de lui. Il faut voir l'hiſtoire du vrai Corbeau, du Corbeau proprement dit, dans M. de Buffon (2).

Ce ſont ces différens oiſeaux qui ont quelque reſſemblance avec le Corbeau, qu'Ariſtote a peut-être regardé comme formant un genre particulier, lorſqu'il s'eſt ſervi en pluſieurs endroits, de ces expreſſions : le genre du Corbeau. C'eſt ainſi qu'il dit, *au Liv. I. de ſon Hiſtoire, chap. 1.* que les oiſeaux du genre du corbeau ſont chaſtes & d'un tempérament peu ardent. J'ai traduit *le Corbeau & les oiſeaux qui lui reſſemblent*, & j'ai évité l'expreſſion *de genre du Corbeau*, afin de ne pas donner de l'identité & de l'unité de ce genre, une idée plus préciſe, peut-être, que celle d'Ariſtote. La même obſervation eſt répétée au *Liv. III. de la génération, ch. 6*, & Ariſtote y emploie une expreſſion qui déſigne d'une maniere plus particuliere l'identité de genre (3). Ce texte eſt celui où Ariſtote réfute l'idée d'Anaxagore & de quelques autres Naturaliſtes, qui diſoient que les oiſeaux du genre des Corbeaux, s'accouploient par le bec. La réfutation ſérieuſe d'une pareille fable eſt un peu ſuperflue, mais il faut y remarquer ce qu'Ariſtote dit en paſſant, que les oiſeaux du genre des Corbeaux ſont peu féconds.

Pluſieurs Modernes ont fait, à l'exemple d'Ariſtote, un genre particulier des oiſeaux qui ont quelque reſſemblance avec le Corbeau. M. Salerne s'eſt permis de les appeller *oiſeaux du genre corbin*. Geſner ne comprend dans cette claſſe, que le Corbeau, la corneille & le choucas (4). Ray diſtingue entre les corneilles, pluſieurs eſpeces, ainſi qu'entre les Corbeaux ; & il joint à ces oiſeaux, le coracias (5). M. Salerne étend encore plus le nombre des individus de ce genre, par la diſtinction de pluſieurs variétés (6).

Quant au Corbeau en particulier, il a la véſicule du fiel voiſine des inteſtins ; il n'a point de jabot proprement dit, mais ſon œſophage eſt ample & large, *Hiſt. Liv. II. ch. 15 & 17.* M. de Buffon confirme l'une & l'autre obſervation (7).

---

(1) Κόϱαξ, ὁ. En Eſpagnol, el Cuervo. De Funez, *Liv. I. chap. 8.*

(2) Hiſt. naturelle, *Tom. V. pag. 16.*

(3) *τὸ κοϱακῶδες γένος.*

(4) *In Corvo.*

(5) Synopſis avium, *pag. 39.*

(6) Hiſt. des oiſeaux, *pag. 83.*

(7) Hiſt. des oiſeaux, *Tom. V. pag. 45.*

On sait assez que les Corbeaux sont noirs : mais il n'est pas sans exemple qu'il y en ait eu de blancs (1). Aristote attribue cet effet, dans son *Hist. Liv. III. ch. 12*, à l'impression d'un grand froid ; mais dans le traité *de la Génération*, *Liv. V. ch. 6*, il l'attribue à une autre cause, une sorte de dépravation dans l'individu, au moment de sa formation. Aristote remarque encore, que les Corbeaux d'Egypte sont plus petits que ceux des autres contrées. *Hist. Liv. VIII. ch. 12.*

La ponte de la femelle est de plus de deux œufs, *Liv. VI. ch. 6*, elle va à quatre ou cinq, *Liv. IX. ch. 31* ; le temps de l'incubation est de vingt jours. *Liv. VI. ch. 6.* M. de Buffon adopte ces remarques, mais il contredit l'observation qu'Aristote ajoute au même lieu, que le Corbeau chasse ses petits du nid. Il oppose à cette observation, une observation contraire qui paroît tout-à-fait précise (2).

Il reste à parler des habitudes du Corbeau. Aristote le suppose en guerre avec le taureau & l'âne ; il le dit ami du Renard. *Hist. Liv. IX. ch. 1.* Ces prétendues liaisons sont aussi suspectes que les dispositions ennemies des mêmes Animaux. L'observation d'Aristote, que le Corbeau habite auprès des villes, *Ibid. ch. 23*, peut être plus vraie, parce que c'est auprès des villes que ces oiseaux trouvent une nourriture plus abondante. Aristote a eu encore raison de dire, *Ibid.* que les Corbeaux paroissent en toute saison, & ne sont point oiseaux de passage (3). Le fait, qu'on ne trouve que deux Corbeaux dans les cantons qui sont peu étendus, & où un plus grand nombre n'auroient pas une nourriture suffisante, *Liv. IX. ch. 31*, est moins avéré. Aristote rapporte au même lieu un autre fait particulier, qui exigeroit quelque éclaircissement : il dit, que dans le temps où les hôtes de Médias périrent à Pharsale, les Corbeaux déserterent le Péloponnese & l'Attique, comme si ces oiseaux, dit Aristote, avoient une sorte de sentiment qui les rendît capables de se communiquer leurs connoissances. Je doute que les Corbeaux aient tout l'esprit qu'Aristote leur suppose. Mais je demande, quel est le trait d'histoire qu'Aristote rappelle, & quelle liaison, le fait arrivé à Pharsale, avoit avec la fuite des Corbeaux du Péloponnese & de l'Attique ? Pline a rapporté la même histoire, mais il ne l'a pas fait d'une maniere plus instructive ; tout ce que l'on voit dans ses annotateurs (4), c'est qu'un Savant,

---

(1) Voyez Cœlius Rhod. *Lect. antiq. Lib. XVII. cap. 11.* De Funez, *Liv. I. ch. 8.* Klein, *ordo avium*, §. *28. n. 1.* & de Buffon, Hist. des oiseaux, *Tom. V. pag. 51.*

(2) *Ubi modò*, *pag. 39.*

(3) Hist. des oiseaux, *Tom. V. pag. 30.*

(4) Voyez la note de Dalechamp, sur le texte qui va être cité.

au lieu d'entendre l'expreſſion employée par Ariſtote, du mot hôtes, *hoſpites*, comme l'a dit Pline, veut qu'il ſoit queſtion de ſoldats étrangers qui étoient auprès de Medias. Il reſteroit encore à ſavoir ce que c'eſt que ce *Medias*, ou peut-être *Medius*, car la leçon d'Ariſtote peut comporter l'un & l'autre, & c'eſt le texte de Pline qui m'a fait préférer *Medias*. Le nom de *Medius*, & la mention de ſoldats étrangers qui périrent à Pharſale, rappelle un trait qu'on lit dans Diodore de Sicile. Il parle d'un Medius qui regnoit à Lariſſe en Theſſalie, la ſeconde année de la 96e Olympiade, & qui étoit en guerre avec Lycophron, Roi des Phéréens. Les Grecs, ligués alors contre les Lacédémoniens, avec leſquels il paroît que Lycophron étoit allié, envoyerent à Médius 2000 ſoldats de troupes auxiliaires. Aidé de ces troupes, il prit Pharſale qui étoit défendue par des troupes Lacédémoniennes, & en vendit les habitans. Après cela, continue Diodore, ces ſoldats s'étant ſéparés, ainſi que les Argiens, de Médius, ils prirent Héraclée, s'introduiſirent dans la ville pendant la nuit, & paſſerent au fil de l'épée tous les Lacédémoniens (1). Il faut convenir que ſi c'eſt-là le trait d'hiſtoire qu'Ariſtote a eu en vue, il y a de grands changemens à faire dans le texte d'Ariſtote, ou dans celui de Diodore de Sicile, pour les accorder l'un avec l'autre.

Quant au ſens propre de la phraſe, je lui ai donné celui qui m'a paru en même tems le plus conforme au texte, & le plus analogue à ce que Pline a dit (2); & j'entens qu'à la mort de ces hôtes de Medias, dont apparemment les cadavres demeurerent expoſés ſans ſépulture, les Corbeaux de l'Attique & du Péloponneſe, volerent à Pharſale pour aller les manger, & firent ce voyage d'environ 50 lieues, comme s'ils euſſent été avertis de proche en proche par les autres Corbeaux. Mais d'autres perſonnes mettent beaucoup plus d'appareil à cet événement. Selon la traduction que Scaliger a donnée d'Ariſtote, les Corbeaux abandonnerent alors l'Attique & le Péloponneſe, comme s'ils euſſent eu une ſorte d'inſtinct, pour connoître les révolutions des affaires (3). Le P. Hardouin a adopté cette traduction (4): j'avoue que je n'entends pas ce qu'elle ſignifie. Si l'on s'attache à la traduction de Scotus, ce ne ſont pas des hommes qui moururent, ou qui furent tués à Pharſale,

(1) Bibliot. Hiſtor. *Lib. XIV. pag. 706.*

(2) Corvi in auſpiciis ſoli videntur intellectum habere ſignificationum ſuarum; nam cùm Mediæ hoſpites occiſi ſunt, omnes è Peloponneſo & Attica regione volaverunt. *Hiſt. Liv. X. cap. 12.*

(3) Quo tempore Mediæ hoſpites in Pharſalo interiêre, reliquêre Corvi terram Atticam & Peloponneſum, quaſi ſenſu quodam perciperent rerum viciſſitudines.

(4) Sur Pline, *Lib. X. cap. 12. ſect. 15.*

chez

chez Medias, ce ne fut que des Corbeaux, & cet accident y attira beaucoup d'autres Corbeaux, comme s'ils eussent présagé la dévastation de ce pays (1). Arrêtons-nous, car l'obscurité ne fait que croître.

CORBEAU, OISEAU AQUATIQUE (2).

J'ai conservé à cet oiseau, le nom de Corbeau, parce que c'est celui qu'Aristote lui donne, & que c'est un nom facile à transmettre dans notre langue: mais je ne doute point que l'oiseau même ne soit notre Cormorant. En faisant le dénombrement des Oiseaux aquatiques, Aristote dit, qu'il y a parmi eux, l'oiseau auquel on donne le nom de Corbeau, qui est de la grandeur d'une cigogne, mais ayant les jambes moins hautes; palmipede, bon nageur, d'un plumage noir. C'est le seul de ce genre, ajoute Aristote, qui se perche & niche sur les arbres. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.*

Les Naturalistes reconnoissent unanimement à ces traits, le cormorant. En effet le cormorant a, selon M. Brisson, deux pieds sept pouces six lignes de long, du bout du bec au bout de la queue, & le même Auteur donne à la cigogne, dans la même dimension, deux pieds neuf pouces neuf lignes. La comparaison d'Aristote, entre la taille de ces deux oiseaux, est donc fondée; mais ensuite la longueur de leurs jambes est très-différente, comme on peut aisément s'en convaincre, en comparant les deux figures données par M. Brisson (3). Le cormorant est palmipede: il est même un des plus parfaits palmipedes, ses quatre doigts étant unis par des membranes. MM. de l'Académie des Sciences, qui ont donné la description d'un cormorant, lui assurent la qualité de bon nageur (4). Il a le plumage tellement noir sur le dos (quoiqu'il porte un peu de blanc au ventre & au-dessous du cou,) que Gesner dit, qu'en Suisse on le nomme *charbon*, & c'est sous ce nom qu'il le décrit (5). Enfin tous conviennent que le cormorant perche & niche sur les arbres, quoique ce ne soit peut-être pas le seul des palmipedes qui ait cette habitude (6). Il n'est donc pas étonnant qu'on se soit réuni à voir dans le cormorant, le Corbeau aquatique d'Aristote (7); mais je

---

(1) Voyez les variantes, *pag. 748.*

(2) Κόραξ, ὁ.

(3) Ornithol. *Tom. V. p. 362*, & *T. VI. pag. 513.* Voyez les planches indiquées au même lieu.

(4) Mém. de l'Acad. *Tom. III. Part. I. pag. 216.*

(5) *De Carbone aquatiquo.*

(6) Hist. des oiseaux, *pag. 369.*

(7) Voyez Bélon, de la nature des oiseaux, *Liv. III. ch. 7.* Gesner, les Mém. de l'Académie, & Brisson, aux lieux déja cités. Ray, *Synops. av. pag. 122.* Salerne, Hist. des oiseaux, *pag. 371.*

doute que les Corbeaux aquatiques de Pline, ou Corbeaux chauves (1), ſoient les mêmes oiſeaux : le cormorant n'étant point chauve (2).

CORBEAU DE NUIT (3).

L'application du nom Grec qui ſignifie Corbeau de nuit, eſt fort difficile à faire d'une maniere préciſe : elle l'étoit même chez les Anciens, puiſqu'Ariſtote remarque, que quelques-uns confondoient le hibou avec le Corbeau de nuit : *Hiſt. Liv. VIII. ch. 12*; & que Strabon parlant du Corbeau de nuit d'Egypte, le fait tout différent de celui de Grece (4). Parmi les Modernes, la dénomination barbare que Gaza emploie dans ſa traduction, n'apprend rien (5) ; Geſner en a donné une figure dont on ne retrouve point l'original (6) ; Ray en a fait une eſpece de héron (7). Par-tout on voit une grande incertitude (8). M. de Buffon ſoutient que le Corbeau de nuit eſt la hulotte, le ſeul des oiſeaux nocturnes qui ait les yeux noirs & le plumage preſque noir, & qui d'ailleurs approche plus qu'aucun autre du Corbeau, par ſa groſſeur. Ces traits de convenance ſont aſſez frappans, & j'aurois adopté le nom de hulotte, s'il ne m'eût ſemblé plus naturel encore & plus ſûr de conſerver la dénomination de Corbeau de nuit, qui n'a rien de barbare & qui rend littéralement l'expreſſion grecque. J'obſerve ſeulement que M. de Buffon autoriſe ſon ſentiment, d'un texte où il eſt très-douteux qu'il ſoit mention du Corbeau de nuit (9). Ariſtote ajoute peu ſur le Corbeau de nuit, à ce qu'il a dit en général des autres oiſeaux de proie nocturnes : Voyez *Oiſeau.* Il remarque ſeulement, *Liv. II. ch. 17.* que cet oiſeau a, comme la plûpart des autres, des appendices ou *cæcum* à la partie inférieure des inteſtins.

---

(1) Pline, Hiſtor. *Lib. X. cap. 48*, & *Lib. XI. cap. 37.*

(2) Mém de l'Acad. *Ubi ſup. pag. 214.*

(3) *νυκτικόραξ*, ὁ.

(4) *Pag. 823.*

(5) Ce nom eſt *Cicunia*. Comme les Editeurs de Gaza n'entendoient apparemment pas ce mot, ils ont imprimé tantôt *cicuma*, tantôt *ciconia*. La vraie leçon eſt *cicunia*, expreſſion qu'on ne trouve dans aucun autre Auteur latin. Voyez Belon, *de la nat. des oiſeaux*, *Liv. II. ch. 36.*

(6) *In nycticorace.* Joignez les queſtions propoſées par M. Michaëlis, *pag. 385.*

(7) Ardea cinerea minor, Germanis nycticorax. : Nycticorax vocatur, quoniam internoctu clamat voce abſonâ & tanquam vomiturientis. *Synopſ. av. p. 99.*

(8) An accipiter nocturnus, aut bubo, aut ulula, hoc nomine veniat ? an in genere omnes nocturnæ aves rapaces ita vocantur, non eſt noſtrarum partium extricare. *Caſtelli lexicon.*

(9) Ce texte eſt tiré des Pſeaumes : *ſicut nycticorax in domicilio* : mais on peut traduire auſſi ou *noctua*, ou *onocrotalus.* Voyez Bochart, Hieroz. *Part. II. Lib. II. cap. 20.*

CORDYLE (1).

Le Cordyle eſt un animal amphibie, qui habite les marais, *Hiſt. Liv. I. ch. 1.* Il nage avec ſes pieds & ſa queue, qu'il a ſemblable au *glanis*, autant qu'il eſt poſſible de comparer le petit au grand, *Ibid. ch. 5.* C'eſt le ſeul animal qui ayant des ouies pour avaler & rejetter l'eau, va cependant à terre y prendre ſa nourriture, & a quatre pieds, comme étant deſtiné à marcher ſur la terre. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 2*, & *des Parties, Liv. IV. ch. 13.*

Un animal auſſi extraordinaire que celui qui a des ouies pour rejetter l'eau, & qui cependant paſſe ſur la terre le tems néceſſaire pour y prendre ſa nourriture, auroit dû, ce ſemble, être facilement reconnu. La vérité eſt, qu'il eſt fort douteux que nous le connoiſſions. Geſner avoue nettement ſon ignorance à cet égard (2). La plûpart des Auteurs décrivent, ſous le nom de Cordyle, un grand lézard de l'Amérique, par conſéquent un animal qu'Ariſtote n'a pas connu. Rondelet donne la deſcription d'un animal ayant après la fente de la bouche, une ouverture, ſous laquelle ſont les ouies : il a même fait graver la figure de cet animal (3). Ce ſeroit réellement là le Cordyle d'Ariſtote ; mais comme Rondelet ne marque, ni où il l'a vu, ni où il habite, j'ai quelque crainte qu'il n'ait diſpoſé cet endroit de ſon hiſtoire, plutôt d'après ce qu'il avoit lu dans Ariſtote, que d'après ſa propre expérience. M. de Bomare décrit encore, comme exiſtant ſur les côtes d'Afrique, un Cordyle de couleur bleue à queue épineuſe, qui a des ouies (4). On peut également retrouver dans ce Cordyle, celui d'Ariſtote ; mais on deſireroit auſſi plus de détail ſur ſa conformation & ſur ſa maniere de vivre.

CORNEILLE (5).

Il ne faut pas s'imaginer que la Corneille ſoit la femelle du corbeau : c'eſt un oiſeau qui a ſon eſpece propre, & qui ſe diſtribue en pluſieurs variétés, dont la premiere, celle dont j'entends parler ici, eſt la Corneille proprement dite, ou corbine (6).

La Corneille n'a point de jabot, de même que le corbeau n'en a pas ; elle a ſeulement l'œſophage grand & large. *Hiſt. Liv. II. ch. 17.* Ariſtote ne

(1) Κορδύλος, ὁ.

(2) Cordula quadrupes mihi ignota eſt. De quadrup. ov. *in cordula, ſive cordulo.*

(3) Des Animaux vivans partie en l'eau, &c. *ch. 5.*

(4) V°. Cordyle.

(5) Κορώνη, ἡ. En Eſpagnol, la Corneja. De Funes, *Liv. I. ch. 9.*

(6) Voyez de Funes, *ubi modò* ; & de Buffon, Hiſt. des oiſeaux, *Tom. V. p. 61 & ſuiv.*

dit point quel nombre d'œufs pond la Corneille, il la compte seulement au nombre des oiseaux qui produisent beaucoup, eu égard à leur grandeur, *de la Générat. Liv. IV. ch. 6*; peut-être faudroit-il ajouter, *& à leur tempérament*, afin d'éviter la contradiction avec ce qu'Aristote dit ailleurs, que les oiseaux du genre du corbeau ne sont pas très-féconds (1).

M. de Buffon a vu un nid de Corneille où il y avoit six petits, qui n'avoient pas encore les yeux ouverts lorsqu'on les lui apporta (2). Aristote avoit fait cette même observation, que les petits de la Corneille, ainsi que ceux de quelques autres oiseaux, sortoient de l'œuf sans avoir les yeux ouverts: *de la Générat. Liv. IV. ch. 6.* Dans cette espece d'oiseaux, la femelle couve seule, & pendant le tems qu'elle couve, le mâle la nourrit: *Liv. VI. ch. 8.* Les pere & mere continuent d'avoir soin de leurs petits, après même qu'ils sont en état de voler; *Ibid ch. 6.* Je crois qu'on doit entendre ainsi, du mâle & de la femelle, ce qu'Aristote dit en cet endroit, quoiqu'il soit possible aussi de l'entendre de la femelle seulement. Le sens du texte est équivoque, parce qu'en grec comme en françois, le nom du mâle de la Corneille porte l'article qui désigne le sexe féminin.

La Corneille est un oiseau qui mange de tout: elle va jusques sur les bords de la mer chercher les poissons que l'eau y a jettés. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Aristote fait la Corneille, ainsi que la plûpart des autres animaux, amie ou ennemie de certains animaux: *Liv. IX. ch. 1.* Elle s'habitue auprès des villes, & n'est point oiseau de passage. *Ibid. ch. 23.*

COUCOU (3).

Il seroit à souhaiter que tous les animaux eussent un nom dont l'origine fût aussi certaine que l'est celle du nom du Coucou, & qui rendît l'animal qui le porte aussi facile à reconnoître. Alors les Animaux conserveroient dans toutes les langues le nom qui les caractériseroit: il n'y auroit de différence dans la maniere de l'écrire, qu'autant qu'il y en a dans la maniere d'exprimer par des signes différents, les mêmes sons.

On connoît universellement le cri du Coucou; pour connoître aussi exactement quelle est sa grosseur, sa forme & son plumage, on peut consulter l'ornithologie de M. Brisson (4).

Le Coucou, dit Aristote, niche dans les bâtimens & dans les rochers.

(1) Voyez *Corbeau.*
(2) Hist. des oiseaux, *Tom. V. pag. 65.*
(3) Κόκκυξ, ὁ.
(4) *Tom. IV. pag. 106.*

Hiſt. Liv. VI. ch. 1. Cette aſſertion paroît d'abord extraordinaire, mais Ariſtote la répete au *ch. 7*, en obſervant qu'il y a deux eſpeces de Coucous, l'un qui niche au loin dans les rochers, l'autre qui ne fait point de nid, & dont la femelle pond un œuf ou deux œufs, dans le nid d'autres oiſeaux. Il faut voir tout ce détail au lieu que je viens d'indiquer, ainſi que la maniere dont Ariſtote réfute le récit fabuleux de ceux qui prétendoient que le Coucou n'étoit qu'une métamorphoſe de l'épervier. Ariſtote ajoute quelques nouveaux détails au *Liv. IX. ch. 29*, ſur la ponte de la femelle du Coucou & ſur l'éducation de ſon petit. Enfin il obſerve que le Coucou eſt un des oiſeaux dont le plumage change avec l'âge, & qui diſparoiſſent pendant une partie de l'année. *Ch. 49.*

Il y a ici trois objets qui demandent quelque éclairciſſement. Ce qui regarde le nid du Coucou, la prétendue métamorphoſe de l'épervier en Coucou & la diſparution de cet oiſeau.

Les Modernes paroiſſent connoître peu l'eſpece de Coucou qui pond dans un nid qui lui eſt propre. M. Briſſon indique un très-grand nombre de variétés dans le Coucou, mais il s'eſt renfermé dans la deſcription de leur plumage : il ſeroit à ſouhaiter qu'on fit des recherches pour s'aſſurer ſi, dans le nombre de ces différentes eſpeces, il n'en eſt pas quelqu'une où les pere & mere faſſent un nid pour leurs petits.

A l'égard du Coucou vulgaire & le plus connu, il eſt certain que la femelle va dépoſer ſon œuf dans un nid étranger. Je dis ſon œuf, car il eſt ordinairement unique, quoiqu'il ne ſoit pas impoſſible qu'elle en ponde deux (1), ainſi qu'Ariſtote aſſure que cela arrive quelquefois. L'œuf du Coucou eſt bleu ; & les obſervations des Modernes, s'accordent avec celles d'Ariſtote ſur l'indication des oiſeaux, dont la femelle du Coucou choiſit le nid de préférence pour y dépoſer ſon œuf ; ce ſont ſur-tout les petits oiſeaux qui vivent d'inſectes. Il faut ajouter aux oiſeaux nommés par M. Salerne, en parlant du Coucou, la rouſſerolle, dans le nid de laquelle un Obſervateur exact m'a aſſuré avoir trouvé l'œuf du Coucou.

On n'eſt pas également d'accord ſur l'ingratitude dont on accuſe le Coucou envers les pere & mere qui l'ont nourri. Il les mange, diſent les uns ; d'autres prétendent qu'il mange les petits de l'oiſeau qui l'a élevé & qui ſont éclos avec lui ; de troiſiemes aſſurent qu'il ne ſauroit le faire, parce que quand la femelle du Coucou vient pondre, elle commence par jetter dehors les œufs

(1) Hiſt. nat. des oiſeaux, par Salerne, *pag. 39.*

qu'elle trouve dans le nid. Il y a ſur ce point de fait, des obſervations qui paroiſſent ſe contrarier (1). Klein rapporte, comme témoin oculaire, un fait qui ſeroit une preuve déciſive de l'ingratitude du Coucou; au ſurplus il a eu des Apologiſtes zéles, qui ſe ſont éfforcés de le défendre dans toutes les formes, contre cette odieuſe imputation (2).

Mais quelle peut être la cauſe qui empêche le Coucou de pondre dans un nid où il puiſſe élever ſes petits, & qui le détermine à leur donner une nourrice étrangere? Ariſtote a cherché cette cauſe dans la lâcheté du Coucou, & dans la haine qu'il ſait que les autres oiſeaux lui portent. Prévoyant qu'il ſeroit attaqué par les autres oiſeaux, & ne ſe ſentant pas le courage de ſe défendre, il donne ſes petits à d'autres pour les ſauver. *Hiſt. Liv. IX. ch. 29.* Mais ces petits, lorſqu'ils grandiront, ne ſeront-ils pas reconnus, & la prudence du Coucou ne ſera-t-elle pas alors en défaut?

Dans un autre lieu, où Ariſtote veut rendre raiſon de ce que le Coucou eſt tres-peu fécond quoiqu'il ne ſoit pas oiſeau de proie, il dit que cela vient de ce que cet oiſeau eſt d'un tempérament froid (3). Ne ſeroit-ce pas là le principe qui l'empêche de couver? il ne doit pas couver s'il ne peut pas faire éclore. Elien adopte cette raiſon (4). Quelques Modernes aſſurent en avoir trouvé une autre dans la diſpoſition de l'eſtomac du Coucou. Ce viſcere eſt placé dans la partie inférieure du ventre, & recouvre abſolument les inteſtins. Le Coucou ne pourroit pas couver, ſans éprouver une compreſſion douloureuſe & contraire à la digeſtion (5).

La métamorphoſe de l'épervier en Coucou, eſt une fable qu'Ariſtote a eu raiſon de réfuter; mais il n'eſt pas étonnant que des perſonnes qui ne ſentoient pas l'impoſſibilité de cette métamorphoſe, l'aient imaginée. Le plumage du Coucou eſt ſujet à beaucoup de varietés, & quelquefois il reſſemble de très-près à celui de l'Emérillon (6). D'ailleurs, quoique ce ne ſoit pas un oiſeau de proie, il a quelque affinité avec eux (7).

Enfin la diſparution du Coucou eſt un grand ſujet de débats entre les Naturaliſtes. Elle eſt certaine, mais que devient le Coucou? Agricola (8) &

---

(1) Voyez Geſner, *in cuculo*; Klein, *ordo avium*, §. *17.* Salerne, *pag. 41 & 43.* Voyez auſſi ſur tout cet article, l'Hiſt. des oiſeaux par M. de Buffon, *Tom. VI. édit. in-4°. pag. 305 & ſuiv.*

(2) *Le Coucou*, diſcours apologétique; ou mémoire ſur le Coucou d'Europe, par M. Tollinger, D. de M. à Nanci.

(3) ὅτι ψυχρὸς τὴν φύσιν ἐςί. De la Générat. *Liv. III. ch. 1.*

(4) De nat. animal. *Lib. III. cap. 3.*

(5) Voyez de Bomare, *V°. Coucou.*

(6) Salerne, *pag. 40.*

(7) *Ray a dit*, avibus rapacibus diurnis congener cuculus. *Synopſ. av. pag. 23.*

(8) Hyeme latent in cavis arboribus non paucæ volucres, ut cuculus. *De animant. ſubterran. pag. 15.*

Klein (1) veulent qu'il ne faſſe que ſe cacher. D'autres (2) prétendent qu'il voyage & qu'il paſſe d'une contrée à l'autre. Aucun de ces deux ſyſtêmes ne me paroît encore ſuffiſamment éclairci.

COUCOU, POISSON (3).

Ariſtote obſerve que le nom de ce poiſſon vient de ce qu'il donne un ſon approchant de la voix que fait entendre l'oiſeau appellé coucou. *Hiſt. Liv. IV. ch. 9*. Ailleurs il remarque, qu'on en pêche dans la pleine mer comme auprès des côtes. *Liv. VIII. ch. 13*.

Si, à ces deux caractères, on en joint un troiſieme qu'indique Athénée, lorſqu'il dit que Numenius donne au Coucou l'épithete de rouge, à cauſe de ſa couleur (4), on ſera convaincu que ce poiſſon eſt celui qu'on nomme encore actuellement à Naples, *cocchou* (5), & que nous appellons *rouget-grondin*. En effet, quoique pluſieurs poiſſons de différentes eſpeces faſſent, dans certaines circonſtances, un bruit quelconque, il paroît que le bruit que fait le rouget-grondin, donne quelquefois le ſon de *cou*; en ſecond lieu, le rouget a la couleur que Numenius attribue au Coucou; en troiſieme lieu, on en pêche au large auſſi-bien que près des côtes (6). Je ne vois donc point de difficulté à dire avec tous les Ichtyologiſtes (7), que le rouget-grondin eſt le poiſſon auquel les Anciens donnoient le nom de Coucou.

Je ne ſépare point ici le nom de *grondin*, de celui de *rouget*, pour diſtinguer le poiſſon dont je traite maintenant, de celui dont je traiterai au mot *rouget*.

Quant à la cauſe du bruit que fait le *grondin* & que font auſſi quelques autres poiſſons, il faut voir ce que je dis au mot *Poiſſon*.

LE COUREUR (8).

Oiſeau qui vit en guerre avec le *libyen* & le *crex*, mais qui eſt ami du *laedus*; il habite près des rivieres, dans des lieux fourrés. *Hiſt. Liv. IX. ch. 1*.

Les lieux qu'habite cet oiſeau, & l'étymologie de ſon nom (9), me

---

(1) De avibus erraticis, §. *7. n. 2.*

(2) Voyez les différens Auteurs cités dans cet article.

(3) Κόκκυξ, ὁ.

(4) Deipnoſ. *Liv. VII. pag. 309.*

(5) Rondelet, des poiſſons, *L. X. ch. 2.*

(6) Voyez ſur tous ces détails, M. Duhamel, Traité des pêches, *Part. II. ſect. 5. chap. 4.*

(7) Rondelet, *ubi ſup.* Belon, de la nat. des poiſſons, *Liv. I. pag. 199.* Geſner, *in cuculo.* Artedi, ſynonim. piſc. *pag. 74.* Willughbi, de piſcib. *Lib. IV. cap. 7.* §. *7.* Ray, ſynopſ. piſc. *pag. 89.*

(8) κελεός, ὁ. Dans Heſyche, κελαιός.

(9) Il vient de κέλλειν, courir; ou peut-être κελεός eſt-il lui-même la racine de κέλλειν. V. Geſner, in *celeo.*

détermine à me ranger au ſentiment d'Aldrovande & de Briſſon, qui penſent que le *keleos* d'Ariſtote, eſt l'oiſeau que nous appellons le Coureur, oiſeau du nombre des palmipedes, & qui par conſéquent doit fréquenter les eaux (1). Il eſt moins gros que l'avocette, & court très-vîte. Ray (2) & M. Salerne (3) donnent au Coureur le nom de trochile; & M. Salerne prétend que ce trochile eſt l'oiſeau dont les Auteurs parlent à l'occaſion du crocodile (4).

CRANE-MOL (5).

C'eſt la traduction littérale de l'expreſſion qu'Ariſtote emploie pour nommer un oiſeau, dont il dit qu'il reſte ſtupidement où on le trouve, & qu'il s'y laiſſe prendre. Ariſtote lui donne d'ailleurs la tête grande & comme cartilagineuſe, une taille au-deſſous de la grive, le bec fort, petit & rond, un plumage entiérement de couleur cendrée; enfin l'aile mauvaiſe. Il ajoute que cet oiſeau eſt la proie la plus ordinaire du chat-huant. *Hiſt. Liv. IX. ch.* 22.

Il eſt étonnant qu'à une deſcription ſi détaillée, à tant de caracteres ſi diſtinctement exprimés, on ne reconnoiſſe pas aujourd'hui l'oiſeau dont Ariſtote a parlé; mais il eſt plus ſurprenant encore, qu'on ait imaginé que cet oiſeau, décrit par Ariſtote, pouvoit être ou le geai, ou le gros bec, ou même la beccaſſine (6). Duquel de ces oiſeaux peut-on dire qu'il a, ou le Crane-mol, ou l'aile mauvaiſe, & qu'il ſe laiſſe prendre ſans ſe déplacer? Concluons, qu'autant qu'il ſembleroit devoir être facile de reconnoître le Crane-mol, autant eſt-il certain que juſqu'ici il ne l'a pas été.

CRANGE (7).

Cruſtacée qui eſt du genre des Squilles. *Hiſt. Liv. IV. ch.* 2. Les détails relatifs à la Crange, néceſſiteroient la répétition de preſque tout ce qui eſt dit en parlant de la *Squille*. Je renvoie donc au mot *Squille*, qui eſt le nom générique, tout ce qui a trait à l'eſpece de Squille qu'on appelle *Crange*.

CRESSERELLE (8).

La Creſſerelle eſt le plus fécond de tous les oiſeaux qui ont l'ongle recourbé,

(1) Ornith. genre 115.
(2) Synopſ. av. *pag.* 118.
(3) Hiſt. des oiſeaux, *pag.* 362.
(4) Voyez l'article *Crocodile*, à la fin.
(5) *μαλακοκρανεύς*, ὁ.
(6) Voyez Belon, de la nature des oiſeaux, *Liv. VI. ch.* 7. Geſner, *de mollicipite*; Jonſton, de avibus, *p.* 110; Briſſon, Ornithol. *Tom. V. pag.* 299.
(7) Κράγγων, ἡ.
(8) Κεγχρίς, ἡ.

fa

La femelle pond quatre œufs & quelquefois davantage. *Hist. Liv. VI. ch. 1.* C'est, dans cette même classe, l'oiseau qui boit le plus, *Ibid. L. VIII. ch. 3.* ou même le seul qui boive. *De la génér. Liv. III. ch. 1.* Aristote pense, *Ibid.* qu'il y a quelque rapport entre ces deux faits, que la Cresserelle boit, au lieu que les autres oiseaux de proie ne boivent pas, & qu'elle est plus féconde qu'eux. Cette plus grande fécondité est, selon lui, le résultat de l'humide naturel, & de l'humide accidentel combiné avec la chaleur de cet oiseau (1). Les œufs de la Cresserelle sont rouges comme du vermillon. *Hist. Liv. VI. ch. 2.* Une portion de son estomac ressemble à un jabot. *Liv. II. ch. 17.*

Ces différens caracteres annoncent l'identité de notre Cresserelle avec la *Cenchris* d'Aristote. M. Salerne dit avoir vu trois couvées de Cresserelle, où il y avoit cinq œufs, & il assure que quelquefois on en a trouvé jusqu'à sept. Linnée qu'il cite, ne parle que de quatre œufs (2). Les œufs que M. Salerne a vus, n'étoient pas d'un rouge aussi vif qu'Aristote l'indique, mais ils étoient rouges; quelques-uns cependant l'étoient seulement par le bout (3).

Les Naturalistes s'accordent à regarder la *Cenchris* d'Aristote, comme notre Cresserelle (4). Le nom qu'on lui donne en grec, peut venir de ce qu'elle a le plumage couvert de petites taches comme de petites graines (5). J'ajouterai que la femelle de cet oiseau de proie est de la grosseur d'un pigeon, le mâle étant plus petit (6); qu'il se nourrit particuliérement de souris, de mulots & de petits oiseaux (7). Pline a eu tort de faire la Cresserelle amie des pigeons (8); c'est bien le contraire, elle les mange (9).

CREX (10).

La *Crex* est un oiseau qui vit en guerre avec le coureur, le merle, & le

(1) ἡ ὑγρότης καὶ ἡ σύμφυτος καὶ ἡ ἐπακτὸς σπερματικὸν μετὰ τῆς ὑπαρχούσης αὐτῇ θερμότητος.

(2) Hist. nat. des oiseaux, *pag. 17.*

(3) *Ibid.*

(4) Belon, de la nat. des ois. *Liv. II. ch. 23.* Mais je ne sais pourquoi il reproche à Aristote de ne pas faire de cet oiseau, un oiseau de proie; Aristote le compte dans cette classe, en le mettant parmi ceux qui ont l'ongle recourbé. Gesner, *in tinnunculo accipitre.* Ray, synopf. av. *p. 16. n. 16.* Salerne, Hist. nat. des oiseaux, *p. 17.* Brisson, Ornithol. *Tom. I. pag. 393.* Buffon, Hist. des ois. *Tom. II. pag. 48.*

(5) Fortè a milio nomen, quod multis, milii instar, punctis insignes spectentur. Gesner, *in tinnunculo.* κεγχρίς, racine, κέγχρος, graine ou millet.

(6) Fœmina columbam adæquat, mas minor est. Klein, ordo avium, *pag. 48. n. 7.*

(7) Buffon, Hist. des oiseaux, *Tom. II. pag. 49 & 50.*

(8) Defendit tinnunculus columbas, terretque accipitres naturali potentiâ, in tantum ut visum vocemque ejus fugiant. Hac de causa præcipuus columbis amor eorum. Plin. *Hist. Lib. X. cap. 37.*

(9) Salerne, Hist. des ois. *p. 17 & 18.*

(10) κρέξ, ἡ.

chlorion. *Hist. Liv. IX. ch. 1.* Elle a le caractere porté à se battre. Quant à l'instinct, elle est industrieuse pour se nourrir; du reste son sort est misérable. *Ibid. ch. 17.* C'est un oiseau qui a les jambes longues, trois doigts en avant, un en arriere. *Des Parties, Liv. IV. ch. 12.*

Gesner parle d'un oiseau qui a les jambes longues, ressemblant assez d'ailleurs à la caille, cependant plus gros qu'elle, qui au printems & au commencement de l'été, répete sans cesse ces mots, *crex*, *crex*. Il pense que c'est la *Crex* d'Aristote (1), & il est certain que les Grecs ont formé beaucoup de noms d'animaux par onomatopée : c'est-à-dire, qu'ils leur ont donné des noms qui représentoient le son de leur voix.

Belon parle aussi d'un oiseau qu'il a vu vers le Nil, lequel est haut monté sur ses jambes, plus gros que le corlieu, & qui fait entendre souvent le son du mot *crex*. Son avis est que cet oiseau est la Crex d'Aristote (2). Il y a les mêmes raisons, en faveur de Belon qu'en faveur de Gesner, l'onomatopée : mais il y a de plus ce motif pour incliner en faveur de Belon, qu'il parle d'un oiseau habitant des bords du Nil, au lieu que Gesner parle d'un oiseau qui se trouve en Angleterre. Or j'imagine que la Crex est un oiseau commun en Egypte, lorsque je vois Hérodote la prendre pour terme de comparaison, en parlant de la taille de l'ibis (3).

Ray & plusieurs autres Ornithologistes (4) prétendent que, ni l'un ni l'autre de ces oiseaux, n'est la *Crex* d'Aristote ; mais que ce nom doit être appliqué au râle de genêt, ou roi des cailles. Ils fondent leur opinion sur ce que le mot *crex* exprime le cri du râle (5).

CRIQUET (6).

J'ai été fort embarrassé pour assigner à deux noms qu'Aristote emploie, leur véritable signification : ce sont les mots *acris*, & *carabos*. Le premier est généralement traduit par *sauterelle* ; on applique le second à une espece de scarabée. Mais ce même mot *carabos*, lorsqu'Aristote l'emploie pour désigner un animal qui vit dans la mer, est constamment traduit par le mot

(1) Est avis quædam apud Anglos, longis cruribus, cætera coturnici, nisi quod major est, similis; quæ in segete & lino; vere & in principio æstatis, non aliam habet vocem quam *crex*, *crex* : hanc enim vocem semper ingeminat. Gesner, *in Crece.*

(2) Liv. IV. ch. 14.

(3) Herodot. *Lib. II. cap. 76.*

(4) Voyez l'Auteur du Dictionnaire des Animaux, au mot *Crex*. Brisson, Ornith. genre 74. n°. 3.

(5) Voyez l'Hist. des oif. par Salerne, *pag. 150 & 151.*

(6) ἀκρίς, ἡ.

locusta (1) : pourquoi donc ne pas employer la même expression latine pour traduire le *carabos* d'Aristote, lorsqu'il désigne un insecte terrestre ? Et si le mot *locusta* est toujours la traduction de *carabos*, il faut donc toujours aussi rendre le mot *carabos* par celui de sauterelle. On le peut avec d'autant plus de raison, qu'Aristote ne dit rien du *carabos* qui ne soit vrai de la sauterelle, car tout ce qu'il en dit, c'est qu'il a à la tête de petites cornes, comme le papillon, *Hist. Liv. IV. ch. 7*, c'est-à-dire, des antennes. Or cela est vrai de la sauterelle (2).

Frappé de ces réflexions, j'ai pensé qu'on devoit appliquer déterminément le nom de *carabos* à la sauterelle, & que l'*acris* d'Aristote étoit notre Criquet. Ce qui augmente ici l'embarras & ce qui facilite l'erreur, c'est que tout ce qu'Aristote a dit de l'*acris*, on peut le dire également de la sauterelle & du Criquet (3).

J'avoue cependant, que j'appréhende beaucoup de m'être trompé. Ce qui me paroît de plus fort, contre la traduction que je donne du mot *acris*, c'est que tous ceux qui ont parlé des insectes de ce genre, qu'on mange dans une partie des pays chauds, les nomment en grec *acris* (4), & en françois *sauterelle* (5). On a même derivé du nom grec, une épithete particuliere pour désigner les peuples mangeurs de sauterelles, on les a appellés *acridophages*.

Peut-être, pour concilier ces difficultés, pourroit-on dire que le mot *acris*, est le nom générique qui comprend plusieurs especes de sauterelles, & avec ces sauterelles le Criquet, que Linnée renferme dans une même classe (6) ; au lieu que *carabos* signifie une espece particuliere de sauterelle. Toutes ne sont pas en effet de la même espece, l'écriture en distingue quatre (7) ; Swammerdam en a compté jusqu'à vingt & une especes (8).

---

(1) Voyez *Langouste*.

(2) Dans les éditions ordinaires, le mot *carabos* se trouve employé deux fois encore dans l'histoire d'Aristote ; une fois au même *Liv. IV. ch. 7.* mais c'est une faute, il faut lire *κάνθαρος* : une autre fois au *Liv. V. ch. 19.* mais il y a grande apparence encore, que le texte est fautif en cet endroit. Voyez les variantes sur l'un & l'autre lieu.

(3) Le Criquet ressemble beaucoup à la sauterelle... la forme & la métamorphose de ces insectes sont les mêmes. *De Bomare, V°. Grillon-Criquet.*

(4) *πότερον ἀκρίδες ἥδιόν ἐστιν ἢ κίχλαι* ; Aristoph. *Acharn. v. 1115.*

(5) Voyez les questions proposées par M. Michaëlis *quest. 32.* & le voyage d'Hasselquist dans le Levant, *part II. p. 56 & p. 175.* Si ce voyageur se sert des mots *Gryllus-arabicus* en latin, c'est qu'il suit le systeme de Linnée, chez lequel *Gryllus* est le nom de cette classe d'insectes qui comprend la sauterelle.

(6) Insecta, *n. 181*, édit. de 1756.

(7) Voyez M. Michaëlis.

(8) Locustarum nobis una & viginti sunt species. Biblia nat. *pag. 212.*

Quelque ſoit l'animal deſigné ſous le nom d'*acris*, Ariſtote décrit d'abord ſon inteſtin ; il remarque qu'il a pluſieurs replis. *Hiſt. Liv. IV. ch. 7.* Il faut rapprocher cette obſervation de celle de Swammerdam, qui a trouvé dans la ſauterelle trois eſtomacs, comme dans les animaux ruminans, & qui croit pouvoir aſſurer qu'elle rumine effectivement (1).

Ariſtote parle au même livre de ſon Hiſtoire, *ch. 9*, du bruit que font les ſauterelles ; & de leur génération au *Liv. V. ch. 19 & 28*, dont il traite auſſi dans le *Traité de la Génér. Liv. I. ch. 16.* Il faut y joindre ce qu'il dit au *Liv. VIII. ch. 17. de l'Hiſtoire*, que l'*acris* ſe dépouille de ſa vieille robe. J'entends toujours ceci de ce qui arrive à ces inſectes lorſqu'ils paſſent de l'état de nymphe à celui d'inſectes volans. Tout ce que dit Ariſtote dans ces différens textes ne me paroît pas avoir beſoin d'éclairciſſement : on peut le comparer avec les obſervations des Modernes ; on y trouvera la plus grande conformité (2).

Pluſieurs perſonnes, dit Ariſtote, ont vu l'*acris*, lorſqu'elle ſe battoit avec le ſerpent, le ſaiſir au col. M. Michaëlis entend, « que la ſauterelle déjà » aſſez grande, mais à qui les aîles manquent encore, & qui, par conſé» quent ne ſauroit ſe dérober par le vol, aux pourſuites du ſerpent, lui » ſaute au col & le ſerre de ſes dents tranchantes, ou du moins le bleſſe » aſſez douloureuſement pour lui faire paſſer l'envie d'une ſeconde attaque (3) ».

Ariſtote n'a point parlé de l'uſage dans lequel ſont pluſieurs peuples de l'Orient, de manger des ſauterelles, non plus que des dégâts qu'elles cauſent. Le premier fait eſt aſſuré par un grand nombre de témoins, & entre autres par Haſſelquiſt (4) ; il eſt difficile auſſi de douter des maladies qui ſont la ſuite de cette nourriture, & qui ſont détaillées par Mercurialis d'après Agatharchide (5). A l'égard des ravages que font les ſauterelles, on en trouve partout des deſcriptions, malheureuſement trop vraies (6).

---

(1) Locuſtarum adſervamus ventriculum tergeminum, qui ruminantium animalium ventriculis apprimè ſimilis, illam præcipuè ventriculi partem quam echinum vocant, diſtinctiſſimè conſpicuam habet. Unde nullum nobis dubium ſupereſt, quin locuſtæ æquè ac modò dicta animantia, ruminentur, uti vel oculis etiam noſtris conſpexiſſe nobis videmur. *Biblia nat. p. 214.*

(2) Voyez Bochart, Hierozoïc. *Part. II. Liv. IV. cap. 1. & ſeqq.* Il a donné ſept chapitres ſur cet inſecte. Swammerdam, Bib. nat. *p. 212.* Ray, *Hiſt. inſect. p. 59.* le Dict. des Animaux. *V°. Sauterelle.*

(3) Queſtions propoſées, *queſt. 32.*

(4) Voyage dans le Levant, *ubi ſuprà.*

(5) Variar. lect. *Lib. II. cap. 20.*

(6) Voyez entre-autres, les récits de Cardan, de ſubtilit. *Lib. IX. pag. 374.* Scaliger, *exerc. ad Card. 192.* Agricola, de animant. ſubt. *pag. 11.* Le Dictionnaire des Animaux, & celui de Bomare, au mot *Sauterelle.*

CROCODILE (1).

Ariſtote fait mention de deux eſpeces de Crocodiles : *Hiſt. Liv. II. ch. 17.* il donne ſouvent à l'un des deux l'épithete de Crocodile de riviere : *Liv. II. ch. 10, Liv. VIII. ch. 15, &c.* L'autre eſt le Crocodile terreſtre. Il eſt aſſez difficile de dire quels ſont ces Crocodiles terreſtres, quoiqu'on voie la figure d'un de ces animaux, gravée ſur la moſaïque de Paleſtrine avec l'inſcription de ſon nom (2). On ſait bien que ce ſont des lézards auxquels on donne ce nom, mais à quels lézards préciſément, on l'ignore (3). Pluſieurs Modernes prétendent que le ſcinc eſt le Crocodile terreſtre (4) ; mais Bochart combat ce ſentiment, en obſervant que le ſcinc n'eſt pas moins amphibie que le grand Crocodile. Selon Pauſanias, le Crocodile terreſtre ne ſe trouve qu'en Afrique ; il lui donne deux coudées de grandeur (5). Hérodote lui donne environ trois coudées (6).

C'eſt à la deſcription du grand Crocodile de riviere qu'Ariſtote s'eſt particuliérement attaché, & c'eſt de cette eſpece de Crocodile qu'il faut s'occuper. Cet animal fut très célebre chez les Anciens : il ſuffiſoit d'avoir entendu parler de l'Egypte & du Nil, pour connoitre l'hiſtoire des Crocodiles, qui dans quelques villes étoient adorés comme des dieux, tandis qu'ailleurs on les mangeoit (7). Ce n'eſt pas néanmoins dans le Nil ſeul qu'on trouve

(1) Κροκόδειλος, ὁ. En Eſpagnol, *el Crocodilo.* De Funez, *Lib. II. cap. 28.* Il y a de grands débats ſur l'étymologie du mot κροκόδειλος. On veut le faire venir, à l'égard du Crocodile de riviere, de ce qu'il craint d'approcher des pierres qui ſont ſur le bord des eaux, ou plutôt de ces bords même : *ἀπό τῦ δειλαίνεσθαι τὰς κρόκας* : à l'égard des Crocodiles terreſtres, de ce qu'ils redoutent le ſaffran, *ἀπὸ τῦ δειλαίνεσθαι τὸν κρόκον.* Voyez Cœlius Rhodig. *Lect. antiqu. Lib. XV. cap. 21.* & Dalechamp ſur Pline, *Lib. VIII. cap. 25.* Bochart trouve ces étymologies ridicules ; il ſoutient que ce qui a fait donner au Crocodile le nom qu'il porte, c'eſt ſa reſſemblance avec un petit lézard que les Ioniens, au rapport d'Hérodote, appelloient Crocodile. Hierozoïc. *Lib. IV. cap. 1.* Voici le texte d'Hérodote : *καλέονται δὲ ἐ κροκόδειλοι, ἀλλὰ χάμψαι. κροκοδείλους δὲ Ἴωνες ὀνόμασαν, εἰκάζοντες αὐτῶν τὰ εἴδεα τοῖσι παρὰ σφίσι γινομένοισι κροκοδείλοισι τοῖσι ἐν τῇσι αἱμασιῇσι. Lib. II. cap. 69.*

(2) *κροκοδιλος χερσαιος*, Mém. de l'Ac. des Inſcript. *Tom. 30. pag. 533, in-4°.* Il y a ſur cette même moſaïque, un autre animal qui y eſt nommé *κροκοδιλοπαρδαλις.* C'eſt peut-être une faute, & au lieu de *παρδαλις*, il faudroit peut-être lire *παραλιος.* Si l'inſcription n'eſt pas fautive, ce Crocodile panthere eſt, dit M. l'Abbé Barthelemi, un des Animaux extraordinaires dont les Anciens peuploient l'Afrique.

(3) Non ſatis conſtat quæ demum ſint illæ lacertarum ſpecies, quibus attribuitur Crocodili terreſtris nomen. Bochart *ubi ſup.*

(4) Voyez Geſner, *de quadrup. ovip.* Ray, ſynopſ. quadrup. *p. 271.* Caſtel, Lexicon, V°. *Crocodilus*, mais voyez le même au mot *Scincus.*

(5) Corinth. *cap. 28.*

(6) *Lib. IV. pag. 283.*

(7) Voyez Hérodote, *Lib. II. pag. 114. & 115.* & Diodore de ſicile, *pag. 41. & 99.*

des Crocodiles, il paroît que l'on en trouve assez généralement, le long des différentes rivieres de l'Afrique (1). Hérodote a donné une description détaillée du Crocodile (2); il est vraisemblable qu'Aristote l'a copié en plusieurs points.

Aristote compte d'abord le Crocodile au nombre de ces Animaux qui prennent leur nourriture dans l'eau, mais qui respirent l'air & se reproduisent sur terre: *Hist. Liv. I. ch. 1.* Ce n'est pas assez de dire que le Crocodile vit dans l'eau, il faut ajoûter, comme le fait Aristote *Liv. VIII. ch. 2*, que l'eau lui est si nécessaire, que, privé de cet élément, il ne sauroit vivre. La conformation du cœur est analogue à cette maniere de vivre du Crocodile (3). On avoit soin de couvrir d'eau, pendant environ deux heures chaque jour, celui qu'on a vu à Paris en 1772. Suivant Hérodote, c'est la nuit sur-tout, que le Crocodile demeure dans l'eau.

La flexion des jambes du Crocodile n'est pas sur le devant, mais sur le côté: c'est afin que son corps soit moins élevé, & qu'il lui soit plus facile d'entrer dans les trous qui lui servent de retraite. *Hist. Liv. II. ch. 1*; *& de la marche des Animaux, ch. 15 & 16.* Le Crocodile d'Egypte n'a point de langue proprement dite (4), ou du moins sa langue n'est pas mobile, elle est adhérente comme celle des poissons: c'est à la machoire inférieure qu'elle est adhérente. *Hist. Liv. II. ch. 10.* Dans le traité *des Parties des Animaux, Liv. II. ch. 17, & Liv. IV. ch. 11*, Aristote répete cette même observation sans la limiter au Crocodile d'Egypte. Je crois en effet qu'elle est vraie de tous les Crocodiles de riviere: au surplus le fait est exact, au moins quant à certains Crocodiles: je l'ai vérifié sur celui qui étoit à Paris en 1772.

Aristote dit au même lieu, & vraisemblablement d'après Hérodote, que le Crocodile a des yeux semblables aux yeux de porc. On pourroit dire, à plus juste raison, des yeux de chat: je l'ai observé sur le Crocodile qu'on a vu à Paris: ses yeux étoient verds comme ceux du chat. Swammerdam y a remarqué une autre ressemblance encore avec les yeux du chat: c'est que, pendant le jour, la prunelle forme une fente allongée (5).

Rien de plus vrai que ce qu'Aristote dit au même lieu sur les dents, les

(1) Hist. des Voyages. *T. X. pag. 467. & suiv.*

(2) *Ubi modò.*

(3) Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences, *Tom. III. Part. II. pag. 271.*

(4) Voyez Hérodote & Diod. de sicile, *ubi sup.*

(5) Crocodilo haud ita pridem animadverti felinum esse oculum, cujus pupillæ apertura diurno tempore oblongam veluti rimam refert. Biblia nat. *pag. 881.*

ongles & le cuir du Crocodile : j'ajoûterai seulement ce que j'ai remarqué sur le Crocodile vivant. C'est une chose assez rare qu'on puisse en conserver en vie dans nos climats (1) ; à Rome on en vit autrefois plus fréquemment (2). Ce Crocodile, jeune encore, avoit plus de quatre pieds de long. Vers le ventre, il avoit environ un pied & demi de large. Sa tête, son dos & sa queue étoient couvertes d'écailles, ou plutôt d'une multitude de bosses terminées par une pointe mousse ; ces bosses pouvoient avoir quatre à six lignes d'élévation. Derriere les yeux & à un pouce environ de distance, il y avoit deux bosses plus élevées. Toutes ses dents étoient pointues dans la longueur entiere de la bouche ; la machoire supérieure en avoit plusieurs rangées, & les dents les plus grandes de chaque machoire, avoient dans l'autre machoire des trous où elles étoient reçues. Les cuisses étoient couvertes de bosses, comme le corps, mais elles étoient plus petites. Le ventre étoit mollet & blanchâtre. Les doigts des pieds de derriere seulement, étoient unis par des membranes. Ses narines étoient extrêmement petites. Lorsqu'on le tourmentoit, il sembloit s'impatienter, & siffloit (3). On avoit soin d'entretenir la chaleur du lieu où il étoit, à 16 ou 18 degrés du thermometre de M. de Réaumur : malgré cela, ce Crocodile étoit languissant, & en 1773 il étoit mort. Mais ce n'est ici qu'une esquisse de description du Crocodile : pour avoir une connoissance exacte de sa conformation, il faut lire les deux descriptions imprimées dans les Mém. de l'Académie des Sciences, & dont l'une à été donnée par MM. de l'Académie, l'autre envoyée du Siam en 1687, par les Jésuites Missionnaires à la Chine (4).

Je reviens aux Observations d'Aristote. Le Crocodile a la rate très-petite, comme tous les autres quadrupedes ovipares. *Hist. Liv. II. ch. 15.* Son estomac n'est pas vaste, non plus que celui des autres quadrupedes de même genre. *Ibid. ch. 17.* Il a encore de commun avec eux, d'avoir les testicules renfermés en dedans de son corps. *Liv. III. ch. 1.*

Aristote assure que le Crocodile de riviere est le seul animal qui remue la machoire supérieure. *Hist. Liv. III. ch. 7.* Il répete cette observation dans le traité *des Parties, Liv. IV. ch. 11*, & il y expose les motifs qui lui sembloient

---

(1) Crocodilus vivus in Europam rarò nunc offertur. Agricola, de anim. subterran. *pag. 53.*

(2) De Historia nat. veter. *p. 36.*

(3) Les voyageurs prétendent qu'on entend leurs cris de fort loin. Hist. des Voy. *Tom. IX. pag. 111.*

(4) Mém. de l'Académie des Sciences, *Tom. III. Part. II. pag. 255. & Part. III. pag. 161.* Voyez aussi l'Hist. des Voyages, *Tom. X. pag. 463 & suiv.*

demander que cela fût ainſi. La maniere dont il s'exprime dans cet endroit, pourroit au ſurplus laiſſer croire, qu'il penſoit que le Crocodile remuoit l'une & l'autre machoire (1) : mais dans le *Liv. II. des Parties*, *ch. 17*, il dit clairement que la machoire inférieure du Crocodile eſt immobile. Je penſe qu'Ariſtote avoit pris cette obſervation d'Hérodote. Les anciens Auteurs qui ont écrit après Ariſtote, l'ont copié : ils ont dit, comme lui, que le Crocodile ne remuoit que la machoire ſupérieure (2). Vers le temps de Geſner, on a commencé à douter de la vérité de ce fait (3). Cependant après cette époque encore, les Miſſionnaires de la Chine ſoutiennent dans leur deſcription de trois Crocodiles, que ces animaux remuent la machoire ſupérieure; Barbot (4) & Richard Pockocke l'aſſurent également dans leurs voyages (5). D'autres voyageurs avoient ſoutenu, que le Crocodile remuoit, ainſi que les autres Animaux, la machoire inférieure (6) ; & des obſervations très-exactes & très-détaillées de MM. de l'Académie des Sciences, ont abſolument décidé la queſtion, & conſtaté de la maniere la plus préciſe, que le Crocodile ne remue que la machoire inférieure. Le Docteur Grew, cité par Ray, avoit fait les mêmes obſervations en Angleterre (7). Klein s'appuie de ces autorités, & de pluſieurs autres, contre le ſuffrage des Anciens (8). M. de Buffon s'eſt aſſuré de nouveau, par l'examen du ſquelette du Crocodile, que la machoire inférieure eſt la ſeule mobile, & que la ſupérieure eſt, comme dans tous les autres Animaux, jointe aux autres os de la tête, ſans qu'il y ait aucune articulation qui puiſſe la rendre mobile (9). Effectivement, en conſidérant avec attention le Crocodile qui étoit à Paris en 1772, il étoit aiſé d'appercevoir, ce que diſent MM. de l'Académie des Sciences, qu'on s'eſt laiſſé tromper, en prenant pour le mouvement de la machoire ſeule, un mouvement qui n'appartient pas moins au crâne qu'à la machoire, comme à un tout unique.

Ariſtote n'a rien dit de particulier ſur l'accouplement du Crocodile. A-t-il penſé qu'il étoit le même que celui des autres quadrupedes ovipares, qu'il décrit *au Liv. V. ch. 3* ? En faiſant attention à la conformation du Crocodile,

(1) *κινουμένων οὕτω τῶν σιαγόνων.*

(2) Entre-autres Pline, *Liv. VIII. ch. 25.* Galien le dit auſſi. Voyez le Lexique de Caſtel, au mot *Crocodilus.*

(3) De quadrup. ovip. *in Crocodilo.*

(4) Hiſt. des voy. *Tom. X. pag. 465.*

(5) Voyez le Journal des Savans pour le mois de Nov. 1773, *pag. 2147. édit. in-12.*

(6) Labat entre-autres. Hiſt. des Voy. *ubi modò.*

(7) Synopſ. quadrup. *pag. 262.*

(8) Diſpoſ. quadr. §. 50.

(9) Hiſt. natur. *Tom. IV. pag. 294.*

il eſt difficile de ſe perſuader qu'il s'accouple en montant ſur le dos de ſa femelle. Pierre Martyr cité par Geſner, aſſure que le mâle renverſe la femelle ſur le dos, & qu'il la couvre en cet état : Haſſelquiſt atteſte le même fait (1). Ce que diſent Hérodote & Ariſtote, que l'œuf du Crocodile n'eſt pas plus gros qu'un œuf d'oie, & que ſon enveloppe eſt blanche, eſt confirmé par Haſſelquiſt, & les autres Voyageurs modernes (2). Ariſtote ajoûte, que la femelle du Crocodile pond ſoixante œufs, & qu'elle les couve pendant 60 jours. *Hiſt. Liv. V. ch. 33.* Elien donne bien plus de vertu au nombre ſoixante, par rapport au Crocodile ; car il prétend que cet animal porte 60 jours, pond 60 œufs, a 60 vertebres à l'épine, 60 dents à la bouche ; qu'il eſt 60 jours à ſe rétablir après avoir eu ſes petits, & qu'il paſſe chaque année 60 jours ſans manger (3). Ajoûtez, ſi vous voulez encore avec Plutarque, que le terme le plus long de la vie du Crocodile eſt de 60 ans (4). Tout ceci paroît fort peu exact. Ariſtote atteſte, que le Crocodile demeure caché pendant les quatre mois les plus froids de l'hiver, ſans rien manger, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 15*, & non pas ſeulement pendant ſoixante jours. Hérodote ne dit point qu'il demeure caché, mais ſeulement qu'il ne mange point pendant les quatre mois de l'hiver (5). MM. de l'Académie des Sciences ont compté le nombre des vertebres & des dents du Crocodile : leur réſultat ne s'accorde pas avec celui d'Elien ; & à l'égard de l'incubation de la femelle ſur ſes œufs, dont parle Ariſtote, elle n'a rien de réel, ſi on s'en rapporte aux Modernes (6). La femelle dépoſe ſes œufs dans le ſable, où la chaleur du ſoleil les fait éclore(7). On ſeroit tenté d'ajoûter plus de foi à cette obſervation de Pline (8) & de Plutarque, que la femelle du Crocodile prend ſi bien ſes précautions pour dépoſer ſes œufs, qu'elle ne les porte, ni au-delà, ni en-deçà de l'endroit où les eaux du Nil arriveront lors de la crue de cette riviere : de ſorte que le lieu où elle pond, indique le terme futur de la crue du Nil.

Hérodote diſoit, que le Crocodile eſt l'animal connu qui prend une plus grande croiſſance, à proportion de ce qu'il eſt au commencement. Selon Ariſtote, il croît juſqu'à la longueur de dix-ſept coudées : *Hiſt. Liv. VIII. ch. 33.* S'il parle de coudées d'Egypte, comme cela eſt poſſible, parce qu'il paroît copier en cet endroit Hérodote, cette meſure équivaut à 15 de nos

(1) Voyage dans le Lev. *Part. II. p. 41.*
(2) Hiſt. des Voyages. *Tom. X. pag. 472.*
(3) De nat. anim. *Lib. X. cap. 21.*
(4) De Iſide & Oſiride.
(5) *Lib. II. cap. 68.*
(6) Voyez de Bomare. V°. *Crocodile.*
(7) Hiſt. des Voy. *ubi ſup.*
(8) Hiſt. *Lib. VIII. cap. 25.*

pieds ; elle ira jufqu'à près de dix-neuf pieds, s'il parle de la coudée pythique ou médiocre (1). L'une & l'autre mefure font beaucoup au-deffous du récit des Modernes. Haffelquift parle de la femelle d'un Crocodile d'Egypte qui avoit trente pieds (2) ; & les Voyageurs parlent de Crocodiles de cette même grandeur de trente pieds, qu'ils ont vus dans d'autres parties de l'Afrique (3). Ariftote ajoûte qu'on prétend que le Crocodile ne ceffe pas de croître tant qu'il vit : Scaliger a raifonné fur cette queftion : il prétend oppofer à l'affirmative une maxime d'Ariftote lui-même (4). Mais c'eft à l'expérience, plutôt qu'au raifonnement, qu'il appartient de décider.

J'ai dit que les Crocodiles étoient au nombre des dieux de l'Egypte : des Prêtres étoient chargés d'en nourrir en différens lieux (5) ; & ces Crocodiles abondamment nourris, parés même par les Prêtres, étoient apprivoifés (6). Cela donne lieu à Ariftote de faire une réflexion qui n'a rien contre la vraifemblance : les Animaux les plus féroces conferveroient-ils ce caractere, s'il ne leur manquoit rien pour la nourriture ? *Hift. L. IX. c. 1.* L'Auteur de l'Hiftoire des Voyages rapporte d'après Brue, que les Crocodiles d'une des rivieres d'Afrique font très doux, & que les enfans jouent avec eux jufqu'à monter fur leur dos, & les battre même fans en recevoir aucune marque de reffentiment. Cette douceur, ajoute-t-il, leur vient peut-être du foin que les habitans prennent de les nourrir & de les bien traiter (7).

Lorfque le Crocodile fe repofe la gueule ouverte, il y vole un oifeau qu'Ariftote nomme le trochile, qui mange ce qu'il trouve entre les dents du Crocodile. Celui-ci fenfible au fervice que lui rend l'oifeau qui nettoie fes dents, ne lui fait aucun mal. *Hift. Liv. IX. ch. 6.* Hérodote rend la chofe autrement. Le Crocodile, dit-il, qui a la vue très perçante hors de l'eau, ne voit pas clair dans l'eau. Lorfqu'il eft dans l'eau, fa bouche fe remplit de

---

(1) Voyez la Métrologie de M. Pauґton, *pag. 128 & 139.*

(2) Voyage dans le Levant, *Part. II. pag. 41.* Voyez auffi Profper Alpin, cité par Weffeling fur Diod. de Sicile, *p. 41.*

(3) Hift. des Voy. *Tom. X. pag. 468.*

(4) Exercit. ad Card. de fubtil. *ex. 196. n. 7.*

(5) Entre-autres dans la ville d'Arfinoë, autrement appellée Crocodilopolis, ville de l'Egypte fupérieure. Il y avoit dans cette même portion de l'Egypte, plufieurs villes du même nom de Crocodilopolis, à caufe des Crocodiles auxquels elles étoient confacrées. Voyez la Géogr. de M. d'Anville, *T. III. p. 26 & 31.*

(6) *ἐκ πάντων ἕνα τρέφουσι κροκόδειλον, δεδιδαγμένον εἶναι χειροήθεα. Ἀρτήματά τε λίθινα χυτὰ καὶ χρύσεα ἐς τὰ ὦτα ἐνθέντες καὶ ἀμφιδέας περὶ τοὺς ἐμπροσθίους πόδας καὶ σιτία ἀποτακτὰ διδόντες, καὶ ἱρήια, καὶ περιέποντες ὡς κάλλιστα ζῶντας.* Herodot. *Lib. II. ch. 69.* Voyez auffi fur ce fujet Strabon, *Geog. Lib. XVII.*

(7) Hift. des Voy. *Tom. VIII, pag. 301.*

fangſues qui s'y attachent. Quand il en eſt ſorti, & qu'il a ouvert la bouche, comme il le fait preſque toujours au ſouffle d'un vent frais, le trochile vient, entre dans ſa bouche & mange les ſangſues. Le Crocodile reconnoiſſant, ne fait point de mal au trochile (1).

Pline (2), Elien (3) & Phile (4) ont répété tout cela, les uns d'après Hérodote, les autres d'après Ariſtote, & le fait n'eſt peut-être pas plus vrai d'une maniere que de l'autre. La principale remarque que j'ai à faire, tombe ſur le nom de l'oiſeau qui rend ce ſervice au Crocodile. Ariſtote a répété pluſieurs fois dans ſon Hiſtoire le nom de *trochile*, & on peut dire qu'il eſt certain que dans les autres occaſions, on doit le traduire par le mot *Roitelet* (5). Mais eſt-ce du roitelet auſſi qu'on doit entendre le texte qui nous occupe maintenant, & Ariſtote n'a-t-il pas plutôt parlé de deux eſpeces de *trochiles*? Il y a lieu de le croire, & c'eſt pourquoi j'ai conſervé ici le nom de *trochile*. Pline dit bien que le *trochile* qui vole dans la bouche du Crocodile, eſt le petit oiſeau qu'on nomme roitelet en Italie (6); mais Scaliger, en même temps qu'il ſoutient que ce que l'on rapporte de cet oiſeau relativement au Crocodile, n'eſt point une fable, décrit le trochile tout autre que n'eſt le roitelet (7). Cette autorité avoit fait impreſſion ſur le P. Hardouin, & il paroît qu'il en connoiſſoit d'autres conformes (8). Comment concevoir d'ailleurs qu'un oiſeau auſſi petit que le roitelet, avale pluſieurs ſangſues, ainſi que le dit Hérodote? Auſſi Wotton a-t-il ſoin de faire remarquer qu'il y a pluſieurs eſpeces de *trochiles*, qu'il ne faut pas confondre les uns avec les autres (9). M. Salerne prétend que le *trochile*, dont il eſt ici queſtion, eſt le coureur, oiſeau aquatique, palmipede, léger à la courſe, ayant les jambes longues, & le bec droit & étroit (10).

---

(1) Hiſtor. *Lib. II. cap. 68.*
(2) Hiſt. *Lib. VIII. cap. 25.*
(3) De natura animal. *Lib. III. cap. 11. & Lib. XII. cap. 15.*
(4) Iambi, *n. 82.*
(5) Voyez l'art. *Roitelet.*
(6) Parva avis quæ trochilos ibi (in Egypto) vocatur, rex avium in Italia. *Hiſt. Lib. VIII. cap. 25.*
(7) Candidam aiunt (aviculam) turdi magnitudine, criſtata pluma, acuta, plicatili, quam ſurrigit ut belluæ palatum figat ſi claudatur intus. Exerc. ad Cardan. de ſubt. *ex. 196. n. 5.*
(8) Etſi is quem regulum vocamus, *un roitelet*, τροχίλυ nomen habet apud Philoſophum, diverſus tamen a regulo noſtro trochilus hic peregrinus ſive Nilianus, ut quidem conſentiunt rerum naturalium ſcriptores. *Ad Plin. Lib. VIII. cap. 25.*
(9) Varia ſunt trochilorum genera & nomina; nec cum iis omnibus fœdere devincitur amicitiamque colit Crocodilus, ſed cum ſolo nuncupato cladorincho ſocietatem atque amicitiam ſervat. *De different. animal. Lib. 7. cap. 143.*
(10) Hiſt. des oiſeaux, *p. 362.* Voyez ci-deſſus le mot *Coureur*, *pag. 255.*

Il y auroit encore à parler de l'ichneumon relativement au Crocodile; mais je réserve ce que j'ai à dire à ce ſujet au mot *Ichneumon* ; je finis en obſervant que les Voyageurs modernes aſſurent que le Crocodile jette une forte odeur de muſc (1) ; que l'on a prétendu trouver pluſieurs remedes dans les différentes parties du Crocodile ; & que les femmes de Rome employoient la fiente du Crocodile comme un précieux coſmétique (2) : mais c'eſt, dit-on, la fiente du Crocodile terreſtre (3).

CRUSTACÉES (4).

Genre d'Animaux dont le caractere eſt, 1°. de n'avoir point de ſang ; 2°. d'avoir les parties ſolides de leur corps au dehors, les parties molles & charnues en dedans ; de ſorte que les Cruſtacées & les teſtacées, ſont diamétralement oppoſés aux molluſques, qui n'ont en dehors que des parties molles ; *des Parties, Liv. IV. ch. 5.* 3°. d'être couverts d'une croute, qui forme leurs parties ſolides, & dont la nature eſt de ſe rompre plutôt que de ſe caſſer par morceaux (5) ; *Hiſt. Liv. IV. ch. 1. au commencement*, & *des Parties, Liv. II. ch. 10.* 4°. enfin d'avoir des pieds & de marcher. *Des Parties, Liv. IV. ch. 8.*

Ariſtote partage le genre univerſel des Cruſtacées en quatre autres genres particuliers, ou en quatre claſſes, celle des *langouſtes*, celle des *écreviſſes*, celle des *ſquilles*, & celle des *cancres*. *Hiſt. Liv. IV. ch. 2.* & *des Parties, Liv. IV. chap. 8.* Voyez chacun de ces mots.

Ariſtote ajoûte aux caracteres conſtitutifs des Cruſtacées, des obſervations communes à tous en général. Le deſſous de leur corps eſt compoſé de pluſieurs tablettes, comme autant de petites pieces de rapport. C'eſt là que les femelles dépoſent leurs œufs. Tous ces Animaux vivent habituellement

---

(1) Hiſt. des Voyages. *Tom. X. pag. 472.*

(2) Témoin ces vers d'Horace, *Epodon*, *Ode 12.*

. . . Nec illi
Jam manet. . . . colorque
Stercore fucatus Crocodili.

(3) Voyez Geſner *in Scinco.*

(4) *μαλακόςρακα, τά.*

(5) Ariſtote a mis ici en oppoſition, deux expreſſions dont la ſignification eſt fort difficile à rendre d'une maniere préciſe, *φλαςόν*, & *θραυςὸν ἢ κατακτόν*. L'une & l'autre veut dire en général, caſſer, rompre, &c. Mais il n'eſt perſonne qui avec un peu d'attention ne s'apperçoive, qu'en frappant le même coup ſur la coque d'une écreviſſe & ſur une coquille d'huitre, l'une & l'autre ſe caſſeront différemment. La coque d'écreviſſe aura de grandes caſſures, la coquille d'huitre une multitude de petits éclats. C'eſt cette différence qu'il faut ſaiſir, & qu'Ariſtote a remarquée pour diſtinguer les Cruſtacées des Teſtacées. Von Linnée a fait des Cruſtacées une des claſſes des inſectes.

dans l'eau, ils l'avalent & la rejettent. Dans tous on remarque particuliérement deux dents; leur bouche renferme une partie charnue qui leur tient lieu de langue. L'eſtomac vient immédiatement après la bouche, excepté dans la langouſte; il eſt ſuivi d'un inteſtin droit, terminé par l'orifice qui ſert d'iſſue aux excrémens. La matrice des femelles eſt auprès de cet inteſtin, & tous ont cette partie qu'Ariſtote nomme *mytis* ou *mecon*, dont je parle plus en détail au mot *molluſque*. Il ajoûte en général, que les Cruſtacées, comme tous les Animaux qui n'ont point de ſang, n'ont point de viſceres; *Hiſt. Liv. IV. ch.* 2 & 3, & *des Parties*, *Liv. IV. ch. 5.* Vraiſemblablement quelque obſervateur habile, découvrira le cœur des autres Cruſtacées, de même que Swammerdam a découvert celui du petit cancre & celui de la ſeche (1).

Pluſieurs Modernes ſoutiennent que *tous* les Cruſtacées changent chaque année de peau (2), & que lorſque ces Animaux perdent quelques membres il en revient d'autres, les parties tronquées ſe reproduiſant quelquefois doubles (3).

Au reſte les Cruſtacées ſont des Animaux qui mangent de tout, pierres, bois, chair, &c. *Hiſt. Liv. VIII. ch.* 2. Ils ſe tiennent cachés pendant les jours de l'hiver les plus froids; *ibid. ch. 14.* & le tems où ils ſont le meilleurs à manger, eſt lorſqu'ils ſont pleins, c'eſt-à-dire, lorſque la femelle porte ſes œufs, *ibid. ch. 30.*

CU-LUISANT (4).

Ariſtote a vraiſemblablement décrit ſous le nom de Cu-luiſant, l'inſecte que nous nommons ver-luiſant. Il le cite d'abord comme un exemple des inſectes, qui, dans le même genre, comprennent des individus aîlés & des individus non aîlés. *Hiſt. Liv. IV. ch. 1. pag. 171.* Il dit ailleurs, que certaines chenilles noires, velues, qui ne ſont pas fort grandes, donnent naiſſance au Cu-luiſant qui n'a point d'aîles, & qu'une ſeconde métamorphoſe leur donne des aîles. *Liv. V. ch. 19.*

Voyons maintenant ce que les Modernes ont dit. Ils ont d'abord diſtingué, entre ces inſectes, ceux qui étoient aîlés & ceux qui ne l'étoient pas; quelques-uns ont fait de ces deux claſſes, deux eſpeces différentes, tandis que d'autres n'en faiſoient qu'une ſeule eſpece. Les individus qui ont des aîles

---

(1) Biblia naturæ, *pag. 891 & 892*, & de formatione teſt. *in præfat. pag. 204.*

(2) Klein éleve des doutes à cet égard;

(3) De Bomare, V°. *Cruſtacées.*

(4) πυγολαμπίς, ἡ.

ſont les mâles ; la femelle eſt, ſelon les mêmes Naturaliſtes, preſque immobile ; mais ils obſervent qu'elle donne une lumiere plus vive, pour indiquer au mâle le lieu des rendez-vous nocturnes. Ray, en expoſant les doutes que l'on avoit ſur cette queſtion, publia à ce ſujet des obſervations que l'on n'a pas tardé à transformer en hiſtoires galantes (1).

Swammerdam avoit vraiſemblablement mieux vu, lorſqu'en diſant que le ver-luiſant donnoit de la lumiere, ſoit lorſqu'il étoit un ver à ſix pieds, ſoit lorſqu'il étoit devenu ſcarabée (2), il faiſoit entendre que c'étoit le même inſecte qui, ſans aîles dans un tems, en acquéroit dans un autre, comme les obſervations les plus nouvelles & les plus exactes, faites par M. Geer, paroiſſent l'avoir démontré (3). Ariſtote a donc été inſtruit du même fait, lorſqu'il dit, que par une derniere métamorphoſe, le Cu-luiſant devient aîlé. Le premier état où il l'appelle une chenille noire & velue, indique peut-être l'état où eſt le ver-luiſant avant de devenir nymphe, mais alors la deſcription du ver-luiſant dans ſon premier état, n'eſt pas exacte ; les Modernes n'ont point obſervé que ce ver, qu'on peut bien appeller chenille, puiſqu'il a ſix pieds, fût velu. Le premier des textes d'Ariſtote peut encore donner lieu à une difficulté : il dit que le Cu-luiſant forme un genre qui renferme des individus aîlés & des individus non aîlés, comme chez la fourmi. On n'entendroit pas par ces expreſſions, que tous les individus de ce genre ſont non aîlés dans un tems & aîlés dans un autre, ſi Ariſtote ne diſoit expreſſément, que par une derniere métamorphoſe, le Cu-luiſant qui n'étoit pas aîlé devient aîlé.

Au reſte le nom de Cu-luiſant eſt très-bien appliqué, car ce ſont réellement les parties poſtérieures de l'inſecte qui jettent de la lumiere.

CYCHRAME (4).

Le Cychrame eſt un oiſeau qui accompagne les cailles à leur départ, & qui les appelle la nuit pour les faire partir. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 12.* Seroit-ce un oiſeau de nuit, que celui qui s'éveille ainſi pour hâter le voyage des cailles.

(1) An Cicindelæ πτερωτοὶ ϗ ἄπτεροι, id eſt, pennatæ & impennes, ſpecie an ſexu tantùm differant ambigitur. *Hiſt. inſect. p. 80.*

(2) Cicindela haud minore coruſcat lumine cum adhuc vermiculus eſt ſex pedibus inſtructus ; quàm ubi in ſcarabæum abiit. *Bibl. nat. p. 283.*

(3) Voyez de Bomare, au mot *Ver-luiſant.*

(4) Κύχραμος, ὁ.

Le Cychrame n'eſt point du tout connu parmi nous. Je dis qu'il ne l'eſt point du tout, parce que Belon, le ſeul qui a voulu rapprocher ce nom d'une eſpece connue, a fourni en même tems toutes les armes qu'il falloit pour combattre ſon ſyſtême. Le Cychrame, dit-il, c'eſt le *proyer*, *miliaris*: mais cette conjecture n'eſt fondée que ſur ce que Belon ſe permet de défigurer le texte d'Ariſtote, pour rapprocher le mot de Cychrame, d'un mot qui ſignifie *millet* (1). D'ailleurs Belon avoit déclaré franchement dans un autre endroit, qu'il ne ſavoit quel étoit cet oiſeau (2).

CYGNE (3).

La blancheur du Cygne, attribut moins diſtingué, mais plus réel que la douceur de ſes accens lorſqu'il eſt près de mourir, l'a fait généralement connoître. Il ſuffit preſque ſur un oiſeau de ce genre, d'indiquer ce qu'Ariſtote en a dit.

Le Cygne eſt un oiſeau qui vit en troupes. *Hiſt. Liv. I. ch. 1. p. 9.* & *L. VIII. ch. 12.* Le conduit de ſes inteſtins, a des appendices vers ſa partie inférieure; *L. II. c. 17. pag. 105.* Ariſtote range, avec raiſon, le Cygne au nombre des oiſeaux palmipedes peſans, qui habitent au bord des lacs & des rivieres. *Liv. VIII. ch. 3.* Le Cygne eſt en guerre avec l'aigle, mais il mange auſſi ſes ſemblables. *Liv. IX. ch. 1.* Je ſuis ſurpris qu'après cela, Ariſtote diſe, *ibid. ch. 12.* que le Cygne eſt d'un bon caractere. Athénée qui cite Ariſtote, ne dit pas que les Cygnes ſe mangent les uns les autres, mais ſeulement qu'ils ſe tuent les uns les autres quand ils ſe battent (4); & s'ils ſe mangent alors, il faut que ce ſoit dans des accès de fureur: car ce ne ſont point des oiſeaux carnaſſiers (5). Ariſtote dit que les Cygnes chantent, ſur-tout aux approches de leur mort; il rapporte que des gens qui traverſoient la mer pour aller en Lybie (c'eſt-à-dire en Afrique), en rencontrerent un grand nombre qui chantoient d'une voix lamentable. Ils en virent, ajoûte-t-il, quelques-uns qui moururent. *ibid.* Le chant des Cygnes au moment de leur mort, eſt une vieille fable, à laquelle pluſieurs dès Anciens eux-mêmes ne croyoient pas. Pline dit que l'expérience avoit appris que ce fait étoit un

---

(1) *Cychramus, Cynchramus,* ou *Cenchramus.* Qui voudroit tourner ce mot grec *Cenchramus*, diroit en latin, *Miliaris*. De la nat. des oiſeaux, *Liv. V. ch. 21., pag. 266.*

(2) De la nat. des oiſeaux, *Liv. V. ch. 20. pag. 263.*

(3) Κύκνος, ὁ.

(4) Deïpnoſ. *Lib. IX. pag. 393.*

(5) Geſner, *in Cycno*, *lit. C.*

conte (1), & Alexandre de Myndes, cité par Athénée, le dément aussi (2). On peut voir une discussion fort étendue à ce sujet, dans un Mémoire de M. Morin, lu à l'Académie des Inscriptions, en 1720 (3).

CYMINDIS (4).

M. de Buffon assure, que tous les Naturalistes sont forcés d'avouer qu'ils ignorent absolument quel peut être cet oiseau (5). En effet, Belon qui lui donne le nom de faucon de nuit, & qui prétend ensuite que c'est l'oiseau S. Martin, ne présente cette conjecture que comme très légere (6). Gesner est bien plus réservé encore : il se contente de remarquer à cette occasion, combien l'on a peu de connoissance des oiseaux de nuit (7). Les autres n'en parlent pas.

Je ne suis pas plus instruit que ces Savans : mais je crois que pour parvenir à reconnoître un jour cet oiseau, un préalable nécessaire, est de faire grande attention à ce que les Anciens en ont dit, en réunissant tous les traits avec lesquels ils l'ont peint, sans y en ajoûter aucun.

Quatre Auteurs anciens ont parlé de la Cymindis : Homere, Aristophane, Aristote & Pline. Je n'en connois pas d'autres qui l'aient nommé.

Homere parlant du sommeil qui vouloit surprendre Jupiter, dit qu'il se cache dans des branches de sapins, semblable à cet oiseau à voix aigue, que les Dieux appellent dans les montagnes, Chalcis, & les hommes Cymindis (8).

Aristophane paroît compter ce même oiseau, au nombre des oiseaux de proie : il le nomme entre le vautour & l'aigle (9).

---

(1) Olorum morte narratur flebilis cantus, falso, ut arbitror, aliquot experimentis. *Hist. Lib. X. cap. 23.*

(2) ὁ Μύνδιός φησιν Ἀλέξανδρος πολλοῖς τελευτῶσι παρακολουθήσας, οὐκ ἀκοῦσαι ᾀδόντων. Deïpnos. *Lib. IX. pag. 393.*

(3) Mém. de l'Acad. des Inscrip. *T. VII. pag. 319. édit. in-12.*

(4) Κύμινδις, ἡ.

(5) Hist. des oiseaux. *Tom. II. pag. 111.*

(6) De la nat. des oiseaux, *Liv. II. ch. 37.*

(7) Adeo varia & confusa nominibus est nocturnarum avium historia, ut operæ pretium sit diversa nomina ad rem quæ significatur unam, aut saltem genus unum redigi. *in Chalcide.*

(8) Ὄρνιθι λιγυρῇ ἐναλίγκιος, ἥν τ' ἐν ὄρεσσι
Χαλκίδα κικλήσκουσι θεοί, ἄνδρες δὲ κύμινδιν.
Iliad. Lib. 14. V. 290 & 291.

(9) ἀλλ' ἐπέμψαμεν
Τρισμυρίους ἱέρακας ἱπποτοξότας·
Χωρεῖ δὲ πᾶς τις ὄνυχας ἠγκυλωμένος;
Κερχνῂς, τριόρχης, γύψ, κύμινδις, ἀιετός. *Aves* V. 1179. & seq.

Aristote

Ariſtote dit que la Cymindis ſe montre rarement ; c'eſt, ajoûte-t-il, un oiſeau de montagne, noir, de la grandeur de l'épervier qu'on appelle *tue-pigeon* (1), allongé & maigre. Il cite le vers d'Homere. *Hiſt. L. IX. ch. 12 & 32.*

Selon Pline, l'épervier de nuit ſe nomme Cymindis : il eſt rare même dans les bois, & ne voit pas bien pendant le jour. Il fait une guerre implacable à l'aigle, & ſouvent on les prend attachés l'un à l'autre (2).

Le texte de Pline eſt celui qui donne lieu aux premieres remarques. On voit dans ſa deſcription deux traits qui ne ſont point dans celle d'Ariſtote : l'un que la Cymindis eſt un oiſeau de nuit, l'épervier de nuit ; l'autre, que la Cymindis fait une guerre implacable à l'aigle. Ce dernier trait n'eſt pas pris dans le texte d'Ariſtote, tel que je l'ai rapporté, mais en retranchant dans la ſuite de ce texte, quelques mots qui ne ſe trouvent pas dans un des Mſſ. que j'ai conſultés, mots que Pline & Euſtathe (3) paroiſſent n'avoir effectivement pas lus, il en réſultera qu'après la phraſe que j'ai citée, Ariſtote continue en ces termes, en parlant de la Cymindis : « quelques-» uns la confondent avec le *ptonx*. Elle ne paroît pas le jour, ſa vue ne » pourroit pas ſoutenir la lumiere ; elle chaſſe, comme l'aigle, la nuit. Elle » ſe bat auſſi avec l'aigle, & ſi violemment qu'il n'eſt pas rare que les » bergers les prennent l'un & l'autre vivans, &c ».

On retrouve clairement dans ce texte, tout ce qui a été dit par Pline ; mais ſi un ſeul Mſ. eſt favorable à cette leçon, que Gaza & Scaliger ont ſuivie, tous les autres lui ſont contraires. Indépendamment de ce qu'on peut voir à ce ſujet dans les variantes (4), Wotton a fait la même remarque (5). Ainſi ce point de l'Hiſtoire de la Cymindis, qu'elle ſe bat avec l'aigle, eſt au moins très-équivoque.

Je ne rejette pas également ce que Pline dit, que la Cymindis eſt un épervier de nuit : j'entends en général, un oiſeau de proie de nuit ; car quoique ma penſée ſoit qu'Ariſtote ne l'a pas dit, cependant la claſſe d'oiſeaux parmi leſquels Ariſtophane place la Cymindis, & la comparaiſon qu'Homere fait du ſommeil à cet oiſeau, me perſuadent aſſez que la Cymindis eſt un oiſeau de proie de nuit.

---

(1) Voyez *epervier*.

(2) Nocturnus accipiter Cymindis vocatur, rarus etiam in ſylvis, interdiu minus cernens. Bellum internecinum gerit cum aquila, cohærenteſque ſæpe prehenduntur. *Hiſt. Lib. X. cap. 8.*

(3) Sur Homere.

(4) Pag. 746, Col. 2.

(5) De differ. animal. *Lib. VII. c. 134.*

Je dirai donc en réunissant ces différens traits, que la Cymindis est un oiseau de proie nocturne, maigre, dont le plumage est noir, la voix aigue, la figure allongée, & la grandeur celle de l'épervier *tue-pigeon*; oiseau de montagne, & rare. Mais je ne pense pas avec M. de Buffon, que ce soit un oiseau de marais & habitant le bord des eaux (1). Ce qui a peut-être induit en erreur l'illustre Naturaliste, c'est que dans les éditions de la traduction de Gaza, on a commencé un chapitre à un endroit où Aristote dit, que des oiseaux d'une autre classe vivent auprès de la mer, & il décrit de suite le cincle, le catarracte & le cigne, après quoi il parle de la Cymindis, de la hybris & de la grue. On a fait du tout un même chapitre. Mais la distinction des chapitres est tout à fait étrangere au texte d'Aristote, & la division que les Editeurs en ont faite, réunit quelquefois des objets très-différens. Aristote dit nettement, que la Cymindis est un oiseau de montagne : cela n'exclut-il pas l'idée d'un oiseau de marais ?

CYNOCEPHALE (2).

Animal ressemblant au singe, à l'exception qu'il est plus grand, plus fort, que son museau approche plus de celui du chien, qu'il est d'un caractere plus farouche, & que ses dents ressemblent davantage à celles du chien. *Hist. Liv. II. ch. 8.* Voyez *Singe*.

Elien a donné une description plus détaillée de ces Animaux, & c'est dans tout l'ensemble de leur corps, qu'il leur trouve la figure de chien, quoique d'ailleurs, dit-il, ils ressemblent à l'homme (3). Diodore de Sicile les décrit comme ayant une tête de chien, l'ensemble de la figure semblable à celle d'un homme mal fait, & le haut du visage, au dessus du sourcil, d'un air dur. Il leur attribue un caractere extrêmement féroce, & tel qu'on ne peut pas les apprivoiser. Le même Auteur fait à l'égard des femelles une remarque qui seroit bien extraordinaire si elle étoit vraie, & qui donneroit une marque infaillible pour reconnoître ces Animaux : c'est, dit-il, qu'elles portent toujours la matrice hors du corps (4). M. de Buffon pense que le Cynocephale est le magot. Cette idée est ancienne : c'étoit celle

(1) Hist. des oiseaux, *Tom. II. pag. 115.*

(2) Κυνοκέφαλος, ὁ, en Espagnol, *el zambo*. De Funez, *Liv. XXII. ch. 24.*

(3) De nat animal. *Lib. IV. cap. 46.* Je crois qu'il faut y joindre ce que ce même Auteur dit au *Liv. X. ch. 25*, des animaux qu'il nomme *κυνοπρόσωποι*.

(4) Bibliot. Hist. *Lib. III. cap. 35.*

de Scaliger (1), & le P. Hardouin l'avoit embrassée d'après plusieurs autres Auteurs (2). Mais M. de Pauw, dans ses recherches sur les Egyptiens & les Chinois, prétend que le Cynocephale est le papion (3).

Il est certain que le magot est celui de tous les singes sans queue, qui a le museau le plus allongé, & sous ce point de vue, le plus ressemblant au chien; mais il y a cette différence entre le museau du magot & celui du chien, que dans le chien, la machoire supérieure est plus avancée, au lieu que dans le magot, c'est la machoire inférieure qui est plus saillante (4).

CYPSELLE (5).

Ce mot signifie *logeur.* Voyez *Apode*, *pag. 102.*

DAIM (6).

Dans la plupart des endroits où Aristote parle du cerf, il parle en même tems d'un autre animal qu'il nomme *prox.* Le cerf, dit-il, n'a point de fiel, ni le *prox. Hist. Liv. II. ch. 15*, & *des Parties, Liv. IV. ch. 2.* Le sang du cerf ne se coagule pas, ou du moins il se coagule mal, parce qu'il a moins de fibres que les autres, de même celui du *prox. Hist. L. III. ch. 6 & 19*, & *des Parties, Liv. II. ch. 4.*

Des traits si marqués de ressemblance, entre le *prox* & le cerf, ont fait penser que le *prox* d'Aristote étoit notre Daim; c'est le sentiment de M. de Buffon (7). Nous ne connoissons point d'animal qui ressemble plus au cerf que le Daim.

A l'autorité de M. de Buffon, on joindroit le suffrage de tous les Savans, si l'on prenoit sans assez d'attention un passage où Scaliger dit, que *tous les Savans* voient le Daim dans le *prox* d'Aristote (8); mais ce qu'il ajoûte fait voir qu'il faut, peut-être, entendre tout le contraire de ce qu'on imagineroit d'abord. Voici l'explication.

Pline craignant, comme le dit Scaliger, de ne pas parler de tout, mais

(1) Cynocephalum unum barbatum vidimus, fœdum aspectu... *Magot* genus illud maximum Galli vocant. *exerc. ad Card. 213.*

(2) Sur Pline *Liv. VIII. ch. 54.*

(3) Tom. II. pag. 174.

(4) Comparez les planches gravées dans l'Hist. naturelle de M. de Buffon.

(5) Κυψέλλος, ὁ.

(6) πρόξ, ὁ.

(7) Hist. natur. *Tom. VII. pag. 65.* & *Tom. X. p. 352.*

(8) πρόκα, Damam docti putant omnes. Alii acutiores sibi visi, malunt esse πλατυκέρωτα: quia Platyceros sit cervo similior.... hunc Platycerota sive laticornem falso Damam Franci putant. *Exerc. ad Cardan. 207.*

trop précipité dans ſes recherches, a raſſemblé de toutes parts des noms qu'il n'a pas expliqués. Dans un lieu où il fait remarquer ce qu'il appelle les fantaiſies de la nature, dans la diſtribution qu'elle a faite aux Animaux d'armes pour ſe défendre, il remarque, qu'elle a diſtribué en branches les bois du cerf; étendu comme des mains & des doigts, les cornes de l'animal qu'on nomme aux cornes larges, *platycerotas*; que les chevres de roche, *rupicapræ*, les ont courbées vers le dos; les Daims, penchées en avant (1). Dans cette deſcription, on reconnoît manifeſtement notre Daim ſous le nom d'animal aux cornes larges, dont les bois ont la figure de mains, d'où il ſort des doigts. Quel eſt donc cet autre Daim dont parle Pline? on l'ignore: & il eſt aſſez vraiſemblable que c'eſt à ce Daim de Pline qu'il faut appliquer les expreſſions de Scaliger. Les Modernes ſont fort embarraſſés de définir quel eſt le Daim de Pline, & ils vont juſqu'à ſoutenir que ſon exiſtence n'eſt pas réelle (2).

Pour moi, ſuivant M. de Buffon, c'eſt à notre Daim que j'applique le nom de *prox*, qui ſe trouve dans Ariſtote. J'y ſuis déterminé par la grande affinité qu'Ariſtote met entre le *prox* & le cerf, & par la perſuaſion qu'Ariſtote a connu notre Daim; il n'eſt inconnu dans l'ancien monde, que ſous le ciel brûlant de l'Afrique, & ſous le ciel exceſſivement froid de la Norvege, de la Laponie, &c (3). Mais j'avoue qu'on peut faire ici la même objection dont j'ai parlé au mot *chevreuil*, qu'Ariſtote aſſure qu'il n'y a que le cerf dont le bois ſoit ſolide dans toute ſa longueur, & tombe tous les ans; & je conviens que cette objection eſt forte.

DASQUILLE (4).

Ce poiſſon n'eſt nommé que par Ariſtote, & il ne le nomme qu'une ſeule fois, pour nous apprendre qu'il ſe nourrit de boue & d'excrémens. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 2.* Sur une indication auſſi vague, il n'eſt pas poſſible

(1) Luſit animalium armis naturæ laſcivia. Sparſit hæc in ramos, ut cervorum. Aliis ſimplicia tribuit, ut in eodem genere ſubulonibus ex argumento dictis. Aliorum finxit in palmas, digitoſque emiſit ex iis, unde Platycerotas vocant... Rupicapris in dorſum adunca, damis in adverſum. *Hiſt. Lib. XI, cap. 37, n. 45.*

(2) Dama veterum, cornibus in adverſum aduncis, *Plin. Lib. XI. cap. 37.* quodnam animal ſit & an detur ejuſmodi in rerum natura, meritò dubitatur. Ray, *Synopſ. quadrup. pag. 83.* Dama veterum quæ ſit, parum conſtat. An in rerum natura ſit, meritò dubitat Rajus. Klein, *diſpoſ. quadrup. §. 7. lit. β.*

(3) Zimmermann, Specimen Zool. Geogr. *Cap. II. Part. 2. ſect. 7.*

(4) δάσκιλλος, ὁ.

de trouver lequel, entre les poiſſons que nous connoiſſons, eſt le Daſquille. Geſner ne conjecture pas même quel poiſſon ce peut être (1), & Scaliger avoue qu'il n'en connoît que le nom. Niphus a prétendu que c'eſt le poiſſon qu'on appelle vulgairement *celace* (2) : Geſner releve cette imagination qu'il traite d'ineptie, & il fait voir que ce nom *celace* eſt pris au hazard, & aſſez mal copié dans la traduction dont Albert le Grand s'eſt ſervi. Le Mſ. de la traduct. de Scotus, plus conforme d'ailleurs au texte grec, en cet endroit, que l'édition d'Albert, porte *& kakabo cibatur ſtercore & luto.*

DASYPODE (3).

L'étymologie du nom de *Daſypode* n'eſt pas difficile à entendre : il ſignifie, *qui a les pieds velus.* Ariſtote rend la raiſon de cette dénomination, lorſqu'il dit que les Animaux n'ont pas de poil intérieurement, non plus qu'en dedans de la main ou ſous le pied, mais que le Daſypode ſeul en a ſous les pieds & en dedans des joues. *Hiſt. Liv. III. ch. 12.* Nous connoiſſons deux eſpeces d'Animaux auxquels ce caractere convient, ſavoir le lapin & le lievre. Il y a de grands débats entre les Auteurs, ſur celui des deux que les Anciens ont eu en vue, lorſqu'ils ont parlé du Daſypode. Leurs ſentimens ſe partagent en quatre différens ſyſtêmes. Les uns penſent qu'Ariſtote a déſigné le lapin par le nom de Daſypode, & le lievre par un autre nom propre (4). Les autres diſent que le mot Daſypode eſt employé indiſtinctement par les Grecs & les Latins, pour ſignifier le lapin & le lievre. De troiſiemes prétendent, que Daſypode eſt un nom générique, qui comprend l'eſpece du lievre & du lapin. Enfin un quatrieme ſyſtême conſiſte à dire qu'Ariſtote n'a point connu le lapin, & qu'il a déſigné le lievre, tantôt par ſon nom propre *Lagôs*, tantôt par ſon attribut particulier, en l'appellant Daſypode.

Un fait certain, c'eſt qu'Ariſtote a connu le lievre, & qu'il a employé le mot *Lagôs* pour le déſigner : rarement néanmoins, car je ne trouve cette expreſſion ſeule, qu'une fois dans l'Hiſtoire des Animaux, *Liv. VIII. ch. 28* ; dans cette même Hiſtoire, elle eſt employée une ſeconde fois avec un autre mot, pour former l'épithete qui déſigne l'aigle aux lievres. *L. IX. ch. 32.* Ariſtote l'a encore employée dans ſon traité *de la Phyſionomie*, c. 2.

(1) In daſcyllo.

(2) Qui Græcè *δασκύλλλοι*, vel daſcylli, ruſticè celace dicuntur.

(3) *δασύπυς*, ὁ. De *δασύς*, *velu*, & *πῦς* *pied.*

(4) *λαγώς.*

Une ſeconde obſervation importante, c'eſt que dans deux endroits, où Ariſtote a remarqué que le Daſypode avoit du poil en dedans des joues & ſous les pieds, il aſſure que c'eſt le ſeul auquel cet attribut convienne: *Hiſt. Liv. III. ch. 12*, & *de la Générat. Liv. IV. ch. 5.* Ariſtote n'a donc pas connu deux Animaux qui euſſent ce même caractere; il n'en a connu qu'un ſeul; il a connu le lievre; il n'a donc pas connu le lapin.

Ajoûtez, que Polybe voulant parler des lapins, qu'il décrit fort bien comme un animal différent du lievre, mais ſemblable à un petit lievre, leur conſerve, comme un nom étranger, le nom latin *cuniculus*, auquel il donne ſeulement la forme d'un nom grec (1). Son texte eſt cité par Athénée, avec celui d'un autre auteur nommé Poſidonius, qui ſe ſert de la même expreſſion (2). Strabon, écrivant en grec, eſt également obligé d'employer une périphraſe pour déſigner le lapin (3). Elien fait, après l'Hiſtoire du lievre, celle du lapin; & en conſervant à celui-ci le nom de *cunilus*, il déclare lui donner le nom par lequel les Eſpagnols l'ont déſigné (4). Toutes ces circonſtances n'indiquent-elles pas un animal qui ne fut point connu des Grecs, puiſqu'ils ne le nommerent pas? En lui conſervant ſon nom latin, n'eſt-ce pas atteſter que ce ſont les Latins ſeuls qui l'ont fait connoître aux Grecs, & dès lors on conçoit très-bien qu'Ariſtote a pu ne pas connoître le lapin (5).

Enfin, ſi l'on fait attention aux trois textes dans leſquels Ariſtote indique le lievre par un nom particulier, on verra qu'il eſt impoſſible que l'expreſſion qu'il emploie alors, ne ſoit pas abſolument ſynonime à celle de Daſypode. C'eſt d'abord au *Liv. VIII. ch. 28*, *de l'Hiſtoire*, où il dit que les

---

(1) *ὁ κύνικλος καλούμενος. Hiſt. Lib. XII.*

(2) Deïpnoſoph. *Lib. IX. pag.* 400 & 401.

(3) *λαγιδεῖς γαιωρύχοι. Geogr. Lib. III.* de Hiſpaniâ.

(4) *πέφυκε δέ καὶ λαγὼς ἕτερος μικρὸς τὴν φύσιν, οὐδὲ αὔξεται ποτε, κόνιλος* [cuniculus tr.] *ὄνομα αὐτῷ· οὐκ εἰμι δέ ποιητὴς ὀνομάτων, ὅθεν καὶ ἐν τῇ συγγραφῇ φυλάττω τὴν ἐπωνυμίαν τὴν ἐξ ἀρχῆς ἥνπερ οὖν Ἴβηρες ἑσπέριοι ἔθεντο οἱ πάρος, καὶ γίνεται τε καὶ ἔστι πάμπολυ. τούτῳ τοίνυν ἡ μὲν χρόα παρὰ τοὺς ἑτέρους μέλαινα, καὶ ὀλίγην ἔχει τὴν οὐρὰν τῶν ἄλλων ὅτι καὶ πλέον τάγε μὴν λοιπὰ τοῖς προειρημένοις ἰδεῖν ἐμφερής ἐστι· διαλλάττει δὲ ἔτι καὶ τὸ τῆς κεφαλῆς μέγεθος, λεπτοτέρα γὰρ ἡ τούτου καὶ δεινῶς ἄσαρκος, καὶ βραχυτέρα, δηλονότι κατὰ τὸ πᾶν σῶμα, λευκότερος δὲ τῶν λοιπῶν· λασαρὰ διέτησιους φύσει, ἀφ' ὧν οἰστρᾷ τε καὶ ἐκμαίνεται, ὅταν ἐπὶ τὰς θηλείας ἄττῃ.* De nat. animal. *L. XIII. cap.* 15.

Voyez auſſi de Funez, *Liv. II. ch.* 22. Il cite d'anciennes autorités qui font voir que cet animal étoit naturel & propre à l'Eſpagne.

(5) Cuniculus non ubique tam frequens eſt, quàm quem proximâ cognatione contingit, lepus. Zimmermann, Spec. Zool. Geogr. *Cap. I. ſect.* 10. §.8.

lievres font plus petits en Egypte qu'en Grece : il rend raifon de ce fait, & dans l'explication qu'il en donne, il n'emploie plus le mot par lequel il a défigné le lievre, mais le mot Dafypode. Au *Liv. IX. ch.* 32, il a nommé d'abord l'aigle aux lievres, *lagôphonos ;* il décrit enfuite la chaffe de cet aigle, & la maniere dont il prend l'animal qu'il nomme non plus *Lagôs*, mais *Dafypus ;* enfin dans le traité de la phyfionomie, *ch.* 2, il fait une lifte de plufieurs Animaux timides ; il nomme le cerf & le *Lagôs*, de même que dans le *premier Livre* de fon Hiftoire, *ch.* 1, il a donné pour exemples d'Animaux timides, le cerf & le *Dafypode.*

Plutarque paroît avoir également employé les mots *Dafypus* & *Lagôs*, comme fynonimes. Il parle dans deux endroits, de la grande fécondité du lievre ; dans l'un, fous le nom de *Lagôs*, & dans l'autre, fous celui de *Dafypus* (1).

M. de Buffon a penfé qu'Ariftote connoiffoit le lapin (2), mais il fe fonde fur un texte qui s'eft trouvé fautif (3). Tous les Auteurs qui ont dit qu'Ariftote avoit fait deux Animaux différens, du Dafypode & du lievre, fe font fondés fur le même texte.

C'eft Pline qui a brouillé toutes les idées fur cet objet. Il a employé fans difcernement, les trois noms, *lepus*, *cuniculus*, & *Dafypus.* Il y a des endroits où il eft évident qu'il a traduit le mot *Dafypus* d'Ariftote, par celui de *lepus* (4), & d'autres où il fait de ces deux noms, deux Animaux différens, qu'il compare l'un à l'autre (5). Ailleurs, il ne fépare pas moins le *cuniculus* du *Dafypus* (6). Il y a longtems qu'on lui a reproché cette confufion (7) ; & fes annotateurs, ou ceux qui ont voulu prendre fa défenfe, n'ont pu rien dire de fort clair pour le juftifier (8). Je crois donc

---

(1) Sympofiacôn, *Lib. II. pag.* 1299, & Quod non oporteat fœnerari, *p.* 1482.

(2) Hift. nat. *Tom. VII. pag.* 131.

(3) *Hift. Liv. I. ch.* 1. *pag.* 12. Voyez les variantes.

(4) Au *Liv. VIII. ch.* 28, de fon Hiftoire, Ariftote dit, qu'il n'y a point de Dafypodes à Ithaque, & que ceux qu'on y porte ne fauroient y vivre ; qu'on les trouve morts fur la côte. Pline, *Hift. L. VIII. ch.* 58, dit : in Ithaca lepores illati moriuntur extremis quidem in littoribus.

(5) Lepus omnium prædæ nafcens folus præter Dafypodem fuperfœtat. *Lib. VIII. cap.* 55.

(6) Coïtus averfis Dafypodi, cuniculis, quibus averfa genitalia. *Lib. X. cap.* 63.

(7) Romanus homo (Plinius) quem folum tanto Græcorum confenfui opponere parum tutum eft, cùm fæpe fallatur & fallat, neque fibi conftet fatis... Itaque quid intellexerit Dafypodis nomine non eft obvium, cùm præter leporem & cuniculum his congener tertia fpecies græcis nota nulla fuerit : neque leporem a Dafypode ab eo diftingui mirum eft, cui caprea & dorcas, vefpertilio & nyčteris defcribuntur ut diverfa animalia, Bochart, *Hierozoïc.*

(8) Voyez Leonicenus, *de erroribus Plinii*, dans la nouvelle traduct. de Pline,

qu'il faut tenir avec Budée (1), Bochart (2) & Klein (3), que le Dasypode & le lievre sont le même animal. Cependant pour ne rien préjuger, j'ai employé par tout où Aristote se sert du mot *Dasypus*, le nom de Dasypode, excepté dans le seul endroit, où Aristote parle de la chasse de l'aigle au lievre, & où le mot de lievre m'a échappé, au lieu de celui de *Dasypode*.

Voici maintenant les observations d'Aristote, sur le Dasypode.

On a déja vu qu'Aristote citoit le Dasypode, pour exemple des Animaux timides, *Hist. Liv. I. ch. 1*, & *de la Physionomie, ch. 2.* Au *Liv. II. de l'Hist. ch. 1*, & *au Liv. IV. des Parties, ch. 10*, il remarque que dans cette espece, le mâle jette son urine en arriere. Dans plusieurs cantons, & entre autres dans le Sycinum, ou le terroir de Syce, auprès de l'étang, ou du marais de Bolba (4), les lievres ont les deux lobes du foie tellement divisés, qu'on croiroit qu'ils ont deux foies, *Hist. Liv. II. ch. 17.* La femelle du Dasypode a des lacunes à l'intérieur de la matrice (5). Cela lui est commun avec les bêtes à cornes qui n'ont point de dents sur le devant de la machoire. *Hist. Liv. III. ch. 1.* Son sang ne forme pas en se coagulant, une masse seche & ferme, mais molle & humide. *Hist. L. III. ch. 6.* J'ai déja assez traité de cet attribut, dont parle Aristote, *Ibid. ch. 12*, d'avoir du poil en dedans des joues & sous les pieds. On trouve dans le ventricule du lievre, un *coagulum*, qui forme une très-bonne présure. *Ibid. ch. 21*, & *des Parties, L. III. ch. 15.* Elle étoit employée, selon Aristote, pour guérir

---

Tom. IX. p. 407. Cœlius Rhodig. Lect. antiq. *Lib. XXVI. cap. 30.* Le P. Hardouin sur Pline, *Lib. VIII. cap. 55*, dit en parlant du Dasypode : *Quid Dasypodis nomine intelligat (Plinius) haud ita proclive est statuere.* Le P. Brottier sur ce même endroit, en fait le lievre blanc des Alpes. C'est convenir que le Dasypode n'est autre chose que le lievre. Le nouveau traducteur de Pline, également sur le même endroit, pense que ce pourroit être le cochon d'Inde, ou porcelet de Guinée : Mais cet animal a-t-il pu être connu d'Aristote ? Mais a-t-il des poils en dedans des joues & jusques sous les pieds ? Je ne pense ni l'un ni l'autre.

(1) Annot. prior. ad pandectas.

(2) Ubi suprà.

(3) Disp. quadrup. §. 21.

(4) Je ne suis pas moins embarrassé que Gesner, *in lepore, lit.* B, pour fixer ce local : d'autant plus que je ne trouve aucune lumiere dans M. d'Anville, qui me paroît seulement mettre le marais de Bolbe dans la Grece. *Voyez la nomenclature qui est dans le 3e. vol. de sa Géographie.* Pline rapporte le même fait, mais il indique d'autres lieux : *Bina jecinora leporibus circa Briletum & Tharnen, & in Cherroneso ad Propontidem. Hist. L. XI, c. 37. sect. 73.* Aulu-Gelle indique un autre lieu encore : *Theopompus in Bisaltia lepores bina jecora habere dicit.* Noct. attic. *Lib. XVI, cap. 15.*

(5) Voyez au mot *Génération* ce que c'est que ces lacunes.

le

le flux de ventre. D'autres perſonnes la recommandent contre les morſures des bêtes venimeuſes, & pour diſſoudre le ſang caillé (1).

La femelle du Daſypode eſt fort laſcive. Ariſtote en donne des exemples, en parlant de l'accouplement de cet animal : *Liv. V. ch.* 2. Le Daſypode s'accouple en toute ſaiſon ; la femelle eſt ſujette à la ſuperfétation, c'eſt-à-dire, qu'elle peut concevoir dans le temps même où elle eſt déja pleine. *Ibid. ch.* 9, *& Liv. VI. ch.* 33. Ariſtote indique ailleurs la cauſe premiere de cet effet : c'eſt la grande abondance du ſperme, qui ſe manifeſte par la quantité des poils dont cet animal eſt couvert (2) : *de la Générat. Liv. IV. ch.* 6. Mais il faut ajoûter ici quelques obſervations, d'après M. de Buffon. La matrice de la femelle du lievre eſt conformée d'une maniere particuliere, qui favoriſe la ſuperfétation ; les deux cornes de la matrice ſont deux matrices diſtinctes & ſéparées, qui peuvent agir indépendamment l'une de l'autre. La femelle porte trente ou trente un jours, & elle produit trois ou quatre petits (3). M. de Buffon aſſure que les petits levrauts naiſſent les yeux ouverts. Ariſtote ſoutient, au contraire, qu'ils naiſſent les yeux fermés, comme il arrive à la plupart des Animaux qui ont le pied partagé en pluſieurs doigts. *Ibid.* Enfin, Ariſtote remarque, ce que j'ai dejà eu occaſion de dire, d'apres lui, qu'il n'y a point de Daſypodes à Ithaque, & que les lievres ſont plus petits dans l'Egypte, que dans la Grece. *L. VIII. ch.* 28.

Dans la loi de Moyſe, le lievre eſt mis au nombre des Animaux qui ruminent (4). Bochart aſſure que perſonne n'a confirmé cette obſervation (5). Cela peut être, à l'égard des lievres de nos contrées. Cependant il y a trois ſingularités à obſerver, dont deux ſont remarquées par Ariſtote, & confirmées par les Modernes : la troiſieme eſt atteſtée par pluſieurs Naturaliſtes, & par Klein entre autres. La premiere eſt, que le Daſypode, ou le lievre, a dans l'eſtomac un *coagulum*, comme les Animaux qui ruminent ; la ſeconde, que la femelle a la matrice conformée comme celle des femelles de ces mêmes Animaux ; la troiſieme, qu'on a vu des lievres cornus, & qu'il n'eſt pas rare d'en trouver de tels en Norvege (6).

---

(1) Voyez le Dictionnaire des Anim. V°. *Lievre*, & Geſner, *de lepore*, *lit.* G.

(2) τῦτο ἐπικυΐσκεται τὸ ζῶον. ὅτε γὰρ τῶν μεγάλων ἐςι, πολυτόκον τε· πολυσχιδὲς γάρ· τὰ δὲ πολυσχιδῆ πολυτόκα· ϗ σπερματικόν. δηλοῖ δ' ἡ δασύτης. ὑπερβάλλει γαρ τῦ τριχώματος τὸ πλῆθος· ϗ γὰρ ὑπὸ τὺς πόδας ϗ ἐντὸς τῶν γνάθων τῦτ' ἔχει τρίχας μόνον τῶν ζώων.

(3) Hiſt. nat. *Tom. VII. p.* 105 *& ſuiv.*

(4) Levitic. 11. 6. & Deuteron. 14. 7.

(5) Ruminare leporem, præter Moſem nemo ſcripſit. *Hierozoïcon.*

(6) Lepores cornuti pro monſtroſis ha-

Voilà bien des traits d'analogie avec les Animaux ruminans; & Mercurialis fait voir, que quoique le lievre n'ait pas quatre estomacs, il n'est nullement impossible qu'il rumine (1). Je n'ai pas besoin de dire que le *Dasypus* d'Aristote, n'est point l'armadille d'Amérique, dont Linnée a fait un genre auquel il a donné le nom de *Dasypus*.

DAUPHIN (2).

L'un des cétacées dont Aristote fait mention. Il faut voir d'abord le mot *Cétacée*, pour les attributs communs à tous ces Animaux : voici ensuite ce qu'Aristote remarque sur le Dauphin nommément. Son évent est placé vers le dos : *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 15.* c'est-à-dire, qu'il est plus en arriere que celui de la baleine : car il est toujours en avant, relativement au lieu que le cerveau occupe. La verge du mâle est renfermée en dedans; *Liv. II. ch. 1. pag. 65.* (mais elle sort lors de l'accouplement). Les mammelles du Dauphin femelle n'ont point de mammelon apparent, il y a seulement deux orifices par lesquels le lait coule; les petits Dauphins tettent leur mere, en nageant à sa suite, *ch. 13.* Le Dauphin n'a point de fiel, *ch. 15.* Il n'a point d'arrêtes, mais de véritables os, *ch. 7.* Les Dauphins entendent bien, quoiqu'on ne leur voie aucun organe apparent de l'ouie. *Liv. IV. ch. 8.* Comme le Dauphin a un poumon & une trachée, il donne des sons que l'on peut appeller proprement une voix; mais comme il n'a point de levres, & que sa langue n'est pas suffisamment libre & détachée (3), il ne sauroit articuler les sons de sa voix, *ch. 9.* Lorsqu'il dort, il tient hors de la mer ses évents, & on assure l'avoir entendu ronfler, *ch. 10.*

Aristote décrit l'accouplement des Dauphins, tel que celui des autres cétacées : c'est, selon lui, un simple frottement du mâle contre la femelle. *Hist. Liv. V. ch. 5, & de la Générat. Liv. III. ch. 5.* Il paroît ne pas moins se tromper, à l'égard des uns, qu'à l'égard des autres. La portée de la femelle est ordinairement d'un petit, quelquefois de deux. Le tems de cette portée, est de dix mois; le petit naît en été. Lorsque les petits du Dauphin ne sont pas encore bien grands, il les retire en lui-même (4), dit Aristote. Ce fait est assez difficile à comprendre. Gaza fait disparoître la

bentur. Talia cornua quæ rarò visuntur ipse habui. Non insolentes in Norvagia lepores cornuti. Klein, *dispos. quad.* §. 21.

(1) Variar. lect. *Lib. V. cap. 15.*

(2) δελφίς ὁ.

(3) Voyez Rondelet dans Gesner, *de Delphino*, p. 343.

(4) εἰςδέχονται.

difficulté, par la maniere dont il traduit, mais sa version ne rend pas le texte (1). D'autres ont dit, qu'ils retiroient leurs petits dans leur bouche; mais ce fait ne semble pas possible; on pourroit seulement croire, qu'ils les tiennent avec leur bouche, & qu'ils les emportent ainsi (2). Les petits du Dauphin croissent promptement; au bout de dix ans, ils sont parvenus à leur juste grandeur; le Dauphin vit vingt-cinq & trente années; quelquefois il disparoît pendant trente jours vers la canicule. *Hist. Liv. VI. ch. 12.* Il ne faut pas entendre cette disparution d'une retraite absolue, telle que celle de certains poissons; le Dauphin ne pouvant pas vivre sans respirer, ne peut pas se tenir absolument caché.

Le Dauphin ne mange que de la chair, & comme sa vîtesse & sa voracité sont surprenantes, peu de poissons lui échapperoient, s'il n'étoit obligé de se renverser pour les saisir, parce qu'il a l'ouverture de la bouche endessous de la tête. *Liv VIII. ch. 2. pag. 365.* On ne trouve que de petits Dauphins dans la mer du Pont. *ch. 13.* Aristote indique sur l'amour du Dauphin pour les hommes, sur l'amitié réciproque que ces Animaux se témoignent les uns aux autres, sur leur grande vîtesse, &c. différentes particularités qui sont racontées beaucoup plus au long par Pausanias (3), par Pline (4), par Aulugelle (5), par Plutarque (6), par Athénée (7), par Elien (8) &c, & que Gesner a presque toutes recueillies (9).

Après tant de détails sur le Dauphin, & à l'égard d'un animal si souvent nommé par les Auteurs de tout genre, il est étonnant qu'on soit obligé de demander encore aujourd'hui, quel cétacée est le Dauphin? L'incertitude où nous sommes à cet égard, est attestée par Gesner & Willughbi (10); celui des caracteres donnés au Dauphin, par Aristote, qui est le plus difficile à concilier avec les observations des Modernes, c'est d'avoir la bouche

---

(1) Gestant fœtus infirmos infantia.

(2) Voyez Gesner, *de Delphino*, *p. 380.*

(3) Græciæ descript. *Lib. I. cap. 44*, *Lib. II. cap. 1*, *Lib. III. cap. 25*, *Lib. X. cap. 13.*

(4) Hist. *Lib. IX. cap. 8.*

(5) Noctes Atticæ, *Lib. VII. cap. 8*, & *Lib. XVI. cap. 19.*

(6) Quænam animal. terrest. an aquat. *circa finem*, & septem sap. convivium, *circa finem.*

(7) Deïpnosop. *Lib. XIII. p. 606.*

(8) De nat. animal. *Lib. II. cap. 6 & 8; Lib. XI. cap. 12; Lib. XII. cap. 6 & 12.*

(9) De Delphino, *litt. D.*

(10) Delphin apud Græcos nomen retinet hodieque... Apud ceteras verò plerasque Europæ gentes, etsi Delphini nomen passim audiatur, & à pictoribus aliisque figura ejus effingatur, in Oceano tamen eo nomine piscem nullum norunt piscatores; aliis enim nominibus barbaris, singulæ suis, Delphinem nuncupant. Gesner, *de Delphino*, *pag. 327.* Willughbi, *de pisc. Lib. II. cap. 2.*

en deſſous. Preſque tous les Ichtyologiſtes contrediſent ce caractere, & aſſurent que le Dauphin a la bouche fendue horiſontalement (1) ; cependant on peut avoir tort d'en conclure que le Dauphin ſoit le marſouin (2). Mais je ſuis très porté à penſer, que c'eſt l'animal que Belon appelle oie de mer (3), celui que Ray appelle *Delphinus antiquorum* (4), le ſecond des Dauphins d'Artédi (5). M. de Bomare parle d'un Dauphin, apporté à Paris en 1773, qui avoit plus de dix pieds de longueur, & qui étoit gros comme un bœuf (6).

DENTALE (7).

Poiſſon qui ne ſe nourrit que de chair, *Hiſt. Liv. VIII. ch.* 2, qui ſe tient ſur les côtes, *ch.* 13, & qui vit en troupe. *Liv. IX. ch.* 2.

Le nom employé par Ariſtote, indique un poiſſon qui a les dents conformées d'une maniere particuliere & remarquable. M. Duhamel obſerve, qu'on a donné le nom de denté, à pluſieurs poiſſons, à cauſe qu'ils avoient de fortes dents inciſives ; mais qu'on donne particuliérement le nom de *denté*, *dentex*, *dentillac* & *dental*, à un poiſſon reſſemblant à la dorade, mais qui porte un caractere particulier, ſavoir, quatre dents canines ſur le devant de chaque mâchoire. Il faut voir la figure de ces mâchoires & des dents dont elles ſont armées, dans l'ouvrage de M. Duhamel (8).

Au ſurplus, la reſſemblance de ce poiſſon avec la dorade, que j'ai décrite un peu plus au long, & le conſentement unanime des Auteurs à reconnoître le *ſinodon* dans le Dentale, me diſpenſe de la néceſſité d'en rien dire de plus (9).

---

(1) In roſtro, thunni modò, ſciſſa ora habet. *Gillius*, *cap.* 7. Voyez Scaliger, *exercit. ad Cardan. de ſubtilit. exer.* 223. Les Dauphins ont la bouche tout en deſſous, comme les chiens de mer. Rondelet, *des poiſſons*, *Liv. XVI. ch.* 5. Voyez la figure du Dauphin dans Belon, *des poiſſons*, *Liv. I. pag.* 7. & dans Willughbi, planche 1.

(2) Le nouveau Traducteur de Pline les a confondus, *Liv. IX. ch. 8.* Voyez le P. Hardouin ſur ce texte de Pline. Willughbi prétend que les pêcheurs de l'Océan ne diſtinguent point le Dauphin de la phocene, & leur donnent à tous deux le nom de Marſouin, *de piſcib. Lib. II. cap.* 3.

(3) Des poiſſons, *Liv. I. pag.* 7.

(4) Synopſ. piſc. *pag.* 12.

(5) Synonim. *pag.* 105.

(6) Au mot Baleine. Voyez *Phocene.*

(7) Σινόδων, ὁ.

(8) Traité des pêches, *ſect. IV. c.* 2. *art.* 3. *p.* 25, & *pl.* 8. *fig.* 9.

(9) Belon, de la nat. des poiſſons, *Liv. I. pag.* 174. Rondelet, *des Poiſſons*, *Liv. V. ch.* 19. Geſner, *in ſinodonte.* Artedi ſynonimia piſc. *p.* 60.

DORADE (1).

Il paroît que la Dorade étoit un poiſſon fort connu des Grecs, car Ariſtote le cite ſouvent en preuve de ſes obſervations. Il remarque que la Dorade a quatre nageoires, deux à la partie ſupérieure ſur le devant, & deux à la partie inférieure ſous le ventre (2) : *Hiſt. Liv. I. ch. 5.* elle a des appendices aux inteſtins, vers l'eſtomac, mais en petit nombre. *L. II. c. 17.* On la frappe avec le trident lorſqu'elle dort. *Liv. IV. ch. 10.* La Dorade cherche, pour dépoſer ſes œufs, l'embouchure des rivieres, *Liv. V. ch. 10.* Elle fraye l'été ; ſon unique nourriture eſt la chair. *Liv. VIII. ch. 2.* Ce poiſſon ſe tient ſur les côtes, & entre dans les étangs formés par la mer. *Ib. chap. 13.* Il ſe tient caché pendant les grandes chaleurs de l'été, *ch. 15*, & le froid le fait également ſouffrir, *ch. 19.* On peut ajoûter à ceci, d'après ce qu'on lit dans Athénée, que la Dorade étoit fort eſtimée pour la table, & qu'on la mangeoit rôtie (3).

Il n'y a pas un de ces traits qui ne conviennent à la Dorade qu'on pêche ſur nos côtes. On voit dans la deſcription que M. Duhamel a donnée de ce poiſſon, qu'il a réellement quatre nageoires, placées comme Ariſtote le dit ; qu'on le pêche communément dans la Méditerrannée ; qu'il paſſe auſſi dans les étangs qui ſont ſur la côte de Languedoc ; qu'il ſe nourrit ſur-tout de la chair des coquillages qu'il caſſe avec ſes dents ; qu'on en mange beaucoup & ſouvent rôtis ſur le gril ; que quand ils ſont ſurpris par le froid, ils périſſent (4). Willughbi obſerve, que la Dorade a quatre appendices auprès du pylore, quelquefois trois ſeulement (5).

Tant de rapports, joints à ce que le mot de Dorade n'eſt, en quelque ſorte, que la traduction de l'expreſſion grecque employée par Ariſtote, ne permettent pas de douter de l'identité de notre Dorade, avec le poiſſon dont il eſt queſtion dans Ariſtote. Auſſi tous les Naturaliſtes ont-ils reconnu cette identité (6) ; & je ne ſais pas pourquoi le P. Hardouin (7) ſuppoſe, que Belon nie que la Dorade des Anciens ſoit la nôtre. Il avertit bien de ne

---

(1) *χρύσοφρυς, ὁ.*

(2) C'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit de la traduction. Voyez *l'errata.*

(3) Deïpnoſoph. *Liv. VII. pag. 328.*

(4) Traité des pêches, *ſect. IV. ch. 2. pag. 8 & ſuiv.*

(5) De piſcib. *Lib. IV. cap. 5.*

(6) Rondelet, des poiſſons, *L. V. c. 2.* Geſner, *in aurata.* Willughbi, *ubi modò.* Ray, ſynopſ. piſc. *pag. 131*, il dit : aurata omnium auctorum, græcis *χρυσοφρυς.* Artedi ſynonimia piſcium, *p. 63.* Scaliger, *ſur l'Hiſt. des Anim.* Gillius, *de nom. piſ. cap. 29*, &c.

(7) Ad Plinium, *Lib. IX. c. 16. ſect. 25.*

pas confondre la dorée, qui eſt un tout autre poiſſon que la Dorade, avec le *chryſophrys* d'Ariſtote (1); mais en parlant enſuite de la Dorade, il dit expreſſément qu'elle eſt le *chryſophrys* des Grecs (2).

Tout ce qui eſt à ajoûter à la deſcription d'Ariſtote, c'eſt que la Dorade eſt un poiſſon demi-plat, approchant de la breme pour la forme; qu'elle a au-deſſus de chacun des yeux une ligne, comme un ſourcil, d'une belle couleur d'or; delà vient ſon nom: & que l'intérieur de ſa bouche eſt tout rempli de dents molaires, dont il eſt comme pavé. C'eſt avec ces dents, qui ſont extrêmement fortes, qu'elle briſe les coquillages.

M. Duhamel aſſure, que les Dorades s'approchent des côtes, l'été, *pour paître l'algue* (3); cette obſervation ſeroit contraire à celle d'Ariſtote, que la Dorade ne vit que de chair : mais eſt-ce bien pour paître l'algue qu'elle vient, ou plutôt pour éviter la grande chaleur en ſe cachant entre les herbes?

DRAGON (4).

Le mot *Dracon* a été employé par Ariſtote, pour indiquer pluſieurs Animaux. Il parle d'un *Dracon* qui eſt un poiſſon : je penſe que c'eſt la *Vive;* il faut voir ce mot. Dans l'hiſtoire du glanis, il dit, que quand ce poiſſon ſe trouve ſur des bas fonds, il eſt ſujet à être frappé par le ſerpent appellé *Dracon ; Hiſt. Liv. VIII. ch.* 20; ce n'eſt donc ici qu'une eſpece particuliere de ſerpent.

Mais ailleurs, il parle du Dragon qui eſt en guerre avec l'aigle, *Hiſt. L. IX. ch. 1;* & il rapporte, que quand le Dragon eſt malade pour avoir mangé des fruits, il avale du ſuc de laitue amere : *Ibid. ch. 6.* C'eſt ici un autre animal, qu'on ne ſauroit reconnoître ſans doute, ſur le peu d'indications données par Ariſtote, & dont il faudroit avant tout bien conſtater l'exiſtence.

On ne manque pas d'Auteurs qui aient parlé de Dragons. Sans remonter juſqu'à Hérodote, on peut voir ce que Pline en a dit (5). On trouve des repréſentations de Dragons de toute eſpece, dans les ouvrages de Jonſton, & de Seba, & dans les voyages des montagnes de Suiſſe, par Scheuchzer. On peut auſſi conſulter Geſner (6).

Cependant il faut dire avec ce même Scheuchzer, qu'on ne ſauroit être

(1) De la nat. des poiſſons, *Liv. I. pag. 146.*
(2) Ibid. *pag. 185.*
(3) *Pag. 19 & 11.*
(4) δράκων, ὁ.
(5) Hiſt. *Lib. VIII. cap. 11. & ſeq.*
(6) De ſerpentibus, in Dracone.

assez étonné, que tandis que les histoires de presque tous les peuples font mention de Dragons, cependant leur existence soit encore un problême aux yeux d'un grand nombre de Savans (1). Scheuchzer entre dans un grand détail de l'histoire de tous les Dragons qu'on a vus. Mais il est important d'observer, qu'il ne fait que compiler des récits étrangers, & qu'il ne rapporte rien dont il ait été témoin oculaire. Cependant il conclut pour l'affirmative sur l'existence de ces Dragons, soit comme individus d'une espece propre, soit comme monstres dans d'autres especes (2). Bochart après une très-longue dissertation, conclut aussi en faveur de l'existence des Dragons. Il leur ôte les pieds & les aîles, que la Fable, dit-il, leur a donnés; mais il leur indique quatre caracteres propres : la grandeur immense, *vasta moles ;* une barbe & des fanons, *barba & palearia* ; une triple rangée de dents, *dentium ordo triplex* ; la couleur de la peau, mêlée de noir, de roux, de cendré, *color varius*, *niger*, *rufus*, *cinereus* (3).

Avec ces limitations de Bochart, il est possible d'admettre l'existence des Dragons, peut-être même existe-t-il, soit des lézards (4), soit des serpens (5), qui par le moyen de certaines membranes, semblables à celles de la chauve-souris, peuvent s'élever en l'air & paroître voler ; mais ce ne seront que des lézards ou des serpens, & les Dragons même de Bochart, ne peuvent être regardés que comme de grands serpens. On a été libre de donner aux lézards & aux serpens dont je parle, le nom de Dragon ; mais il est certain qu'on a souvent ensuite abusé de ce nom, pour faire l'histoire d'Animaux qui n'existent pas.

DUC, GRAND (6).

Oiseau de proie nocturne. Voyez sur les caracteres communs de ce genre d'oiseaux, le mot *Oiseau*.

---

(1) Mirari satis nequeo quomodo omnes pene gentes Draconum aliquam habeant ideam & reliquerint memoriam : & tamen hujus generis animantium existentia a multis magnæ autoritatis in re literaria viris habeatur dubia. Itinera per Helvet. Alpinas regiones, *Tom. III. p. 377.*

(2) Satis superque ex hactenus allatis Draconum Helveticorum exemplis, iisque collatis cum exoticis, patere judico, dari id genus bestias, seu proprium constituant animantium genus, seu monstris serpentum, quod multi volunt, adnumerari debeant. Patet item, non unius esse speciei omnes ; alios nempe alatos, alios apodes, anguibus seu serpentibus accensendos ; alios pedatos, quos cum lacertis potiori jure conferas. Scheuchzer, *ubi suprà.*

(3) Hierozoïc. *part. II. Lib. III. cap. 14.*

(4) Voyez le Dictionnaire des Animaux & celui de Bomare, aux mots, *Dragon & Lézard aîlé*

(5) Voyez *Serpens.*

(6) Βύας, ὁ.

Aristote ne dit que deux mots de l'oiseau auquel je donne le nom de grand Duc ; il ressemble, dit-il, au chat-huant, mais pour la grandeur il ne le cede pas à l'aigle. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Si l'on vouloit prendre le premier de ces deux caracteres dans toute l'étendue, & en même tems dans toute l'exactitude des termes, on ne pourroit pas dire que l'oiseau dont Aristote parle, est le grand duc, parce qu'il se trouve une différence entre lui & le chat-huant, en ce que le grand Duc a des plumes sur la tête qui forment des especes d'oreilles élevées ou de cornes, & que le chat-huant n'a point de pareilles plumes. Mais si l'on n'entend par la ressemblance, qu'une sorte d'uniformité dans les traits généraux qui composent la figure, on peut alors se servir de cette expression pour rapprocher le grand Duc & le chat-huant (1). Le second caractere indiqué par Aristote, détermine à ne pas exiger plus de précision dans le premier caractere : il assure que l'oiseau dont il parle, ne cede pas en grandeur à l'aigle : or cet attribut ne peut appartenir qu'au grand Duc, & c'est sans doute par cette raison, que Belon a traduit l'expression d'Aristote, par celle de *grand Duc* (2), ainsi que l'ont fait ensuite M. Salerne (3) & M. de Buffon (4). J'explique au mot *Hibou*, pourquoi cet oiseau est appellé *Duc*.

DUC, PETIT (5).

Aristote compte l'oiseau qu'il appelle *scops*, au nombre des oiseaux de proie nocturnes. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Athénée ajoûte, d'après Alexandre de Myndes, que cet oiseau est plus petit que le chat-huant, & qu'il a sur les tempes deux plumes qui s'élevent de ses sourcils (6). C'est donc un des hibous à oreilles ou cornes, que l'on appelle autrement Ducs ; & comme des trois especes de Ducs que nous connoissons, le *buas* est le grand duc, & *l'otus* le moyen duc, il reste que le *scops* soit le petit Duc : ainsi que le pensent Ray, d'après Aldrovande (7), M. Salerne (8) & M. de

(1) Aristote a dit ailleurs, en parlant du hibou, *Liv. VIII. ch. 12*, qu'il ressembloit au chat-huant, & cependant il a ajoûté aussitôt, que le hibou avoit des plumes élevées autour des oreilles. J'ai observé au mot chat-huant, que cet oiseau paroissoit avoir été le plus connu des Anciens, parmi les oiseaux de proie nocturnes. Ils lui comparoient tous les autres, quoique la ressemblance ne fût pas parfaite.

(2) De la nat. des oiseaux, *Liv. II. ch. 39.*

(3) Hist. nat. des oiseaux, *pag. 47.*

(4) Hist. nat. des oiseaux, *Tom. II, p. 110.*

(5) *σκῶψ, ὁ.*

(6) *ὁ σκὼψ μικρότερος ἐςὶ γλαυκὸς ; καὶ δύο ἀπὸ τῶν ὀφρύων παρ'ἑκάτερον κρόταφον ἀναφέρει πτερά.* Deïpnos. *L. IX. pag. 391.*

(7) Synopsis av. *pag. 25.*

(8) Hist. des oiseaux, *pag. 50.*

Buffon

Buffon (1). La couleur pourroit ſeule ſouffrir quelque difficulté. Alexandre de Myndes lui donne une couleur tirant ſur le plomb, tachetée de blanc (2); au lieu que M. Briſſon décrit en ces termes les couleurs du petit Duc : « tout ſon corps eſt très-joliment varié de gris, de roux, de brun & de » noirâtre. Il y a plus de gris à la partie inférieure du corps, que par tout » ailleurs, & le brun domine à la partie ſupérieure » (3). Mais on voit dans cette deſcription même qu'il y a du gris, & d'ailleurs M. de Buffon obſerve que dans le premier âge ils ſont tout gris, mais qu'enſuite leur couleur varie beaucoup ſelon l'âge, le climat, & peut-être le ſexe (4). C'en eſt aſſez pour expliquer la deſcription d'Alexandre de Myndes, ſur-tout lorſque les autres parties de cette deſcription indiquent ſi préciſément le petit Duc.

Ariſtote diſtingue deux eſpeces de petits Ducs, les uns qu'on voit en toutes ſaiſons, & qui crient; les autres qu'on ne voit que peu de jours en automne, qui ne crient pas, mais qui ſont bons à manger. *Hiſt. L. IX. c. 28.* Callimaque, dans Athénée (5), & Elien (6), font la même diſtinction : il paroît ſeulement que leur texte eſt fautif, en ce qu'on n'y voit pas la différence tirée du tems où ces oiſeaux ſe montrent, auſſi expreſſément marquée que celle qui eſt tirée de leur voix (7). Ces voyages d'un oiſeau de nuit ſont contredits par Geſner (8); mais M. de Buffon aſſure au contraire, que les petits Ducs ſe réuniſſent en troupes en automne & au printems pour paſſer dans d'autres climats; qu'il n'en reſte que très-peu, ou point du tout, en hiver, dans nos provinces, & qu'on les voit partir après les hirondelles & arriver à-peu-près en même tems (9).

ÉCREVISSE (10).

Dans la diviſion que fait Ariſtote de quatre eſpeces de cruſtacées, l'écreviſſe eſt la ſeconde. *Hiſt. des Anim. L. IV. ch. 2, & des Parties, L. IV. ch. 8.* Les rapports de ces trois eſpeces de cruſtacées, la langouſte, l'Ecreviſſe & la ſquille, paroiſſent avoir donné lieu à quelque confuſion de nom chez les Grecs (11) & chez les Latins (12).

(1) Hiſt. des oiſeaux, *Tom. II. pag. 110.*
(2) *ἐπὶ μολυϐδοφανεῖ τῷ χρώματι ὑπόλευκα ϛίγματα ἔχει.* Deïpnoſ. *ubi ſup.*
(3) Ornithol. *Tom. I. pag. 496.*
(4) Hiſt. des oiſeaux, *Tom. II. pag. 157.*
(5) Deïpnoſoph. *ubi ſup.*
(6) De natura animal. *Lib. XV. c. 28.*
(7) Voyez Geſner, *de Aſione.*
(8) Geſner, in Gallinis, *de Otide.*
(9) Hiſt. des oiſeaux, *Tom. II. p. 154.*
(10) *ἀϛακός, ὁ.* Chez les habitans de l'Attique, *ὀϛακός*, ſuivant la remarque d'Athénée, Deïpn. *Lib. III. pag. 105.*
(11) Voyez Athénée, *ubi modò.*
(12) Voyez Scaliger, de ſubtil. ad Card. *exerc. 245;* & Geſner, *in locuſta, p. 437.*

Les Ecreviſſes ſont faciles à diſtinguer des cancres, parce qu'elles ont le corps allongé & que leur queue eſt bien apparente ; elles ſont également faciles à diſtinguer des ſquilles, parce qu'elles ont des pinces ; mais elles ſont plus difficiles à diſtinguer des langouſtes qui ont auſſi des pinces. Auſſi Ariſtote remarque-t-il que les langouſtes & les Ecreviſſes ſont deux eſpeces aſſez voiſines, qui ne different que par les pinces, & par quelques autres variétés peu nombreuſes. *Hiſt. Liv. IV. ch.* 2 (1). Lorſqu'Ariſtote dit que les Ecreviſſes different des langouſtes par les pinces, j'entens *par la forme des pinces* ; la traduction littérale du texte ſeroit que l'Ecreviſſe differe de la langouſte, *parce qu'elle a des pinces :* mais cette maniere de s'exprimer feroit entendre que la langouſte n'a point de pinces, tandis qu'Ariſtote dit expreſſément le contraire, tant dans cet endroit de ſon *Hiſtoire*, que dans le traité *des Parties*, *L. IV. ch. 8* (2).

Ariſtote a parlé ſous le même nom, des Ecreviſſes de mer, *Hiſt. L. VIII. ch. 17*, & des Ecreviſſes de riviere ; *Ibid. Liv. IV. ch. 4* ; c'eſt ce qui m'a fait préférer d'employer, pour rendre ſon expreſſion, le mot *Ecreviſſe*, commun dans notre langue aux unes & aux autres, plutôt que le mot *homard*, employé à la vérité plus fréquemment pour déſigner les Ecreviſſes de mer, mais qui ne s'applique pas aux Ecreviſſes de riviere (3). Il ne paroît pas au ſurplus, qu'il y ait à douter que l'animal décrit par Ariſtote, ſoit notre homard, ou Ecreviſſe (4).

La deſcription d'Ariſtote, *Hiſt. Liv. IV. ch.* 2, eſt fort détaillée. Le corps de l'Ecreviſſe eſt luiſant & tacheté de noir : peut-être ſeroit-il plus exact de dire, de violet ou de gros bleu. Ce qu'il ajoûte ſur les pieds de l'Ecreviſſe, eſt facile à entendre : il faut remarquer ſeulement ce qu'il dit, & dans cet endroit même & un peu plus loin, que les deux pinces n'étant pas égales, c'eſt ſans aucune regle, tantôt la pince droite qui eſt la plus forte, tantôt

(1) M. de Bomare décrit la langouſte, comme une eſpece d'Ecreviſſe. V. *Ecreviſſe.*

(2) Peut-être le texte eſt-il corrompu, & faudroit-il lire *καρίδων*, au lieu de *καράβων*. *Les Ecreviſſes different des ſquilles, en ce qu'elles ont des pinces, & que les ſquilles n'en ont pas.* A l'égard de la leçon propoſée par Scaliger, *in hunc locum*, *τῷ μὴ ἔχειν χηλάς*, on ne ſauroit l'admettre, parce qu'elle indiqueroit que les langouſtes ou les Ecreviſſes n'ont point de pinces, ce qui eſt également faux des unes & des autres.

(3) *Homard* eſt le nom uſité ſur-tout en Normandie ; Rondelet remarque qu'on nomme ce même cruſtacée à Rome, *gammaro ;* à Veniſe, *aſtaſe ;* à Genes, *lombardo ;* en Languedoc, *langrout.* Des poiſſons de mer, *Liv. 18. ch. 2.* Gillius dit que les Marſeillois le nomment *ligombaud.*

(4) Geſner, *de aſtaco.*

la gauche. Il revient ſur cette obſervation dans le traité *des Parties*, *L. IV. ch. 8*, & il paroît que c'eſt par-là principalement qu'il diſtingue les Ecreviſſes des langouſtes. Une autre obſervation intéreſſante relativement aux pinces des Ecreviſſes, langouſtes, &c. eſt que quand ces Animaux en perdent une, il leur en renaît une autre, mais plus petite, pourvu néanmoins qu'elles n'aient été rompues que juſqu'à la troiſieme ou derniere articulation (1).

Dans la ſuite de la deſcription de l'Ecreviſſe par Ariſtote, il y a une phraſe difficile à entendre, la voici : « Les parties voiſines de ce qu'on nomme le » col de l'Ecreviſſe ſont diviſées à l'extérieur en cinq parties, & on peut » compter pour une ſixieme, cette extrêmité large qui ſe diviſe en cinq tablettes ». Ce qu'Ariſtote appelle le col, eſt, ſelon mon idée, ce que nous appellons le *corps*. Apparemment que quelques perſonnes regardant d'un côté la tête, & lui laiſſant le nom qui lui appartient, & regardant de l'autre côté les cinq premiers anneaux de la queue comme le corps, avoient imaginé de donner le nom de col à la partie intermédiaire. Gaza & Scaliger ont traduit différemment ; c'eſt à cette partie même de la queue qui eſt compoſée des cinq premiers anneaux, qu'ils ont penſé qu'Ariſtote attribuoit le nom de col de l'Ecreviſſe (2). Les expreſſions grecques ſont ſuſceptibles de ce ſens ; Geſner l'adopte (3), mais avertit en même temps que le texte peut être fautif : & j'avoue que je ne conçois pas comment on a pu donner le nom de cou, à une portion de la queue d'un animal.

L'accouplement des Ecreviſſes, langouſtes, ſquilles & autres Animaux ſemblables, ſe fait, ſelon Ariſtote, en s'approchant par derriere. Le mâle & la femelle relevent tous deux leur queue, & ils appliquent le deſſous de l'une contre le deſſous de l'autre. *H. L. V. c. 7.* Je penſe qu'Ariſtote n'a pas moins entendu des Ecreviſſes que des cancres ce qu'il ajoûte au même endroit, que leur accouplement ſe fait ſans aucune intromiſſion. C'eſt auſſi de tous les cruſtacées qu'il dit que la durée de leur accouplement eſt conſidérable. *De la Génér. L. III. ch. 8.* Ariſtote ſemble parler dans ces différens endroits, d'après des témoins oculaires. Cependant il n'eſt pas aiſé de ſaiſir la poſſibilité de cet accouplement, & je doute même que la conformation de la

---

(1) Voyez Bomare, V°. *Ecreviſſe*, & ci-deſſus, au mot *Cruſtacée*, *pag. 269.*

(2) Quod autem collum appellant, quinque partium foris eſt, *Gaza*. Quod collum appellatur, quinque in partes diviſum eſt extrinſecus, *Scaliger*.

(3) In aſtaco. De même Wotton, de differ. animal. *Lib. X. cap. 231.*

queue des Ecreviſſes leur permette de la relever aſſez pour appliquer le deſſous de l'une contre le deſſous de l'autre. Ariſtote auroit-il voulu ſeulement dire que l'Ecreviſſe, en ſe renverſant ſur le dos, montroit le deſſous de ſa queue, ſur laquelle l'autre appliquoit le deſſous de la ſienne? « Les organes de la gé- » nération des Ecreviſſes, dit Bomare, qui ſont doubles tant chez les mâ- » les que chez les femelles, ſont formés de maniere qu'il eſt difficile de » concevoir un accouplement dans ces Animaux (1) ». Peut-être, ajoûte-t-il, le mâle feconde-t-il les œufs pondus par ſa femelle en les arroſant de ſa ſemence. Ariſtote obſerve qu'on n'avoit aucun fait capable d'appuyer cette conjecture, peu vraiſemblable d'ailleurs, ſoit parce que la femelle conſerve ſes œufs ſous ſa queue (où le mâle ne va pas les arroſer); ſoit parce que leur enveloppe eſt ferme (& que la liqueur que jetteroit le mâle ne les pénetreroit pas). *De la Génér. Liv. III. ch. 8.* Ariſtote met la ſaiſon de l'accouplement des Ecreviſſes & autres cruſtacées ſemblables, au commencement du printems. *Liv. V. ch. 7.* Néanmoins on prétend que la ponte de leurs œufs ſe fait en Novembre & Décembre, & que les œufs demeurent attachés ſous la queue en Janvier, Février & Mars (2).

Les lieux que les Ecreviſſes préferent ſont, ſelon Ariſtote, les fonds unis: c'eſt pourquoi on en trouve dans l'Helleſpont (3), & près de l'iſle de Thaſe (4). Au printems & en hiver elles fréquentent les côtes; en *été* elles gagnent la haute mer. *Liv. V. ch. 17.* Ariſtote parle dans le même lieu, de la mue des langouſtes & des cancres; les Ecreviſſes muent également, ainſi qu'il le dit au *Liv. VIII. ch. 17.* Bomare décrit fort bien cette mue, & il obſerve qu'elle ne ſe fait jamais avant le mois de Mai ni après celui de Septembre (5), ce qui s'accorde avec ce que dit Ariſtote, qu'elle ſe fait quelquefois au printems & quelquefois l'automne (6). Il y a encore un mot à dire des *pierres d'Ecreviſſe*, beaucoup plus connues ſous le nom faux, *d'yeux d'Ecreviſſe.* Je ne vois pas qu'Ariſtote en ait parlé. Ce ſont des concrétions pierreuſes qui ſe forment dans l'eſtomac de ces Animaux, & qui s'y renouvellent chaque année (7).

---

(1) V°. Ecreviſſe.

(2) De Bomare, *ubi modò.*

(3) Canal qui conduit de la mer Egée dans la Propontide, aujourd'hui détroit des Dardanelles; vers les 44 & 45 degrés de longitude, & entre les 40 & 41[es] degrés de lat. B. Vez. d'Anville Geog. anc. *Tom. II. pag. 11.*

(4) Iſle de la Macédoine, entre les 42 & 43 degrés de longitude, & les 40 & 41 degrés de latitude B. d'Anville, *T. I. p. 263.*

(5) V°. Ecreviſſe.

(6) C'eſt ainſi qu'il faut lire à la pag. 503, de la traduction. Voyez l'*Errata.*

(7) Voyez ſur ce ſujet, l'extrait de

Au furplus il faut conférer avec cet article, celui des cruftacées en général, & de chacun des cruftacées, tels que le cancre, la langoufte & la fquille.

EFFRAYE (1).

Oifeau de proie nocturne. Ariftote n'en dit autre chofe de particulier, finon qu'il eft de la grandeur d'un coq. *Hift. Liv. VIII. ch.* 3. Le nom d'*Eleos* qu'Ariftote emploie, peut être appliqué à l'Effraye, à raifon du cri lamentable qu'elle jette. M. de Buffon n'héfite pas à faire de l'*eleos* d'Ariftote, notre Effraye (2) : cependant la taille ne s'y accorde pas tout-à-fait. L'Effraye décrite par nos Auteurs, n'eft pas fi grande qu'un coq : l'Effraye décrite par M. Briffon fous le nom de petit chat-huant, eft moins groffe que le chat-huant ; & ce dernier n'eft, felon M. Briffon, que de la groffeur d'un pigeon (3). Il eft vrai que toutes ces comparaifons de groffeur font en général peu exactes & fort fujettes à varier felon les différens Auteurs qui les préfentent ; ce même chat-huant qui, felon M. Briffon, n'eft pas plus gros qu'un pigeon, eft, felon Linneus, cité par M. Salerne, de la grandeur d'une poule, à peu de chofe près (4).

ELEA (5).

C'eft un de ces petits oifeaux dont Ariftote n'a indiqué que des attributs qui peuvent convenir à une multitude d'autres. L'Elea, dit-il, fe nourrit bien, fe tient l'été dans les lieux qui font à l'ombre & expofés à l'air ; l'hiver il fe tient au foleil dans des lieux abrités, fur les rofeaux, près des marais ; fa voix eft forte. *Hift. Liv. IX. ch.* 16. Tout l'art des Gefner eft infuffifant pour reconnoître un oifeau à de pareils traits (6).

ELEGIN (7).

Ce poiffon paroît n'avoir été nommé que par Ariftote, une feule fois ; & feulement pour le compter dans la lifte de ceux qui vivent en troupe. *Hift. Liv. IX. ch.* 2. Rondelet avoue qu'il lui eft inconnu (8). Gefner n'en

---

différens mémoires, dans le Dictionnaire des Animaux, V°. *Ecréviffe.*

(1) ἔλεος, ὁ.

(2) Hift. des oifeaux, *Tom. II. p.* 110.

(3) Ornithol. *Tom. I. pag.* 500 & 504.

(4) Hift. des oifeaux, *pag.* 52.

(5) ἐλέα, ἡ, ou ἔλαια, felon deux Mff.

(6) Voyez en effet ce que dit Gefner, *de elea & elafa.* Il eft impoffible d'en rien conclure pour reconnoître l'individu dont Ariftote a parlé, non plus que des obfervations de Scaliger fur cet endroit.

(7) ἐλεγῖνος, ὁ.

(8) Des poiffons, *Liv. XV. ch.* 15.

dit pas davantage (1). Belon n'en parle point. Je ne peux qu'avouer avec eux mon ignorance.

ELEPHANT (2).

Quadrupede plus admirable par ſon intelligence ſupérieure, qu'il n'eſt remarquable par la maſſe énorme de ſon corps. Ariſtote obſerve que l'Eléphant eſt doux, facile à apprivoiſer, *Hiſt. Liv. I. ch. 1*, qu'il a de l'intelligence, qu'on lui apprend beaucoup de choſes, que ſes ſens ſont exquis & qu'il ſurpaſſe les autres Animaux en compréhenſion. *Hiſt. Liv. IX. ch. 46*. D'autres ont été plus loin : ils en ont fait preſqu'un animal raiſonnable (3); on lui a ſuppoſé le don de la parole (4); bien plus, on lui a attribué des ſentimens de religion dont il donnoit des preuves par un culte extérieur (5). Les hiſtoires que l'on rapporte comme des traits de ſon eſprit ſont ſans nombre (6). Le courage & la force de l'Eléphant ſont atteſtés par Ariſtote. *Liv. IX. chap. 1.*

Les Eléphans habitent une zone qui s'étend de l'équateur juſqu'au 25ᵉ degré de latitude Boreale, & du côté du midi dans tout le ſurplus du continent d'Afrique (7). Mais leur intelligence, leur courage, & leur force les ayant fait employer dans les armées des Princes Indiens, *Hiſt. Liv. IX. ch. 1*, les guerres qu'Alexandre porta dans les Indes, donnerent lieu de les connoître en Europe (8). Pline aſſure que les premiers qu'on vit en Italie, y parurent du tems de la guerre avec le Roi Pyrrhus (9). A différentes époques on en

(1) *In Eleginis.*

(2) *ἐλέφας, ὁ.* En latin *Elephas* & *Elephantus* : obſervez cependant qu'il eſt plus aiſé de trouver dans les Auteurs latins, les *cas* dérivés du nominatif *Elephantus*, que ce nominatif lui-même. Voyez Geſner, *de Elephanto*, lit. H. En Eſpagnol, *el Elephante*; de Funez, *Liv. II. ch. 12.* Il en diſtingue de trois eſpeces. Voyez auſſi ſur l'origine & la ſignification primitive du mot *Elephas*, Beckman, de Hiſt. nat. vet. *cap. 1* §. *6.*

(3) *Φύσει διακεῖνται πράως ϗ ἡμέρως, ὥς' ἐγγὺς εἶναι λογικῷ ζώῳ.* Strab. Geogr. *Lib. XV.* Animalium maximum Elephas, proximumque humanis ſenſibus. Plin. *Hiſt. Lib. VIII. cap. 1.* Elephantus omnium brutorum minimè brutus. Scalig. *in Hiſt. animal. Lib. I. pag. 76.* Voyez M. de Buffon, *Hiſt. nat. Tom. X. pag. 187.* Geſner, *de Elephante*, lit. D.

(4) Pervagatum eſt Elephantos inter ſe loqui. Vartom. apud Geſner. *ubi modò.*

(5) Voyez les textes rapportés par Geſner, au même lieu.

(6) Il n'y a pas d'Auteur qui ait parlé de l'Eléphant, ſans en rapporter quelqu'un. Voyez outre les Auteurs déja cités, Plutarque dans le traité, *Quænam anim. aq. an terreſt.* &c. Elien, *de nat. animal. Lib. II. cap. 11.* Jonſton, *de quadrup. cap. 5.* &c.

(7) Zimmerm. Zool. Geogr. *Cap. II. Part. 2. ſect. 15.* Voyez auſſi Pline, *Hiſt. Lib. VIII. cap. 11.* & Buffon, *Hiſt. nat. Tom. X. p. 225. & ſuiv.*

(8) *ἐλέφαντας πρῶτος μὲν τῶν ἐκ τῆς Εὐρώπης Ἀλέξανδρος ἐκτήσατο, Πῶρον ϗ τὴν δύναμιν καθελὼν τὴν τῶν Ἰνδῶν.* Pauſan. *Lib. I. cap. 15.*

(9) Elephantos Italia primùm vidit Pyrrhi regis bello, & boves lucas appellavit, in lucanis viſos, anno urbis 472 : (279

a conduit en Europe comme une rareté : on a vu à Paris un Eléphant mâle en 1770 & 1771, & une femelle en 1773 (1).

Il n'eſt pas queſtion de donner ici une hiſtoire de l'Eléphant : elle n'eſt plus à faire après ce que M. de Buffon en a dit (2). Notre objet ſera donc ſeulement d'indiquer les textes d'Ariſtote, & d'y joindre quelques réflexions.

La partie de l'Eléphant qui frappe le plus à la premiere inſpection, eſt ce nez cartilagineux dont l'allongement eſt immenſe, & qui lui ſert comme de main pour raſſembler, prendre & porter à la bouche les alimens ſecs & liquides : lui ſeul eſt ainſi conformé. *Hiſt. Liv. I. ch. 11*, & *Liv. II. ch. 1.* Ce nez de l'Eléphant s'appelle une trompe : Ariſtote en fait l'obſervation, & conſidérant l'objet de la conformation ſinguliere de cette partie, il penſe que la nature a voulu donner à l'Eléphant la facilité de reſpirer dans l'eau, où il eſt obligé d'entrer ſouvent, en élevant ſa trompe au-deſſus de la ſurface de l'eau ; mais, ajoûte-t-il, comme la nature aime à ſe ſervir d'un même organe pour pluſieurs fins, elle a voulu en même temps, que la trompe de l'Eléphant ſuppléât au peu d'uſage que la peſanteur de ſon corps & la conſtruction de ſes jambes lui permettroient de faire de ſes pieds de devant, & qu'elle lui tînt lieu de main. *Des Part. des An. L. II. c. 6.* On a une deſcription très-détaillée de la trompe de l'Eléphant & de la conſtruction de cet organe, dans les Mémoires de MM. de l'Académie des Sciences (3). Ce qui eſt ſur-tout à y remarquer, & ce dont Ariſtote a manqué de faire mention, eſt une eſpece de doigt qui la termine, & qui donne à l'animal la facilité de toucher & de ſaiſir les plus petits objets (4).

L'Eléphant a cinq doigts à chaque pied ; leur diviſion eſt peu ſenſible, *Hiſt. Liv. II. ch. 1*, ils ſont à peine ſéparés, & à proprement parler il n'y a point d'ongles. *Liv. III. ch. 9.* Ces détails vrais demandent quelque explication. Le pied de l'Eléphant eſt compoſé de cinq doigts, mais ils ne ſe voient preſque pas, parce que la peau les couvre par-deſſus, & qu'en deſſous,

---

annis antè Chriſt. nat.) Roma autem in triumpho ſeptem annis ad ſuperiorem numerum additis. Eadem plurimos, anno 502, victoria L. Metelli pontificis in Sicilia de Pœnis captos. Plin. *Hiſt. L. VIII c. 6.* Pauſanias nous apprend, dans le lieu qui vient d'être cité, d'où venoient les Eléphans que Pyrrhus conduiſit contre les Romains.

(1) M. de Buffon a parlé de ces deux éléphans, dans le ſixieme Tome de ſon ſupplément : M. de Bomare a auſſi parlé du premier, dans ſon dict. d'Hiſt. naturelle. V° *Eléphant.*

(2) Hiſt. nat. *Tom. X.* & ſupplément, *Tom. 6.*

(3) Mém. pour ſervir à l'Hiſt. des Animaux. *Part. III. pag. 140.*

(4) Buffon, Hiſt. nat. *Tom. X. p. 258.*

la plante du pied forme une espece de semelle qui déborde tout autour : peut-être même ne sont-ce que des gerçures de cette semelle, qui, la partageant en différentes parties, ont fait prendre ces parties pour des ongles (1).

Nous avons ajoûté que l'Eléphant, a aux pieds de derriere, des malleoles peu apparentes. Il est aisé de concevoir qu'il a des chevilles apparentes au même endroit que l'homme, si l'on fait attention à la conformation de sa jambe, dont nous parlerons dans un moment (2). MM. de l'Académie des Sciences pensent néanmoins que les différens traducteurs d'Aristote, qui ont tous présenté le même sens que nous avons adopté, ont été dans l'erreur, & que l'expression d'Aristote (3) devoit être traduite, *la plante du pied :* de sorte qu'Aristote auroit dit, ce qui est vrai, que la plante du pied de derriere est plus petite que celle du pied de devant. Mais on ne voit point que MM. de l'Académie donnent aucun exemple du sens dans lequel ils veulent faire prendre l'expression d'Aristote ; & d'ailleurs il n'y a rien dans le texte d'Aristote qui indique une comparaison entre les pieds de devant & ceux de derriere (4). Par rapport à une autre observation d'Aristote, que les jambes de devant sont beaucoup plus grandes que celles de derriere, il faut la rayer absolument, puisque MM. de l'Académie assurent que, mesure prise sur le squelette d'un éléphant, ils ont trouvé les jambes de derriere longues de quatre pieds huit pouces, & celles de devant de quatre pieds & demi (5) : ils conviennent en même temps qu'on peut s'y tromper dans l'animal vivant, parce que les jambes de devant sont plus dégagées que celles de derriere, & que par cette raison elles paroissent plus hautes.

La flexion des jambes de l'Eléphant a excité l'attention d'Aristote : il nie d'abord en un mot, & il traite de fable ce que l'on avoit dit avant lui, que

---

(1) Mém. de l'Académie, *Part. III. pag. 103.* Buffon, *Tom. X. pag. 280.* Ray, synops. quad. *pag. 141.* Klein quadrup. disposit. *ordo 1.* §. *13.* Elephantis tegmen pedis corneum, *dit cet Auteur, ou plutôt de Wilde dont il rapporte l'observation*, fissuris sive sulcis perexiguis & brevioribus quidem est præditum, sed tamen suprà plantas pedum exporrigitur & ad superincedendum continuatur.

(2) MM. de l'Académie conviennent de leur existence, *ubi sup. pag. 103.*

(3) *τὰ σφυρά.*

(4) Pline, qui copie si souvent Aristote, a dit : Elephanto informes digiti numero quidem quinque, sed indivisi ac leviter discreti, ungulisque haud unguibus similes, & pedes majores priores. In posterioribus articuli breves. *Lib. XI, cap. 45, n. 101.* Cette phrase, *pedes majores priores*, tient la place de celle où Aristote dit que les jambes de devant sont plus grandes dans l'Eléphant que celles de derriere ; mais ce qu'il ajoûte, *in posterioribus articuli breves*, tient évidemment la place de ce qu'Aristote dit au sujet des chevilles des pieds de derriere.

(5) Pag. 102.

les

les jambes de l'Eléphant ne se plioient pas (1). *Hist. Liv. II. ch. 1*, & *de la marche des Animaux*, *ch. 9*. Ensuite il observe que la flexion des jambes se fait dans l'Eléphant comme dans l'homme, & d'une maniere toute différente de celle dont elle se fait dans les Animaux. *Hist. ubi modò*, & *de la marche des Anim. ch. 13*. Mais cela n'est, si l'on peut parler ainsi, qu'une apparence extérieure. Les quadrupedes ont, en général, les mêmes articulations que l'homme; si elles paroissent opposées à celles de l'homme, c'est parce que les os du pied & ceux du carpe sont bien plus allongés dans les quadrupedes que dans l'homme : l'Eléphant, à la différence des autres Animaux, a le pied plus court à proportion que celui de l'homme (2).

Quoique l'Eléphant puisse fléchir les jambes au moyen des articulations qui en unissent les différens os, il faut convenir néanmoins que la masse énorme de son corps fait qu'il a de la peine à se coucher & à se relever; par cette raison, souvent il ne se couche point (3).

Le moins velu des quadrupedes est, selon Aristote, l'Eléphant. *Hist. L. II. ch. 1.* Il faut entendre, comme l'observe Scaliger, *des quadrupedes vivipares.* Le fait au surplus est exact (4). Mais comme l'Eléphant se trouve ainsi exposé nud aux attaques des insectes, la nature lui a donné un autre moyen de se défendre contre eux : il plisse sa peau qui est très-épaisse, & il écrase entre les rides qu'elle forme, les mouches qui le tourmentent (5).

Chaque mâchoire de l'Eléphant a quatre dents pour broyer les alimens dont il se nourrit (6). *Hist. Liv. II. ch. 5.* Aristote donne le même nom de dents à ces deux défenses qui sortent de chaque côté de la trompe, & qui sont la matiere de l'ivoire. Il dit que dans l'Eléphant mâle ces dents sont longues & relevées, que dans la femelle elles sont plus petites & tournées en bas. *Hist. ubi modò.* Cette derniere partie de l'observation d'Aristote

(1) Bochart a recueilli tous les textes des Auteurs qui ont dit que les Eléphans n'avoient point d'articulation aux jambes, & de ceux qui les ont démentis. *Hieroz. Lib. II. cap. 26.*

(2) Mém. de l'Acad. *pag. 102.* Buffon, *pag. 279.* Voyez ce que nous dirons à l'article *Os.*

(3) Mém. de l'Acad. *pag. 106.* Buffon, *pag. 265.*

(4) Setarum nullum tegumentum : ne in cauda quidem præsidium abigendo tædio muscarum : sed cancellata cutis & invitans id genus animalium odore. Ergo cùm extenti recepere examina, arctatis in rugas repentè cancellis, comprehensas enecant : hoc iis pro cauda, juba, villo est. *Plin. Hist. Lib. VIII. cap. 10.*

(5) La nature & la conformation de la peau de l'Eléphant donnent lieu à plusieurs observations qu'il faut voir dans les Auteurs que je cite tant de fois ici, MM. de l'Acad. M. de Buffon, & Ray. Elles sont trop multipliées pour les transcrire ou les extraire.

(6) Voyez la description détaillée de ces dents dans les Mém. de l'Acad. *p. 149.*

eſt peu exacte ; les défenſes de la femelle ont la même direction que celles du mâle. A l'égard de la nature de ces défenſes, il y a long-tems qu'on diſpute pour les mettre dans la claſſe des cornes ou dans celle des dents : Pauſanias fait une diſſertation ſur ce ſujet (1), & les Modernes n'ont pas omis de traiter la queſtion (2). Il me ſembleroit bien plus étonnant qu'on eût diſputé ſur le lieu d'où elles partoient, ſi c'étoit de la mâchoire ſupérieure ou de la mâchoire inférieure (3). La vérité eſt qu'elles ſortent de la mâchoire ſupérieure, des mêmes os auxquels la trompe eſt attachée (4).

La langue de l'Eléphant eſt fort petite & enfoncée. *Hiſt. Liv. II. ch. 6.* Les obſervations des Modernes ſont aſſez conformes ſur ce point à celles d'Ariſtote, cependant il ne faut pas croire que, parce qu'elle paroît plus enfoncée, elle ait une ſituation différente de celle de cette même partie dans les autres Animaux (5).

Ariſtote aſſure que l'Eléphant n'a point de véſicule du fiel, *Hiſt. Liv. II. ch. 15.* MM. de l'Académie, & l'Auteur de l'anatomie de l'Eléphant qui eſt cité par Ray, ſe ſont aſſurés de cette obſervation, & ils la confirment (6). Le foie eſt d'ailleurs fort gros, mais la rate eſt petite par proportion. *Hiſt. L. II. ch. 17.* Ce ſont encore là des obſervations confirmées par les Modernes. A l'égard de l'eſtomac, Ariſtote ſemble croire que l'Eléphant n'en a point, & que ce ſont différens ſinus des inteſtins qui lui en tiennent lieu. *Ib.* MM. de l'Académie remarquent que la longueur de l'eſtomac, dans l'Eléphant qu'ils ont diſſéqué, étant de trois pieds & demi, & n'ayant que quatorze pouces de diametre dans ſa partie la plus large, tandis que le colon avoit juſqu'à deux pieds de diametre, Ariſtote a pu être trompé par l'apparence, & croire que l'Eléphant n'avoit point d'autre ventricule pour recevoir ce qu'il mange, que l'un des replis des inteſtins. Cela pouvoit lui paroître d'autant plus vrai-

---

(1) Græciæ deſcript. *Lib. V. cap. 12.* Il paroît s'être trompé en ſuppoſant que les Eléphans perdoient leurs défenſes & qu'elles leur repouſſoient : ſi cela arrive, au moins ce n'eſt pas tous les ans comme chez les cerfs. Voyez auſſi Pline, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 4.*

(2) Ea quæ ex maxillis Elephantorum extra os eminent, mihi cornua videntur. Gillius, de nat. anim. *Lib. I. cap. 3.* Voyez Geſner, *de Eleph. lit. B ;* Scaliger ſur l'Hiſt. des Anim. *Liv. II. ch. 11. Mém. de l'Académie, p. 112.* Ray, *Synopſ. quadr. p. 141 ;* de Bomare, V°. *Eléphant.* Beckman, de Hiſt. nat. vet. *Cap. I.* §. *6. not. 2.*

(3) Dans les Mémoires de l'Académie, *pag. 110*, on attribue à Scaliger d'avoir ſoutenu que les défenſes de l'Eléphant partoient de la mâchoire inférieure. Il eſt vrai qu'il ſemble le dire. Mais ſon texte peut être ſuſceptible d'explications. Voyez ce texte, *Exerc. ad Cardan. de ſubtil. 204, num. 1.*

(4) Mém. de l'Acad. *pag. 148.*

(5) Lingua bubulâ non nihil major, ſitu uſitato. Ray, *ſyn. quad. pag. 140.*

(6) Mém. de l'Acad. *p. 130.* Ray, *p. 137.*

ſemblable, que l'inſertion de l'œſophage dans l'eſtomac eſt placée preſque au milieu (1).

La voix de l'Eléphant eſt différente ſelon qu'il la fait ſortir de ſa bouche ſeule, ou qu'il la fait paſſer par ſa trompe. *Hiſt. Liv. IV. ch. 9.* Cette obſervation a trouvé des contradicteurs : cependant M. de Buffon fait voir qu'elle peut être fondée. Il ajoûte que le cri de l'Eléphant ſe fait entendre de plus d'une lieue (2).

Paſſons aux organes de la génération, & d'abord à ceux du mâle.

Les teſticules de l'Eléphant ſont renfermés en-dedans du corps près des reins, & ils ne ſortent pas en-dehors. *Hiſt. Liv. II. ch. 1, & Liv. III. ch. 1.* Ariſtote en donne pour raiſon, dans ſon traité *de la Générat. Liv. I. ch. 12*, que la peau de l'animal n'eſt pas aſſez ſouple pour pouvoir former un *ſcrotum*. Sa verge reſſemble à celle du cheval, elle eſt petite & a peu de proportion avec ſon corps. *Hiſt. Liv. II. ch. 1* (3). Ajoûtez que dans l'état de repos, cette partie ne paroît point du tout à l'extérieur ; le ventre ſemble être abſolument uni, & ce n'eſt que dans le moment où l'animal veut uriner, que l'extrémité ſort du fourreau (4).

Ariſtote annonçoit au *Liv. III. de ſon Hiſtoire, ch. 22*, que Ctéſias avoit donné ſur la liqueur ſéminale de l'Eléphant, des obſervations qui étoient fauſſes, mais il ne les rapportoit pas en cet endroit : il les tranſcrit au *Liv. II. de la Générat. ch. 2.* Ctéſias diſoit que cette liqueur ſpermatique ſe durciſſoit en ſéchant, & devenoit comme le ſuccin ou l'ambre jaune.

L'éléphante (M. de Buffon s'eſt ſervi de ce mot) n'a pas le vagin au même lieu où les autres femelles l'ont placé, mais au lieu où les brebis ont les mammelles. *Hiſt. Liv. II. ch. 1.* Dans celle dont MM. de l'Académie ont donné la deſcription, la vulve étoit à deux pieds loin de l'ouverture des os pubis (5). Ariſtote ajoûte, que lorſque l'éléphante déſire les approches du mâle, elle releve cette partie & la tourne en-dehors ; *Hiſt. L. II. ch. 1.* ailleurs il dit que dans l'accouplement des Eléphans, la femelle s'abaiſſe, écarte les jambes, & que le mâle monte ſur elle. *Hiſt. Liv. V. ch. 2.* On a beaucoup diſputé ſur la maniere dont l'Eléphant s'accouple : pluſieurs perſonnes

(1) *Pag. 129.* Voyez auſſi les figures que MM. de l'Académie ont données.

(2) Hiſt. nat. *Tom. X. pag. 275.*

(3) Penis in vagina reconditus minuſculus, nec tanto animali proportionatus videbatur ; verùm vagina diſciſſa expoſitus & liber, equino major erat, non tamen longior. *pag. 136.*

(4) De Buffon, ſup. à l'hiſt. nat. *T. VI. pag. 162.*

(5) *Pag. 132.*

ont dit que la femelle se couchoit sur le dos, & M. de Buffon lui-même pensoit que la position des parties ne permettoit pas à ces animaux de se joindre autrement (1). Après bien des incertitudes, on se trouvera peut-être obligé de revenir au sentiment d'Aristote. M. de Buffon rapporte dans le supplément à son Histoire naturelle (2), une lettre de M. Bles qui a vécu douze ans dans l'île de Céylan, où les Eléphans ne peuvent pas se cacher si bien qu'ailleurs pour s'accoupler, parce que le terrein est habité par-tout, & voici les expressions de cette lettre. « *J'ai vu*, lorsque les Eléphans veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête & le cou, & appuie ses deux pieds & le devant du corps également courbés, sur la racine d'un arbre, comme si elle se prosternoit par terre, les deux pieds de derriere restant debout & la croupe en haut, ce qui donne au mâle la facilité de la couvrir & d'en user comme les autres quadrupedes ».

Une autre observation non moins remarquable, c'est ce qui est écrit encore dans la même lettre : « on a une annonce infaillible du tems où les Eléphans entrent en chaleur, car quelques jours avant on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête ». MM. de l'Académie ont attesté l'existence de ces trous entre l'oreille & l'œil (3) ; mais ce que je veux faire remarquer, c'est que cette même observation rapportée dans la lettre de M. Bles, & que je ne trouve dans aucun autre Moderne, avoit été faite il y a plus de 1750 ans, par Strabon (4), vraisemblablement d'après quelque Auteur plus ancien. Arrien l'a faite aussi (5).

La durée de l'accouplement n'est pas longue. *Hist. Liv. II. ch. 1.* L'éléphante est en état d'être couverte à dix ans, pour le plus tard à quinze ; le mâle peut la couvrir à cinq ou six. *Hist. Liv. V. ch. 14.* Ailleurs, *Liv. VI. ch. 27*, Aristote recule jusques vers la vingtieme année le tems où les Eléphans peuvent s'accoupler l'un & l'autre : & cette époque paroît plus vraisemblable, eu égard au tems qu'ils mettent à prendre leur croissance, & à la durée de leur vie.

Il n'y a pas moins d'incertitude sur la durée de la gestation de l'éléphante;

---

(1) Hist. nat. *Tom. X. pag. 273.*

(2) Tom. VI. pag. 165.

(3) Pag. 138.

(4) *καιρὸς ἐςὶ τῷ μὲν ἄῤῥενι ἐπειδὰν οἴςρῳ κατέχεται ϗ ἀγριαίνῃ· τότε δὴ ϗ λίπυς τὶ διὰ τῆς ἀναπνοῆς ἀνίησιν ἣν ἔχει παρὰ τὺς κροτάφυς. ταῖς δὲ θηλείαις ὅταν ὁ αὐτὸς πόρος ἔτος ἀνεωγὼς τυγχάνει.* Geogr. Lib. XV. pag. 705.

(5) *In Indicis.* Voyez son texte dans Gesner, *de Elephanto, lit.* C.

on en a porté le terme à dix ans (1), on l'a réduit à neuf mois (2). Ariſtote dit que, ſelon les uns, l'éléphante porte dix-huit mois ; ſelon d'autres, trois ans. *Hiſt. Liv. VI. ch. 27.* Lui-même a fixé dans un autre endroit, la durée de la geſtation à deux ans. *Liv. V. ch. 14*, & *des Parties*, *Liv. IV. ch. 9.* L'éléphante ne met bas qu'un petit à la fois. *Ibid.*

Ariſtote aſſure, *Liv. VI. ch. 27*, que l'Eléphant nouveau né tette avec ſa bouche & non avec ſa trompe. MM. de l'Académie (3) & M. de Buffon (4), penſent que cela ne peut pas être. Une de leurs raiſons eſt priſe de la petiteſſe des mammelons. On obſervera en paſſant, qu'ils aſſurent auſſi que les mammelles ne ſont pas près des aiſſelles, comme le dit Ariſtote. *Hiſt. Liv. II. ch. 1*, & *des Parties*, *Liv. IV. ch. 10* (5).

L'incertitude qui regne ſur pluſieurs de ces objets, vient, comme Ariſtote le remarque lui-même, *Hiſt. Liv. VI. ch. 27*, de ce qu'on ne voit pas l'Eléphant s'accoupler : il ne s'accouple que dans des lieux ſolitaires (6), dans le voiſinage des rivieres & des endroits où il a coutume de ſe retirer. *Hiſt. Liv. V. ch. II.* On convient généralement que l'Eléphant ne produit point dans l'état de domeſticité, lorſqu'il y eſt réduit (7).

Les Eléphans ne ſe reproduiſant point chez les hommes qui les emploient à leur ſervice, on ne peut s'en procurer qu'en prenant des Eléphans ſauvages ; il faut lever des eſpeces d'armées pour s'en emparer de force. Les peuples qui n'ont pas des facultés aſſez étendues pour les chaſſer à force ouverte, ont recours à la ruſe, ils leur tendent des pieges. Ariſtote a décrit une des manieres de prendre les Eléphans ſauvages ; *Hiſt. Liv. IX. ch. 1, à la fin* ; on peut voir dans nombre d'Auteurs le récit, ou des chaſſes qu'on fait pour les forcer, ou des ſtratagêmes qu'on emploie pour les ſurprendre (8). Il y a eu des peuples qui faiſoient la chaſſe aux Eléphans, non pour les garder vivans & s'en ſervir, mais pour en manger la chair (9).

---

(1) Decem annis geſtare in utero vulgus exiſtimat : *Plin. Hiſt. Lib. VIII. cap. 10.* Voyez Strabon, *Geogr. Lib. XV. p. 705*, & Diodore de Sicile, Bibl. Hiſt. *Lib. II. num. 42.*

(2) M. Bles, dans la lettre rapportée par M. de Buffon. Hiſtoire nat. ſuppl. *Tom. VI. pag. 166.*

(3) Mém. de l'Acad. *pag. 107 & 109.*

(4) Hiſt. nat. *Tom. X. pag. 268.*

(5) Cependant voyez le ſuppl. à l'Hiſt. nat. de M. de Buffon, *Tom. VI. pag. 160.*

(6) Pudore numquam niſi in abdito coeunt. *Plin. Hiſt. Lib. VIII. cap. 5.*

(7) Buffon, Hiſt. nat. *Tom. X. p. 209 & 210.*

(8) Pline, *Lib. VIII. cap. 8.* Strabon; Géogr. *Lib. XV. pag. 704.* Geſner de Elephanto, *lit. E.* Buffon, Hiſt. nat. *pag. 211, & ſuiv.*

(9) Pline, *ubi modò.* Diodore de Sicile, Bibl. hiſt. *Lib. III. n. 10 & 26.* Geſner, *ubi modò*, *lit. F.*

Lorſque l'Eléphant eſt devenu captif, il s'apprivoiſe facilement, mais dans la ſaiſon de ſes amours, qui eſt le printems, il devient furieux : Ariſtote aſſure qu'un des moyens qu'on emploie alors pour le tranquilliſer, eſt de lui donner abondamment à manger. *Hiſt. Liv. VI. ch. 18.*

La nourriture d'un Eléphant étoit, ſuivant Ariſtote (1), ſix à ſept médimnes Macédoniennes d'orge (2); il peut même, ajoûte Ariſtote, en manger juſqu'à neuf en un repas. Il lui faut de plus cinq médimnes de farine, & cinq maris (3) de vin. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 9.* On peut voir dans les Modernes comment on les nourrit aux Indes, & comment l'on nourriſſoit ceux qui ont été amenés en Europe (4).

On n'a rien de bien aſſuré ſur la durée de la vie de l'Eléphant. L'incertitude doit venir d'abord, de ce qu'on ne ſait pas préciſément leur âge quand on les prend ; enſuite de ce que leur vie étant de plus d'un ſiecle, ſouvent on ne peut ſavoir que par tradition l'époque à laquelle un Eléphant qui meurt de vieilleſſe avoit été pris. Ariſtote ne prononce rien : il ſe contente de rapporter que les uns donnent à l'Eléphant cent ans de vie, les autres deux cens ans. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 9.* Il y a des Auteurs qui lui attribuent une vie beaucoup plus longue (5). M. de Buffon penche pour une durée de deux cens ans (6).

L'Eléphant eſt d'ailleurs ſujet à différentes maladies (7) : voici celles dont Ariſtote parle : des vents dans les inteſtins, qui les font beaucoup ſouffrir & qui les empêchent de ſe vuider ; *Hiſt. Liv. VIII. ch. 22 & 26.* le flux de ventre ; des laſſitudes qu'il éprouve lorſqu'il ne dort point ; des douleurs aux épaules. *Ubi modò, ch. 26.* Ariſtote indique le remede à ces différentes

---

(1) Il y a quelque différence entre le texte d'Ariſtote, tel que nous l'avons, & tel qu'Elien le cite : voici ce que dit Elien : *Ἀριϛοτέλης ἐν τῷ ή περί ζώων φησὶ τὺς ἐλέφαντας ἐσθιέιν κριθῶν μεδίμνυς μακεδονικὺς ἐννέα πλεῖϛον, ἐπικίνδυνον δὲ τοσῦτον πλῆθος· ἀλφίτων δὲ ἐπὶ τὺτοις ἕξ, εἰ δὲ δοίης καὶ ζ', καὶ χειλῶν φύλλα καὶ κλάδυς ἀπαλὺς· πίνειν δ' αὐτὺς, ὁ αὐτὸς λέγει, μητρητὰς λακεδαιμονικὺς δ', καὶ πάλιν τῆς δείλης ἐπιπίνειν ή. De nat. an. Lib. VIII. cap. 9.*

(2) Voyez ci-deſſus, *pag. 144.* la contenence du médimne.

(3) Les cinq maris forment ſept pintes de Paris, ſuivant M. Paucton, qui commente d'ailleurs tout ce texte dans ſa métrologie, *pag. 263.*

(4) Buffon, Hiſt. nat. *Tom. X. pag. 245.* Mém. de l'Acad. *pag. 127.*

(5) Strabon dit que l'Eléphant vit autant que les hommes dont la vie eſt la plus longue & même juſquà 200 ans. Mais il cite Onéſicrite qui porte leur vie juſqu'à 300 & 500 ans. Géogr. *Lib. XV. pag. 705.* Diodore de Sicile s'exprime de même que Strabon, Bibl. hiſt. *L. II. n. 42.* Voyez Geſner, de Eleph. *lit. C.*

(6) Hiſt. nat. *Tom. X. pag. 248 & 249.*

(7) *πολύνοσοι δὲ καὶ δυσίατοι.* Strabon, Geogr. *Lib. XV. pag. 705.*

maladies : mais il y a dans ce même chapitre deux obſervations ſingulieres : l'une que l'Eléphant mange de la terre & avale quelquefois des pierres : on en a trouvé effectivement dans ſon ventricule (1) ; l'autre, que quand un Eléphant eſt bleſſé d'une fleche, il ſuffit de lui donner de l'huile à boire, pour faire ſortir le fer : s'il ne veut pas boire d'huile, on fait bouillir une racine dans l'huile & on la lui donne à manger (2). Mais Ariſtote ne paroît pas ajoûter beaucoup de foi à cette hiſtoire.

L'Eléphant eſt encore ſujet à une autre maladie, ſavoir, une eſpece de lepre ſeche (3), qui attaque également les hommes : elle eſt connue ſous le nom d'*éléphantiaſis* (4).

Je finis par obſerver que tous les Eléphans paroiſſent être de même eſpece, & qu'il n'y a de variété entre eux que pour le courage ; *Hiſt. des Anim. Liv. IX. ch. 1 ;* pour la couleur, quelques-uns étant blancs & d'autres roux, tandis que la plupart ſont d'une ſorte de gris de fer (5) ; & pour la taille : les plus grands ſont ceux de l'Inde (6).

ELLOPS (7).

Ariſtote dit peu de choſes de ce poiſſon : il obſerve ſeulement qu'il eſt du nombre de ceux dont les ouies ſont formées de quatre lames ſimples, *Hiſt. Liv. II. ch. 13*, & chez leſquels la véſicule du fiel eſt voiſine des inteſtins. De pareilles obſervations ne rendent pas très-facile la reconnoiſſance d'un animal : mais ce n'eſt pas tout, & pluſieurs autres circonſtances augmentent la difficulté de déterminer quel poiſſon eſt l'Ellops.

D'abord il paroît que le mot Ellops a été employé quelquefois chez les Grecs, comme un nom générique qui déſignoit tous les poiſſons (8). Enſuite

---

(1) Lapillos aliquot in ventriculo inveni, ut videbatur non ita pridem deglutitos. Ray, *pag. 136.*

(2) Olei potu tela quæ corpori eorum inhæreant decidere invenio. Plin. *Hiſt. L. VIII. cap. 10.* Elien répéte le même conte, de nat. Anim. *Lib. II. cap. 18.* Suivant Strabon, c'eſt du beurre qui produit cet heureux effet. Géogr. *Lib. XV. pag. 705.* Voyez Geſner, de Eleph. *lit. C.*

(3) Mém. de l'Acad. *pag. 116 & 122.* Buffon, Hiſt. nat. *Tom. X. pag. 276 & 277.*

(4) Voyez ſur cette maladie les obſervations de Mercurialis, var. lect. *Lib. I. cap. 2. & Lib. III. cap. 20.* Le lexicon de Caſtel, V°. *Elephas*; & les queſt. propoſées par M. Michaëlis, *queſt. 36.*

(5) Buffon, Hiſt. nat. *Tom. X. pag. 251.* Zimmerm. Zool. Geogr. *Cap. II. Part. II. ſect. 15. n. 3.*

(6) Pline, *Hiſt. Lib. VIII. cap. 9 & 11.* Notum eſt, ex autorum fide, Indicos eſſe majores Afris ; at iis qui in inſula Maidegaſcar oriuntur, cedunt Indi. *Scal. ex. ad Card. 204.* Buffon, *Hiſt. nat. Tom. X. pag. 241.*

(7) ἔλλοψ. ὁ.

(8) Τυνδάρης ὁ λακεδαιμόνιος αἰτίαν ἔλεγε τῆς ἐχεμυθίας, τȣ̃το γέρας εἶναι τȣ̀ς ἰχθῦς καλεῖν ἔλλοπας, οἷον ἰλλομέ-

Athénée cite différens témoignages qui ſe contrediſent, & dont les uns font de l'*Ellops* le même poiſſon que l'*acipenſer*, tandis que d'autres en font un poiſſon différent : ceux-ci comptent l'*acipenſer* dans le nombre des chiens de mer, & confondent l'Ellops avec l'anthias (1). Pline dit dans un premier texte, que l'*acipenſer* eſt appellé par quelques perſonnes l'*Ellops* (2) ; dans un ſecond texte, il cite Ovide, ſuivant lequel l'Ellops eſt un poiſſon inconnu dans les mers d'Italie (3) ; & delà Pline conclut qu'on ſe trompe en confondant l'*acipenſer* avec l'Ellops (4). Plutarque a dit de l'Ellops, ce que Pline avoit dit de l'*acipenſer*, qu'il a les écailles tournées vers la tête au lieu de les avoir, comme les autres poiſſons, tournées vers la queue (5).

Cet *acipenſer* lui-même, quel eſt-il ? On penſe preſque généralement que c'eſt l'eſturgeon (6) ; cependant il y a encore ſur ce point bien des avis contraires (7).

Au milieu de ces incertitudes, Rondelet ſoutient fortement que l'Ellops n'eſt point l'*acipenſer* (8). Belon penſe que l'Ellops qui eſt le même que l'*acipenſer*, eſt la porcellette, eſpece d'eſturgeon. Il obſerve qu'il y a peu à compter ſur ce que l'on a dit, que l'*acipenſer* avoit les écailles placées dans un ſens contraire à celui où les autres poiſſons les ont ; c'eſt, dit-il, une fable que les Auteurs ont copiée les uns dans les autres (9) ; & à l'égard du texte d'Ovide, il convient que l'*acipenſer* & l'Ellops y ſont nommés dans deux vers différens ; mais il remarque, que ce qu'Ovide dit de l'un

---

γην τὴν ὄπα ϗ καθειργομένην ἔχοντας. Plutarc. probl. ſympoſ. *Lib. VIII. prob. 8.*

(1) Au *Liv. VII, pag. 282.* Dorion dit que quelques-uns appellent l'anthias, l'Ellops, mais qu'il faut les diſtinguer. (Vez. ci-deſſus au mot *Anthias*, & Elien, de nat. Anim. *Lib. VIII. cap. 28.*) Au même livre, *pag. 294.* Archeſtrate penſe que *l'acipenſer* eſt le *galeus Rhodius*, & le Grammairien Appion dit que c'eſt l'Ellops.

(2) Apud antiquos piſcium nobiliſſimus habitus acipenſer, unus omnium ſquamis ad os verſis ; quidam eum Elopem vocant. *Lib. IX. cap. 17.*

(3) Deſcripſit ſedes varias natura profundi,
Nec cunctos unà voluit conſiſtere piſces.
Nam gaudent pelago quales ſcombrique boveſque....
Et pretioſus Helops, noſtris incognitus undis. *Ovid. halieut.*

(4) Ovidius Elopem dicit noſtris incognitum undis, ex quo apparet falli eos qui eumdem acipenſerem exiſtimaverunt. Elopi palmam ſaporis inter piſces multi dedere. *Lib. XXXII. cap. 11. n. 54.*

(5) Utrùm aquat. an terreſt. *pag. 1802.*

(6) Rondelet, des poiſſons, *Liv. XIV. ch. 8.* Aldrovande cité par Jonſton, de piſcib. *cap. 7. pag. 75.* Artedi, ſynonim. piſc. *p. 91.* Scaliger, in Hiſt. Anim. *L. II, ſect. 111*, & exerc. ad Cardan. *218, n. 3.*

(7) Jonſton, *ubi modò.* Le P. Hardouin, notæ & emendat. *ad Lib. IX. Plinii, n. 45.* Voyez Willughbi, piſc. *Lib. IV. cap. 22.*

(8) Des poiſſons, *Liv. XIV. ch. 8*, & dans Geſner, *de acipenſere.*

(9) Rondelet ne la regarde pas autrement. Des poiſſons. *Liv. XV. ch. 11.*

n'eſt

n'eſt point inapplicable à l'autre ; c'eſt que l'*Ellops* eſt inconnu dans les mers d'Italie, & que l'*acipenſer* eſt un poiſſon étranger (1). Artedi fait un ſeul poiſſon de l'*Ellops*, de l'*acipenſer* & de l'*eſturgeon* (2).

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que dans la deſcription de l'eſturgeon donnée par Willughbi, on ne voit rien qui ne puiſſe s'accorder avec les caracteres qu'Ariſtote attribue à l'*Ellops* (3). Cependant la choſe ne m'a pas paru aſſez claire pour rayer le nom d'Ellops & employer celui d'eſturgeon : j'ai préféré de demeurer dans le doute avec Gillius (4) & Scaliger (5).

EMERILLON (6).

Oiſeau de proie, *Hiſt. Liv. IX. ch. 1*, qu'Ariſtote met le ſecond pour la force parmi les Eperviers, *ch. 36*. Il le fait vivre en guerre avec l'*Ægypius* & le *Renard*, qu'il pourſuit, & dont il tue les petits. Le corbeau ſe joint au renard contre lui. *Ibid. cap. 1.*

L'oiſeau dont Ariſtote parle en cet endroit, doit donc être un oiſeau fort, puiſqu'il attaque des animaux auſſi gros que le renard & l'*ægypius :* auſſi ſa force eſt-elle l'attribut principal que remarque Elien (7). Pline lui attribue un autre caractere qui n'eſt pas moins facile à remarquer, la petiteſſe du corps (8).

La réunion de ces deux caracteres, petiteſſe & force, m'ont déterminé à traduire l'expreſſion d'Ariſtote par celle d'Emérillon. M. de Buffon diſtingue deux Emérillons différens, celui des Naturaliſtes & celui des Fauconniers ; la deſcription de l'un & de l'autre paroît convenir également à l'oiſeau dont il eſt queſtion dans Ariſtote. L'Emérillon des Fauconniers eſt, à l'exception des pie-grieches, le plus petit de tous les oiſeaux de proie, n'étant

(1) Des poiſſons. *Liv. I. pag. 91.* Voici le vers d'Ovide ſur *l'acipenſer*,
Tuque peregrinis, acipenſer, nobilis undis.

(2) Synom. piſc. *pag. 91.*

(3) Branchiæ quatuor.... veſicula fellea manifeſtum habet in duodenum meatum. De piſc. *Lib. IV. cap. 22.*

(4) De nomin. piſc. *cap. 34.*

(5) Maluimus nos Elopis nomen retinere quouſque quis meliore judicio antiquum & latinum prodiderit, quàm de opinione noſtra recedere, quâ acipenſerem ſturionem noſtrum eſſe comprobavimus. In Hiſt. anim. *Lib. II. ſect. 111.* Scaliger vouloit ſéparer l'Ellops de l'eſturgeon, mais il héſitoit ſi l'Ellops n'étoit pas l'*acipenſer*, en ſuppoſant que celui-ci ne fût pas l'eſturgeon.

(6) *αἰσάλων ὁ* ; Dans Héſyche *αἰσάρων*. Suivant de Funez, *Liv. I. ch. 3. Eſmerejon* en Eſpagnol ; on ne le diſtingue, dit-il, du merle, que par le bec.

(7) *ὄρνις ἰσχυρός*. De nat. anim. *Lib. II. cap. 51.*

(8) Æſalon vocatur parva avis, ova corvi frangens, cujus pulli infeſtantur à vulpibus. Invicem hæc catulos ejus ipſamque vellit : quod ubi viderunt corvi, contra auxiliantur velut adversùs communem hoſtem. *Lib. X. cap. 74.*

que de la grandeur d'une grosse grive. Il a le naturel du faucon, autant d'ardeur & de courage, & souvent il tue les perdrix d'un seul coup en les frappant de l'estomac sur la tête ou sur le col (1).

L'Emérillon de Gesner (2), de Brisson (3) & des autres Naturalistes, est de la grosseur d'un merle, fort hardi & fort brave. Ils le mettent dans le genre des éperviers.

J'ai d'ailleurs ici pour mon sentiment, le général des Naturalistes & des Littérateurs (4), excepté Belon (5) & le P. Hardouin (6). Mais les raisons de celui-ci, fondées sur la taille de cet oiseau, ne me paroissent pas convaincantes.

Quelques Auteurs ont prétendu que l'Emérillon n'étoit point un oiseau de passage; ils se sont fondés sur un texte de Pline, auquel je crois qu'on s'est déterminé trop légerement à faire une correction (7). Il est comme tous les autres éperviers d'Aristote, à l'exception de la buse, un oiseau de passage (8).

EMPIS (9).

Aristote a employé quatre expressions que Gaza rend toutes par celle de *culex*, en y ajoûtant seulement quelquefois une épithete (10). Il est très-difficile de fixer le sens de ces expressions, & de dire précisément de quel insecte chacune d'elles doit s'entendre : voici les causes de cette difficulté.

D'abord le sens du mot *culex* est équivoque ; il signifie le cousin & le moucheron (11). En le réduisant à la signification de cousin, il sera commun

(1) Hist. des oiseaux. *Tom. II. pag. 59.*

(2) In Æsalone.

(3) Ornithol. *Ord. 3. genre 7. esp. 23.*

(4) Gesner, *ubi sup.* Buffon & Brisson, *ubi sup.* de Bomare, au mot *Emérillon.* Scaliger, *in Arist. pag. 249.* Bochart, Hieroz. *Part. II. Lib. II. cap. 8.* Dalechamp sur Pline, *Lib. X. cap. 74.*

(5) Belon suppose que l'æsalon est le lanier. *De la nat. des oiseaux, Liv. II. ch. 22.* Il fait de l'Emérillon le *hierax levis* d'Aristote. *Ibid. ch. 20.*

(6) Quæ parva avis dicitur, eademque corvo minor ex Pliniana oratione intelligitur, ea esse non potest quæ à nostris aucupibus *Emérillon* appellatur, ut Dalecampio visum, Scaligero & Bocharto.

(7) Au ch. 8 du Liv. X, après avoir parlé de la buse, *triorches*, & dit que les Romains appellent cet oiseau *buteo*, Pline ajoûte, *epileum* ou *epileion Græci vocant, qui solus omni tempore apparet.* Quelques anciens Editeurs de Pline ont mis *æsalone* au lieu de *Epileum*, & delà l'erreur de *Turnerus*, suivi par Bochart, &c.

(8) On donne le nom d'Emérillon au plus petit des oiseaux de proie. Il est *passager.* De Bomare, au mot *Emérillon.* On n'en voit que de passagers & point de niais. Dict. des an. *V°. Emérillon.*

(9) ἐμπίς, ἡ.

(10) Les quatre premieres expressions sont ἐμπὶς, *culex mulio* ; κνὶψ, *culex dictus mulio* ; κώνωψ, *culex vinarius* ; ψὴν, *ficarius culex.*

(11) Culex, omnis vermiculus alatus, κώνωψ. Hadr. Junii *nomencl. vermium.*

encore à une multitude de variétés qui compoſent le genre du couſin (1); en l'étendant à la ſignification de moucheron, on voit qu'il comprendra une immenſe multitude d'eſpeces.

En ſecond lieu, les expreſſions qu'Ariſtote a employées, celle d'*Empis*, par exemple, ſont également équivoques, capables d'indiquer ou un couſin, ou un moucheron; les livres élémentaires en font foi (2).

En troiſieme lieu, les limites de chacune des expreſſions qu'Ariſtote a employées, ſont très-peu marquées; des Savans ont voulu les fixer (3), mais elles ſont ſi peu conſtantes, que les Scholiaſtes interpretent habituellement ces expreſſions les unes par les autres (4).

Enfin Ariſtote lui-même paroît avoir employé dans différens endroits, la même expreſſion pour déſigner tantôt le couſin proprement dit, tantôt des moucherons ou des mouches, & peut-être auſſi a-t-il déſigné le même couſin, la même ouche, les mêmes moucherons, par pluſieurs noms différens. On peut en voir des exemples dans les textes que j'ai rappellés aux mots *Cnipe*, *Conops* & *Moucheron* : les textes où il nomme l'*Empis*, en donneront de nouvelles preuves.

. *Au Liv. I. ch. 1. de ſon Hiſtoire*, *pag. 7.* Ariſtote cite pour exemple des animaux, qui, après avoir vécu dans l'eau, vivent hors de l'eau, les *Empis* de riviere, deſquels ſe forme la mouche aſile (5). On ne conçoit rien à cette derniere partie de la phraſe, & je ſerois fort porté à croire que c'eſt un mauvais commentaire de quelque ignorant. Le couſin vit dans l'eau avant le développement de ſes aîles; il vit hors de l'eau après ce développement, & ce ſeroit ainſi le lieu de traduire le mot *Empis* par couſin; mais que du couſin ſe forme la mouche aſile, cela n'eſt pas, & nulle part ailleurs que dans le texte que je viens de citer, Ariſtote n'a rien dit de ſemblable de l'*Empis*.

(1) Multas diverſaſque culicum ſpecies ſubinde obſervavi; præcipua autem eorum diſcrepantia in eo ſita eſt, quòd alii aculeati ſint, alii verò aculeo careant, qui ideo etiam mortui culices vocantur. Differunt etiam notabiliter inter ſe ratione magnitudinis, colorum, alimenti, loci in quo degunt, modi quo naſcuntur & aliorum hujuſmodi. Swammerd. *Biblia naturæ*, *p. 361.*

(2) ἐμπίς, un moucheron, couſin. *Racines grecques*, *pag. 232.* On a vu à la *note 11*, *page préc.* qu'Adrien Junius traduit κώνωψ de la même maniere.

(3) κώνωψ, culex ex vino; ἐμπίς, culex ex aqua; ψήν, culex ex caprifico; κνίψ, culex ex ulmo. Bochart, *Hieroz. Part. II. Lib. IV. cap. 17.*

(4) Voyez le ſcholiaſte d'Ariſtophane, ſur le *Plutus*, *v. 537.* Κώνωπας λέγει (Αριςοφάνης) τὰς ἐμπίδας. Sur les *Nuées*, *v. 157.* ἐμπίδας ὓς ἡμεῖς κώνωπας καλοῦμεν. Sur les *Oiſeaux*. *v. 245.* ἐμπίδας. Ζῶόν ἐςιν ἐν ὕδατι γινόμενον, ὅμοιον τῷ κώνωπι, *& alibi paſſim.*

(5) Voyez le mot *Mouche aſile.*

Dans un ſecond texte, Ariſtote cite l'*Empis* comme l'un des Animaux à deux aîles qui ont leur aiguillon en avant. *Ib. c. 5.* Ce caractere convient bien au couſin.

Dans un troiſieme texte, Ariſtote décrit la maniere dont les *Empis* viennent des aſcarides. Ce mot *Aſcarides* indique en genéral, dans Ariſtote, pluſieurs eſpeces de vers (1). Il ſe trompe en ce qu'il ſuppoſe que ces *Aſcarides* naiſſent d'elles-mêmes dans les amas d'eau où il ſe dépoſe des terres: elles ſont le produit des œufs de l'*Empis* ou couſin; mais d'ailleurs il n'y a rien qui ne s'accorde avec les obſervations nouvelles. On peut comparer le texte d'Ariſtote, *Hiſt. Liv. V. ch. 19*, avec ce que dit Swammerdam ſur le même ſujet. Le couſin, dit cet Obſervateur célebre, naît d'un œuf très-petit, que la femelle a dépoſé dans l'eau. C'eſt d'abord un ver qui ſe tient ſuſpendu à la ſurface de l'eau: Swammerdam donne une deſcription très-détaillée de toutes ſes parties. Lorſqu'il eſt parvenu à ſa juſte grandeur, il dépouille ſa vieille peau, & montre à l'extérieur ſes membres qui juſques-là avoient été enveloppés. Il eſt alors en état de nymphe, & les différentes parties de ſon corps n'ont pas encore acquis aſſez de conſiſtance, pour qu'il puiſſe en faire uſage. Quelques jours ſe paſſent, & lorſque ſes membres ſe ſont affermis, il rompt la peau qui l'enveloppe, & il demeure encore ſur la ſurface de l'eau, juſqu'à ce que ſes aîles bien dépliées ſoient *ſéchées* par l'air: à ce moment c'eſt un couſin qui vole, en laiſſant flotter ſur l'eau ſa dépouille qui s'y détruit peu à peu (2). Le texte d'Ariſtote me paroît donc indiquer le véritable couſin qui vient dans l'eau & qui nous pique; il obſerve que les *Aſcarides* qui le produiſoient, étoient fréquentes auprès de Mégare (3).

Enfin dans un quatrieme texte, Ariſtote compte l'*Empis* au nombre des inſectes qui ſe dépouillent de leur peau: c'eſt un dernier trait de conformité entre l'hiſtoire de l'*Empis* écrite par Ariſtote, & celle du couſin écrite par Swammerdam.

Mon avis eſt donc, qu'Ariſtote a décrit le couſin ſous le nom d'*Empis*; qu'une fois il l'a nommé *conops*, *Hiſt. Liv. IV. ch. 7*; mais que dans toutes les autres occaſions où il emploie, ſoit ce mot de *conops*, ſoit quelqu'une des autres expreſſions que l'on a traduites par *culex*, il n'eſt queſtion que de

(1) Voyez ci-deſſus le mot *Aſcarides*.

(2) Biblia naturæ, tractatus de culice, *pag. 348 & ſeqq.*

(3) Ville de l'Attique, du côté de l'Iſthme de Corinthe. Géogr. anc. *Tom. I. pag. 262.*

moucherons ; enfin, que dans le lieu où après avoir parlé de l'*Empis*, il eſt ajoûté que c'eſt de l'*Empis* que vient la mouche aſile, cette partie de phraſe eſt une addition étrangere au texte primitif.

Ce ſeroit peut-être ici le lieu de parler de la cauſe du bourdonnement ſoit du couſin, ſoit du moucheron, mais il ſuffit de ce que j'ai dit ſur ce ſujet au mot *Cigale*.

EMYS (1).

L'*Emys* eſt un des Animaux auxquels l'eau eſt tellement néceſſaire, qu'ils ne peuvent vivre s'ils en ſont privés. D'un autre côté, l'air auſſi leur eſt néceſſaire, & s'ils reſtoient un certain temps ſans reſpirer, ils ſeroient ſuffoqués. *Hiſt. Liv. VIII. ch.* 2. Cet animal doit être compté avec la tortue, parmi les Animaux à peau écailleuſe, mais dont la peau eſt d'une dureté qui en change en quelque ſorte la nature & l'approche de la coquille des teſtacées, & qui ne ſe dépouillent point de leur peau : ſeulement, comme les autres Animaux à peau écailleuſe, ceux-ci ont également un tems où ils ſe retirent & demeurent cachés. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 17.* L'*Emys* a, ainſi que la tortue, la rate fort petite ; *Hiſt. Liv. II. ch. 15 ;* lorſqu'elle veut pondre, elle ſort de l'eau pour le faire, creuſe une foſſe qui a la forme d'un tonneau, & après y avoir dépoſé ſes œufs elle les abandonne pendant trente jours : après ce temps elle les déterre, les fait éclore & conduit ſes petits à l'eau *Hiſt. Liv. V. ch. 33.*

A ces différens traits il étoit facile de reconnoître une des eſpeces de tortues. L'Emys n'eſt cependant pas la tortue de mer, dont Ariſtote la diſtingue par cela même qu'il la compare avec elle. Ce n'eſt pas non plus la tortue de terre, que l'on aſſure n'aimer point l'eau, & n'être point amphibie (2) ; il reſte donc que ce ſoit la tortue d'eau douce, & c'eſt auſſi le ſentiment unanime des Auteurs (3). J'ai employé une fois le mot tortue d'eau douce. *Liv. V. ch. 33.* J'aurois pu m'en ſervir dans toutes les occaſions.

Les textes de Pline pourroient ſeuls faire ici quelque difficulté ; d'abord en ce qu'il compte quatre eſpeces de tortues, celle de terre, celle de mer, celle qui vit dans la bourbe, & celle qui vit dans l'eau douce : c'eſt celle-ci, dit-il, que quelques Auteurs grecs appellent *Emys* (4). Mais les meilleurs

(1) ἐμύς ἡ.

(2) Terreſtres teſtitudines non rectè amphibiæ dici poſſe videntur. Geſner, *de teſtit. in gen. lit. C.* V. Bomare, V°. *tortue.*

(3) Geſner, *de teſtud. quæ in aqua dulci vivunt.* Wotton, *de diff. anim. cap.* 106. Rondelet, des Anim. vivans partie en l'eau, &c. *ch.* 1. Jonſton, de quadrup. *tit. II. cap.* 2. *art.* 2.

(4) Sunt teſtitudinum genera, terreſtres,

Naturalistes ne font qu'un seul genre des tortues d'eau douce & de celles qui vivent dans la bourbe (1). Les Auteurs même qui, pour suivre Pline plus littéralement, distinguent quatre genres de tortues, donnent le même nom d'*Emys* aux deux dernieres (2).

La seconde difficulté résulteroit de ce que Pline rapporte d'un animal qu'il nomme *mus marinus*, ce qu'Aristote dit de l'*Emys*, au sujet de sa ponte (3). Comment *mus marinus* signifiera-t-il une tortue d'eau douce ? Mais il est évident que ce n'est qu'une expression employée très-improprement, & dont l'usage ne sauroit l'emporter sur ce que Pline lui-même a dit nettement, qu'*Emys* signifioit une tortue d'eau douce (4). Cette mauvaise expression vient vraisemblablement de la maniere dont on lit dans quelques exemplaires, le texte d'Aristote (5).

Par rapport à ce que l'on pourroit désirer de plus sur la description de la tortue d'eau douce, voyez *Tortue*.

ENCRASICHOLE (6).

Voyez au mot *Aphyes*, *pag. 99*.

ENTRAILLES DE LA TERRE (7).

Ce sont ces vers si communs, dont le corps allongé est composé d'une multitude d'anneaux, & qui se trouvent pour ainsi dire par-tout dans *la terre*, principalement lorsqu'elle est un peu grasse; il est aisé de concevoir comment leur forme leur a fait donner le nom d'entrailles de la terre (8). Aristote a bien décrit la maniere dont ces animaux marchent, lorsqu'il dit d'eux, ainsi que des serpens, que c'est avec leur corps même qu'ils mesurent les

---

marinæ, lutariæ, & quæ in aqua dulci vivunt. Has quidam è Græcis emydas appellant. *Et plus loin :* testitudinum est tertium genus in cœno & paludibus viventium.... ex quarto genere testitudinum quæ sunt in amnibus, &c.

(1) Testitudinum genera tria sunt. Gesner, *de test. in gen.* Voyez les autres Auteurs cités ci-dessus *note 3* & Belon des poissons, *Liv. I. pag. 44.*

(2) Wotton, par exemple, *ubi suprà.*

(3) Mus marinus in terra scrobe effosso parit ova & rursus obruit terra, tricesimo die refossa aperit, fœtumque in aquam ducit. *Hist. Lib. IX. cap. 51.* Il avoit déja nommé le *mus marinus* au chap. 19.

(4) Voyez ci-dessus *note 4.*

(5) μῦς au lieu de ἐμύς.

(6) ἐγκρασίχολος ὁ. *Etymol.* ὁ ἔχει ἐν τῷ κρατὶ τὴν χολήν.

(7) ἔντερα γῆς, τά.

(8) Intestina terræ sic nuncupantur, inquit Theon, quoniam longitudinis ratione intestinorum rationem præferunt, & quia in terræ visuntur profunditate. Cœlius Rhodig. *Lect. antiq. Lib. V. cap. 11.* Lumbrici (terrestres) terræ intestina vocantur à similitudine. Ray, *Hist. insect. pag. 1.* Voyez dans la suite de son texte, la description étendue du ver de terre.

diſtances (1), & qu'ils avancent en ſe tirant : la partie antérieure du corps avance, & le ver tire enſuite vers cette partie antérieure la partie poſtérieure. *De la marche des Anim. ch. 4, & ch. 9.* Mais il n'a pas connu leur génération, lorſqu'il a dit qu'ils ſe formoient d'eux-mêmes dans la vaſe & dans la terre humide. *Hiſt. Liv. VI. ch. 16.* On a vu les vers de terre s'accoupler (2), & Swammerdam nous a donné la deſcription des œufs qui les reproduiſent (3). Ce qu'Ariſtote a dit, que les anguilles venoient des vers de terre, n'eſt pas plus vrai ; je l'ai déja remarqué au mot *Anguille, pag. 87.* Une autre obſervation à faire d'après Swammerdam, c'eſt que les vers de terre ont le ſang rouge : c'eſt peut-être le ſeul inſecte qui l'ait ainſi coloré (4).

EPERVIER (5).

J'emploie ici cette dénomination, moins comme celle d'un oiſeau particulier ſeul de ſon eſpece, que comme le nom d'un genre d'oiſeau de proie, dont je fixe ainſi le caractere d'après M. Briſſon : quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine ; les jambes couvertes de plumes juſqu'aux talons ; le bec court & crochu, dont la baſe eſt couverte d'une peau nue, & dont la courbure commence dès ſon origne (6).

Pluſieurs Naturaliſtes déſignent une ſimple eſpece, par le nom dont je fais ici un genre, M. de Buffon entre-autres (7). Mais Ariſtote ayant preſque toujours employé le mot *hierax* comme un nom générique, qu'il détermine enſuite par différentes épithetes, il me falloit auſſi un nom générique pour rendre l'expreſſion d'Ariſtote. Quelques perſonnes ont employé le nom d'*autour* ; mais celui-ci me paroiſſant plus propre à déſigner une des eſpeces indiquées par Ariſtote, il ne me reſtoit que le nom d'*Epervier.*

Ariſtote donc, fait de l'Epervier un genre d'oiſeau, dont il établit pluſieurs eſpeces. *Hiſt. Liv. IX. ch. 36.* Je les détaillerai dans un moment, après avoir d'abord rappellé ce qu'il dit de l'Epervier en général.

---

(1) *αὐτῷ τῷ σώματι διαλήψεις ποιούμενα.*

(2) Ray, *Hiſt. inſ. pag. 2.* De Bomare, au mot *ver de terre.*

(3) Biblia nat. *pag. 304.*

(4) Ibid. *pag. 120 & 247.*

(5) *ἱέραξ ὁ.* On donne deux étymologies de ce nom : les uns le font venir de *ἱερός*, *ſaint*, *ſacré* ; les autres de ce que l'Epervier vole bien : *παρὰ τὸ ἵεσθαι ἤγουν φέρεσθαι ἐν τῷ ἀέρι ῥᾳδίως.* La premiere de ces deux étymologies eſt préférable : l'Epervier étoit un oiſeau ſacré parmi les Egyptiens, ainſi que je le dirai à la fin de cet article ; on trouve auſſi par contraction de *ἵεραξ*, *ἴραξ* & *ἴρηξ.* En Eſpagnol, ſuivant de Funez, *Gavilan.*

(6) Ornith. cl. 3. ord. 3. genre 8. *T. I. pag. 310.*

(7) Hiſt. nat. des oiſeaux. *T. I. p. 318.*

Au *Liv. I. ch. 5, de ſon Hiſtoire*, Ariſtote cite l'Epervier pour exemple des Animaux qui ont des aîles compoſées de plumes; au *Liv. II. ch. 15*, il remarque que l'Epervier a la rate très-petite, & que la véſicule du fiel tient chez lui au foie & aux inteſtins.

Cet oiſeau a des ſerres & eſt carnaſſier; il n'avaleroit pas le grain quand même on le lui mettroit dans le bec. *Liv. VIII. ch. 3.* On prétend néanmoins qu'il ne mange point le cœur des oiſeaux qu'il tue: Ariſtote invoque à ce ſujet l'expérience. *Liv. IX. ch. 11.* Mais la vérité du fait eſt niée par Albert le Grand, par Scaliger & par Aldrovande (1). Celui-ci aſſure avoir donné des cœurs d'oiſeaux à des Eperviers, & l'avoir vu les manger. Pline avoit copié l'obſervation fauſſe d'Ariſtote (2).

L'Epervier fait ſon nid dans des lieux eſcarpés. *Liv. IX. ch. 11* (3). L'incubation de la femelle dure vingt jours; *Liv. VI. ch. 6;* ſes petits deviennent gras & de très-bon goût. *Ibid. ch. 7.*

On obſerve que les Eperviers ſont plus petits en Egypte que dans la Grece. Ariſtote en aſſigne pour cauſe, le peu d'abondance de nourriture que les Eperviers trouvent en Egypte, à raiſon de ce que les petits oiſeaux y ſont rares. *Liv. VIII. ch. 28.* Toutes les eſpeces d'Eperviers ceſſent de paroître quand on commence à entendre le coucou. *Liv. VI. ch. 7.*

Voici maintenant les diſtinctions qu'Ariſtote propoſe entre les différentes eſpeces d'Eperviers. D'abord il en admet deux eſpeces ſéparées, l'Epervier qui pourſuit le ramier (4), & celui qui attaque le pinſon (5). *Liv. VIII. ch. 3.* Mais ailleurs, *Liv. IX. ch. 36*, il aſſure qu'on en compte juſqu'à dix eſpeces. Il appelle le plus fort, la buſe (6), le ſecond, l'émérillon (7), le troiſieme, le buſard (8). Il fait trois autres eſpeces de l'autour (9), de l'Epervier qui tue le ramier (10), & du pernes (11). Il diſtingue encore la ſous-buſe (12), l'Epervier tacheté (13) & l'Epervier qui tue le pinſon (14);

---

(1) Alb. & Scalig. *in hunc locum.* Aldrov. *Lib. XXIII. de animal.*

(2) Accipitres avium non edunt corda. *Lib. X. cap. 8.*

(3) Suivant Elien, dans des Iles adjacentes à l'Afrique, d'où ils ramenent leurs petits en Egypte. *De nat. anim. Liv. II. ch. 42.* Mais ce qu'Elien dit en général, Pline le dit ſeulement des Eperviers de la contrée des Maſæſyles: In inſula Africæ Cerne, in oceano, accipitres totius Maſæſyliæ humi fœtificant, nec alibi naſcuntur, illis aſſueti gentibus. *Lib. X. cap. 8.*

(4) φαϐοτύπος, & ailleurs φασσοφόνος. *Liv. IX. ch. 12.*

(5) σπιζίας.

(6) τριόρχης.

(7) αἰσάλων.

(8) κίρκος.

(9) ἀστερίας.

(10) φασσοφόνος.

(11) πέρνης.

(12) ὑποτριόρχης.

(13) πέρκος.

(14) σπιζίας.

&

& enfin il parle de l'Epervier liſſe (1), & de l'Epervier qui mange les grenouilles de haie (2). Quelques Eperviers, dit-il, attaquent le pigeon poſé à terre, & ne lui touchent point quand il vole ; les autres le ſaiſiſſent ſeulement quand il eſt perché ; de troiſiemes, ſeulement quand il vole. On prétend que les pigeons diſtinguent en l'air ces différens éperviers, & qu'ils ſe tiennent tranquilles, ou qu'ils s'envolent, ſelon l'eſpece d'Epervier qu'ils voient venir.

Elien fait auſſi un grand nombre d'eſpeces d'Eperviers, dont chacun étoit conſacré à un dieu différent. Mais Elien renferme ſous le genre de l'Epervier, des oiſeaux qui ſemblent être abſolument d'un autre genre, tels que l'orfraie & la harpaye (3). Ce même Auteur attribue à l'Epervier un tempérament très-chaud (4). Ariſtote penſe que les mâles & les femelles de différentes eſpeces d'Eperviers, s'uniſſent enſemble (5).

Pline compte 16 eſpeces d'Eperviers, mais il y comprend encore beaucoup d'oiſeaux qui paroiſſent étrangers à ce genre, tels que le coucou & le milan (6).

M. Briſſon diſtingue trente ſix eſpeces d'Eperviers, dont pluſieurs ſe diviſent encore en beaucoup de variétés (7).

---

(1) *λεῖος*.

(2) *φρυνολόχος*. On voit ici onze différens noms, quoiqu'Ariſtote n'établiſſe que dix eſpeces d'Eperviers. Scaliger penſe qu'il ſuppoſe que la ſous-buſe eſt une variété de l'eſpece de la buſe. Je croirois plutôt que quand Ariſtote parle de dix eſpeces différentes, ce n'eſt pas ſon ſentiment qu'il rapporte, mais ſeulement ce quon a dit à ce ſujet, & qu'il tranſcrit enſuite tous les différens noms & ſurnoms qu'on donne aux Eperviers, ſans prétendre décider s'il y en a plus ou moins de dix eſpeces diſtinctes.

(3) *γένη ἱεράκων πλείονα ἄρα ἦν, ϗ ἔοικεν ὑπαινίτ7εσθαι ϗ Αριςοφάνης τῦτο, φησὶ γῦν:*

ἀλλ' ἐπέμψαμεν
τρῖς χιλίυς ἱέρακας, ἱπποτοξότας.
χωρὶς δὲ πᾶς τις ὄνυχας ἠγκυλωμένος ;
Κερχνῆς (al. Κέγχρης), *τριόρχης, γὺψ, κύμινδις ; αἰετός.*

νενέμηνται δὲ ϗ ἀπεκρίθησαν θεοῖς πολλοῖς· ὁ μὲν περδικοθήρας ϗ ὠκύπτερος Απόλλωνός ἐςι θεράπων, φασί· φήνην δὲ ϗ ἅρπην Αθηνᾷ προσνέμυσιν· Ερμῦ δὲ τὸν φασσοφόντην ἄθυρμα εἶναι φασίν· Ηρας δὲ τὸν τανυσίπτερον, ϗ τὸν τριόρχην ὕτω καλύμενον Αρτέμιδος· μητρὶ δὲ θεῶν τὸν μέρμνον (mermnus), *ϗ ἄλλον δὲ ἄλλῳ θεῷ· γένη δὲ ἱεράκων ἐςὶ πάμπολλα. De nat. anim. Lib. XII. cap. 4.* Les vers d'Ariſtophane ſont tiré de ſa Comédie des oiſeaux, *V. 1178 & ſuiv.*

(4) Liv. II. ch. 42.

(5) *τῶν γαμψονύχων ἱέρακες δοκῦσιν οἱ διαφέροντες τῷ εἴδει μίγνυσθαι πρὸς ἀλλήλυς.* De la génération des Animaux, *Liv. II. ch. 7.*

(6) Accipitrum genera 16 invenimus. Ex iis ægithum... triorchem... Diſtinctio generum ex aviditate. Alii non niſi ex terra rapiunt avem ; alii non niſi circa arbores volitantem ; alii ſedentem in ſublimi ; aliqui volantem in aperto... Nocturnus accipiter cymindis vocatur... Coccux ex accipitre videtur fieri.... Milvi ex eodem accipitrum genere, magnitudine differunt. *Lib. X. cap. 8, 9 & 10.*

(7) Ornithol. *Ord. 3. ſect. 1. genre, 7.*

Ariſtote, & bien des Auteurs après lui (1), rapportent que dans le lieu de la Thrace, nommé autrefois Cédropolis (2), on fait, le long des marais, une chaſſe en commun, entre l'homme & l'Epervier. Les hommes battent avec des perches, les roſeaux & les arbres pour faire envoler les petits oiſeaux; les Eperviers paroiſſant au-deſſus, les forcent à ſe rabbattre, & les hommes les tuent à coups de perches. *Liv. IX. ch. 36.*

Dans toutes ces obſervations, le nom d'Epervier eſt pris dans ſon acception générique, ou du moins Ariſtote n'indiquant pas de quelle eſpece particuliere d'Epervier il a entendu parler, nous ne pouvons pas déterminer ce qu'il n'a dit que généralement. Il faut maintenant jetter un coup d'œil ſur ce qu'Ariſtote dit de l'Epervier conſidéré comme eſpece particuliere, & ſur ce qu'il dit des différentes eſpeces d'Eperviers.

Je ne vois qu'un ſeul texte où Ariſtote emploie le mot *hierax* ſans aucune addition, pour déſigner une eſpece & non un genre : c'eſt lorſqu'il dit du *Catarracte*, que cet oiſeau eſt de la groſſeur de l'Epervier. La difficulté qu'il y a à dire préciſément quelle eſpece d'oiſeau eſt le *Catarracte*, augmente celle qui ſe trouve à décider, quel eſt entre tous les Eperviers celui auquel Ariſtote a donné ce nom par excellence. En ſuivant les conjectures que l'uſage du nom d'Epervier chez les Modernes peut faire naître, l'Epervier proprement dit, ſeroit le même que celui auquel Ariſtote donne pour caractere, d'attaquer le pinſon, & dont nous appellons le mâle, en France, *mouchet* ou *émouchet*. C'eſt l'oiſeau que les Auteurs appellent le plus communément *Epervier*, ſans addition (3).

Quant aux autres Eperviers qu'Ariſtote indique par une indication particuliere, il faut voir d'abord les articles particuliers de la *Buſe*, de *l'Emérillon*, du *Buzard*, de *l'Autour*, du *Pernes*, de la *Sous-buſe;* après quoi il reſte encore cinq dénominations particulieres; ſavoir, l'Epervier qui tue le

---

(1) L'Auteur de *Mirabilibus auſcultis*, embellit encore la choſe, en diſant que les enfans qui font cette chaſſe appellent les Eperviers par leur nom pour les faire venir, & que ſi les Eperviers prennent alors eux-mêmes quelques oiſeaux, ils les jettent aux chaſſeurs. Voyez auſſi Pline, *Liv. VIII. ch. 10.* Elien, *Liv. II. ch. 42.* Phile, *pag. 82.* Il attribue ſpécialement cette chaſſe au *κιρκος*, que j'appelle le *Buſard.*

(2) Au lieu de Cedropolis, l'Auteur de *Mirabilibus auſcultis*, & Pline, diſent Amphipolis Je ne vois point qu'il ſoit mention de Cédropolis dans les cartes de M. d'Anville; Amphipolis eſt une ville voiſine du Strymon, dans la portion de la Thrace qui a fait enſuite partie de la Macédoine, vers le 41e degré de latitude & le 42e de longitude.

(3) Voyez Geſner, *in accipitre ſparverio*; Belon, de la nat. des oiſeaux, *L. II. ch. 21.* Ray, Synopſis avium, *pag. 18. n. 2.* de Buffon, Hiſt. nat. des oiſeaux, *Tom. I. p. 318.*

ramier, celui qui attaque le pinſon, l'Epervier tacheté, l'Epervier liſſe, & l'Epervier qui mange la grenouille de haie. Une premiere obſervation à faire d'après Scaliger, c'eſt qu'il eſt extrêmement difficile de ſe retrouver au milieu de ces différentes indications qu'Ariſtote n'a pas données d'après lui-même, & qu'il n'a données que par un ſeul mot : de ſorte que non-ſeulement il n'y a point ici d'explication ſuffiſante, mais même il eſt poſſible qu'une ſeule eſpece ſoit déſignée par pluſieurs noms (1). Le P. Hardouin a avoué également ſon embarras ſur le texte ſemblable de Pline (2).

Quoi qu'il en ſoit, ſuivons chacune des cinq dénominations d'Ariſtote. Il parle d'abord de l'Epervier qui attaque le ramier ; il met beaucoup de différence pour la grandeur, entre l'Epervier qui attaque le ramier, & celui qui attaque le pinſon ; *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3* ; c'eſt tout ce qu'il en dit. Scaliger penſe que cet Epervier pourroit être le faucon (3) ; Belon le dit beaucoup plus affirmativement ; il obſerve que « les oiſeleurs n'ont meilleur » moyen pour prendre les faucons, qu'avec des ramiers (4) ». Niphus rapporte que Michel d'Epheſe en fait le faucon gentil, & lui-même en fait le tiercelet de faucon (5). Ce qui concourroit encore à me faire croire que l'Epervier *tue-pigeon* eſt un faucon, c'eſt qu'on ne voit gueres d'autre dénomination d'oiſeau employée par Ariſtote, qui puiſſe s'appliquer au faucon ; tandis qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'Ariſtote n'ait rien dit de cet oiſeau, qui exiſte en grand nombre dans les îles de la Méditerranée (6).

Niphus regarde l'Epervier au pinſon (notre émouchet) comme le même que l'Epervier tacheté (7) ; Belon eſt du même ſentiment (8). Cette identité eſt aſſez vraiſemblable, ſur-tout ſi l'on fait avec M. de Buffon (9), une ſeule

(1) Accipitrum faciem nullam declarat maximâ negligentiâ (Ariſtoteles)... Difficile certè eſt omnes has ſpecies ad genera Ariſtotelis dirigere... periculoſum ſententiam ſuam dicere... λεῖος, πέρκος & πέρνης, hæc certè genera fortaſſe ne Ariſtoteli ipſi cognita ſunt qui nomina nuda appoſuit, fortaſſe bina aut terna uni. Scaliger ad Ariſt. *pag. 248 & 249.*

(2) Differentias accipitrum quales in hodierno aucupio agnoſcuntur, diligenter & accuratè Budæus explicat in annotat. ad Pandectas, *pag. 162.* Quorum quidem nomina cui quoque noſtrorum accipitrum generi accommodari oporteat ſtatuere haud in promptu eſt, ut rectè Budæus admonet, tum quia nomine tenus ab Ariſtotele Plinioque indicata, nec ullis quibus diſcerni queant inter ſe notis diſtincta ſunt ; tum quia ſcriptorum ea de re ingens inter ſe diſceptatio, diſſenſioque eſt. Hard. ad Plinium, *Lib. X. cap. 8.*

(3) Sur l'Hiſtoire des Anim. *pag. 249.*

(4) De la nature des oiſeaux. *Liv. II. ch. 18.*

(5) Sur l'Hiſt. des Animaux, *Liv. VIII. ch. 3*, & *Liv. IX. ch. 36.*

(6) Hiſt. des oiſeaux, par M. de Buffon. *Tom. II. p. 10.*

(7) Sur l'Hiſt. des Animaux, *Liv. IX. ch. 36.*

(8) De la nat. des oiſeaux, *pag. 107.*

(9) Hiſt. des oiſeaux, *Tom. I. p. 319.*

espece de l'Epervier proprement dit, & de l'Epervier tacheté dont Klein a fait une espece particuliere, à laquelle le nom tacheté convient éminemment (1). Au surplus ce n'est qu'en hésitant que j'ai traduit par le mot *tacheté*, l'expression dont Aristote s'est servi, & dont la signification & la leçon même sont fort incertaines (2).

L'Epervier lisse, ne peut être ainsi appellé, selon Gesner, que parce qu'il n'a pas le plumage marqué de taches. Belon croit que c'est l'émérillon (3), mais je ne vois pas qu'il appuie suffisamment cette idée. Ne seroit-ce pas plutôt le faucon blanc, décrit par Brisson (4).

Il reste l'Epervier qui mange la grenouille de haie. Aristote dit de celui-ci, qu'il vit facilement (ou qu'il vit bien) & qu'il vole terre à terre. *Hist. Liv. IX. ch. 36.* On a prétendu à ces traits reconnoître l'oiseau appellé Goiran, ou Boudrée, ou Bondrée, dont le caractere est effectivement de voler bas, d'arbre en arbre, & de manger des rats, des souris, des grenouilles, des lézards, &c (5).

Voilà bien des especes d'Eperviers, & cependant il est douteux que dans ce nombre encore soit compris ce fameux Epervier si révéré en Egypte, où il étoit regardé comme sacré, & tellement respecté, que si l'on en tuoit un, fut-ce par mégarde, on étoit condamné à mort (6). On représentoit sous la figure de cet Epervier, Osiris. Cet oiseau a été souvent nommé, mais il n'a point été décrit. Plutarque, dans son traité sur Isis & Osiris, dit qu'on peignoit la figure de l'Epervier pour réprésenter Osiris (le soleil), parce que cet oiseau a la vue excellente & l'aîle très-bonne, & parce que d'ailleurs il digere très-aisément : on ajoûte, dit Plutarque, que l'Epervier jette de la terre sur les yeux des morts qu'il trouve sans sépulture, & que quand il descend au Nil pour y boire, il dresse ses plumes, ne les baissant qu'après avoir bu, pour marquer qu'il a échappé au crocodile, parce qu'autrement ses plumes demeureroient droites s'il avoit été la proie du crocodile (7).

(1) Falco varius... inter omnes falcones variis coloribus facilè princeps, imprimis ad caput collumque. Colores distincti, niger, flavus vel aurantius, rubicundus, albus, cinereus alternant ave variegata & ordinatim picta. Ordo avium. §. *25. n. 9.*

(2) Voyez Gesner, *de Accipitrum generibus*; il propose de lire περκνός, au lieu de περχνός.

(3) De la nat. des oiſ. *Liv. II. ch. 20.*

(4) Ornithol. *Tom. I. pag. 326.*

(5) Belon, de la nat. des oiseaux, *L. II. ch. 10.* Scaliger, sur l'Hist. des Animaux, *pag. 249.*

(6) Herod. *Lib. II. cap. 65.* Il est vraisemblable que le principe du respect qu'on avoit en Egypte pour l'Epervier, étoit qu'il purgeoit le pays de plusieurs animaux incommodes. Voyez Jonston, *de accip. in genere.*

(7) Operum moral. *Tom. I. pag. 662.*

On voit bien que ce ſont là des contes faits à plaiſir, & qu'il eſt aſſez difficile de concevoir : il y en a bien d'autres dans Pierius Valérianus (1). On a raſſemblé les traits qui convenoient à des oiſeaux d'une nature toute différente, on y a joint des fables que l'on inventoit, & on a composé du tout, l'hiſtoire d'un prétendu oiſeau qui n'a jamais exiſté tel qu'on le peignoit. C'eſt par exemple une idée contraire à la nature d'un oiſeau de proie tel que l'Epervier, de le repréſenter ſe jettant dans le Nil pour y boire : les oiſeaux de proie ne boivent point, ou ne boivent que dans des lieux retirés & lorſqu'ils ſe croient aſſurés de n'être point vus. Horus Apollo a peint l'Epervier ſous un caractere plus vrai, mais tout contraire au précédent, en diſant que l'Epervier eſt l'emblême du ſang, parce qu'il ne boit que du ſang & point d'eau (2).

Quelque abſurdes que ſoient toutes ces fables, elles ont eu vraiſemblablement une baſe quelconque : on a défiguré en Egypte l'hiſtoire de l'Epervier, mais on n'auroit pas imaginé des fables ſur cet oiſeau, ſi l'on n'eût eu d'abord, dans la réalité de ſon exiſtence, quelque motif d'en parler, & quelque intérêt de le reſpecter dans les avantages dont il pouvoit être pour l'Egypte. Belon en fait un oiſeau de proie particulier, qu'il nomme le Sacre Egyptien, & qu'il décrit comme étant de la corporence d'un milan, ayant le bec entre le corbeau & l'oiſeau de proie, crochu par le bout, les jambes, les pieds & la démarche d'un corbeau ; oiſeau commun en Egypte, rare ailleurs (3). Wotton dit, d'après Strabon, que l'Epervier adoré en Egypte, ne reſſembloit en rien, ni aux Eperviers des autres pays, ni même aux Eperviers communs de l'Egypte : qu'il étoit beaucoup plus grand, & qu'il avoit le plumage beaucoup plus varié. Il ajoûte qu'on l'apportoit d'Ethiopie en Egypte, & qu'il étoit doux par comparaiſon aux autres Eperviers (4).

De tout ceci, il réſulte qu'on ne ſait pas quel étoit l'Epervier adoré des Egyptiens. Peut-être ſait-on moins encore, & faut-il ſe réduire à demander avec M. Michaëlis, ce que ſignifie le mot *hierax* dans le grec ordinaire : le mot *accipiter* par lequel on le traduit ordinairement, ayant un ſens trop indéterminé (5).

---

(1) Hieroglyphic. *Lib. XXI.*

(2) Hieroglyphica, *Lib. I. n. 6.*

(3) De la nat. des oiſeaux. *L. II. ch. 15.*

(4) De different. animal. *Lib. VII. cap. 134.* Voici le texte même de Strabon : *ὄρνεον τιμᾶται δ καλοῦσι μὲν ἱέρακα, οὐδὲν δὲ ὅμοιον ἔμοι γε ἐφαίνετο ἔχειν τοῖς παρ' ἡμῖν*, (Strabon étoit de Cappadoce) *καὶ ἐν Αἰγύπτῳ ἱέραξιν· ἀλλὰ καὶ τῷ μεγέθει μεῖζον ἦν καὶ τῇ ποικιλίᾳ πολὺ ἐξηλλαγμένον. Αἰθιοπικὸν δ' ἔφασαν εἶναι, κἀκεῖθεν κομίζεσθαι ὅταν ἐκλίπῃ καὶ πρότερον.* Geogr. *Lib. XVII. de Ægypto, pag. 818.*

(5) Queſtions propoſées à une ſociété de Savans, *queſt. 100.*

EPHEMERE (1).

L'Ephemere eſt un inſecte remarquable, d'abord par ſes quatre pieds & ſes quatre aîles, enſuite par la durée de ſa vie, d'où il tire ſon nom. *Hiſt. Liv. I. ch. 5.* Dans le traité *des Parties*, *Liv. III. ch. 5*, Ariſtote ajoûte que ces animaux vivant peu de tems, tirent aſſez de nourriture de l'humidité qui reſte dans leur corps, au moment de leur métamorphoſe. Mais au *Liv. V. de l'Hiſt. ch. 19*, Ariſtote décrit l'Ephemere d'une maniere plus détaillée, en diſant que vers le ſolſtice d'été, on voit ſur les eaux de l'Hypanis, fleuve qui eſt près du Boſphore Cimmérien (2), des eſpeces de coques plus groſſes qu'un grain de raiſin (3), qui s'ouvrent, & d'où il ſort un animal aîlé, qui vieilliſſant à meſure que le ſoleil baiſſe, meurt dès que cet aſtre eſt couché. Cicéron a rapporté, d'après Ariſtote & en le citant, la même hiſtoire (4). Pline appelle l'Ephemere, *hemerobion* (5); Elien, *monemeros* (6) : tous ces noms ont la même étymologie & indiquent également un animal qui ne vit qu'un jour.

Les Modernes connoiſſent pluſieurs inſectes Ephemeres : c'eſt même beaucoup que de les appeller Ephemeres, car ils ne vivent pas un jour entier; ils ne commencent à voler que vers la fin du jour; au milieu de la nuit ils ſont morts. Swammerdam (7) & de Reaumur (8), ont fait très au long l'hiſtoire de ces éphemeres : ils en décrivent différentes eſpeces qui toutes ont ſix pieds au lieu de quatre, ainſi ce n'eſt pas le même inſecte qui a été décrit par Ariſtote, ou bien Ariſtote aura pris les deux premieres jambes de cet inſecte pour des antennes (9). L'Ephemere décrit par Scaliger, paroît

---

(1) *ἐφήμερον, τό.*

(2) Et qui s'y jette, vers le 45e. degré de latitude B. & le 55e. degré de longitude.

(3) L'ancien Traducteur n'entendant pas le mot grec *ῥαγῶν*, ou *ῥογῶν*, l'a conſervé dans ſa traduction, en diſant *è Rogis*, Un Commentateur auſſi inſtruit que lui, a mis en marge : *Rogæ, quædam venenoſa animalia.*

(4) Apud Hypanim fluvium qui ab Europæ parte in Pontum influit, Ariſtoteles ait beſtiolas quaſdam naſci quæ unum diem vivant. Ex his igitur, hora octava quæ mortua eſt, provectâ ætate mortua eſt : quæ verò occidente ſole, decrepita. *Tuſculan. quæſt. n. 94.*

(5) Hypanis fluvius in Ponto, circa ſolſtitium defert acinorum effigie tenues membranas : quibus erumpit volucre quadrupes, nec ultra unum diem vivit, unde hemerobion vocatur. *Lib. XI. cap. 36.*

(6) De nat. anim. *Lib. V. cap. 43.* Je ne ſais ſi Elien ne fait qu'un même individu de cet éphemere & de celui dont il dit, *Liv. II. ch. 4.* τίκτεται ἐν τῷ οἴνῳ καὶ ἀνοιχθέντος τοῦ σκεύους ἐξέπτη, καὶ εἶδε τὸ φῶς, καὶ τέθνηκεν.

(7) Biblia naturæ, *pag. 234-270.*

(8) Mémoires pour l'Hiſt. des inſectes, *Tom. VI. mém. 12.*

(9) M. de Reaumur avertit que la mépriſe eſt poſſible. Mém. pour l'Hiſt. des inſectes, *Tom. VI. pag. 493.*

être celui des Modernes plutôt que celui d'Ariſtote (1). Le tems où Ariſtote dit que cet inſecte vole, s'accorde d'ailleurs avec ce que Swammerdam & de Reaumur diſent de leurs Ephemeres : on les voit tous paroître & diſparoître dans l'eſpace de trois ou quatre jours.

En parlant de l'Ephemere, on a annoncé quelque choſe de plus ſingulier que ce qui eſt réellement. Il eſt vrai que cet inſecte ne vole pas même l'eſpace d'un jour entier, mais voler & vivre n'eſt pas la même choſe, & l'Ephemere ne paroît pas vivre moins de tems que les autres inſectes, en le prenant dans ſes trois états de ver, de nymphe & d'animal aîlé (2). Une obſervation qui ſeroit peut-être plus digne d'attention que le tems de ſa vie, c'eſt ſa conformation ; on aſſure qu'il a des eſpeces d'ouies, de la nature de celles des poiſſons (3).

ÉPI (4).

L'Epi eſt un des poiſſons qui vivent en troupe. *Hiſt. Liv. IX. ch.* 2. Il eſt le premier des *ruades* (5) à jetter ſes œufs : il les dépoſe près de la terre, & pour en faciliter la ſortie, la femelle ſe frotte le ventre contre le ſable. *Liv. VI. ch. 17.*

Rondelet a cru retrouver l'Epi d'Ariſtote, dans un poiſſon qu'on nomme à Rome *latharina*, ce qui eſt preſque le nom grec, & en Languedoc, *melet* (6). Belon décrit auſſi comme étant l'Epi d'Ariſtote, un poiſſon qu'il dit être nommé à Rome *latharina* (7), & encore aujourd'hui dans le grec vulgaire, *atherina* (8). Mais il faut remarquer avec Geſner (9), que ſous le même nom, Belon & Rondelet ont décrit deux poiſſons différens. La comparaiſon de leurs deſcriptions & des figures qu'ils ont données, le fait d'ailleurs aſſez voir. Ces deux poiſſons ont néanmoins pluſieurs traits de reſſemblance : ce ſont de petits poiſſons de la longueur du doigt, preſque tranſparens, & qui ont beaucoup d'arrêtes. Ray penſe que le poiſſon décrit par

---

(1) Sur l'Hiſt. des Animaux, *pag. 51* ; & ad Cardanum : *Exerc. 194, n. 5.*

(2) Cependant M. de Reaumur a cru pouvoir dire lui-même d'un grand nombre d'éphemeres, dont il donne la deſcription, qu'ils *vivent* à peine une heure, une demie heure. Mém. pour l'Hiſt. des inſectes, *ubi modò.*

(3) Voyez les deſcriptions de Swammerdam & de M. de Reaumur.

(4) ἀθερίνη, ἡ.

(5) Voyez au mot *Poiſſon*, quels ſont ceux qu'Ariſtote nomme *Ruades.*

(6) Des poiſſons, *Liv. VII. ch. 9.*

(7) Niphus dit auſſi ſur cet endroit d'Ariſtote, que le poiſſon dont il eſt queſtion, ſe nomme en langue vulgaire, *latherini.*

(8) Des poiſſons, *Liv. I. pag. 229.*

(9) De Atherina, *in Coroll.*

Rondelet, & celui qui eſt décrit par Belon, ſont le même poiſſon (1). Selon Artedi, ce ſont deux variétés du même poiſſon, dans lequel au ſurplus il voit l'Epi d'Ariſtote (2). Willughbi veut que le poiſſon de Rondelet & celui de Belon, forment deux genres diſtincts (3).

ÉPILAIS (4).

Ariſtote nomme deux oiſeaux dont le nom eſt preſque ſemblable, *l'épilaïs* & l'*hypolaïs*. Il y a même des Editeurs qui ont retranché le mot *Epilaïs* dans le ſeul endroit où il eſt employé, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3*, & qui l'ont remplacé par celui d'*hypolaïs* (5); d'autres perſonnes ont traduit les deux expreſſions de la même maniere, & ont dit que l'*Epilaïs* étoit la fauvette, auſſi-bien que l'*hypolaïs* (6).

J'ai cru devoir conſerver le mot *Epilaïs*, parce que c'eſt la leçon conſtante des Manuſcrits & des anciennes Editions. Je ne l'ai pas traduit par le mot *fauvette*, comme j'ai traduit *hypolaïs*; parce qu'ainſi que je l'ai obſervé ailleurs, Ariſtote ne donne pas deux noms au même animal ſans en avertir. Enfin j'ai conſervé le mot *Epilaïs*, parce qu'il ne m'a pas été poſſible de reconnoître cet oiſeau ſur la ſeule indication donnée par Ariſtote, qu'il ſe nourrit de vers, comme le pinſon, &c. Il eſt d'autant plus difficile de le retrouver dans le nombre de nos oiſeaux, que la plupart des Auteurs, comme je l'ai dit, ou le confondent avec l'*hypolaïs*, ou même rayent abſolument ſon nom de la liſte des oiſeaux. Voyez l'article *Fauvette*.

ÉPINIER (7).

J'ai traduit ſimplement le mot grec, pour éviter toute confuſion dans la nomenclature. Ariſtote compte cet oiſeau dans le nombre de ceux qui ſe nourriſſent d'épines, & vivent ſur les buiſſons, ſans manger ni ver ni rien qui ait vie. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3*. Il le met en guerre avec l'âne, & avec deux oiſeaux dont l'un eſt la fleur, & l'autre l'ægithe. *Liv. IX. ch. 1*. Enfin il obſerve que ſa voix eſt agréable, mais la couleur de ſon plumage vilaine, & qu'il ſe nourrit mal. *Ibid. ch. 17*.

---

(1) Convenientia nominum omnes tres piſces unum & eumdem ſpecie eſſe mihi pene perſuadent. Ray, Synopſ. piſc. *p. 80*.

(2) Synonim. piſc. *p. 116*. Après avoir nommé la ἀθερίνη d'Ariſtote, *l'atherina* de Rondelet & celle de Belon, *il dit*, Veroſimile eſt hos tres piſces nil niſi varietates eſſe.

(3) De piſ. *Lib. IV. cap. 11 & 12*.

(4) ἐπιλαίς, ἡ.

(5) Sylburge, & ceux qui l'ont ſuivi.

(6) Belon, de la nature des oiſeaux, *Liv. VII. ch. 3*. Geſner, *in Curruca*.

(7) ἀκανθίς.

Dès

Dès qu'il eſt queſtion d'oiſeau qui ſe nourrit de ſommités d'épines, & qui a une voix agréable, on rappelle le chardonneret (1); & delà il eſt réſulté qu'il n'y a peut-être pas d'oiſeau auquel les Modernes aient attribué plus de noms différens, quoique dans une même langue, qu'au chardonneret (2). S'il y a un de ces noms qui ne convienne pas au chardonneret, c'eſt, à mon avis, celui d'*acanthis* dont il s'agit en ce moment. Une premiere preuve, eſt que Pline parle diſtinctement de l'*acanthis* & du *carduelis*, qu'on convient être le chardonneret (3); mais cette preuve n'eſt pas la plus forte, parce qu'il n'eſt pas ſans exemple que Pline décrive un même individu ſous deux noms différens. Une ſeconde preuve beaucoup plus forte, réſulte de ce que dit Ariſtote, que l'*acanthis* eſt d'une vilaine couleur; je ne crois pas que jamais on ſe ſoit aviſé de dire pareille choſe du chardonneret (4).

Quelques perſonnes en faiſant de l'*acanthis* & de l'*acanthyllis* le même oiſeau, ont dit que l'un & l'autre étoit le ſerin (5). J'ai déja averti que j'avois peine à voir dans Ariſtote un ſeul individu, lorſque je voyois deux noms. D'ailleurs, on ne dira pas non plus du ſerin jaune, le plus connu parmi nous, qu'il eſt d'une vilaine couleur. Mais je ſuis aſſez porté à penſer que l'*acanthis* eſt un oiſeau voiſin de l'*acanthyllis*, & qui par conſéquent n'eſt pas éloigné du ſerin que je crois être l'*acanthyllis* : peut-être eſt-ce une des variétés du ſerin, il y en a un grand nombre; & parmi ces variétés, il s'en trouve dont la couleur n'eſt nullement belle (6).

Dans cette incertitude je crois qu'il faut ou conſerver le nom grec, à l'exemple des Latins (7), ou traduire à la lettre, comme j'ai fait, en appellant cet oiſeau l'Epinier.

---

(1) Voyez Conſtantin, V. ἀκανθὶς; M. Briſſon, Ornith. *Tom. III. pag. 53*; les Auteurs cités par M. de Buffon, Hiſt. des oiſeaux. *Tom. VII. pag. 261*; le P. Hardouin ſur Pline, *Lib. X. capp. 63 & 74, nn. 83 & 95*, & le P. Brotier ſur les mêmes textes.

(2) Un de ceux qu'on lui a donnés, eſt celui de θραυπὶς, voyez ci-deſſus au mot *Briſeur*.

(3) Pline parle de l'*acanthis* dans les deux endroits qui viennent d'être cités; il parle du *carduelis* au même livre, *Cap. 42. n. 57*.

(4) Belon & Geſner en ont fait la remarque : après avoir cité les textes d'Ariſtote, le premier dit : « par cela pouvons » entendre que notre chardonneret, qui eſt » de ſi belle couleur, n'eſt pas *acanthis* » : de la nat. des oiſ. *Liv. VII. ch. 14*. Le ſecond : *hinc facilè conſtat vulgo hodie dictam carduelem, quum variis floridiſque coloribus placeat, ab acanthide diverſam eſſe. De acanthide.*

(5) Voyez Geſner, *in acanthide*; Belon, de la nat. des oiſeaux, *Liv. VII. ch. 14*. Bochard, Hieroz. *Part. II. Lib. I. cap. 21*. Scaliger ſur Ariſt. *Liv. VIII. ſect. 70*; il penſe que l'acanthis eſt le ſerin ou le tarin.

(6) Voyez l'Hiſt. des oiſeaux, par M. de Buffon, *Tom. VII. pag. 12 & ſuiv.*

(7) Pline, *Hiſt. Lib. X. cap. 63 & 74*; & Virgile dans le troiſieme livre de ſes Géorgiques,

Cùm....
Litteraque halcyonem reſonant & acanthida dumi.

ÉPONGE (1).

Ariſtote traite aſſez au long des Eponges, dans le *Vᵉ Liv. de ſon Hiſtoire, ch. 16.* Il en diſtingue de trois eſpeces, & il y en ajoûte même enſuite une quatrieme qu'il nomme Eponge *illavable* : j'ai été obligé d'imaginer cette expreſſion, ſeule capable de rendre le terme grec, qui ſignifie qu'on ne peut les laver, les nettoyer. Ariſtote remarque que les plus groſſes Eponges, qui ſont celles dont la ſubſtance eſt lâche, ſe trouvent en grand nombre ſur les côtes de Lycie (2) ; que celles de l'Helleſpont (3) ſont rudes & ſerrées ; & que celles qu'on trouve au-delà du promontoire Malée (4), ſont généralement rudes, tandis que celles qu'on trouve en deçà, ſont fines. Tout ce qu'Ariſtote dit à ce ſujet, eſt plus facile à entendre que l'eſpece de traduction abrégée que Pline en a donnée (5) ; & ſi l'on avoit beſoin d'un commentaire, Geſner l'a fait ample & ſavant (6).

Mais ce n'eſt pas là ce qui eſt le plus digne d'attention dans l'hiſtoire de l'Eponge. Qu'eſt-ce que l'Eponge ? Eſt-ce une plante, eſt-ce un animal, eſt-ce la production de pluſieurs Animaux ? Voilà les queſtions intéreſſantes qu'on agitoit dès le ſiecle d'Ariſtote. Au *Iᵉʳ. Liv.* de ſon hiſtoire, il dit qu'il faut compter l'Eponge au nombre des Animaux qui demeurent toujours attachés au même endroit, s'il eſt vrai qu'elle ait quelque ſentiment, comme il ſemble, ajoûte-t-il : puiſqu'on aſſure qu'elle eſt plus difficile à détacher, lorſque celui qui veut la prendre ſe laiſſe appercevoir. *Au Liv. V. ch. 16*, Ariſtote obſerve d'abord, qu'il ſe forme dans l'Eponge de petits cancres ſemblables au gardien de la pinne ; qu'ils y ſont comme des araignées qui attendent le gibier, ouvrant & fermant les cavités de l'Eponge pour ſaiſir & retenir les petits poiſſons qui paſſent auprès. Il répete enſuite ce qu'il avoit dit au *Liv. I*, ſur le ſentiment attribué à l'Eponge ; mais il remarque que

(1) σπόγγος, ὁ.

(2) La Lycie eſt une province de l'Aſie mineure, ſituée à-peu-près entre le 46 & le 49 degré de longitude, & entre le 36 & le 37 degré de latitude B.

(3) Voyez ci-deſſus au mot Ecreviſſe, *pag. 292, note 3.*

(4) Il y avoit deux promontoires de ce nom, dont Ariſtote a pu également parler. L'un qui formoit la pointe de la Grece du coté de l'Iſle de Cythere, vers le 41ᵉ degré de longitude, & entre le 36ᵉ & le 37ᵉ degré de latitude B. L'autre eſt un promontoire au ſud-eſt de l'Iſle de Lesbos ; entre le 44 & le 45ᵉ degré de longitude, & vers le 39ᵉ degré de latitude B. Ariſtote n'a pas expliqué duquel des deux promontoires il a entendu parler. Si c'eſt de celui de la Grece, la partie en deçà du promontoire doit s'entendre de la côte orientale ; ſi c'eſt de celui de Lesbos, elle doit s'entendre de la côte occidentale. V. les cartes de M. d'Anville.

(5) Hiſt. *Lib. IX. cap. 45.*

(6) De ſpongiis, *in Corollario.*

le fait étoit contesté, & que les habitans de Torone (1) prétendoient que ce mouvement remarqué dans l'Eponge, ne venoit pas de l'Eponge même, mais de vers & d'autres animaux (les mêmes peut-être que ceux dont Aristote avoit déja parlé) qui habitoient dans l'Eponge, lesquels, quand on arrachoit l'Eponge, devenoient la proie des petits poissons saxatiles, ainsi que ce qui pouvoit être demeuré de la racine de l'Eponge sur le rocher (2). Au *VIII*e. *Livre*, en parlant de la dégradation insensible des êtres, Aristote dit que l'Eponge ressemble absolument aux plantes ; & développant cette idée dans le *IV*e. *Liv. des Parties*, *ch. 5*, il passe successivement en revue les testacées, les téthyes & les Eponges. Les téthyes sont peu éloignés, dit-il, de la plante, cependant (s'il est permis de parler ainsi) ils sont encore plus Animaux (3) que l'Eponge, qui ressemble absolument à la plante (4). L'Eponge ne pouvant vivre qu'autant qu'elle est attachée à un autre corps dont elle ne sauroit être séparée sans périr, est tout-à-fait semblable à la plante.

Ainsi le sentiment d'Aristote paroît avoir été, que l'Eponge étoit un être mitoyen entre l'animal & la plante, un de ces êtres dont il dit, *Hist. Liv. VIII. ch. 1*, qu'on pourroit douter si ce sont des Animaux ou des plantes: en un mot ce que l'on a appellé des *zoophytes* (5).

Pline a fait de l'Eponge un être qui a du sentiment, qui n'est ni animal ni plante, mais qui a une nature différente & participante en même tems de celle de l'animal & de celle de la plante (6). Il dit expressément que les Eponges vivent en mangeant & que leur vie est longue (7).

---

(1) Voyez la situation de Torone ci-dessus, *pag. 126, not. 6*.

(2) Le texte de cette phrase est équivoque, comme le remarque Gesner, *ubi suprà*. Il peut signifier ce que nous venons d'exprimer, mais il peut signifier aussi, que quand on a arraché l'Eponge, les animaux qui en sortent mangent de petits poissons saxatiles & ce qui reste des racines de l'Eponge. Gesner préfere ce dernier sens. Celui que j'ai adopté, l'est aussi par Gaza & par Scaliger. Aristote ayant dit que les petits animaux qui se retirent dans l'Eponge, y vivent de la chasse qu'ils font à de petits poissons, ce ne seroit qu'une répétition, d'ajoûter que quand l'Eponge est arrachée, ces animaux mangent encore des petits poissons. Il me semble au contraire que l'observation d'Aristote consiste à dire, que, quand l'Eponge est arrachée, les petits animaux qui l'habitoient n'ayant plus de retraite, deviennent la proie des poissons saxatiles, ainsi que le reste de la racine de l'Eponge.

(3) Ζωοτικώτερα τῶν σπόγγων.

(4) J'avertis que ma traduction ne rend pas précisément l'expression grecque : σπόγγοι ἔχουσι πάμπαν φυτοῦ δύναμιν, *spongiæ habent omnino plantæ potentiam*.

(5) Beaucoup de personnes attribuent à Aristote l'invention de ce mot *Zoophyte* : cependant je ne le trouve nulle part dans ses ouvrages : Aristote a dit seulement, & plus sagement, qu'on pouvoit douter si ces êtres étoient Animaux ou plantes : πότερον ζῶον ἢ φυτόν ἐστι.

(6) Equidem & his inesse sensum arbitror, quæ neque animalium neque fruticum, sed tertiam quamdam ex utroque naturam habent : urticis dico & spongiis. *Hist. Lib. IX. cap. 45*.

(7) Spongias vivere escâ manifestò conchæ minutæ in his repertæ ostendunt... Vivere constat longo tempore. *Ibid.*

Suivant Plutarque, l'Eponge a du ſentiment, elle n'eſt pas inanimée, mais ſes facultés ſont trop imparfaites pour ſe ſuffire à elle-même ; il faut en quelque ſorte qu'elle ſoit guidée & conduite. C'eſt la deſtination de ce petit animal, ſemblable à une araignée, qui l'habite & qui l'avertit lorſqu'il y a quelque choſe qu'elle peut ſaiſir en ſe refermant, & plus encore lorſqu'on veut l'arracher (1).

Elien a été à-peu-près dans les mêmes idées (2). Phile n'a fait que mettre en vers ce qu'Elien avoit dit en proſe (3).

Parmi les Modernes, Belon attribue du ſentiment aux Eponges, mais il faut bien prendre garde à ce qu'il dit en parlant de ce que nous connoiſſons particuliérement ſous le nom d'Eponge, de ce dont nous nous ſervons ſous ce nom : « ce que nous avons de l'Eponge, eſt en telle comparaiſon comme ſeroient les écailles ou coques à un œſtre ou limacs (4) » : ainſi la penſée de Belon eſt que le corps de l'Eponge n'eſt qu'une partie extérieure de l'animal, ſa coque, ſon nid.

Rondelet met les Eponges dans le nombre des Animaux, mais des Animaux qui n'ont ni ſens ni mouvement & qui ſont ſemblables aux plantes (5).

Geſner, en traitant de l'Eponge dans ſon Livre des poiſſons, déclare qu'il ne la regarde pas comme un animal, qu'elle lui paroît à peine un zoophyte, mais qu'il en fait mention au rang des Animaux, parce que quelques perſonnes du peuple l'ont regardée comme un animal (6), & qu'à cette occaſion, Belon & Rondelet en ont traité parmi les Animaux.

Cardan range l'Eponge dans une claſſe de poiſſons qui n'ont d'autre ſenſation que le goût & le toucher (7).

Jonſton, en donnant l'hiſtoire des zoophytes, ne parle point de l'Eponge (8).

De nos jours, Linnée n'a pas fait difficulté, après Tournefort, de ranger

---

(1) *οὐ γὰρ ἄψυχον, οὐδὲ ἀναίσθητον, οὐδὲ ἄναιμον ὁ σπόγγος ἐστίν... ἔχει δὲ κίνησιν ἰδίαν ἐξ ἑαυτοῦ καὶ εἰς ἑαυτὸν, οἷον ὑπομνήσεως καὶ παιδαγωγίας δεομένην. κ. τ. λ.* Quænam anim. terr. an aquat. *p. 1804.*

(2) De nat. anim. *Lib. VIII. c. 16.*

(3) De animal. propr. *n. 79.*

(4) Des poiſſons, *Liv. II. p. 434.*

(5) A piſcibus ceteriſque animantibus marinis tam ſanguine præditis quàm ſanguinis expertibus, ad ea tandem devenimus quibus parum ſenſus motuſque ineſt : poſtremò verò ad ea quæ iis prorſus carent quæque plantis ſimilia ſunt, in quo genere ſunt ſpongiæ. Eas enim ejuſmodi eſſe ut ſenſu motuque omni deſtitutæ ſint, demonſtravimus. Rondelet, *apud Geſn. de Spongiis.*

(6) E vulgo quidam ceu animal quoddam marinum ſpongiam eſſe putarunt. *De Spongiis.*

(7) Multa ſunt piſcium genera, in quibus ſolus guſtus eſt aut tactus.... ſuntque in hoc genere etiam ſpongiæ. *De rer. var. Lib. VII. cap. 37.*

(8) De exang. aquat. *Lib. IV. cap. 1.*

les Eponges dans la classe des algues, parmi les plantes (1). L'Auteur du Dictionnaire des Animaux décide aussi que l'Eponge n'est qu'une plante marine, qui s'attache aux rochers de la mer comme les champignons font aux arbres; que c'est une plante imparfaite ou un végétal marin (2).

Enfin, après des observations attentives & curieuses, la nature de l'Eponge semble fixée, & il paroît qu'on doit la mettre dans la classe de ce que nous nommons aujourd'hui des *polypiers* : c'est-à-dire, l'ouvrage d'insectes aquatiques, que l'on nomme polypes, tels que ceux qui construisent le corail, les madrépores, &c. & pour lesquelles ce que nous employons de l'Eponge, est ce qu'est le gâteau de cire aux abeilles. On nous avertit néanmoins en même tems, que la structure organique des Eponges a besoin d'être encore étudiée (3). N'y a-t-il pas quelque affinité entre ces idées que de nouvelles expériences ont fournies, & ce que ceux de Torone disoient, au rapport d'Aristote, que les Eponges étoient habitées par des vers? n'y en a-t-il pas également avec la description que Belon donnoit des Eponges?

ESPADON (4).

Le nom de ce poisson le caractérise assez pour le faire reconnoître (5). Le devant de sa mâchoire supérieure se prolonge considérablement en avant, & forme une lame mince & longue qui ressemble à une épée (6) : aussi lui a-t-on donné dans plusieurs langues un nom qui signifie une épée, ou qui est dérivé du mot épée (7).

S'il y avoit quelque difficulté ici, c'est parce qu'on a donné à d'autres poissons la dénomination qui ne convenoit qu'au véritable Espadon, décrit par Rondelet & Belon (8). Ainsi, d'un côté, l'on a communiqué ce nom à un poisson dont la queue a la forme d'un épée (9), & que Belon nomme singe de mer (10). D'un autre côté, on a donné le même nom à un

(1) Systema nat. édit. 1756.
(2) V°. *Eponge.*
(3) De Bomare. V°. *Eponge.*
(4) ξιφίας, ὁ.
(5) Rostri ensiformis in hac pisce tam evidens est nota, ut ab eodem in diversis linguis nomen adeptus sit : cùmque ei inter pisces soli conveniat, sola etiam pro characteristica conveniat. Ray, Synops. pisc. *p. 52.*
(6) Cette partie de l'Espadon est très-bien décrite dans une lettre adressée d'Angleterre à Gesner, & que celui-ci a rapportée, *in gladio pisce.*
(7) En Latin *Gladius*, en Italie *Pesce spada*; si on le nomme *Empereur* en Languedoc, c'est à cause de la coutume de représenter les Empereurs tenant une épée. V°. Rondelet, des poissons, *L. VIII. c. 14.*
(8) Des poissons, *Liv. I. pag. 102.*
(9) Gillius de nom. pisc. *cap. 113.*
(10) Des poissons, *Liv. I. pag. 88.* Voyez aussi le Dict. des Anim. V°. *Epée.*

autre poiſſon, dont le devant de la tête ſe prolonge non pas en lame d'épée, mais en ſcie (1).

Il eſt difficile de donner une deſcription de l'Eſpadon plus courte, & en même tems plus complette, que celle qu'on trouve dans Artedi. C'eſt, dit-il, un poiſſon dont la longueur va juſqu'à 10 coudées, le poids à 130 liv. & plus. Son corps eſt allongé & preſque rond; le devant de la mâchoire très-long & ſemblable à une épée. La mâchoire inférieure finiſſant en pointe, & triangulaire; la bouche petite & ſans dents; une ſeule nageoire ſur le dos; deux au bas de la poitrine, nulles au ventre, une fort baſſe à l'anus; la queue très-fourchue, ou plutôt faite en croiſſant; ſur le côté une éminence très-apparente qui s'étend juſqu'à la queue; l'anus voiſin de la queue; au pylore un grand nombre d'appendices (2).

Ariſtote remarque, au ſujet de l'Eſpadon, que ſes ouies ſont formées de huit lames doubles: *Hiſt. Liv. II. ch. 13;* que ſa véſicule du fiel eſt voiſine des inteſtins (3): *Ibid. chap. 15*, que, comme le thon, il eſt ſujet à être tourmenté de l'œſtre, vers le lever de la canicule; qu'alors il ſaute auſſi haut que feroit le Dauphin, l'un & l'autre ſe jettant ainſi juſques dans les vaiſſeaux. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 19.*

Je ne vois rien dans les Modernes, qui ne confirme ces obſervations. Il n'en eſt pas de même de ce que Pline aſſure, d'après Trébius Niger, que l'Eſpadon perce des vaiſſeaux avec ſon épée & les fait couler bas (4). Belon penſe que l'os qui forme l'épée n'eſt pas aſſez dur pour produire cet effet. Peut-être aura-t-on confondu les coups du narhwal (5), ou de quelque autre animal ſemblable, avec ceux de l'Eſpadon.

Au ſurplus Elien prétend qu'il ſe trouve des Eſpadons dans le Danube comme dans la mer (6).

ETELIS (7).

Ariſtote a ſeul nommé ce poiſſon: il le compte au nombre de ceux qui

---

(1) De Bomare, au mot *baleine*, à la fin de l'article. Ce poiſſon armé d'une ſcie eſt vraiſemblablement le *Priſtis*; voyez ce mot.

(2) Genera piſcium, *gen. 24.* Willughbi en donne une deſcription plus étendue; il décrit auſſi la maniere dont on le pêche. Il remarque que l'épée priſe depuis ſa pointe juſqu'aux coins de la bouche, forme environ le tiers de la longueur de l'animal. *De piſc. Lib. IV. cap. 13.* Il eſt bien aiſé de reconnoître ce poiſſon au cabinet du Roi.

(3) Veſicula fellea collo longiſſimo juxta inteſtina dependet. Willughbi, *ubi modò.*

(4) Trebius Niger auctor eſt xiphiam, id eſt gladium, roſtro mucronato eſſe: ab hoc naves perfoſſas mergi in Oceano. *Hiſt. Lib. XXXII. cap. 2. n. 6.*

(5) Voyez de Bomare, V. *Baleine.*

(6) De nat. anim. *Lib. XIV. cap 23.*

(7) ἐτελις.

ont des écailles & qui ſont ovipares. *Hiſt. Liv. VI. ch. 13.* Rondelet a fait un chapitre des poiſſons nommés par Ariſtote, & qui ſont inconnus. Il y place l'*Etelis* (1), & je ſuis obligé de l'y laiſſer, comme ont fait Scaliger (2) & Geſner (3).

ETOILE (4).

Le teſtacée, dit Ariſtote, qu'on nomme l'Etoile, & dont la figure reſſemble à celle que les peintres donnent aux étoiles, eſt d'une nature ſi chaude, que tout ce qu'il ſaiſit un inſtant, eſt auſſi-tôt cuit & conſommé : il eſt bien plus terrible encore dans le détroit ou Euripe Pyrrhéen (5). *Hiſt. Liv. V. ch. 5.* Ce qu'Ariſtote appelle ici un teſtacée, Elien l'appelle un cruſtacée (6); & Ariſtote lui-même, au traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 5*, en fait un de ces êtres équivoques entre l'animal & la plante, qui tient de la plante par la promptitude avec laquelle il s'attache aux rochers, & parce qu'il n'a aucun excrément ſenſible ; mais qui tient de l'animal, parce qu'il a une bouche, parce qu'il peut ſe détacher, parce qu'il ſent ce qui tombe à ſa portée & qu'il ſe jette ſur ce qui peut le nourrir.

Il y a quelques difficultés ſur la maniere dont on doit lire & traduire ce qu'Ariſtote dit ſur l'étoile, dans ſon hiſtoire des Animaux (7). La plus importante, & peut-être la ſeule qui mérite ce nom, eſt de fixer le véritable ſens de l'expreſſion que j'ai traduite par le mot *ſaiſit* (8). Selon Pline (9) & ſelon Plutarque (10), le contact de l'Etoile ſuffit pour produire cet effet. Geſner penſe au contraire qu'Ariſtote a voulu dire, *ce que l'Etoile prend*, *ce qu'elle dévore* (11).

Il eſt peu de Naturaliſtes qui ne parlent de l'Etoile de mer (12). Celle qui reſſemble le plus à la figure d'une étoile, a cinq branches : mais il en exiſte d'une multitude de formes différentes qui ont plus de cinq branches, & que

(1) Des poiſſons, *Liv. 15. ch. 15.*

(2) Quis ſit Etelis, me ingenuè neſcire fateor. Scal. *in Hiſt anim. loc. cit.*

(3) Etelis Ariſtoteli piſcis eſt ſquamoſus & ova parit. Hunc piſcem Niphus ait a ruſticis cacalonem vocari : quaſi verò non innumeri ſint piſces ſquamoſi ovipari, ut duabus tantum his notis quiſnam piſcis ſit Etelis conſtare non poſſit. *De aurata*, *ſub finem.*

(4) ἀςὴρ ὁ.

(5) Voyez la ſituation de cet Euripe, *ci-deſſus pag. 73.*

(6) De nat. anim. *Lib. IX. cap. 22.*

(7) Indépendamment des variantes que j'ai indiquées ſur cet endroit, il faut voir ce que dit Geſner, *de ſtellis*, *in Corollario.*

(8) λάϐῃ.

(9) Hiſt. *Liv. IX. ch. 60.*

(10) Quænam an. terreſt. an aquat. &c.

(11) De ſtellis, *in Corollario.*

(12) Voyez Rondelet, des inſectes & zoophytes, *pag. 80* ; Belon, des poiſſons, *pag. 392* ; Geſner, *de ſtellis marinis* ; Cardan, de variet. rer. *Lib. VII. cap. 37* ; de Bomare, V°. *Etoile de mer*, *&c.*

l'on compte néanmoins parmi les étoiles, parce que leur nature eſt la même. Toutes ont la bouche au centre de leurs différentes branches : elle eſt armée de cinq dents. Leur corps eſt couvert d'une eſpece de cuir dur, ſouvent garni d'une multitude d'appendices qui ſont autant de ſuçoirs. On a découvert l'orifice qui ſert d'iſſue à leurs excrémens (1).

Je ne vois pas que les Modernes aient beaucoup parlé de cette chaleur brûlante qui conſume tout ce que l'Etoile ſaiſit. Ils remarquent même qu'on peut manger l'Etoile, quoique ce ne ſoit pas un mets fort délicat (2) : mais une découverte beaucoup plus importante qu'on doit à M. de Reaumur & à quelques autres Obſervateurs auſſi attentifs, c'eſt la faculté que l'Etoile de mer a de vivre, quoiqu'on ſépare ſes branches & qu'on les diviſe, & d'acquérir de nouvelles branches qui repouſſent à la place de celles qu'elle a perdues : de ſorte qu'une Etoile de cinq branches diviſée en cinq parties, formera cinq individus particuliers, cinq étoiles dont chacune n'aura pas moins de vie que la premiere (3). L'Etoile de mer eſt rangée par Linnée, dans la claſſe des vers zoophytes (4). M. de Reaumur l'appelle un inſecte de mer (5).

ETOURNEAU (6).

Il n'y a point de difficulté ſur le nom de cet oiſeau, quoiqu'Ariſtote en ait peu parlé. La comparaiſon qu'il en fait avec le merle pour la groſſeur, & ce qu'il ajoûte qu'il eſt tacheté, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 26*, ſuffit pour le reconnoître. Auſſi tous les Auteurs conviennent de l'identité de l'oiſeau nommé par Ariſtote, & de notre Etourneau (7).

On l'appelle auſſi ſanſonnet ; il eſt commun dans nos campagnes, & l'on ſait qu'il apprend bien à parler. Lorſqu'il eſt jeune, ſa reſſemblance avec le merle eſt telle qu'on a peine à les diſtinguer. Les Etourneaux volent ordinairement en troupe, ſe nourriſſent de limaces, de vermiſſeaux, de ſcarabées, & vivent ſept ou huit ans. Ariſtote les compte dans le nombre des oiſeaux qui ſe cachent l'hiver. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 16.* M. de Buffon penſe que cela ſignifie ſimplement, qu'ils ſe retirent dans les endroits les mieux

(1) De Bomare, *Ubi modò.*
(2) Belon & Geſner, *Ubi modò.*
(3) Mém. pour ſervir à l'hiſtoire des inſectes, Préface du *Tom. VI. pag. 60 & ſeqq.*
(4) Syſtema nat. édit. de 1756.
(5) *Ubi ſup.* & Tom. I. mém. 1. *p. 57.*
(6) ψάρος, ὁ.
(7) Belon, de la nat. des oiſeaux ; *Liv. VI. ch. 29* ; Geſner, *in ſturno* ; Ray, Synopſ. avium, *pag. 67* ; Salerne, Hiſt. des oiſeaux, *pag. 182* ; Briſſon, Ornith. *Tom. II. pag. 439* ; Buffon, Hiſt. des oiſeaux, *Tom. V. pag. 241.*

abrités des lieux où ils sont établis, & les plus à portée des fontaines chaudes (1). Je pense qu'Aristote a entendu plus que cela, & qu'il a voulu parler d'une retraite véritable, dans des trous & dans des creux, telle que celle qu'il attribue aux hirondelles (2) : peut-être l'Etourneau ne fait-il alors que passer dans des régions plus chaudes (3).

FAISAN (4).

L'étymologie du nom que cet oiseau a conservé dans presque toutes les langues, le fait reconnoître, & rappelle qu'il est venu des bords du Phase (5). Delà il s'est répandu dans un grand nombre de contrées (6). La beauté de son plumage, le goût fin & délicat de sa chair, l'ont rendu également célebre : il a été d'autant plus commun, que le luxe étoit parvenu à un point plus élevé (7). Tous les Ornithologistes en parlent (8) : les observations d'Aristote, sur son sujet, sont en petit nombre, mais exactes.

Il remarque, *Hist. Liv. VI. ch.* 2, que les œufs du Faisan sont marquées de points : ce sont, ajoûte M. de Buffon (9), de petites taches brunes, arrangées en zones circulaires autour de l'œuf. Le Faisan, dit ailleurs Aristote, est sujet à avoir des poux, qui le feroient périr, si pour s'en débarrasser il ne se rouloit pas dans la poussiere : *Hist. Liv. V. ch. 31.* Aussi est-il au nombre des oiseaux pulvérateurs, c'est-à-dire, de ces oiseaux qui aiment à se rouler dans la poussiere, comme d'autres oiseaux aiment à se baigner.

FAUVETTE (10).

C'est la Fauvette babillarde que j'entends désigner ici : Aristote parle de cet

(1) Buffon, Hist. des oiseaux, *Tom. V. pag. 244* : c'est de son ouvrage que je viens d'extraire quelques détails sur l'Etourneau.

(2) Voyez le mot *Hirondelle.*

(3) L'Etourneau se rend en hiver en Egypte, des provinces méridionales de l'Europe, de la France & de l'Italie. Voyage au levant, par Hasselquist. *Part. II. pag. 31.*

(4) φασιανός, ὁ.

(5) Le Phase est un grand fleuve de la Colchide, vers le 60e degré de longitude, & le 40e degré de latitude.

(6) Voyez les contrées où l'on est parvenu à les habituer, dans l'Hist. du Faisan, par M. de Buffon, Hist. des oif. *Tom. IV. pag. 60.* On pense d'après deux vers de Martial, *Epigr. 13, 72*, que ce furent les Argonautes qui apporterent en Grece les premiers Faisans : M. Beckman dit à ce sujet, *qui mercatores cum Jasone in Colchos navigabant, inde reduces Græciæ primas Phasianas intulerunt, quæ a Phaside Colchidis fluvio nomen acceperunt. De Hist. nat. vet. Cap. I. §. 6.*

(7) Voyez Athénée, Deïpnos. *L. XIV. pag. 654.*

(8) Belon, de la nat. des oif. *Liv. V. ch. 12* ; Gesner, *in Phasiano* ; Brisson, Ornit. *Tom. I. pag. 262.* Salerne, Hist. des oif. *pag. 141.* M. de Buffon, *ubi modò*, &c.

(9) Hist. des oif. *Tom. IV. pag. 78.*

(10) ὑπολαίς, ἡ.

oiſeau ſous le nom d'*hypolaïs*, en deux endroits de ſon hiſtoire, au *Liv. VI. ch. 7*, & au *Liv. IX. ch. 29*, pour dire dans l'un & l'autre texte, que la Fauvette eſt un des oiſeaux dans le nid duquel le coucou dépoſe ſon œuf. Il eſt aſſez difficile, ſur cette ſeule indication, d'établir l'identité de notre Fauvette babillarde, avec l'*hypolaïs* d'Ariſtote ; mais tous les Naturaliſtes s'accordent à traduire le mot grec *hypolaïs* par le mot latin *curruca*, & celui-ci par le mot *Fauvette*, & plus particuliérement *Fauvette babillarde* (1).

La Fauvette eſt un oiſeau aſſez connu : l'eſpece que l'on nomme *babillarde*, eſt celle qui ſe fait entendre dans le printems, preſque ſans interruption. M. de Buffon en a fait l'hiſtoire (2). Il remarque d'après Schwenckfeld, que « ſon nom dans Ariſtote (*hypolaïs*) déſigne un oiſeau qui cherche ſans » ceſſe les vermiſſeaux ; que cependant on voit rarement cette Fauvette à » terre, & que ces vermiſſeaux qui ſont ſa pâture, ſont les chenilles qu'elle » trouve ſur les arbuſtes & les buiſſons (3) ».

J'obſerve au ſujet de ce texte, en premier lieu, que je ne vois rien dans le mot *hypolaïs* qui ait rapport aux vermiſſeaux (4) ; ainſi la remarque de Schwenckfeld, ne me paroît nullement fondée. En ſecond lieu, les Auteurs ont dit que la Fauvette ſe nourriſſoit de vermiſſeaux, parce qu'ils confondoient avec elle l'*épilaïs*, dont Ariſtote le dit en effet (5) : mais ſi l'*épilaïs* & l'*hypolaïs* ſont, comme je le penſe, deux oiſeaux qu'*Ariſtote* ait diſtingués, en ce cas, le commentaire de M. de Buffon, ſur ce qu'il faut entendre par les vermiſſeaux dont la Fauvette babillarde ſe nourrit, devient inutile, parce que ce ne ſera pas de cet oiſeau qu'Ariſtote aura dit qu'il ſe nourriſſoit de petits vers.

FLEAU DU CHIEN (6).

Je n'ai fait que traduire l'expreſſion d'Ariſtote, pour déſigner l'inſecte dont il dit que les chiens ſont tourmentés ; *Hiſt. Liv. V. ch. 31* ; mais je penſe

(1) Belon ; de la nature des oiſeaux, *Liv. VII. ch. 3*. Geſner, *in curruca*. Le P. Hardouin ſur Pline, *Lib. X. cap. 9*. Conſtantin, V°. ὑπολωίς. Voyez M. de Buffon, & les Auteurs qu'il cite, Hiſt. des oiſeaux, *Tom. IX. pag. 195 & 199*.

(2) *Ubi modò*.

(3) Pag. 199.

(4) ὑπολαίς ne peut être formé que de ces deux mots, ὑπό & λαίς. Le premier ſignifie *deſſous* : le ſecond, qui ne paroit pas d'un grand uſage dans la langue grecque, ſignifie un *bouc*, *caper laſcivus*. Voyez le lexique de Conſtantin. On a écrit auſſi ὑπολωις & ὑπολῆις, mais tout ceci n'a pas plus de rapport aux vermiſſeaux.

(5) Voyez l'article *Epilais*.

(6) Κυνοραιςή.

que cet animal n'eſt autre que le ricin, ou tique des chiens. Ray (1), & Bomare (2) l'ont décrit, le premier avec plus de détail. Son corps eſt livide, ſa tête brune ; il a huit pieds diviſés par pluſieurs jointures, ſa bouche eſt avancée, & au milieu on trouve un petit conduit ferme, par lequel vraiſemblablement il ſuce le ſang des chiens. Voyez ci-deſſous le mot *Tique*.

FLEUR (3).

Ariſtote a donné quelques détails ſur cet oiſeau : il le repréſente gros comme le pinſon, & il le compte au nombre des oiſeaux qui ſe nourriſſent de vers : *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3* : mais il faut ajoûter qu'il ſe nourrit auſſi d'herbes ; c'eſt une raiſon pour laquelle il eſt en guerre avec le cheval. *Hiſt. Liv. IX. ch. 1.* Ariſtote fait, au même lieu, d'autres obſervations plus dignes d'attention : c'eſt que cet oiſeau a ſur l'œil une taie qui lui obſcurcit la vue ; qu'il imite la voix du cheval, & l'effraie en volant ſur lui. Son habitation, continue Ariſtote, eſt près des rivieres & des marais ; la couleur de ſon plumage eſt belle & il ſe nourrit bien. Ces dernieres remarques ſont répétées preſque dans les mêmes termes au *ch. 12*, où Ariſtote obſerve que pluſieurs oiſeaux vivent auprès des eaux, quoiqu'ils aient les doigts ſéparés & qu'ils ne ſoient pas palmipedes. Enfin Ariſtote dit que l'oiſeau dont il parle, eſt en guerre avec l'épinier & l'ægithe, & qu'on prétend même que ſon ſang ne peut pas ſe mêler avec celui de l'ægithe.

Il ſembleroit que tant de caracteres devroient faire reconnoître facilement l'oiſeau dont Ariſtote a parlé. Belon penſe que c'eſt le bruant. On le nomme ainſi, dit Belon, parce qu'il ſemble bruire en chantant, ce qui eſt l'objet de la comparaiſon avec le henniſſement du cheval, comme auſſi, ajoûte-t-il, *il fait bruit en volant*. Belon joint à cela, que les Grecs Modernes le nomment *Florus*, qu'il eſt un peu plus gros que le pinſon, d'une belle couleur, &c. En un mot, Belon rappelle tout ce qu'Ariſtote a dit dans les textes que je viens de citer, & il aſſure qu'il n'y a aucun de ces traits qui ne convienne au bruant (4). Cependant j'obſerverai qu'Ariſtote ne dit pas que l'oiſeau qu'il nomme ſoit plus gros que le pinſon, mais ſeulement gros comme le pinſon ; que ce que Belon dit du bruant, qu'il vit communément de ſemence de chenevis, ne s'accorde pas avec ce qu'Ariſtote

---

(1) Hiſt. inſect. *pag. 10.*
(2) V°. Tique.
(3) ἄνθος, ὁ.
(4) De la nat. des oiſeaux, *Liv. VII. ch. 23.*

assure, que son oiseau se nourrit de vers ; que le cri ou le chant ordinaire du bruant n'a aucun rapport avec le hennissement du cheval (1) ; enfin, que son habitation la plus commune n'est pas le voisinage des eaux (2).

Gesner, Scaliger & le P. Hardouin, ont entiérement adopté le sentiment de Belon (3).

M. Brisson a fait dans un de ses ouvrages, de l'*Anthos* d'Aristote, la *Bergeronnette jaune* (4). Ailleurs, il en a fait le *Verdier* (5). L'identité de la bergeronnette avec l'*Anthos* d'Aristote, pourroit bien être réelle. La taille d'abord s'accorde très-bien (6) ; les lieux que la bergeronnette fréquente sont les mêmes que ceux où Aristote dit que l'*Anthos* habite, les prés & le voisinage des petites rivieres (7). La nourriture est encore assez exactement la même (8). Enfin, à l'égard de la couleur, celle de la bergeronnette est assez jolie pour être remarquée (9).

Il ne me reste plus d'incertitude, qu'à raison de cette prétendue similitude de la voix de la bergeronnette avec le hennissement du cheval : la voix de la bergeronnette n'a rien d'approchant (10) ; mais indépendamment de ce qu'il y a sur ce texte d'Aristote, une variante qui supprimeroit le nom de l'*Anthos* pour le remplacer par un autre, j'avoue que j'ai peu de confiance aux différens traits de rapport ou d'éloignement qui sont entassés dans le *chap. 1 du Liv. IX.*, de l'Histoire des Animaux. Il y auroit une autre observation à vérifier, & qui seroit peut-être décisive : ce seroit de voir si la bergeronnette a effectivement une taie sur l'œil, comme Aristote le dit de

(1) « Le cri ordinaire du Bruant est » composé de sept notes, dont les six » premieres égales & sur le même ton, » & la derniere plus aigue & plus traînée, » *tĭ, tĭ, tĭ, tĭ, tĭ, tĭ, tī* ». Buffon, Hist. des oiseaux, *Tom. VIII. pag. 59.*

(2) « Les Bruants se tiennent l'été autour des bois, le long des haies & des » buissons, quelquefois dans les vignes ». *Ibid. pag. 58.*

(3) Gesner, *de Antho.* Scaliger, *ad Arist. Lib. IX. sect. 35.* Hardouin, *ad Plin. Lib. X. cap. 42, n. 57.*

(4) Systême naturel du regne animal, oiseaux, fam. 4. genre 7, tribu 3. *Bergeronnette jaune, florus.* Le mot *boarula* emploié dans le même endroit comme étant d'Aristote, n'existe pas dans cet auteur.

(5) Ornithol. *Tom. III. pag. 190.*

(6) A l'article de la bergeronnette jaune, M. Brisson dit qu'elle est un peu moins grosse que la lavandiere, *Ornith. Tom. III. pag. 472* ; à l'article de la lavandiere, *Ibid. pag. 463*, il dit que la lavandiere n'est pas si grosse qu'un moineau franc ; enfin à l'article du pinson, *Ibid. pag. 150*, il dit que cet oiseau n'est pas tout-à-fait si gros que le moineau franc. La bergeronnette & le pinson sont donc à-peu-près de la même grosseur, puisque comparés au moineau franc, ils sont l'un & l'autre moins gros que cet oiseau.

(7) Voyez Brisson, Ornithol. *Tom. III. pag. 474.* Salerne, Hist. des oiseaux, *p. 219.* Buffon, Hist. des oiseaux, *Tom. IX. p. 377, & suiv.*

(8) Buffon, *ubi modò*, *pag. 390.*

(9) Voyez les Auteurs cités, *note 8.*

(10) M. de Buffon donne à la bergeronnette un petit chant doux &r comme à

l'*Anthos. Hiſt. Liv. IX. ch. 1.* Ariſtote a fait la même remarque au ſujet de l'orfraie (1), & elle s'eſt trouvée exacte (2) : il s'agiroit donc de ſavoir ſi la bergeronnette a l'œil conformé comme celui de l'orfraie.

Dans l'incertitude ſur ces différens faits, je n'ai pas trouvé de meilleur parti que de traduire littéralement le nom employé par Ariſtote.

M. Salerne qui fait de l'*Anthos* le bruant, & la linotte de l'ægithe, obſerve, d'après le P. Hardouin ſur Pline, que la cauſe pour laquelle le ſang du bruant & de la linotte ne ſe mêlent pas enſemble, peut être que l'un eſt plus gras que l'autre (3).

FOULQUE (4).

Ariſtote parle d'un oiſeau aquatique qu'il nomme *Kepphos. Hiſt. L. VIII. ch. 3.* Au *Liv. IX. ch. 35*, il dit qu'on ſe ſert de l'écume de mer pour prendre cet oiſeau ; comme il la becquete avec avidité, on en fait un appât (5) ; cet oiſeau devient gras, dit Ariſtote, & il a la chair de bon goût, à l'exception du train de derriere qui ſent la bourbe.

A ces différens traits, j'ai penſé qu'on pouvoit reconnoître la foulque ou poule d'eau, avec Gaza, Scaliger (6) & Belon (7) ; celui-ci atteſte que la poule d'eau devient graſſe en hiver, & que ſa chair eſt de bon goût & tendre, quoiqu'elle ſente un peu le ſauvage : on ſait qu'on en mange aſſez communément, & beaucoup plus que l'on ne mange de goilands ou de mouettes.

Cependant on a élevé des difficultés ſur l'identité du *Kepphos* avec la poule d'eau. Pour en concevoir l'objet, il faut remarquer que la poule d'eau

---

demie voix, & un cri aigu qu'elle jette en paſſant pour s'élever en l'air. *Ubi ſup. pag. 389.*

(1) Voyez Orfraie.

(2) Hiſt. des oiſ. par M. de Buffon, *Tom. I. pag. 161.*

(3) Hiſt. des oiſeaux, *pag. 256.*

(4) Κέπφος, ὁ.

(5) Voyez plus de détails ſur ce ſujet, dans le Scholiaſte d'Ariſtophane, *Plutus*, *v. 913* ; il prétend que le *Kepphos* vient manger les boules d'écume juſques dans la main du chaſſeur.

(6) Ils traduiſent l'un & l'autre *fulica*, & Scaliger dit expreſſément, *vulgus Gallicum pullam aquæ vocat* ; il fait remarquer ſa couleur totalement noire, ſauf la marque blanche du front. *In Ariſt. L. VIII. ſect. 86.* C'eſt auſſi le ſentiment de Chriſtianus, dans ſes notes ſur la *Paix*, d'Ariſtophane, *v. 1067* : mais il avertit qu'il y a de grands débats ſur la maniere d'expliquer le mot Kepphos : *mirum*, dit-il, *quantum diſſident & veteres & recentiores in interpretatione hujus vocis.* Voyez Jonſton, *de avib. Lib. IV. cap. 4. pag. 98.* Niphus en expliquant le mot *fulica* de Gaza, *Liv. IX. ch. 35*, paroit décrire également notre Foulque ou poule d'eau.

(7) De la nat. des oiſeaux. *Liv. III. chap. 24.*

eſt un oiſeau d'un genre différent du goiland ; elle en differe ſoit par la couleur, étant d'un noir foncé, tandis que le goiland eſt cendré & blanchâtre, ſoit par l'eſpece de peau cartilagineuſe, chauve, quelquefois blanche, quelquefois rouge, qu'elle porte ſur le front, & bien plus encore par la forme des doigts qui ne ſont pas unis enſemble par des membranes continues, mais ſeulement garnis dans leur longueur de membranes fendues & feſtonnées. Or le ſcholiaſte de Nicander a dit que le *Kepphos* étoit ſemblable au *larus* ; les Ecrivains Grecs du moyen âge ont fait du *larus* & du *Kepphos*, le même oiſeau ; Eraſme a paru les confondre : dès-lors on n'a pas pu interpréter le *Kepphos* par la Foulque, puiſque c'eſt un oiſeau différent de genre du *larus* ou goiland. Delà les doutes de pluſieurs Savans & de Geſner entre autres, qui néanmoins ne croit pas que le *Kepphos* ſoit le même oiſeau que le *larus*, mais ſeulement un oiſeau de même genre (1). Le même Geſner voulant accorder l'expreſſion employée par Gaza pour rendre le mot *Kepphos*, avec ſes idées ſur la reſſemblance de cet oiſeau & du *larus*, a diſtingué deux ſortes de Foulques, celle des Anciens, & celle des Modernes (2). Bochart n'a pas adopté ce ſyſtême, il penſe que le *Kepphos* n'eſt point une eſpece de *larus*, mais il ne décide pas non plus que ce ſoit la Foulque (3).

FOURMI (4).

Genre d'inſecte dont les individus ſe raſſemblent pour un ouvrage commun (la conſtruction & l'entretien de leur fourmiliere) ; les fourmis n'ont cependant pas de chef à leur tête ; elles habitent dans des demeures qui leur ſont propres. *Hiſt. Liv. I. ch. 1.*

Ariſtote remarque que dans ce genre d'inſectes il y a des individus aîlés, & d'autres non aîlés. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 1.* Cette obſervation eſt exacte, mais elle n'eſt pas ſuffiſante. Il faut remarquer d'abord que dans une fourmillere, ainſi que dans une ruche, il y a trois ſortes d'individus, des mâles, des femelles & des êtres neutres qui n'ont point de ſexe. Ces derniers ſont les fourmis ouvrieres : les deux autres ſont deſtinés à perpétuer l'eſpece (5). Anciennement on diſoit que c'étoit en vieilliſſant que les Fourmis acqueroient des aîles (6) ; les obſervations de Swammerdam lui ont fait appercevoir que

(1) Ego illorum ſententiam ſequor qui Cepphum non larum, ſed λαροειδῆ, id eſt laro ſimilem, eſſe ſcribunt. *De avib. in Ceppho.*

(2) De avibus, *in fulica.*

(3) Hieroz. *Part. II. Liv. II. ch. 18.*

(4) μυρμήξ, ὁ. En Eſpagnol, *La hormiga.* De Funes, *Lib. II. cap. 33.*

(5) Swammerd. *Biblia nat. pag. 293,* Ray, *Hiſt. inſect. pag. 70.*

(6) Cardan. de rer. var. *L. VII. c. 28,* & *de ſubtil. Lib. IX. verſ. fin.*

c'étoit le mâle qui avoit des aîles, & ce sentiment est aussi celui de Ray (1). D'autres personnes pensent que les mâles & les femelles en ont également, & que les neutres seuls n'en ont point (2).

Les Fourmis se tenant dans leur retraite tout l'hiver, elles ne s'accouplent point dans cette saison. *Hist. Liv. V. ch. 9.* C'est au printems qu'elles se multiplient, & Aristote décrit leur réproduction en ces termes. Les Fourmis s'accouplent & font des petits (ou pondent); le ver qu'elles produisent n'est attaché à rien; en croissant, il devient long, de rond & de petit qu'il étoit; ses membres prennent ensuite leur forme. *Hist. L. V. c. 25.* Il s'en faut bien que cette description soit complette : c'est dans Swammerdam qu'on doit chercher tous les développemens de la production des Fourmis. D'abord c'est un œuf infiniment petit, & presque imperceptible (3). De cet œuf il sort un ver qui a mouvement & vie, mais qui n'a point de pieds : c'est ce vers qu'on appelle très-improprement œuf de fourmi, & dont on nourrit différens oiseaux. Il se dépouille de sa premiere peau, & alors il est dans l'état de nymphe ; on distingue les différens membres de la fourmi, mais ils sont blancs & comme du lait caillé : ils n'ont point de consistance : c'est comme une seconde naissance de cet insecte (4). Dans cet état encore, tous ses membres & son corps entier sont enveloppés d'une pellicule ; les différentes parties de son corps s'affermissent ; l'humidité superflue se dissipe, les membres commencent à prendre du mouvement ; l'insecte rompt la pellicule qui l'enveloppoit, & c'est une Fourmi parfaite (5). Il ne manque à cette description que celle de l'accouplement des Fourmis : selon M. de Bomare, on voit souvent le soir, en été, les mâles voltiger tout accouplés avec les femelles : ces dernieres, en volant, les emportent en l'air.

Aristote compte les Fourmis au nombre des Animaux les plus industrieux,

(1) *Ubi modò.*

(2) Voyez de Bomare & l'Auteur du dictionnaire des Animaux, V°. *Fourmi.* En citant ici ce dictionnaire, je ne saurois m'empêcher de faire une remarque relative à un animal destructeur de Fourmis, qu'on nomme *formicaleo*. L'auteur du dict. des Animaux, au mot *formicaleo*, fait entendre qu'il n'y avoit pas plus de 60 ans en 1759, que cet insecte étoit connu ; il annonce même qu'on se disputoit l'honneur de la découverte. Cela est copié des Mém. pour servir à l'hist. des insectes par M. de Reaumur, *Tom. VI, mém. 10.* Il y avoit cependant alors plus de 200 ans que Cardan avoit parlé du *formicaleo*, dans son ouvrage *de varietate rerum*, sous le même nom de *formicaleon* : il avoit décrit son cone ; & c'étoit d'après Albert le Grand qu'il en parloit. *Lib. VII. cap. 28.*

(3) Nativa ejus moles adeo est exigua, ut nigra super basi collocatum vix queat conspici. *Bibl. nat. pag. 287.*

(4) Unde animalculum hoc bis veluti fœtus est, bis in incunabulis constitutum, & bis quasi nascitur. *Pag. 289.*

(5) *Pag. 291 & seqq.*

mais il ne décrit point leurs opérations, parce que, dit-il, elles sont sous les yeux de tout le monde. Il se contente de faire remarquer comment elles serrent & amassent leur nourriture. *Hist. Liv. IX. ch. 38.* Pline est entré dans un peu plus de détail, & il a insisté encore davantage sur leur attention à thésauriser, & sur le soin qu'elles prennent de ronger le germe des grains afin qu'ils ne poussent pas en terre (1). Les Anciens ont beaucoup parlé de la prévoyance de la Fourmi (2). Il est fâcheux que jamais on n'ait pu trouver ses prétendus trésors ; la Fourmi n'en a pas besoin ; il paroît que, comme beaucoup d'autres insectes, elle ne mange point de l'hiver, & qu'elle demeure alors dans un état de torpeur & d'engourdissement (3).

Mais ce qui est vraiment admirable, c'est l'attention que les Fourmis ont pour l'éducation des vers qui doivent les reproduire, & pour leur conservation (4). Elles les portent & reportent sans cesse dans les lieux qui leur sont le plus convenables : les ouvrieres sont chargées de cette peine, elles portent le ver avec leurs dents, qui sont plus fortes chez elles que chez les individus mâles ou femelles (5). Aristote avoit remarqué que les dents des fourmis n'étoient pas destinées précisément à leur aider à manger, mais qu'elles étoient faites aussi pour saisir & approcher leur nourriture : *Des Parties, Liv. IV. ch. 6.*

Aristote assure qu'on fait deserter une fourmiliere en y jettant du souffre & de l'origan en poudre. *Hist. Liv. IV. ch. 8.* L'origan est une plante nommée autrement marjolaine ; j'ai bien de la peine à croire que ce soit là ce dont Aristote ait voulu parler, mais je ne trouve point d'autre interprétation du mot *origanon* qu'il a employé.

On distingue différentes especes de fourmis qui ne varient cependant, à ce qu'il paroît, que par la grosseur & la couleur. On assure qu'il y en a de blanches (6). Aristote paroît avoir connu, indépendamment de la fourmi

(1) Hist. *Lib XI. cap. 30. n. 36.* Voyez aussi Plutarque, *quænam animal. &c. p. 1781 & 1782.*

(2) Voyez leurs textes rassemblés par Bochart, Hieroz. *Part. II. Lib. IV. cap. 21 & 22.*

(3) Biblia nat. *pag. 266.* Bonnet, contempl. de la nat. *Part. XI. ch. 22.* Bomare, & dict. des Animaux.

(4) Verbis exprimi haud potest quantâ industriâ & sollicitudine formicæ operariæ vermiculos curent & quanto eos amore enutriant ; stupendâ enim eos affectione suos inter dentes bajulant, atque de loco in locum transferunt, neque vel minimum quidpiam prætermittunt, quod ad eorum nutritionem & educationem desideratur. *Bibl. nat. pag. 295.*

(5) Dentes in maribus non nihil minores sunt quàm in operariis ; quod ipsum & in Formica fœmina animadvertitur. *Ibid. pag. 293.*

(6) Elien, de nat. anim. *Lib. IV. c. 5.* Swammerdam, Bibl. nat. *pag. 298.*

commune,

commune, deux autres especes, l'une petite, que quelques personnes appelloient *Sknips*, & dont il remarque qu'elles sentoient leur nourriture de fort loin (1), *Des Sens, ch. 5*; & une autre espece très-grosse, qu'il nomme *Fourmi-cheval* : du moins je crois que c'est cette grosseur extraordinaire que désigne le mot *cheval* ajoûté à celui de Fourmi (2). Aristote ne parle de ces dernieres, que pour dire qu'on n'en trouve point en Sicile. *Hist. Liv. VIII. ch. 28.* Selon Pline, ce sont les Fourmis aîlées qu'on ne trouve point dans cette Isle (3).

FOURMI-CHEVAL (4).

Voyez la fin de l'article précédent.

FRÊLON (5).

Aristote a parlé de deux insectes qui ont plusieurs traits de ressemblance soit entre eux, soit avec les abeilles. Il a nommé l'un *anthrinê*, l'autre *sphex*; l'un des deux est certainement la guêpe, l'autre paroît être le Frêlon : mais il y a quelque incertitude sur celui des deux noms qu'on doit rendre par le mot guêpe, & sur celui qu'on doit rendre par le mot Frêlon. Le doute vient en partie des textes de Pline, que l'on croit avoir attribué au *crabro* des Latins, qui est certainement notre Frêlon, des traits qu'Aristote donne à la *sphex*, quoique quelquefois aussi il ait rendu ce dernier mot par celui de *vespa*, qui signifie guêpe (6). Le sentiment le plus commun est que *sphex*

---

(1) *τῶν μικρῶν μυρμήκων γένος, οὓς καλοῦσί τινες σκνῖπας.*

(2) Dictio *ἵππος* in compositione sæpe significata vocabulorum intendit, significatque grande, amplum & vehemens. *Constant. lex. in voce ἵππος.* Aussi Scaliger, sur cet endroit d'Aristote, a dit : *Puto esse majores Formicas, pag. 981.* Le commentaire de Niphus me paroît moins fondé : *Sunt Formicæ alatæ, aut Formicæ velocissimæ, quæ præ nimia celeritate dicuntur equites.*

(3) Non sunt in Sicilia pennatæ (Formicæ). *Lib. XI. cap. 30. n. 36.*

(4) *ἱππομύρμηξ, ὁ.*

(5) *ἀνθρήνη, ἡ.*

(6) Au Liv. XI. ch. 21. n. 24, *Pline dit :* Vespæ in sublimi è luto nidos faciunt, & in his ceras; crabrones in cavernis aut sub terra. *Et plus loin*, Vespæ quæ ichneumones vocantur, &c. Sur ce texte, le P. Hardouin a fait la note suivante : quæ vespa Latinis, Græcis *ἀνθρήν*, Gallis, *une guêpe*; & sur le mot crabrones : Græcis, *σφῆκες*, Gallis, *des Frêlons.* Il y revient encore dans ses corrections à la fin du volume, & il reprend Gaza & Scaliger d'avoir fait de la *σφήξ*, la *vespa*, tandis que Pline a traduit *σφήξ* par *crabro.* Cependant le P. Hardouin est obligé de convenir que, dans la suite de ce même texte, la *vespa ichneumon* de Pline, ne peut être que la *σφήξ ἰχνεύμων* d'Aristote, sur quoi il dit : *mirari subit cur vespas appellet modò Plinius, qui aliàs semper σφῆκας crabrones transtulerit.* Peut-être sont-ce les deux expressions latines que Pline a confondues, & a-t-il entendu par *crabro*, notre guêpe; car ce sont les guêpes & non les Frêlons qui font leurs nids en terre, comme il le dit du *crabro.*

fignifie guêpe, & *anthriné* Frêlon (1). Au furplus l'erreur peut ne pas être de fort grande conféquence, fi, comme M. de Reaumur l'affure, les Frêlons ne font qu'une efpece de guêpe (2); & fi, comme il eft poffible, l'*anthriné* d'Ariftote n'eft qu'une vraie guêpe, puifqu'elle a le caractere propre aux guêpes, de faire fes cellules fous terre. Quoi qu'il en foit, c'eft fous le mot Frêlon que je rappelle ce qu'Ariftote a dit de l'*anthriné*.

Les Frêlons, ainfi que les guêpes, font des infectes d'une efpece voifine de celle des abeilles, quoiqu'ils ne foient pas raffemblés avec elles fous un nom générique commun; *Hift. Liv. IV. ch. 7*; ce font tous infectes fort adroits, *Liv. IX. ch. 38*, qui fe raffemblent pour conftruire des gâteaux d'une efpece de cire. *Liv. IX. ch. 40*. Une de leurs différences eft d'avoir des couleurs plus variées que celles de l'abeille, ce qui eft vrai en général (3). Ariftote attribue cette variété, à ceque la nourriture des Frêlons & des guêpes eft plus diverfifiée que celle des abeilles : c'eft, dit-il, l'excédent de la nourriture qui forme les poils, les aîles, la peau; toutes ces chofes doivent donc être plus variées felon que la nourriture l'eft elle-même davantage. *De la Gén. Liv. V. ch. 6*. Il faut ajoûter à cette premiere différence, que l'efpece de fil qui unit le corcelet des guêpes à leur corps, eft plus long & beaucoup plus vifible que dans l'abeille, & que d'ailleurs les guêpes n'ont point de trompe comme les abeilles (4).

Les Frêlons fe nourriffent ordinairement de chair; ils attrapent de groffes mouches & les emportent en s'envolant, après leur avoir ôté la tête; quelquefois auffi ils entament des fruits fucrés. *Hift. Liv. IX. ch. 42* (5).

Ariftote donne aux Frêlons un feul chef qui fe fait reconnoître par fa groffeur : il doute s'il a un aiguillon comme les autres Frêlons. *Hift. Liv. IX.*

(1) Gaza & Scaliger ont traduit *σφήξ* vefpa, & *ἀνθρίνη* crabro; Bochart traduit ces deux expreffions de la même maniere; *tamen*, ajoûte-t-il, *ferè promifcuè fumuntur*; & en effet il cite plufieurs textes où des Auteurs Latins ont dit du *crabro*, ce que les Grecs difoient de la *σφήξ*. Hieroz. *Part. II. Lib. IV. cap. 13*. Ray a dit : *crabro*, Græcis *ἀνθρήν*. On appelle communément la Comédie qu'Ariftophane a intitulée *σφῆκες*, *les guêpes* : cependant on peut obferver que quelques-uns des Traducteurs l'ont intitulée auffi *crabrones*. Voyez l'édition d'Ariftophane, par Kufter en 1710.

(2) « Les Frêlons font de véritables guêpes, & les plus grandes de ce pays ». Mém. pour fervir à l'Hift. des infectes, *Tom. VI. pag. 215*.

(3) Mém. pour l'Hift. des infectes, *Tom. VI. pag. 161*.

(4) De Reaumur, *Ibid. pag. 157*.

(5) De Reaumur, *pag. 317*. Ce font d'ailleurs des Animaux tellement voraces, que fi on les coupe en travers tandis qu'ils mangent quelque chofe, ils ne le quittent point, & on voit ce qu'ils mangent tomber par la partie que l'on a coupée. Swam. *Bibl. nat. pag. 277 & 452*.

ch. 42. Le chef Frêlon eſt une mere, ainſi que chez les abeilles; car il y a pareillement ici trois ſortes de mouches, des femelles, des mâles & des mulets: ces derniers ne naiſſent que pour le travail. Les mulets & les meres ont un aiguillon, le mâle n'en a point (1).

Les Frêlons font, comme les abeilles, des gâteaux compoſés de cellules, pour y dépoſer leurs petits. S'ils n'ont point de chefs, dit Ariſtote, ils les conſtruiſent dans quelque lieu élevé; les guêpes les font dans un trou. Quand ils ont un chef, les uns & les autres travaillent ſous terre: leurs alvéoles ſont exagones comme ceux des abeilles: ils ne ſont pas formés de cire, mais d'une matiere qui tient de l'écorce & de la toile d'araignée; *Hiſt. Liv. V. ch.* 23. Ariſtote répete encore ailleurs, *Liv IX. ch.* 42, que les Frêlons fabriquent leur ruche ſous la terre qu'ils creuſent comme les fourmis, & que quelquefois le nombre des gâteaux eſt conſidérable. Il faudroit copier les mémoires de M. de Reaumur (2), pour donner une deſcription plus détaillée de l'ouvrage des Frêlons. J'obſerverai ſeulement d'après lui, 1°. que quand les Frêlons & les guêpes ont perdu leur chef (la mere), il n'eſt pas vraiſemblable qu'ils faſſent des tentatives pour former une nouvelle ſociété, ils paroiſſent dégoûtés alors de tout travail comme les abeilles; 2°. que la matiere qui compoſe les gâteaux des guêpes & des Frêlons, eſt une eſpece de carton où il entre effectivement beaucoup de particules de bois, que ces inſectes coupent avec les ſcies dont leur bouche eſt armée; 3°. que les Frêlons logent leur guêpier (M. de Reaumur donne ce nom à leurs gâteaux réunis) quelquefois dans des greniers, quelquefois dans des trous de murs qu'ils ont aggrandis en vuidant la terre qui lioit les pierres; mais le plus ſouvent dans de gros troncs d'arbres dont l'intérieur eſt pourri. Ces détails paroiſſent exclure la conſtruction du guêpier des Frêlons ſous terre; cependant Mouffet, cité par Ray, s'accorde avec Ariſtote pour dire que les Frêlons travaillent auſſi ſous terre, & avec plus d'art que les guêpes & les abeilles (3).

Dans ſon hiſtoire des Animaux, Ariſtote décrivoit les vers des Frêlons, mais il diſoit qu'on n'avoit encore rien découvert ſur leur accouplement, & qu'on ignoroit d'où venoient leurs petits. *Liv. IX. ch.* 42. Lorſqu'il écrivit

(1) De Reaumur, *pag.* 221. & Swam. *Bibl. nat. pag.* 466.

(2) *Tom. V. Mém.* 5 & 6.

(3) Favos ſive anthrenia, inquit Mouffetus, majore quàm vel apes vel veſpæ artificio, nunc in arborum truncis, nunc ſub earum radicibus in terra ædificant. Ray, *Hiſt. inſect. p.* 249.

son traité de la génération, il avoit fait sans doute de nouvelles découvertes; car il dit que les Frêlons & les guêpes s'accouplent, qu'on les a vus souvent dans cet état, & que ce sont les individus qu'on nomme meres, qui font les petits. *De la Génér. Liv. III. ch. 10.* M. de Reaumur a donné la description détaillée des organes de la génération de ces Animaux ; il a décrit aussi leur accouplement (1).

L'œuf du Frêlon, qu'Aristote appelle sa semence, est déposé dans les cellules des gâteaux ; il n'est pas déposé dans toutes les cellules en même tems, puisqu'en ouvrant les différentes cellules on trouve les progrès de l'œuf plus ou moins avancés. De cet œuf il sort un ver, qui mange & que l'on voit rendre des excrémens : ce ver devient nymphe, l'animal est alors sans mouvement, & l'alvéole, ou cellule, est fermé. *Hist. Liv. V. ch. 19 & 23.* La réproduction des Frêlons ne se fait pas au printems, mais en automne, *Ib. ch. 23 ;* dans cette espece, ainsi que dans celle des guêpes, il n'y a point de jettée d'essaim, comme chez les abeilles ; les nouveaux Frêlons se joignent aux anciens : mais les uns & les autres n'amassent point de nourriture pour l'hiver, pendant lequel ils se tiennent seulement cachés dans leurs cellules ; la rigueur de cette saison en fait périr beaucoup. On ne sait pas, dit Aristote, s'ils meurent tous. *Liv. IX. ch. 42.* M. de Reaumur pense qu'à la fin de l'hiver il ne reste que des femelles, fécondées dans le mois de Septembre ou Octobre, lorsqu'elles ont quitté leur état de nymphe, & qui, au commencement de la saison, fondent chacune un nouveau guêpier. La femelle fait d'abord seule, quelques cellules où elle pond autant d'œufs ; il en sort des mulets qui l'aident à construire de nouvelles cellules, où elle continue à pondre d'abord des œufs destinés à produire les mulets, & ensuite les œufs qui produiront les femelles & les mâles (2).

Il faut joindre à cet article celui de *Guêpe*.

GALADES (3).

Les Galades sont une espece de conques, dont Aristote fait mention au *Liv. IV. ch. 4. de son Histoire.* Je n'ai rien à ajoûter à ce que j'en ai dit ci-dessus au mot *Conques*, *pag. 242*.

---

(1) Pages 200 & 221.
(2) *Ubi sup. pag. 195 & 221.*

(3) γαλάδες, al.

GARDIEN DE LA PINNE (1).

Petit cruſtacée que l'on dit ſe loger dans les coquilles des pinnes & faire ſociété avec elles. Voyez *Pinne*, & *Pinnotere*.

GÉNÉRATION.

Le plus beau ſpectacle de cette terre que nous habitons, eſt la réproduction ſucceſſive de la multitude des êtres deſtinés à la repeupler : tous condamnés à la quitter, après l'avoir habitée ou des inſtans, ou des jours, ou des années ; mais avertis par des facultés quelquefois importunes, de perpétuer l'eſpece avant que l'individu s'affoibliſſe, s'éteigne & diſparoiſſe. Dans la Génération de ces différens êtres, celle des Animaux devoit attirer plus particuliérement l'attention dé l'homme : les variétés ſans nombre dont l'hiſtoire de cette Génération eſt compoſée, ſuffiroient pour fixer l'œil de l'Obſervateur ; mais lorſque dans le nombre de ces variétés l'homme trouve les détails qui ont accompagné ſa formation, préparé ſa naiſſance, comment ne s'enflammeroit-il pas au deſir de connoître ſa propre hiſtoire ?

De-là les obſervations, les récits, les ſyſtêmes tant multipliés ſur la Génération des Animaux. Ariſtote eſt le plus ancien Naturaliſte dont nous ayons des traités complets ſur cette partie de l'Hiſtoire naturelle : mais long-tems avant lui elle avoit été le ſujet des obſervations & des ſyſtêmes. Ce que l'on avoit écrit ſur la Génération dans ces temps reculés, ne nous eſt preſque plus connu que par les traits qu'Ariſtote a rapportés pour les contredire & les combattre, ou par les ſommaires trop abrégés de Plutarque (2) ; les écrits d'Hippocrate nous reſtent ſeuls (3) ; & leur poſſeſſion eſt préférable à celle de beaucoup de traités.

Mon plan n'eſt pas de donner l'extrait de tout ce qui a été dit ſur la Génération ; à l'égard même du texte d'Ariſtote, mon intention n'eſt pas de commenter chacune de ſes aſſertions ou de ſes idées : il faudroit des volumes pour remplir l'un ou l'autre de ces objets : je me propoſe ſeulement, comme dans les autres notes, d'indiquer ce qu'Ariſtote a dit de capital, & d'avertir de ce qu'on trouve de plus remarquable, ſoit dans les Anciens, ſoit dans les Modernes, ou pour combattre ce qu'Ariſtote a dit, ou pour l'expliquer & le confirmer.

---

(1) πιννοφύλαξ, ὁ.

(2) Dans ſon traité, *de placitis philoſ. Lib. V.*

(3) Je ne parle point ici de ce que Platon a écrit ſur la Génération : ce ſont des intelligences qu'il décrit ; & nous, nous ne nous occupons, en ce moment, que d'êtres matériels & ſenſibles.

L'importance de cet article & l'étendue qu'il est indispensable de lui donner, exigent d'abord que je distribue les parties qui doivent le composer. Commençons par un coup d'œil universel sur la Génération en elle-même, pour appercevoir l'étendue & les bornes de nos connoissances en cette matiere ; examinons ce que l'on peut penser de la Génération spontanée. Il faudra parler ensuite des sexes, & décrire les parties qui servent à la génération ; de leur usage, du tems où il commence & où il cesse ; & de son résultat, qui est la formation d'un nouvel individu. Il faudra considérer l'existence de cet individu, soit dans le sein de sa mere, soit dans l'œuf qu'elle produit au dehors, & sa naissance. Enfin il restera à faire quelques observations sur la production des jumeaux, des mulets, des monstres & des moles ; la superfétation, la castration & ses effets.

§. 1. ETENDUE ET BORNES DE NOS CONNOISSANCES SUR LA GÉNÉRATION; DE LA GÉNÉRATION SPONTANÉE.

En partageant les Animaux, comme Aristote l'a fait, en grandes classes, quadrupedes, oiseaux, amphibies, cétacées, sélaques, poissons, crustacées, testacées & insectes, on remarque que la Génération des individus dans toutes ces especes, ne nous est pas également connue. J'entends en ce moment par Génération, non pas l'opération qui forme le nouvel individu, mais les actes extérieurs qui la préparent. C'est dans ce sens que je dis que la Génération des quadrupedes, des oiseaux & des amphibies, nous est, en général, bien connue : nous savons ce que les individus de ces especes font pour se reproduire. Dans ce même sens, la Génération des poissons est enveloppée, à notre égard, de plus d'obscurité que ne l'est celle des quadrupedes ; nous sommes à-peu-près dans le même état pour la Génération des cétacées, des sélaques & des crustacées ; celle des testacées est couverte de nuages très-épais ; à l'égard des insectes, nos connoissances sur leur Génération sont assez claires, si l'on parle de ceux qui ont une certaine grandeur favorable aux observations, mais elles se perdent avec la petitesse ou de l'insecte même ou de son produit : d'ailleurs, si l'on n'est pas assez accoutumé à suivre les routes de la nature, on s'égare & on se perd dans le nombre & la variété des mutations que la forme de ces Animaux éprouve successivement.

Aristote n'a pas fait difficulté d'attester son ignorance sur la Génération des testacées ; on ne sait, dit-il, si quelques-uns des Animaux de cette

eſpece s'accouplent ; ce que l'on ſait bien, c'eſt que tous ne s'accouplent pas. *De la Génér. Liv. I. ch. 14.* On ne ſait, dit-il pareillement à l'égard des poiſſons, s'il en eſt parmi eux qui conçoivent ſans l'intervention du mâle. *De la Génér. Liv. III. ch. 1.* Enfin, il ajoûte que dans la Génération des Animaux & dans leur accouplement, il y a une multitude de différences qu'on ne ſauroit connoître : *Ibid. Lib. III. ch. 5.* Ce qu'Ariſtote a dit de plus général ſur ce ſujet, c'eſt qu'à l'égard de tous les Animaux qui ne ſont ni poiſſons, ni inſectes, on peut nier ou affirmer de chacun des individus qu'il eſt mâle ou qu'il eſt femelle, au lieu qu'on ne ſauroit former une pareille aſſertion générale pour les inſectes & les poiſſons. *Hiſt. L. IV. ch. 11.*

Une autre obſervation générale d'Ariſtote, c'eſt que les Animaux qui reproduiſent leur eſpece, ne le ſont que par l'une de ces trois voies : la production d'un animal vivant, ou la production d'un œuf, ou la production d'un ver. L'œuf, continue Ariſtote, eſt un corps dont une partie produit l'animal, le ſurplus étant employé à le nourrir ; le ver eſt une production qui s'accroît, ſe développe, & d'où ſort un animal entier, mais c'eſt le ver entier qui produit l'animal. *Hiſt. Liv. I. ch. 5* ; *de la Génér. Liv. II. ch. 1, & Liv. III. ch. 9.* La diſtinction entre la production par un ver & la Génération par un œuf, n'étoit peut-être chez Ariſtote, qu'un défaut d'exactitude dans les obſervations particulieres, & d'attention pour diſtinguer l'œuf, de l'inſecte, ou de la nymphe de l'inſecte (1). Elle ſe trouve très-vraie, depuis l'obſervation qu'on a faite de mouches vivipares qui produiſent des vers vivans (2).

L'établiſſement de trois manieres par leſquelles les Animaux ſe reproduiſent, eſt reconnu défectueux depuis les découvertes faites ſur les polypes d'eau douce & ſur différentes eſpeces de vers (3). On a appris que parmi les Animaux, il y en avoit qui ſe reproduiſoient par rejettons & par boutures, comme les plantes. Ce qui paroîtroit le plus contraire à la conſervation de l'animal, le couper, le hacher, eſt, à l'égard de certains Animaux, un moyen de les reproduire & de les multiplier.

Par rapport à la Génération ſpontanée, pluſieurs des anciens Philoſophes l'ont admiſe. Anaximandre & Empedocle attribuoient à cette Génération

---

(1) Voyez ci-deſſus le mot araignée, *pag. 107.*

(2) Mém. pour l'Hiſtoire des inſectes, *Tom. IV. Mém. 10.*

(3) Mém. pour l'Hiſt. des inſectes, *Tom. VI. Préface, pag. 49.* Contempl. de la nature, *Part. VIII. ch. 16.*

purement ſpontanée, la production premiere de tous les êtres vivans ; ils n'étoient pas à la vérité, diſoient-ils, auſſi parfaits que ceux que nous avons aujourd'hui ſous les yeux, mais pluſieurs Générations ſucceſſives les ont perfectionnés (1). Ariſtote me paroît au contraire, avoir attribué à la volonté & à l'opération divines, la premiere production des êtres qui habitent le monde (2) ; mais cela ne l'empêche pas d'admettre dans la ſucceſſion des tems, la Génération ſpontanée de pluſieurs Animaux. Dans ſon *Hiſt. L. V. ch. 1*, il oppoſe aux Animaux qui ſont produits par des Animaux du même genre, d'autres Animaux qui naiſſent d'eux-mêmes, ſoit de la terre putréfiée, ſoit des plantes, ſoit des ſuperfluités qui peuvent ſe trouver dans les différentes parties du corps d'autres Animaux. Ariſtote réprêſente ſouvent la même idée ; tantôt il la développe, tantôt il la particulariſe dans différens textes de ſes ouvrages. *Hiſt. Liv. V. ch. 15, ch. 19, ch. 31 & 32 ; & Liv. VI. ch. 15. De la Gén. Liv. I. ch. 1 & 16 ; & Liv. III. ch. 11.* Le produit de ceux de ces ſortes d'Animaux qui s'accouplent, n'eſt, ſelon Ariſtote, que des lendes dont il ne vient rien (3).

Le ſentiment d'Ariſtote ſur la Génération ſpontanée de certains Animaux, a eu autant de Sectateurs que ſa philoſophie, & on en trouve des veſtiges dans les Peres (4). De ſavans Naturaliſtes modernes ayant découvert par des obſervations plus exactes, les œufs qui étoient le fruit de l'accouplement d'inſectes que les Anciens avoient regardés comme le produit de la pourriture & de la fermentation, ont rejetté toute Génération ſpontanée. Swammerdam eſt un des premiers qui ont donné le démenti aux anciens philoſophes (5) ;

(1) Plutarque, de placit. philoſ. *L. V. cap. 19.* Voyez le mot *Rat.*

(2) *ἀρχαῖος μὲν οὖν τις λόγος καὶ πάτριός ἐστι πᾶσιν ἀνθρώποις, ὡς ἐκ θεοῦ τὰ πάντα, καὶ διὰ θεοῦ ἡμῖν συνέστηκεν· οὐδεμία δὲ φύσις αὐτὴ καθ' ἑαυτὴν αὐτάρκης ἐρημωθεῖσα τῆς ἐκ τούτου σωτηρίας.... σωτὴρ ὄντως ἁπάντων ἐστὶ καὶ γενέτωρ τῶν ὁπωσδήποτε κατὰ τόνδε τὸν κοσμὸν συντελουμένων ὁ θεός,* **De mundo**, *cap. 6.* Je ſuis ſurpris que M. de Buffon ait rapporté affirmativement que, « Ariſtote dit que les » premiers hommes ſortirent de la terre » ſous la forme de vers ». *Hiſt. natur. Tom. III. pag. 223.* Je ne trouve point cette aſſertion dans Ariſtote : j'y vois ſeulement que, traitant de la Génération par la voie de l'œuf, & de la Génération par la voie du vers, il dit, que ſi les hommes & les quadrupedes ſont le produit de la terre, comme le penſent quelques-uns, il faut ſuppoſer qu'ils ſont venus par l'une de ces deux voies, & qu'il ſeroit probable que c'eſt par la ſeconde : *διὸ καὶ περὶ τῆς τῶν ἀνθρώπων καὶ τετραπόδων γενέσεως ὑπολάβοι τις ἂν, εἴπερ ἐγίγνοντό ποτε γηγενεῖς, ὥσπερ φασί τινες, δύο τρόπων γίνεσθαι τὸν ἕτερον.* **De Gener. L. III. c. 11.**

(3) Voyez *Lende.*

(4) Ut omittam aliter *de homine* naſci filium, aliter capillum, pediculum, lumbricum, quorum nihil eſt filius, &c. S. Auguſt. Enchiridion, *cap. 15.*

(5) Certiſſimis conſtat experimentis inſecta quælibet ex ovo quod ab ejuſdem ſpeciei inſecto editum eſt, in lucem pro-

ils

ils ont trouvé un nouvel adverfaire dans la perfonne de M. de Reaumur (1); M de Buffon au contraire a rappellé leur fyftême : il a foutenu « qu'il y » avoit peut-être autant d'êtres, foit vivans, foit végétaux, qui fe repro- » duifent par l'affemblage fortuit des molécules organiques, qu'il y a d'Ani- » maux ou de végétaux qui peuvent fe reproduire par une fucceffion conf- » tante de Générations (2) ».

Attribuer à un *affemblage fortuit*, ou au hazard, la production d'un être qui a des organes auffi parfaits dans leur genre, auffi propres à remplir la fin à laquelle ils font deftinés, que le font les membres & les autres parties des Animaux qui nous paroiffent le plus méprifable : c'eft énoncer une propofition qui revolte la raifon. Comment rapprocher jamais deux termes auffi éloignés que le font une *opération fortuite*, & un réfultat auffi *parfait* que l'eft le corps d'un animal quelconque ? Balbus, dans Cicéron, s'étonne que les difciples d'Epicure, qui attribuoient l'exiftence du monde à l'affemblage fortuit des atômes mis en mouvement, n'affirmaffent pas auffi qu'en agitant une multitude de caracteres, & en les jettant au hazard, ils compoferoient un poëme fuivi, quelques vers au moins (3). Les défenfeurs modernes de la Génération fpontanée, devroient fe foumettre à l'épreuve propofée par Balbus. Ils devroient fe tranfporter dans une imprimerie abondamment fournie de tous les uftenciles de l'art. Ils y trouveroient, outre cette multitude de caracteres que Balbus offroit aux Philofophes de fon fiecle, des formes, des moules de toute efpece, propres à recevoir non feulement des lignes, mais même des pages entieres d'un difcours fuivi. Ce feroit le lieu le plus propre a favorifer le hazard, à lui préfenter les plus belles combinaifons. Une ligne de leur fyftême, compofée par cet *affemblage fortuit*, feroit une preuve plus fenfible de fa vérité, que ne le font des faits qui, fcrupuleufement examinés, le détruifent loin de l'appuyer (4).

---

dire ; quantocumque fervore tantùm non omnes philofophi contrarium adftruant. *Bibl. nat. pag. 39.*

(1) Mém. pour l'Hift. des infectes, *Tom. I. pag. 29 & fuiv* ; & *Tom. II. Préf. pag. 16 & fuiv.*

(2) Hift. nat. Supplément, *Tom. VIII. pag. 18.*

(3) Hic ego non mirer effe quemquam qui fibi perfuadeat, corpora quædam folida atque individua vi & gravitate ferri, mundumque effici ornatiffimum & pulcherrimum ex eorum corporum concurfione fortuita ? hoc qui exiftimat fieri potuiffe, non intelligo, cur non idem putet, fi innumerabiles unius & viginti formæ litterarum vel aureæ vel qualeflibet aliquo conjiciantur, poffe ex his in terram excuffis, annales Ennii, ut deinceps legi poffint, effici : quod nefcio an ne in uno quidem verfu poffit tantum valere fortuna. *De nat. Deor. Lib. II. n. 37.*

(4) L'exemple rapporté par M. de Buf-

Au reste, le fait le plus certain qu'atteste tout ce que l'on a dit sur la Génération spontanée de certains insectes, c'est le défaut de connoissances & d'observations suffisantes. Il est utile au progrès des connoissances humaines, que les Savans même avouent leur ignorance, comme Swammerdam l'a fait ingénuement sur le sujet que nous traitons (1) ; des esprits actifs cherchent ce que leurs prédécesseurs leur ont déclaré qu'ils ignoroient. Présenter un système, c'est faire croire qu'il ne reste plus rien à découvrir ; on n'avance plus, parce qu'on se persuade qu'on est arrivé au terme.

§. 2. DES SEXES ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION.

Dans le nombre des Animaux dont la Génération nous est plus parfaitement connue, nous voyons qu'elle est ordinairement le résultat du concours des deux sexes, & de la jonction de certaines parties destinées à cette fin. Mais pour rendre les choses plus sensibles, il faut prendre un objet individuel : ce sera l'homme ; quand on connoît bien les organes destinés à sa Génération, il est facile d'entendre ce qui regarde les organes semblables chez les autres Animaux. J'ai remarqué d'ailleurs, dans les différens articles qui traitent de ceux-ci, les singularités qui pouvoient se rencontrer chez eux sur cet objet.

Suivant Empedocle, le mâle & la femelle ne formoient originairement qu'un tout, dont aujourd'hui ils ne possedent plus l'un & l'autre que des membres séparés (2). Les plantes comparées à l'homme sembleroient conserver une représentation de cette différence d'état : la plante contient

---

son, *ubi sup. pag. 32*, me paroît prouver clairement que des insectes, dont on attribueroit la production à une génération spontanée, ne sauroient être le résultat de l'assemblage fortuit de certains corpuscules. Un homme meurt ; quelque tems après on voit son cercueil & le linge dans lequel il étoit enveloppé absolument noirs, & il en sort un *essaim*, ou une *nuée* de petits insectes aîlés. Ils étoient en *foule*, leur nombre étoit *prodigieux*. La figure de ces insectes est décrite dans la lettre rapportée par M. de Buffon ; ils avoient *une conformité exacte avec les moucherons qui sucent la lie du vin* ; on affirme cette conformité de tous les insectes dont on parle, sans distinction ; donc ils n'étoient pas le résultat d'un assemblage *fortuit* : car jamais on n'admettra que des combinaisons dues au hazard, se rencontrent les mêmes, dans le même instant, pour produire un *essaim*, une *foule*, un *nombre prodigieux* d'insectes tous semblables. Comment le hazard n'a-t-il pas donné à quelques-uns de ces moucherons trois aîles au lieu de deux ? Comment l'un n'a-t-il pas été plus grand que l'autre ?

(1) Difficillimum est explicatu quanam ratione vermes in animantibus viventibus generentur.... Fateor ego tam pauca mihi circa hanc rem experimenta solida suppetere, ut hactenus nihil omnino in ea videam. *Bibl. nat. pag. 708 & 709.*

(2) *ἀλλὰ διέσπασται μελέων φύσις· ἡ μὲν ἐν ἀνδρός· ἡ δ' ἐν γυναικός.* Aristot. *de Gener. Lib. I. cap. 18, & Lib. IV. c. 1.*

tout ce qu'il faut pour la reproduire ; l'homme & la femme ont chacun une partie ſeulement des organes néceſſaires à cette fin. *De la Générat. Liv. I. ch.* 23.

Ariſtote appelle *mâle*, l'individu qui engendre dans un autre ; *femelle*, l'individu qui engendre en ſoi ; *De la Gén. L. I. ch.* 2. *Hiſt. L. I. ch.* 3 (1). Ailleurs il dit, que le mâle & la femelle different entre eux par puiſſance & impuiſſance ; le mâle eſt l'individu qui peut produire la ſemence, qui a en ſoi le principe de la forme dont la matiere eſt ſuſceptible ; la femelle eſt l'individu qui ne fait que recevoir (2). *De la Génér. Liv. IV. ch.* 1.

En general, dans le mâle, les parties de ſon corps les plus groſſes, les plus fortes & les plus vigoureuſes, ſont les parties ſupérieures & antérieures ; au lieu que dans les femelles, ce ſont les parties poſtérieures & inférieures : on peut faire avec Ariſtote quelques autres obſervations ſemblables, *Hiſt. Liv. IV. ch.* 11. Mais ce n'eſt pas là ce qui conſtitue proprement la différence du mâle & de la femelle : car, quoiqu'on diſe de tout l'individu qu'il eſt mâle ou femelle, ce n'eſt réellement que par certaines parties déterminées, par certaine puiſſance, qu'ils different l'un de l'autre. *De la Gén. Liv. I. ch.* 2.

Les parties extérieures des organes de la Génération dans l'homme, ſont les teſticules & la verge. Les teſticules, dit Ariſtote, ſans être abſolument de la chair, ſont d'une ſubſtance qui en approche. *Hiſt. L. I. ch.* 13. Cette deſcription eſt très-incomplette : il faut y ſuppléer par celle de Winſlow. Chaque teſticule en particulier, eſt une glande ſpermatique, formée d'un grand nombre de canaux blanchâtres, très-fins, pliés, repliés & diſtribués en différens paquets, entre des cloiſons membraneuſes & enveloppé d'une membrane commune très-forte, appellée tunique albuginée. L'étendue de ces canaux eſt très-conſidérable (3).

Les teſticules de l'homme & des autres Animaux qui les ont placés à l'extérieur, ſont enfermés dans une peau ; qu'Ariſtote nomme *ocheus* & *oſchea* (4), *ubi modò & Liv. III ch.* 1 : c'eſt ce que nous appellons le *ſcrotum*. Ariſtote ne parle que de cette ſeule enveloppe : dans la ſuite on en

(1) Voyez au ſujet de ce dernier texte, quelques obſervations ci-deſſous, §. 5.

(2) Cette définition tient au ſyſtême d'Ariſtote ſur la Générat. Voyez le §. 5.

(3) Expoſit. anat. Traité du bas-ventre, *n.* 484 & 487.

(4) Les autres Grecs nomment plus communément cette enveloppe ὀσχέον, voyez le lexique de Caſtelli, V°. *ocheus* ; au ſurplus voyez les variantes, *pag.* 651.

a diſtingué pluſieurs (1). Le *ſcrotum* eſt la plus extérieure, formée de l'épiderme & de la peau; la plus voiſine des teſticules eſt une membrane muſculeuſe & charnue (2).

Les teſticules ne paroiſſent pas au dehors dans tous les Animaux également. Pluſieurs les ont renfermés en dedans du corps & dans différentes ſituations : les poiſſons n'en ont point. Il faut voir les détails dans Ariſtote, *Hiſt. Liv. II. ch. 1*; *des Parties, Liv. IV. ch. 10 ; de la Générat. Liv. I. ch. 3, 4, 5, 6, 13.* Voyez auſſi les mots *Oiſeau* & *Poiſſon.*

La verge n'eſt pas non plus commune à tous les Animaux mâles : la plupart des poiſſons n'en ont pas : on peut même le dire de tous, ſi l'on fait une claſſe diſtincte des cétacées.

La verge eſt compoſée dans l'homme, ſelon la deſcription d'Ariſtote, de nerfs & de cartilages; ſuſceptible de s'étendre & de s'affaiſſer naturellement. *Hiſt. Liv. I. ch. 13, & des Parties, Liv. IV. ch. 10.* Il diſtingue deux parties dans la verge, l'extrémité qui eſt ſéparée du ſurplus par une eſpece de bourrelet, qu'il nomme le gland. Le gland eſt recouvert d'une peau qui n'a point de nom particulier; l'extrémité du gland & de ſon enveloppe ont un nom commun, *acropoſthia.* Le ſurplus de la verge eſt la partie cartilagineuſe. *Hiſt. Liv. I. ch. 13.*

La partie de la verge qu'Ariſtote nomme le gland, a conſervé ſon nom; la peau qui le recouvre, mais qui ſe replie, ſe nomme le *prépuce*; il paroît qu'en effet les anciens Grecs ne lui avoient point donné de nom (3): au contraire nous n'avons pas conſervé le nom commun qu'ils donnoient à l'extrémité du gland & de la peau qui le recouvre. La peau qui recouvre le gland eſt arrêtée au-deſſus du gland, par un petit ligament qu'on nomme le frein. Ce qu'Ariſtote a appellé dans la verge la partie cartilagineuſe & nerveuſe, eſt ce que les Modernes nomment les corps caverneux, ſpongieux, qui venant de l'os pubis de chaque côté, ſe joignent & s'étendent juſqu'au gland; ſi on y injecte de l'eau ou ſi on les gonfle, la verge ſe roidit. Il faut remarquer d'ailleurs ſix muſcles qui appartiennent à la verge, & qui concourent à ſes mouvemens. Le gland a des houpes nerveuſes

(1) L'Auteur anonyme de l'introduction grecque à l'Anatomie, en diſtingue trois : ὄσχεον, δαρτὸν ϗ ἐλυτροειδὲς. *cap. 25.* Riolan en diſtingue cinq. *De l'anthropog. Liv. II. ch. 31.*

(2) Voyez Winſlow, expoſit. anat. Traité du bas-ventre, *n. 493.* Anat. d'Heiſter, *pag. 212.* Riolan, *ubi modò.*

(3) Hippocrate voulant parler de cette peau, dit, τὸ ἐπὶ τȣ͂ αἰδοίȣ δέρμα. De morbis, *Lib. I. p. 7.* Dans la ſuite on lui a donné le nom de πόσθη. Voyez le lexique de Caſtelli, V°. *Poſthe.*

qui paroiſſent quand la verge ſe roidit : c'eſt le ſiege de ſa ſenſibilité (1).

La verge n'eſt ni conformée ni placée dans tous les Animaux de la maniere dont elle l'eſt dans l'homme : ce ſont des détails qu'il faut encore voir dans Ariſtote, aux lieux que jai indiqués ſur la différence des teſticules. J'obſerverai ſeulement ici, qu'il y a pluſieurs Animaux, comme le renard, le loup, la belette, &c. qui ont la verge oſſeuſe : *Hiſt. Liv. II. ch.* 2 : elle renferme intérieurement un petit os allongé, deſtiné ſans doute à lui donner de la roideur & de la fermeté.

Par rapport aux organes intérieurs de la Génération, Ariſtote décrit, *Hiſt. Liv. III. ch.* 1, des vaiſſeaux qui partent les uns de l'aorte, les autres des reins; qui ſe rendent aux teſticules, s'y replient, & forment par leur réunion le canal qu'on nomme l'*uretre*. Il ajoûte que la veſſie donne naiſſance à un autre conduit qui s'ouvre dans la partie ſupérieure de l'uretre, & que la ſubſtance de la verge enferme le tout. Cette deſcription eſt plus abrégée & plus obſcure *au Liv. I. ch.* 17; celle même du *Liv. III*. ſeroit plus facile à entendre, ſi la figure qu'Ariſtote y avoit jointe s'étoit conſervée : mais je ne la trouve dans aucun Mſ. ni dans les imprimés. Pour éclaircir la deſcription d'Ariſtote, il faut la reprendre en deux parties, les vaiſſeaux qui viennent aboutir à l'uretre, & l'uretre lui-même. Les premiers vaiſſeaux qui ſont décrits par Ariſtote, me paroiſſent n'être autres que ceux dont la réunion ſous une même enveloppe forme ce que Winſlow a appellé le cordon ſpermatique, compoſé de vaiſſeaux ſanguins & des canaux *deferens*; il faut ſuivre leur route dans l'Auteur même que je viens de citer (2). L'uretre eſt un canal membraneux, *continu* (3) au col de la veſſie, par lequel l'urine & la liqueur ſpermatique ſortent au dehors. Riolan ſe plaint de ce que quelques Auteurs ont ſuppoſé deux conduits au lieu d'un, & il fait voir qu'en ſuivant avec ſoin le texte d'Ariſtote, on ne trouvera qu'un ſeul conduit, mais dans lequel il y a deux ouvertures : l'une ſupérieure pour l'urine, l'autre inférieure pour la liqueur ſpermatique (4).

A l'égard de la liqueur ſpermatique elle même, Ariſtote fait, *au L. III. chap.* 22 de ſon Hiſtoire, quelques obſervations ſur ſa quantité & ſur ſa

---

(1) Anat. d'Heiſter, *pag.* 217.

(2) Expoſit. anat. Traité du bas-ventre, *n.* 504. *& ſuiv.*

(3) Cette expreſſion eſt celle de l'Auteur de l'Anatomie d'Heiſter, *pag.* 219, & de Verdier, *pag.* 273. Ils paroiſſent avoir voulu éviter, ou d'affirmer avec Dulaurens, que l'uretre n'eſt que la prolongation du cou de la veſſie : *Hiſt. anatom. Lib. VII. cap.* 7, ou de nier ce fait avec Riolan, *Anthrop. Liv. II. ch.* 32.

(4) Anthrop. *Liv. II. ch.* 31.

qualité. Elles ſont confirmées par les Modernes, & ainſi il n'eſt pas beſoin de les reprendre ici.

Paſſons aux organes de la Génération chez les femmes. Avant d'entrer dans le détail, il faut rappeller une obſervation d'Ariſtote ſur le principe de la différence des ſexes. Un rien, dit-il, *Hiſt. Liv. VIII. ch.* 2, s'il appartient aux parties qui conſtituent le principe des corps, fait, à l'inſtant de la formation de l'animal, un mâle ou une femelle; Ariſtote admet même comme poſſible, le changement de ſexe dans les individus, par le changement que peut éprouver cette partie qui conſtitue leur ſexe. *De la Gén. Liv. I. ch.* 2. Pline a rapporté des faits de ce genre (1), & M. de Buffon ne paroît pas éloigné de croire que les parties ſexuelles qui nous paroiſſent ſi différentes à l'extérieur, ne ſont au fonds que les mêmes organes, mais plus ou moins développés (2). Dulaurens & Riolan ont fortement attaqué cette opinion, & ils ne paroiſſent nullement diſpoſés à croire aux prétendus changemens de ſexe (3).

Les parties externes de la Génération ſont en bien petit nombre chez les femmes; on pourroit même dire qu'il n'en exiſte point de telles: ce que l'on apperçoit ſans la diſſection n'étant pas des organes néceſſaires à la Génération, & tous ces organes étant renfermés en dedans, ainſi que l'obſerve Ariſtote. *Hiſt. Liv. III. ch.* 1. Pour ce qui eſt extérieur, Ariſtote remarque ſeulement que les organes de la Génération de la femme forment une cavité ſous le pubis, & que le vagin (qu'il nomme uretre) (4), eſt hors de la matrice, pour ſervir de conduit à la liqueur ſpermatique de l'homme. *Hiſt. Liv. I. ch.* 14. Cette deſcription eſt beaucoup trop ſommaire. La plus extérieure des parties génitales de la femme, eſt la vulve, où l'on remarque les grandes levres & le clitoris; au-delà de ces premieres parties ſont les nymphes & les caruncules myrtiformes, près deſquelles ſe trouve *l'hymen*, pellicule qu'on regarde comme le ſceau de la virginité, & ſur l'exiſtence de laquelle les Obſervateurs ſont partagés (5); enſuite le vagin, puis l'orifice

---

(1) Ex fœminis mutari in mares, non eſt fabuloſum... ipſe in Africa vidi mutatum in marem nuptiarum die. *Hiſt. L. VII. cap.* 4.

(2) Hiſt. nat. *Tom. IV. pag.* 34.

(3) Dulaurens, Lib. VII. Contr. anat. *qu.* 8. Riolan, *Liv. II. ch.* 29.

(4) Riolan penſe que le texte d'Ariſtote eſt fautif & qu'il faut lire, *ϗ οὐρήθρα ἔξω τῶν ὑϛερῶν, ϗ δίοδος τῷ σπέρματι τȣ̃ ἄῤῥενος.*

(5) Riolan en ſoutient fortement l'exiſtence, *Anthrop. Liv. II. ch.* 35. Dulaurens la nie: *Liv. VII. contr. anatom. qu.* 13. Voyez l'anatomie d'Heiſter, *pag.* 255. & M. de Buffon, Hiſt. nat. *Tom. IV. p.* 244.

interne de la matrice qui a la figure du gland de la verge de l'homme. C'eſt dans nos Anatomiſtes qu'il faut voir le détail de toutes ces parties.

A l'égard de la matrice elle-même, Ariſtote a renvoyé, pour connoître ſa figure, à des deſcriptions anatomiques, qui étoient vraiſemblablement un de ſes ouvrages ſur l'Hiſtoire naturelle, mais que nous n'avons plus : il ne parle dans les ouvrages qui nous reſtent, que de la ſituation de la matrice & de quelques différences relatives à ſon intérieur. Il obſerve, par rapport à la ſituation, que la matrice de la femme eſt placée ſous la veſſie & ſur le *rectum ; Hiſt. L. I. ch. 17* ; que dans toutes les femelles, la matrice eſt en dedans du corps, à la différence des teſticules des mâles qui ſont quelquefois en dedans du corps, quelquefois en dehors, parce que la matrice doit être occupée par l'embryon qui a beſoin d'être mis à couvert, & d'être échauffé ; placé hors du corps, il auroit froid & ſeroit expoſé à être bleſſé. *De la Génér. Liv. I. ch. 12*. Mais le lieu que la matrice occupe dans l'intérieur du corps, n'eſt pas toujours le même. Chez les vivipares, elle eſt au deſſous du diaphragme près de la vulve ; chez les ovipares, elle eſt voiſine du diaphragme ; chez les ſélaques qui ont d'abord un œuf, lequel éclot en dedans d'eux-mêmes, de ſorte qu'ils donnent le jour à un petit vivant, la matrice eſt allongée : une portion eſt voiſine du diaphragme, comme chez les ovipares ; une autre portion eſt près de la vulve, comme chez les vivipares. Je ne donne ici qu'une idée très-ſommaire de ce qu'Ariſtote a expliqué fort longuement dans ſon *Hiſt. Liv. III. ch. 1*, & dans ſon traité *de la Générat. Liv. I. ch. 3, 8, 11, 12 & 13*.

A l'égard des différences relatives à l'intérieur de la matrice, les obſervations d'Ariſtote tombent principalement ſur ce que chez les femelles des Animaux qui n'ont point de dents au devant de la mâchoire ſupérieure, & chez celles de quelques autres Animaux, la matrice, lorſque l'embryon y eſt contenu, a, ce que j'ai appellé des *lacunes*, en terme d'art, des *cotylédons* : c'eſt-à-dire de petites cavités, qu'on ne trouve point dans la matrice des femmes par exemple ; *Hiſt. Liv. III. ch. 1*. La deſtination de ces *lacunes*, eſt de recevoir les veines ombilicales de l'embryon, lorſqu'elles ne ſont pas réunies en un ſeul cordon adhérant à un ſeul *placenta*, comme dans le fœtus humain. Il s'adapte dans ces creux des eſpeces de mammelons par leſquels l'embryon tire ſa nourriture : leur profondeur diminue à meſure que l'embryon croît, & ils finiſſent par s'oblitérer totalement. *De la Gén. Liv. II. ch. 7*. Dulaurens a conteſté les aſſertions d'Ariſtote ſur ce point,

ou plutôt il les a expliquées & conciliées avec d'autres assertions d'Hippocrate, qui emploie la même expression de *cotyledons* ou *lacunes*, en parlant de la matrice des femmes (1). Il pense que les *cotyledons* d'Hippocrate ne sont que les orifices des vaisseaux qui s'ouvrent dans la matrice (2). Cela paroît effectivement, par ce que dit Hippocrate, que les écoulemens périodiques d'une femme sont peu abondans, si les *cotyledons* ou *lacunes* de sa matrice sont remplis d'humeur pituiteuse (3). Ce texte est d'ailleurs une nouvelle preuve qu'Aristote & Hippocrate n'ont pas parlé du même objet, puisqu'Aristote dit que les *cotyledons* n'existent dans la matrice de certains Animaux, que quand elle est pleine, au lieu qu'Hippocrate parle de *cotyledons* dans la matrice même d'une femme qui n'est pas enceinte. Un mot d'Heister achevera d'éclaircir tout ceci : il observe que, dans les femmes, un seul fœtus n'a qu'un seul *placenta*, dont la partie convexe est appliquée à la partie concave de la matrice ; au lieu que dans les Animaux, & sur-tout dans les vaches, il y a quelquefois cent *placenta* pour un fœtus (4). Chacun de ces *placenta* se terminant par une partie convexe, il falloit dans la matrice autant de parties concaves pour les recevoir : voilà les *cotyledons* d'Aristote.

Aristote a parlé des cornes de la matrice, mais il n'en a dit qu'un mot, savoir, qu'elles étoient repliées en spirale. Pour suppléer à son silence sur ce point, ainsi qu'à la perte des descriptions anatomiques auxquelles il renvoyoit, j'ajoûterai à ce qu'il a dit de la matrice, que cette partie musculeuse & charnue est à-peu-près de la figure d'une poire applatie, dans les femmes qui ne sont pas enceintes ; elle peut avoir alors, trois pouces de long & deux de large à sa partie supérieure ; mais dans le tems de la grossesse, elle s'étend & augmente sa capacité à proportion du développement du fœtus ; elle est parsemée d'un grand nombre de vaisseaux sanguins qui y ont leur ouverture & qui se dilatent beaucoup pendant la grossesse. Les cornes de la matrice sont, suivant les Auteurs les plus exacts, des prolongemens de la matrice qui s'étendent à droite & à gauche, & qui ont la figure de cornes de beliers ; mais on assure qu'elles ne se trouvent que dans les Animaux autres que l'homme : aussi Aristote s'est-il contenté de dire, que ces cornes se trouvoient dans la plupart des Animaux. *Hist. Liv. III. chap. 1.* Peut-être aussi ce qu'Aristote appelle les cornes de la matrice, n'est-il autre

(1) Aphor. sect. 5. n. 45.
(2) Liv. VII. controv. anat. *qu. 12.*
(3) De morbis mul. *Lib. I. pag. 176.*
(4) Anatomie, *pag. 246.*

que

que ce qu'on a nommé dans la ſuite les trompes de Fallope (1) : canaux preſque coniques & tortueux, attachés au fond de la matrice ; il en ſort un de chaque côté.

Les trompes de Fallope ſont des conduits qui communiquent de la matrice aux teſticules ou ovaires des femmes. Ariſtote n'a rien dit de ces parties ſous aucun des deux noms que je leur donne ici ; ceux qui ſont venus après lui, en ont fait mention ſous le nom de teſticules ; il en eſt parlé ſous ce nom dans l'introduction grecque de l'anonyme (2), & on a continué à les appeller de la même maniere juſqu'au tems de Graaf (3), où l'on a commencé à croire que le principe du fœtus humain étoit un œuf, & que le dépôt de ces œufs étoit dans les ovaires déſignés juſques-là comme les teſticules de la femme (4). M. de Buffon veut qu'on leur rende le nom de teſticules. Il a été combattu par M. Haller. Chacun les nomme ſelon les ſyſtêmes qu'il imagine ou qu'il embraſſe ſur la génération.

Une autre particularité remarquable dans les femmes, c'eſt l'écoulement périodique d'une certaine quantité de ſang qui ſort de la matrice ; mais j'ai deſtiné à ceci un article particulier, ſous le mot *Menſtrues*. Voyez ce mot.

§. 3 De l'usage des parties de la Génération.

Dans toutes les eſpeces d'animaux qui ont des individus mâles & des individus femelles, la réproduction eſt le fruit de l'accouplement du mâle & de la femelle : mais cet accouplement n'eſt pas par-tout le même. Ariſtote indique les différences qu'il y a à cet égard, entre les Animaux vivipares qui ſe meuvent ſur la ſurface de la terre, *Hiſt. Liv. V. ch. 2 ;* dans les chapitres qui ſuivent, il expoſe les différences relatives à l'accouplement des quadrupedes ovipares, des poiſſons, des molluſques, des oiſeaux, des inſectes, &c.

Pour ne m'arrêter ici qu'aux traits les plus importans, j'obſerve qu'on peut diſtinguer trois ſortes d'accouplemens. Le premier eſt accompagné d'intromiſſion du membre du mâle dans celui de la femelle ; le ſecond ne conſiſte que dans une forte compreſſion de la partie de la femelle, par le

(1) Voyez Riolan, *pag. 419.*

(2) οἱ ὄρχεις εἰσὶ μεμηχανημένοι ȣ̓ μόνον τῷ ἄῤῥενι, ἀλλὰ ϗ τῷ θήλει. *cap. 25.*

(3) Après le milieu du 17ᵉ. ſiecle.

(4) Ovarium terminus eſt recens Anatomicus, ſignificans congeriem globulorum vel veſicularum liquorem ſeminalem continentium in teſticulis muliebribus, hodieque a Kerkringio, Stenone & aliis inventorum. *Caſtelli lexicon, V. Ovarium.*

membre du mâle : compreſſion accompagnée néanmoins comme l'intromiſſion, d'une émiſſion de liqueur ſeminale ; dans la troiſieme eſpece d'accouplement, le mâle, ſans toucher la femelle dit-on, arroſe ſeulement du ſperme les œufs qu'elle a produits.

L'accouplement accompagné d'intromiſſion eſt celui de la plupart des quadrupedes & de beaucoup d'inſectes : on remarque à l'égard de pluſieurs de ceux-ci, que ce n'eſt pas le mâle qui fait l'intromiſſion dans le corps de la femelle, mais celle-ci au contraire qui fait l'intromiſſion dans le corps du mâle. *De la Génér. Liv. I. ch. 16.* On a des exemples de ces accouplemens dans les mémoires de M. de Reaumur ſur les inſectes.

L'accouplement ſans intromiſſion, mais avec compreſſion ſeulement, paroît être celui de pluſieurs oiſeaux : le mâle a une verge, mais il eſt fort douteux qu'elle entre dans la vulve de la femelle ; elle ſemble trop courte pour cet objet (1).

Les poiſſons ſe touchent, mais ils ſe ſéparent promptement : *de la Gén. Liv. I. ch. 6.* Ils n'ont point de verge, & par conſéquent il ne peut pas y avoir d'intromiſſion. Ariſtote excepte les cétacées & même les ſélaques, dont la copulation eſt plus marquée : *Hiſt. L. V. c. 5.* Mais en général, à l'égard des poiſſons, il paroît que c'eſt en arroſant de ſa liqueur ſpermatique les œufs pondus par la femelle, que le mâle les féconde. *De la Générat. Liv. I. ch. 21. Liv. III. ch. 5 & 8. Hiſt. Liv. VI. ch. 13 & 14.* Il ne reſteroit aucun doute ſur ce genre de fécondation, ſi ce qu'on lit ſur la maniere de multiplier les poiſſons dans le pays d'Hanovre, étoit bien avéré (2).

---

(1) Buffon, Hiſt. nat. *Tom. III. p. 461.*

(2) Dans les *ſoirées helvétiennes* : Amſterdam 1771. 34ᵉ. ſoirée, pag. 164-169.

On publie une recette pratiquée, dit-on, dans le pays d'Hanovre, pour la multiplication des poiſſons. Elle conſiſte à établir dans une riviere ou un ruiſſeau, un coffre dont on donne les meſures, la forme, &c.

« Tous les préparatifs étant faits pour » l'emplacement du coffre, on prend dans » les mois de Novembre, Décembre » & Janvier, tems de la fraie des truites » & des ſaumons, une femelle vive ou » morte nouvellement ; on lui fait rendre » ſes œufs en lui paſſant la main de haut » en bas ſur le ventre, & la tenant au-» deſſus d'un vaſe de bois, dans lequel » on a verſé la valeur d'une demie pinte » d'eau de fontaine. Il faut enſuite ſe ſaiſir d'un mâle de la même eſpece, & » par le même procédé lui faire rendre la » laite dans la même eau.

» Quand les œufs des truites & des » ſaumons ont été rendus fertiles par le » mêlange indiqué, on les dépoſe ſur le » gravier enfermé dans le coffre. On y dirige un filet deau.... Communément au » bout de cinq ſemaines, on apperçoit un » point noir, qui après huit ou dix jours » perce l'œuf & ſe développe.

» Le poiſſon, après être éclos, porte » pendant un mois l'œuf qui lui reſte at-» taché au ventre. Il n'eſt ſuſceptible de » prendre aucune nourriture pendant tout » ce tems-là, ſa gueule demeurant infor-

Au ſurplus Ariſtote prouve bien que la fécondation ne s'opere pas chez les poiſſons, en avalant par la femelle la liqueur ſpermatique du mâle. *De la Génér. Liv. III. ch. 5.* Il montre également que c'eſt une fable de dire que le corbeau & l'ibis s'accouplent par le bec, on les voit ſouvent ſe toucher par le bec, rarement voit-on le mâle cocher ſa femelle, quoiqu'il le faſſe réellement : c'eſt-là l'origine de la fable. *De la Génér. Liv. III. ch. 6.*

§. 4. Du tems ou la faculté de se reproduire commence dans les Animaux, et du tems ou elle cesse.

Ce n'eſt point au moment même de leur naiſſance, que les Animaux ont la faculté de ſe reproduire. Il faut qu'ils ayent pris leur croiſſance, ou à-peu-près ; & réciproquement, il eſt rare que ceux qui continuent leurs jours pendant toute la durée dont ils ſont ſuſceptibles, conſervent juſqu'aux derniers inſtans la faculté de ſe reproduire. Ariſtote entre dans aſſez de détails ſur ce point ; *Hiſt. Liv. V. ch. 14* ; & j'ai rappellé pluſieurs de ſes obſervations à l'occaſion de différens Animaux.

Je m'arrête ici à ce qui concerne l'homme en particulier. Ariſtote en dit un mot au *Liv. V. de ſon Hiſtoire, ch. 5 ;* il en parle avec plus d'étendue au *Liv. VII. c. 1.* C'eſt à quatorze ans accomplis, qu'un jeune homme commence à avoir du ſperme, mais ce ſperme n'eſt prolifique qu'à vingt & un ans. Les menſtrues commencent à paroître chez les filles vers le même âge de quatorze ans ; mais à vingt & un ans leur tempérament eſt entiérement formé, au lieu que celui des garçons ne l'eſt pas encore à cet âge.

Les ſignes qui annoncent la puberté ſont, chez les garçons, la naiſſance de la barbe au menton, & l'accroiſſement des organes de la génération. C'eſt encore, dans les deux ſexes, la naiſſance du poil vers les parties ſexuelles, l'élévation des mammelles, & le changement de la voix : dernier ſigne qui mérite un moment d'attention. Les Latins indiquent l'état de la voix, lors de ſon changement, à l'âge de la puberté, par le mot *hircire :* c'eſt la traduction littérale de l'expreſſion grecque (1). Le mot *chevrotter* m'a paru le ſeul que je puſſe employer. La voix alors eſt rauque, embarraſſée. C'eſt

» me juſqu'au moment où le poiſſon eſt » tout-à-fait détaché de ſon œuf.

» Cette ingénieuſe invention, eſt d'un » des habitans du pays d'Hanovre. Il en » a fait les épreuves avec le plus grand » ſuccès à Nortelem. Le fruit de ſes re» cherches eſt devenu un objet de com» merce conſidérable. Elles lui ont en » outre, valu une penſion de l'Angleterre ».

On voit que je n'ai fait que copier ; je voudrois avoir vu.

(1) τραγίζειν.

un des effets de l'économie animale le plus connu, & en même tems un de ceux dont les causes sont le plus ignorées, que le rapport des organes de la Génération avec les organes de la voix. Il est sensible non-seulement dans le passage de l'enfance à la puberté, mais aussi dans la castration; & l'on sait bien que la castration n'a que trop souvent pour but de conserver à la voix, des qualités qu'elle perd dans les hommes faits. Quoique la castration ne fût pas inconnue des Anciens, il paroît cependant qu'on n'y avoit pas recours pour conserver à des musiciens une voix agréable, & qu'on se bornoit à retarder le plus qu'il étoit possible, la puberté & ses effets. Si l'on prend certaines précautions, dont usent quelques musiciens, dit Aristote, on peut conserver long-tems sa voix dans le même état, & en rendre le changement presque insensible, *Hist. Liv. 7. ch. 1*; il ne dit pas quelles sont ces précautions (1). La puberté est une époque importante pour l'homme : elle fixe son tempérament & assure la santé ou la détruit. *Hist. Liv. VII. ch. 1.*

Il y a des êtres imparfaits, dont on peut dire qu'ils n'arrivent jamais à la puberté : ce sont des individus impuissans ou stériles. On peut voir ce qu'Aristote en dit, *ubi modò* : Hippocrate a fait un traité exprès sur la stérilité des femmes, & sur les remedes qu'on peut y apporter (2).

Aristote ne s'est pas montré moins sage Moraliste, qu'Observateur exact, lorsqu'en parlant de l'époque à laquelle les jeunes gens arrivent à la puberté, il recommande à eux-mêmes & à ceux qui sont chargés de leur personne, la vigilance la plus attentive pour qu'ils ne se permettent rien de capable d'accélérer l'effet des passions qui naissent alors, & de leur donner un empire auquel on ne résiste plus. *Hist. L. VII. ch. 1.* Hippocrate de son coté, fait une peinture terrible des ravages que cause chez les filles, la privation trop long-tems forcée de l'usage des facultés nouvelles que la puberté leur apporte (3).

Par rapport au tems où l'homme & la femme cessent d'être féconds, Aristote observe, qu'en général ils peuvent procréer des enfans, l'homme

(1) C'est peut-être de cela même que parle un Moine de Citeaux, dans une lettre adressée à un Moine de Cluni, lorsqu'il lui dit : *Illæ tenulæ & eviratæ voces quas vos graciles vocatis, & succo liquericii & sumptuosis electuariis acuere soletis, quid sunt nisi oblectamenta aurium contra regulæ interdictum. Martenne, Thes. Anecd. Tom. V. col. 1586.* Je pense que *liqueritium* est la réglisse.

(2) De his quæ uterum non gerunt. *Opp. sect. 5. p. 242.*

(3) ὡς τάχιστα ξυνοικῆσαι ἀνδράσιν. De his quæ ad virgines spectant, *Opp. sect. 5. p. 124.*

tant qu'il a du ſperme, la femme tant qu'elle a ſes regles : non pas néanmoins lorſqu'il ne ſubſiſte plus que de foibles reſtes de leur ancienne puiſſance. Il détermine la ceſſation de cette puiſſance, chez les femmes, ordinairement à 40 ans; chez les hommes, ordinairement à 60. Si cependant, ajoûte-t-il, les femmes ont eu leurs regles au-delà de 40 ans, elles les auront juſqu'à 50, & on en a vu accoucher à cet âge, mais pas plus tard. De même chez les hommes, s'ils n'ont pas ceſſé d'être puiſſans à 60 ans, ils continuent à l'être juſqu'à 70. *Hiſt. Liv. VII. ch. 5 & 6.* Le texte d'Ariſtote où il eſt queſtion des femmes, pourroit ſignifier, à la rigueur, ſeulement qu'elles n'ont pas leurs regles au-delà de 50 ans, & non pas qu'elles n'accouchent jamais paſſé 50 ans.

Quoi qu'il en ſoit, M. de Buffon aſſure que des femmes ont conçu à 60 & 70 ans, même dans un âge plus avancé, & que des vieillards ont engendré à 80 & 90 ans (1). On a parlé en 1772, dans les papiers publics, d'une dame, qui, à l'âge de 59 ans, étoit accouchée d'une fille, à Lambeth en Angleterre (2).

§. 5. DE LA FORMATION DE L'INDIVIDU, PAR LA VOIE DE LA GÉNÉRATION.

La deſcription des organes de la Génération ſe fait avec une ſorte de certitude, parce qu'il s'agit d'objets dont nos ſens peuvent nous rendre compte. Les accidens qui arrivent aux femmes, & les diſſections que les Anatomiſtes ſont à portée de faire, peuvent également nous inſtruire avec quelque ſûreté, de l'état du fœtus, même peu de jours après la conception. Mais l'inſtant de la conception eſt enveloppé de ténebres impénétrables : on peut conjecturer ce qui ſe paſſe alors, on ne ſauroit l'expliquer. Telle eſt la cauſe pour laquelle on a tant écrit ſur cette matiere, ſi capable d'ailleurs de piquer notre curioſité : il n'y a point de région où l'eſprit voyage plus agréablement & plus facilement, que celle des conjectures & des ſyſtêmes.

Long-temps avant Ariſtote, on s'amuſoit à décrire la formation de l'individu par la voie de la Génération. Pythagore, Epicure & Démocrite, penſoient que par le mâle & la femelle fourniſſoient l'un & l'autre une liqueur ſpermatique qui y concouroit également (3).

Hippocrate developpa davantage cette idée, & il y ajoûta. Selon lui,

(1) Hiſt. nat. *Tom. IV. pag. 268.*

(2) Journal polit. pour l'année 1772, Mars 1er. quinzaine, *pag. 70.*

(3) Plut. de plac. philoſ. *Lib. V. c. 5.*

le mâle & la femelle fourniſſent chacun à la formation du fœtus ; ils ont l'un & l'autre de la liqueur ſpermatique (1). Mais ce qui eſt remarquable dans le ſyſtême d'Hippocrate, c'eſt ce qu'il ſoutient, que la liqueur ſpermatique dérive de toutes les parties du corps ſans exception (2) : & que lorſqu'elle eſt enſuite reçue dans la matrice & que le nouvel individu ſe forme, chaque partie ſe range dans le lieu qui lui eſt propre, c'eſt-à-dire, dans le lieu qui eſt de même nature & ſemblable à celui d'où elle eſt ſortie (3). Hippocrate emploie pour éclaircir cette idée, la comparaiſon ſuivante. Prenez une veſſie, & après y avoir adapté un tube, faites-y entrer de la terre, du ſable, des petits morceaux de plomb & de l'eau : ſi vous ſoufflez dans cette veſſie, tous les corps qu'elle renferme ſe mêleront avec l'eau; mais quand vous aurez ceſſé de ſouffler, chacun des mêmes corps ſe rangera auprès de ſon ſemblable, le plomb auprès du plomb, le ſable auprès du ſable, la terre auprès de la terre. C'eſt-là ce qui ſe paſſe dans la matrice (4). Ce qui donne à ces particules de matieres différentes, la qualité d'être vivant, c'eſt l'air, ou le ſouffle (5) que la mere inſpire, & qui paſſe juſqu'à l'aſſemblage des matieres deſtinées à former le corps de l'individu (6). Cet individu ſera un mâle, ſi la portion de la ſemence du pere & de la mere qui eſt la plus forte, & qui par cette raiſon eſt propre à former un mâle, eſt la plus abondante ; ſi c'eſt la partie foible de la ſemence qui abonde, l'individu ſera une femelle (7).

Le ſyſtême d'Ariſtote eſt diamétralement contraire à celui d'Hippocrate; l'on croit même que ſans vouloir le nommer, il a pris à tâche de le contredire (8). Il eſt faux d'abord, ſelon lui, que la ſemence provienne de toutes les parties du corps; enſuite il ſoutient que la femelle ne fournit point de ſemence, mais le mâle ſeulement. J'omets les raiſonnemens d'Ariſtote, parce qu'il faudroit copier de grandes parties de ſon traité de la Génér. *Liv. I. chap. 17 & ſuiv.* & je ne préſente que le réſultat de ſes idées. La

---

(1) De genitura, *Opp. ſect. III. pag. 12. & ſeqq.*

(2) *τὴν γονὴν φημὶ ἀποκρίνεσθαι ἀπὸ παντὸς τοῦ σώματος καὶ ἀπὸ στερεῶν καὶ ἀπὸ τῶν μαλθακῶν, καὶ ἀπὸ τοῦ ὑγροῦ παντὸς τοῦ ἐν τῷ σώματι. De Genit. pag. 12.*

(3) *ἕκαστον ἔρχεται εἰς χώρην ἰδίην κατὰ τὸ ξυγγενὲς, ἀφ᾽ οὗ καὶ ἐγένετο.* De nat. pueri, *Opp. ſect. 3. pag. 17.*

(4) De nat. pueri, *pag. 18.*

(5) *πνεῦμα.*

(6) De nat. pueri, *pag. 15.*

(7) De genit. *pag. 13.*

(8) Ariſtoteles, *de gener. anim. cap. 17 & 18*, adverſùs Hippocratem non parvam, ejus tamen nomine ſuppreſſo, habet de ſemine diſputationem.... Hippocratis opinionem Ariſtoteles ibi evertere omni ſtudio contendit. *Mercur. var. lect. Lib. IV. cap. 16.*

femelle ne donne, ſelon lui, que la matiere, au lieu que le mâle donne la forme & le principe du mouvement. Il en eſt de la ſemence du mâle à la matiere fournie par la femelle, comme de la preſſure par rapport au lait dans lequel on la jette : c'eſt la preſſure qui contient le principe de la coagulation du lait. La femelle eſt dans cette opération le *patient*, le mâle eſt l'*agent*. *De la Génér. Liv. I. ch.* 20 & 21. La ſemence eſt un composé d'eſprit (1) & d'eau ; & cet eſprit produit l'ame ſenſitive qui donne la vie ; à l'égard de l'ame intellectuelle (2), elle vient d'une autre cauſe, c'eſt un préſent de la divinité. *De la Génér. Liv. II. ch.* 2 & 3. La femelle ne pourroit faire qu'un corps ſans ame, comme les plantes : c'eſt ainſi que les femelles des oiſeaux font des œufs qui n'ont point vie. *Ibid ch. 5.* Par rapport à la formation & à la diſtinction des différentes parties, Ariſtote les attribue à la combinaiſon du chaud & du froid, *ch. 6.* Lorſque le principe, l'agent eſt le plus fort, il ſe forme un mâle ; s'il n'eſt pas le plus fort, s'il n'a pas aſſez de chaleur, alors il ne peut pas donner ſa forme complette à la matiere : au premier cas il vient un mâle, un être tel que le principe qui agit ; il vient donc au ſecond cas ce qui n'eſt pas un mâle, c'eſt-à-dire, une femelle. *De la Génér. Liv. IV. ch. 1.*

Le ſyſtême d'Hippocrate & celui d'Ariſtote, ont partagé les Naturaliſtes & les Philoſophes, juſqu'aux ſiécles où des génies plus hardis que ceux qui les avoient précédés, s'élevant au niveau de ces deux Anciens, ont auſſi inventé des ſyſtêmes. L'un des premiers, a été le ſyſtême des germes préexiſtans dans le corps des femelles, de petits œufs raſſemblés dans ſes ovaires (ou teſticules), leſquels germes ſont fécondés par le mâle. On a dit que la partie ſpiritueuſe de la ſemence du mâle, faiſoit tomber l'œuf de l'ovaire dans la matrice, & en occaſionnoit le développement. Dans ce ſyſtême, qui eſt celui de Graaf, de Malpighi, de Valliſnieri, de Swammerdam, d'Heiſter, &c. il n'y a point, à proprement parler, de Génération dans la nature, mais un ſimple développement de ce qui a été créé dans le principe (3).

On a vu paroître enſuite les Animaux ſpermatiques de Leeuwenhoek &

---

(1) *πνεῦμα*. Il eſt fort heureux qu'Ariſtote explique dans cet endroit même, ce qu'il entend par le mot eſprit, *πνεῦμα* : *τὸ πνεῦμα ἐστι θερμὸς ἀήρ* : l'eſprit eſt un air chaud.

(2) *νοῦς*. Voyez le mot *Charactere.*

(3) Videtur nobis admodum probabile, quod in univerſa rerum natura nulla penitus detur Generatio verè ſic dicenda, nec unquam aliud quid hoc in negotio animadverti queat, quam Generationis jam factæ quaſi continuatio ſive proventus & accretio membrorum, omnem omnino caſum fortuitum excludens. *Swammerd. bibl. nat. p.* 34.

d'Andri. Le germe préexiſtant n'a plus été dans la femme, mais dans l'homme; la moindre goutte de liqueur ſeminale renferme une multitude d'Animaux: un ſeul devient un individu ſemblable à ſes pere & mere, tous les autres périſſent par milliers, ſoit parce que l'accouplement n'eſt pas fécond, ſoit parce qu'ils n'ont pas ce bonheur réſervé ordinairement à un ſeul, dans l'eſpece humaine, d'enfiler les routes directes de la Génération : mais avec des tréſors auſſi abondans que ceux de la nature, qu'eſt-ce que la perte de millions de germes chaque jour: cette profuſion ne marque que ſa grandeur.

Bientôt les Animaux ſpermatiques ont été changés en molécules organiques. On a vu celles-ci répandues dans toute la nature, toujours prêtes à former des êtres vivans, dès qu'elles ſe rencontrent en proportion & en lieu convenables. Il en exiſte dans le corps de l'homme & dans celui de la femme; elles ſe rendent avec abondance, de toutes les parties du corps, dans les teſticules; le moment de l'accouplement eſt le ſignal du combat entre les molécules organiques émanées de l'homme & les molécules organiques émanées de la femme. Celles qui dérivent de parties ſemblables ſeroient aſſez portées à la paix; mais le fort du combat eſt entre les parties diſſemblables, ſavoir celles qui ſont émanées des parties ſexuelles; elles ne peuvent agir les unes ſur les autres, ni ſe mêler intimement, parce qu'elles ne ſont pas ſemblables. L'action des molécules émanées des parties ſexuelles du mâle, étant balancée par la réaction des molécules émanées de la femelle, leur activité ſe fixe; il faut que les unes ou les autres l'emportent; & ſelon que ce ſont les premieres ou les ſecondes qui ont la victoire, l'individu eſt mâle ou femelle. Les parties ſexuelles ſe fixent donc dans la matrice : d'autres molécules organiques émanées indiſtinctement, ſoit du corps de l'homme, ſoit de celui de la femme, s'aſſemblent autour de ces premieres en quantité ſuffiſante pour compoſer un fœtus, le reſte ſert à former le placenta & les enveloppes.

Tels ſont à-peu-près tous les ſyſtêmes qui ont paru juſqu'à nos jours, ſur la Génération; & je remarque qu'indépendamment des difficultés de détail dont les uns & les autres ſont ſuſceptibles, il y a dans chacun un premier principe, ou un agent primitif, qu'il faut avoir la complaiſance d'admettre avant de croire au ſyſtême. Hippocrate vous demande, par exemple, d'admettre qu'il entre dans la matrice, en partie par les voies ordinaires de la reſpiration, un *eſprit* qui féconde le réſultat des deux ſemences; Ariſtote veut un *air chaud* dans la ſemence de l'homme, & enſuite différentes combinaiſons

de

de *chaud* & de *froid* ; s'il y a des œufs au-delà des trompes de la matrice, il faut de plus *une vapeur subtile*, qui s'éleve de la semence de l'homme, & pénétre jusqu'à ce réservoir ; dans le nombre des Animaux spermatiques, un seul conserve la vie, celui qu'un *mouvement heureux* envoie jusqu'à la partie fort retirée, où il doit se nourrir & croître ; enfin les molécules organiques ne formeront jamais un animal, s'il n'y a une *action* & une *réaction* de particules dissemblables émanées des organes sexuels du mâle, & des organes sexuels de la femelle ; il faut un combat pour qu'il y ait une victoire.

L'esprit peut être amusé de ces systêmes ; & il y a tel Roman qu'on lit dans un moment de récréation, avec plus de plaisir que l'histoire : mais lorsqu'après s'être délassé on veut réfléchir, la raison nous dit, & elle nous le dit par la bouche d'un homme célebre : « En fait de Physique, » on doit rechercher autant les expériences, qu'on doit craindre les systê- » mes. Rien ne seroit si beau que d'établir d'abord un seul principe pour » ensuite expliquer l'univers ; mais les gens sensés voient assez combien » cette idée est vaine & chimérique....... Les vrais Physiciens ne peu- » vent s'empêcher de regarder les anciens systêmes comme d'anciennes rê- » veries, & sont réduits à lire la plupart des nouveaux, comme on lit les » Romans (1) ».

§. 6. DE LA MANIERE DONT LE FŒTUS EXISTE DEPUIS LA CONCEPTION, JUSQU'A LA NAISSANCE.

Dans la réproduction des Animaux, il y a une différence bien remarquable. Les uns sortent du sein de leur mere ayant tous les membres déja formés, & jouissant à nos yeux d'une pleine vie ; les autres en sortent enfermés dans un œuf, où il faut qu'ils se développent avant de se montrer au dehors. Les premiers naissent d'Animaux qu'on appelle vivipares ; les autres, d'Animaux qu'on nomme ovipares : je ne parle ici que des vivipares, & je réserve au mot *Œuf*, tout ce que je me propose de dire des seconds.

La premiere partie du fœtus qui existe, est le cœur, suivant Aristote, *De la Génér. Liv. II. ch. 4 & 6.* Je crois que Plutarque s'est trompé lorsqu'il a rapporté qu'Aristote disoit, que la premiere partie qui se formoit dans

(1) M. de Buffon ; Préface de la statique des végétaux de Hales, *pag. 8 & 9.*

le fœtus humain, étoit les reins, ou plutôt les *lombes*, car l'expreſſion de *rein* eſt équivoque (1). Le même Auteur nous apprend que, ſuivant les Stoïciens, tout l'enſemble du corps ſe formoit en même tems ; ſuivant Alcmæon, la tête d'abord ; ſelon d'autres, le gros doigt du pied ; ſelon d'autres encore, le nombril ; & enfin, ſelon les Médecins, le cœur. Riolan a embraſſé l'opinion d'Ariſtote, que c'eſt le cœur qui ſe forme le premier (2): mais elle avoit été fortement combattue par Dulaurens, qui ſoutenoit, d'après Hippocrate, que toutes les parties du corps ſe forment en même tems (3). M. de Buffon croit que l'épine du dos eſt la premiere partie qui paroît dans l'embryon (4). M. de Sénac ne voit ſur la formation du cœur, que de grandes incertitudes, & je penſe que le plus ſage eſt de dire avec lui, qu'il faut attendre que la nature ſe dévoile par l'induſtrie ou par quelque hazard (5).

Lorſqu'une femme avorte, dit Ariſtote, avant que le fœtus ſoit formé, ce qu'elle rejette a l'apparence d'un œuf enveloppé de ſa membrane, mais privé de ſa coquille, & la membrane eſt parſemée de veines. *Hiſt. L. VII. chap. 6.* Cette obſervation eſt copiée d'Hippocrate. Il avoit eu occaſion de voir le produit d'une fauſſe couche faite ſix jours après la conception, & il le compare à un œuf privé de ſa coquille, & dont la membrane feroit parſemée de vaiſſeaux blancs remplis d'une liqueur épaiſſe & rouge. Mais il ajoûte, ce qu'Ariſtote n'a pas dit, qu'au milieu de la membrane il paroiſſoit quelque choſe qui lui avoit ſemblé être l'ombilic par lequel la reſpiration paroiſſoit s'être faite au premier inſtant (6) ; & que c'étoit de ce point que partoit toute la membrane qui enveloppoit la ſemence (7).

---

(1) *Ἀριςοτέλης, πρῶτον τὴν ὀσφὺν ὡς πρῶτιν νεώς.* De placit. philoſoph. *Lib. V. cap. 17.* Il y a un texte d'Ariſtote qui pourroit faire croire, ſi on s'arrêtoit à la premiere lecture, qu'il a penſé que l'épine du dos étoit le principe du corps humain *ἀρχὴ ἡ ῥάχις ἐςὶν ἐν πᾶσι τοῖς ἔχουσιν ὀςᾶ. Hiſt. Lib. III. cap. 7.* Mais il ne s'exprime ainſi, que relativement aux os, & de même qu'il dit du cœur, qu'il eſt le principe des veines. Voyez le *Traité des Part. Liv. II. ch. 9.*

(2) Liv. VI. ch. 8.

(3) Liv. VIII. contr. Anatom. qu. 15.

(4) Hiſt. nat. *Tom. IV. pag. 67.*

(5) Traité de la ſtruct. du cœur. *L. II. chap. 1. n. 5.* Voyez tout ce Chapitre.

(6) Ceci tient au ſyſtême d'Hippocrate ſur la Génération. Voyez ci-deſſus, §. 5.

(7) Voici le texte d'Hippocrate : *ἡ γονὴ κατεῤῥύη ἐπὶ τὴν γῆν καὶ ψόφος ἐγένετο. ὁκοῖον δὲ ἦν, ἐγὼ ἐρέω· οἷον εἴ τις ὠοῦ ὠμοῦ τὸ ἔξω λεπύριον περιέλοιεν, ἐν τῷ ἔνδον ὑμένι τὸ ἔνδον ὑγρὸν διαφαίνοιτο. τρόπος μέν τις ἦν τοιοῦτος, ἅλις εἰπεῖν. ἦν δὲ καὶ ἐρυθρὸν καὶ στρογγύλον. ἐν δὲ τῷ ὑμένι ἐφαίνοντο ἐνεοῦσαι ἶνες λευκαὶ καὶ παχεῖαι, εἰλημμέναι ξὺν ἰχῶρι παχέι καὶ ἐρυθρῷ, καὶ ἀμφὶ τὸν ὑμένα ἔξωθεν αἱμάλωπες. κατὰ δὲ μέσον τοῦ ὑμένος ἀπεῖχε λεπτὸν ὅ, τι μοι ἐδώκεεν εἶναι ὀμφαλός· κἀκείνῳ τὴν πνοὴν καὶ ἔξω ποιέεσθαι τὸ*

Ariſtote a dit quelque choſe, dans le même *Livre ſeptieme*, des différens progrès du fœtus; c'eſt dans l'hiſtoire de M. de Buffon, qu'il faut les ſuivre (1).

Les Anciens paroiſſent avoir peu connu l'état & la diſpoſition des membranes qui enveloppent les enfans dans le ſein de leur mere. Hippocrate ſe contente de dire que quand la chair du fœtus ſe forme, les membranes, & ſur-tout celles qui ſont extérieures, s'etendent; que tout le ſang qui doit concourir à la ſubſtance du fœtus, paſſe dans ces membranes, & que lorſqu'elles ont formé une cavité déja ample, on leur donne alors le nom de *Chorion* (2). Ariſtote dit dans ſon traité de la Génération, qu'il faut que le fœtus ſoit ſéparé du liquide qui l'environne, & que des membranes qui l'enveloppent, les unes conſervent le nom de membranes, les autres ſe nomment *Chorions*, leſquels ne différent entre-elles que du plus au moins. *De la Génér. Liv. II. ch. 4.* Dans ſon Hiſtoire, il dit que le fœtus ſe forme en dedans du ſecond Chorion, lequel eſt enveloppé par le premier. Celui-ci, ajoûte-il, eſt adhérent pour la plus grande partie à la matrice, mais le ſurplus en eſt détaché & il contient de l'eau. L'eſpace entre les deux Chorions eſt rempli d'une liqueur aqueuſe & ſanguinolente que les femmes appellent les prémices. *Liv. VII. ch. 7.*

Tout ceci n'eſt, ni aſſez développé, ni parfaitement exact. Le fœtus dans la matrice, eſt enveloppé de deux membranes. La plus extérieure, à laquelle les Anatomiſtes modernes réſervent le nom de *Chorion*, ſe trouve immédiatement appliquée à toute la ſurface interne de la matrice : ſa ſubſtance eſt ſpongieuſe, ſon épaiſſeur médiocre, & on y découvre des vaiſſeaux ſanguins. La ſeconde, à laquelle les mêmes Anatomiſtes donnent le nom d'*Amnios*, eſt tranſparente, & beaucoup plus mince que le *Chorion*. Les vaiſſeaux ſanguins qui s'y diſtribuent ſont en très-petit nombre & fort déliés. La cavité que forme l'*amnios*, contient, outre le fœtus, une liqueur dans laquelle il nage : (il eſt évident qu'Ariſtote n'a point connu cette liqueur). Quelquefois il s'amaſſe entre les membranes une autre liqueur : du moins cela paroît vraiſemblable (3).

Dans certains Animaux quadrupedes, il ſe trouve entre les deux mem-

πρῶτον. καὶ ὁ ὑμὴν ἐξ ἐκείνου ἐτέτατο ἅπας, περιέχων τὴν γονήν. τοιαύτην μὲν ἐγὼ εἶδον ἐκταίην οὖσαν τὴν γονήν. De nat. pueri, *Oper. ſect. 3. pag. 16.*

(1) Hiſt. nat. *Tom. IV. pag. 85 & ſuiv.* Voyez auſſi dans Swammerdam une diſſertation qu'il a intitulée, *hominis cum inſectis & rana, comparatio.* Bibl. nat. *p. 792.*

(2) De nat. pueri, *pag. 17.*

(3) Abrégé d'anat. de Verdier, *T. II. pag. 345 & ſeqq.*

branes dont je viens de parler, une efpece de fac appellé *allantoïde* ou *ouraque*, deftiné à recevoir l'urine du fœtus. Des perfonnes très-inftruites nient abfolument fon exiftence dans le fœtus humain (1).

Ariftote paroît s'expliquer avec plus de vérité, fur la maniere dont le fœtus fe nourrit. Le fœtus, dit-il, fe nourrit par l'ombilic, lequel eft comme l'étui de plufieurs veines, dont le principe naît de la matrice ou d'une veine adhérente à la matrice : *Hift. Liv. VII. ch. 8. de la Génér. Liv. II. ch. 7.* Ailleurs, il compare les veines de l'ombilic, à des efpeces de racines qui font paffer la nourriture au fœtus, comme les racines la tranfmettent à la plante. *De la Génér. Liv. II. ch. 4.* Il paroît en effet que c'eft là la maniere dont le fœtus fe nourrit (2). Démocrite & Epicure prétendoient au contraire, que le fœtus fe nourriffoit par la bouche : Alcmæon difoit que tout le corps du fœtus étoit comme une éponge qui fuçoit les alimens (3). Mais au lieu de parler de l'adhérence de l'ombilic à la matrice, par le moyen d'une veine, dans les Animaux qui ont la matrice conformée comme l'eft celle de la femme, il falloit dire que la veine ombilicale tire fon origine d'un corps fpongieux & cellulaire, principalement compofé de l'entrelacement d'une infinité de vaiffeaux fanguins. On nomme ce corps le *placenta*. Sa figure eft orbiculaire & applatie, de forte qu'il préfente deux faces, une convexe, par laquelle il eft appliqué à la matrice, & l'autre concave, qui eft tournée vers le dedans des membranes (4). A l'égard de la queftion de favoir fi le fœtus refpire dans le fein de fa mere, voyez le mot *Refpiration*; voyez auffi le mot *Vifceres*, fur ce qui eft relatif à la conformation de fon cœur.

Ariftote obferve que les enfans mâles remuent dans le fein de leur mere, quarante jours après la conception, au lieu que les filles ne remuent qu'après quatre-vingt-dix jours. *Hift. Liv. VII. ch. 3.* Cette remarque tient à une autre, qu'Ariftote fait à la fin du même chapitre & dans le traité *de la Génér. Liv. IV. ch. 6*, que les filles fe forment moins promptement que les garçons dans le fein de leur mere ; mais qu'après en être forties elles fe forment au contraire plus promptement que les garçons (5). Hippocrate a

(1) Anat. d'Heifter, *pag. 289.* De Buffon, Hift. nat. *Tom. IV. pag. 103.*

(2) Voyez les obferv. rapportées dans l'Anatomie de Verdier, *Tom. II. p. 358.*

(3) Plutarc. de placit. philof. *Lib. V. cap. 17.*

(4) Abrégé d'anat. de Verdier, *T. II. pag. 329.*

(5) Pline dit au contraire, *fœminas gigni celeriùs quàm mares conftat.* Cela paroît bien oppofé au texte d'Ariftote & à la vérité. Ses Editeurs, ou Commentateurs,

fait la même remarque, fur la différence du tems dans lequel fe forment le fœtus femelle & le fœtus mâle (1); mais felon cet habile Médecin, le fœtus mâle ne remue ordinairement qu'à trois mois, & le fœtus femelle, à quatre mois (2) : cette obfervation eft plus vraie que celle d'Ariftote.

Ariftote ajoûte, que les garçons fe font fentir dans le côté droit plutôt que dans le côté gauche, & les filles dans le côté gauche plutôt que dans le côté droit. Cependant loin de penfer que le côté droit fût affecté aux garçons & le côté gauche aux filles, il combat ce fentiment dans le traité *de la Génér. Liv. IV. ch. 1*, par différentes obfervations, & par celle-ci, entre autres, qu'on a vu des jumeaux placés, le mâle à gauche de la matrice, & la femelle à droite. Le détail avec lequel Ariftote s'explique fur ce fujet, annonce affez qu'il fe propofoit de combattre quelqu'un qui avoit foutenu le fentiment contraire. C'eft Hippocrate qui l'avoit foutenu, & qui étoit tellement perfuadé de fa vérité, qu'il en fait un de fes aphorifmes (3) : il affignoit pour raifon, que la partie droite de la matrice étoit plus chaude (4).

Il n'eft pas rare de voir certaines femmes qui fe difent fujettes pendant leur groffeffe, aux envies les plus fingulieres, fur-tout pour le manger. On parloit de ces envies dès le tems d'Ariftote ; il en fait mention, & il dit qu'on nomme cette efpece de maladie, *la pie*, faire *la pie* (5). *Hift. L. VII. ch. 4.* On prétend que ce nom vient, de ce qu'on a comparé la variété des appétits des femmes groffes, à la variété du plumage de la pie, ou de ce que les pies font plus fujettes à cette maladie que les autres Animaux (6). Hippocrate parle de ces mêmes envies, & ce qui eft fort remarquable, c'eft qu'il affûre que, fi elles font fatisfaites, fi les femmes mangent ce qu'elles ont défiré, leur enfant en porte les marques à la tête (7) ; tandis qu'on foutient aujourd'hui, que les marques qu'on voit, ou qu'on croit voir fur le corps de quelques enfans, font les veftiges, non d'envies qui ont été fatis-

ont tâché de corriger ce texte de différentes manieres. Voyez le P. Hardouin fur cet endroit.

(1) De nat. pueri, *pag. 19 & 20.*

(2) Ibid. *pag. 21.*

(3) *ἔμβρυα τὰ μὲν ἄρσενα ἐν τοῖσι δεξιοῖσι. τὰ δὲ θήλεια ἐν τοῖσιν ἀριστεροῖσι μᾶλλον. Aphor. Lib. V. fect. 5. n. 36.*

(4) De morb. vulgar. *Lib. VI. n. 34.*

(5) *κισσᾷν.* Voyez le mot *Pica*, dans le lexique de Caftel.

(6) Abfurdorum fefe promit appetentia; indidem quoque nomen nacta affectio eft, ex avis varietate, vel ut fcribit Paulus Ægineta, quòd malo id genus corripiatur frequentiùs. Cœl. Rhodig. *Lect. antiq. Lib. VI. cap. 10.*

(7) *ἤν τισι κυίσκουσι γῆν ἐπιθυμῆται ἐσθίεσθαι ἢ ἄνθρακας, καὶ ἐσθίονται, ἐπὶ τῆς κεφαλῆς τοῦ παιδίου φαίνεται, ὁκόταν τεχθῇ, σημεῖον ἀπὸ τῶν τοιούτων.* De fuperfœt. *Opp. fect. 3. pag. 43.*

faites, mais au contraire, d'envies qui n'ont point été ſatisfaites. De telles variations ſuffiſent pour annoncer des faits mal avérés & peu conſtans.

§. 7. DE LA NAISSANCE DU NOUVEL ANIMAL.

La néceſſité de me borner, en parlant d'un ſujet dont tous les détails ſont intéreſſans, m'oblige à me fixer à quatre objets principaux, entre tous ceux que l'on pourroit traiter relativement à la naiſſance du nouvel animal, & ſur-tout de l'homme. Le premier eſt la cauſe de l'accouchement; le ſecond, la durée de la geſtation; le troiſieme, les époques auxquelles un enfant peut naître viable avant le terme de neuf mois; le quatrieme, les époques auxquelles il peut naître après le terme de neuf mois.

Si je rappelle ici le premier de ces quatre objets, c'eſt ſeulement pour obſerver que, quoiqu'il ſoit fort naturel de demander pourquoi le nouvel animal ſort du ſein de ſa mere, à telle époque plutôt qu'à telle autre, cependant aucun des Anciens n'a traité cette queſtion (1). Il eſt poſſible qu'ils aient été détournés de propoſer cette queſtion, par la difficulté de la réſoudre. En effet, quoique les Modernes ayent aſſez longuement diſſerté ſur ce ſujet (2), il eſt aiſé de s'appercevoir qu'ils ſont bien loin de préſenter à cet égard des vérités démontrées. Il eſt plus aiſé de remarquer avec Ariſtote, *Hiſt. Liv. VII. ch. 9*, que les femelles des autres Animaux n'ont pas autant de peine à mettre leurs petits au monde, que les femmes en ont à accoucher; & que dans les accouchemens naturels, le fœtus de quelque animal que ce ſoit, préſente la tête la premiere. Mais à ce dernier fait, remarqué par Ariſtote, il faut ajoûter la raiſon qu'il en donne ailleurs, *de la Génér. Liv. IV. ch. 8*, & vraiſemblablement d'après Hippocrate (3): c'eſt que les parties ſupérieures étant les plus peſantes, & le fœtus étant ſuſpendu par un ſeul point, le nombril, les parties ſupérieures doivent emporter la balance.

Relativement à la durée de la geſtation, Ariſtote remarque, que les femmes, à la différence des femelles des autres Animaux, n'ont pas une époque préciſément limitée pour le tems de la naiſſance de leur enfant. La durée de la geſtation eſt déterminée chez les femelles des autres Animaux, à une eſpace de tems précis: *Hiſt. Liv. VII. ch. 4*: au lieu que chez les

---

(1) Hippocrate a parlé des efforts que fait le fœtus pour ſortir du ſein de ſa mere, mais non des cauſes qui les déterminent. *De nat. pueri, pag. 26.*

(2) Voyez l'anat. de Dulaurens, *L. VIII. contr. anat. qu. 31.* l'Auteur de l'anat. de Heiſter, *pag. 311.* De Buffon, *Hiſt. nat. Tom. IV. pag. 126.*

(3) De nat. pueri, *pag. 26.*

femmes, les époques de l'accouchement peuvent varier : il arrive, dit Ariſtote, quelquefois à ſept mois, quelquefois à huit, à neuf, à dix, & quelquefois la durée de la groſſeſſe entame le onzieme mois. C'eſt ce qui mérite d'être conſidéré plus particulièrement, ſous deux rapports : en premier lieu, relativement aux époques qui précedent le neuvieme mois ; en ſecond lieu, relativement à celles qui le ſuivent.

Toute ſortie du fœtus antérieure à l'époque de ſept mois, eſt un avortement & n'eſt pas une naiſſance proprement dite : parce que *naître*, c'eſt venir dans le monde pour y vivre. Ariſtote donne différens noms aux avortemens, ſuivant que la groſſeſſe eſt plus ou moins avancée : *Hiſt. Liv. VII. ch. 3* (1) : il n'emploie le mot *naître* qu'à l'égard des fœtus de 7 mois, *Liv. VII. ch. 4*, & ce n'eſt effectivement qu'à cette époque, qu'il regarde un enfant comme viable. *Hiſt. Liv. VII. ch. 4 & 5.*

Hippocrate mettoit une grande différence, entre la naiſſance à ſept mois, & la naiſſance à huit mois. Il prétendoit que les enfans nés à ſept mois étoient viables, quoiqu'ils fuſſent foibles & qu'il fallut prendre des précautions particulieres pour les élever ; mais que ceux qui étoient nés à 8 mois, ne pouvoient pas vivre. On attribue à Hippocrate un traité exprès, ſur la naiſſance à ſept mois. L'Auteur y explique très-nettement le nombre des jours qui doivent compoſer les ſept mois dont il parle : c'eſt 182 jours, & une partie de jour, parce que, dit-il, deux mois ſont compoſés d'un peu plus de cinquante neuf jours (2). L'aſſertion que les enfans nés à 7 mois, peuvent vivre, quoique beaucoup périſſent, s'entend donc des enfans nés à la fin du 182ᵉ. jour ou après. Mais à l'égard de ceux qui viennent dans le cours du huitieme mois, c'eſt-à-dire, ſans doute, ſelon la même maniere de calculer, depuis le 212ᵉ. jour, Hippocrate affirme qu'aucun d'eux ne vit, parce qu'il eſt impoſſible, dit-il, qu'ils ſupportent en même tems deux opérations douloureuſes (3), telles que la naiſſance & les maladies auxquelles ils ſont expoſés dans le huitieme mois (4). Hippocrate penſe que tous les enfans ſont plus ou moins malades dans le ſein de leur mere pendant le huitieme mois, ou plutôt pendant la ſixieme quarantaine depuis la conception ; & c'eſt pendant toute cette quarantaine qu'Hippocrate penſe qu'un enfant ne naît pas viable (5) : de ſorte que, ce

(1) Peut-être d'après l'Auteur du Traité *de ſeptim. partu*, *pag. 38.*

(2) De ſept. partu, *Opp. ſect. 3. p. 36.*

(3) *διϲϲὰς κακοπαθείας.*

(4) De octim. partu, *Opp. ſect. 3. p. 39.*

(5) *ὅτι δ' ἂν γενήται ἐν τεσσαράκονθ' ἡμέραις ταύταις, ἀδύνατον περιγενέσθαι. pag. 37.*

qu'il appelle ailleurs naiſſance au huitieme mois, eſt réellement, dans ſes idées, celle qui arrive depuis le 212ᵉ. jour juſqu'au 251ᵉ; ou juſqu'à environ neuf mois 10 jours, ſuivant le calcul des mois Grecs (1).

Les Aſtrologues furent, à ce qu'il paroît, du même ſentiment qu'Hippocrate, pour des motifs beaucoup moins raiſonnables & moins plauſibles (2); mais les Médecins qui écrivirent après Hippocrate, tels que Polybe & Diocles, mirent quelque reſtriction à ſa propoſition : ils la regarderent comme regle peut-être générale, mais ſuſceptible d'une exception dont il y avoit pluſieurs exemples. Le préjugé étoit néanmoins toujours contraire, & perſonne ne vouloit ſe charger d'élever ces enfans (3).

Ariſtote paroît avoir ſuivi le même ſentiment mitoyen. Il dit dans ſon Hiſtoire, *Liv. VII. ch. 4*, que les enfans nés à huit mois, peuvent vivre dans les pays où les femmes ont des groſſeſſes ſans accidens, & un accouchement facile, en Egypte par exemple ; mais que dans la Grèce & les pays voiſins, la plupart périſſent. Dans ſon traité *de la Gén.* il dit également, que les enfans nés à huit mois ſont viables, quoique moins que ceux qui naiſſent à une autre époque. *Liv. IV. ch. 4* (4). Cette diſtinction que fait Ariſtote, entre certains pays où les enfans nés à huit mois peuvent vivre, & d'autres pays où ils ne peuvent pas vivre, ainſi que ce qu'il dit, *Hiſt. L. VII. ch. 4*, qu'on étoit perſuadé en Grèce, que les enfans qu'on croyoit nés à huit mois & qui s'élevoient, n'étoient réellement pas nés à cette époque, mais que leur mere s'étoit plutôt trompée ſur l'époque de la groſſeſſe, me fait craindre qu'il n'y ait eu dans la Grèce beaucoup plus de préjugés ſur ce point, que d'obſervations exactes. Pline aſſure que les enfans nés à huit mois, ne vivoient pas moins en Italie qu'en Egypte (5). M. de Buffon combat auſſi l'ancienne opinion : il penſe que, conſidérée du côté du raiſonnement, elle ne peut être regardée que comme un paradoxe, & qu'en conſultant l'expérience, on pourroit bien trouver que c'eſt une erreur (6).

A l'égard du terme de neuf mois, & de ceux qui ſont plus éloignés,

(1) De carnibus, *Opp. ſect. 3. pag. 39.*

(2) *οἱ μαθηματικοὶ τὺς ὀκτὼ μῆνας ἀσυνθέτυς φασὶν εἶναι πάσης γενέσεως· τὺς δὲ ἑπτὰ συνθετικύς.* Plutar. de plac. philoſ. *Lib. V. ch. 18.*

(3) *Πόλυβος, Διοκλῆς, οἱ ἐμπειρικοὶ καὶ τὸν ὄγδοον μῆνα ἴσασι γόνιμον, ἀτονώτερον δὲ πως.* Plutar. *Ubi modò.*

(4) Ariſtote renvoyoit ici à ſes problêmes, mais je ne trouve pas la queſtion traitée dans ce qui nous reſte de cet ouvrage.

(5) Tralatitium in Ægypto eſt & octavo gigni. Jam quidem & in Italia tales partus eſſe vitales, contra priſcorum opiniones. *Hiſt. Lib. VII. cap. 5.*

(6) Hiſt. nat. *Tom. IV. pag. 123.*

nous

nous ſommes étonnés au premier aſpect de lire dans le traité attribué à Hippocrate, qu'il en eſt des enfans qui naiſſent au neuvieme mois, comme des enfans qui naiſſent au ſeptieme, & qu'il s'en éleve peu; mais que les enfans les plus forts, ſont ceux qui naiſſent à la fin du neuvieme mois (1): de même dans Ariſtote, *Hiſt. Liv. VII. ch.* 4, que le terme le plus ordinaire de l'accouchement eſt le dixieme mois. L'étonnement ceſſe ſi l'on fait attention à la différence des mois grecs & des nôtres. Deux mois grecs faiſoient, comme on l'a déja vu, à peu près 59 jours; deux des nôtres, ſont 61 jours. Les Grecs comptoient donc le commencement du neuvieme mois, au 236ᵉ jour de la groſſeſſe, tandis que nous ne comptons ce même commencement qu'au 244ᵉ jour, ce qui eſt plus du quart d'un mois de différence.

Par rapport aux termes plus éloignés que le neuvieme mois, pour ſaiſir la doctrine des Grecs ſur ce ſujet, il faut commencer par conſidérer qu'Hippocrate (2) diſtribue de 40 jours en 40 jours les changemens que ſubiſſent les enfans dans le ſein de leur mere, & que le véritable tems de la naiſſance eſt, ſuivant lui, à la fin de la ſeptieme quarantaine, tems où il aſſure que le fœtus acquiert ſa perfection. Ce ſont là, ſelon lui, les enfans qui s'élevent le mieux, & ce ſont ceux qu'on appelloit nés à dix mois (3). En effet, la ſeptieme quarantaine commence au 241ᵉ jour, & elle finit au 280ᵉ, c'eſt-à-dire, au milieu du 10ᵉ mois. De-là Hippocrate a dû mettre en theſe générale, que l'enfant ne devoit pas reſter plus de dix mois dans le ſein de ſa mere. C'eſt effectivement ce qu'il dit (4), en ajoutant que ſi quelques femmes ſe ſont cru groſſes plus de dix mois, elles ſe ſont trompées, par les raiſons qu'il explique (5). Il fait entendre d'ailleurs, comment on peut dire de certains enfans qu'ils ſont venus au onzieme mois, ou plutôt à la onzieme révolution des regles : voici ſes obſervations. La plupart des femmes ne peuvent guères concevoir que quinze jours après le premier jour de l'apparition de leurs regles; ſuppoſé qu'une femme conçoive, par exemple, 18 jours après cette époque, & qu'elle n'accouche enſuite que le 280ᵉ jour, qui eſt le dernier de la ſeptieme quarantaine, elle accouchera le 298ᵉ jour après l'apparition de ſes regles, ou trois jours après la dixieme révolution complette, & par conſéquent dans le cours de la onzieme révolution. En

(1) De ſeptim. partu, *pag. 37 & 38.*

(2) Ou l'Auteur *de ſept. partu*, *pag. 37.*

(3) *τὰ δεκάμηνα καλεόμενα λέγω ἐν ἑπτὰ τεσσαρακόνθ᾽ ἡμέραις μᾶλλον τίκτεσθαι, ϗ μάλιςα προσήκει ἐκτρέφεσθαι.* De part. octim. *pag. 39.*

(4) *ὐκ ἐςὶ χρονιώτερον δέκα μηνῶν ἐν γαςρὶ ἔχειν.* De nat. pueri, *pag. 27.*

(5) Ibid. *pag. 26.*

mettant des mois lunaires à la place des révolutions, dont nous venons de parler, il paroîtra que cette femme eſt accouchée dans le onzieme mois. C'eſt dans ce ſens qu'on peut dire, ſuivant Hippocrate, que la groſſeſſe a pris ſur le onzieme mois (1).

J'ai expoſé avec quelque détail la doctrine d'Hippocrate ſur les termes de l'accouchement, parce que celle d'Ariſtote me ſemble y être exactement conforme, & ſeulement moins développée. Ariſtote regarde ſi peu le onzieme mois (en comptant du jour de la conception) comme un terme juſqu'auquel la groſſeſſe puiſſe ſe prolonger, que dans ſon traité de la Génération, *Liv. IV. ch. 4*, il ſe contente de dire que l'enfant naît au ſeptieme & au dixieme mois, & dans le tems intermédiaire. Lors donc qu'au *Liv. VII. c. 4. de ſon Hiſt.* il dit que les enfans naiſſent à ſept, à huit, à neuf, à dix mois; que ce terme eſt le plus ordinaire; que néanmoins la durée de la groſſeſſe entame quelquefois le onzieme mois; il paroît certain qu'il ne s'eſt exprimé ainſi, que dans le même ſens où Hippocrate avoit dit la même choſe, c'eſt-à-dire, en comptant du premier jour de l'apparition des regles. Je me le perſuade d'autant plus fortement, que les expreſſions d'Ariſtote ſont préciſément les mêmes que celles d'Hippocrate (2). Ainſi mon ſentiment eſt que, ſuivant Hippocrate & Ariſtote, les femmes accouchent naturellement du 183e au 280e jour, à compter du jour de la conception (3).

Il y a une particularité relative à la naiſſance des enfans, particularité peut-être fort incertaine en elle-même, & vraiſemblablement indifférente, mais ſur laquelle je vois qu'Hippocrate & Ariſtote ſont abſolument oppoſés. Le premier dit qu'une femme groſſe qui n'a point de commerce avec ſon mari, accouche plus facilement (4). Ariſtote a dit tout le contraire. *Hiſt. L. VII. chap. 4.*

Il reſte encore un article qui ſe rapporte non pas à la naiſſance des enfans, mais à l'état des nourrices, dont il faut dire un mot pour relever une erreur d'Ariſtote. Il prétend que ſi une femme qui nourrit, avale un poil

---

(1) *ὅτι γὰρ ἣν ἔξω τῆς διχομηνίης ξυλλαμβάνει ἡ γυνὴ, τῦτο πᾶν ἀναγκαῖον ἐςι τῦ ἑνδεκάτυ μηνὸς ἐπιλαμβάνειν, ἵναπερ ἐς τελευταίην περίοδον καταςῇ.* De octim. partu, *pag. 41.*

(2) *ἔνιαι ἐπιλαμβάνυσι ϗ τῦ ἑνδεκάτυ μηνός.*

(3) Voyez ſur ce même ſujet, Aulugelle, *noct. Attic. Lib. III. cap. 16.* La queſtion des termes de l'accouchement a été vivement diſcutée en 1768, entre MM. Bouvart & Louis d'une part, & MM. Petit & le Bas d'autre part. Ceux-ci prétendoient que la groſſeſſe pouvoit s'étendre au moins juſqu'au onzieme mois, à compter de la conception.

(4) De ſuperfœt. Opp. *ſect. 3. pag. 43.*

en buvant, il lui vient une maladie qu'on nomme *le poil*, & qu'elle souffre jusqu'à ce que le corps étranger ait été chassé & soit sorti, ou que l'enfant l'ait tiré en tettant. *Hist. L. VII. ch. 11.* Ce n'est là qu'un vieux conte (1), qui s'est néanmoins perpétué jusqu'à nos jours.

§. 8. Observations sur la naissance des jumeaux et des monstres, sur les mulets, sur la superfétation, sur les moles et sur la castration.

Les femmes n'ont le plus ordinairement, qu'un seul enfant. Quelquefois elles en ont deux : on appelle ces enfans jumeaux. Ils viennent d'un seul accouplement, suivant l'observation d'Hippocrate (2) : Aristote attribue leur formation à la surabondance de la liqueur spermatique. *De la Gén. L. IV. ch. 4.* La différence de sexe entre les jumeaux n'empêche pas, chez les Animaux, qu'ils ne vivent aussi-bien que s'ils étoient du même sexe : on a observé le contraire chez l'homme : *Hist. Liv. VII. ch. 4.* Aristote propose pour raison de ce fait, dans ses *Problêmes*, *sect. 67. num. 30*, qu'il est contre la nature qu'une femme ait deux enfans ; cette explication est assez peu satisfaisante. Je préfere celle qu'il donne dans son *Traité de la Génération*, *Liv. IV. chap. 6*, que comme le fœtus mâle & le fœtus femelle ne se forment pas dans le même espace de tems, il faut nécessairement qu'entre deux jumeaux de différent sexe qui naissent le même jour, l'un vienne trop tôt & l'autre trop tard.

Il n'est pas sans exemple qu'une femme ait trois, quatre & cinq enfans; mais ces évenemens sont rares, & Aristote dit qu'on ne voit pas de femme avoir plus de cinq enfans d'une même couche. Il prétend qu'en Egypte il arrive fréquemment aux femmes d'avoir deux enfans. *De la Génér. L. VII. ch. 4.* Strabon, après avoir dit qu'en Egypte les femmes ont quelquefois quatre enfans d'une même couche, ajoûte qu'Aristote a parlé d'une femme qui en avoit eu sept en une fois (3). On ne trouve rien de semblable dans ses ouvrages ; & il y a d'autant plus lieu de croire que le texte de Strabon est fautif, qu'Aulugelle, qui cite aussi Aristote, ne parle que de cinq enfans nés d'une même couche (4). Au surplus les Modernes prétendent que ce

(1) Voyez Mercurialis, *Var. lect. L. V. cap. 4.*

(2) De nat. pueri, *pag. 28.*

(3) Geogr. *Lib. XV. pag. 695.*

(4) Aristoteles philosophus memoriæ tradidit mulierem in Ægypto uno partu quinque pueros enixam, eumque esse finem dixit multijugæ hominum partionis, neque plures unquam simul genitos compertum. *Noct. Attic. Lib. X. cap. 2.*

ſont là de pures fables, que les eaux du Nil n'ont aucune qualité pour augmenter la fécondité, & que les Egyptiennes n'accouchent point de quatre enfans à la fois, bien moins de ſept (1).

Ariſtote attribue la formation des monſtres à la ſurabondance de la matiere dont le fœtus ſe forme. Dans ce cas, telle partie ſera ou double ou plus grande, ou autrement conformée contre l'ordre commun. *De la Génération*, *Liv. IV. ch.* 4. C'eſt là ce que l'on doit entendre exactement par le mot de *monſtre*, & c'eſt une grande ſottiſe d'avoir compté les femmes parmi les monſtres, à raiſon, diſoit-on, de ce qu'elles ne ſe forment que contre l'ordre de la nature qui tend toujours à faire des mâles (2).

Il n'eſt pas de mon deſſein de parler ici des variétés que préſentent les monſtres, ſoit dans l'eſpece humaine, ſoit chez les autres Animaux : on trouve des obſervations ſur ce ſujet dans preſque tous les livres d'Hiſtoire naturelle. Entre ces écarts de la nature, les ſeuls qui intéreſſent véritablement le Phyſicien, ſont ceux d'où l'on peut tirer quelque conſéquence certaine, relativement aux opérations de la nature. Il eſt bon, par exemple, qu'on ait obſervé des enfans nés ſans bouche, ou ſans œſophage, parce que de-là on peut conclure que ce n'eſt pas par la bouche, au moins uniquement, qu'un enfant prend de la nourriture dans le ſein de ſa mere.

Un des monſtres les plus rares, ſi même il en a jamais exiſté, ſeroit un véritable hermaphrodite, c'eſt-à-dire, un individu qui auroit les deux ſexes, avec la faculté d'uſer de l'un comme de l'autre. Ariſtote aſſure que dans les individus même où l'on a trouvé les organes des deux ſexes, ceux de l'un des deux étoient abſolument inutiles. *De la Génér. Liv. IV. ch.* 4. Ce ſentiment eſt celui de pluſieurs Modernes (3). Il n'y a peut-être pas d'autre animal qui réuniſſe les deux ſexes dans un même individu, que le limaçon; mais chez lui ce n'eſt point une monſtruoſité, c'eſt la conformation commune de l'eſpece.

L'imagination s'eſt donné carriere dans l'hiſtoire des monſtres, & l'on s'eſt permis de ſuppoſer que des individus d'une eſpece avoient produit des

(1) Recherches ſur les Egyptiens & les Chinois, *Tom. I. pag. 130.*

(2) Monſtrum fœminam poteris appellare. Cùm enim ea opera inter monſtra recenſeantur quæ non appetente naturâ emergunt, facultatem autem generationis animalium diſpenſatricem in marem perpetuo dirigi docuerimus, nec ortum fœminæ, niſi obruatur, permittere, jure merito fœmina inter monſtra & ea quæ prodigiosè contingunt poterit numerari. Martely, *de nat. anim. pag. 77.*

(3) Voyez M. de Bomare, *V. Hermaphrodite.*

individus d'une toute autre espece. Ariſtote obſerve avec raiſon, qu'il peut bien arriver qu'une conformation monſtrueuſe entraîne quelque reſſemblance entre un enfant & un animal, mais que jamais il ne naîtra d'un animal quelconque, un animal d'une eſpece différente; par exemple, un chien d'une femme, ou une brebis d'une vache: puiſque le tems même de la geſtation, qui eſt reglé dans chaque eſpece, ne permetrroit pas un tel effet: *de la Génér. Liv. II. ch. 3.*

On donne quelquefois le nom de monſtres, mais dans un ſens moins propre, à des Animaux nés d'un mâle & d'une femelle qui ne s'accouplent pas ſuivant l'ordre le plus général de la nature: par exemple, au produit du cheval & de l'âneſſe, produit que l'on appelle plus exactement *mulet.* Ariſtote remarque qu'il y a des conditions néceſſaires pour que ces ſortes d'accouplemens réuſſiſſent & ſoient féconds: ſavoir, que les Animaux entrent en chaleur dans le même temps; que la durée de la geſtation ſoit à-peu-près égale; & qu'il n'y ait pas une grande différence pour la taille du corps. *De la Génér. Liv. II. ch. 4*; *Hiſt. Liv. VIII. ch. 28.* L'obſervation d'Ariſtote ſur la néceſſité que le tems de la geſtation ſoit à-peu-près le même pour que des Animaux qui ne ſe joignent pas habituellement s'accouplent avec effet, rend moins importante l'obſervation qu'il fait ailleurs, que dans de pareils accouplemens, la durée de la geſtation eſt celle qui a lieu dans l'eſpece du mâle, & non celle qui a lieu dans l'eſpece de la femelle. *Hiſt. L. VI. ch. 23.* Cette obſervation paroît aſſez peu conforme à l'influence que la femelle a ſur la production du fœtus, & Ariſtote l'a déclarée lui-même impoſſible à vérifier, lorſqu'il a dit, qu'une femelle ne pouvoit pas produire un animal qui doit être dans le ſein de ſa mere, plus ou moins de tems que le fœtus qui eſt produit par la femelle ſelon les loix communes de la nature.

Les individus produits par deux Animaux, qui ne s'accouplent pas ordinairement, ne ſont pas pour cela ſtériles. Ils ont la faculté de ſe reproduire: c'eſt un défaut particulier au mulet, qui eſt le produit, ſoit du cheval & de l'âneſſe, ſoit de l'âne & de la jument, d'être ſtérile: encore cette ſtérilité n'eſt-elle pas toujours conſtante: *de la Génér. Liv. II. ch. 7* (1). Mais je me réſerve d'entrer dans plus de détails, au mot *Mulet.*

On entend par la ſuperfétation, la conception d'un ſecond fœtus, lorſqu'il

---

(1) Voyez M. de Buffon, Hiſt. nat. *Tom. XII. pag. 237.*

en exiſte déja un dans la matrice. Il y a des Animaux chez leſquels la ſuperfétation eſt ordinaire : par exemple, chez la femelle du Daſypode (1). Les femelles qui ne ſont pas naturellement ſujettes à la ſuperfétation, fuient le mâle lorſqu'une fois elles ont conçu. Ariſtote ne fait d'exception qu'à l'égard de la femme & de la jument : mais il met entre elles cette différence, que la jument n'eſt pas ſujette à la ſuperfétation, au lieu que chez les femmes, il y a des exemples de ſuperfétation, quoique rares. La cauſe de leur rareté eſt, ſelon Ariſtote, qu'ordinairement l'entrée de la matrice eſt abſolument fermée depuis l'inſtant de la conception juſqu'à l'accouchement ; mais il arrive quelquefois que l'orifice de la matrice ſe trouve moins exactement clos, n'étant pas ſans exemple que des femmes enceintes ayent leurs regles. *Hiſt. Liv. VII. ch. 4*, & *de la Génér. Liv. IV. ch. 5.* Hippocrate penſoit également que la ſuperfétation pouvoit avoir lieu quelquefois, & il en donnoit les mêmes raiſons (2).

Ariſtote rapporte des exemples de ſuperfétation : c'eſt entre autres celui de la naiſſance d'Iphiclée & d'Hercule, telle que les Poëtes la racontent (3). *Hiſt. Liv. VII. ch. 4.* Ces exemples ne ſont pas auſſi aſſurés que celui qu'on lit dans M. de Buffon, d'une femme de la Caroline. Etant accouchée en même tems de deux enfans, l'un noir, l'autre blanc, elle fut forcée de convenir qu'au moment où ſon mari la quittoit, elle avoit eu commerce avec un negre (4). M. de Bomare rapporte d'autres exemples de ſuperfétation (5). Les Anatomiſtes aſſurent qu'il n'eſt pas extrêmement rare de trouver la matrice partagée par une cloiſon, comme ſi deux matrices euſſent été jointes enſemble, avec chacune une entrée diſtincte qui ſe prolonge quelquefois juſques dans le vagin (6). Cette conformation doit rendre la ſuperfétation très-poſſible.

Les femmes ont quelquefois ce que l'on appelle des *moles*, & que l'on devroit plutôt appeller des *pierres*, ou *meules*, du moins pour conſerver le ſens de la dénomination grecque (7), qu'on dit avoir été donnée à ces corps,

(1) Voyez le mot *Daſypode*, *pag. 281.*

(2) De ſuperfœt. *Opp. ſect. 3. pag. 41.*

(3) Et entre autres l'Auteur du bouclier d'Hercule, qu'on attribue à Héſiode. Jupiter étant deſcendu chez Alcmene & l'ayant quittée, Amphitryon, mari de la même Alcmene, ſe rendit également chez elle. Alcmene conçut un fils de chacun ; Hercule de Jupiter, & Iphiclée d'Amphytrion. Voyez auſſi Diodore de Sicile, *Bibl. Hiſt. Lib. IV. n. 9.* L'Hiſtoire d'Amphytrion eſt devenue célebre par les agrémens dont l'ont revêtue Plaute & Moliere.

(4) Hiſt. nat. *Tom. IV. pag. 274.*

(5) V°. Homme.

(6) Abrégé d'anat. *Tom. II. pag. 300.*

(7) μύλη.

à raiſon de leur dureté. Ariſtote attribue la cauſe de ces productions au défaut de chaleur ſuffiſante pour opérer la formation d'un fœtus. *De la Gén. Liv. IV. ch. 7.* Hippocrate penſe que la conception d'une mole a lieu, lorſqu'une femme ayant une grande abondance de ce ſang qui forme les menſtrues, ne reçoit qu'une petite quantité de liqueur ſpermatique & de mauvaiſe qualité, de ſorte qu'il n'y a pas une conception faite ſuivant les loix de la nature.

La mole reſte ſouvent un eſpace de tems très-long, ſans ſortir. Hippocrate & Ariſtote diſent que ces corps reſtent deux & trois ans : les moles vieilliſſent, dit Ariſtote, avec les femmes qui les portent ; & elles meurent avec elles. *De la Génér. Liv. IV. ch. 7.* Cette expreſſion d'Ariſtote eſt ſinguliere, à l'égard d'un corps informe qui n'a pas vie, au moins ſi l'on prend le mot de vie dans le ſens le plus ordinaire.

La dureté des moles, dit encore Ariſtote, eſt telle qu'on a de la peine à les couper avec le fer : Pline ſemble aller plus loin, & ſuppoſer que le fer ne peut pas les entamer (2). Il obſerve, d'après Ariſtote, que les femmes ſeules ſont ſujettes à de pareilles conceptions : la raiſon qu'en donne Ariſtote eſt l'abondance des mois, & la grande activité de la matrice.

Mais faut-il le concours des deux ſexes pour la formation d'une mole, ou bien peut-elle ſe former independamment de toute approche d'un homme ? Il ſeroit difficile de tirer la ſolution de cette queſtion, de la maniere dont Ariſtote s'eſt expliqué ſur ce ſujet ; à l'égard d'Hippocrate, les cauſes qu'il aſſigne à la formation des moles, ſuppoſent manifeſtement les approches de l'homme : & ce ſentiment eſt défendu par Dulaurens (3). Plutarque ſuppoſe au contraire, que les femmes peuvent concevoir des moles ſeules & d'elles-mêmes (4). M. de Buffon annonce qu'il n'eſt pas éloigné de cette penſée, & qu'il eſt fort tenté de croire que les filles peuvent faire des moles ſans avoir eu de communication avec le mâle, comme les poules font des œufs ſans avoir vu le coq (5).

---

(1) De morbis mulier. *Lib. I. Opp. ſect. 5. pag. 184.* & de his quæ uterum non gerunt. *Ibid. pag. 252.*

(2) Mola eſt caro informis, inanima, ferri ictum & aciem reſpuens. *Hiſt. Lib. VII. cap. 15.*

(3) Anatom. hum. corp. L. VIII. contr. anat. *qu. 13.*

(4) Παιδίον μὲν γὰρ ὐδεμία ποτὲ γυνὴ λέγεται ποιῆσαι δίχα κοινωνίας ἀνδρός. τὰ δὲ ἄμορφα κυήματα καὶ σαρκοειδῆ καὶ σύστασιν ἐν ἑαυτοῖς ἐκ διαφορᾶς λαμβάνοντα, μύλας καλοῦσι. Conjugal. præcep. ſub finem ; Opp. moral. *Tom. I. pag. 252.*

(5) Hiſt. nat. *Tom. IV. pag. 56.*

La caſtration eſt une opération qui détruit ou qui rend inutiles les organes de la Génération. Ariſtote en décrit les effets au *Liv. IX. de ſon Hiſt. ch. 50*, & au *Traité de la Génér. Liv. I. ch. 2.* L'obſervation, que les Eunuques ne deviennent point chauves, avoit déja été faite par Hippocrate (1) : mais Galien aſſure, que ce qu'Hippocrate avoit ajoûté, que les Eunuques n'étoient point ſujets à la goutte, n'étoit plus vrai de ſon tems, à raiſon du changement arrivé dans la maniere de vivre (2). Il paroît qu'Ariſtote n'a connu que la caſtration qui conſiſte à enlever les teſticules, ou à détruire par le froiſſement les facultés de ces organes ; on ſait qu'aujourd'hui en Orient, ou depuis bien long-tems les Eunuques ſont fort priſés (3), il faut des Eunuques plus complettement Eunuques, ſi l'on peut parler ainſi, & *taillés à fleur de ventre*, comme le dit Tournefort. Pluſieurs de ces malheureux périſſent lors de l'opération ; ceux qui ſurvivent ſont réduits à ſe ſervir d'une canule pour faire de l'eau (4).

Tous les Animaux qui ont des teſticules, dit Ariſtote, peuvent ſouffrir la caſtration. *Hiſt. Liv. IX. ch. 50.* On peut la pratiquer même ſur ceux qui n'en ont point, s'il eſt vrai, comme M. de Bomare l'annonce, qu'on ait trouvé une maniere de châtrer les poiſſons (5).

A l'égard des femelles, eſt-il poſſible de les châtrer ? Ariſtote décrit, *ubi modò*, une opération que l'on faiſoit aux truies pour les empêcher de concevoir. Elle conſiſtoit à leur couper la matrice (6), après leur avoir ouvert le ventre ; on y faiſoit enſuite une ſuture. Ariſtote parle encore de la caſtration des femelles de chameau, & il emploie la même expreſſion qui déſigne que l'on *retranche* & que l'on *coupe*.

Il eſt fort douteux qu'on ait jamais fait de pareilles opérations ſur les femmes. Athénée parle de femmes eunuques, en Lydie, mais il n'emploie pas une expreſſion qui indique formellement qu'on leur eût rien coupé ou retranché (7), & Dalechamp, ſur ce texte, penſe qu'il n'eſt queſtion que d'une ſorte d'infibulation. Riolan aſſure que l'enlevement de la matrice eſt accompagné d'un danger de mort évident (8).

---

(1) Aphor. Lib. VI. aph. 28.

(2) Comment. ſur les aphoriſmes d'Hippocrate.

(3) Hérodot. *Lib. VIII. cap. 105.*

(4) Voyage dans le Levant, *Tom. II. pag. 9.*

(5) V°. Poiſſon.

(6) *καπρία.*

(7) ὁ Ξάνθος Ανδραμύτην φησὶ τῶν Λυδῶν βασιλέα πρῶτον γυναῖκας εὐνουχίσαντα, χρῆσθαι αὐταῖς ἀντὶ ἀνδρῶν ευνούχων. Deïpnoſ. *Lib. XII. cap. 3. p. 515.*

(8) Anthropog. *Lib. II. cap. 33.*

Les

Les effets de la caſtration ſont ſenſibles ſur la voix : j'ai déja remarqué que l'on ne connoiſſoit pas la cauſe de ce rapport ; on peut voir dans Ariſtote, *Hiſt. Liv. VII. ch. 50*, quelques autres détails confirmés par les Modernes.

GLAND (1).

Ariſtote n'a fait, pour ainſi dire, que nommer les Glands de mer. Il remarque que ce ſont des teſtacées qui ne ſe meuvent point, qui n'ont preſque pas d'odorat, *Hiſt. Liv. IV. ch. 8*, & qu'ils ſe forment auprès des creux des rochers. *Liv. V. ch. 15.* On trouve un peu plus de détails dans Athénée ; il remarque que les Glands diffèrent des moules, en ce que celles-ci ont des parties qui ſont réunies, au lieu que le Gland ne forme qu'un tout (2). Les Glands, dit-il encore, ſont des coquillages liſſes ; ils ſe forment dans les fentes & les crevaſſes des rochers (3) ; enfin il obſerve que les Glands de mer ſont ainſi appellés, à cauſe de leur reſſemblance avec le fruit du chêne, mais que leur qualité varie ſelon les différens lieux où ils viennent ; qu'en Egypte, par exemple, ils ſont doux, tendres, d'un goût agréable, &c. ailleurs plus ſalés (4). On voit par ces indications, que les Anciens mangeoient le Gland de mer.

Rondelet, Belon, M. d'Argenville, &c. ont décrit le Gland de mer ; je crois que Belon ſe trompe en le faiſant trop ſemblable à la moule (5). Rondelet en décrit deux eſpeces, l'un qu'il dit ſe nommer en françois le pouce-pied, & l'autre auquel il laiſſe le nom de Gland (6). Mais M. d'Argenville le reprend d'avoir confondu ces deux eſpeces. M. d'Argenville obſerve auſſi que le Gland de mer eſt compoſé de pluſieurs lames ou pieces (7) ; & Klein a fait la même obſervation (8). Il faut que ces pieces ſoient bien unies enſemble, puiſque des Naturaliſtes, cités par M. d'Argenville, ont mis le Gland dans la claſſe des univalves (9) ; ainſi il n'eſt pas étonnant qu'Athénée l'ait regardé auſſi comme un univalve. Une autre ſingularité qui me paroît très-remarquable dans ces ſortes de coquillages, c'eſt que, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, ils ſont doubles. Les premieres pieces de la coquille compoſent une eſpece de calice, dans l'intérieur duquel ſont quatre

(1) *βάλανος*, ὁ.
(2) *μονοφυές* : Deïpnoſ. *Liv. III. p. 88.*
(3) *Ibid. & pag. 89.*
(4) Ibid. *pag. 91.*
(5) De la nat. des poiſ. *L. II. p. 400.*
(6) Hiſt. des poiſſons couverts de teſt dur, *Liv. I. ch. 25 & 26.*
(7) Conchyl. *Part. I. claſ. 2. fam. 5.*
(8) Conchæ, *Pars IV. cl. 1.*
(9) Ubi ſup. *pag. 316.*

pieces triangulaires qui forment un retranchement, & c'est-là que l'animal est renfermé (1).

Rondelet & M. d'Argenville assurent qu'on ne mange rien du Gland de mer, proprement dit, mais seulement du pouce-pied. Disons donc, ou que le goût a changé, ou que les Anciens ont confondu, comme Rondelet, le pouce-pied avec le Gland de mer.

GLANIS (2).

Il n'étoit pas possible de ne pas conserver au *Glanis* le nom qu'Aristote lui a donné, tant on trouve de difficulté à déterminer quel il est parmi les poissons connus ; à décider s'il est, ou non, le même que le silure ; & à dire quel poisson est le silure. Je commence par rappeller les textes d'Aristote.

Le *Glanis* lui sert de terme de comparaison, au *L. I. c. 5. de l'Histoire*, pour expliquer la forme de la queue du cordyle. Si donc nous connoissions la forme de la queue du cordyle, nous connoîtrions celle de la queue du *Glanis :* mais on a vu sous le mot *Cordyle*, que cet animal nous étoit encore moins connu que le *Glanis*.

Les ouies du *Glanis* ont quatre lames doubles, excepté la derniere. *L. II. ch. 13.* Sa vesicule du fiel est voisine du foie, *ch. 15*; ses œufs sortent liés ensemble, comme ceux de la grenouille ; la mere choisit pour les déposer un lieu plus ou moins profond, suivant qu'elle est plus ou moins grande : ses œufs sont fort lents à éclore, & le mâle reste 40 ou 50 jours à les garder. *Liv. VI. ch. 14.* Il paroît aimer singuliérement ses petits. *Liv. IX. ch. 37.* Dans ces deux endroits Aristote parle du *Glanis* en traitant des poissons de riviere, & ainsi le *Glanis* est un poisson d'eau douce. Aristote s'étend assez longuement, *Liv. VI. ch. 14*, sur la maniere dont le *Glanis* mâle féconde les œufs de sa femelle, mais ceci a été rappellé au mot *Génération*. Il observe seulement que les œufs du *Glanis*, arrosés de la liqueur du mâle, deviennent gros, suivant son expression, comme des graines d'ers. *Liv. VI. ch. 14.* L'ers, orobe, ou pois de pigeon, est une plante légumineuse dont il y a plusieurs especes : toutes produisent une graine à peu près de la grosseur de nos petits pois (3).

Le *Glanis* n'est pas bon avant d'avoir jetté ses œufs ; dans cette espece on estime plus la femelle que le mâle pour la table. *Liv. VIII. ch. 30.* Le

(1) Voyez M. d'Argenville, *pag. 315 & 322, & la planche 26 ; fig. B.*

(2) γλανίς, ὁ.

(3) Voyez Bomare, *verbo* Orobe.

Glanis jeune ſe prend facilement à l'hameçon ; quand il eſt plus âgé, ſa conſtance à ſuivre ſes petits le rend auſſi facile à attrapper (peut-être parce qu'on appâte l'hameçon avec ſes œufs, ou avec de petits *Glanis*) ; mais comme il a la dent forte, il rompt l'hameçon & s'échappe. *Liv. IX. ch. 37.*

Ariſtote parle de trois accidens, auxquels le *Glanis* eſt ſujet. Quand il ſe trouve ſur des bas fonds, il eſt frappé par le ſerpent qu'on appelle dragon (1) ; quand il nage à la ſurface de l'eau, il eſt étourdi par les coups de tonnere lorſqu'ils ſont violens ; enfin il eſt ſujet, pendant la canicule ſurtout, à être frappé *de l'impreſſion funeſte des aſtres.* J'ai tâché de rendre ici l'expreſſion d'Ariſtote le plus littéralement qui m'a été poſſible. L'accident dont il parle, eſt ce que les Latins ont nommé *ſideratio :* mais ce mot *ſideratio* eſt équivoque ; il ſignifie, ou la privation ſubite du mouvement, ſoit par l'apoplexie, ſoit par l'attaque de paralyſie ; ou la privation de vie qui tombe ſur un membre : autrement le ſphacele, qui eſt une gangrenne conſommée (2). Cependant ſi l'on veut s'exprimer avec exactitude, il paroît qu'on doit mettre quelque différence entre la *ſidération* & le *ſphacele* : car Hippocrate fait de l'un & de l'autre deux maladies diſtinctes. Elles ne paroiſſent avoir de commun, que d'entraîner la ceſſation des opérations des organes ; la premiere eſt plus dangereuſe que la ſeconde, & ſon effet ordinaire eſt de cauſer la mort avant le troiſieme ou le cinquieme jour (3). Au ſurplus, il ne paroît pas qu'Hippocrate attribuât réellement à l'impreſſion des aſtres, la premiere de ces maladies ; quand il en traite, il dit ceux *qu'on appelle* frappés, & il attribue leur maladie à toute autre cauſe (4). Pour la ſeconde, il ne ſe ſert que de l'expreſſion de *ſphacele*, qui n'a point de rapport à l'influence des aſtres.

Je reviens au texte d'Ariſtote, & je crois que l'effet de la maladie du *Glanis* dont il parle, eſt d'affecter certaines parties de ce poiſſon, ou la totalité de ſon corps, & de les priver des fonctions vitales. Je penſe enſuite que la cauſe de cette maladie peut venir de la diſpoſition même de ſon corps ; & que, de nager ſur la ſurface ou près de la ſurface de l'eau, peut auſſi-bien être un ſymptôme de la maladie, qu'en être la cauſe ;

(1) Voyez ci-deſſus, *Dragon, p. 286.*

(2) Caſtel. lexicon, V°. *ſideratio.* Sideratio abſoluta corruptela atque extinctio membri affecti, cùm ſenſum omnem penitus pars amiſit. *Adr. Jun. nomencl.*

(3) De morbis, *Lib. III. in princip.*

(4) *οἱ βλητοὶ λεγόμενοι εἶναι, ὁκόταν ὁ ἐγκέφαλος πλησθῇ πολλῆς ἀκαθαρσίης, ὀδύνην παρέχει τὸ πρόσθεν τῆς κεφαλῆς πρῶτον, καὶ ἀναβλέπειν οὐ δύνανται. κ. τ. λ. Ubi modò.*

enfin, que s'il y a ici une action réelle de quelque astre, ce ne peut être que du soleil, & qu'alors le sens des paroles d'Aristote est simplement, que le *Glanis* est sujet à recevoir des coups de soleil.

Il reste à voir quel poisson est le *Glanis.* Je me plaindrai encore ici, de ce que les premieres difficultés nous viennent de Pline. Il parle du silure en plusieurs endroits, & il lui attribue ce qu'Aristote dit du *Glanis* (1); le *Glanis*, dira-t-on, & le silure, sont donc le même individu. Ailleurs, il paroît distinguer le *Glanis* du silure (2): l'un & l'autre, conclura-t-on, ne sont donc pas le même individu. Elien paroît aussi avoir distingué le *Glanis* du silure, puisqu'il les compare l'un avec l'autre, & qu'il ne leur fait pas habiter les mêmes fleuves (3). Athénée parle dans deux endroits distincts du *silurus* & du *Glanis* (4).

Les Naturalistes & les Savans les plus exacts, ont fait deux poissons différens de ces deux Animaux. C'est le sentiment de Rondelet (5), de Gesner (6), de Bochart (7). Scaliger a varié: dans son commentaire sur l'histoire des Animaux, il avoit d'abord distingué très-expressément le *Glanis* du silure qu'il croyoit être l'esturgeon (8); ensuite il paroît incertain (9); mais il finit par assurer que le silure a été absolument inconnu à Aristote (10). Dans ses dissertations contre Cardan, il ne voit sur tout ceci que des raisons de douter, & il veut bien que le *Glanis* ou *Glanius* soit le silure, pourvu qu'on ne fasse pas du silure l'esturgeon (11). En effet, l'esturgeon

(1) Voyez *Lib. IX. cap. 16. n. 25*, & *cap. 51. n. 75. Sic Plinius*, dit le P. Hardouin sur le premier endroit, *Glanim Aristotelis siluri voce non semel reddit.*

(2) Pline, *Liv. IX. ch. 43. n. 67*, emploie le mot *glanis*; ainsi qu'au *L. XXXII. ch. 11*; & le P. Hardouin a dit formellement sur le *ch. 51, du Liv. IX*, où Pline rapporte du silure, ce qu'Aristote dit du *glanis*; qu'ailleurs, Pline distinguoit ces deux poissons: *ipse Plinius alibi eosdem distinguit.* Cependant j'observe que dans le *ch. 11, du Liv. XXXII*, où Pline passe en revue tous les poissons qu'il connoissoit, il nomme le *glanis* & ne nomme pas le silure.

(3) De nat. animal. *Lib. XII. capp. 14 & 29.* Je me sers du mot *il paroît*, parce que la leçon du texte d'Elien est incertaine, on lit λάγνις ou γλανίς.

(4) Deïpnos. *Lib. VII. p. 287 & 311.*

(5) De siluro, apud Gesnerum.

(6) Glanim & silurum diversos esse constat. *De Glanide.*

(7) Hieroz. *Part. II. Lib. V. cap. 14.*

(8) In Arist. *Lib. I. sect. 45. pag. 47.*

(9) In Lib. II. sect. 111. pag. 226.

(10) In Lib. IX. sect. 264. p. 1089.

(11) Longè subtilius tibi fuerat perspiciendum quomodò silurum sturionem appellares, si Aristotelicus Glanis Plinio silurus est. Glanius enim ore est vasto ac dentato, id adeo ut etiam potantibus equis insidietur. Itaque Paulum Jovium reprehendunt quidam qui, rejectis multis erroribus, silurum esse sturionem primus professus sit. Cæterùm silurum alium à Glanio etiam nonnulli veterum prodidere. Nobis verò non licet hoc negare propter illorum autoritatem. Plinii tamen dignitas hærere facit homines compositi animi, atque moderati. Itaque silurus sane esto qui & Gla-

n'ayant pas de dent, il ne ſauroit être le *Glanis*, auquel Ariſtote attribue des dents très-fortes (1). Ainſi l'on peut d'abord poſer en thèſe, que le *Glanis* n'eſt point l'eſturgeon, ni le ſilure de ceux qui confondent le ſilure avec l'eſturgeon.

Mais lorſqu'on fait deux poiſſons différens du ſilure & de l'eſturgeon, il eſt plus difficile d'établir que le *Glanis* ne ſoit pas le ſilure. En ſuivant Elien qui les diſtingue, il faut convenir avec lui, que le *Glanis* eſt d'une forme ſemblable à celle du ſilure (2); & en effet Geſner eſt porté à penſer que le *Glanis* n'eſt pas à la vérité le ſilure qui avoit été décrit avant lui, comme ſeul de ſon eſpece, mais qu'il peut être un petit ſilure dont il donne la deſcription (3). Il dément au ſurplus, ceux qui voudroient faire du *Glanis*, le brochet (4). Geſner a donné la figure de deux ſilures; ils ſont remarquables ſur-tout par quatre productions allongées, des eſpeces de barbes, dont ils portent deux plus longues à la mâchoire ſupérieure, & deux moins longues à la mâchoire inférieure. La figure du ſilure eſt mieux gravée dans Jonſton (5), & dans Willughbi (6). On trouve chez ce dernier, une deſcription fort détaillée du ſilure. C'eſt un gros poiſſon qui peſe 80 livres & au-delà. Il eſt de la couleur de l'anguille, & gliſſant comme elle. Sa tête eſt plate, camuſe & large; l'ouverture de la bouche eſt fort grande, preſque auſſi large que la tête; ſon corps à peu près rond juſqu'à l'anus; plus loin il s'élargit & s'applatit. Ses dents ſont fortes, ſes ouies au nombre de quatre (7). Artédi a donné une deſcription auſſi ample du même ſilure, qu'il regarde comme le *Glanis* d'Ariſtote (8).

GLANUS (9).

Le Glanus eſt le même animal que la hyene. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 5.* Voyez *Hyene.*

---

nius, modò ne Glanium quiſpiam dicat ſturionem. *Exerc. ad Card. 218. n. 3.*

(1) Voyez Gillius, *de nom. piſc. c. 116.*

(2) De nat. anim. *Lib. XII. cap. 14.*

(3) Ego ſilurum unum dumtaxat deſcriptum contenderim; quòd ſi hodie ſpecies ejus piſcis quem ego ſilurum arbitror, diverſæ reperiuntur, ſicuti puto, & in ſiluri Hiſtoria exhibitis declarabo iconibus, id vel non tradiderunt veteres, vel altera ex eis, minor nimirum, Glanis eſt. *De Glanide, in coroll.*

(4) Qui Glanin in vulgo lucium marinum dici rentur, ii plurimum à vero aberrant. *Ibid.*

(5) Tab. 47.

(6) Tab. H. 5.

(7) De piſcib. *Lib. IV. cap. 18.*

(8) Synonim. piſcium, *pag. 110*, & deſcrip. ſpecierum piſc. *pag. 107.*

(9) *γλάνος*, ὁ.

GLAUCUS (1).

Le Glaucus eſt un poiſſon qui habite la haute mer. *Hiſt. L. VIII. ch. 13.* Il diſparoît en été, & il demeure caché environ ſoixante jours, pendant cette ſaiſon, *ch. 15.* Sa bonté pour la table, eſt égale, ſoit lorſqu'il eſt plein, ſoit lorſqu'il ne l'eſt pas, *ch. 30.* Il a des appendices vers l'eſtomac, mais en petit nombre. *Liv. II. ch. 17.*

Chacun de ces traits, ſéparés ou réunis, convient à pluſieurs poiſſons; ajoûtez que le nom même, qui eſt pris ſans doute de la couleur du *Glaucus*, & qui indique le bleu de mer, n'eſt pas non plus, à beaucoup près, particulier à un ſeul poiſſon. Delà ſuit néceſſairement une grande difficulté à reconnoître le *Glaucus* d'Ariſtote. Rondelet décrit trois eſpeces de *Glaucus* peu différentes entre-elles, & qu'il croit être le *Glaucus* d'Ariſtote. Il obſerve que ces *Glaucus* ont peu d'appendices auprès de l'eſtomac, comme celui d'Ariſtote, mais peut-être auſſi en ont-ils trop peu, car il ne leur en donne qu'une ſeule; Ariſtote n'auroit pas dit alors que ce poiſſon avoit des appendices, mais en petit nombre (2). Belon a donné pour le *Glaucus* un poiſſon d'une eſpece toute différente, une eſpece d'umbre (3). Selon Artédi, le *Glaucus* d'Ariſtote eſt du genre des maquereaux, une ſorte de boniton (4). Mais Willughbi, dans la deſcription du *Glaucus* d'Artédi, lui donne un très-grand nombre d'appendices auprès du pylore (5); ce n'eſt donc pas encore là le *Glaucus* d'Ariſtote : de ſorte qu'en derniere analyſe nous ignorons quel il eſt.

GLOTTIS (6).

Lors du départ des cailles, pluſieurs oiſeaux les accompagnent, & entre autres la *Glottis.* Cet oiſeau, continue Ariſtote, a une langue fort longue qu'il tire conſidérablement hors du bec. *Hiſt. Liv. VIII. chap. 12.* Pline n'a pas moins remarqué la longueur de la langue de cet oiſeau, & il obſerve que ſon nom vient delà (7). Mais cette obſervation n'aide pas davantage à le reconnoître. Il eſt facile d'indiquer des Savans qui ont avoué ignorer

---

(1) γλαῦκος, ὁ.

(2) Des Poiſſons, *Liv. VIII. chap. 15, 16 & 17.* Rondeletius, *dit le P. Hardouin*, varia glauci genera ac nomina deſcribit, ſed ex conjectura ingenii tantùm, haud ſatis tuta. Lupo omnino ſimilis eſſe dicitur à Xenocrate apud Oribaſium, *L. II. c. 28. Ad Plin. Lib. IX. n. 25. cap. 6.*

(3) De la nat. des poiſſons. *L. I. p. 105.*

(4) Synonim. piſc. *pag. 51.*

(5) Ventriculus longus, tenuis conicus. Appendices ad pylorum innumeræ; 108 numeravimus. *De piſc. Lib. IV. cap. 20.*

(6) γλωττίς, ἡ.

(7) Glottis prælongam exerit linguam, unde ei nomen. *Hiſt. Lib. X. cap. 23.*

quel oiſeau étoit la *Glottis* (1) : il ne le ſeroit pas autant de dire quel oiſeau ce peut être. Quelques-uns en ont fait la grande barge-griſe (2) ; je ne vois pas ſur quel fondement ; & moins encore pourquoi on attribue ce ſentiment à Geſner. Niphus en a fait une des eſpeces de pics (3) : on ſait que ces oiſeaux ont la langue fort longue. Geſner combat le ſentiment de Niphus, parce que, dit-il, les pics ne ſont pas les ſeuls oiſeaux remarquables par la longueur de leur langue, & parce que les pics ne ſont point des oiſeaux d'étangs, claſſe dans laquelle on doit chercher la *Glottis* (4). La premiere de ces deux raiſons ne prouve pas que la *Glottis* ne *puiſſe* pas être un pic, elle prouve ſeulement que la *Glottis* n'eſt pas *néceſſairement* un pic ; à l'égard de la ſeconde raiſon, je ne vois rien qui oblige de ſuppoſer que la *Glottis* ſoit un oiſeau aquatique. De Funez en fait une eſpece de poule-d'eau (5).

GOBE-MOUCHERON (6).

Dans le même lieu où Ariſtote parle des pics, il s'exprime ainſi : il y a un autre oiſeau qu'on nomme *Cnipologos*, qui n'eſt pas plus gros que le ſerin : il eſt de couleur cendrée & tacheté, ſa voix eſt foible & il creuſe auſſi les arbres : *auſſi*, c'eſt-à-dire, comme le pic. Je ne conçois pas après cela, comment Belon (7) & quelques autres (8), ont pu faire de cet oiſeau la lavandiere ou une bergeronnette. Ils ont été juſtement repris par Scaliger (9), & par Geſner (10) : ce dernier indique, que Turner, ſavant avec lequel il étoit lié, avoit eu d'abord la même idée que Belon, mais qu'enſuite il y avoit renoncé pour faire du *Cnipologos*, une eſpece de pic.

(1) Scaliger & le P. Hardouin, ſur les textes d'Ariſtote & de Pline, qui ſont cités ici. Quænam hæc avis ſit & quo hodie appellatur nomine non facilè dixerim. *Geſner, de Glottide.* Belon après avoir appliqué le nom de la Glottis au flament : *De la nature des oiſeaux, L. IV. ch. 8*, dit avec plus de réſerve & plus de vérité, *Liv. V. ch. 10*, « qu'il avoue n'entendre bonnement quels oiſeaux Ariſtote prenoit pour *Cynchramus, Glottis & Ortygometra.* » MM. de l'Académie des ſciences ont fait voir d'ailleurs, que les caracteres de la Glottis ne convenoient point au flament ou phœnicoptere. Mém. pour ſervir à l'Hiſt. des Anim. *Part. III. pag. 47.*

(2) Voyez l'Ornith. de Briſſon, *T. V. pag. 272* ; le P. Brotier, ſur Pline, *L. X. ch. 23.*

(3) Lingulaca eſt quæ vulgo dicitur *toeciulus picus*, qui ſuâ longâ linguâ extrahit vermes & formicas. *In Ariſt. Lib. VIII. cap. 12.* Geſner, *in Glottide*, penſe que le *toeciulus picus* de Niphus, eſt le torcol.

(4) In Glottide.

(5) *Liv. I. ch. 22.*

(6) Κνιπολόγος, ὁ.

(7) De la nature des oiſ. *L. VII. ch. 10.*

(8) Voyez l'ornithol. de Briſſon, *T. III. pag. 461*, & ſyſtême du regne animal, *Famil. 4. gen. 7. tribu 3.*

(9) In Ariſt. *Lib. VIII. ſect. 74.*

(10) In Cnipologo.

M. de Buffon fait plus que de réfuter Belon, il indique quel peut être le *Cnipologos*, il obferve « qu'un plumage fond gris & pointillé de taches (1), » le caractere de la grandeur à peine aussi grand que le chardonneret (2), » la voix foible, l'habitude de vivre à l'entour des troncs d'arbres & d'y » recueillir les moucherons engourdis, tout cela convient au *grimpereau* (3) ». Aldrovande (4), & Scwenckfeld (5) font du même fentiment que M. de Buffon.

Ce qui m'a empêché de l'adopter & d'employer le mot *grimpereau*, au lieu de *Gobe-moucheron*, c'eft qu'Ariftote parle d'un autre oifeau nommé *certhius*, que la plupart des Auteurs regardent comme le grimpereau (6). Je ferois donc porté à croire que le *Cnipologos* eft plutôt le fixieme pic de Ray, qu'il appelle le plus petit de tous, & qu'il dit être un peu plus petit que le moineau domeftique (7). M. Salerne l'appelle petit pic tacheté ou grivelé, & il en donne la defcription d'après Ray & Linnée (8). On pourroit être embarraffé des cercles noirs & blancs dont parle Ray dans fa defcription; mais en confultant la defcription de Linnée, on voit que ce font des rangées de taches blanches fur les aîles qui font noires : fi ces taches ont pu faire dire à M. Salerne que ce petit pic étoit *tacheté* ou *grivelé*, rien ne s'oppofe à ce qu'Ariftote ait employé la même expreffion. La couleur totale de l'oifeau, s'accorde d'ailleurs avec celle qu'Ariftote donne au *Cnipologos*; cette couleur eft grife.

GOILAND (9).

Il feroit affez difficile de fe tromper fur la dénomination de cet oifeau; fon nom grec a été confervé par les Latins, qui l'ont appellé *larus* : Belon affure que le mot *laros* eft en ufage chez les Grecs modernes (10), &, fuivant

---

(1) Cette expreffion rend mieux le fens d'Ariftote, que le mot *tacheté* dont je me fuis fervi.

(2) Ariftote dit ὅσον ἀκανθυλλίς ; je fuis étonné que M. de Buffon ait traduit *acanthyllis*, le chardonneret. M. de Montbeillard ne comprend pas le mot *acanthyllis* dans la nomenclature de cet oifeau. *Hift. des oif. Tom. VII. pag. 261.*

(3) Hift. des oif. *Tom. IX. pag. 364.*

(4) Cité par M. de Buffon, *Tom. IX. pag. 364.*

(5) Cité par Briffon, Ornithol. *T. III. pag. 602*, & par M. de Montbeillard, Hift. des oif. *Tom. X. pag. 224.*

(6) Voyez *Certhius.* M. de Montbeillard lui-même, à l'article du grimpereau, indique le mot Κέρθιος, comme celui dont Ariftote s'eft fervi pour le défigner.

(7) Picus varius omnium minimus, qui circulos habet in pennis per integrum corpus, quorum unus albus alius niger eft. Hic paffere domeftico paulò eft minor. *Synopf. av. pag. 43.*

(8) Hift. des oifeaux, *pag. 107.*

(9) λάρος, ὁ.

(10) De la nat. des oifeaux, *Liv. III, ch. 13.*

M. Salerne, nos peres disoient un *lar*, pour exprimer ce que nous appellons aujourd'hui Goiland ou mouette (1). Ces deux noms, Goiland & mouette, sont à peu près synonimes. Ils comprennent plusieurs especes d'oiseaux que l'on distingue par différens attributs : peut-être seulement le nom de Goiland doit-il être regardé comme plus étendu, & comme comprenant sous lui les mouettes (2). Le mot Goiland est moins commun dans les anciens Naturalistes, que celui de mouette ou mauve ; c'est ce qui fait que la plupart des Auteurs disent que le *larus* d'Aristote est la *mouette* ou *mauve* (3). Mais nous sommes d'accord avec eux, puisque nous entendons par le Goiland ce qu'ils entendoient par la mouette.

Les Goilands sont des oiseaux aquatiques, palmipedes, à bec étroit, aigu & non crochu, affamés & mangeurs de poisson (4).

Je passe aux observations particulieres d'Aristote. Il remarque, *Hist. L. II. ch. 17*, que le Goiland a l'œsophage ample & large dans toute sa longueur : il le faut bien, puisqu'il avale des poissons entiers : M. Salerne assure avoir trouvé une plie entiere dans l'estomac d'un Goiland (5).

Le Goiland dépose ses œufs dans les trous de rochers, le long de la mer ; il ne pond que deux ou trois œufs, en été ; il paroît d'ailleurs dans toutes les saisons indistinctement. *Hist. Liv. V. ch. 9.* Je ne vois rien dans les Modernes qui soit contraire à ces observations.

Au *Liv. VIII. ch. 3*, Aristote parle de deux especes de Goilands, celui qui est de couleur cendrée & celui qui est blanc. Il leur donne les attributs communs qui doivent caractériser deux oiseaux de même genre. Belon distingue, ainsi qu'Aristote, la mouette cendrée & la mouette blanche (6). Les autres Ornithologistes parlent de Goilands gris, ou de mouettes grises, plutôt que de Goilands blancs & de mouettes blanches ; mais on voit dans

---

(1) Hist. des oiseaux, *pag. 388.*

(2) Voyez l'histoire des oiseaux, par Salerne, *pag. 382*, l'Ornithol. de Brisson, *Tom. VI. pag. 157.* M. de Bomare, au mot *Mouette.*

(3) Belon, de la nat. des oif. *Liv. III. ch. 13.* Bochart, Hierozoïc. *Part. II. L. II. ch. 18.* Hardouin sur Pline, *Liv. X. ch. 32. n. 48.*

(4) Voyez une description plus étendue dans l'ouvrage de Ray : *Synops. av. p. 126* ; dans l'Hist. des oiseaux, par Salerne, *p. 182*, & dans les autres Auteurs cités, *n. 2.* Klein met pour leurs caracteres essentiels d'avoir les pieds palmés & quatre doigts : *non sunt lari nisi palmipedes tetradactyli : ord. av. fam. 5. gen. 2. gens* ; au lieu que Ray & Salerne comprennent dans ce genre, des oiseaux qui n'ont que trois doigts. La gourmandise du Goiland a donné lieu chez les Grecs à plusieurs proverbes que Gesner a recueillis *in laro, lit. H.* Voyez Aristoph. *nubes, v. 591*, & les scholiastes sur cet endroit.

(5) Hist. des oiseaux, *pag. 386.*

(6) De la nat. des oiseaux, *Liv. III. ch. 13 & 14.*

leurs deſcriptions, que ces oiſeaux qu'ils appellent gris, ont néanmoins beaucoup de blanc, & qu'on peut auſſi bien les déſigner par cette couleur, que par la couleur griſe.

Une derniere obſervation d'Ariſtote eſt, que le Goiland tirant ſa nourriture de la mer, eſt en guerre avec les autres oiſeaux qui l'y prennent également, tels que la petite bernache & la harpaye. *Hiſt. Liv. IX. ch. 1.*

GOUJON (1).

Le Goujon dont il eſt queſtion ici, n'eſt pas le petit poiſſon de riviere qu'on connoît à Paris ſous le nom de Goujon; c'eſt un poiſſon de mer, du nombre de ceux qui ſe tiennent ſur les côtes. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 13.* Il vit en troupes, *Liv. IX. ch. 2;* & c'eſt le ſeul qui demeure toute l'année dans l'Euripe Pyrrhéen (2). Mais il paroît que le Goujon dont Ariſtote parle dans ce dernier texte, eſt d'une eſpece particuliere; Ariſtote le diſtingue par l'épithete de blanc. *Liv. IX. ch. 37.*

Ariſtote obſerve que le Goujon a un très-grand nombre d'appendices auprès de l'eſtomac, *Hiſt. Liv. II. ch. 17*; qu'il jette ſes œufs le long des pierres, *Liv. VI. ch. 13*; qu'il ſe nourrit de boue, d'algue, de mouſſe, de ce qu'on appelle le *caulium* (3), & d'autres plantes marines, *Liv. VIII. ch. 2*; qu'il devient plus gras, ainſi que tous les ſaxatiles, ſur les côtes de l'île de Crète (4); au *ch. 19*, il ajoûte que les goujons s'engraiſſent dans les fleuves. Cela ſuppoſe qu'ils quittent la mer pour les remonter (5).

On s'accorde aſſez généralement à reconnoître le goujon de mer, dont parle Ariſtote, dans le Goujon ou boullerot, dont Rondelet décrit les différentes eſpeces, & entre autres l'eſpece blanche (6). C'eſt le même poiſſon

---

(1) Κωϐιός ὁ.

(2) Voyez la ſituation de cet Euripe, ci-deſſus, *pag. 73*.

(3) Je ne trouve rien de ſatisfaiſant ſur l'interprétation de ce nom qui déſigne certainement une plante marine. C'eſt le cas de dire avec Scaliger *ſur ce texte même*, malo itaque ſuperſedere, cùm mihi adhuc quid ſit καυλίον ignoretur, quam imprudenter pronunciare. *In Hiſt. anim. pag. 875.*

(4) Ile célebre de la mer Egée, ſous le 35ᵉ degré de latitude.

(5) Ce ſens eſt celui que Wotton donne aux expreſſions d'Ariſtote, *de diff. anim. Lib. VIII. cap. 181*. Mais Geſner veut qu'on examine ſi c'eſt là le vrai ſens du grec, ou ſi plutôt Ariſtote n'a pas parlé en cet endroit du goujon de riviere; *De gobiis mar. in corol. lit. D.* Ce qui précede la phraſe où Ariſtote parle des goujons, paroît décider la queſtion. Il dit que beaucoup de poiſſons de mer remontent les rivieres & y deviennent meilleurs; il cite deux exemples & il continue : les goujons *deviennent* gras dans les rivieres; s'ils le *deviennent*, ils ne l'étoient pas & pourquoi? ſinon parce qu'ils habitoient dans la mer. En ſuppoſant qu'Ariſtote eût voulu parler des goujons qui habitent toujours les rivieres, il ſemble qu'il auroit dit, les goujons de riviere ſont gras.

(6) Des poiſſons, *Liv. VI. ch. 16, 17 & 18*. Voyez Artédi, Synon. piſc. *pag. 46*.

que Belon a décrit fous le nom de Goujon de mer (1). Il eft également décrit par Willughbi (2). C'eft un petit poiffon long de cinq à fix pouces, affez rond, & remarquable par deux caracteres que voici : il a fur le dos deux nageoires diftinctes; & de chaque côté du ventre, il a une nageoire qui fe réunit avec celle de l'autre côté pour n'en former qu'une feule (3).

M. Duhamel a donné une defcription différente, d'un petit Goujon qu'on pêche à l'embouchure de la Charente où l'eau eft toujours faumâtre. Celui-ci reffemble abfolument au Goujon de riviere, fi ce n'eft que fes aîlerons & fes nageoires font plus rouges. M. Duhamel obferve que ce poiffon, qui n'a qu'un aîleron fur le dos, eft fort différent du boullerot de Rondelet (4). Cela eft vrai & doit être ainfi, puifque le Goujon décrit par M. Duhamel n'eft pas le vrai Goujon de mer qu'on prend entre les roches, different felon M. Duhamel lui-même, du Goujon de riviere (5), auquel le Goujon de l'embouchure de la Charente eft abfolument femblable.

Elien a parlé de Goujons de la mer rouge auxquels il donne jufqu'à cinq coudées (6). Il a parlé auffi de Goujons dont la piquure eft venimeufe (7); ni les uns ni les autres ne me paroiffent être ceux dont il eft queftion dans Ariftote.

GRENOUILLE (8).

La Grenouille qui habite les marais, *Hift. Liv. I. ch. 1*, & en général les lieux aquatiques, eft un animal commun, dont la forme extérieure eft affez connue. Le détail de fes parties intérieures, l'hiftoire de fa vie & de fa réproduction, préfentent beaucoup de fingularités (9). Swammerdam a donné une hiftoire très-étendue de la Grenouille, & furtout de fa réproduction (10); quelques autres Auteurs en ont écrit depuis, & leurs obfervations font extraites dans le dictionnaire des Animaux (11). Mais prefque tout ce qu'elles

---

(1) De la nat. des poiffons, *Liv. I. pag. 227 & 228.*

(2) De pifcib. *Lib. IV. cap. 10.*

(3) Pinnæ in dorfo duæ.... Ventrales pinnæ, quod fingulare eft & huic generi proprium, in unum coalefcunt, hoc eft, pro duplici pinna fimplicem in medio ventre obtinet. Willughbi, *ubi modò.* Voyez auffi Rondelet, &c. Gouan dit, gobius... pinnæ dorfales binæ.... pinnæ ventrales in unam coalitæ, infundibuliformes. *Gen. pifc. pag. 125 & 126.*

(4) Traité des pêches, *Part. II. fect 4 ch. 4. pag. 53.*

(5) Traité des pêches, *Part. II. fect. 3. ch. 9. pag. 497.*

(6) De nat. anim. *Lib. XVII. cap. 16.*

(7) Ibid. *Lib. II. cap. 50.* Ovide a dit au contraire du goujon dont nous traitons,

Lubricus & fpina nocuus non gobius ulla. *Halieut.*

(8) *βάτραχος, ὁ.*

(9) Rana, animal eft valdè monftrofum. Cardan, *de rer. variet. Lib. VII. ch. 37.* Hoc genus animalis (Rana) fingulare eft & anomalum. Ray, Synopf. quadr. *pag. 248.*

(10) Biblia naturæ, *pag. 789 & feqq.*

(11) V°. Grenouille.

contiennent d'exact, avoit été remarqué par Swammerdam : c'est donc à ce qui a été dit par ce grand Observateur, que je m'arrêterai principalement : non pas pour extraire tout ce qu'il dit d'intéressant, & qu'il faut lire dans son ouvrage même, mais pour rapprocher des observations d'Aristote, celles de Swammerdam qui ont le même objet.

La rate est très-petite dans la Grenouille. *Hist. Liv. II. ch. 15.* L'observation est parfaitement exacte, au rapport de Swammerdam ; il faut ajoûter que cette partie forme un triangle irrégulier, & qu'elle est d'une couleur fort rouge (1).

Selon Aristote, la matrice de la Grenouille est disposée comme celle des oiseaux, c'est-à-dire, que la partie supérieure où les œufs sont contenus, remonte jusques vers le diaphragme. *Hist. Liv. III. ch. 1.* Ceci demande un peu plus de détail. Swammerdam distingue dans la Grenouille, l'ovaire, les trompes ou cornes de la matrice, & la matrice elle-même. L'ovaire est une partie double, placée de chaque côté au-dessus de la matrice, & composée de plusieurs petits sacs formés d'une tunique si mince qu'on voit les œufs au travers. Le commencement des trompes est situé très-haut dans la poitrine, leur milieu s'étend dans toute la capacité de l'abdomen ; elles viennent aboutir dans la matrice. La trompe est double comme l'ovaire. Enfin la matrice elle-même est double, son entrée s'ouvre dans le *rectum*. A l'égard de la descente des œufs de l'ovaire dans la matrice, Swammerdam convient qu'il lui est impossible de l'expliquer (2).

On trouve des œufs ou du moins des corps qui y ressemblent, & des corpuscules noirs dans l'intérieur des Grenouilles. *Hist. L. IV. ch. 5.* Cela peut s'accorder avec les observations de Swammerdam, qui déclare avoir vu des débris d'œufs parsemés dans l'intérieur du corps de la Grenouille (3) : mais je doute fort que ce soit de vrais œufs qui se trouvent ainsi répandus dans toute la capacité du corps d'un animal.

C'est avec raison qu'Aristote a observé que chez les Grenouilles, le croassement étoit le cri du mâle. Si c'est, comme le dit Plutarque (4), un

(1) Lien perparvus erat in ranunculo, trigonus, irregularis tamen, rubore quam ipsum hepar multò saturatiore tinctus : quod in ranis itidem adultis locum habet. *Bibl. nat. pag. 825.*

(2) Motus ovi ex ovario per tubam in uterum in rana penitus inexplicabilis est. *Bibl. nat. pag. 802.*

(3) Manifestè conspiciebam multa effractorum istorum ovulorum passim in abdomine, inter pulmones nimirum, sub ventriculi atque intestinorum finibus, partibusque membranaceis interaneorum, mesenterio, & sic porro dispersa esse. *Bibl. nat. pag. 803.*

(4) *Quænam animal. &c. pag. 1808.*

épithalame, un chant d'amour pour rendre leurs femelles ſenſibles, ces animaux ont apparemment l'oreille bien différente de la notre. Ariſtote décrit la maniere dont ſe fait le croaſſement, *Hiſt. Liv. IV. ch. 9* : il faut ajoûter à ſon texte quelques détails. Les organes qui ſervent au croaſſement, & qui n'appartiennent qu'à la Grenouille mâle, conſiſtent en deux veſſies à air, dont l'ouverture eſt voiſine du goſier, à l'endroit où ſe trouve dans l'homme le commencement des gencives de la mâchoire ſupérieure. Les veſſies ſont compoſées de deux membranes qui peuvent ſe ſéparer facilement, & s'enfler l'une ſans l'autre. La premiere eſt continue à la peau extérieure, la ſeconde eſt continue à la membrane du palais (1). Je croirois que ce ſont ces veſſies qu'Ariſtote a priſes pour une ſimple expanſion des levres.

La Grenouille femelle eſt plus groſſe que le mâle. *Hiſt. Liv. IV. ch. 11.* On n'en ſera pas ſurpris ſi l'on fait attention à la quantité conſidérable d'œufs qu'elle doit porter. Swammerdam en a compté juſqu'à onze cent dans une ſeule Grenouille (2). M. de Montbeillard, treize cent (3).

Ariſtote dit que dans l'accouplement de la Grenouille, le mâle monte ſur la femelle & qu'il y a intromiſſion. *Hiſt. Liv. V. ch. 3.* La premiere partie de ſon obſervation eſt certaine ; l'accouplement eſt aſſez long & aſſez complet pour s'en convaincre facilement. Le mâle monte ſur la femelle & lui ſerre la poitrine, de ſes deux pattes de devant : les doigts qui terminent ces pattes étant entrelacés les uns dans les autres comme ceux d'un homme qui a les mains jointes. Il demeure ainſi ſur le dos de la femelle, quelquefois pendant quarante jours de ſuite (4). A l'égard de l'intromiſſion aſſurée par Ariſtote, c'eſt un fait douteux. Swammerdam n'a point découvert de verge dans le mâle, & il penſe que les œufs ne ſont fécondés que par l'émiſſion de la liqueur ſpermatique que le mâle, étant toujours ſur le dos de ſa femelle, fait couler ſur les œufs à meſure qu'ils ſortent du corps de la femelle (5). M. Rœſel, un des Naturaliſtes dont l'Auteur du dictionnaire des Animaux a extrait les obſervations ſur les Grenouilles (6), aſſure avoir vu un mâle & une femelle joindre exactement les orifices de leurs parties poſtérieures avant que la femelle commençât à jetter ſes œufs : mais cela n'empecha

(1) Bibl. nat. *pag. 807.*
(2) Bibl. nat. *pag. 805.*
(3) Hiſt. des oiſeaux, *Tom. XII. p. 296.*
(4) Bibl. nat. *pag. 808.*
(5) Pag. 810. Voyez auſſi Ray, *Synopſ. animal. quadr. pag. 240.*
(6) V°. Grenouille, *Tom. II. pag. 299.*

pas le mâle de répandre enſuite ſur ces mêmes œufs, ſa liqueur ſpermatique. Les œufs de la Grenouille ſortent liés les uns aux autres. *Hiſt. L. VI. ch. 14.*

On voit donc de quelle maniere les Grenouilles ſe reproduiſent ; & ainſi il faut rejetter avec le P. Hardouin, ces fables de Pline (1), que Cardan n'auroit pas dû copier (2), que les Grenouilles ſe fondent au bout de ſix mois en une ſorte de limon, & qu'au printems elles renaiſſent d'elles-mêmes dans les eaux. Tout eſt faux dans ces contes, même la durée que Pline donne à la vie des Grenouilles ; elles vivent juſqu'à huit ans (3), & ce n'eſt guères qu'à leur troiſieme année qu'elles ſont en état de ſe reproduire.

Les petits de la Grenouille, avant de devenir Grenouilles de la forme que nous les connoiſſons, ſubiſſent des changemens qui rapprochent conſidérablement cet animal de la claſſe des inſectes (4). Ce qui ſort de l'œuf eſt ce que les Latins appelloient *gyrinus*, & ce que nous nommons un *têtard*, animal qui nage dans l'eau, & dans lequel on ne diſtingue d'abord qu'une tête & une queue. On lui voit enſuite des pieds de derriere : mais Pline a eu tort d'imaginer que c'étoit la queue qui ſe partageoit pour former ces pieds (5) ; on voit la queue & les pieds en même tems. Les pieds de devant demeurent toujours enveloppés ſous la peau du têtard ; mais l'animal quittant cette peau, montre ſes quatre pieds, & perd ſa queue, dont on ne voit plus qu'un léger veſtige qui bientôt s'oblitere totalement (6).

Un des traits les plus remarquables dans le têtard, c'eſt qu'il a en même tems des ouies comme les poiſſons, & des poumons. C'eſt une particularité que le têtard partage avec bien peu d'animaux (7). La Grenouille n'a que des poumons.

Théophraſte, diſciple d'Ariſtote, cite les Grenouilles au nombre des Animaux dont il paroît ſubitement une grande quantité ; mais il obſerve en même tems qu'on a tort de ſuppoſer qu'il pleuve alors des Grenouilles ; elles ne font que ſortir de leurs retraites d'où l'abondance de l'eau les chaſſe (8).

---

(1) Hiſt. *Liv. IX. cap. 51. n. 74.* Voyez le P. Hardouin ſur cet endroit.

(2) De rerum variet. *Lib. VII. cap. 37.*

(3) Ray, *Synopſ. anim. quadr. p. 251.*

(4) Swamm. *pag. 792.*

(5) Evidentiſſimè innoteſcit ranam ſua in origine tanquam verum inſectum conſiderari poſſe & debere, quum artus ea ſuos ſub cute recondat, hique ibi loci accreſcant eo uſque donec ultima cutis mutatio inſtet. *Bibl. nat. pag. 828.*

(6) Hiſt. *Lib. IX. cap. 51, n. 74.* On a prétendu que les Grenouilles de l'Amérique méridionale, ſe transformoient d'une maniere toute oppoſée à celles d'Europe ; que, de Grenouilles, elles devenoient poiſſons. Voyez l'Hiſt. génér. des voyag. *Tom. 54. pag. 427.* Ce faitne me paroit pas aſſez vérifié.

(7) Bibl. nat. *pag. 822.*

(8) *περὶ τῶν ἀθρόον φαινομένων ζώων.*

Ces pluies de Grenouilles, dont plusieurs Auteurs ont fait mention (1), ont causé beaucoup d'embarras aux personnes qui, regardant le phenomène comme réel, se sont efforcés d'en expliquer la cause. Cardan avoit dit que c'étoient les grands vents qui emportoient les Grenouilles de dessus les montagnes & les faisoient tomber dans les plaines; que le vent pouvoit enlever aussi des œufs de Grenouilles qui s'ouvroient en l'air (2). Scaliger a très-bien écarté cette seconde cause, en remarquant que le premier produit de l'œuf de la Grenouille étoit un têtard & non une Grenouille parfaite (3). J'ajoûte qu'il y a une espece de Grenouille, la raine, qui vit ordinairement sur les arbres. La pluie accompagnée du vent peut la faire tomber : il n'en a pas fallu davantage pour faire croire à des personnes qui n'avoient vu des Grenouilles qu'auprès de l'eau, qu'il en tomboit avec la pluie.

Quoique la Grenouille aime l'eau, qu'elle y habite, & qu'Aristote la compte au nombre des amphibies, *Hist. Liv. VIII. ch.* 2, cependant on assure qu'elle ne sauroit rester trop long-tems au fonds de l'eau sans y périr (4).

Aristote dit qu'à Cyrene (5) il n'y avoit anciennement pas de Grenouille croassante. *Hist. Liv. VIII. ch. 28.* Pline après avoir rapporté le même fait, avec cette circonstance qu'on y avoit porté du continent des Grenouilles qui croassoient & qui s'y perpétuoient, ajoûte que de son tems encore celles de l'île de Serpho (6) restoient muettes; mais que si on les transportoit de cette île ailleurs, elles croassoient (7). Tzetzes, cité par le P. Hardouin, attribue la perte de la voix des Grenouilles dans ces îles, à la grande fraîcheur du sol (8). M. de Tournefort assure qu'aujourd'hui au moins, les Grenouilles de Serpho ou Seriphos, ne sont pas plus muettes que celles des autres contrées (9).

Il y a différentes especes de Grenouilles. On le voit par l'expression même d'Aristote, qui, dans un des textes que j'ai cités, dit, en le traduisant à la lettre, *le genre des Grenouilles* : *Hist. Liv. VIII. ch.* 2. On peut voir

---

(1) Voyez Cœl. Rhodig. lect. antiq. *Lib. XXIV. cap. 3*; & Gesner, *in rana, lit. C.*

(2) De subtil. *Lib. XVI. pag. 588.*

(3) Exerc. ad Card. *ex. 323.*

(4) Voyez les expériences de M. de Montbeillard, Hist. des oiseaux, *T. XII. pag. 294.* Mais voyez aussi Ray, *Synops. anim. quadr. pag. 247.*

(5) Cyrene étoit une ville bâtie sur la côte d'Afrique, vers le 39e degré de longitude, & le 32e de latitude B. Voyez les cartes de M. d'Anville.

(6) Serpho est une des Cyclades, vers le 42e degré de longit. & le 37e de latit. B. Ibid.

(7) Hist. *Lib. VIII. cap. 58. n. 83.*

(8) Chiliad. 8. Hist. 167. v. 95. *Ap. Hard. in Plinii loc. modò laud.*

(9) Voyage dans le Levant, *T. I. p. 183.*

la distinction de ces différentes especes, dans Klein, entre autres (1). Il prend pour nom générique le nom *batrachus*, sous lequel il comprend les Grenouilles & les crapauds; & il distingue ensuite plusieurs especes, tant de Grenouilles que de crapauds.

GRENOUILLE DE HAIE (2).

Pline, en parlant de la Grenouille qu'il appelle *rubeta*, dit que c'est le *phrynos* des Grecs, & qu'on nomme ainsi ces especes de Grenouilles, parce qu'elles ne vivent que dans les buissons (3). Mais qu'est-ce ensuite que cette *rana rubeta*? Est-ce le crapaud, ou bien soit la Grenouille brune terrestre, soit la Grenouille d'arbre, appellée autrement la raine? Les Latins nomment ordinairement le crapaud *bufo*, mais Pline ne s'étant pas servi de cette expression, il est possible qu'il ait employé le mot *rubeta* pour indiquer le crapaud. Cependant il naît une difficulté, de ce que Pline, en parlant de la *rubeta*, dit, qu'elle vit dans l'eau comme sur terre (4), ce qui ne s'applique point au crapaud. Gesner rassemble sous la même dénomination *rana rubeta*, une multitude de traits dont les uns conviennent au crapaud, & les autres à de simples grenouilles (5). Les Grecs eux-mêmes ont un mot propre pour signifier le crapaud, qui est *physalos* (6); & il paroît par un texte de Lucien, qu'ils ne confondoient pas le *physalos* avec le *phrynos*, puisque Lucien nomme ces deux Animaux dans la même phrase (7).

D'après ces observations, plusieurs personnes (8) soutiennent que le *phrynos* ou la *phryne* des Grecs n'est pas notre crapaud, mais une simple Grenouille terrestre. C'est pour ne pas contredire leur sentiment, que je me suis servi du mot Grenouille de haie.

Aristote, dans son histoire, ne dit rien de cet animal qu'il n'ait remarqué en même tems de la Grenouille. C'est, par exemple, qu'il a la rate petite, *Liv. II. ch. 15*; qu'on trouve des œufs dans son corps, comme dans celui de la Grenouille, *Liv. IV. ch. 5.* Mais au traité *des Parties*,

(1) Quadruped. dispos. §. *56 & 57.*

(2) *φρύνη ἢ φρύνος.*

(3) Sunt quæ in vepribus tantum vivunt (ranæ) ob id rubetarum nomine, quas Græci phrynos vocant, grandissimæ cunctarum, geminis veluti cornibus, plenæ veneficiorum. *Hist. Lib. XXXII. c. 5. n. 18.*

(4) Ranæ quoque rubetæ quarum & in terra & in humore vita, plurimis refertæ medicamentis. *Hist. Lib. VIII. cap. 31. n. 48.*

(5) De quadruped. oviparis.

(6) *φύσαλος.*

(7) *ἐν φιλοψευδεῖ.*

(8) Constantin, lexic. au mot *φύσαλος.*

(9) Le P. Hardouin sur Pline, *Liv. VIII. ch. 31. n. 48.*

Liv.

Liv. III. ch. 12, il fait ſur la *phryne* nommément, une obſervation ſinguliere, qu'il étend à tous les Animaux de ce genre. C'eſt que, tel qu'eſt le foie de certains Animaux, telle eſt la conſtitution de leur être. Ainſi, dit-il, l'état du foie eſt vicieux, défectueux (1), chez la *phryne*, la tortue, & autres Animaux de ce genre, comme l'eſt la conſtitution même de leur corps. C'eſt donner une bien grande influence au foie. Voyez le mot *Viſcere*.

GRENOUILLE DE MER (2).

Des traits extraordinaires de beauté ou de laideur dans la forme de certains Animaux, perpétue la connoiſſance de leur nom, d'une maniere ſûre. Il en eſt peu d'auſſi hideux que la Grenouille de mer : auſſi eſt-elle, connue par-tout, ſouvent ſous le nom de diable de mer, ailleurs, ou ſous le nom de Grenouille pêcheuſe, ou ſous le nom de baudroye, ou ſous le nom de galanga. Rondelet, Belon (3), Geſner (4), l'ont décrite ; mais aucun d'eux n'en donne une deſcription auſſi complette que celle de Willughbi, qui a joint à ſes obſervations la deſcription anatomique faite par Charleton (5). Je ne comparerai donc ce que dit Ariſtote qu'à ce que dit Willughbi : je ne citerai preſque que lui. La Grenouille de mer mérite l'attention, car c'eſt un animal ſingulier preſque en tout (6).

J'obſerve d'abord qu'il eſt difficile de fixer la claſſe dans laquelle on doit mettre ce poiſſon. Il tient en même tems de ceux qui ont des cartilages, & de ceux qui ont des arrêtes : mais il eſt ovipare comme ceux-ci. On l'a nommé Grenouille, parce qu'il n'a preſque que la tête & la queue, comme les Grenouilles dans l'état où elles ne ſont encore que têtards (7).

Ariſtote ne fait point difficulté de compter la Grenouille de mer parmi les ſélaques. ***Hiſt.** Liv. V. ch. 5.* Mais il obſerve que quoique ſélaque, elle n'eſt point vivipare, & il remarque en pluſieurs endroits que c'eſt le ſeul ſélaque qui ne ſoit pas vivipare. ***Hiſt.** Liv. VI. ch. 10*, & *Liv. II. ch. 13. De la Gén. L. III. ch. 1* & 3. Voici la cauſe qu'il en indique : c'eſt que la tête de la Grenouille de mer eſt fort groſſe par comparaiſon à ſon corps ; elle eſt rude & épineuſe, de ſorte que les petits ne pourroient pas ſortir.

---

(1) φαῦλα. Gaza a traduit *jecinora vitiata*.

(2) βάτραχος, ὁ.

(3) Des poiſſons, *Liv. XII. ch. 19.*

(4) De la nat. des poiſſons, *L. I. p. 76.*

(5) De piſcib. *Lib. III. ſect. 3. cap. 1.* Voyez auſſi Gillius, de nom. piſc. *c. 53.*

(6) Notas characteriſticas quibus ab aliis piſcibus diſtinguatur exquirere non eſt opus, nihil enim ferè non ſingulare in eo occurrit. J. Ray, *Synopſ. piſc. pag. 29.*

(7) Voyez l'article *Grenouille*, *p. 390.*

Par la même raifon, quoique ce foit un félaque, fes petits ne rentrent pas dans fon corps ; & une autre obfervation d'Ariftote encore, c'eft que l'œuf de la Grenouille de mer eft ferme (1), au lieu que celui des autres félaques eft mou ; mais il falloit que celui de la Grenouille fût ferme pour fe conferver hors de fon corps. Il paroît qu'on connoît aujourd'hui plufieurs poiffons cartilagineux également ovipares, car Willughbi a placé trois autres poiffons dans cette même claffe ; mais ce font des poiffons du Bréfil.

La Grenouille de mer eft le plus fécond des félaques, cependant on en voit peu, parce qu'elle dépofe tous fes œufs enfemble près de la terre, *Hift. Liv. VI. ch. 17*, & que là apparemment, ils font plus fujets à être ou détruits par les pêcheurs ou mangés par les poiffons.

Ariftote a parlé des nageoires de la Grenouille de mer. *Hift. Liv. I. ch. 5.* Elles ont donné lieu à une difpute entre Belon & Rondelet. Le premier les ayant repréfentées comme de petits pieds femblables à ceux de la taupe & qui pouvoient même lui fervir à fe traîner fur le fonds de la mer, Rondelet lui a reproché d'avoir peint un monftre. Cependant Willughbi affure que les deux nageoires de devant, qui fe trouvent fous le gofier de la grenouille, ne reffemblent pas mal à des pieds de taupe. Elle a deux autres nageoires au bord de la partie de fon corps qui eft vers la queue.

Ses ouies font fur le coté, recouvertes d'une efpece de peau. *Hift. L. II. ch. 13.* Willughbi compte trois ouies de chaque côté. Sa véficule du fiel eft voifine des inteftins : *Hift. Liv. II. ch. 15 :* les vaiffeaux qui renferment le fiel font foutenus dans toute leur longueur par le méfentere (2). Willughbi entre dans beaucoup d'autres détails qu'il n'eft pas de mon plan d'extraire. J'ajoûterai feulement à ce qu'on vient de lire, que la couleur de ce poiffon eft brune ; qu'il porte fur la levre d'en haut deux antennes ou filamens affez longs ; qu'on ne lui apperçoit point de narines, ou qu'elles ont leur ouverture dans la bouche ; enfin que fa grandeur commune paroît aller de deux pieds jufqu'à quatre (3).

Cette Grenouille a été furnommée *pêcheufe*, ou *le pêcheur*, comme le dit Ariftote, à caufe de la maniere dont elle prend les poiffons. Après avoir troublé la vafe ou le fable, elle s'y cache & ne laiffe paroître que les

(1) Voyez auffi Elien, de nat. anim. *Lib. XIII. cap. 5.*

(2) Je penfe que c'eft là le fens de ces expreffions de Willughbi : *Vafa fellea toto tractu mefenterio firmantur.*

(3) Joignez à tout ceci l'infpection de la figure donnée par Willughbi, *De pifcibus, Tab. E, 1.*

appendices qu'elle a ſur la levre ſupérieure. C'eſt un appât que les petits poiſſons viennent pour manger : mais elle les retire, les rapproche juſques vers ſa bouche & ſaiſit le poiſſon. *Hiſt. Liv. IX. ch. 37.* On penſe bien qu'un pareil trait d'induſtrie n'a pas manqué d'être recueilli & célébré (1).

GRIVE (2).

On s'accorde généralement à reconnoître dans la *Kichlé* d'Ariſtote, notre Grive (3) : les caracteres qu'il a donnés à cet oiſeau ſont aſſez ſenſibles, & il eſt même aiſé de reconnoître les différentes eſpeces de Grives qu'il a décrites. Cette facilité peut être due au prix qu'on a donné à cet oiſeau ſur les tables (4).

Ariſtote diſtingue trois eſpeces de Grives : *Hiſt. Liv. IX. ch. 20* : nos Modernes en indiquent au moins quatre (5) ; ceux qui comprennent le merle & l'étourneau ſous le genre de la Grive (6), en font un bien plus grand nombre d'eſpeces. La premiere eſpece, dit Ariſtote, ſe nomme *mange-gui*, parce qu'elle ne ſe nourrit que de gui & de réſine : elle eſt groſſe comme une pie. C'eſt celle que les Auteurs appellent la groſſe Grive, la groſſe Grive de gui ; M. de Buffon la nomme la draine (7). On aſſure, qu'outre le gui, elle mange auſſi des inſectes (8). M. de Buffon lui conteſte la groſſeur de la pie, & il craint qu'il n'y ait en cet endroit quelque faute de Copiſte (9) ; mais le texte d'Ariſtote eſt bien aſſuré par la citation qu'Athénée en fait (10) ; & je crois que la différence ne vient que de ce que M. de Buffon a parlé avec plus de préciſion qu'Ariſtote. M. de Buffon calcule la maſſe réelle du corps & ſon poids : il dit que la pie a preſque le double de maſſe, parce que la draine ne peſe guères que cinq onces : vraiſemblablement Ariſtote n'a parlé que de l'apparence extérieure, & de ce côté il eſt poſſible de comparer la groſſe Grive à la pie : Klein n'a pas héſité à le

(1) Cicero, de nat. Deor. *Lib. II. n. 125*, Pline, Hiſt. *Lib. IX. cap. 42.* Plutarch. Quæn. animal. *pag. 1801.* Elien, de nat. anim. *Lib. IX. cap. 24*, &c.

(2) Κιχλη, ἡ.

(3) En Latin *Turdus.* Voyez Geſner, *de Turdo* ; Belon, de la nat. des oiſeaux, *Liv. VI. ch. 31* ; Ray, Synopſ. av. *pag. 64* ; Briſſon, *Ornithol. Tom. II. pag. 200* ; Buffon, Hiſt. des oiſ. *Tom. V. pag. 386.*

(4) Voyez Bochart, Hieroz. *Part. II. Lib. I. cap. 14.*

(5) Belon ; *ubi modò*, Buffon, *ubi modò, p. 367.*

(6) Comme Ray, & Briſſon. Klein a fait 37 eſpeces de *Turdi. Ord. av. §. 30.*

(7) Tom. V. pag. 408.

(8) Briſſon, *pag. 204.*

(9) Pag. 409.

(10) *τρία εἶναι γένη κιχλῶν Ἀριστοτέλης ἱστορεῖ· ὧν τὴν πρώτην καὶ μεγίστην κίσση*

faire (1) ; M. Salerne la compare à la tourterelle : il la dit *presque* aussi grosse (2).

La seconde espece de Grive, continue Aristote, est de la grosseur du merle, & sa voix est aigue : on la nomme *trichás*. Les Latins l'ont surnommée *pilaris*, ce qui est la traduction du mot grec. On prétend que ce surnom lui vient de ce qu'autrefois, dit M. Salerne, comme à présent encore, on la prenoit au collet (3). M. de Buffon conteste cette étymologie : le nom de *pilaris* vient, selon lui, de ce que cette Grive a autour du bec des especes de poils plus longs que ne les ont les autres especes de Grives (4). Les Auteurs françois appellent cette Grive la litorne (5).

Enfin la troisieme Grive indiquée par Aristote, est celle que quelques-uns, dit-il, nomment *ilias* (6), qui est la plus petite de toutes & la moins mouchetée. Nos Auteurs appellent cette troisieme espece, le *mauvis* qu'ils avertissent de ne pas confondre avec la *mauviette* qui n'est qu'une alouette.

Le caractere commun de toutes les Grives est d'avoir quatre doigts, trois devant, un derriere ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon ; le bec droit. En général, leur couleur est grise, mouchetée sur la poitrine. Leur nourriture la plus ordinaire est des baies (7).

Les Grives construisent leur nid sur la cime des arbres avec de la boue, & elles le font l'une à côté de l'autre, de sorte que leur réunion forme comme une chaîne de nids. *Hist. Liv. VI. ch. 1.* M. de Buffon remarque qu'il y a beaucoup d'art dans leur construction : le dehors est revêtu de mousse, de paille, de feuilles seches : le dedans est fait d'une sorte de carton assez ferme, composé avec de la boue mouillée, gâchée & battue, fortifiée avec des brins de paille & de petites racines (8). Aristote compte la Grive au nombre des oiseaux qui demeurent cachés pendant une partie de l'année ; *Hist. Liv. VIII. ch. 16* ; enfin il observe que la Grive change de couleur ; qu'en hiver elle est de la couleur d'un étourneau, & qu'en été son plumage devient tacheté autour du cou. *Liv. IX. ch. 49.* M. de Buffon confirme cette observation (9).

πάρισον εἶναι, ἣν καὶ καλεῖσθαι ἰξοφάγον. Deipn. *Lib. II. cap. 24, pag. 65.*

(1) Turdus viscivorus maximus, paulò infra picam. *Ord. av.* §. *30.*

(2) Hist. des ois. *pag. 166.*

(3) Hist. des ois. *pag. 171.*

(4) Hist. des ois. *Tom. V. pag. 421.*

(5) Voyez Belon, de la nat. des ois. *Liv. VI. ch. 34* ; Brisson, Salerne & Buffon, aux lieux déja cités.

(6) Athénée a dit, *τὴν δὲ τρίτην ἰλλάδα ὀνομάζεσθαι, οἱ δὲ τυλάδα λέγουσιν. Ubi sup.*

(7) On dit que celles de l'ile de Bourbon se nourrissent de ris & de caffé. *Hist. des Voy. Tom. XLIV. pag. 236.*

(8) Tom. V. pag. 376.

(9) Pag. 371.

GRIVE DE MER (1).

J'ai remarqué dans l'article précédent, qu'un des attributs de l'oiſeau appellé *Grive*, étoit d'être de couleur griſe & tachetée ſur la poitrine. Les Grecs ont nommé pluſieurs poiſſons, d'après une ſorte de reſſemblance entre leur couleur & celle de quelques oiſeaux : ainſi la Grive de mer doit être un poiſſon approchant de la Grive pour la couleur & les mouchetures. Il eſt aiſé de la reconnoître dans ces poiſſons bruns tiquetés, dont parle M. Duhamel (2), & dont le nom même de *tourds*, qu'ils portent ſur les lieux, rappelle le mot *turdus*, dénomination latine de la Grive.

On a fait des *tourds* ou *tourdes*, une famille qui comprend un aſſez grand nombre de poiſſons tachetés, que l'on différencie enſuite par le nom de paon, de perroquet, &c. ſelon qu'on croit trouver plus de reſſemblance entre leur couleur & celle de ces oiſeaux (3). Scaliger a été bien plus loin ; il paroît avoir compris dans cette claſſe le ſaumon & la truite ſaumonée (4). Je ne penſe pas qu'Ariſtote ait raſſemblé tant d'eſpeces différentes ſous la dénomination de Grive ; le ſeul poiſſon dont il ait parlé, eſt, à mon avis, ou le premier des tourds que Rondelet décrit, ou la Grive de Belon (5), qui eſt peut-être auſſi la grande grive de M. Duhamel (6), & la Grive d'Artédi (7) : cependant les couleurs que M. Duhamel lui donne, ne s'accordent pas avec la deſcription des autres Ichthyologiſtes (8), & elles ſemblent moins convenir à la dénomination de Grive. Le poiſſon dont je parle peut avoir à peu près un pied de long, & il eſt de la figure des tanches.

La Grive eſt du nombre des poiſſons dont les ouies ont quatre lames doubles, excepté la derniere. *Hiſt. Liv. II. ch. 13.* Il eſt un de ceux qui ſe tiennent le long des côtes. *L. VIII. ch. 13.* Les Grives ſont cachées pendant

---

(1) Κίχλη, ἡ.

(2) Traité des pêches, *Part. II. ſect. 4. chap. 3. art. 3. §. 2. pag. 50.*

(3) Voyez Rondelet, des poiſſons, *Liv. VI. ch. 6* ; Geſner, *de piſcibus*, *in Turdis* ; Gouan, des poiſſons, *genre 12*, *pag. 133* ; Willughbi, de piſc. *Lib. IV. cap. 24.* Ray, Synopſ. piſc. *pag. 136.* M. Duhamel, *ubi modò.*

(4) Turdi genus ſummum, marinum & fluviatile.... Qui in aquis dulcibus degit Turdus, multas ſub ſe habet ſpecies. Grandiſſimus ſalmo eſt, &c. *ad Ariſt. Lib. II. ſect. 111. pag. 225.*

(5) De la nat. des poiſſons, *Liv. I. pag. 252.*

(6) *Ubi ſup. pag. 51.*

(7) Synonim. piſc. *pag. 112.*

(8) « Quand ce poiſſon (la grande » Grive) eſt en vie, il eſt rouge-pâle, » preſque couleur de chair, parſemé de » taches brunes, les unes plus foncées » que les autres, avec des reflets verdâ- » tres qui s'étendent ſur tout le poiſſon » : *M. Duhamel.* Caput, dorſum, cauda & pinnæ ex cineraceo nigricant ; latera cineracea. Venter ſubalbidus, maculis liventibus, nullo ordine poſitis varius ; *Artédi*,

un certain tems de l'année, & elles se retirent par couples, *ch. 15*; Aristote n'a pas dit dans quel tems. Enfin, il observe que leur couleur change suivant les saisons, *ch. 30* : cela signifie vraisemblablement que leurs couleurs s'éclaircissent ou se rembrunissent; peut-être aussi cette observation ne vient-elle que de ce qu'en pêchant en différentes saisons, des individus d'especes qui ne varient, comme je l'ai observé, que par la couleur, on aura fait de tous une seule espece dont la couleur étoit sujette à varier.

GROSSES-LEVRES (1).

Aristote met ce poisson au nombre des capitons, *Hist. L. VIII. ch. 2*; & au nombre des muges. *Liv. V. ch. 11*. Il n'y a point de contradiction, parce que les capitons sont eux-mêmes, selon Aristote, du genre des muges (2). Il remarque que le Grosses-levres est le premier des muges qui a des œufs, &qu'il en a dès le mois de Décembre. *Hist. Liv. V. ch. 11*, & *L. VI. ch. 17*. Il ajoûte qu'il se tient auprès des côtes.

Le nom de *Grosses-levres*, qui est la traduction de l'expression d'Aristote, annonce que ce poisson est remarquable par la grosseur de ses levres; en effet, tous les Auteurs le caractérisent par cet attribut (3), & c'est ce qui l'a fait nommer en latin *labeo* ou *labrus*; mais il faut éviter de lui donner ce dernier nom, parce que plusieurs Auteurs font de *labrus* un nom générique qu'ils appliquent à une autre espece de poissons (4). Rondelet dit qu'on nomme en Languedoc *chaluc*, le poisson que j'appelle *Grosses-levres*, & qu'entre tous les muges c'est le moins estimé.

GRUE (5).

Lorsque les allures d'un animal, ses actions, ses voyages, servent aux habitans de la campagne à régler leurs travaux, on peut être assuré que son nom ne s'oublie point, qu'il éprouve même peu de changemens en passant dans les diverses langues, & que dans tous les tems on reconnoîtra facilement l'individu. Alors aussi ces allures sont bien connues, parce qu'elles sont souvent observées : & tout ce qui est à craindre, c'est que quelques esprits

(1) χέλων, ὁ.

(2) Voyez *Capiton & Muge*.

(3) Rondelet, des poissons, *Liv. IX. ch. 4*. Ray, Synopf. pisc. *pag. 85*. Willughbi, de pisc. *Lib. IV. cap. 4. pag. 276*. Duhamel, traité des pêches, *Part. II. sect. 6. ch. 2. pag. 147*.

(4) Artédi, gen. pisc. *gen. 27*. Gouan, gen. pisc. *gen. 12*.

(5) γέρανος, ἡ. En Espagnol, *la Grulla*: de Funez, *Liv. I. ch. 20*.

plus portés à l'invention qu'à l'exactitude, ne s'avisent d'orner les faits vrais de fables, qui passant ensuite de bouche en bouche forment des récits & deviennent des erreurs.

Voilà en peu de mots tout ce qui est arrivé à la Grue. Les Laboureurs dans la Grece, régloient par le départ de cet oiseau & par les cris qui le précedent, le tems d'ouvrir la terre (1). Chez les Romains, l'élévation des Grues dans les airs étoit regardée comme une annonce de pluie (2). On connoît donc bien encore aujourd'hui l'oiseau que les Anciens appelloient la Grue, & dont le nom a peu varié chez les différens peuples (3); on connoît ses transmigrations; mais son histoire a été altérée par des fables; les textes d'Aristote nous donneront lieu de les faire remarquer. Commençons par suppléer au défaut de description de la figure & de la taille de cet oiseau, qu'on ne trouve point dans Aristote.

La Grue est, suivant quelques Ornithologistes (4), du même genre que la cigogne. Son caractere est d'avoir quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; le bec gros, long, droit, pointu & lisse. Sa grosseur est presque celle d'une dinde, mais elle est bien plus haut montée; son cou est long, & son bec a plus de quatre pouces de longueur. Elle a cinq pieds huit pouces de vol. Son plumage est, en général, cendré & noirâtre, mais les joues, derriere les yeux, & la partie supérieure du col sont blanches. La Grue est dans le nombre des oiseaux aquatiques qui ont le pied fendu, cependant elle ne se nourrit pas de poissons, mais de grains. (5).

Aristote compte les Grues au nombre des Animaux qui vivent en troupe, qui se réunissent pour des opérations communes (leurs voyages) &

---

(1) *Φράζεσθαι δ' εὖτ' ἂν φωνὴν γεράνυ ἐπακύσῃς,*
Ὑψόθεν ἐκ νεφέων ἐνιαύσια κεκληγυίης,
Ητ' ἀροτοῖό τε σῆμα φέρει ϗ χείματος ὥρην
Δεικνύει ὀμβρηνῦ, κραδίην δ' ἔδακ' ἀνδρὸς ἀβύτεω. Hesiodi opera & dies.
Et dans Aristophane,
— *ὥρας φαίνομεν ἡμεῖς ἦρος, χειμῶνος, ὀπώρας·*
Σπείρειν μὲν ὅταν γέρανος κρώζυσ' ἐς τὴν Λιβύην μεταχωρῇ. Aves, v. 710.

(2) — numquam imprudentibus imber
Obfuit; aut illum surgentem vallibus imis
Aëriæ fugêre Grues, aut, &c. *Virg. Georg. Lib. I.*

(3) Salerne, Hist. des oiseaux, *p. 301.*

(4) Brisson, Ornith. *Sect 8. gen. 80.* Klein en fait deux genres différens : *ordo av. gen. 18 & 19.* Et ailleurs il dit en parlant des Grues & des cigognes, *Aves hæ, diversæ inter se, nihil secum communicant, nec loca nec victum.* De avibus errat. §. 36.

(5) Voyez Brisson, Ornith. *T. VI. p. 374.* & Salerne, Hist. des oiseaux, *pag. 299.* Au Japon il y a deux especes de Grues, l'une absolument blanche, l'autre cendrée, *Hist. des Voy. Tom. XL. pag. 360.*

qui ont un chef par lequel elle se laissent conduire. *Hist. L. I. ch. 1. p. 9 & 11.*

Dans l'accouplement des Grues, la femelle ne fléchit point les jambes; elle reste debout. *Hist Liv. V. ch. 2.* Elle pond deux œufs. *Ibid. Liv. IX. ch. 12.* Ce fait est confirmé par les Modernes (1). Belon prétend même que de ces deux œufs, l'un renferme un mâle & l'autre une femelle (2). Quoique cet oiseau soit social & vive en troupe, Aristote remarque que les Grues se battent avec tant d'acharnement qu'elles se laissent prendre sans cesser de se battre & sans s'envoler. *Ibid.* Enfin, Aristote rapporte qu'on assure que les Grues deviennent plus noires en vieillissant, & il en cherche la cause dans l'humidité que leurs plumes naturellement blanches absorbent. *De la Gén. Liv. V. ch. 5.* Il y a une autre observation, peut-être plus importante à faire sur la conformation de la Grue; Aristote l'a omise: c'est que sa trachée artere au lieu d'aller droit au poumon, entre de côté & d'autre dans la chair, en suivant le *sternum.* On pense que l'on peut attribuer à cette cause la grande force de la voix de cet oiseau (3).

Ce qu'il y a de plus célebre dans l'histoire des Grues, ce sont leurs voyages. Aristote dit, qu'elles passent des plaines de la Scythie aux marais de la haute Egypte, vers les sources du Nil; qu'elles vont ainsi d'une extrémité de la terre à l'autre; qu'elles volent alors en prenant le vent favorable; qu'elles font dans ces voyages des traites considérables, s'élevant beaucoup pour voir de plus loin; que quand elles apperçoivent des nuages elles s'abaissent à terre & suspendent leur marche; qu'elles ont un chef, & que celles qui volent les dernieres sifflent afin que celles qui sont devant les entendent; que quand elles se reposent, elles dorment alternativement sur un pied & sur l'autre ayant la tête sous l'aîle, mais que le chef a la tête découverte pour observer & donner par un cri le signal, si quelque chose frappe sa vue. On avoit ajoûté que les Grues se chargeoient d'une pierre pour se lester, & que cette pierre servoit à éprouver l'or; mais Aristote taxe ce récit de fausseté. On parloit aussi des combats des Grues avec les Pygmées dans la haute Egypte; Aristote ne dit rien des combats, mais il assure l'existence des Pygmées; ce sont, dit-il, des hommes de petite stature dont les chevaux sont petits aussi, & qui habitent dans des cavernes. *Hist. L. VIII. ch. 12, & Liv. IX. ch. 10.* Reprenons les différentes portions de ce récit.

---

(1) Salerne, Hist. des oiseaux, *p. 300.*
(2) De la nat. des ois. *Liv. IV. ch. 1.*
(3) Voyez Belon & Salerne, *ubi modò.*

D'abord

D'abord les voyages des Grues paroiſſent conſtans, non pas cependant des voyages d'un pole à l'autre, de la Scythie & de la Thrace en Afrique dans l'Egypte & dans l'Ethiopie, comme l'ont dit Elien après Ariſtote (1), & Hérodote avant lui (2). Il ſemble que les Grues préferent le froid au chaud (3); & qu'elles ne paſſent de contrée en contrée qu'à meſure que les grains dont elles ſe nourriſſent manquent dans celle qu'elles quittent, & commencent à ſe former dans celle où elles arrivent (4). Il n'y a rien d'étonnant alors que leur départ ſoit l'annonce des travaux de l'hiver.

La premiere précaution que l'on attribuoit aux Grues lors de leur départ, étoit celle de prendre une pierre. Tous les récits à cet égard n'étoient pas uniformes: les uns diſoient qu'elles avaloient, ſoit du ſable, ſoit des pierres pour ſe leſter; d'autres, qu'elles prenoient une pierre entre leurs pattes (5), & que chaque Grue laiſſant tomber la ſienne à des tems différens, la troupe reconnoiſſoit au bruit ſi l'on étoit au-deſſus de la mer ou au-deſſus de la terre, de maniere à pouvoir s'abattre pour ſe repoſer (6). C'étoit cette pierre, ou avalée ou priſe entre les pattes, qui pouvoit ſervir de pierre de touche. Le P. Hardouin prétend que quand Ariſtote dit, que ce que l'on rapportoit de la pierre des Grues étoit faux, il entend nier ſeulement qu'elle fût bonne pour éprouver l'or, & qu'il convient du ſurplus (7). Mais toutes les parties de cette hiſtoire paroiſſent également fauſſes.

Plutarque ſuppoſe que les Grues ſe chargent d'une pierre dans une autre occaſion encore & pour un autre objet. C'eſt, dit-il, lorſqu'elles ſe repoſent à terre: alors celles qui doivent faire ſentinelle prennent une pierre dans une de leur pattes qu'elles tiennent en l'air: ſi elles ſe laiſſent aller au ſommeil, la pierre tombe & les éveille par ſa chûte (8); nouveau conte qu'il faut ranger avec ceux qui précedent.

Dans le cours de leurs voyages, les Grues, ſelon le même Plutarque, forment une troupe dont le front eſt un peu arrondi; mais lorſque le vent eſt violent, elles ſe forment en triangle, de ſorte que celle d'entre-elles qui

(1) De nat. anim. *Lib. II. cap. 1. & Lib. III. capp. 13 & 14.*

(2) Lib. II. cap. 23.

(3) Voyez Belon, de la nat. des oiſeaux, *Liv. IV. ch. 1.*

(4) Klein de avib. errat. §. *36.* Geſner, *de Grue.* Voyez ce dernier Auteur ſur tout ce que nous allons dire.

(5) Certum eſt Grues Pontum tranſvolaturas ſaburra ſtabiliri. *Plin. Hiſt. Lib. X. cap. 23.* Voyez auſſi Elien, *ubi modò.*

(6) Cùm medium Pontum tranſierint, abjici lapillos è pedibus. *Pline, ubi modò.* Voyez Geſner.

(7) Notæ & emend. ad Plin. *Lib. X. cap. 23. n. 30.*

(8) Quæn. anim. *pag. 1780.*

eſt à la tête, fend l'air (1). Cicéron paroît ſuppoſer qu'elles volent toujours en triangle : il dit que les Grues qui ſont derriere poſent leur col ſur celles qui les précedent, & que celle qui eſt à la tête ne pouvant pas ſe ſoulager ainſi, elle quitte ſa place pour venir voler derriere à ſon tour. Cicéron attribue ces obſervations à Ariſtote : on ne les trouve point dans les ouvrages que nous avons de lui (2).

Quant à l'attention que les Grues ont de faire le guet pour qu'on ne les ſurprenne pas lorſqu'elles s'arrêtent & ſe repoſent, Klein obſerve que cette vigilance eſt un attribut commun à tous les oiſeaux qui vivent en troupes (3).

Dans l'hiſtoire du combat des Grues avec les Pygmées, il y a deux choſes à diſtinguer : l'exiſtence de ces hommes de petite ſtature (4), & les combats qu'eux & les Grues ſe livrent réciproquement.

Homere eſt le premier qui ait parlé des Pygmées & de leurs combats avec les Grues (5). Quelle étoit la cauſe de ces combats? On ne nous a tranſmis ſur ce ſujet que de pures fables. Un ancien Auteur qui, dans un poëme ſur la Génération des oiſeaux, cité par Athénée (6), les faiſoit venir tous d'hommes métamorphoſés, diſoit de la Grue, que c'étoit une femme illuſtre chez les Pygmées, à laquelle ces peuples déférerent des honneurs divins; enflée d'orgueil, elle mépriſa les Dieux & particulierement Diane

---

(1) *πέτανται γέρανοι ὅταν ᾖ πνεῦμα πολὺ καὶ τραχὺς ἀὴρ, οὐχ ὥσπερ εὐδίας οὔσης μετωπηδὸν, ἢ κόλπῳ μηνοειδοῦς περιφερείας, ἀλλ' εὐθὺς εἰς τρίγωνον συνάγουσαι σχίζουσι κορυφῇ τὸ πνεῦμα περιῤῥέον, ὥστε μὴ διασπᾶσθαι τὴν τάξιν. Ubi modò.*

(2) Illud ab Ariſtotele animadverſum a quo pleraque, quis poteſt non mirari? Grues cùm loca calidiora petentes maria tranſmittunt, trianguli efficere formam. Ejus autem ſummo angulo aër ab iis adverſus pellitur, deinde ſenſim ab utroque latere tanquam remis, ita pennis curſus avium levatur. Baſis autem trianguli quam Grues efficiunt, ea tanquam à puppi ventis adjuvatur, hæque in tergo prævolantium colla & capita reponunt. Quod quia ipſe dux facere non poteſt, quia non habet ubi nitatur, revolat ut ipſe quoque quieſcat. In ejus locum ſuccedit ex iis quæ acquierunt, eaque viciſſitudo in omni curſu conſervatur. *De nat. Deor. Lib. II. n. 125, aliàs 49.*

(3) De Gruis vigilantia multa narrantur, cùm tamen omnes aves gregariæ inſultibus ſuperinvigilent. *Ordo av.* §. *60.*

(4) Pline leur donne trois ſpithames, ou trois fois 9 pouces. Triſpithami Pygmæique narrantur, ternas ſpithamas longitudine, hoc eſt, ternos dodrantes non excedentes. *Hiſt. Lib. VII. cap. 2. ſect. 2.* Ctéſias leur donne deux coudées. Voyez ſon texte ci-deſſous, *note 3. pag. ſuiv.*

(5) Ηὕτε περ κλαγγὴ γεράνων πέλει οὐρανόθι πρὸ,
Αἵτ' ἐπεὶ οὖν χειμῶνα φύγον καὶ ἀθέσφατον ὄμβρον,
Κλαγγῇ ταίγε πέτονται ἐπ' Ὠκεανοῖο ῥοάων,
Ἀνδράσι Πυγμαίοισι φόνον καὶ κῆρα φέρουσαι·
Ἠέριαι δ' ἄρα ταίγε κακὴν ἔριδα προφέρονται. Iliad. Lib. III. v. 3.

(6) ἐν ὀρνιθογονίᾳ.

& Junon. Celle-ci irritée la changea en un vilain Oiſeau, & voulut que ce fût l'ennemi le plus cruel des Pygmées (1).

A l'égard des Pygmées eux-mêmes, on a vu plus haut (2), qu'Homere les place ſur ſur les côtes de l'Océan ſans en rien dire de plus particulier; Photius nous a conſervé une deſcription très-détaillée, que Ctéſias en avoit faite dans ſes livres ſur l'Inde : car c'eſt au milieu de cette contrée qu'il les plaçoit & non dans l'Afrique (3). Athénée cite d'autres Auteurs anciens qui mettent également les Pygmées dans l'Inde : l'un aſſure qu'ils ſe battent contre les perdrix & les Grues ; l'autre, qu'ils montent ſur les perdrix pour combattre les Grues (4). Pline n'a pas douté de l'exiſtence des Pygmées, & il a parlé, d'après Homere, des combats que les Grues leur livroient. Il les place auſſi dans l'Inde (5). Mais il rapporte qu'on diſoit qu'anciennement ils habitoient un canton de la Thrace, d'où ils avoient été chaſſés par les Grues (6). L'hiſtoire des combats des Grues & des Pygmées s'eſt répandue bien loin, ſi, comme on l'aſſure, elle eſt connue même à la Chine (7).

Cependant parmi les Anciens mêmes, Strabon traita de fable tout ce que l'on avoit dit des Pygmées. Il ſe fondoit ſur ce que perſonne digne de foi n'aſſuroit les avoir vus, & il obſervoit que ce qui avoit pu donner lieu à imaginer leur exiſtence, étoit la petiteſſe réelle de tous les Animaux de la haute

---

(1) Deïpnoſoph. *Lib. IX. cap. 11. p. 393.* La métamorphoſe de *Geranos* en oiſeau étoit, ſuivant le récit d'Ovide, un des ſujets que Minerve traça ſur ſa toile, lors du défi qui lui fut propoſé par Arachné;

Altera Pygmææ fatum miſerabile matris
Pars habet : hanc Juno victam certamine juſſit
Eſſe Gruem, populiſque ſuis indicere bellum. *Metam. Lib. VI.*

(2) Voyez ci-deſſus, *note 5. pag. 402.*

(3) *μέσῃ τῇ Ινδικῇ ἄνθρωποι εἰσὶ μέλανες, καὶ καλοῦνται Πυγμαῖοι, τοῖς ἄλλοις ὁμόγλωσσοι Ινδοῖς, μικροὶ δέ εἰσι λίαν· οἱ μακρότατοι αὐτῶν πήχεων δύο· οἱ δὲ πλεῖστοι ἑνὸς ἡμίσεος πήχεως. κόμην δὲ ἔχουσι μακροτάτην, μέχρι καὶ ἐπῖ τὰ γόνατα, καὶ ἔτι κατώτερον, καὶ πώγωνα μέγιστον πάντων ἀνθρώπων. ἐπειδὰν οὖν τὸν πώγωνα μέγαν φύσωσιν, οὐκέτι ἀμφιέννυνται οὐδὲν ἱμάτιον, ἀλλὰ τὰς τρίχας τὰς μὲν ἐκ τῆς κεφαλῆς ὄπιθεν καθίενται πολὺ κάτω τῶν γονάτων· τὰς δὲ ἐκ τοῦ πώγωνος, ἔμπροσθεν μέχρι ποδῶν ἑλκομένας. ἔπειτα περιπυκασάμενοι τὰς τρίχας περὶ ἅπαν τὸ σῶμα, ζώννυνται, χρώμενοι αὐταῖς ἀντὶ ἱματίου. αἰδοῖον δὲ μέγα ἔχουσιν, ὥστε ψαύειν τῶν σφυρῶν αὐτῶν, καὶ παχύ. αὐτοὶ δὲ σιμοί τε καὶ αἰσχροί· τὰ δὲ πρόβατα αὐτῶν ὡς ἄρνες, καὶ αἱ βόες καὶ οἱ ὄνοι, σχεδὸν ὅσον κριοί. καὶ οἱ ἵπποι αὐτῶν καὶ οἱ ἡμίονοι καὶ τὰ ἄλλα κτήνη πάντα, οὐδὲν μείζω κριῶν.* Photii biblioth. pag. 68.

(4) *Βασιλὶς ἐν τῷ δευτέρῳ τῶν Ινδικῶν, οἱ μικροὶ φησὶν ἄνδρες οἱ τοῖς γεράνοις διαπολεμοῦντες πέρδιξιν ὀχήμασι χρῶνται. Μενεκλῆς δ' ἐν πρώτῃ τῆς συναγωγῆς, οἱ Πυγμαῖοί φησι τοῖς πέρδιξι καὶ τοῖς γεράνοις πολεμοῦσι.* Deïpnoſ. *L. IX. cap. 10. pag. 390.*

(5) Hiſt. Lib. VII. cap. 2. ſect. 2, & Lib. X. cap. 23. ſect. 30.

(6) Hiſt. Lib. IV. ch. 11. ſect. 18.

(7) Apud Tartaros Sinenſes reperitur eadem fides de gente Pygmæa, Gruibus,

Egypte (1). Après la renaiſſance des lettres, les Savans rejetterent cette même fable avec Strabon, & ils ſe moquerent de ceux qui vouloient renouveller l'hiſtoire des Pygmées (2). Cardan prétendit porter juſqu'à la démonſtration, l'impoſſibilité de l'exiſtence des Pygmées (3); Ariſtote, ſelon lui, a été induit en erreur par l'autorité d'Homere, & peut-être par le récit de quelques hiſtoires relatives à des ſinges. Jonſton en nie également l'exiſtence (4); on peut voir encore ce que Bochart a dit ſur ce ſujet (5).

Dans des tems plus modernes, l'Abbé Banier a donné en 1724, une diſſertation intéreſſante ſur les Pygmées (6). Après avoir cité beaucoup de textes des Anciens & des Modernes relatifs à ces peuples, l'Abbé Banier expoſe ſon ſentiment perſonnel. Il penſe que les Pygmées ne ſont point un être de raiſon, mais ſeulement que les Anciens les ont fait trop petits (en ne leur donnant que 27 pouces), de même qu'ils ont donné trop de grandeur aux Géans. Selon lui, les Pygmées d'Homere (qui paroiſſent être les mêmes que ceux d'Ariſtote), ſont les Pechiniens, peuples d'Ethiopie dont parle Ptolomée. Ce ſeroit tranſcrire ſon mémoire que de rapporter ici toutes les autorités dont il appuie ſon aſſertion; j'obſerverai ſeulement, d'après lui, que les Pechiniens habitoient préciſément le pays qui ſervoit de retraite aux Grues à l'approche de l'hiver. L'Abbé Banier penſe que la taille de ces Pygmées devoit être de 4 ou 5 pieds, comme celle des *Lappons*, *les* plus petits hommes que l'on connoiſſe, & qu'Ariſtote ne dit qu'ils habitoient dans les trous de la terre, que parce qu'il les confond avec les Troglodytes qui habitoient dans des cavernes, & qui, ſuivant Ptolomée, occupoient cette même partie de l'Afrique (7).

---

earumque dimicationibus, ut legi in Mſſ. ſchedis ill. Viſdelou. Brottier, *ad Plin. Lib. X. cap. 23.*

(1) Geogr. *Lib. II. pag. 37, 43 & 70; & Lib. XVII. pag. 821.*

(2) Noſtrâ ætate non deſunt qui de Pygmæis lepidam fabellam renovent, & qui etiam e ſacris litteris, ſi Deo placet, fidem illi conentur aſtruere. Legi etiam Bergæi cujuſdam Galli ſcripta qui ſe vidiſſe diceret. *At non ego credulus illi*: illi inquam omnium bipedum mendaciſſimo. Iſ. Caſaub. ad Strab. *pag. 70.*

(3) Apparet *ergo* Pygmæorum hiſtoriam eſſe fabuloſam, quod & ſtrabo ſentit & noſtra ætas, cùm omnia nunc ferme orbis mirabilia innotuerint, declarat. Sed quod tantum philoſophum decepit, fuit Homeri autoritas non apud illum levis & vulgaris; quædam fama e felium quodam genere ſolertiſſimo, imo potiùs ſimiarum orta. *de var. rerum, Lib. VIII. cap. 40.* J'obſerve ſur cette idée de Cardan, que Marc-Paul dans la relation de ſon voyage de Tartarie, à la fin du 13 ſiecle, parle de ſinges fort petits qui ont le viſage de l'homme, que l'on conſerve embaumés dans des boëtes, & que les marchands étrangers font, dit-il, paſſer pour des Pygmées. *Hiſt. des voy. Tom. XXVII. p. 160.*

(4) Thaumatographia naturalis, *p. 460 & 461.*

(5) Hieroz. *Part. II. Lib. I. cap. 11.*

(6) Mém. de l'Académ. des Inſcript. *Tom. VII. édit. in-12.*

(7) M. d'Anville décrit cette même con-

M. de Rochefort prétend au contraire, que pour expliquer la fable des Pygmées, il ne faut qu'avoir recours aux anciens monumens. On voit, dit-il, à Rome dans la Bibliotheque du Vatican, la figure du Nil couché, accompagné de ſeize Pygmées qui vont combattre les Crocodiles. Pline parle d'une autre figure du Nil en Baſalte, que Veſpaſien avoit fait placer dans le temple de la Paix, entouré de 16 enfans ou Pygmées qui déſignoient les 16 coudées de la crue annuelle de ce fleuve. N'eſt-il pas aiſé de voir, dit M. de Rochefort, que dans le langage allégorique des Egyptiens, dont ces figures ont été empruntées, le combat des Pygmées contre les Grues ne déſignoit autre choſe que le décroiſſement du Nil au tems où ces oiſeaux quittent les climats du Nord pour paſſer au Midi, c'eſt-à-dire, vers le mois de Novembre aux approches de l'hiver (1). Ce ſentiment paroît approuvé par M. de Paw dans ſes recherches ſur les Egyptiens (2).

M. de Buffon a parlé auſſi des Pygmées, & l'exiſtence d'un peuple de petits hommes dans des contrées voiſines de l'équateur, ne lui paroît pas une choſe impoſſible (3), ſur-tout d'après une note très-curieuſe tirée des papiers de M. Commerſon, ſur les Quimos, ou Pygmées de Madagaſcar (4). Je n'extrairai point ici la note de M. Commerſon : elle eſt ſuffiſamment repandue dès que M. de Buffon l'a imprimée dans ſon ouvrage ; mais je ne peux me diſpenſer de faire une obſervation ſur un des points de la deſcription qu'elle contient des Quimos. « Leurs armes, dit M. de Commerſon, » ſont la zagaie & *le trait qu'ils lancent on ne peut pas plus juſte* ». Or Ctéſias avoit dit en parlant des Pygmées, que le roi des Indes en tenoit trois mille à ſa ſuite, parce qu'ils étoient très-habiles à tirer de l'arc (5). Cette conformité de deux obſervations faites à des tems ſi éloignés l'un de l'autre, n'eſt-elle pas remarquable ? Ce que Pline rapporte, qu'on prétendoit que les Pygmées avoient été chaſſés du Nord & s'étoient retirés au Midi (6), me fournit encore une obſervation du même genre. Il exiſte au Nord les Lapons, peuples où la plupart des individus n'ont que quatre pieds de hauteur, les plus grands n'en ayant que quatre & demi (7). S'il exiſte au Midi des

trée adjacente au golfe Arabique & appellée *Troglodytice*, parce que ſes habitans faiſoient leur demeure dans des cavernes. *Geogr. anc. Tom. III. pag. 57.*

(1) Traduction de l'Iliade en vers françois, *notes ſur le Liv. III.*

(2) *Pag. 289.*

(3) Il eſt parlé de Pygmées du Bréſil dans l'Hiſt des voy. *Tom. LIV. pag. 243.*

(4) Hiſt. nat. ſupp. *Tom. VIII. pag. 289. & ſuiv.*

(5) *σφόδρα γάρ εἰσι τοξόται.* Cteſias ap. Photium, *pag. 68.*

(6) Voyez ci deſſus, *pag. 403.*

(7) Hiſt. nat. par M. de Buffon, *T. V. pag. 3.* Voyez d'ailleurs ce que rapporte Cartier dans ſon ſecond voyage. *Hiſt. des voyages, Tom. XLIX. pag. 93.*

peuples de la même taille, n'est-ce pas l'explication de ce que les Anciens ont dit ? On avoit vu de petits hommes au Nord ; on en avoit vu ensuite au Midi ; on avoit conclu une transmigration de cette race extraordinaire du Nord au Midi.

La conséquence de tout ceci est, qu'Aristote a très-bien fait de ne pas attester la réalité des combats des Pygmées avec les Grues, mais qu'il a peut-être aussi bien fait d'attester l'existence des Pygmées, sur-tout en ayant l'attention de ne pas fixer leur stature à 27 pouces.

GRUGEUR (1).

Dans le nombre des insectes du même genre que les abeilles, les guêpes, &c. Aristote en compte un qu'il nomme *Tenthrédon. Hist. Liv. IX. ch. 40.* J'ai traduit ce mot autant qu'il m'a paru possible, en appellant l'insecte qu'il désigne, le *Grugeur* (2). Aristote le décrit en ces termes : le *Tenthrédon* ressemble assez au frêlon, cependant par les couleurs & la taille il se rapproche de l'abeille. Il est friand & il va chercher dans les cuisines du poisson & autres mets de ce genre. Il se reproduit sous terre comme les guêpes, mais sa retraite forme une cavité plus grande & plus allongée. *Liv. IX. ch. 43.* Il est aisé de voir par ce détail, que le Grugeur n'est qu'une espece de guêpe ; mais de laquelle des especes particulieres que nous connoissons est-il ? c'est ce que j'ignore. Les couleurs sous lesquelles *Aristote* le peint, ne tranchent pas assez avec celles des autres guêpes pour qu'il soit facile de le distinguer.

GUÊPE (3).

Les Guêpes ont beaucoup de traits communs avec les frêlons, ainsi je renvoie d'abord à l'article du frêlon, *pag. 337*, soit pour ce qui est commun aux deux insectes, soit pour la question de savoir laquelle des deux expressions, employées par Aristote pour désigner le frêlon & la Guêpe, appartient réellement à l'un ou à l'autre.

Tout ce qu'Aristote a dit de la Guêpe, *au Liv. IV. ch. 1* de son histoire ; *au chap. 7* du même livre ; *aux chapitres 19 & 23 du Liv. V ; aux chapitres 38 & 40 du Liv. IX ;* enfin, au traité de la génération, *Liv. V. ch. 6*, ayant déja été indiqué & expliqué à l'article du frêlon, il n'est pas

(1) τενθρηδών, ὁ.

(2) τενθρηδών dictum videtur quasi τενθηδὼν, ἀπὸ τῆς ἡδονῆς καὶ τενθείας, quod liguritione & catillatione delectetur. Const. lex. *verbo* τενθρηδών.

(3) σφήξ, ἡ.

néceſſaire d'y revenir ici, & il ſuffit de parcourir les obſervations que fait Ariſtote dans les *chapitres 41 & 42 du Liv. IX. de ſon hiſtoire.*

Ariſtote diſtingue deux eſpeces de Guêpes, celle qui eſt ſauvage & moins commune, & celle qui ne l'eſt pas. Cette Guêpe ſauvage peut fort bien être du genre de la Guêpe que Ray appelle *veſpa ſylveſtris* (1). Ariſtote dit qu'elle habite dans des troncs de chêne ; qu'elle eſt d'ailleurs plus noire, plus groſſe, plus allongée que les autres : ces derniers caracteres ſe retrouvent dans ceux que Ray donne à ſes guêpes de forêts. Enfin il ajoûte qu'elles vivent deux ans : je crois qu'il feroit auſſi exact de traduire, & peut-être plus vrai de dire, elles vivent d'une année ſur l'autre ; j'entends qu'elles paſſent l'hiver ſans mourir & qu'elles prolongent leur vie juſqu'à la ſeconde année.

Parmi ces Guêpes, ainſi que parmi celles qui ne ſont pas ſauvages, Ariſtote diſtingue des meres & des ouvrieres : il faut ajoûter qu'il y a auſſi des mâles. Les Guêpes ouvrieres (non ſauvages) ne vivent pas deux ans : j'aurois peut-être auſſi bien fait de traduire, comme je l'obſervois il y a un moment, *ne vivent pas d'une année ſur l'autre*, parce qu'elles meurent toutes l'hiver : & c'eſt pour cela, ſans doute, qu'Ariſtote donne à ces guêpes, *chap. 40*, le nom de *Guêpe annale.*

La maniere dont Ariſtote décrit les commencemens de la formation du guêpier à l'entrée de l'été, & la production ſucceſſive des Guêpes ouvrieres & des meres, ſembleroit avoir été copiée dans les mémoires de M. de Réaumur (2). Il dit qu'on ne ſait pas ſi les meres qui ont formé le guêpier, meurent d'elles mêmes à la fin de l'année, ou ſi elles ſont tuées par les jeunes ouvrieres. Je ne vois rien ſur cette queſtion dans M. de Reaumur.

Quelques guêpes n'ont point d'aiguillon, de même que les bourdons qui habitent parmi les abeilles n'en ont point. Le fait eſt exact ; ces Guêpes ſans aiguillon ſont les mâles, de même que le ſont les bourdons parmi les abeilles. Cette obſervation de M. Reaumur répond à toutes les incertitudes d'Ariſtote, ſur l'exiſtence de l'aiguillon dans certains individus. Quant à ce qu'il ajoûte, qu'aux approches de l'hiver la plupart des Guêpes qui ont un aiguillon ſemblent le perdre, c'eſt ſans doute parce que les forces de ces inſectes diminuant, ils ne peuvent plus faire uſage de leur aiguillon.

---

(1) Hiſt. inſect. *pag. 252.* Voyez auſſi les différentes eſpeces de Guêpes indiquées par Swammerdam, Bibl. nat. *pag. 276.*

(2) Tom. VI. mém. 6. Voyez auſſi la contempl. de la nat. par Bonnet, *Part. XI. ch. 23.*

M. de Reaumur obſerve que les Guêpes laiſſent alors entrer dans leur ruche des mouches, que dans un autre tems elles auroient attaquées & dont elles auroient fait leur proie (1).

La partie des obſervations d'Ariſtote qui manque d'exactitude, eſt celle où il dit que les petites Guêpes ne paroiſſent pas venir par les voies ordinaires de la génération (2). Il eſt ſurprenant qu'après avoir connu le ver de la Guêpe dont il parle, *Lib. V. ch. 19*; après avoir remarqué qu'on avoit vu des Guêpes ſauvages accouplées, *Liv. IX. ch. 41*; Ariſtote ait pu croire que les Guêpes ne ſe multiplioient pas par la voie ordinaire. Sans doute il étoit mieux inſtruit lorſqu'il diſoit dans le traité *de la Génér. Liv. III. ch. 10*, que les Guêpes s'accouploient, & que les petits venoient des Guêpes meres. Mais pour le détail de ces opérations & la deſcription des organes qui ſervent à les conſommer, c'eſt aux mémoires de M. de Reaumur qu'il faut avoir recours (3).

HALCYON (4).

L'Halcyon eſt un oiſeau remarquable ſur-tout par l'époque à laquelle il fait ſon nid & ſes petits: c'eſt au ſolſtice d'hiver, *Hiſt. Liv. V. ch. 8*; ſa ponte eſt de cinq œufs. *Ibid.* Mais l'oiſeau lui-même eſt fort rare: on ne l'apperçoit guères, dit Ariſtote, que vers le coucher des pleyades & le ſolſtice d'hiver. Quand il ſe montre dans nos ports, continue Ariſtote, il ne fait que voler autour d'un vaiſſeau & auſſi-tot il diſparoît. *Ibid. ch. 9*. Encore doit-on remarquer que dans cet endroit, Ariſtote ne parle point d'après lui-même, mais d'après Steſichore: de ſorte qu'il eſt fort poſſible que jamais il n'eut vu d'Halcyon. Ailleurs il obſerve que l'Halcyon eſt un oiſeau aquatique, & il diſtingue deux ſortes d'Halcyons, les uns qui chantent ſur les roſeaux & les autres qui ſont muets. Tous deux, dit-il, ont le dos de couleur d'eau. L'Halcyon, ajoûte-t-il encore au même lieu, habite auprès de la mer auſſi bien que le cêryle. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3*. Le cêryle me paroît être l'Halcyon mâle (5). Enfin, *au Liv. IX. ch. 14*, Ariſtote termine la deſcription de l'Halcyon en diſant qu'il n'eſt pas beaucoup plus

(1) Tom. VI. pag. 202.

(2) Mais il n'a pas dit comme Elien, *de nat. anim. Lib. I. ch. 28*, qu'elles venoient de la moëlle épiniere d'un cheval mort.

(3) Tom. VI. pag. 200 & ſuiv.

(4) ἀλκυών, ὁ. Geſner a ſuffiſamment diſcuté la queſtion de ſavoir ſi la premiere ſyllabe de ce mot devoit être aſpirée ou non. Le réſultat de ſa diſſertation eſt qu'on ne manque point d'autorités pour & contre.

(5) Voyez le mot *Cêryle*, *pag. 177*.

gros

gros qu'un paſſereau ; que ſon plumage eſt par-tout mêlangé de couleur d'eau, de verd & de pourpre. Il décrit auſſi ſon nid, ſemblable pour la forme à ces boules qu'on nomme écume de la mer ; il dit que ſa couleur eſt rouſſeâtre & ſa figure celle d'une courge dont le cou eſt allongé ; ſon volume inégal, quelquefois plus gros qu'une éponge. Voyez dans le texte, toute la ſuite de la deſcription de ce nid. Voyez la auſſi dans Elien (1), & Plutarque (2).

Les derniers textes que je viens de rapporter donnent lieu à deux obſervations. La premiere eſt relative à ce qu'Ariſtote nomme des boules d'écume de mer. L'expreſſion qu'il emploie (3) ſignifie bien à la lettre *écume de mer*, mais eſt-ce de l'écume ſeule ? eſt-elle mêlée de parties terreſtres, de plantes marines, de parties ſalines dégagées de l'eau qui les tenoit en diſſolution ? C'eſt ſur quoi les Naturaliſtes ne ſont pas d'accord (4).

La ſeconde obſervation eſt relative à ce que j'ai traduit par *une courge dont le cou eſt allongé.* On pourroit également traduire une de ces petites bouteilles dont on ſe ſert pour ventouſes & dont lé cou ſeroit plus allongé.

Mais ce ne ſont pas là les ſeules difficultés que préſente l'hiſtoire des Halcyons. Une bien plus conſidérable & dont l'objet eſt plus important, c'eſt de retrouver dans le nombre des oiſeaux connus, les deux eſpeces d'Halcyons qu'Ariſtote indique & décrit. Si nous voulons ſuivre quelques Auteurs, l'Halcyon muet eſt le martinet pêcheur (5), & l'Halcyon chanteur eſt la rouſſerolle (6) ; mais il ſuffit de comparer la deſcription du martinet pêcheur & de la rouſſerolle, avec celle qu'Ariſtote donne de l'Halcyon, pour ſe convaincre qu'il n'y a aucune identité (7).

Le plus ſage eſt donc d'avouer avec Klein & avec M. de Bomare, que malgré la deſcription d'Ariſtote, plus détaillée que d'ordinaire, on ne ſait lequel de nos oiſeaux eſt l'Halcyon des Anciens. Il faut remarquer qu'Ariſtote en parle comme d'un oiſeau fort rare. Les Anciens eux-mêmes, dit Klein,

---

(1) De nat. animal. *Liv. IX. cap. 17.*

(2) Quænam animal. aquat. an terr. *pag. 1809 & 1810.* Pline a traduit à peu près tout ce qu'Ariſtote avoit dit de l'Halcyon. *Hiſt. Lib. X. cap. 32. n. 47.*

(3) ἁλοσάχνη.

(4) Voyez Geſner, in Alcyone, *lit. G*, & de Bomare, V°. *Haloſachne.*

(5) Belon, de la nat. des oiſ. *Liv. IV. ch. 25.* Scaliger, in Ariſt. *L. VIII. ſect. 82.* Le P. Hardouin ſur Pline, *Lib. X. c. 32. n. 7.* Briſſon, Ornithol. *Tom. IV. pag. 471.*

(6) Belon, de la nat. des oiſ. *Liv. IV. ch. 26.* Scaliger, *ubi ſup.* le P. Hardouin, *ubi ſup.*

(7) Voyez en particulier, contre l'identité de la rouſſerole avec l'Halcyon vocal, M. de Buffon, Hiſt. des oiſ. *Tom. V, pag. 405.*

héſitoient ſur la déſignation du véritable Halcyon ; ce qui eſt de plus aſſuré, c'eſt que l'hiſtoire de la conſtruction du nid de cet oiſeau dans la mer, quand les eaux ſont tranquilles, eſt une fable (1). M. de Bomare après avoir déclaré qu'on ne ſait pas bien à quel oiſeau on doit rapporter l'Halcyon des Anciens, ajoûte, que l'oiſeau avec lequel on lui trouve plus de reſſemblance, eſt celui qu'on voit à la Louiſiane & à la Chine, & qui eſt connu ſous le nom d'hirondelle de la Chine (2). Certainement ce n'eſt pas du premier des deux qu'Ariſtote a pu faire mention, & il eſt fort douteux qu'il ait connu le ſecond plus que le premier.

La ponte de l'Halcyon en hiver, la conſtruction de ſon nid ſur la mer, faiſoient appeller par les Anciens, *jours de l'Halcyon*, les beaux jours qui arrivent quelquefois au ſolſtice d'hiver. Les Poëtes n'ont pas manqué de célébrer ces jours de l'Halcyon (3). On n'étoit cependant pas trop d'accord ſur leur nombre, ni même ſur le tems où ils arrivoient (4). L'Halcyon étoit d'ailleurs un oiſeau aſſez fameux pour ſuppoſer qu'il avoit été autrefois un homme, & l'on a inventé à ſon ſujet l'hiſtoire de plus d'une métamorphoſe (5).

HARPAYE (6).

Oiſeau qui tire ſa nourriture de la mer, & eſt en guerre, *ſoit* avec le goiland & la petite bernache, parce qu'il tire comme eux ſa ſubſiſtance de la mer, *Hiſt. L. IX. c. 1 ;* ſoit avec le *phoïx*, parce qu'il mange comme celui-ci, les yeux des oiſeaux. *Ibid. ch. 18.* Mais il eſt ami du milan. *Ibid. ch. 1.*

Le nom de *Harpaye* que j'emploie ici, eſt pris de M. de Buffon (7). Il indique un oiſeau de proie que Briſſon a appellé le Buſard roux (8), oiſeau d'un pied 8 pouces de long, & de quatre pieds de vol. M. de Buffon dit qu'il prend le poiſſon & le tire vivant hors de l'eau : il fréquente de préférence, ajoûte-t-il, les lieux bas & les bords des fleuves & des étangs.

---

(1) Alcyonum cauſa multis ambagibus circumſcripta eſt. Antiqui hæſitarunt cuinam avi Alcyonis nomen imponerent. Interim notum eſt quod ſomniarint Alcyonem in mari, quando tranquillum eſt, nidulari. *Ordo av.* § *18.*

(2) Dictionn. d'Hiſt. naturelle, *Verbo* Alcyon.

(3) Voyez les vers de Simonide, rapportés par Ariſtote, *Liv. V. ch. 8.* Ariſtophane, dans ſa comédie des oiſeaux ; *vers 1593 ;* & Plutarque, Quæn. anim. terr. an aqu. *p. 1809.*

(4) Voyez Geſner, in Alcyone, *lit. C.*

(5) Voyez les métamorphoſes d'Ovide, *Lib. XI*, & Geſner, in Alcyone, *lit. H.*

(6) ἅρπη, ἡ.

(7) Hiſt. nat. *Tom. I. pag. 306.*

(8) Ornithol. *Cl. 3. ord. 3. genre 8. eſp. 30.*

Ces indications me paroiſſant convenir à la *harpe* d'Ariſtote, jai penſé devoir traduire ſon expreſſion par celle de *Harpaye.*

Ariſtote attribue, comme on vient de le voir, pour caractere à la Harpaye, celui de tirer ſa nourriture de la mer. Oppien fait au contraire de ce même oiſeau un habitant des montagnes, & de même Elien (1). De-là Geſner & pluſieurs Auteurs avec lui, ont diſtingué deux ſortes de *harpe*, pour retrouver celle d'Oppien & celle d'Ariſtote. Geſner penſe que la premiere eſt le vautour doré, & la ſeconde le milan de marais (2). Briſſon attribue également à deux oiſeaux différens le nom de *harpe*, d'abord au milan royal, enſuite au goiland varié ou griſard (3). La *harpe*, celle d'Ariſtote au moins & celle de Pline, ne ſauroit être le milan, car l'un & l'autre diſtinguent ces deux oiſeaux qu'ils diſent être amis. Elle ne me paroît pas non plus pouvoir être le goiland varié, parce que cet oiſeau eſt du genre de ceux qui ont le pied palmé, & qu'il me ſemble difficile qu'avec une pareille conformation, la *harpe* ſaiſiſſe d'autres oiſeaux & leur dévore les yeux. Le buſard roux ou la Harpaye de M. de Buffon, me paroît bien plus capable de remplir ce caractere, étant du genre de ceux qui ont le bec & les ongles forts, crochus & aigus. Cet oiſeau prenant d'ailleurs le poiſſon vivant dans l'eau, voilà la cauſe de l'état de guerre où il vit avec la petite bernache & le goiland.

Niphus fait de la *harpe* une eſpece d'aigle.

Je termine en obſervant que Pline met la *harpe* en guerre non avec des oiſeaux aquatiques, mais avec la buſe. Si ſon texte n'eſt point corrompu, il a lu celui d'Ariſtote autrement que nous le liſons, & alors Ariſtote n'auroit pas compté cet oiſeau au nombre de ceux qui tirent leur nourriture de la mer (4).

HELEDONE (5).

Eſpece de polype. Voyez le mot *Polype.*

HEPATUS (6).

Si nous n'avions ſur ce poiſſon que la note d'Ariſtote, *Hiſt. Liv. II. ch. 17*, où il dit que l'*Hepatus* a peu d'appendices aux inteſtins, il ſeroit impoſſible

(1) *Liv. II. ch. 47.* Au *Liv. XII. ch. 4*, il paroit en faire une eſpece d'épervier.

(2) Geſner, *de Harpe.*

(3) Ornithol. *Tom. I. pag. 414*, & *Tom. VI. pag. 167.*

(4) Diſſident ranæ aquaticæ & gaviæ; harpe & triorches accipiter. *Hiſt. Lib. X. cap. 74.*

(5) ἐλεδώνη, ἡ.

(6) ἥπατος, ὁ.

de le reconnoître. Mais Athénée, ſuivant lequel on le nomme auſſi *lebias*, en a rapporté quelque choſe de plus. Il remarque, en premier lieu, d'après Dioclès, que c'eſt un poiſſon ſaxatile; en ſecond lieu, d'après Speuſippe, qu'il eſt ſemblable au pagre. C'eſt, ajoûte Athénée, un poiſſon ſolitaire, comme le dit Ariſtote (nous n'avons pas le texte qu'Athénée indique en cet endroit): il eſt carnivore, a les dents en forme de ſcie, la couleur noire, les yeux plus grands que la proportion de ſon corps ne paroîtroit le demander, le corps triangulaire & blanchâtre (1). Ailleurs, Athénée remarque, d'après d'autres Anciens, que l'*Hepatus* n'a point de fiel, & qu'il a dans la tête deux pierres ſemblables à de la nacre (2).

Rondelet a décrit un poiſſon dans lequel il a vu tous ces caracteres réunis, & qu'il croit, par cette raiſon, être l'*Hepatus* des Anciens. Mais il obſerve qu'il n'a trouvé aucun nom vulgaire, qu'on lui donnât, ni en France, ni en Eſpagne, ni en Italie. Cela vient, dit-il, de ce qu'il eſt rare (3). Je ne peux citer ici que Rondelet, tous ceux qui ont parlé de l'*Hepatus* ne l'ayant fait que d'après lui (4).

Elien a dit un mot de l'*Hepatus*, ſavoir, qu'il eſt grand, mais pareſſeux à nager (5).

HÉRISSON (6).

Le Hériſſon eſt un quadrupede terreſtre aſſez remarquable par les barbes dures & piquantes qui lui tiennent lieu de poils, *Hiſt. Liv. I. ch. 7*; ou plutôt ce ſont des poils qui ont un tel degré de roideur qu'ils reſſemblent plus à des épines qu'à des poils. *Hiſt. Liv. III. ch. 11.* & *de la Génér. Liv. V. ch. 3.* Il faut diſtinguer le Hériſſon du porc-épic, dont les piquans ſont beaucoup plus longs & plus forts, & qui habite d'autres contrées. Le Hériſſon, quoique vivipare, a les teſticules renfermés en dedans du corps. *Liv. III. ch. 1.* La raiſon qu'Ariſtote en donne eſt, que la nature de ſa peau ne la rend pas propre à former une enveloppe telle que le ſcrotum. *De la Gén. Liv. I. ch. 12.* La multitude des piquans dont le corps du Hériſſon eſt couvert, oblige ces animaux à s'accoupler autrement que les autres: ils ſe tiennent debout l'un devant l'autre. *Liv. V. ch. 2.* Ariſtote prétend qu'on s'eſt

(1) Deïpnoſ. *Lib. VII. pag. 301.*

(2) Deïpnoſoph. *Lib. III. pag. 108.*

(3) Des poiſſons, *Liv. V. ch. 18.* & ap. Geſnerum.

(4) Voyez Villughbi, de piſcib. *L. IV. cap. 15. pag. 314.* Artedi, ſynon. piſc. *p. 113.* Duhamel, des pêches, *ſect. 4. ch. 2. §. 9.*

(5) De nat. animal. *Lib. IX. cap. 38.*

(6) ἐχῖνος, ὁ.

assuré que les Hérissons changent l'entrée de leur retraite, selon que le vent du Nord ou du Midi doit souffler; que dans les maisons même ils passent alors d'une muraille à l'autre. *Liv. IX. ch. 6.*

Cette derniere observation est la seule que je ne voye pas confirmée par les Modernes; sur le reste, ils sont d'accord avec Aristote. L'histoire du Hérisson n'annonce d'ailleurs rien d'intéressant. On peut voir plus de détail sur son sujet dans les Mém. de MM. de l'Académie (1), dans M. de Buffon (2) & dans M. de Bomare (3).

HÉRISSON DE MER (4).

Ce que je nomme le Hérisson de mer, est plus souvent appellé par les Modernes, *Oursin :* mais j'ai conservé la dénomination de Hérisson, parce qu'elle est analogue à l'expression dont Aristote s'est servi.

Aristote range le Hérisson de mer dans la classe des testacées: *Hist. L. IV. ch. 4*, & *des Parties, Liv. IV. ch. 5.* Pline l'a mis au nombre des crustacées (5): il semble faire la nuance entre les crustacées & les testacées (6).

La description qu'Aristote donne du Hérisson de mer, *Hist. L. IV. ch. 5*, & traité *des Parties, Liv. IV. ch. 5*, paroît assez exacte, en la rapprochant des descriptions données par les Modernes; on peut la comparer en particulier avec la description de M. d'Argenville (7). Tout ce que j'ajoûterai aux observations d'Aristote, est relatif au nombre considérable de pointes dont ces animaux sont garnis, & à la multitude des parties qui composent leur coquille. M. d'Argenville assure avoir compté sur la superficie d'un oursin de la mer rouge, cinq divisions à deux rangs de mammelons & de grandes pointes au nombre de 70, sans compter cinq autres rangs de petites, & toutes les bandes qui séparent les rangs des mammelons. Un autre Observateur a distingué dans un oursin de quatre pouces & demi de diametre sur trois pouces & demi de hauteur, 950 pieces, parsemées de 4500 mammelons, dont chacun sert de genou à une épine mobile. Le même ajoûte que la croute, ou l'écaille de cet oursin, étoit perforée de 3840 petits trous, servant de passage à autant de cornes flexibles qui aident aux sensations de

(1) Mémoir. pour l'Histoire des Anim. *Part. II. pag. 46.*

(2) Hist. nat. *Tom. VII. pag. 310.*

(3) V°. Hérisson.

(4) ἐχῖνος, ὁ.

(5) Ex eodem genere (cancrorum) sunt echini, quibus spinæ pro pedibus. *Hist. Lib. IX. cap. 31. n. 51.*

(6) Voyez la Conchyliologie de M. d'Argenville, *Part. I. pag. 308.*

(7) *Ubi modò.*

l'animal (1). M. d'Argenville a auſſi remarqué les trous dont la coquille de l'ourſin eſt percée, & il a parlé des cornes qui paſſent par ces trous.

Ariſtote fait mention de cinq eſpeces différentes de Hériſſons de mer. D'abord celui auquel il applique ce nom éminemment; enſuite, le *Spatage;* puis le *Bryſſe*; & après cela le *Hériſſon-mere. Hiſt. Liv. IV. ch. 5.* M. d'Argenville voit le *Spatage* dans un Hériſſon qui reſſemble à un petit tonneau, mais dont l'ouverture du dos répréſente un cœur; le *Bryſſe* n'a point cette ouverture, il eſt toujours ovale (2) : on appelle en François, dit M. d'Argenville, ces deux Hériſſons, *pas de poulain.* A l'égard du *Hériſſon-mere*, ſelon Ariſtote, c'eſt l'eſpece la plus grande : ſuivant Pline, c'eſt celui dont les épines ſont le plus longues, & le coffre le plus petit (3). Enfin la cinquieme eſpece qu'Ariſtote décrit, eſt petite, mais cet Hériſſon a les piquans longs & durs : il ne lui donne pas de nom particulier. Ariſtote prétend trouver la cauſe de la longueur des piquans du Hériſſon, & de leur dureté, dans le froid des lieux qu'il habite. *De la Génér. Liv. V. ch. 3.*

Les piquans du Hériſſon de mer ne le mettent point à l'abri des attaques de l'ortie de mer, dont il eſt la proie. *Hiſt. Liv. IV. ch. 6.*

Les Hériſſons ont, au lieu de chair, ce qu'on appelle des œufs, tantôt plus abondamment, tantôt moins. *Hiſt. Liv. V. ch. 12.* Ariſtote obſerve avec raiſon, que c'eſt fort mal à propos qu'on a donné à ces parties le nom d'*œuf*, & que c'eſt plutôt une eſpece de graiſſe qui abonde dans la ſaiſon où ils ſe portent bien. *Des Parties, Liv. IV. ch. 5.* Voyez tout cet endroit (4). En comparant le récit d'Ariſtote, avec la deſcription de l'intérieur de l'ourſin, donnée par M. d'Argenville (5), on trouvera ce qu'Ariſtote a dit fort exact; ſi ce n'eſt qu'il a omis de faire mention des cornes qui s'allongent par les trous de la coquille, & qui ſervent au Hériſſon, ſoit pour ſonder le terrein,

---

(1) Mém. envoyé à l'Acad. de Rouen, par M. Dufay de Dieppe; extrait dans le Journ. des beaux arts, pour l'année 1774; *3. ſupp. pag. 171.*

(2) Voyez les figures de M. d'Argenville, *pl. 25.*

(3) Echinometræ appellantur, quorum longiſſimæ ſpinæ, calices minimi. *Ubi ſuprà.* On prétend que Pline eſt, en cet endroit, contraire à Ariſtote, parce que celui-ci met la différence qui caractériſe le *Hériſſon-mere* dans l'étendue du coffre, au lieu que Pline la met dans la longueur des piquans. Voyez le P. Hardouin ſur le texte de Pline, & Rondelet dans Geſner, *de echinometra.* Je n'apperçois rien dans le texte d'Ariſtote qui rapporte la grandeur dont il parle, plutôt à l'étendue du coffre qu'à la longueur des épines.

(4) Ariſtote y parle en particulier d'Hériſſons qui ſe trouvoient auprès de Torone. Voyez la ſituation de Torone au mot *Bœuf, pag. 126. note 6.*

(5) Conchyliogie, *Part. II. pag. 62.*

ſoit pour ſe fixer dans un lieu. Les Grecs mangent encore aujourd'hui les Hériſſons de mer, comme ils le faiſoient du tems d'Ariſtote (1).

HÉRISSON-MERE (2).

La plus grande eſpece des Hériſſons de mer, ou des ourſins. Voyez l'article précédent.

HÉRON (3).

Les Hérons ſont de grands oiſeaux montés ſur de hautes jambes & à long bec, qui vivent près des eaux où ils ſe nourriſſent de poiſſon. Ils ont juſqu'à près de trois pieds quatre pouces, depuis le bout du bec juſqu'au bout des ongles des doigts. Ces doigts ſont dénués de membranes, trois en devant, un en arriere (4).

Lorſque j'emploie le nom de Héron, pour traduire le mot ***Erôdios*** d'Ariſtote, j'ai en ma faveur le ſentiment général des Naturaliſtes & des Savans (5). D'ailleurs les traits qu'Ariſtote remarque dans ſon ***Erôdios***, s'accordent bien avec ce que nous connoiſſons du Héron.

Sa premiere obſervation eſt, que ces oiſeaux vivent le long des lacs & des rivieres (6). *Hiſt. Liv. VIII. ch.* 3. Au *Liv. IX. ch. 1*, Ariſtote les dit ennemis de l'aigle, du renard, &c. amis de la corneille ; & au même lieu il avertit qu'il y a trois eſpeces d'***Erôdios***, le noir, le blanc, & celui qu'on ſurnomme l'étoilé.

Belon fait du premier, le Héron cendré : alors l'expreſſion de noir que j'ai employée, ſeroit trop forte : mais elle convient bien au 21[e] Héron de

---

(1) Voyage de Tournefort dans le Levant, *Tom. I. pag. 109.*

(2) ἐχινομῆτρα, ἡ.

(3) ἐρωδιός, ὁ. En Eſpagnol, *la Garza.* De Funes, *Liv. I. ch. 21.*

(4) Voyez leur deſcription plus détaillée dans l'Ornithol. de Briſſon, *T. V. p. 391.*

(5) Belon, de la nat. des oiſ. *Liv. IV. ch.* 2. Geſner, *in Ardea.* Klein, *ordo av.* §. *62.* Salerne, Hiſt. des oiſ. *pag. 308.* Briſſon, Ornith. *Tom. V. pag. 391.* Le P. Hardouin & M. Brotier ſur Pline, *Lib. X. cap. 60. n. 79.* Je ne vois que Hemſterhuiſius qui, dans ſa traduction des oiſeaux d'Ariſtophane, rend au vers 1142 le mot ἐρωδιοί par *Fulicæ*, après l'avoir traduit par *Ardea* au vers 887.

(6) La maniere dont Scaliger traduit cet endroit d'Ariſtote, lui faiſoit naître des difficultés ſur le point de ſavoir ſi le ἐρωδιός étoit le Héron : il traduiſoit : *harum* (*fiſſepedum avium*) *quædam plantarum generibus aluntur : ſcilicet quæ carnivoræ non ſunt, ut circa lacus & fluvios ardeola* ; & d'après cette traduction il diſoit : *mirum cùm dicat* ἐρωδιόν *non eſſe carnivoram. Non eſt igitur qui* Héron *dicitur... & tamen ex nono hujus operis, ardeolam eſſe* ἐρωδιόν *Ariſtotelis conſtat.* Mais je crois que Scaliger n'a pas bien traduit, & qu'il faut, comme l'a fait Gaza, ſéparer la phraſe où il eſt queſtion du Héron, de la phraſe où il eſt queſtion des oiſeaux non carnivores.

M. Briſſon, qu'il appelle Héron noir, & dont il dit que tout le corps eſt couvert de plumes noirâtres (1). Si l'on objecte que le Héron décrit par M. Briſſon ſe trouve en Siléſie, je répondrai que cette aſſertion n'eſt pas excluſive des autres lieux où il peut également ſe trouver; d'ailleurs, M. Briſſon décrit un ſecond Héron noir, qui ſe trouve en Italie, & qui peut encore être celui d'Ariſtote. Les obſervations particulieres d'Ariſtote ſur ce Héron, ſont qu'il ſouffre beaucoup dans l'accouplement, qu'il jette même du ſang par les yeux, & que la ponte de la femelle eſt également difficile & laborieuſe : c'eſt d'ailleurs un oiſeau induſtrieux, gourmand & habile chaſſeur : il a le ventre toujours humide (ou lâche). *Hiſt. Liv. IX. ch. 1 & 18.*

L'*Erôdios* blanc eſt, ſelon Ariſtote, plus petit que le noir; il a le bec large & long. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3.* C'eſt un oiſeau d'une belle couleur, ſon accouplement n'eſt point laborieux, il niche ſur les rochers & ſa ponte eſt heureuſe. *Liv. IX. ch. 18.* Ce peut bien être, ou le Héron blanc, ou l'aigrette de M. Briſſon (2). Ariſtote a dit de lui, qu'il prend ſa nourriture auprès des marais, des lacs, dans les plaines & dans les prairies : ainſi ce ne ſeroit pas ſeulement de poiſſon qu'il ſe nourriroit, & il paroît qu'on peut étendre cette remarque à tous les Hérons. M. Salerne rapporte qu'ayant diſſéqué un Héron cendré, il lui a trouvé dans l'eſtomac de la lentille de marais (3). Elien aſſure que le Héron mange des coquillages auſſi-bien que du poiſſon (4).

Le troiſieme *Erôdios*, que l'on nomme étoilé, eſt auſſi appellé le pareſſeux, dit Ariſtote : c'eſt effectivement le plus fainéant de tous. *Hiſt. L. IX. ch. 18.* Ce Héron eſt, ſelon les Modernes, le butor (5). Les Ornithologiſtes le caracteriſent par ſon plumage rayé & tacheté ; par ſa voix forte, d'où l'on prétend même que vient ſon nom (6); par ſa pareſſe & la lenteur de ſon vol.

Le Héron eſt bon à manger, ſur-tout quand il eſt jeune, & on peut l'apprivoiſer (7).

---

(1) Ornithologie, *Tom. V. p. 439.* C'eſt l'*Ardea nigra* de Klein, *Ord. av.* §. *62. n. 3.*

(2) Ornith. *Tom. V. p. 429 & 431.*

(3) Hiſt. des oiſeaux, *pag. 308.*

(4) De nat. animal. *Lib. V. cap. 35.*

(5) Belon, de la nat. des oiſ. *Liv. IV. ch. 4;* Geſner, *in ardea ſtellari;* Bochart, Hieroz. *Part. II. Lib. II. ch. 24.* Klein, *Ord. av.* §. *62;* & les autres Auteurs déja cités *page précéd. note 5.*

(6) *Butaurus à boatu*, dit Bochart, *ubi modò.* Nomen habet a voce bovina, quam edit roſtro aquæ immiſſo. Klein, *Ord. av.* §. *62. n. 4.*

(7) Il y a ſur ce ſujet, dans Belon, un texte curieux par le ſtyle autant que par les faits qui y ſont rapportés : le voici : « Entre les choſes notables de l'incompa-

HIBOU. (1).

Le Hibou, ou moyen duc, est un des oiseaux de proie nocturne dont il faut voir les caracteres communs au mot *Oiseau.*

Aristote dit uniquement de l'oiseau auquel il donne le nom d'*Otus*, qu'il accompagne les cailles à leur départ; que c'est un oiseau semblable au chat-huant, & qu'il a des plumes élevées autour des oreilles. Il ajoûte que quelques personnes le nommoient le corbeau de nuit, & que c'est un oiseau causeur, qui se plaît à imiter ce qu'il voit faire. *Hist. Liv. VIII. ch. 12.* Pline joint à cette description deux traits importans, que l'*Otus* est plus petit que le grand duc, & plus grand que le chat-huant (2). L'oiseau semblable au chat-huant, sauf les plumes relevées près des oreilles, de moindre grandeur que le grand duc, mais au-dessus du chat-huant, ne peut être autre que notre Hibou, ou moyen duc : & tel est en effet le sentiment de Belon (3), & de MM. Salerne (4) & de Buffon (5). On a de la peine à concevoir comment MM. de l'Académie des Sciences ont pu transporter le nom d'un oiseau, qu'Aristote & Pline rapprochent de si près du chat-huant, à un de ces oiseaux que nous appellons *diurnes*, & soutenir que l'*otus* ou le *scops* étoit la demoiselle de Numidie (6). M. de Buffon a suffisamment combattu cette idée (7). Il est vrai qu'Athenée s'est permis de dire, en citant Aristote, que l'*otus* étoit semblable au chat-huant, sans cependant être un oiseau de nuit (8). Mais non-seulement nous ne trouvons nulle part une pareille assertion dans Aristote, mais de plus il est avoué que tout cet endroit

---

» rable dompteur de toutes substances animées, le grand Roi François fit faire » deux bâtimens qui durent encore à Fontainebleau, qu'on nomme les héronnieres. Il sembloit que les éléments même » & les qualités tempérées d'iceux obéissent à ses commandements; car de forcer nature, c'est ouvrage qui se ressent » tenir quelque partie de la Divinité. Aussi » ce divin Roi, que Dieu absolve, avoit » rendu plusieurs Hérons si aduits, que » venants du sauvage, entrants léans, » comme par un tuyau de cheminée, se » rendoient si enclins à sa volonté, qu'ils » y nourrissoient leurs petits. Mais ceci » est peu; sçachant que comme nous tenons quelque petit chien pour compagnie, que faisons coucher sur les pieds » de notre lit pour plaisir : icelui y avoit » telles fois quelque Lyon, Once, ou autre telle fiere bête, qui se faisoyent chere comme quelque animal privé en maisons des païsants ». De la nat. des oif. *Liv. III. ch. 2.*

(1) ὦτος, ὁ.

(2) Otus bubone minor est, noctuis major. Pline, *Hist. Lib. X. cap. 23, sect. 33.*

(3) De la nature des oiseaux, *Liv. II. ch. 31.*

(4) Hist. nat. des oiseaux, *pag. 49.*

(5) Hist. des oiseaux, *Tom. II. pag. 110 & 155.*

(6) Mém. de l'Académie, *Tom. III. Part. II. pag. 5.*

(7) *Ubi sup. pag. 143.*

(8) φησὶν ὁ Ἀριστοτέλης, ὦτος ἐστι μὲν παρόμοιος τῇ γλαυκὶ, οὐκ ἐστὶ δὲ νυκτερινός. Deïpnosoph. *Lib. IX. pag. 390.*

d'Athenée est fautif, & qu'il y regne une confusion perpétuelle de l'outarde, *otis*, avec le Hibou, *otus* (1). Aussi cette erreur n'en a point imposé à Gesner (2) ; Dalechamp a même été plus loin dans sa traduction d'Athenée, il a cru devoir dire précisément le contraire de ce que portoit le texte (3).

Quant à l'observation d'Aristote, que le Hibou accompagne les cailles à leur départ, elle n'a pas été vérifiée : on peut même dire qu'elle est peu vraisemblable (4), quoique de-là soit venu le nom de duc, *dux*, donné au Hibou, & communiqué au deux autres especes d'oiseaux de proie nocturnes qui, comme le Hibou, ont des plumes élevées en forme d'oreilles (5). Il y a sur ce sujet, un fait rapporté par la Barbinais-le-gentil, qui mériteroit quelque attention, s'il étoit plus circonstancié. Ce Voyageur raconte qu'en passant du Pérou à la Chine en 1716, & étant en pleine mer, on prit un Hibou qui étoit venu se percher sur les mâts. On le lâcha, & il voltigea long-tems autour du vaisseau, jusqu'à ce qu'épuisé par la faim ou la lassitude il tomba dans la mer (6).

HIPPOPOTAME (7).

Aristote a donné une notice assez détaillée de l'Hippopotame. *Hist. L. II. chap. 1 & ch. 7.* Il a observé ailleurs, *Hist. Liv. VIII. ch. 2*, que l'Hippopotame ne sauroit vivre sans eau. Mais sa description n'est pas exacte, ainsi que l'observe M. de Buffon (8). l'Hippopotame n'a point de criniere comme le cheval, il n'a point de dents saillantes, sa queue est très-différente de celle du sanglier, il est infiniment plus gros qu'un âne ; enfin il n'a pas le pied fendu comme le bœuf, mais au contraire il a quatre doigts à chaque pied. Il est bien facile d'appercevoir ces quatre doigts dans le fœtus d'Hippopotame qui est au cabinet du Roi.

Avant Aristote, Hérodote avoit parlé de l'Hippopotame, & il est possible qu'Aristote ait tiré quelque chose de cette description. On y trouve

(1) Manifestissimè confundit otum & otidem, quæ tamen duo sunt diversarum avium genera, quod doctis viris dudum observatum rectè. Casaub. *ad Athen. L. IX. cap. 10.*

(2) Otus noctuæ similis est, non nocturna tamen... ego nihil apud Aristotelem invenio, & otum quoque nocturnam avem esse puto. Gesner, *in Oto.*

(3) Scribit Aristoteles otum nocturnam avem esse, noctuæ similem.

(4) Nocturnam avem aut noctuæ similem nullam migrare arbitror. Gesner, *in Gallinis, de otide.*

(5) Hist. nat. des ois. *Tom. II. pag. 106.*

(6) Hist. des voyages. *Tom. XLIV. pag. 142.*

(7) ἵππος ποτάμιος.

(8) Hist. nat. *Tom. X. pag. 188.*

également que l'Hippopotame a une criniere, le pied fendu & des dents faillantes; mais Hérodote attribue à l'Hippopotame une queue de cheval, & la taille d'un très-grand taureau. Il dit que fon cuir eft tellement épais qu'on en fait des dards lorfqu'il eft féché (1).

Après Ariftote, Diodore de Sicile a décrit la chaffe que les Egyptiens faifoient à l'Hippopotame, & à cette occafion il a parlé de l'animal lui-même, comme approchant affez dans tout fon enfemble de l'éléphant. Mais il lui fuppofe & le pied fendu, & la queue de cheval, & les dents faillantes (2). La chaffe que décrit Diodore, eft repréfentée fur la mofaïque de Paleftrine (3). Strabon a parlé de l'Hippopotame, pour obferver qu'il ne fe trouvoit point dans l'Inde, comme en Egypte, quoique Onéficrite eût dit le contraire (4). Pline a copié la defcription d'Ariftote (5), mais il y a ajoûté deux traits, l'un que l'Hippopotame après avoir été manger les grains à terre retourne au Nil à reculons, afin qu'on ne puiffe pas s'attacher à fes pas. Elien a répété le même conte (6); l'autre trait eft que l'Hippopotame a appris aux hommes l'ufage de la feignée, en la pratiquant fur lui-même (7).

Quoiqu'on ait vu autrefois plufieurs Hippopotames vivans à Rome (8), & quoiqu'on trouve d'ailleurs fa figure empreinte fur plufieurs monumens (9); il faut avouer que nous n'avons pas de bonne defcription de cet animal, faite par les Anciens. L'Hippopotame n'a pas même été, pendant long-tems, auffi complétement connu des Modernes qu'on le défiroit. On en trouve la raifon dans Haffelquift, c'eft que cet animal n'habite point les endroits fitués au-deffous des cataractes du Nil: il fe tient retiré dans la haute Egypte, où il eft rare que les Européens voyagent (10). Ainfi l'on ne faifoit que réunir fur fon fujet différens traits épars dans les récits des voyageurs (11);

---

(1) Hift. Lib. II. cap. 71.

(2) Biblioth. Hift. *Lib. I. n. 35. p. 42.* Le texte de Diodore de Sicile fe trouve traduit dans le fupplément à l'Hift. nat. de M. de Buffon, *Tom. VI. pag. 188.*

(3) Mém. de l'Académ. des Infcript. *Tom. XXX. pag. 521. édit. in-4°.*

(4) Géogr. Lib. XV. *pag. 690 & 707.*

(5) Hift. *Lib. VIII. cap. 25 & 26.*

(6) De nat. animal. *Lib. V. cap. 53.*

(7) Hippopotamus in quadam medendi parte magifter extitit. Affidua namque fatietate obefus exit in littus, recentes arundinum cæfuras fpeculatum: atque ubi acutiffimam videt ftirpem, imprimens corpus, venam quamdam in crure vulnerat, atque ita profluvio fanguinis morbidum aliàs corpus exonerat, & plagam limo rurfus obducit. *Ubi fuprà*, & *Lib. XXVIII. cap. 8.*

(8) Beckman, de Hift. nat. veter. *cap. 1.* §. 4.

(9) V. le P. Hardouin fur Pline, *L. VIII. cap. 25.*

(10) Voyages dans le Levant, *Part. II. p. 8.*

(11) Voyez Haffelquift, *ubi modò*; Richard Pockoke, *Tom. II*; l'Hift. gén. des voyages, *Tom. X. pag. 474.* Il faut que les voyageurs, dont les defcriptions font raffemblées dans cet endroit de l'hift. des

M. de Buffon avoit écrit l'histoire de l'Hippopotame, soit d'après ces Voyageurs, soit d'après ce qui avoit été dit en 1603, par Fédérico Zérenghi, chirurgien d'Italie (1), c'étoit la plus détaillée que l'on eût vu jusqu'alors: mais elle n'avoit pas encore satisfait pleinement les Naturalistes (2). Les additions qu'il a faites dans son supplément, d'après ses propres observations, & d'après celles de MM. Allamand & Klockner, qu'il a transcrites (3), paroissent faire bien connoître la figure & la conformation de l'Hippopotame. Il n'y a plus à désirer de connoître que sa vie, ses habitudes, ses mœurs : mais on conçoit combien il est difficile d'étudier un animal qui est retiré dans l'intérieur de l'Afrique, & que plusieurs Voyageurs assurent être féroce.

HIPPURE (4).

Poisson qui jette ses œufs au printems, croît très-vîte ; *Hist. Liv. V. ch. 10* ; se retire l'hiver, & a ses tems de retraite bien marqués, car par tout où l'on en pêche, ce n'est que dans certains intervalles déterminés qui sont toujours les mêmes. *Hist. Liv. VIII. ch. 15.*

Athenée nous apprend que ce poisson portoit plusieurs autres noms, tels que ceux de *Coryphene* & de *Sauteur*, parce qu'il saute souvent (5). Il ajoûte que le meilleur Hippure étoit celui de Caryste (6). Mais toutes ces observations ne contribuent pas davantage à faire reconnoître l'Hippure, & Belon n'a hazardé qu'avec beaucoup d'incertitude que ce pouvoit être un poisson qu'il appelle la *Dorée*, & qui a de longs aiguillons sur le dos, entre lesquels sont comme des soies de cheval (7).

Rondelet a été plus hardi, il a affirmé que l'Hippure d'Aristote étoit le

voyages, ou n'ayent pas été meilleurs observateurs que les Anciens, ou qu'ils les ayent copiés. Ils ont donné à l'Hippopotame, qu'ils appellent aussi cheval-marin, quatre défenses comme celles du sanglier : ils ont même dit que l'animal faisoit sortir des étincelles de ces défenses, lorsqu'étant en furie il les frappoit l'une contre l'autre, & que les Negres s'en servoient comme d'un caillou pour allumer du feu. Ils lui donnent aussi des oreilles qu'il redresse comme le cheval, un hennissement semblable à celui d'un cheval, & la queue de cochon.

(1) Hist. nat. *Tom. X. pag. 187.*

(2) Si Zerengi relationem ad quam Buffonius provocat, Daubentoniique descriptionem quam de fœtu quodam hujus animantis (Hippopotami) dedit, exceperis, nihil adhuc certi hac de bestia in medium proferre possumus. Zimmerm. Zool. Géogr. *pag. 550.*

(3) Supplément à l'Hist. nat. *Tom. VI. pag. 176 & suiv.* Voyez aussi M. de Bomare. V°. *Hippopotame.*

(4) ἵππουρος, ὁ.

(5) Deïpnos. *Lib. VII. pag. 304.*

(6) Golfe sur la côte occidentale de l'Eubée au-dessus du 42 degré de longit. & du 38 degré de latitude B.

(7) De la nat. des poissons. *Liv. I. pag. 147.*

Lampugo des Efpagnols. Le *Lampugo* a une nageoire qui, commençant dès la tête, fe prolonge jufqu'à la queue, eft épaiffe & comme faite de poils, telle qu'il ne s'en trouve en aucun autre poiffon. De-là vient, dit Rondelet, le nom d'Hippure, qui fignifie queue de cheval ; & de-là auffi le nom de *Coryphene*, dont la racine indique le fommet de la tête où commence la nageoire du *Lampugo*. Rondelet ajoûte qu'il a vérifié, à l'égard de ce poiffon, les autres indications données par Ariftote, qu'il fraie au printems, qu'il croît vîte, & qu'il fe cache l'hiver (1). Gefner ne paroît pas avoir été bien convaincu de la relation qu'il peut y avoir entre la nageoire que le *Lampugo* porte fur le dos, & la fignification du mot Hippure (2) ; cependant il ne contefte pas le fentiment de Rondelet fur l'identité des deux poiffons. Artédi adopte cette maniere de penfer (3), ainfi que Willughbi (4) ; mais ils n'ont parlé l'un & l'autre que d'après Rondelet, Willughbi le déclare expreffément (5).

Pour nous, tout ce que nous pouvons dire fur ce fujet, c'eft que Rondelet peut avoir rencontré la vérité ; mais il ne l'a pas démontrée.

HIRONDELLE (6).

On diftingue affez généralement quatre efpeces d'Hirondelles dans le genre de celles qui habitent nos pays, favoir, l'Hirondelle de cheminée ; l'Hirondelle de fenêtre appellée auffi petit martinet, martinet à cul-blanc, & *Hirundo ruftica* ; l'Hirondelle de rivage ; & le grand martinet (7). On ne trouve au contraire dans Ariftote que trois noms qui puiffent indiquer des Hirondelles, favoir, les mots *Apous*, *Chelidôn* & *Drepanis* : car par rapport à un quatrieme nom que Belon applique au petit martinet, & qui eft *acanthyllis* ou *argatylis*, fuivant Pline, ce nom ne fignifie point une Hirondelle ; mais *acanthyllis* indique dans Ariftote, le *ferin*, & on n'a appliqué dans Pline le mot *argatylis*

(1) Des Poiffons, *Liv. VIII. ch. 10.*

(2) Après avoir tranfcrit le texte de Rondelet, il continue en parlant de lui-même : *Hippuro pifci nomen unde fit impofitum non conftat. De aquatil. in Hippuro.*

(3) Synonim. pifc. *pag. 28.*

(4) De pifcibus, *pag. 213.*

(5) Hæc omnia Rondeletius, nam pifcis hic nobis incognitus eft. *Ubi modò.*

(6) χελιδών, ἡ En Efpagnol, *Golondrina*, de Funez, *Liv. I. ch. 40.*

(7) C'eft la divifion expreffe de Belon, de la nat. des oifeaux, *Liv. VII. ch. 33 & fuiv.* & de M. de Montbeillard, Hift. des oif. *Tom. XII. pag. 326 & fuiv.* Il eft facile d'y ramener les divifions de Klein, *Ord. av.* §. *38* ; de Briffon, Ornitholog. *Tom. II. pag. 486 & fuiv.* De Ray, Synopf. *av. p. 71*, & de M. Salerne, Hift. des oif. *pag. 197*, en retranchant foit les Hirondelles étrangeres dont ces Auteurs ont parlé, foit celles dont ils ne font eux-mêmes que des variétés des quatre efpeces principales.

à une Hirondelle, qu'en tourmentant fort mal à propos son texte, & en y insérant une mauvaise leçon (1). Les autres personnes qui ont pensé qu'Aristote avoit parlé des quatre especes d'Hirondelles, ont été obligées d'attribuer le seul nom de *Chelidôn* à deux especes différentes, l'Hirondelle de cheminée & l'Hirondelle de fenêtre ou petit martinet (2).

Mon sentiment est, qu'Aristote n'a connu que trois especes d'Hirondelles, savoir, l'Hirondelle de cheminée, qu'il nomme *Chelidôn*, l'Hirondelle de fenêtre ou petit martinet, qu'il nomme *Apous* (3), & l'Hirondelle de rivage,

---

(1) Ceci mérite un moment d'attention. Pline parle de l'adresse de différens oiseaux à faire leur nid : je dis de *différens* oiseaux, parce qu'il est bien clair que dans le même lieu il parle de l'halcyon, de l'Hirondelle, des pics, &c. A l'article de l'Hirondelle, il commence par dire en général, *Hirundines tutò construunt, &c.* Il continue, *alterum genus Hirundinum est rusticarum & agrestium quæ, &c.* puis ensuite, *tertium est earum genus quæ ripas excavant.* Après cela on lit dans l'édition du P. Brotier, la plus nouvelle & celle qui a été faite avec le plus de soin, *in genere vitiparrarum est cui nidus ex musco arido ita absolutâ perficitur pilâ, ut inveniri non possit aditus. Acanthyllis appellatur, eadem figura ex lino intexens.* Même leçon dans l'édition qui accompagne la traduction de M. de Sivri, qui suit celle du P. Hardouin, & qui observe d'après ce Savant, sur le mot *acanthyllis*, que les MSS. portent *argatilis*, mais que dans le texte d'Aristote il y a *acanthyllis.* En effet, Aristote, *Hist. L. IX. ch. 13*, parle du nid de l'acanthyllis, il en dit les mêmes choses que Pline, mais sans rien ajoûter qui indique de quel genre est cet oiseau. Cependant Gaza, dans sa traduction, s'exprime ainsi : *solerti porro ingenio argathylis in ripariarum genere suum instruit nidum.* J'ignore s'il a copié dans cet endroit quelque manuscrit de Pline ; je vois seulement que dans l'édition de 1606, faite d'après les corrections de Dalechamp, & dans laquelle on lit, *in genere parrarum est cui nidus.... argatilis appellatur, &c.* Il y a en marge sur le mot *parrarum*, *ripariarum*, *Gaza.* Gesner citant ce texte de Pline avec le mot *ripariarum*, dit : *Cùm proximè de aliis Hirundinibus-ripariis egisset (Plinius) magis placet ripariarum legi, quàm ut nonnulli codices habent, parrarum : nam Gazam quoque ripariam legisse video.* Mais bientot après Gesner propose une autre conjecture : *quærendum est an non parrarum, neque ripariarum, sed parorum generis sit (argatilis) :* & il observe ce qui peut être encore très-vrai, que Pline paroît avoir parlé dans cet endroit de deux oiseaux, l'un qu'il nomme & l'autre qu'il ne nomme pas. *De avib. in Hirund. diversis.* Quoi qu'il en soit, c'est en ne voyant dans le texte de Pline, qu'un seul oiseau où il y en a deux, & en admettant avec Gaza le mot *ripariarum*, qui ne paroît pas devoir s'y trouver, que Belon fait de l'*argatylis* une espece d'Hirondelle.

(2) Par exemple, M. de Montbeillard, Hist. des oif. *Tom. XII. pag. 326 & 357.*

(3) J'ai eu raison de dire au mot *apode*, que la plupart des Auteurs, font de l'apode, la grande Hirondelle, le martinet, ou moutardier. J'aurois dû ajoûter qu'il y a apparence qu'ils se trompent, que l'apode n'est point le grand martinet, mais le petit. Ce n'est pas le grand, parce que celui-ci ne fait point de nid avec de la boue, comme Aristote paroît le dire de l'apode. C'est le petit, parce qu'il a le caractere par lequel Aristote remarque qu'on distingue l'apode de l'Hirondelle, d'avoir la jambe velue. C'est une des observations que M. Brisson fait sur le petit martinet : ses pieds sont blancs, dit-il, & couverts jusqu'à l'origine des ongles d'un duvet blanc comme de la neige. J'ai donc mal traduit l'expression d'Aristote, *Liv. IX. ch. 40*, δασεῖαν, en disant que l'Hirondelle a la jambe couverte de plumes : il falloit simplement dire *la jambe velue.*

qu'il nomme *Drépanis* (1). Pline a très-clairement désigné les trois premieres especes d'Hirondelles (2), il est même possible qu'il ait connu la quatrieme, ou le grand martinet, & qu'il l'ait désigné sous le nom *Apodes* (3); mais il est à remarquer que Pline ne donne point à ses *apodes* les mêmes caracteres qu'Aristote attribue à ceux dont il parle : Pline ne décrit les siens que par la vivacité du vol.

Aristote fait remarquer dans l'Hirondelle, d'abord, qu'elle a le pied foible, mais qu'elle vole bien. *Hist. Liv. I. ch. 1.* Sa vésicule du fiel est, dit-il, près des intestins. *Liv. II. ch. 15.* Son estomac est allongé. *Ibid. ch. 17.* Il compte l'Hirondelle au nombre des oiseaux carnassiers, quoiqu'elle n'ait pas l'ongle crochu, *Liv. VIII. ch. 3*, & en effet elle ne vit que d'insectes; il décrit fort en détail, *Liv. IX. ch. 7*, la construction de son nid, & ce qu'il en dit est conforme aux observations des Modernes, si ce n'est peut-être ce qu'il assure, que l'Hirondelle donne à manger successivement à chacun de ses petits; une certaine habitude lui faisant remarquer celui par qui elle a commencé, afin de ne pas donner deux fois au même (4). Les Modernes ne disent rien de ce fait, qu'apparemment ils n'ont pas été à portée de vérifier.

L'Hirondelle fait deux pontes. *Hist. Liv. V. ch. 13*, & *Liv. VI. ch. 5.* M. de Montbeillard l'atteste également; il ajoûte que la premiere ponte est d'environ cinq œufs, & la seconde de trois (5). Si les yeux de leurs petits sont crevés par quelque accident dans les premiers jours de leur naissance, ils se guérissent & les petits recouvent la vue. *Hist. Liv. II. ch. 17*, & *Liv. VI. ch. 5.* Aristote répete cette observation & en assigne la cause dans son traité *de la Génération*, *Liv. IV. ch. 6.* Les petits des Hirondelles sortent de l'œuf aveugles, ainsi que les petits de quelques autres oiseaux : lorsque ces petits éclosent, leurs yeux ne sont pas faits, mais ils se font, c'est pourquoi si on les blesse dans cet état, ils se reproduisent.

Le fait observé par Aristote est vrai en lui-même, & d'autant plus vrai, qu'Aristote ne va pas jusqu'à dire, comme le faisoient quelques personnes, au rapport de Pline, que les yeux renaissent quand même ils auroient été arrachés, & qu'il ne suppose point que l'Hirondelle emploie pour cela l'herbe

(1) Voyez ci-dessous le mot *Martinet.*
(2) Hist. *Lib. X. cap. 33.*
(3) *Lib. X. cap. 39.* Je n'ai pas besoin d'avertir que le mot *apodes* est le pluriel du mot *apous* employé par Aristote.
(4) Elien répete les mêmes faits. *De nat. anim. Lib. III. cap. 24.* Plutarque en a répété une partie dans son traité: *Quæn. animal. terrest. an. &c. pag. 1773 & 1779.*
(5) Hist. des oiseaux. *T. XII. p. 334.*

appellée *chélidoine*, ou *éclair* (1). Il ne faut aucun remede pour opérer cette guérison. Cardan avoit fait l'expérience de crever les yeux à des petits d'Hirondelles, de maniere que le cristallin en étoit sorti, & ils s'étoient parfaitement guéris, mais il n'avoit pas démenti formellement ceux qui prétendoient que la *chélidoine* pouvoit y être utile (2). M. de Montbeillard indique des expériences plus précises faites par Rédi & par M. de la Hire, qui assurent n'être besoin d'aucune herbe : ils les ont faites sur plusieurs oiseaux de différentes especes (3).

On trouve par fois des Hirondelles blanches, & Aristote attribue cette variété au froid. *Hist. Liv. III. ch. 12.* Il est peu d'Auteurs qui n'ayent parlé de ces Hirondelles blanches (4).

De tous les textes d'Aristote, relatifs aux Hirondelles, les deux plus importans & qui me restent à rappeller, sont ceux où il dit que les Hirondelles ne passent point l'hiver en Grèce, *Hist. Liv. VIII. ch. 12*, & que néanmoins toutes, ainsi que beaucoup d'autres oiseaux qui disparoissent, ne s'en vont pas dans des climats plus chauds ; que ceux qui ont leur demeure voisine de ces climats plus chauds y passent effectivement ; mais que ceux qui en sont plus éloignés, au lieu de quitter le pays où ils se trouvent, s'y procurent seulement des retraites dans lesquelles ils se réfugient. On a trouvé, par exemple, continue Aristote, des quantités d'Hirondelles dans des creux (5), absolument dépouillées de plumes. *Ibid. ch. 16.* Il faut encore rappeller ici ce qu'Aristote a dit, *Hist. Liv. I. ch. 1*, qu'on voyoit en Grèce les *Apodes* toute l'année : & ce qu'on lit dans Hérodote, qu'en Ethiopie on trouve des Hirondelles toute l'année. (6) A l'égard de ce que dit Pausanias (7), qu'à

(1) Animalia quoque invenêre herbas, inprimisque *chelidoniam.* Hac enim Hirundines oculis pullorum in nido restituunt visum, ut quidam volunt, etiam erutis oculis. *Hist. Lib. XXV. cap. VIII. n. 50.* Voyez au surplus la description de la chélidoine dans le dictionnaire de Bomare.

(2) Confossis oculis pullorum Hirundinum acu sic ut crystalloïdes effluat, Aristoteles refert restitui oculum ac visum : quod verum est, nam ego in tribus pullis hoc expertus sum. Existimant aliqui *chelidoniæ* foliis à parentibus adhibitis id contingere : id ego ignoro, satis intelligens hoc potius naturæ vi provenire quàm herbæ ullius auxilio. *De rer. var. Lib. VII. c. 36.*

(3) Hist. des oiseaux. *Tom. XII, p. 336.*

(4) Voyez Elien, de nat. an. *Lib. X. c. 34.* Brisson, & les Auteurs qu'il cite, Ornithol. *Tom. II. pag. 489.* De Montbeillard, Hist. des oiseaux. *Tom. XII.*

(5) Au lieu de traduire par une expression équivalente à des creux, Gaza a traduit, *in angustiis convallium.* Scaliger a dit, *in cavernis.* Je pense que Gaza aura été induit en erreur par la mauvaise traduction que Pline a donnée du même texte : *abeunt & Hirundines hibernis mensibus, sed in vicina abeunt apricos secutæ montium recessus : inventæque jam sunt ibi nudæ atque deplumes. Hist. Lib. X. cap. 24. n. 34.*

(6) Lib. II. cap. 22.

(7) *Lib. X. cap. 4.* Pline en a dit à-peu-près autant de Thèbes & de Bizia en Thrace, *Lib. X. cap. 4*, sur quoi il faut voir la note de M Guettard dans la nouv. traduction de Pline.

qu'à Daulis ville de la Phocide (1), & dans les environs, les Hirondelles ne pondoient ni ne couvoient & qu'elles n'y faiſoient pas même de nid, je ne dois pas parler de ce fait parce qu'il reſſemble trop aux fables auxquelles on le joint (2).

Mais en laiſſant le texte de Pauſanias de côté, & en ſe tenant à ceux d'Ariſtote & d'Hérodote, il s'eſt élevé de grands débats entre les Naturaliſtes ſur le ſujet dont ils parlent, c'eſt-à-dire, ſur la diſparution des Hirondelles, & ſur le point de ſavoir ſi elles voyagent ou ſi elles ne ſont que ſe cacher pendant l'hiver, dans des retraites à l'abri du froid.

Il n'eſt pas de mon plan d'entrer dans tous les détails de cette diſpute importante; je dois ſeulement avertir que les deux Naturaliſtes modernes qui ont diſcuté la matiere avec le plus de ſoin, & chez leſquels on trouvera à-peu-près tout ce qu'on peut alléguer de part & d'autre, ſont Klein (3) & M. de Montbeillard (4). Mais je crois pouvoir joindre à cette indication quelques remarques abrégées.

1°. On ne peut pas rigoureuſement conclure du texte d'Ariſtote, qu'il diſe que les Hirondelles, ou pluſieurs d'entre-elles qui reſtent dans le pays qu'elles habitent & s'y cachent, ſortent de leur retraite à la fin de l'hiver, de maniere qu'elles ſoient dans une eſpece de léthargie pendant l'hiver. Toutes les Hirondelles ne s'en vont pas dans des pays plus chauds: premier fait. On en a trouvé dépouillées de plumes dans des creux: ſecond fait, preuve du premier. Mais ces Hirondelles ont-elles en quelque ſorte réſuſcité? ſe ſont-elles garnies de nouvelles plumes? troiſieme fait qu'Ariſtote n'affirme ni ne nie, puiſqu'il n'en parle pas: & des Hirondelles qui avoient perdu toutes leur plumes, n'étoient-elles pas dans un état abſolu de mort (5)?

2°. Les Auteurs les plus anciens qui ont penſé que les Hirondelles reſtoient dans le pays où elles avoient paſſé l'été, mais qu'elles entroient l'hiver dans une ſorte de léthargie dont elles ſortoient au printems, n'ont pas

---

(1) Voyez la carte de la Grèce, par M. d'Anville.

(2) Les métamorphoſes de Térée, de Philomele & de Progné. Voyez dans Geſner, *in Hirundine, lit. H*, les différentes éditions de cette hiſtoire, dont le conteur le plus agréable eſt Ovide, dans le ſixieme Livre de ſes métamorphoſes.

(3) Dans ſa diſſertation, *de avibus erraticis & migratoriis*, §. *39 & ſeqq.* L'Auteur du dictionnaire des Animaux en a donné, au mot *Hirondelle*, un extrait fort étendu.

(4) Hiſt. des oiſeaux, *Tom. XII. p. 271.*

(5) Klein le penſoit ainſi. Après avoir tranſcrit le texte d'Ariſtote, *viſæ ſunt multæ Hirundines... nudæ atque omnino deplumes*, il ajoûte: Quod non miramur, nam certo certius naturalem obierunt mortem: unde eſt quod putredine contracta deplumatæ fuerint inventæ, prout quadrupedia morte extincta quaſi pilis detonſa plerumque apparent. *De avibus errat. pag. 199.*

dit qu'elles se retirassent alors sous l'eau, mais dans des trous en terre, dans le creux de vieux arbres. On peut s'en convaincre par ce que dit Niphus sur le texte d'Aristote (1). Agricola, dont le traité *de animantibus subterraneis*, parut trois ans après l'ouvrage de Niphus, ne parla que des retraites des Hirondelles de rivage, & quoiqu'il les établit seulement sur le bord des eaux, dans les lieux mêmes où ces Hirondelles font leurs nids, il ajoûta cependant que delà il arrivoit quelquefois aux pêcheurs de tirer des Hirondelles de l'eau (2). Olaüs Magnus écrivant quelques années après, ne parla plus que d'Hirondelles tirées de l'eau, & qui portées dans des poëles, avoient été ranimées par la chaleur (3). Le P. Kircher ensuite & plusieurs autres personnes, attesterent avoir vu des Hirondelles l'hiver, au fonds des lacs (4).

3°. M. de Montbeillard me paroît avoir démontré que les Hirondelles ne pouvoient pas conserver la vie dans l'eau, ou au fonds de l'eau, pendant l'hiver (5); mais il ne me paroît pas avoir aussi bien démontré l'impossibilité qu'elles vivent l'hiver dans des creux en terre; il ne refuse pas même d'admettre cette hypothèse, comme peut-être réelle, avec des modifications cependant, à l'égard des Hirondelles de rivage (6). M. de Buffon avoit été bien plus loin sur la possibilité de cette même hypothèse (7).

---

(1) Ut Albertus inquit, jam visæ sunt Hirundines quæ in concavis arborum se condiderunt, ut spectatum est in Germania in sylva quadam, ubi, quercu putrida incisa, inventus est cumulus Hirundinum deplumium. Nec solùm Albertus hoc probavit, sed Pompeius Columba, vir maximus rerum naturæ rimator se idem in Germania reperisse in concavo cujusdam arboris in imo fluminis exorti, testatus est mihi. *Ad Arist. Hist. Lib. VIII. cap. 16.* Le commentaire de Niphus a été imprimé à Venise en 1546.

(2) In volucribus quæ se condunt Hirundines ripariæ sunt. Etenim plures numero inter se nexæ, hybernis mensibus latent *in ripis* fluminum, lacuum, paludum, & in littoribus ac scopulis maris. *Unde* accidit ut piscatores interdum ita inter se junctas, ex aquis extrahant... Excubant in cistellis longis ex luto fictis, quibus aditus sit angustus, ut omni anni tempore belluas & homines vitare, hyeme à frigoribus tutæ esse possint. De anim. subter. *Froben. 1549, pag. 52.*

(3) In septentrionalibus sæpius casu piscatoris extrahuntur Hirundines in modum conglomeratæ massæ quæ ore ad os, ala ad alam, pede ad pedem, post principium autumni sese inter cannas descensuræ colligarunt. Massa autem illa extracta, atque in æstuaria portata, caloris accessu Hirundines resolutæ volare quidem incipiunt, sed exiguo tempore durant, quia immaturâ acceleratione non liberæ sed captivæ sunt reductæ. Ol. m. apud Jonst. *Thaumat. nat. pag. 254.* M. de Montbeillard dit que la premiere édition de l'ouvrage d'Olaüs, parut à Rome en 1555. *Hist. des ois. T. XII. pag. 280.*

(4) Voyez le P. Hardouin sur Pline, *Lib. X. cap. 24. n. 34.*

(5) Hist. des ois. *Tom. XII. pag. 288 & suiv.*

(6) *Ubi modò, p. 388.*

(7) « Comme j'ai trouvé que dans les » quadrupedes, il y a des especes dont » le sang se refroidit & prend à-peu-près » le degré de la température de l'air, & » que c'est ce refroidissement de leur sang » qui cause l'état de torpeur & d'engour- » dissement où ils tombent & demeurent

HIRONDELLE DE MER (1).

Ariſtote a dit peu de choſes de l'Hirondelle de mer, mais il a indiqué le trait qui frappe le plus dans ce poiſſon, ſavoir, qu'il fait entendre un ſifflement lorſqu'il vole : c'eſt-à-dire, lorſqu'au moyen de ſes nageoires larges & allongées, il s'éleve aſſez au-deſſus de l'eau pour ne la plus toucher. *Hiſt. Liv. IV. ch. 9.* Pline (2) & Elien (3), ont également parlé de l'Hirondelle de mer & de ſon vol ; la faculté de voler paroît avoir perpétué ſon nom dans les différentes langues, ainſi que le remarque Rondelet dans la deſcription de l'arondelle de mer (4). Tous les traits de la deſcription de Rondelet paroiſſent fort analogues au nom d'Hirondelle ; auſſi Geſner (5) & Artédi (6), voyent-ils dans l'Hirondelle de Rondelet, l'Hirondelle des Anciens. Gillius aſſure avoir vu de ces poiſſons s'élever au-deſſus de l'eau juſqu'à la hauteur de quatre coudées, & dans l'étendue d'un jet de pierre (7).

Quelque détaillée que ſoit la deſcription de Rondelet, on fera bien d'y joindre celle de Willughbi (8) ; ce dernier remarque d'après Marcgrave, que les Hirondelles de mer, & vraiſemblablement les autres poiſſons volans, ſe ſoutiennent au-deſſus de l'eau, tant que leurs grandes nageoires conſervent quelque humidité. Lorſqu'elles ſe deſſechent, ils plongent pour les tremper & ils recommencent à voler. L'Hirondelle échappe de cette maniere aux troupes de Dorades qui la pourſuivent (9). On remarquera auſſi dans les deſcriptions de Rondelet & de Willughbi, que l'Hirondelle de mer a au derriere de la tête, deux piquans très-longs & très-forts couchés vers le dos. C'eſt de ces piquans ſans doute qu'Elien a dit qu'ils étoient venimeux (10) ; mais je ne vois pas ſon obſervation confirmée par les Modernes.

» pendant l'hiver, je n'ai pas eu de peine » à me perſuader qu'il devoit auſſi ſe trouver parmi les oiſeaux quelques eſpeces » ſujettes à ce même état d'engourdiſſement cauſé par le froid ; il me paroiſſoit ſeulement que cela devoit être plus » rare parmi les oiſeaux, parce qu'en général le degré de la chaleur de leur » corps eſt un peu plus grand que celui » du corps de l'homme & des animaux » quadrupedes ». Hiſt. des oiſ. *Tom. I. plan de l'ouvr. pag. 21.* Voyez auſſi *pag. 25.*

(1) χελιδών, ἡ.

(2) Hiſt. *Lib. IX. cap. 26. n. 43.*

(3) De nat. animal. *Lib. IX. cap. 52.*

(4) Des poiſſons, *Liv. X. ch. 1.* On ſait qu'on diſoit autrefois *Arondelle*, au lieu de *Hirondelle.*

(5) De aquatil. *in Hirundine.*

(6) Synonim. piſc. *pag. 73.*

(7) De nominib. piſc. *cap. 61.*

(8) De piſcib. *pag. 284.*

(9) Je crains qu'il n'y ait ici quelque équivoque dans les expreſſions de Willughbi. M. Duhamel décrit une Dorade qui pourſuit un poiſſon volant ; mais cette Dorade eſt autre que celle de nos côtes, & le poiſſon volant qu'elle pourſuit, eſt différent de l'Hirondelle de mer. *Traité des pêches, ſect. 4. ch. 1.*

(10) De nat. anim. *Lib. II. cap. 50.*

Quoique tous les caracteres de l'Hirondelle de Rondelet paroissent bien convenir à celle des Anciens, cependant Belon & quelques autres Auteurs ont fait l'Hirondelle d'une espece de muge-volant, qui n'a point de piquans, & ils ont appellé *milan de mer* ce que nous nommons Hirondelle (1). Je crois qu'ils se sont trompés faute d'avoir fait assez d'attention au texte d'Elien, où il est parlé de la piquure de l'Hirondelle de mer, & à un texte conservé par Athénée, où il est dit que le coucou, l'Hirondelle & le surmulet se ressemblent (2). L'Hirondelle de Belon n'est point du genre des surmulets, mais des muges; au lieu que celle de Rondelet est du genre des premiers (3).

Cette erreur de Belon est cause que quelques personnes paroissent avoir regardé comme synonimes, les noms de poisson-volant, muge-volant & Hirondelle de mer (4), tandis qu'en parlant avec exactitude, il semble qu'on doit employer le nom de poisson-volant comme une expression générique sous laquelle sont renfermées plusieurs especes, dont deux totalement différentes sont le muge-volant & l'Hirondelle de mer.

HOLOTHURIE (5).

En faisant l'énumération des différences qui se trouvent entre les Animaux relativement à la faculté de se mouvoir, Aristote dit, qu'il en est *qui*, sans être attachés, n'ont pas la faculté de se mouvoir, tels que les Holothuries. *Hist. Liv. I. chap. 1. pag. 8.* Ailleurs, lorsqu'il parle de ces êtres équivoques, si l'on peut s'exprimer ainsi, entre l'animal & la plante, il dit que ce qu'on appelle Holothuries, les poumons marins, & les autres corps de même nature qu'on trouve dans la mer, ne different des éponges, si semblables aux plantes, qu'en ce qu'ils sont détachés, mais qu'ils n'ont aucun sentiment, & qu'ils vivent de même que vivent certaines plantes quoique détachées. *Des Parties, Liv. IV. ch. 5* (6).

(1) De la nat. des poissons, *Liv. I. pag. 189 & 190.*

(2) Deïpnos. *Lib. VII. pag. 324.*

(3) Voyez Artedi, *synon. pisc. pag. 73*, & *genera pisc. gen. 32.*

(4) M. Duhamel, traité des pêches, *sect. 3. pag. 480*, intitule un §. du *poisson volant*; il dit que les uns comparent ce poisson au muge, les autres au hareng; qu'il adopte ce second parti, & que néanmoins ce poisson, *pl. 22*, a plusieurs points de ressemblance avec un muge. Cette planche représente deux poissons, dont l'un est appellé dans l'explication de la planche, muge-volant, & l'autre hareng-volant; mais sur la planche même, le graveur a écrit au-dessus de l'un & de l'autre poisson, *Hirondelle de mer.*

(5) *ὁλοθύριον, τό.* Vocabulum compositum esse apparet, sed unde & quâ ratione, non video. Gesner, *de Holoth. in coroll.*

(6) *αἴσθησιν μὲν γὰρ ὐδεμίαν ἔχει, ζῇ δὲ ὥσπερ ὄντα φυτὰ ἀπολελυμένα.*

Pline a parlé de ces mêmes corps & il en a donné les mêmes idées qu'Ariſtote (1). M. de Bomare les regarde comme de l'eſpece des mollufques (2). En général les Modernes les rangent dans la claſſe des zoophytes. Ce que je vois de plus clair relativement à ces corps, c'eſt qu'on ne les a que fort peu étudiés, & que par conſéquent on les connoît peu. Rondelet en a donné la deſcription & on n'y a rien ajoûté; on s'eſt contenté de copier ſon texte & les deux figures d'Holothuries qu'il a fait graver. Rondelet lui-même ne nous apprend autre choſe des Holothuries, ſinon que ce ſont des corps couverts d'un cuir dur, qui ſent fort mauvais, & que toutes leurs parties intérieures ſont confuſes (3).

HOMME (4).

L'hiſtoire de l'homme eſt ſi étendue, ſi variée; on a tant écrit ſur ce ſujet; il laiſſe tant encore à obſerver & à penſer, qu'à moins de vouloir donner, à mon tour, mon volume d'hiſtoire ou de roman, je dois me borner à indiquer ce qu'Ariſtote a dit de plus remarquable, en y joignant quelques obſervations pour le confirmer ou l'expliquer.

Ariſtote a beaucoup parlé de l'Homme : comment s'oublier ſoi-même ? mais nombre d'objets qui appartiennent à l'hiſtoire de l'Homme, ſe trouvent diſcutés dans les articles généraux, ſur l'animal, le caractere de l'animal, la génération, les os, la reſpiration, le ſang, les veines, les viſceres : de ſorte qu'il ne me reſte, ce ſemble, à traiter ici que de trois objets particuliers, la différence qui eſt entre l'Homme & les autres Animaux; la forme & la ſtature de l'Homme conſidérées dans l'enſemble de ſon corps; le détail de ſes membres & de ſes parties extérieures.

§. 1. DIFFÉRENCES ENTRE L'HOMME ET LES AUTRES ANIMAUX.

Dans le corps même de l'Homme, dans cette partie où il n'eſt qu'animal, tout indique une deſtination plus importante que celle des brutes, tout annonce un être d'une nature élevée au-deſſus de la leur. Les différentes parties du corps de l'Homme paroiſſent diſtribuées relativement à l'ordre entier de l'univers. *Hiſt. L. I. ch. 5, & des Parties, L. II. ch. 10.* Il eſt peu de perſonnes qui aient écrit ſur l'Homme, & qui n'aient été

(1) Multis eadem natura quæ frutici, ut Holothuriis, pulmonibus, ſtellis. Hiſt. *Lib. IX. cap. 47. n. 71.*

(2) V°. Holothuries.

(3) Des Inſectes & Zoophytes, *ch. 17. & 18.* Voyez auſſi Jonſton, *de exang. aquat. Lib. IV. cap. 2.*

(4) ἄνθρωπος, ὁ.

frappées de la diſpoſition de ſes membres, comparée à la diſpoſition des membres des Animaux (1).

Une autre remarque d'Ariſtote, relative encore à la ſeule partie animale de l'Homme, à ſon corps, c'eſt qu'entre tous les Animaux il eſt le ſeul qui puiſſe ſe ſervir de ſa gauche comme de ſa droite. *Hiſt. Liv. II. ch. 1.* J'entends ceci d'une ſimple faculté : car il me ſemble que l'expérience nous apprend qu'en même tems que pluſieurs Hommes ſe ſervent de la main gauche, par exemple, avec autant & quelquefois plus d'avantage que de la main droite, il en eſt beaucoup d'autres au contraire, qui, par le défaut d'habitude, n'ont pas acquis cet avantage. Par rapport à ce qu'Ariſtote a dit ſur la flexion des genoux, différente dans l'Homme de celle des autres Animaux, j'en parlerai en traitant des *Os*.

Si de la conſidération du corps de l'Homme, la moindre partie de ſon être, on paſſe à ce qui diſtingue véritablement l'Homme des Animaux, à lui ſeul apppartient la faculté de réfléchir & de délibérer. *Hiſt. L. I. ch. 13.* Ses attributs ſont l'induſtrie, la raiſon & la prudence. *Hiſt. L. VIII. ch. 1.* En réfléchiſſant ſur ces qualités de l'ame, les anciens Philoſophes oublioient ce qui rapproche l'Homme de l'animal : c'étoit avec la divinité même qu'ils le comparoient : ils le regardoient comme participant de la nature divine. *Des Parties, Liv. II. ch. 10* (2). Cicéron éleve l'Homme au rang des dieux, lorſqu'il dit qu'il ne voit rien au-deſſus de ces deux êtres, parce qu'ils ont l'un & l'autre la raiſon en partage (3). C'eſt par l'uſage de cette faculté précieuſe, la raiſon, que l'Homme, même en ce qui n'eſt qu'animal, l'emporte ſur les bêtes : je veux dire que quoiqu'il n'ait, ni ces fermes écailles qui défendent le corps de certains animaux ; ni ces dents ſaillantes, ni ces cornes robuſtes par leſquelles d'autres effraient leur ennemis ; ni cette vîteſſe qui eſt la reſſource de ceux auxquels la nature n'a point accordé d'armes

(1) Tout le monde connoit ces beaux vers d'Ovide, *Metam. Lib. I*.

Pronaque cùm ſpectent animalia cætera terram,
Os homini ſublime dedit : cœlumque tueri
Juſſit & erectos ad ſidera tollere vultus.

Et le texte de Cicéron : Sunt è terra homines, non ut incolæ atque habitatores, ſed quaſi ſpectatores ſuperarum rerum atque cœleſtium, &c. *De nat. Deor. L. II. n. 140.* Voyez tout cet endroit : voyez auſſi la deſcription de l'homme dans l'Hiſt. nat. de M. de Buffon, *Tom. IV. pag. 280.*

(2) Voyez ci-deſſus, *pag. 190 & ſuiv.* la différence que les Anciens mettoient entre l'ame de l'homme, & l'eſpece d'ame qu'ils accordoient aux autres animaux.

(3) Animantia quæ ratione utuntur ſunt dii & homines, quibus profecto nihil eſt melius. Ratio eſt enim quæ præſtat omnibus. *De nat. Deor. Lib. II. n. 143.*

offenſives, ou défenſives, l'Homme néanmoins ſe met à couvert des attaques des Animaux : non-ſeulement il ne les craint pas, mais il les dompte, & il les force à le ſervir (1). Anaxagore abuſant contre ſa raiſon, de ſon eſprit, avoit avancé cette abſurdité, que ſi l'Homme eſt le plus prudent, le plus ſage des Animaux, c'eſt qu'il a une main, au lieu que les membres du cheval par exemple, ne ſont terminés que par une corne. Ariſtote réfute cette folle imagination : il fait voir que la main n'eſt à l'Homme que ce qu'un inſtrument eſt entre les mains d'un muſicien ; un organe qui lui a été donné pour exécuter ce que ſa raiſon ordonneroit, mais qui n'eſt pas la raiſon ; il ſeroit auſſi inſenſé, dit-il, de regarder la main comme la cauſe de la raiſon, que d'appeller une flûte la cauſe de la ſcience du muſicien. *Des Parties*, *Liv. IV. ch. 10* (2).

Il n'eſt pas de notre objet d'entrer dans le détail de toutes les différences que la raiſon met entre l'Homme & les Animaux, mais il y a ſur ce ſujet un texte d'Ariſtote qui demande quelque explication. C'eſt lorſqu'il parle de la mémoire comme étant commune à tous les Animaux, & de la réminiſcence comme particuliere à l'Homme ſeul ; j'ai donné cette explication ci-deſſus, *pag. 194*.

§. 2. De la forme et de la stature de l'Homme considérée dans l'ensemble de son corps.

Je ne vois pas qu'Ariſtote ait parlé de la ſtature de l'Homme en général : & je ne crois pas non plus qu'elle ait beaucoup varié du tems où il écrivoit, au tems où nous vivons. Il penſe que c'eſt à cinq ans ou à peu près, que l'Homme a atteint la moitié de ſa grandeur. *De la Génér. L. I. ch. 18.* La nature étant très-rarement parfaite dans les individus, ſur-tout tels qu'ils exiſtent aujourd'hui, & après que pendant une longue ſuite de ſiecles on n'a ceſſé de la contrarier par l'éducation & la maniere de vivre, c'eſt dans les

---

(1) Voyez le traité de Plutarque, *de fortuna : Opp. mor. Tom. I. pag. 170.*

(2) S'il falloit ajoûter l'expérience aux raiſonnemens d'Ariſtote, on remarqueroit qu'il n'eſt pas ſans exemple que des hommes qui manquoient de bras & de mains, aient fait avec leurs pieds, ou avec les moignons de leurs bras lorſqu'ils ne manquoient que de main, des choſes qui ne ſe font ordinairement qu'avec les mains. Cardan parle d'un homme de cette eſpece : *vidiſſe quemdam memini me qui cum brachiis omnino careret, dextro pede haſtam vibrabat collimabatque, ſuebat veſtem, edebat, ſcribebat, in acum filum immittebat. Nec tanti miraculi*, ajoûte Cardan, *defuturos teſtes ſpero, cùm res publicè ageretur. De ſubtil. Lib. XVII. pag. 662.* Nous avons vu de nos jours à Paris, un jeune homme ſans bras, qui tailloit une plume, écrivoit & tricotoit avec ſes pieds.

observations faites ou par les Artistes célebres, ou d'après eux; qu'il faut chercher les belles proportions du corps humain (1).

Aristote a fait mention des hommes qui sont au-dessous de la stature ordinaire (2): je ne vois pas qu'il soit question dans ses ouvrages d'Hommes au-dessus de cette stature. Cependant Hérodote avoit parlé d'un Homme de cette haute taille (six pieds quatre pouces & demi): & sans recourir aux fables des géans, on trouve dans les Ecrivains des tems les plus reculés, la mention de personnes d'une taille gigantesque (3). Depuis, on a donné encore nombre de descriptions de géans; on a même prétendu que dans le nouveau monde il y avoit des terres qui n'étoient habitées que par des géans (4). Il a fallu un long tems avant de savoir à quoi l'on devoit s'en tenir sur cette taille gigantesque des habitans du Midi de l'Amérique; il paroît constant aujourd'hui que les *Patagons* ou habitans des terres Magellaniques, sont seulement, en général, des hommes de la grande taille, c'est-à-dire, de six pieds ou à peu-près, mais qu'il s'en trouve parmi eux plus qu'ailleurs, quelques-uns qui excedent cette mesure de trois ou quatre pouces (5).

La couleur de l'Homme est encore un objet à remarquer, en considérant l'ensemble de son corps. Elle est sujette à bien des variétés qui ont été attentivement remarquées par M. de Buffon (6); les Anciens n'y avoient pas apporté le même soin. Aristote fait mention dans un texte, d'Hommes qu'il appelle *noirs*, & il cite pour exemple les Ethiopiens; *Hist. Liv. III. ch.* 9; il paroît par les ouvrages d'Aristote lui-même, qu'on employoit le mot *Ethiopien*, pour désigner en général un homme noir, ce que nous appellons un Negre. Ainsi lorsqu'il raconte qu'en Sicile une femme ayant eu commerce avec un noir, mit au monde une fille qui n'étoit pas noire, mais dont l'enfant fut noir, il dit que cette fille ne fut pas Ethiopienne, mais son enfant. *Hist. Liv. VII. ch. 6*, & *de la Génér. Liv. I. ch. 18*. Le nom d'Ethiopien étoit donc employé alors avec la même généralité que celui de Negre l'est aujourd'hui.

(1) Voyez ce qui a été dit par Winckelmann dans son Histoire de l'art chez les Anciens. *Part. I. ch. 4.*

(2) Voyez au mot grue, ci-dessus, *pag. 400*, & *402*, ce qu'il dit des Pygmées.

(3) M. Paucton a rappellé les textes de ces anciens Ecrivains, & calculé exactement la hauteur de la taille dont ils parlent, dans sa métrologie, *pag. 208.*

(4) Voyez Cardan, de subtil. *Lib. II. pag. 432*, & Scaliger contre Cardan, *exerc. 263.*

(5) Voyez le Journal des Savans, Juillet 1774, *pag. 1439.* & M. de Buffon, supplément à l'Hist. naturelle, *Tom. VIII. p. 301.*

(6) Hist. nat. *Tom. V.*

Cependant

Cependant on voit par Hérodote, qu'il connoiſſoit d'autres peuples noirs que les Ethiopiens ; il parle d'Indiens dont la couleur étoit très-voiſine de celle des Ethiopiens, ſi même elle n'étoit pas abſolument ſemblable (1). A l'égard des Ethiopiens eux-mêmes, Hérodote en diſtingue de deux ſortes, ceux qui ſont plus loin du ſoleil & qui ont les cheveux allongés, & ceux qui viennent du ſein de la Libye (de l'Afrique) ; qui ont les cheveux très-crépus (2).

M. de Buffon prétend qu'on a été long-tems dans l'erreur au ſujet de la couleur & des traits du viſage des Ethiopiens, parce qu'on les a confondus avec les Nubiens leurs voiſins, qui ont le viſage fort noir, tandis que la couleur des Ethiopiens eſt ſeulement brune ou olivâtre (3). Cependant il remarque que l'on peut concilier ce que les Anciens ont dit des Ethiopiens avec les obſervations modernes, en faiſant attention aux migrations des peuples (4). En effet, il eſt très-aiſé de concevoir que les peuples de la Nubie ont pu habiter autrefois plus près de l'Egypte, & que la population, ſoit de cette contrée, ſoit des contrées voiſines, les aura contraints à remonter dans l'intérieur des terres.

Ariſtote n'a examiné que la cauſe pour laquelle les Negres ont les cheveux crépus : c'eſt, dit-il, parce que leur cerveau eſt ſec, ainſi que l'air qui les environne ; par la raiſon contraire, les Scythes qui habitent le Pont, & les Thraces, ont les cheveux droits ; *De la Génér. Liv. V. ch. 3*. Pline a attribué l'état des Etihopiens, leur couleur brûlée, leurs cheveux crépus, à la trop grande proximité du ſoleil (5). C'eſt un grand ſujet de queſtion parmi les Modernes, que la cauſe de la couleur des Negres ; on n'eſt pas même aſſuré dans quelle partie de leur peau réſide préciſément cette couleur (6).

On ſait enfin que les hommes ne ſont velus qu'en certaines parties de leurs corps. Il y a eu quelques exemples de perſonnes beaucoup plus généralement couvertes de poils, mais ce ſont des faits rares & hors de la loi commune (7). Ordinairement les hommes n'ont de poils qu'à la tête

---

(1) *τὸ χρῶμα φορέουσι ὁμοῖον πάντες καὶ παραπλήσιον Αἰθίοψι*. Hiſt. Lib. III. c. 101.

(2) Hiſt. *Liv. VII. ch. 70.*

(3) Hiſt. natur. *Tom. V. pag. 117.*

(4) Ibid. *pag. 166.*

(5) Æthiopes vicini ſideris vapore torreri, aduſtiſque ſimiles gigni, barba & capillo vibrato, non eſt dubium : & adverſa plaga, mundi atque glaciali, candidâ cute eſſe gentes, flavis promiſſas crinibus. *Hiſt. Lib. II. cap. 78. n. 80.*

(6) Voyez l'Hiſt. nat. de M. de Buffon, *Tom. V. pag. 165*, & le dictionnaire de Bomare, au mot *Negre*.

(7) Scaliger parle d'un enfant que l'on avoit amené d'Eſpagne, & que les uns diſoient y être né, les autres le diſant né dans les Indes, qui étoit tout couvert de

qui est garnie de cheveux ; aux paupieres, où sont les cils, & aux sourcils. L'homme a des poils dans ces trois endroits, dès le moment de sa naissance. Il y a trois autres endroits où il lui en vient avec l'âge, savoir, les parties voisines des organes de la génération, les aisselles, & le menton : ordinairement les femmes n'ont point de barbe au menton. *Hist. Liv. II. ch. 1*, & *Liv. III. chap. 11* ; *des Parties*, *Liv. II. chap. 14*. On peut voir dans ces mêmes lieux, plusieurs remarques d'Aristote qui ne me paroissent pas avoir besoin d'explication : on peut ajoûter aussi ce que je dirai au mot *Poil* ; je ne m'arrête en ce moment qu'à deux observations d'Aristote.

Il assure que personne ne devient chauve avant d'avoir eu commerce avec les femmes. *Hist. Liv. III. ch. 11*. L'observation est assez curieuse : elle est répétée par Pline (1), & par l'Auteur grec de l'introduction à l'anatomie (2). Mais je ne vois pas que les Modernes assurent d'eux-mêmes rien de précis à cet égard : & c'est effectivement un fait bien difficile à vérifier. L'observation n'est pas exacte, si comme Hérodote le rapporte, mais sur un simple ouï-dire, il y a des peuples qui sont naturellement chauves (3) ; & si, comme on le lit dans Hippocrate, il naît des enfans chauves de peres qui sont chauves (4).

A l'égard des femmes, il s'en trouve quelquefois qui ont de la barbe. Aristote fait mention des Prêtresses de Carie, auxquelles il en venoit quelquefois ; mais c'est, dit-il, un effet miraculeux, un présage. *Hist. Liv. III. ch. 11*. Ceci est tiré d'Hérodote. Selon cet Historien, il y avoit chez des peuples qu'il nomme Pédaséens & qui habitoient le milieu des terres au-dessus de la ville d'Halicarnasse, en Carie, la Prêtresse de Minerve, à laquelle il venoit une grande barbe lorsqu'il devoit arriver quelque événement malheureux à eux ou à leurs voisins. Il ajoûte que cela s'étoit déja vu trois fois (5). Hippocrate rapporte quelque chose de plus conforme aux loix de la nature. Il dit qu'à Abdere, Phaétuse, femme de Pythée, avoit été féconde dans sa

---

poils blancs, de sorte qu'on lui donnoit en France le nom de barbet. *Ad Card. exerc. 114. n. 2.* J'ai vu à Paris en 1774, une petite fille âgée de trois ans, qu'on disoit née, près de Treves, d'une mere qui avoit eu d'autres enfans, lesquels n'avoient rien d'extraordinaire, dont le corps étoit couvert d'une grande quantité de poils châtains assez fermes. M. de Buffon a donné une description détaillée de cet enfant, dans son supplément à l'Hist. nat. *Tom. VIII. pag. 399.*

(1) Defluvium pilorum in capite, in muliere rarum, in spadonibus non visum, nec in ullo ante Veneris usum. *Hist. L. XI. cap. 37.*

(2) Pag. 98.

(3) Hist. *Lib. IV. cap. 23.*

(4) De aëre, &c. *Opp. sect. 3. pag. 72.*

(5) Hist. *Liv. I. ch. 175*, & *Liv. VIII. ch. 104.*

jeunesse. Son mari ayant été envoyé en exil, elle cessa pendant plusieurs mois d'avoir ses regles, & après quelques autres accidens, tout son corps prit l'habitude du corps d'un homme ; il devint velu par-tout, il lui poussa de la barbe, sa voix même devint rude. Hippocrate dit que la même chose arriva à un autre femme encore ; on fit tout ce que l'on put pour faire reparoître les regles, mais on ne put pas y réussir, & toutes deux moururent au bout de peu de tems (1). L'Auteur grec de l'introduction à l'anatomie, après avoir dit que les femmes n'ont pas de poils au menton, ajoûte, si ce n'est que quelquefois il leur en vient quelques-uns lors de la suppression des regles (2).

§. 3. DES MEMBRES DE L'HOMME ET DES PARTIES EXTÉRIEURES DE SON CORPS.

Aristote a décrit dans le *Liv. I. de son histoire*, depuis le *septieme chapitre jusqu'au seizieme*, les parties extérieures de l'Homme : je n'ai d'autre plan à suivre en ce moment, que de m'attacher à l'ordre de son texte, en en séparant tout ce qu'Aristote y a mêlé concernant ou les *os*, ou les *visceres*, ou la *respiration*, ou les *sens* & leurs *organes*. Objets dont je m'occuperai dans d'autres articles (3).

La partie la plus élevée du corps de l'Homme est le sommet de la tête ; Aristote le place entre la fontanelle & l'occiput, ou le derriere de la tête : c'est le point milieu où les cheveux se séparent : M. Winslow en a fait également l'observation. Il remarque que le sommet de la tête se distingue de l'occiput par une espece de tourbillon de cheveux (4).

La portion de la tête qui est sous le crâne, s'appelle *face* ou *visage*, en Grec *prosôpon* : & ce mot *prosôpon*, ajoûte Aristote, ne peut s'appliquer qu'à l'Homme. Il est certain que d'après l'étymologie que donne Aristote du mot *prosôpon*, dans son traité *des Parties*, *Liv. III. ch. 1*, cette expression ne devroit s'employer qu'à l'égard de l'Homme (5). Néanmoins il est prouvé que les Grecs & Aristote lui-même, se sont souvent servis du mot *prosôpon*

(1) De morb. vulgar. *Lib. VI. an. 55 & 56. Opp. sect. VII. pag. 297.*

(2) Pag. 100. Voyez la note de Triller sur cet endroit.

(3) J'avertis ici pour une fois, que presque tout ce qu'Aristote dit dans cette partie de son histoire, a été copié & répété par Pline : *Histor. Lib. XI. cap. 37.*

(4) Exposit. anatom. Traité somm. *n. 25.*

(5) τῶν ἀνθρώπων δὲ καλεῖται τὸ μεταξὺ τῆς κεφαλῆς καὶ τοῦ αὐχένος πρόσωπον ἀπὸ τῆς πράξεως αὐτῆς ὀνομασθὲν, ὡς ἔοικε· διὰ γὰρ τὸ μόνον ὀρθὸν εἶναι, τῶν ζώων μόνον πρόσωθεν ὄπωπε, καὶ τὴν φωνὴν εἰς τὸ πρόσω διαπέμπει.

en parlant d'autres Animaux que de l'Homme (1). Il paroît que Cicéron avoit fait lui-même cette remarque, lorſqu'il aſſure que les Grecs n'ont pas d'expreſſion qui réponde au mot latin *vultus* (2).

En décrivant les différentes parties du viſage, Ariſtote expoſe les indices que ſes différens traits peuvent donner du caractere. On conçoit bien qu'il ne faut pas trop accorder à cette ſcience, qui eſt celle du phyſionomiſte : cependant il ſemble auſſi qu'on auroit tort de la rejetter totalement. Ariſtote a composé un traité exprès ſur cette matiere : il établit pour baſe de la ſcience du phyſionomiſte, la grande liaiſon qu'il y a entre l'ame & le corps, liaiſon qui eſt telle que ces deux ſubſtances s'affectent réciproquement (3), & ſouvent d'une maniere très-ſenſible. Il ajoûte, dans le même traité, que le phyſionomiſte ne conſidere pas ſeulement les traits du viſage, mais les mouvemens & toute l'habitude du corps. Pourquoi donc n'admettroit-on pas que ſi telles paſſions, tels ſentimens affectent le viſage & quelquefois tout le corps d'une certaine maniere, on peut conjecturer de tels traits, de telle habitude du corps, que ce ſont tels ou tels ſentimens qui dominent dans le ſujet qu'on examine (4) ? Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on veut ſuivre le développement des idées qu'Ariſtote ne fait que préſenter dans ſon hiſtoire, il faut en rapprocher ſon traité de la phyſionomie.

A l'occaſion du nez, Ariſtote remarque que c'eſt par le nez que ſe fait l'éternuement : préſage ſacré ; ſeule exploſion de l'air contenu dans le corps que l'on regarde comme un ſigne de l'avenir, *ch. 11.* L'Auteur de l'anatomie de Heïſter explique en phyſicien très-éclairé, les cauſes naturelles de l'éternuement : c'eſt le réſultat de l'irritation d'un nerf qui vient ſe rendre à la membrane pituitaire du nez (5). A l'égard des raiſons pour leſquelles Ariſtote appelle l'éternuement un préſage, & un préſage ſacré, on trouvera ſur ce ſujet une diſſertation très-érudite dans Cœlius Rhodiginus. L'éternuement eſt une exploſion d'air qui part de la tête, que l'on regarde comme

(1) Voyez la note de Triller ſur le ch. 52. de l'Introduct. à l'anatom. de l'Anonyme ; & joignez aux textes indiqués par Triller, le ſeizieme chap. de ce premier Livre de l'Hiſt. des Animaux.

(2) *Is qui appellatur vultus, qui in nullo animante eſſe præter hominem poteſt, indicat mores : cujus vim Græci norunt, nomen omnino non habent. De legib. n. 9.* Mais voyez ſur ce texte, les diſputes des Commentateurs dans l'édition de l'Abbé d'Olivet.

(3) *οὕτως ἔχει πρὸς ἄλληλα σῶμά τε ἡ ψυχὴ συμφυῆ, ὥςε τῶν πλεῖςων ἀλλήλοις αἴτια γίνεσθαι παθημάτων.*

(4) On a deux traités de phyſionomie fort amples qui ont été imprimés à Padoue en 1623 ; l'un de Jean-Baptiſte de la Porte, Napolitain ; l'autre de Jean Ingegneri, Evêque de Capo d'Iſtria. L'Abbé Pernetti a écrit auſſi ſur ce même ſujet.

(5) Pag. 445.

une partie ſacrée dans le corps ; c'eſt une marque d'ailleurs que la tête eſt en bon état ; les Médecins, Hippocrate entre-autres, ont ſouvent regardé l'éternuement comme un ſigne du rétabliſſement de l'habitude du corps dans certaines maladies : il n'en a pas fallu davantage pour le faire reſpecter & regarder comme un préſage heureux, même dans des choſes très-étrangeres à l'état phyſique du corps ou de la tête (1).

J'ai parlé ailleurs du fait qu'Ariſtote aſſure, qu'il ſe forme quelquefois du lait dans les mammelles des hommes : on a pluſieurs témoins de ce fait (2).

Il y a dans le grec, relativement au rein, *ch. 13*, une phraſe qu'il n'étoit pas poſſible d'inſérer dans la traduction, parce qu'elle n'eſt fondée que ſur l'étymologie du mot grec qui ſignifie le rein. Derriere, dit Ariſtote, eſt la ceinture (3) ou le rein, *oſphus*, dont le nom eſt dérivé de ſa nature même, car il ſemble être d'une ſubſtance liſſe, *iſophues ;* ou, ſi l'on veut, les reins ſont deux d'une nature ſemblable : le mot grec étant ſuſceptible de ce double ſens. Il eſt évident que s'exprimer ainſi, ce n'eſt pas parler françois, mais grec. Au ſurplus, la diſtribution qu'Ariſtote fait en ce lieu des différentes régions du corps humain, ne s'éloigne pas beaucoup de celle de nos Anatomiſtes modernes, ſeulement elle eſt faite avec moins de préciſion (4).

---

(1) Lect. antiquar. *Lib. XXIV. cap. 27.*

(2) Voyez ci-deſſus le mot *Chevre*, *pag. 210*, & joignez aux autorités que j'ai citées dans les *notes 6 & 7*, l'expoſition anatom. de M. Winslow, traité de la poitrine, *n. 24.*

(3) Il n'eſt pas inutile de remarquer qu'Ariſtote ſe ſert ici du mot διάζωμα pour ſignifier la ceinture, & qu'ailleurs il s'en ſert pour ſignifier le diaphragme.

(4) Je crois devoir tranſcrire ici, mais en l'abrégeant un peu, la diſtribution du corps de l'Homme, par M. Winslow (expoſ. anat. traité ſommaire) : c'eſt le meilleur commentaire ſur tout cet endroit d'Ariſtote.

« On diviſe le corps humain en tête, en tronc & en extrémités. On fait enſuite la ſubdiviſion du tronc en col, en thorax ou poitrine, & en abdomen ou bas-ventre ; & celle des extrémités, en deux ſupérieures appellées en général bras, & deux inférieures nommées en général jambes ».

« On diviſe la tête ſelon ſes parties externes, en chevelure ou partie chevelue, & en face ou viſage ».

« La chevelure ou partie chevelue couvre tout ce qui répond à la portion ſupérieure de l'os coronal ou frontal, aux os pariétaux, à l'os occipital, à la portion ſupérieure & à la portion inférieure de l'os des tempes ».

« Le haut de la chevelure, ou partie chevelue, eſt appellé ſommet de la tête ou fontanelle ; le derriere eſt nommé occiput ; les côtés portent le nom de tempes. Le ſommet eſt diſtingué de l'occiput par une eſpece de tourbillon de la chevelure. Les tempes ſe terminent en bas par les oreilles ».

« La face ou le viſage comprend tout ce qui, dans toute l'étendue ſuperficielle de la tête, ſe préſente entre la chevelure ou partie chevelue & le col, ſavoir le front, les ſourcils, les paupieres, les yeux, le nez, la bouche, le menton, les joues, les oreilles ».

« Le col en général eſt diviſé en gorge ou partie antérieure, en chignon ou partie poſtérieure, & en parties latérales. La gorge commence par une éminence, & ſe termine par une foſſette. Le chignon commence par une foſſette appellée le creux

Ariſtote a remarqué que le renflement des feſſes paroît deſtiné à ſervir à l'Homme de couſſin pour s'aſſeoir; il s'eſt expliqué ſur cela encore & avec plus d'étendue dans ſon traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 10*, *à la fin*; & il prétend que l'Homme n'a point de queue, parce que ce qui ſerviroit à la former eſt abſorbé pour la formation de la partie charnue des feſſes, & du gras de la jambe. Je doute qu'on ſoit fort ſatisfait de cette raiſon. Si l'on veut une raiſon de ce que l'Homme n'a point de queue, il faut dire que c'eſt parce qu'elle lui ſeroit très-incommode pour s'aſſeoir. Dans les autres Animaux, les derniers os de l'épine, qui forment la queue, ſortent en dehors: au contraire dans l'Homme, le coccyx qui eſt le dernier de ces os, eſt un peu courbé vers le baſſin. Quelquefois le coccyx s'eſt trouvé avoir une

---

de la nuque, qui s'efface en deſcendant. Le col renferme le larynx & une portion de la trachée artere, le pharynx & une portion de l'œſophage ».

« Sous le nom de poitrine on comprend communément tout ce qui répond à l'étendue du ſternum, des côtes & des vertebres du dos, ſoit au dehors ſoit en dedans ».

« Le bas-ventre commence immédiatement au-deſſous de la poitrine & ſe termine par le fonds du baſſin des os innominés. On en diviſe la circonférence en régions. Antérieurement on en compte trois, ſavoir la région épigaſtrique ou ſupérieure, la région ombilicale ou moyenne, & la région hypogaſtrique ou inférieure. Poſtérieurement on n'en compte qu'une ſous le nom de région lombaire ».

« La région épigaſtrique commence immédiatement ſous la pointe xiphoïde par un petit enfoncement ſuperficiel appellé le creux de l'eſtomac, & ſe termine pour l'ordinaire dans l'adulte au-deſſus du nombril, à la hauteur d'une ligne tranſverſale qu'on tireroit depuis l'extrémité des dernieres fauſſes côtes du côté droit, juſqu'à l'extrémité des dernieres fauſſes côtes du côté gauche ».

« On fait une ſubdiviſion de cette région en trois parties, ſavoir une moyenne appellée épigaſtre, & deux latérales nommées hypocondres. L'épigaſtre comprend l'eſpace antérieur qui eſt entre les fauſſes côtes d'un côté & les fauſſes côtes de l'autre coté. Les hypocondres ſont les eſpaces couverts des fauſſes côtes ».

« La région ombilicale commence dans l'adulte à la hauteur de la ligne tranſverſale dont je viens de parler, & ſe termine au-deſſous de l'ombilic à la hauteur d'une ligne qu'on tireroit parallelement à l'autre ligne depuis la crête de l'os des îles du côté droit, juſqu'à la crête de l'os des iles du côté gauche ».

« On diviſe encore cette région en trois parties, une moyenne appellée proprement région ombilicale, & deux latérales nommées communément les flancs, anciennement les iles, du latin *ilia*. Ces parties latérales répondent à l'eſpace qui eſt entre le bas des fauſſes côtes & le haut de l'os des iles ».

« La région hypogaſtrique s'étend depuis les bornes inférieures de la région ombilicale juſqu'en bas. On la diviſe auſſi en trois parties, une moyenne appellée pubis, & deux latérales qu'on appelle les aînes ».

« La région lombaire eſt la partie poſtérieure du bas-ventre, & comprend l'eſpace qui eſt depuis les dernieres côtes de chaque côté, & la derniere vertebre du dos, juſqu'à l'os ſacrum & les parties voiſines de la crête de l'os des iles. Les parties latérales de cette région ſont appellées lombes ».

« Enfin le fonds du bas-ventre qui répond au baſſin du ſquelette, ſe termine en devant par les parties naturelles, & en arriere par les feſſes & par l'anus. Les feſſes ſont ſéparées l'une de l'autre par une raie qui mene à l'anus, & chaque feſſe eſt bordé en bas par un grand pli qui la diſtingue du reſte de la cuiſſe ».

« L'eſpace qui eſt entre l'anus & les parties naturelles, porte le nom de périné ».

courbure oppoſée, & alors l'Homme a paru avoir une petite queue (1).

Pline, qui paroît ſi crédule dans tant d'autres occaſions, n'a point pardonné à Ariſtote d'avoir dit ſérieuſement, *ch. 15*, que, des plis qui diviſent la paume de la main, on pouvoit tirer des pronoſtics ſur la longueur ou la briéveté de la vie (2). Il eſt étonnant ſans doute qu'Ariſtote ait écrit de pareilles rêveries; mais il ne l'eſt pas moins qu'on y ait ajoûté foi auſſi long-tems qu'on l'a fait, comme l'établiſſent le trop grand nombre d'écrits pleins de détails ſur ces inepties (3). Ariſtote eſt plus intéreſſant, lorſqu'au traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 10*, il expoſe les avantages de la conformation de la main & des doigts.

Lorſque j'ai dit dans ma traduction, que le deſſous du pied s'appelloit la plante du pied, je me ſuis ſervi, peut-être ſans aſſez de réflexion, de l'expreſſion françoiſe; mais j'avertis qu'elle ne rend point l'expreſſion grecque: Ariſtote dit que le deſſous du pied s'appelle *la poitrine du pied* (4). La même dénomination de *Poitrine*, a été appliquée à la paume de la main (5). J'ajoûte que le deſſus du pied, qui n'avoit point de nom chez les Grecs, en a un parmi nous, & s'appelle le *cou-de-pied.*

HUITRE (6).

Le mot Huître a deux ſignifications dans notre langue: tantôt il indique une eſpece particuliere de coquillages que l'on ſert ſur les tables; tantôt il indique un genre de coquillages qui comprend pluſieurs eſpeces différentes, dont l'une eſt l'Huître qui ſe mange. Ariſtote me paroît avoir employé le mot *oſtreon* dans ces deux ſens; je crois même, ainſi que je l'ai remarqué au mot *Coquillage*, qu'il l'a employé quelquefois dans un ſens plus général encore, pour déſigner toutes ſortes de teſtacées. D'un autre côté il me paroît qu'il s'eſt quelquefois ſervi d'une expreſſion particuliere, *limnoſtreon*, pour déſigner les Huîtres bonnes à manger. Ce mot eſt composé de deux (7), dont la réunion indique des Huîtres d'étangs, & cette déſignation vient ſans doute de ce que les Huîtres d'étangs, ou que l'on pêchoit dans des endroits de la mer qui étoient voiſins d'étangs, étoient les plus eſtimées (8). Oſerois-

(1) Voyez le lex. de Caſtelli. *V. cauda*; & M. de Buffon, *Hiſt. nat. T. V. p. 45.*

(2) Miror Ariſtotelem non modò credidiſſe præſcita vitæ eſſe aliqua in corporibus ipſis, verùm etiam prodidiſſe. *Hiſt. Lib. XI. cap. 52, n. 113.*

(3) Cardan, par exemple, dans ſon traité *de varietate rerum*, a un fort long chapitre, le 79ᵉ, intitulé, *Chiromantiæ ratio & prædictiones.*

(4) στῆθος.

(5) Voyez le lex. de Caſtelli. *V. Pectus.*

(6) λιμνόστρεα, τά, & ὄστρεα, τά.

(7) λίμνη, ſtagnum, ὄστρεον, oſtreum.

(8) Voyez Athenée, Deïpnoſ. *Lib. III.*

je conjecturer que ces Huîtres d'étangs pouvoient être les mêmes que nos Huîtres vertes, des Huîtres que l'on faisoit parquer dans des fosses (1)?

Quoi qu'il en soit, je vais rappeller ce qu'Aristote a dit des Huîtres, soit sous le mot *ostreon*, soit sous le mot *limnostreon*. Au *Liv. I. de son Hist. ch. 1*, il parle d'animaux qui ne pompent ni l'air ni l'eau, & il donne pour exemple les orties de mer & les *ostrea* : j'ai traduit *les Huîtres*, elles peuvent en effet servir d'exemple de ce qu'Aristote vient de dire ; mais j'aurois pu également employer le mot coquillage. J'observerai en passant que l'observation d'Aristote n'est exacte en soi ni à l'égard des Huîtres, ni à l'égard des autres coquillages ; on a découvert leurs ouies qui remplissent la même destination que les ouies des poissons (2). *Au même chapitre*, en parlant d'Animaux qui n'ont pas la faculté de se mouvoir, quoiqu'ils soient détachés, il donne pour exemple encore les *ostrea*. Je ferai la même observation que je faisois il y a un moment. Les Huîtres sont ordinairement attachées à un corps quelconque, mais si on les en détache pour les porter ailleurs, elles ne meurent pas, & cependant lors même qu'elles sont détachées elles ne se meuvent pas d'elles-mêmes. L'exemple des Huîtres justifie donc la proposition d'Aristote, mais celui d'autres coquillages pourroit le justifier également. Il en est de même encore de l'emploi du mot *ostreon*, *au commencement du Livre quatrieme*, pour donner un exemple de testacées.

Mais lorsqu'au *Liv. V. ch. 15*, Aristote dit que les *limnostrea* se forment dans les lieux où le fonds est bourbeux (3) ; & qu'un peu plus loin, il dit que si le fonds est bourbeux, il produit des *ostrea* : il y a tout lieu de croire que cette derniere expression ne signifie que des coquillages de la même classe que les premiers, puisqu'ils viennent dans le même fonds, c'est-à-dire, des Huîtres. Pareillement lorsqu'au *traité des Parties, Liv. III. ch. 11, à la fin*, il parle de la formation des mêmes coquillages. Ce texte est important à remarquer. Tous les testacées, dit Aristote, s'engendrent d'eux-mêmes (4), on le voit en ce qu'il s'en forme sur le bois des navires, lorsque commençant à pourrir il se couvre d'une espece de vase écumeuse (5), & en ce

---

pag. 92. Voyez aussi Gesner, de Ostreis, *in Corollario*.

(1) Voyez dans le dictionnaire de Bomare, V°. *Huître*, de quelle maniere les pêcheurs de nos jours rendent les Huîtres vertes.

(2) Conchyliol. *Part. II. pag. 48*.

(3) J'ai mis dans cet endroit de la traduction, *vaseux* au lieu de *bourbeux*, c'est une faute ; puisqu'Aristote emploie dans les deux textes que j'indique ici la même expression grecque, je devois me servir aussi de la même expression françoise.

(4) Voyez ce que j'ai dit contre la génération spontanée, *ci-dessus*, *pag. 344*.

(5) Il y a une observation de ce genre dans l'Histoire des voyag. *T. XXXIII. pag. 92*.

qu'il vient des Huîtres (*limnoſtrea*) dans des lieux où il n'y en avoit pas, lorſque par quelque accident, ces lieux deviennent bourbeux. C'eſt ainſi que la flotte étant venue débarquer à Rhodes, & les matelots ayant jetté dans l'eau des pots caſſés & autres teſſons, il s'y amaſſa, avec le tems, de la bourbe, & alors il s'y trouva des Huîtres (*oſtrea*). Une preuve au contraire, continue Ariſtote, que ces teſtacées n'ont en eux-mêmes aucun principe pour ſe reproduire, c'eſt que des pêcheurs de l'île de Chio, ayant pris des Huîtres (*oſtrea*) à Pyrrha, dans l'île de Lesbos (1), & les ayant portées dans un autre endroit de la mer voiſine, & où les eaux formoient un courant (2), elles groſſirent beaucoup, mais elles ne produiſirent rien, quoiqu'elles y reſtaſſent long-tems. Ce que l'on appelle les œufs dans ces teſtacées n'eſt point l'annonce d'une réproduction, mais ſeulement un ſigne d'embonpoint, comme l'eſt la graiſſe dans les animaux qui ont du ſang. Les uns en ont en toute ſaiſon, les autres en ont au printems. Ces œufs diminuent à meſure que la ſaiſon avance, & enfin ils diſparoiſſent totalement. De ce genre ſont les œufs des pétoncles, des moules & des Huîtres (*limnoſtrea*).

J'ai rapporté ici ce texte d'Ariſtote, parce que c'eſt celui où il s'eſt plus étendu ſur les Huîtres, mais le lieu de l'expliquer, eſt lorſqu'il ſera queſtion des teſtacées & de leur génération (3). Ariſtote a peu parlé d'ailleurs des Huîtres; il a ſeulement remarqué au *Liv. IV. ch. 4 de ſon hiſtoire*, que la coquille de l'Huître étoit raboteuſe, & qu'elle avoit les bords épais. On peut voir dans Klein (4) & dans M. d'Argenville (5), la deſcription des eſpeces d'Huîtres les plus remarquables.

HUPE (6).

La Hupe eſt un oiſeau qui ſe plaît ſur les montagnes. *Hiſt. Liv. I. ch. 1*, & *Liv. IX. ch. 11*. Elle ne fait point de nid, mais elle entre dans des troncs d'arbres & y dépoſe ſes œufs ſans autre préparation. *L. VI. ch. 1.* Cependant

(1) Pyrrha étoit une ville de Lesbos qui donnoit ſon nom à un petit golfe, dont l'entrée étoit tournée vers le midi. Voyez Strabon, *Geogr. Liv. XIII. pag. 617*, & les cartes de M. d'Anville.

(2) Dans le texte on lit *εὐρωτιώδεις*, mais il paroît que Gaza a lu *εὐριπώδεις*. Voyez les variantes de l'édition de Sylburge.

(3) Sur la réproduction des Huîtres en particulier, voyez le mot *Huître* dans le dictionnaire de M. de Bomare.

(4) Conchæ, *cap. 1, claſ. 2.*

(5) Conchyliol. Part. I. claſſe 2, fam. 1. *pag. 273 & ſuiv.*

(6) ἔποψ, ὁ. En Eſpagnol, El abubilla. De Funez, *Liv. I. ch. 41.*

Ariſtote n'a entendu ceci qu'avec quelque reſtriction, puiſqu'au *Liv. IX, ch. 15*, il ajoûte qu'elle emploie des excrémens humains à la conſtruction de ſon nid. Ariſtote dit encore que la Hupe change de couleur de l'été à l'hiver, ce qui lui eſt commun avec tous les oiſeaux ſauvages. *Ibid. & ch. 49.*

On peut ajoûter quelques traits à cette deſcription, d'après Ariſtophane, qui s'eſt attaché à repréſenter le ramage de la Hupe (1), & d'après Pauſanias, qui dit que la Hupe, en laquelle on raconte que Térée a été changé, eſt un oiſeau un peu plus gros qu'une caille, qui a ſur le ſommet de la tête comme un toupet de plumes (2).

Mais c'eſt dans l'ornithologie de M. Briſſon (3), & dans l'hiſtoire des oiſeaux de M. Salerne (4), qu'on trouvera des deſcriptions bien plus détaillées. La Hupe eſt un oiſeau à-peu-près de la grandeur du merle, remarquable par une Hupe très-belle, haute de deux pouces deux lignes, compoſée de deux rangs de plumes rouſſes, terminées de noir. Les couleurs de la Hupe ſont mêlées de blanc, de roux & de noir plus ou moins foncé; ſon bec eſt long de plus de deux pouces. M. Salerne aſſure qu'il a vu pluſieurs nids de Hupe, & qu'il n'en a trouvé aucun qui contînt fiente d'homme ou d'animaux: il ajoûte néanmoins que ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſon nid & ſes petits puent comme une charogne: mais, continue-t-il, *cette puanteur des petits n'eſt que ſuperficielle*, car ils ſont fort bons à manger, même en ſortant du nid. Le même Auteur aſſure que les chaſſeurs de l'Orléannois atteſtent, pour l'avoir éprouvé, que dans l'automne la Hupe devient graſſe & eſt un oiſeau exquis au goût, pourvu qu'on ait attention de lui couper la tête quand elle eſt encore chaude, parce qu'autrement ſa chair ſentiroit trop le muſc (5).

Par rapport à l'identité de la Hupe avec l'oiſeau dont Ariſtote a parlé,

---

(1) *ἐποποί. ποποί. ποποί. ποποί.*
ἰὼ ἰώ. ἴτώ. ἴτω. ἰτώ. Aves V. 228 & ſeq.

(2) *ὁ δὲ ἔποψ ἐς ὃν ἔχει λόγος τὸν Τηρέα ἀλλαγῆναι, οὗτος ὄρνις μέγεθος μὲν ὀλίγον ἐστιν ὑπὲρ ὄρτυγα, ἐπὶ τῇ κεφαλῇ δὲ οἱ τὰ πτερὰ ἐς λόφου σχῆμα ἐξῆρται.* Græc. deſcr. Lib. X. cap. 4.

(3) Ornithol. *Tom. II. pag. 455.*

(4) Hiſt. des oiſeaux, *pag. 119.*

(5) M. Michaëlis dit au contraire que la Hupe eſt un oiſeau qu'il n'étoit pas beſoin de défendre de manger, parce que par ſa puanteur il ſe défend aſſez lui-même: il doute que les plus pauvres puiſſent faire leur repas de la chair maigre & révoltante de cet oiſeau. Queſt. propoſées, &c. *qu. 100, pag. 424.* Pline a dit de la Hupe, *obſcena paſtu avis, Lib. X. cap. 29. n. 44*, parce qu'on prétend qu'elle va chercher des inſectes dans la fiente de l'homme & des animaux.

on en eſt aſſuré d'abord par les caractères qu'Ariſtote [illegible] ent nommés, lui attribuent; enſuite parce qu'ils conviennent que c'eſt [illegible] peut voir la fable, par la métamorphoſe de Térée : or cet oiſeau eſt [illegible] arpen-*Upupa* des Latins (1), & notre Hupe. Auſſi je ne vois ſur ce [illegible] nom-même ſentiment chez les Auteurs (2).

HYBRIS (3).

Dans le texte de l'hiſtoire des Animaux, tel que je l'ai donné, [illegible] que la *Hybris*, que quelques-uns confondent avec le *ptonx*, eſt un oiſeau qui ne paroît que la nuit, parce que ſes yeux ne pourroient pas ſoutenir la lumiere; qu'il chaſſe comme l'aigle, dont il eſt l'ennemi; qu'il pond deux œufs & niche dans les cavernes & les rochers. *Liv. IX. ch. 12.*

Le nom de la *Hybris* exiſte-t-il dans Ariſtote ? c'eſt une premiere queſtion ſur laquelle on peut voir les variantes, & ce que j'ai dit au mot *Cymindis.* S'il n'y exiſte pas, ce ſera avec la *Cymindis*, & non avec la *Hybris* que le *ptonx* ſe confondra. Ce qui eſt certain, c'eſt que je ne trouve rien dans les Modernes qui me faſſe connoître ni la *Hybris*, ni le *ptonx*, comme oiſeau diſtingué de la *Cymindis.*

HYENE (4).

Lorſqu'on lit dans Pline & dans Elien (5), que la Hyene eſt un animal qui non ſeulement a les deux ſexes, mais qui même en change alternativement, & eſt mâle une année, l'autre année femelle; qu'elle imite le langage des hommes pour attirer les bergers & les dévorer; que, comme une habile magicienne, elle charme les chiens & les rend muets, on eſt tenté de croire qu'un tel animal n'a jamais exiſté, & que c'eſt un être fabuleux. Le vrai eſt que la Hyene exiſte, mais qu'on a ajoûté beaucoup de contes à ſon hiſtoire.

---

(1) Ovide a conſervé le nom grec,

Tereus
Vertitur in volucrem cui ſtant in vertice criſtæ,
Prominet immodicum pro longâ cuſpide roſtrum,
Nomen epops volucri, facies armata videtur. *Metam. Lib. VI.*

(2) Voyez Belon, de la nat. des oiſ. *Liv. VI. ch. 10*; Geſner, *in Upupa*; Scaliger, *ſur Ariſtote*; le P. Hardouin, ſur Pline, *Liv. X. ch. 29. n. 44.* Klein, ordo av. §. *52. n. 14.* M. Briſſon, M. Salerne, &c.

(3) ὕϐρις, ἡ.

(4) ὕαινα, ἡ.

(5) Pline, Hiſt. Lib. VIII. cap. 30, & Lib. XXVIII. cap. 8. Elien, de nat. animal. Lib. I. cap. 25. & Lib. VI. cap. 14.

Ariſtote a parlé de la Hyene dans deux endroits de ſon hiſtoire. Au *Liv. VI. ch. 32*, il remarque qu'elle eſt de la couleur du loup, mais qu'elle a le poil plus épais, & que ſa criniere ſe prolonge dans toute la longueur de ſon dos; mais il avertit qu'il eſt faux qu'elle réuniſſe les deux ſexes, & que l'erreur vient de ce qu'elle a, ſous la queue, une ouverture ou fente qui reſſemble à la vulve d'une femelle, mais dont le fonds n'eſt pas ouvert. Au *Liv. VIII. ch. 5.* Ariſtote obſerve que la Hyene eſt autrement appellée *glanus*; il la compare au loup pour la grandeur; il dit qu'elle ſe met en embuſcade pour ſaiſir les hommes; qu'elle vomit pour attirer les chiens & les dévorer; enfin, qu'elle eſt tellement avide de chair humaine, qu'elle déterre même les cadavres. Ces différens traits indiquent une bête très-féroce & très-dangereuſe. M. de Buffon a recueilli tous les traits qui la peignent (1), de même que Bochart a raſſemblé tous les textes des Auteurs qui en ont parlé (2).

Belon a penſé que la civette étoit la Hyene des anciens (3): mais il eſt facile de voir qu'il s'eſt trompé. La taille de la civette n'approche pas de celle du loup, & la civette n'a pas la férocité de la Hyene. Un trait de reſſemblance entre les deux animaux, eſt l'eſpece de poche qu'ils ont près de l'anus: encore la poſition de cette ouverture n'eſt-elle pas la même dans les deux animaux (4). Il ſe diſtille dans le ſac de la civette, une liqueur qui eſt le muſc.

La Hyene ſe trouve dans l'Afrique & dans pluſieurs contrées de l'Aſie (5).

HYPERES (6).

Ariſtote, au lieu où il parle des chenilles qui marchent par ondulation, en avançant d'abord une partie de leur corps & courbant enſuite le reſte pour le ramener en avant, chenilles que je crois être celles que nos Naturaliſtes nomment *arpenteuſes* (7), a dit que c'étoit d'elles que venoient les *pénies* & les *Hyperes*, dont les couleurs varient ſelon la chenille dont ils ſortent. *Hiſt. Liv. V. ch. 19.*

Il eſt aſſez évident, par ce texte même d'Ariſtote, que les *pénies* & les *Hyperes* dont il y eſt queſtion, ſont des papillons: mais il eſt impoſſible de

(1) Hiſt. nat. *Tom. VIII. pag. 325.*
(2) Hieroz. *Part. II. Lib. III. capp. 8 & 11.*
(3) Obſervat. *Lib. II. cap. 20.*
(4) Mém. de MM. de l'Acad. pour ſervir à l'Hiſt. des anim. *Part. I. pag. 161.*
(5) Zimmerm. Zool. geogr. *pag. 366.*
(6) ὕπερα, τά.
(7) Mém. pour ſervir à l'hiſt. des inſectes, *Tom. II. mém. 8 & 9.*

reconnoître ces deux efpeces de papillons, qu'Ariftote a feulement nommés, dans la foule de ceux qui ont été obfervés par les Modernes. On peut voir quelques exemples de la variété des papillons qui fortent des chenilles arpenteufes, dans les mémoires de M. de Reaumur. Il remarque que dans leur nombre, il en eft dont les femelles ont les aîles fi courtes, qu'au premier afpect on jugeroit qu'ils n'en ont point du tout (1) : feroit-ce entre ces femelles dont les aîles font fi peu apparentes, & les mâles dont les aîles font fi étendues & fouvent fi remarquables par leurs couleurs, qu'Ariftote auroit diftribué les deux noms de *pénies* & de *Hyperes* ?

JASEUR (2)

Oifeau qui, fuivant la defcription d'Ariftote, a la voix bonne, & la couleur belle ; eft induftrieux & d'une figure agréable. Il paroît étranger & on le voit rarement. *Hift. Liv. IX. ch. 16.*

M. Gueneau de Montbeillard (3) fait du *gnaphalos* d'Ariftote, le Jafeur, & il y a plufieurs motifs de fe ranger à cet avis. D'abord on obferve, d'après Gefner (4), que l'expreffion grecque fignifie un matelas, & qu'on a pu donner ce nom au Jafeur à caufe de fes plumes foyeufes. C'eft d'ailleurs un oifeau dont la figure & le plumage font fort agréables, & dont on a encore aujourd'hui de la peine à déterminer le climat propre.

M. Briffon en fait la defcription fous le nom de Jafeur de Bohême (5). Il eft un peu plus gros, dit-il, qu'une alouette hupée. Tout fon corps eft couvert de plumes douces comme de la foie. Celles du fommet de la tête font plus longues que les autres, & l'oifeau peut les relever en forme de hupe. Son plumage eft mêlé de noir, de marron, de gris, de jaune, de blanc, &c.

IBIS (6).

Ariftote ne femble avoir parlé de l'Ibis que d'après Hérodote. Il diftingue deux efpeces d'oifeaux qui portent également le nom d'Ibis, favoir, de blancs & de noirs. Il parle des uns & des autres comme d'oifeaux particuliers à l'Egypte : les blancs fe trouvent, dit-il, dans toute l'Egypte, excepté à Pélufe, & les noirs ne fe trouvent au contraire qu'à Pélufe. *Hift. Liv. IX. ch. 27.*

(1) Ubi modò, *pag. 369.*
(2) γνάφαλος, ὁ.
(3) Hift. nat. des oif. *Tom. VI. p. 144.*
(4) In Gnaphalo.
(5) Ornithol. *Tom. II. pag. 333.*
(6) ἶβις, ἡ.

Voici maintenant le texte d'Hérodote. « Il y a un canton de l'Arabie qui » eſt du côté de la ville appellée Butus, où je me tranſportai pour m'in- » former de ce qu'on dit des ſerpens. Y étant arrivé, je vis effectivement » une infinité d'os & d'épines de ſerpens : ils étoient par monceaux plus » ou moins conſidérables, mais en grand nombre. Le lieu où ils ſe trouvent eſt » un endroit où, après une gorge étroite qui paſſe entre les montagnes, » la plaine s'élargit conſidérablement, & cette plaine eſt continue avec cel- » les de l'Egypte. On dit donc qu'au printems, des ſerpens aîlés volent » de l'Arabie en Egypte ; mais que les oiſeaux qu'on nomme Ibis, viennent » à leur rencontre, à ce défilé dont j'ai parlé, & ne les laiſſent pas paſſer, » mais les tuent. C'eſt pour cela, diſent les Arabes, que les Ibis ſont fort » honorées en Egypte ; les Egyptiens en conviennent également eux-mêmes. » Voici au reſte la deſcription de l'Ibis : c'eſt un oiſeau entiérement de » couleur noire foncée ; il a des jambes de grue & le bec en grande partie » recourbé ; il eſt de la taille du crex. Ceci s'entend des Ibis noires, qui ſont » celles qui ſe battent contre les ſerpens. D'autres Ibis (car il y en a de deux » eſpeces), qui ſont leur ſéjour dans les lieux habités & au milieu des hom- » mes, ont la tête & le cou chauves, & ſont blanches par les aîles, mais » non par la tête, le cou, l'extrémité des aîles & du croupion, ces par- » ties étant très-noires. A l'égard des jambes & du bec, cette Ibis eſt ſem- » blable à la précédente (1) ».

Pour ſentir la parité des deux textes, il ſuffit d'obſerver que Péluſe, qui eſt nommé par Ariſtote, eſt le lieu de l'Egypte le plus voiſin de l'Arabie, ſur la même ligne que la ville de Butus (2). Les gorges dont parle

(1) *ἔστι χῶρος τῆς Ἀραβίης κατὰ Βοῦτουν πόλιν μάλιστά κη κείμενος· ϗ ἐς τοῦτο τὸ χωρίον ἦλθον πυνθανόμενος περὶ τῶν ὀφίων. ἀπικόμενος δὲ εἶδον ὀστέα ὀφίων, ϗ ἀκάνθας· πλήθει μὲν ἀδύνατα ἀπηγήσασθαι· σωροὶ δὲ ἦσαν ἀκανθέων ϗ μεγάλοι καὶ ὑποδεέστεροι, ϗ ἐλάσσονες ἔτι τούτων· πολλοὶ δὲ ἦσαν οὗτοι. ἔστι δὲ ὁ χῶρος οὗτος ἐν τῷ αἱ ἄκανθαι κατακεχύαται τοιόσδέ τις· ἐσβολὴ ἐξ οὐρέων στεινῶν ἐς πεδίον μέγα· τὸ δὲ πεδίον τοῦτο συνάπτει τῷ Αἰγυπτίῳ πεδίῳ. λόγος δέ ἐστι ἅμα τῷ ἔαρι πτερωτοὺς ὄφις ἐκ τῆς Ἀραβίης πέτεσθαι ἐπ' Αἰγύπτου· τὰς δ' ἴβις τὰς ὄρνιθας ἀπαντώσας ἐς τὴν ἐσβολὴν ταύτης τῆς χώρης, οὐ παριέναι τοὺς ὄφις, ἀλλὰ κατακτείνειν. ϗ τὴν ἶβιν διὰ τοῦτο τὸ ἔργον τετιμῆσθαι λέγουσι Ἀράβιοι μεγάλως πρὸς Αἰγυπτίων. ὁμολογέουσι δὲ καὶ Αἰγύπτιοι διὰ ταῦτα τιμᾷν τὰς ὄρνιθας ταύτας. εἶδος δὲ τῆς μὲν ἴβιος τόδε· μέλαινα δεινῶς πᾶσα, σκέλεα δὲ φορέει γεράνου, πρόσωπον δὲ ἐς τὰ μάλιστα ἐπίγρυπον, μέγαθος ὅσον κρέξ. τῶν μὲν δὴ μελαινέων τῶν μαχομένων πρὸς τοὺς ὄφις, ἥδ' ἰδέη. τῶν δ' ἐν ποσὶ μᾶλλον, εἰλευμένων τοῖσι ἀνθρώποισι, (διξαὶ γὰρ δή εἰσι αἱ ἴβιες) ἡ ψιλὴ τὴν κεφαλὴν, ϗ τὴν δειρὴν πᾶσαν· λευκὴ πτεροῖσι, πλὴν κεφαλῆς, ϗ τοῦ αὐχένος, ϗ ἄκρων τῶν πτερύγων, ϗ τοῦ πυγαίου ἄκρου. ταῦτα δὲ τὰ εἶπον πάντα, μέλανά ἐστι δεινῶς. σκέλεα δὲ ϗ πρόσωπον, ἐμφερὴς τῇ ἑτέρῃ.* Hiſt. *Lib. II. cap. 75 & 76.*

(2) Voyez les cartes de M. d'Anville.

Hérodote, étoient donc voiſines de Péluſe, & ainſi, c'eſt en ſuivant Hérodote, qu'Ariſtote établit dans le canton de Péluſe les Ibis noires.

Une multitude d'Auteurs anciens ont parlé de l'utilité dont les Ibis étoient aux Egyptiens, pour les délivrer des ſerpens, des grenouilles, des lézards & d'autres animaux ſemblables (1). Elien prétend, que de même que les Ibis noires défendent l'entrée de l'Egypte aux ſerpens qui viennent de l'Arabie, les Ibis blanches en défendent l'entrée à ceux qui viennent de l'Ethiopie (2). L'Ibis eſt fameuſe encore, par l'invention des clyſteres qu'on lui attribue (3).

Belon a donné de l'Ibis noire, une deſcription qui paroît exacte (4); MM. de l'Académie des Sciences ont démontré, ce me ſemble, qu'il s'étoit au contraire trompé en faiſant de l'Ibis blanche une eſpece de cigogne. Il y a des différences eſſentielles entre l'Ibis & la cigogne, quant au bec ſurtout, quoique ces oiſeaux ſe rapprochent beaucoup d'ailleurs (5). Ceux-là ſe ſont trompés auſſi, qui ont mis la cigogne dans le genre du héron (6): M. Briſſon place les Ibis dans le genre du courly (7); il ſeroit peut-être auſſi bien d'en faire un genre tout-à-fait particulier, ſi le bec du courly & celui de l'Ibis, quoique courbés l'un & l'autre, ne ſont cependant pas courbés de la même maniere (8).

J'ai remarqué au mot *Génération*, d'après Ariſtote, que c'étoit une fable de ſuppoſer que les Ibis s'accouploient par le bec (9).

ICHNEUMON (10).

Ariſtote parlant de l'Ichneumon, le déſigne comme un animal qui habite

---

(1) Voyez Diodore de Sicile, *Biblioth. Hiſt. Lib. I. cap. 87*; Pline, Hiſt. *L. X. cap. 28. n. 40*; Strabon, *Géogr. Lib. XVII. pag. 823*; Elien, *de nat. animal. L. X. cap. 29.*

(2) De nat. anim. *Lib. II. cap. 35.* Il me ſemble appercevoir quelques veſtiges de cette idée dans la maniere dont Cicéron parle des Ibis: *Avertunt peſtem ab Ægypto (Ibes) cùm volucres angues ex vaſtitate Libyæ, vento Africo, invectas interficiunt atque conſumunt. De nat. Deor. Lib. I. n. 101.*

(3) Cicéron, *de nat. Deor. Lib. II. n. 126.* Pline, *Hiſt. Lib VIII. cap. 27. n. 41*, Plutarc. *de Iſide & Oſiride, opp. mor. pag. 679.* Elien, *de nat. anim. L. II. cap. 35.* Phile, *de animal. propr. n. 16.*

(4) De la nat. des oiſeaux, *Liv. IV. ch. 9. & 10.*

(5) Mém. pour ſervir à l'Hiſt. des anim. *Part. III. pag. 61. & ſuiv.* On y trouve une deſcription très-détaillée *d'un Ibis blanc*: c'eſt l'expreſſion de MM. de l'Académie. Voyez auſſi Geſner, *de Ibide.*

(6) Entre-autres Haſſelquiſt, voyage dans le Levant, *Part. II. pag. 21.* Voyez les queſt. propoſées par M. Michaëlis, *qu. 100.* & Beckman, *de Hiſt. nat. vet. cap. 5. § 6.*

(7) Ornithol. *Tom. V. pag. 347 & 349.*

(8) Comparez la figure du courly dans M. Briſſon, avec celle de l'Ibis dans les mém. de l'Académie.

(9) Voyez ci-deſſus, *pag. 355.*

(10) *ἰχνευμων*, ὁ.

en Egypte. *Hist. Liv. IX. ch. 6.* Il y est en effet plus commun que partout ailleurs, quoique ce ne soit pas la seule contrée où il se rencontre (1). On trouve peu de choses sur l'Ichneumon, dans l'histoire des Animaux; Aristote observe seulement, *Liv. VI. ch. 35*, qu'il a, ainsi que le chat, le même nombre de petits que le chien, c'est-à-dire, communément cinq ou six, *Hist. Liv. VI. ch. 20*; & au *Liv. IX. ch. 6*, il parle de ses combats contre l'aspic, combats pour lesquels il se forme une sorte de cuirasse en se roulant dans la boue, qu'il laisse ensuite secher, & qu'il n'entreprend pas sans appeller à son secours plusieurs autres Ichneumons.

Pline a parlé de ces mêmes combats (2), aussi-bien que Diodore de Sicile (3), Strabon (4) & Elien (5). Mais Diodore de Sicile, Pline & Strabon, racontent un autre fait qui seroit bien plus merveilleux : c'est que tandis que le Crocodile dort la gueule ouverte, l'Ichneumon se jette dedans, s'avance, lui ronge les entrailles & sort ensuite par une ouverture qu'il lui fait au ventre (6).

On conçoit que ce sont là des fables. La vérité est, que l'Ichneumon est un animal fort précieux pour les Egyptiens, qu'il délivre des rats & des souris, objet pour lequel on le nourrit dans les maisons comme nous avons ici des chats. Il détruit aussi les Crocodiles, non pas en leur rongeant les entrailles mais en brisant leurs œufs, vraisemblablement pour les manger (7), quoique Diodore assure le contraire. Cette utilité de l'Ichneumon l'avoit fait mettre en Egypte dans la classe des animaux sacrés.

Belon a donné une bonne description de l'Ichneumon, qu'il avoit faite sur les lieux (8). On peut lire dans M. de Buffon (9), l'histoire de cet animal : il l'appelle *Mangouste* : il m'a paru que le mot d'Ichneumon n'étoit pas trop barbare parmi nous, pour qu'on ne pût le conserver.

L'idée générale qu'on peut avoir de la figure de l'Ichneumon, est celle d'un animal moins gros qu'un chat, ayant le museau long & très-effilé; la queue longue & finissant en pointe. Son caractere réunit la hardiesse, le courage, l'adresse & l'agilité. Le mâle & la femelle ont, ainsi que quelques autres animaux, une ouverture au-dessous de l'anus, ouverture dont le fonds est fermé, mais qui a donné lieu aux personnes peu attentives de les croire hermaphrodites (10).

---

(1) Zimmerm. Zoolog. geogr. *pag. 380.*
(2) Hist. *Lib. VIII. cap. 24. n. 36.*
(3) Bibliot. Hist. *Lib. I. cap. 35 & 87.*
(4) Geogr. *Lib. XVII. pag. 812.*
(5) De nat. anim. *Lib. III. cap. 22.*
(6) *Ubi suprà.*
(7) Voyages d'Hasselquist. dans le Levant, *Part. II. pag. 4.*
(8) Observ. *Lib. II. cap. 22.*
(9) Hist. nat. *Tom. XI, pag. 133.*
(10) Elien, de nat. animal. *Lib. X. cap. 47.*

ICHNEUMON

ICHNEUMON INSECTE (1).

L'Ichneumon insecte, dont parle Aristote, est une espece de guêpe; on joint ordinairement les deux noms, & on appelle l'insecte *guêpe-Ichneumon.* C'est, dit Aristote, une guêpe plus petite que les autres, qui tue de petites phalanges & les porte dans le trou d'un mur ou dans quelqu'autre trou. Elle enduit le trou avec de la boue : c'est-à-dire, qu'elle le ferme, & elle y dépose son œuf d'où il vient une autre guêpe semblable. *Hist. Liv. V. ch.* 20. Je pense que c'est de ce même insecte qu'Aristote dit au *Liv. IX. ch.* 1. *pag.* 537, que l'Ichneumon & la phalange sont en guerre, parce que l'Ichneumon fait la chasse aux phalanges. On sait que les phalanges sont des especes d'araignées (2).

Pline a répété ce qu'Aristote avoit dit des guêpes-Ichneumons; mais il y a ajoûté un fait faux, lorsqu'il a dit que ces guêpes faisoient éclore leur œuf en le couvant (3). Ces sortes de guêpes sont bien connues de nos Naturalistes; il y en a de plusieurs especes différentes, & toutes ne donnent pas à leurs petits des araignées : il en est qui leur donnent des vers; d'autres, des mouches; d'autres, des chenilles. Ray a décrit plusieurs especes de ces insectes (4). Swammerdam a parlé précisément de l'Ichneumon qui tue les araignées (5). Il lui donne le nom de *fausse-guêpe* : & en effet les guêpes-Ichneumons different des autres guêpes, en ce qu'elles n'ont point leurs aîles supérieures pliées en deux ainsi que celles-ci les ont (6).

Personne n'a mieux décrit les procédés de ces insectes, que M. de Reaumur (7) : il a parlé entre-autres de la guêpe-Ichneumon qui donne des araignées à ses petits (8). Ce qu'Aristote en a dit est très-exact, mais il est plus satisfaisant de le lire avec les détails que donne M. de Reaumur.

Après avoir fait l'histoire de la guêpe-Ichneumon, Aristote ajoûte qu'il y a de petits insectes coléopteres, sans nom particulier, qui déposent des vers

---

(1) ἰχνεύμων, ὁ.

(2) Voyez *Phalange.*

(3) Vespæ quæ Ichneumones vocantur (sunt autem minores quàm aliæ) unum genus ex araneis perimunt, phalangium appellatum, & in nidos suos ferunt, deinde illinunt, & ex iis *incubando* suum genus procreant. *Hist. Lib. XI. cap.* 21. *n.* 24.

(4) Hist. insect. *pag.* 253 & *suiv.* Voyez sur-tout l'observation qu'il rapporte à la *pag.* 254. On en trouve une à peu près semblable, dans les observations de Belon; *Lib. II. c.* 22.

(5) Biblia nat. *pag.* 277.

(6) Mém. pour l'Hist. des inf. *T. VI. pag.* 250.

(7) Voyez le huitieme Mém. du *T. VI.*

(8) Ibid, *pag.* 270. Voyez aussi Beckman, de Hist. nat. vet. *cap.* 3. §. 2. *n.* 6.

dans de petits nids qu'ils ſe font avec de la boue, & qu'ils appliquent contre les murs & les tombeaux. *Hiſt. Liv. V. ch.* 20. Ces coléopteres ou ſcarabées, me paroiſſent être ceux que M. de Reaumur nous apprend être le produit de vers qu'il a trouvés dans les nids que ſe conſtruiſent les abeilles maçonnes (1).

INSECTES (2).

§. 1. *Quels ſont les Animaux que l'on nomme Inſectes : conſidérations générales ſur ces Animaux.*

§. 2. *De la conformation intérieure des Inſectes.*

§. 3. *De la conformation extérieure des Inſectes.*

§. 1. QUELS SONT LES ANIMAUX QUE L'ON NOMME INSECTES : CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR CES ANIMAUX.

La dénomination d'*Inſectes* eſt fort ancienne, & rien ne paroît plus facile à ſaiſir que l'idée de ceux qui les premiers l'ont employée. Parmi les Animaux, on en remarque dont le corps eſt partagé par des inciſions plus ou moins profondes : je donne le nom d'Inſectes, a dit Ariſtote, à tout animal qui a des inciſions ſur le corps, ſoit qu'elles paroiſſent ſur le dos ſeulement, ſoit qu'elles ſe voient ſur le dos & ſur le ventre (3). *Hiſt. Liv. I. ch. 1. pag. 7, & Liv. IV. ch. 1.* Pline a ſuivi exactement la même idée : le nom d'Inſectes eſt bien établi, dit-il, ſur les inciſions que l'on remarque dans les Animaux qui portent ce nom : inciſions néanmoins qui peuvent être diverſement placées (4). Je doute qu'Ariſtote & Pline aient rangé les vers dans la claſſe des Inſectes ; il eſt vrai qu'Ariſtote indique quatre claſſes principales des Animaux qui n'ont pas de ſang, ſavoir, les mollusques, les teſtacées, les cruſtacées & les Inſectes. *Hiſt. Liv. IV. ch. 1.* Mais il ne dit pas que ce ſoit les ſeuls qu'on puiſſe diſtinguer, & je ne le vois pas citer des vers pour exemple des remarques qu'il fait ſur les Inſectes.

---

(1) Mém. pour l'Hiſt. des inſ. *T. VI. pag. 81 & ſuiv.* Voyez *Siren.*

(2) ἔντομα, τά.

(3) On pourroit traduire : *qui ont des inciſions ſur le corps, ſoit à la partie antérieure ſeulement, ſoit à la partie antérieure & à la partie poſtérieure.* C'eſt le ſens de la traduction de Scotus, qui dit : *qui habent rugationes in corpore, in anteriori aut poſteriori.*

(4) Jure omnia inſecta appellantur ab inciſuris quæ nunc cervicum loco, nunc pectorum atque alvi, præcincta ſeparant membra, tenui modò fiſtula cohærentia. Aliquibus verò non tota inciſura, eam ambiente ruga : ſed in alvo, aut ſuperne tantùm, implicatis flexili vertebris, nuſquam alibi ſpectatiore naturæ rerum artificio. *Hiſt. Lib. XI. cap. 1.*

Plusieurs Modernes me paroissent s'être peu écartés de la définition d'Aristote & de Pline. Ray ne donne pas d'autre définition des Insectes, que celle de ces deux Auteurs, seulement il comprend dans le nombre des Insectes, les vers qui ont effectivement le corps composé d'anneaux que l'on peut séparer (1) ; & quoique Von-Linnée n'ait pas défini les Insectes de la même maniere qu'Aristote & Pline, néanmoins il fait des vers une classe à part ; mais il comprend parmi les insectes, les crustacées, tels que le crabe, l'écrevisse, &c (2).

M. de Reaumur a été beaucoup plus loin. Après avoir observé que « les anneaux dont le corps d'une infinité de petits animaux est composé, » les especes d'incisions qui se trouvent à la jonction de deux anneaux leur » ont *apparemment* fait donner le nom d'Insectes, il ajoûte « qu'aujourd'hui » ce nom n'est plus restreint à ceux qui ont de pareilles incisions, & qu'on » n'hésite pas à mettre une limace dans la classe des Insectes (3), quoi- » qu'elle n'ait point d'anneaux distincts ». M. de Reaumur demande si l'on peut donner un autre nom aux étoiles de mer, aux orties de mer, &c. De ce que la limace est un insecte, il en conclut que le limaçon en est un aussi ; & alors l'histoire des coquillages ne lui semble être qu'une partie de l'histoire des Insectes. Enfin M. de Reaumur reculant toujours les bornes qui circonscrivent la classe des insectes, déclare qu'il n'auroit aucune peine à donner le nom d'insecte à un crocodile, quoiqu'il convienne que ce seroit un furieux insecte (4). Je n'ignore pas que l'on peut définir les mots comme l'on veut, en avertissant, ainsi que fait M. de Reaumur, du sens qu'on leur donne : mais il semble aussi que c'est abuser de cette liberté, d'attribuer à un mot une signification aussi opposée à son étymologie, que contraire au sens dans lequel ceux qui nous ont précédés se sont accordés à l'entendre. C'est au moins s'exposer à entraîner quelque confusion & quelque obscurité, si les personnes qui se servent d'une expression après qu'on lui a ainsi attribué un sens tout nouveau, ne sont pas extrêmement attentives à expliquer dans quel sens ils en usent.

Je ne prends ici le mot d'Insecte que dans le sens qui lui est donné par Aristote & par Pline.

---

(1) Ray, Hist. insect. in proleg.
(2) Systema nat. edit. 1756.
(3) Linnée sépare la limace des insectes en la mettant au nombre des vers.
(4) Mém. pour l'Histoire des insectes ; *Tom. I. pag. 57 & 58.*

Ariſtote a voulu expliquer pourquoi les Inſectes étoient Inſectes, c'eſt-à-dire, pourquoi leur corps étoit comme diviſé en différentes parties. La raiſon en eſt, ſelon lui, que le corps de ces animaux a pluſieurs principes vitaux; ce qui paroît par le fait que la plupart vivent quoiqu'on les coupe en morceaux. C'eſt encore afin qu'ils puiſſent ſe rouler plus facilement en boule, pour ſe garentir des dangers qui les menacent. *Des Parties, Liv. IV. ch. 6.* Le hériſſon ſe met en boule quoiqu'il n'ait pas d'inciſions ſur le corps. En général, je ne crois pas que l'eſprit ſoit auſſi ſatisfait des cauſes finales aſſignées par Ariſtote, qu'il l'eſt des belles réflexions de Pline ſur ce que la conſtruction du corps des Inſectes nous préſente de plus admirable que celle du corps des grands Animaux (1).

Si l'on conſidere les parties ſolides & les parties molles qui ſe réuniſſent pour compoſer le corps de différens Animaux, on voit que chez les molluſques, par exemple, les parties ſolides ſont en dedans, les parties molles en dehors; que chez les teſtacées au contraire & les cruſtacées, les parties ſolides ſont en dehors & les parties molles en dedans. A l'égard des Inſectes, Ariſtote obſerve qu'on ne peut pas dire qu'ils ayent ni les parties ſolides, ni la chair, ſéparément en dedans ou en dehors; ils tiennent le milieu, & leur corps eſt ferme en dehors & en dedans; ils n'ont ni arrête ni os, & leur corps ſe ſoutient lui-même par ſa ſolidité naturelle ſans avoir beſoin d'autre appui. Ariſtote obſerve auſſi que les Inſectes ont de la peau, mais extrêmement fine. *Hiſt. Liv. IV. ch. 1 & 7.*

Ariſtote fait ailleurs une autre remarque qui peut mériter quelque attention. Il obſerve que tous les Inſectes ont pluſieurs pieds : c'eſt, dit-il, parce qu'ayant naturellement peu de chaleur & de vivacité, il a fallu augmenter le nombre de leurs pieds afin de faciliter leur mouvement. Lorſque leur corps étant allongé eſt plus froid, le nombre des pieds eſt alors encore plus grand, ainſi qu'on le voit dans le genre des iules. S'ils ont moins de pieds, ils ont des aîles pour ſuppléer au petit nombre de leurs pieds. *Des Parties, L. IV. ch. 6.*

Les parties du corps des Inſectes coupé en morceaux, conſervent une ſorte de vie. C'eſt une obſervation dont on eſt journellement témoin. Ariſtote excepte les Inſectes dont la nature eſt très-froide, ou que le froid ſaiſit

(1) In magnis corporibus, aut certè majoribus, facilis officina ſequaci materia fuit. In his tam parvis atque tam nullis, quæ ratio, quanta vis, quam inextricabilis perfectio? Ubi tot ſenſus collocavit in culice? Et ſunt alia dictu minora. Sed ubi viſum in eo prætendit? Ubi guſtatum adplicavit? Ubi odoratum inſeruit? *Hiſt. Lib. XI. cap. 2.*

promptement à cause de leur petitesse : *Hist. Liv. IV. ch. 7.* Il remarque aussi que dans les Insectes qui ne sont pas très-longs, comme l'est la scolopendre, la tête ou le ventre ne conservent de vie qu'autant qu'ils sont unis au corcelet. *Ibid.* Il en donne pour cause que le principe de la vie est ordinairement un, & que dans les Insectes qui ne sont pas fort longs, ce principe unique est placé au milieu du corps ; mais que dans les Insectes dont le corps est très-allongé, il y a plusieurs principes de vie, ce qui fait que différentes parties de leur corps peuvent conserver également leur vie quoique séparées les unes des autres. *Des Parties, Liv. IV. ch. 5.*

La plupart des Insectes se retirent & se tiennent cachés pendant l'hiver ; il ne faut presque excepter que ceux qui habitent avec les hommes, & ceux qui ne vivent pas une année entiere. *Hist. Liv. VIII. ch. 14.* Le sang & les autres humeurs se figent & se congelent dans leurs vaisseaux, & alors leurs muscles même perdent tout mouvement. Ils ne le recouvrent que lorsqu'un air plus doux les réchauffe, ou lorsqu'on les approche du feu ; ils courent alors & ils volent même, mais bientôt ils retombent dans leur engourdissement, si la cause qui l'a fait cesser ne se perpétue pas (1).

Sur la génération des Insectes, il faut voir les mots *Génération*, *Œuf* & *Ver* ; sur les changemens successifs que plusieurs éprouvent dans la forme de leur corps, il faut voir le mot *Chenille*. Voyez aussi les mots *Sensations*, *Sommeil*, &c.

§. 2. De la conformation intérieure des Insectes.

Aristote compte les Insectes au nombre des Animaux qui n'ont pas de sang ; *Hist. Liv. IV. ch. 1* ; & comme il prétend ailleurs qu'aucun des Animaux qui n'ont point de sang, n'a de visceres, *des Parties, Liv. III. ch. 4.* C'est une conséquence nécessaire que, selon lui, les Insectes n'ont point de visceres, ainsi qu'il le dit expressément. *Hist. Liv. IV. ch. 7.* Cependant il accorde à quelques Insectes un estomac. *Ibid.*

La premiere de ces observations n'est vraie qu'autant qu'on limitera la définion du mot sang à une liqueur rouge : alors les Insectes n'auront point de sang : autrement ce qu'Aristote a dit n'est nullement exact (2), & Pline l'avoit déja remarqué (3). Au surplus voyez le mot *Sang*.

(1) Swammerdam, Bibl. nat. *pag. 853.*

(2) Voyez Swammerdam. *Biblia nat. pag. 120.*

(3) Sanguinem non esse his (Insectis) fateor, sicut ne terrestribus quidem cunctis, verum simile quiddam. *Hist. Lib. XI. c. 3.*

Il eſt auſſi peu exact de dire que les Inſectes n'ont point de viſceres. Swammerdam a donné la deſcription anatomique de pluſieurs de ces Animaux, & il a fait connoître leur cœur, leur foie, leur poumon. M. de Reaumur a fait remarquer dans la chenille, entre-autres, un cœur; qui n'eſt pas, il eſt vrai, une maſſe charnue & pyramidale d'où partent les vaiſſeaux qui vont diſtribuer le ſang à toutes les parties, & où il eſt enſuite reporté par d'autres vaiſſeaux. Le cœur des chenilles eſt un long vaiſſeau appliqué le long du milieu du dos, depuis la tête juſqu'au derriere. M. de Reaumur aſſure que ſa ſyſtole & ſa diaſtole, ſes mouvemens alternatifs de contractation & de dilatation, ſont aiſés à appercevoir dans pluſieurs eſpeces de chenilles raſes, & ſur-tout dans celles dont la peau eſt tranſparente (1). Ariſtote n'avoit pas découvert l'uſage & les fonctions de ce long vaiſſeau : il l'appelloit un inteſtin droit qui alloit de la bouche à l'anus. *Hiſt. Liv. IV, ch. 7. Des Parties, Liv. IV. ch. 5.*

Une autre découverte non moins intéreſſante & qui ne paroît due qu'aux Modernes, eſt celle des organes de la reſpiration. Swammerdam n'a pas omis d'en faire mention (2); mais ils me paroiſſent plus complettement décrits par M. de Reaumur. En examinant une chenille, que l'on peut prendre encore ici pour exemple, on apperçoit ſur pluſieurs des anneaux qui forment ſon corps, deux taches ovales, une de chaque côté; elles ſont imprimées en creux dans la peau des chenilles; on les a appellées, d'après Malpighi, des *ſtigmates*, & on a découvert que c'étoit autant de bouches par où l'air eſt introduit dans les poumons des chenilles. Au lieu donc que nous n'avons qu'une ouverture pour donner paſſage à l'air entrant dans nos poumons, les chenilles en ont dix-huit qui introduiſent l'air dans les leurs; elles ont neuf poumons de chaque côté. M. de Reaumur ajoûte que le ſpectacle que fourniſſent les trachées de ces poumons, leurs ramifications, leurs entrelacemens, eſt admirable; mais qu'il y a des inſectes, tels que le proſcarabée de la plus groſſe eſpece, où on les voit plus groſſes & en plus grand nombre que dans les chenilles. Enfin M. de Reaumur rapporte les expériences par leſquelles on s'eſt aſſuré que les ſtigmates des inſectes ſont les bouches qui leur ſervent à reſpirer : la plus ſimple eſt de couvrir les ſtigmates d'huile, c'eſt un moyen infaillible de faire périr l'Inſecte (3).

---

(1) Mémoire pour l'Hiſt. des Inſectes, *Tom. I. pag. 160.*

(2) Biblia nat. *pag. 312.*

(3) Mém. pour ſervir à l'Hiſtoire des Inſectes, *Tom. I. Mém. 3.*

Les Anciens paroissent avoir été sur la voie de découvrir les organes de la respiration des Insectes. Aristote n'ignoroit pas que tous les Insectes mouroient lorsqu'on les frottoit d'huile : *Hist. Liv. VIII. ch. 27 ;* & Pline pensoit que le défaut d'un poumon tel que le nôtre, n'étoit pas un obstacle à ce qu'ils pussent respirer (1).

§. 3. De la conformation extérieure des Insectes.

J'ai déja annoncé que la conformation extérieure des Insectes, mettoit entre-eux des différences qui peuvent servir à établir des subdivisions dans cette grande famille d'animaux.

Ainsi dans le nombre des Insectes, il y en a qui sont aîlés, & d'autres qui ne le sont pas. Parmi ces Insectes aîlés, il y en a qui ont quatre aîles, d'autres qui n'en ont que deux. Les uns ont leurs aîles couvertes d'un étui, les autres les ont sans étui. *Hist. Liv. I. ch. 5, Liv. IV. ch. 1 & 7, & des Parties, Liv. IV. ch. 6.* La division des différentes especes d'Insectes est fort nettement proposée par Ray (2).

Aristote fait aux mêmes lieux d'autres remarques qui conviennent à plusieurs classes d'Insectes en même tems, & que je ne vois point démenties par les Modernes. Par exemple, il observe que les aîles des insectes ne sont pas fendues, qu'elles ne sont pas formées de plumes, mais d'une membrane d'une nature analogue à celle de la peau. Il est aisé de s'en convaincre même à l'égard des aîles de papillon, en enlevant cette espece de poussiere ou plutôt ces petites écailles (3), colorées de différentes nuances, qui couvrent la gaze dont elles sont réellement formées.

Une autre remarque d'Aristote, c'est qu'il n'y a que les Insectes qui n'ont pas d'aiguillon à la bouche, qui ayent des dents; qu'il n'y en a aucun qui ait en même tems l'aiguillon à sa partie postérieure & deux aîles seulement; que les coléopteres n'ont point d'aiguillon ; on peut voir dans son *traité des Parties, ubi modò*, les causes qu'il s'éfforce d'assigner de ces différens faits.

Aristote a parlé des yeux des Insectes, il a remarqué que quelques-uns avoient les yeux fermes, & que par cette raison ne voyant pas bien, la nature leur avoit donné les pieds de devant allongés, afin de s'en servir pour tâter & sonder, *des Parties, Liv. IV. ch. 6.* D'autres personnes ont pensé

---

(1) Hist. *Lib. XI. cap. 3.*

(2) Hist. Insect. *In prolegem.*

(3) Voyez la description de ces parties dans les Mém. pour servir à l'Hist. des Insectes, *Tom. I. pag. 199 & suiv.*

que c'étoient les antennes qui étoient deſtinées à cet uſage. Mais depuis Ariſtote, on a fait, à l'aide du microſcope, des remarques beaucoup plus curieuſes ſur la conformation de l'œil d'un grand nombre d'Inſectes.

Beaucoup de ces Animaux, ont l'œil immobile, mais très-ſaillant : il eſt formé d'une portion de ſphere, dont la ſurface paroît un réſeau à mailles réguliérement ſymmétriſées. La cornée ne ſemble autre choſe qu'un aſſemblage d'un nombre prodigieux de petites lentilles artiſtement encadrées dans des mailles, qui forment, chez quelques Inſectes, un carré ; chez d'autres, un hexagone. La cornée entiere peut être comparée à un verre à facette, mais dont les facettes ſeroient convexes. Le nombre de ces facettes eſt prodigieux ; on ne les compte que par milliers. Il n'eſt pas moins poſſible cependant, qu'avec tant de facettes ou de criſtallins, les Inſectes voient les objets ſimples, ainſi que nous les voyons avec deux yeux : le but de cette conformation eſt ſans doute de ſuppléer à la faculté de tourner les yeux & la tête, ſans tourner le reſte du corps, faculté dont la plupart des Inſectes ſont privés. Ce ſont ces yeux que l'on nomme *yeux à réſeau* (1).

Il reſteroit bien des remarques à faire ſur la conformation & la différence des antennes, des trompes, des aiguillons : mais ce n'eſt que dans Swammerdam ou Reaumur qu'on doit chercher ces détails extrêmement curieux. Leur connoiſſance dépendoit en grande partie d'inſtrumens qui n'étoient pas inventés au ſiecle d'Ariſtote ; & je ſortirois de mon ſujet, ſi je me livrois à des deſcriptions que le texte d'Ariſtote n'amene point.

JONC (2).

Ariſtote a parlé de deux oiſeaux dont le nom dérive de la même racine, du mot Grec qui ſignifie *Jonc*. J'ai appellé l'un le *Jonc*, & l'autre le *Jonco*, afin de mettre auſſi peu de différence entre-eux dans notre langue, qu'Ariſtote en a mis dans la ſienne. Ils ont de commun d'être l'un & l'autre bien peu connus ; mais celui que je nomme le *Jonc*, eſt encore le moins connu des deux. Ariſtote n'en dit autre choſe, ſinon qu'il eſt ami de l'alouette. *Hiſt. Liv. IX. ch. 1*. Et à l'égard de nos Ornithologiſtes, je n'en vois pas un qui le décrive : Geſner ne l'a nommé que pour dire qu'il eſt le même que le *Jonco*.

(1) Mém. pour ſervir à l'Hiſt. des Inſectes, *Tom. I. Mém. 5.*

(2) *σχοινίων*, ὁ.

(3) De avibus, *in Junco.*

JONCO

JONCO (1).

Voyez *Tryngas*

IULE (2).

L'Iule eſt un inſecte dont le corps eſt long, effilé, composé d'un grand nombre d'anneaux, & qui a une multitude de pattes. Ray en a décrit un qui n'ayant de longueur qu'un pouce un quart, avoit le corps composé de 44 anneaux, & 88 jambes de chaque côté (3). Selon M. de Bomare, des deux eſpeces d'Iules connues aux environs de Paris, l'une noirâtre a 200 jambes; l'autre jaunâtre en a 240 (4). Cet inſecte approche beaucoup de la ſcolopendre, ſi même il n'eſt pas abſolument du même genre.

Ariſtote n'a dit qu'un mot de l'Iule dans ſon hiſtoire des Animaux, *L. IV. ch. 1*; il l'a cité pour exemple d'inſecte non aîlé : mais comme cet inſecte a conſervé ſon nom en latin & même en françois, il eſt facile à reconnoître. Dans ſon traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 5*, Ariſtote a employé ce nom comme générique (5), peut-être comprenoit-il ſous le nom d'Iule, les ſcolopendres. On voit Numénius, dans Athenée, tranſporter ce même nom aux vers qu'on appelle entrailles de la terre (6). Mais Caſaubon obſerve avec raiſon, d'après Euſtathe, que c'eſt un abus d'expreſſion, & que le nom d'Iule ne convient qu'aux eſpeces de vers qui ont des pieds, & qui en ont un grand nombre (7).

JULIS (8).

La *Julis* ou *Julide* eſt du nombre des poiſſons qui vivent en troupe. *Hiſt. Liv. IX. ch. 2.* Sur ce ſeul mot d'Ariſtote, il ne ſeroit évidemment pas poſſible de la reconnoître. Mais Elien a ajoûte à ſa deſcription, que la *Julide* attaquoit les hommes, comme fait une troupe de mouches (9). Elien a mis ce poiſſon au nombre des ſaxatiles; Numénius, dans Athenée, lui donne l'épithete de glouton; & Dorion, dans le même Auteur, indique qu'on apprête la *Julide* de la même maniere que les petits poiſſons (10).

En réuniſſant ces traits épars, Rondelet a penſé que la *Julide* étoit un petit poiſſon de la longueur du doigt, qu'on nomme, dit-il, *girello* ou *girella*,

(1) *σχοίνικλος*, ὁ.
(2) ἴκλος, ὁ.
(3) Hiſt. inſect. *pag. 46.* On peut voir auſſi leur deſcription dans Jonſton, *de inſectis*, *pag. 128.*
(4) V°. Inle.
(5) *καθάπερ τοῖς ἰουλώδεσι.*
(6) Deïpnoſ. *Lib. VII. pag. 304 & 305.*
(7) In Athen. *Lib. VII. cap. 15.*
(8) *ἰουλίς*, ἡ.
(9) De nat. animal. *Lib. II. cap. 44.* Phile a répété ce qu'Elien avoit dit, *de animal. propr. n. 93.*
(10) Deïpnoſ. *Lib. VII. pag. 304.*

ſur la côte de Gênes ; ailleurs, *donzella ;* en Italie, *jurella* ou *jula.* Il ajoûte qu'il a trouvé beaucoup de ces poiſſons à Antibes, & que s'y baignant dans la mer, il les voyoit effectivement accourir en troupe autour de lui comme les mouches, & lui mordre les jambes ; mais il ne dit point que leur morſure fût dangereuſe, ainſi qu'Elien, & ceux qui l'ont copié, l'ont prétendu (1). Artédi s'accorde pour faire de la *Julide* des Anciens, le poiſſon que Rondelet à décrit (2). Mais on ne peut pas admettre que cette *Julide* ſoit la donzelle de Belon, parce que celle-ci *vit ſeulette*, ſuivant l'expreſſion de Belon (3) ; ce qui contredit expreſſément le caractere donné par Ariſtote. Au reſte, on peut obſerver en général, que ce nom de *donzelle* ou *demoiſelle* eſt donné à une multitude de petits poiſſons différens, qui n'ont d'autres rapports les uns avec les autres, que d'être parés de couleurs agréables (4).

KÊBE (5).

Singe qui a une queue, *Hiſt. Liv. II. ch. 8* ; voyez le mot *Singe.* Les Grecs connoiſſoient un autre animal preſque du même nom, mais qu'il ſeroit peut-être imprudent de confondre avec le *Kébe* (6). M. de Buffon l'a fait, lorſqu'il a dit que les Grecs donnoient aux ſinges à longue queue le nom de *Kébos* ou *Képos*, & que ce nom indique un animal dont le poil eſt varié de différentes couleurs (7). L'identité de la Mone & du *Kébos*, que l'on fonde ſur l'étymologie du nom de *Kébos*, peut donc être réelle comme auſſi elle peut ne pas exiſter. Ariſtote s'étant contenté de dire du *Kébe* que c'eſt un ſinge qui a une queue, comment ſur ce peu de mots déterminer quel eſt, entre le nombre des ſinges à longue queue qui ont pu être connus des Anciens, celui dont Ariſtote a entendu parler ?

LACERTO (8).

J'ai employé ici le mot *Lacerto*, parce que c'eſt un nom connu chez les

---

(1) Rondelet, des poiſſons, *Liv. VI. ch. 7.* Voyez auſſi Willughbi, *de piſcib. pag. 324.*

(2) Synonim. piſc. *pag. 53.*

(3) De la nat. des poiſſons, *Liv. I. pag. 248.*

(4) Voyez M. Duhamel, traité des Pêches, *ſect. IV. chap. 4. art. 4.*

(5) Κῆϐος, ὁ.

(6) Pompeii Magni primum ludi oſtenderunt... ex Æthiopia quas vocant κήπυς, quarum pedes poſteriores pedibus humanis & cruribus, priores manibus fuêre ſimiles. *Plin. Hiſt. Lib. VIII. c. 19.* Joignez la note du P. Hardouin ſur ce texte.

(7) Hiſt. nat. *Tom. XII. pag. 11. & 13.* Κῆπος ſignifie en grec un jardin, & c'eſt de-là qu'on a eu l'idée que l'eſpece de ſinge dont parloit Ariſtote, étoit un ſinge à poil varié : Cepus, Κῆπος, genus ſimiæ caudatæ ; nomen tulit a colorum varietate quæ inſignis ſpectatur, ut hortus floribus diverſis conſitus. Geſner. *De ſimiis diverſis ; de Cepo.*

(8) σαῦρος, ὁ.

Ichtyologiſtes, pour déſigner un poiſſon, & parce qu'avec une légere attention au mot latin *lacertus*, d'où il eſt dérivé, on voit que c'eſt la traduction littérale de l'expreſſion dont Ariſtote s'eſt ſervi. J'aurois pu également uſer du mot *lézard*; mais ayant une autre expreſſion préſente, j'ai penſé qu'il n'étoit pas mal d'éviter l'équivoque de l'identité d'un poiſſon, avec un animal terreſtre.

Quel eſt au ſurplus ce *Lacerto*, lézard-poiſſon? Ce n'eſt pas ce qu'Ariſtote en a dit qui nous le fera reconnoître; il remarque ſeulement que ce poiſſon vit en troupe. *Hiſt. Liv. IX. ch.* 2. Athenée nous a conſervé un texte où la maniere de l'apprêter eſt décrite; on coupoit les épines dont il eſt environné (1), & après l'avoir ouvert & lui avoir ôté les ouïes, on le rempliſſoit d'une eſpece de farce (2). Mais il y a bien des poiſſons qu'on peut apprêter de la même maniere, & qui ont autour du corps des épines, ou plutôt une nageoire fort large: ce que je ſerois porté à entendre par l'expreſſion d'Athenée: épines ou nageoires que l'on coupe avant de ſervir les poiſſons.

Les Modernes, ou pour parler plus exactement, Rondelet qui eſt ici, comme ſur la plus grande partie de l'Hiſtoire des poiſſons, le ſeul guide de tous, donne d'abord le nom de *lacertus* à un poiſſon ſemblable à l'aiguille (3); enſuite il avertit que pluſieurs perſonnes penſent que le *ſauros*, *lacertus*, eſt le même que le *trachouros* que l'on appelle auſſi *ſaurel* ou *ſieurel*; à Rome, *ſauro*; en France, *maquereau bâtard* (4); en troiſieme lieu, il obſerve qu'à Rome on appelle le maquereau, *lacerto* (5); en quatrieme lieu, il décrit un poiſſon qu'en Languedoc on nomme *lacert*, « de la ſimilitude, dit» il, du lézard de terre (6) »; enfin il décrit un dernier poiſſon auquel il ne donne d'autre nom que celui de lézard (7). Voila un aſſez grand nombre d'individus accumulés pour mettre en défaut toutes les conjectures qui ſeroient fondées ſur l'identité de nom. Il n'eſt pas étonnant qu'on ait autant multiplié les poiſſons auxquels on a communiqué le nom de lézard, parce qu'il paroît qu'on le leur a donné à raiſon de leurs couleurs analogues à celles du lézard, & qu'il n'eſt pas extraordinaire de trouver cette eſpece d'analogie.

Je ne penſe pas que par le mot *ſauros*, Ariſtote ait entendu le maquereau, parce qu'il le décrit ſous ſon vrai nom qui eſt *ſcombros*. Le ſaurel ou

---

(1) *περικόψας τὰς ἀκάνθας τὰς κύκλῳ.*
(2) Deïpnoſoph. *Lib. VII. pag.* 322.
(3) Des poiſſons, *Liv. VIII. ch.* 5.
(4) Ibid. *chap.* 6.
(5) Ibid. *ch.* 7.
(6) Des poiſſons, *Liv. X. ch.* 11.
(7) Des poiſſons, *Liv. XV, ch.* 8.

ſeurel vit en troupe, & ainſi il porte le caractere indiqué par Ariſtote; il a ſur le dos & ſur le ventre des nageoires hautes & dures qu'il eſt naturel de couper avant de le ſervir, ce qui nous rapproche de l'obſervation d'Athenée; & il a en outre de chaque côté une ligne de petits piquans, qui reſſembleroient encore mieux aux *épines* qu'indique le ſens littéral du grec. Mais Athenée parle du *trachouros* ailleurs que dans l'endroit où il a parlé du *ſauros* (1), & il ne dit pas que ce ſoit le même poiſſon. Le *lacert* a auſſi de très-longues nageoires ſur le dos, mais Rondelet, loin de dire qu'il vit en troupe, aſſure qu'il eſt aſſez rare. A l'égard du dernier lézard dont parle Rondelet, il ne nous apprend pas s'il vit en troupe. Dans l'état de nos connoiſſances actuelles, c'eſt le ſaurel que je ſerois le plus porté à croire être le lézard ou *ſauros* d'Ariſtote.

Belon a penſé que le nom de lézard, appliqué aux poiſſons, étoit un nom de genre plutôt qu'un nom d'eſpece (2), & il a regardé le *trachurus* (ſaurel de Rondelet) comme une des eſpeces de ce genre (3).

LAEDUS (4).

Oiſeau, ami du coureur, & qui habite les montagnes & les rochers. *Hiſt. Liv. IX. ch. 1.*

On peut voir par les variantes, ſur le lieu que je viens d'indiquer, que la leçon du texte eſt très-incertaine. Avant de chercher à rapprocher le nom grec d'un nom françois, il faudroit être aſſuré de la véritable dénomination de l'oiſeau. Nous n'avons ſur ce point que des conjectures; & à l'égard du rapport de cet oiſeau avec un oiſeau qui nous ſoit connu, nous manquons même de conjectures.

LAIUS (5).

Nom d'oiſeau. L'exiſtence de ce nom dans Ariſtote, fait une premiere queſtion, car le texte eſt fort incertain en cet endroit (6). J'ai ſuivi celui qui m'a paru être le mieux aſſuré, mais j'avoue qu'il ne m'eſt pas poſſible de dire de ce *Laïus*, ſuppoſé un oiſeau exiſtant, autre choſe que ce qu'Ariſtote en a dit: ſavoir, qu'il eſt un peu plus petit que le merle, qu'il n'a pas

---

(1) Deïpnoſ. *Lib. VII. pag. 326.*
(2) De la nat. des poiſſons, *Liv. I. pag. 197.*
(3) Ibid. *pag. 184.*
(4) λαεδός, ὁ.
(5) λαιός. ὁ.
(6) Voyez les variantes, *pag. 747.*

le bec rouge comme lui, & qu'il fait fa demeure fur les rochers & fur les tuiles. *Hift. Liv. IX. ch. 19.*

Gaza n'a point lu en cet endroit un nom propre, mais une fimple épithete, & il a traduit : « il y a dans ce même genre (du merle) un oifeau fem» blable au merle noir, mais dont la couleur eft moins foncée (1), & qui » eft plus petit ». Belon en a fait le merle à collier (2). Gefner en a fait avec Niphus, le paffereau folitaire (3), ou merle folitaire de M. de Buffon (4). Rien n'empêche que, même en fuivant la leçon que j'ai adoptée, on adopte auffi le fentiment de Niphus, de Gefner, de M. de Buffon : avec cette feule obfervation qu'alors Ariftote n'aura pas feulement décrit le paffereau folitaire, mais qu'il aura indiqué de plus le nom propre qu'on lui donnoit en Grèce.

LAMIE (5).

Poiffon du genre des félaques. *Hift. Liv. V. ch. 5.* On doit le mettre dans la claffe des chiens de mer, & non des raies, car il a le corps allongé. Ariftote nomme ailleurs ce même poiffon, *Liv. IX. ch. 37*, dans un lieu où il veut indiquer un poiffon vorace & naturellement redoutable. Il n'en dit pas davantage ; mais il y a lieu de croire que cette Lamie eft le poiffon vorace le plus dangereux qu'il y ait dans la mer, auquel nous donnons le nom de requin. Athenée obferve, d'après Nicander, que le *lamia* eft le même poiffon auquel on donne le nom de chien *carcharias* (6) ; or cette obfervation, rapprochée de la defcription du chien *carcharias*, eft un nouveau motif de penfer que la Lamie n'eft autre que notre requin (7).

LANGOUSTE (8).

Le nom grec employé par Ariftote, eft traduit chez les Latins par le mot *locufta*, & c'eft de-là, vraifemblablement, qu'eft venu le nom de Langoufte, au lieu duquel quelques Auteurs emploient la dénomination de *fauterelle de mer.* C'eft une des quatre efpeces entre lefquelles Ariftote partage les cruftacées. *Hift. Liv. IV. ch. 2*, & *des Parties, Liv. IV. ch. 8.* J'ai dit, en parlant de l'écreviffe, qu'on avoit quelquefois confondu les noms de ces trois cruftacées, la Langoufte, l'écreviffe & la fquille. On a fait plus à l'égard

(1) *Sed fufca colore (avis).* Scaliger a traduit de la même maniere.
(2) De la nature des oif. *Liv. VI. ch. 26.*
(3) De avibus, in merula, *fub finem.*
(4) Hift. des oifeaux, *Tom. VI. pag. 40.*
(5) λαμία, ἡ.
(6) Deïpnof. *Lib. VII. pag. 306.*
(7) Voyez le dictionnaire des Animaux, aux mots *Chien de mer*, & *Requin.*
(8) Κάραβος, ὁ.

de la Langouſte; on l'a confondue avec le crabe, en en faiſant ainſi une ſorte de cancre (1). Pline peut avoir occaſionné cette erreur, lorſqu'en donnant la terminaiſon latine au mot employé par Ariſtote, il dit du *carabus*, tout ce qu'Ariſtote dit de la Langouſte, & en même tems compte ce cruſtacée au nombre des cancres (2); mais l'erreur eſt facile à appercevoir, & il eſt aiſé de reconnoître, à la deſcription d'Ariſtote, que le cruſtacée dont il parle eſt notre Langouſte (3).

Une autre erreur dans laquelle il eſt encore plus étonnant qu'on ſoit tombé, conſiſte à dire que la Langouſte, celle même que décrit Ariſtote, n'a pas de pinces comme les écreviſſes & les cancres (4), tandis qu'Ariſtote décrit très-clairement les pinces de ce cruſtacée, & que ſinguliérement dans le *traité des Parties*, *Liv. IV. ch. 8*, il dit que les cruſtacées de l'eſpece des cancres, & ceux de l'eſpece de la Langouſte, ſe reſſemblent, parce que tous deux ont des pinces (5).

Paſſons maintenant aux détails de la deſcription de la Langouſte par Ariſtote, ſans nous arrêter néanmoins aux obſervations générales qu'on peut voir ſous le mot cruſtacées. Ariſtote fait de la Langouſte la premiere des quatre eſpeces de cruſtacées qu'il diſtingue : il ſe contente même quelquefois de nommer ce cruſtacée en y rapportant tous les autres (6). La Langouſte & l'écreviſſe ſont deux eſpeces voiſines (7). *Hiſt. Liv. IV. ch. 2.* Les Langouſtes ont de chaque côté cinq pieds, y compris les pinces qui terminent

(1) Voyez entre autres, le nouveau traducteur de Pline, dans ſes notes ſur le chap. 31 du Liv. IX.

(2) *Cancrorum genera Carabi, aſtaci, maiæ, paguri, &c. Carabi cauda a cæteris cancris, diſtant. Hiſt. Liv. XI. cap. 31.* Au chapitre précédent, Pline avoit employé le mot *locuſta*, & ſous ce nom il avoit rapporté quelques autres traits qui entrent dans la deſcription de la Langouſte par Ariſtote.

(3) Belon, de la nature des poiſſons, *Liv. II. pag. 354.* Rondelet, des poiſſons, *Liv. XVIII. ch. 1.* Geſner, *in locuſta marina.* Le P. Hardouin ſur Pline, *Lib. IX. cap. 30.*

(4) L'Auteur de cette erreur eſt Belon, qui dans ſon livre de la nature des poiſſons, *Liv. II. pag. 354*, s'exprime en ces termes : « les Marſeillois nomment Lan» gouſte, ce que les Génevois diſent *Ala» gouſte*, & les Grecs *Caraviera*, & les » Latins *Locuſta*; c'eſt le *Carabus* des An» ciens. Elle n'ha aucunes forces ès bras, » non plus que l'ours de mer, au contrai» re du Homar. Ariſtote même l'a ainſi » entendu ». Scaliger a dit auſſi après avoir parlé des écreviſſes : Diſſimillima verò locuſta, nam neque forcipes, ut aſtaci, habet, totaque horrida eſt. *De ſubtil. ad Card. ex. 245. n. 2.* Geſner les avoit peut-être tous deux en vue, lorſqu'il a dit *in locuſta* : Valdè minor quoſdam etiam doctos, ſcripſiſſe ex Ariſtotele locuſtis forcipes deeſſe, cùm non ſemel Ariſtoteles aliter doceat.

(5) *τὰ καρκινώδη καὶ καραβώδη παρόμοιά εἰσι, τῷ χηλὰς ἔχειν ἀμφότερα.*

(6) *τὰ μαλακόστρακα, οἷον κάραβοι καὶ τὰ συγγενῆ τούτοις. De gener. Lib. III. cap. 8.*

(7) Gillius a dit auſſi, *de nomin. piſc. cap. 72.* Carabos, locuſta, aſtaci ſpeciem ſimilitudinemque gerit.

les deux rangées de pieds. La Langouſte femelle a le premier pied fendu, au lieu que celui du mâle ne l'eſt point. *Ibid.* On penſeroit peut-être que cette différence qui ſe rencontre entre le mâle & la femelle de la Langouſte, relativement à la conformation de l'un des pieds, tombe ſur la pince, & que c'eſt à raiſon de ce que le mâle n'a pas le pied fendu, ou autrement à raiſon de ce qu'il n'a pas de pince, que quelques Auteurs ont penſé que la Langouſte n'avoit point de pince. Mais ſi l'on fait attention aux expreſſions dont Ariſtote s'eſt ſervi, on verra que ce ſyſtême ne peut pas s'admettre. Lorſqu'il parle des pinces, il les appelle les derniers des pieds, au lieu qu'il nomme premier pied celui qui eſt conformé d'une maniere différente dans la femelle & dans le mâle (1).

Le ſurplus de la deſcription des parties extérieures de la Langouſte, n'a rien qui doive nous arrêter. Obſervons ſeulement qu'une différence entre la Langouſte & l'écreviſſe eſt, que celle-ci a la croûte unie, au lieu que la croûte de la Langouſte eſt raboteuſe. *Hiſt. L. IV. ch. 2.* « Son dos, dit Rondelet, » eſt fort rude & âpre, plein d'éguillons (2) ». Nous ne nous arrêterons pas davantage à la deſcription des parties intérieures, quoiqu'elle ſoit fort détaillée dans Ariſtote, *Liv. IV. ch. 2*, parce que les Naturaliſtes modernes nous fourniſſent peu d'obſervations ſur ce ſujet. Rondelet qui eſt preſque le ſeul qui en parle, ne fait que traduire Ariſtote (3). Une des obſervations les plus curieuſes, eſt que les Langouſtes, & il paroît qu'il en eſt de même des autres cruſtacées, ont des dents non-ſeulement dans la bouche, mais auſſi à l'entrée de l'eſtomac, & cette obſervation eſt confirmée par les Modernes (4). Voyez au ſurplus ce que je dis au mot *cruſtacées* & *teſtacées*.

Ce qu'Ariſtote rapporte de l'accouplement des Langouſtes, *Hiſt. Liv. V. ch. 7*, donne lieu aux mêmes obſervations que ce qu'il rapporte ſur l'accouplement des écreviſſes; ainſi je renvoie au mot *écreviſſe*. Il décrit leur réproduction & leur ponte *au même Livre*, *ch. 17*. Il faut remarquer les trois états par leſquels paſſent leurs œufs: d'abord la femelle les porte dans ſon corps; enſuite il ſe fait une premiere ponte, les œufs paſſent ſous la queue; enfin ils ſe détachent de la queue. Ils demeurent ſous la queue pour y être en quelque ſorte couvés & pour s'y mûrir, ainſi que le dit Ariſtote. Ils y demeurent, dit Ariſtote, ordinairement pendant vingt jours, & ils écloſent enſuite en

(1) *πόδας ἔχουσιν πέντε σὺν ταῖς ἐσχάταις χηλαῖς.... θηλείας ὁ πρῶτος πούς δίκρους ἐστί, τοῦ δ' ἄρρενος μώνυξ.*

(2) Des poiſſons, *Liv. XVIII. ch.* 1.

(3) *Ubi modò.*

(4) De Bomare, au mot *écreviſſe*.

quinze jours. Le tems où les œufs paſſent du corps de la femelle ſous ſa queue, eſt avant le lever de l'arcture : j'entends le lever au printems, qui arrive le 13 Février (1), & cela s'accorde très-bien, ſoit avec ce qu'Ariſtote dit enſuite, que le tems où le cruſtacée qu'on nomme l'*ourſe*, & qui jette ſes œufs à-peu-près dans la même ſaiſon que la Langouſte, eſt le meilleur, c'eſt l'hiver & le printems avant d'avoir pondu ; ſoit avec ce qu'il dit ailleurs, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 17*, que les Langouſtes ſe dépouillent de leur vieille croûte au printems après avoir fait leur ponte. Mais je ne vois pas comment l'accorder avec ce qu'il dit, *Liv. V. ch. 7*, que la ſaiſon de l'accouplement de ces animaux & autres ſemblables, eſt le commencement du printems. J'ai déja obſervé que cette époque de l'accouplement s'accorde mal avec le temps de la ponte des écreviſſes (2).

Ariſtote parle de la mue des Langouſtes avec plus de détail que de celle des autres cruſtacées. Au *Liv. V. ch. 17* de ſon hiſtoire, il dit qu'elle ſe fait dans le printems ; au *Liv. VIII. ch. 17*, il dit qu'elle ſe fait quelquefois au printems, quelquefois en automne. Il obſerve que cette mue ne ſe fait pas comme celle des ſerpens : les Langouſtes ne quittent point leur vieille croûte en une ſeule piece, mais ils parviennent par différens efforts & à force de ſe gonfler, à la faire éclater & tomber par partie. Il eſt aiſé dès-lors d'appercevoir le ſens & la vérité de ce récit d'Ariſtote : « On a pris des Langouſtes dont la partie qui recouvroit la poitrine étoit molle, parce que la » vieille enveloppe étoit déja briſée en cet endroit ; & dont les parties poſ» térieures étoient fermes, parce qu'elles étoient encore couvertes de la vieil» le croûte ». *Hiſt. Liv. VIII. ch. 17*.

Les Langouſtes ſe nourriſſent, entre autres objets, de poiſſons ; elles n'en prennent pas ſeulement de petits mais même de gros, & juſqu'à des congres. Voyez les détails qu'Ariſtote donne ſur ce ſujet, & ſur les combats que les Langouſtes ſe livrent entre-elles. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 2*. Elles préferent les fonds inégaux & pierreux : on en trouve aux promontoires de Sigée & d'Athos (3). En hiver & au printems, elles cherchent le voiſinage des côtes ; en été, la haute mer. *Hiſt. Liv. V. ch. 17*. Elles demeurent cachées environ

(1) Voyez ci-deſſus, *pag. 42. note 4.*

(2) Voyez le mot *Ecreviſſe*. Au ſurplus Rondelet aſſure que les Langouſtes fraient au printems, portent leurs œufs dans leur corps, dans les mois de Mai, Juin & Juillet, & que ce n'eſt qu'après, que ces œufs paſſent ſous leur queue. Des poiſſons, *Liv. XVIII. ch. 1.*

(3) Sigée eſt l'un des promontoires de la Troade, à l'entrée de l'Helleſpont vers le 44 dégré de long. & le 40 de latit. B. Athos eſt un promontoire de la Macédoine, vers le 42 dégré de long. & le 40 de latitude B.

cinq

cinq mois, *Liv. VIII. ch. 17*, ſans doute dans le tems où elles changent de croûte : enfin, Ariſtote aſſure qu'on n'en trouve pas dans l'Euripe Pyrrhéen (1). *Hiſt. Liv. IX. ch. 37.*

LATAX (2).

Ariſtote, en parlant de la maniere dont les différens Animaux ſe nourriſſent, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 5*, dit qu'il y a des quadrupedes ſauvages qui prennent leur nourriture auprès des lacs & des rivieres. Il compte dans ce nombre, le caſtor, le *ſathérion*, le *ſatyrion*, la loutre & le *Latax*. Le caſtor & la loutre, ont chacun leur article particulier dans ces notes. A l'égard du *ſathérion* & du *ſatyrion*, Ariſtote ne les décrit en aucune maniere : il donne un peu plus de détail ſur le *Latax*. Celui-ci, dit-il, a le corps plus large que la loutre, & la dent forte. Son habitude eſt de ſortir la nuit & de couper avec ſes dents les arbriſſeaux qui viennent ſur le bord des rivieres ; il a le poil ferme, tenant de celui du phoque & de celui du cerf. Ailleurs, *Liv. I. ch. 1*, Ariſtote avoit cité le *Latax* comme exemple d'un animal qui ayant des pieds, prend ſa nourriture dans l'eau & ſe reproduit ſur la terre.

Je joins ici ces trois animaux, le *Latax*, le *ſathérion* & le *ſatyrion*, non pas préciſément parce que ce ſont des animaux qui ont les mêmes habitudes, mais parce qu'étant tous trois à-peu-près également inconnus aux Naturaliſtes (3), je ne vois qu'un ſeul texte de M. de Buffon qui puiſſe nous donner quelque lumiere ſur ces animaux, & que dans ce texte il eſt queſtion des trois enſemble (4). Le celebre Naturaliſte montre que les conjectures à cet égard, ne peuvent, quant à préſent au moins, faire retrouver le *Latax* que dans le loup marin décrit par Belon (5) ; le *Sathérion*, dans la zibéline, ce qui étoit déja l'idée de quelques Anciens ; & le *Satyrion*, dans le deſman (6). Il faut ſuivre dans l'ouvrage même de M. de Buffon les raiſonnemens dont il appuie ſes conjectures, il ſeroit trop difficile de les abréger.

LENDE (7).

La Lende eſt, chez Ariſtote, le produit de l'accouplement des pous, des

(1) Voyez la ſituation de cet Euripe, ci-deſſus, *pag. 73.*

(2) λάταξ, ἡ.

(3) Voyez Geſner, de quadruped. vivip. *in Lutræ congener.*

(4) Hiſt. nat. *Tom. XI. pag. 264 & ſuiv.*

(5) De la nat. des poiſſons, *Liv. I. p. 28 & 29*, & non pas *18 & 19*, comme on lit dans l'édition de M. de Buffon, dont je me ſers.

(6) Voyez ce que l'on ſait de cet animal, dans le *huitieme vol.* de l'hiſt. nat. de M. de Buffon, *pag. 372.*

(7) Κόνις, ἡ.

puces & des punaises : production absolument stérile, & d'où il ne résulte point un animal. *Hist. Liv. V. ch. 1 & 31.* Des observations plus précises ont appris que la Lende est exactement l'œuf du pou & des autres animaux semblables ; mais comme ces œufs n'éclosent qu'autant que plusieurs circonstances nécessaires à leur développement se réunissent & concourent, il arrive souvent qu'ils périssent, en restant néanmoins attachés aux cheveux, par exemple. Delà la facilité qu'on a eue de se persuader que les Lendes étoient une production absolument stérile (1).

LEPAS (2).

Ce coquillage est aussi connu de nos jours qu'il l'étoit du tems d'Aristote ; l'identité de celui dont Aristote a parlé, & de celui que les Modernes décrivent, n'est point équivoque, soit parce qu'il a des caractères fixes & bien faciles à reconnoître, soit parce qu'entre les différens noms que divers peuples lui ont donnés (3), on a toujours conservé sa dénomination originaire de *Lépas*.

Aristote cite les Lépas pour exemple de coquillages univalves, *Hist. Liv. IV. ch. 4.* Klein a beaucoup critiqué cette dénomination de coquilles univalves, quoiqu'universellement reçue, parce que, dit-il, dans un coquillage de ce genre, on ne voit rien qui serve de porte (4). On aura de la peine à être de son avis, sur-tout à l'égard des Lépas & autres coquilles de ce genre, si l'on fait attention à ce que dit Aristote à la fin du même chapitre, que la seule coquille des univalves leur rend le même service, en couvrant leur corps sur le rocher, que rendent aux bivalves leurs deux coquilles ; & à ce qu'il dit encore au *Traité des Parties*, *L. IV. ch. 5*, que si l'on considere que ces animaux ont la chair placée entre le rocher auquel ils s'attachent & leur coquille, ils paroîtront ressembler aux bivalves.

Les Lépas sont du nombre des testacées qui se meuvent ; ils se détachent pour aller chercher leur nouriture. *Hist. Liv. IV. ch. 4*, & *Liv. VIII. ch. 2.* M. d'Argenville assure qu'en calculant la marche du Lépas, la montre à la main, on a vu un de ces animaux parcourir en une minute un espace de huit pouces (5) ; on peut lire dans le même Auteur (6), de quelle maniere

(1) Voyez Swammerd. Biblia. nat. *p. 57.*

(2) λεπάς, ἡ.

(3) Les Latins l'ont nommé *Patella* ; les François, *Œil de bouc*. Voyez plusieurs autres noms rassemblés par M. d'Argenville, *Conchyl. p. 1. pag. 186*, & par Klein, *Conchæ*, §. 281.

(4) Conchæ, §. *279.*

(5) Conchyliol. *Part. I. pag. 33.*

(6) Conchyl. *Part. II. pag. 24.*

ce monument progressif s'exécute. Elien a dit que quand le Lépas étoit attaché au rocher, il y tenoit si fortement qu'on ne pouvoit parvenir à l'en séparer qu'avec le fer (1) : cette observation est très-exacte, selon M. d'Argenville. On détache, dit-il, le Lépas du rocher avec un instrument tranchant & pointu ; sa coutume est d'être si adhérent, qu'il faut le surprendre pour l'arracher (2).

Aristote s'étend beaucoup dans le même *ch. 4 du Liv. IV* de son histoire, & dans le *chap. 5*, sur la conformation de la partie charnue du Lépas (3). J'ai déja averti que tous les testacées étant conformés, à cet égard, à-peu-près de la même maniere, je renvoyois ces détails à un seul mot, celui de *testacées*. Mais dans le cours des observations d'Aristote, *chap. 4*, il faut remarquer l'indication d'une espece particulière de *Lépas* qu'il nomme *sauvage*, & que quelques-uns, dit-il, appellent *Oreille de mer*. Nos Naturalistes modernes décrivent aussi généralement l'oreille marine, qu'ils décrivent le *Lépas*, mais ils séparent ces deux coquillages plus que ne fait Aristote. M. d'Argenville les met dans la même classe, mais dans deux familles distinctes (4). Klein les éloigne bien davantage (5).

Il est vrai qu'en jettant les yeux sur la coquille tant du Lépas que de l'oreille de mer, il est assez difficile de concevoir comment on a pu regarder l'oreille comme une espece de Lépas. Ils sont univalves l'un & l'autre, & l'intérieur de leur coquille est également nacré, mais ce sont-là leurs seuls traits de ressemblance. Les Lépas sont généralement des coquillages dont le bord est d'une forme soit ronde, soit ovale, & dont le milieu plus élevé que le reste, forme une pointe conique plus ou moins éminente, plus ou moins aigue. Les Naturalistes en distinguent un grand nombre de variétés, entre lesquelles la différence la plus remarquable est qu'il y en a dont le sommet est percé, & d'autres qui n'ont point de trou. La forme des oreilles de mer, est celle d'une oreille d'homme ; il est peu de dénomination tirée de la comparaison de deux objets, qui soit mieux fondée. Ce coquillage est toujours percé sur le bord, de six trous au moins ; & ce qui est singulierement remarquable, c'est que quand l'oreille de mer, en étendant sa coquille forme un

(1) De nat. animal. *Lib. VI. cap. 55.*
(2) Conchyl. *Part. II. pag. 21.*
(3) Voyez cette description bien faite, par M. de Tournefort, dans son voyage du Levant. *Tom. I. pag. 247. & suiv.*
(4) Conchyl. *Part. I. pag. 186, & 192.*
(5) Il met les oreilles de mer au nombre de ce qu'il appelle *cochlides*, §. *49* ; & les Lépas au nombre de ce qu'il appelle *Conchæ*, §. *280. & seqq.*

nouveau trou, elle ferme en même tems un des anciens (1). Selon Ariſtote, c'eſt auprès des creux des rochers que les Lépas ſe forment. *Hiſt. Liv. V. chap. 15.*

LÉZARD (2).

Le Lézard eſt un des quadrupedes ovipares les plus connus. Le nom de Lézard s'applique à pluſieurs eſpeces : auſſi Ariſtote dit-il, le genre des Lézards. *Hiſt. Liv. V. ch. 4.* Quelques Modernes ont donné une fort grande étendue à la ſignification du mot Lézard, comme mot générique (3). Il me paroît néanmoins difficile de comprendre ſous ce genre, le crocodile qui a la langue ſi différente de celle du Lézard, la ſalamandre qui n'eſt point ovipare de la même maniere que l'eſt le Lézard (4), &c. Mais indépendamment de pluſieurs eſpeces de Lézards qu'Ariſtote peut avoir connues ſans les décrire particulierement, je penſe que le ſtellion & le chalcis (5) dont il a parlé, ſont de vrais Lézards. Au ſurplus, en reſtreignant même l'application du mot Lézard aux animaux que je crois être les ſeuls qu'il comprend, les Modernes ont décrit un grand nombre de Lézards, & ils en connoiſſent un plus grand nombre d'eſpeces que ne connoiſſoient les Anciens, ne fût-ce que ceux qui ſe ſont trouvés en Amérique (6).

Le Lézard eſt un quadrupede à peau écailleuſe & ovipare, qui habite dans des trous ſous terre, *Hiſt. L. I. ch. 1. pag. 11 ; Ibid ch. 5.* & *L. VIII. ch. 4* Ses jambes tant de devant que de derriere ſe plient en avant, mais un peu ſur le côté. *Hiſt. Liv. II. ch. 1. pag. 55.* Geſner donne une idée aſſez ſenſible de cette flexion, lorſqu'il dit qu'elle eſt ſemblable à la flexion de la main d'un homme qui marche à quatre pattes (7). Dans ſon traité *de la marche des Animaux*, *ch. 15*, Ariſtote remarque que tous ces quadrupedes ovipares qui habitent dans des trous ſous terre, ont les articulations & la flexion des jambes ſur le côté, afin de pouvoir entrer plus facilement dans leurs trous, & de pouvoir ſe poſer ſur leurs œufs. Quand ils ſont hors de leurs trous,

---

(1) Voyez plus de détails ſur tout ceci, dans les ouvrages de M. d'Argenville & de Klein, aux lieux déja cités.

(2) *σαῦρα*, ἡ. On dit auſſi fréquemment *σαῦρος*, ὁ. En Eſpagnol, *El lagarto ;* de Funez, *Liv. II. ch. 34.*

(3) Ray entre autres, *Synopſ. quadr. pag. 261*, où il s'exprime ainſi : *Lacertos voco animalia omnia quadrupeda ovipara, cauda in longum producta.*

(4) Voyez *Salamandre.*

(5) Voyez ces deux articles.

(6) Voyez Klein, *diſpoſ. quadr.* §. 51; le Dictionn. des animaux, V. *Lézard.*

(7) Pedes in obliquum flectuntur ad latera, eo modo quo homo manum flectit cùm quadrupes ingreditur. *De quadr. ovip. de Lacerto.*

il faut qu'ils puissent soulever leur corps ; ce qui exige que leurs jambes plient, & elles ne peuvent plier que sur le côté.

Aristote a remarqué, par rapport aux parties intérieures du Lézard, qu'il avoit la rate extrêmement petite, *Hist. L. II. c. 15* ; & ronde, *Ibid. c. 17* ; un seul estomac, *Ibid.* & la langue fendue. Il prétend au traité *des Parties, chap. 17*, que la double langue augmente chez ces animaux le sens du goût, ce qui convient à leur nature, étant des animaux friands. Une autre observation sur la structure de cette langue, c'est que, vue au microscope, elle paroît dentelée comme une scie (1).

Les testicules du Lézard sont en dedans, de même que chez les autres quadrupedes ovipares, *Hist. Liv. III. ch. 1.* Cependant l'Auteur du Diction. des Animaux décrit d'après Seba, un Lézard qui a les testicules en dehors (2). Dans la femelle, la matrice n'a qu'une seule entrée ; mais cet organe se divise ensuite en deux parties. *Hist. Liv. III. ch. 1.* Klein cite un Auteur qui assure que cette entrée est double, & que la verge du mâle étant double aussi, le mâle & la femelle s'unissent doublement (3). L'accouplement des Lézards est d'ailleurs le même que celui des serpens ; ils s'entre-lacent l'un avec l'autre. *Hist. Liv. V. ch. 4.* La femelle dépose ses œufs sur la terre, *Ibid. ch. 33.* Les œufs des Lézards, continue Aristote, éclosent dans la terre & d'eux-mêmes ; car le Lézard ne vivant que six mois, à ce que l'on dit, ne peut pas aider à les faire éclorre l'année suivante. La lettre du texte porte, *le Lézard ne vit pas d'une année à l'autre, car il ne vit que six mois.* Si le Lézard ne vit pas d'une année à l'autre, il meurt donc dans l'année dans laquelle il est éclos, & delà encore on peut conclure que l'œuf n'éclot pas dans la même année où il est pondu. C'est sur ce raisonnement, que la maniere dont j'ai traduit est appuyée.

Mais il faut observer que dans tout ceci il n'y a qu'un seul point qui soit véritable, c'est que les œufs du Lézard éclosent par le seul effet de la chaleur du soleil. Ils éclosent au surplus, à ce qu'il paroît, dans l'année même de la ponte, & il est faux aussi que les Lézards ne vivent que six mois ; on en a gardé huit mois sans manger (4). Les Lézards mangent de tout, chair & herbe. *Hist. L. VIII. c. 4.* Ils se tiennnent cachés pendant les quatre mois

(1) De Bomare, V. *Lézard.*

(2) Dict. des animaux, V°. *Lézard*, *p. 634.* & Klein *disp. quadrup. pag. 104.* La planche de Seba que ces Auteurs indiquent, est la 105e du Tom. I.

(3) Harderus in exercit. anat. 30, lacertos uteros penesque binos habere, quibus femellæ ac mares singuli fruuntur. *Disp. quadr.* §. 51.

(4) De Bomare, V°. *Lézard.*

les plus froids de l'hiver, & ils ne mangent rien alors. *Ibid. ch. 15.* Ils se dépouillent de leur vieille peau deux fois l'année, au printems & en automne. *Ibid. ch. 17.* Cette obſervation eſt confirmée par les Modernes (1).

La queue des Lézards étant coupée, elle repouſſe; *Hiſt. Liv. II. ch. 17.* Cette obſervation a été également confirmée, mais M. de Bomare aſſure (2), que cette nouvelle production diffère du ſurplus de la queue, en ce qu'elle n'a point de vertebres oſſeuſes ni cartilagineuſes, & que ce n'eſt qu'une eſpece de tendon. Il faut ajoûter qu'il ſe trouve des Lézards qui ont la queue fourchue, & même qui ont juſqu'à triple queue; mais il n'y en a toujours qu'une ſeule qui ait des vertebres. On aſſure que ſi l'on coupe un Lézard en deux parties, elles ſe rejoignent (3): cela eſt vrai de ſa queue (4).

Ariſtote obſerve qu'en Arabie, les Lézards ont plus d'une coudée de long, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 28*, c'eſt-à-dire, qu'ils ont plus de treize de nos pouces (5). Pline a répété la même obſervation, mais il y a ajouté que ſur le mont Nyſa, dans l'Inde, on trouve des Lézards qui ont vingt-quatre pieds de long (6). Jonſton parle d'un Lézard de huit coudées de long, apporté d'Ethiopie à Rome (7).

LIEVRE (8).

Voyez *Daſypode*, *pag. 277.*

LIMAÇON (9) ET LIMAS (10).

Ariſtote a employé deux expreſſions qui déſignent l'une & l'autre un coquillage, & entre leſquelles il eſt aſſez difficile d'aſſigner une différence bien réelle: ce ſont les mots *Cochlias* & *Cochlos. Hiſt. Liv. IV. ch. 4.* Le ſentiment le plus probable eſt que le mot *Cochlos* s'entend particuliérement du Limaçon de mer, quoique le mot *Cochlias* ſoit lui-même quelquefois appliqué au Limaçon de mer auſſi-bien qu'aux autres (11). Nous avons pareillement

(1) De Bomare, *Verbo*, *Lézard.*

(2) *Ubi modò.*

(3) Varii, apud Geſner. De quadr. ovip. *In Lacerto*, *lit. C.*

(4) Comme l'atteſte Seba, cité par Klein, *diſpoſ. quad.* §. *51.*

(5) Métrol. *pag. 139.*

(6) Lacerti Arabiæ cubitales; in Indiæ verò Nyſâ monte, XXIV in longitudinem pedum, *Hiſt. Lib. VIII. cap. 39.*

(7) Lacertam unam, octo cubitorum, Romam juſſu Cardinalis Ulyſſiponenſis ex Æthiopia advectam, oris hiatu tanto ut infantem caperet, ſcribit Volaterranus, *Thaumatog. natur. de admir. quadr. cap. 25.*

(8) λαγωός, ὁ.

(9) Κοχλίας, ὁ.

(10) Κόχλος, ὁ.

(11) Confunduntur apud Græcos, vel ipſum Ariſtotelem, *κόχλος* & *κοχλίας*: ferè tamen Ariſtoteli Cochlos Cochleam marinam ſignificat; Cochlias verò terreſtrem Cochleam. Geſner, *de aquat. in Cochleis*; *coroll. de Cochl. in gen.*

deux expreſſions très-voiſines l'une de l'autre, & qui ont une grande affinité, ſavoir, celle de *Limas* & celle de *Limaçon*. Comme j'ai trouvé la premiere employée ſpécialement pour déſigner le Limaçon de mer, je m'en ſuis ſervi une fois dans ce ſens ; mais plus ordinairement j'ai dit *Limaçon de mer*. Nous avons encore la *Limace*, ou limaçon nud & ſans coquille, dont je ne vois pas qu'Ariſtote ait fait mention d'une maniere particuliere.

On diſtingue trois ſortes de Limaçons, de mer, d'eau douce & de terre ; & dans ces trois claſſes principales, on peut établir, ainſi que l'ont fait les Modernes (1), pluſieurs ſubdiviſions, à raiſon, ſoit de la forme de la coquille, ſoit de ſa couleur. Je ne m'y arrêterai pas, Ariſtote n'étant point entré dans ces détails, & n'ayant conſideré que le Limaçon en général.

Ariſtote donne les Limaçons pour exemple des teſtacées, *Hiſt. Liv. IV. ch. 1* ; il obſerve, qu'à l'exception de leur tête, leur chair eſt entiérement cachée dans la coquille ; *Ibid. chap. 4* ; cela n'eſt pas aſſez précis : le Limaçon fait ſortir de ſa coquille plus que ſa tête. Il s'étend hors de ſa coquille juſqu'à la longueur d'environ trois pouces. Ariſtote dit au même lieu, quelque choſe de la conformation intérieure du Limaçon, mais je reviendrai ſur cela dans un moment, ainſi que ſur ce qu'il remarque, *Liv. 5. ch. 12*, que c'eſt l'hiver que les Limaçons ſe trouvent pleins d'œufs ; c'eſt l'hiver auſſi qu'ils ſe tiennent cachés. *Liv. V. ch. 13*. Une autre remarque d'Ariſtote, qu'on ne voit point ni porcs ni perdrix avec des limaçons, parce que les porcs & les perdrix qui les mangent n'en laiſſent pas un, *Hiſt. L. IX. ch. 37*, appartient plus à l'hiſtoire du porc & de la perdrix, qu'à celle du Limaçon. Ariſtote a parlé des dents du Limaçon, dans ſon *Hiſt. Liv. IV. ch. 4*, & dans ſon traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 5* ; il dit qu'elles ſont au nombre de deux, qu'elles ſont fermes & pointues, & qu'il y a entre ces dents une partie charnue : il entre au même lieu dans quelques autres détails que je ne tranſcris pas ici, parce que j'y reviendrai également, en parlant de la conformation intérieure du Limaçon. Au traité de la Génération, *Liv. III. ch. 11*, il obſerve qu'on a vu des Limaçons accouplés, mais il ajoûte qu'on n'eſt pas aſſuré que ce ſoit par cette voie qu'ils ſe reproduiſent. Reprenons ces obſervations & joignons y quelques détails.

Les Limaçons ne ſont guères connus aux environs de Paris, que comme un animal incommode qui ronge les plantes potageres, & entame même les

(1) Voyez Klein, *Cochlides*, *claſ. 6. Part. I. cl. 1. familles 5, 6 & 7 ; & Part. II*, §. *102* ; & M. d'Argenville, Conchyliol. *pag. 31 & ſuiv.*

fruits. Dans plusieurs provinces on mange des Limaçons même de terre; comme des Limaçons de mer ou d'eau douce. Les Limaçons de terre qu'on préfere, sont les Limaçons de vigne. Les Anciens mangeoient aussi des Limaçons ; on le voit à l'égard des Grecs, par Athénée qui en parle dans ses Deïpnosophistes (1). Les Romains y mirent beaucoup plus de prix, puisqu'ils disposerent des lieux où ils en nourrissoient avec grand soin (2).

Ce qui frappe d'abord la vue, lorsqu'un limaçon sort de sa coquille, ce sont ces cornes, qui sont au nombre de quatre chez les limaçons terrestres, deux plus grandes & deux plus petites, & au nombre de deux seulement chez les limaçons aquatiques. La destination des deux grandes cornes des Limaçons terrestres, est, depuis long-temps, un objet de discussion entre les Naturalistes. Pline, qui supposoit les Limaçons avéugles, regardoit ces deux cornes comme des bâtons que l'animal faisoit mouvoir devant lui pour sonder le terrein (3). Mais Swammerdam a découvert dans le petit point noir qu'on voit à leur extrêmité, tous les organes d'un œil qui paroît ou ne paroît pas, selon que la corne se développe ou rentre en elle-même, & qui est accompagné d'un nerf optique, également susceptible par sa construction de s'allonger ou de se raccourcir (4). Swammerdam n'indique pas l'usage des deux cornes plus petites. A l'égard des Limaçons d'eau, leurs yeux ne sont pas à l'extrêmité de leurs cornes, mais à leur baze ; les cornes se terminent en pointe, & elles ont beaucoup moins de mouvement que celles des Limaçons terrestres (5).

Au-dessous des grandes cornes du Limaçon & entre ses petites cornes, on trouve sa bouche, qui est garnie de dents, comme le dit Aristote, mais il s'est trompé en ne comptant que deux dents; elles sont au nombre de huit (6) ; à moins que comme les dents supérieures ne forment qu'un même tout, & les dents inférieures un autre tout, on ne soutienne qu'Aristote n'a pas eu tort d'en compter deux seulement (7).

---

(1) Liv. II. ch. 22.

(2) Cochlearum non marinarum, ut putavit Bellonius, sed terrestrium vivaria fuisse Romanis quondam in usu, quivis vel mediocriter attentus, ex locis authorum mox recitandis persuaderi poterit. Gesner, de aquatil. *in Cochleis terrestribus.*

(3) Cochleæ aquaticæ, terrestresque, exserentes se domicilio, binaque ceu cornua protendentes contrahentesque, oculis carent : itaque corniculis prætentant iter. *Hist. Lib. IX. cap. 32.*

(4) Biblia nat. *Tom. I. pag. 99 & seqq.*

(5) Ibid. *pag. 165.*

(6) Numerus dentium, plerumque est octonarius. Swammerd. *pag. 108.*

(7) Hi dentes omnes cornea quadam concretione in unum coaluere.... unde quia dentes hi omnes inter se mutuò concreti sunt, haud quoque nisi pro dente uno haberi debent. *Ibid.*

Ce

Ce corps charnu qu'Ariſtote a reconnu dans la bouche du Limaçon, eſt décrit par Swammerdam, comme formant des eſpeces de levres intérieures; mais il eſt plus difficile de reconnoître ce qu'il appelle dans ſon traité *des Part. Liv. IV. ch.* 4, une trompe placée entre l'aiguillon & la langue (1). Nous ne connoiſſons point d'aiguillon ni de dard au Limaçon; au moins nous ne voyons pas qu'il en porte à la bouche; & nous ne voyons pas non plus qu'il ait en même tems une trompe & une langue. Mais il eſt vrai qu'il y a des Limaçons aquatiques qui, au lieu de langue & de dents, ont une trompe (2). La langue, telle que Swammerdam la décrit, mérite d'être remarquée. Non-ſeulement elle eſt ſuſceptible d'être portée en avant, & d'être retirée en dedans; mais il faut obſerver de plus que ſon extrêmité eſt terminée par un petit os, d'une matiere telle que la corne, ſéparé en deux ou trois petites dents. Le Limaçon s'en ſert comme d'un crochet pour piquer ce qu'il mange, & le ramener vers ſa bouche & ſous ſes dents, en retirant ſa langue (3).

Il n'y auroit pas moins de ſatisfaction à ſuivre Swammerdam dans la deſcription qu'il donne de la ſtructure de la tête du Limaçon, de ſon cerveau, de ſon goût, de ſon odorat, & d'une ouverture placée à une eſpece de bourrelet (4), que forme le corps du Limaçon à l'endroit où il reſte enfermé dans la coquille, ouverture qui lui ſert à reſpirer. Il faudroit encore conſidérer ces parties charnues qui s'étendent ſous le corps du Limaçon de droite & de gauche, parties compoſées d'un grand nombre de muſcles & qui ſervent à l'animal comme de pieds pour avancer dans ſa marche. Mais ces détails nous écarteroient trop loin des objets dont Ariſtote a parlé : & il faut venir à ce qu'il a dit des parties intérieures du Limaçon.

Dans ſon hiſtoire, *Liv. IV. ch.* 4, Ariſtote dit qu'on voit dans les grands Limaçons de mer, un canal qui part de l'eſtomac, qu'une membrane mince unit à l'œſophage, qui eſt long, blanc, avec des inciſions & ſans aucune iſſue. Il parle au même lieu de mammelons, ou corps glanduleux, dont les

---

(1) *ἔχουσι προβοσκίδα, μεταξὺ κέντρου καὶ γλώττης.* Cette leçon peut être fautive.

(2) Animadverto dentibus carere hanc Cochleam (aquaticam). At horum loco proboſcis ſive lingula ei data eſt, cujus adminiculo ſuam illa eſcam veluti ſuctu aſſumere videtur; uti in papilionibus nonnulliſque ſcarabæorum ſpeciebus quoque obtinet.

(3) In apice linguæ quem Cochlea exſerit, corneum datur oſſiculum, in duos veluti vel tres denticulos admodum tenellos diviſum; quo Cochlea comeſtura herbulas priùs, veluti hamulo, prenſat, & mox, ſubito quodam raptu, in os trahit; eas verò deinceps dentibus ſuis ac velociter demordet. Swammerd. *pag.* 109.

(4) Quelques Auteurs ont appellé ce bourrelet, le manteau.

uns ſont blanchâtres, les autres noirs. Dans ſon traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 5*, il dit qu'après la bouche du Limaçon, il y a comme un jabot qui y eſt contigu; qu'enſuite vient l'œſophage, après cela l'eſtomac, dans lequel eſt ce qu'on appelle le *mécon*, & qu'à l'eſtomac eſt contigu un inteſtin ſimple qui part du *mécon*.

Tout ceci eſt aſſez obſcur : nous en conviendrons. La raiſon en eſt que la deſcription n'eſt pas aſſez détaillée, & que d'ailleurs on n'étoit pas encore au fait d'opérations auſſi délicates que celles qu'exige la diſſection d'animaux tels que le Limaçon (1). Il eſt bien plus agréable d'étudier l'intérieur du Limaçon, avec Swammerdam (2).

Le Limaçon a un cœur en forme de poire, mais qui n'a qu'une ſeule oreillette, & une ſeule cavité. Il en part une artere qui ſe diviſe en pluſieurs rameaux, & qui porte aux différentes parties du corps de l'animal, le ſang, dont le ſuperflu revient enſuite au cœur par des veines qui ſe réuniſſent en une ſeule pour verſer le ſang dans le cœur. Ce ſang eſt d'une couleur bleuâtre & facile à diſtinguer, ſoit par cette couleur, ſoit par ſa conſiſtance, de la liqueur qui ſort d'une multitude de glandes dont le corps du Limaçon eſt parſemé, & qui le lubréfie perpétuellement. Cette liqueur eſt blanche, forme comme un vernis & a beaucoup plus de conſiſtance que le ſang. Swammerdam à décrit auſſi le foie du Limaçon qui contient une liqueur verdâtre, & il a apperçu un autre corps qu'il avoit pris d'abord pour la rate, mais qu'après un examen plus attentif, il regarde comme un corps glanduleux qui ſépare du ſang du Limaçon la matiere calcaire. Je penſe que c'eſt le cœur & le foie du Limaçon, qu'Ariſtote a déſigné ſous le nom des corps noirâtres.

Swammerdam décrit enſuite l'eſtomac du Limaçon, qui ſe termine en devenant plus étroit, & qui forme le pilore, d'où naiſſent les inteſtins grêles, qui font deux ou trois replis, & qui ſe terminent par un *rectum*, dont l'iſſue eſt au bourrelet dont nous avons déja parlé, auprès de l'ouverture qui ſert d'entrée à l'air dans le corps du Limaçon. La bile ſe répand du foie par pluſieurs vaiſſeaux, dans les inteſtins grêles. Je penſe que c'eſt cette bile qu'Ariſtote appelle le *mécon*; mais je doute qu'il ait diſtingué ſuffiſamment les inteſtins grêles du *rectum*.

---

(1) Voyez dans Swammerdam, *pag. 114 & ſuiv.* les précautions qu'il faut prendre pour réuſſir. Magno mihi conſtitit labore, *dit-il*, Cochlearum anatome : ſi quidem hæc non niſi difficillimo negotio, ipſis etiamnum viventibus, inſtitui queat.

(2) Pag. 117 & ſuiv.

Enfin Swammerdam décrit deux vaiſſeaux blancs couchés le long de l'eſtomac & de l'œſophage, & qui ont leur ouverture dans la bouche; il penſe que ce ſont des glandes ſalivaires : ce peuvent être les corps blancs, dont Ariſtote a parlé; enfin ce qu'il appelle un canal long, blanc, ſans iſſue, ayant des inciſions (j'entends étranglé dans certaines parties), peut être la matrice dont je parlerai dans un moment.

Ainſi l'on retrouve à-peu-près toutes les déſignations qui ſont trop confuſes dans Ariſtote, & il ne reſteroit plus qu'à expliquer ce qu'il a dit, *L. V. ch. 12*, que c'eſt l'hiver que les Limaçons ſe trouvent pleins d'œufs. On verra au mot *Teſtacées*, que ce ne ſont pas des œufs proprement dits, mais plutôt des parties graſſes, bonnes à manger. Le Limaçon pond avant l'hiver, & ainſi il ne ſauroit avoir des œufs l'hiver. Peut-être la partie dont il eſt ici queſtion, eſt-elle le foie; la maniere dont Swammerdam le décrit, me fait naître cette idée (1).

Ariſtote a dit qu'on avoit vu les Limaçons s'accoupler, mais qu'on ignoroit ſi cet accouplement étoit le principe de leur réproduction. Le fait a été étudié, & on a découvert une ſingularité bien remarquable. Le Limaçon a tous les organes néceſſaires pour l'accouplement, mais chaque Limaçon a en même temps les organes des deux ſexes, une verge & une matrice (2). Cependant il ne ſe ſuffit pas ſeul à lui-même, il faut qu'il ait un compagnon duquel il reçoit en même temps qu'il lui donne. Il féconde & il eſt fécondé dans le même tems. Une ouverture que le Limaçon a au côté droit de la tête, entre ſa grande & ſa petite corne, laiſſe ſortir dans le tems de l'accouplement, deux parties, dont l'une eſt un vagin & l'autre une verge. Les deux Limaçons ſe dreſſent l'un vis-à-vis de l'autre, & ſe touchent par la partie de leur corps qui rampe ſur la terre. Après pluſieurs mouvemens, la verge de l'un entre dans le vagin de l'autre, & réciproquement. Ils demeurent long-temps dans cet état; & ils réïterent leur accouplement pluſieurs fois de ſuite (3). Le réſultat de l'accouplement eſt des œufs que le Limaçon dépoſe en terre, unis enſemble comme des grains de chapelet. Swammerdam aſſure qu'il y a une eſpece de Limaçon aquatique qui eſt vivipare (4).

---

(1) Hepar minutis videtur conſtare granulis, æqualiter diſſeminatis.... In Cochlea cocta ſapidius nihil eſt. *pag. 123*.

(2) Je vais tranſcrire la deſcription de cette partie par Swammerdam, pour aſſurer ce que j'ai dit plus haut, que cet organe pouvoit être ce qu'Ariſtote appelle un canal blanc, &c. Matrix ipſe tenellus eſt tubulus, oblongus, albus & criſpatus. *pag. 127*.

(3) Voyez Swammerd. *pag. 123 & ſuiv.*

(4) Pag. 169.

Je finis en obſervant que les Limaçons ont un opercule, à-peu-près de la même nature que leur coquille, qui en ferme exactement l'ouverture, lorſqu'ils veulent s'y retirer entiérement. L'opercule des Limaçons aquatiques eſt attaché à ce qu'on appelle le pied de l'animal (1); l'opercule du Limaçon terreſtre eſt une piece qu'il travaille lorſqu'il veut ſe renfermer l'hiver (2). Rien ne paroît mieux combiné que cette différence. Le Limaçon aquatique peut vouloir journellement que l'eau n'entre pas dans ſa coquille; il faut que ſon opercule ſoit toujours prêt, & il ſeroit trop pénible & trop long de le conſtruire chaque fois. Le Limaçon terreſtre ne ferme ſa coquille qu'à la fin de l'automne pour paſſer l'hiver, & il ne la rouvre qu'au printems; ainſi il ne fait ſon opercule qu'une fois dans l'année.

Par rapport à la formation, ſoit de cet opercule, ſoit de la coquille du Limaçon, voyez le mot *Teſtacée*.

LIME (3).

Poiſſon du genre des *ſélaques*, *Hiſt. L. V. ch. 10*, ſuivant l'expreſſion d'Ariſtote; ou des *cartilagineux*, ſuivant l'expreſſion de Pline & des Naturaliſtes modernes. Il n'eſt ni auſſi plat, ni auſſi large que la raie, mais il n'eſt pas non plus rond comme les chiens de mer: il tient le milieu entre ces deux genres (4). Le nom de Lime eſt la traduction littérale du mot *rhinè*, employé par Ariſtote; tous les Ichtyologiſtes conviennent que c'eſt le poiſſon qu'on appelle en françois, l'*ange* (5); mais ayant à traduire Ariſtote c'eut été un défaut de coſtume, ſi l'on peut parler ainſi, de me ſervir de ce nom. J'aurois pu employer avec Pline, celui de *ſquatine* (6); mais j'ai préféré la traduction de la dénomination Grecque, parce qu'elle indique un des caracteres propres de ce poiſſon. En général les ſélaques n'ont point d'écailles, & leur peau eſt rude, *Traité des Part. Liv. IV. ch. 13*. Mais celui-ci l'a ſinguliérement rude, de maniere qu'on peut s'en ſervir, comme d'une lime, pour polir le bois & l'ivoire (7).

---

(1) Voyez la Conchyliol. de M. d'Argenville, *Part. II. pag. 31 & ſuiv.* & le Dict. des Anim. V°. Limaçon, *pag. 664*.

(2) Voyez les mêmes Auteurs qui viennent d'être cités.

(3) ῥίνη, ἡ.

(4) Squatina figura corporis longa, ſed valde depreſſa eſt, & media inter canes & raïas. Ray, *Synopſ. piſc. pag. 27*.

(5) Rhina, ſquatina; Maſſilienſes piſcem Angelum appellant, quod tanquam alas picti Angeli, ſic hæc pinnas habeat. Gillius, *de nomin. piſc. cap. 49*. Voyez Rondelet, des poiſſons, *Liv. XII. ch. 20*; Belon, *Liv. I. ch. 69*; Geſner, *in ſquatina*; Artédi, ſynom. piſc. *pag. 95*.

(6) Rhina quem ſquatum vocamus. *Hiſt. Liv. XXXII. cap. 11*. Ailleurs, il dit, *ſquatina*, voyez la note ſuivante.

(7) Aquatilium tegumenta plura ſunt... aſpera cute ut ſquatina, qua lignum & ebora poliuntur. *Hiſt. Lib. IX. cap. 12*.

La Lime devient un gros poiſſon ; Rondelet aſſure qu'il s'en trouve de la grandeur d'un homme (1) ; Willughbi dit en avoir vu qui peſoient juſqu'à 60 livres (2). Ariſtote ne fait ſur ſa conformation intérieure d'autre remarque, ſinon que la véſicule du fiel eſt auprès du foie ; *Hiſt. Liv. II. ch. 15* ; elle en eſt tellement près, qu'elle eſt attachée au milieu de ce viſcere qui eſt grand & partagé en trois lobes (3). Pour le ſurplus de la conformation de la Lime, voyez le mot *Sélaque.*

Suivant Ariſtote, *Hiſt. Liv. IX. ch. 37*, la Lime change de couleur comme le polype, c'eſt-à-dire, qu'elle prend la couleur des objets dont elle approche. Rondelet conteſte la vérité de ce fait, & il ſemble qu'il donne d'aſſez bonnes raiſons pour en combattre même la poſſibilité. « Les » bêtes qui changent ainſi de couleur, dit-il, le font ou à cauſe qu'ils ont » le corps tranſparent, comme le chaméleon ; ou à cauſe qu'ils ont le cuir » ſi délié & mince, que, ſelon la diverſe agitation d'humeurs & d'eſprits, » ils montrent par le cuir diverſes couleurs ; ce qui ne ſe peut dire de ce » poiſſon qui a le cuir âpre & épais (4) ».

L'accouplement de la Lime, à la différence de celui des autres ſélaques, ne conſiſte que dans le frottement du mâle contre la femelle, *Hiſt. Liv. V. ch. 5.* Les Limes font des petits vivans, deux fois l'année, & ſept ou huit à chaque fois. Le tems de la premiere portée eſt vers le coucher des pléiades ; le tems de la ſeconde en automne, c'eſt celle qui réuſſit le mieux. *Ibid. ch. 10 & 11.* On croiroit voir une contradiction dans Ariſtote, lorſqu'au *Livre VI. ch. 11*, il dit que la ſeconde portée de la Lime vient en automne vers le coucher d'hiver de la pléiade : mais la ſolution ſe trouve dans le texte même d'Ariſtote, & dans ce mot *le coucher d'hiver.* On diſtingue en effet deux levers & deux couchers de la pléiade, l'un qui arrive au printems & l'autre en automne ; le premier ſe comptoit en Grece, au 3 Avril (5), le ſecond, quarante-quatre jours après l'équinoxe d'automne, & il étoit regardé comme l'époque du commencement de l'hiver (6).

Ariſtote attribue à la Lime la même faculté qu'aux chiens de mer, de

---

(1) Des poiſſons, *Liv. XII. ch. 20.*

(2) De piſc. *pag. 79.*

(3) Hepar magnum in tres lobos diviſum, quorum medio cyſtis fellea adnexa. Willughbi, *Ubi modò.*

(4) Des poiſſons, *Liv. XII. ch. 20.*

(5) 3 nonas Aprilis, in Attica Vergiliæ veſperè occultantur. Pl. *H. L. XVIII. c. 26.*

(6) Inter ſolſtitium & æquinoctium autumni ficedulæ occaſus autumnum inchoat die 46. At ab æquinoctio eo ad brumam, Vergiliarum matutinus occaſus hyemem die 44. *Ibid. cap. 25.*

retirer de nouveau ſes petits dans ſon ventre après qu'ils ſont nés. J'ai déja parlé de ceci à l'article des *Chiens de mer* (1), en regrettant que les Modernes ne nous aient appris aucun détail ſur ce ſujet. Selon Oppien, les petites Limes ne rentrent point dans le ventre de leur mere, comme les petits chiens : la mere les couvre ſeulement de ſes nageoires (2).

Lorſque la Lime veut attraper d'autres poiſſons, elle ſe cache dans le ſable, & en laiſſant ſeulement paroître deux appendices ou barbillons qu'elle a auprès de la bouche (3), elle attire les poiſſons qui les prennent pour des brins de fucus.

M. Briſſon obſerve que la Lime, ou ange, eſt un poiſſon fort connu à Paris, & que c'eſt celui qu'on y vend le plus communément ſous le nom de raie (4). Rondelet aſſure qu'on n'en fait aucun cas dans le Languedoc; mais comme on confond ſur la table, la Lime avec la raie, je me réſerve d'en dire davantage au mot *Raie.*

LIME-RAIE (5).

Ariſtote obſerve au *L. VI. ch. 11*, de ſon hiſtoire, que les poiſſons d'une eſpece ne s'accouplent point avec ceux d'une autre eſpece, mais il annonce une exception pour la Lime & la raie; il paroît, dit-il, que ces deux poiſſons s'accouplent l'un avec l'autre, puiſqu'il exiſte un poiſſon qu'on nomme *Lime-raie*, qui a la tête & les parties antérieures de la raie, les parties poſtérieures de la Lime. Il parle encore du même fait dans ſon traité *de la Génération*, *Liv. II. ch. 6*, en ces termes : « on n'a rien vu de certain » ſur ce ſujet (le mélange des eſpeces) relativement aux animaux qui ha» bitent la mer; cependant les poiſſons qu'on appelle *Limes-raies*, paroiſſent » ſingulierement venir de l'accouplement d'une Lime & d'une raie (6) ». Je crois que ce ne ſeroit pas changer le ſens du texte grec, que de paraphraſer ainſi : « mais s'il eſt des poiſſons qui viennent de l'accouplement de

---

(1) Pag. 221.

(2) *Τοίην ϗ ῥίνη τεκέων πορσύνεται ἀλκὴν;
Ἀλλ' ἐκ ἐς νηδὺν κείνη δύσις οἷα κύνεσσιν·
Ἀλλά οἱ ἐν πλευρῇσιν ὑποσφάγες ἀμφοτέρωθέν
Εἰσιν ὑπὸ πτερύγων, οἵη γένυς ἰχθύσιν ἄλλοις·
Τῇσιν ἀτυζομένων τεκέων φόβον ἀμφικαλύπτει.* Halieut. *L. I. v. 742 & ſeqq.*

(3) Ces appendices ne paroiſſent point dans la figure ni dans la deſcription données par Willughbi, mais Rondelet n'a pas manqué de les décrire.

(4) Syſtême nat. *Ordr. 2. gen. 2. n. 6.*

(5) *ῥινόβατος, ὁ.*

(6) *ἐπὶ δὲ τῶν θαλαττίων ἐδὲν ἀξιόλογον ἑώραται. δοκεσι δὲ μάλιςα οἱ ῥινοβάται καλέμενοι γίνεσθαι ἐκ ῥίνης ϗ βάτε συνδυαζομένων.*

» deux especes, ce sont les Limes-raies, qui paroissent être le produit de » l'accouplement de la Lime & de la raie ». Pline a répété ce qu'Aristote avoit dit, mais il l'a fait plus affirmativement (1).

Rondelet prétend que la *Lime-raie* est un être fabuleux qui n'existe point dans la nature (2); il fait même une dissertation à ce sujet pour prouver que des especes différentes ne sauroient se mêler & produire, & il fait remarquer qu'au surplus Aristote ne parle qu'avec les expressions de l'incertitude & du doute. La différence de l'accouplement de la Lime & de celui de la raie, qu'Aristote établit *Hist. Liv. V. ch. 5*, me paroît effectivement un grand obstacle à ce qu'une Lime & une raie s'accouplent ensemble. Belon & d'autres Savans admettent l'existence de la *Lime-raie*, & ils ont entraîné Gesner (3). Willughbi affirme aussi son existence, d'après Fabius Columna; il la décrit, & il rejette assez durement les objections de Rondelet (4). Ray ne la suppose pas moins (5). Artédi l'appelle *Raie oblongue*, n'ayant qu'un rang de piquans au milieu du dos (6). Tous disent, d'après Columna, qu'on la trouve fréquemment à Naples; & leur description est effectivement conforme à ce que dit Aristote, le devant du corps tenant plus de la raie que de la Lime, & les parties postérieures tenant plus de la Lime que de la raie. Mais si c'en est assez pour donner le démenti à Rondelet, sur l'existence d'un poisson dont la figure tient de la Lime & de la raie, ce n'en est pas assez pour décider la question réellement intéressante, savoir si ce poisson vient de l'accouplement d'une Lime & d'une raie. Ces deux especes se mêlent-elles ou non? Voilà ce qui reste encore indécis, après les descriptions de Fabius Columna & de ceux qui l'ont suivi; & plus la Lime-raie est un poisson commun, selon le dire de Columna, moins, ce semble, on doit être porté à croire qu'il vienne du mélange de deux especes

(1) Piscium diversa genera non coëunt præter squatinam & raiam, ex quibus nascitur priori parte raiæ similis, & nomen ex utroque compositum apud Græcos trahit. *Hist. Lib. IX. cap. 51.*

(2) Meo quidem judicio fides iis habenda non est qui rhinobati mistumque genus, prolemque biformem nobis obtrudunt. Rondelet ap. Gesnerum, *in squatoraia*; & des poissons, *Liv. XII. chap. 20.*

(3) Etsi Rondeletius nusquam in rerum natura hunc piscem comparere putat, ego omnino aliquem & alicubi esse arbitror; non modò Aristotelis, sed nostri etiam seculi doctorum hominum auctoritate commotus, Jovii, Gillii, Bellonii, qui non solùm vivere in mari hunc piscem, sed nomina etiam formasque tradiderunt. *De aquatil. in squatinoraia.*

(4) Non dari hujusmodi piscem Rondeletius nequicquam probare nititur; cùmque ei experientia reclamat, non opus est argumentis ad sententiam ejus refutandam. *De pisc. pag. 79.*

(5) Synops. pisc. *pag. 28.*

(6) Synon. pisc. *pag. 99.*

différentes ; car ces accouplemens, supposés possibles, ne sont certainement pas aussi communs que les accouplemens des individus de même espece.

LION (1).

Le Lion est décrit par tous les Naturalistes, & son nom a reçu peu d'altération dans les différentes langues & dans les différens âges. Aristote a souvent parlé du Lion ; il en fait un beau portait dans son traité *de la Physionomie*, *ch. 5*. C'est, selon lui, l'animal qui présente de la maniere la plus parfaite, les idées qu'on peut se former du sexe masculin. Il a la bouche d'une belle grandeur, la face quarrée, point trop chargée d'ossemens, la mâchoire supérieure n'excede point l'inférieure ; le nez est plus gras que maigre, les yeux d'une couleur fauve (2), plutôt enfoncés que trop ronds & trop saillans, & d'une grandeur moyenne ; le sourcil d'une belle grandeur, le front quarré, un peu concave dans le milieu, & un peu relevé vers le nez & les sourcils : au haut du front & au droit du nez, le poil revient un peu en avant & couvre le front. La tête est d'une grosseur moyenne, le cou d'une juste proportion pour la longueur & la grosseur, couvert de poils roux qui ne sont ni crépus ni plats ; les parties voisines des clavicules sont bien dégagées ; les épaules fortes, la poitrine vigoureuse, la région du diaphragme large ; les flancs & le rable bons ; la partie des hanches & des cuisses point chargée de chair, les jambes fortes & nerveuses, la démarche ferme ; tout le corps bien articulé & nerveux, n'étant ni trop sec ni trop humide. L'animal marche lentement, d'un air de grandeur, & avec de beaux mouvemens dans les épaules. Aristote a répété plusieurs traits de cette description dans son *Hist. Liv. II. ch. 1. & ch. 7.* Il continue dans son traité de la physionomie, une peinture non moins belle du caractere du Lion ; il est, dit-il, libéral, généreux, grand, ardent pour la victoire ; mais doux, juste, capable de s'attacher à ceux avec lesquels il vit ; au *L. I. de son Hist.*

(1) *λέων*, *ὁ*. En Espagnol, *el leon*, de Funez, *L. II. ch. 1.*

(2) Aristote a dit *χαροπὺς ὀφθαλμύς*. Les Auteurs different beaucoup sur la signification du mot *χαροπός*, dont l'étymologie peut signifier seulement un œil d'une couleur agréable. Voyez Constantin, dans son lexique ; Gesner, *in Leone*, *litt. B* ; Cœlius Rhodig. *Var. lect. Lib. 13. cap. 8.* Les uns veulent que ce soit des yeux bleus ; les autres, des yeux verds d'eau. Ce qu'Aristote a entendu me paroît décidé par le fait & par l'expérience : « l'iris de l'œil du Lion, disent MM. de » l'Acad. des Scienc. dans leur description » de quatre Lions : l'iris étoit de cette » couleur pâle qu'on nomme isabelle ; le » tapis de la choroïde paroissoit d'un jaune plus doré, & il n'avoit rien de » cette couleur verte que la plupart des » Auteurs donnent aux yeux du Lion », Mém. pour servir à l'Hist. nat. *P. I. p. 11.*

il

il appelle le Lion, noble, fier, courageux; au *Liv. IX. ch.* 44, il développe davantage son caractere, mais toujours d'après les mêmes principes (1). Cette description, soit de la figure, soit du caractere du Lion, n'a rien qui soit démenti par les Modernes (2). La lionne n'a point de criniere.

Aristote distingue deux especes de Lions, l'un plus rond, qui a la criniere plus crépue, & qui est plus timide; l'autre qui est plus courageux, & qui a une plus belle criniere. *Hist. Liv. IX. ch.* 44. Mais il observe que tous les Lions sont roux. *De la Génér. Liv. V. ch. 6.* Pline a copié la premiere de ces assertions (3). Elien distingue les Lions qui viennent de l'Inde, des autres Lions; il prétend que la peau de ceux de l'Inde est noire (4). Oppien va plus loin, il remarque des différences entre les Lions d'Arménie, d'Arabie, d'Afrique & d'Ethiopie (5). M. de Buffon rejette toutes ces distinctions de différentes especes de Lions; il assure qu'il n'y a point de Lions à criniere crépue (observez qu'Aristote n'a pas dit que certains Lions eussent la criniere absolument crépue, mais qu'ils l'avoient plus crépue que d'autres); que les Lions d'Afrique & d'Asie se ressemblent en tout; & que si ceux des montagnes different de ceux des plaines, c'est moins par les couleurs de la robe que par la grandeur de la taille (6).

Dès le siecle d'Aristote, le Lion étoit un animal peu commun; il en fait l'observation; il dit qu'en Europe on n'en trouvoit que dans les pays renfermés entre l'Achélous & le Nessus (7), *Hist. Liv. VI. ch. 31*, deux fleuves qui comprennent l'espace situé entre le 40 & le 43[e] degrés de longitude, & par conséquent une partie de la Thrace & de la Macédoine. Aristote reprenant la même observation, *Liv. VIII. ch. 28*, y ajoûte, que c'est cependant en Europe qu'on trouve le plus de Lions (8). Au reste il y a toute apparence qu'Aristote a tiré d'Hérodote la remarque sur le lieu où l'on trouvoit des Lions en Europe: car Hérodote assure le même fait en parlant de ce qui arriva à Xercès lorsqu'il traversoit la Pæonie. Il avoit

(1) Voyez au même lieu, ce qu'Aristote dit de la panthere, animal dans lequel il prétend trouver les traits qui donnent une idée complette du sexe féminin.

(2) Voyez entre autres, l'histoire du Lion, par M. de Buffon, *Hist. nat. T. VIII. pag. 100, 124.*

(3) Histor. *Lib. VIII. cap. 15. n. 18.*

(4) De animal. nat. *Lib. XVII. cap. 26.*

(5) De venat. *Lib. III. in princip.* Voyez sur cette distinction des différentes especes de Lions, Bochart, *Hieroz. Lib. III. c. 1.*

(6) Hist. nat. *Tom. VIII. pag. 108.*

(7) Ou mieux le Nestus, ainsi que l'appellent Hérodote & Pausanias, dans les lieux que j'indiquerai à la note 1, *p. suiv.* Pline, *L. VIII. ch. 16.* & M. d'Anville, Geogr. anc. *Tom. I. pag. 287.*

(8) Pline s'explique autrement: il dit que les Lions de l'Europe sont bien plus forts que ceux d'Afrique & de Syrie. *Ubi modò.*

dans son armée beaucoup de chameaux; les Lions étant descendus des montagnes pendant la nuit, attaquerent les chameaux seuls, sans toucher ni aux autres bêtes de charge ni aux hommes (1). Mais ce qui est beaucoup plus extraordinaire, c'est qu'aujourd'hui l'on ne trouve plus de Lion en Europe; ils ont même abandonné l'Egypte, la Palestine & la Syrie, où il y en eut autrefois, & où les voyageurs attestent qu'on n'en rencontre pas. Il n'en existe plus que dans le reste de l'Afrique & dans les parties méridionales de l'Asie; point dans l'Amérique (2). On est divisé sur la cause pour laquelle les Lions ont ainsi disparu de provinces qu'ils ont certainement habitées. M. de Buffon la cherche dans l'augmentation de la population; M. Zimmermann comparant la population ancienne de l'Egypte, de la Syrie, &c. avec leur population actuelle, rejette le systême de M. de Buffon. Il indique deux autres causes: l'une est la grande quantité de Lions que Sylla, Pompée & César firent conduire à Rome pour les jeux. M. Zimmermann montre qu'il y eut mille Lions tués à Rome dans l'espace de quarante ans; il assigne pour seconde cause l'usage des armes à feu, qui ont causé plus d'effroi à ces animaux que les fleches & les dards.

Indépendamment de la description générale qu'Aristote a donnée du Lion, il fait sur différentes parties de cet animal, plusieurs observations, dont les unes sont confirmées, les autres contestées par les Modernes. Il remarque, *Hist. L. IX. c. 44*, que le Lion a les os de la tête très-forts. MM. de l'Académie des Sciences ont trouvé que le crâne étoit épais de quatre lignes à l'endroit le plus mince, & de près d'un pouce à l'endroit du front. Selon Aristote, le cou du Lion est formé d'une seule vertebre. *Hist. L. II. ch. 1*, & *des Part. Liv. IV. ch. 10*. C'est une erreur; le cou de tous les quadrupedes est composé de sept vertebres (3). Mais on peut remarquer avec MM. de l'Acad. des Sciences, que cependant le cou du Lion est fort roide: ils l'attribuent à ce que les apophyses des vertebres du cou sont liées avec des ligamens si forts & si durs, qu'il semble que ce ne soit qu'un os (4). On a reproché à Aristote d'avoir dit que les os du Lion étoient sans mouelle & sans cavité (5); mais en cet endroit, ce n'est pas Aristote qui s'est trompé,

(1) Histor. *Lib. VII. cap. 125 & 126.* Pausanias a rapporté les mêmes faits dans sa description de la Grece, *Liv. VI. ch. 5.*

(2) Voyez Zimmerm. Zool. Géogr. *c. 2. sect. 20.* & M. de Buffon, Hist. nat. *Tom. VIII.*

(3) Buffon, Hist. nat. *Tom. VIII. p. 118.*

(4) Pag. 6.

(5) Buffon, *Ubi modò.*

car loin de dire ce qu'on suppose, il dit positivement que le Lion a de la mouelle dans les os des cuisses & des jambes de devant; il est vrai qu'il dit qu'elle est en très-petite quantité : & c'est, ajoûte-t-il encore, ce qui a fait dire à quelques personnes que le Lion n'avoit point du tout de mouelle; mais, comme on voit, il combat lui-même ce sentiment. *Hist. Liv. III. ch. 7 & 20.* Par rapport à ce qu'on lit au même lieu, & dans le traité *des Parties, Liv. II. ch. 9*, que les os du Lion sont fort durs, & qu'il en sort du feu lorsqu'on les brise : je ne vois pas qu'on allegue l'expérience pour établir le contraire. Epicure s'est moqué des assertions d'Aristote sur les os du Lion (1). Mais il ne faut pas croire que ce fût parce qu'il avoit mieux rencontré la vérité que n'avoit fait Aristote. Epicure tournoit en ridicule Aristote, & tout ce qu'il avoit dit sur les Animaux. Mais il confondoit ce qu'il avoit dit de vrai avec ce qu'il avoit dit de faux (2).

Aristote remarque que le Lion a les ongles recourbés, *Hist. L. III. ch. 9.* Pline a ajoûté qu'il avoit des especes de gaines dans lesquelles la pointe de l'ongle entroit pour ne pas s'émousser, que l'ongle étoit retourné quand le Lion couroit, & qu'il ne montroit sa pointe que quand l'animal vouloit saisir sa proie (3). Plutarque a parlé du même fait dans deux endroits. Dans l'un, il dit seulement que le Lion retourne l'ongle en dedans lorsqu'il marche (4); dans l'autre, il dit que le Lion marche les ongles enveloppés comme dans des especes d'étuis (5). MM. de l'Académie des Sciences déclarent n'avoir pas trouvé ces étuis dont parle Pline; Ray assure les avoir vus (6). Je crois qu'il n'est pas impossible de concilier ces deux témoignages quelque contradictoires qu'ils paroissent. MM. de l'Académie ne conviennent-ils pas que l'extrêmité des doigts du Lion est tellement conformée, que les ongles demeurent levés en marchant, & retirés entre les doigts? Il me semble que Pline n'a rien dit de plus, & qu'il n'y a ici de différence, que dans les mots dont on se sert en expliquant cette particularité.

(1) Buffon, *pag. 119.*
(2) Voyez ces railleries d'Epicure, dans Athénée, Deipnos. *Lib. VIII. cap. 12.*
(3) Mirum pardos, pantheras, Leones & similia, condito in corporis vaginas unguium mucrone, ne refringatur hebeteturve, ingredi : aversisque falculis currere, nec nisi appetendo protendere. *Hist. Lib. VIII. cap. 13.*
(4) De curiosit. *pag. 924.*
(5) Quænam animal. *pag. 1779.*
(6) Plinius Leones in corporis vaginas ungues condere, ne mucrones incessu refringantur hebetentur ve, scribit. Parisienses id negant : verùm experientia nostra in Leone juvene, admodum mansueto, quem propriis manibus tractavimus, Plinio suffragatur, & Cl. vir Th. Bartholinus idem affirmat. Synops. quadrup. *pag. 163.*

Relativement à l'osselet (voyez *Os.*) Aristote remarque que le Lion a quelque chose de tortueux ; mais il semble n'en parler que d'après des dessins peut-être peu exacts : *Hist. Liv. II. ch. 1.* Les Modernes ne se sont pas expliqués à cet égard. Il dit au même lieu, en parlant des dents, que le Lion les a en forme de scie : c'est-à-dire, que l'extrêmité aigue des dents laisse entre chacune des intervalles égaux. Cette description ne me paroît pas tout-à-fait exacte : la description de MM. de l'Académie des Sciences est beaucoup plus claire : chaque mâchoire a quatorze dents : six molaires, six incisives & deux canines ; on voit néanmoins dans la description des incisives de la mâchoire inférieure, que l'assertion d'Aristote n'est pas dénuée de prétexte & d'une sorte d'apparence. D'ailleurs Aristote lui-même parle des dents canines du Lion, qui sont, dit-il, au nombre de quatre, deux à chaque mâchoire, & les seules qui lui tombent à l'âge de six mois. *Hist. L. VI. ch. 21*, & *de la Génér. L. V. ch. 8.* Enfin Aristote a remarqué que le pied du Lion étoit divisé en plusieurs doigts. *Liv. II. ch. 1.* Il auroit pu observer que les pieds de devant avoient cinq doigts, & que ceux de derriere n'en avoient que quatre (1).

Passons aux parties internes du Lion. Aristote prétend qu'elles sont semblables à celles du chien. *Hist. L. II. ch. 1.* Il auroit mieux fait de les comparer à celles du chat : du moins cela suit des mémoires de MM. de l'Académie. Il remarque que l'estomac est petit & qu'il n'a pas beaucoup plus de largeur que les intestins, *Liv. II. ch. 17* ; en effet il n'a que six pouces de large sur dix-huit pouces de long. On peut voir dans les mémoires de MM. de l'Académie des Sciences, plus de détails sur la conformation intérieure du Lion. Un Académicien de Pétersbourg nommé M. Woltt, a aussi étudié la conformation intérieure du Lion ; je n'indiquerai ici qu'une seule de ses observations : c'est que la vîtesse du sang, chez le Lion, est quatre fois plus grande dans l'aorte, & cent fois plus grande dans les derniers rameaux sanguins, qu'elle n'est chez les autres Animaux : ce qui paroît contribuer à la force & au courage du Lion (2).

Selon Aristote, le Lion est du nombre des Animaux qui jettent leur urine en arriere, *Hist. Liv. II. ch. 1*, & *des Part. Liv. IV. ch. 10.* Ailleurs il dit qu'il leve la cuisse, comme le chien, pour pisser, *Hist. L. VIII. ch. 5* ;

---

(1) Ray, *Ubi modò, pag. 165.*

(2) J. des Savans, pour le mois de Septembre 1774, *pag. 1886.*

il dit aussi que les Lions s'approchent à reculons & s'accouplent par derriere. *Hist. L. V. ch. 2.* M. de Buffon dément absolument ce fait, & il assure qu'il est démontré par la seule inspection des parties du mâle & de leur direction, lorsqu'elles sont dans l'état propre à l'accouplement, qu'il se fait à la maniere ordinaire des autres quadrupèdes (1). Il dément aussi Aristote, sur ce que celui-ci a dit, *Hist. Liv. II. ch. 1*, & *de la Génér. Liv. IV. ch. 10*, que la lionne à deux mammelles placées sur le ventre; il soutient qu'elle en a quatre; mais il ne contredit point Aristote sur cette autre observation, que le Lion est furieux & que sa rencontre est singuliérement dangereuse dans le tems de l'amour. *Hist. Liv. VI. ch. 18.*

Aristote n'a pas dit dans quel tems le Lion s'accouploit, ni quelle étoit la durée de la gestation de la lionne; mais seulement, que les jeunes lionceaux naissoient au printems, qu'à deux mois encore ils avoient de la peine à marcher, & que la portée de la lionne n'étoit souvent que de deux petits & de six au plus. *Hist. Liv. VI. ch. 31.* Il paroît que sur tout ceci l'on n'a rien de bien certain; M. de Buffon conjecture que le tems de la gestation de la lionne est de six mois. Dans ce même lieu, Aristote combat une fable qu'on trouve dans Hérodote, savoir, que la lionne perd sa matrice en faisant ses petits. La lionne, dit cet Historien, quoiqu'elle soit très-forte, ne fait dans toute sa vie qu'un seul petit, parce que sa matrice sort en même tems. La raison en est, que le lionceau ayant les ongles très-aigus, déchire la matrice lorsqu'il commence à s'y remuer; à mesure qu'il grandit, il la déchire de plus en plus: de sorte que quand il naît, il ne reste plus rien d'entier (2). Il ne faut pas beaucoup de réflexion pour sentir combien ce récit est fabuleux; mais Aristote n'auroit pas dû en le rejettant, faire un autre récit aussi peu vraisemblable, que dans son histoire, *Ibid*, il applique aux seules lionnes de Syrie, mais que dans son traité *de la Génér. Liv. III. ch. 1, & ch. 10*, il rend commun à toutes les lionnes, savoir, qu'à leur premiere portée, elles ont cinq lionceaux, mais qu'aux portées suivantes, elles en ont toujours un de moins, & qu'enfin après la cinquieme portée, elles n'en ont plus.

Il est question au *Liv. VIII. ch. 5.* de l'histoire des Animaux, de la maniere dont le Lion se nourrit, & je ne vois dans cet endroit rien qui ne soit conforme à ce que disent les Modernes. L'herbe qui tue la panthere (3), est également un poison pour lui. *Hist. L. IX. ch. 6.* La derniere remarque

(1) Hist. nat. *Tom. VIII. p. 117.*
(2) Histor. *Lib. III. cap. 108.*
(3) Voyez *Panthere.*

d'Aristote que nous rapporterons, est que le Lion & le thos sont en guerre, parce qu'étant carnassiers, leur nourriture à l'un & à l'autre est la même. *Hist. Liv. IX. ch. 1.*

LOCALUS (1).

Aristote ne parle de cet oiseau, que pour le compter dans la classe nombreuse de ceux qui ont des *cæcum* ou appendices à l'extrêmité du conduit intestinal. *Hist. Liv. II. ch. 17, à la fin.* Je ne m'étendrai pas sur son sujet, étant incertain si son nom même doit se trouver dans l'histoire des Animaux & comment on doit l'écrire (2). Gesner a pensé que c'étoit un nom italien dont on avoit fait un nom grec & qu'on avoit introduit mal-à-propos dans le texte (3) : Scaliger croit qu'il faut lire *Cocalus*, & il décrit le *Cocalus* comme un oiseau blanc, à pieds rouges, de la grosseur d'un ramier, qui vit des petits poissons que la mer laisse sur la côte en se retirant (4).

LOIR (5).

Il n'y a que deux mots de l'*éléios* dans l'histoire des Animaux ; mais ils caractérisent le Loir : c'est que l'*éléios* se retire l'hiver dans des trous d'arbres où il devient très-gras. *Hist. Liv. VIII. ch. 17.* La plupart des Auteurs ont donc vu dans l'*éléios* d'Aristote, notre Loir. Gaza, Scaliger, Agricola (6) & Wotton (7), ont employé pour le traduire le mot latin *Glis*, qui signifie le Loir ; Gesner est persuadé que l'*éléios* est notre Loir (8) ; M. de Buffon est du même sentiment (9). Je n'ai donc pas dû faire difficulté d'employer dans ma traduction, le mot Loir.

On peut voir dans l'histoire naturelle de M. de Buffon (10), celle du Loir ; il est à-peu-près de la grandeur de l'écureuil, & il a comme lui, la queue couverte de longs poils. Je ne conçois pas pourquoi Ray trouve tant d'incertitude dans ce que l'on dit du Loir, qu'il doute même s'il existe (11).

---

(1) λόκαλος, ὁ.

(2) Voyez les variantes, *p. 663.*

(3) λόκαλος legitur apud Aristotelem circa finem Libri II, Hist. anim. ubi Gaza vertit ciconia : quasi legerit πελαργός ; sed apparet hoc nomen Italicum esse avis nocturnæ, ab aliquo forte adscriptum ut vocem ascalaphon (quæ immediatè sequitur) interpretaretur, & a librariis postea perperam insertum. Gesner, de avibus, *in Alucone.*

(4) Ad Aristotelem, *Lib. II. cap. 17.*

(5) ἐλειός, ὁ.

(6) De animant. subterr. *pag. 33.*

(7) De different. animal. *cap. 87.*

(8) De quadrup. *in Glire.*

(9) Hist. nat. *Tom. VII. pag. 341.*

(10) *Ubi modò.*

(11) Quæ de hoc animali (glire) traduntur, adeo varia & incerta sunt, ut dubitem an detur ejusmodi in rerum natura. Synopf. quadr. *p. 239.*

Dans le peu qu'Ariſtote a dit du Loir, il y a une obſervation qui eſt fauſſe, ou qui du moins exige une explication. Il aſſure que le Loir devient très-gras dans ſa retraite. Il ne faut pas croire que ce ſoit en ne mangeant rien qu'il s'engraiſſe, & M. de Buffon a eu raiſon d'obſerver, que ſi, dans la Grèce, les Loirs ſont plus gras après l'hiver qu'auparavant, c'eſt parce que les hivers y étant tempérés, les Loirs ne dorment pas tout l'hiver, & que prenant de la nourriture, peut-être abondamment, toutes les fois que la chaleur les ranime, on les aura trouvés très-gras quoique engourdis (1). Mais je remarque auſſi qu'Ariſtote n'a dit nulle part que le Loir ne mangeoit rien l'hiver & que cependant il engraiſſoit. C'eſt dans Wotton que l'on trouve cette aſſertion, & je ne ſais où il l'a priſe (2).

LOUP (3).

Il n'y a d'incertitude ici ni ſur le nom, ni ſur l'individu: le Loup eſt un animal trop connu pour multiplier les obſervations ſur ſon ſujet. Ariſtote le compte au nombre des Animaux toujours ſauvages & qui ne s'apprivoiſent point; il l'appelle vigoureux, féroce & perfide. *Hiſt. Liv. I. ch. 1.* On prétend que les habitans de l'Amérique ſeptentrionale, ſe ſervoient de Loups apprivoiſés comme de chiens, & l'on ne manque pas de Naturaliſtes qui penſent que le chien n'eſt autre que le Loup privé (4).

Le Loup a en effet de grands traits de reſſemblance avec le chien; il s'accouple comme le chien, & il a comme lui la verge oſſeuſe. *Hiſt. L. II. ch. 1 & 2.* La durée de la geſtation (5), le tems de mettre bas, le nombre des petits; tout eſt ſemblable dans l'eſpece du Loup & dans celle du chien: les petits de l'un & de l'autre naiſſent également aveugles. *Hiſt. Liv. VI. ch. 35.* M. de Buffon ſoutient, d'après l'Auteur d'un traité de vénerie, que le tems de la geſtation des louves eſt d'environ trois mois & demi, tandis que les chiennes ne portent guères plus de ſoixante jours (6); mais il eſt

(1) Hiſt. nat. *Tom. VII. pag. 348.*

(2) Conditi & glires totâ hyeme cubant in arboribus tanquam mortui, nihilque edunt: pingueſcunt tamen per id tempus vehementer. De differen. animal. *cap. 87.*

(3) λύκος, ὁ. En Eſpagnol, *el lobo*, de Funez, *Liv. II ch. 7.*

(4) Voyez Zimmermann, Zool. Géogr. *cap. 1. ſect. 3. n. 11.* Caninum genus ſummum conſtitui, *dit Klein*, eodemque comprehendi ſolent canes domeſtici & familiares nobis, atque canes feri qui propria nomina habent luporum, vulpium & cognatorum. Diſpoſ. quadrup. §. *25.* Voyez auſſi ſur l'exiſtence de Loups apprivoiſés, le Dictionnaire des Animaux, V°. *Loup.*

(5) Selon certains Mſſ. Ariſtote dit uniquement que le Loup s'accouple comme le chien. Voyez les variantes.

(6) Hiſt. nat. *Tom. VII. pag. 190.*

permis de douter de l'exactitude de cette observation, avec d'autant plus de fondement, que M. Zimmermann cite deux Ecrivains modernes qui attestent que la louve ne porte que neuf semaines (1). Une lettre que M. de Buffon rapporte dans son supplément, & dans laquelle on lui atteste le fait qu'une louve avoit été couverte & fécondée par un chien, détermine la durée de la gestation de cette louve, à 73 jours au plus, & à 57 au moins (2).

Mais un autre fait qui indique encore beaucoup plus d'affinité entre le Loup & le chien, c'est la possibilité du mêlange de ces deux especes. Aristote assure qu'à Cyrene (3), les Loups s'accouploient avec les chiennes & que cet accouplement étoit fécond. *Hist. Liv. VIII. ch. 28.* J'ai déja parlé de cet accouplement à l'article du chien, & j'ajoûterai seulement ici que M. Zimmermann a fourni de nouveaux faits (4) à joindre à ceux que M. de Buffon a rapportés & qui en établissent la possibilité.

Aristote a parlé, relativement aux louves, d'un fait que l'on racontoit, mais qu'il traite avec raison de fable, sur-tout par rapport à la cause que l'on en donnoit. On disoit que toutes les louves mettoient leurs petits bas dans un intervalle de douze jours, & que c'étoit une faveur qui leur avoit été accordée par Jupiter, pour les récompenser de ce qu'elles avoient accompagné Latone, lorsqu'étant enceinte d'Apollon & de Diane, Jupiter la métamorphosa en louve & la fit passer, de chez les Hyperboréens (5), à Délos (6). *Hist. L. VI. ch. 35.* Plutarque, qui rapporte cette même cause fabuleuse, en donne en même tems, d'après un traité d'Antipater sur les Animaux, que nous n'avons plus, une autre cause plus raisonnable, en supposant d'ailleurs la réalité du fait qu'on se propose d'expliquer. C'est que les louves mettent bas après qu'elles ont mangé la fleur des arbres qui portent des glands : tellement que, quand elles n'ont pas de cette fleur assez abondamment, elles avortent. Ainsi elles doivent mettre bas toutes dans le même tems, savoir, dans le tems où ces arbres fleurissent (7). Selon Pline, l'intervalle de douze jours n'a pas été marqué aux Loups pour mettre bas, mais pour s'accoupler (8).

---

(1) Zoolog. Géogr. *Ubi modò*, *n. 4.*

(2) Suppl. à l'Hist. natur. *T. V. p. 13.*

(3) Voyez ci-dessus, *pag. 391*, *note 5*, la situation de Cyrene.

(4) Zool. Géograph. *Ubi sup. n. 3.*

(5) Les Hyperboréens étoient les peuples les plus près du Nord, que les Anciens connoissoient. Voyez Strabon, *Géograph. Liv. I. p. 62.*

(6) L'île de Délos est une des Cyclades, vers le 43 degré de longitude, & entre le 37 & le 38 degré de latitud. B.

(7) De causis naturalib. *n. 38. Opuscul. edit. lat. Tom. III. p. 277.*

(8) Histor. *Lib. VIII. cap. 22.*

Un

Un fait plus exact, est la fureur du Loup dans le tems de ses amours. *Hist. Liv. VI. ch. 18.*

Aristote ne s'est pas moins trompé lorsqu'il a dit du Loup, que lorsqu'il a dit du lion, que ces Animaux avoient le cou formé d'une seule vertebre. *Des Parties, Liv. IV. ch. 10.* Il est composé de sept vertebres. Le Loup ne mange jamais d'herbe à moins qu'il ne soit malade, & les Loups qui vivent seuls sont plus dangereux pour les hommes, que ceux qui vont en bandes. On rapporte, dit Aristote, que le Loup mange d'une sorte de terre, lorsqu'il est pressé par la faim. *Hist. Liv. VIII. ch. 5.* Aristote n'assure pas le fait, comme l'on voit : & cela étoit prudent, car on prétend que c'est un pur conte, dont l'idée a pu venir de ce qu'on aura apperçu des Loups déterrer des restes de leur chasse qu'ils avoient mis en réserve (1). Le Loup est en guerre avec l'âne, le taureau & le renard, parce qu'étant carnassier, il se jette sur eux. *Hist. Liv. IX. ch. 1.* On conçoit qu'il seroit facile d'allonger de beaucoup de noms la liste des animaux avec lesquels le Loup est en guerre.

On a dit qu'auprès des Palus Mæotides (2), les Loups alloient à la pêche avec les gens du canton, & que si l'on manquoit à leur donner leur part de la pêche, ils rongeoient les filets lorsqu'on les mettoit sécher. *Hist. L. IX. ch. 36.* C'est une historiette qu'Elien a répétée d'après Aristote (3).

Les Loups sont plus petits en Egypte que dans la Grece ; Aristote en attribue la cause au peu d'abondance de la nourriture. *Hist. Liv. VIII. ch. 28.* Pline ajoûte qu'ils sont plus lâches, en même tems que plus petits (4). Oppien a décrit cinq especes de Loups différentes : ces différences consistent principalement, à l'égard de ceux de ces animaux qui sont de vrais Loups, dans la grandeur & la couleur du poil (5) ; mais il est très-vraisemblable qu'Oppien a confondu avec ses Loups, des Animaux d'une autre espece.

Je finirai par remarquer que les contes qu'on faisoit à nos peres dans leur enfance, d'hommes changés en Loups, ou de Loups garoux, ont une origine fort ancienne. On peut la voir dans Pline qui parle de ces métamorphoses, en déclarant qu'il n'y croit nullement (6). Hérodote avoit fait mention

(1) Voyez Bomare. V°. *Loup.*
(2) Les Palus Mæotides sont une partie de mer qui se trouve au-delà du 45 degré de latitude B. au-dessus du Pont Euxin. Voyez les cartes de M. d'Anville.
(3) De nat. anim. *Lib. VI. cap. 65.*
(4) Inertes lupos parvosque Africa & Ægyptus gignunt. *Hist. Lib. VIII. cap. 22.*
(5) De venat. *v. 293 & seqq.*
(6) Homines in Lupos verti rursumque restitui sibi, falsum esse confidenter existimare debemus, aut credere omnia quæ

du même fait bien avant Pline ; il parle d'un peuple voisin des Scythes, dont on disoit que chacun des individus devenoit Loup chaque année pour quelques jours, après quoi il redevenoit homme (1).

LOUP-INSECTE (2).

C'est une espece d'araignée, dont Aristote ne dit autre chose, sinon qu'il y en a de deux sortes ; de petits qui ne font pas de toile, & de plus grands qui font une toile inégale & mal tissue, près de terre & des masures. Ces Loups se mettent en embuscade dans un petit trou où ils attendent le moment de saisir leur proie. *Hist. Liv. IX. ch. 39.* Voyez l'article *Araignée*, *pag. 104.*

LOUP DE MER (3).

Les Ichtyologistes s'accordent unanimement à voir, dans le poisson qu'Aristote appelle *labrax*, celui que nous nommons le Loup (4). En effet cette dénomination françoise indique un poisson vorace, & l'expression Grecque a le même sens (5) ; d'ailleurs les caracteres qu'Aristote donne à son *labrax*, se retrouvent dans notre Loup.

Aristote compte le Loup dans le nombre des poissons qui ont quatre nageoires, deux à la partie supérieure sur le devant, & deux sous le ventre. *Hist. L. I. c. 5.* Ce caractere se reconnoît dans les Auteurs qui ont parlé du Loup, & dans la planche que Willughbi en a donnée. Il dit ailleurs, que c'est un poisson à écailles & ovipare, *Liv. VI. ch. 13* ; qu'il a une pierre (6) dans la tête, & qu'il souffre du froid (7), *Liv. VIII. ch. 19* ; qu'il se nourrit ordinairement de chair quoiqu'il mange aussi de l'algue, *Ibid. ch. 2.* Tous ces faits sont confirmés par les Modernes. Il faut y ajouter encore ce que dit Aristote, *Liv. IV. ch. 8*, que le Loup à l'ouie très-fine ; que cependant

---

fabulosa tot seculis comperimus. *Hist. Lib. VIII. cap. 22.*

(1) λέγονται ὡς ἔτεος ἑκάστου ἅπαξ, τῶν Νευρῶν ἕκαστος λύκος γίνεται ἡμέρας ὀλίγας καὶ αὖτις ὀπίσω ἐς τὠυτὸ κατίσταται. *Histor. Lib. IV. cap. 105.*

(2) λύκος, ὁ.

(3) λάβραξ, ὁ.

(4) Voyez Gillius, de nominib. pisc. *cap. 35* ; Wotton, de different. animal. *cap. 172* ; Rondelet & Belon, dans Gesner, & Gesner lui-même, *de aquatil. in lupo* ; Willughbi, de piscibus, *pag. 271* ; Artédi, synonim. pisc. *pag. 69.*

(5) ὠνομάσθη ὁ ἰχθὺς παρὰ τὴν λαβρότητα. Athen. Deïpnos. *Lib. VII. cap. 17.*

(6) Ou plutôt des pierres, car elles sont au nombre de deux. Voyez Belon, des poissons, *Liv. I. pag. 113.*

(7) Elien a une singuliere idée. En parlant des poissons qui ont une pierre dans la tête, il dit que cette pierre est très-froide dans l'hiver, & que par cette raison les poissons la chauffent : mais il se garde bien d'expliquer comment. De anim. nat. *Lib. IX. cap. 7.*

on peut le frapper avec le trident lorſqu'il eſt endormi, *Ibid. ch. 10*; qu'il eſt du nombre des poiſſons qui vont par bandes (1), mais qu'il fraye deux fois, contre l'ordinaire de ces poiſſons; ſavoir l'été & l'hiver, *Ibid. ch. 11*, & *Liv. VI. ch. 17*; qu'il dépoſe ſes œufs à l'entrée des rivieres. *Liv. V. ch. 10.* Enfin, qu'il n'eſt pas bon lorſqu'il eſt plein. *Liv. VIII. ch. 30.*

Il paroît, par Athénée (2), que les Grecs faiſoient grand cas du Loup pour la table, ſur-tout de celui qui venoit de Milet. Les Romains eſtimerent particuliérement le Loup qu'on prenoit dans le Tibre, entre les deux ponts de Rome (3); car ce poiſſon remonte les rivieres comme le ſaumon.

Belon (4) aſſure que le Loup dont nous venons de parler, eſt le même que celui qu'on appelle bar, dans certains lieux; & M. Duhamel regarde auſſi comme communs, les noms de Loup, bar & lubine. En effet, il décrit un bar qui a les mêmes caracteres que le Loup (5); mais ce bar n'avoit que dix pouces : ce qui montre que le Loup eſt ſujet à varier beaucoup pour la grandeur. Les Anciens parloient du Loup comme d'un gros poiſſon (6), & M. Duhamel écrit auſſi qu'on lui a aſſuré qu'on pêchoit des bars de trente livres.

Oppien qui a parlé du Loup de mer ſous le nom de *Labrax* (7), a employé ce même nom pour déſigner un poiſſon d'eau douce, qu'il aſſure ne point ſe trouver dans la mer (8) : ce peut être au brochet qu'il l'ait appliqué; mais ce double emploi d'un même nom eſt capable de faire naître des équivoques. Il pourroit s'en trouver une auſſi dans notre langue, en ce qu'on donne quelquefois le nom de Loup à une eſpece de chien de mer : mais il eſt facile de diſtinguer ce Loup du *Labrax* des Anciens, ne fût-ce que parce qu'il n'a point d'écailles comme en a le *Labrax* (9).

LOUTRE (10).

La Loutre étoit bien connue des Grecs, comme l'obſerve M. de Buffon (11).

---

(1) Selon Athénée, *L. VII. ch. 17*, Ariſtote a dit ailleurs, que les Loups ſont ſolitaires : nous ne trouvons point ce texte dans ſes livres.

(2) *Ubi modò.*

(3) Voyez Pline, *Hiſt. Lib. IX. c. 17*, & Geſner, de aquatil. *in Lupo*, *lit. F.*

(4) Des poiſſons, *Liv. I. pag. 113.*

(5) Traité des Pêches, *Part. II. ſect. 6. ch. 2. art. 1.*

(6) Quo pertinet ergo Proceros odiſſe Lupos. Hor. Serm. *Lib. II. ſat. 2.* Clauſus rete Lupus, quamvis immanis & acer. Ovid. Halieut. *v. 22.*

(7) Halieut. *Lib. II. v. 130.*

(8) Halieut. *Lib. I. v. 119.* Il paroîtroit par cet endroit qu'Oppien n'a pas trop connu le poiſſon dont il parloit.

(9) Voyez Willughbi, de piſcib. *p. 130.*

(10) ἐνυδρίς, ἡ. En Eſpagnol, *la nutria o lutra.* De Funez, *Liv. II. ch. 29.*

(11) Hiſt. natur. *Tom. VII. pag. 234.*

Hérodote en a parlé, mais il paroît la confondre ſous quelques rapports, avec le caſtor (1), tandis qu'il y a des différences eſſentielles entre l'un & l'autre (2). Ariſtote a dit peu de choſes de la Loutre : il la compte au nombre des animaux ſauvages qui, ayant des pieds, prennent leur nourriture près de l'eau, ou dans l'eau même, & ſe reproduiſent ſur la terre. *Hiſt. Liv. I. ch. 1*, & *Liv. VIII. ch. 5.* Il ajoûte dans le ſecond de ces deux endroits, que la Loutre mord le chaſſeur, & qu'elle ne lâche priſe que quand elle a entendu l'os ſonner. MM. de l'Académie des Sciences prétendent que la Loutre n'eſt pas aſſez forte pour mordre de maniere qu'elle ſente craquer ſous ſes dents les os des parties qu'elle a ſaiſies : mais j'obſerverai que ce n'eſt pas là ce qu'Ariſtote a dit : & comme je vois d'ailleurs dans M. de Buffon, que la Loutre mord cruellement les chiens qui la ſaiſiſſent, au point de leur briſer les os des jambes, il me paroît aiſé de concevoir qu'elle peut même à l'égard d'un homme, le mordre aſſez fort pour aller juſqu'à l'os.

Tous les Auteurs ſe ſont accordés à reconnoître la Loutre, dans l'*énydris* d'Ariſtote : & leur ſentiment a été confirmé par la découverte de la moſaïque de Paleſtrine, où l'on voit deux Loutres tenant chacune un poiſſon à la bouche, & déſignées l'une & l'autre par le mot *énydris* (3).

Sans faire ici l'hiſtoire de la Loutre, je dirai en deux mots, que c'eſt un animal à-peu-près de la groſſeur du blaireau, qui ſe nourrit principalement de poiſſon, dont il fait une grande dévaſtation. Il eſt ſinguliérement remarquable par les membranes qui uniſſent les doigts de chacun de ſes quatre pieds, & qui lui donnent une grande facilité pour nager. On prétend qu'on a dreſſé des Loutres à aller prendre le poiſſon pour le compte de leur maître, & à le lui rapporter.

LYBIEN (4).

Oiſeau qui eſt en guerre avec le coureur. *Hiſt. Liv. IX. ch. 1.* Que conjecturer d'après une déſignation de ce genre ? Auſſi n'y a-t-il ni Interprete ni Ornithologiſte qui ait tenté l'application de ce nom.

---

(1) *Hiſt. Liv. IV. ch. 109.* Hérodote a employé encore ailleurs, *Liv. II. ch. 72*, le nom ἔνυδρις, qui eſt celui de la Loutre ; mais je penſe que dans cet endroit il indique un ſerpent d'eau qui porte effectivement le même nom que la Loutre.

(2) Mém. pour ſervir à l'hiſtoire des Animaux, *Part. I. pag. 151.*

(3) Mém. de l'Acad. des Inſcriptions, *Tom. XXX. pag. 536.*

(4) λιϐυός, ὁ.

LYNX (1).

On verra à l'article de la Panthere qu'il y en a une [illegible] Once. On assure que ce nom est dérivé de celui de Lynx [illegible] ment de cette étymologie, il est mention dans Gesner, d'un [illegible] ou de l'Afrique, que M. de Buffon convient pouvoir être [illegible] de Panthere (3).

Cependant la plupart des Naturalistes veulent que le Lynx soit le loup cervier (4), & ils se fondent en grande partie sur ce caractere du loup cervier, qu'Elien remarque dans le Lynx (5), d'avoir une houpe de poils à l'extrêmité des oreilles (6).

Mais indépendamment du loup cervier, M. de Buffon décrit (7) un autre animal qui porte de pareilles houpes de poil à l'extrêmité des oreilles. Il le nomme le caracal. Cet animal habite les mêmes climats que le lion, & il a pu être connu d'Aristote plus aisément que le loup cervier qui habite communément les pays septentrionaux (8).

Enfin le Lynx est un des Animaux représentés avec le nom au bas de la figure, dans la mosaïque de Palestrine, & M. l'Abbé Barthélemi, qui a donné l'explication de cette mosaïque, observe que l'animal représenté ressemble fort à un cheval (9).

Ces contradictions, & l'aveu de Gesner que les Auteurs anciens comprennent différens genres d'Animaux sous ce nom de Lynx (10), m'ont déterminé à conserver la dénomination Grecque.

Aristote dit du Lynx, qu'il a un demi-osselet (11). *Hist. Liv. II. ch. 1.*

---

(1) λύγξ, ἡ.

(2) Pour sentir la possibilité de cette étymologie, il ne faut pas prononcer *Lynx*, comme nous le faisons dans notre langue, mais *Lunx*, comme le prononçoient les Grecs.

(3) Hist. nat. *Tom. VIII. pag. 312.* Bochart veut que le Lynx soit l'once. Hieroz. *Lib. III. chap. 7.*

(4) Lupus cervarius, non quòd lupo sit similis; sed quòd pari cum eo aviditate feratur, & in cervos hostiliter eat. Ray, *Synopf. quadr. pag. 166.*

(5) De nat. animal. *Lib. XIV. cap. 6.*

(6) M. de Buffon, Hist. nat. *Tom. VIII. pag. 303.* Gesner, in feris lupo congener. Jonston, de quadr. *Lib. III. tit. 1. cap. 3.* Klein, ordo quadr. *pag. 76.* Ray, Synopf. quadrup. *pag. 166.* Mémoires pour l'Hist. nat. des Anim. *Part. I. p. 127.* De Funez, *Liv. II. ch. 8.* Il lui conserve cependant la dénomination *el Lynce.*

(7) Hist. nat. *Tom. VIII. p. 320.* Charleton a donné la description & la figure du même animal : *De differ. anim. exercit. pag. 21 & seqq.*

(8) M. de Buffon, *Tom. VIII. p. 307.*

(9) Mém. de l'Acad. des Inscriptions. *Tom. XXX. pag. 533, in-4°.*

(10) Apud veteres duo aut plura genera hoc nomine (Lyncis) comprehensa sunt. Gesner, *in feris lupo congen.*

(11) Voyez au mot *Os*, ce que j'appelle l'osselet.

pag. 63 ; que le mâle jette ſon urine en arriere comme la femelle ; *Ibid. pag.* 65 , & *des Parties des Animaux* , *Liv. IV. ch.* 10 , où il obſerve que c'eſt une particularité que peu d'Animaux ont , & qu'aucun ſolipede n'a (1). Son accouplement ſe fait à reculons & en arriere , comme dans les autres eſpeces où le mâle urine en arriere.

Ces caracteres feront vraiſemblablement reconnoître à quelque Naturaliſte , le Lynx d'Ariſtote. MM. de l'Académie des Sciences n'ayant diſſéqué que la femelle d'un loup cervier n'ont pas pu s'aſſurer de la diſpoſition de la verge du du mâle , mais ils auroient pu vérifier ce qu'Ariſtote dit du demi-oſſelet de ſon Lynx.

LYRE (2).

Ariſtote nomme ce poiſſon en parlant de ceux qui rendent une eſpece de ſon. *Hiſt. Liv. IV. ch.* 9. Il faut voir ſur ce ſon , ce que je dis au mot *Poiſſon.* Le nom de Lyre a été conſervé à un des poiſſons du genre des *rougets-grondins* (3) , ou au moins , d'un genre très-voiſin de celui de ces rougets, qui a à la tête deux avances oſſeuſes , que l'on prétend avoir quelque rapport avec la Lyre des Anciens. C'eſt le malarmat de Belon. Sa deſcription & ſa figure ſe trouvent dans le traité des Pêches de M. Duhamel (4), & dans Willughbi (5).

MÆNIDE (6).

Les *Mænides* ſont des poiſſons qui vivent en troupe , *Hiſt. Liv. IX. ch.* 2. Elles ſont bonnes quand elles ſont pleines d'œufs , & les femelles ſe diſtinguent à la rondeur de leur corps ; mais dans le même temps le mâle noircit & ne vaut rien à manger ; il contracte une mauvaiſe odeur , de ſorte que quelques perſonnes lui donnent alors le nom de bouc. *Hiſt. Liv. VIII. ch.* 30. Je ne ſais ſi le changement dont Ariſtote parle , relativement au mâle , affecte l'extérieur ou l'intérieur de ſon corps ; mais au même lieu , il dit en parlant de la *Mænide* en général , & par conſéquent du mâle comme de la femelle , qu'étant d'abord blancs , ils deviennent noirs en été. Le tems où les *Mænides* jettent leurs œufs , eſt après le ſolſtice d'hiver. *Hiſt. L. VI. ch.* 17. Ariſtote parle *au même Livre* , *ch.* 15 , de *petites Mænides.* Athénée a parlé de *Mænides* blanches (7). En général , la *Mænide* eſt un petit poiſſon

(1) *τῶν ἀῤῥένων ὀλίγα ἐστὶν ὀπισθουρητικά· οἷον λύγξ , λέων , κάμηλος , δασύπους , μώνυχον δ' οὐδὲν ὀπισθουρητικόν.*

(2) *λύρα , ἡ.*

(3) Voyez *Coucou*,

(4) Part. II. ſect. 5. ch. 5.

(5) De piſcib. *Lib. IV. cap.* 2.

(6) *μαινίς , ἡ.*

(7) *Lib. VII. cap.* 18. *pag.* 313. Mais

qui n'étoit pas fort estimé (1) ; néanmoins Athénée en fait plusieurs fois mention dans ses Deïpnosophistes (2). Si quelques-unes étoient recherchées, c'étoient celles des côtes de l'île de Lipare (3), aujourd'hui Lipari, île voisine de la Sicile (4).

Gaza a traduit le mot *Mænis* d'Aristote, par celui de *alec*, & celui de *Mænidion* ou *petite Mænide*, par celui de *halecula*. Ces expressions latines s'entendent aujourd'hui du hareng, & dans ce sens, Scaliger (5) a eu raison d'observer que Gaza les avoit employées mal-à-propos : le hareng ne se pêchant que dans l'Océan, & n'ayant pas été connu des Anciens. Mais les recherches de Gesner (6) nous apprennent que les mots *alec* & *alecula*, ou *halec* & *halecula*, sont, chez les Anciens, des noms génériques qui désignoient, ou plusieurs especes de petits poissons, & Gaza a pu s'en servir dans ce sens ; ou la sausse qu'on faisoit avec ces poissons. Le nom de *Mænide* paroît effectivement être chez les Anciens, un nom de genre, plutôt qu'un nom d'espece particuliere, & Gillius regarde également comme générique le nom françois qu'il croit répondre à celui de *Mænide* (7).

Ce nom est celui de *Menole* ou *Mendole*. Rondelet & Belon (8), Artédi (9), Willughbi (10), le P. Hardouin sur Pline (11), &c, pensent tous que cette *Mendole* est réellement la *Mænide* des Anciens ; & il semble en effet que sous le nom de *Mendole*, & sous ceux de *cagarelle*, *juscle*, *gerle*, *verriere*, *picarelle*, on comprend plusieurs especes de poissons fort approchantes les unes des autres (12). Ce sont en général de petits poissons, dont les plus gros n'ont pas au-delà de six pouces de long. Leur caractere est d'avoir, sur le dos, un grand aîleron en partie épineux & en partie flexible ; un aîleron flexible derriere l'anus ; l'aîleron de la queue fourchu ; une nageoire derriere chaque ouie, & deux sous la gorge (13). Ce que les Modernes disent de la *Mendole*, s'accorde avec ce qu'Aristote a dit de la *Mænide* ; le seul fait dont on pourroit douter, est le changement de couleur

---

Athénée ne paroît mettre aucune différence réelle entre les *Mænides* & les *leucomænides*, ou *Mænides blanches*.

(1) Gesner, de aquatil. *de Mæna*, *in coroll. lit. B.*

(2) *Pag. 63, 65, 295, 313, 320.*

(3) Deipnos. *Lib. I. pag. 4.*

(4) Géogr. ancienne, *Tom. I. p. 224.*

(5) Sur Aristote, *Liv. VI. ch. 14.*

(6) De aquatil. *in Alece*, & *in Mæna.*

(7) De nominib. pisc. *cap. 59.*

(8) Apud Gesnerum, *de Mæna.*

(9) Synonim. pisc. *pag. 61.*

(10) De pisc. *pag. 318.*

(11) Hist. *Lib. IX. cap. 26. sect. 42.*

(12) Voyez le traité des Pêches, par M. Duhamel, *Part. II. sect. 4. ch. 3. art. 5.* & addition à la suite de la 5e. section.

(13) Voyez la description entiere de M. Duhamel, *Ubi modò.* Artédi met ces poissons dans le genre des *Sparus*, *Dorades*, &c. Gen. pisc. *gen. 28.*

qu'Ariſtote attribue à la *Mænide*. Comme il y a pluſieurs poiſſons de ce même genre qui ne varient que par la couleur, il eſt poſſible qu'on en ait pêché dans différens tems de différente couleur, qui n'étoient pas des individus de la même eſpece.

MAQUEREAU (1).

Le Maquereau eſt un poiſſon bien connu, & il n'y a pas un Auteur qui ne rende par ce nom, le *Scombros* d'Ariſtote, le *ſcomber* & le *ſcombrus* des Latins (2). Il eſt du nombre des poiſſons qui vont par troupes. *L. IX. ch.* 2. Les Maquereaux s'accouplent à la fin de Février (3), & jettent leurs œufs au commencement de Juin (4). *Liv. VI. ch. 17*. Ce ſont des poiſſons de paſſage, & comme ils ſont plus foibles que les thons, ils partent avant eux. *Liv. VIII. ch. 12 & 13*. Ariſtote n'a parlé que du voyage que les Maquereaux font, de la Méditerranée dans la mer du Pont, mais ils font une bien plus grande route (5). Il paroît que c'eſt à raiſon de la rencontre des Maquereaux avec les petites aloſes, ou *pucelles*, vers le tems où celles-ci vont frayer avec les mâles, qu'on a donné au *ſcomber* le vilain nom qu'il porte en France & dans quelques autres pays (6).

MARTICHORE (7).

Voici un animal qui ne nous arrêtera pas long-tems; comme *il eſt* entiérement fabuleux, nous n'avons aucune obſervation à faire ſur les différens traits de ſa deſcription. Ctéſias en a été le créateur, c'eſt d'après lui qu'en ont parlé Ariſtote, dont on peut lire la deſcription: *Hiſt. Liv. II. ch. 1, à la fin*; Pauſanias (8), Pline (9), Elien (10), Phile (11), &c. La plupart

(1) σκόμβρος, ὁ.

(2) Voyez Gillius, *de nomin. piſc. c. 14*. Rondelet & Belon, dans Geſner, ainſi que Geſner lui-même, *de ſcombro*. Artédi, *Synonim. piſc. pag. 48*, &c. Les Ichtyologiſtes ont fait du mot *Scomber*, un nom générique qui comprend le maquereau proprement dit, le thon, &c. Voyez Artédi, Gouan, &c.

(3) Le Grec porte à la fin du mois *élaphébolion*. Comme le mois *élaphébolion* des Grecs, eſt composé de la moitié de nos mois de Février & de Mars, j'aurois auſſi bien fait de traduire, *au commencement de Mars*.

(4) Dans le texte, au commencement du mois *écatombaïon* : j'aurois dû dire, *à la fin de Juin* : voyez la note précédente.

(5) Voyez de Bomare, V°. *Maquereau*; & ce que je dis au mot *Poiſſon*.

(6) Voyez Belon, de la nat. des poiſſons, *Liv. I. p. 195*, & dans Geſner, *de ſcombro*. Voyez auſſi Lemeri, cité par de Bomare, *Ubi modò*.

(7) μαρτιχόρα, ἡ.

(8) Græciæ deſcript. *Lib. IX. cap. 21*.

(9) Hiſtor. *Lib. VIII. cap. 21*.

(10) De nat. animal. *Lib. IV. cap. 21*.

(11) De animal. propriet. *n. 38. p. 150*.

qui

ont indiqué Ctésias pour leur Auteur, en annonçant assez la peine qu'ils avoient à l'en croire. Philostrate a aussi accusé son récit de fausseté (1). Photius nous ayant conservé l'extrait du texte de Ctésias (2), je vais le rapporter, afin que l'on connoisse la source dans laquelle tous ceux qui ont parlé de la Martichore, ont puisé, & qu'on puisse comparer sa description à celle d'Aristote.

Selon Ctésias donc, la Martichore est un animal de l'Inde, qui a la face de l'homme, la taille du lion, le poil de la couleur du cinabre. Elle a trois rangées de dents, les oreilles semblables à celles de l'homme, & les yeux bleus comme lui. Sa queue est celle du scorpion, l'aiguillon est de plus d'une coudée de longueur, & outre celui qui est à l'extrêmité, il y en a encore d'autres de chaque côté de la queue. Si on attaque la Martichore par devant, elle courbe sa queue & lance son aiguillon; si on l'attaque par derriere, elle lance ce même aiguillon en ligne directe. Elle le lance comme si elle tiroit une fleche, & le jette jusqu'à la distance d'un pléthre (3). Tout animal qu'elle frappe, meurt, excepté l'éléphant. La grosseur de ce trait est celle d'un petit jonc. Le nom de Martichore signifie en Grec *mangeur d'hommes*, parce qu'en effet quoiqu'elle dévore aussi d'autres Animaux, elle dévore un plus grand nombre d'hommes. Ses armes sont ses ongles & ses aiguillons: ceux-ci renaissent, dit-on, après avoir été lancés. Ces animaux sont en grand nombre dans l'Inde. Ceux qui les chassent vont armés de fleches & montés sur des éléphans (4).

Il y a quelque variation sur la maniere d'écrire le nom de la Martichore,

(1) Voyez la note au commencement du texte de Photius, dans l'édition d'Hérodote de Gronovius, *pag. 656*.

(2) Bibliotheca, *pag. 67*.

(3) Un peu plus de 14 toises. Voyez ci-dessus, *pag. 170*.

(4) Καὶ περὶ τοῦ μαρτιχόρα τοῦ ἐν αὐτοῖς (Ἰνδοῖς) ὄντος θηρίου· ὡς τὸ πρόσωπον ἐοικὸς ἀνθρώπῳ, μέγεθος μέν ἐστιν ὥσπερ λέων, ϗ χρόαν ἐρυθρὸς ὡς κιννάβαρι, τριστοιχοι δὲ ὀδόντες· ὦτα δὲ ὥσπερ ἀνθρώπου, καὶ ὀφθαλμοὺς γλαυκοὺς ὁμοίους ἀνθρώπῳ· τὴν δὲ κέρκον ἔχει οἵανπερ σκορπίος ὁ ἠπειρώτης, ἐν ᾗ ϗ τὸ κέντρον ἔχει, μεῖζον πήχεως. ἔχει δὲ ϗ ἐκ πλαγίου τῆς κέρκου ἔνθα ϗ ἔνθα, κέντρα. ἔχει δὲ ϗ ἐπ' ἄκρῳ, ὥσπερ σκορπίος, κέντρον. ϗ τούτῳ μέν, ἐὰν προσέλθῃ τις, κεντεῖ τῷ κέντρῳ, ϗ πάντως ὁ κεντηθεὶς ἀποθνήσκει. ἐὰν δέ τις πόῤῥωθεν μάχηται πρὸς αὐτὸν, ϗ ἔμπροσθεν ἱστὰς τὴν οὐρὰν, ὥσπερ ἀπὸ τόξου βάλλει τοῖς κέντροις, ϗ ὄπισθεν ἐπ' εὐθείας ἀποτείνων. βάλλει δὲ ὅσον πλέθρον εἰς μῆκος. ϗ πάντας, οὓς ἂν βάλλῃ, πάντως ἀποκτείνει, πλὴν ἐλέφαντος. τὰ δὲ κέντρα αὐτοῦ ἐστι τὸ μὲν μῆκος ὅσον ποδιαῖα, τὸ δὲ πλάτος, ὅσον σχοῖνος λεπτότατος. μαρτιχόρα δὲ ἑλληνιστὶ ἀνθρωποφάγον, ὅτι πλεῖστα ἐσθίει ἀναιρῶν ἀνθρώπους. ἐσθίει δὲ ϗ τὰ ἄλλα ζῶα. μάχεται δὲ ϗ τοῖς ὄνυξι ϗ τοῖς κέντροις· τὰ δὲ κέντρα πάλιν, φησὶν, ἐπειδὰν ἐκτοξευθῇ, ἀναφύεσθαι. ἔστι δὲ πολλὰ ἐν τῇ Ἰνδικῇ. ἀποκτείνουσιν δὲ αὐτὰ τοῖς ἐλέφασιν ἐποχούμενοι ἄνθρωποι, κἀκεῖθεν βάλλοντες.

Photius, Elien, &c. écrivent *Martichore* ; on le trouve de même dans quelques manuſcrits d'Ariſtote ; dans d'autres manuſcrits, dans Pline, &c. il eſt écrit *Mantichore* ; Pauſanias a dit *Martiore*. Le même Pauſanias penſe que cet animal n'eſt autre que le tigre, dont la peur & l'imagination ont changé les traits dans l'eſprit de ceux qui le fuyoient (1) ; Geſner a penſé que c'étoit le *Leucrocota* de Pline (2), animal qui paroît auſſi fabuleux que la Martichore, & que Pline diſtingue de la Martichore : mais, ſelon Geſner, tous ces noms ne ſont que différens noms barbares donnés à la hyene (3).

MARTINET (4).

C'eſt une faute que l'emploi de ce mot dans la traduction & dans la table, pour rendre le mot *Drépanis*. Je me flatte que je ne ſerois pas tombé dans cette erreur, ſi l'hiſtoire des hirondelles, par M. de Montbeillard, avoit été publique à l'époque où j'écrivois. En effet, Ariſtote qui ne nomme la *Drépanis* qu'au *Liv. I. ch.* 1 de ſon hiſtoire, dit qu'on la voit ſeulement en été, lorſqu'il pleut, & que c'eſt alors qu'on la prend, cet oiſeau étant rare d'ailleurs. Or M. de Montbeillard a appuyé par de nouvelles obſervations le fait remarqué par Ariſtote, que c'eſt principalement quand il pleut qu'on voit l'hirondelle de rivage (5) : & à l'égard de cette autre énonciation d'Ariſtote, qu'on prend la *Drépanis* quand elle paroît en nombre, ce qui indique un oiſeau qu'on recherche pour le manger : M. de Montbeillard remarque que les petits de ces hirondelles prennent beaucoup de graiſſe & une graiſſe très-fine, comparable à celle des ortolans ; auſſi, ajoûte-t-il, on fait une grande conſommation des hirondeaux de rivage, en certains pays, par exemple, à Valence, en Eſpagne (6) ; au contraire, le grand Martinet ne vaut rien à manger (7). Je devois donc traduire hirondelle de rivage.

Cependant le P. Hardouin, dans ſes notes ſur Pline, ne veut pas que la *Drépanis* ſoit l'hirondelle de rivage (8). Mais les deux raiſons qu'il en

---

(1) Græciæ deſcrip. *Lib. IX. cap. 21.*
(2) Hiſt. *Lib. VIII. cap. 21.*
(3) De quadrup. *in Hyæna.*
(4) δρεπανίς, ἡ.
(5) Hiſt. des oiſ. *Tom. XII. pag. 386.*
(6) *Ibid. pag. 392.*
(7) *Ibid. pag. 425.*
(8) Quanquam δρεπανίς moribus & pennis & facie hirundini proxima ab Ariſtotele eſſe dicatur, ut tamen ripariam hirundinem eſſe concedam, quod Gaza & Scaliger volunt, a me certè non impetrabunt. Quorſum enim obſecro græcæ appellationis vocabulo avem enunciaſſet Plinius, quam aliàs latino tritoque in ore vulgi nomine indigitavit ? Accedit eo quod raram inventu Drepanim ipſe & Philoſophus aſſeverat : at ſunt in ripis fluminum Italiæ Galliæque, ut ut eſt de Græcia, hirundines ripariæ perfrequentes. *Emendat. ad Plin. Lib. XI. n. 108.*

donne ne ſont pas convaincantes. L'une eſt que Pline ayant d'abord déſigné cet oiſeau ſous le nom commun d'hirondelle de rivage (1), n'auroit pas employé enſuite une expreſſion étrangere pour le même objet ; la ſeconde raiſon eſt que l'hirondelle de rivage eſt très-commune ſur le bord des rivieres en Italie & en France, tandis que Pline aſſure, comme Ariſtote, que la *Drépanis* eſt rare. On répondra à la premiere de ces deux raiſons, qu'il n'eſt pas extraordinaire que Pline ait donné à un même animal le nom grec & le nom latin, & qu'il l'ait décrit ſous ces deux noms (2) ; à la ſeconde, que l'hirondelle de rivage peut être plus commune en France & en Italie, qu'en Grece ; & que Pline, en copiant Ariſtote, n'aura pas fait cette attention néceſſaire à la différence des lieux.

Au ſurplus voyez le mot *Hirondelle*.

MELANURE (3).

Ariſtote n'a dit dans ſon hiſtoire, qu'un mot du Mélanure, ſavoir qu'il vit d'algue. *Liv. VIII. ch.* 2. Athénée ajoûte qu'il a, ainſi que le ſarge, les parties voiſines de la queue tachetées de noir, & pluſieurs lignes de la même couleur ſur le corps. Athénée aſſure qu'il rapporte cette remarque, d'après Ariſtote (4), mais nous ne la trouvons point dans ceux de ſes ouvrages qui nous reſtent. Nous voyons ſeulement que l'étymologie même du nom Mélanure, annonce un poiſſon qui a la queue noire. Elien repréſente le Mélanure comme le plus timide des poiſſons, qui demeure preſque toutoujours au fonds de la mer & qui n'en ſort que quand elle eſt agitée (5).

Ces différents traits réunis me font penſer que Rondelet, Belon, & les autres (6), qui ont penſé que le Mélanure d'Ariſtote étoit un poiſſon du genre des *ſparus* ou *dorades*, que l'on connoît ſous les noms d'*Oblade*, *Blade*, *Nigroil*, *Oculata* (7), ne ſe ſont pas trompés. Les taches noirâtres de ſa queue, les lignes noires qu'il a ſur le corps, ſon habitude d'être ordinairement enfoui dans la vaſe, s'accordent avec ce que les Grecs ont dit du Mélanure. C'eſt, comme je l'ai déja obſervé, un poiſſon du genre des dorades, qui n'a ſouvent que huit à neuf pouces de longueur, quoique

(1) Tertium eſt earum (hirundinum) genus quæ ripas excavant, atque ita internidificant. *Hiſt. Lib. X. c.* 33. *n.* 49.
(2) Voyez *Daſypode*, *pag.* 279. *n.* 7 & 8.
(3) μελάνουρος, ὁ.
(4) Deïpnoſ. *Lib. VII. cap.* 18.
(5) De nat. animal. *Lib. I. cap.* 41.
(6) Voyez Artédi, ſynonim. piſc. *p.* 58. & Gillius, de nomin. piſc. *cap.* 24.
(7) Voyez M. Duhamel, traité des Pêches, *Part. II. ſect.* 4. *ch.* 2. *art.* 1.

quelquefois il s'en trouve du poids de deux livres. En général, il eſt peu eſtimé (1).

MENSTRUES.

Les *Menſtrues* ſont un écoulement périodique d'une certaine quantité de ſang, que les femelles perdent par la vulve. Je me ſers de l'expreſſion générale de *femelle*, parce que, comme l'obſerve Ariſtote, dont l'aſſertion eſt confirmée par les Modernes (2), les femmes ne ſont pas ſeules ſujettes à de pareils écoulemens ; les femelles de pluſieurs animaux vivipares y ſont ſujettes auſſi, quoiqu'ils ne ſoient pas auſſi abondans chez elles, qu'ils le ſont chez les femmes. *Hiſt. Liv. VI. ch. 18 & 24.* Ils ne reviennent pas non plus auſſi fréquemment chez les femelles des autres Animaux. Ariſtote expoſe le principe de cette plus grande abondance d'écoulement chez les femmes, au *Liv. VII. ch. 2 de ſon Hiſtoire ;* il faut voir tout ce qu'il y dit, ainſi qu'au *ch. 1*, ſur leur nature & ſur leur retour. Il traite encore de ces mêmes objets dans ſes livres de la Génération, *Liv. I. ch. 19, Liv. II. ch. 4, Liv. III. ch. 1 & Liv. IV. ch. 2.* Mais je n'extrais point ici ce qui n'a aucun beſoin de commentaire ; je me contente d'avertir qu'on peut comparer la doctrine d'Ariſtote avec celle de l'Auteur de l'anatomie d'Heiſter (3).

Mais il y a dans les textes d'Ariſtote, trois endroits qui me paroiſſent mériter quelques obſervations ; le premier, ſur la nature du ſang qui eſt la matiere des écoulemens périodiques ; le ſecond ſur le tems de l'année où ces écoulemens ſe manifeſtent ; le troiſieme ſur l'intervalle après lequel ils reviennent.

Ariſtote dit que le ſang menſtruel, eſt tel que celui qui ſortiroit d'une plaie récente. *Hiſt. Liv. VII. ch. 1.* Il n'en dit pas davantage, & il a raiſon : une pareille liqueur n'a rien de remarquable, & ne peut pas produire plus d'effet que du ſang qui feroit ſorti par toute autre voie. Cependant la matiere de ces écoulemens eſt regardée par Pline, comme un poiſon affreux, capable de produire des maux infinis (4). Toutes les fables de

---

(1) Traité des Pêches, *Ubi modò.*

(2) Anatom. d'Heiſter, *pag. 275 & 276.*

(3) Pag. 267 juſqu'à 275.

(4) Nihil facile reperiatur mulierum profluvio magis monſtrificum. Aceſcunt ſuperventu muſta, ſterileſcunt tactæ fruges, moriuntur inſita, exuruntur hortorum germina & fructus arborum quibus inſedêre decidunt ; ſpeculorum fulgor aſpectu ipſo hebetatur, acies ferri præſtringitur eboriſque nitor ; alvei apium emoriuntur, æs etiam ac ferrum rubigo protinus corripit; odorque dirus ; & in rabiem aguntur guſtato eo canes, atque inſanabili veneno morſus afficitur. *Hiſt. Lib. VII. cap. 15.*

Pline étoient encore répétées très-férieufement dans le 16e fiecle, par Cardan (1); mais à la fin du même fiecle, Dulaurens commençoit à les nier (2). Aujourd'hui les perfonnes inftruites difent, avec l'Auteur de l'anatomie d'Heifter (3), « que le fang menftruel n'a pas de plus mauvaifes qua» lités que l'autre, fi ce n'eft peut-être qu'il ait fait un long féjour dans » les couloirs ».

A l'égard du tems de l'année où les femmes ont leurs regles, Ariftote dit que c'eft à la fin des mois. *Hift. Liv. VII. ch.* 2. Ailleurs il infifte moins formellement fur cette affertion ; il dit, au contraire, qu'il n'y a pas de tems précifément fixé pour le retour des regles, mais qu'elles paroiffent plus fouvent à la fin des mois : & il cherche à en rendre raifon : c'eft que la fin des mois eft plus froide à caufe que la Lune n'éclaire plus. *De la Génér. Lib. II. ch. 4*, & *Liv. IV. ch.* 2. On voit qu'Ariftote parle des mois lunaires ; mais dans quelque hypothefe qu'on fe place, fon obfervation ne paroît pas plus exacte : il n'y a point de rapport entre le cours de la Lune & les mois des femmes.

Sur le retour des écoulemens périodiques, Ariftote dit que peu de femmes ont ces écoulemens chaque mois, & que chez la plupart ils ne reparoiffent qu'après un mois d'intervalle. *Hift. Liv. VII. ch.* 2. Mercurialis a voulu défendre Ariftote, en difant que le fens de fa phrafe étoit, que peu de femmes avoient des écoulemens périodiques abondans chaque mois, & que la plupart ne les avoient abondans que le troifieme mois (4). Il eft bien difficile d'admettre, foit la réalité du fait en lui-même, foit l'interprétation que Mercurialis donne aux expreffions d'Ariftote. Niphus dit qu'il en étoit peut-être ainfi des femmes grecques (5) ; mais cette nouvelle fuppofition eft démentie par les textes d'Hippocrate, qui affirme que toute femme qui eft faine, a fes regles chaque mois (6). Ailleurs, Hippocrate obferve que la quantité de fang qu'une femme bien portante perd par cette voie, va à deux cotyles attiques (7), un peu plus ou un peu moins, & que l'écoulement dure deux ou trois jours (8).

---

(1) De rerum variet. *Lib. VIII. cap.* 4.
(2) Lib. VIII. contr. anatom. *qu. 8.*
(3) *Pag. 275.*
(4) Variar. lect. *Lib. V. cap. 4.*
(5) Ad Arift. *Lib. VII. cap.* 2.
(6) καταμήνια γυναιξὶ ταῖς ὑγιαινούσαις φαίνονται καθ' ἕκαστον τῶν μηνῶν. *De feptimeftri partu, fect. 3. pag. 38.*

(7) M. de Buffon a cité ce texte d'Hippocrate, en employant, au lieu de *cotyle*, le mot *émine*, dont fe fert Foëfius, & il a dit que les deux émines d'Hippocrate, faifoient neuf onçes pour le poids. *Hift. nat. Tom. IV. pag. 240.* Je crois voir ici deux erreurs : la premiere dans l'emploi de l'émine pour la cotyle : l'émine étoit

On a prétendu que dans la constitution primitive de l'espece humaine; les femmes n'étoient pas sujettes au tribut qu'elles payent tous les mois à la nature (1). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles y sont aujourd'hui généralement sujettes, & qu'en général aussi, une femme qui n'a pas ses regles n'a point d'enfans. Je dis toujours *en général*, parce qu'Aristote assure qu'on a vu, quoique rarement, des exemples du contraire : il montre même comment cela peut arriver. *Hist. Liv. VII. ch. 2*, & *de la Génération, Liv. II. ch. 4.* Hippocrate n'admet, ce semble, aucune exception (2). M. de Buffon admet l'exception d'Aristote ; il rapporte même ce que l'on dit, que dans le Brésil les femmes n'ont point d'écoulemens périodiques (3). Albert le Grand, cité par Niphus (4), assure avoir vu des filles qui faisant des jeûnes rigoureux & de longues abstinences, s'étoient desséchées au point de n'avoir jamais eu leurs regles.

Mais tous ces faits ne sont que des exceptions : il est tellement naturel aux femmes, au moins dans leur état actuel, d'avoir des écoulemens périodiques, que si les routes ordinaires sont fermées par quelque accident, il n'est presque point de voie que la nature ne s'ouvre pour décharger les femmes de cette plénitude surabondante (5).

MERE DE CIGALE (6).

C'est le nom que les Grecs donnoient à la nymphe de la cigale. Voyez *Cigale*, *pag. 229*.

---

plus grande que la cotyle ; la seconde dans l'évaluation de deux émines, a 9 onces de poids en sang humain : les deux émines de sang devoient peser plus de 22 onces en sang ; chaque émine pesant en huile 10 onces. Suivant les rapports donnés par M. Paucton, entre l'huile d'olive & le sang (*Métrol. pag. 89 & 91*). & suivant l'évaluation qu'il fait de la cotyle (*pag. 236 & 261.*), je trouve que les deux cotyles attiques, dont parle Hippocrate, doivent donner environ 16 onces & demi de sang. La quantité de 9 onces, produit de l'évaluation de M. de Buffon, lui sembloit déja considérable : celle-ci l'est bien plus, & cependant il paroît que c'est celle qu'Hippocrate indique réellement.

(8) De morbis mul. *Lib. I. sect. 5. p. 157.*

(1) Systême physique & moral de l'homme & de la femme. *Part. II. ch. 2.*

(2) De his quæ uterum non gerunt, *sect. 5. p. 243.*

(3) Hist. nat. *Tom. IV. pag. 268.*

(4) In Hist. anim. *Lib. VII. cap. 2.*

(5) Voyez la dissertation de Triller, *de mensibus per nares Leonidæ filiæ erumpentibus.* Il la commence par cette phrase : Tam variæ, insolitæ, immo pœnè incomprehensibiles sunt viæ menstruorum, naturali suo atque consueto itinere, variis de causis, exclusorum, ut nulla ferè corporis pars, nullumque membrum inveniatur, in quod turbato rerum ordine, impetum non fecerint, atque per idem, violenta quasi effugia quæsiverint. *Opuscul. med. Tom. I. pag. 524.*

(6) τεττιγομήτρα, ἡ.

MERLE (1).

Le Merle étant un oiſeau fort commun, ſon nom a toujours été bien connu, & j'apperçois peu d'équivoque à ce ſujet (2). La deſcription complette du Merle & de ſa vie, ſe trouve dans nos Ornithologiſtes; ils confirment la plupart des traits qu'Ariſtote a inſérés dans ſon hiſtoire des Animaux.

Au Liv. V. ch. 13, Ariſtote remarque que le Merle fait deux pontes, mais que la premiere périt à cauſe du froid, cet oiſeau pondant avant tous les autres. En effet, il commence à couver dès le mois d'Avril, ſelon M. Salerne (3). M. de Montbeillard obſerve que la premiere ponte eſt de cinq ou ſix œufs, & la ſeconde de quatre ou cinq ſeulement (4). Ariſtote compte le Merle dans le nombre des oiſeaux qui ſe cachent pendant l'hiver. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 16.* Pline dit qu'il paſſe dans une autre contrée (5); mais ſur ce point les Modernes ne ſont pas d'accord avec eux (6), & il y a apparence que ſi on rencontre moins de Merles l'hiver, c'eſt qu'ils ſont retirés dans les bois les plus épais pour y chercher la nouriture qui leur convient.

Le dedans du nid du Merle eſt matelaſſé avec du poil & de la laine. *Hiſt. Liv. IX. ch. 13.* On peut ajoûter que ces oiſeaux emploient à la même fin des brins d'herbe & de petites racines, & qu'ils font ordinairement leur nid dans des buiſſons, ou ſur des arbres de hauteur médiocre (7).

Ariſtote diſtingue deux eſpeces de Merles, le noir qui ſe trouve par-tout, & le blanc qui ne ſe trouve qu'à Cyllene en Arcadie (8). *Hiſt. Liv. IX. ch. 19.* Il eſt certain que le Merle eſt ordinairement noir; à l'égard des Merles blancs, il y en a ailleurs que ſur le mont Cyllene; Belon parle de ceux qu'on trouve en Savoie & en Auvergne (9), & M. Salerne obſerve

---

(1) Κόττυφος, ὁ.

(2) Peut-être en naîtra-t-il d'après l'idée que pluſieurs Modernes ont eue de ne plus appeller, en latin, le Merle ſimplement *Merula*, mais *turdus niger*, afin d'en faire un même genre avec la grive, &c. Je ne vois au ſurplus que Klein, qui n'ait pas attribué au merle le nom grec κόττυφος, il lui donne le nom de κιχλη. Ordo av. *fam. 4 gen. 5. n. 5.*

(3) Hiſt. des oiſ. *pag. 175.*

(4) Hiſt. nat. des oiſ. *Tom. VI. pag. 6.*

(5) Abeunt Merulæ in vicina. *Hiſt. Lib. X. cap. 24.*

(6) Voyez Klein, de avibus errat. §. 24 & 25; & l'Hiſt. natur. des oiſ. *Tom. VI. pag. 10.*

(7) Hiſt. nat. des oiſ. *Tom. VI. p. 6 & 7.*

(8) Cyllene étoit une montagne de l'Arcadie, près des frontieres de l'Achaie, vers le 3 degré de longitude, & au-delà du 38 degré de latitude B. Voyez les cartes de M. d'Anville, & ſa Géographie, *pag. 277.*

(9) De la nat. des oiſeaux, *Liv. VI. ch. 25.*

plus généralement, que quoiqu'il soit rare de voir des Merles blancs, on peut dire qu'il n'y a gueres de pays où il ne s'en rencontre, mais qu'ils sont plus communs dans le Nord (1). Les Anciens étoient persuadés qu'il ne s'en trouvoit réellement qu'à Cyllene (2). Le Merle blanc ne differe au reste du Merle noir, que par la couleur de ses plumes.

Enfin Aristote attribue au Merle un changement de couleur & de voix suivant les saisons. L'été, il chante; en hiver, il n'a plus qu'un sifflement & un cri perçant, sans aucune mélodie; de noir qu'il étoit, il devient roux. *Hist. Liv. IX. ch.* 49. Le premier de ces faits est vrai; par rapport au second, on peut avoir été trompé par une fausse apparence; les jeunes Merles, qui sont plus roux que noirs, étant communs en automne, on peut avoir pensé que c'étoit de vieux Merles qui devenoient roux; mais il est possible aussi que ce changement soit l'effet de la mue (3). La femelle du Merle est moins noire que le mâle; elle a des nuances de brun, mêlées de roux & de gris. On la prendroit pour un oiseau d'une autre espece (4).

MERLE POISSON (5).

Aristote a employé le mot *Cottyphos*, pour désigner un oiseau & un poisson. Les Latins se servent de la même maniere du mot *Merula;* & en François le nom de Merle s'applique, dans nos ports, à une espece de poissons, comme on s'en sert ailleurs pour désigner un oiseau.

Le Merle poisson est rangé, par Artédi, dans le genre des *Labrus* (6). C'est dans ce même genre qu'est la grive de mer dont j'ai déja parlé: & vraisemblement il n'y a d'autre différence entre ces deux poissons, que celle de la couleur. Les poissons du genre des *Labrus* sont de couleurs fort variées (7); M. Duhamel en décrivant un poisson qu'on lui avoit envoyé sous le nom de grive ou Merle de mer, & qu'il met dans la classe des serrans, lesquels sont aussi du genre des *Labrus* d'Artédi, nous apprend que les pêcheurs lui donnent le nom de grive ou celui de Merle, selon la couleur. Ils l'appellent Merle, quand sa couleur est rouge-brun tirant au

(1) Hist. des oiseaux, *pag. 176.*

(2) Merulæ circa Cyllenem Arcadiæ, nec usquam alibi, candidæ nascuntur. Pline, *Hist. Lib. X. cap. 30.* Voyez aussi Elien, de nat. anim. *Lib. V. cap. 27*, & Pausanias, *Descript. gr. Lib. VIII. cap. 17.*

(3) Hist. nat. des oiſ. *Tom. VI. pag. 8.*

(4) Ibid. *pag. 2.*

(5) Κόττυφος, ὁ.

(6) Genera pisc. *gen. 27.*

(7) Labris color admodum varius, multiplex & pulcher. Artédi, *Ubi modò.*

pourpre (1). Athénée parle en même tems de la grive & du Merle, poissons (2); Oppien paroît absolument les confondre (3).

Aristote a peu parlé des Merles poissons, & tout ce qu'il en a dit leur est commun avec les grives. C'est d'abord, qu'ils se retirent par couples l'hiver, de la même maniere qu'ils se réunissent pour produire. *Hist. L. VIII. ch. 15.* C'est ensuite, qu'ils changent de couleur suivant les saisons. *Ibid. ch. 30.* En disant que les Merles se retirent l'hiver par couples comme pendant le temps du frai, Aristote insinue, ce semble, que dans cette espece le mâle n'a qu'une seule femelle. Oppien lui en donne plusieurs, il lui fait ce que nous dirions aujourd'hui, un serrail, où le Merle jaloux garde ses femelles avec beaucoup de vigilance (4). Elien (5) & Phile (6), ont dit quelque chose d'approchant; le récit d'Oppien est beaucoup plus orné: mais comme ce ne sont dans les trois Auteurs que des fables, je ne m'y arrêterai pas davantage.

Sur le changement de couleur auquel Aristote suppose les Merles sujets, je répéterai l'observation que j'ai faite en parlant des grives, qu'il est fort possible que ce changement ne soit pas réel, & qu'on ait été induit en erreur, parce qu'on aura pêché dans un tems des individus qui étoient naturellement d'une autre couleur que des individus pêchés dans un autre tems.

MÉROPS (7).

Le nom de *Mérops* étoit particulier aux Béotiens; ils le donnoient à un oiseau qui niche sous terre dans des trous où il se fourre. *Hist. Liv. VI. ch. 1.* S'il étoit vrai, comme Aristote l'assure en cet endroit, que le Mérops eût seul cette habitude, on seroit plus assuré de le reconnoître; mais l'hirondelle de rivage & le martin-pêcheur nichent aussi au fond des trous qu'ils savent se creuser (8). Ailleurs, Aristote dit que le Mérops niche dans des endroits escarpés, mais où la terre est molle, & qu'il s'y niche quelquefois à une profondeur de quatre coudées: c'est-à-dire, d'environ quatre pieds cinq pouces (9). Il décrit son plumage comme jaune en dessous, couleur d'eau sur

(1) Traité des pêches, *Part. II. sect. 4. ch. 3. art. 2.* Il est à observer que M. Duhamel ne suit pas tout-à-fait Artédi, relativement au genre sous lequel les Merles & les grives de mer doivent être rangés. Selon Artédi, ce sont des *Labrus*: au lieu que M. Duhamel en fait des *Sparus*.

(2) Deipnos. *Lib. VII. cap. 15.*

(3) Halieut. *Lib. IV. v. 172 & seqq.*

(4) *Ubi modò.*

(5) De nat. animal. *Lib. I. cap. 14.*

(6) De animal. propr. *pag. 297.*

(7) μέροψ, ὁ.

(8) Hist. nat. des oiſ. *Tom. XII. p. 180.*

(9) Voyez ci-dessus, *pag. 154.*

le corps, rouge à l'extrêmité des aîles (1). Sa ponte eſt de ſix ou ſept œufs. Il eſt difficile d'en fixer le tems d'une maniere préciſe, parce que la leçon du texte eſt incertaine (2). D'après celle que j'ai ſuivie, j'ai traduit *vers l'automne;* ſelon Gaza, c'eſt *en été;* Scaliger a dit, *après l'automne. Hiſt. Liv. IX. ch. 13.* Au même lieu, Ariſtote dit encore du Mérops, qu'on racontoit qu'il nourriſſoit ſes pere & mere dès qu'il étoit aſſez fort pour le faire, & qu'alors ſes pere & mere demeuroient dans le nid (3). Enfin Ariſtote met le Mérops au nombre des oiſeaux deſtructeurs des abeilles. *Hiſtoire, Liv. IX. ch. 40.* Je ne vois aucun endroit où il indique le nom qu'on lui donne ailleurs qu'en Béotie (4).

On a fait ſur cet oiſeau un conte : on a prétendu qu'il voloit à reculons (5).

Scaliger a déclaré qu'il ne connoiſſoit nullement le Mérops (6). Belon a penſé que c'étoit un oiſeau qu'il avoit trouvé très-commun en Crete, & il lui a donné le nom de Guêpier, nom qu'il obſerve appartenir déja à un autre oiſeau qu'il n'a pas pu reconnoître (7). On a preſque généralement ſuivi cette idée de Belon (8) ; & en effet ſi l'on retranche ce qui eſt fable dans l'hiſtoire du Mérops, le Guêpier des Modernes a la plupart des traits communs avec le Mérops d'Ariſtote. M. de Montbeillard dit que le guêpier niche au fond des trous qu'il creuſe dans les côteaux dont le terrein eſt moins dur, & auxquels il donne juſqu'à ſix pieds & plus, & que la femelle y pond ſix ou ſept œufs blancs (9). On a auſſi dans ſes couleurs, le verd d'eau que lui attribue Ariſtote ; mais il eſt plus difficile de retrouver la couleur jaune qu'Ariſtote donne au deſſous de ſon corps, ainſi que le rouge qu'il place à l'extrêmité de ſes aîles (10). Je regrette de ne point trouver dans les Modernes le tems où le guêpier fait ſes petits ; ſi cet oiſeau eſt le Mérops d'Ariſtote, on auroit fixé d'après leur obſervation la leçon de ſon texte.

---

(1) *Pline a dit du Mérops :* Merops vocatur genitores ſuos reconditos paſcens ; pallido intus colore pennarum, ſuperne cyaneo, primori ſubrutilo. Nidificat in ſpecu, ſex pedum defoſſa altitudine. *Hiſt. Lib. X. cap. 33.*

(2) Voyez les variantes, *pag. 746.*

(3) On a vu que Pline dit la même choſe ; on la retrouve auſſi dans Elien, *de nat. anim. Lib. XI. cap. 30.*

(4) Bochart obſerve qu'on donne au Mérops les noms ſuivans, *ἄεροψ*, *ἀερόπυς*, & *ἠέροπος*. Hieroz. *Part. II. Lib. II. cap. 25.*

(5) Elien, De nat. anim. *Lib. I. cap. 49.*

(6) Sur Ariſtote, *L. VI. cap. 1. p. 640.*

(7) De la nat. des oiſ. *Liv. IV. ch. 27.*

(8) Voyez Geſner *in Merope* ; Ray, *Synopſ. av. p. 49 ;* Salerne, Hiſt. des oiſeaux, *pag. 124 ;* Klein, *Ordo av.* §. *52. n. 10 ;* Briſſon, Ornithol. *Tom. IV. p. 533.* Hiſt. nat. des oiſ. *Tom. XII. pag. 173.*

(9) Hiſt. nat. des oiſeaux, *pag. 180.*

(10) Voyez la deſcription du Guêpier,

MÉSANGE (1).

Il ne paroît pas qu'il puiſſe y avoir d'incertitude dans la dénomination de cet oiſeau. Les Auteurs ſont unanimes, & les caracteres donnés par Ariſtote ſe retrouvent bien. La Méſange, dit-il, eſt, ſelon ce qu'on aſſure, l'oiſeau qui pond le plus d'œufs; elle niche dans les arbres, ſe nourrit de vermiſſeaux; ſa langue, comme celle du roſſignol, n'eſt pas pointue. *Hiſt. Liv. IX. ch. 15*, & *Liv. VIII. ch. 3*. M. de Montbeillard aſſure que c'eſt le propre des Méſanges d'être plus fécondes qu'aucun autre genre d'oiſeau (2); il ajoûte qu'elles pondent juſqu'à dix-huit ou vingt œufs, & ſouvent dans des trous d'arbres (3). On convient généralement qu'elles ſe nourriſſent d'inſectes, cependant elles mangent auſſi des graines & de la chair. Dans l'eſtomac d'une Méſange ouverte au mois de Septembre, j'ai trouvé des reſtes d'inſectes, des pattes plus ou moins entieres. La langue de la groſſe Méſange, ou Méſange charbonniere, eſt ſenſiblement tronquée par le bout, ſe terminant par trois ou quatre filets (4). Un autre attribut de la Méſange, eſt de manger beaucoup d'abeilles; on ne doit pas le lui conteſter, puiſqu'il y a des pays où on ne donne à la Méſange d'autre nom que celui de *croque-abeille* (5).

Ariſtote a diſtingué trois eſpeces de Méſanges. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3.* Dans ce genre, comme dans la plupart des autres, les Modernes connoiſſent & diſtinguent un bien plus grand nombre d'eſpeces. M. Briſſon en compte dix-huit (6). Il eſt aſſez facile de reconnoître parmi nos Méſanges celles dont Ariſtote a parlé. Il dit que la premiere eſpece eſt la plus grande, de la taille du pinſon, & qu'on l'appelle Méſange-pinſon. C'eſt notre Méſange charbonniere, ou groſſe Méſange de M. Briſſon, qui la compare, comme Ariſtote, au pinſon pour la groſſeur. Elle eſt d'autant plus reconnoiſſable, que, ſelon M. Salerne, elle a conſervé dans quelques endroits ſon nom de Méſange-pinſon. Ariſtote dit de ſa ſeconde Méſange, qu'on l'appelle Méſange de montagne, parce qu'elle habite les montagnes, & qu'elle a une longue queue. Les Modernes connoiſſent bien la Méſange à longue queue,

---

par M. Briſſon, Ornithol. *Tom. IV. pag. 534 & ſuiv.* Cependant voyez auſſi la deſcription qui eſt dans le dict. des anim. V°. *Guépier*; ſi elle eſt exacte, elle s'accorde mieux avec celle du Mérops d'Ariſtote.

(1) *αἰγίθαλος, ὁ.*

(2) Hiſt. nat. des oiſ. *Tom. X. p. 86.*

(3) Ibid. *pag. 89 & 90.*

(4) Ibid. *pag. 108.*

(5) Salerne, Hiſt. des oiſ. *pag. 211.*

(6) Ornithol. *Tom. III. pag. 539 & ſuiv.*

& ils la décrivent. Elle est effectivement très-remarquable par la longueur de sa queue qui est faite comme celle de la pie ; mais cette Mésange n'est pas bornée à habiter les montagnes. Enfin Aristote dit de sa troisieme Mésange, qu'elle ressemble aux deux premieres, n'en différant que par la grandeur & étant la plus petite. Belon en a fait la Mésange bleue (1) ; mais il ne paroît pas avoir connu la petite charbonniere, qui étant au-dessous de la Mésange bleue pour la taille, & plus semblable pour les couleurs à la Mésange-pinson, réunit plus parfaitement les caracteres qu'Aristote lui donne. Je pense donc, avec M. de Montbeillard (2), que c'est de celle-ci qu'Aristote a parlé ; & peut-être même que c'est la tête noire dont il parle au *Liv. IX. ch. 15.* Mais voyez *Tête-noire.*

MILAN (3).

Le Milan est un oiseau de proie de la classe de ceux qu'on pourroit appeller lâches, à la différence des aigles qui sont des oiseaux braves & courageux. On le distingue facilement des autres oiseaux de proie, par sa queue fourchue, comme celle de l'hirondelle.

Je ne vois aucun Auteur qui n'ait rendu le mot *Ictinos* d'Aristote, par le mot *Milvus* en latin, & le mot Milan en françois. Les traits de la description d'Aristote, conviennent au Milan. Il met l'*Ictinos* dans la classe des oiseaux qui ont l'ongle recourbé, qui sont carnivores, & qui ne boivent que rarement. *Hist. L. VIII. ch. 3.* Cet oiseau ne pond ordinairement, dit Aristote, que deux œufs ; quelquefois néanmoins il a jusqu'à trois petits. *Hist. Liv. VI. ch. 6.* Telle est aussi la ponte du Milan (4). Aristote observe de plus qu'il a la rate très-petite, & le fiel près des intestins. *Hist. Liv. II. ch. 15.* Il dit qu'il est en guerre avec le corbeau, mais ami de la harpaye. *Liv. IX. ch. 1.* Enfin il le compte au nombre des oiseaux qui, à la verité, ne quittent pas le pays, mais qui se cachent pendant quelques jours, en se retirant dans des creux d'où on les voit sortir lorsqu'ils paroissent pour la premiere fois. *Hist. Liv. VIII. ch. 16.* Klein conteste ce fait, & il assure que les Milans n'ont d'autres retraites que les grandes forêts où ils s'enfoncent à mesure que l'hiver avance, & où ils font toujours la guerre aux quadrupedes & aux oiseaux (5). Cependant il paroît résulter d'un vers

(1) De la nat. des oif. *Liv. VII. ch. 26.*
(2) Hist. nat. des oif. *Tom. X. pag. 112.*
(3) ἰκτῖνος, ὁ.
(4) Hist. nat. des oif. *Tom. I. pag. 284.*
(5) Milvum regalem præter omnem necessitatem, vel in arbore per hyemem con-

d'Ariſtophane, que les Milans ne paroiſſoient pas en Grece dans tous les tems de l'année, & qu'on ne commençoit à les y voir qu'au tems de la tonte des brebis (1).

Au lieu où Ariſtote a parlé de la ponte du Milan, il dit, ſelon la leçon que j'ai ſuivie, que le Milan ne pond que deux ou trois œufs, mais que le Milan Etolien en a quelquefois quatre. *Hiſt. Liv. VI. ch. 6.* Il y a de l'incertitude ſur cette leçon, & on peut voir dans les variantes (2) que pluſieurs Auteurs, auxquels il faut joindre Geſner (3), ont penſé qu'il n'étoit pas queſtion en cet endroit d'un Milan, ſurnommé Etolien, mais de la chouette. En ſuppoſant qu'Ariſtote ait parlé de deux eſpeces de Milans, on peut croire, avec Belon (4) & avec M. de Buffon (5), que ce Milan Etolien eſt le Milan noir : celui qu'Ariſtote appelle ſimplement *Ictinos* étant le Milan royal.

MITTE QUI MANGE LE PORREAU (6).

Il eſt difficile de dire, d'après Ariſtote, rien de ſatisfaiſant ſur cet inſecte ; parce que ſon texte, indépendamment de l'incertitude de la leçon, paroît contenir une de ces erreurs communes dans ſon ſiecle, ſur la génération ſpontanée des Animaux. En décrivant la production de pluſieurs vers, chenilles, &c. il dit, ſelon la leçon que j'ai ſuivie : les *Praſicourides* ſe forment dans les ruches : ce ſont des animaux aîlés. *Hiſt. Liv. V. ch. 19.* Mais ſuivant d'autres leçons, il faudroit dire que ces animaux ſe forment de certains ſcarabées, ou peut-être, des choux (7). Tout eſt incertain, & peu exact.

A l'égard du mot *Praſicouris* employé par Ariſtote, il ſignifie *qui coupe, qui mange le porreau* : & c'eſt pourquoi j'ai traduit la Mitte qui mange le porreau. M. de Bomare nous décrit cet inſecte, comme un inſecte volant, du genre des ſcarabées, qui s'attache ſinguliérement aux porreaux (8).

---

dit, vel migrare jubet Schwenkfeldius : fortè quòd hæc avis ipſi hyeme in conſpectum non venit. Quando arborum folia in Pruſſia decidunt, accipitres ſtationes ſuas mutant, in proximas ſylvas denſiſſimas promoventes, ubi ſecuri feris, quadrupedibus & pennariis imperant, peregrinantibus hominibus haud raró apparentes. *De avib. errat.* §. 22.

(1) Ικτινος δ' αὖ μετὰ ταῦτα φανεὶς ἑτέραν ὥραν ἀποφαίνει.
Ηνικα πεκτεῖν ὥρα προβάτων πόκον ἠρινόν. Aves, *v. 714 & 715.*

(2) Pag. 708.

(3) De Ulula, *in C.*

(4) De la nat. des oiſ. *Liv. II. ch. 27.*

(5) Hiſt. nat. des oiſ. *Tom. I. pag. 286.*

(6) πρασοκουρίς, ἡ.

(7) Voyez les variantes, *pag. 696*, & le commentaire de Scaliger, ſur l'Hiſt. des Anim. *Liv. V. ſect. 219, pag. 600.*

(8) Dict. d'Hiſt. natur. V°. *Mitte.*

MOLLUSQUES (1).

Animaux dont Ariſtote fait un genre particulier. *Hiſt. Liv. I. ch. 6.* Il les diſtingue expreſſément des poiſſons, puiſqu'il donne pour caractere commun à tous les poiſſons, d'avoir du ſang, *Liv. II. ch. 13*, & qu'il remarque au contraire que les Mollusques n'ont point de ſang (2). Mais comme ces animaux vivent dans l'eau, ainſi que les poiſſons, pluſieurs Naturaliſtes les ont compris ſous la dénomination très-générale de poiſſons (3). Aujourd'hui on les claſſe parmi les *vers-marins* & les zoophytes, ou *animaux-plantes* (4). Je crois que c'eſt abuſer de l'un & l'autre nom, que de le donner à des Animaux qui ont des caracteres très-diſtingués du ver, & qui n'ont aucun caractere de la plante.

Les Mollusques ou *Mous*, ſont des Animaux qui n'ont point de ſang (5), & dont les parties charnues ſont au déhors, les parties ſolides (ou fermes) étant en dedans *Hiſt. Liv. IV. ch. 1.* Les Mollusques paroiſſent à l'extérieur, comme une maſſe toute de chair, qui céde au toucher : mais cette chair eſt d'une ſubſtance particuliere : elle tient le milieu entre le nerf & la chair : elle a la molleſſe de la chair, avec la faculté de s'étendre comme le nerf, & ſes fibres ne ſont pas longitudinales, mais circulaires, ce qui donne plus de force à l'animal. *Des Parties, Liv. II. ch. 8. & Hiſt. Liv. IV. ch. 1.* C'eſt à raiſon de cette molleſſe de leur corps, qu'on les appelle *Mollusques* ou *Mous.* Ceux qui ont été le plus connus des Anciens (6), ſont les calmars, les polypes & les ſeches. *Hiſt. Liv. I. ch. 6, & Liv. IV. ch. 1.*

Ariſtote a décrit avec beaucoup de ſoin les parties extérieures & intérieures des Mollusques, *au Liv. IV. de ſon Hiſtoire, ch. 1*, & aux *Chapitres V & IX. du Liv. IV.* de ſon *Traité des Parties des Animaux.*

Commençons par l'examen des parties extérieures : ce qui va être rappellé ſera tiré indiſtinctement des deux ouvrages d'Ariſtote qui viennent d'être cités.

Le corps des Mollusques peut ſe diviſer en deux parties. Tous les pieds

---

(1) *μαλάκια, τά.*

(2) Je ne vois qu'un endroit où Ariſtote ſemble étendre le nom de poiſſon juſqu'aux mollusques, c'eſt lorſqu'en parlant, au *Liv. IX. ch. 2* de ſon hiſtoire, des poiſſons qui vont en troupe, il nomme au milieu de pluſieurs poiſſons, le grand calmar.

(3) Voyez Rondelet, Belon & Geſner, dans leurs traités ſur les poiſſons.

(4) Voyez de Bomare, V°. *Mous*, & V°. *Zoophites*; & Von-Linnée dans ſon ſyſtême de la nature.

(5) Dans la ſignification qu'on donne ordinairement au mot ſang, qui indique une liqueur rouge, &c.

(6) Mollia ſunt loligo, ſepia, polypus & cetera ejus generis. *Plin. L. IX. cap. 28.*

de l'animal sont à la partie qu'on peut appeller antérieure. C'est un caractere qui n'est commun qu'à eux, d'avoir les pieds rassemblés, pour ainsi dire, tous en un seul point. La partie postérieure n'est qu'une masse informe. Ce tronc que l'on a quelquefois appellé mal-à-propos la tête, est entouré de nageoires. La tête est au milieu, entre les pieds & le ventre. Dans un autre endroit, *Hist. pag. 175*, Aristote dit que la tête des Mollusques est au milieu de leurs pieds : le fait est que le bec des Mollusques est précisément entre leurs pieds ; la tête est au-dessous du bec & des pieds, après les pieds & avant le ventre, ainsi qu'on peut le voir dans la description que Swammerdam a donnée de la seche (1), & dans la belle figure de ce Mollusque gravée à la suite de son ouvrage (2).

Dans tous les Mollusques, les pieds sont au nombre de huit : on les appelle aussi les bras & les filets, parce qu'ils leur servent pour saisir leur proie & pour nager ; leur mouvement est fort prompt. *Hist. Liv. I. ch. 5.* Il n'y a même que les bras du polype qui lui servent à marcher : ceux des calmars & des seches semblent trop petits, relativement à la grosseur de leur corps. Les calmars & les seches ont deux de ces bras beaucoup plus grands que les autres ; Aristote leur donne le nom de *trompes.*

La construction des bras des Mollusques mérite la plus grande attention. Ils sont garnis de cellules, ou en termes d'anatomie, de *cotylédons* & d'*acétabules ;* d'autres ont appellé ces cavités des *suçoirs.* Ce n'est pas l'expression d'Aristote, mais c'est l'expression la plus propre pour faire entendre l'effet de leur méchanisme. Il faut considérer que dans toute leur longueur, il sont garnis de petits corps convexes à l'extérieur, concaves en dedans, attachés au bras par une sorte de pédicule, & cerclés par le bas d'une partie un peu plus ferme, de la substance de la corne. Ce sont comme autant de ces petits calices dans lesquels les glands de chêne sont enfermés en partie. Cela posé, lorsque l'animal veut saisir quelque chose, il applique son bras & touche ce qu'il saisit avec ses suçoirs. Les fibres musculeuses qui forment le corps du suçoir, se contractent & rétrécissent sa cavité ; le muscle du pédicule exerçant aussi son action, s'éloigne de l'objet touché & augmente la hauteur de la cavité : il se forme un vuide, & alors l'eau environnante qui presse fortement contre les parois extérieures des suçoirs, ne permet plus à l'objet saisi de se détacher des bras de l'animal. Cet effet est

(1) Rostrum medio inter pedes loco situm cernitur... Sub rostro & cruribus caput conspicitur. Biblia naturæ, *Tom. II. p. 880.*

(2) Pl. 50. Fig. 1.

le même que celui des ventouſes appliquées ſur la peau, & qui y tiennent par la preſſion de l'air environnant, tant qu'elles ſont vuides d'air. C'eſt la comparaiſon de Rondelet & de Swammerdam (1), & elle fait bien entendre le réſultat de la deſcription de Swammerdam, plus détaillée que celle d'Ariſtote, mais dont on voit qu'Ariſtote n'avoit pas moins l'idée (2). Elle fait concevoir encore ce que dit Ariſtote, que s'il s'éleve une tempête, ces animaux jettent leurs trompes ſur un rocher, & qu'elles leurs ſervent alors d'une ancre qui les aſſure contre les flots.

Ariſtote appelle *bouche*, la partie par laquelle les Molluſques avalent leur nourriture, & il dit qu'elle a deux dents : il paroît plus vrai de l'appeller un *bec*, dont les deux parties ſont ce qu'Ariſtote appelle dents. C'eſt l'obſervation de Rondelet, qui compare ce bec à un bec de perroquet (3); Swammerdam le décrit de la même maniere (4). Aucun des Molluſques n'a de langue, dit Ariſtote, ils ont ſeulement dans la bouche un petit corps charnu qui en tient lieu. Swammerdam a décrit cette chair fongueuſe, ou langue, dont la ſtructure eſt admirable. Il s'y trouve ſept os cartilagineux, garnis chacun de plus de ſoixante petites papilles auſſi cartilagineuſes & en forme de dents, d'un grand ſecours à l'animal pour la déglutition (5).

Les yeux des Molluſques ſont fort grands; ils ſont au nombre de deux: un ſur chaque côté de la tête; par conſéquent entre les pieds & le ventre ou le corps.

Paſſons aux parties intérieures. Selon Ariſtote, aucun des Molluſques n'a ces viſceres propres aux Animaux qui ont du ſang, point de cœur, point de veines, point d'organes pour reſpirer; mais ils ont une partie qui correſpond au cœur, chez les autres Animaux, & qu'Ariſtote nomme la *Mytis*. Ils ont de plus un réſervoir où eſt renfermé ce qu'on appelle leur ancre. Il n'y a donc, ſuivant la doctrine d'Ariſtote, dans l'intérieur de leur corps, & à la place de tous les viſceres chez les autres Animaux, qu'un œſophage

---

(1) Sepia acetabulorum adminiculo haud aliter ſe ad obvia corpora adfigit ac cucurbitulæ, ſuctu velut, cuti adhæreſcunt. Et profectò perquam appoſita eſt hæc comparatio Rondeletii. Biblia naturæ, *pag. 878.*

(2) Pline a dit très-bien, en parlant des polypes : *per brachia velut acetabulis diſperſis, hauſtu quodam adhæreſcunt. Hiſt. L. IX. cap. 29.*

(3) Des Poiſſons, *Liv. XVI. ch. 1.*

(4) Roſtrum pſittaci roſtro ſimile, binis veluti maxillis, quarum utraque mobilis eſt, conſtat. Bibl. nat. *pag. 880.*

(5) Bibl. nat. *pag. 882.* Athénée avoit déja dit que ces dents étoient ſemblables à un bec d'épervier : *ἄμφω μέλανας ὁμοίως ῥύγχει ἱέρακος.* Deïpn. *Lib. VII. p. 326.*

long

long & étroit, ſuivi d'un ample jabot, comme chez les oiſeaux, enſuite un eſtomac, un inteſtin mince qui revient vers la bouche, & qui a un orifice en dehors. Il y a en outre la *mytis* que l'œſophage traverſe, & le réſervoir de l'encre qui a la même iſſue que celui des excrémens. Ariſtote diſtingue très-expreſſément la *mytis*, du réſervoir de l'encre. *Des Parties, Liv. IV. ch. 5.* Les Molluſques jettent cette encre lorſqu'ils ont peur : cela leur arrive par la même cauſe qui fait que certains hommes timides laiſſent tout aller lorſque la peur les prend. *Des Parties, Liv. IV. ch. 5.* Enfin, dit Ariſtote, les Molluſques ont dans le corps des eſpeces de poils.

La deſcription de l'intérieur de la ſeche, par Swammerdam, nous fournit des détails plus exacts, & qui rectifieront ce qu'Ariſtote ne paroît pas avoir aſſez bien vu (1). Au haut du tronc, dans la partie qu'on pourroit appeller le thorax, eſt un ſac muſculeux qui a la forme d'un entonnoir renverſé, & que Swammerdam nomme le réſervoir commun des excrémens. C'eſt par ce ſac que paſſent les excrémens, la liqueur ſéminale, les œufs, l'encre ; & comme le ſac étant très-voiſin des yeux, les liqueurs qui y paſſent pourroient nuire aux yeux, il y a à l'entrée du ſac & de chaque côté, un petit corps en forme d'œuf, qui paroît ſervir à en fermer exactement l'ouverture. On voit en même tems que ce ſac, & avant de pénétrer plus avant, les ouies de l'animal toutes parſemées de vaiſſeaux propres à porter le ſang (ou plutôt la liqueur qui en tient lieu) & que leur blancheur fait remarquer.

C'eſt dans cette même portion du corps de la ſeche, qu'on peut appeller le thorax, que ſe trouve la *mytis*, ſur laquelle on voit flotter un canal qui n'eſt adhérent à rien, & qui eſt proprement l'inteſtin *rectum* de la ſeche. A l'extrêmité de cet inteſtin, eſt une ouverture par laquelle l'encre de la ſeche ſe dégorge : le réſervoir de cette liqueur eſt dans la partie la plus baſſe du ventre ; mais il eſt plus près de la *mytis* dans les calmars & les polypes. *Ariſt. des Parties, Liv. IV. ch. 5.* Vers la partie la plus baſſe du *rectum*, on voit deux vaiſſeaux qui ſervent à l'éjaculation de la liqueur ſéminale.

Swammerdam décrit la *mytis* comme un corps d'une ſubſtance lâche & fongueuſe, ſemblable au foie, ſous laquelle paſſe l'œſophage. Peut-être a-t-elle la même deſtination que le foie dans les autres Animaux. L'encre de la

(1) Biblia nat. *pag. 884 & ſuiv.*

feche étant dépofée dans un vafe de verre, y forme une concrétion folide, dont on retire un fort beau noir en la broyant.

En procédant à une diffection ultérieure, on peut fuivre l'œfophage qui paffe fous la *mytis*, & qui va jufqu'au ventricule ou eftomac, lequel eft parfemé de plufieurs vaiffeaux fanguins. Il eft compofé de trois tuniques, dont la plus extérieure eft membraneufe, & la feconde mufculeufe; la troifieme fe détache facilement des deux autres. L'inteftin *rectum* part immédiatement du ventricule, & fous cet inteftin on apperçoit une appendice du ventricule, tournée en fpirale comme une coquille de limaçon : ce peut être le *pancréas*.

Dans le ventre de la feche, on trouve fon cœur qui eft triangulaire, il n'a qu'un ventricule & deux oreillettes. Du cœur, il part une grande artere qui, après s'être partagée en deux principales branches, fe fubdivife en une infinité de rameaux, & porte la liqueur qui tient lieu du fang.

On conçoit que je ne parcours ici que les traits principaux de la defcription de Swammerdam. Il faut remarquer encore avec lui, un peu de cervelle dans la tête de la feche, & cet os qui fe trouve fur fon dos, enveloppé de chair de toutes parts. Swammerdam en décrit la fubftance fort au long : il eft affez connu parmi nous; on le met dans les cages des ferins & dans les volieres. Dans les calmars, l'os eft d'une fubftance différente, il eft cartilagineux, plus mince & plus étroit : on l'appelle le glaive du calmar. A l'égard des polypes, ils n'ont dans le corps aucune partie folide de ce genre, mais feulement, autour de la tête, une partie cartilagineufe qui fe durcit avec l'âge.

Ariftote décrit l'accouplement des Mollufques au *Liv. V. de fon hiftoire, ch. 6.* Je ne vois point d'obfervations qui détruifent ni qui confirment ce qu'il en a dit. Mais on doit rejetter ce fait que quelques perfonnes avançoient, de la vérité duquel Ariftote paroît n'avoir été aucunement perfuadé, & qu'au contraire il combat : *de la Génér. Liv. I. ch. 15* : favoir, qu'un des bras du polype mâle portoit un organe qui s'introduifoit dans un des bras de la femelle (1). Les femelles jettent leurs œufs par l'ouverture du même conduit qui fert d'iffue à leurs excrémens : il y a dans le bas du *rectum*, une ouverture par laquelle les œufs defcendent dans ce conduit (2). J'ai

(1) Hæc fomnia effe anatome certo demonftrat. Mihi fæpius polypos diffecanti nunquam vifa funt acetabula ifta majora. Rondelet, ap. Gefn. *De polypis in genere.*

(2) Biblia nat. *pag. 899.*

employé ici dans ma traduction, le mot *évent* : c'eſt la traduction littérale de l'expreſſion grecque (1), expreſſion dont Ariſtote ſe ſert en parlant de l'évent du dauphin & de la baleine (2) ; en effet la même ouverture qui ſert aux Mollusques à jetter leur encre, leurs excrémens, leurs œufs, &c. leur ſert auſſi à rejetter l'eau qui paſſe dans leur corps lorſqu'ils ouvrent la bouche pour ſaiſir leur proie, *Hiſt. IV. ch. 1*, & ainſi cette ouverture fait la fonction de l'évent dans les cétacées.

Ariſtote aſſure que les Mollusques couvent leurs œufs, non pas de ſuite & ſans interruption, mais de tems à autres. *Hiſt. Liv. V. ch. 18.* Il obſerve encore que tous les Mollusques ſont carnivores, *Liv. VIII. ch. 2 ;* qu'aucun d'eux ne ſe trouve dans le Pont-Euxin, *Ibid. ch. 28*, & qu'ils ſont meilleurs pour le manger lorſqu'ils ſont pleins. *Ibid ch. 30.* Ceci s'entend des femelles & du tems où elles portent leurs œufs avant de les jetter.

Voilà les obſervations qui étoient à faire relativement aux Mollusques en général ; on peut enſuite conſulter les articles particuliers du *calmar*, du *polype* & de la *ſeche.*

MORDELLE (3).

L'*Orſodacnê*, ſuivant d'autres leçons *Orſadacnê*, & *Oreadacnê*, vient, dit Ariſtote, de vers qui ſe métamorphoſent après s'être formés dans la tige du chou. *Liv. V. ch. 19.* Gaza a traduit ce mot par celui de *Mordella ;* & comme cette expreſſion convient aſſez à l'étymologie de l'expreſſion grecque (4), j'ai penſé devoir l'employer dans ma traduction en me ſervant du mot *Mordelle.*

Mais les Auteurs modernes ont décrit pluſieurs inſectes ſous le même nom de *Mordella* ou Mordelle ; & lequel de ces inſectes ſera l'*Orſodacnê* d'Ariſtote ? Swammerdam appelle Mordelle, ou *Orſodacnê* d'Adrien Junius, l'inſecte qu'on nomme perle ou niveau d'eau, *Libella* (5) : c'eſt une mouche à quatre aîles, une demoiſelle aquatique. M. de Bomare décrit ſous le nom de Mordelle, un inſecte à étui, qui ſe diſtingue par ſes antennes, dont les articles triangulaires repréſentent les dents d'une ſcie (6). Le même Auteur parle auſſi-tôt après, d'inſectes qu'il appelle du même nom de *Mordellæ* en

(1) *κατὰ φυσητῆρα.*
(2) Hiſt. *Liv. VI. ch. 12.*
(3) *ὀρσοδάκνη*, ἡ. Voyez les variantes.
(4) *ὀρσοδάκνη* paroît formé de deux parties qui viennent, l'une de *δάκνω*, *je mords*, l'autre de *ὄρω*, *j'excite*, *j'éleve.* *ορσοδάκνη* ſembleroit donc ſignifier, *qui mord fortement.*
(5) Biblia nat. *pag. 211.*
(6) Dict. d'Hiſt. nat. V°. *Mordelle.*

latin, & du nom de Mordicantes en françois. L'Auteur du dictionnaire des Animaux en avoit parlé (1), & il avoit dit qu'Aristote en faisoit mention. Charleton a vraisemblablement fourni cet article à l'Auteur du dictionnaire des Animaux (2). Je pense que c'est là l'*Orsodacné* d'Aristote.

MORMURE (3).

On ne trouve dans l'histoire des Animaux, qu'un mot sur le poisson appellé *Mormyros* : savoir, que, comme la dorade & les autres poissons qu'on nomme coureurs, le *Mormure* fraie l'été. *Hist. Liv. VI. ch. 17.* Ce qu'Athénée en a dit (4) ne le rendroit pas plus reconnoissable ; mais il a conservé son nom, ou à très-peu près, sur un grand nombre de côtes, & il est aisé de le retrouver dans le *Morme*, *Mormo*, *Mormillo* (5). Le Mormure est un poisson de la classe de la Dorade, plus effilé néanmoins. Il est distingué des autres poissons de ce même genre, par des bandes brunes, transversales & paralleles, qui tranchent le fonds de sa couleur, du dos au ventre (6). Artédi compte douze de ces bandes (7) ; Willughbi & Ray disent qu'il y en a onze ou douze (8). Les épithetes que les Anciens lui ont données, indiquent cette variété de couleur (9). Ce n'est pas un gros poisson : rarement en pêche-t-on qui aient un pied de longueur (10).

---

(1) V°. Mordicantes.

(2) Il est curieux & intéressant ici, comme dans un grand nombre d'autres occasions, de remonter à la source, & de voir de quelle maniere les choses se défigurent en passant par plusieurs bouches. Des trois Auteurs que je viens de citer, Charleton est le plus ancien : l'Auteur du Disttionnaire des Animaux a écrit ensuite ; M. de Bomare le dernier. Voici le texte de chacun. *Mordella* (a mordendo) ὀρσοδάκνη Arist. Insectum volucre, ex muscarum genere, ore largo, & prope denticulato, pustulas puerorum appetens. Descriptam habeas apud Schwenckfeldum. Charleton, *exercit. pag. 41*. Mordicantes, mouches à deux aîles, dont la bouche est large, presque dentelées, lesquelles aîment *à faire* des ampoules sur la peau tendre des petits enfans. *Dict. des Anim.* Mordicantes, *mordellæ* : on donne ce nom aux mouches à deux *aîles dentelées* ; leur bouche est large : elles aiment à piquer la peau tendre des petits enfans, & *elles y font* des ampoules. *De Bomare.*

(3) μόρμυρος, ὁ. Dans Archestrate cité par Athénée, μορμυλος, de même dans Oppien.

(4) Deïpn. *Lib. VII. cap. 18.*

(5) Voyez M. Duhamel, Traité des pêches, *Part. II. sect. 4. ch. 2. art. 3. §. 11* ; Gillius, de nom. pisc. *cap. 101* ; Artédi, synonim. pisc. *pag. 62*, &c.

(6) Voyez M. Duhamel, *Ubi modò* ; & Willughbi, de pisc. *pag. 329.*

(7) Genera piscium, *gen. 28. n. 9* ; & synon. pisc. *pag. 62.*

(8) Willughbi, *Ubi modò* ; Ray, Synops. pisc. *pag. 134.*

(9) Pictæ Mormyres. Ovid. halieut. *v. 110.*
μορμύλος αἰόλος ἰχθύς. Oppian. halieut. *Lib. I. v. 100.*

(10) Willughbi, *Ubi suprà.*

MORPHNUS (1).

C'eſt le nom qu'Homere donne à l'aigle qu'Ariſtote appelle le *Plangus*, ou le Plaintif. Voyez le mot *Plangus*.

MORVEUX (2).

Le mot de *Morveux* que j'emploie pour déſigner le poiſſon dont il eſt ici queſtion, eſt la traduction littérale de l'expreſſion grecque dont Ariſtote s'eſt ſervi. C'eſt une eſpece de muge, dont Ariſtote remarque ſeulement le temps du frai, qui eſt en hiver. *Hiſt. Liv. V. ch. 11*, & *Liv. VI. ch. 17*. Le Morveux, dit-il, porte trente jours. Rondelet rapporte, que ſur les côtes de Provence & de Genes, on le nomme *maxon ;* il le décrit comme ſemblable au ſame (*Keſtreus*) à l'exception qu'il a la tête moins pointue, qu'il eſt plus baveux, & qu'il a la chair plus gluante (3). Ce pourroit être auſſi le mulet (ou muge) ſauteur, dont parle M. Duhamel, & dont il dit que les écailles ſont couvertes d'une mucoſité (4). Je ſoupçonne que le *Péræas* d'Ariſtote eſt le même que le Morveux : Voyez *Péræas*.

MOUCHE (5).

Le nombre des Mouches eſt immenſe, & mon objet ne ſauroit être d'en décrire les différentes eſpeces, ni même d'en donner la notice. Cela feroit tout-à-fait étranger au texte d'Ariſtote : il faut conſulter à cet égard nos Naturaliſtes modernes (6). La Mouche dont Ariſtote a parlé, ſous le nom *muïa*, eſt la Mouche vulgaire à deux aîles, qui porte un aiguillon en devant. *Hiſt. Liv. I. ch. 5*, & *Liv. IV. ch. 7*. Il s'eſt expliqué moins exactement dans le ſecond de ces deux endroits, lorſqu'il a dit que la langue des mouches piquoit juſqu'au ſang. D'abord l'organe qu'Ariſtote appelle langue, n'en eſt pas une, mais une trompe, ainſi qu'il l'explique lui-même aſſez clairement au traité *des Parties*, *Liv. II. ch. 17 ;* enſuite les mouches ont le long de leur trompe une couliſſe, qui renferme un ou pluſieurs aiguillons (7). Ariſtote parle du bourdonnement des mouches, & il l'attribue avec

(1) *μορφνός*, ὁ.
(2) *μύξων*, ὁ.
(3) De la nat. des poiſſ. *L. IX. ch. 3.*
(4) Traité des pêches, *Part. II. ſect. 6. pag. 144.*
(5) *μυῖα*, ἡ.
(6) Par exemple, Ray, dans ſon hiſt. des Inſectes ; Swammerdam, *Biblia nat. pag. 278 & 279 ;* les mémoires de M. de Réaumur, & ſur-tout le troiſieme mém. du quatrieme volume.
(7) Voyez la deſcription de cette partie, dans les mém. de M. de Réaumur, *Tom. IV. pag. 220.*

raison à l'élévation & à l'abaissement successif de leurs aîles ; mais il ne paroît pas avoir connu certaines ouvertures que ces insectes ont auprès des aîles, ouvertures qui servent à faire entrer l'air dans leurs especes de poumons & à l'en faire sortir. C'est cet air qui étant frappé par les aîles, concourt au bourdonnement que font les mouches : à quoi l'on doit ajoûter encore, qu'il y a beaucoup de variété dans la disposition de cette partie des aîles qui sert au bourdonnement (1).

Aristote a été plus exact sur ce qui regarde la réproduction des mouches, que sur ce qui regarde celle de plusieurs autres insectes ; il a parlé de leur accouplement, *Hist. Liv. V. ch. 8*, accouplement qui a lieu jusques dans l'hiver ; *Ibid. ch. 9* ; & il a dit que les Mouches produisoient des vers. *Ibid. ch. 1.* & *de la Génér. Liv. I. ch. 8.* Ailleurs néanmoins, *Hist. L. V. ch. 19*, il prétend que les Mouches viennent de vers qu'on trouve dans les excrémens séparés de la litiere ; & rapprochant de ce texte un autre texte du traité *de la Génér. Liv. I. ch. 16*, il sembleroit entendre que ces vers se forment d'eux-mêmes dans les excrémens. Toutes les Mouches ne proviennent pas de vers qui vivent dans les excrémens, & ces vers ne se forment pas d'eux-mêmes. Il ne seroit pas exact non plus de dire de toutes les Mouches, qu'elles produisent des vers ; mais il est vrai qu'il y en a qui produisent des vers vivans, quoiqu'elles soient moins communes que celles qui se reproduisent par la voie des œufs (2).

C'est une observation dont on est journellement témoin, que les Mouches communes goûtent à tout. *Hist. Liv. VIII. ch. 11.* Il y a une autre observation d'Elien, à laquelle il auroit été à souhaiter qu'on eût fait plus d'attention & plutôt : c'est que si une mouche se noie, il ne faut que la mettre dans de la cendre, au soleil, pour la rappeller à la vie (3). On sait aujourd'hui que le même remede peut être employé pour les hommes : & en partant d'après ce premier essai, on a découvert des secours plus efficaces.

---

(1) Alæ membranaceæ, tenues, mobiles, scapulis adjutæ, aëris ex subtus positis fistulis pulmonalibus propulsi interventu, ejusmodi strepitum facilè excitare possunt... Muscarum alæ mirifico modo eâ parte fabrefactæ sunt quâ stridori ciendo inserviunt : quanquam tamen fabrica isthæc in aliis & aliis muscis longè sit diversissima. Swamm. Bibl. nat. *pag. 504.*

(2) Voyez les mém. de M. de Réaumur, *Tom. IV. mém. 10* : & observez aussi que quand Aristote parle de la réproduction des insectes par la voie des vers, ce sont souvent des œufs qu'il prend pour des vers. Voyez le mot *Ver.*

(3) De nat. animal. *Lib. II. cap. 29.*

MOUCHE-ASILE (1) ET TAON (2).

Il y a deux infectes qu'Ariftote a prefque toujours réunis, lorfqu'il a eu occafion d'en parler : c'eft celui qu'il nomme *Œftrus*, & celui qu'il nomme *Myôps :* je parlerai auffi de l'un & de l'autre dans ce même article, afin d'éviter des répétitions qui deviendroient néceffaires, fi je féparois ce que j'ai à en dire. J'ai traduit le premier, *Mouche-afile ;* le fecond, *Taon :* on verra dans un moment quelles ont été mes raifons. Je commence par l'indication des textes d'Ariftote.

La Mouche-afile & le Taon font dans la claffe des infectes qui ont deux aîles & un aiguillon en avant : *Hift. Liv. I. ch. 5 :* leur langue eft très-forte. *Ibid. Liv. IV. ch. 7.* Au traité *des Parties*, *Liv. II. ch. 17*, Ariftote décrit cette langue, plutôt comme une trompe que comme une langue, & il dit qu'elle leur fert d'aiguillon. En traduifant à la lettre le texte du traité *des Parties* que je viens de citer, il faudroit fuppofer que le Taon ne perce que la peau de l'homme, & que la Mouche-afile perce, foit la peau de l'homme, foit celle des animaux (3). Si la leçon d'Ariftote eft exacte, ce qui peut ne pas être (4), fon obfervation ne l'eft pas. Le Taon & la Mouche-afile fe nourriffent de fang. *Hift. Liv. VIII. ch. 11.* Les Taons lorfqu'ils font près de leur fin, deviennent ridés, & leurs yeux fe rempliffent d'eau. *Ibid. Liv. V. ch. 20.*

Un texte fort précieux d'Ariftote, eft celui du *ch. 19. du Liv. V. de fon Hiftoire*, où il indique une différence réelle entre la Mouche-afile & le Taon, à raifon de leur origine. Le Taon, dit-il, vient du bois : ceci tenoit à des idées fur la génération fpontanée, que j'ai combattues ailleurs (5). Il ajoûte : de petits animaux plats qui nagent fur la furface des rivieres, produifent les Mouches-afiles. On verra dans un moment que cette obfervation eft vraie. Ce font fans doute ces animaux plats qu'Ariftote a appellés *Empis*, au *Liv. I. ch. 1. de fon Hift.* lorfqu'il a dit que la Mouche-afile fe formoit de

---

(1) *οἶστρος, ὁ.*

(2) *μύωψ, ὁ.*

(3) *οἴτε οἶστροι καὶ οἱ μύωπες, οἱ μὲν τὰ τῶν ἀνθρώπων· οἱ δὲ καὶ τὰ τῶν ἄλλων ζώων δέρματα διαιροῦσι.* Niphus dans fon commentaire fur cet endroit, entend que ce font les *Œftri* (mouches afiles) qui piquent les hommes, & les *Myopes* (taons) qui piquent les beftiaux.

(4) Par exemple, fi on lifoit dans le texte que j'ai rapporté, *ὁτὲ μὲν, ὁτὲ δέ*, au lieu de *οἱ μὲν, οἱ δέ*, Ariftote auroit dit que les mouches afiles & les taons percent la peau des hommes & quelquefois même le cuir des Animaux : ce qui eft vrai.

(5) Au mot *Génération*, *p. 343. & fuiv.*

l'empis de riviere ; mais dans cet endroit encore, il faut ſuppoſer que le texte d'Ariſtote n'eſt pas fautif (1).

Elien a remarqué d'autres différences entre la Mouche-aſile & le Taon. La Mouche-aſile, eſt, ſelon ce qu'il rapporte, ſemblable à une grande Mouche, ayant le corps ferme & dur, & un aiguillon fort qui ſort de la bouche ; cet inſecte bourdonne. Le Taon reſſemble à la Mouche qu'on appelle Mouche du chien, ſon bourdonnement eſt plus fort que celui de la Mouche-aſile, mais ſon aiguillon eſt plus petit (2).

Voilà donc deux inſectes qui ont des caracteres communs, mais qui ſont néanmoins très-diſtingués l'un de l'autre. J'ai rendu le mot *Œſtrus* par celui de *Mouche-aſile*, parce que cette derniere expreſſion eſt en uſage parmi nos Naturaliſtes : elle vient de la langue latine, où il eſt certain, par ce que dit Virgile, qu'elle étoit employée pour rendre le mot *Œſtros* des Grecs (3). A l'égard du *Myôps*, ce ne peut être, d'après les caracteres qu'Ariſtote lui donne, que le *Tabanus* des Latins, ou notre *Taon* (4). Mais quoique ces inſectes ſoient bien diſtingués, comme l'on voit, l'un de l'autre, cependant on a quelquefois confondu & leurs individus & leur nom. Chez les Grecs, les Poëtes confondirent les deux expreſſions *Œſtros* & *Myôps* (5). Chez les Latins, Pline a évidemment confondu dans un texte, l'*Aſilus* & le *Tabanus* (6) ; on pouroit citer pluſieurs autres exemples ſemblables (7) ; & conclure d'un texte de Séneque, que de ſon tems le mot *Aſilus* n'étoit

(1) Voyez le mot *Empis*, *pag. 307.*

(2) *τὸν οἶστρόν φασιν ὅμοιον εἶναι μυίᾳ μεγίστῃ, καὶ εἶναι στερεὸν καὶ εὐπαγῆ, καὶ ἔχειν κέντρον ἰσχυρὸν καὶ ἠρτημένον τοῦ στόματος, καὶ προΐεσθαι δὲ καὶ ἦχον βομβώδη. τὸν μὲν οὖν μύωπα ὅμοιον φῦναι τῇ καλουμένῃ κυνομυίᾳ, βομβεῖν δὲ τοῦ οἴστρου μᾶλλον, ἔχειν δὲ ἔλαττον τὸ κέντρον.* De nat. animal. *Lib. IV, cap. 51.* Voyez auſſi le *Liv. VI. ch. 37.*

(3) Eſt lucos Silari circa, ilicibuſque virentem
Plurimus Alburnum volitans : cui nomen aſilo
Romanum eſt ; Œſtron Graii vertêre vocantes :
Aſper, acerba ſonans, quo tota exterrita ſylvis
Diffugiunt armenta, &c. *Georg. Lib. III. v. 146 & ſuiv.*

(4) Voyez Scaliger ſur Ariſtote, *Liv. I. ch. 6. pag. 49*, & Bochart, Hier. *Part. II. Lib. IV. cap. 14.* Dans le MſſT. grec de l'hiſt. des Animaux, qui eſt à la Bibliotheque du Roi, l'on lit ſur le mot *μύωψ*, *μυῖα τις ἐρεθίζουσα τοὺς βοῦς.*

(5) Apud Græcos probatæ auctoritatis ſynonima ſunt *οἶστρος* & *μύωψ*. Ita Io apud Æſchylum (in Prometheo vincto, v. 544 & 650) queritur ſe mirum in modum ab Œſtro exagitari, & ibidem paulo poſt *μύωψ* vocatur ea beſtiola. *De Hiſt. nat. veter. cap. 5. §. 3.*

(6) Quibuſdam aculeus in ore, ut aſilo, ſive tabanum dici placet. *Hiſt. L. II. c. 28.*

(7) Voyez Bochart, *Hieroz. Part. II, Lib. IV. cap. 14.*

plus

plus en usage (1). Parmi nous, je vois que M. de Reaumur (2), aprés avoir dit que les Naturalistes conviennent que le *Tabanus* ou Taon, qui est une Mouche bien connue, est différent de l'*Asilus*, ajoûte, qu'ils ne s'accordent pas sur la Mouche à laquelle le nom d'*Asilus* est propre ; que Vallisnieri veut qu'il soit donné à la Mouche qui occasionne la production de la tumeur des bœufs : aussi, continue M. de Reaumur, l'appellerai-je volontiers en françois *Asile* ; que Swammerdam, au contraire, a donné le nom d'*Asilus* à la mouche à corcelet armé, qui vient de vers aquatiques (3).

Le caractere donné par Aristote à la Mouche-asile, d'être le produit d'animaux plats qui nagent sur la surface des rivieres, devoit mettre sur la voie pour déterminer quel est cet insecte. Swammerdam s'y est attaché, & il a reconnu véritable ce que dit Aristote. Il a reconnu aussi que la trompe, ou, comme Elien l'a appellé, l'aiguillon de l'asile étoit plus grand que celui du Taon (4). Swammerdam fait d'ailleurs l'histoire la plus complette & la plus détaillée de cette Mouche (5) ; il ne laisse à désirer qu'une chose, c'est la description de l'aiguillon avec lequel il faut qu'elle pique pour sucer le sang ; il convient ne l'avoir pas vu, quoiqu'il ne doute nullement de son existence (6). M. de Reaumur ne décrit pas non plus l'aiguillon de la Mouche qu'il appelle Mouche à corcelet armé : & c'est ce qui laisseroit quelques doutes sur l'identité de la Mouche-asile de Swammerdam & d'Aristote (7), s'il ne paroissoit pas d'ailleurs que l'une & l'autre se nourrissent de sang (8).

(1) Mille res inciderunt cùm fortè de Platone loqueremur, quæ nomina desiderarent, nec haberent ; quædam verò cùm habuissent, fastidio nostro perdidissent... Hunc quem Œstrum Græci vocant... asilum nostri vocabant... puto intelligi istud verbum interisse. *Epist. 58.*

(2) Mém. pour l'histoire des Insectes, *Tom. IV. mém. 12. p. 540.*

(3) Ces mouches à corcelet armé, sont décrites dans le même volume, *Mém. 8, pag. 345.*

(4) Musca asili, uti rectè memorat Aristoteles, ex latiusculis quibusdam nascitur bestiolis fluvios occupantibus. Biblia nat. *pag. 627.* Jure etiam a Moufeto dicitur asilos esse Tabanis multò rariores & non nisi circa aquas volare ; imò & probosci-dis magnitudine Tabanos etiam superare. *Ibid. pag. 649.*

(5) Biblia nat. *pag. 649 — 694.*

(6) Aculeum huc usque in hac Musca videre mihi haud contigit... An summa aculei in Musca-asilo teneritudo & subtilitas effeçerit ut eum invenire non potuerim, an verò in detegendo fuerim infelicior, ignoro. Præterea etiam nequeo exponere quanam ratione animalculum isthoc sanguinem sugat ; quippe qui id nunquam observando didici. Equidem in generali mea insectorum historia dixi animalculis hisce aculeum in ore datum esse, quod vel hodiedum credo ; quamvis impræsentiarum demonstrare haud valeam. *Bibl. nat. pag. 688.*

(7) Voyez M. de Bomare, V°. *Taon.*

(8) Voyez le texte de Swammerdam, à la *not. 6.*

A l'égard des Taons, il sont bien connus, comme l'a dit M. Reaumur; & l'on peut lire dans ses mémoires, la description qu'il fait, sur-tout des aiguillons dont leur bouche est armée (1).

MOUCHERON (2).

Petits insectes que le pic cherche dans l'écorce des chênes. *H. L. IX. ch. 9.* On pense assez généralement, que le *Cnips* & le *Scnipe* d'Aristote, sont le même insecte, & qu'il n'y a ici qu'une différence dans la maniere d'écrire le même mot. Cela est fort vraisemblable. Mais s'il n'y a qu'un seul nom, ne signifie-t-il qu'un seul individu ? Aristote dit du *Cnips*, qu'il sent de loin l'odeur du miel. *Hist. Liv. IV. ch. 8.* Il dit du *Scnipe*, que le pic le trouve sur le chêne : ce n'est pas le lieu où il doit le chercher, s'il est attiré par le miel. Ces difficultés me portent à croire qu'il est question de deux individus distincts; & c'est pourquoi j'ai employé deux noms différens. Ici je me sers du nom de Moucheron, parce que je ne crois pas que le pic trouve d'autre insecte aîlé entre les écorces du chêne. On peut voir au mot *Cnipe*, pourquoi j'ai conservé dans l'autre texte, le nom grec.

MOULE (3).

La Moule est un testacée bivalve, qui s'ouvre & se ferme, les deux parties de la coquille étant attachées d'un côté seulement. *Hist. Liv. IV. ch. 4*, & *des Parties des Anim. Liv. IV. ch. 7.* La coquille est lisse (4) & mince sur les bords. *Hist. Liv. IV. ch. 4.* Ajoûtez que les deux pieces de cette coquille sont arrondies par leur extrêmité, pointues dans la partie opposée qu'on nomme le talon; & que la charniere qui les unit, a très-peu de jeu. Leur couleur, en dedans, est d'un bleu pâle, ressemblant assez à la couleur du plomb : l'extérieur est souvent chargé de corps étrangers qui y sont adhérens (5).

Les Moules sont du nombre des testacées qui font une cire (6). *Hist. Liv. V. ch. 15.* Elles naissent en tas, attachées les unes aux autres, &

(1) Tom. IV. mém. 5. *p. 224 & suiv.*

(2) σκνίψ, ὁ.

(3) μῦς, ὁ.

(4) M. Dupati, dans son mémoire lu à l'assemblée de l'Académie de la Rochelle, dit que la coquille de la Moule à l'extérieur, est raboteuse : cela veut dire qu'elle n'est pas polie comme en dedans; elle est lisse en ce sens, qu'elle n'a point d'apophyses, d'épines, de parties saillantes, comme la pourpre, &c. Réc. de pieces de l'Acad. de la Rochelle, *pag. 81.*

(5) Voyez le Mém. de M. Dupati, déja cité.

(6) Voyez au mot *Testacée.*

ayant ces faiſceaux ligamenteux qu'on appelle *byſſus*. Le *byſſus* ne paroît point ſervir à la Moule à prendre ſa nourriture, comme le prétend Belon (1); ce n'eſt pas non plus une ſoie qu'elle file; ce ſont des filets déliés & inégaux, ſuivant l'âge de la Moule, qui partent de ſon corps même. Ils naiſſent & croiſſent avec elle (2). Au reſte, il y a une très-grande différence entre le byſſus de la Moule, & celui de la Pinne : celui-ci eſt beaucoup plus fin (3).

Quelques teſtacées ont, dans leur coquille, des cancres blancs & fort petits; c'eſt dans les eſpeces de Moules dont la coquille eſt renflée, qu'il s'en trouve le plus fréquemment. *Liv. V. ch. 15.* L'exiſtence de ce petit cancre, dans un grand nombre de Moules, eſt connue; Belon obſerve qu'à peine ſont-ils comparables à une groſſe lentille, mais qu'ils n'en ont pas moins tous leurs membres parfaitement formés, & qu'ils ont des œufs ſi petits, qu'on a peine à les diſtinguer (4). M. Dupati remarque qu'il y a de ces petits cancres dans la plupart des Moules, & ſouvent pluſieurs dans une ſeule (5). Les pêcheurs prétendoient, au rapport d'Ariſtote, qu'ils ſe formoient en même temps que l'animal avec lequel ils habitoient. *Liv. V. chap. 15.*

Un point beaucoup plus ſujet à difficulté, c'eſt le véritable ſens de la partie du texte d'Ariſtote que j'ai traduit par ces mots, *les Moules dont la coquille eſt renflée* (6). Gaza & Scaliger ont traduit, *les Moules qui ont la forme d'une baignoire* (7). Rondelet, dans Geſner, veut qu'on traduiſe *les Moules qui naiſſent dans des lieux profonds* : mais Geſner prouve que l'expreſſion, qui eſt la racine du mot employé par Ariſtote (8), ne ſignifie pas ſeulement une baignoire, dont le fond plat auroit peu d'analogie avec la forme de la coquille d'une Moule, mais auſſi des vaſes dont le fond eſt en forme de carêne, ce qui, rapporté aux Moules, indique celle dont la coquille a plus de capacité (9). C'eſt ce ſens que j'ai tâché de rendre.

---

(1) « Entre autres inſtrumens que les » Moules ont pour prendre leur pâture, na» ture leur a baillé certaines barbes, com» me chevelures, telles que a la Pinne de » mer, deſquelles peuvent attirer quelque » menu ſablon en leurs eſtomacs & s'en » nourrir ». *Des Poiſſons, L. II. p. 421.*

(2) Voyez le Mém. de M. Dupati.

(3) Il y a autant de différence entre le *byſſus* de la Moule & celui de la pinne, comme entre étoupe de chanvre & ſoie fine. Rondelet, des poiſſons couverts de teſt dur. *Liv. I. ch. 40.*

(4) De la nat. des poiſſons, *Ubi ſuprà.*

(5) Rec. de l'Acad. de la Rochelle, *pag. 88.*

(6) *ἐν τοῖς μυσὶ τοῖς πυελώδεσι.*

(7) Mytuli ſoliati, *Gaza.* Mytuli ſolii cavitatem referentes. *Scaliger.*

(8) *πύελος.*

(9) Hæc figura magis in majoribus mytulis ſpectatur, nimirum ut è duabus my-

Les Moules ont-elles un mouvement progreſſif quelconque, ou bien demeurent-elles perpétuellement fixées dans l'endroit où elles ſont nées ? C'eſt une queſtion controverſée. MM. Poupart, de Reaumur, &c. leur accordent la faculté de ſe mouvoir quoique très-lentement; M. Dupati leur refuſe cette faculté (1).

Il y a des Moules de mer, de riviere & d'étangs : & parmi ces différentes moules, différentes eſpeces (2). Ce ſont les Moules de mer qu'on mange le plus communément. On pêche les meilleures dans des eſpeces de parcs, appellés *Bouchots à Moules*, dont M. Dupati a donné la deſcription (3). Les Anciens les mangeoient auſſi ; ils préféroient celles d'Epheſe, & ils mettoient celles qu'ils nommoient femelles au-deſſus des mâles (4). Je ne ſais par quel caractere ils diſtinguoient leur prétendu ſexe : ce qui eſt certain, c'eſt que la Moule eſt hermaphrodite (5). On peut voir dans M. Dupati une deſcription détaillée de la partie charnue de la Moule (6).

L'identité du coquillage que nous connoiſſons ſous le nom de Moule, & du *Mûs* d'Ariſtote, eſt généralement avouée : on ne pourroit propoſer qu'une difficulté. Athénée citant un vers d'Epicharme, qui avoit parlé de la *Telline* la plus agréable au goût, dit que cette *Telline* eſt celle que les Romains appellent *mytilum*, c'eſt-à-dire, *Moule* (7). On remarquera d'abord que le texte d'Athénée eſt corrompu en deux endroits : d'ailleurs, certaines eſpeces de *Tellines* ne ſont pas ſi éloignées d'autres eſpeces de Moules (8), qu'un Poëte n'ait pu en confondre le nom ; l'explication d'Athénée n'a peut-être même d'autre objet que d'avertir qu'il faut entendre par la *Telline* d'Epicharme, une Moule.

---

tuli teſtis utraque per ſe ſcapham vel *πύελον* referat ; unde *πυελώδεις* ab Ariſtotele dictas ſuſpicor, idque *κατ' ἐξοχήν*, quia quamvis & aliæ forſan longiuſculæ conchæ reperiantur non diſſimili figurâ, pyelon tamen minus exactè repræſentent. *Geſn. in conchis div. pag. 279.*

(1) Voyez de Bomare, V°. Moule, & le Rec. de pieces de l'Académie de la Rochelle.

(2) De Bomare, *Ubi modò*. Klein, *Conchæ, pag. 127*. Rondelet, des poiſſons couverts de teſt dur, *L. I. ch. 37 & 38*. Belon, des poiſſons. *Liv. II. pag. 401.*

(3) Rec. de pieces de l'Ac. de la Rochelle.

(4) Athénée, Deipnoſ. *Liv. III. p. 87 & 90.*

(5) De Bomare, *V°. Moule.*

(6) Rec. de pieces de l'Académie de la Rochelle.

(7) *ἀντὶ τῦ κόγχος ἂν τέλλην καλέομες· ἐστιν δ' ἄδιστον κρέας*. C'eſt le vers cité par Athénée, & voici ſon commentaire : *τὴν τελλίναν λεγομένην ἴσως δηλοῖ ἣν Ρωμαῖοι μύτλον ὀνομάζουσι*. Deïpn. *L. III. pag. 85*. Joignez-y la note de Dalechamp, & les obſervations de Caſaubon, *Lib. III. ch. 8.*

(8) Voyez Klein, *Conchæ, pag. 156.*

MUGE (1).

Le nom de *Kestreus* fut chez les Anciens un nom générique de poissons, comme celui de *Muge* l'est chez les Modernes (2). Je n'emploierai ici que ce dernier nom ; car il est incontestable, non seulement d'après le suffrage unanime des Auteurs qui ont écrit sur cette matiere, mais d'après tous les traits de la description du Muge, rapprochés de ceux de la description du *Kestreus*, que la premiere de ces expressions rend exactement la seconde. Au lieu du nom de *Muge*, on donne quelquefois à ce poisson celui de mulet (3) ; mais je ne m'en suis pas servi, pour éviter toute confusion avec le *Surmulet*, qui est une autre espece de poisson.

Aristote parle clairement de quatre especes de Muges, lorsqu'il dit, *Hist. Liv. V. ch. 11*, que les premiers Muges qui ont des œufs, sont les *Grosses-levres*, après eux, le *Sarge*, ensuite, le *Morveux* & le *Capiton* (4). Dans quelques endroits, par exemple au *Liv. VIII. ch. 2 de son Hist.* Aristote a fait du mot *Capiton*, un nom générique, peut-être synonime à celui de Muge, peut-être destiné à indiquer seulement plusieurs especes comprises sous la dénomination plus générale de Muge. Dans ce même lieu il nomme le *Peræas*, comme étant une des deux especes de capitons, & par conséquent comme étant un muge : mais il paroît assez vraisemblable que ce *Peræas* n'est autre que le morveux (5). Ailleurs, Aristote fait mention d'un poisson qui se pêchoit dans l'étang de Siphes, & auquel il communique le nom de Muge, mais je ne crois pas que c'en soit un véritable ; j'en dirai deux mots à la fin de l'article. Athénée, ou plutôt les Auteurs qu'il a compilés, distinguent, comme Aristote, plusieurs especes de Muges ; les uns établissent plus de subdivisions qu'Aristote, ou du moins ils emploient des noms différens ; les autres comptent un moindre nombre d'especes (6). En général, on peut observer qu'il y a sur ce sujet beaucoup de variété parmi les Anciens (7). Elle peut venir de l'inattention des Compilateurs (8).

---

(1) Κεστρεύς, ὁ.
(2) Voyez Gesner, *de Mugilibus in genere, in corol.*
(3) Belon, de la nat. des poissons, *pag. 205.* Duhamel, traité des pêches, *Part. II. sect. 6. pag. 143.*
(4) Voyez ces différens articles.
(5) Voyez *Peræas.*
(6) Deipnos. *Lib. VII. cap. 16.* Elien, *de anim. nat. Lib. IX. cap. 36.*
(7) Voyez Casaubon sur le lieu d'Athénée que je viens d'indiquer.
(8) Autores diversis nominibus sæpè eamdem speciem repræsentant dum nihil volunt omittere : quemadmodum ipse Athenæus omnia ex omnibus converrens. Scaliger, *sur l'Hist. des Anim. Liv. II. ch. 16. pag. 219.*

En même tems que le nom de Muge est pris comme nom générique, il s'applique à un individu particulier, qui differe des autres quant à la grandeur & à la bonté, & qui a la tête plus pointue ; mais auquel les especes particulieres de Muges ressemblent d'ailleurs presque en tout. Ce Muge est celui qui est décrit par Rondelet, sous le nom de same (1) ; par Belon, sous celui de mulet (2) ; & par M. Duhamel, sous le même nom de mulet & sous celui de meuille (3). Il faut voir cette derniere description, avec celle de Willughbi (4), pour avoir une connoissance parfaite du Muge : je m'arrête particuliérement à ce que dit Aristote, en avertissant que les traits de sa description, qui sont susceptibles d'être généralisés, s'appliquent à tous les poissons de l'espece du Muge.

Le Muge est du nombre des poissons écailleux, ovipares, *Hist. Liv. VI. chap. 13*, & qui vont par bandes, *Ibid. Liv. V. ch. 9*. Il remonte de la mer, dans les rivieres & dans les lacs. *Ibid. Liv. VI. ch. 14*, & *Liv. VIII. ch. 19*. Dans la mer, il habite le long des côtes. *Ibid. Liv. VIII. ch. 13*. Ce poisson excelle par la subtilité de l'ouïe, *Hist. Liv. IV. ch. 8*, & par l'agilité de son corps. *Ibid. Liv. IX. ch. 37*. Les Anciens prenoient les Muges, en les frappant avec le trident, lorsqu'ils les trouvoient endormis. *Hist. Liv. IV. ch. 10*. Ils se servoient aussi d'un Muge femelle qu'ils attachoient à la ligne pour attirer les mâles dans le filet, & réciproquement d'un Muge mâle pour y attirer les femelles. *Liv. V. ch. 5* (5). On peut voir dans M. Duhamel (6), les moyens dont on se sert, de nos jours, pour faire avec succès cette pêche, plus difficile que celle de beaucoup d'autres poissons, non seulement à cause de la grande agilité du Muge, qui souvent saute par dessus le filet, mais encore, parce qu'on ne sait comment l'appâter pour le prendre au ham ; le Muge ne mangeant point de chair. *Hist. L. IX. ch. 37*. Toutes les especes de Muges se nourrissent d'algue & de sable. *Hist. L. VIII. ch. 2*. A la lettre, Aristote a dit *tout Muge se nourrit*, &c. & peut-être faut-il garder cette expression, soit parce qu'Aristote a dit au même lieu, le capiton & le Muge sont *les seuls* qui ne mangent point de chair ; soit parce

(1) Des Poissons, *Liv. VII. ch. 2.*
(2) De la nat. des poissons, *pag. 205.*
(3) Traité des pêches, *Part. II. sect. 6. pag. 143.*
(4) De piscibus, *pag. 274.*
(5) Mugilibus tanta salacitas ; ut in Phœnice & Narbonensi provincia, coïtus tempore, e vivariis marem linea longinqua per os ad branchias religata emissum in mare, eademque linea retractum, feminæ sequantur ad littus, rursusque feminam mares partus tempore. *Hist. Lib. IX cap. 17. sect. 26.*
(6) *Ubi suprà.*

qu'il dit encore au même lieu, que le ſarge, qu'on l'a vu compter au nombre des Muges, mange le ſurmulet (1). Athénée, en rapportant ce qu'Ariſtote a dit, que les Muges ne mangent point de chair, & qu'ils ne ſe mangent pas les uns les autres, a altéré ſon texte, lorſqu'il a ajoûté que le Muge avoit néanmoins les dents en forme de ſcie (2); Rondelet (3) obſerve qu'Ariſtote n'a parlé nulle part des dents du Muge, & il aſſure que dans le fait il n'en a point (4).

Ariſtote a dit encore du Muge, qu'il étoit le plus gourmand & le plus inſatiable des poiſſons. *Hiſt. Liv. VIII. ch.* 2. Ceci a fourni une ſeconde remarque à Rondelet. Comment, s'objecte-t-il, accorder ce fait, avec ce qu'Ariſtote a dit, que le Muge n'eſt point carnivore? Et il répond: nulle contradiction: c'eſt, au contraire, préciſément parce que le Muge ne prend aucune nourriture ſubſtantielle, qu'il doit manger beaucoup & ſouvent (5). De ſuite, Ariſtote ajoûte que le Muge ne vaut rien quand il n'eſt pas à jeun: j'entends, que comme il ſe nourrit d'algue & qu'il avale beaucoup de bourbe, il n'eſt pas bon ſi on le prend avec ces impuretés dans le corps. En effet, Scaliger nous apprend, qu'à Veniſe on eſtime ſinguliérement les Muges qui ont été pris vuides; leurs entrailles, que l'on mange, étant alors de meilleur goût (6). Cependant Scaliger lui-même & Wotton (7),

(1) Voyez le mot *Sarge.* Voyez auſſi Geſner, *in Mugil. de capitone, lit. C.*

(2) Deïpnoſ. *Lib. VII. cap. 16.*

(3) De Ceſtreo, apud Geſner. in Mugilibus.

(4) Voici de quelle maniere s'expriment à cet égard les Modernes, & peut-être trouvera-t-on que l'état des dents du Muge exige encore quelque examen. Ab angulo maxillæ inferioris, *dit Willughbi*, tuberculum prominet, quòd in foramine maxillæ ſuperiori inſculpto recipitur. Dentes in maxillis nulli; verùm lingua non nihil ſcabra. A lingua ad cuſpidem maxillæ inferioris cartilago rigida extenditur. Palato utrinque oſſiculum aſperum ineſt. *De piſcib. pag. 274.* Artédi *dit d'abord*: Oſſiculum utrinque in maxilla ſuperiore directè ſub naribus, quod inferna ſui parte dentibus quaſi ſerratum eſt; *& enſuite*: Denticuli exiles, 1°. utrinque in lingua, quæ cartilaginea eſt; 2°. oſſiculum ſubrotundum, denticulis aſperum, utrinque a lateribus medii palatii; 3°. intus in apice maxillæ ſuperioris, poſtquam ſinuata eſt, apparent quaſi villi breviſſimi; palatum medium, fauces & maxilla inferior omnino glabra ſunt. *Deſcript. piſc. pag. 72 & 73.* Selon Gouan, les mâchoires du Muge ſont denticulées; les dents ſont très-petites, recourbées, égales, à un ſeul rang, une plus groſſe au ſinus de la bouche; la langue denticulée au bout, d'ailleurs aſſez liſſe. *Genres des poiſſons, pag. 159.* M. Duhamel, après avoir dit que le mulet (muge) n'a point de dents, ajoûte: « néanmoins à celui que je décris, » il m'a paru ſentir avec le doigt des » aſpérités à la mâchoire inférieure; l'é» minence qui eſt à l'extrêmité de cette » mâchoire & qui ſe loge dans une cavi» té de la ſupérieure, m'a paru être des » dents inciſives; néanmoins, comme ce » poiſſon étoit ſec, il reſte ſur cela quel» ques incertitudes ». Traité des pêches, *Part. II. ſect. 6. pag. 144.*

(5) Apud Geſnerum, *Ubi ſuprà.*

(6) Sur l'Hiſt. des anim. *Liv. VIII. ch. 5. pag. 874.* & *Liv. II. ch. 16. p. 219.*

(7) De differ. anim. *cap. 179.*

traduisent tout autrement que je ne l'ai fait, parce qu'il n'y a pas de négation dans l'édition d'Alde, qu'ils ont suivie; ils font dire à Aristote, que le Muge ne vaut rien quand il est à jeun. Wotton appuie la leçon d'Alde, du texte d'Athénée; mais si l'on s'en rapporte à l'édition de cet Auteur, qui est la plus estimée (1), Wotton a tort d'invoquer Athénée, on y lit la négation qui est dans le texte d'Aristote.

L'estomac du Muge a, selon Aristote, plusieurs appendices d'un côté, & une seule de l'autre. *Hist. Liv. II. ch. 17.* Au traité *des Parties*, *L. III. ch. 14*, il fait une autre observation, c'est que l'estomac du Muge est charnu comme le gesier des oiseaux. Ces deux remarques sont confirmées par les Modernes (2).

Le Muge ne fraye qu'une fois l'année; *Hist. Liv. V. ch. 9*; il cherche pour déposer ses œufs, l'embouchure des rivieres. *Ibid. ch. 10.* C'est en hiver qu'il les jette; *Ibid. ch. 11*; & il est un des premiers à se reproduire. *Ibid. Liv. VI. ch. 17* (3). Tous les poissons sont malades & éprouvent une certaine agitation jusqu'à ce qu'ils aient jetté leurs œufs; le Muge est celui de tous qui s'agite le plus. *Ibid.* Le Muge n'est pas bon dans cet état. *Liv. VIII. ch. 30.*

Il paroît qu'on débitoit plusieurs fables sur la réproduction des Muges; car Aristote parle, dans son traité *de la Génération*, *Liv. III. ch. 11*, d'une espece de Muges qui se reproduisent par la voie de vers. Au même traité, *Liv. II. ch. 5*, il parle de Muges qui se trouvent dans les rivieres dont le lit est fangeux, & parmi lesquels il n'y a ni mâle ni femelle. Enfin, il dit nettement, dans son *Hist. Liv. V. ch. 11*, qu'il y a des Muges qui ne sont point le fruit de l'accouplement, mais qui naissent du limon & du sable; & *au Liv. VI. ch. 15*, il combat seulement ceux qui disoient que tous les Muges venoient du limon & du sable; mais au même lieu, il ajoûte une autre erreur, c'est qu'il y a des aphyes qui sont le produit de Muges (4).

(1) Edition de Lyon, 1612, in-fol. pag. 308.

(2) Ventriculus singularis figuræ, non magnus, durus, musculosus & subrotundus, omnino ut in avibus granivoris, cum processu tamen ad latus sinistrum. Appendices pylori 6 ad 7, breves & admodum crassæ. Artédi, *Descript. pisc. pag. 73.* De même Willughbi, *de pisc. pag. 274.*

(3) Je trouve ici une difficulté sur le tems où le Muge fraye. On fait avec les œufs de ce poisson, un mets que l'on appelle la boutargue; & de la maniere dont M. Duhamel décrit la préparation qu'on donne aux œufs pour les conserver, il paroît que cette préparation se fait en Juin & Juillet. Les Muges femelles porteroient donc leurs œufs six mois? Cependant Aristote dit expressément de plusieurs especes de Muges, qu'ils ne portent que 30 jours. *Hist. Liv. VI. ch. 17.*

(4) Voyez le mot *Aphye* & le mot *Génération*.

La

La pluie, ou peut-être le froid, fait du tort aux Muges, les aveugle & les rend malades. *Hist. Liv. VIII. ch. 19.* Ariſtote aſſure qu'il n'eſt pas rare de voir des Muges vivre, quoiqu'ils aient eu la queue mangée par le loup de mer, & que quoique ces deux poiſſons ſoient fort ennemis, néanmoins il y a des tems où ils vivent réunis. *Hist. Liv. IX. ch. 2.* Quand le Muge a peur, il cache ſa tête, croyant ainſi tout ſon corps caché. *Ibid. Liv. VIII. ch. 2.*

Il me reſte à parler du Muge de l'étang de Siphes. Ariſtote dit, au *L. II. de ſon Hiſtoire, ch. 13;* au traité *des Parties, Liv. II. ch. 13*, & au traité *de la marche des Animaux, ch. 7*, qu'il y a dans l'étang de Siphes, une eſpece de Muge qui n'a que deux nageoires. Nos Modernes, qui claſſent les eſpeces de poiſſons par le nombre des nageoires, ne reconnoîtroient point pour Muges, des poiſſons à deux nageoires ſeulement, le caractere du Muge étant de porter quatre nageoires, deux à la poitrine, & deux au ventre. Il eſt aſſez difficile au ſurplus de concevoir que dans le même genre, deux eſpeces aient l'une quatre nageoires, & l'autre deux ſeulement (1). Par rapport à l'étang de Siphes dont Ariſtote parle en cet endroit, il étoit ainſi nommé à cauſe de ſon voiſinage de Siphes, petite ville ſur la côte de la Bœotie, qui eſt baignée par le golphe de Corinthe, tout près de la Phocide (2).

MULET (3).

Il y a trois objets principaux à examiner dans cet article : d'abord, l'origine, la formation, la vie & le caractere du Mulet : en ſecond lieu, la queſtion de ſavoir ſi les deux expreſſions employées par Ariſtote pour déſigner le Mulet, ſont parfaitement ſynonimes ; ou du moins ſi l'une de ces expreſſions, en même tems qu'elle eſt appliquée au Mulet, ne l'eſt pas auſſi à un animal différent du Mulet ? en troiſieme lieu, la fécondité ou la non-fécondité du Mulet.

On connoît aſſez généralement le Mulet. On ſait qu'il eſt le produit, ou de l'âne avec la jument, ou du cheval avec l'âneſſe. Ce que les Latins appelloient proprement *Mulus*, & ce que nous appellons proprement Mulet,

(1) Wotton ſoupçonne que ces prétendus Muges, ne ſont que des eſpeces d'anguilles. *De Differ. anim. cap. 179.*

(2) Entre le 38 & le 39 degrés de lat. B, & le 40 & 41 degrés de longitude. Voyez les cartes de M. d'Anville. Voyez auſſi Pauſanias, *Græc. deſc. L. IX. ch. 32.* Il appelle cette ville τίφα mais c'eſt parce qu'il écrivoit dans la dialecte dorique.

(3) ἡμίονος, ὁ, & ὀρεύς, ὁ καὶ ἡ.

eſt le produit de l'âne avec la jument (1). Le produit du cheval & de l'âneſſe avoit-il un nom particulier chez les Grecs ? Je ne le vois pas (2). Pline dit que les Latins appelloient *Hinnulus*, l'animal qui naiſſoit de l'accouplement du cheval avec l'âneſſe (3). M. de Buffon a affecté à l'animal qui naît de l'âneſſe couverte par un cheval, le nom de *Bardeau :* j'en ai fait un autre uſage (4) ; ainſi je ne me ſervirai ici que du ſeul mot de Mulet : avec d'autant plus de raiſon que je n'apperçois dans Ariſtote aucune diſtinction établie entre ces deux produits, quoiqu'ils aient des differences très-réelles qu'il faut voir dans M. de Buffon (5).

Quelle eſt l'origine des Mulets ? Qui le premier a imaginé de croiſer les deux races du cheval & de l'âne, ou de mettre à profit l'effet du hazard ? Bochart s'eſt donné la peine d'examiner cette queſtion : il n'y a trouvé qu'incertitude (6), & vraiſemblablement on n'en ſera pas ſurpris. Comment les Mulets peuvent-ils ſe produire ? c'eſt-à-dire, comment réſulte-t-il de deux animaux différens, un individu qui n'eſt ſemblable ni à l'un ni à l'autre ? Voilà une autre queſtion qui embarraſſe les Auteurs de ſyſtêmes ſur la Génération : ils ſe tourmentent beaucoup pour réſoudre ce problême : je ne trouve aucune ſolution aſſez préciſe pour la préférer aux autres & la rapporter.

Ariſtote cite les Mulets comme exemple des Animaux qui ſont toujours privés. *Hiſt. Liv. I. ch. 1.* Il les compte dans la claſſe de ceux qui ont un toupet de crin, & le pied terminé par un ongle d'une ſeule piece. *Hiſt. Liv. I. ch. 6*, & *Liv. II. ch. 1.* Il obſerve encore que le Mulet perd les dents que nous appellons dents de lait, *Hiſt. Liv. II. ch. 1*, & qu'on ne lui trouve point de véſicule du fiel. *Ibid. ch. 15.*

La Mule eſt plus grande que le Mulet, & elle vit plus long-tems. *Hiſt. Liv. IV. ch. 11.* La nourriture du Mulet eſt, comme celle du cheval & de l'âne, le fourrage & le grain. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 8.* Le Mulet eſt dans ſa

(1) Voyez Bochart, Hieroz. *Lib. II. cap. 19.*

(2) Ou du moins je ne vois ſur cela qu'incertitude & obſcurité. Preuve, ces textes d'Heſyche : *Γίννος ȣ̓ ὁ πατὴρ ἵππος, ἡ δὲ μήτηρ ὄνος. Γίννος ὁ πῶλος ὁ ἐξ ἵππȣ πατρὸς, καὶ μητρὸς ἡμιόνȣ.* On peut comparer ces textes, avec ceux d'Ariſtote que j'ai indiqués au mot *Bidet.*

(3) Equa & aſina genitos mares, hinnulos antiqui vocabant, contraque Mulos quos aſini & equæ generarent. Plin. Hiſt. *Lib. VIII. cap. 44.*

(4) Voyez ci-deſſus les mots *Bardeau*, *pag. 115* ; & *Bidet*, *pag. 121.*

(5) Hiſt. nat. Supplément, *Tom. V. pag.* 1 *& ſuiv.*

(6) Quæcumque proferuntur de Mulorum origine, ſunt valdè incerta. *Ubi ſuprà.*

force après la chûte de ses premieres dents. *Hist. Liv. VI. ch.* 22. Cet animal vit très-long-tems, & Aristote a rapporté l'histoire, souvent répétée d'après lui (1), d'un Mulet qui avoit vécu à Athenes jusqu'à 80 ans. Il assure qu'on fit un décret pour défendre aux marchands de grain de le chasser quand il viendroit manger dans leurs coffres. *Hist. Liv. VI. ch.* 24. Si j'avois voulu m'exprimer suivant nos usages actuels, j'aurois dit : lorsqu'il viendroit manger dans leurs sacs. Aristote a pensé que le Mulet vivoit plus long-tems que le cheval & l'âne dont il provient, parce que ne s'accouplant pas, il dissipe moins. *De la longueur de la vie*, *ch.* 5. Cardan rejette cette raison, en observant que ceux des chevaux qui ne s'accouplent pas vivent peu : il en donne une autre assez peu facile à concevoir, c'est que la liqueur séminale du cheval & de l'âne n'étant pas absolument semblable, ne se mêle qu'avec peine, & qu'un pareil mêlange qui étoit plus difficile, étant une fois consommé, tient plus fortement (2).

Les deux noms qu'Aristote a employés pour désigner le Mulet, sont *Oreus* & *Hémionos*. Le premier signifie, en quelque sorte, le montagnard, l'animal qui sert dans les montagnes ; le second signifie le demi-âne (3). L'une & l'autre dénomination conviennent également au Mulet : mais ce n'est pas cette seule raison qui m'a fait penser avec tous les Traducteurs d'Aristote, que les mots *Oreus* & *Hémionos* signifioient l'un comme l'autre le Mulet, cela résulte d'ailleurs de plusieurs textes d'Aristote. Tous ceux où il emploie le mot *Oreus*, ne peuvent s'entendre que du Mulet ; & dans le *L. VI. ch.* 36, il déclare expressément qu'il a pris le mot *Hémionos*, pour le produit de l'accouplement du cheval & de l'âne. Un autre texte de son traité *de la Rhét. L. III. ch.* 2, fournit encore une preuve de cette identité. Il rapporte qu'un homme qui avoit remporté dans les jeux la victoire avec des *Oreus* (des Mules), s'étant adressé à Simonide pour qu'il célébrât sa victoire, mais ne lui

(1) Entre autres, par Pline, *Hist. Lib. VIII. cap.* 44 ; Elien, de nat. anim. *Lib. VI. cap.* 49 ; Plutarque, *Quænam anim. &c. Opp. Tom. III. pag.* 1785. Ce dernier nous donne quelques détails qu'on ne trouve pas dans Aristote ; par exemple, il nous apprend que le temple de la construction duquel Aristote parle en cet endroit, & qu'il nomme simplement le temple, est celui que Périclès fit construire dans la Citadelle consacrée à Minerve. Il ne dit pas que l'on défendit aux marchands d'interdire au mulet l'approche de leurs grains, mais qu'on ordonna qu'il seroit nourri aux dépens du public, comme les Athletes que l'âge mettoit hors de service.

(2) Quæ non conveniebant, cùm mixta sunt, causam validam mixtionis sortita sunt. *De subtil. Lib. XII.*

(3) Voyez Bochart, *Hieroz. Lib. II. cap.* 19, & Gesner, in quadrup. de Mulo, *lit. H.*

ayant pas offert une récompense suffisante, Simonide ne voulut point travailler, prétextant que ses vers n'étoient pas faits pour célébrer des demi-ânesses, *Hémionos*. Le vainqueur augmenta ses offres, & alors Simonide chanta, *honneur aux filles des chevaux aux pieds légers*. Le mot demi-ânesse, *Hémionos*, n'est donc pas moins synonime au mot *Oreus*, Mule, que l'étoient dans l'Ode de Simonide les expressions *filles des chevaux*.

Mais ce qu'il est très-important de remarquer, c'est que sous le mot *Hémionos*, Aristote a compris des Animaux qui ayant beaucoup de ressemblance avec les Mulets, n'étoient cependant pas de vrais *Hémionos*, produits du cheval & de l'âne. Les Mules de cette partie de la Syrie, qui est au-dessus de la Phénicie, dit-il, *Liv. VI. ch. 24. de son Histoire*, sont une espece semblable à celle des autres Mulets, quoique ce ne soit pas la même : & au *même Livre*, *ch. 36*, il ajoûte qu'on voit en Syrie des Animaux qu'on nomme *Hémionoi*, & qui ressemblant au produit du cheval & de l'âne, sont néanmoins une espece différente ; qu'on leur a donné le nom de Mulet, comme le nom d'âne aux ânes sauvages, à cause de quelque ressemblance, & qu'ils different des vrais Mulets par la vîtesse, attribut par lequel les ânes sauvages different également de l'âne proprement dit. Enfin il rapporte qu'on avoit amené, sous Pharnace, pere de Pharnabaze, quelques-uns de ces Mulets, différens des Mulets proprement dits, en Phrygie ; qu'il en avoit été amené neuf, mais qu'il n'en restoit plus que trois.

Je commence par déterminer les lieux dont parle Aristote. La Syrie au-dessus de la Phénicie, est une contrée au-delà du 55e dégré de longitude, entre le 30 & le 36e dégrés de latitude B. Elle est confinée au midi par les déserts de l'Arabie. La Phrygie, où l'on avoit amené neuf des Animaux dont parle Aristote, & qui n'avoient pas pu y vivre, puisque de neuf ils étoient réduits à trois, étoit une autre contrée de l'Asie, plus occidentale, car elle est entre les 47e & 52e dégrés de longitude, & plus au nord, étant au-delà du 38e dégré de latitude (1). Théophraste, au rapport de Pline, avoit également parlé de Mulets féconds qui formoient une espece particuliere ; il les mettoit en Cappadoce (2). La Cappadoce étant limitrophe à la Phrygie, ces Mulets de Théophraste pouvoient bien être les mêmes qu'Aristote nous apprend avoir été amenés de Syrie en Phrygie.

---

(1) Voyez les cartes de M. d'Anville.

(2) Theophrastus Mulas vulgò parere in Cappadocia tradit : sed esse id animal sui generis. Plin. Hist. *Lib. VIII. cap.* 44.

Mais connoiſſons-nous aujourd'hui ces mêmes animaux de Syrie, qui reſſembloient à des Mulets, ſans être des Mulets ? M. de Buffon avoit ſoupçonné que ce pouvoit être un animal que les Tartares Mongoux appellent *Crigithai* (1), ſur lequel il a donné peu de détails. Ce même animal a été décrit plus exactement dans les mémoires de l'Académie des Sciences de Pétersbourg, par M. Pallas, ſous le nom de *Equus hemionus*. La taille & la conformation intérieure de l'animal, ſont à-peu-près celles du cheval : la tête eſt plus allongée que celle du cheval, plus allongée même que celle de l'âne ; il ſe rapproche du zebre par les oreilles & la queue ; de l'âne, par la forme de la corne du pied ; le ſurplus de l'enſemble de ſon corps & ſes membres bien dégagés, le font reſſembler au Mulet, mais ſon dos a une forme arquée qui lui eſt propre ; il a auſſi ſous les narines une éminence cartilagineuſe en forme de verrue. M. Pallas penſe que cet animal eſt l'*Hémionus* d'Ariſtote, & il aſſure qu'il eſt originaire du pays des Mongules ou Mongoux (2). La Tartarie eſt aſſez voiſine de la Syrie, pour qu'on puiſſe ſoupçonner que l'*Hémionos* d'Ariſtote a paſſé de l'une de ces contrées dans l'autre.

En traitant de la fécondité des Mulets, il faut d'abord ſéparer ce qu'Ariſtote a dit des Mulets de Syrie. Il aſſure qu'ils s'accouplent & que cet accouplement eſt fécond ; mais, comme il l'obſerve lui-même, c'eſt une eſpece différente des Mulets qui proviennent du cheval & de l'âne. Il n'eſt pas étonnant que les premiers ſoient féconds, comme le ſont tous les autres Animaux qui s'accouplent avec un individu de leur eſpece : c'eſt à ce qui regarde les autres Mulets, qu'il faut s'arrêter.

Dans le ſens étendu que nous donnons au mot Mulet, ſens où il comprend tout individu né de deux animaux qui ne ſont pas abſolument les mêmes, il ne faut pas dire, comme Pline l'a fait, que tous les Mulets ſont ſtériles (3). Les quadrupedes qui naiſſent d'un bouc & d'une brebis ; les

(1) Hiſt. nat. *Tom. XII. pag. 220 & 236.*

(2) L'extrait du mémoire de M. Pallas, a été donné dans le Journal Encyclopédique, pour l'année 1776. *T. IV. Part. III. pag.* 400. On y tranſcrit le précis de la deſcription dans les termes mêmes de l'original : *les voici* : Hemionus magnitudine & ſtructurâ internâ proximè ad caballum accedit ; caput eodem, imo & aſino longius habet. Aurium proportione & cauda vaccina cum zebra anguſtis veſtigiis, formaque ungularum cum aſino, ſtatura reliqua & elegantia membrorum magis cum hybrido Mulo convenit, ſed propriam & privatam habet conformationem dorſi arcuatam & ſimul carinatam, inſignemque ſub naribus cartilaginum prominentiam verruciformem.

(3) Obſervatum è duobus diverſis generibus nata, tertii generis fieri, & neutri parentum eſſe ſimilia, eaque ipſa quæ ſunt ita nata non gignere, in omni animalium genere. *Hiſt. Lib. VIII. cap.* 44.

oiseaux qui naissent d'un serin & d'un autre oiseau, ne sont pas stériles (1). Mais il n'en est pas ainsi du Mulet né du cheval & de l'ânesse, ou de l'âne & de la jument. En même tems qu'on trouve un assez grand nombre d'exemples particuliers, soit de Mules qui ont fait des petits, soit de Mulets qui ont engendré (2), il faut reconnoîte que généralement parlant, la Mule & le Mulet sont stériles, quoiqu'ils paroissent avoir tous les organes nécessaires à la réproduction. Les exemples particuliers n'établissent point l'ordre commun des choses; & M. de Buffon a d'ailleurs raison de regretter qu'on n'ait pas assez circonstancié ces faits particuliers, en expliquant par qui les Mules, que l'on assure avoir produit, avoient été couvertes; quelles femelles les Mulets, que l'on assure avoir engendré, ont couvertes, & sur-tout de quelle espece de Mulets on parloit: si c'etoit de Mulets produits par une jument, ou de Mulets produits par une ânesse (3)?

Quoi qu'il en soit, & l'ordre général étant reconnu, que le produit du cheval avec l'ânesse, ou de l'âne avec la jument, est stérile, on s'est occupé de rechercher les causes de cette stérilité. Plutarque, dans l'abrégé des opinions des anciens Philosophes (4), dit qu'Alcméon pensoit que les Mulets étoient stériles, parce que la liqueur spermatique est trop claire, c'est-à-dire, trop froide; & la Mule, parce que sa matrice ne s'ouvre pas convenablement. Empedocle supposoit que tout le vice venoit de la mauvaise conformation de la matrice de la Mule; & Dioclès, dans ses descriptions anatomiques, assuroit s'être convaincu plusieurs fois par ses propres yeux, de ce défaut de conformation.

Aristote, *de la Génération*, *Liv. II. ch. 8*, a combattu le sentiment d'Empedocle, qui avoit été suivi par Démocrite. Il a aussi rejetté quelques autres raisons qu'on auroit voulu donner de cette même stérilité, parce qu'elles étoient combattues par le fait, dont il étoit bien instruit, que d'autres Animaux provenus du mêlange d'especes différentes, n'étoient pas stériles: c'est dans le tempérament même du cheval & de l'âne, qu'il a pensé qu'on devoit trouver la cause de la stérilité du Mulet. D'abord, a-t-il dit, le

---

(1) Hist. nat. Supplém. *Tom. V. p. 28.*

(2) Hérodote a parlé d'une Mule qui fit un petit dans l'armée de Darius, lorsqu'il assiégeoit Babylone, *Hist. Lib. III. cap. 153*, & d'une autre Mule qui fit un muleton hermaphrodite. *Hist. Lib. VII. ch. 57.* Aristote dit qu'on a vu une Mule devenir pleine, mais qu'elle ne porta pas son petit à terme. *Hist. Lib. VI. ch. 24.* Est in annalibus nostris, *dit Pline*, Mulas peperisse sæpe, verùm prodigii loco habitum. *Hist. Lib. VIII. cap. 44.*

(3) Hist. nat. *Suppl. Tom. V. pag. 49.*

(4) De placit. philosoph. *Lib. V. cap. 14.*

cheval & l'âne ne font qu'un feul poulain ; en fecond lieu, leurs femelles ne font pas toujours en état de concevoir ; en troifieme lieu, la jument ne jette que très-peu de ce fuperflu, que nous nommons *les mois* dans les femmes ; en quatrieme lieu, l'âneffe rejette facilement la liqueur fpermatique du mâle, il faut la battre pour lui faire retenir ; en cinquieme lieu, l'âne eft un animal froid, & par conféquent fa liqueur fpermatique eft froide auffi. Si l'on joint enfemble toutes ces confidérations, on conclura que quand des individus de l'efpece du cheval & de l'efpece l'âne s'accouplent, la liqueur fpermatique peut produire fon effet, parce que la chaleur de l'un des deux individus corrige la froideur de l'autre ; mais l'individu qui réfulte de cet accouplement, doit manquer des qualités néceffaires pour fe réproduire. Il s'en faut peu que le cheval ne foit ftérile ; il le feroit fi fa liqueur fpermatique étoit un peu plus froide, & c'eft dans cet état qu'elle fe trouve dans le Mulet. De même, peu s'en faut que l'accouplement de l'âne & de l'âneffe ne foit ftérile, l'accouplement avec un animal d'une autre efpece, devant donc être naturellement moins fécond que l'accouplement naturel, ce qui vient de cet accouplement doit être tout-à-fait ftérile. D'ailleurs ce n'eft pas affez pour faire naître un animal, que la femelle le conçoive, il faut qu'elle le nourriffe, ce qu'elle ne peut faire qu'avec ce qui eft la matiere des menftrues ; la Mule n'a point de ces menftrues, par conféquent elle ne peut pas nourrir fon petit. Ainfi, conclut Ariftote, il pourra arriver, comme on l'a vu arriver en effet, qu'une Mule conçoive, mais elle ne portera pas fon petit à terme ; pareillement le Mulet peut engendrer (1), parce que le mâle eft d'une nature plus chaude que la femelle, mais il ne produira qu'un *Ginnos* (2), parce que ce fera un Mulet imparfait, ou nain.

Si l'on rapproche maintenant les fentimens des Modernes, fur l'infécondité du Mulet, des fentimens des Anciens, on verra que M. de Buffon a adopté le fyftême d'Ariftote. Il dit expreffément, comme Ariftote l'a dit, que « les deux efpeces du cheval & de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, venant à fe mêler, l'infécondité primitive, loin de diminuer dans » l'animal métis, ne pourra qu'augmenter, que le Mulet fera non-feulement » plus infécond que fon pere & fa mere ; mais peut-être le plus infécond

(1) Ce qu'on lit dans Pline, feroit penfer qu'Ariftote parle en cet endroit de l'accouplement d'un Mulet avec une jument. *Pline dit :* In plurium Græcorum eft monumentis, cum equa Muli coitu natum, quem vocaverint ginnum, id eft, parvum Mulum. *Hift. Lib. VIII. cap.* 44.

(2) Nous appellons le *Ginnos*, bidet, dans l'efpece des chevaux. Voyez *Bidet*, *pag.* 121.

» de tous les Animaux métis (1) ». Les idées de M. de Buffon ſont néanmoins plus développées & rendues avec plus de préciſion que celles d'Ariſtote.

M. Bonnet penſe que le Mulet eſt ſtérile, « non pas que ſes organes » générateurs ſoient extérieurement mal conformés, mais parce qu'ils le » ſont intérieurement. On le reconnoît, continue-t-il, par la liqueur que » le Mulet fournit ; elle manque de ces animalcules qui fourmillent dans » toutes les liqueurs prolifiques... C'eſt un indice certain du déſordre ſur» venu aux organes générateurs (2) ». Voilà, ce me ſemble, le ſentiment d'Alcméon, ſur la trop grande fluidité de la liqueur ſpermatique du Mulet, renouvellé ; mais il eſt préſenté à la moderne, avec cette mention d'animalcules qu'Alcméon ne connoiſſoit pas.

MURE (3).

Le Mure eſt un poiſſon aſſez ſemblable à la murene ; Ariſtote indique en quoi conſiſte leur différence. La murene, dit-il, a le corps tacheté & plus foible, au lieu que le Mure eſt plus fort & d'une ſeule couleur ſemblable à celle de la réſine. *Hiſt. Liv. V. ch. 10.* Si l'on s'en rapporte à la maniere dont Athénée a tranſcrit ce texte d'Ariſtote, il faudra dire que la couleur du Mure eſt ſemblable à celle de l'oiſeau qu'on nomme torcol (4). Ariſtote ajoûte, au lieu qui vient d'être cité, qu'on prétend que le Mure & la Murene ſont, l'un le mâle & l'autre la femelle d'une même eſpece. Cependant, indépendamment de la différence de la couleur, qui n'eſt pas importante, Dorion cité par Athénée (5), aſſure que le Mure n'a point d'arrêtes mêlées dans la chair comme la murene. Le Mure décrit par Rondelet, a la tête plus pointue que la murene, & il reſſemble davantage au ſerpent, ſi même il n'eſt pas ur véritable ſerpent de mer (6). Un autre caractere du Mure eſt, ſelon Ariſtote, *ubi modò*, d'avoir des dents en dedans & en dehors ; j'entends qu'il a des dents au bord de la mâchoire, qui ſortent de la bouche, & qu'il en a auſſi au palais, & peut-être juſques au fonds de la bouche, comme Willughbi en décrit dans la murene (7).

(1) Hiſt. nat. Supplem. *Tom. V. p. 32. & ſuiv.*

(2) Contemplation de la nat. *Part. VII. ch. 12.*

(3) *σμύρος, ὁ.* De même qu'on dit *σμύραινα.*

(4) *ὁ μύρος, τὸ χρῶμα ὅμοιον ἔχει ἴυγγι. Lib. VII. cap. 18.* Rondelet, *in myro, ap. Gen.* & Caſaubon, *ad Athen. Lib. VII. cap. 18*, veulent quon corrige ce texte, par celui d'Ariſtote.

(5) Ubi modò.

(6) Voyez Willughbi, *de piſc. pag. 109.*

(7) In marginibus utriuſque maxillæ (murenæ) dentium valdè exilium ordo unicus ; in medio palato duo dentes reli-

MURENE (1).

Il n'y a point d'équivoque sur le nom de la Murene ; sa dénomination est la même en Grec, en Latin, en François, &c. (2). La seule question que l'on a élevée sur le nom de la Murene, a été de savoir s'il ne comprend pas notre lamproie comme notre Murene, mais il est impossible de confondre ces deux poissons ; des caracteres trop sensibles les distinguent l'un de l'autre. Scaliger a remarqué quelques-unes de ces différences : elles consistent dans la forme de la bouche, des dents, des ouies, de l'épine du dos. Dans la lamproie, cette épine n'est qu'une espece de cartilage (3).

La Murene est tachetée (4), *Hist. Liv. V. ch. 10*, facile à distinguer des autres poissons, parce qu'elle n'a point de nageoires (5) ; elle se meut dans l'eau comme le serpent sur la terre. *Hist. Liv. I. ch. 5*, & *Liv. II. ch. 13 ; des Parties, Liv. IV. ch. 13 ; de la marche des Anim. ch. 8.* Lorsqu'on dit que les Murenes n'ont point de nageoires, il faut l'entendre des nageoires proprement dites, que la plupart des poissons ont à la poitrine & au ventre, & qui sont ce qu'Aristote désigne toujours par l'expression dont il se sert (6) : car la Murene a d'ailleurs ce que les Ichtyologistes appellent l'aîleron, espece de nageoire qui, partant près du derriere de la tête, suivant le milieu du dos, va jusqu'a la queue, & tournant le long de la queue, revient jusqu'à l'anus, de même que dans l'anguille & le congre (7). A l'égard de ce qu'Aristote dit, que la Murene nage dans l'eau comme le serpent sur terre, ainsi que des causes qu'il donne, de ce que la Murene n'a pas de nageoires ; voyez le mot *Serpent.*

Les ouies de la Murene sont moins développées, moins articulées, si l'on

---

quis majores longioresque, introrsum mobiles ; in nonnullis unicus tantùm. Inferius in palato linea denticulorum deorsum tendens ; in fundo quoque oris quatuor longa officula dentata. *De pisc. pag. 103.*

(1) μύραινα, ἡ. Et aussi σμύραινα.

(2) Ubique gentium in hunc diem Muræna nuncupatur. Gillius, de nom. pisc. *cap. 46.*

(3) Scaliger, sur l'hist. des Anim. *L. II. pag. 217.* Voyez aussi Salvien, *pag. 60*, & Ray, *Synop. pisc. pag. 35.*

(4) Alia colore subnigro luteis maculis distincto ; alia albo nigris maculis distincto. Gillius, *de nom. pisc. cap. 46.*

(5) Artédi reconnoît & décrit la Murene d'Aristote, qu'il appelle *Muræna omnium auctorum, pinnis pectoralibus carens* ; mais en faisant du mot *Muræna*, un nom générique, il y comprend l'anguille & le congre : cela peut donner lieu à des équivoques. *Gen. pisc. gen. 18.* Gouan a fait de même.

(6) πτερύγια.

(7) Non procul a capite in medio dorso incipit pinna quæ ad caudam usque extenditur, eamque cingens ad anum continuatur, ut in anguilla & congro. Wilughbi, de piscib. *pag. 103.*

peut se servir de cette expression, que ne le font celles des autres poissons. *Hist. Liv. II. ch. 13.* Pline a été plus loin ; il a dit que la Murene n'avoit point d'ouies (1), & il s'est trompé. Ses ouies sont au nombre de quatre lames de chaque côté, comme le dit Aristote au même lieu, & il est vrai que la maniere dont elles sont ouvertes, a quelque chose de différent des autres poissons ; l'ouverture est moins dilatée.

La Murene est carnivore, elle ne mange même que de la chair (2), *Hist. Liv. VIII. ch. 2*, particuliérement celle du congre. *Hist. Liv. IX. ch 2.* On la trouve dans la haute mer, comme près des côtes ; *Ibid. ch. 13* ; quelquefois elle vient à terre, *Hist. Liv. V. chap. 10*, & suivant la remarque de Théophraste (3), elle y peut vivre un certain tems, parce que ses ouies étant petites ont besoin de moins d'humide. Aristote fait la même observation sur tous les poissons longs en général, & il en donne pour cause qu'ayant peu de chaleur, ils n'ont pas besoin d'être si fréquemment rafraîchis par l'eau qui passe dans leurs ouies. *Des Parties, Liv. IV. ch. 13.* Dans l'hiver elle se renferme & se tient cachée. *Ibid. ch. 15.* Willughbi a remarqué avec raison, qu'il étoit étonnant que ce poisson qui ne remonte point les rivieres, vécût néanmoins dans l'eau douce & même s'y engraissât (4) ; on sait que les Romains avoient des viviers qu'ils en remplissoient (5). Aristote compte la Murene dans le nombre des poissons qui ont la vésicule du fiel, tantôt plus voisine, tantôt plus éloignée des intestins. *Hist. Liv. II. chap. 15.*

L'accouplement de la Murene, est celui des Animaux qui ont le corps allongé & qui n'ont point de pieds ; le mâle & la femelle s'entrelacent. *Hist. Liv. V. ch. 4.* Le peuple disoit, au rapport de Pline, que les Murenes venoient à terre pour s'y accoupler avec le serpent (6), ou avec la vipere (7). Oppien s'est amusé à décrire les préparatifs de cet accouplement, sur-tout la maniere dont le serpent dépose son venin sur une pierre avant d'aller joindre la Murene, & le chagrin mortel qu'il éprouve, lorsqu'à son retour il ne trouve plus ce venin précieux (8) ; mais tout cela est

(1) Pinnæ aliquibus nullæ ut Murænis, quibus nec branchiæ. *Hist. L. IX. cap. 20.*

(2) Et même de la chair humaine, si on lui en donne. L'histoire de Vedius Pollio, qui faisoit dévorer, par ses Murenes, les esclaves qu'il condamnoit à la mort, est assez connue. Voyez Pline, *Lib. IX. cap. 23*, Séneque, *de ira*, *Lib. III. cap. 40*, &c.

(3) Apud Athen. Deipn. *Lib. II. c. 18.*

(4) De piscib. *pag. 104.*

(5) Voyez Gesner, *in Muræna.*

(6) Hist. *Lib. IX. cap. 23.*

(7) Voyez Athénée, Deipn. *Lib. VII. pag. 312.*

(8) Halieuticon, *Lib. VII. v. 554 & seq.*

pur conte, qui ne fut pas cru même des Anciens (1). La Murene au surplus jette, dans toute saison, des œufs qui prennent un accroissement très-prompt (2), *Hist. Liv. V. ch. 10*, & Aristote remarque que ses œufs ne sont pas de la même nature que ceux des poissons écailleux, c'est-à-dire, qu'ils ne sont pas comme une masse de grains de sable réunis. *Hist. L. III. chap. 10.*

J'ajoûterai deux mots aux observations d'Aristote, sur la Murene. Sa morsure est fort mauvaise (3); sa plus grande force est au bout de la queue; M. de Bomare assure que cela vient de ce que la grande arrête de ce poisson est renversée de haut en bas, ensorte que les côtés de l'arrête, qui, dans tous les autres poissons, sont penchés vers la queue, remontent dans celui-ci du côté de la tête (4).

MURIN (5).

Aristote dit, au *Liv. VIII. de son Hist. ch. 19*, que les pluies nuisent au muge, au capiton, & à celui que quelques personnes appellent *Murin*. On ne voit rien ailleurs sur ce poisson; Rondelet pense qu'il y a ici une faute de copiste, & qu'au lieu de *Murinos*, il faut lire *muxinos*, nom qui indique, comme le mot *muxôn*, le morveux, poisson de l'espece des muges. Sa raison est, qu'Aristote parle des muges en cet endroit; & qu'après avoir nommé le capiton, qui est une des especes de ce poisson, il est à croire qu'il aura nommé le morveux qui en est une autre (6). Je n'ai rien à reprendre dans ces conjectures, mais je n'ai rien non plus à y ajoûter.

MUSARAIGNE (7).

Aristote a dit peu de chose de la Musaraigne, & ce qu'il en a dit n'est qu'erreur. C'est au sujet des chevaux qu'il en parle. Selon lui, la morsure de la Musaraigne est extrêmement dangereuse pour les chevaux, comme pour toutes les autres bêtes de charge; elle leur fait venir des pustules, & elle est encore plus dangereuse lorsque la Musaraigne est pleine, parce

---

(1) Voyez Athénée, *ubi modò.*

(2) En supposant cette observation vraie, la question que M. de Bomare propose d'examiner, (V°. *Murene*,) savoir si la Murene n'est pas un animal vivipare & de l'ordre de l'anguille, se trouve décidée pour la négative.

(3) Voyez Willughbi, *ubi sup.*

(4) V°. Murene.

(5) *μύρινος*, ὁ.

(6) De Myro, apud Gesn. *in Mugilibus.*

(7) *μυγαλή*, ἡ. En Espagnol, Musaranno, & el Musganno. De Funez, *L. II. ch. 6. & ch. 26.*

qu'alors les puſtules qu'elle cauſe s'ouvrent. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 24.*

Il ne paroît pas y avoir la moindre difficulté à traduire l'expreſſion d'Ariſtote, par le mot de Muſaraigne (1), animal de la morſure duquel Pline a ſouvent parlé comme d'une morſure venimeuſe (2). C'eſt un petit quadrupede de moindre taille que la ſouris, qui ſe trouve dans les greniers à foin, dans les écuries, dans les granges (3), &c. Mais en l'examinant avec attention, on s'eſt apperçu, quoique aſſez tard (4), que la Muſaraigne ne pouvoit pas, d'après la conformation de ſa bouche, mordre ni piquer la peau du cheval ; & que la maladie du cheval, qu'on appelle *Muſaraigne* ou *muſette*, qui ſe manifeſte par une petite tumeur à la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe, accompagnée de dégoût, de triſteſſe, d'abattement, &c. & que la mort ſuit aſſez promptement, ſi l'on ne ſe hâte d'y remédier, eſt, à proprement parler, un *anthrax* ou charbon, qui provient de liqueurs arrêtées dans les glandes inguinales & dans les vaiſſeaux lymphatiques (5). La Muſaraigne n'eſt d'ailleurs pas plus venimeuſe qu'elle n'eſt capable de mordre (6).

MYSTICETUS (7).

Ariſtote, après avoir dit que les Animaux n'ont point de poils intérieurement, & obſervé que le daſypode en a cependant en dedans des joues, ajoûte, qu'on remarque encore le *Myſticetus*, qui, au lieu de dents, a, dans la bouche, des ſoies ſemblables à celles du porc. *Hiſt. Liv. III. ch.* 12. Ariſtote ne dit rien de plus, & peut-être le nom de l'animal a-t-il été mal conſervé (8). On ne ſait pas même s'il s'agit ici d'un animal aquatique ou terreſtre. Cependant il a plu à un grand nombre de Naturaliſtes de faire de ce *Myſticetus*, une baleine, parce qu'ont-ils dit, la baleine n'a point de dents, mais des barbes au lieu de dents (9). Il eſt vrai que l'on appelle barbes, ce que les baleines ont au lieu de dents ; mais il y a telle de ces barbes qui a ſix & huit pieds de long : il faut convenir qu'Ariſtote choiſit bien mal ſes comparaiſons, ſi ce ſont de pareilles barbes qu'il aſſimile à des ſoies de porc.

---

(1) Voyez Geſner, *in mure araneo.*

(2) Hiſt. Lib. VIII. cap. 58, *& alibi paſſim*, ubi de remediis ad morſus venenatos.

(3) De Buffon, Hiſt. natur. *T. VII. pag. 319.*

(4) M. la Foſſe aſſure être le premier qui l'a démontré dans un mémoire lu à l'Académie des Sciences, le 23 Décembre 1757. *Cours d'Hippiatr. pag. 244.*

(5) Cours d'Hippiatr. *Ubi modò.*

(6) De Buffon, *Hiſt. nat. pag. 318.*

(7) *μυςικητος, ὁ.*

(8) Voyez les variantes ſur cet endroit.

(9) » Je dis que cette grande bête,

Mais ce n'étoit pas affez de cette premiere erreur ; Gaza a traduit l'expreffion d'Ariftote par *mufculus pifcis*, fans doute parce que Pline dit que le *mufculus pifcis* n'a point de dents, mais des foies qui lui garniffent toute la bouche, la langue même & le palais (1). Ce *mufculus pifcis* eft fort célebre dans Pline ; il en fait le guide de la baleine (2), & il lui donne le nom de *bellua* (3). Les Grecs parlent auffi d'un guide dont la perte fuffit pour faire périr les baleines, qui ne favent plus où aller quand il leur manque ; mais ils n'en donnent point le nom propre, & ils le décrivent comme un petit poiffon : Plutarque eft même plus précis, il fait ce poiffon de la taille d'un goujon (4). Ainfi le *Myfticetus* fera la baleine, le *mufculus pifcis* de Pline, une bête énorme, *bellua*, & en même tems un petit poiffon de la taille d'un goujon. M. de Pauw, dans fes notes fur Phile, emploie toute fon érudition & fon efprit pour concilier ces différens textes, & leur donner de la concordance & du fens. Il y a quelque chofe de plus fimple : ce prétendu guide de la baleine n'exifte pas (5) ; tout ce que l'on a dit à ce fujet n'eft que fable, & il n'eft pas furprenant que des fables ne foient pas d'accord entre elles.

Le Myfticetus ne fera donc ni la baleine qu'Ariftote a décrite d'ailleurs fous le nom qu'on lui donne ordinairement, ni le conducteur de la baleine. Que fera-t-il ? Je l'ignore. Si c'eft un poiffon, je ferois porté à croire que c'eft un de ceux du genre que Von-Linnée, & après lui Gouan, ont appellé *Chætodon*, c'eft-à-dire, dents de foie. Ils leur donnent pour caractere d'avoir les dents comme des foies, flexibles, ferrées l'une contre l'autre &

(la baleine vulgaire) n'étant la baleine des Anciens, eft *μυστικητος* d'Ariftote, & ce que je conclus d'une marque propre à lui & non commune à autre bête marine, quelle qu'elle foit, c'eft qu'il n'a point de dents en la bouche ; mais au lieu d'icelles, des poils femblables à la foie du pourceau ». Rondelet, des Poiffons, *Liv. XVI. ch. 7.* Willughbi, *de pifcib. Lib. II. cap. 4.* Artédi, *Synon. pag. 107.* Briffon, *Ord. 1. gen. 4. n. 1.* Von-Linnée, &c.

(1) Mufculus marinus qui balænam antecedit, dentes nullos habet : fed pro iis, fetis intus os hirtum, & linguam etiam ac palatum. *Hift. Lib. XI. cap. 37.*

(2) Amicitiæ exempla funt balæna & mufculus : quando prægravi fuperciliorum pondere obrutis ejus oculis infeftantia magnitudinem vada prænatans demonftrat, oculorumque vice fungitur. *Hift. L. IX. cap. 62.*

(3) Ut a belluis ordiamur, Balænæ, Priftes, Mufculi. *Hift. Lib. XXXII. c. 11.*

(4) ὁ δὲ καλέμενος ἡγεμὼν μεγέθει μέν ἐςι ϗ σχήματι κωβιῶδες ἰχθύδιον, τὴν δὲ ἐπιφάνειαν ὄρνιθι φρίσσοντι διὰ τὴν τραχύτητα τῆς λεπίδος ἐοικέναι λέγεται. κ. τ. λ. Plutarc. *Quænam anim. aquatil. an terr.* &c. Voyez Oppien, *Halieut. Lib. V. v. 65.* Elien, *Lib. II. cap. 13*, & Phile, *pag. 252.*

(5) De duce Balænæ muftela vel alio quopiam fabulofo pifce, hodie nulla a quoquam fit mentio. *Schonfeldius*, apud Willughb. *De pifcib. Lib. II. cap. 5.*

en très-grand nombre (1). Von-Linnée parle de deux eſpèces particulieres de ces poiſſons, dont l'une ſe trouve dans la mer rouge & dont Haſſelquiſt fait auſſi mention (2), l'autre ſur les côtes de l'Aſie ; Ariſtote peut bien les avoir connus.

NAUTILE (3).

Le Nautile n'a pas changé de nom depuis Ariſtote juſqu'à nos jours; les Conchyliologiſtes modernes en parlent ſous la même dénomination; ils diſent de lui à-peu-près tout ce qu'Ariſtote en a dit au *Liv. IV. ch. 1.* & *au Liv. IX. ch. 37* de ſon hiſtoire. Dans le premier de ces textes, Ariſtote diſtingue deux eſpeces de Nautile, l'un qui porte particuliérement le nom Nautile, ou de nautique, & dont il dit qu'il n'a pas le corps attaché à ſa coquille ; l'autre auquel il ne donne pas de nom propre, mais qui eſt attaché à ſa coquille comme le limaçon à la ſienne. Si nous nous en rapportons à un texte où Athénée cite Ariſtote, mais où il cite apparemment un ouvrage que nous n'avons plus, cette ſeconde eſpece de polype ſe nommoit *Trepſichrôs* (4). Dans l'une & l'autre eſpece, l'animal qui habite la coquille dont nous parlons, eſt un polype.

Klein a diſtingué, dans le nombre des Nautiles dont il donne la deſcription, la premiere & la ſeconde des eſpeces d'Ariſtote (5). M. d'Argenville, en entrant dans un peu plus de détails, marque les caracteres qui les ſéparent, & qui rappellent effectivement les différences qu'Ariſtote a miſes entre elles. On nomme l'une de ces deux eſpeces, Nautile papiracé : ce nom lui a été donné à raiſon de ce que ſa coquille eſt extrêmement mince ; c'eſt le premier Nantile d'Ariſtote, qui, dit-on, n'eſt pas attaché à ſa coquille. L'autre Nautile a la coquille beaucoup plus épaiſſe, & partagée intérieurement en quarante cellules ou cloiſons. Il faut voir dans l'ouvrage même de M. d'Argenville, la figure de la coquille des deux eſpeces de Nautiles (6) ; on y trouve auſſi la cópie de pluſieurs figures de l'animal qui habite la coquille dont nous venons de parler ; il porte bien la reſſemblance avec le polype (7), mais je n'y apperçois pas cette membrane

---

(1) Dentes ſetacei, flexiles, confertiſſimi, numeroſiſſimi. *Linnæus.* Dentes acuti, conferti, flexilés, æquales, labiis partim tecti. *Gouan.*

(2) Voyages dans le Levant, *Part. II. pag. 50.*

(3) ναυτίλος, ὁ.

(4) Deïpnoſ. *Lib. VII. cap. 19. p. 318.* L'éxpreſſion grecque τρεψίχρως, veut dire, *qui change de couleur.*

(5) Cochlides, §. *5. 6, & 7.*

(6) Conchyl. *Part. I. p. 199. & ſuiv.*

(7) Ibid. *Part. II. pag. 27.*

mince comme une toile d'araignée, qu'Ariſtote dit s'étendre entre les bras du polype & lui ſervir de voile pour voguer ſur la mer. Je crois qu'on a cherché a embellir un peu ce qu'il y avoit de vrai dans l'hiſtoire du polype. En voyant ſa coquille flotter, on en a fait un petit navire ; les bras du polype qui pendoient dans l'eau, ont été deux rames ; & pour que rien ne manquât à l'équipement du vaiſſeau, on a ſuppoſé une voile étendue entre deux autres bras. On lui a même donné un gouvernail. Ces hiſtoriettes ſe retrouvent dans Pline (1), dans Elien (2), dans Oppien (3), & dans Phile (4). Chacun d'eux les a plus ou moins ornées, ſelon le talent qu'il avoit pour la fiction.

NECYDALE (5).

Voyez *Bombyle*, page 131.

NERF (6).

« Les Anatomiſtes, dit M. Winſlow, appellent *Nerf*, les cordons blancs » qui ſortent du cerveau, du cervelet & de la moëlle de l'épine, & qui » ſe répandent dans toutes les parties du corps. On peut, continue ce cé» lebre Anatomiſte, regarder chaque cordon particulier comme un vaiſſeau » membraneux, dont la cavité eſt occupée par quantité de cloiſons mem» braneuſes, longitudinales, & remplies de filets médullaires ou moëlleux » entre ces cloiſons, depuis un bout juſqu'à l'autre (7) ».

Si l'on compare cette deſcription exacte, avec ce qu'Ariſtote a dit des corps auxquels il a donné le nom de nerf, on verra qu'il n'y a rien de moins conforme que les deux textes. En premier lieu, Ariſtote fait partir les nerfs du cœur, parce que ce viſcere a de Nerfs dans ſa propre ſubſtance, l'aorte étant une veine nerveuſe, &c. En ſecond lieu, Ariſtote ſuppoſe cette différence entre les veines & les Nerfs, que les Nerfs ne partent point, comme les veines, d'un principe unique, pour ſe communiquer à toutes les parties du corps. *Hiſt. Liv. III. ch. 5.*

Ces deux propoſitions ſont deux erreurs manifeſtes. Dulaurens s'eſt donné la peine de diſſerter ſur la premiere, & de réfuter chacune des raiſons d'Ariſtote & de ſes ſectateurs. Il rapporte auſſi les explications très-forcées que l'on donnoit au texte d'Ariſtote, pour concilier ſon ſentiment avec celui

(1) Hiſt. *Lib. IX. cap. 29.*
(2) De animal. nat. *Lib. IX. cap. 34.*
(3) Halieut. *Lib. I. v. 338.*
(4) De animal. propr. *n. 103.*
(5) *νεκύδαλος, ὁ.*
(6) *νεῦρον, τό.*
(7) Expoſit. anat. Traité ſommaire, *n. 16 & 17.*

des Anatomiſtes, qui affirment que les nerfs partent du cerveau (1). Il eſt plus à propos de convenir de l'erreur d'Ariſtote ; elle eſt tellement évidente, que l'Auteur de l'introduction à l'Anatomie, écrite en langue Grecque, qui a preſque par-tout copié Ariſtote, s'eſt abſtenu de le copier en cet endroit, quoique ſur ce ſujet même il ait pris quelques autres de ſes phraſes (2). Il ne faut pas même rejetter l'erreur d'Ariſtote ſur le peu de connoiſſances anatomiques que l'on avoit dans ſon ſiecle ; car Hippocrate avoit écrit avant lui, que les Nerfs venant du derriere de la tête, ſuivoient le long de l'épine, de l'iſchion, & ſe diſtribuoient delà dans les différentes parties du corps dont il donne le détail (3).

La ſeconde propoſition d'Ariſtote n'eſt pas plus vraie, & elle ſemble même contradictoire avec la premiere : ſi les Nerfs partent du cœur, il faut, pour ſe répandre dans les différentes parties du corps, qu'ils ſoient continus les uns aux autres. Dans la réalité, tous les Nerfs ne partent pas d'un point unique, comme les veines partent du cœur (ou plutôt y retournent) ; le cerveau & la moëlle allongée ſont le principe des Nerfs ; mais la moëlle allongée n'étant qu'une production du cerveau, on pourroit bien dire que tous les Nerfs partent du cerveau. Ce ſont des détails très-intéreſſans à ſuivre que la production des Nerfs qui ſortent toujours par paire, c'eſt-à-dire, également de chaque côté, du cerveau, du cervelet & de la moëlle de l'épine ; mais ces détails ſont longs, & plus ils ſont intéreſſans, moins il eſt poſſible de les abréger. Il faut les lire dans quelqu'un de nos Anatomiſtes modernes, par exemple, dans l'Anatomie d'Heiſter, donnée par M. de Sénac ; on y trouvera en même tems l'expoſé des différens ſyſtêmes ſur l'action des Nerfs (4).

Mais quelle peut avoir été la ſource de ces deux erreurs d'Ariſtote ? Je crois que c'eſt de n'avoir nullement connu la nature des Nerfs, & d'avoir pris pour des Nerfs, ce qui n'eſt que des tendons, des fibres membraneuſes & des ligamens. Foëſius, ſur Hippocrate, a fait une remarque qui appuie cette conjecture (5), & je vois que Caſtel, dans ſon dictionnaire

(1) Hiſt. anat. hum. corp. *Lib. IV. Contr. anat. qu. 7.*

(2) *τὸ νεύρων πλῆθος ἐκ ἐγκεφάλου καὶ τοῦ μυελοῦ. ἀπὸ τούτων δὲ αἱ αἰσθήσεις καὶ κινήσεις. Introd. anat. cap. 51.*

(3) *νεύρων ἔκφυσις ἀπὸ τοῦ ἰνίου ἄχρι παρὰ ῥάχιν, παρὰ ἰσχίον, ἐς αἰδοῖα, ἐς μηροὺς, πόδας, κνήμας, ἐς χεῖρας. κ. τ. λ.* De oſſium nat. *Opp. ſect. 3. pag. 274.*

(4) Pag. 657 & 814.

(5) ...Fibræ in cordis ſolidam ſubſtantiam inſeruntur ; hæque membranorum extremitates Herophilo nervoſa corpuſcula dicuntur... ex quo fortaſſe effectum eſt ut hujus loci auctoritate ductus Ariſtoteles, has fibras & nervoſa corpora nervos eſſe

interprete

interprete des termes de médecine, dit, ſur le mot *Nerf*, que cette expreſſion ſe prend dans un ſens étendu & dans un ſens étroit; que dans un ſens étendu, elle comprend les tendons & les ligamens (1). Ce qui me confirme dans cette maniere de penſer, c'eſt ce qu'Ariſtote dit de la ſituation des Nerfs, & des principaux d'entre eux. Ils ſont ſur-tout, dit-il, aux articulations & aux jointures des os; il y en a au jarret un, d'où dépend l'action du ſaut; un autre, qu'on appelle le *Tendon*, &c. Voyez tout ce texte. *Hiſt. Liv. III. ch. 4.* Les erreurs d'Ariſtote, ſur les Nerfs, ayant été apperçues par les Modernes, qui d'après cela n'ont point ſuivi ſa doctrine, rendent à-peu-près inexplicable ce qu'il dit dans cet endroit ſur la ſituation & le nom de quelques Nerfs principaux.

Il y a dans ce même lieu, une obſervation ſur laquelle les expreſſions du texte laiſſent une équivoque. Ariſtote dit à la lettre : la veine peut être brûlée, mais tout le Nerf eſt corrompu ſi on le brûle (2). Qu'eſt-ce que cela ſignifie ? J'avois penſé d'abord que cette obſervation portoit ſur la différente maniere dont le feu agiſſoit ſur ces deux ſubſtances, lorſqu'elles y ſont jettées : mais l'expérience ne m'ayant rien montré qui confirmât ou interprétât le texte d'Ariſtote, pris dans ce ſens, j'ai penſé qu'il étoit queſtion des opérations chirurgicales. On applique le feu aux veines pour les criſper & arrêter les hémorragies : le ſurplus du vaiſſeau ne ſouffre point de cette opération. Si l'on faiſoit la même choſe, ſoit à un Nerf proprement dit, ſoit à un tendon, il ſeroit perdu abſolument, il ne pourroit plus être d'aucun uſage, il ſeroit vicié en entier (3). Ce n'eſt pas le ſeul endroit où Ariſtote joint à ſon hiſtoire, des obſervations qui tiennent à la Médecine ou à la Chirurgie.

Ariſtote a propoſé encore au même lieu, *Hiſt. Liv. III. ch. 5*, la queſtion de ſavoir comment les Nerfs étoient nourris, & il a dit qu'ils l'étoient par une liqueur blanche, muqueuſe & gluante qui les environnoit. Ce

---

exiſtimarit, & cor nervorum principium eſſe affirmarit. Foëſius, *in Lib. Hipp. de corde, not. 30.*

(1) Nervus accipitur latè & ſtrictè. Latè includit præter nervos propriè dictos, etiam tendines & ligamenta. Caſtel. *Lex. med. Wotton dit auſſi :* Ligamentum, *σύνδεσμος* : hæc vel nervorum nomine vocant Ariſtoteles & Plinius. *De differ. anim. Lib. I. cap. 19.*

(2) *Gaza traduit :* Nervus ignem non patitur cum vena patiatur. *Scaliger*, vena quoque ignem pati poteſt, nervus autem igni corrumpitur. *Et dans ſon commentaire ſur ce texte, il dit :* Non eſt levis conſideratio quid intelligat per *πυρῦσθαι* : nam elixatur tam vena quàm nervus; at igni ſicco admota vena eodem modo contrahitur quo nervus & membrana. *Pag. 322.*

(3) *πᾶν φθείρεται.*

ſentiment eſt le réſultat d'une diſcuſſion qu'il a inſérée dans un autre traité (1), où pluſieurs de ſes réflexions me paroiſſent continuer à prouver qu'il a appellé les tendons, des Nerfs : celles-ci entre autres, que le Nerf ſe termine dans la chair, & qu'il n'a dans ſa ſubſtance aucun vaiſſeau qui contienne rien d'humide : ſuppoſitions abſolument contraires à la deſcription de M. Winſlow que j'ai rapportée. Au ſurplus il eſt fort difficile d'expliquer de quelle maniere les Nerfs, ainſi que le cerveau & la moëlle allongée, ſe nourriſſent : leur ſubſtance ne paroît pas aſſez connue, pour qu'on puiſſe prendre un parti entre les différens ſyſtêmes.

NERITE (2).

Ariſtote a décrit le Nérite comme un coquillage univalve, qui a l'opercule liſſe, grand, rond, approchant pour la forme, de celle du buccin. *Hiſt. Liv. IV. ch. 4.* La figure de cette coquille ſe conçoit bien mieux en jettant un coup d'œil ſur les planches gravées, de la Conchyliologie de M. d'Argenville. Parmi nos Modernes, les Nérites forment une partie de la famille des coquillages, qu'on appelle limaçons à bouche demi-ronde. On les diſtingue du reſte de cette famille, en ce que la coquille du Nérite, a en dedans de ſa bouche, de petites appendices ſaillantes, qu'on nomme gencives, & dents ou quenottes (3). Par rapport à la différence qu'Ariſtote met entre l'animal qui habite cette coquille, & le buccin, il faut voir ce que je dirai au mot *Teſtacée.* Je renvoie auſſi à ce que j'ai dit au mot *Cancre* (4), pour ce qui eſt de l'habitation d'animaux étrangers dans les coquilles de Nérites. M. d'Argenville a fait graver une coquille de Nérite avec un de ces animaux. Au *chap. 8, du même Liv. IV* de ſon hiſtoire, Ariſtote parle des précautions qu'on prend pour pêcher les Nérites ; & au *Liv. V. chap. 15*, il dit qu'ils ſe forment auprès des creux des rochers : mais tout ceci ne donne lieu à aucune remarque particuliere, du moins après ce que je dis au mot *Teſtacée.*

NUTRITION ET ACCROISSEMENT.

M. Bonnet a dit que « les corps organiſés ſont, ſi l'on veut, des ouvra-
» ges à rézeau. Une force ſecrete chaſſe l'aliment dans les mailles ; il les
» aggrandit & les garnit peu-à-peu. Il s'inſinue encore entre les élémens du

(1) *περὶ πνεύματος, cap. 6 & 8.*
(2) *νηρίτης, δ.*
(3) Conchyl. Part. II. pag. 210 & ſuiv. Voyez auſſi Klein, Cochlides, §. *16, 17 & 18.*
(4) Page 162.

» tiſſu même. Le rézeau s'étend, s'épaiſſit & s'endurcit enfin (1) ». On explique ainſi la maniere dont la Nutrition s'opere, & même l'Accroiſſement : mais le principe de l'un comme de l'autre demeure ignoré.

On conçoit que ; ſoit pour la Nutrition, ſoit pour l'Accroiſſement, il exiſte une ſéparation, un choix, un triage entre les différentes parties des alimens que nous prenons. Car, dit Ariſtote, les Animaux prennent des alimens dont la matiere varie beaucoup, mais l'Accroiſſement que le corps en reçoit, eſt toujours l'effet de la convenance de la nourriture avec le corps de l'animal. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 1.* Mais qui eſt-ce qui fait ce triage ? Comme un bon économe, dit encore Ariſtote dans ſon traité *de la Génér. Liv. II. ch. 6*, la nature ne laiſſe rien perdre de ce dont on peut faire quelque emploi. Lorſque les proviſions ſont arrivées à l'office, on met le meilleur à part, pour les maîtres ; ce qui eſt inférieur, ou le ſuperflu des alimens de la premiere qualité, eſt deſtiné aux valets ; ce qui reſte de moins bon, eſt livré aux bêtes qu'on nourrit dans la maiſon. Voilà, continue Ariſtote, ce que l'ame (2) fera quand elle aura été jointe au corps, & ce que la nature fait ſeule dans le fœtus. Les alimens les plus purs, forment les chairs & les autres organes des ſenſations ; leur excédent, forme les os, les nerfs, les poils ; après cela, les ongles & tous les autres objets de ce genre. La comparaiſon de ce qui paſſe dans le corps humain, avec la ſage diſtribution des proviſions dans une maiſon conſidérable, attache un inſtant ; mais bientôt on ſent tout le vuide de ce qu'Ariſtote a dit ; en s'interrogeant ſoi-même, chacun s'aſſure que l'ame n'a aucune part à la ſecrétion & à la diſtribution des différentes parties des alimens ; il faut une autre puiſſance que l'ame, & s'il étoit poſſible de ſe ſervir de cette expreſſion, une puiſſance plus animale.

Inſiſtera-t-on à demander quelle eſt cette puiſſance active ? Nous ſommes forcés de répondre que nous l'ignorons. Nous pouvons bien excuſer notre ignorance, en diſant avec M. de Buffon, que les forces ou puiſſances, telles que celles dont il s'agit, ne tombent pas ſous nos ſens, parce que leur action ſe faiſant ſur l'intérieur des corps, & nos ſens ne pouvant nous repréſenter que ce qui ſe fait à l'extérieur, elles ne ſont pas du genre des choſes que nous puiſſions appercevoir (3). Mais ces excuſes même ne ſont qu'atteſter de plus en plus le fait de notre ignorance.

---

(1) Contempl. de la nat. *P. VII. ch. 7.*
(2) ψυχή.
(3) Hiſt. nat. *Tom. III. pag. 66.*

Si la Nutrition présente ainsi un phénomene, à vrai dire, inexplicable; puisqu'on en ignore la cause, l'Accroissement en présente un plus grand nombre, & de plus difficiles à expliquer. L'Accroissement suppose d'abord la sécrétion & le choix des parties qui conviennent à l'augmentation du corps, ce qui fait naître la même question qui est déja insoluble à l'égard de la Nutrition: mais voici quelques autres phénomenes aussi intéressans à expliquer, & sur lesquels notre ignorance est égale.

Des Animaux qui paroissent formés de substances semblables, dont le corps est également composé d'os, de nerfs, de chair & de sang, acquierent en beaucoup moins de tems un volume beaucoup plus considérable que celui que d'autres Animaux acquierent dans un espace de tems beaucoup plus long.

L'Accroissement de l'animal devient plus lent, à proportion de ce que l'animal s'éloigne de l'instant de sa conception.

L'Accroissement cesse: & pourquoi? On sait qu'il y a des secrétions de certaines liqueurs qui peuvent absorber une partie, ou si l'on veut, la totalité des particules qui auroient été destinées à l'Accroissement & à l'augmentation de l'animal: mais il vient un tems aussi où ces secrétions ne se font plus, & cependant le corps ne recommence pas à croître.

Nous ne trouvons rien de satisfaisant sur toutes ces questions, pas plus dans les Physiologistes modernes, que dans Aristote. Celui-ci fait de longs raisonnemens dans son traité *de la Génération, & de la Corruption, L. I. ch. 5*, pour décider si c'est la *matiere* qui croît & qui augmente, ou si c'est la *forme?* Dans son traité *de la Génération des Animaux, Liv. II. ch. 6*, il emploie encore les raisonnemens, pour établir quelles sont les parties qui doivent croître les premieres. Mais ce que nous demandons, c'est la cause méchanique qui fait que ces parties croissent réellement les premieres, & que l'Accroissement s'arrête lorsqu'il est arrivé à un certain terme. Aristote avoit prévu la question, & il avoit promis de la résoudre, mais je ne vois pas qu'il l'ait fait: & je ne pense pas qu'on soit fort satisfait de ce que Scaliger a dit sur ce même sujet, que la puissance qui fait croître cesse alors son action, quoiqu'elle-même continue à subsister, parce qu'ayant rempli sa fin, qui étoit d'arriver à telle mesure, son action n'auroit plus de terme (1).

Les phénomenes relatifs à la Nutrition & à l'Accroissement, sont donc de profonds mysteres pour nous; dans l'état actuel de nos connoissances,

(1) Exerc. ad Cardan. *ex. 101. n. 18.*

il ne nous eſt pas poſſible de les expliquer, & tout ce que nous pouvons remarquer, ce ſont quelques particularités.

Quand l'homme a pris ſa croiſſance, il a le haut du corps d'un moindre volume que le bas, c'eſt-à-dire, moindre que les cuiſſes & les jambes. Dans ſon premier âge au contraire, c'eſt la partie ſupérieure de ſon corps qui eſt la plus conſidérable. Il n'en eſt pas de même chez les autres Animaux; dans quelques-uns, comme dans le chien, les parties antérieures & les parties poſtérieures reçoivent un Accroiſſement égal; dans d'autres, tels que les Animaux du genre du cheval, le haut du corps devient plus grand que le reſte, la partie compriſe entre l'ongle de leur pied & le haut de leur cuiſſe, ne recevant aucune augmentation. *Hiſt. L. II. ch. 1.* Les premieres de ces obſervations ne me paroiſſent pas démenties par les Modernes: à l'égard de la derniere, j'ai de la peine à me figurer que les os de la cuiſſe & de la jambe d'un poulain aient toute la grandeur qu'ils auront dans le cheval adulte. Au ſurplus, les variantes annoncent de l'incertitude ſur la leçon de ce texte.

Aſſez généralement, les poiſſons croiſſent très-vîte. *Hiſt. Liv. V. ch. 10.* Il ne faut donc pas tenir à leur égard, la même regle que l'on a penſé pouvoir établir à l'égard des autres Animaux, qu'ils mettent d'autant plus de tems à prendre leur croiſſance, que leur vie doit être plus longue. En général, les poiſſons vivent long-tems. Cependant on peut remarquer que l'*Orphus*, cité par Ariſtote, pour exemple de ceux qui croiſſent le plus promptement, *Hiſt. Liv. V. ch. 10*, n'a pas une vie bien longue. Elle n'eſt que de deux ans, ſelon Athénée (1).

Ariſtote a beaucoup parlé d'Animaux qui ſe tiennent cachés pendant un certain tems de l'année, & qui alors ne mangent point. La maniere de vivre de ces Animaux, fournit, ſur l'article de la Nutrition, une obſervation importante. La plupart des Animaux d'une certaine taille, prennent leur nourriture à-peu-près journellement: ceux-ci la prennent dans un ſeul tems de l'année, pour toute l'année. Comment les effets de la nourriture qu'ils ont priſe, peuvent-ils s'étendre à des intervalles ſi éloignés? tous leurs organes n'étant pas, pendant la durée de leur retraite, dans une inertie abſolue.

(1) Deïpnoſ. *Lib. VII. cap. 18, p. 315.*

ŒNANTHE (1).

Ariſtote, après avoir parlé de la diſparution du coucou, dit que l'oiſeau appellé par quelques perſonnes, *Œnanthe* (fleur de vigne), diſparoît au lever de la canicule, & reparoît à ſon coucher, parce qu'il fuit les grandes chaleurs. *Hiſt. Liv. IX. ch. 49.* Pline a répété le même fait (2); mais ni l'un ni l'autre n'ont rien dit de plus de cet oiſeau : de ſorte qu'il eſt réellement impoſſible de dire quel il eſt. Belon en a fait le vitrec ou cul-blanc; mais il ne faut que lire ce qu'il dit à ce ſujet, pour ſe convaincre qu'il n'a eu aucune raiſon ſuffiſante d'identifier ces deux oiſeaux (3). Cependant quelques perſonnes l'ont ſuivi, mais ſans nouveaux motifs (4); d'autres ont été, avec raiſon, plus réſervés (5). Pline fait mention d'un oiſeau qui ſe cache préciſément le jour de la canicule, comme il l'a dit auſſi de l'*Œnanthe*, & il appelle cet oiſeau *Parra* (6) : c'eſt peut-être le même que l'*Œnanthe*, ainſi que le P. Hardouin le penſe (7); mais ce peut auſſi être un autre oiſeau.

ŒSTRE (8).

Les poiſſons ne ſont pas moins ſujets que les quadrupedes ou les oiſeaux, à être attaqués par des inſectes qui vivent à leurs dépens. M. Duhamel nous apprend dans ſon traité des Pêches (9), que M. Fougeroux a préparé la deſcription de pluſieurs inſectes qui s'attachent aux poiſſons; & *lui-même*, dans cet endroit, a donné une deſcription aſſez détaillée, d'un inſecte de ce genre qui s'attache aux ſaumons. Ariſtote a parlé de pluſieurs de ces inſectes; il a fait mention de pous qui s'attachent aux poiſſons, & il a décrit l'Œſtre qui s'attache au thon & à l'eſpadon. *Hiſt. L. V. ch. 31*, & *L. VIII. ch. 19.* Cet Œſtre ne paroît pas être l'inſecte décrit par M. Duhamel;

(1) *οἰνάνθη*, ἡ.

(2) Œnanthe... exoriente ſirio occultata, ab occaſu ejuſdem prodit : quod miremur, ipſis diebus utrumque. Hiſt. *Lib. X. c. 29.*

(3) « Si ce n'eut été qu'avons vu voler le cul-blanc, par deſſus les buiſſons de Crete, n'euſſions oſé l'affermer avoir quelque nom ancien; & de fait ne lui en trouvons aucun plus convenable que de le nommer en Grec Œnanthe, que Gaza tourne en Latin *Vitiflora*, qui eſt appellation conforme à ce que les François le dient un Vitrec. » *De la nat. des oiſeaux*, *Liv. VII. ch. 12.*

(4) Geſner in Œnanthe; Briſſon, Ornith. *Tom. III. pag. 449*; Ray, Synopſ. av. *pag. 75*, &c.

(5) M. de Buffon, Hiſt. nat. des oiſ. *Tom. IX. pag. 349.* Le P. Hardouin ſur Pline, *Lib. X. chap. 29.*

(6) In hoc mirari benignitatem naturæ ſuccurrit... avem parram oriente ſirio, ipſo die, non apparere, donec occidat. *Hiſt. Lib. XVIII. cap. 29.*

(7) Ubi ſuprà.

(8) *οἶστρος*, ὁ.

(9) Part. II. ſect. 2. ch. 11. art. 1.

mais Rondelet a confirmé les obfervations d'Ariftote, d'après ce qu'il avoit vu lui-même (1). Il donne la figure de cet infecte, qu'il appelle Taon-marin ; & il ajoûte à la defcription d'Ariftote, qu'au lieu de bouche, il a un petit tuyau allongé, & de côté & d'autre, comme deux mains qui fe tournent vers la bouche ; qu'au bout du corps il a fix pieds. Le conduit ou tuyau qui lui fert de bouche, dit encore Rondelet, reffemble à la queue du fcorpion ; fes pieds, aux bras du fcorpion ; fon corps, à celui de l'araignée. Il eft certain que voilà des mots qui rappellent ce que dit Ariftote : néanmoins il faut convenir que quand on lit dans Ariftote, que l'Œftre du thon eft une efpece de petit ver, de la figure du fcorpion, & de la groffeur d'une araignée, on ne feroit pas d'abord porté à croire que ce foit dans la bouche de ce ver qu'il faille chercher fa reffemblance avec la queue du fcorpion. Je dirai même que la figure donnée par Rondelet, ne préfente pas aux yeux la moindre idée du fcorpion. Cette figure peut être mal faite ; mais je crois auffi que fur cet objet, ainfi que fur une multitude d'autres qui regardent les Animaux aquatiques, nous n'avons pas de connoiffances affez exactes pour vérifier d'une maniere précife les indications d'Ariftote.

J'avertis que Belon a donné aux huîtres, le nom d'Œftres (2). Il ne faut pas confondre ces Œftres avec celui dont je viens de parler. Belon a parlé ailleurs de ce même Œftre qu'il nomme *tavan*, il le confond avec le pou de mer (3). La figure & la defcription qu'il en donne, ont encore moins de rapport avec le texte d'Ariftote, que ce qui a été dit par Rondelet.

ŒUF (4).

Les Animaux fe multiplient, les uns par la production d'un nouvel animal, qui en fortant du fein de fa mere, a déja les fignes de la vie : les autres par la production d'un corps qui renferme le germe de l'animal, & la provifion d'alimens qui lui fera néceffaire pendant les premiers tems, mais qui ne préfente aux yeux, en fortant de la mere, qu'un affemblage de liqueurs & de membranes réunies fous une enveloppe commune, fans aucun mouvement : de troifiemes enfin fe multiplient par la production d'un ver. Les premiers s'appellent vivipares, les feconds ovipares, les troifiemes pourroient être nommés vermipares. J'ai parlé de ceux-ci au mot *Ver* ; je

---

(1) Ap. Gefner. de aquatil. *in Afilo*, *ch. 7. pag.* 417. & des infectes & Zoophytes, *ch. 8.*

(2) De la nat. des poiffons, *Liv. II.*

(3) Ibid. *pag.* 442.

(4) ὠόν, τό.

n'ai rien à ajoûter à ce que j'ai dit des premiers, au mot *Génération ;* ceux qui doivent m'occuper en ce moment, sont les Animaux ovipares.

Si j'embrassois des systêmes, je dirois que tous les Animaux dans l'univers, sont ovipares : mais en me renfermant dans la signification plus étroite de cette expression, je dis seulement que dans presque toutes les classes des Animaux, il s'en trouve qui sont ovipares. Parmi les quadrupedes, on a pour exemple, la tortue ; parmi les reptiles, le serpent ; dans le nombre des sélaques, la grenouille de mer. Tous les oiseaux que nous connoissons, sont ovipares ; *Hist. Liv. VI. ch. 3 ;* tous les poissons, proprement dits, le sont pareillement. A l'égard des insectes, nous appellons Œuf, ce qui les reproduit : Aristote l'appelloit ver, mais il se trompoit (1) ; & c'étoit en prenant cette erreur pour une vérité, qu'il avoit cru pouvoir mettre en these, dans son traité *de la Génération, Liv. III. ch. 1*, qu'aucun animal qui n'a point de sang ne produit d'Œuf (2).

Il y a assez peu de différence entre les Œufs que pondent les quadrupedes vivipares, & ceux des oiseaux *; de la Génération, Liv. III. ch. 2 :* les Œufs de tortue, entre autres, ont une enveloppe dure, comme les Œufs des oiseaux ; le blanc y est également distingué du jaune, & on les trouve d'aussi bon goût que les Œufs de poule (3).

Les Œufs des oiseaux different entr'eux, relativement à *l'intérieur*, en ce que l'Œuf des oiseaux de riviere a plus de jaune que l'Œuf des oiseaux qui habitent les lieux secs ; le jaune de l'Œuf des premiers, est, par proportion, plus considérable que le blanc. *Hist. Liv. VI. ch. 2.* Aristote assigne pour principe de cette différence, que le jaune n'étant qu'une partie terrestre destinée à la nourriture, au lieu que le blanc est la partie destinée à la formation de l'animal, l'Œuf doit avoir plus de jaune que de blanc, selon que l'animal dont il est le produit, a plus de chaleur & d'humidité. *De la Génération, Liv. III. ch. 1.*

Aristote déduit, *Ibid.* du même principe, la premiere différence qu'il y a entre les Œufs des oiseaux & les Œufs des poissons : savoir, que les Œufs des poissons n'ont pas deux couleurs distinctes (4). Il n'y a pas, selon

(1) Voyez le mot *Ver*,

(2) οὐδὲν ἄναιμον ᾠοτοκεῖ.

(3) Voyez Belon, de la nature des oif. *Liv. I. ch. 9.*

(4) Cependant Artédi assure que les œufs des poissons cartilagineux (sélaques d'Aristote) qui sont de la grosseur d'un œuf de poule, contiennent du blanc & du jaune séparés l'un de l'autre, & qu'on y apperçoit facilement la cicatricule. *Philos. Ichtyol. pag. 32.*

Aristote,

Ariſtote, aſſez de chaleur dans les poiſſons, pour que le blanc de l'Œuf ſoit ſéparé du jaune : tout eſt confondu, & ſe trouve ainſi d'une ſeule couleur, qui, comparée au blanc, paroît jaune ; & comparée au jaune, paroît blanche. Une autre différence conſidérable entre l'Œuf des poiſſons & l'Œuf des oiſeaux, c'eſt que le premier n'a pas toute ſa perfection ni le volume qu'il doit avoir ; il augmente lorſqu'il eſt dehors : Ariſtote compare cet accroiſſement à l'augmentation de volume que prend la farine paitrie avec l'eau. *De la Générat. Liv. III. ch.* 4. La grande fécondité des poiſſons a rendu néceſſaire, ajoûte-t-il, *Ibid. ch.* 1, cet accroiſſement de l'Œuf hors le corps de la femelle qui le produit. Il ſeroit impoſſible que tous les Œufs d'une carpe, par exemple (1), fuſſent renfermés dans ſon corps, s'ils avoient la groſſeur qu'ils doivent avoir avant que le poiſſon paroiſſe au dehors. A l'égard des oiſeaux, l'Œuf ſort de la mere avec toute la groſſeur dont il eſt ſuſceptible : ſeulement il eſt encore mou à l'inſtant où il ſort, mais à peine eſt-il dehors qu'il durcit. *Hiſt. L. VI. ch.* 2, & *de la Génér. L. III. ch.* 2.

Je remarquerai encore relativement à l'intérieur de l'Œuf, qu'immédiatement ſous la coquille, il y a une premiere membrane qui eſt en quelque ſorte propre à la coquille ; enſuite une autre membrane qui enveloppe le blanc, puis une derniere qui enveloppe le jaune : *Hiſt. Liv. VI. ch.* 3. Je ne parle point ici de celle qui enveloppe l'embryon.

Relativement à l'extérieur, les Œufs des oiſeaux different les uns des autres, non-ſeulement quant à la groſſeur de l'Œuf, mais auſſi quant à la couleur de la coquille, étant quelquefois blancs, quelquefois jaunes, quelquefois marqués de petits points rouges. *Hiſt. Liv. VI. ch.* 2. Ces petits points rouges ne ſont vraiſemblablement que des gouttes de ſang que la femelle répand dans la matrice : car elles s'effacent avec le tems. Un des deux bouts de l'Œuf eſt plus pointu, l'autre plus applati : c'eſt celui-ci qui ſort le premier : *Ibid* : ou plutôt qui devient tel en ſortant. En effet, dès que l'Œuf eſt encore mou au moment où il ſort, il eſt ſenſible que la partie ſur laquelle il tombe doit s'applatir ou s'élargir.

Mais juſqu'ici nous ne connoiſſons que ce qu'on apperçoit de l'Œuf à la ſimple vue, & nous ne découvrons encore rien qui le diſtingue des êtres inanimés. Cependant après un certain eſpace de tems, à l'aide d'une chaleur tempérée, il ſortira de l'Œuf un animal vivant. Qu'eſt-ce donc que l'Œuf?

(1) *Plurima & tantum non innumera*, dit Artédi, *Philoſ. Ichtyol. pag.* 31.

Suivant Paracelse, un Œuf n'est rien moins qu'un petit monde (1). Mais c'est là une idée d'Alchymiste : Aristote a dit plus simplement & avec plus de vérité, que l'Œuf étoit un corps dans lequel la nature avoit renfermé en même tems, & la matiere qui forme l'animal & l'aliment qui le nourrit : que le fœtus de l'oiseau, par exemple, étoit dans l'Œuf, comme le fœtus de l'animal vivipare est dans la matrice ; qu'il y trouve les mêmes membranes, la même nourriture, les mêmes moyens pour s'approprier cette nourriture : de sorte, continue Aristote, qu'on pourroit dire en quelque maniere, qu'au lieu que chez les animaux vivipares, la matrice est dans la mere, chez les animaux ovipares, la mere est dans la matrice : *de la Génération, Liv. III. ch. 2 :* c'est-à-dire, dans l'Œuf.

Je ne saurois ne pas remarquer en passant, avec quelle constance & avec quelle certitude, l'Auteur de la nature arrive toujours au même but par des voies qui semblent n'annoncer que des différences. Tout animal étant extrêmement petit à l'instant de la conception, il lui faut une nourriture proportionnée à sa délicatesse. Le fœtus d'une femelle vivipare demeure dans le sein de sa mere : ses parties communiquent avec celles de sa mere, & il reçoit d'elle, à chaque instant, la nourriture convenable préparée par les organes de la mere. Le fœtus d'une femelle ovipare, demeure beaucoup moins de tems joint & uni à sa mere ; il est mis hors de son sein peu de tems après sa conception ; mais elle lui fait, en quelque sorte, sa provision à l'instant de son départ : ou plutôt il paroît que souvent le petit n'est conçu que quand sa provision est déja faite. Parmi les insectes, les uns ne préparent pas la nouriture du petit qui doit les reproduire, mais ils déposent leur Œuf au milieu d'amas de cette nourriture rassemblée d'ailleurs ; les autres, tels que l'abeille, forment une cellule où ils déposent le petit insecte dans une enveloppe qui lui est propre, & à côté ils déposent les alimens qu'il lui faudra. Par l'un de ces moyens, quel qu'il soit, l'embryon est nourri, il se développe ; & le but est également atteint, soit que le fœtus soit renfermé dans une matrice, sous la coquille d'un Œuf, dans la pulpe d'un fruit, ou dans la cellule d'un gâteau de miel : soit que la nourriture ne soit préparée que dans une suite d'instans qui accompagnent son développement, ou qu'elle soit renfermée sous une même enveloppe avec lui, ou qu'il doive la prendre dans un corps étranger.

(1) Voyez Castel, lex. V° *Oon.*

Mais je reviens à la réproduction des individus par la voie de l'Œuf. On a loué, avec raison, Aristote, d'avoir, dans un siecle où une obscurité profonde voiloit la nature, appliqué ses recherches à la génération du poulet (1). Pour conserver dans ce qu'il a dit sur ce sujet, l'ordre qu'il y a mis lui-même, il faut distinguer deux tems : celui où l'Œuf se forme dans le corps de la poule, & celui où elle le couve après l'avoir pondu.

Lorsque la femelle a été couverte, elle conçoit, dit Aristote, dans la partie supérieure de l'abdomen, au-dessous du diaphragme. D'abord il ne paroît qu'un petit point blanc, qui devient ensuite rouge & sanguin ; il augmente, sa substance entiere paroît d'un jaune roux ; devenu plus gros, le jaune se sépare du blanc ; le jaune se place au milieu, le blanc autour. *Hist. Liv. VI. ch.* 2, & *de la Générat. Liv. III. ch. 1.* Suivant M. de Buffon, l'Œuf ayant acquis sa maturité dans l'ovaire, se détache de son pédicule, parcourt l'*oviductus* dans toute sa longueur, chemin faisant s'assimile, par une force qui lui est propre, la lymphe dont la cavité de cet *oviductus* est remplie, en compose son blanc, ses membranes, ses coquilles (2). Aristote connoissoit bien ce pédicule qui attache l'œuf, & qui est comme un cordon ombilical pour lui porter sa nourriture : mais il suppose que ce pédicule tenoit l'Œuf attaché à la matrice jusqu'au moment de sa sortie, & qu'il ne s'éffaçoit qu'à l'instant où la coquille prend sa consistance : il donne en preuve, qu'on le voyoit encore aux Œufs qui sortoient de la poule avant d'avoir atteint toute leur perfection. *De la Génération Liv. III. ch.* 2.

Une partie très-essentielle qui se trouve dans l'Œuf, dès l'instant même de sa premiere formation, & dont Aristote n'a pas parlé, est une petite vésicule lenticulaire placée à-peu-près sur l'équateur du jaune de l'Œuf, & fixée solidement à sa surface. Les Modernes l'appellent la cicatricule (3), & c'est là, dans l'intérieur de cette vesicule, que sont les premiers rudimens du poulet. Les deux poles du globe que forme le jaune, sont marqués par deux corps qu'Aristote nomme *chalazæ*, & qu'il déclare ne concourir pour rien à la formation du petit. *Hist. Liv. VI. ch.* 2. Le mot *chalazæ* signifie *grains de grêle* : j'ai traduit *globules* ; les Modernes se servent du mot *cordons* :

---

(1) De Sénac, Traité du cœur, *L. II. ch. 1. pag. 262.* Il paroît, par ce qu'on lit dans Hippocrate, *De nat. pueri, Opp. sect. 3. pag. 246*, que de son tems on avoit déja fait des observations sur ce sujet : mais il ne nous en a point transmis le détail.

(2) Hist. nat des oif. *Tom. III. p. 103.*

(3) De Buffon, *Ubi modò, pag. 105.*

mais indépendamment de ce que cette expreſſion ne rend pas l'idée d'Ariſtote, il me ſemble qu'elle convient aſſez mal à la forme & à la deſtination des corps dont il s'agit, qui ſervent ſeulement comme de points de réunion où viennent s'attacher les différentes membranes qui enveloppent le blanc & le jaune.

Un Œuf tel que je viens de le décrire, peut exiſter dans une femelle qui n'aura jamais eu de communication avec le mâle. Ariſtote connoiſſoit bien ce fait : il réfute l'aſſertion des perſonnes qui prétendoient que les Œufs qu'on voyoit être produits ſans communication apparente avec le mâle, étoient des reſtes de la matiere des Œufs conçus par la voie de l'accouplement. *Hiſt. Liv. VI. ch.* 2. Il remarque que ces Œufs ont le blanc & le jaune, comme ceux qui ſont fécondés : d'où il conclut que c'eſt la femelle qui fournit également ces deux parties de l'Œuf. *De la Génér. L. III. ch. 1.* Il va même plus loin ; il obſerve que ces Œufs conçus ſans la participation du mâle, ne peuvent pas être mis dans la claſſe des corps ſemblables à de la pierre & du bois ; qu'ils éprouvent, en périſſant, une ſorte de corruption comme les Animaux (1), & en conſequence il veut qu'on leur donne une eſpece d'ame (2) : mais il eſt fort embarraſſé de dire laquelle : il exclut l'ame ſenſible : mais il penſe qu'ils ont une ame végétale du genre de celle des plantes. *De la Génér. Liv. II. ch. 5*, & *Liv. III. ch. 7.* Ariſtote n'ayant pas connu la cicatricule de l'Œuf, n'a pas pu avertir qu'elle ſe trouvoit même dans les Œufs non-fécondés. Elle y eſt effectivement, & l'on apperçoit même quelque choſe dans ſon intérieur (3).

Ce fait que l'Œuf qui ſe forme dans la poule ſans aucune communication avec le coq, a toutes les parties qui ſe trouvent dans l'Œuf fécondé, eſt ſans contredit un des plus importans que l'on ait pu remarquer, relativement à l'hiſtoire de la réproduction des êtres animés ; & il faut voir dans la Contemplation de la nature, les conſéquences que M. Haller & M. Bonnet, en ont tirées en faveur de la préexiſtence des germes (4).

Les Œufs ſans la communication de la femelle avec le mâle, étoient nommés du tems d'Ariſtote, *Œufs du vent*, & par quelques perſonnes, *Œufs du zéphire*, parce que c'étoit, diſoit-on, au printems, lorſque le zéphire

---

(1) ἔςι τέλων τῶν ᾠῶν φθορά τις.

(2) Non pas νȣ̃ς, *mens*, mais ψυχή, *anima*. Voyez la différence de ces deux expreſſions, ci-deſſus, au mot *Charactere des Animaux*, *pag. 191.*

(3) Voyez M. de Buffon, *Ubi ſup. pag. 117.*

(4) Contempl. de la nat. *P. VII. ch. 10.*

souffle, qu'il s'en formoit un plus grand nombre (1). Aristote remarque aussi que tous les oiseaux indistinctement, ne pondent pas de ces Œufs : ce sont seulement les oiseaux d'un tempérament fécond & lascif, tel que la poule, la perdrix, la femelle du pigeon, &c. *Hist. Liv. VI. ch.* 2, & *de la Génér. Liv. III. ch.* 1.

Ces Œufs qui n'ont pas été fécondés par le mâle, ne produisent aucun animal ; si on les donne à couver, les liqueurs ne s'épaississent point, le blanc & le jaune demeurent dans l'état naturel : *Hist. Liv. VI. ch.* 2. Mais Aristote assure qu'on peut les rendre féconds, en donnant le mâle à la femelle avant que le blanc soit séparé du jaune. *Hist. ibid.* & *de la Génér. Liv. II. ch.* 5 & *Liv. III. ch.* 7. Il assure encore que si, avant cette même époque, la femelle est cochée par un autre mâle que celui qui l'avoit couverte d'abord, son petit changera à raison du second mâle. *Ibid.* Il faut, selon lui, dix jours à compter de l'accouplement, pour que l'Œuf de la poule soit entierement formé, & un peu moins de tems pour l'œuf du pigeon. *Hist. Liv. VI. ch.* 2. M. de Buffon dit qu'on ne sait pas encore quelle doit être précisément la condition d'un Œuf pour qu'il puisse être secondé, ni jusqu'à quelle distance l'action du mâle peut s'étendre (2) ; cependant il rapporte, d'après Harvey, que l'Œuf d'une poule separée du coq depuis vingt jours, ne s'est pas trouvé moins fécond que ceux qu'elle avoit pondus peu après l'accouplement (3).

Aristote prétend que le petit de l'oiseau sort de sa mere dans un sens opposé à celui dans lequel sortent les autres Animaux. Ceux-ci sortent par la tête : le poulet par les pieds. *De la Générat. Liv. III. ch.* 2.

L'Œuf étant une fois sorti de la femelle, la production du petit s'acheve par la séparation, la distinction qui se fait de son corps d'avec une partie de l'Œuf, & par la nutrition dont le surplus de l'Œuf lui fournit la matiere. *De la Générat. Liv. III. ch.* 2. Aristote rejette le sentiment d'Alcmæon de Crotone, qui supposoit que le blanc servoit à la nourriture du poulet & le jaune à sa formation. *Ibid.* C'étoit aussi le sentiment d'Hippocrate (4). Scaliger (5) s'est mocqué avec raison de Cardan, selon lequel le jaune étoit

---

(1) Hist. nat. des ois. *Tom. IV. p.* 22.
(2) Hist. nat. des ois. *Tom. III. p.* 116.
(3) Ibid. *pag.* 104.
(4) De natura pueri, *Opp. sect. 3. p.* 247. Si néanmoins cet ouvrage est réellement d'Hippocrate. Voyez les notes de Foësius, sur le commencement de ce traité.
(5) Exercit. ad Cardan. 288.

la matiere des aîles & des cuisses de l'oiseau ; & le blanc, la matiere du surplus (1). Dans la réalité, ce n'est ni le blanc ni le jaune qui forment le corps du poulet : il est tout entier dans la cicatricule placée entre le jaune & le blanc, & l'effet de l'incubation se borne, comme le dit M. de Buffon, au développement de l'embryon du poulet, tout formé dans la cicatricule de l'Œuf fécondé (2).

Les observations d'Aristote sur les effets de l'incubation, ne commencent qu'au quatrieme jour, après trois jours & trois nuits, ou après 72 heures; & le premier fait qu'il remarque, est que le jaune étant monté vers la partie la plus pointue de l'Œuf, on voit dans le blanc une espece de point de sang, qui saute. C'est le cœur, dit Aristote ; il a du mouvement, il donne naissance à deux vaisseaux sanguins, &c. *Hist. Liv. VI. ch.* 3.

Les observations des Modernes, aidés du Microscope, dattent d'un tems bien plus voisin du commencement de l'incubation. Après six heures d'incubation, Malpighi a vu dans une liqueur crystalline, un cercle blanchâtre, auquel aboutissoient de petits canaux. Après 40 heures d'incubation, il a vu clairement les battemens du cœur. M. Haller n'assure avoir apperçu les premieres traces du cœur qu'après 48 heures (3) ; il étoit encore blanc, mais il battoit (4). M. de Buffon affirme que le cercle blanchâtre, que l'on apperçoit après six heures d'incubation, est la tête du poulet & l'épine de son dos ; que la liqueur crystalline dans laquelle il nage, est celle de l'amnios (5). Aristote n'avoit distingué le corps du poulet qu'après avoir vu battre le cœur ; il y avoit remarqué la tête & les deux yeux très-saillans. C'est dès le troisieme jour que dans la suite, toutes ces parties ont été apperçues & distinguées.

Le sixieme jour de l'incubation, dit Aristote, on voit clairement le poulet entier & ses différentes parties. Selon les observations des Modernes, on voit déjà les plumes poindre sur la peau dont il est recouvert (6).

Il faut suivre la continuation du développement du poulet, dans Aristote même. *Hist. Liv. VI. ch.* 3. En parlant du tems ou le poulet sort de l'Œuf, il remarque que le poulet se détache du cordon ombilical sans qu'il en reste

(1) De subtilitate, *Lib. XII. pag.* 458.

(2) Hist. nat. des ois. *Tom. III. p.* 121.

(3) Haller observoit en Suisse, Malpighi, en Italie.

(4) Voyez l'extrait de ces observations & de quelques autres du même genre, dans le traité de M. de Sénac, de la structure du cœur, *Liv. II. ch.* 1. *n.* 3. *& suiv.*

(5) Hist. naturelle, *Tom. III. pag.* 170.

(6) De Buffon, Hist. des oiseaux, *Tom. III. pag.* 124.

abſolument aucune trace ſur ſon corps. Comment expliquer ce fait? M. Bonnet a donné ſur cela, d'après M. Haller, une belle & grande idée. Il prétend que le jaune de l'Œuf n'eſt que l'inteſtin du poulet : ce ſont ſes propres expreſſions ; & il faut continuer à l'entendre lui-même. « Une membrane » tapiſſe intérieurement le jaune de l'Œuf & cette membrane qui n'eſt que » la continuation de celle qui revet l'inteſtin grêle du poulet, eſt commu- » ne à l'eſtomac, au pharynx, à la bouche, à la peau, à l'épiderme. Une « autre membrane revêt extérieurement le jaune, & cette membrane n'eſt » que la continuation de celle qui recouvre l'inteſtin ; elle s'unit au méſen- » tere & au péritoine..... Le jaune eſt donc eſſentiellement une dépen- » dance des inteſtins de l'embryon, & ne compoſe avec lui qu'un même » tout organique. Ainſi, dans les premiers tems, le poulet eſt en quelque » ſorte un animal à deux corps ; la tête, le tronc & les extrêmités com- » poſent l'un de ces corps ; les inteſtins & le jaune compoſent l'autre. A » la fin de l'incubation, le ſecond corps eſt repouſſé dans le premier, & » les deux n'en font plus qu'un ſeul (1) ».

Le développement du poulet, effet naturel de l'incubation de la poule, peut être également produit par une chaleur artificielle entretenue au degré de celle de la mere. Ariſtote parle de l'uſage de l'Egypte, de faire éclorre des Œufs dans du fumier dont on empliſſoit une foſſe. *Hiſt. L. VI. ch. 2.* L'uſage s'y eſt perpétué ; mais au lieu de foſſes à fumier, on s'y eſt ſervi de fours. « Lorſque nous navigions ſur le Nil, dit Belon, l'on nous mon- » troit les fours eſquels les Egyptiens font couver les Œufs des oyes, can- » nes, poules, & autres tels animaux avec la chaleur artificielle (2) ». La mémoire de cette pratique ne s'étoit pas non plus entierement perdue hors l'Egypte : Pierre Creſcent Bolonois, qui a écrit au commencement du 15[e] ſiecle, le premier livre auquel on pourroit donner le nom de *Maiſon ruſti-que*, dit qu'on rapporte que, dans certaines contrées on fait tellement régler la chaleur des fours, qu'on y fait éclore des Œufs de poule par milliers ; on les y tient, dit-il, vingt jours (3). Cardan qui écrivoit dans le 16[e] ſie-cle, a parlé de pluſieurs manieres de faire éclore des poulets, au moyen de la chaleur artificielle, & il en eſt une qu'il avoit vu pratiquer (4). Sca-liger, dans le même ſiecle, a décrit avec quelque détail, les fours dont on

(1) Contempl. de la nat. *P. VII. ch. 10.*
(2) De la nat. des oiſeaux, *Liv. I. ch. 9. pag. 30.*
(3) De agricult. *Lib. IX. cap. 86.*
(4) De ſubtilit. *Lib. XII. pag. 459.*

se sert en Egypte (1) ; d'où il résulte que ce qui a été dit dans notre siecle, sur la maniere de faire éclore des Œufs, soit par la chaleur du fumier, soit par celle du feu ordinaire, n'étoit nouveau que par les détails (2). Aristote voulant continuer à faire voir que toute chaleur artificielle peut faire éclore un Œuf, raconte un fait arrivé à un homme de Syracuse ; ce fait prouve certainement que l'homme dont il s'agit étoit un grand buveur, mais il n'est pas aussi facile à concevoir que celui de l'Impératrice Julie (autrement nommée Livie), qui étant enceinte, fit éclore un Œuf, que tantôt elle tenoit elle-même dans son sein, tantôt elle mettoit dans le sein de sa nourrice, pour présager d'après le sexe du petit qui naîtroit, si elle auroit elle même un enfant mâle (3).

Après avoir examiné tout ce qui a rapport à la réproduction de l'animal par la voie de l'Œuf, il me reste à parcourir quelques particularités observées par Aristote.

Il prétend d'abord, *Hist. Liv. VI. ch.* 2, que les Œufs allongés & pointus renferment des femelles, au lieu que ceux qui sont plus courts & qui ont un cercle vers le petit bout, produisent un mâle. Pline a dit littéralement le contraire. J'ai cité son texte & celui de Columelle, dans les variantes (4), ainsi que la traduction de l'histoire des Animaux, par Scotus, qui est conforme au texte de Pline. Belon dit qu'on pense que les Œufs longs sont les mâles, & les plus longs les femelles (5). Crescent s'est exprimé de la même maniere (6), & l'on voit que le sentiment de ces Auteurs est conforme à celui de Pline ; mais Avicenne, Albert le grand & Niphus, ont soutenu l'opinion d'Aristote (7) ; il est très-possible que, ni l'observation d'Aristote, ni celle de Pline, ne soit fondée.

Aristote remarque, *Hist. Liv. VI. ch.* 2, deux faits qu'on regardoit, dit-il, comme des prodiges. Le premier est, qu'on a vu des Œufs qui n'avoient que du jaune, & qui produisoient des petits également jaunes ; le second est,

(1) Ad Cardan. exerc. *23*.

(2) Voyez l'analyse de cette pratique, dans le dictionnaire de M. de Bomare, à la suite du mot *Coq*, & dans l'Hist. nat. des ois. *Tom. III. pag. 132*.

(3) Julia Augusta, prima sua juventa Tiberio Cæsare ex Nerone gravida, cum parere virilem sexum admodum cuperet, hoc usa est puellari augurio, ovum in sinu fovendo, atque cum deponendum haberet nutrici per sinum tradendo ne intermitteretur tepor. Nec falso augurata proditur. *Hist. Lib. X. cap. 55*. Joignez la note du P. Brottier sur cet endroit.

(4) Pag. 704.

(5) De la nat. des oiseaux, *Liv. I. ch. 9. pag. 29*.

(6) De agricult. *Lib. IX. cap. 86*.

(7) Voyez Niphus sur le texte d'Aristote, & Gesner, *in gallina, lit. C.*

eſt, qu'on a trouvé dans des coqs, des Œufs qui étoient auſſi tout jaunes. Ce qu'il y auroit de plus étonnant dans le premier de ces deux phénomenes, feroit l'eſpece de relation qu'Ariſtote met entre la couleur de l'Œuf & celle du poulet qui en ſort ; mais la leçon du texte eſt ſi incertaine, qu'il eſt inutile de chercher à expliquer ce que l'on ne ſauroit aſſurer qu'Ariſtote ait dit. A l'égard du ſecond phénomene, c'eſt une vieille erreur de ſuppoſer des Œufs dans des coqs, ou pondus par des coqs : ſeulement je remarque que depuis Ariſtote, au lieu de ſuppoſer ces Œufs ſans aucun blanc, on les ſuppoſoit, au contraire, ſans aucun jaune : c'étoit d'un de ces Œufs qu'on faiſoit venir le baſilic (1).

Dans ſon hiſtoire, Ariſtote ne dit qu'un mot des Œufs qu'il appelle *Kunoſoura* & *ourina* (urines & urines de chien). Il obſerve qu'ils ſe font particulierement en été. *Liv. VI. ch.* 2. Mais dans ſon traité *de la Générat. Liv. III. ch.* 2, il s'explique davantage. De même, dit-il, que la chaleur fait aigrir le vin en y mêlant la lie, de même l'Œuf ſe gate par le mélange du jaune avec le blanc. Il eſt ſenſible par cette explication, que les Œufs dont parle Ariſtote, ſont, ainſi que l'obſerve Belon (2), ceux que nous nommons *couvis ;* quoiqu'il paroiſſe auſſi que par le mot *ourinon* il entend quelquefois un de ces Œufs que nous appellons *clairs. Hiſt. L. VI. ch.* 4. Mais il n'eſt pas auſſi facile de découvrir l'étymologie des noms qu'Ariſtote, & après lui, Pline (3), ont employés pour les déſigner. Le P. Hardouin avertit que le mot *ourina*, qu'on lit dans Ariſtote, peut dériver de pluſieurs racines : d'un mot qui ſignifie *queue ;* d'un autre qui ſignifie *vent ;* d'un troiſieme qui ſignifie *urine ;* il penſe que c'eſt cette derniere racine qu'on doit préférer, mais je ne vois pas encore très-clairement le rapport de l'expreſſion d'Ariſtote avec la choſe à laquelle elle eſt appliquée : à moins qu'on ne veuille dire que le peuple appelloit ces Œufs, *urine de chien*, comme étant l'urine de cet aſtre qu'on nomme chien ou canicule. Il y a pluſieurs expreſſions populaires qui n'ont pas beaucoup plus de ſens.

Enfin Ariſtote remarque dans ſon hiſtoire *Liv. VI. ch.* 4, & dans ſon traité *de la Génér. Liv. IV. ch.* 4, que quelquefois il ſort deux poulets d'un

(1) Voyez dans le dictionnaire de Bomare, V°. *Coq*, le précis d'un mémoire préſenté par M. de la Peyronie, à l'Académie des Sciences, contre l'exiſtence des prétendus Œufs de coq ; M. de Buffon, Hiſt. des oiſeaux, *Tom. III. p.* 109 ; & M. Salerne, Hiſt. des oiſ. *pag.* 128.

(2) De la nat. des oiſ. *Liv. I. ch.* 9.

(3) Quod irritum eſt urinum vocant : *Hiſt. Liv. X. cap.* 58. Fiunt incubatione derelicta quæ alii Cynoſura dixere. *Ibid. cap.* 60.

seul Œuf, savoir, lorsqu'il y a deux jaunes distincts & enveloppés chacun de leur membrane propre ; mais que quand les deux jaunes sont confondus, il vient un poulet monstrueux. M. de Buffon a remarqué qu'il n'étoit pas rare de trouver deux jaunes dans une seule coque (1), mais on fera attention que, d'après sa doctrine & celle même d'Aristote, ce n'est pas l'existence de deux jaunes qui est la cause de celle de deux poulets, c'est la double *cicatricule* dont chacune contient un germe.

Sur la seconde observation d'Aristote, que quand les deux jaunes ne sont pas séparés par leur membrane propre, il vient un poulet monstrueux, on pourroit demander d'abord, comment on s'assure alors qu'il y a deux jaunes, puisque rien ne les distingue ni ne les sépare ? Je répondrai, qu'on en juge par la grande abondance du jaune : c'est ensuite la surabondance de la nourriture qui donne lieu à la production du monstre. Cette surabondance distend les parties molles & délicates qui devoient former les membres, & elle leur donne une configuration extraordinaire.

OISEAU (2).

§. 1. *Considérations générales sur les Oiseaux.*
§. 2. *Considérations particulieres sur les Oiseaux de proie.*
§. 3. *Sur les Oiseaux aquatiques.*
§. 4. *Sur les Oiseaux de nuit.*

§. 1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES OISEAUX.

Les oiseaux forment une des grandes classes des Animaux. Leur caractere propre, celui qui les distingue de tous les autres Animaux, est d'avoir le corps couvert de plumes. *Hist. Liv. I. ch. 5*, & *des Part. Liv. IV. ch. 12.* C'est encore un de leurs attributs d'avoir un bec & de voler ; *des Parties*, *Ibid.* Mais ces attributs n'appartiennent pas aux Oiseaux seuls ; les mollusques ont un bec (3), la chauve-souris vole : & il y a de grands Oiseaux, tels que l'autruche & le casoar, qui ne volent point (4). A l'égard de l'attribut de n'avoir que deux pieds, l'Oiseau le partage avec l'homme seul. Ainsi pour définir les Oiseaux & indiquer en même tems leurs principaux attributs, on peut dire que ce sont des Animaux bipedes, aîlés & couverts de plumes (5).

---

(1) Hist. des ois. *Tom. III. pag. 106.*
(2) ὄρνις.
(3) Voyez ci-dessus au mot *Mollusques*, *pag. 512.*
(4) Hist. des oiseaux, *Tom. I. pag. 63.*
(5) Aves sunt bipedia, aligera, plumo-

En voyant un Oiſeau & en s'arrêtant d'abord à ſa forme extérieure pour en faire quelque comparaiſon avec les autres Animaux, tels que les quadrupedes, l'attention ſe fixe ſur le bec, les plumes, les aîles, la queue & les doigts des pieds.

La forme du bec eſt, en général, connue : mais elle varie beaucoup dans le détail. Par rapport à l'uſage de cette partie, la nature, dit Ariſtote, ayant donné à l'éléphant une trompe qui lui ſert de main ; à quelques inſectes, une langue qui leur ſert de bouche ; a donné à l'Oiſeau un bec oſſeux qui lui ſert de mains & de dents ; il explique en même tems les avantages que chaque Oiſeau tire de la forme de bec particuliere à ſon eſpece. *Des Parties*, *Liv. IV. ch. 12.*

Toutes les plumes des Oiſeaux ont un tuyau. *Hiſt. Liv. II. ch. 12*, & *des Parties*, *Liv. IV. ch. 12.* Mais cette obſervation n'eſt pas la ſeule à faire. Ces tuyaux ſont creux, & cette conformation concourt à la légereté de la plume, dont la ſurface eſt d'ailleurs très-grande, & diſpoſée, ſoit que l'on prenne chaque plume en particulier, ſoit qu'on examine leur réunion qui forme l'aîle, de la maniere la plus avantageuſe pour ſoutenir l'Oiſeau dans les airs (1).

L'aîle tient lieu à l'Oiſeau des bras & des pieds de devant des autres Animaux (du moins telle eſt la premiere apparence) : car dans la réalité, les aîles ne doivent être conſidérées que comme un membre propre aux Oiſeaux, & il faut remarquer leur attache qui eſt au lieu où nous avons l'omoplate. *Des Parties*, *Liv. IV. chap. 12.* On obſervera encore que les aîles ne peuvent être de quelque utilité aux Oiſeaux, qu'autant que le corps a la diſpoſition que nous lui voyons : ſi le corps de l'Oiſeau étoit droit comme le corps de l'homme, & que l'Oiſeau eut les aîles placées, dit Ariſtote, comme les Amours qu'on peint aîlés, ils ne pourroient pas s'en ſervir. Ce qui fait voir, continue Ariſtote, qu'un homme ne ſauroit être aîlé. *De la marche des Anim. ch. 11.* Les aîles ſont plus grandes & les plumes qui couvrent le corps de l'Oiſeau ſont plus abondantes, ſelon qu'il eſt deſtiné à un vol plus étendu. *Des Parties*, *Liv. IV. ch. 12.*

La queue de l'Oiſeau n'eſt pas ſeulement différente de celle des autres

---

ſa. Hæc definitio avibus propria eſt, præ reliquis volatilibus ; qua ab inſectis volitantibus, à veſpertilionibus ſimilibuſque & à piſcibus, pinnis lateralibus in alas productis facile diſtinguuntur. Klein, *Ordo avium*, §. 1.

(1) Hiſt. nat. des oiſeaux, *Tom. I. pag. 45. & 46.*

Animaux en ce qu'elle eſt compoſée de plumes, mais auſſi en ce que ces plumes ſont attachées à une partie propre à l'Oiſeau, ſavoir le croupion, au moyen duquel la queue lui ſert comme d'un gouvernail pour ſe diriger dans l'air. Auſſi ceux des Oiſeaux qui n'ont pas le croupion aſſez bien conformé pour cette manœuvre, tels que les paons qui ont les plumes trop grandes, les coqs, & en général tous les oiſeaux qui ne volent pas beaucoup, ne peuvent pas voler bien droit; & l'on voit que les animaux qui volent & qui n'ont point de croupion, les chauve-ſouris, les hannetons, ſont portés çà & là dans l'air, comme le feroit ſur les eaux un navire qui auroit perdu ſon gouvernail, *De la marche des Animaux*, *ch. 10.* Pluſieurs Oiſeaux qui ne peuvent pas ſe ſervir de leur croupion pour diriger leur vol, y ſuppléent par la longueur de leurs jambes, qu'ils étendent en volant, ainſi qu'on le voit dans le héron, & autres Oiſeaux aquatiques; au lieu que les Oiſeaux dont les pieds ſont courts & qui ont le croupion fort, les rapprochent de leur ventre. *De la marche des Anim. Ibid; des Parties*, *Liv. IV. ch. 12*, & *Hiſt. Liv. II. ch. 12.*

Les Oiſeaux ſont fiſſipedes, & dans ceux mêmes dont les pieds ſont palmés, on apperçoit facilement la diſtinction des quatre doigts : c'eſt le nombre qu'ils en ont ordinairement; trois ſont en avant, un eſt en arriere pour ſervir de talon; il y a quelques exceptions en petit nombre. *Hiſt. Liv. IV. ch. 12*; je les fais remarquer aux articles particuliers (1). Il y a d'ailleurs des variétés conſidérables quant à la forme des pieds, des doigts & des ongles qui les terminent. Les principales conſiſtent en ce que parmi les Oiſeaux, les uns ont les ongles crochus : ils ont ce que nous appellons des ſerres : tels ſont les Oiſeaux carnaſſiers; d'autres ont les doigts unis par une membrane : on les nomme palmipedes : ce ſont les Oiſeaux qui paſſent preſque toute leur vie dans l'eau où ils nagent; enfin de troiſiemes ont les doigts & les ongles preſque plats, mais ils ſont armés, comme le coq, d'un ergot, *calcar*, *éperon*, qui leur ſert pour ſe défendre : cet ergot ne ſe trouve dans aucun des Oiſeaux dont l'ongle eſt recourbé. *Hiſt. Liv. II. ch. 12*, & *des Parties*, *Liv. IV. ch. 12.*

L'œil des Oiſeaux a auſſi quelque choſe de particulier dans ſa conformation : j'en parlerai au mot *Senſations*, ainſi que des autres ſens des Oiſeaux.

Par rapport aux muſcles des Oiſeaux, on doit remarquer la force de ceux

---

(1) Voyez le mot *Pic*, le mot *Torcol*, & l'article de l'autruche, ſous le mot *Paſſereau.*

de la poitrine, qui ſont mouvoir les aîles. Ariſtote a bien obſervé que le devant de la poitrine des Oiſeaux étoit formé en pointe & très charnu : mais il en a donné une fauſſe raiſon, lorſqu'il a dit que c'étoit parce que ce qui eſt aigu eſt foible s'il n'eſt pas abſolument couvert. *Des Parties*, *Liv. IV. ch. 12*. J'ai déja eu occaſion de remarquer qu'Ariſtote connoîſſoit peu la nature & l'uſage des muſcles (1). La force des muſcles pectoraux eſt deſtinée à rendre l'action du vol poſſible & facile (2) : car elle demande une puiſſance conſidérable, ainſi que je le ferai voir dans un moment.

La conformation des os des Oiſeaux a auſſi quelque choſe de remarquable : mais je réſerve à en parler au mot *Os* ; ainſi que de leurs viſceres, au mot *Viſceres* : j'obſerverai ſeulement ici, qu'il eſt vrai, ainſi que le dit Ariſtote, *Hiſt. Liv. II. ch. 12*, que les Oiſeaux n'ont point d'épiglotte. L'entrée du larynx paroît comme une fente perpendiculaire au bec, qui s'ouvre & ſe ferme à volonté.

Pluſieurs Oiſeaux ſe font remarquer par leur chant, & Ariſtote obſerve que tous ceux qui chantent, chantent beaucoup plus dans le tems de leurs amours : *Hiſt. Liv. I. ch. 1*, & *Liv. IX. ch. 49*. Cette obſervation eſt juſte : mais il y en auroit quelques autres à ajoûter, ſoit ſur la force de la voix des Oiſeaux, ſoit ſur la correſpondance marquée qui ſe trouve entre les organes de leur voix & ceux de leur génération. On a expliqué la cauſe de la force de la voix dans les Oiſeaux, par la deſcription des organes qui ſervent à la former (3) ; mais on n'a pas auſſi clairement expliqué la correſpondance des organes de la génération, quoiqu'elle ſoit encore plus remarquable dans les Oiſeaux que dans les autres Animaux (4).

Tous les Oiſeaux ſont ovipares. J'ai ſuffiſamment parlé au mot *Œuf*, de la multiplication des Animaux par cette voie.

La nourriture des Oiſeaux varie beaucoup à raiſon des objets dont ils la tirent ; cependant la plupart nourriſſent leurs petits avec des animaux, vers, inſectes, &c. Ariſtote eſt entré dans un grand détail ſur ce ſujet : *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3* : & ſon texte eſt aſſez facile à entendre pour n'avoir pas beſoin de commentaire. Il y remarque qu'en général, les Oiſeaux boivent peu ; ailleurs, *chap. 6*, il dit que les Oiſeaux boivent en aſpirant ; que

(1) Voyez le mot *Chair*, pag. 180.

(2) Hiſt. des oiſ. *Tom. I. pag. 22 & 46*.

(3) Voyez l'Hiſt. des oiſ. *Tom. I. p. 23*.

(4) Voyez l'Hiſt. des oiſeaux, *Tom. I. pag. 38*, & un mémoire de M. Barington, imprimé dans les tranſactions philoſophiques, *Tom. LXIII*.

ceux d'entre eux qui ont le cou allongé, boivent par intervalles pendant lesquels ils relevent la tête ; que le porphyrion seul boit comme l'ours, en mordant l'eau pour ainsi dire (1).

La température la plus avantageuse pour les Oiseaux, est la chaleur avec la sécheresse. On reconnoit qu'ils sont malades quand leurs plumes sont hérissées. *Hist. Liv. III. ch. 12.* Les Oiseaux éprouvent tous les ans, ce qu'on nomme la *mue*, parce que la plus grande partie de leurs plumes tombe & se renouvelle. *De la Génération*, *Liv. V. ch. 3* (2). Aristote remarque que les plumes une fois coupées, ne s'allongent ni par le bout qui a été coupé ni du côté de la racine, & que la couleur des plumes est sujette à éprouver des changemens, à raison de l'âge, chez les grues ; à raison de la température, chez les autres Oiseaux ; par exemple, qu'un froid violent les fait blanchir. *Hist. L. III. ch. 12.*

Les habitudes des Oiseaux relativement aux lieux qu'ils choisissent pour fixer leurs domiciles, à leurs voyages, à leurs migrations, sont une nouvelle source de variétés parmi ces animaux. Il faut voir sur tous ces objets, les textes même d'Aristote : *Hist. Liv. VIII. ch. 18*, & *Liv. IX. ch. 11 & 49* : Pline a fort bien décrit la variété de leurs migrations (3) ; mais sur ce sujet encore, il est interessant de consulter une dissertation particuliere de Klein (4), que j'ai souvent citée à différens articles, & entre autres, à celui de l'hirondelle.

C'est par le moyen du vol que les Oiseaux font, dans certains tems de l'année, ces grands voyages qui les transportent presque subitement d'un climat à l'autre, & qu'ils pourvoyent journellement à leurs besoins. Le vol consiste dans le battement prompt & fréquent de l'air par les aîles de l'Oiseau, *de la marche des Anim. ch. 15.* Mais c'est peu de connoître le principe de cette action, il faut considérer en même tems quelle est l'importance de ses effets. Klein assure, d'après Scheuchzer, qu'un Oiseau qui s'éleve en l'air doit surpasser une force 3000 fois plus grande que le poids de son corps, & que lorsqu'il commence à voler, il surpasse une force 12000 fois plus grande (5). M. de Buffon prétend que l'Oiseau parcourt plus de 750 toises

---

(1) Voici de quelle maniere Pline a exprimé ce qu'Aristote dit sur ce sujet : *Bibunt aves suctu : ex his quibus longa colla, intermittentes, & capite resupinato velut infundentes sibi. Porphyrio solus, morsu bibit. Histor. Lib. X. cap. 46.*

(2) Voyez ci-dessous le mot, *Poil.*

(3) Hist. *Liv. X. ch. 38.*

(4) *De avibus erraticis & migratoriis*, à la suite de son *Ordo avium.*

(5) Ordo avium. §. *1.*

par minute, & qu'il peut parcourir jusqu'à deux cent lieues par jours (1).

La classe des Oiseaux étant fort nombreuse; la configuration de plusieurs parties de leur corps, quoique les mêmes au fonds, la variété de leur nourriture & de leurs mœurs, établissant entre eux des différences assez considérables; on s'est servi de ces différences pour former parmi eux des genres, des especes, des tribus, des familles. Plusieurs de ces divisions ont été indiquées par Aristote : souvent il parle des Oiseaux à ongle recourbé, des Oiseaux sauvages, des Oiseaux pésans, &c. comme d'autant de genres particuliers : cependant on ne voit pas qu'il ait formé d'ordre méthodique qui comprît tous les Oiseaux. La division la plus générale qu'il ait donnée, est que les Oiseaux se partagent en Oiseaux qui prennent leur nourriture sur la terre; Oiseaux qui la prennent auprès des rivieres & des lacs; Oiseaux qui la prennent auprès de la mer; Oiseaux palmipedes qui passent la plus grande partie de leur vie dans l'eau. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Pline vouloit que la forme du pied des Oiseaux servît de caractere principal pour les classer (2); plusieurs siecles ensuite, Scaliger proposa un assez grand nombre de divisions dans la classe des Oiseaux (3). Après lui sont venus les différens Méthodistes, Ray, Von-Linnée, Klein, M. Brisson, &c. La division de Ray est fondée principalement sur la maniere de vivre & sur la différente grandeur des Oiseaux (4). Celle de Von-Linnée, sur la forme du bec & des pieds (5). Klein a établi ses *familles*, d'après la forme des pieds; ses *genres*, d'après la forme du bec; ses *tribus*, d'après la figure de la tête, ou d'après quelque autre remarque considérable que fournit la forme du corps (6). M. Brisson a distribué la totalité des oiseaux en 26 ordres, divisés selon la forme des doigts, des jambes, du bec, le nombre des doigts, la situation des jambes, leur longueur & la grandeur des aîles (7).

Il n'entre pas dans mon plan de proposer des remarques sur ce qu'il peut y avoir de général aux Oiseaux qui composent chacune des familles de Klein, ou des ordres de M. Brisson : mais Aristote ayant fait quelques observations communes à de grandes divisions d'Oiseaux, tels que les Oiseaux

(1) Hist. des oiseaux, *Tom. I. pag. 43.*

(2) Volucrum prima distinctio pedibus maxime constat : aut enim aduncos ungues habent, aut digitos, aut palmipedum in genere sunt, uti anseres & aquaticæ ferè aves. *Hist. Lib. X. cap. 11.*

(3) Exercit. ad Card. *227.*

(4) Synops. meth. av. *pag. 1.*

(5) Systema naturæ.

(6) Ordo avium, §. 2.

(7) Ornithol. *Tom. 1. pag. 25.*

de proie, les Oiseaux aquatiques & les Oiseaux de nuit, je vais les rappeller successivement.

§. 2. CONSIDÉRATIONS PARTICULIERES SUR LES OISEAUX DE PROIE.

Parmi les Oiseaux de proie, on appelle les uns, Oiseaux diurnes, les autres, Oiseaux nocturnes; les premiers, parce qu'ils volent & poursuivent leur proie en plein jour, les seconds, parce qu'ils ne chassent qu'après le coucher ou avant le lever du soleil. Aristote a parlé des Oiseaux de proie, sous le nom d'Oiseaux qui ont l'ongle crochu, parce que ce sont suivant lui, deux attributs relatifs l'un à l'autre d'avoir l'ongle recourbé, & d'être carnivores. Ces Oiseaux ne pourroient pas, dit Aristote, avaler de grain, quand même on le leur introduiroit dans le bec. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Il a dit avec la même généralité, qu'aucun des Oiseaux qui ont l'ongle recourbé ne vit en troupe. *Hist. Liv. I. ch. 1.* M. de Buffon adopte pleinement son observation (1). Ray veut qu'on en excepte les vautours (2), que Belon dit avoir vu voler par troupes de 50 & 60 (3).

Les Oiseaux à ongle recourbé sont peu féconds, à l'exception de la cresserelle, qu'on a vu pondre jusqu'à quatre œufs & plus. *Hist. L. VI. ch. 1.* Cette observation a été confirmée par celles des Modernes. Ils ont également assuré une autre observation, que ces Oiseaux frappent leurs petits pour les faire sortir du nid, dès qu'ils sont en état de voler. *Liv. VI. ch. 6.* Les Oiseaux de proie ne boivent point du tout, excepté la cresserelle, & un petit nombre d'autres especes, qui même ne boivent que rarement: *Liv. VIII. ch. 3*: c'est encore une observation qui paroît ne pas s'écarter du vrai, pourvu qu'on excepte le cas où ces Oiseaux sont malades (4); néanmoins M. de Buffon soupçonne que si l'on pense qu'ils ne boivent pas, c'est parce qu'ils sont attentifs à ne boire que quand on ne les voit pas (5);

(1) Hist. des oif. *Tom. I. pag. 94.*

(2) Synopf. av. *pag. 2.*

(3) Ray n'a pas cité le lieu où Belon s'exprime ainsi. Je trouve dans la description du grand & du moyen Vautour de Belon, que les premiers sont fréquens en Egypte, & qu'il a vu les seconds *en troupe*, dans les campagnes qui sont entre le Caire & la Mer rouge. Mais si l'on fait attention à la suite du texte de Belon, on s'appercevra qu'il assigne au même tems la cause pour laquelle on trouve dans les lieux dont il parle, cette multitude de Vautours: c'est à cause de la quantité des alimens qui s'y rencontrent: Or il ne faut pas confondre le fait, qu'on trouve beaucoup d'animaux d'une certaine espece dans un lieu qui leur fournit de quoi se nourrir amplement, avec le caractere de vivre en troupe.

(4) Niphus, sur le texte d'Aristote que je viens de citer, dit dans son commentaire: *Cum fuerint sana, nam observavimus astures, falcones & sparverios, cùm fuerint infirmi bibere.*

(5) Hist. des oiseaux, *Tom. I. p. 179.*

il

il donne même les motifs qui peuvent leur dicter cette précaution.

Voici d'autres remarques d'Ariſtote : tous les Oiſeaux à ongle recourbé ont le col court, la langue large, & imitent ce qu'ils voient faire. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 12.* Il eſt ordinaire aux Oiſeaux ou de ſe baigner, ou de ſe rouler dans la pouſſiere (pour ſe délivrer des inſectes qui les incommodent), mais les Oiſeaux à ongle recourbé, ne ſont ni l'un ni l'autre. *Hiſt. Liv. IX. ch. 49.* Ces mêmes Oiſeaux ont beaucoup de plumes & des aîles grandes, ſur-tout eu égard à la groſſeur de leur corps ; la forme de leurs ongles fait qu'ils ont beaucoup de peine à marcher. *Des Parties, Liv. IV. chap. 12.*

Il y a quelques remarques générales à ajoûter : par exemple, que les Oiſeaux de proie ſont en état de ſe paſſer de manger pendant long-tems ; que leurs excrémens ſont fluides & comme du lait ; que la femelle eſt plus groſſe que le mâle, plus belle, plus forte & plus courageuſe ; d'où vient qu'on appelle le mâle *tiercelet* dans toutes les eſpeces d'Oiſeaux de proie, parce qu'ils eſt d'un tiers environ moins grand & moins fort que la femelle (1).

On ſait que l'on eſt parvenu à dreſſer pluſieurs eſpeces d'Oiſeaux de proie pour la chaſſe : c'eſt ce que nous appellons l'art de la fauconnerie. Il eſt ancien, & il a été pratiqué autrefois plus en grand, ſi nous en croyons ce qu'Elien dit, d'après Ctéſias, que les Indiens ſe ſervoient d'aigles, de corbeaux & de milans pour chaſſer le lievre & le renard. Ils les accoutumoient à cette chaſſe en leur faiſant pourſuivre des animaux privés (2).

§. 3. CONSIDÉRATIONS PARTICULIERES SUR LES OISEAUX AQUATIQUES.

Ariſtote penſe qu'on pourroit diviſer, à-peu-près tous les Oiſeaux, en Oiſeaux qui prennent leur nourriture ſur la terre, & en Oiſeaux qui la prennent ſoit auprès des rivieres & des lacs, ſoit auprès de la mer. *Hiſtoire, Liv. VIII. ch. 3.* Cette propoſition eſt plus exacte ſous différens rapports, qu'elle ne le paroîtroit d'abord : en ſuppoſant qu'Ariſtote ait voulu établir un ſorte de parité entre le nombre des Oiſeaux aquatiques & celui des Oiſeaux terreſtres, ſa propoſition peut être ſoutenue. En effet, M. de Buffon obſerve que la quantité des Oiſeaux d'eau, en y comprenant ceux de rivage & les comptant par le nombre des individus, peut être auſſi grande que celle des Oiſeaux de terre (3).

(1) Voyez M. de Buffon, Hiſt. des Oiſeaux, *Tom. I. pag. 85 & ſuiv.* Ray, *Synopſis avium, pag. 1 & 2.* Voyez auſſi Pline, *Hiſt. Liv. X. cap. 19.*

(2) De nat. animal. *Lib. IV. cap. 26.*

(3) Hiſt. des Oiſ. *Tom. XIII. p. 353.*

La multitude des Oiseaux aquatiques se partage en deux grandes familles, les palmipedes & les fissipedes. *Hist. L. VIII. ch. 3*, & *L. IX. ch. 12.* Il faut joindre aux premiers, ceux qui, sans avoir les doigts absolument unis par des membranes, les ont cependant garnis dans toute leur longueur, d'appendices membraneuses (tels que la foulque). Cette conformation de leurs doigts est analogue à la maniere dont ils vivent; ils s'en servent pour nager, de même que les matelots se servent de leurs rames, & les poissons de leurs nageoires. Ces mêmes Oiseaux ont le cou long, car il le leur falloit tel pour saisir leur nourriture plus commodément; & ils ont les jambes courtes pour mieux nager. Leur long cou est comme le roseau de la ligne du pêcheur, leur bec est la ligne & l'hameçon. *Des Part. L. IV. ch. 12.*

Les Oiseaux aquatiques fissipedes, ont le col allongé pour pouvoir, quoique haut montés, atteindre l'objet de leur nourriture: leurs jambes sont hautes, parce qu'ils sont destinés à passer leur vie dans les marais. N'étant point destinés à nager, ils n'ont pas les pieds palmés; mais habitant des terres molles & glissantes, ils ont les jambes longues & les doigts longs; quelques-uns ont même aux doigts un plus grand nombre de jointures que les autres Oiseaux. *Des Parties, ubi modò.*

Je doute beaucoup de la vérité de cette derniere observation : c'est-à-dire, qu'il y ait des Oiseaux aquatiques fissipedes dont les doigts portent un plus grand nombre de jointures que les doigts des autres Oiseaux : seulement l'espace qui est entre les articles, est plus long. A l'égard des autres observations, elles sont confirmées par les Modernes, mais on peut y ajoûter. Par exemple, ce n'est pas assez de dire que les Oiseaux qui sont presque toujours à la nage, ont les pieds conformés de la maniere qui est la plus commode pour nager; il faut dire encore, avec M. de Buffon, que toute la forme de leur corps indique assez qu'ils sont navigateurs nés. Leur corps est arqué & bombé comme la carene d'un vaisseau; leur queue courte & rassemblée en un seul faisceau, sert de gouvernail; le duvet épais & lustré d'huile qui revêt tout le corps, est un goudron naturel qui le rend impénétrable à l'humidité, en même tems qu'il le fait flotter plus légerement sur la surface des eaux (1). Je n'extrairai rien de plus du discours de M. de Buffon sur les Oiseaux aquatiques, parce qu'il doit être lu en entier; il est intéressant d'y voir leurs mœurs, & on ne peut pas manquer d'admirer avec lui, comment ces Oiseaux, habitans de roches inaccessibles, &

(1) Hist. des Ois. *Tom. XIII. pag. 342.*

de montagnes de glaces, servent à rendre la nature vivante & animée dans ses parties les plus froides & les plus hideuses.

§. 4. CONSIDÉRATIONS PARTICULIERES SUR LES OISEAUX DE NUIT.

Dans le nombre des Oiseaux qu'on appelle Oiseaux de nuit, Aristote distingue manifestement deux classes, lorsqu'il dit que quelques-uns ont l'ongle recourbé : *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Ceux-ci sont les Oiseaux de proie nocturnes : les autres sont Oiseaux de nuit, sans être Oiseaux de proie.

Le nom d'Oiseaux de nuit, n'indique pas que les Oiseaux qui le portent ne sortent que la nuit & en pleine nuit : Aristote s'explique très-clairement à cet égard, en avertissant que quand il dit que les Oiseaux qui ne voient pas bien pendant le jour, vont à la chasse la nuit, il n'entend pas parler de toute la nuit, mais du tems du crépuscule du soir & du matin. *Histoire, Liv. IX. ch. 34.* Belon confirme cette observation. « Qui s'enfermera, dit-» il, la nuit avec l'Oiseau le plus clairvoyant de tous ceux qui seront nom-» brés ci-après, le mettant en une chambre où il n'y ait aucune clarté, en » sorte que le lieu soit totalement obscur, & aille vers l'Oiseau, trouvera » qu'il ne voit rien lui-même. C'est une preuve facile à essayer, pour mon-» trer que où il fait extrême obscurité, ni les Oiseaux, ni les Animaux de » nuit, ne voient aucunement » (1).

Cardan remarque, à l'occasion des Oiseaux de nuit, qu'en supposant l'existence de quadrupedes nocturnes, les Oiseaux nocturnes doivent toujours être en bien plus grand nombre, & il s'efforce d'en assigner la raison (2). Scaliger, qui a pris à tâche de le contredire sur tout, combat ses argumens. Il assigne pour raison du même fait, la différence de la conformation de l'organe de la vue (3).

Ce que je disois il y a un moment, s'applique à tous les Oiseaux de nuit sans distinction ; il y a d'autres observations qui me paroissent plus particulieres à ceux de ces Oiseaux qui sont Oiseaux de proie. C'est d'abord que leur proie est de petits animaux, tels que rats, lézards & sphondyles. *Hist. Liv. VIII. ch. 34.* Il faut ajoûter que ces Oiseaux ayant le gosier très-large, avalent les rats, les souris, &c. en entier ; leur estomac extrait en quelque

(1) De la nat. des Ois. *Liv. II. ch. 29.*

(2) Hoc solùm (canis levis) inter quatuor habentia pedes animalia nocturnum dici potest. Alia esse possunt, sed tamen aves nocturnæ frequentiores... causa est quòd in aëre non adeo impedimenta sunt volantibus avibus. *De subtilit. pag. 394.*

(3) Ad Cardan. *Exerc. 214. n. 2.*

ſorte de ces animaux, tout ce que l'Oiſeau en peut tirer de nourriture; & ils vomiſſent enſuite le reſte, c'eſt-à-dire, la peau, le poil, les os, &c. ſous la forme d'une pelotte (1).

Ariſtote dit en particulier du hibou, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 12*, que c'eſt un Oiſeau grand cauſeur, & qui aime à imiter ce qu'il voit faire. Lorſqu'on veut le prendre, un des chaſſeurs danſe, & tandis que le hibou le contrefait, l'autre chaſſeur le tourne & l'attrape. Au lieu de cauſeur, M. de Buffon a dit, *bavard ou criard*, & il obſerve que « tous ces mouvemens bouffons & *ſa-* » *tiriques*, attribués au hibou, par les Anciens, appartiennent auſſi à preſ- » que tous les Oiſeaux de nuit : & que dans le fait ils ſe réduiſent à une » contenance étonnée, à de fréquens tournemens de cou, à des mouve- » mens de tête en haut, en bas & de tous côtés, à des craquemens de » bec, à des trépidations de jambes & des mouvemens de pieds dont ils » portent un doigt tantôt en arriere & tantôt en avant » (2).

Klein a fait une remarque bien plus importante, relativement à la conformation de leurs oreilles : mais peut-être faut-il la vérifier encore. Il aſſure que le conduit auditif eſt dirigé d'une maniere abſolument oppoſée dans l'oreille droite & dans l'oreille gauche, de maniere qu'ils doivent entendre les ſons auſſi parfaitement, ſoit qu'ils viennent d'en haut ou d'en bas (3). Enfin dans les Oiſeaux de ce genre, le doigt extérieur de ceux de devant, peut ſe retourner en arriere & faire l'office du doigt poſtérieur : c'eſt ce qui a fait croire qu'ils avoient deux doigts derriere (4).

Les Oiſeaux de proie nocturnes ſe diviſent en deux claſſes, ceux qui ont des plumes qui forment ſur leur tête des eſpeces de cornes, ou d'oreilles droites, & ceux qui n'en ont point (5). Du premier genre ſont le grand-duc, le hibou ou moyen duc, & le petit-duc ; on les réunit quelquefois ſous le nom commun de *hibou*. Les autres ſont déſignés ſous le nom générique de *chouette* ou *chat-huant*, deux noms qui ſont d'ailleurs, comme celui de hibou, des noms d'eſpeces particulieres. La nomenclature de ces

---

(1) Hiſt. nat. des Oiſeaux, par Salerne, *pag. 51*, & par M. de Buffon, *T. II. pag. 174 & 175.*

(2) Hiſt. des Oiſ. *Tom. II. pag. 149.*

(3) In auditorio hiatu externo cavitates ſcapham conchamque auris humanæ non quidem exactè referentes, oppoſitâ ratione collocatæ ſunt; nam concavum ad meatum auditorium tendens in aure dextra infimo loco ponitur, foveam triangularem aliam ſibi oppoſitam habens ; contrarium planè in ſiniſtra aure obtinet, ſic ut altera concipiendo ſono ab inferioribus locis, à ſuperioribus venienti altera aptata videatur. *Ordo avium*, §. 26.

(4) Ornithol. de Briſſon, *Tom. I. p. 477.*

(5) Noctuæ auritæ. Noctuæ non auritæ ſeu pennulis aurium inſtar extantibus carentes. Ray, *Synopſ. av. p. 24 & 25.*

Oiseaux est assez incertaine & confuse dans la plupart des Ornithologistes; » en général, dit M. Salerne, il reste encore de quoi glaner dans l'histoire des Oiseaux de nuit, & quelque chose de nouveau à en dire (1) ». M. de Buffon a donné une attention singuliere à cette nomenclature, & je crois qu'il l'a beaucoup éclaircie (2).

Aristote a mis au nombre des Oiseaux de nuit qui ont l'ongle recourbé, & qui sont par conséquent Oiseaux de proie, le corbeau de nuit, le chat-huant, le grand-duc, l'effraie, la chouette & le petit-duc. *Hist. L. VIII. ch. 3* (3). Il a distingué deux especes de petits-ducs, *Liv. IX. ch. 38;* & ailleurs, il a parlé de l'*otus* (4), *L. VIII. ch. 12*, que je crois, avec M. de Buffon, être le hibou, autre Oiseau de proie nocturne. Il faut voir sous chacun de ces noms, ce qui peut être particulier à ces différens Oiseaux.

Les Oiseaux de nuit, qui ne sont pas Oiseaux de proie proprement dits, ou du moins dont Aristote fait mention, sans dire expressément qu'ils ont l'ongle recourbé, sont le *Cychrame*, le *Ptonx* & le *Tette-chevre*, dont il faut voir les articles particuliers. M. de Buffon observe aussi que la plupart des Oiseaux de rivage, paroissent être demi-nocturnes. Il cite pour exemple, le héron, la beccasse, le butor, &c. même les oies & les canards sauvages (5).

OISEAU-BLEU (6).

Il y a, dit Aristote, un Oiseau qui habite les rochers & qui se trouve principalement à Scyros (7), qu'on nomme *bleu.* Aristote décrit ensuite cet Oiseau, comme plus petit que le merle, plus gros que le pinson, ayant les pieds grands, les cuisses courtes (8), le bec mince & long, & tout le plumage bleu, ou verd de mer. *Hist. Liv. IX. ch. 21.* J'ai conservé littéralement la dénomination d'Aristote, en n'appellant pas cet Oiseau autrement que l'*Oiseau-bleu*, parce que je ne crois pas qu'il ait dans notre langue, un nom propre.

Belon a pensé que l'Oiseau-bleu d'Aristote, étoit le merle-bleu (9), & il donne, en effet, à ce merle, un caractere qui convient à l'Oiseau décrit

(1) Hist. nat. des Oiseaux, *pag. 57.*
(2) Hist. nat. des Oif. *Tom. II. p. 105.*
(3) νυκτικόραξ, γλαῦξ, βύας, ἐλεὸς, αἰγώλιος, σκώψ.
(4) ὦτός.
(5) Hist. des Oif. *Tom. XIII. p. 351, & Tom. XV. p. 329.*
(6) Κύανος, ὁ.
(7) Scyros est une île de la mer Egée, vis-à-vis de l'Eubée, vers le 39 degré de latit. B, & le 42 de longitude. Voyez les cartes de M. d'Anville.
(8) Il faut dire *le tarse court*, suivant M. de Montbeillard, Hist. nat. des Oif. *Tom. VI. pag. 36.*
(9) De la nat. des Oif. *Liv. VI. ch. 24.*

par Ariſtote, ſavoir, de faire ſon nid ſur la pointe des rochers; ainſi qu'il l'a vu en Crete, à Corfou, &c. Mais le bec, le pied & les jambes, que décrit Ariſtote, ne ſont point du tout le bec, le pied & les jambes du merle (1). Auſſi M. de Montbeillard déclare-t-il, par ces raiſons mêmes, qu'il doute fort que le merle-bleu ſoit l'Oiſeau dont Ariſtote a parlé (2). Je ſerois très-porté à croire, avec Geſner (3), que l'Oiſeau-bleu eſt du genre des pics; mais dans le nombre des pics qui ont été décrits, au moins dans ceux de l'ancien monde, je n'en vois aucun qui ait la couleur bleue, ou verd de mer.

OISEAU DE ROCHE (4).

L'Oiſeau qu'Ariſtote nomme *Charadrios*, prend ſon nom, ainſi que l'obſerve le Scholiaſte d'Ariſtophane, des lieux qu'il habite (5) : c'eſt-à-dire, les ravines & les fentes qui ſe trouvent entre les pierres des ravines. J'aurois donc dû traduire *Oiſeau de ravine* plutôt qu'*Oiſeau de roche;* mais j'ai ſuivi, peut-être un peu trop légerement, Gaza, qui dit *Rupex*. Ariſtote l'a compté au nombre des Oiſeaux aquatiques : *Hiſt. L. VIII. ch. 3* : ainſi que le fait Ariſtophane, qui, à la lettre, l'appelle un Oiſeau de riviere (6). Ariſtote a dit ailleurs, que ce même Oiſeau habitoit les ravines, les cavernes & les roches; qu'il étoit d'une voix & d'une couleur déſagréables; qu'il paroiſſoit la nuit & ſe cachoit le jour. *Hiſt. Liv. IX. ch. 11.* Cet Oiſeau encore, paroît avoir été célébré par les Anciens, comme ayant la vertu de guérir la jauniſſe : il falloit, ſelon les uns, le manger; ſelon d'autres, il ſuffiſoit de le voir (7).

Belon n'a point tenté d'expliquer lequel de nos Oiſeaux modernes étoit le *Charadrius* des Anciens (8); Geſner a penſé que ce pouvoit être un Oiſeau

(1) En comparant dans l'Ornithologie de M. Briſſon, *Tom. II. pag. 228 & 283*, les dimenſions du merle bleu avec celles du merle commun, on voit que le bec du merle bleu n'eſt que d'une ligne plus long, ſur quatorze, que celui du merle commun, & que ſes pieds ſont de deux lignes plus courts, ſur quinze, que ceux du merle commun. Ce n'étoit pas le cas, dans un endroit où Ariſtote rappelle le merle pour le comparer à l'autre Oiſeau qu'il décrit, de dire que celui-ci a le bec & les pieds longs.

(2) Hiſt. nat. des Oiſeaux, *Tom. VI. pag. 36, à la note.*

(3) Omnino Cæruleum de genere picorum eſſe conjecerim. Geſner, *de avibus, in Cæruleo.*

(4) *χαραδριός, ὁ.*

(5) *ὠνομαστοπεποίηται τὸ ὄρνεον, παρὰ τὸ ἐν ταῖς χαράδραις διατρίβειν.* In aves, *v. 1141.*

(6) *Οἱ χαραδριοὶ καὶ τἄλλα ποταμι' ἔρνεα.* Aves, *v. 1141.*

(7) Voyez le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur le vers 267 de la Comédie des Oiſ. & Geſner, *in Charadrio.*

(8) De la nat. des Oiſ. *L. III. ch. 27.*

qu'il décrit, mais dont il ne donne pas le nom en françois. Il dit ſeulement qu'il eſt poſſible que l'Oiſeau qu'il décrit, ſoit le Guillemot de Belon (1); or le Guillemot de Belon eſt un pluvier (2); & la figure gravée dans Geſner indique auſſi un pluvier. De là eſt apparemment venue l'idée de pluſieurs Ornithologiſtes, & entre autres de M. Briſſon (3), qui font du *Charadrius*, le petit pluvier à collier. Il eſt vrai qu'on le trouve ſur les bords de la mer, dans les rochers; & on peut être fondé à dire de lui, qu'il eſt d'une couleur déſagréable, & qu'il ſe cache le jour (4). Cependant à l'égard de ſon habitation dans les rochers, il ne faut pas oublier que le nom du *Charadrius*, indique plutôt des ravines formées par les torrens qui ont découvert des roches, qu'il n'indique des rochers au bord de la mer. Haſſelquiſt a nommé cinq eſpeces de *Charadrius*, mais il n'en a pas donné une deſcription aſſez détaillée pour aſſurer ſi l'on y trouveroit le *Charadrios* d'Ariſtote (5); auſſi M. Michaëlis, qui connoiſſoit ce qu'Haſſelquiſt a dit ſur ce ſujet, ne ſe tient-il pas certain que le *Charadrius* des anciens Grecs, ſoit celui des Naturaliſtes modernes (6). Il faut peut-être conclure, avec Charleton, qu'on ne connoît pas le *Charadrius* des Anciens (7).

OISEAU-TACHETÉ (8).

Nous n'avons dans Ariſtote, qu'un mot ſur cet Oiſeau : il vit en guerre avec l'alouette. *Hiſt. Liv. IX. ch. 1.*

Belon, Aldovrande, Jonſton, Briſſon & l'Auteur du Dictionnaire des Animaux, ont fait de cet Oiſeau, notre chardonneret. L'interprete de Théocrite, cité par Geſner (*de carduele*), appuie cette conjecture. Il eſt vrai que le plumage du chardonneret eſt très-varié (9). Mais cet attribut, commun à bien d'autres Oiſeaux, eſt trop vague pour aſſurer, ſur ce ſeul rapport, l'identité du chardonneret avec l'Oiſeau qu'Ariſtote nomme ſimplement tacheté.

OMBRE (10).

L'Ombre eſt nommé dans la liſte des poiſſons qui ont une pierre (ou

---

(1) Geſner, *in Charadrio.*
(2) De la nat. des Oiſ. *Liv. V. ch. 18.*
(3) Ornithol. *Tom. V. pag. 63.*
(4) Buffon, Hiſt. des Oiſ. *T. XV. p. 149.*
(5) Voyages dans le Levant, *Part. II. pag. 23 & 24.*
(6) Queſt. prop. à une ſociété de Savans, *pag. 421.*
(7) Charadrius, quænam avis ſit, ignoratur. *Exercit. pag. 114.*
(8) *ποικιλίς.*
(9) V. Briſſon, Ornith. *Cl. 3. ord. 9. genre 32. n. 1.*
(10) *σκίαινα*, ἡ.

plutôt des pierres) dans la tête. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 19.* On le reconnoît, parce qu'il a conſervé en latin & en françois, le nom que les Grecs lui avoient donné. Quelquefois on l'appelle en françois, *maigre ;* mais les Auteurs qui ont uſé de cette dénomination, avertiſſent qu'elle déſigne le même poiſſon qu'on appelle Ombre (1). A l'égard de la dénomination d'*Ombre*, on en donne pluſieurs étymologies, entre leſquelles je préférerois celle de Rondelet. Il dit que l'Ombre a le corps rayé de pluſieurs lignes tranſverſales, qui ſemblent faire ombre les unes aux autres, l'une étant apparente, l'autre obſcure, & toujours ainſi depuis la tête juſqu'à la queue (2).

Il y a deux eſpeces d'Ombres, celle de mer & celle de riviere : elles ont pluſieurs caractères qui les différencient, entre autres la forme de la queue, qui eſt fourchue dans l'Ombre de riviere. Cette Ombre eſt miſe, par M. Duhamel, dans la famille des ſaumons, & elle a beaucoup d'affinité avec les truites (3) ; l'Ombre de mer en eſt abſolument différente, & Rondelet aſſure que celle-ci n'entre jamais dans l'eau douce. C'eſt un poiſſon aſſez grand, mais Belon eſt le ſeul qui lui donne juſqu'à trois coudées de long, & 50 à 60 livres de poids. Willughbi dit n'en avoir vu que de la grandeur d'une carpe. Il y a beaucoup de reſſemblance entre l'Ombre & le coracin. C'eſt de l'Ombre de mer qu'Ariſtote a parlé, ainſi que les autres Auteurs anciens, tels que Pline (4) & Athénée (5). Belon eſt même perſuadé qu'ils n'ont point connu l'Ombre de riviere (6).

ORCHILE (7).

Cet oiſeau n'eſt nommé qu'une fois dans Ariſtote, au lieu où il dit que c'eſt un des ennemis du chat-huant. *Hiſt. Liv. IX. ch. 1.*

Ariſtophane l'a nommé dans deux de ſes pieces ; Aratus, dans ſes *phénomenes.* C'eſt, dit-il, un ſigne de tempête, lorſque l'Orchile entre dans des trous en terre. Son Scholiaſte ne nous apprend rien de plus, & Avienus, ſon interprete, s'eſt contenté de donner une terminaiſon latine au nom grec. Héſyche l'indique ſans autre déſignation que celle d'un petit oiſeau de peu de prix (8).

(1) Voyez Rondelet & Belon, dans Geſner, de aquatil. *de Umbra mar.* & Artédi, ſynon. piſc. *pag. 65.* Willughbi, *pag. 299.*

(2) Ap. Geſn. de aquat. *in Umbra*, & des poiſſons, *Liv. V. ch. 9.*

(3) Des pêches, *P. II. ſect. 2. ch. 4. art. 1.*

(4) *Hiſt. Liv. IX. ch. 16.* Pline a copié en cet endroit ce qu'Ariſtote avoit dit, que ce poiſſon a une pierre dans la tête.

(5) Deïpnoſ. *Lib. VII. cap. 20. p. 322.*

(6) De la nat. des poiſ. *Liv. I. p. 110.*

(7) ὄρχιλος, ὁ.

(8) Il dit qu'on le nomme auſſi σαλ-

Dans

Dans une pareille obſcurité, c'eſt abuſer de la faculté de conjecturer, que de tenter de rendre l'expreſſion d'Ariſtote par un nom qui nous ſoit connu. Cependant on a fait de l'Orchile, le roitelet hupé (1); mais Geſner, qui ſemble adopter ce ſentiment, eſt le premier à remarquer que le texte d'Ariſtote le contredit, parce qu'il eſt mention du roitelet ſous un nom qui n'eſt pas équivoque (2). Le prétexte de confondre l'Orchile avec le roitelet, eſt que celui-ci ſe fourre dans des trous, & que l'Orchile en fait autant, ſi l'on en croit Aratus.

ORCYNS (3).

Ariſtote n'a nommé ces poiſſons que pour obſerver qu'ils jettent leur fraî en haute mer. *Hiſt. Liv. V. ch. 10.* Si les *Orcynés* d'Ariſtote, ſont le même poiſſon que l'*Orcynos* d'Oppien, il faut dire que c'eſt un poiſſon grand & fort (4). Elien & Oppien ont dit de lui, que quand il ſe ſentoit pris à l'hameçon, il cherchoit à dilater ſa plaie pour ſe débarraſſer (5). Si ces mêmes *Orcynés* d'Ariſtote, ſont l'*Orcynos* d'Archeſtrate, dans Athénée, ils ne ſont autres que des grands thons (6). Ailleurs, Athénée a dit, d'après Dorion, que l'*Orcynos* étoit commun ſur les côtes d'Eſpagne & de Toſcane, & d'après Hicéſius, que la partie de ce poiſſon la plus agréable au goût, étoit celle qui ſe trouve au-deſſous de la tête (7). Voilà les ſeuls éclairciſſemens que je puiſſe donner ſur des poiſſons qu'Ariſtote a nommés ſans les décrire.

OREILLE DE MER (8).

Ou Lépas ſauvage, ſelon Ariſtote. Voyez le mot *Lépas*, *page 467*.

ORFRAIE (9).

L'Orfraie eſt un oiſeau plus grand que l'aigle & de couleur cendrée. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3.* J'entens plus grand que les aigles communs, & non

---

πιγγής. Voyez tous ces textes, dans Geſner, *de avibus*, *in Orchilo*.

(1) Briſſon, Ornith. cl. 3. ord. 10. gen. 41. eſp. 17.

(2) πρέσβυς.

(3) ὀρκύνες, οἱ.

(4) —— ὑπέροπλος Ορκύνων γενεή. Halieut. *Lib. I. v. 183.* ὄρκυνοι μεγακήτεες. Ibid. *Lib. III. v. 132.*

(5) Oppien, *ubi modò*; Elien, de nat. anim. *Lib. I. cap. 40.*

(6) Θύννον ἁλισκόμενον σπουδῇ μέγαν, ὃν καλέουσιν Ορκυνον, ἄλλοι δ' αὖ κῆτος. Deipnoſ. *Lib. VII. cap. 14. pag. 301.*

(7) Ibid. *cap. 18. pag. 315.*

(8) οὖς θαλάττιον, τό.

(9) φήνη, ἡ.

pas plus grand que l'aigle franc : car à l'égard de celui-ci, Ariſtote dit, *Liv. IX. ch. 32*, qu'il eſt au-deſſus même de l'Orfraie. L'Orfraie reçoit les petits de l'aigle, lorſque ceux-ci ſont chaſſés de leur nid, *Liv. VI. ch. 6*, & il en prend ſoin. *Ibid. ch. 34*. L'Orfraie a l'organe de la vue imparfait, ſes yeux ſont couverts d'une taie. *Ibid.*

La *Phênê* d'Ariſtote, eſt certainement l'*oſſifragùs* ou *oſſifraga* des Latins, & de Pline entre autres (1). On convient encore que le nom d'*Orfraie* eſt dérivé de celui d'*oſſifraga* (2) ; cependant on a ſouvent employé le nom d'Orfraie pour indiquer deux autres oiſeaux, l'aigle de mer & l'effraie (3). Mais j'emploie ce nom dans ſa ſignification primitive, comme dérivé d'*oſſifraga*, ſynonime à la *Phênê* d'Ariſtote. C'eſt l'uſage que M. de Buffon en a fait, & l'oiſeau dont j'entens parler dans cet article, eſt préciſément celui dont il a donné l'hiſtoire ſous le nom d'*Orfraie* : oiſeau preſque auſſi grand que le grand aigle, qui ſe tient près des bords de la mer, ou aux environs des lacs & des rivieres poiſſonneuſes. Il y enleve le plus gros poiſſon, & prend auſſi du gibier ſur la terre. M. de Buffon a peine à croire qu'il ſe charge d'élever les petits de l'aigle, parce qu'il ne pond que deux œufs & qu'il n'éleve ordinairement qu'un petit. Mais il juſtifie, par une obſervation d'Aldrovande, la remarque d'Ariſtote, que l'Orfraie a une taie ſur l'œil : ſeulement M. de Buffon ſe plaint qu'Ariſtote ait conclu de là que l'aigle *voyoit beaucoup moins que les autres oiſeaux* : l'unique conſéquence réſultante de la conformation de l'œil de cet oiſeau étant, « qu'il porte ſur » le milieu de tous les objets qu'il regarde, une tache ou un petit nuage » obſcur, & qu'il voit mieux de côté que de face (4) ». Mais il ne me paroît pas qu'Ariſtote diſe rien qui excede cette conſéquence, puiſqu'il ſe contente d'obſerver que l'Orfraie a l'organe de la vue imparfait.

Ariſtote ne compte point l'Orfraie parmi les aigles : M. de Buffon rapporte pluſieurs preuves de la ſolidité de cette diſtinction. Néanmoins, dès le tems de Pline, on le confondoit quelquefois avec l'aigle ; on le nommoit l'aigle barbu à cauſe d'une barbe de plumes qui lui pend ſous le menton (5).

(1) Voyez les autorités que rapporte Belon, de la nature des oiſeaux. *Liv. II. ch. 8*. Quelques-uns ont voulu faire deux oiſeaux de l'*oſſifragus* & de l'*oſſifraga* ; mais Geſner a montré qu'il n'y avoit point de diſtinction à faire. *De avib. in Oſſifraga.*

(2) V. Belon, de la nat. des oiſeaux, *Liv. II. ch. 7*.

(3) V. les articles de l'aigle de Mer, *pag. 69*, & de l'effraie, *pag. 293*. Voyez auſſi Geſner, *in Oſſifraga*, à la fin de l'article.

(4) Hiſt. des oiſeaux, *Tom. I. pag. 157. & ſuiv.*

(5) Quidam adjiciunt genus aquilæ quam barbatam vocant, Tuſci verò oſſifragam. Plin. *Hiſt. Lib. X. cap. 3*.

Plusieurs Modernes l'ont rangé pareillement dans la classe des aigles, sous le nom de grand aigle de mer (1).

ORPHUS (2).

Athénée met sur la voie pour reconnoître l'*Orphus*, en rapportant un texte d'Hicésius, dans lequel cet Auteur dit que le phagre (pagre), le chromis, l'anthias, l'acarnas, le synodon (dentale), la synagris & l'Orphus, sont des poissons du même genre (3). Aristote a fait plusieurs observations sur ce poisson, savoir, qu'il croît promptement, *Hist. Liv. V. ch. 10;* qu'il est carnivore, *Ibid. Liv. VIII. ch.* 2*;* qu'il se tient près des côtes, *ch. 13;* & qu'il y a un tems où il demeure caché, *chap. 15.* Deux vers d'une ancienne Comédie, conservés par Athénée, supposent bien la qualité de carnivore dans l'*Orphus :* on dit d'une vieille femme, qu'on la jettera pour servir de pâture aux *Orphus*, aux pagres & aux sélaques. Athénée nous donne encore quelques traits relatifs à la description de l'Orphus, savoir, qu'il a les dents en forme de scie, qu'il ne vit point en troupes, qu'on ne lui trouve aucun conduit pour la liqueur séminale, & que quoique le tems de sa vie ne soit pas long, étant bornée à l'espace de deux ans, il l'a dure, vivant encore long-tems quoique déja coupé par morceaux. Enfin il cite un vers de Numénius, qui lui donne une épithete dont le sens est *rude tout autour* (4). Elien a répété une partie de ces observations (5).

En réunissant ces différens traits, Rondelet a cru retrouver l'*Orphus* d'Aristote, dans un poisson auquel il conserve le nom d'Orphe, & qui semble en effet avoir tous les caracteres qu'Aristote indique. Rondelet remarque même qu'il a le trou des excrémens fort petit & seulement une petite fente qu'on n'apperçoit qu'en lui pressant le ventre (6) : c'est là sans doute ce qui a donné lieu de dire que l'Orphus n'avoit point de vaisseaux spermatiques ; on n'en apperçoit pas l'issue. Artédi met le poisson décrit par Rondelet, dans la classe du spare, avec le chromis, le pagre, &c. (7). M. Duhamel a décrit aussi l'Orphe, mais il convient ne l'avoir pas vu, & il paroît n'en avoir parlé que d'après Rondelet (8).

Belon a décrit un poisson qu'il nomme *Orphus*, & qu'il assure ne se

---

(1) Brisson, Ornithol. *Tom. I. p. 437.*
(2) *ὀρφός, ὁ.*
(3) Deïpnosop. *L. VII. cap. 22. p. 327.*
(4) *περιτρηχέα.* Ibid. *cap. 18. p. 315.*
(5) De nat. animal. *Lib. V. cap. 18.*
(6) Des poissons, *Liv. V. ch. 25*, & apud Gesn. in aquatil. *de Orpho.*
(7) Synonim. pisc. *pag. 63.*
(8) Des Pêches, *Part. II. sect. 2. ch. 2. art. 4. §. 10.*

trouver point ſur nos rivages, mais être commun en Grece. Il dit que *ſes écailles ſont âpres*, & *l'aelle du dos garnie de dix aiguillons* (1). Ceci s'accorde bien avec l'épithete de Numénius, dans Athénée. Il y a une différence ſenſible entre les figures que Rondelet & Belon donnent chacun de leur *Orphus*. Mais cette différence eſt-elle réelle dans le poiſſon (2)? Il faudroit avoir les deux poiſſons ſous les yeux, pour les comparer.

Gaza a traduit le mot *Orphus* d'Ariſtote, par celui de *cernua*; mais il paroît que *cernua* n'eſt pas-même latin; & que c'eſt ſeulement une expreſſion en uſage parmi le peuple de Rome, pour déſigner différentes eſpeces de poiſſons peu recherchés (3).

Elien rapporte que dans le golfe de Myre, en Lycie (4), il y avoit des *Orphes* que les Prêtres de ce lieu nourriſſoient avec la chair des veaux qu'ils avoient immolés. On tiroit des préſages de la maniere dont ils la prenoient ou la rejettoient (5). Seroit-ce par cette raiſon, que, dans Athénée, Archippe appelle l'*Orphe*, Prêtre du Dieu (6). Caſaubon avoit promis de donner ſur ce ſujet une diſſertation (7). Je ne crois pas qu'il ait tenu parole.

ORTIE DE MER (8).

Nous n'avons en françois qu'une ſeule expreſſion pour rendre les deux mots *Acalêphê* & *Knidê*, qui ſignifient en grec l'Ortie. Ces deux expreſſions grecques s'appliquent, ainſi que notre expreſſion françoiſe, à une plante & à un animal: c'eſt dans le dernier ſens que nous le prenons ici. Ariſtote nous atteſte que les deux mots *Acalêphê* & *Knidê*, ſont ſynonimes (9), lorſque dans ſon traité *des Parties des Animaux*, *Liv. IV. ch. 5*, il s'exprime ainſi: ce que quelques-uns appellent *Knidê*, & d'autres *Acalêphê*, n'eſt point du genre des teſtacées, & eſt plutôt hors des genres que nous avons définis. Ce ſont des êtres dont la nature eſt équivoque entre la plante & l'animal. En effet, il eſt de l'animal de ſe mouvoir & de ſe porter vers ſa nourriture, comme ſont quelques-unes de ces *Knidê* & *Acalêphê* (Orties), & de ſentir ce qu'il rencontre. Il eſt également de l'animal, de faire ſervir

---

(1) De la nat. des poiſſons, *L. I. p. 193.*

(2) Artédi ne voit également ſur cela qu'un ſujet de queſtion. *Ubi ſuprà.*

(3) Voyez Belon, de la nat. des poiſ. *Liv. I. pag. 193.*

(4) Entre les 47 & 48 degrés de longitude, les 36 & 37 degrés de latitude B.

(5) De nat, animal. *Lib. XII. cap. 1.*

(6) Deïpnoſ. *Lib. VII. cap. 18. p. 315.*

(7) Ad Athen. loc. mox laudatum.

(8) ἀκαλήφη ἡ, & κνιδη, ἡ.

(9) Selon Geſner, le mot ἀκαλήφη, étoit la diction grecque commune; le mot κνιδη, la diction uſitée dans l'Attique. In aquatil. de Urticis, *corol.* 1.

à sa défense les parties fermes & dures de son corps. Mais avoir une organisation très-simple, s'attacher facilement aux rochers, tient plus de la nature de la plante; ainsi que d'avoir une bouche sans avoir aucun orifice apparent qui serve d'issue aux excrémens. Si Aristote avoit connu les Orties de mer, aussi-bien qu'on les connoît aujourd'hui, il les auroit encore rapprochées de la plante par la propriété qu'elles ont de pouvoir être multipliées de bouture & greffées (1).

On voit par le texte d'Aristote : & c'est pourquoi je l'ai traduit en entier: quelles étoient ses idées sur la nature des Orties de mer. Rondelet lui a reproché d'avoir fait de ces Orties un être équivoque entre la plante & l'animal : mais sans examiner si l'on trouve dans cette disposition toute la précision avec laquelle un Philosophe doit s'expliquer, il me semble qu'elle vaut autant que celle de Rondelet, selon lequel les Orties de mer & autres êtres semblables, forment une classe d'Animaux qui ne sont pas entiérement parfaits (2).

Aristote prétend, *au Liv. I. de son Hist. ch. 1*, que les Orties de mer ne pompent ni l'air ni l'eau ; il en distingue qui vivent toujours attachées, d'autres qui se détachent la nuit pour aller prendre leur nourriture. Au *L. IV. ch. 6*, il les décrit avec plus d'étendue : il fait remarquer qu'elles n'ont point de coquille, comme les testacées ; que tout leur corps est charnu; mais que comme elles s'attachent fortement aux rochers, le rocher leur est ce que la coquille est aux testacées. Leur bouche est au centre de leur corps ; si quelque petit poisson s'en approche, elles le saisissent & le mangent. Il faut voir tout cet endroit d'Aristote, ainsi que ce qu'il dit encore au *L. V. ch. 16*, au *Liv. VIII. ch. 1 & 2*. Il y distingue de nouveau les différentes especes d'Orties, les unes fixes, les autres errantes; les unes grandes, les autres petites : mais tous ces textes sont clairs, & ce que j'ai seulement à faire, est de reformer, par les observations des Modernes, quelques-unes des remarques d'Aristote.

Il y a réellement des Orties de mer qu'on appelle fixes, & d'autres qu'on appelle errantes : mais si le mouvement de celles-ci est beaucoup plus sensible que le mouvement des premieres, ne croyez pas néanmoins que les Orties fixes n'aient aucun mouvement. Elles en ont un, mais très-lent ; de

(1) Voyez M. Bonnet, contempl. de la nat. *Part. XII. ch. 17.*

(2) Inter animalia non omnino perfecta eas numerabimus. Apud Gesn. de aquat. *in Urticis.*

ſorte que, ſuivant les obſervations de M. de Reaumur, à peine avancent-elles d'un pouce en un heure (1). L'iſſue de leurs excrémens paroît être la bouche même, car c'eſt par-là qu'elles rejettent les arrêtes ou la coquille des poiſſons & des teſtacées dont elles ſe ſont nourries (2). Ce que dit Ariſtote, que l'été la chair des Orties ſe diſſout, doit s'entendre des Orties errantes, auxquelles M. de Reaumur propoſoit de donner le nom de gelée de mer, parce que leur chair & leur enſemble a la conſiſtance d'une vraie gelée. M. de Bomare qui en a vu beaucoup dans les parages de Cette & aux îles d'Hieres, aſſure que la chaleur de la main les diſſout preſqu'entiérement (3).

Le nom d'Ortie, donné à ces animaux, ne doit pas faire illuſion & porter à l'idée de quelque rapport entre leur figure & celle de la plante nommée Ortie : le rapport eſt entre les démangeaiſons & les élevures à la peau, que ces animaux cauſent par l'impreſſion de leur chair lorſqu'on les touche. *Hiſt. Liv. IV. ch. 6*, & *Liv. IX. ch. 37*. De nos jours on a nié abſolument cet effet (4) : peut-être ſeroit-ce aſſez de dire qu'il n'eſt pas auſſi conſidérable que les Anciens le ſuppoſoient (5). A l'égard de la figure des Orties de mer, elle paroît fort différente, ſelon les différens états dans leſquels on les examine. Quand elles ſont abſolument fermées, il me ſemble que la figure dont elles approchent le plus, eſt celle de la tête d'un champignon, d'un champignon dont on auroit ôté le pédicule. Quand elles ſont épanouies, elles développent un grand nombre de filets, qui ſont cependant plus ou moins multipliés, & qui leur donnent des figures fort différentes. Rondelet en a fait graver pluſieurs.

Les Orties de mer ſont appellées ſur les côtes de Normandie, *cul-d'âne* (6), & on prétend que ce nom exprime bien leur figure. Scaliger rapporte que les Bordelois les nomment *Cubalſaut* (7).

---

(1) Voyez auſſi M. Bonnet, *Ubi ſup.*

(2) M. Bonnet aſſure que ſi la coquille a trop de peine à ſortir par la bouche, parce que ce ſera, par exemple, une coquille de moule qui, après être entrée en long, ne ſe préſente qu'en large pour ſortir, il ſe fait à la baſe de l'Ortie une large plaie, qui ſe conſolide preſque auſſitôt après la ſortie de la coquille.

(3) Voyez Rondelet & Belon, dans Geſner, de aquatil. *in Urticis ;* Geſner lui-même, *Ibid.* l'Auteur du Dictionnaire des Animaux, & M. de Bomare, V. *Orties de mer.*

(4) Entre autres, M. Bonnet.

(5) Voyez les Auteurs qui viennent d'être cités.

(6) De la nat. des poiſſons, *Liv. II. pag. 345.*

(7) Exercit. ad Cardan. *219. n. 2.*

ORYX (1).

Lorſqu'Ariſtote indique les caracteres généraux qui diſtinguent les quadrupedes, il dit qu'il en eſt, quoiqu'en petit nombre, qui ont la tête armée d'une ſeule corne. Il met de ce nombre l'âne-d'inde, dont j'ai déja parlé, & l'*Oryx*, auquel il attribue d'avoir le pied fourchu, à la différence de l'âne-d'inde, qui l'a d'une ſeule piece. *Hiſt. Liv. II. ch. 1.* Ariſtote n'a rien dit de plus de cet animal, dont beaucoup d'autres Auteurs ont parlé, & dans des termes aſſez différens (2). Je penſe qu'il eſt un de ceux qu'Hérodote compte parmi les bêtes féroces, qu'on trouve en grand nombre dans la partie de l'Afrique, qu'il dit occupée par des peuples laboureurs, & qui peut être vers le 30e degré de latitude B. Il fait cet animal de la grandeur d'un bœuf (3). Oppien le décrit auſſi comme un animal féroce, terrible, épouvantable; mais il paroît lui attribuer deux cornes (4). Pline, au contraire, ſemble mettre l'*Oryx* dans le genre des chevres (5). Bochart a prétendu que, malgré les différences qui ſe trouvent entre les textes des Auteurs qui ont parlé de l'*Oryx*, il ne s'agit chez tous que du même animal dont ils ont décrit des variétés. Le même a fait graver un ancien tableau, trouvé, dit-on, en Italie, qui repréſente pluſieurs *Oryx* en différentes ſituations. Mais indépendamment de ce que ce tableau n'a, pour ainſi dire, aucune authenticité, il eſt difficile de juger à ſon inſpection de la grandeur des *Oryx:* tout ce que l'on voit, c'eſt que leur tête, la forme de leur corps & leur queue, ſont celles d'un daim. Ils ont le pied fourchu, & il ſort du milieu du front une corne droite, dont la longueur égale la moitié de l'eſpace qui ſe trouve entre la racine de l'oreille & la queue.

Belon avoit penſé que l'*Oryx* étoit la gazelle; Bochart aſſure qu'il ſe trompe, & que le gazel ou gazal des Arabes, n'eſt autre que le petit du chevreuil (*Caprea*); une autre preuve que la gazelle n'eſt point l'*Oryx* d'Ariſtote, c'eſt qu'elle a deux cornes. Geſner rapporte avoir entendu dire, qu'en Tranſilvanie on trouvoit des chevres ſauvages avec une ſeule corne, mais il ajoute ſur cela, qu'il n'a rien de certain. Il rapporte encore, qu'on lui a écrit

(1) ὄρυξ, ὁ.

(2) Voyez leurs textes raſſemblés dans Geſner, *de quadr. in Oryge*; & dans Bochart, Hieroz. *Liv. III. ch. 26.*

(3) Hiſt. *Lib. IV. cap. 192.* On lit dans ſon texte ὄρυες. Je penſe, avec Geſner, (*in Oryge*), qu'on doit lire ὄρυγες.

(4) De venat. *Lib. II. v. 445 & ſeq.*

(5) Capræ in plurimas ſimilitudines transfigurantur; ſunt capreæ... ſunt & oryges. Hiſt. *Lib. VIII. cap. 53.*

qu'il ſe trouvoit ſur le mont Carpathe, vers la Ruſſie & la Tranſilvanie; des bêtes fauves abſolument ſemblables au chamois, à l'exception qu'elles n'avoient qu'une ſeule corne qui partoit du milieu du front (1); mais ce témoignage n'étant confirmé par aucun autre, il demeure toujours fort incertain quel étoit l'*Oryx* d'Ariſtote. C'eſt le cas de faire la même remarque que nous avons déja faite à l'article *Ane-d'inde*, d'après M. Guettard : il paroît qu'outre le rhinocéros, il exiſte quelqu'autre quadrupede portant une ſeule corne ſur le front; mais on n'a point encore de connoiſſances aſſez préciſes pour peindre cet animal & donner ſon hiſtoire.

OS (2).

§. 1. *Des Os en général.*

§. 2. *Idée du ſquelette de l'homme.*

§. 3. *Comparaiſon du ſquelette de l'homme avec ceux des quadrupedes, des oiſeaux & des poiſſons.*

§. 1. DES OS EN GÉNÉRAL.

Les Os ſont des parties fermes & ſolides, deſtinées à ſoutenir les parties molles du corps de l'animal. Leur néceſſité eſt ſenſible; & les Animaux qui n'ont point d'Os, ont des parties analogues & correſpondantes qui rempliſſent, à leur égard, le même objet. Dans certains animaux, tels que les cruſtacées & les teſtacées, toute la partie ſolide eſt en dehors du corps; dans d'autres, tels que les inſectes, les parties dures & molles paroiſſent confondues; dans les mollusques, la ſubſtance de leur corps eſt moyenne entre la chair & le nerf, & quelques-uns ont d'ailleurs des parties ſolides qui répondent aux arrêtes des poiſſons. *Des Parties, Liv. II. ch. 8.*

Je ne vois pas qu'Ariſtote ait expliqué d'une maniere préciſe quelle eſt la nature des Os. Il faut y ſuppléer par les obſervations des Modernes. « La » ſubſtance des Os, dit M. Winslow, eſt un tiſſu de fibres ſolides, diffé» remment diſpoſé ſuivant la conformation de chaque Os.... Cette ſubſtan» ce eſt en partie compacte ou ſolide, en partie cellulaire ou ſpongieuſe, » & en partie reticulaire. La partie compacte ou ſolide, occupe principa» lement le dehors de l'Os, & la cellulaire ou ſpongieuſe, le dedans (3)». J'ajoûte, d'après M. de Sénac, que les interſtices qui ſe trouvent entre

(1) De quadruped. *in Oryge.*

(2) [illegible] & ὀστοῦν. τό.

(3) Expoſit. anatom. *n. 84. & ſuivans.*

les filets de la partie réticulaire sont tapissés d'une membrane qui y forme des vésicules, & que c'est dans ces vésicules, qui sont comme des grappes de raisin, que les vaisseaux sanguins filtrent une matiere huileuse qu'on nomme moëlle. Les vaisseaux sanguins, dit encore M. de Sénac, entrent dans la substance des Os pour les nourrir ; le sang leur fournit un suc plâtreux qui se dépose dans les cellules placées entre les lames osseuses. Dans les Os plats on ne trouve point de moëlle, mais seulement la partie compacte & solide, & la substance spongieuse qui se nomme *diploé* dans les Os du crâne (1).

Aristote avoit observé que c'est le sang qui nourrit les Os : *des Parties*, *Liv. II. ch. 6* : il avoit remarqué aussi, *Hist. Liv. III. ch. 20*, que la moëlle ne se trouve que dans les os creux ; mais il n'avoit observé ni les vésicules dans lesquelles elle est contenue, ni même une membrane qui environne le total de la moëlle dans chaque Os, & qui sert à l'Os comme de périoste interne (2) : car en disant, dans ce même lieu, que tous les liquides du corps sont renfermés dans des vaisseaux, il s'exprime ainsi : « le » sang est contenu dans les veines, la moëlle dans les Os, les autres liqui- » des dans des membranes, dans des peaux, ou dans les intestins ». Les autres observations qu'Aristote fait encore au même lieu, sur la moëlle, sont que, dans la jeunesse, la moëlle est absolument sanguine ; que dans la vieillesse, elle approche de la nature de la graisse, ou de celle de l'axonge (suif) selon que les Animaux ont de la graisse ou du suif. Dans son traité *des Parties*, *Liv. II. ch. 6*, où il répete d'ailleurs les mêmes faits, il ajoûte que la moëlle est l'excrément recuit & condensé de l'aliment sanguin qui se distribue dans les Os, & dans l'épine du dos : mais quoiqu'il assigne ainsi le même principe à la moëlle qui est dans les Os longs, & à la moëlle épiniere, il avertit que ces deux especes de moëlles ne sont pas absolument de même nature ; que la moëlle épiniere n'a pas la même qualité graisseuse, & qu'au contraire, comme elle se prolonge entre les vertebres de l'épine pour les réunir, elle est gluante, nerveuse & susceptible d'extension.

Les Modernes mettent bien plus de différence entre la moëlle allongée & la moëlle des Os ; ils regardent la premiere comme une prolongation du

---

(1) Anatom. d'Heïster, *pag. 40 & suiv.* pag. 42, & Exposit. anatom. de Winslow ; *des Os frais*, *n. 72 & 73*.
(2) Anatomie d'Heïster, *ubi modò*,

cerveau & le principe des nerfs (1) ; au lieu qu'ils ne regardent la seconde que comme une ſubſtance onctueuſe & graſſe, dont la deſtination eſt de rendre la ſubſtance de l'Os en quelque maniere ſouple & moins caſſante, en s'y inſinuant peu-à-peu & ſans ceſſe, juſqu'à la vieilleſſe, dans laquelle les Os en étant dépourvus deviennent très-fragiles (2).

Ariſtote affirme que les Os ſont comme les veines, en ce qu'ils partent tous du même principe, ſavoir, de l'épine du dos, & qu'il n'en exiſte aucun dans le corps, qui ſoit iſolé. *Hiſt. Liv. III. ch. 7.* Il inſiſte ſur cette aſſertion dans ſon traité *des Parties*, *L. II. ch. 9*, où il s'efforce d'en donner la raiſon, en diſant qu'un pareil Os iſolé n'auroit aucun principe de mouvement, & qu'il ne ſeroit dans la chair qu'une épine qui la piqueroit. Néanmoins ce fait, comme Riolan l'a déja remarqué (3), n'eſt pas exact, puiſque l'Os hyoïde, ou l'Os de la langue, eſt tout-à fait ſéparé des autres Os. On peut y joindre l'Os qui ſe trouve dans le cœur, & dans la verge de quelques animaux. Ariſtote lui-même a dit que les dents qu'il compte parmi les Os, touchoient à la vérité à d'autres Os, mais n'y étoient pas joints & unis (4). *De la Génér. Liv. II. ch. 6.*

Une autre remarque ſur les Os en général, c'eſt qu'ils varient quant à la dureté, à la force, à la fermeté, ſelon la nature de l'animal : c'eſt-à-dire, ſelon qu'il eſt plus ou moins fort. Ainſi les mâles ont les Os plus durs que les femelles ; les Animaux carnaſſiers les ont plus durs auſſi que ne les ont ceux qui ne vivent pas de cette maniere. *Hiſt. Liv. III. ch. 7*, & *des Part. Liv. II. ch. 9.*

Enfin Ariſtote obſerve qu'aucun animal n'a d'os ſur l'eſtomac & le ventre (5) : il en donne la raiſon : c'eſt que des Os ainſi placés, ſeroient un obſtacle au gonflement que cauſent les alimens, & à l'accroiſſement du fœtus dans le ſein de ſa mere. *Hiſt. L. III. ch. 7*, & *des Part. L. II. ch. 9.*

§. 2. IDÉE DU SQUÉLETTE DE L'HOMME.

Le ſquélette de l'homme, c'eſt-à-dire, l'aſſemblage de tous les Os qui forment la charpente de ſon corps, contient deux cens quarante-cinq pieces,

(1) Voyez *Nerf.*

(2) Expoſit. anat. de Winſlow, Traité des Os frais, *n. 71 & 77.*

(3) Commentaire ſur le livre des Os de Galien, *ch. 43.*

(4) ἅπτονται, ἀλλ' οὐ συμπεφύκασι τοῖς ὀςοῖς.

(5) L'expreſſion κοιλία qu'Ariſtote emploie, eſt équivoque, elle ſignifie l'eſtomac & le ventre : mais peut-être faut-il la traduire ici par le mot *ventre ;* Pline a dit, *nulli animalium circa ventrem oſſa. Hiſt. Lib. XI, cap. 37. n. 82.*

sans même y comprendre de petits Os qu'on nomme *sésamoïdes*, & qui sont placés aux articulations des doigts (1). On n'attend pas sans doute que je donne l'histoire de tous ces Os, celle de leurs articulations & de leur figure ; mon objet est de présenter une idée générale du squélette de l'homme, d'indiquer & d'expliquer les principales observations d'Aristote. J'avertis que dans l'idée générale que je présente, je m'attache à M. Winslow.

La division ordinaire du squélette, est en tête, tronc & extrêmités.

La tête se divise en deux parties générales ; la premiere est une boëte osseuse à laquelle on donne le nom de crâne : elle est composée de huit Os, dont un est intérieur, savoir l'Os cribleux. Les Os de la tête sont joints en partie par des sutures, c'est-à-dire, qu'ils s'engrainent mutuellement par de petites dents dont leurs bords sont garnis. L'autre partie de la tête comprend plusieurs pieces qui forment la majeure portion de la face. Les deux pieces principales sont les deux mâchoires, qui portent ensemble, ordinairement, trente-deux dents. La mâchoire supérieure se divise en treize pieces, du nombre desquelles sont les Os de la pommette, les Os du nez, les Os du palais, &c.

Le tronc se divise en trois parties, une commune qui est l'épine ; deux propres, qui sont, le thorax, ou la poitrine, & le bassin. L'épine est composée, 1°. de vingt-quatre vertebres, sept cervicales, douze dorsales, cinq lombaires ; 2°. d'un Os nommé *sacrum*, avec son appendice appellée *coccyx*.

Le thorax est formé par les côtes & le *sternum*, qui est composé de deux ou trois pieces, & placé antérieurement à l'opposé de l'épine. Les côtes sont au nombre de douze de chaque côté, toutes attachées par derriere aux vertebres du dos. Les sept premieres de chaque côté, qui viennent joindre immédiatement le *sternum*, sont nommées vraies côtes ; les cinq autres attachées au *sternum* par des cartilages qui descendent plus bas que cet Os, & qui ne font pas l'arcade entiere comme les premieres, sont nommées fausses côtes.

Le bassin est formé de deux grands Os qu'on appelle Os des hanches ; on les divise en trois portions, dont chacune a son nom propre. La portion supérieure, postérieure, & en même tems la plus grande, est appellée Os des îles ; la partie inférieure, Os ischion ; la partie antérieure, Os pubis. La réunion de ces trois portions forme une cavité considérable, qui reçoit la tête du fémur, & qu'on nomme la cavité cotyloïde.

(1) Exposit. anat. de Winslow, Traité des Os secs. *n.* 33.

Les extrêmités du squélette sont au nombre de quatre, deux supérieures, l'une de chaque côté du thorax ; deux inférieures, attachées à chaque côté du bassin.

Chacune des extrêmités supérieures est divisée en épaule, bras, avant-bras & main. L'épaule a deux pieces, une antérieure, appellée clavicule ; l'autre postérieure, nommée omoplate. Le bras est formé d'un Os appellé *humerus*; l'avant-bras, de deux Os, *cubitus* & *radius*; la main a d'abord, le carpe ou poignet, formé de huit Os ; ensuite le métacarpe, composé de quatre os, & enfin cinq doigts, qui ont chacun trois phalanges.

Les extrêmités inférieures se partagent en cuisses, jambes & pieds. La cuisse a un seul os, qui est le *fémur*; la jambe, deux grands Os, le *tibia* & le *pérone*, & un petit Os, nommé la rotule, placée au-dessus de la tubérosité qui se trouve à la partie supérieure du *tibia*. L'extrêmité inférieure du *tibia* forme la malléole interne ; l'extrêmité inférieure du *pérone*, forme la malléole externe. Le pied est divisé en tarse, métatarse, & doigts. Le tarse est composé de sept Os, dont le premier & le plus voisin des Os de la jambe, est l'astragale ; le calcaneum est le second & forme la partie postérieure du pied. Ces deux Os méritent singuliérement d'être remarqués, à raison des observations que je ferai dans le §. suivant. Les doigts sont composés chacun de trois phalanges, excepté le pouce auquel on n'en donne que deux ; mais on attribue cinq Os au métatarse, au lieu qu'on n'en donne que quatre au métacarpe.

L'Os hyoïde ou Os de la langue, est situé au milieu de l'intervalle des angles de la mâchoire inférieure ; il est petit & ressemble à un arc.

Il y a encore dans la cavité intérieure de l'oreille, trois petits Os qu'on nomme l'étrier, l'enclume & le marteau.

Ces idées générales présentes à l'esprit, il est facile d'entendre les différens textes d'Aristote & d'appercevoir ce qui est à réformer dans ses observations. Il remarque dans la portion antérieure du crâne, une partie qu'on nomme dans les enfans, la fontanelle, & qui ne s'ossifie que la derniere. *Hist. Liv. I. ch. 7.* Ceci ne demande qu'un peu plus d'explication. La fontanelle se trouve à l'endroit de la réunion de trois des Os du crâne, savoir, l'Os frontal & les deux Os pariétaux. De suite Aristote dit, qu'on remarque dans le crâne des hommes, trois sutures qui se réunissent au même point ; que dans le crâne des femmes, il n'y a qu'une suture circulaire, & qu'on a vu des crânes d'hommes qui n'avoient aucune suture. Il a répété

les mêmes obſervations au *Liv. III. ch. 7*, & il y a ajoûté que la tête étoit compoſée de ſix Os, & non pas de quatre ſeulement, parce qu'on devoit en compter auprès des oreilles, deux qui ſont petits en comparaiſon des autres.

Ariſtote n'avoit pas aſſez exactement obſervé ce qu'il décrit ici. Il peut bien ſe faire que, contre la loi commune de la nature, il ſe rencontre des crânes ſans ſuture ; mais en prenant l'état des choſes dans l'ordre général, Ariſtote n'a pas bien diſtingué tous les Os de la tête, & il n'a pas vu toutes les ſutures qu'ils formoient. A l'égard de la différence qu'il met pour le nombre des ſutures, entre le crâne de l'homme & celui de la femme, elle n'a aucune réalité (1).

L'Os qui ſupporte la tête, vient de l'épine du dos, ainſi que les clavicules & les côtes. *Hiſt. Liv. III. ch. 7.* Ariſtote me paroît s'être trompé, en ſuppoſant quelque dépendance entre les clavicules & l'épine. C'eſt aux omoplates que les clavicules ſont attachées. Ce qu'il a obſervé enſuite, que les omoplates ſont attachées à l'épine, les bras aux omoplates & les mains au bras, eſt plus vrai, ainſi que ce qu'il ajoûte au *chap. 15*, qu'on diſtingue dans les extrêmités ſupérieures, l'épaule, le bras proprement dit (*ancôn*), l'olécrane, le coude ; & dans les doigts, les phalanges, & les articles (condyles). Il a bien obſervé auſſi, qu'après les hanches, c'eſt-à-dire, à la partie inférieure de l'Os des hanches, étoit la cavité cotyloïde ; puis les Os de la cuiſſe & de la jambe, dont les malléoles ſont partie ; enſuite les Os du pied : que la cuiſſe eſt compoſée du *fémur* qui a une tête à chaque extrêmité ; qu'elle eſt ſuivie de la rotule, partie mobile ; puis de la jambe, qui a deux Os & deux malléoles ; que le pied ſuit, & que ſa partie poſtérieure eſt le talon (*pterna* en grec, en latin *calcaneum*). Mais Ariſtote n'a pas parlé de l'*aſtragale*, qui eſt entre les Os de la jambe & le *calcaneum ;* à moins que ce ne ſoit l'aſtragale auquel il donne le nom de *pterna.* Ariſtote avertit que l'Os de la cuiſſe & ceux de la jambe, ou peut-être ces derniers ſeulement, car la leçon du texte eſt équivoque, ſe nommoient *colenés. Ibid.*

On doit joindre à ces obſervations, celles qu'Ariſtote fait dans ſon traité *des Parties*, *Liv. II. ch. 9.* L'épine eſt ce qui ſoutient les Animaux ſelon une ligne ou perpendiculaire ou droite ; mais comme il falloit que le corps

(1) Quæ de ſuturis prodidit Ariſtoteles, non eumdem eſſe numerum in maribus & feminis, falſa ſunt. Dulaurens, Hiſt. anat. hum. corp. Lib. II. *controv. anat. qu. 8.* Voyez auſſi Riolan, Introd. à la doctrine des Os, *ch. 23.*

pût plier pour se prêter aux mouvemens de l'animal, en même tems que cette épine est une par sa continuité, elle est divisée en plusieurs parties par la distinction des vertebres. De l'épine, ajoûte Aristote, viennent les Os des bras & des cuisses qui lui sont continus; ils se touchent & ils sont fortement attachés les uns aux autres dans les endroits où la flexion exige qu'ils soient séparés. L'extrêmité d'un Os forme une cavité, l'extrêmité correspondante de l'autre Os forme une partie ronde; ou bien étant tous deux soit ronds, soit caves, il y a entre deux un astragale (petit Os) qui facilite la flexion & l'extension; quelques Os se touchent par des extrêmités semblables, mais ils sont liés par des nerfs. Il y a aussi des parties cartilagineuses qui s'étendent dans les articulations, où elles forment comme des coussins pour empêcher que les Os ne s'usent par le frottement.

Après ces détails, qui supposent beaucoup de connoissances anatomiques, on est bien surpris de lire, *Hist. Liv. I. ch. 15*, que le long du dos sont rangées les côtes, au nombre de huit de chaque côté. Cette assertion est d'autant plus étonnante, qu'au même lieu Aristote rejette une erreur qui consistoit à supposer un peuple à sept côtes (1); & qu'on voit qu'il n'ignoroit pas l'existence des fausses côtes, puisqu'au *Liv. V. ch. 7. de son histoire*, il remarque qu'une partie des côtes se joignent au *sternum*, & que les autres ne s'y joignent pas. Hippocrate, ou l'Auteur du traité de la nature des Os, n'a pas commis la même faute; il compte douze côtes de chaque côté (2). L'Auteur de l'introduction grecque à l'anatomie, s'est également gardé de copier Aristote en cet endroit (3). On a voulu changer la leçon du texte d'Aristote, mais indépendamment de ce qu'il est semblable dans tous les manuscrits, on remarque qu'Eustathe, dans son commentaire sur Denis le géographe, l'a cité tel qu'on le lit aujourd'hui (4). Pline

(1) Suivant les différentes leçons, ce peuple est les Lychniens, Lygniens ou Lygyens. M. d'Anville parle d'une ville qui se nommoit *Lychnidus*, & qui étoit en Macédoine, près d'un lac d'où sort le Drin. Géogr. anc. *Tom. I. pag. 234.* Suivant ses cartes, cette ville est entre le 40 & 41 degrés de lat. B, & le 38 & 39 degrés de longitude. Ne sont-ce pas les peuples de ce canton qu'Aristote indique ici? C'est cette conjecture qui m'a fait adopter le λυχνίων de Duval. Sylburge observe que Gaza ayant lu Λιγύων, & voyant, dans Etienne de Bysance, des Λιγύες placés à l'occident de l'Espagne, a cru pouvoir traduire *Turduli*: car c'est ainsi qu'on doit lire, suivant les anciennes éditions de Gaza: & non *Torduli*, comme portent les éditions de Casaubon, de Duval, &c. ni *Turdoli*, comme dans l'édition de Leïmar, en 1597, *in* 8°. Les *Turduli* étoient des peuples de la Bétique en Espagne: ils habitoient à-peu-près sous le 38 degré de lat. Voyez M. d'Anville, Géog. anc. *Tom. I. pag. 34.*

(2) Hippocr. oper. *Sect. 3. pag. 274.*

(3) Cap. 35.

(4) Voyez la note sur le lieu de l'introduction grecque qui vient d'être cité.

auſſi s'eſt exprimé de la même maniere (1). Si Ariſtote n'avoit donné à l'homme que ſept côtes, on croiroit qu'il a parlé ſeulement des vraies côtes, dont le nombre eſt effectivement de ſept; mais il n'eſt pas poſſible de ſuppoſer, avec Cælius Rhodiginus (2), que pour compter huit côtes il ait joint la clavicule avec les côtes, puiſqu'il a appellé cet Os par ſon nom. Tout ce que l'on peut dire pour excuſer Ariſtote, c'eſt que les côtes qui ſont ordinairement au nombre de douze de chaque côté, ſe trouvent quelquefois en nombre plus ou moins grand, ſoit d'un côté, ſoit des deux côtés (3), & que, comme Riolan l'aſſure en propres termes, on a trouvé plus d'une fois une huitieme côte attachée au cartilage xiphoïde qui fait la pointe du *ſternum* (4). Les ſinges ont de chaque côté huit vraies côtes (5). Il eſt donc poſſible que dans un tems où les diſſections anatomiques étoient rares, Ariſtote ait vu un homme qui avoit huit côtes attachées au *ſternum*, & que d'ailleurs ayant ouvert plus de ſinges que d'hommes, il ait cru pouvoir affirmer que les côtes, en ne parlant que des côtes vraies, étoient au nombre de huit.

§. 3. COMPARAISON DU SQUÉLETTE DE L'HOMME AVEC CEUX DES QUADRUPEDES, DES OISEAUX ET DES POISSONS.

En général, dit Ariſtote, il y a peu de différence entre les Os des Animaux vivipares & ſanguins. La nature des Os des oiſeaux ne s'en éloigne pas non plus beaucoup. Les arrêtes des poiſſons s'en éloignent davantage, ainſi que les cartilages des ſélaques: mais tout animal qui a du ſang, a une épine, ſoit de la nature de l'Os, ſoit de la nature de l'arrête. A l'égard des autres Os, les Animaux qui n'ont point les parties auxquelles ces Os appartiennent, ne les ont pas: & ceux qui ayant ces parties, les ont conformées d'une autre maniere, ont auſſi dans les Os des différences du plus au moins; quelquefois ils n'ont qu'un rapport d'analogie. *Hiſt. Liv. III. ch. 7.*

Le réſultat de ces vues générales, eſt que le corps de tout animal de la claſſe qu'Ariſtote appelle Animaux ſanguins, eſt ſoutenu par une charpente ou oſſeuſe, ou d'une nature à-peu-près ſemblable, dont la baze & la piece principale eſt l'épine du dos. Cette charpente n'a pas toujours

---

(1) Coſtæ homini tantùm octonæ. *Hiſt. Lib. XI. cap. 37. n. 82.*

(2) Antiqu. lect. *Lib. IV. cap. 4.*

(3) Winſlow, Expoſit. anat. Traité des Os ſecs, *n. 637.*

(4) Anthropogr. *Liv. V. pag. 840*, & comment. ſur le livre des Os de Galien, *ch. 51.*

(5) Riolan, Oſteol. du ſinge, *p. 329.*

absolument la même coupe, ni les mêmes accessoires ; mais sa présence est toujours la même, parce que sa nécessité est toujours égale : ainsi on ne conçoit point d'édifice sans une sorte de carcasse d'une forme quelconque, mais toujours composée de matériaux fermes, qui rassemble toutes les parties de l'édifice, en fait un tout & assure sa consistance.

Si l'on entre de là dans le détail, & que l'on s'occupe d'abord de la comparaison du squélette des quadrupedes avec le squélette de l'homme, on ne tarde pas à appercevoir des différences qui sautent aux yeux, & dont Aristote a fait remarquer quelques-unes : par exemple, que les parties placées en devant dans l'homme, sont en dessous dans les quadrupedes, & tournées vers la terre ; que la poitrine des Animaux est beaucoup plus étroite que celle de l'homme, *Hist. Liv. II. ch. 1* ; que les Animaux qui (tels que le chien) ont la tête ronde, l'ont en même tems grosse ; & que la partie de leur face qui forme le dessous de la tête, est petite ; tandis que ceux qui portent un toupet de crin (le cheval, par exemple), ont la tête petite & les mâchoires allongées. *Liv. I. ch. 16.*

Passons à d'autres particularités. Aristote assure que le crâne n'est pas le même dans tous les Animaux, & que le chien, par exemple, l'a d'une seule piece ; au lieu que d'autres l'ont, comme l'homme, de plusieurs pieces : *Hist. Liv. III. ch. 7.*

Ce qu'Aristote dit au *Liv. II. ch. 1, de son histoire*, de la différence entre la flexion des membres, c'est-à-dire, des jambes de devant & de derriere chez les quadrupedes, & la flexion des bras & des jambes dans l'homme, mérite plus d'attention. Il prétend que cette flexion est toute contraire dans les quadrupedes & dans l'homme, & que l'éléphant seul se rapproche à cet égard de l'homme. Cette erreur est encore aussi commune, quoiqu'elle ait été relevée par plusieurs personnes, qu'elle est ancienne ; un peu de réflexion suffit pour la rejetter (1). Je commence par la comparaison des extrêmités inférieures de l'homme, avec les extrêmités postérieures des quadrupedes.

De la hanche de l'homme il part un Os qui s'articule dans la cavité cotyloïde, & qu'on appelle le *fémur* : c'est l'Os de la cuisse. A cet Os sont

(1) Vésale ayant été un des premiers à écrire contre cette erreur, Scaliger le combattit & fit tous ses efforts pour défendre contre lui le sentiment d'Aristote & de Galien. Voyez ses *exercit. ad Cardan. 104, n. 21 ; & 279.* Voyez aussi les mém. de MM. de l'Acad. des Sciences, pour serv. à l'hist. des Anim. *Part. III. p. 44.*

articulés

articulés les deux Os de la jambe : le pli que fait la cuiſſe avec l'Os des hanches, eſt en devant : le pli que fait l'Os de la cuiſſe avec les Os des jambes, eſt en arriere. Au bas des Os de la jambe, ſont les Os du tarſe, ſavoir d'abord l'aſtragale, enſuite le *calcaneum*, puis le ſurplus des Os du tarſe, ceux du métatarſe & les doigts. Le pli que tous ces Os réunis font avec les Os de la jambe, eſt en dedans.

En ſuivant de la même maniere les Os des extrêmités inférieures des quadrupedes, on voit un Os articulé dans la hanche, & dont le pli avec les hanches eſt en dedans. On voit après cela deux Os qui répondent, l'un au *tibia*, l'autre au *perone*, quoique ſouvent celui-ci ne paroiſſe en quelque ſorte qu'un cartilage; le pli de cette partie avec la précédente, eſt en dehors. L'aſtragale eſt placé au bas de cette même partie, il eſt ſuivi du *calcaneum*, qui eſt extrêmement allongé, & de pluſieurs Os plus ou moins diſtincts, ſelon les diverſes eſpeces d'Animaux, qui répondent aux Os du tarſe, du métatarſe, & à ceux des doigts du pied. Le pli que forment tous ces Os avec ceux de la jambe, eſt en dedans. La même comparaiſon entre les extrêmités antérieures des quadrupedes, s'établit & ſe ſuit facilement.

Mais qu'eſt-il arrivé ? Au lieu de conſidérer les extrêmités des quadrupedes de la même maniere que l'on conſidéroit celles de l'homme, en commençant par les parties les plus éloignées de la terre, & en deſcendant à celles qui y touchent, on les a regardées dans un ſens abſolument contraire. Prenant donc pour le pied, dans le cheval, par exemple, le ſabot & les Os de la couronne, on a regardé la partie qui y eſt contigue, comme la jambe, & la partie au-deſſus de celle-ci, comme la cuiſſe : la cuiſſe elle-même étant extrêmement courte, on l'a conſidérée comme une prolongation des Os des hanches, malgré l'articulation qui détermine ſa nature. Alors donc on a dû, en prenant pour le genou la ſeconde flexion au-deſſus de terre, dire que le pli du genou étoit en dedans, & le pli de la cuiſſe en dehors : tandis que la premiere & la ſeconde flexion appartenant au pied, & ne paroiſſant différente qu'à raiſon du prolongement du *calcaneum*, il falloit chercher le genou dans ce qui ſembloit être la troiſieme flexion.

Et ce qui démontre clairement que la ſource de l'erreur a été la grande longueur du *calcaneum* & le peu de longueur du *femur*, c'eſt l'exception qu'on a faite pour l'éléphant. Comme les Os du tarſe ſont fort courts dans

cet animal, & qu'au contraire le femur eſt long (1), on ne s'eſt pas mépris en regardant le femur comme une partie de la hanche, ni une partie du pied comme la jambe, & on a dit que les membres de l'éléphant avoient la même flexion que ceux de l'homme.

La premiere erreur d'Ariſtote, l'a conduit à une ſeconde. En donnant une idee générale du ſquélette de l'homme, j'ai dit qu'immédiatement au-deſſous des Os de la jambe, étoit un Os qu'on nommoit aſtragale, & enſuite le *calcaneum.* Cet aſtragale eſt auſſi dans les Animaux, entre les Os de la jambe, & cet immenſe *calcaneum* qui allonge le pied. Ariſtote l'avoit remarqué ſur-tout dans les Animaux qui ont le pied fourchu, & il l'a appellé *aſtragale :* mais comme il parle en même tems du jeu que lon faiſoit avec cet Os, je me ſuis ſervi dans ma traduction du mot *oſſelet.* Ariſtote cherchant ce même Os dans d'autres animaux, & dans l'homme, à la même diſtance du bout du pied où il le voyoit, par exemple, dans le mouton, & ne le trouvant point, a affirmé que l'homme & pluſieurs autres animaux ne l'avoient pas : *Hiſt. Liv. II. ch. 1 :* ce qui eſt faux : ſeulement la forme n'eſt pas toujours la même, & Ariſtote a raiſon de dire, par exemple, que l'oſſelet du porc, comparé à celui du bœuf ou du mouton, n'eſt pas auſſi bien formé : c'eſt-à-dire, que les élévations de cet Os ne ſont pas auſſi ſaillantes, ni les creux auſſi renfoncés, dans l'oſſelet du porc, qu'ils le ſont dans l'oſſelet des autres animaux que j'ai nommés.

Ariſtote en faiſant mention du jeu de l'oſſelet, a marqué les noms que l'on donnoit à ſes différens côtés. Cælius Rhodiginus (2), & Scaliger (3), en ont donné l'explication : je renvoie à leurs écrits, parce que l'objet ne me paroît pas aſſez important pour les extraire en cet endroit.

Il y a un autre Os que la plupart des quadrupedes n'ont point, mais celui-ci eſt à la partie antérieure de l'animal : c'eſt la clavicule. Comme il eſt deſtiné à empêcher que le bras ne ſe détache du thorax, dans les mouvemens qu'on lui donne pour le porter en arriere, il étoit inutile aux animaux qui, comme le cheval & le bœuf, ont les jambes de devant toujours dans la même ſituation, ſans les porter en dehors ; mais on trouve les

---

(1) Voyez la figure du ſquélette de l'éléphant, dans les mémoires de MM. de l'Académie des Scienc. *Part. III. pl. 23 ;* & leur diſcours, *Ibid. p. 102.*

(2) Lect. antiqu. *Lib. XX. cap. 27.*

(3) Sur l'Hiſtoire des Anim. *Pag. 169 & ſuiv.*

clavicules dans les quadrupedes qui portent leurs doigts de devant à la bouche; dans les écureuils, par exemple. On les trouve auſſi dans le ſinge (1).

Je n'en dirai pas davantage ſur la comparaiſon du ſquélette de l'homme avec celui des quadrupedes, & je paſſe à la même comparaiſon avec le ſquélette de l'oiſeau.

Belon a eu une idée ſinguliere : il a fait graver en regard, deux ſquélettes, l'un d'homme, l'autre d'oiſeau. Il a ſuſpendu celui de l'oiſeau par la tête, ainſi que celui de l'homme, de ſorte que tous deux ſont repréſentés perpendiculairement (2). Autant on eſt frappé de la différence de conformation entre un homme & un oiſeau, quand on les conſidere en vie, autant eſt-on étonné de la reſſemblance de leur ſquélette, quand on jette les yeux ſur les deux figures de Belon.

Il y a néanmoins des différences, ainſi qu'il y a des conformités très-réelles. Les Os de la tête ont leurs ſutures : l'oiſeau a des clavicules beaucoup plus fortes que celles de l'homme, parce que les efforts de ſes aîles ſont plus grands que ceux auxquels nos bras ſont ſujets : mais entre les deux clavicules, il y a un Os qui eſt propre à l'oiſeau, ſavoir l'Os de la lunette.

L'épine du dos n'a pas, à beaucoup près, autant de vertebres que dans l'homme. Entre le cou & le croupion, Belon ne compte que ſix vertebres, dont la conformation eſt fort différente de celle des vertebres de l'homme. Le *ſternum* auſſi, eſt différemment conformé, & les côtes ſeulement au nombre de ſix. A l'égard des extrêmités inférieures, & de la flexion de leurs différentes parties, elles ne ſemblent différentes de celles de l'homme, que par la même raiſon qui ſemble mettre tant de différence entre les quadrupedes & l'homme, ſavoir, la longueur du *calcaneum*.

Une autre remarque importante à faire ſur le ſquélette des oiſeaux, c'eſt la grande légéreté de leurs Os. M. de Buffon remarque que, dans les Os des oiſeaux, les cavités ſont proportionellement beaucoup plus grandes qu'elles ne ſont dans les Os des quadrupedes, & que les Os plats qui n'ont point de cavité, ſont plus minces. Le ſquélette d'un grand oiſeau (l'onocrotale), ajoûte-t-il, d'après MM. de l'Académie, ne peſe que vingt-trois onces (3).

Par rapport aux poiſſons, non-ſeulement ils ont cette épine dorſale

(1) Voyez M. de Bomare, V°. *Os* à la fin de l'article.

(2) De la nat. des Oiſ. *Liv. I. ch. 12*, *pag. 40 & 41.*

(3) Hiſt. des Oiſ. *Tom. I. pag. 46.*

néceſſaire pour ſoutenir toute la maſſe du corps ; les côtes même ne ſont pas difficiles à appercevoir dans pluſieurs eſpeces. Des Auteurs attentifs y ont trouvé auſſi des omoplates, des clavicules, un *ſternum*, des Os du baſſin (1). Toutes ces parties ſont ſenſibles ſur-tout dans les poiſſons, tels que la carpe, que l'on appelle ronds, & qui ont des nageoires au-deſſous des ouies, & au bas du ventre. Ces nageoires répondent aux extrêmités ſupérieures & inférieures de l'homme.

Mais il y a auſſi des différences conſidérables entre le ſquélette de l'homme & celui des poiſſons. La premiere eſt dans la nature de l'arrête, qui diffère de celle de l'Os. La ſeconde eſt dans la multitude des Os de la tête ; Artédi en a compté quatre-vingt dans la tête d'une perche.

Une troiſieme différence eſt dans la diſpoſition du thorax ; c'eſt la plus petite des cavités du corps du poiſſon ; & quelles n'eſt pas formée par les côtes, mais ſeulement par les vertebres, le *ſternum*, les clavicules & les omoplates.

L'articulation des Os eſt encore très-différente de celle des Os de l'homme, non pas quant aux vertebres, mais quant aux aîlerons du dos, du ventre & de la queue. Ces parties ſont compoſées de pluſieurs pointes d'épines oppoſées les unes aux autres, articulées à l'endroit où elles ſe touchent par l'extrêmité la plus groſſe. Une de ces pointes eſt en quelque ſorte implantée dans la chair du poiſſon, tandis que l'autre pointe qui eſt ſaillante en dehors, forme l'aîleron. En général, pluſieurs des Os du poiſſon paroiſſent iſolés, je veux dire, qu'on n'apperçoit pas d'articulations & de ligamens qui les attachent avec d'autres Os : peut-être ces ligamens ont échappé aux Obſervateurs.

Enfin, indépendamment des Os dont je viens de parler, il y a pluſieurs eſpeces de poiſſons qui ont, dans la chair même, une multitude de petites arrêtes, entre leſquelles on ne voit aucune liaiſon. Artédi appelle ces arrêtes, *Os des muſcles*. Il penſe que leur uſage eſt de ſoutenir les muſcles, & de leur donner plus de conſiſtance, afin que les mouvemens du poiſſon s'exécutent mieux.

Tels ſont les principaux rapports & les principales différences qu'on remarque entre le ſquélette de l'homme & celui des animaux les plus conſidérables : cette comparaiſon intéreſſante par elle-même, le deviendra

(1) Artédi, Philoſoph. Ichtyol. *pag. 39.* Gouan, Ichtyol. philoſ. *pag. 62.* Duhamel, Traité des pêches, Part. II. *Introd. p. 25.*

davantage à meſure que l'on avancera dans la connoiſſance de l'anatomie des Animaux ; elle a encore beaucoup de progrès à faire.

OURS (1).

Il n'y a pas d'équivoque ſur la nomenclature de l'Ours, ainſi je n'ai qu'à rapporter les obſervations d'Ariſtote, & à les comparer à celles des Modernes.

Le pied de devant de l'Ours reſſemble à une main. *Hiſt. Liv. II. ch. 1.* Il faut remarquer cependant que le pouce n'eſt point ſéparé des quatre autres doigts, & que le plus gros doigt eſt placé où eſt le petit doigt de l'homme, en dehors ; qu'au poignet il y a une calloſité ; que les doigts de la main ſont mal formés & peu propres aux uſages qu'ils ont dans la main de l'homme, étant gros, courts & ſerrés l'un contre l'autre comme le ſont ceux de nos pieds (2).

L'Ours a du poil ſur tout le corps, *Hiſt. Liv. II. ch. 1*, & c'eſt la longueur de ce poil, preſqu'égal par-tout, qui le rend ſinguliérement difforme. Lorſqu'il eſt dépouillé de ſa peau, ainſi que MM. de l'Académie des Sciences l'ont fait repréſenter, ſon corps paroît bien articulé ; il faut ſur-tout remarquer la forme des muſcles de ſes cuiſſes & de ſes jambes de derriere. Le deſſous du pied eſt charnu : *Ibid :* on aſſure même que c'eſt un bon manger (3). La femelle de l'Ours a quatre mammelles : *Ibid :* je ne vois rien de contraire à cette obſervation. Mais Ariſtote ne paroît pas avoir eu raiſon de citer l'Ours comme exemple des quadrupedes qui ont l'eſtomac ample : car MM. de l'Académie des Sciences ont trouvé, dans deux Ours qu'ils ont diſſéqués, que l'eſtomac n'avoit pas plus d'un pied de long & ſix pouces ſeulement dans ſa plus grande largeur. Ils ont obſervé auſſi, que l'eſtomac ſe rétréciſſoit vers le milieu, de ſorte qu'il y avoit comme deux eſtomacs (4).

L'Ours eſt omnivore, il grimpe ſur les arbres, mange du fruit, des légumes, de la chair, du poiſſon &c. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 5.* Ces faits ſont exacts : ſeulement on a prétendu qu'il y avoit des Ours qui ne mangeoient

---

(1) ἄρκτος, ἡ. En Eſpagnol, *El Oſſo*, de Funez, *Liv. II. ch. 5.*

(2) Mém. pour ſervir à l'hiſtoire des Anim. *Tom. III. Part. I. pag. 84.*

(3) Mém. pour l'hiſt. des Anim. *Ubi modò ;* & Hiſt. nat. de Buffon, *T. VIII. pag. 34.* La même obſervation ſe trouve dans Plutarque, *De cauſis natur. cap. 22.* Il en cherche la raiſon, mais celle qu'il préſente n'eſt pas ſatisfaiſante. Ce mets eſt regardé à la Chine comme délicieux. Voyez l'hiſt. des Voyages. *Tom. XXI. pag. 236 & 380.*

(4) Mém. pour l'hiſt. des Anim. *p. 87.*

que de la chair ; d'autres qui ne mangeoient que des fruits ; & on avoit même pris occasion de là pour distinguer plusieurs especes d'Ours toutes différentes les unes des autres (1) ; mais cette distinction ne semble pas fondée ; il paroît que l'Ours regle sa nourriture selon les lieux & les circonstances où il se trouve (2). La maniere dont l'Ours boit, est remarquable ; il mord l'eau pour ainsi dire. *Hist. Liv. VIII. ch. 6.*

La femelle de l'Ours est plus courageuse que le mâle ; *Hist. Liv. IX. ch. 1.* Quand elle est obligée de fuir avec ses petits, elle les fait marcher devant elle ; elle les porte même, & quand elle est trop pressée par le chasseur, elle monte sur un arbre. *Ibid. chap. 6.* Elien ajoûte que quand les petits de l'Ourse sont fatigués, elle en prend un dans sa gueule, l'autre sur son dos, & que c'est ainsi qu'elle monte à un arbre (3). Mais elle ne fuit avec ses petits, qu'autant qu'elle se voit dans l'impossibilité de se défendre, car la présence de ses petits la rend furieuse. *Hist. Liv. VI. ch. 18.*

Dans ce qu'Aristote a dit sur l'accouplement & la réproduction des Ours, il y a quelques faits vrais, mais il y en a plusieurs qui sont faux. Il est vrai, par exemple, que l'Ourse reçoit le mâle de la même maniere que les autres femelles, à l'exception qu'elle fléchit les jambes & se couche à terre, *Hist. Liv. V. ch. 2*, & *Liv. VI. ch. 30*, & non sur le dos comme on l'a mal-à-propos prétendu (4). Il est vrai encore qu'elle fait ordinairement un ou deux petits ; jamais plus de cinq (5). *Hist. Liv. VI. ch. 30.* Mais il est faux d'abord, que l'Ourse ne porte que trente jours, comme Aristote le dit au même lieu : des observations exactes, faites pendant plusieurs années, sur des Ours nourris à Berne, établissent que la durée de la gestation de l'Ourse est de sept mois (6). L'erreur d'Aristote, ou la défectuosité du texte, dans le lieu où il est question du tems que l'Ourse porte, a occasionné une autre erreur & des corrections assez mal faites (quoique je les aie suivies en partie) dans l'endroit où il est question de la saison de l'accouplement de l'Ours. Suivant la leçon la plus commune, Aristote fixoit cet accouplement au mois *Elaphébolion*, c'est-à-dire, à la fin de Février : ce

(1) Voyez M. de Buffon, Hist. natur. *Tom. VIII. pag. 24. & suiv.*

(2) Voyez M. Zimmermann, Spec. Zool. Géograph. *cap. 2. part. 1. sect. 1. n. 2.* & l'hist. des voyages, *Tom. LXXIV. pag. 296.*

(3) De nat. animal. *Lib. VI. cap. 9.*

(4) Voyez l'Hist nat. par M. de Buffon, *Tom. VIII. pag. 29.*

(5) Buffon, *Ibid. pag. 30.*

(6) Ces observations sont rapportées dans le Supplément à l'Hist. nat. de M. de Buffon, *Tom. V. pag. 328.*

qui ne pouvoit s'accorder ni avec les autres textes d'Ariſtote, ni avec le texte de Pline. On a remplacé le mot *Elaphébolion*, par celui de *Poſéidon;* c'eſt-à-dire, qu'à la place du mois de *Février*, on a mis le mois de *Décembre* (1): & c'eſt la leçon que j'ai ſuivie; mais elle ne vaut pas mieux que la leçon commune. Suivant les obſervations que j'ai déja citées, c'eſt au mois de Juin que l'Ourſe entre en chaleur, & ainſi il faudroit que le texte d'Ariſtote portât le mois *Hecatombaïon*.

Il eſt faux pareillement, que les petits de l'Ours naiſſent comme une maſſe inarticulée, ainſi que le dit Ariſtote, *Hiſt. Liv. VI. ch. 30*; à plus forte raiſon doit-on rejetter ces contes d'Oppien, que l'Ourſe ſe fait en quelque ſorte avorter afin de ſatisfaire plutôt ſa paſſion pour le mâle (2). Les petits de l'Ours ſont ſi bien faits, lorſqu'ils naiſſent, qu'on ne les prendroit pas pour des Ours; ils ont les yeux fermés pendant quatre ſemaines, & ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur (3): ces deux derniers faits ſont conformes aux obſervations d'Ariſtote. Ce qui avoit pu l'induire en erreur ſur les autres points, c'eſt qu'il paroît que ſes chaſſeurs n'avoient point vu d'Ourſe pleine. On n'a jamais pris d'Ourſe pleine, dit-il; ou du moins cela eſt très-rare & très-difficile. *Hiſt. Liv. VI. ch. 30*, & *Liv. VIII. ch. 17.*

Un autre fait dont Ariſtote a parlé, eſt la retraite de l'Ours, qui, lorſqu'il eſt en liberté, ſe tient caché pendant un certain tems de l'année. Cette retraite eſt confirmée par les Modernes (4); M. de Buffon doute ſeulement qu'il ſoit vrai, ainſi qu'Ariſtote l'affirme, que les Ours ne prennent alors aucune nourriture (5). On prétend que comme ils ſont fort gras lorſqu'ils entrent dans leur retraite, ils ſe ſuffiſent à eux-mêmes. Selon Elien, cette grande plénitude eſt une maladie dont ils ne peuvent ſe guérir que par une longue diete (6). Ariſtote ajoûte que quand ils ſortent de leur retraite, ils mangent, dit-on, de l'*Arum* pour s'ouvrir les inteſtins dont le défaut de nourriture avoit rapproché les parois, & qu'ils mâchent du bois comme ſi les dents leur faiſoient mal. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 17*, & *Liv. IX. ch. 6.* L'*Arum*, autrement nommé pied de veau, eſt une plante d'une ſaveur fort âcre

---

(1) Voyez les variantes, *pag. 720.* On peut voir auſſi Beckman, de Hiſt. nat. vet. *cap. 5.* §. 2.

(2) De venat. *Lib. III. v. 152. & ſeqq.*

(3) Supplément à l'Hiſt. natur. *T. V. pag. 329.*

(4) Hiſt. des Voyages. *T. LVII. p. 223.*

(5) Hiſt. nat. *Tom. VIII. pag. 27.*

(6) De nat. anim. *Lib. VI. cap. 3.*

& dont il y a plusieurs especes (1). Plutarque qui rapporte le même fait, que les Ours mangent de l'*Arum* quand ils sortent de leur retraite, ajoûte que lorsqu'ils éprouvent des envies de vomir, ils vont auprès d'une fourmilliere & s'y couchent, la langue hors de la gueule. Elle est imbibée d'une salive douce qui attire les fourmis; lorsque l'Ours s'apperçoit que sa langue en est couverte, il la retire & avale les fourmis, ce qui le soulage considérablement (2). Pline prétend que les Ours connoissent encore un remede pour une troisieme maladie. Lorsqu'ils sortent de leur retraite, leurs yeux sont comme appésantis & engourdis; ils vont alors se jetter sur des gâteaux de miel, afin de se faire piquer la face par les abeilles, & de se débarrasser ainsi de la trop grande quantité de sang qui les incommode (3).

Aristote a parlé, dans son traité *de la Génération*, *Liv. V. ch. 6*, d'un Ours blanc; mais il ne regarde cette variété que comme accidentelle & tenant à des causes particulieres. Nous connoissons aujourd'hui un Ours qui habite les terres les plus septentrionales, & dont la race paroît être constamment blanche (4). On a même pensé que ce pouvoit être une espece différente de l'Ours commun qui est brun ou noir: mais on n'a pas encore recueilli assez de faits pour établir eette diversité d'especes (5).

OURSE, CRUSTACÉE (6).

Espece de crustacée qui jette ses œufs à-peu-près dans le même tems que la langouste, & qui, comme tous les autres crustacées, n'est bonne que l'hiver & le printems avant d'avoir jetté ses œufs. *Hist. Liv. V. ch. 17.*

Aristote ne dit rien de plus de l'Ourse, & ainsi il ne nous apprend pas si l'on doit la rapporter à un des quatre genres principaux entre lesquels il a partagé les crustacées (7), ou si c'est une autre espece particuliere. Belon & Rondelet se sont divisés sur ce point. Belon fait de l'Ourse de mer une grande langouste. (8). Rondelet veut que ce soit un cancre que l'on nomme autrement migraine (9). Scaliger s'est intéressé dans cette querelle, & il veut que ce soit la squille de la plus grande espece (10); mais il semble impossible

(1) Voyez M. de Bomare, V°. *Pied de veau.*

(2) Quænam animal, &c. *pag. 1793*, & de causis nat. *cap. 26.*

(3) Hist. *Liv. VIII. ch. 36.*

(4) Hist. des Voyages, *Tom. LXXIII. pag. 108.*

(5) Voyez l'Hist. nat. de M. de Buffon, *Tom. XII. pag. 349.*

(6) ἄρκτος, ἡ.

(7) Voyez *Crustacées*, *page 268.*

(8) Ou sauterelle, suivant sa maniere de s'exprimer. De la nat. des poissons, *Liv. II. pag. 349.*

(9) Des Poissons, *Liv. XVIII. ch. 15.*

(10) Squillarum species summæ duæ.

impoſſible de prononcer d'une maniere certaine d'après le peu d'indications qu'Ariſtote nous a données.

OUTARDE (1).

La nomenclature de l'Outarde a été ſi bien diſcutée par M. de Buffon (2), & l'hiſtoire qu'il a faite de cet oiſeau me paroît ſi complette, que cet article ſera fort court : autrement les rapports & les différences qui ſe trouvent entre les textes des Auteurs qui en ont parlé, exigeroient une aſſez longue diſcuſſion. Je me contenterai de deux obſervations : la premiere eſt que les erreurs dans leſquelles on eſt tombé relativement à l'Outarde, venant de la confuſion qui a été faite de deux Oiſeaux très-différens, mais dont le nom eſt à-peu-près le même, ſavoir l'*Otus*, hibou, & l'*Otis*, Outarde ; on évitera toutes ces erreurs en diſtinguant les attributs de ces deux Oiſeaux.

Ma ſeconde obſervation a pour objet d'ajoûter une preuve à toutes celles que M. de Buffon a données de l'identité de notre Outarde & de l'*Otis* des Grecs. Pline dit expreſſément que les Eſpagnols appelloient *avis tarda*, l'oiſeau que les Grecs nomment *Otis* (3) ; or de Funez, Auteur eſpagnol, nous apprend que l'Outarde s'appelle en Eſpagnol *abutarda*, & que ce mot eſt formé de ceux-ci, *avis tarda* (4). L'*abutarda* des Eſpagnols, qui eſt notre Outarde, eſt donc l'*Otis* des Grecs.

M. de Buffon penſe que le nom *Otis*, dérivé d'un mot qui ſignifie oreille (5), peut avoir été donné par les Grecs à l'Outarde, parce que l'Outarde d'Arabie, vraiſemblablement plus connue des Grecs que les autres eſpeces ne le furent, porte une huppe qui, regardée de profil & d'un peu loin, reſſemble à des oreilles un peu couchées, & qui ſe portent en arriere (6).

Voyons maintenant ce qu'Ariſtote a dit de l'Outarde : je le citerai ſeul, parce que les textes des autres Auteurs exigeroient des diſcuſſions pour leſquelles j'ai déja renvoyé à l'ouvrage de M. de Buffon.

L'Outarde a l'œſophage ample dans toute ſa longueur. *Hiſt. Liv. II.*

Una... maxima ; Urſa hæc eſt Ariſtotelis. Ubi enim porrecta jacet urſi corium extenſum repræſentat. De ſubtilit. ad Cardanum, *Exerc. 245. n. 2.*

(1) ὠτίς, ἡ.

(2) Hiſt. des Oiſeaux, *Tom. III. p. 1. & ſuiv.*

(3) Proximæ eis (tetraonibus) ſunt quas Hiſpania aves tardas appellat, Græcia otidas. *Hiſt. Lib. X. cap. 22.*

(4) Hiſtor. gener. *Lib. I. cap. 15 & 28.*

(5) οὖς, ὠτός, oreille.

(6) Hiſt. des Oiſ. *Tom. III. pag. 74.*

ch. 17. M. de Buffon avertit que les Modernes & MM. de l'Académie des Sciences, ont obſervé, au contraire, que l'œſophage de l'Outarde s'élargiſſoit ſeulement en approchant du goſier : mais en même tems il indique quelle peut avoir été la cauſe de l'erreur d'Ariſtote. L'Outarde mâle a ſous la langue une eſpece de poche, ou réſervoir, deſtiné, dit-on, à conſerver une abondante portion d'eau : ce réſervoir eſt fort ample & fort large dans toute ſon étendue. Un défaut d'exactitude dans l'obſervation l'aura fait prendre pour l'œſophage (1).

On trouve dans l'Outarde, comme dans un grand nombre d'autres oiſeaux, des appendices vers le bas des inteſtins. *Hiſt. Liv. II. ch. 17.* MM. de l'Académie ont décrit trois *cæcum* dans l'Outarde, ſavoir, deux à la jonction du colon à l'iléon, & un troiſieme à un peu plus d'un pouce de l'anus (2).

Les grands oiſeaux couvent trente jours, ſelon l'obſervation d'Ariſtote, que je ne vois pas être démentie par les Modernes ; il met l'Outarde dans le nombre de ces grands oiſeaux. *Hiſt. Liv. VI. ch. 6.*

Enfin, il y a dans Ariſtote un troiſieme texte qui, d'après la leçon commune, a jetté beaucoup d'incertitude dans la recherche de l'oiſeau qu'Ariſtote a appellé *Otis.* Suivant cette leçon commune, Ariſtote a dit que l'Outarde ne couve point ſes œufs, mais qu'elle les ſuſpend à un arbre, enveloppés dans une peau de lievre ou de renard. *Hiſt. Liv. IX. ch. 33.* J'ai ſuivi cette même leçon & j'ai eu tort ; il faut s'attacher à celle que j'ai annoncée dans les variantes (3), & dont le ſens eſt, qu'on trouve en Scythie un oiſeau de la grandeur de l'Outarde, qui ne couve point ſes œufs, &c. Aux autorités que j'ai indiquées dans la variante, on joindra un texte de Pline, très-conforme à cette leçon (4).

OYE (5).

L'Oye eſt un oiſeau généralement connu, & je ne vois pas que perſonne conteſte que le *Chên* des Grecs, ſoit notre Oye. C'eſt, comme le dit Ariſtote, un oiſeau peſant, qui a des membranes entre les doigts, & qui habite près des lacs & des rivieres. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3.*

(1) Hiſt. des Oiſ. *Tom. III. p. 36.*

(2) Mém. pour l'Hiſtoire des Animaux. *Part. II. pag. 107 & 108.*

(3) Page 749.

(4) In Scythia avis magnitudine Otidis, binos parit in leporina pelle ſemper in cacuminibus ramorum ſuſpenſa. *Hiſt. L. X. c. 33.*

(5) χὴν, ὁ.

Ariſtote a donné de belles qualités à l'Oye, lorſqu'il a dit d'elle qu'elle paroiſſoit connoître la décence, & étoit toujours ſur ſes gardes. *Hiſt. L. I. ch. 1, à la fin.* Mais il n'y a réputation ſi ancienne qui ne ſoit ſujette à être attaquée. Scaliger dément Ariſtote (1), & le P. Hardouin, dans ſes notes ſur Pline, ſe range du parti de Scaliger (2).

L'Oye a l'œſophage ample dans toute ſa longueur, & des appendices vers la partie inférieure des inteſtins. *Hiſt. Liv. II. ch. 17.* Sa verge, qui ne s'apperçoit point dans d'autres tems, eſt fort ſenſible au moment où le mâle quitte ſa femelle, *Liv. III. ch. 1.* Après l'accouplement, la femelle va ſe plonger dans l'eau. *Liv. VI. ch. 2.* L'Oye femelle pond ſans avoir eu communication avec le mâle (3). *Ibid.* La durée de ſon incubation eſt de trente jours (4). *Liv. VI. ch. 6.* C'eſt la femelle qui couve ſeule ; & dès qu'elle a commencé à ſe mettre ſur ſes œufs, elle ne les quitte plus. *Ibid. chap. 8.*

Je ne vois pas qu'Ariſtote ait diſtingué, comme le font les Modernes, l'Oye ſauvage de l'Oye domeſtique ; mais en même tems qu'il parle de l'Oye commune, il parle d'une autre plus petite à laquelle il donne pour caractere, d'aller en troupe. Or Belon (5) & Klein (6), décrivent l'Oye ſauvage comme plus petite que l'Oye domeſtique, & M. Salerne dit que les Oyes ſauvages volent en l'air par bandes avec beaucoup d'ordre (7) : mais le même Auteur ajoûte, d'après Ray (8), que l'Oye ſauvage égale l'Oye domeſtique par la grandeur. M. Briſſon a prononcé en faveur de Belon & de Klein (9).

OYE-RENARD (10).

Le nom d'*Oye-renard*, eſt la traduction littérale de l'expreſſion grecque

---

(1) Verecundum anſerem cur dixerit Philoſophus, neſcio. Si eſt propterea quod a coïtu aiunt ſeſe purificare, nugæ. Nam & extra aquas coït & publicè. Quin puellarum verberibus non deterrentur a coïtu. Ad hæc, quæ verecundia ? ſi, quod non verentur facere, vereantur factum. Pœnitentes potius dicas. Præterea cautus quomodo deprehendatur, æquè mihi incompertum eſt. Niſi idcirco intelligas quia vel altiſſimos pontium fornices cùm ſubeunt, caput tunc cervicesque ſummittunt ne offendant. *Ad Hiſt. Anim. pag. 29.*

(2) Cur verecundum anſerem Philoſophus dixerit nulla ſatis probabilis nunc ratio occurrit ; quæ inverecundum probent, plurimæ quas Scaliger attigit. Ad Plin. *Lib. X. cap. 20.*

(3) Voyez le mot, *Œuf*, *pag. 551.*

(4) M. Salerne fait la même obſervation, *Hiſt. des Oiſ. pag. 407.*

(5) De la nat. des Oiſ. *Liv. III. ch. 4.*

(6) Ordo avium, § *68 n. 3.*

(7) Hiſt. des Oiſ. *pag. 409.*

(8) Synopſis av. *pag. 136.*

(9) Ornithol. *Tom. VI. pag. 267.*

(10) χηναλώπηξ, ὁ.

employée par Ariſtote. Scaliger, ſur l'hiſtoire des Animaux (1), a dit qu'il ne ſavoit quel étoit cet oiſeau, & nous avouerons que nous n'en ſavons pas plus que lui, quoique parmi les Modernes, les uns aient prétendu que c'étoit la tadorne, & les autres, que c'étoit l'Oye nonette ou cravant; mais on va voir par les motifs même de ces aſſertions, combien elles méritent peu de confiance.

Ariſtote a parlé de l'Oye-renard en même tems que de l'Oye, pour remarquer d'abord, que comme l'Oye, l'Oye-renard eſt un oiſeau palmipede & peſant qui habite le bord des lacs & des rivieres. *Hiſt L. VIII. ch.* 3. Enſuite, que la femelle de l'Oye-renard a, de même que la femelle de l'Oye, des œufs, ſans communication avec le mâle. *Hiſt. Liv. VI. ch.* 2. Il n'en a rien dit de plus. Hérodote compte l'Oye-renard au nombre des oiſeaux ſacrés de l'Egypte (2). Ariſtophane l'a nommé deux fois dans ſes Comédies (3); l'application qu'il fait de ſon nom, peut indiquer un oiſeau adroit & ruſé. Athénée cite deux Auteurs qui mettoient au premier rang de bonté parmi les œufs, les œufs de paon, & au ſecond rang, ceux de l'Oye-renard (4). Elien aſſure que l'Oye-renard eſt très-bien nommé, parce qu'avec la figure de l'Oye, quoiqu'un peu plus petit, il a toute la malice du renard (5). Ailleurs, Elien dit que pour ſauver ſes petits qu'il aime beaucoup, l'Oye-renard fait comme la perdrix, ſe roulant devant le chaſſeur de ſorte qu'on croiroit qu'on va mettre la main deſſus, & néanmoins s'éloignant toujours pour donner à ſes petits le tems de ſe mettre en ſûreté (6). Pline remarque ſeulement ſur cet oiſeau, qu'il eſt du genre des Oyes (7).

Voilà les obſervations des Anciens ſur l'Oye-renard: parmi les Modernes, Belon, le premier qui en ait parlé, s'exprime en ces termes, après avoir donné la deſcription de l'Oye-nonette: « Et nous cherchant quel nom » pouvoit obtenir cette Oye des Anciens, & n'ayant trouvé aucun autre » oiſeau qui pût plus raiſonnablement avoir le nom de *vulpanſer*, avons » facilement accordé qu'elle doit être nommée *vulpanſer*, & en Grec *chi-* » *nalopix* (8) ». Il rapporte enſuite les obſervations d'Elien, mais il ne dit pas les avoir vérifiées.

---

(1) Pag. 894. Le P. Hardouin ſur Plin. *Liv. X. ch.* 22 *ſect.* 29, ne nous apprend rien de plus: *quod genus id avium ſit*, dit-il, *diſceptant inter ſe ſcriptores.*
(2) Hiſt. *Lib. II. cap.* 72.
(3) Aves, *v.* 1295; Lyſiſtr. *v.* 956.
(4) Deïpnoſ. *Lib. II. cap.* 16. *p.* 58.
(5) De nat. anim. *Lib. V. cap.* 30.
(6) De nat. anim. *Lib. XI. cap.* 38.
(7) Hiſtor. *Lib. X. cap.* 22.
(8) De la nat. des Oiſ. *Liv. III. ch.* 5.

Geſner, après avoir dit que Belon dans ſes obſervations, fait de l'Oye-renard, l'oiſeau qu'il appelle bievre, cite une lettre où Turner lui marque que c'eſt l'oiſeau qu'on nomme en Angleterre, *à bergander*, lequel, dit Turner, niche dans les terriers de lapin, comme feroit un renard. Mais Geſner perſonnellement ne prend aucun parti (1). Charleton a adopté cette interprétation (2). De là eſt venue l'idée d'en faire la tadorne, eſpece de canard qui eſt le *bergander* des Anglois. Mais la tadorne ſe trouve aux bords de la mer (3). Ce n'eſt donc pas l'oiſeau décrit par Ariſtote comme fréquentant les lacs & les rivieres.

PAGRE (4).

Le nom *Phagros* d'Ariſtote, au lieu duquel Rondelet remarque que les Grecs ont dit auſſi *Pagros*, ſe reconnoît dans le nom du Pagre, poiſſon décrit par nos Auteurs. Ariſtote n'en a dit autre choſe, ſinon qu'on le trouve indiſtinctement dans la haute mer & ſur les côtes, *Hiſt. L. VIII. ch. 13*, & qu'il a une pierre dans la tête. *Ibid. ch. 17*. Selon Athénée, Ariſtote a dit quelque part que ce poiſſon étoit carnivore, ſolitaire, qu'il avoit le cœur en triangle, & que c'étoit au printems qu'il étoit dans ſa vigueur. Le même Auteur en cite d'autres plus anciens, qui aſſimilent le Pagre au chromis, à l'orphe, à la ſynagris, &c (5). Rondelet conteſte la qualité de ſolitaire qu'Ariſtote ou Athénée attribuent au Pagre; il aſſure qu'on les prend toujours en nombre ſur les côtes du Languedoc (6).

Les Modernes mettent le Pagre dans le genre des ſpares (7); on peut voir ſa deſcription, dans Willughbi (8) & dans M. Duhamel (9). Gillius a remarqué qu'il y avoit une grande reſſemblance entre le Pagre & le rouget, de ſorte qu'on les a quelquefois confondus: mais il a fait en même tems pluſieurs obſervations d'après leſquelles on peut les diſtinguer (10).

---

(1) In avibus, de Vulpanſere.

(2) Exercitat. *pag. 103*.

(3) Briſſon, Ornithol. *Tom. VI. p. 349*. Salerne, Hiſt. des Oiſeaux, *pag. 413*.

(4) φάγρος, ὁ.

(5) Deïpnoſ. *Lib. VII. chap. 22. p. 327*.

(6) Ap. Geſner. de aquatil. *in Pagro*.

(7) Artédi, ſynon. piſc. *p. 64*. Voyez le mot *Spare*.

(8) De piſcib. *pag. 312*.

(9) Traité des Pêches, Part. II. ſect. 4. ch. 4 art. 4. *pag. 29*.

(10) Pagrus eſt capite rotundiori, Rubellio longiori; hic tenuiori habitu, caudâ longiore, ille craſſiori, & caudâ breviore; hujus extrema pars magis attenuatur, illius multum larga & craſſa; Pagri pinnæ in imam ventris partem inflexæ, Rubellionis verò magis in dorſum eminent. Gillius, de nom. piſc. *cap. 20*. Voyez auſſi Willughbi, *Ubi modò*.

PANTHERE (1).

La Panthere dont je vais parler, eſt celle de Geſner (2) & de M. de Buffon (3).

La Panthere eſt un animal toujours ſauvage, *Hiſt. L. I. ch. 1, pag. 11*, qui ne ſe trouve qu'en Aſie & point en Europe; *Liv. VIII. ch. 28;* ſes pieds ſont diviſés en pluſieurs doigts, *Liv. II. ch. 1, pag. 61*, & ſes mammelles au nombre de quatre, ſont placées ſur le ventre. *Ibid. pag. 65.* Ses dents ſont en forme de ſcie, *pag. 67.*

Dans cette eſpece, la femelle a plus de courage que le mâle. *Hiſt. L. IX. ch. 1. pag. 533.*

Lorſqu'une Panthere a avalé de ce poiſon qu'on appelle la mort à la Panthere, elle cherche des excrémens humains; c'eſt pour elle un contre-poiſon. On prétend encore que ſachant que les autres Animaux aiment à ſentir l'odeur qu'elle répand, elle ſe cache pour qu'ils approchent ſans crainte, alors elle ſe jette ſur eux, & elle attrape ainſi juſqu'à des biches. *Liv. IX. ch. 6. pag. 551.*

Ajoûtez à ces déſignations, que les doigts du pied de devant de la Panthere ſont au nombre de cinq, ceux de derriere au nombre de quatre (4), & que les taches dont ſa peau eſt marquée, ſont comme des yeux ſemés ſur un fonds blanc (5). En comparant la deſcription de M. de Buffon (6) à celle-ci, on en trouvera les caracteres aſſez exacts, ſi ce n'eſt que les taches de la Panthere ne ſont pas auſſi petites que Pline ſemble le faire entendre, & que la couleur blanche ſur laquelle elles ſont jettées, appartient aux parties voiſines du ventre, les autres parties étant d'un beau fauve. On trouvera ces obſervations exactes encore, en les comparant à la deſcription du tigre & de la tigreſſe (7), donnée dans la 3e Partie des Mém. de l'Académie pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle des Animaux: on verra ſeulement, qu'au lieu de dire que les quatre mammelles de la Panthere ſont placées

---

(1) πάρδαλις, ἡ. & quelquefois auſſi πόρδαλις. On peut voir des étymologies de ce mot, dans les notes de Pauw ſur Phile, *pag. 146*, & dans Klein, *Ord. quadr. pag. 77.*

(2) In Panthera.

(3) Tom. VIII. pag. 259.

(4) Elien, de nat. animal. *Lib. IV. c. 49.* Gillius, *Liv. II. ch. 20 & 21.* Geſner, *in Panthera.*

(5) Panthera & Tigris macularum varietate prope ſolæ beſtiarum ſpectantur. Pantheris in candido breves macularum oculi. *Pline, Liv. VIII. ch. 17.*

(6) Hiſt. nat. *Tom. VIII. pag. 259.*

(7) Ce ſont de véritables Pantheres décrites ſous le nom de Tigre & de Tigreſſe. Voyez M. de Buffon, *Ubi modò, pag. 267.*

ſur le ventre, il faut dire que deux ſont au bas de la poitrine & deux au bas du ventre.

Gillius (1), d'après Oppien (2), a diſtingué deux eſpeces de Pantheres. Il appelle l'une des deux *Lynx*, c'eſt celle que nos Auteurs décrivent ſous le nom d'*Once*. M. de Buffon en a diſtingué une troiſieme à laquelle il affecte le nom de *Léopard*, nom que l'on a quelquefois donné à la Panthere, d'après le préjugé qu'elle étoit le produit du lion & du pard : c'étoit l'once qu'on appelloit vraiſemblablement le pard. Ces trois eſpeces paroiſſent à l'extérieur ne différer, la premiere d'avec les deux autres, que parce qu'elle eſt plus grande, & les deux autres entre-elles, qu'en ce que le léopard eſt d'un plus beau fauve que la Panthere.

On apprivoiſe en quelque maniere l'once aſſez pour l'employer à la chaſſe (3). Quelquefois on s'eſt ſervi de la Panthere, mais elle conſerve toujours ſon caractere féroce (4).

Le poiſon qu'Ariſtote appelle la mort à la Panthere, eſt l'aconit (5).

Par rapport à cette odeur que répand la Panthere & dont elle ſe ſert comme d'un appât pour attirer ſa proie, c'eſt une qualité fort équivoque, quoiqu'elle n'ait pas manqué d'être célébrée par Elien & par Phile (6). On voit qu'Ariſtote n'en parle que comme d'un ouï-dire : on ne ſait trop de quelle partie de ſon corps la faire ſortir (7) ; il y a long-tems que, dans l'impoſſibilité apparemment de la reconnoître, on diſoit qu'elle n'étoit ſenſible que pour les bêtes (8).

Ariſtote prétend, dans ſon traité *de la Phyſionomie*, *ch. 5*, qu'entre les Animaux qui paroiſſent forts, courageux, c'eſt la Panthere qui réunit le plus de caracteres du ſexe féminin, de même que le lion réunit les attributs du ſexe maſculin ; mais il faut lire dans l'Auteur même les détails de cette deſcription.

---

(1) *Ubi ſuprà.*

(2) De Venat. *Lib. III. v. 63 & ſeqq.*

(3) M. de Buffon le dit de l'Once ; Geſner, du Léopard, *in Panthera*, *l. E.*

(4) Geſner & M. de Buffon, *Ubi ſup.*

(5) Pantheras perfricata carne aconito (venenum id eſt) barbari venantur. Occupat illico fauces earum angor : quare pardalianches id venenum appellavêre quidam. *Pline*, *Lib. VIII. cap. 27.* Voyez Geſner, *in Panthera*, *lit. E*, & *in Lupo*, *lit. H. a.* Dans ce dernier endroit, il diſſerte amplement ſur l'aconit dont il eſt ici queſtion.

(6) Elien, de nat. anim. *Lib. V. c. 40.* Phile, de Anim. propr. *pag. 144.*

(7) Elien dit que c'eſt de la bouche que ſort cette odeur. M. de Pauw, ſur Phile, veut que ce ſoit de la partie oppoſée à la bouche.

(8) διὰ τὶ τῶν μὲν ζώων ὐδὲν εὐῶδές ἐςιν, ἔξω τῆς παρδάλεως· ἄυτη δὲ ϗ αὐτοῖς τοῖς θηρίοις ; *Gaza a traduit* : Cur animantium nullum ſuaviter olet excepta Panthera, quæ etiam ipſa non niſi beſtiis ita olet. *Ariſt. Problemat. ſect. 13.*

PAON (1).

M. de Buffon penſe que le Paon n'a été connu en Grece que depuis Alexandre (2). Je doute de l'exactitude de cette obſervation, parce que je vois qu'il eſt mention de cet oiſeau dans deux Comédies d'Ariſtophane, qui furent repréſentées, l'une la 3ᵉ année de la 88ᵉ Olympiade (3); l'autre la 2ᵉ année de la 91ᵉ (4); & qu'Alexandre n'eſt né que la 2ᵉ année de la 98ᵉ. Athénée nous a même conſervé des textes de Poëtes plus anciens, tels qu'Eupolis, qui ont également fait mention du Paon (5). Quoi qu'il en ſoit, il eſt parlé du Paon dans l'hiſtoire des Animaux, comme d'un oiſeau déja ſuffiſamment connu. Ariſtote lui attribue au *Liv. I. de ſon Hiſt. ch. 1, à la fin*, deux qualités : d'aimer à paroître beau, & d'être envieux ou jaloux. On ne lui conteſtera pas la premiere de ces deux qualités : par rapport à la ſeconde, elle n'a rien de bien réel, ſi comme l'obſerve M. de Buffon (6), on ne la donne au Paon, que parce qu'on a prétendu, ainſi que l'aſſure Pline, qu'il avaloit ſa fiente, pour priver les hommes des avantages qu'ils pourroient en retirer. La femelle du Paon a, comme pluſieurs autres oiſeaux, des œufs (ſtériles) ſans communication avec le mâle. *Hiſt. Liv. VI. ch. 2.* Ariſtote a donné plus de détails ſur le Paon, la durée de ſa vie, le tems de l'incubation de la femelle, &c. au *Liv. VI. ch. 9.* Son texte eſt fort clair, & on peut voir dans l'hiſtoire du Paon, par M. de Buffon, que les obſervations d'Ariſtote ſont, en général, confirmées par l'expérience, ſauf les variations qu'entraînent la différence & l'inégalité des climats.

PAPILLON (7).

Il y a deux expreſſions différentes dans Ariſtote, ſavoir *pſyché* & *hépiolos* que j'ai traduites également par celle de *Papillon.* Je crois, en effet, que c'eſt ce qu'elles ſignifient l'une & l'autre, mais je penſe que la ſeconde étant employée par Ariſtote, pour indiquer un Papillon qui vole autour de la lumiere des lampes, *Hiſt. L. VIII. ch. 27*, elle ſignifie plus particuliérement

(1) *ταών*, *ὁ.*

(2) Voyez l'Hiſt. nat. des Oiſ. *Tom. IV. pag. 15.* M. de Buffon ſe fonde ſur des vers d'Antiphane où il eſt queſtion de la rareté de cet oiſeau ; mais Caſaubon a averti de ne pas conclure de ces vers, que les Paons euſſent été rares du tems même d'Antiphane : *Ex Antiphanis verbis non colligas rectè raros Pavones fuiſſe temporibus ipſius, ſed aliquando fuiſſe raros. Ad Athen. Lib. IX. cap. 12.*

(3) Acharn. *v. 63.*

(4) Aves, *v. 102 & 270.*

(5) Deïpnoſ. *Liv. IX. ch. 12.*

(6) Ubi modò, *pag. 43.*

(7) ἠπίολος, ὁ. ψύχη, ἡ.

le

le Papillon nocturne ou phalene, le mot *Psyché* demeurant sans doute réservé aux papillons diurnes. Peut-être cependant aussi le mot *Hépiolos* est-il seulement le nom d'un individu, au lieu que le mot *Psyché* est certainement dans Aristote le nom d'un genre. Voyez, *Hist. Liv. V. ch. 19;* & le traité *de la Génér. Liv. I. ch. 18.*

Aristote n'a pas donné une description fort étendue de ces insectes. Si les belles couleurs de quelques-uns attirent l'attention, le grand nombre des autres fait négliger la majeure partie de l'espece; d'ailleurs, ils ne peuvent intéresser qu'autant qu'on suit leurs opérations & leur développement : observations fort difficiles sans le secours des instrumens microscopiques qui n'étoient pas inventés au siecle d'Aristote.

Ce Philosophe n'a dit de l'*Hépiolos*, que le mot que j'ai déja rapporté; c'est en parlant d'un des insectes qui incommode les abeilles dans leurs ruches : il dit qu'il ressemble à l'*Hépiolos* qui vole autour de la lumiere des lampes (1).

A l'égard des Papillons qu'Aristote indique par le mot *Psyché*, il observe qu'ils ont de petites cornes devant les yeux; nous donnons à ces cornes le nom d'*antennes*. Il est curieux d'examiner leur construction & leurs différentes formes; mais c'est avec M. de Réaumur, qu'il faut suivre ces détails (2). Aristote ne s'est occupé d'aucune de leurs autres parties : je me contenterai d'observer, en général, que tous les Papillons ont six pattes, dont deux sont ordinairement plus petites & souvent peu apparentes, & quatre aîles; ces aîles sont couvertes de petites écailles, qui, à la simple vue, semblent être des poussieres : ce sont ces poussieres dont les différentes couleurs donnent aux aîles de certains Papillons de si belles variétés. Une autre partie très-remarquable dans un grand nombre de Papillons, c'est leur trompe. Il y en a qui l'ont très-longue & qui, au moyen de cet organe, ne se posent pas sur les fleurs pour les sucer; ils voltigent autour, & plongent seulement leur trompe dans le calice (3).

---

(1) Voyez ci-dessus, au mot *Abeilles*, *pag. 56.*

(2) Mém. pour l'hist. des Inf. *Tom. I. pag. 216 & suiv.*

(3) De ce genre est le Phalene que M. de Réaumur décrit, *Tom. I. pag. 292*, & dont il dit qu'il ne fait s'il y en a qui portent une trompe plus longue. On l'avoit envoyé d'Amboise à M. de Réaumur; j'en ai trouvé, à Fleuri près Meudon, plusieurs individus voltigeans, au coucher du soleil, autour de belles de nuit (Jalap), à la fin de Septembre. Le corps de ce Papillon est long d'un pouce neuf lignes; sa trompe excede trois pouces de longueur. Swammerdam qui l'a décrit & qui l'a fait très-bien représenter, le nomme *Papilio pernix*; il donne quatre

Mais revenons aux textes d'Ariſtote. Il dit, en général, que les Papillons viennent de chenilles ; & qu'il y a une eſpece de Papillon qui produit un corps dur ſemblable à un grain de cartame (1), dont le dedans eſt liquide. *Hiſt. Liv. V. ch. 19.* J'ai parlé au mot *Chenille*, de ce qu'on appelle la métamorphoſe des chenilles en Papillon ; par rapport à ce que dit Ariſtote de cette production ſemblable à un grain de cartame, c'eſt l'œuf pondu par la femelle du Papillon, & il a eu tort de reſtreindre cette production à une ſeule eſpece de Papillon.

PARDALUS (2).

La deſcription du *Pardalus* dans Ariſtote, eſt plus étendue que celle de beaucoup d'autres oiſeaux. *Hiſt. Liv. IX. ch. 23.* Cependant le nom de cet oiſeau ne s'étant pas conſervé ; & peut-être l'oiſeau lui-même n'ayant jamais été fort commun, car je ne le trouve nommé que dans Ariſtote, on ne ſait aujourd'hui quel il eſt. Belon ſuppoſe que c'eſt le gros-bec (3) ; mais indépendamment de ce qu'il me paroît avoir mal traduit le texte d'Ariſtote, M. de Buffon aſſure que le gros-bec ne fait entendre ſa voix que rarement (4), au lieu qu'Ariſtote dit du *Pardalus*, qu'il a beaucoup de voix.

Turner, cité par Geſner (5), en fait un pluvier ; d'autres en ont fait un vanneau (6). Toutes ces ſuppoſitions ſont inadmiſſibles parce que les pluviers & les vanneaux ſont beaucoup plus gros que la grive ; & qu'au contraire, Ariſtote compare le *Pardalus*, pour la groſſeur, à un oiſeau qu'il dit être au-deſſous de la grive.

PASSEREAU ET AUTRUCHE (7).

Si je raſſemble dans un même article deux oiſeaux ſi différens, ce n'eſt pas que je les ſuppoſe d'un même genre, comme l'a fait mal-a-propos Cardan (8), juſtement repris par Scaliger, ſur ce ſujet, ainſi que ſur quelques autres contes relatifs à l'Autruche (9) ; je les réunis, parce que les Grecs ſe ſont ſervis de la même expreſſion pour les déſigner l'un & l'autre.

---

pouces de longueur à ſa trompe, & il aſſure qu'il vient d'une chenille qui mange l'écorce & le bois du ſaule. Biblia nat. *pag. 324 & 558 ; & tab. 29. fig. 3.*

(1) Ou *Saffran bâtard* : voyez ſa deſcription dans M. de Bomare, V. *Cartame.*

(2) πάρδαλος, ὁ.

(3) De la nat. des Oiſ. *Liv. VII. ch. 30.*

(4) Hiſt. nat. des Oiſ. *Tom. VI. p. 167.*

(5) De avibus, *in Pardalo.*

(6) Voyez l'Ornith. de Briſſon.

(7) στρουθός, ὁ, & στρούθιον, τό.

(8) E Paſſeris genere eſt ſtruthiocamelus. *De ſubtil. pag. 404.*

(9) Exerc. ad Card. 230.

Peut-être le mot *ſtrouthos* a-t-il été dans l'origine, un de ces noms dont la ſignification très-étendue embraſſe preſque la totalité du genre : je ſerois porté à le croïre, en voyant qu'aujourd'hui encore il comprend, pour ainſi dire, & ſous certain rapport, les deux extrêmités du genre. Scaliger aſſure qu'on l'a employé pour ſignifier la poule (1) ; mais dans la ſuite on l'a reſtreint à indiquer l'Autruche & le Paſſereau, ou moineau. Souvent, il eſt vrai, on y a joint quelque épithete pour déſigner ou le pays de l'Autruche ou quelqu'un de ſes attributs : ainſi Ariſtote dit, lorſqu'il parle de l'Autruche, le *ſtrouthos* de Lybie (d'Afrique) ; mais ſouvent auſſi, & lorſque la ſuite du diſcours annonçoit qu'on ne parloit pas du Paſſereau, les Anciens employoient le mot *ſtrouthos* ſeul (2). A l'égard de l'uſage du mot *ſtrouthos* employé ſeul pour ſignifier paſſereau, il eſt très-fréquent (3).

Ariſtote a peu parlé de l'Autruche dans ſon hiſtoire. Il y a ſeulement remarqué, *Liv. IX. ch. 15*, qu'en diſant que la méſange eſt l'oiſeau qui pond le plus grand nombre d'œufs, il fait exception de l'Autruche qui en pond davantage.

Mais dans le traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 14*, Ariſtote fait des obſervations plus importantes au ſujet de l'Autruche. Elle tient, dit-il, de l'oiſeau & du quadrupede. Elle a des aîles, ce qui n'appartient pas au qua-

(1) *Ubi modò.*

(2) Bochart dans ſon Hiérozoïcon, *Part. II. Liv. II. ch. 14*, obſerve que l'Autruche eſt appellée par Hérodote *στρουθὸς κατάγαιος* ; par Ariſtophane, Xénophon, Athénée, Strabon, & dans l'Anthologie *στρουθὸς μέγας* ; par Ariſtote *λιβυκός* ; par Héraclide *ἀράβιος* ; par Lucien *χαμαιπετής* ; par Elien *χερσαῖος* ; par Pauſanias *στρουθὸς τῶν ἀπτήνων* ; par Hérodien *μαυρούσιος* ; par Héſyche *ἄγριος* ; mais qu'on peut citer auſſi pluſieurs textes ou le mot *στρουθός* eſt employé ſeul pour ſignifier l'Autruche. On peut citer entre autres un texte où Théophraſte parle des plumes de *ſtrouthos*, dont on orne les caſques. A l'égard du mot *στρουθοκαμήλος*. Bochart avertit qu'il eſt plus nouveau ; il ne ſe rappelle pas l'avoir vu dans aucun Auteur plus ancien que Strabon & Diodore. Elien fait le mot *στρουθός* de genre différent, ſelon qu'il l'entend du Paſſereau ou de l'Autruche. Dans le premier cas, il dit, *στρουθός μικρός* ; dans le ſecond cas, *στρουθὸς ἡ μεγάλη*.

(3) M. de Buffon dit que, ſelon la plupart des Interpretes & des Naturaliſtes, le moineau s'appelle en Grec *στρουθός*, mais que dans la vérité, ce mot eſt le nom générique ; le nom propre du moineau domeſtique étant *τρωγλίτης*. Hiſt. des Oiſ. *Tom VI. pag. 208.* Je ne trouve point l'expreſſion *τρωγλίτης* dans Ariſtote, & s'il a pris le mot *στρουθός*, appliqué à un autre oiſeau que l'Autruche, comme générique, il faut que ce ſoit comme le nom d'un genre bien peu étendu : car tout ce qu'il dit du *στρουθός* convient ſinguliérement au Paſſereau ou moineau domeſtique. Cependant je ne nie pas que d'autres Grecs qu'Ariſtote aient diſtingué pluſieurs eſpeces de *ſtrouthos*. Alexandre de Myndes, par exemple, diſtinguoit, au rapport d'Athénée, le *ſtrouthos* domeſtique & le *ſtrouthos* ſauvage. Deïpnoſ. *Lib. IX. c. 10.*

drupede : mais comme si elle n'étoit pas oiseau, elle ne peut pas s'élever en l'air, & ses plumes qui sont en quelque sorte comme des poils, ne peuvent pas lui servir à voler. De plus, comme quadrupede, elle a des cils à la paupiere supérieure ; ces cils & ceux de la paupiere inférieure, sont épais ; elle a la tête & le haut du cou nud ; mais comme oiseau, elle a les parties inférieures du corps couvertes de plumes : comme oiseau elle a deux pieds ; mais comme quadrupede elle a le pied fendu, terminé par des ongles & non par des doigts. La cause de ces especes de contrariétés, continue Aristote, est que l'Autruche a la grandeur, non d'un oiseau, mais d'un quadrupede : car, en général, un oiseau doit être de la moindre grosseur possible, une masse considérable ne pouvant pas se mouvoir en l'air.

M. de Buffon en rendant justice à la vérité de ces observations, a suivi beaucoup plus loin les différens effets de cette espece de mêlange, de la nature de quadrupede, & de la nature de volatile, qui se trouve dans l'Autruche. Je renvoie sur cela, ainsi que sur toute l'histoire de l'Autruche, à son ouvrage (1).

Par rapport au *Strouthos*, pris dans le sens de Passereau, Aristote le compte au nombre des petits oiseaux, lorsqu'au *Liv. II*, *ch. 17 de son Histoire*, il dit que le Passereau, l'hirondelle, & autres petits oiseaux, ont l'estomac allongé, & que les appendices ou *cæcum* de ses intestins sont très-peu sensibles. Il remarque aussi, *Ib. ch. 15*, que cet oiseau a le fiel près des intestins.

Au *Liv. VIII. ch. 3*, Aristote compte le Passereau parmi les oiseaux qui se nourrissent de vers. M. de Buffon convient en effet, qu'il mange une assez grande quantité d'insectes, quoiqu'il mange encore plus de grain. (2) Il est du nombre des oiseaux qui se baignent & qui se roulent dans la poussiere ; *Hist. Liv. X. ch. 49* ; le froid violent le fait quelquefois devenir blanc : *Hist. Liv. III. ch. 12*. M. de Buffon parle en effet de moineaux blancs, mais il regarde cette couleur comme une variété dans l'espece (3), & M. Klein dit plus expressément encore que les moineaux font des petits qui sont blancs (4) ; au lieu que le sens littéral du texte d'Aristote indique que c'est le même individu qui avoit été de la couleur ordinaire du moineau, qu'on voit devenir blanc.

(1) Hist. des Ois. *Tom. II. pag. 212.*
(2) Hist. des Ois. *Tom. VI. pag. 215.*
(3) Ubi modò, *pag. 211.*
(4) Nonnunquam albos gignit pullos. Ordo av. §. 41. n. 1.

L'accouplement du Paſſereau avec ſa femelle eſt fort prompt ; il ſaute ſur elle & la femelle reſte debout. *Hiſt. Liv. V. ch.* 2. Ariſtote rapporte qu'on prétendoit que le Paſſereau mâle ne vivoit qu'un an, & qu'on en donnoit pour preuve qu'on ne voyoit au printems aucun Paſſereau avec cette barbe ou tache noire qu'ils ont au menton à la fin de l'année. On ajoûtoit que les femelles vivoient plus long-tems. *Hiſt. Liv. IX. ch. 7.* M. Salerne aſſure qu'on a vu des moineaux vivre en cage juſqu'à huit ans (1). Mais comme cet oiſeau eſt fort lubrique, il eſt poſſible qu'il abrege ſes jours lorſqu'il a toute liberté de ſe ſatisfaire.

PASTENAQUE (2).

Le poiſſon auquel Ariſtote donne le nom de *tourterelle*, a été appellé par les Latins, *Paſtinaca*, ainſi que l'atteſte Pline (3). Nos Ichthyologiſtes françois ayant adopté cette expreſſion latine, j'ai penſé pouvoir les ſuivre ſans inconvénient, puiſque l'individu dont il s'agit eſt certain.

La Paſtenaque eſt du nombre des ſélaques (ou cartilagineux) plats ; les Modernes la rangent dans le genre des raies (4). Belon obſerve même qu'on la vend à Paris ſous le nom de raie (5). Les mêmes Modernes ont diſtingué pluſieurs eſpeces de Paſtenaques, toutes aſſez reſſemblantes les unes aux autres ; Ray (6) en compte juſqu'à cinq eſpeces, à la tete deſquelles il met l'aigle de mer (7).

Ariſtote a dit peu de choſe de la Paſtenaque qu'il n'ait dit de toutes les raies ; ainſi il remarque, *Hiſt. Liv. I. ch. 1. pag. 17*, que comme la raie, elle n'a point de nageoires ; *au Liv. V. ch. 5*, qu'elle s'accouple comme la raie ; *au Liv. IX. ch. 37*, qu'elle ſe cache pour attraper les poiſſons qui lui ſervent de nourriture : il ne dit point de quelle maniere ; Pline prétend qu'elle les perce avec le dard ou aiguillon dont je parlerai dans un inſtant (8). Ariſtote aſſure que la Paſtenaque, ainſi que les autres ſélaques, vit dans la haute mer. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 13.* Selon Oppien, elle vit dans les lieux où il y a de la vaſe & du limon (9) ; je ne ſais pas pourquoi

---

(1) Hiſt. des Oiſeaux, *pag. 264.*

(2) τρυγών, ἡ.

(3) Voyez ci-deſſous, pag. ſuiv. n. 4.

(4) Voyez, entre-autres, Artédi, genera piſc. *gen. 45, n. 3, 4 & 5.*

(5) Des poiſſons, *Liv. I. pag. 82.*

(6) Synopſ. piſc. *pag. 23 & ſeq.*

(7) Voyez ci-deſſus, *pag. 72.*

(8) Paſtinaca latrocinatur ex occulto, tranſeuntes radio, quod telum eſt ei, figens. Hiſt. *Lib. IX. cap. 42.*

(9) πηλοῖσι καὶ ἐν τενάγεσσι θαλάσσης φέρβονται Halieut. *Lib. I. v. 102.*

Wotton, en citant cet Auteur le traduit comme s'il avoit dit que la Pastenaque habite près des rivages (1) : ce qui met entre Oppien & Aristote une contradiction qui n'existe pas.

Il me paroît étonnant qu'Aristote ayant occasion de parler de la Pastenaque, n'ait rien dit d'un aiguillon qu'elle porte sur la queue & qui la caractérise. C'est une espece de dard, long comme le doigt, implanté vers le tiers de la queue, & garni de dents dont la pointe est tournée du côté de la tête de l'animal (2) : de sorte que quand il est entré dans quelque corps, il est difficile de le retirer ; quelquefois il a jusqu'à six pouces de long (3). Pline (4), Elien (5), Oppien (6), Phile (7), &c. (8), ont fait une description effrayante du venin que cet aiguillon porte avec lui ; c'est un des poisons employés par Circe ; il flétrit & fait périr tout ce qu'il touche ; ses atteintes se font même sentir au rocher suivant ce qu'on lit dans Oppien, mais il paroît que son texte est fautif (9). Les Modernes ne disent pas que l'aiguillon de la Pastenaque ne soit pas venimeux ; mais l'effet de son venin n'influe pas sur le corps du poisson, car on mange la pastenaque comme la raie.

PEINTADE (10).

Aristote n'a dit que deux mots de l'oiseau qu'il appelle *Méléagris*. En décrivant les variétés qui se rencontrent dans les œufs des oiseaux, il dit que l'œuf de la *Méléagris* & celui du faisan sont marqués de points. *Histoire, Liv. VI. ch.* 2. Mais Athénée nous a conservé l'extrait d'un ouvrage de Clitus de Milet, disciple d'Aristote, qui contient une description très-détaillée de la *Méléagris*. Voici ses paroles.

(1) Pelagius piscis ut Aristoteles tradit; verùm, ut Oppiano placet in locis cœnosis, nec longè a littore. De differ. animal. *L. VIII. cap. 163.*

(2) Willughbi, *pag. 67.*

(3) Gillius lui donne cette longueur, *de nomin. pisc. cap. 48* ; & il ajoûte en parlant de ce même aiguillon, *quo nihil usquam pestilentius mare generat.*

(4) Nullum usquam exsecrabilius (venenum) quàm radius super caudam eminens trygonis, quàm nostri pastinacam appellant, quincunciali (quinque pollicum) magnitudine ; arbores, infixus radici, necat ; arma, ut telum, perforat ; vi ferri & veneni malo. *Hist. Lib. IX. cap. 48.*

(5) De nat. anim. *Lib. I. cap. 56*, & *Lib. II. cap. 36.* Elien prétend même que la plaie que fait cet aiguillon est incurable ; mais Gesner observe que cette assertion est fausse.

(6) Halieuticon, *Lib. II. v. 462—505.*

(7) De anim. propr. *n. 91.*

(8) Voyez Gesner, de aquatilibus, *in pastinaca.*

(9) On lit dans le texte d'Oppien en parlant des effets de l'aiguillon de la Pastenaque, ϗ πέτρην ἐκάκωσε : M. de Paw soutient dans ses notes sur Phile, *p. 314*, que cette leçon ne peut pas subsister, & qu'il faut lire ϗ πρέμνον ἐκάκωσε, ce qui s'accorde bien avec les mots qui précedent, ἀλλὰ ϗ ἔρνος.

(10) μελεαγρίς, ἡ.

« Dans le temple de Minerve, à Léros, il y a de ces oiseaux qu'on » appelle *Méléagris*. Le canton où on les nourrit est marécageux. Cet oi- » seau n'a pas d'attachement pour ses petits, il les néglige ; de sorte qu'il » faut que les Prêtres en aient soin. Sa grandeur est celle d'une poule de » forte race : sa tête petite, proportionnément à son corps, & nue : il por- » te une crête charnue, ferme, couleur de bois, & qui ressemble à une » tête de clou ronde. Le long des joues, il a, en guise de barbe, deux » morceaux de chair pendans & plus rouges qu'ils ne sont dans les pou- » les, mais il n'a point cette crête qui est sur le bec des poules : c'est une » partie qui semble lui manquer. Son bec est plus pointu & plus grand que » celui de la poule. Son cou est noir, plus gros, & plus court que celui » des poules. Tout le corps est tacheté : il a sur un fonds noir une mul- » titude de points blancs, plus grands que des lentilles : ce sont de petits » ronds dans des losanges noires ; tout le plumage est ainsi varié, le noir » étant semé de blanc & le blanc étant sur un fonds noir. Les aîles sont » marquées de traits blancs qui forment comme des dents de scie, ou de » petites flammes paralleles les unes aux autres. Ces oiseaux n'ont point » d'ergots (ou éperons) à leurs jambes, & en cela ils ressemblent aux » poules. Les femelles sont, à très-peu près, semblables aux mâles, aussi » est-il difficile de les distinguer (1) ».

Il est inconcevable que les Anciens nous ayant laissé une description si exacte de la *Méléagris*, des Auteurs qui connoissoient la Peintade, ou poule de Numidie, ne l'aient pas trouvée dans cette description, & qu'ils aient préféré d'appliquer le nom de *Méléagris* au coq d'inde, qui, étant originaire d'Amérique, n'a pas été connu des Anciens. C'est ce qui est arrivé à Gesner (2) & à Belon (3), dont on peut dire que le sentiment a été adopté aveuglément (4). L'erreur n'a cependant pas été universelle. Niphus, dans son commentaire sur l'histoire des Animaux, dit que la *Méléagris* est la poule de Tunis : c'est un des noms de la Peintade ; d'autres ont douté ; ils ont senti qu'il n'étoit pas si manifeste que la *Méléagris* fût le coq d'inde (5) ;

(1) Deïpnos. *Lib. XIV*, *cap. 20*.

(2) De avibus, in Gallinis sylvestrib. *de Meleagride*.

(3) Belon, de la nat. des Oif. *Liv. V. ch. 9 & 10*.

(4) Descriptionem Meleagridum quæ affertur ex Clito, Aristotelis discipulo, nemo non videt gallinis iis convenire, quas vulgò Indicas vocamus. Casaub. ad Athen. *Lib. XIV. cap. 20*. Voyez aussi Charleton, exercit. *pag. 81*.

(5) Narratione Cliti satis constat pullum quem vocant Indum esse Meleagridem. Cùm tamen Ætolam faciat avem & palustrem... non sine disquisitione historia est. Scaliger, *Exerc. ad Card. 238*. Voyez aussi le P.

enfin MM. de l'Académie des Sciences ayant démontré que la *Méléagris* ne pouvoit être que la Peintade (1), on a distingué la *Méléagris* des Anciens, que l'on a reconnue être la Peintade, de la *Méléagris* des Modernes, qui est le coq-d'inde (2). Mais cette identité de nom appliqué à des individus tout différens, n'est propre qu'à jetter de l'obscurité sur l'étude de l'Histoire naturelle, & il est à penser que l'on ne donnera plus le nom de *Méléagris* qu'à la *Peintade*, sur-tout depuis que M. de Buffon a présenté sous un nouveau jour, la démonstration de MM. de l'Académie.

Je renvoie pour l'histoire de cet oiseau, à M. de Buffon, où on la trouvera complette (3).

PÉLAMIDE (4).

Les Modernes font de la Pélamide & du thon, deux poissons distincts; les Anciens appelloient Pélamides les thons de la premiere année. Voyez ce que je dis à ce sujet, au mot *Thon*. Pline a nommé la Pélamide, *limosa* (5), comme qui diroit bourbeuse : c'est la traduction du terme grec.

PÉLICAN (6).

Aristote a dit de l'oiseau qu'il nomme *Pélecan*, qu'il change d'habitation, allant du Strymon au Danube (7), volant en grandes troupes. *Histoire, Liv. VIII. ch. 12.* Il a dit encore de lui, que fréquentant le voisinage des rivieres, il avale de grands coquillages lisses, & qu'après les avoir échauffés dans une poche qui précede son estomac, il les rejette, pour y prendre la chair (la chaleur les ayant fait ouvrir) & la manger. *Hist. L. IX. chap. 10.*

Lorsqu'après ces observations d'Aristote, on lit ce que Belon a écrit du Pélican (8), il n'est pas possible de ne pas reconnoître dans le Pélican de Belon, le *Pélecan* d'Aristote. Belon a vu cet oiseau sur le Strymon, ils y sont si communs que les eaux en paroissent couvertes. Il remarque aussi dans

---

Hardouin, *notæ & emend. ad Plin. Lib. X. n. 34.*

(1) Mém. pour l'Histoire des Animaux. *Part. II. pag. 83.*

(2) Voyez Ray, Synopf. av. *pag. 51 & 53*, & Klein, Ordo av. §. *53. n. 2*, & *n. 4. C.*

(3) Hist. nat. des Oif. *Tom. III. p. 232.*

(4) πηλαμύς, ἡ.

(5) Hist. *Lib. IX. cap. 15.*

(6) πελεκᾶν, ὁ.

(7) Le Strymon est un fleuve de la Macédoine ; le Danube, ou suivant l'expression d'Aristote, l'Ister, ce qui n'indique que la partie inférieure du cours du Danube, faisoit les limites de la Mæsie. De l'un de ces fleuves à l'autre, il y a une distance d'environ cinq à six degrés.

(8) De la nat. des Oif. *L. III. ch. 2.*

le

le Pélican, le ſac qu'il a ſous le bec. La deſcription que MM. de l'Acad. des Sciences ont faite de deux Pélicans (1), eſt encore extrêmement propre à confirmer ce ſentiment ; ils ont remarqué que cet oiſeau a de très-grandes aîles & vole très-haut, ce qui convient bien à un oiſeau de paſſage, tel qu'Ariſtote décrit le Pélican ; de ſorte que je ne vois pas le plus léger doute, relativement à l'identité du *Pélecan* d'Ariſtote, avec celui de Belon & de MM. de l'Académie, ou avec l'Oiſeau qui eſt décrit ſous le nom de grand goſier dans l'hiſtoire des voyages (2).

Cependant Cicéron, dans ſon traité de la nature des Dieux (3), ayant répété ce qu'Ariſtote a dit du Pélican, qu'il avale les coquilles pour les rejetter quand la chaleur les a fait ouvrir, mais ayant appellé cet oiſeau *Platalea*, & Pline lui ayant donné le nom de *Platea* (4), il en eſt réſulté une équivoque. On a prétendu que le Pélican étoit l'oiſeau qu'on nomme la palette, ou la ſpatule (5), oiſeau tout différent du Pélican, & qui n'ayant point de poche ſous le bec comme le Pélican, ne ſauroit faire ce qu'Ariſtote attribue au Pélican. Peut-être l'équivoque n'auroit-elle pas eu lieu, ſi Cicéron & Pline euſſent été plus attentifs à rendre exactement ce qui avoit été dit par Ariſtote. Il déſigne très-formellement une partie ſéparée de l'eſtomac & qui eſt avant l'eſtomac, comme étant le réſervoir où le Pélican dépoſe les coquilles qu'il avale ; au lieu que, ſuivant Cicéron & Pline, c'eſt dans l'eſtomac que les coquilles entrent tout d'abord, & c'eſt de là qu'elles ſortent enſuite. On s'eſt arrêté aux textes de ces Auteurs, & l'exiſtence d'une poche ſéparée de l'eſtomac, n'eſt plus entrée dans le nombre des caractères dont la réunion devoit faire connoître l'oiſeau dont il étoit queſtion.

Suidas & Héſyche, cités par Geſner (6), introduiroient une bien autre erreur : car ils font du Pélican un pic ; mais toutes ces erreurs ne doivent pas nous arrêter davantage, étant aſſurés, comme il paroît que nous le ſommes, de connoître le véritable Pélican d'Ariſtote.

Ceci étoit écrit lorſque le 16e vol. de l'Hiſt. des Oiſeaux ayant paru,

---

(1) Mémoires pour l'Hiſtoire des Anim. *Part. III. pag. 189.*

(2) Tom. X. *pag. 405.*

(3) Platalea avis ſcribitur conchis ſe ſolere complere, eaſque, *cum ſtomachi calore concoxerit*, evomere, atque ita eligere ex iis quæ ſunt eſculenta. *De nat. Deor. Lib. II. n. 124.*

(4) Platea cum devoratis ſe implevit conchis, calore ventris coctas evomit, atque ex iis eſculenta legit, teſtas excernens. *Hiſt. Lib. X. cap. 40.*

(5) Mém. pour ſervir à l'Hiſtoire des Anim. *Part. III. pag. 23.* Hiſt. nat. des Oiſeaux, *Tom. XIV. p. 202.*

(6) De avibus, *in Pelecane.*

J'y ai vu que M. de Buffon reconnoît, ainſi que Belon & MM. de l'Acad. notre Pélican, dans le *Pélecan* d'Ariſtote. Il faut lire l'hiſtoire qu'il donne de cet oiſeau. La ſeule remarque que j'en extrairai ici, c'eſt que, ſuivant M. de Buffon, Ariſtote, en diſant du *Pélecan* qu'il avale des coquillages minces & les rejette à demi-digérés pour en ſéparer les écailles, lui attribue une habitude qui convient mieux à la ſpatule, vu la ſtructure de ſon œſophage : car le ſac du Pélican n'eſt pas un œſophage où la digeſtion ſoit même commencée (1).

PÉNÉLOPE (2).

L'oiſeau nommé Pénélope par Ariſtote, n'a pu être reconnu ni par Belon ni par Geſner. Dans le texte où Ariſtote parle des oiſeaux peſans qui ont les pieds palmés, & qui ſe tiennent auprès des lacs & des rivieres, *Hiſt. L. VIII. c. 3*, il nomme en même tems, l'oie, l'oie-renard, la chevre (3) & la *Pénelops*. Ce même oiſeau eſt nommé deux fois par Ariſtophane (4). Son ſcholiaſte dit qu'il eſt ſemblable, pour la figure, au canard ; pour la groſſeur, au pigeon (5). Il eſt encore fait mention des *Pénélopes*, comme ayant les aîles variées de différentes couleurs, dans un vers d'Ibycus, rapporté par Athénée (6) ; mais il faut avertir que la véritable leçon de cet endroit eſt fort incertaine : d'ailleurs toutes ces obſervations ſont inſuffiſantes pour reconnoître la *Pénélope*. C'eſt en cet état que Belon a mis la *Pénélope* au rang des oiſeaux qu'il ne connoiſſoit pas (7) ; & Geſner a également déclaré qu'elle lui étoit inconnue (8). Klein a indiqué un canard auquel il paroît que quelques Auteurs ont attribué le nom de *Pénélope* (9), mais on voit bien peu d'appui à leurs conjectures ; elles ne porteroient que ſur une épithete donnée à la *Pénélope* dans un vers qu'on attribue au Poëte Ion, lequel a été cité par Geſner.

PÉNIES (10).

Voyez le mot *Hyperes*, *pag. 444*.

PÉRÆAS (11).

Ariſtote en parlant de la maniere de vivre des capitons, qui ſont des

(1) Pages 23 & 24.
(2) πήνελοψ, ἡ.
(3) Que je ne crois pas être le vanneau. Voyez ci-deſſus le mot *Chevre*.
(4) Aves, *v. 299 & 1302*.
(5) Sur le vers 1302.
(6) Deïpnoſ. *Liv. IX. cap. 10*.
(7) De la nat. des Oiſ. *Liv. I. ch. 23*.
(8) De avibus in Penelope, *inter anates feras*.
(9) Anas fera fuſca. Ordo av. §. *69. n.*
(10) πηνια, τά.
(11) πεϱαιας, ὁ.

poiſſons du genre des muges, dit que des deux eſpeces de capitons, celui que quelques-uns appellent la groſſe-levre, ſe tient auprès du rivage ; & que l'autre qu'on nomme *Péræas*, s'en écarte. Celui-ci, continue Ariſtote, ſe nourrit d'une humeur muqueuſe qui ſort de lui-même, & il eſt toujours vuide. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 2.* Ailleurs, *Liv. V. ch. 11, & Liv. VI. ch. 17*, en parlant des différentes eſpeces de muges, il nomme le *Morveux* (ou *Baveux*). Ce rapport de nom avec ce qu'Ariſtote dit de la maniere de vivre du *Péræas*, & l'identité de genre, me font croire que le *Péræas* & le *Morveux* ſont le même individu. Rondelet a tantôt embraſſé ce ſentiment, & tantôt il l'a rejetté (1). Geſner le rejette, mais ſes raiſons ne me paroiſſent pas fortes ; il les tire de ce que ce ſeroit diminuer le nombre des eſpeces de muges ; mais lui-même ſuppoſe que le nom de *Péræas* n'eſt pas un ſubſtantif, & qu'il ne déſigne pas une eſpece qui porte un nom particulier (2) ; ainſi confondre le *Péræas* avec le *Morveux*, ce n'eſt pas diminuer, dans le ſyſtême de Geſner, le nombre des eſpeces de *Muges*. Au ſurplus ſi l'on veut faire attention à la conſtruction de la phraſe d'Ariſtote, je penſe qu'on ſera convaincu que le mot *Péræas* eſt un nom propre à une eſpece (3). La maniere même dont le nom de ce muge eſt défiguré dans Athénée (4) & dans Plutarque (5), me perſuade de plus en plus que les Grecs employoient le mot *Péræas* comme nom propre.

PERCE-BOIS (6).

Ariſtote a donné une deſcription aſſez étendue de cet inſecte pour le rendre très-reconnoiſſable. *Hiſt. Liv. V. ch. 32.* Il eſt aiſé de voir qu'il eſt du genre de ceux que nous appellons teignes, c'eſt-à-dire, des inſectes qui ayant une peau raſe, tendre & délicate, ſe font des eſpeces de fourreaux pour ſe couvrir (7). Je ſuis fort ſurpris qu'après la deſcription d'Ariſtote,

---

(1) De mugilum gener. nom. & de Myxone, apud Geſner. *in mugil.*

(2) De mugil. *Corol. n. 3. lit. A.*

(3) Voici le raiſonnement de Geſner : Ariſtote oppoſe le mot περαιας au mot πρόσγειος, & par conſéquent ce dernier mot n'étant qu'un adjectif, le premier n'eſt pas d'une nature différente. Mais Ariſtote après avoir dit que le capiton, qu'on appelle *Groſſe-levre*, eſt πρόσγειος, continue ὁ δὲ περαιας, ὤν. Cette particule ὤν n'a-t-elle pas la même force que ſi Ariſtote avoit répété ὀυκ ἐςι πρόσγειος : or comme on ne conſtruit pas deux adjectifs enſemble, il faut donc que le mot περαιας qui eſt adjectif ailleurs, ſoit ſubſtantif dans cette phraſe.

(4) On y lit, φεραῖος, au lieu de περαιας. Deïpnoſ. *Liv. VII. ch. 16.*

(5) κεςρέως γένος οὓς παρδιας καλοῦσιν. Quænam anim. *pag. 1778.*

(6) ξυλοφθόρον, τό.

(7) Mém. pour ſervir à l'hiſtoire des inſectes, *Tom. III. pag. 41.*

on ait fait de l'insecte dont il parle, le *Cossus* (1), qui est un ver nud & qui ne s'habille point comme les teignes (2). Charleton a mieux rencontré lorsqu'il a décrit le *Xylophotoron* d'Aristote, comme le *Phryganion* de Belon, ou le *Charrée* des François : insecte qui est, dit-il, du genre des teignes, & qui naît dans les bois pourris qu'on trouve le long des rivieres & dans les rivieres (3).

M. de Réaumur a pareillement décrit des teignes qu'il observe avoir été connues d'Aristote, & nommées par lui *Xylophtoros*. Leurs habits, dit M. de Réaumur, sont, en général, des tuyaux de soie de figure cylindrique, ou de la figure d'un cône tronqué; mais elles les rendent solides en les recouvrant de certaines matieres, par exemple, de morceaux de feuilles, de brins de tiges de gramen, de petits bâtons, &c. M. de Réaumur avertit aussi que c'est sur-tout dans les eaux qu'il faut chercher ces insectes que les Grecs ont appellés *Xylophtoros*; il soutient en même tems que l'on a tort de donner à ces insectes, soit aquatiques, soit terrestres, le nom de *Xylophtoros* ou *Ligniperda*, comme s'ils gâtoient ou corrompoient le bois, tandis que tout ce qu'ils font, c'est de prendre du bois qui se perd pour se couvrir (4). Mais d'une part, je crois que l'expression grecque peut se réduire à signifier *qui perce le bois, qui ronge le bois ;* ensuite, M. de Réaumur ne s'explique pas assez sur la nourriture de ces vers, pour qu'on ne puisse pas penser qu'il y en ait qui se nourrissent effectivement de bois.

Aristote a dit du Perce-bois dont il parloit, qu'il devenoit chrysalide comme les chenilles, mais qu'on ne savoit quel animal aîlé résultoit de cette métamorphose. *Hist. L. V. ch. 32.* Charleton prétend que c'est un papillon (5). M. de Réaumur, après des observations qui paroissent plus exactes, assure que ce sont des mouches à quatre aîles du genre de celles qu'il nomme papillonacées (6) : c'est-à-dire, des mouches dont les aîles n'ont qu'une demi-transparence : ce qui les feroit prendre au premier coup d'œil pour des papillons. Dans la mouche de la teigne aquatique, les seules aîles supérieures ont quelque opacité, les aîles inférieures étant très-transparentes (7).

---

(1) Constant. lexicon, V°. ξυλοφθόρον.
(2) Voyez l'histoire du *Cossus*, dans Swammerdam, Bibl. nat. *pag. 307 & suiv.*
(3) Exercit. *Insecta*, *pag. 61.*
(4) Mém. pour l'Hist. des insectes, *Tom. III. pag. 147 & 154.*
(5) Exercit. *Insecta*, *pag. 61.*
(6) Mém. pour l'Hist. des inf. *Tom. III. pag. 174.*
(7) Mém. pour l'Hist. des insectes, *Tom. IV. pag. 137.*

PERCHE (1).

Il y a deux efpeces de Perches, celle de mer & celle de riviere. Ariftote les a connues toutes deux. Il fait mention de la perche de mer au *L. VIII. ch. 15* de fon *hiftoire*, lorfque traitant des poiffons faxatiles qui fe retirent l'hiver par couples, mâle & femelle, il nomme pour exemple, les Perches avec les grives & les merles. Au contraire il parle de la perche de riviere, au *Livre VI. chap. 14*, lorfqu'en traitant de la maniere dont les poiffons d'eau-douce jettent leur frai, il dit que les Perches dépofent leurs œufs au bord des rivieres & des étangs, entre les rofeaux, & que les œufs de la perche fortent liés les uns aux autres.

A l'égard de ce qu'Ariftote dit au *Liv. II. ch. 13*, que les ouies des Perches font compofées de quatre lames doubles, excepté la derniere (2), & au *chap 17*, que les inteftins de la perche ont un grand nombre d'appendices; on peut douter fi ces obfervations doivent s'appliquer à la Perche de mer ou à celle de riviere. Je penferois qu'elles s'appliquent à l'une & à l'autre, puifqu'Artédi les fait du même genre (3).

La Perche de riviere eft un poiffon bien connu : on peut en voir d'ailleurs la defcription fort détaillée dans Willughbi (4), & dans le traité des pêches de M. Duhamel (5). On remarque qu'elle eft très-vorace. Dans l'eftomac d'une Perche de 14 à 15 pouces, j'ai trouvé au carpillon de deux pouces & demi.

La Perche de mer a été décrite par Rondelet & Belon (6), & par Willughbi (7). M. Duhamel remarque qu'il y a quelque différence entre la defcription que donne Belon, & celle que donne Rondelet; cependant je crois qu'ils ont décrit le même poiffon. Il me paroît, comme M. Duhamel le foupçonne lui-même, que la principale différence réfulte de ce que la Perche décrite par Rondelet, venoit d'avaler quelque gros poiffon, ce qui lui enfloit le ventre (8). Athénée, en parlant de la Peche (de mer), dit, d'après Speufippe, qu'elle reffemble au ferran (*channê*) & à la *phycis*; & d'après un texte d'Ariftote que nous n'avons plus, que la Perche eft marquée

---

(1) πέρκη, ἡ.

(2) Voyez au mot *Poiffon*, ce qu'Ariftote entend par ces ouies.

(3) Genera pifc. *gen. 30*.

(4) De pifcib. *pag. 291*.

(5) Part. II. fect. 5. ch. 3. art. 4. *pag. 98*.

(6) Apud Gefner. de aquatil. *in Perca*.

(7) Pag. 327.

(8) Des pêches, Part. II. fect. 4. ch. 3. art. 3. *pag. 38*.

de différentes lignes & de raies obliques (1). Cette defcription s'accorde affez bien avec celle de Rondelet & de Belon : je remarque feulement que Rondelet fait la queue du ferran fourchue, au lieu qu'il fait celle de la Perche de mer coupée quarrément (2). Mais Belon repréfente avec la queue ainfi coupée quarrément, un poiffon qu'il nomme canadelle & qu'il fuppofe être un petit ferran (3). Il y a donc ici des incertitudes qui exigeroient un examen plus férieux; mais il faudroit le faire d'après le poiffon même.

PERCNOPTERE (4).

L'une des efpeces d'aigle établies par Ariftote. C'eft, felon fa defcription, un très-grand aigle (5) ; fa tête eft blanche, fes aîles courtes, fon croupion allongé. Il reffemble au vautour ; on le nomme cicogne des montagnes & vautour-aigle, ou, fuivant une autre leçon, *fous-aigle.* Il habite les bois ; a les mauvaifes qualités des aigles, fans leurs vertus ; fe laiffe pourfuivre & attrapper par les corbeaux & par d'autres oifeaux ; eft pefant ; fe nourrit mal, & mange des charognes. Toujours il eft affamé, criant & fe plaignant. *Hift. Liv. IX. ch. 32.*

Pline décrit le même oifeau, de la même maniere & fous les mêmes noms (6). Mais le P. Hardouin n'ofe pas lui affigner un nom françois (7).

Entre les Modernes, Gefner donne la figure d'un oifeau qu'il croit être le Percnoptere : mais il eft difficile de fe décider d'après ce qu'elle repréfente (8). Belon fait du Percnoptere, la bufe ou bufard (9), & ailleurs, la bondrée (10) ; en même tems il recommande de ne pas confondre ces deux oifeaux (11). Jonfton a donné trois figures du Percnoptere, aucune ne paroît propre à fixer nos idées (12).

Je ne vois rien qui empêche de prendre pour le Percnoptere d'Ariftote, l'oifeau qui a été décrit par Ray, fous ce même nom (13) ; par M. Briffon, fous le nom de vautour des Alpes (14) ; par M. de Buffon, fous le

---

(1) Deïpnofop. *Lib. VII. c. 20 p. 319.*

(2) Des Poiffons, *L. VI. ch. 8 & 9.*

(3) De la nat. des Poiffons, *Liv. I. pag. 258*, & dans Gefner de aquatil. *in Channa.*

(4) περκνόπτερος, ὁ.

(5) Voyez l'article *Aigle*, *pag. 65.*

(6) Quarti generis eft Percnopterus, eadem oripelargus, vulturinâ fpecie, alis minimis, reliquâ magnitudine antecellens, fed imbellis & degener, &c. *Lib. X. c. 3.*

(7) Percnopterus nomen habet a pennarum colore nigro; nondum apud noftros in certam alicujus nominis poffeffionem venit. *Hard. ad loc. Plin. cit.*

(8) Gefner, *in Percnoptero ;* auffi Briffon dit-il de cette figure, *Icon peffima.* Ornit. *Tom. I. p. 464.*

(9) De la nat. des Oif. *Liv. II. ch. 9.*

(10) Voyage en Egypte, *Liv. II. ch. 78.*

(11) De la nat. des Oif. *Ubi modò.*

(12) De avib. *tit. 1. cap. 1. art. 4.*

(13) Synopf. avium, *pag. 8. n. 10.*

(14) Ornithol. *Tom. I. pag. 464.*

nom de *Percnoptere* (1). On nous le repréſente comme un oiſeau de la grandeur de l'aigle au moins, ayant la tête couverte d'un duvet blanc, preſque tout le corps d'un gris ſale, varié de taches ferrugineuſes, les plumes des aîles & de la queue, noires. Ces traits conviennent fort bien au Percnoptere d'Ariſtote; & ſi MM. de Buffon & Briſſon le mettent dans la claſſe des vautours, au lieu de le mettre dans la claſſe des aigles, le texte d'Ariſtote s'y prête, puiſqu'il dit qu'on appelle cet oiſeau vautour-aigle (2).

PERDRIX (3).

L'indication des textes où Ariſtote a parlé de la Perdrix, la note de ce qu'il a dit, & le commentaire de ce qui peut exiger quelque explication, ſe trouvent déja dans l'hiſtoire de cet oiſeau donnée par M. de Buffon (4); ainſi mon travail ſur cette partie ſera fort abrégé, parce que j'évite autant qu'il m'eſt poſſible de ne dire que ce qui a été dit, ſur-tout lorſqu'il a été beaucoup mieux dit que je ne le pourrois faire (5).

Il me paroît d'abord que M. de Buffon a juſte raiſon de penſer que la Perdrix dont Ariſtote a parlé, eſt la Bartavelle. Le témoignage de Belon ſur la grande multitude de ces Perdrix dans les îles de Grèce (6), & l'obſervation que fait Athénée (7), après avoir cité les textes d'Ariſtote, qu'il y a en Italie une autre eſpece de Perdrix, de couleur plus obſcure, de moindre corporence, & dont le bec n'eſt pas rouge, me paroiſſent des autorités déciſives. J'ajoûterai que Pline, du moins ſi l'on entend ſon texte comme ſes plus habiles commentateurs l'ont entendu, a fixé le tems où les Perdrix griſes ont commencé à être connues en Italie; & ce tems n'étoit pas fort éloigné de l'époque à laquelle il vivoit (8).

---

(1) Hiſt. des Oiſ. *Tom. I. pag. 209.*

(2) Ray dit auſſi : avis hæc ob ignaviam ſuam, roſtrique & pedum figuram, aquilis minimè accenſeri debet. *Syn. av. pag. 9.*

(3) *πέρδιξ, ὁ.*

(4) Hiſt. nat. des Oiſeaux, *Tom IV. pag. 197 & ſuiv.*

(5) Seulement pour que la partie de mes notes qui ſert de table, ne ſoit pas incomplette, je joins l'indication des lieux où Ariſtote a fait mention de la Perdrix. *Hiſtoire*, Liv. I. ch. 1; Liv. II. ch. 17, Liv. III. ch. 1; Liv. IV. ch. 9; Liv. V. ch. 5; Liv. VI. ch. 1, 2, 4, 8, 9; Liv. IX. ch. 7, 8 & 49. *De la Génération*, Liv. II. ch. 4 & 7; Liv. III. ch. 1.

(6) De la nat. des Oiſ. *Liv. V. ch. 13.*

(7) Deïpnoſ. *Lib. IX. cap. 10.*

(8) Pline parle d'abord au *L. X. ch. 33*, de la Perdrix, ſous le nom de *Perdix*, & ce qu'il dit eſt à-peu-près copié d'Ariſtote. Au chap. 49 du même Livre, il s'exprime *en ces termes :* Venere in Italiam, Bebriacenſibus bellis civilibus, trans Padum & novæ aves, ita enim adhuc vocantur, Turdorum ſpecie, paulum infra columbas magnitudine, ſapore gratæ. *Sur quoi le P. Hardouin dit :* ſive nomen ſpectes, ſive formam & magnitudinem,

En ſecond lieu, je remarque dans le nombre des textes d'Ariſtote, celui où il parle des différentes voix des Perdrix : les unes, dit-il, font entendre le ſon des ſyllabes *cac*, *cac*, & les autres le ſon des ſyllabes, *tri*, *tri*. *Hiſt. Liv. IV. ch. 9*. Athénée nous a conſervé un texte de Théophraſte diſciple d'Ariſtote, dans lequel il paroît qu'il n'entendoit pas *tri*, *tri* ; mais *tit*, *tit* ; & il dit que cette différence de ſon *tit*, *tit* & *cac*, *cac*, eſt ſenſible d'un côté d'un des quartiers d'Athènes à l'autre (1). Je crois bien avec M. de Buffon, que ces ſons de voix différens n'indiquent pas deux eſpeces d'oiſeaux différentes (2) : mais je voudrois qu'on eût vérifié ſi cette différence de cri ſe remarque encore aujourd'hui. Suivant Belon, la bartavelle dit en chantant, *chacabis*, & elle le répete ſouvent (3), mais il ne parle point des autres ſons.

Ariſtote rapporte avoir vu une perdrix blanche, & voici à quelle occaſion il en parle. Il s'agit des variations qui peuvent arriver dans la couleur des Animaux ; il ſoutient que dans les eſpeces où tous les individus ſont entiérement d'une même couleur, quelques-uns de ces individus n'ont une couleur différente qu'à raiſon d'accidens qu'ils ont éprouvés. Ce qui peut arriver, continue Ariſtote ; car on a vu une Perdrix blanche, un paſſereau blanc, &c. *De la Génér. Liv. V. ch. 6*. M. de Buffon penſe qu'il s'agit ici d'une Perdrix blanche de la race des Perdrix griſes (4) ; mais comme il me paroît très-bien prouvé que les Perdrix griſes n'étoient point du tout connues en Grèce du tems d'Ariſtote, & comme M. de Buffon fait mention d'individus blancs dans l'eſpece de la Perdrix rouge (5), auſſi bien que dans l'eſpece de la perdrix griſe, je penſe que l'individu blanc dont parle Ariſtote étoit ou de l'eſpece de la Perdrix rouge, ou même de l'eſpece de la bartavelle : n'étant pas plus impoſſible qu'il ſe trouve une bartavelle blanche, qu'un individu de cette couleur dans l'eſpece des Perdrix rouges.

PERNES (6).

Le *Pernês* eſt, ſelon Ariſtote, une des eſpeces de l'épervier : *Hiſtoire*, *L. IX. ch. 36*. J'ai déja averti au mot *Epervier* (7), qu'il étoit extrêmement difficile de retrouver parmi les oiſeaux de proie que nous connoiſſons, ces

---

ſeu denique ſaporem, eas eſſe intelliges quas poſterior ætas in Gallia Perdices griſeas appellavit. *M. l'Abbé Brottier a dit également*, novæ aves : Perdix eſt cinerea, *la Perdrix griſe*.

(1) Deïpnoſ. *Lib. IX. cap. 10. p. 390.*

(2) Hiſt. nat. des Oiſ. *Tom. IV. pag. 198.*

(3) De la nat. des Oiſ. *Liv. III. ch. 13.*

(4) Hiſt. nat. *Tom. IV. pag. 189.*

(5) Ubi modò, *pag. 222.*

(6) πέρνης, ὁ.

(7) Pag. 315.

différentes

différentes eſpeces qu'Ariſtote n'a fait que nommer ſans les décrire. Le *Pernes* eſt dans ce nombre, en ſuppoſant même que ce ſoit ce nom qu'on doive lire (1). Belon n'a donné aucune conjecture ſur ce ſujet (2), & Geſner, en indiquant deux Auteurs qui font du *Pernes* le gerfaut, avertit que leur ſentiment n'eſt appuyé ſur aucune baſe ſolide (3).

PERROQUET (4).

Deux faits paroiſſent conſtans ſur le Perroquet : que les Anciens ne connurent que celui qui vient des grandes Indes, & que les Grecs ne le connurent qu'à la ſuite de la guerre qu'Alexandre porta dans ces régions éloignées. Ariſtote déſigne le Perroquet par le caractere d'oiſeau Indien : *Hiſt. Liv. VIII. ch. 12 :* & Pauſanias dit expreſſément, que les Indiens ſeuls envoient les Perroquets (5). Les témoignages des Auteurs latins ſont conformes. Pline, dans la deſcription qu'il a donnée du Perroquet, n'omet pas d'avertir qu'il vient de l'Inde, & il dit même que ſon nom *ſittace* (ou *pſittace*) eſt le nom que les peuples du pays lui donnent (6). C'eſt par la déſignation de la même patrie qu'Ovide a commencé une élégie fort agréable ſur la mort du Perroquet de ſa Corinne (7).

Le fait, que les Grecs ne connurent le Perroquet qu'à l'occaſion des guerres d'Alexandre, eſt aſſez manifeſte, d'après la maniere dont Ariſtote parle de cet oiſeau. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 12* (8). On apperçoit que c'eſt pour lui un oiſeau nouveau, dont il conſerve le nom étranger, & qu'il ne déſigne que par le trait le plus ſaillant, ſon aptitude à imiter la voix de l'homme. Il paroît que les Grecs lui avoient fait un nom dans leur langue d'après cette faculté imitative, en l'appellant *anthropoglottos*, *langue humaine*. Mais cette dénomination compoſée ne s'eſt pas conſervée ; on a laiſſé au Perroquet, tant chez les Grecs que chez les Latins, le nom qu'il avoit apporté de l'Inde.

Un autre fait qui paroît encore conſtant, eſt que les Anciens n'ont connu

---

(1) Voyez les variantes, *pag. 750*.

(2) Voyez ſon livre de la nature des oiſeaux, *Liv. II. ch. 13*.

(3) In avibus, *de accipitr. gener. & differ.*

(4) ψιττάκη, ἡ.

(5) *παρὰ δὲ Ἰνδῶν μόνων ἄλλα τε κομίζεται, καὶ ὄρνιθες οἱ ψιττακοί.* Græc. deſcr. *Lib. II. cap. 28.*

(6) India hanc avem mittit, ſittacen vocat. Hiſt. *Lib. X. c. 42.*

(7) Pſittacus Eois imitatrix ales ab Indis,
Occidit. Exequias ite frequenter, aves. *Amor. Lib. II. el. 6.*

(8) Voyez auſſi Beckmann, de Hiſt. natur. veter. *cap. 1. §. 5*, & M. de Buffon, Hiſtoire naturelle des Oiſ. *Tom. XI. page 118.*

parmi les Perroquets que celui que nous appellons la grande perruche à collier & bec rouges (1). Cela me paroît résulter clairement de la description de Pline (2), & de celle d'Ovide (3).

M. de Buffon a parlé de Perroquets qui s'étoient reproduits à Marmande en Agenois (4) ; il faut y ajoûter, qu'en 1773, M. de Mesnard, Contrôleur des Fermes du Roi à Avignon, ayant mis ensemble deux Perroquets, mâle & femelle, il en provint deux œufs qui furent couvés mais sans succès. Au printems 1774, il réunit de nouveau ces mêmes oiseaux : deux œufs furent le fruit de leur nouvelle union. L'un étoit clair ; l'autre, après 25 jours d'incubation, donna le 11 Juin, un petit Perroquet vivant (5).

PETIT-BOITEUX (6).

Crustacée qui a la partie postérieure molle, & qui se loge dans les conques. *Hist. L. IV. ch. 4.* Voyez ci-dessus, *p. 162*, l'article *Cancre (petit)*. J'ai adopté, entre les différentes manieres de lire cet endroit du texte d'Aristote, l'expression qui signifie *Petit-boiteux*, à cause de la remarque d'Aristote, qu'il a une pince plus forte que l'autre.

PÉTONCLE (7).

Le Pétoncle est un coquillage ou testacée bivalve, qui a une charniere d'un côté, & dont les coquilles s'ouvrent & se ferment; *Des Part. L. IV. ch. 5 & 7 ;* ces coquilles sont cannelées. *Hist. Liv. IV. ch. 4.* Aristote l'a nommé *Kteis ;* le caractere qu'il lui donne d'avoir la coquille cannelée, met d'abord sur la voie pour le reconnoître : Pline nous l'indique encore mieux, en nommant *Pecten* le coquillage auquel il applique ce qu'Aristote a dit du *Kteis.* Nos Conchyliologistes connoissent très-bien le *Pecten*, ou *Peigne*, & *Pétoncle.* Ils ont établi dans ce genre une multitude d'especes & de variétés (8), dans le détail desquelles il n'est pas de mon plan d'entrer:

---

(1) Voyez M. de Buffon, *ubi modò* & *pag. 195.*

(2) India hanc avem mittit... viridem toto corpore, torque tantùm miniato in cervice distinctam. *Hist. Lib. X. cap. 42.*

(3) Tu poteras virides pennis hebetare smaragdos,
Tincta gerens rubro punica rostra croco. *Ubi sup. v. 21 & 22.*

(4) Hist. nat. des Oiseaux, *Tom. XI. pag. 160.*

(5) Affiches de province pour l'année 1774; feuille du 20 Juillet.

(6) Κύλλαρος, ὁ. Voyez les variantes, *pag. 678.*

(7) Κτείς, ὁ.

(8) Voyez, entr'autres, Klein, *Conchæ*, sect. 2. clas. 5. *pag. 130 & seqq.*

je remarque feulement que fur les côtes des terres auftrales, on a trouvé des Pétoncles d'une grandeur immenfe (1); & pour donner une idée générale de cette coquille, j'avertis que l'une des efpeces les plus communes, eft la pelerine, ou la coquille de S. Jacques.

Ariftote compte les Pétoncles parmi les teftacées qui fe meuvent : on dit même, ajoûte-t-il, qu'ils volent, parce que fouvent ils bondiffent hors de l'inftrument dont on fe fert pour les prendre ; *Hift. Liv. IV. ch. 4 ;* c'eft ainfi celui des animaux fans pieds qui a le plus de mouvement & qui en fait plus d'ufage. *Liv. IX. ch. 37.* Le Pétoncle s'éleve en s'appuyant fur la furface de l'eau, & fon efpece de vol eft accompagné d'une forte de fifflement. *Liv. IV. ch. 9.* M. d'Argenville a décrit plus particuliérement le mouvement progreffif du Pétoncle ; il lui donne pour principe la vivacité avec laquelle il bat fes deux coquilles : & il paroît que de ce principe il réfulte un mouvement progreffif affez rapide (2).

Dans le lieu où Ariftote differte fur les fens dont jouiffent les teftacées, il dit que quoiqu'on n'ait rien de bien certain fur le point de favoir fi les teftacées ont le fens de la vue, cependant les Pétoncles, quand on avance le doigt, s'ouvrent & fe ferment comme s'ils voyoient. *Hift. L. IV. ch. 8.* Rondelet rapporte qu'ayant voulu fouvent faire cette expérience, les Pétoncles ne fe fermoient que quand on touchoit à leur chair, & qu'alors ils ferroient fortement le doigt (3).

Suivant Ariftote, les Pétoncles viennent dans les fonds de fable, & ils croiffent promptement. *Hift. L. V. ch. 15.* Ils fe tiennent cachés durant environ trente jours pendant les chaleurs de la canicule. *Ib. L. VIII. ch. 13.* Pline ajoûte qu'ils fe cachent auffi pendant les grands froids (4). Une température feche & chaude leur eft nuifible : ils deviennent roux alors, & même ils périffent. *Hift. Liv. VIII. ch. 20.* Le Pétoncle eft bon quand il eft plein ; *Ibid. ch. 30 ;* Athénée en fait l'éloge (5). On mange encore aujourd'hui le Pétoncle, & on le mange foit cuit, foit crud (6).

Par rapport à la conformation de l'animal qui habite la coquille dont je viens principalement de parler, voyez le mot *Teftacée.*

---

(1) Sur les côtes des Celebes, on trouva des Pétoncles fi monftrueux, qu'un feul auroit fuffi pour raffafier 7 ou 8 hommes. Hift. des voy. *Tom. XLIII. p. 228.* Sur les côtes des iles de la nouvelle Guinée, on rapporta un Pétoncle dont la coquille pefoit 78 livres. *Ib. Tom. XLII. p. 92.*

(2) Conchyliol. Part. II. *pag. 55.*

(3) Des Poiffons couverts de teft dur, *Liv. I. ch. 11.*

(4) Hift. *Liv. IX. ch. 33.*

(5) Deïpnof. Lib. III. cap. 12. *p. 90.*

(6) De Bomare ; V°. *Peigne.*

PHALANGE (1).

Les Phalanges font des infectes du genre des araignées. Pline (2), & Charleton après lui (3), diftinguent les Phalanges des araignées, par le caractere de la morfure, qui, de la part des Phalanges, eft dangereufe. Ray leur a donné quatre caracteres diftinctifs : d'avancer en fautillant comme les puces ; d'avoir le front carré ; huit yeux de grandeur inégale difpofés en cercle ; les pieds de devant plus longs & plus forts que les autres pour pouvoir fauter (4).

Je doute que ces caracteres, foit celui que remarquent Pline & Charleton, foit ceux auxquels Ray s'attache, foient exactement conformes aux idées d'Ariftote fur la dénomination des Phalanges. D'abord en effet, pour ce qui eft de la morfure dangereufe des Phalanges, il dit, à la vérité, qu'il y a deux efpeces de Phalanges qui mordent ; *Hift. Liv. IX. ch. 39 ;* mais il ajoûte de fuite, que toutes les autres efpeces de Phalanges, ou ne mordent point, ou mordent foiblement. Toutes les Phalanges d'Ariftote ne font donc pas diftinguées des araignées par leur morfure dangereufe.

En fecond lieu, fi Ariftote parle d'un efpece de Phalange qui marche en fautillant, *Ibid.* il ajoûte au fujet d'une feconde efpece, que celle-ci a le mouvement pareffeux, la marche lente & ne faute point.

De-là je conclus, que les Modernes connoiffent une partie des Phalanges dont Ariftote a parlé, favoir celles dont la morfure eft dangereufe, & celles qui marchent en fautillant ; mais qu'il y a d'autres Phalanges qu'ils ne connoiffent point, ou auxquelles ils ne donnent pas ce nom, ainfi que l'a fait Ariftote.

Il faut revenir un inftant fur la premiere efpece de Phalange. Ariftote la défigne par un nom propre, celui de *Pfylle*. Il dit que ces Phalanges font petites, tachetées, vives & fautillantes. Au lieu de *vives*, le P. Hardouin,

---

(1) φάλαγξ, ὁ.

(2) Phalangia ex araneis appellantur, quorum noxii morfus, corpus exiguum, varium, acuminatum, adfultim ingredentium. Altera eorum fpecies, nigri, prioribus cruribus longiffimis. Omnibus, internodia terna in cruribus. *Hift. L. XI. c. 24.*

(3) Aranei generatim diftinguuntur in noxios, feu Phalangia, inter quos præcipuum locum obtinet tarantula ; & innoxios. *Exercit. infecta*, *p. 54.*

(4) Phalangiorum nota eft characteriftica, 1. affultim ingredi pulicum more ; quæ fola nota evincere fatis eft noftras hafce beftiolas effe de Phalangiorum genere in Plinio, aliifque antiquis fcriptoribus commemoratorum. An verò horum fint noxii morfus, nondum mihi certè exploratum eft. 2. Eft frontem habere velut quadratam. 3. Octonos oculos inæquali magnitudine & in dimidii velut circuli curvatura difpofitos. 4. Pedes priores & longiores & validiores cæteris ad affidui faltus commoditatem. Ray, Hift. infect. *p. 37.*

dans ſes notes ſur Pline, veut qu'on traduiſe le corps en pointe (1). Le mot grec (2) eſt ſuſceptible de ce ſens.

Au ſurplus, preſque tout ce qu'Ariſtote dit des Phalanges leur eſt commun avec les araignées, & s'explique par ce que jai dit à l'article de ces inſectes. Au *Liv. IV. ch. 11, de ſon hiſtoire*, il remarque que la femelle eſt plus grande que le mâle; au *Liv. V. ch. 8*, qu'elle s'accouple avec le mâle à reculons (3) : dans ce même endroit il diſtingue, d'entre les autres Phalanges, celle qui fait de la toile. Au *Liv. V. ch. 19*, il obſerve que les Phalanges ſont le produit de Phalanges, de même que les araignées ſont le produit d'araignées; au *ch. 27*, il remarque qu'elles couvent & qu'elles multiplient beaucoup. Enfin au *Liv. VIII. ch. 4*, il aſſure qu'elles peuvent vivre long-tems ſans manger. Cette faculté eſt commune à beaucoup d'inſectes.

PHALANGE (PETITE) (4).

Ariſtote a employé dans quelques endroits le mot *Phalanx*, pour déſigner les inſectes très-voiſins de l'araignée dont j'ai parlé dans l'article précédent. Ailleurs, il s'eſt ſervi du mot *Phalangium* pour déſigner ce même inſecte. Il n'y a de différence, entre ces deux expreſſions dans la langue grecque, qu'en ce que la ſeconde eſt un diminutif qui indique des individus plus petits; & quelquefois auſſi j'ai eu ſoin de rendre le mot *Phalangium*, par celui de petite Phalange : du reſte il m'a paru que la *Phalanx* & le *Phalangium* étoient le même genre d'inſecte, & j'ai réuni tout ce qui les regarde l'un & l'autre dans l'article de la Phalange.

PHALARIS (5).

En faiſant l'énumération des oiſeaux aquatiques, Ariſtote obſerve que les plus peſans des palmipedes habitent auprès des lacs & des rivieres, & dans leur nombre il compte la *Phalaris*, avec le cygne, le canard & le colymbe. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3*. Ariſtophane joint également cet oiſeau au canard & au colymbe, mais il nomme en même tems l'attagas & le choucas (6). Ainſi ce n'eſt pas de ce que le nom de la *Phalaris* eſt mis à côté de celui de tel ou tel oiſeau, qu'on peut tirer de grandes lumieres pour la reconnoître.

---

(1) Ad Plinium, *L. XI. cap. 24 ſect. 28*.

(2) ὀξύ.

(3) Vez. le mot Araignée, *p. 106 & 107*.

(4) φαλάγγιον, τό.

(5) φαλαρίς, ἡ. M. de Buffon s'eſt trompé en affirmant que ce nom ne ſe trouve pas dans les Naturaliſtes grecs. Hiſt. des Oiſ. *Tom. XV. pag. 327. n. a*.

(6) Acharnes, *v. 875*.

Athénée est entré dans un peu plus de détails, lorsqu'il dit que la *Phalaris* a le bec étroit, le corps assez rond, & qu'elle est de couleur cendrée sur le ventre, un peu plus noire sur le dos (1). Belon a conjecturé que la *Phalaris* pouvoit être un oiseau aquatique qu'il nomme *piette* (2), à raison de ce qu'il est mêlé de noir & de blanc; mais ces couleurs ne s'accordent pas avec ce que dit Athénée, sur-tout lorsqu'il ajoûte que la couleur la plus constante de cet oiseau est d'avoir le dessous de la gorge & du ventre tout blanc (3). D'ailleurs, la piette ne fréquente pas moins la mer, que les rivieres & les étangs (4).

Je crois que Scaliger avoit ces conjectures de Belon en vue, lorsqu'après avoir déclaré qu'il ne connoissoit pas la *Phalaris*, il avertit qu'il ne veut pas s'arrêter aux vaines conjectures de quelques Modernes, parce qu'elles n'ont rien de sensé (5): peut-être aussi vouloit-il noter ce que l'on avoit dit dès-lors (6), que la *Phalaris* étoit la foulque. Il est certain que cela ne peut être, parce que la foulque n'est ni un palmipede, ni un oiseau pesant.

Si la *Phalaris* d'Aristote est la *Phaleris* de Pline, on remarquera que les individus qui étoient estimés les meilleurs chez les Anciens, étoient ceux d'Asie & des environs de la ville de Séleucie, qui (au tems de Pline) appartenoit aux Parthes.

PHALERIQUE (7).

Espece d'aphye. Voyez ce mot, *pag. 98*.

PHOCENE (8).

Cétacée ressemblant à un petit dauphin; quelques-uns l'ont même regardé comme une espece de dauphin. La Phocene habite particuliérement la mer du Pont (9). Elle est moins grosse que le dauphin, & a cependant

(1) ἡ φάλαρις ἡ αὐτὴ ςενὸν ἔχουσα τὸ ῥύγχος, ςρογγυλοτέρα τὴν ὄψιν ἐστὰ, ἔντεφρος τὴν γαςέρα μικρῷ μελαντέρα τὸ νῶτον. Deïpn. *Lib. IX. cap. 12. pag. 395.*

(2) Espece de harle, voyez Brisson, Ornith. *Tom. VI. pag. 243.*

(3) De la nat. des Oif. *Liv. III. ch. 16.*

(4) Brisson, *ubi modò.*

(5) φαλαρίς, quæ sit adhuc me latet. Nolo quorumdam recentiorum vanas & incertas sequi conjecturas, nihil enim recti neque sani adducunt. *In Arist. Lib. VIII. sect. 87.*

(6) Voyez les Auteurs cités par Gesner, *in Phalaride*, à la suite d'*anas* & *in fulica.* C'est le sentiment de Gesner luimême, que la *Phalaris* est la foulque. *In Phalaride.*

(7) Phalerides in Seleucia Parthorum & in Asia, aquaticarum laudatissimæ. *Hist. Lib. X. cap. 48. n. 67.*

(8) φαλεριχή, ἡ.

(9) φώκαινα, ἡ.

(10) Le Pont-Euxin ou la Mer-noire.

le dos plus large. Sa couleur eſt verd d'eau. *Hiſtoire*, *Liv. VI. ch. 12*, & *Liv. VIII. ch. 13*.

Scaliger penſe, dans ſon Commentaire ſur l'hiſtoire des Animaux, que la Phocene n'eſt connue que ſur les côtes du Pont, & qu'ainſi on a tort de la confondre avec le *tyrſio* qui eſt le marſouin (1). C'eſt néanmoins le ſentiment commun des Auteurs (2), que la Phocene eſt notre marſouin, & le *porpeſſe* des Anglois. Scaliger lui-même y revient ailleurs (3). Willughbi a donné, d'un poiſſon de ce genre, une deſcription très-ample & qui paroît faite avec beaucoup d'exactitude. Sa longueur étoit d'un peu plus de trois pieds & demi, & ſa circonférence d'environ deux pieds dans l'endroit du corps le plus gros.

Si la Phocene eſt réellement le marſouin, ainſi qu'il y a lieu de le croire, & ſi pluſieurs perſonnes, ainſi que le rapporte Ariſtote, ont regardé la Phocene comme une eſpece de petit dauphin, il n'eſt pas étonnant qu'entre les Modernes, quelques-uns aient dit que le dauphin & le marſouin étoient un même animal.

PHOIX (4).

Ariſtote après avoir parlé des hérons, dit que *la nommée Phoïx* a un caractere particulier, ſavoir d'attaquer principalement les yeux des oiſeaux. *Hiſt. Liv. IX. ch. 18.* Geſner (5) & Belon (6), penſent qu'il eſt queſtion en cet endroit d'un des hérons, dont Ariſtote a nommé pluſieurs eſpeces. Belon ajoûte, que c'eſt le héron qu'on appelle autrement *butor* (7), qui fut nommé Phoïx, à raiſon de la fable d'un eſclave pareſſeux du nom de Phoïx, métamorphoſé en butor; & il remarque encore, qu'effectivement le butor en veut ſinguliérement aux yeux des oiſeaux. La conjecture de Belon me paroît aſſez vraiſemblable, mais je ne ſais où il a pris l'hiſtoire de la métamorphoſe de Phoïx.

---

(1) Eum (*Marſouin* & tyrſionem) phocænam eſſe non putamus, eamque ſolis Ponti accolis notam. *Scal. ad Ariſt. Lib. VI. ſect. 117.*

(2) Belon, *des Poiſſons*, *L. I. pag. 12.* Artédi, *Synonim. pag 104.* Ray, *Synopſ. piſc. pag. 13.* Willughbi, *de piſcib. Lib. II. cap. 3.* Harduinus, ad Plinium, *Lib. IX. cap. 9.*

(3) Marſupas minores, vocant; alios marſuinos quaſi marinos ſues. Duo genera. Alteri roſtrum porrectius & qua vertici committitur depreſſius, alterum minus ſimum quas Turſiones Plinii, Phocænas Ariſtotelis arbitramur, *ad Cardan. de ſubt. ex. 223.*

(4) φώϊξ, ἡ.

(5) De avibus, *in Phoïce.*

(6) De la nat. des Oiſ. *Liv. IV. ch. 4.*

(7) Voyez ci-deſſus, *pag. 416.*

PHOLIS (1).

Aristote dit au *Liv. IX. ch. 37, de son histoire*, en parlant de différens poissons de mer, que la bave que jette la Pholis se répand autour d'elle & lui forme comme un lit. Rondelet décrit, mais en fort peu de mots, un poisson qu'on nomme, dit-il, Baveuse, en Provence, parce qu'il est toujours tout couvert de bave. Il pense que ce peut être la Pholis d'Aristote (2).

PHOQUE (3).

Le Phoque est compté, par Aristote, au nombre des animaux amphibies : *Hist. Liv. VI. ch. 12*, & *Liv. VIII. ch. 2* : il est certain que c'est un des animaux auxquels on peut donner ce nom à plus juste titre. Le Phoque ne sauroit se passer ni d'air ni d'eau, & la maniere dont il est conformé répond à cette destination, ayant ce que l'on appelle le trou ovalaire dans le fœtus, toujours ouvert (4). Aristote dit que le Phoque est le seul des quadrupedes sauvages qui cherche sa nourriture auprès de la mer. *Hist. Liv. VIII. ch. 5*. On ne tardera pas à voir comment le Phoque peut être appellé quadrupede : à l'égard des lieux qu'il habite, j'observe que quoique ce soit ordinairement dans l'eau de la mer qu'il plonge & qu'il nage, il vit aussi dans l'eau-douce. J'en ai vu un à Paris en 1779, que des Vénitiens disoient avoir pris sur les côtes de Dalmatie ; ils le tenoient la moitié du jour à sec, & l'autre moitié dans un grand réservoir plein d'eau-douce. Il paroissoit se porter fort bien (5). Son adresse pour avaler une carpe qu'on lui donnoit, m'a paru remarquable : on la lui jettoit & il l'attrapoit en travers, mais lui-même la rejettant aussi-tôt en l'air, la faisoit tomber dans sa gueule la tête en avant, & il l'avaloit de cette maniere. Je ne peux mieux comparer ce Phoque pour la couleur & pour le port de la tête, quand il l'élevoit au-dessus de l'eau, qu'à ces grands chiens danois dont le corps est gris-de-fer foncé, & qui ont les oreilles coupées. Mais il est beaucoup plus gros.

Le Phoque a des pieds, dit Aristote, mais ils sont mal conformés. *Hist. Liv. I. ch. 1*. Littéralement, il faudroit dire que le Phoque est *manchot*

(1) φωλίς, ἡ.

(2) Des Poissons, *Liv. VI. ch. 23* ; & ap. Gesnerum, in aquatil. *de Pholide*.

(3) φώκη, ἡ.

(4) Mém. pour servir à l'hist. des Anim. *Part. I. pag. 196*.

(5) Voyez d'autres faits qui prouvent que le Phoque peut vivre dans l'eau-douce, dans une lettre de M. Bonamy, Médecin à Nantes, imprimée au Journal de Verdun, pour le mois d'Avril 1771, *pag. 289*.

par

par les pieds, ou qu'il eſt *comme eſtropié*, ainſi que MM. de l'Académie des Sciences ont traduit. Ariſtote s'explique davantage au *Liv. II. ch. 1*; il dit du Phoque, qu'il eſt comme un quadrupede imparfait, que ſes pieds de devant tiennent immédiatement à l'épaule, & que quoique ſes pieds de derriere aient cinq doigts, ainſi que ceux de devant, l'enſemble de leur forme tient de la queue de poiſſon. Les termes dont il ſe ſert ailleurs me paroiſſent avoir quelque choſe de plus expreſſif encore. C'eſt dans le traité *de la marche des Anim. ch. 18*, où il dit que le Phoque eſt quadrupede, mais qu'il l'eſt mal (1). Dans le traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 13*, il dit que le Phoque a des pieds quoique vivant dans l'eau, & des nageoires quoique vivant ſur terre : ſes pieds de derriere étant tout-à-fait de la nature des membres du poiſſon (2). Enfin le Phoque eſt un quadrupede tellement imparfait, qu'il y a un texte où Ariſtote l'a compté au nombre des cétacées avec le dauphin & la baleine.

Au ſurplus, les obſervations d'Ariſtote, ſur la conformation ſinguliere des pieds du Phoque, ſont exactes. Et d'abord, par rapport aux pieds de devant, au lieu des trois parties qui compoſent ordinairement le bras, ſavoir, l'*humerus*, l'avant-bras & la main, les pieds du Phoque ne ſont paroître que la derniere partie qui répond à la main de l'homme; en ſorte que cette partie lui ſort immédiatement de la poitrine, les deux autres étant enfermées & cachées ſous la peau (3). Par rapport aux pieds de derriere, MM. de l'Académie obſervent avec Ariſtote, que ces deux pieds allongés ainſi qu'ils étoient & ſerrés l'un contre l'autre, avoient plutôt la forme de la queue d'un poiſſon, qu'ils ne reſſembloient aux pieds de derriere, mais ils ſoutiennent qu'ils n'ont pas de doigts, comme les pieds de devant (4). MM. de l'Académie ont auſſi trouvé au Phoque, cette petite queue qu'Ariſtote compare à celle du cerf; *Hiſt. Liv. II. ch. 1*; elle étoit longue d'un pouce & demi.

Ariſtote a dit en deux endroits, *des Parties*, *Liv. II. ch. 11*, & *de la Génér. Liv. V. ch. 2*, que le Phoque n'avoit point d'oreille extérieure, mais ſeulement des ouvertures qui ſont l'entrée du conduit auditif. M. de Buffon remarque néanmoins, que le Phoque de la Méditerranée a une eſpece

---

(1) ἢ γὰρ ταῦτα τετράποδα, κακῶς δ' ἐστι.

(2) τὰς γὰρ ὄπισθεν πόδας ἰχθυώδεις ἔχουσι πάμπαν.

(3) Mém. pour l'hiſt. des Animaux, *Tom. III. Part. I. pag. 190.*

(4) *Ubi modò.*

(5) Hiſt. natur. *Tom. XI. pag. 282*;

d'oreille externe, *très-petite* (5). Mais si l'on fait attention que dans les endroits où Aristote refuse l'oreille extérieure au Phoque, il parle par comparaison avec celle des quadrupedes, proprement dits, il ne paroîtra pas impossible de concilier son observation avec celle de M. de Buffon.

Les dents du Phoque sont, suivant Aristote, toutes en forme de scie. *Hist. Liv. II. ch. 1, à la fin.* Cela s'accorde bien avec ce que M. de Buffon assure du Phoque de la Méditerranée, qu'il a les dents incisives terminées par deux pointes (1).

Mais peut-être Aristote a-t-il employé une expression trop forte, lorsqu'il a dit que le Phoque avoit la langue fendue, de la même maniere qu'il le dit du serpent & du lézard. *Hist. Liv. II. ch. 17*, & *des Parties, L. IV. ch. 11.* MM. de l'Académie observent, il est vrai, que la langue du veau-marin (Phoque) qu'ils ont disséqué, étoit fourchue & fendue en deux par le bout (2) ; mais M. de Buffon pense qu'elle est plutôt échancrée à la pointe, que fourchue (3).

L'observation d'Aristote, *Liv. II. chap. 15*, & *des Parties, Liv. III. ch. 9*, que le Phoque n'a point de vésicule du fiel, *Hist. Liv. I. ch. 17 ;* & celle que les reins du Phoque sont plus compacts que ceux des autres Animaux, n'ayant point de cavité au milieu, n'a point été confirmée. On a trouvé entre les lobes du foie, la vésicule du fiel (4) ; & les reins ont, outre le grand bassinet, plusieurs petits bassinets semblables, semés dans la substance du rein (5). Cependant il faut remarquer que ces observations ont été faites sur des Phoques de notre Océan, ou des mers du Nord, & qu'Aristote n'a décrit que le Phoque de la Méditerranée. Or il y a plusieurs différences entre ces especes de Phoques (6).

L'accouplement du Phoque ne paroît pas avoir été observé par les Modernes, ainsi je ne saurois ni appuyer ni contester ce qu'Aristote en a dit. *Hist. Liv. V. ch. 2.* Mais on sait bien que c'est un animal vivipare, *Hist. Liv. I. ch. 5*, qui a des mamelles & du lait. *Liv. III. ch. 20.* Il fait ses petits sur la terre, *Hist. Liv. VIII. ch. 2*, & il les accoutume peu-à-peu à aller à l'eau (7).

Enfin, Aristote rapporte qu'on disoit que les Phoques se battoient l'un

---

(1) Hist. nat. *Tom. XI. pag. 282.*
(2) Ubi modò, *pag. 194.*
(3) Ubi sup. *pag. 273.*
(4) Mém. pour l'hist. des Anim. *Tom. III. part. 1. pag. 195.*
(5) De Buffon, *Ubi sup. p. 289 & 290.*
(6) De Buffon, *p. 281 & suiv.*
(7) Plut. Quæn. animal. *p. 1808.*

contre l'autre, mâle contre mâle, femelle contre femelle, jusqu'à ce que l'un des deux eût été tué, ou que son adversaire l'eût chassé du lieu où il vouloit habiter seul. *Hist. Liv. IX. ch. 1.*

PHOXIN (1).

Le *Phoxin* est un poisson de riviere. Aristote a dit de lui, qu'encore tout petit & à peine né, il avoit des œufs. *Hist. Liv. VI. ch. 13.* Il a ajoûté, qu'il jettoit ses œufs entre les roseaux, *ch. 14.* Il est difficile, d'après ces seuls traits, de dire précisément quel est le *Phoxin*, car Rondelet remarque que cet attribut d'avoir des œufs aussi-tôt leur naissance, est commun à plusieurs autres poissons : aussi Rondelet a-t-il fait du nom *Phoxin*, un nom en quelque sorte générique, & sous ce genre il comprend le véron (2). Belon veut que ce soit nommément le véron, qui soit le *Phoxin* d'Aristote (3) ; la plupart des Auteurs ont adopté son sentiment, mais Artédi ne le reçoit qu'en doutant (4). Le véron est bien décrit par M. Duhamel (5) : c'est un petit poisson qui a rarement plus de deux pouces & demi de longueur. Quelques pêcheurs, dit M. Duhamel, assurent qu'aussi-tôt que les vérons sont nés, ils ont des œufs dans le corps ; je ne sais, ajoute-t-il, si cette assertion est fondée sur de bonnes observations.

PHYCIS (6).

La *Phycis* est un poisson de mer qui se nourrit d'algue, de mousse, & d'autres plantes marines ; elle ne mange d'autre chair que celle de la squille. *Hist. L. VIII. ch. 2.* Elle change de couleur, comme les merles & les grives de mer ; & c'est, dit Aristote, le seul des poissons de mer qui fasse un nid, du moins à ce que l'on rapporte, & qui y dépose ses œufs. *Ibid. ch. 30.* Aristote a dit ailleurs, que les *Phycis* de la petite espece produisoient deux fois l'année, & qu'on distinguoit le mâle de la femelle par sa couleur plus noire & ses écailles plus grandes. *Liv. VI. ch. 13.* Hippocrate a compté la *Phycis* dans le nombre des poissons saxatiles (7).

A ces différens traits on croiroit reconnoître la *Phycis* d'Aristote, dans un poisson que Rondelet a décrit & qu'il dit s'appeller *Mole*, en Languedoc.

---

(1) φοξῖνος, ὁ.

(2) Des poiss. de riviere, *ch. 25 & 26.*

(3) De la nat. des poiss. *Liv. I. p. 324.*

(4) Synonimia pisc. *pag. 12.*

(5) Traité des pêches, *Part. II. sect. 3. pag. 515.*

(6) φυκίς, ἡ.

(7) De victûs rat. Lib. II. *Opp. sect. 4. pag. 357.*

Il le fait reſſemblant du devant, à une tanche d'eau-douce; du derriere, à une ſole. Il aſſure que ce poiſſon change de couleur, & il dit lui avoir vu faire, dans l'algue, ſon nid, où il dépoſe ſes œufs (1). Mais Speuſippe, cité par Athénée, a dit que la *Phycis* étoit ſemblable à la perche & au ſerran (2) : ce qui peut faire naître quelque doute ſur ſon identité avec la *Mole* de Rondelet (3). Néanmoins, comme nous ne ſavons pas préciſément quel étoit le degré de préciſion que Speuſippe attachoit à l'idée de reſſemblance entre la *Phycis* & la perche, il faudroit avoir ces deux poiſſons ſous les yeux pour les comparer. Si les différens traits de la deſcription de Rondelet ſont exacts, il me paroît difficile que leur réunion convienne à un autre poiſſon que la *Phycis* d'Ariſtote. Mais Rondelet peut s'être trompé dans les autres noms étrangers qu'il a donnés à la *Mole* (4).

PIC (5).

Pour retrouver d'une maniere ſûre les indications qu'Ariſtote a données relativement aux Pics, il me paroît indiſpenſable de raſſembler d'abord ſous un ſeul point de vue, tout ce qu'il a dit de ces oiſeaux, en conſervant les noms Grecs qu'il emploie.

Le premier texte eſt au *Liv. VIII. ch. 3, de ſon hiſtoire.* Entre les oiſeaux qui ſe nourriſſent de moucherons, eſt la *Pipra*, la grande & la petite. Quelques perſonnes les appellent d'un nom commun, *Druocolaptés.* Ces oiſeaux ſe reſſemblent & ont la même voix, ſi ce n'eſt que la grande *Pipra* l'a plus forte. Ils volent tous deux vers les arbres pour y trouver leur nourriture. Le *Kolios* eſt de la même claſſe. Il eſt de la taille de la tourterelle, & tout verd; fort adroit à creuſer les arbres; ſa voix eſt perçante.

Le ſecond texte eſt au *Liv. IX. ch. 9.* Le *Druocolaptés* ne ſe poſe point à terre; il frappe les chênes pour en faire ſortir les vers & les moucherons, qu'il attrape avec ſa langue large & longue. Il marche très-preſtement le long des arbres & dans toutes ſortes de poſitions, même la tête en bas. La nature lui a donné des ongles plus forts que ceux du choucas pour ſe tenir ferme ſur les arbres; c'eſt en les fichant dans l'arbre qu'il grimpe. Il

(1) Des poiſſons, *Liv. VI. ch. 10*, & apud Geſn. de aquatil. *in Phycide.* Rondelet obſerve que ce n'eſt pas le ſeul poiſſon qui faſſe un nid.

(2) Deïpn. *Lib. VII. cap. 20. pag. 319.*

(3) Voyez le P. Hardouin, ſur Pline, *Liv. IX. ch. 26, n. 42. & notæ & em. ad hunc lib. n. 67.*

(4) Voyez Artédi, ſynon. piſc. *p. 111.*

(5) δρυοκολάπτης ou δρυόκοπος, ὁ, & πίπρα ἡ.

y a, continue Ariſtote, une premiere eſpece de *Druocolaptês* plus petit que le merle, & qui a des taches rougeâtres; une ſeconde, de la grandeur du merle; une troiſieme, qui n'eſt guère au-deſſous d'une poule. Il niche ſur les arbres, & en particulier ſur l'olivier. Il ſe nourrit de fourmis & de vers qui viennent des arbres; on dit que pour prendre les vers, il creuſe les arbres au point de les faire tomber. Un de ces oiſeaux qui étoit apprivoiſé, ayant ajuſté une amande dans une fente pour frapper deſſus, la caſſa au troiſieme coup de bec.

Le troiſieme texte eſt au traité *des Parties*, *Liv. III. ch. 1.* Ariſtote remarque que la nature a donné aux Animaux des organes relatifs à leur genre de vie; qu'ainſi elle a donné au *Druocopos* un bec fort, & ferme dans toutes ſes parties.

Je pourrois remarquer encore, qu'au *Liv. IX. de l'Hiſtoire*, *ch. 1*, Ariſtote a parlé de la *Pipra*, & peut-être du *Kolios*, comme étant en guerre avec d'autres oiſeaux; mais la leçon de ce texte eſt fort incertaine, & il n'y a, à-peu-près, aucune conſéquence à en tirer: ainſi je l'omets & je reviens ſur ceux que j'ai rapportés.

Il eſt ſenſible d'abord, que les oiſeaux dont Ariſtote parle dans les différens textes qu'on vient de lire, ſont des Pics. Il ne faut qu'avoir une idée de l'hiſtoire de ces oiſeaux, & les avoir entendus, pour reconnoître & leur appliquer ce qu'Ariſtote en a dit. Il y a ſeulement deux traits de ſa deſcription qui paroiſſent peu exacts: le premier eſt cette langue *large* qu'il attribue aux oiſeaux dont il parle: la langue des Pics eſt longue & étroite (1). Geſner avoit déja remarqué cette faute (2). Le ſecond trait défectueux de la deſcription d'Ariſtote, eſt d'avoir dit que le Pic nichoit *ſur* les arbres: il niche *dans* les arbres, dans les cavités qu'il y creuſe à coups de bec redoublés. Mais ici, il n'y a peut-être qu'un vice de copie, car Pline & Elien qui tranſcrivent, ſi fréquemment, Ariſtote; qui diſent, ſi rarement mieux que lui, n'ont pas répété la même erreur (3).

---

(1) Voyez-en la deſcription dans M. de Buffon, Hiſt. nat. des Oiſ. *Tom. XIII. pag. 23.*

(2) *De avibus, in Picis Martiis.* Il eſt à propos de faire attention aux paroles d'Albert le grand, qu'il tranſcrit au même lieu: *Aves quædam compoſitam linguam habent, poſterius ex carne, ante ex cornu acutiſſimo, ſicut Picus niger qui infigit linguam in lignum, & pungendo extrahit vermes.* Comparez cette courte deſcription avec la deſcription plus étendue qu'on lit dans M. de Buffon, & vous verrez que les idées d'Albert le grand, ſur la conformation de la langue du pic, étoient exactes.

(3) Pici pullos in cavis educant avium ſoli. Pline, *Hiſt. Liv. X. ch. 18.* C'eſt une

On voit en fecond lieu, qu'Ariftote a diftingué trois efpeces de Pics. Il les a défignés par leur grandeur, entre autres caracteres. Il a donné à l'un un nom propre pour lui feul, *Kolios :* aux deux autres, il leur donne d'abord le même nom *Pipra*, en obfervant que pour les diftinguer, on ajoûte à l'un l'épithete de grand, à l'autre, celui de petit. Enfin, il emploie un troifieme nom, fans dire s'il appartient réellement à telle ou telle efpece, mais en avertiffant que quelques perfonnes le regardent comme commun aux deux *Pipra.*

Je dis un troifieme nom, quoique dans un endroit on life *Druocolaptés*, & dans l'autre *Druocopos*, parce que cette différence apparente n'empeche pas le nom d'être, en foi, le même (1). Ce nom, qui eft plutôt une épithete qu'un nom propre, ainfi que la différente maniere de l'exprimer le prouve affez, me paroît un nom générique. Je penfe qu'il équivaut en Grec à notre mot *Pic*, en françois, lequel eft rarement employé pour défigner quelque individu, fans qu'on le détermine d'une maniere plus particuliere, en difant, par exemple, *Pic-verd*, *Pic-noir*, &c.

Après ces obfervations générales, il me femble que la grande *Pipra* eft le Pic-noir de M. de Buffon (2) & de Klein (3); que le *Kolios* eft le Pic-verd de M. de Buffon (4), & de prefque tous les Auteurs; enfin, que la petite *Pipra*, eft le Pic varié ou épeiche (5). Il fuffit de lire la defcription de ces Pics, dans M. Briffon (6), ou dans M. de Buffon (7), pour fe convaincre de leur identité avec les oifeaux décrits par Ariftote.

PIC-VERD (8).

Le Pic-verd étant une des efpeces de Pics dont je viens de parler dans l'article précédent, je renvoie à ce que j'y ai dit.

---

erreur de réduire aux Pics la propriété de dépofer leurs œufs dans des creux d'arbres : & la fuite du chapitre de Pline renferme bien d'autres contes fur le Pic. Elien eft plus exact, *ζῶον ὁ δρυοκολάπτης, ἐξ οὗ ἄρα καὶ κέκληται. ἔχει μὲν γὰρ ῥάμφος ἐπίκυρτον, κολάπτει δὲ ἄρα τούτῳ τὰς δρῦς, καὶ ἐνταυθοῖ κοιλάνας τὸν τόπον, ὡς εἰς καλιὰν τοὺς νεοττοὺς ἐντίθησιν, οὐ δεηθεὶς καρφῶν, καὶ τῆς ἐξ αὐτῶν πλοκῆς καὶ οἰκοδομίας οὐδὲ ἕν.* De nat. animal. *Lib. I. cap. 45.*

(1) Chacun de ces noms a d'abord la premiere partie qui eft exactement la même, elle vient de *δρῦς*, *chêne.* A l'égard de la feconde partie, elle vient dans l'un du mot *κολάπτω*, qui fignifie, *tundo, excavo, incido :* & dans l'autre du mot *κόπτω*, qui fignifie également *cædo, ferio, tundo.*

(2) Hift. nat. des Oif. *T. XIII. p. 62.*

(3) Ordo av. §. *16. n. 1.*

(4) Ubi modò, *pag. 9.*

(5) Hift. nat. des Oifeaux, *ubi modò, pag. 85.*

(6) Ornithol. *Tom. IV. pag. 8 & fuiv.*

(7) Hift. nat. des Oif. *Tom. XIII. p. 1 & fuiv.*

(8) Κολιός, ὁ.

PIE (1).

On reconnoît généralement la Pie dans l'oiſeau que les Grecs appelloient *Kitta* (2). Ariſtophane nous aſſure l'identité de ces deux oiſeaux, lorſque diſtribuant des noms d'oiſeaux à différentes perſonnes, il aſſigne le nom de Pie à un homme qui étoit connu pour un bavard (3). Si quelques perſonnes, & entre autres le P. Hardouin, ſur Pline (4), ont penſé que le mot *Pica* pouvoit indiquer un geai, c'eſt qu'ils joignoient à ce mot *pica*, l'épithete de *glandaria*, & que ſous le nom de *pica glandaria*, Geſner, entre autres, voit le *garrulus* (5) : mais on convient généralement que la *Kitta* & la *pica vulgaris*, laquelle n'eſt autre que notre Pie, ſont le même oiſeau.

La Pie eſt un oiſeau aſſez généralement connu. Ariſtote a remarqué les changemens fréquens de ſa voix ; elle en change pour ainſi dire chaque jour. *Hiſt. L. IX. ch. 13.* Je ne trouve pas que les Modernes aient fait cette obſervation ; ils diſent ſeulement que la Pie jaſe beaucoup, & qu'elle apprend à contrefaire la voix de l'homme & des Animaux. Le nombre des œufs qu'elle pond eſt, ſuivant Ariſtote, *Ibid.* de neuf ou environ. M. de Montbeillard a dit ſept ou huit ; M. Salerne, d'après Willughbi, cinq ou ſix, quelquefois ſept. Les autres obſervations qu'Ariſtote a faites encore dans le même lieu ſur la conſtruction du nid de cet oiſeau, & ſur ſa diſpoſition à amaſſer & à cacher, ſont vraies : ſeulement, je penſe que ce n'eſt pas ſeulement lorſque les glands ſont prêts à manquer, que la Pie les ramaſſe & les cache : c'eſt en tout tems qu'elle aime à théſauriſer, & même ſans beſoin, comme l'avare.

PIFEX (6).

Oiſeau qui eſt ami de la harpaye & du milan. *Hiſt. Liv. IX. ch. 1.*

Les Interpretes d'Ariſtote ne nous donnent aucune lumiere ſur cet oiſeau ; les Ornithologiſtes le nomment à peine (7) : il faut ſur cet article, ainſi que ſur les autres ſemblables, avouer notre ignorance avec Scaliger.

---

(1) Κίττα, ἡ.

(2) Geſner de avib. *in Pica.* Belon, de la nat. des Oiſ. *Liv. VI. ch. 8.* Salerne, Hiſt. des Oiſ. *pag. 93.* De Montbeillard, Hiſt. des Oiſ. *Tom. V. pag. 117.*

(3) Aves, *v. 1297, junct. ſchol.*

(4) *Lib. X. cap. 42. ſect. 59.*

(5) De avibus, *in Pica glandaria.*

(6) πίφηξ.

(7) Je ne vois que Geſner qui en parle, mais c'eſt uniquement en rapportant ſon nom.

PIGEON (1).

Le Pigeon eſt un oiſeau aſſez commun pour qu'en général on le connoiſſe bien ; mais il y a dans le genre du Pigeon, différentes eſpeces, & il faut voir quelles ſont celles qu'Ariſtote a connues & déſignées.

Au *Liv. V. ch. 13, de ſon hiſtoire*, Ariſtote parle très-clairement de cinq oiſeaux dont il fait autant d'eſpeces du Pigeon. Il donne au genre, le nom de *Periſtera*, mais auſſi-tôt après, il fait de ce même mot *Periſtera* le nom d'une eſpece particuliere, quand il dit la *Periſtera* eſt différente de la *Peleias*. Il dit enſuite, le plus grand des Pigeons eſt la *Phatta*, le ſecond pour la grandeur eſt l'*Oinas*, le plus petit eſt la *Trugôn*. Ainſi voilà cinq noms, *Periſtera*, *Peleias*, *Phatta*, *Oinas* & *Trugôn*. Sur ces cinq noms il eſt certain, par le texte même d'Ariſtote que je commente en ce moment, que *Periſtera*, pris comme nom d'eſpece, indique le Pigeon proprement dit; mais il faut ſavoir ce qu'Ariſtote entendoit par Pigeon proprement dit. On ne doute pas non plus, d'après d'autres textes d'Ariſtote que je rapporterai en leur lieu, que la *Phatta* ſoit le ramier, & la *Trygôn* la tourterelle.

Avant d'aller plus loin, j'ai deux obſervations à faire. Athénée en diſant qu'Ariſtote a diſtingué cinq eſpeces de Pigeon, ne nomme pas la *peleias*, mais la *phaps*. Il ne cite pas l'endroit d'Ariſtote où il a pris cette diviſion, mais il obſerve, que dans un autre lieu qu'il cite & qui eſt celui même que j'ai rapporté il y a un moment, Ariſtote ne nomme pas cette *phaps*, dont il eſt néanmoins queſtion dans pluſieurs Auteurs qu'Athénée indique (2). Je ne ſais pourquoi Athénée a manqué d'avertir que dans le ſecond texte d'Ariſtote, c'étoit la *Peleias* qui faiſoit la cinquieme eſpece de Pigeon. A l'égard du premier des textes d'Ariſtote, je crois qu'Athénée a eu en vue le *L. VIII. ch. 4*, où il eſt vrai qu'on trouve le nom de *phaps* & qu'on ne trouve pas celui de *peleias*, mais il me ſemble auſſi que dans ce texte Ariſtote n'annonce pas l'intention de faire une énumération des eſpeces des Pigeons, comme il l'annonce au *Liv. V. ch. 13*.

Ma ſeconde obſervation eſt que, ſuivant M. de Buffon, il faut ſéparer le ramier & la tourterelle, de l'eſpece du Pigeon (3), & en conſéquence il en a fait des articles diſtincts. Je parlerai auſſi du ramier, *phatta*, & de la tourterelle, *trugôn*, dans des articles particuliers, & c'eſt là que je ferai

(1) περιςερά ἡ.
(2) Deïpnoſ. *Lib. IX. cap. 11.*
(3) Hiſt. nat. *Tom. IV. pag. 303.*

voir

voir que la *phaps* n'eſt autre que le petit ramier : mais je n'entends pas convenir par cette diſtribution, qu'Ariſtote ait eu tort de comprendre les ramiers & la tourterelle ſous un même genre avec le Pigeon.

Il ne me reſte donc à parler ici que de la *Périſtera* (nom propre à une eſpece), de la *Péleïas* & de l'*Oïnas.*

La *Périſtera* eſt, à ce que je penſe, le Pigeon domeſtique. J'entends par cette déſignation, non pas le Pigeon de colombier, mais le Pigeon de voliere : celui qui ne ſort point, ou preſque point de la maiſon. La premiere preuve qu'il s'agit ici d'un oiſeau domeſtique, c'eſt qu'Ariſtote le donne pour exemple des animaux qui vivent parmi les hommes, ou, plus exactement, *avec* les hommes. *Hiſt. Liv. I. ch. 1. pag. 11.* Une ſeconde preuve, eſt ce qu'Ariſtote dit de la ponte de ce Pigeon. Au *Liv. V. ch. 13*, *de ſon hiſtoire*, il remarque le Pigeon pond en toute ſaiſon, que ſa couvée réuſſit s'il eſt dans un lieu chaud où rien ne lui manque ; au *Liv. VI. ch. 1*, il dit que ſa ponte ſe réitere juſqu'à dix fois dans l'année ; ailleurs, *ch. 4*, il dit juſqu'à onze fois, & même douze fois, en Egypte. Ces traits ſuffiſent ſans doute pour convaincre qu'il eſt queſtion d'une eſpece domeſtique, ſuſceptible d'être ſoignée, & capable de répondre aux ſoins que l'on en prend.

Le nom *Péleïas* a été traduit *Livia*, par Gaza, & *Turrilia*, par Scaliger ; il ſemble que le premier ait voulu déſigner un Pigeon de couleur livide ou plombée, & le ſecond, un Pigeon de tour, de colombier ; la traduction de Gaza eſt la ſeule qui ait quelque affinité avec l'expreſſion grecque (1) : mais voyons quels ſont les traits de la deſcription de la *Péleïas*. D'abord, ſelon ce qu'Ariſtote dit au *Liv. V. ch. 13*, elle eſt moins groſſe que le Pigeon domeſtique, moins facile à apprivoiſer, noire, petite ; ſes pieds ſont rouges, rudes au toucher, perſonne n'éleve de Pigeon de cette eſpece. En ſecond lieu, ſelon ce qu'il dit au *Liv. VIII. ch. 12*, ce Pigeon voyage, & ne demeure pas l'hiver dans la Grece (2). Cette deſcription me fait penſer que la *Péleïas* eſt le Pigeon biſet de M. de Buffon, c'eſt-à-dire, le véritable pigeon ſauvage, qui ne s'apprivoiſeroit qu'avec peine, que perſonne ne nourrit, & qui étoit tellement libre & errant qu'il diſparoiſſoit chaque année de la Grece. Ce Pigeon eſt également le biſet de Belon, qui donne les mêmes preuves de ſon identité avec la *Péleïas* d'Ariſtote (3).

---

(1) πελειάς vient de πέλλας, noir ; ainſi πελειάς peut ſignifier *noirâtre.*

(2) Hiſt. nat. des Oiſ. *Tom. IV. p. 311.*

(3) De la nat. des Oiſ. *L. VI. ch. 21.*

Il eſt à remarqner au ſujet du mot *Péleïas*, qu'Athénée a averti que les Doriens s'en ſervoient comme d'un ſynonime au mot *Périſtera*. On voit par un vers de Nicandre, cité par Athénée, que ce Poëte s'en eſt ſervi dans ce ſens (1).

Le troiſieme Pigeon dont j'ai à parler, eſt l'*Oïnas*. Son nom eſt traduit par Gaza, *Vinago*; par Scaliger, *Rupilia*. L'expreſſion de Gaza eſt relative à l'étymologie du mot *Oïnas* (2). Scaliger l'appelle *Rupilia*, parce qu'il ſuppoſe qu'il fréquente les rochers ; il penſe qu'Ariſtote l'a appellé *Oïnas*, à raiſon de ſa couleur vineuſe, & il veut que ce ſoit le biſet (3). Les traits de la deſcription d'Ariſtote, ſont que ce Pigeon eſt le ſecond pour la grandeur, étant moins grand que le ramier, un peu plus grand que le Pigeon domeſtique, *Hiſt. L. V. ch. 13*, & qu'il vit des fruits de la terre. *L. VIII. ch. 3*. Dans ce dernier endroit, Ariſtote fait voir clairement que c'eſt un oiſeau de paſſage, lorſqu'il dit : l'*Oïnas* eſt commun en automne, c'eſt la ſaiſon dans laquelle on en prend le plus. Il ne paroît en Grèce qu'avec ſes petits, à la différence des autres oiſeaux qui y viennent l'été & qui y ſont leurs petits. On peut joindre à ces textes d'Ariſtote, un autre texte d'Alexandre de Myndes, dans Athénée, duquel il réſulte que l'*Oïnas* mange du gui (4).

Suivant Belon, l'*Oïnas* d'Ariſtote eſt le Pigeon fuyard, expreſſion par laquelle il entend le Pigeon de fuie, de colombier. Il atteſte qu'il ſe trouve de ces Pigeons en Grèce, & que d'ailleurs, il ne connoît d'autre eſpece de Pigeons ſauvages, que ceux-ci & les biſets (5). Apparemment les Grecs n'avoient pas imaginé de les réunir comme nous dans des colombiers, puiſque, ſuivant Ariſtote, ils n'arrivoient en Grèce que lorſqu'ils avoient déja leurs petits. M. Salerne penſe, d'après Ray, que l'*Oïnas* eſt le Pigeon ſauvage ou des bois, qui a la poitrine & les aîles d'une couleur purpurine ou vineuſe. Il ne met guère d'autre différence entre l'*Oïnas* & la *Péleïas*, qu'en ce que celle-ci eſt plus petite (6). Suivant M. de Buffon, qui dit d'abord que le nom d'*Oïnas* ou *vinago* convient d'autant mieux à cette eſpece de Pigeon, que, ſelon la remarque d'Ariſtote, il arrivoit tous les ans dans la Grèce, en Automne, époque de la maturité des raiſins (7), l'*Oïnas* eſt

---

(1) Deïpnoſ. *Liv. IX. ch. 11.*
(2) Il eſt dérivé de *οἶνος*, *vin.*
(3) Sur l'Hiſt. des Anim. *pag. 248.*
(4) Deïpnoſ. *Ubi modò.*
(5) De la nat. des Oiſ. *Liv. VI. ch. 22.*
(6) Hiſt. des Oiſeaux, *pag. 160. & 163.*
(7) Hiſt. des Oiſ. *Tom. III. pag. 354.*

une variété de Pigeons ſauvages, dont l'origine peut ſe rapporter aux Pigeons fuyards, ou déſerteurs de nos colombiers (1). Mais comment en déſertant nos colombiers, ſeroient-ils devenus oiſeaux de paſſage, & oiſeaux de paſſage tels qu'ils aillent faire leurs petits dans une autre contrée ?

D'après cette variété de ſentimens, il me paroît fort douteux qu'on ſache aujourd'hui quel eſt véritablement l'*Oïnas* d'Ariſtote, & c'eſt ce qui m'a déterminé à ne faire que traduire ſon nom, en l'appellant le *Pigeon vineux.*

Il me reſte à indiquer les obſervations qu'Ariſtote a faites ſur les Pigeons, & dont la plupart paroiſſent communes à tout le genre.

Ces oiſeaux vivent en troupes, ils ſe réuniſſent les uns avec les autres. *Hiſt. Liv. I. ch. 1, pag. 9.* Leur rate eſt petite, à peine peut-on l'appercevoir; la véſicule du fiel eſt près des inteſtins. *Ibid. Liv. II. ch. 15.* Ils ſont du nombre des oiſeaux qui ont un jabot, *Ibid. ch. 17*, & auſſi du nombre de ceux qui ſe baignent & qui ſe roulent dans la pouſſiere. *L. IX. ch. 49.*

Le Pigeon eſt très-ardent en amour; *de la Génér. Liv. III. ch. 1;* on prétend que le nom de *Périſtera* indique l'excès de cette paſſion (2), & on ſait que c'étoit l'oiſeau conſacré à Vénus. Il faut voir dans Ariſtote, les préparatifs qui précedent l'accouplement du Pigeon. *Hiſt. Liv. VI. ch. 2.*

Avec un tel tempérament on ne doit pas être ſurpris que la femelle du Pigeon ait de ces œufs ſtériles qui ſe produiſent ſans communication avec le mâle. *Ibid.* Elle eſt féconde, non pas par la multitude des œufs qu'elle pond de ſuite, car elle ne pond ordinairement que deux œufs pour chaque couvée; mais elle fait pluſieurs couvées dans l'année. *Hiſt. L. VI. ch. 1*, & *de la Génér. Liv. III. ch. 1.*

Ordinairement chaque ponte eſt compoſée d'un mâle & d'une femelle. Le pere & la mere ſe partagent les ſoins de l'incubation. La femelle porte quatorze jours, elle couve le même tems, & dans un troiſieme intervalle ſemblable, les petits ſe couvrent de plumes & commencent à voler aſſez bien pour qu'on ait de la peine à les prendre. *Hiſt. Liv. VI. ch. 4 & 8.* Ces obſervations me paroiſſent, en général, confirmées par les Modernes (3); mais j'appréhende d'avoir traduit trop littéralement une expreſſion d'Ariſtote, lorſque j'ai dit au même lieu, *Liv. VI. ch. 4*, que la femelle du

(1) Hiſt. nat. des Oiſeaux. *Tom. IV. pag. 313 & 364.*

(2) περιστερά, ὅτι περισσῶς ἐρᾷ. Voyez Geſner, de columbis, litt. H.

(3) Voyez l'Hiſt. du Pigeon, dans M. Salerne, *pag. 156*, & dans M. de Buffon, *Tom. IV. pag. 301 & ſuiv.*

Pigeon pond une seconde fois trente jours *après qu'elle a cessé de donner ses soins à la couvée précédente* (1). Si cela étoit ainsi, il ne seroit pas possible que la femelle du Pigeon fît douze pontes dans une année, comme Aristote assure que cela arrive en Egypte : ainsi le véritable sens de sa phrase peut être, que la femelle du Pigeon fait une seconde ponte 30 jours après la premiere.

On peut voir quelques autres particularités sur les Pigeons, au *Liv. IX. ch. 7.* Aristote y loue la fidélité réciproque du mâle & de la femelle, mais en avertissant néanmoins qu'elle n'est pas exempte de quelques momens d'oubli ; il prétend même que le mâle & la femelle commettent des fautes plus grossieres que de simples infidélités. *Ibid. & Liv. VI. ch.* 2. Je ne vois rien dans les Modernes qui confirme ce que dit Aristote, *Liv. IX. ch. 7*, que quand les petits sont éclos, le pere mâche de la terre & sur-tout de la terre salée, qu'il leur introduit dans le bec, afin de les préparer à recevoir de la nourriture.

PIGEON VINEUX (2).

Voyez l'article précédent, sur-tout aux pages *642 & 643*.

PILLULAIRE (3).

Le Pillulaire est un insecte coléoptere, c'est-à-dire, du genre de ceux qui ont les aîles recouvertes d'étuis : caractere commun à tous les scarabées ou escarbots. La classe de ces insectes est très-nombreuse : Aristote y place le *Cantharos*, *Hist. Liv. I. ch. 5*, & *Liv. IV. ch. 7* (4). C'est celui des scarabées qu'on nomme le Pillulaire ; car Aristote dit de lui, *L. V. ch. 19*, qu'il passe l'hiver dans les boules de fiente qu'il a faites & roulées, & qu'il y dépose des vers qui le reproduisent. On reconnoît là ce que l'on a effectivement publié du Pillulaire ; mais ce récit n'est pas parfaitement exact. D'abord ce ne sont point des vers que le Pillulaire dépose dans des boules de fiente, mais des œufs. Ensuite, je ne vois pas que les Modernes confirment le fait que le Pillulaire passe lui-même l'hiver dans des boules de fiente. Aristote a ajoûté que le Pillulaire changeoit de peau : *Histoire, Liv. VIII. ch. 17* : cela lui est commun avec beaucoup d'autres insectes. Elien a eu tort de supposer qu'il n'y avoit pas de femelle parmi ces insectes (5) ; ils s'accouplent comme les autres (6).

---

(1) *ἀπονεοττεύσασα.*
(2) *οἰνάς, ἡ.*
(3) Κάνθαρος, ὁ.
(4) C'est une faute d'avoir traduit en cet endroit, le hanneton.
(5) De nat. animal. *Lib. X. cap. 15.*
(6) Diction. des Anim. V°. *Scarabée-pillulaire.*

Je n'en dirai pas davantage du Pillulaire, parce qu'on le trouve décrit partout, ſous ce nom & ſous celui de fouille-merde : je remarquerai ſeulement qu'on lui fit jadis bien plus d'honneur que ne méritoit un vil inſecte, puiſqu'au rapport de Pline, il fut cauſe qu'en Egypte on adora les ſcarabées (1).

PINNE (2).

La Pinne eſt un coquillage dont l'extérieur eſt raboteux, non cannelé cependant, & adhérent par le moyen de certaines attaches, *Hiſt. L. IV. ch. 4*, ou eſpeces de racines, *Ibid Liv. V. ch. 15*, au lieu où il ſe trouve. L'animal qu'il renferme ne peut plus vivre lorſque le coquillage eſt détaché. *Ibid Liv. VIII. ch. 1.*

Il faut ajoûter à cette deſcription, que la Pinne eſt un bivalve, qui a à-peu-près, la forme d'un triangle dont deux côtés ſont égaux ; le troiſieme, qui ſert de baze, étant plus étroit. M. d'Argenville en diſtingue de trois eſpeces, dont la plus grande, qui vient de la Chine, peſe juſqu'à quinze livres (3). Les deux eſpeces que M. d'Argenville décrit, ont l'une & l'autres des cannelures, de ſorte qu'on ſoupçonneroit d'abord qu'Ariſtote s'eſt trompé en mettant la Pinne au nombre des coquilles non cannelées : mais la ſeule conſéquence qu'on doit en tirer, eſt qu'Ariſtote n'a pas connu toutes les eſpeces de Pinnes. Rondelet a décrit deux Pinnes qui ne ſont point cannelées (4). Dans le nombre des Pinnes décrites par Jonſton (5), & par Klein (6), il en eſt auſſi qui ne ſont point cannelées.

On nomme *byſſus* les attaches au moyen deſquelles la Pinne ſe fixe dans le lieu où elle veut habiter. C'eſt comme une multitude de fils déliés qui ſortent d'entre les deux coquilles, par le côté, mais plus près de la pointe que de la baſe du triangle formé par la figure de la coquille. Ce *byſſus* eſt de couleur brune ; M. de Bomare atteſte qu'on fabrique en Italie, des camiſoles, des bonnets, des gants, &c. avec le *byſſus* de la Pinne marine, & que ce ſont des vêtemens très-chauds ; mais il obſerve que les plus

---

(1) In quartanis adalligari jubent ſcarabæum qui pilulas volvit. Propter hunc Ægypti magna pars ſcarabæos inter numina colit, curioſâ Apionis interpretatione quâ colligat ſolis operum ſimilitudinem huic animali eſſe, ad excuſandos gentis ſuæ ritus. *Hiſt. Lib. XXX. cap. 11.*

(2) πιννα, ἡ.

(3) Conchyl. *Part. I. cl. 2. fam. 3.* M. d'Argenville obſerve qu'on nomme auſſi la Pinne en françois, *aigrette*, *nacre* & *plume*.

(4) Des poiſſons couverts de teſt dur, *Liv. I. ch. 40 & 42.*

(5) De exang. aquat. *tab. 16.*

(6) Meth. oſtracol. Conchæ, *ſect. 2. cl. 5. gen. 6.*

habiles Critiques n'ont pas encore bien éclairci la ſignification du mot *byſſus* chez les Anciens; que ſous cette expreſſion ils confondoient différentes matieres dont pluſieurs étoient tirées des plantes (1), & qu'il eſt incertain s'ils ont connu l'uſage qu'on pouvoit faire des fils ou ſoies de la Pinne (2).

Les Pinnes, ainſi que d'autres coquillages, ont une partie qu'Ariſtote appelle leur *œuf*, & les Pinnes, entr'autres, ont toujours cette partie, mais elle ne ſert de rien à leur réproduction, & Ariſtote ſuppoſe que leur génération, ainſi que celle des autres teſtacées, eſt ſpontanée (3). *de la Gén. Liv. III. ch. 11.* Dans ſon *Hiſt. Liv. V. ch. 15*, Ariſtote dit de plus que la Pinne naît droite *du fonds* de la mer, dans les fonds de vaſe comme dans les fonds de ſable. Le véritable ſens de ce texte eſt ſuſceptible de difficultés. Suivant que l'on accentuera les expreſſions grecques, elles ſignifieront, ou que les Pinnes naiſſent *du fonds de la mer*, ou que les Pinnes ſe reproduiſent par leur *byſſus* (4). Entre ces deux ſens j'ai préféré le premier, d'abord par les raiſons qu'on peut lire dans les variantes (5); enſuite, parce que ce ſeroit attribuer une erreur à Ariſtote, que de lui faire ſuppoſer que les Pinnes ſe reproduiſent par leur *byſſus;* enfin, parce que ce ſeroit le mettre en contradiction avec lui-même. Ariſtote dit dans le traité de la Génération, que les teſtacées viennent du ſol même; un peu avant le texte qui nous occupe, il donne des conjectures ſur leur reproduction par certaines matieres gluantes qu'ils jettent : ſans examiner ce qu'il y a de faux dans ces opinions, il eſt évident que ce ſeroit une contradiction d'affirmer poſitivement, après ces différentes aſſertions & conjectures, que les Pinnes ſe reproduiſent par leur *byſſus*. Les expreſſions de Pline, qui ſont ſi ſouvent une traduction de celles d'Ariſtote, ne font d'ailleurs rien entendre de ſemblable (6), & Geſner ſoutient fortement le ſens que j'ai adopté (7). Le P. Hardouin a ſuivi le ſens oppoſé (8). Caſaubon a examiné l'une & l'autre

---

(1) V°. *Byſſus*, & *Pinne marine*.

(2) Voyez Bochart, Hieroz. *Lib. II. c. 45*. Mais voyez auſſi le texte d'Arrien, cité par M. de Pauw dans ſes notes ſur Phile, *pag. 324*.

(3) Voyez *Génération* & *Teſtacées*.

(4) On peut lire ἐκ τȣ̃ βυσσȣ̃, ou bien ἐκ τȣ̃ βύσσȣ.

(5) Pag. 691.

(6) Pinna naſcitur in limoſis, ſubrecta ſemper. *Hiſt. Lib. IX. cap. 42. n. 66.*

(7) De Pinna, *in Corollario*.

(8) C'eſt au ſujet du texte de Pline que j'ai rapporté *pag. 645, note 1*. Il *tranſcrit* le texte d'Ariſtote, & après l'avoir traduit en ces termes: pinnæ autem ſubrectæ naſcuntur ex byſſo in ſabuletis & cœno; *il ajoûte :* eſt autem hoc loco byſſus veluti lana quædam mollis, quâ pinnæ alligatæ ſemper rectæ ſtant. *Notæ & emend. ad Lib. IX. n. 112.*

leçon ; il a rapporté ce que l'on pouvoit dire pour l'une & pour l'autre, mais il s'eſt abſtenu de prononcer (1).

Il paroît par les obſervations que rapporte Athénée, qu'on mangeoit la chair des Pinnes (2). Belon dit qu'on les mange ou grillées ou bouillies, mais il remarque que quand on les a fait cuire il faut leur enlever l'eſtomac, parce qu'on y rençontreroit des grains de ſablon (3).

On a beaucoup parlé, & Ariſtote tout le premier, d'un petit animal, tel qu'une petite ſquille ou un petit cancre, que l'on appelle, dit Ariſtote, le gardien de la Pinne, qu'elle ne peut pas perdre ſans périr bientôt elle-même. *Hiſt. Liv. V. ch. 15.* C'eſt un compagnon qui vit habituellement avec la Pinne, & dans la même coquille : il la prévient des dangers qui la menacent, & il ne lui eſt pas moins néceſſaire pour l'aider à faire ſa proviſion. La Pinne avance au dehors de ſa coquille une partie d'elle-même, c'eſt un appât : de petits animaux approchent pour le ſaiſir, ſon gardien l'avertit de ſe retirer & de fermer ſa coquille, ils partagent enſuite les fruits de leur induſtrie commune. Il eſt peu d'Auteurs qui aient parlé de la Pinne ſans faire mention de ſon gardien & ſouvent ſans s'extaſier ſur une telle merveille (4) ; elle paroît cependant n'avoir rien de réel : les Naturaliſtes modernes ont démontré la fauſſeté de cette hiſtoriette (5) ; & les corrections que quelques-uns ont voulu faire au récit des Anciens, ne ſervent qu'à le rendre moins vraiſemblable (6).

PINNOTERE (7).

Le Pinnotere d'Ariſtote ne me paroît pas être autre que le petit cancre qu'il

(1) Animadv. in Athen. *L. III. cap. 11.*

(2) Deïpnoſ. *Lib. III. pag. 91.*

(3) De la nat. des Poiſſ. *L. II. pag. 404.*

(4) Voyez Pline, *Hiſt. L. IX. cap. 42. n. 6.* Athénée, Deïpn. *Lib. III. pag. 89 & 93.* Plutarque, Quæn. anim. *pag. 1804.* Elien, *Lib. III. cap. 29.* Phile, de anim. propr. *n. 95.* Cicéron en a auſſi parlé dans deux endroits, de finib. *Lib. III. n. 63.* & de nat. Deor. *Lib. II. n. 123 : Je me contenterai de rapporter ce dernier texte* : Pinna duabus grandibus patula conchis, cum parva ſquilla quaſi ſocietatem coït comparandi cibi. Itaque cùm piſciculi parvi in concham hiantem innataverint, tum, admonita à ſquilla, pinna morſu comprimit conchas. Sic diſſimillimis beſtiolis communiter cibus quæritur. In quo admirandum eſt congreſſu ne aliquo inter ſe, an jam inde ab ortu naturæ ipſæ congregatæ ſint.

(5) Biblia nat. *cap. 12. pag. 147 & 148.* Rondelet, apud Geſner. de cancris parvis qui in alienis teſtis vivunt. Belon, de la nat. des Poiſſons, *Liv. II. pag. 404.* Ils conviennent qu'il entre quelquefois de petits cancres dans des coquilles, ſoit de Pinne, ſoit d'autres teſtacées ; qu'on y en trouve même quelquefois pluſieurs : mais ce n'eſt que par hazard, & non comme un compagnon néceſſaire, puiſqu'alors toutes en auroient, & qu'au contraire, *c'eſt aventure*, dit Belon, *d'en trouver un entre dix nacres.*

(6) Voyez l'article *Pinnotere*, qui ſuit.

(7) *πιννοτῆρας*, ὁ. Voyez les variantes, *pag. 691.*

décrit comme le gardien de la pinne. Il dit, le cancre de la pinne ſe nomme le Pinnotere. *Hiſt. Liv. V. ch. 15.* Pline en a fait le cruſtacée que nous appellons *Bernard l'hermite*, ou le *ſoldat*, & dont j'ai parlé au mot, *Cancre, petit* (1). Ce que j'ai dit ſur le gardien de la pinne à la fin de l'article précédent, ſuffit ſur le Pinnotere, ſi l'un & l'autre ſont le même individu. Mais M. de Bomare décrit autrement le Pinnotere. Il ſuppoſe que c'eſt un petit cancre nud, qui loge avec la pinne dans la même coquille, mais qui en ſort pour aller à la picorée. S'il apperçoit le polype, il revient & avertit la pinne de refermer ſes valves ; « quand il eſt chargé de butin, il fait » un petit cri à l'endroit où la pinne s'ouvre ; la porte s'ouvre, le locataire » entre auſſi-tôt & alors les deux amis partagent entre eux le butin ; ils ſont » chambrée enſemble. Le ſavant M. Haſſelquiſt, continue M. de Bomare, » prétend avoir obſervé cette admirable induſtrie lors de ſon voyage en Pa» leſtine (2) ». M. Haſſelquiſt ne raconte pas le fait abſolument de la même maniere, du moins dans la traduction que j'ai ſous les yeux : il dit ſeulement que, comme il y a toujours une ou pluſieurs écreviſſes qui ſe tiennent à l'entrée de la coquille de la pinne lorſqu'elle l'ouvre, la ſeche ne s'avance pas plutôt, que les écreviſſes l'avertiſſent du danger, & que la pinne referme auſſi-tôt ſa coquille ; qu'en revanche elle permet à l'écreviſſe d'y loger. Je ne vois ſur-tout rien dans Haſſelquiſt, de ce *petit cri* qui ſeroit tout-à-fait plaiſant de la part d'un cancre (3).

PINSON (4).

Ariſtote a nommé deux oiſeaux ſous deux noms qui different l'un de l'autre ſeulement par une addition dont le ſens indique l'habitude de vivre dans les montagnes. Ces deux noms ſont *Spiza* & *Oroſpizos*.

Le ſentiment commun eſt, que la *Spiza* d'Ariſtote eſt un Pinſon (5); Geſner (6) & Bochart (7) en ont douté, parce qu'ils ont prétendu que le Pinſon s'appelloit chez les Grecs, *Spinos* : mais comme je ne vois aucune

(1) Pinnoteres vocatur minimus ex omni genere (cancrorum) ; ideo opportunus injuriæ. Huic ſolertia eſt inanium teſtarum teſtis ſe condere ; & cùm adcreverit, migrare in capaciores. *Hiſt. L. IX. c. 31. n. 51.*

(2) Bomare, V°. *Pinnotere.*

(3) Voyage dans le Levant. *P. II. p. 66.*

(4) *σπίζα, ἡ.*

(5) Belon, de la nat. des Oiſ. *L. VII. ch. 28.* Ray, Synopſ. av. *pag. 88.* Salerne, Hiſt. des Oiſ. *pag. 269.* De Montbeillard, Hiſt des Oiſ. *pag. 155.* Briſſon, Ornith. *Tom. III. pag. 148, & 156.*

(6) De avibus, *in fringilla.*

(7) Part. II. Lib. I. *cap. 23.*

preuve

preuve inconteſtable que le *Spinus* ſoit le Pinſon, je ne trouve aucun obſtacle à ſuivre les inductions réſultantes de la deſcription d'Ariſtote, que la *Spiza* eſt le Pinſon.

Si la *Spiza* eſt le Pinſon, l'*Orospizos* ſera le Pinſon de montagne. Et en effet, nous avons deux eſpeces de Pinſons; on appelle l'un *Pinſon* ſans aucune addition; l'autre, *Pinſon de montagne*, *Pinſon montain*, *Pinſon d'ardenne :* voilà de quoi remplir les deux dénominations d'Ariſtote. Mais il faut obſerver qu'en examinant attentivement les habitudes de notre *Pinſon*, il n'y auroit aucune impoſſibilité de le nommer *Pinſon de montagne*; & qu'en conſidérant ſes couleurs, il ſemble que ce ſoit ce Pinſon qu'Ariſtote ait effectivement appellé *Pinſon de montagne :* tandis que la deſcription de notre *Pinſon d'ardenne*, convient auſſi à l'oiſeau qu'Ariſtote nomme ſimplement *Spiza.* Cette obſervation a été préſentée d'abord par Bélon (1) : elle a été enſuite développée & appuyée par M. de Montbeillard (2) : je renvoie à leurs écrits, & je vais indiquer ce qu'Ariſtote a dit d'abord de la *Spiza*, que j'appelle en ce moment Pinſon, ſans addition.

Il falloit que cet oiſeau fut fort connu dans la Grèce, car il ſert ſouvent à Ariſtote de terme de comparaiſon pour indiquer la taille d'autres oiſeaux; les comparaiſons qu'il fait ſont juſtes à l'égard de ceux des oiſeaux dont il a parlé & que nous connoiſſons ſûrement. Par exemple, il eſt vrai de dire que le torcol eſt plus gros que le Pinſon : *Hiſt. Liv. II. ch. 12 :* qu'il y a une méſange de la groſſeur du Pinſon, & qui par cette raiſon porte le nom de méſange-pinſon. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3.* Ariſtote a ajoûté dans ce dernier endroit que les Pinſons ſe nourriſſent de vers, au moins ordinairement; obſervation exacte, quoiqu'ils mangent auſſi des graines (3). C'eſt parce que le Pinſon recherche les vers, que quand on met les porcs dans une forêt pour la glandée, on voit ces oiſeaux voler où les cochons ont fouillé & mangé; ils y trouvent toujours, dit M. Salerne (4), quelque choſe pour leur nourriture. Au *Liv. IX. ch. 7*, Ariſtote dit que les Pinſons habitent l'été les lieux chauds, & l'hiver les lieux froids.

A l'égard de l'*Orospizos*, que j'appelle, auſſi pour ce moment, le Pinſon de montagne, Ariſtote n'en a parlé qu'*au Liv. VIII. ch. 3*, de ſon hiſtoire. Après avoir dit du Pinſon ce que je viens d'en rapporter, il nomme le Pinſon

---

(1) De la nat. des Oiſ. *L. VII. ch. 29.*
(2) Hiſt. des Oiſ. *Tom. VII. pag. 177.*
(3) Hiſt. des Oiſ. *Tom. VII. pag. 168.*
(4) Pag. 267.

de montagne, & il dit : cet oiſeau reſſemble au Pinſon, & approche de lui pour la groſſeur, mais il a le col couleur d'eau (ou bleuâtre), & il habite les montagnes.

Ce ſont ces deux traits, l'un relatif à la *Spiza*, qu'elle vient chercher l'hiver les lieux froids, l'autre relatif à l'*Oroſpizos*, qu'il a le col bleuâtre, qui ſont les principaux motifs de croire que le Pinſon d'Ariſtote eſt notre Pinſon de montagne ou d'ardenne, parce qu'il voyage, ce que ne fait pas l'autre, & qu'il arrive au fort de l'hiver ; qu'au contraire le Pinſon montagnard d'Ariſtote, eſt notre Pinſon, ſans addition, parce que ce Pinſon a le deſſus de la tête & du cou d'un cendré bleuâtre, au lieu que dans le Pinſon d'ardenne ces mêmes parties ſont variées de noir luſtré & de gris jaunâtre (1).

PINSON DE MONTAGNE (2).

Voyez l'article précédent.

PIPONE (3).

Oiſeau qui eſt en guerre avec le héron. *Hiſt. Liv. IX. ch. 1.* Ariſtote le cite ailleurs, pour donner l'exemple d'un oiſeau qui a les jambes courtes. *Ibid. ch. 21.*

Cet oiſeau m'eſt inconnu. Geſner le met dans la claſſe des *pics* (4). Je ne vois d'autre trait de reſſemblance, ſinon que les pics ont les jambes courtes ; mais il paroît que Geſner a fait un même oiſeau du *Pipos* d'Ariſtote, & du *Pipra*, qui eſt effectivement un Pic (5).

PLANGUS OU LE PLAINTIF (6).

C'eſt, ſelon Ariſtote, une eſpece d'aigle. Il eſt, dit-il, le ſecond pour la grandeur & la force. Il habite les haliers, les vallons & les lacs. On le ſurnomme l'aigle au canard, & le *morphnos.* Ariſtote rappelle à ce ſujet la mention qu'Homère a faite de cet oiſeau (7). *Hiſt. Liv. IX. ch. 32.*

---

(1) Voyez M. de Montbeillard, Hiſt. des Oiſ. *Tom. VII. pag. 178 & 179.*

(2) *ὀροσπίζης, ὁ.*

(3) *πῖπος, ἡ.*

(4) De Picis Martiis & Picorum genere.

(5) Voyez ci-deſſus le mot *Pic*, p. 636.

(6) *πλάγγος, ὁ*, aliàs *κλάγγος*. Voyez les variantes.

(7) — Τοῦ (Πριάμοιο) ἔκλυε μητιέτα Ζεύς.
Αὐτίκα δ' αἰετὸν ἧκε τελειότατον πετεηνῶν,
Μόρφνον, θηρητῆρ', ὃν καὶ Περκνὸν καλέουσιν.
Ὅσση δ' ὑψορόφοιο θύρη θαλάμοιο τέτυκται
Ἀνέρος ἀφνειοῖο ἐϋκληῒς ἀραρυῖα
Τόσσ' ἄρα τοῦ ἑκάτερθεν ἔσαν πτερά. Iliad. Lib. XXIV. v. 314 & ſeqq.

Pline décrit le même aigle ſous les différens noms qu'Ariſtote lui donne (1). Le P. Hardouin veut que ce ſoit l'oiſeau que nous appellons le *ſacre* (2). Belon prétend que c'eſt le gerfaut (3). L'un & l'autre oiſeau eſt trop éloigné des aigles pour adopter ce ſyſtême. Suivant Geſner, c'eſt l'oiſeau qu'on appelle dans quelques endroits de la France, *huart ;* je ne retrouve point ce nom dans nos Ornithologiſtes, mais ſeulement celui de *huan* qui déſigne un oiſeau du genre du milan (4).

Ray fait du *Plangus*, le balbuzard des Anglois (5). Mais Klein le contredit formellement, & décrit ſous le nom d'*aquila clanga*, un aigle qu'il a gardé apprivoiſé pendant plus de trois ans, qui étoit un peu plus grand qu'un coq, & de couleur marron clair ; on appelle, ajoûte-t-il, cet aigle le petit-aigle, à raiſon de ſon peu de grandeur (6).

Je ne ſais ſur quel fondement M. Briſſon donne à l'aigle de mer, *haliætus*, tous les noms du *Plangus* (7). Il avoit décrit auparavant ſous le nom d'aigle tacheté, le même aigle décrit par Klein ſous le nom d'*aquila clanga* (8). M. de Buffon reprenant les caracteres de l'*aquila clanga* de Klein, & de l'aigle tacheté de M. Briſſon, ſoutient que cet oiſeau, qu'il nomme *le petit aigle*, eſt préciſément le *Plangus* d'Ariſtote (9). Il paroît en effet que la plupart des caracteres du *Plangus*, conviennent au petit-aigle. Il eſt plaintif & criard, comme l'indique le nom, ſoit de *Plangus*, ſoit de *Clangus ;* il attaque de préférence les canards, & ſon plumage eſt d'un brun obſcur, ainſi que l'indique le nom *Morphnos*. Un ſeul caractere me paroît éloigner ces deux oiſeaux l'un de l'autre, c'eſt la taille. Ariſtote dit nettement que le *Plangus* eſt le ſecond aigle pour la grandeur & la force. Au contraire, le petit-aigle eſt plus petit que tous les autres aigles. Il me ſemble

(1) Tertii aquilarum generis Morphnos quam Homerus & percnon vocat ; aliqui & plancum & anatarium ; ſecundâ magnitudine & vi. Huicque vita circa lacus. Hiſt. nat. *Lib. X. cap. 3.*

(2) μόρφνη, noſtris *le ſacre.*

(3) De la nat. des Oiſ. *Liv. II. ch. 6.* Le P. Hardouin en annonçant ſur le nom de l'aigle noir *melanaetos*, que quelques perſonnes croyoient que cet aigle étoit le gerfaut, ajoûte que d'autres ont ſoutenu au contraire, que le gerfault n'avoit pas même été connu d'Ariſtote, & je ſuis, dit-il, de cet avis : *hanc avem alii negant Ariſtoteli fuiſſe notam, quibus & nos aſſentimur.* Ad Plin. Lib. X. cap. 3.

(4) Belon, de la nat. des Oiſ. *Liv. II. ch. 26.* Briſſon, Ornith. *Tom. I. pag. 415.*

(5) Synop. av. *pag. 7. n. 6.*

(6) Aquila clanga non eſt, ut opinatur Raius, Haliætus s. Bulbuſardus. Gallum domeſticum anglicanum vix ſuperat magnitudine, unde & aquila parva vocatur. Anates ferit, coloris eſt caſtanei haud profundi, & fortè unica aquila quæ mirum in modum manſuefit. Ultra tres annos mihi familiaris. *Ordo av.* §. *21. n. 6.*

(7) Ornith. *Tom. I. pag. 441.*

(8) Ibid. *pag. 425.*

(9) Hiſt. des Oiſ. *Tom. I. pag. 127.*

que les Modernes n'ont pas fait aſſez d'attention à ce caractere du *Plangus.* Si l'aigle brun dont ils font une variété avec l'aigle noir, avoit un cri plaintif, s'il habitoit auprès des lacs comme dans les bois, je penſerois qu'il eſt le vrai *Plangus* d'Ariſtote.

PLIE (1).

Le mot *Pſetta* dans Ariſtote, que les Latins ont traduit par le mot *Paſſer*, doit être regardé plutôt comme un nom de genre de poiſſons que comme le nom d'une eſpece particuliere. On le voit par Ariſtote lui-même, lorſque dans le *Liv. IV. ch. 11*, de ſon *hiſtoire*, il dit : le genre des *Pſetta*, & lorſque dans le traité *de la marche des Animaux*, *ch. 16*, il dit, les poiſſons de la forme des *Pſetta.* Chez les Modernes, ces mêmes poiſſons ont été appellés par Geſner, *piſces paſſerini generis* : dénomination fondée ſur ce qu'ils ont le deſſus du corps noirâtre, & le deſſous tirant au blanc comme l'a le paſſereau (3). Scaliger rejette cette étymologie ; il veut que le nom de *paſſeres*, ſoit fondé ſur ce que les poiſſons auxquels on le donne, ſont, dit-il, *paſſis velis* (4). Artédi qui a fait également un genre des mêmes eſpeces de poiſſons, le nomme *pleuronectes*, parce qu'ils nagent ſur le côté (5). En effet, la maniere dont ces poiſſons ſe meuvent eſt fort remarquable. Ils ne nagent pas ſur leur plat, comme les ſélaques plats, tels que la raie : leur dos & leur ventre ne ſont pas non plus placés dans l'eau ſelon une ligne perpendiculaire, ſituation qui eſt celle des poiſſons demi-plats, tels que la dorade : ils vont de côté & ils nagent, ſelon l'expreſſion d'Ariſtote, de la même maniere que marcheroit un animal borgne, parce que, dit-il, leur conſtruction eſt difforme. *De la marche des Animaux*, *ch. 16.* Cette eſpece de difformité conſiſte dans la ſituation de leurs yeux ; tous les deux ſont du même côté, tandis que l'ouverture de la bouche traverſe d'un côté à l'autre. Les ſélaques plats ont les yeux ſur le deſſus de la tête, & la bouche en deſſous ; les poiſſons demi-plats ont un œil à droite & l'autre à gauche, l'ouverture de la bouche s'étendant pareillement de droite à gauche. Dans quelques-unes des eſpeces dont nous parlons, dans les turbots, par exemple, les deux yeux ſont à gauche, au lieu que dans la plupart des autres

(1) ψῆτ7α, ἡ.
(2) ψητ7οειδεῖς.
(3) Rondelet apud Geſn. de aquatil. in paſſeribus, *de quadratulo* ; & Maſſarius, ap. eumd. Ibid. *Coroll.* 2.
(4) Sur l'hiſt. des Animaux, *pag.* 220.
(5) Pleuronectes, a πλευρά, latus, & νηκτής natator ; quòd piſces hujus generis omnes in altero latere projecti natant. Philoſ. Ichtyol. *pag.* 73.

efpeces ; les limandes, par exemple, les Plies, &c. les deux yeux font à droite (1).

En prenant le mot *Pfétta* pour le nom d'une efpece particuliere, il femble qu'il n'y auroit pas de difficulté à le traduire par l'expreffion de *Turbot* : car Athénée dit expreffément que les Romains appelloient *Rhombus*, le poiffon que les Grecs nommoient *Pfétta* (2) ; & perfonne n'ignore que ce *Rhombus*, fi eftimé des Romains livrés aux plaifirs de la table, étoit notre turbot. Cependant Rondelet & Gefner, penfent que la *Pfétta* proprement dite, eft notre Plie (3) ; & j'ai fuivi ce fentiment. Au fonds, la chofe eft affez indifférente ici, puifque ce font des poiffons de même genre, & que ce qu'Ariftote en a dit, paroît convenir également à tous.

La premiere obfervation d'Ariftote n'eft nullement exacte : il affure, *Hift. Liv. IV. ch. 11*, que chez les poiffons du genre des Plies, il n'y a que des femelles & point de mâles, toutes celles que l'on prend ayant des œufs. Ce fait a été démenti par Rondelet & Belon (4). Ailleurs, *Liv. V. ch. 9*, il compte la Plie au nombre des poiffons de bande, parce qu'on les enferme par troupes dans les filets, & il dit qu'elle ne produit qu'une fois l'année. Je ne vois point que les Modernes contredifent cette obfervation. Enfin on lit au *L. IX. ch. 37*, que les Plies, pour attraper les autres poiffons, fe cachent dans la vafe, & qu'elles agitent les appendices qu'elles ont auprès de la bouche. Les petits poiffons croient que ce font des brins de fucus ; la Plie les attrape & les dévore. On ne voit point ces appendices dans les figures des poiffons du genre des *Pafferes*, qui ont été données, foit par Rondelet, foit par Willughbi ; & les Modernes n'en font aucune mention (5).

PLONGEON (6).

Le nom de Plongeon eft, chez les Modernes, un nom générique d'oifeaux palmipedes & à bec pointu, qui fréquentent les eaux. Ariftote pourroit l'avoir employé avec une fignification auffi étendue, lorfqu'il cite le Plongeon pour exemple des animaux aîlés qui prennent leur nourriture dans l'eau, y féjournent volontiers, & qui cependant refpirent l'air & qui font leurs petits fur terre. *Hift. Liv. I. ch. 1. pag. 7.* Mais c'eft d'une efpece

---

(1) Voyez Artédi, genera pifc. *gen. 14.*

(2) Ρωμαιοι καλῦσι τὴν ψῆτταν ῥόμβον. Deipnof. Lib. VII. cap. 24. *pag. 330.*

(3) De aquatil. *in pafferibus.*

(4) Ap. Gefner. *Ubi modò.*

(5) Voyez entr'autres, Gouan, *Genera pifcium, pag. 181 & fuiv.* & Artédi, defcript. fpecier. *pag. 57 & feqq.*

(6) αἴθυια.

particuliere de Plongeon qu'il paroît avoir parlé, lorſqu'il dit que le Plongeon dépoſe ſes œufs dans des trous de rochers, où il pond deux ou trois œufs au commencement du printems. *L. V. ch. 9.* Ce qu'il dit au *L. VIII. ch. 3*, que le Plongeon eſt du nombre des oiſeaux aquatiques, eſt plus général.

Le Plongeon d'Ariſtote, le Plongeon de mer, me paroît avoir été retrouvé par Belon, dans le Plongeon de mer qu'il obſerva dans l'Ile de Crète, & auquel il applique le nom employé par Ariſtote (1). Il fait l'oiſeau un peu plus gros qu'une ſarcelle, blanc ſous le ventre, noir par tout le deſſus du corps, couvert d'un duvet fin : il obſerve que ſon bec, ſes jambes & ſes pieds tiennent de ceux de la mouette.

Pline, en parlant des Plongeons, prétend qu'ils font leurs nids ſur des arbres : au moins qu'ils les y font quelquefois (2). Cette obſervation ne paroît exacte en aucun ſens. Entre les oiſeaux palmipedes, Ariſtote aſſure qu'il n'y en a qu'un ſeul qui puiſſe ſe percher & qui niche ſur les arbres (3) ; & ce n'eſt pas le Plongeon : Belon n'ajoûte à l'obſervation d'Ariſtote qu'un ſecond palmipede qui perche, & qui n'eſt pas encore le Plongeon (4); non plus qu'un troiſieme dont il eſt queſtion dans Klein (5).

M. de Buffon a également reconnu le Plongeon dans l'*aithuia* d'Ariſtote (6) ; il confirme l'obſervation d'Ariſtote, que cet oiſeau commence ſa nichée dans le premier printems ; & il combat l'aſſertion de Pline qu'il niche ſur les arbres (7). A l'égard du lieu où le Plongeon fait ſon nid, M. de Buffon ſemble d'abord contredire Ariſtote, puiſqu'il aſſure que ce nid eſt poſé ſur l'eau, au milieu des grands joncs dont le pied eſt baigné (8); mais un peu après, M. de Buffon parle de Plongeons qui nichent ſur des rochers (9). Il y a peut-être quelque choſe à reformer ſur le nombre des œufs que pond le Plongeon ; ſuivant Ariſtote, la ponte eſt de deux ou trois œufs ; ſuivant M. de Buffon, elle eſt de trois ou quatre (10).

POILS (11).

Les Poils qui couvrent avec plus ou moins d'abondance certaines parties

(1) Obſerv. *Lib. I. cap. 11.* & de la nat. des Oiſ. *Lib III. ch. 24.*

(2) Hiſt. *Liv. X. ch. 32.* Voyez ce texte dans l'édition du P. Brottier ; le P. Hardouin ſur ce texte dit : mergus, αἴθυια, Plongeon de mer. Voyez auſſi Wotton, *de differ. anim. Lib. VII. cap. 144.*

(3) Voyez *Corbeau aquatique*, *p. 249.*

(4) De la nat. des Oiſ. *L. III. ch. 7 & 8.*

(5) Ordo avium, *§. 74. n. 6.*

(6) Hiſt. nat. des Oiſ. *Tom. XV. p. 387.*

(7) Ubi modò, *pag. 392.*

(8) *Ibid.*

(9) Ibid. *pag. 397.*

(10) Ubi modò, *pag. 395.*

(11) τρίχες, *al.*

du corps des Animaux, présentent plusieurs ...
tion attentive. D'abord la nature du Poil en lui-même ...
il se produit ; sa croissance & sa chûte ; enfin sa couleur ...
moins de fermeté ou même de dureté, sont autant de ...
occuper les Physiologistes.

La description du Poil considéré en lui-même & comme un ...
ne se trouve pas chez les Anciens : les examens qui étoient nécessaires ...
la donner, exigeoient le secours du microscope qu'ils n'avoient point. Les
Poils, selon M. Winslow, sont une espece de roseaux ou joncs, dont la
racine, appellée oignon ou bulbe, est du côté graisseux de la peau. Le tronc,
ou le commencement de la tige, perce l'épaisseur de la peau ; & le jet, ou
le reste de la tige, s'avance au-delà à une distance plus ou moins étendue.
La racine du Poil, ce bulbe qui la forme, est plus ou moins ovale ; elle
est revêtue en dehors d'une membrane plus ou moins blanche, très-forte
& comme élastique ; elle est attachée ou au corps graisseux, ou au corps
de la peau, ou à l'un & à l'autre par quantité de vaisseaux extrêmement
déliés, & de filets nerveux d'une grande finesse. En dedans de la racine
paroît une espece de glu, dont il s'avance des filamens d'une extrême finesse vers la petite extrémité de l'oignon, où ces filamens s'unissent & forment la tige qui se rend à la peau. Elle perce le fonds d'une petite fossette entre les mamelons, ou même d'un mamelon particulier, dans laquelle fossette elle rencontre l'épiderme qui paroît se renverser autour d'elle & s'y unir entiérement. Il suinte par les parois de la fossette une espece d'onctuosité qui se répand sur la tige (1). La seule de ces observations dont on trouve quelque vestige dans Aristote, est cette espece de glu qui tient à la racine du poil ; il avoit remarqué que la racine des Poils est entourée d'une humeur visqueuse, de sorte qu'en les approchant de quelque corps léger, aussitôt qu'on vient de les arracher, ils l'enlevent. *Hist. Liv. III. ch. 11.*

Heïster & M. de Sénac pensent que les Poils viennent des nerfs, au moins qu'ils tiennent aux houppes nerveuses ; & que de là résulte la douleur qu'on sent lorsqu'on les arrache (2).

Aristote a observé que les Poils pouvoient se fendre selon leur longueur. *Hist. Liv. III. ch. 11.* Cette remarque s'accorde avec celle des Modernes,

---

(1) Exposit. anat. de Winslow, Traité somm. *n. 96, & suiv.*

(2) Anatom. d'Heïster, *pag. 72.*

que les cheveux, par exemple, ne ſont que des filets raſſemblés qui peuvent ſe ſéparer (1). Mais il n'a pas eu raiſon de ſuppoſer que les Poils étoient une production des parties ſuperflues. *De la Génér. Liv. II. ch. 6.* Les Modernes aſſurent que la matiere qui les nourrit eſt la même que celle qui nourrit les autres parties (2). Hippocrate avoit plus approché de la vérité, en diſant que les Poils venoient d'une matiere glutineuſe qui ſe trouve dans certaines parties du corps (3).

Tous les Animaux n'ont pas de Poils, & ceux qui en ont ne les ont pas ſur les mêmes parties. Ariſtote a remarqué que tous les Animaux vivipares qui ſe meuvent en marchant, ont du Poil. *Hiſtoire, Liv. III. ch. 10.* Ailleurs, il s'exprime en d'autres termes : il dit que ce ſont preſque tous les Animaux vivipares. *De la Gén. Liv. V. ch. 3.* Mais s'il n'eſt pas commun à tous les Animaux qui ſont vivipares d'avoir du poil, il eſt commun à tous ceux qui ont du Poil, d'être vivipares. *Hiſt. Liv. I. ch. 6.*

Il y a cette différence entre l'homme & les Animaux, que le Poil de l'homme eſt en petite quantité, foible & court, excepté ſur la tête que l'homme a beaucoup plus velue que les autres Animaux. Chez les Animaux qui ont du Poil, le deſſus de leur corps en eſt plus fourni que le deſſous, qui eſt ou abſolument nud, ou moins velu que le reſte. Les environs des parties de la génération qui ſont couverts de poils dans l'eſpece humaine, ne le ſont pas chez les Animaux ; il en eſt de même des poils de quelques autres parties, par exemple, des cils de la paupiere inférieure. *Hiſt. L. II. ch. 1.* On peut voir dans le même lieu, quelques autres remarques relatives à la diſtribution du poil ſur le corps des Animaux ; elles n'ont pas beſoin de commentaire ; non plus que ce qu'Ariſtote obſerve, *Hiſt. Liv. III. c. 12*, que les Animaux n'ont pas de poil intérieurement, ni en dedans de la main ou ſous le pied, à l'exception du *Daſypode* & du *Myſticetus* (4).

Un autre objet qui piqueroit davantage notre curioſité, ſeroit d'indiquer les cauſes pour leſquelles certaines parties du corps ſont garnies de poils, tandis que les autres ne le ſont pas. Ariſtote en préſente quelques raiſons dans ſon traité *des Parties, Liv. II. ch. 14 & 15.* Les quadrupedes, dit-il, ſont velus ſur le dos, parce que le Poil leur a été donné pour les couvrir, pour les défendre, & que leur dos a plus de beſoin de cette défenſe que

(1) Anatom. d'Heïſter, *pag. 76.*
(2) Anatom. d'Heïſter, *pag. 72.*
(3) De carnibus. *Opp. ſect. 3. pag. 252.*
(4) Voyez *Daſypode, pag. 277*, & *Myſticetus, pag. 540.*

leur

leur ventre qui eſt tourné du côté de la terre. L'homme a la tête couverte d'une plus grande abondance de Poils que les autres Animaux, tant par la raiſon qu'il falloit mieux défendre cette partie importante, qu'à cauſe de l'humidité du cerveau, & des jointures du crâne, qui facilitent la production des Poils. Les ſourcils & les cils ſont encore donnés à l'animal pour une utilité ſenſible : les ſourcils ſervent comme le bord d'un toit, pour détourner les eaux qui deſcendent de la partie ſupérieure de la tête ; les cils ſe préſentent comme des barrieres pour arrêter ce qui s'avanceroit contre l'œil (1). Il y a quelque ſatisfaction à entendre ces raiſons : mais quand Ariſtote dit enſuite, que l'homme a plus de Poils ſur le devant de ſon corps qu'il n'en a ſur la partie oppoſée, parce que la partie de devant eſt plus noble, & a plus de droit à être bien défendue ; lorſqu'il ajoûte que les queues des Animaux ſont plus ou moins fournies de Poils ſelon que leur corps même eſt plus ou moins velu, parce que la nature rend dans un endroit ce qu'elle a ôté dans un autre : ces raiſons frappent beaucoup moins, & l'on eſt porté à penſer que ce ſont là de ces cauſes imaginées dans les écoles pour ne point reſter court. Selon Hippocrate, les Poils ſont plus abondans ſelon les endroits où l'épiderme eſt plus lâche, & où il y a une humidité convenable pour les nourrir (2) ; l'Auteur d'un autre ouvrage attribué à Hippocrate, prétend que par-tout où il y a une glande, à moins qu'elle ne ſoit noyée d'humidité, comme dans les inteſtins, il vient un Poil qui abſorbe & conſomme le ſuperflu des ſécrétions que fait la glande (3). Dans la vérité, il paroît que nous ignorons encore les cauſes phyſiques pour leſquelles certaines parties ſont couvertes de Poils, tandis que d'autres ne le ſont pas. M. de Sénac avertit « qu'il y a beaucoup de recherches à faire ſur les Poils : » les hommes ont de la barbe & les femmes n'en ont pas ; les Poils croiſ» ſent en certaines parties & ne croiſſent pas en d'autres ; ils ſont noirs aux » aines, aux aiſſelles, à l'anus, à la ligne blanche dans l'hypogaſtre, aux » cuiſſes, aux jambes, aux bras, & dans le reſte du corps ils ne le ſont » pas de même (4) ».

Les mêmes réflexions que je viens de faire relativement aux lieux qui

(1) *Cicéron a copié cet endroit d'Ariſtote :* munitæ ſunt palpebræ tanquam vallo pilorum, quibus, apertis oculis ſi quid incideret, repelleretur... Superiora ſuperciliis obducta ſudorem a capite & a fronte defluentem repellunt. De nat. Deor. *Lib. II. n. 57.*

(2) De nat. pueri. Opp. ſect. 3. *p. 240.*

(3) De glandulis, *Ibid. pag. 271.*

(4) Anatom. d'Heïſter, *pag. 73.*

ſont couverts d'une abondance de Poils plus ou moins grande, peuvent s'appliquer à la croiſſance & à la chûte des Poils : on connoît les faits, mais l'on n'en connoît pas les cauſes phyſiques. Ainſi Ariſtote a remarqué, *Hiſt. Liv. III. ch. 11*, qu'on diſtingue dans l'homme des Poils qu'il apporte en naiſſant, & d'autres qui ne lui viennent qu'avec l'âge. Les Modernes ont fait la même obſervation ; mais ni Ariſtote ni les Modernes n'en ont donné la cauſe. Ariſtote a ajoûté une particularité ; c'eſt que l'homme eſt le ſeul animal qui donne lieu à cette remarque.

Il y a des Poils qui demeurent fixés à une certaine longueur ; d'autres qui ne ceſſent point de croître & de s'allonger : Ariſtote prétend même qu'il y a des maladies dans leſquelles les Poils croiſſent davantage, comme dans la phtiſie. *Ibid.* Je ne vois pas qu'on l'ait contredit à cet égard ; mais on l'a démenti ſur un autre fait qu'il avoit ajoûté, ſavoir que les Poils s'allongeoient même après la mort. *Ibid*, *& de la Génér. Liv. II. ch. 6.* Heiſter le nie de la maniere la plus préciſe, & il aſſure s'en être convaincu par l'expérience (1). Vraiſemblablement auſſi l'on doutera ou de la vérité de l'obſervation d'Ariſtote, dans ſon traité *de la Génér. Liv. II. ch. 6*, que les Poils croiſſent davantage dans la vieilleſſe ; ou au moins des cauſes qu'il en aſſigne, ſavoir, que le corps employant alors moins de ſubſtance pour les parties principales, il reſte plus de ſuperflu pour nourrir les Poils. Il aſſigne la même cauſe à la croiſſance des Poils dans la maladie.

Lorſque ce ſuperflu, continue Ariſtote, vient à manquer avec l'âge, les Poils tombent. *Ibid.* Ailleurs, il dit que juſques dans la vigueur de la jeuneſſe, les Poils qu'on arrache ſe reproduiſent, mais que paſſé cet âge, ils ne reviennent plus. *Hiſt. Liv. III. ch. 11.* La cauſe de ces obſervations ne paroît pas difficile à concevoir ; il l'eſt davantage de comprendre pourquoi certaines parties du corps & ſur-tout de la tête, ſe dépouillent de Poils, quelquefois dans un âge aſſez jeune. J'ai déja remarqué (2) qu'Ariſtote penſe que l'uſage des femmes a beaucoup d'influence ſur la perte des Poils. *Hiſt. Liv. III. ch. 11.* Hippocrate va plus loin ; il attribue aux révolutions de la liqueur ſéminale, non-ſeulement la chûte des Poils, mais même leur production dans les parties du corps qui n'en ſont pas couvertes au moment de la naiſſance de l'homme (3).

Les parties qui deviennent chauves les premieres, ſont le devant de la

(1) Ubi modò, *pag.* 72.
(2) V°. Homme, *pag.* 434.
(3) De nat. pueri. Opp. ſect. 3. *p.* 240.

tête. On ne devient point chauve du derriere de la tête ni des tempes; les femmes, les enfans & les eunuques, ne deviennent point chauves; l'homme eſt de tous les Animaux celui qui devient le plus chauve. *Hiſt. L. III. ch. 11*, & *de la Génér. Liv. V. ch. 3*. Ariſtote en propoſant ces obſervations dans ſon traité *de la Génération*, a tâché d'en donner quelque cauſe: on peut les voir au lieu que je viens d'indiquer; mais je doute qu'on en ſoit ſatisfait; j'y remarque ſeulement une comparaiſon qu'Ariſtote fait entre les âges de l'homme, les ſaiſons de l'année, & l'effet des ſaiſons ſur les plantes. L'hiver, dit-il, fait perdre aux plantes & aux arbres leurs feuilles; elles reviennent l'année ſuivante parce que le cours des ſaiſons recommence: l'homme a dans ſes différens âges, ſon printems, ſon été, ſon automne, ſon hiver. Il perd dans cette derniere ſaiſon ce que l'on peut, chez lui, aſſimiler aux feuilles des plantes; mais il ne le recouvre plus, parce que le cours de ſes ſaiſons ne ſe renouvelle pas.

Les Poils varient pour la couleur, du noir au blanc, & ils paſſent par les différentes nuances intermédiaires. *De la Génér. Liv. V. ch. 5*. Ariſtote fait, à cet égard, une diſtinction entre l'homme & les autres Animaux; il obſerve que, chez ceux-ci, la couleur de la peau eſt analogue à celle du Poil, au lieu que chez l'homme, la couleur du Poil n'a point de rapport avec celle de la peau. *Hiſt. Liv. III. ch. 11*, & *de la Génér. L. V. ch. 4*. Il remarque au ſujet de la couleur du Poil de ces mêmes Animaux autres que l'homme, qu'il y a des eſpeces dans leſquelles la couleur de tous les individus eſt la même; qu'ainſi, par exemple, tous les lions ſont roux; que dans d'autres eſpeces la couleur eſt variée, ſoit que tous les individus l'aient variée comme dans l'eſpece de la panthere; ſoit que quelques individus ſeulement portent cette variété, comme il ſe trouve par fois des bœufs & des chevres qui ont la peau de différente couleur. *De la Génér. Liv. V. ch. 6*. Enfin Ariſtote prétend que les eaux influent ſur la couleur du Poil de quelques animaux; & qu'on appelloit le Scamandre *Xanthus*, c'eſt-à-dire, *Roux*, ſelon la traduction du mot grec, parce qu'il rendoit les brebis rouſſes. *Hiſt. Liv. III. ch. 12*. Il inſiſte ſur cette remarque dans ſon traité *de la Génér. Liv. V. ch. 6*; & il y ajoûte d'abord, que ces changemens arrivent principalement ſur les individus qui ſe trouvent avoir le Poil de pluſieurs couleurs, quoiqu'en général toute l'eſpece l'ait d'une ſeule couleur; enſuite, que ce ſont les divers degrés de chaud ou de froid qui operent ce

changement, les eaux chaudes rendant le Poil blanc, & les eaux froides le rendant noir. Les eaux chaudes contiennent, dit-il, plus d'air, & les choſes paroiſſent blanches lorſqu'elles renferment un air chargé de vapeurs; ainſi qu'on le voit dans l'écume. C'eſt par cette même raiſon, que les Animaux dont le Poil n'eſt pas d'une ſeule couleur, ont tous le ventre plus blanc que les autres parties.

Par rapport à l'homme, Ariſtote s'occupe des cauſes qui font blanchir les cheveux. Il obſerve en premier lieu, que ce changement de couleur, ſans être abſolument particulier à l'homme, eſt cependant beaucoup moins ſenſible dans les Animaux, excepté dans le cheval. En ſecond lieu, que ce même changement qui eſt ordinairement l'effet de l'âge, eſt quelquefois auſſi celui de certaines maladies, leſquelles étant paſſées, les cheveux qui étoient blancs tombent & il en revient de noirs. Une troiſieme obſervation eſt, que le Poil blanchit plutôt ſi on le tient couvert que ſi on lui laiſſe éprouver les impreſſions de l'air; une quatrieme, que ce ſont les tempes qui blanchiſſent les premieres, & le Poil des aînes qui blanchit le dernier. *Hiſt. L. III. ch. 11.*

La blancheur eſt, ſelon Ariſtote, une maladie du Poil; elle ſe contracte par le défaut de chaleur qui eſt l'effet de l'âge ou de la maladie. On avoit déja aſſigné de ſon tems, le déchеſſement du Poil comme la cauſe qui le faiſoit blanchir; mais il rejette cette cauſe, parce que, dit-il, on voit quelquefois les Poils blanchir ſubitement dans leur totalité, & rien ne devient ſec ſubitement. Ariſtote veut donc que la blancheur du Poil ſoit une putridité, une ſorte de moiſiſſure: & c'eſt pour cela que la tête blanchit plutôt lorſqu'elle eſt couverte que quand elle eſt expoſée à l'air libre, parce que l'air qui circule empêche la putridité. *Hiſt. Liv. III. ch. 11*, & *de la Génér. Liv. V. ch. 4 & 5.*

Nos Phyſiologiſtes modernes ont dit que la couleur du Poil varioit ſelon la couleur de la matiere qui ſe filtre dans le bulbe dont j'ai parlé, & d'où le Poil ſort. Si cette matiere eſt noirâtre, les Poils ſeront noirs; de même ſi elle tire ſoit au roux, ſoit au blanc, les Poils ſeront roux ou ils ſeront blancs. Dans les pays ſeptentrionaux, les Poils ſont reſſerés par le froid; la matiere qu'ils reçoivent eſt plus déliée & plus tenue; ils ſeront blonds. Dans les pays méridionaux, ils ſont plus raréfiés; d'ailleurs, le ſang ſe porte avec plus de force à la peau & par conſéquent au bulbe; la matiere qui fait le coloris noir ſe forme plus aiſément; les cheveux ſeront noirs. Cette obſervation, que la couleur du Poil eſt analogue à celle de la matiere humide

qui le nourrit, avoit déja été faite par Hippocrate (1). A l'égard de la blancheur des cheveux, ces mêmes Physiologistes reviennent à en chercher la cause dans la sécheresse; tout se désseche quand on vieillit, le sang ne peut pas entrer par-tout où il s'insinuoit auparavant; les Poils doivent blanchir (2). Les cheveux noirs deviennent blancs si l'on fait exhaler la matiere noirâtre de leurs vaisseaux (3).

Un dernier attribut à considérer dans les Poils, c'est leur plus ou moins de rigidité, ou de flexibilité. La rigidité peut aller jusqu'à un tel point que les Poils sont alors des especes d'épines, comme on le voit dans le hérisson de terre. *Hist. Liv. III. chap. 11*, & *de la Génération*, *Liv. V. ch. 3*. Un Naturaliste moderne a poussé cette idée plus loin : les écailles, & même les caparaçons d'une seule piece que portent quelques quadrupedes, ne sont, selon lui, que des poils qui ont pris différentes formes (4).

Aristote attribue le plus ou moins de rigidité ou de flexibilité, de grosseur & de finesse des Poils, à différentes causes; & d'abord à la qualité de sa peau, ensuite à la température du climat plus ou moins chaud. *Hist. L. III. ch. 10*, & *de la Génér. Liv. V. ch. 3*. Enfin, il remarque que le changement de nourriture opere un changement dans la qualité du Poil; qu'une nourriture plus abondante affermit celui qui étoit foible, & amollit celui qui étoit roide. *Hist. Liv. III. ch. 10*. Suivant Heïster, la consistance du Poil varie selon le tempérament des sujets & du climat. M. de Sénac pense que la cause de ce que les Poils sont frisés dans certains sujets & ne le sont pas dans d'autres, vient de la différente figure des pores par lesquels ils sortent. Si ces pores sont tortueux, le Poil conserve la figure qu'il y avoit prise. S'ils sont droits, il demeure droit (5).

---

(1) De nat. pueri. *Opp. sect. 3. p. 241.*
(2) Anatom. d'Heister, *pag. 75.*
(3) Ibid. *pag. 76.*
(4) Vestitus quadrupedium è pilis flexilibus, mollissimis, distinctis, injuriæ minùs obnoxiis, iisque fertilioribus in frigidis quam æstuantibus terris. Hi verò pili in aculeos coaliti (erinaceo, hystricibus), aculei explanati in squamas (mani), squamæ coadunatæ in scutum (dasypis). Linn. Syst. nat. édit. 1767; *Tom. I. pag. 21.*
(5) Anatom. d'Heïster, *pag. 73 & 76.*

POISSON (1).

§. 1. *Des Poissons en général, & des divisions que l'on établit dans cette classe d'Animaux.*

§. 2. *Des parties extérieures propres aux Poissons.*

§. 3. *Des parties intérieures propres aux Poissons.*

§. 4. *Des sensations des Poissons, de leur respiration, leur sommeil, &c.*

§. 5. *Des habitudes & de la maniere de vivre des Poissons.*

§. 1. DES POISSONS EN GÉNÉRAL, ET DES DIVISIONS QUE L'ON ÉTABLIT DANS CETTE CLASSE D'ANIMAUX.

Les Poissons forment une grande famille parmi les Animaux considérés en général; mais dans cette famille on remarque différens degrés de parenté; & de chaque côté de la ligne directe, il y a plusieurs branches collatérales. Le caractere commun, l'attribut de toute la famille est d'habiter les eaux, & quelquefois on a pris le nom de Poisson, dans un sens très-étendu, comme indicatif de tout animal aquatique. Le sens de cette même expression est devenu plus resserré lorsqu'on a retranché du nombre des objets qui y étoient compris, tout animal couvert ou de coquille comme les moules, ou de croûte dure comme les crabes. On a fait ensuite un second retranchement, des animaux qui ont un caractere tout opposé à celui des animaux que je viens de nommer, savoir les *Mous* ou *Mollusques*, tels que les seches & les polypes; un troisieme retranchement, des animaux qui ont des cartilages au lieu d'arrêtes pour former la charpente de leur corps, & qu'Aristote appelle Sélaques, tels que la raie; un quatrieme, des cétacées, tels que la baleine; un cinquieme, des anguilliformes, tels que le congre & la murene; un sixieme, de ceux qui n'ont en quelque sorte ni cartilage ni arrête, tels que la lamproie.

Le sens du mot *Poisson* étant donc susceptible d'une très-grande variation dans son étendue, on ne doit pas être surpris, soit des applications différentes que les Anciens en ont faites, soit de la variété des définitions que les Modernes en ont données. Aristote a d'abord séparé de la classe des Poissons, les animaux aquatiques couverts ou d'une coquille ou d'une croûte dure: ils en sont en effet distingués, ainsi qu'il le remarque, *Hist. L. I,*

(1) ἰχθύς, ὁ.

ch. 6, par un caractere bien sensible, celui d'avoir cette liqueur rouge qui circule dans le corps, & que nous nommons exclusivement le sang, en prenant ce mot dans son acception vulgaire. Au même lieu, Aristote a séparé le genre des cétacées de celui des Poissons, proprement dits; il y a aussi une différence bien marquée qui trace la ligne de séparation : les cétacées sont vivipares, au lieu que les Poissons sont ovipares. Le défaut de sang tel que je viens de le décrire, est une raison pour séparer encore du nombre des Poissons, les mollusques, & aussi Aristote a fait cette séparation. *Hist. Liv. IV. ch. 1.* Mais il n'en a séparé ni les sélaques, quoique la plupart soient vivipares, ni les anguilliformes. *Hist. Liv. II. chap. 13.* Il paroît que ce qui l'a déterminé à ne point séparer les sélaques des autres Poissons, c'est l'observation que ces animaux commencent par avoir des œufs bien apparens, & qu'ils ne sont vivipares qu'extérieurement (1) : de sorte que quoiqu'Aristote les comprenne sous le nom de Poisson, il ne prononce pas moins que tout le genre des Poissons est vivipare. *De la Génération, Liv. III. ch. 5.*

Le lieu où Aristote décrit avec un soin plus particulier les caracteres propres aux animaux qu'il comprend spécialement sous le nom de Poisson, est au *Liv. II. chap. 13 de son histoire.* Il les désigne d'abord par le caractere d'être animaux aquatiques; ensuite il remarque que ce sont des animaux dans lesquels on distingue bien une tête, un dos, un ventre, une sorte de queue; mais qui n'ont ni cou, ni bras, ni jambes, ni testicules, ni verge, ni mamelles : les Poissons ont d'ailleurs quelques parties qui leur sont propres, telles que les ouies & les nageoires. Enfin les Poissons ne sont couverts ni de poils, ni de plumes, ni d'écailles telle que celles de certains quadrupedes ovipares, mais la plupart sont couverts de lames écailleuses; quelques-uns, en petit nombre, ont la peau rude & inégale; d'autres enfin, qui forment le plus petit nombre, ont la peau lisse.

Cette description fait assez connoître quels sont les animaux qu'Aristote a renfermés sous le nom de Poisson, proprement dit.

Pline a traité des Poissons avec beaucoup plus de confusion; il rassemble sous le nom d'animaux aquatiques, tout ce qu'il connoissoit d'animaux vivans dans la mer & dans les fleuves, même d'animaux amphibies, sans donner de notions distinctes de ce qu'il entend par le mot de Poisson (2). Il a cependant dit dans un de ces textes, combien il comptoit

(1) Voyez *Sélaques.*

(2) Voyez le commencement du L. IX; & le Liv. XXXII. ch. 11.

de Poiſſons, mais la leçon de ce texte eſt extrêmement incertaine ; & dans cet endroit même l'on voit qu'il croit devoir avertir lorſqu'il ne confond pas les cruſtacées avec les Poiſſons (1).

Parmi les Modernes, Rondelet & Belon ont compris dans le nombre des Poiſſons, preſque tous les animaux qui vivent dans les eaux ; Belon en établiſſant la diviſion de ſon ouvrage, annonce qu'il parlera des Poiſſons « qui » n'ont nul ſang, deſquels Poiſſons les uns ſont couverts d'écorces & co- » ques dures, & les autres ſont mollets & du tout découverts (2) ». Rondelet a un livre des Poiſſons mous ; un autre des Poiſſons couverts de croûtes, un autre des Poiſſons couverts de teſt dur, &c.

Dans des tems plus voiſins du nôtre, on s'eſt attaché à donner des idées plus préciſes de ce qu'on devoit comprendre, proprement, ſous le nom de Poiſſon, & à donner des définitions exactes de cette expreſſion. Willughbi n'a compris ſous le nom de Poiſſon que les animaux aquatiques qui ont du ſang, qui ſe meuvent avec des nageoires, n'ont point de pieds, paſſent toute leur vie dans l'eau, s'y reproduiſent, ne vont jamais d'eux-mêmes ſur terre & ne ſauroient vivre long-tems hors de l'eau (3). Il comprend parmi les Poiſſons, les cétacées, parce que, dit-il, quoique ces animaux reſpirent comme les quadrupedes, qu'ils ſoient vivipares comme les quadrupedes, enfin qu'ils reſſemblent aux quadrupedes pour la conformation intérieure, néanmoins leur figure extérieure eſt tout-à-fait celle des Poiſſons ; leur peau liſſe & ſans poil ne reſſemble point à celle des quadrupedes ; ils n'ont point de pieds, mais des nageoires, & ils ne vont point ſur la terre hors de l'eau. La définition de Willughbi eſt formée de la réunion de ces différentes idées (4).

Ray a adopté la définition de Willughbi ; mais en déclarant qu'il ne le faiſoit que pour ne pas trop contredire les idées reçues : car en parlant avec une préciſion philoſophique, il ne voudroit comprendre ſous le nom de Poiſſon, que les animaux qui reſpirent par le moyen de *branchies*, ou *ouies*, & dont le cœur n'a qu'un ſeul ventricule (5).

---

(1) Piſcium ſpecies ſunt ſeptuaginta quatuor, præter cruſtis intecta, quæ ſunt triginta. *Hiſt. Liv. IX. ch. 14.* Le P. Hardouin lit : *Piſcium ſunt ſpecies CLXIV.*

(2) De la nat. des Poiſſons, *pag. 3.*

(3) Reſtrictiore acceptione vocis piſcis utemur pro iis tantùm aquatilibus quæ & ſanguinea ſunt, & pinnis natant, & pedibus carent, & in aquis perpetuò degunt, ibidemque pariunt, nec unquam ſponte in ſiccum exeunt, aut extra aquas diu vivere poſſunt. *De piſcib. Lib. I. cap. 1.*

(4) Eſt piſcis animal aquatile, pedibus carens, vel ſquammis, vel cute nudâ contextum, pinnis natans, in aquis perpetuò degens, nec ſponte unquam in ſiccum exiens. *Ubi modò.*

(5) Nonnulli... non alia animalia piſces

Artédi a défini en deux mots les Poiſſons, un animal ſans pieds ayant toujours des nageoires (1); ainſi ne reconnoiſſant pour caractere conſtitutif des Poiſſons que le défaut de pieds & les nageoires, il a compris parmi les Poiſſons, les cétacées, mais il n'y a compris ni les cruſtacées, ni les teſtacées, ni même les molluſques, qui n'ont pas réellement de nageoires. Dans une définition plus étendue, du genre de celles qu'on appelle deſcriptions, Artédi ſe trouve contraire à Willughbi, en ce qu'au lieu que ce dernier donne pour un des caracteres des Poiſſons, de ne jamais ſe porter volontairement ſur terre, Artédi ſe contente de dire que le Poiſſon vit ordinairement dans l'eau, mais que quelquefois il vient de lui-même ſur terre, & que quelquefois auſſi il s'éleve au-deſſus de l'eau, par le moyen de ſes nageoires (2). Ces dernieres obſervations ſont relatives les unes à la Murene par exemple, que l'on aſſure venir quelquefois ſur terre (3); les autres aux Poiſſons que nous appellons, en général, Poiſſons volans, tels que l'hirondelle de mer (4).

Gouan qui a écrit en 1770, a ramené le mot Poiſſon à ſa définition la plus étroite; il décrit les Poiſſons comme des animaux couverts d'écailles, qui n'ont ni l'organe de l'ouie, ni celui de la voix. Leur cœur n'a qu'une ſeule cavité, qu'une ſeule oreillette; leur ſang eſt rouge mais froid; ils ne peuvent vivre que dans l'eau, ils y reſpirent par les ouies; ils s'y meuvent ou ſeulement à l'aide de nageoires, ou par un mouvement tortueux de tout le corps, ou des deux façons. Cette deſcription exclut les cétacées, parce qu'ils ont le cœur à deux cavités & à deux oreillettes, qu'ils reſpirent par de véritables poumons, &c; elle exclut les ſélaques, ou cartilagineux, compris dans un genre que les Modernes ont appellé *Chondroptérygiens* (5), parce qu'ils reſpirent les uns par des ouies d'une ſtructure qui leur eſt propre, les autres par des poumons, & qu'ils ont des oreilles (6).

Gouan ne s'eſt pas fort éloigné dans ſon dernier ſyſtême, du dernier état

---

dicenda contendunt, quam quæ branchiis reſpirant, & unicum tantùm in corde ventriculum habent. Cum his & nos planè ſentimus, piſcis ſcilicet nomen, ſi propriè & philoſophicè loqui velimus, ad hæc ſola reſtringendum. Synopſ. piſc. *pag. 1.*

(1) Piſcis eſt animal apodum, pinnis ſemper præditum. *Philoſ. Ichthyol. pag. 1.*

(2) Piſcis eſt animal apodum, pinnis ſemper præditum; vel branchiis vel pulmonibus reſpirans; plerumque in aqua habitans, ibique vel ſolis pinnis, vel flexuoſo corporis impulſu ſimul natans; interdum verò in terram ſponte egrediens, & quandoque in aëre ſupra aquam, ope pinnarum pectoralium, volans. *Ubi modò.*

(3) Voyez ci-deſſus le mot *Murene*; *pag. 538.*

(4) Voyez le mot *Hirondelle de mer*; *pag. 427.*

(5) Voyez ci-deſſous pag. 669, l'explication de ce mot.

(6) Hiſt. des Poiſſons, *Philoſ. Ichtyol. pag. 1 & ſuiv.*

de celui de Von-Linnée. C'eſt pour la diſtribution des claſſes particulieres qu'ils different l'un de l'autre, car quant à la dénomination du mot *Poiſſon*, Von-Linnée ne l'applique ni aux cétacées qu'il place dans le premier ordre des Animaux, *Mammalia*, ni aux ſélaques qu'il a placés dans le troiſieme ordre, *Amphibia* (1).

Quant à la diviſion qu'Ariſtote a établie entre les Animaux auxquels il applique le nom de Poiſſon, on ſait que ce n'eſt pas chez les Anciens qu'on trouve des diſtributions méthodiques pour rappeller tout un genre à certaines claſſes. Ariſtote n'a conſidéré que de grands caracteres, des attributs bien marqués, qui diſtinguent les Poiſſons les uns des autres. Ainſi, non-ſeulement il diſtingue les Poiſſons de riviere des Poiſſons de mer; mais de plus il diſtingue parmi ceux-ci, des Poiſſons qui vivent en haute mer, d'autres qui ſe tiennent le long des côtes; des Poiſſons ſaxatiles; des Poiſſons qui ont des écailles; d'autres qui ſont liſſes; des Poiſſons qu'on nomme blancs, &c. Voyez *l'Hiſt. Liv. VI. ch. 13, ch. 17; Liv. VIII. ch. 2, ch. 13, & alibi paſſim.* Ces caracteres ſont faciles à ſaiſir, & les expreſſions d'Ariſtote ne ſont pas ſuſceptibles d'équivoque.

Mais il a employé trois autres expreſſions qui demandent quelques obſervations. La premiere eſt celle de *Coureurs* (2). *Hiſt. L. I. ch. 1*, & *L. VI. ch. 17.* Le ſens de l'expreſſion d'Ariſtote ne me paroît pas incertain; je ne m'y arrête un moment que parce que dans le premier des deux textes que j'indique, il ſembleroit que Scaliger prend le nom de *Coureur* ſeulement comme une épithete du thon, au lieu qu'il me ſemble manifeſte qu'Ariſtote en fait un genre. Après avoir nommé dans le ſecond texte que je cite, la dorade, le loup, le mormure, il ajoûte, *& en général tous ceux qu'on nomme Coureurs.*

La ſeconde expreſſion eſt celle de *Ruades. Hiſt. Liv. IV. ch. 8, L. V. ch. 11, Liv. VI. ch. 17*, & *Liv. VIII. ch. 13.* On s'apperçoit que j'ai conſervé ici l'expreſſion grecque (3). Je l'ai fait à cauſe des difficultés qu'on a élevées ſur le vrai ſens de ce mot; il n'y a qu'au *Liv. V. ch. 11*, où je l'ai rendu ſuivant ce que je penſe qu'il ſignifie, en diſant, *les Poiſſons qui vont par bandes.* On verra dans un moment ſur quoi ce ſentiment eſt fondé; il faut rapporter d'abord ce que l'on a dit du mot *Ruades.*

Gaza n'a pas toujours traduit l'expreſſion grecque de la même maniere. Au *Liv. IV. ch. 8*, il la rend par le mot *flutæ;* au *Liv. V. ch. 11*, par le

(1) Syſtema nat. Vindob. 1767.

(2) δρομάδες.
(3) ῥυάδες.

mot *ſpargi ;* au *Liv. VI. ch. 17*, il dit, *ſolitariorum genus ;* au *Liv. VIII. ch. 13*, c'eſt *fuſanei & fuſaneum genus.* Scaliger a quelquefois conſervé le grec ; quelquefois il a dit *fuſanei*, quelquefois *qui ſparſi agitant.* Il feroit peut-être fort difficile de dire quelle eſt l'idée préciſe que Gaza a voulu rendre par toutes ces expreſſions ; Niphus ſon commentateur n'a rien dit de ſatisfaiſant. Le ſeul endroit où Gaza donne une idée nette, c'eſt lorſqu'il dit, *ſolitariorum genus.* Scaliger appuie encore davantage ſur le ſens de cette notion, lorſqu'il dit que l'expreſſion qui nous occupe eſt employée dans Ariſtote par oppoſition à celle qui indique des Poiſſons vivans en troupes (1).

Geſner a été d'un autre ſentiment : il penſe que le mot *Ruades* indique dans Ariſtote, des Poiſſons qui vont par bandes, & qu'il eſt ſynonime à une autre expreſſion (2) qui ſignifie également *fuſanei.* Geſner ſe fonde ſur ce que l'on connoît de l'hiſtoire des Poiſſons, qu'Ariſtote a compris ſous le nom de *Ruades* (3).

Ces obſervations de Geſner me ſemblent fondées : & je crois d'ailleurs que c'eſt l'unique ſens que l'étymologie du mot *Ruades* permette d'adopter. Cette expreſſion vient d'un verbe grec (4), qui ſignifie *fluere*, *couler ;* or que peut-on entendre par des Poiſſons qui *coulent*, ſinon des poiſſons qui forment une bande qui paſſe promptement ? Au reſte, quoique je ne penſe pas qu'Ariſtote emploie le mot *Ruades* par oppoſition au mot qui ſignifie des Poiſſons vivans en troupes, je conviens qu'il ne confond pas ces deux genres de Poiſſons, puiſqu'au *Liv. VIII. ch. 13*, il dit : *les Poiſſons tant Ruades que vivans en troupes ;* mais je ne crois pas les confondre non plus, parce que je mets de la différence entre aller par bandes & vivre en troupes. J'entends par les Poiſſons allant par bandes, ceux qui font des voyages grand nombre enſemble, les maquereaux par exemple ; j'entends par Poiſſons qui vivent en troupes, ceux qui reſtent en grand nombre dans le même lieu. Geſner y met une autre différence. Il entend par *Ruades*, les Poiſſons qui vivent en troupes ſans avoir de chef, tandis que les autres ont un chef qu'ils ſuivent.

Le ſens de la troiſieme expreſſion, ſur laquelle j'ai quelques remarques à faire, eſt beaucoup plus difficile à fixer. Je ne la vois employée qu'en un ſeul endroit, *Hiſt. L. VI. ch. 17*, dans une phraſe que j'ai traduite ainſi : « les Poiſſons qui portent le plus long-tems, ſont ceux que quelques-uns

(1) Sur l'Hiſt. des Anim. *L. VI. ch. 17.*
(2) χυτοί. Hiſt. *Liv. V. ch. 7.*
(3) De aquatil. *in Chalcide.*
(4) ῥύω ou ῥέω.

» nomment *marins* ». En me ſervant du mot *marin*, je n'ai point entendu employer l'expreſſion françoiſe dont le ſens eſt aſſez connu : j'ai voulu ſeulement donner une terminaiſon françoiſe au mot grec que je conſervois (1). La ſeule différence que les variantes indiquent en cet endroit, conſiſte en ce que ſuivant d'autres leçons que celle que j'ai ſuivie, il faudroit dire, *le Poiſſon qu'on nomme marin*. Mais ſoit qu'il s'agiſſe d'une ſeule eſpece ou de pluſieurs, quels ſeront enfin les Poiſſons dont parle Ariſtote ? J'avoue avec Scaliger que je ne le ſais point du tout (2). Il n'y a ici ni étymologie ni exemple donné par Ariſtote, qui puiſſe mettre ſur la voie. Gaza a conſervé l'expreſſion grecque, & ſon Commentateur loin de faciliter l'intelligence de ce mot, me paroît l'avoir rendue plus difficile (3).

Ceux des Modernes qui, comme Rondelet & Belon, ont compris ſous la dénomination de Poiſſon, les cétacées, les ſélaques, les cruſtacées même & les teſtacées, ont fait de premieres diſtributions pour ſéparer ces différentes claſſes ; mais ils ont établi peu d'ordre dans les diviſions de ce qu'on doit appeller *Poiſſons proprement dits ;* ſi ce n'eſt que Rondelet a fait une ſorte de diſtribution à raiſon des lieux divers que les Poiſſons habitent.

C'eſt à Willughbi & à Ray ſon éditeur, qu'il faut accorder l'honneur d'avoir établi les premiers une méthode pour claſſer les Poiſſons. Ils remarquent d'abord trois ordres principaux, diſtingués par Ariſtote : ſavoir, les cétacées, les cartilagineux (ou ſélaques) & les épineux : c'eſt-à-dire, comme Willughbi le définit lui-même, ceux qui ont dans la chair des arrêtes pour la ſoutenir ; mais parce que les Poiſſons cartilagineux ont des caracteres communs avec les Poiſſons à arrêtes, il établit une nouvelle diſtribution entre les Poiſſons, les diviſant d'abord en Poiſſons qui reſpirent par le moyen de poumons, ce ſont les cétacées ; & Poiſſons qui reſpirent par le moyen d'ouies. Il ſubdiviſe enſuite ceux-ci en vivipares & ovipares. Dans

---

(1) *μαρῖνος.*

(2) Marini qui ſint, quærendum. Putabam ex recentiorum diligentiâ doctiorem me futurum, ſed multò adhuc incertior quàm antea. *In Hiſt. anim. L. VI. c. 16.*

(3) Gaza avoit dit ſimplement, *quos nonnulli appellant marinos*, & apparemment il n'avoit entendu que latiniſer l'expreſſion grecque ; mais Niphus dans ſon édition, a fait imprimer : *Piſces quos nonnulli appellant per excellentiam marinos ;* & dans le commentaire il dit : *Piſces qui ruſticè apud nos ʒibbi dicuntur.* Je n'entens point le mot *ʒibbi*, & je ne ſais pas quels Poiſſons de mer l'on peut appeller marins par excellence. Tout ce que je ſais, c'eſt que ſi Ariſtote avoit voulu dire ce que Niphus ſuppoſe, il auroit dû employer une expreſſion qui eût quelque analogie avec celle qui, en Grec, ſignifie *la mer.*

une troisieme subdivision, les Poissons respirans par le moyen des branchies & vivipares, se distribuent en Poissons longs & Poissons larges. Les Poissons respirans de la même maniere & ovipares, se subdivisent en Poissons qui nagent sur le côté, Poissons qui nagent sur le plat, & Poissons qui nagent le dos élevé. Enfin Willughbi établit encore des subdivisions dans cette derniere classe : mais il faut voir ces détails dans son ouvrage (1). Ray a fait un changement à cette méthode, quant à la seconde division. Il partage les Poissons qui respirent par le moyen d'ouies, en Poissons qui ont de gros œufs, & Poissons qui ont de petits œufs. Il appelle *gros œufs*, ceux qui sont composés d'un jaune & d'un blanc séparé comme l'œuf de poule ; & *petits œufs*, ceux où ces parties ne sont pas distinctes, tels que l'œuf de la carpe. Je renvoie à l'ouvrage de Ray pour les motifs de ce changement (2).

Artédi a proposé une nouvelle méthode. Il considere d'abord la situation de la queue des Poissons ; les uns l'ont parallele à l'horizon, ce sont les cétacées ; les autres l'ont perpendiculaire à l'horizon, & ce sont tous les autres Poissons. Parmi ceux-ci, les uns ont les rayons de leurs nageoires ou de la substance des arrêtes, ou cartilagineux ; & dans cette subdivision, les premiers ont les branchies ou garnies d'os, ou destituées d'os (3). Ceux qui ont les branchies garnies d'os, ont les nageoires ou destituées de piquans, ou armées de piquans. D'après ces observations, Artédi étabit cinq ordres de Poissons, savoir : 1. les malacoptérygiens, 2. les acanthoptérygiens, 3. les branchiosteges, 4. les chondroptérygiens, & 5. les plagiures (4). Il subdivise ensuite chacun de ces ordres en plusieurs genres, à raison de la situation de la nageoire dorsale, de la forme de la tête, de la situation des nageoires du ventre, des ouvertures de l'organe de la respiration & des dents, de sorte qu'il se trouve au total 52 genres différens qui se subdivisent encore en plusieurs especes ; celles-ci sont au nombre de 242 (5).

Le Chevalier Linnée ayant retranché de la classe des Poissons, les cartilagineux & les cétacées, il ne pouvoit plus s'occuper que des trois premiers ordres d'Artédi, mais trouvant quelque difficulté dans l'usage de sa méthode, il en a formé une nouvelle d'après la situation de ce qu'il a

---

(1) De piscibus, *Lib. I. cap. 11.*
(2) Synops. pisc. *pag. 4 & 5.*
(3) En parlant d'os, j'entens un corps de la même substance que les arrêtes.
(4) Chacune de ces dénominations est formée d'expressions grecques dont voici le sens : 1. nageoires molles ; 2. nageoires épineuses ; 3. branchies couvertes ; 4. nageoires cartilagineuses ; 5. queues horizontales.
(5) Artédi, genera piscium.

appellé leurs pieds, c'eſt-à-dire, les nageoires du ventre (1). Il a diſtribué les Poiſſons en quatre ordres : ceux du premier n'ont point du tout de nageoires ventrales, il les appelle *ſans pieds ;* ceux du ſecond ont les nageoires ventrales avant celles de la poitrine, il les nomme *Jugulaires ;* les troiſiemes les ont ſous les nageoires de la poitrine, ce ſont les *Thorachiques ;* les derniers ſont nommés *Abdominales*, parce qu'ils ont les nageoires ventrales derriere celles de la poitrine.

Gouan a fait un nouveau ſyſtême de la réunion de ceux d'Artédi & de Von-Linnée. Il ne parle ni des cartilagineux, ni des plagiures, parce qu'il ne les regarde pas comme de vrais Poiſſons ; entre les autres il établit trois claſſes, les acanthoptérygiens, les malacoptérygiens, & les branchioſteges. Dans chacune de ces claſſes il diſtingue quatre ordres : apodes (ſans pieds), jugulaires, thorachiques & abdominaux (2). On voit que ces claſſes ſont priſes d'Artédi, & les ordres de Von-Linnée. Les genres établis par Gouan ſont au nombre de 59.

Il n'eſt pas extraordinaire qu'on ait cherché dans le nombre & la ſituation des nageoires, le moyen de claſſer les Poiſſons ; Pline avoit déja remarqué la différence que leur nombre met entre ces animaux (3).

§. 2. Des parties extérieures propres aux Poissons.

En conſidérant les parties extérieures des Poiſſons, on remarque quelques parties qui leur ſont propres, & un bien plus grand nombre de parties qu'ils n'ont point, quoiqu'en général elles ſoient communes à la plupart des Animaux.

Il eſt particulier aux Poiſſons d'avoir le corps couvert de lames écailleuſes : quelques-uns cependant n'ont point de ces lames, mais ils ont les uns la peau rude, les autres la peau liſſe. *Hiſt. Liv. II. ch. 13.* Artédi a fait pluſieurs remarques au ſujet des écailles des Poiſſons. D'abord, quant à leur

---

(1) Propriam tentavi viam a pedibus, ante alas, ſub alis, pone alas ſitis. Pinnæ ventrales nullæ omnino, *apodes ;* ante pinnas pectorales, *jugulares ;* ſub pinnis pectoralibus, *thoracici ;* pone pinnas pectorales, *abdominales.* Syſt. nat. Vindob. 1767. *Tom. 1. pag. 422.*

(2) Hiſt. piſc. *pag. 95.*

(3) Pinnarum fiunt diſcrimina quæ pedum vice ſunt datæ piſcibus. Nullis ſupra quaternas, quibuſdam binæ, aliquibus nullæ. In Fucino tantùm lacu piſcis eſt qui octonis pinnis natat. Binæ omnino longis & lubricis, ut anguillis & congris. Nullæ ut murænis, quibus nec branchiæ. Et e planis aliquæ non habent pinnas ut paſtinacæ : ipſâ enim latitudine natant. Et quæ mollia appellantur ut polypi, quoniam pedes illis pinnarum vicem præſtant. *Hiſt. Lib. IX. cap. 20.*

ſubſtance, elle eſt demi-tranſparente, & elle a de l'affinité avec celle des ongles & des cornes. Enſuite, quant à leur ſituation, la plupart des Poiſſons les ont rangées comme des tuiles qui ſe recouvrent les unes les autres. Leur figure eſt quelquefois preſque ronde, quelquefois ovale, quelquefois terminée d'un côté par une ligne droite, & des autres côtés par des lignes circulaires. Enfin il y a pluſieurs Poiſſons qui ont les écailles liſſes & molles, tandis que dans d'autres elles ſont dures, rudes & armées de quelque ſorte d'aiguillons (1).

Les nageoires ſervent aux Poiſſons pour ſe mouvoir dans l'eau. Ariſtote en compte ſeulement quatre dans la plupart des Poiſſons ; deux ſeulement placées près des ouies dans les Poiſſons longs ; & point du tout dans quelques poiſſons de la forme des ſerpens. *Hiſt. Liv. II. ch. 13.* Dans le traité *des Parties, Liv. IV. ch. 13*, Ariſtote remarque que les Poiſſons qui ont la forme du ſerpent n'ont point de nageoires, par la même raiſon que les ſerpens n'ont pas de pieds : c'eſt qu'étant propre aux animaux qui ont du ſang de n'avoir que quatre pieds ou quatre nageoires, ſi ces Poiſſons n'avoient que quatre nageoires, elles ſeroient ou trop éloignées l'une de l'autre, ou trop rapprochées, eu égard à l'allongement de leur corps, & dans tous les cas elles ne leur procureroient pas un mouvement aſſez facile. Ceux des Poiſſons longs qui ont deux nageoires, les ont près de la tête, parce que cette partie de leur corps a un peu plus de largeur.

Ariſtote n'a admis que quatre nageoires par une ſuite du ſyſtême dont je viens de dire un mot, & ſur lequel il inſiſte encore dans ſon traité *de la marche des Animaux*, *ch. 7*, que tout animal ayant du ſang ne doit avoir que deux ou quatre points de mouvement progreſſif. Les Modernes qui n'étoient point gênés par ce ſyſtême, ont compté tout autrement les nageoires des Poiſſons ; ils ont remarqué qu'elles varioient depuis le nombre d'une juſqu'à dix & au-delà (2). Mais il faut remarquer en même tems la définition qu'ils donnent des nageoires, *pinnæ* : c'eſt, ſelon Artédi, toute partie qui pend ou s'avance du corps des Poiſſons & qui eſt compoſée d'une membrane portée ſur des petits os ſoit durs, ſoit cartilagineux, qui forme comme des rayons (3) : ce qui comprend ſous la dénomination de nageoires, des parties, telles qu'on vient de les décrire, qui ſont attachées les unes

(1) Philoſ. Ichthyol. *pag. 15 & ſeq.*

(2) Willughbi de piſc. *Lib. I. c. 2.* Artédi, Philoſ. Ichthyol. *p. 3.*

(3) Pinna eſt pars è corpore piſcium prominens ſeu propendens, ex membrana, oſſiculis vel duris, vel cartilagineis, ſeu radiis fulcitâ conſtans. Artédi, *ubi modò.*

à la queue, les autres au dos. Il faut remarquer en second lieu; qu'entre ces différentes parties auxquelles on donne le nom de nageoires, en le prenant d'une maniere étendue, il y a cependant des différences sensibles sur-tout quant au mouvement. Les nageoires placées sur le dos, & autres de ce même genre, ont leur plus grand mouvement dans la direction de leur plan, au lieu que les autres nageoires ont deux mouvemens très-libres & très-vifs, l'un particulier aux rayons qui les composent, pour écarter ou rapprocher ces rayons; l'autre pour faire agir toute la nageoire ensemble. Celui-ci se fait au moyen d'une articulation qui équivaut en quelque sorte au genou. (1). Les Auteurs françois ont distingué ces deux especes de nageoires, en appellant *aîlerons* les premieres qui n'ont de mouvement que dans la direction de leur plan, & en conservant le nom de nageoires aux autres. Enfin je remarque que la plupart des Poissons ont, suivant l'observation même des Modernes, deux paires de nageoires placées l'une auprès des ouies, l'autre au thorax ou au ventre, qui sont le principal organe de leur mouvement, comme les pieds de devant & les pieds de derriere chez les quadrupedes (2). C'étoit ces nageoires qui avoient fixé particuliérement l'attention d'Aristote.

Plusieurs Poissons ont auprès de la bouche, ce que l'on appelle des barbillons. Ce sont des appendices molles, allongées & à-peu-près *rondes* qui varient pour le nombre, la situation & la proportion. On n'a rien découvert encore de certain sur leur usage (3).

Les Modernes ont remarqué que dans les Poissons on appercevoit sur le côté une ligne, qui se dirige de l'angle le plus élevé des ouies, jusqu'au milieu de la queue. Willughbi croyoit qu'elle se trouvoit dans tous les Poissons, qu'elle étoit située sur le lieu précisément où la chair du Poisson, ses muscles, qui sont divisés comme en deux parties, viennent se rejoindre; & que dans les Poissons de riviere, elle s'approchoit du ventre, au lieu qu'elle étoit plus voisine du dos dans les Poissons de mer (4). Artédi a contredit toutes ces assertions; il convient seulement que cette ligne s'observe dans la plupart des Poissons (5).

---

(1) Voyez M. Duhamel, traité des pêches, *Part. II. Introd. art. 1. §. 4.*

(2) Plerisque piscibus duo pinnarum paria donantur, alterum ad branchias, alterum in ventre vel thorace. Pinnæ hæ quadrupedum pedibus respondent, & corpori movendo inserviunt. Willug. de piscib. *Lib. I. c. 2.*

(3) Artédi, *ubi sup. p. 18*; Duhamel, *ubi sup. §. 6.*

(4) De piscib. *Lib. I. cap. 2.*

(5) Philos. Ichthyol. *cap. 17.*

Enfin

Enfin, on peut remarquer que la plupart des Poiſſons ont le corps couvert d'une humeur muqueuſe & gélatineuſe, dont l'uſage paroît être d'empêcher que l'eau ne pénetre la peau & les chairs, & de rendre les mouvemens du Poiſſon dans l'eau plus faciles (1).

Les yeux des Poiſſons varient pour la couleur de l'iris, pour le plus ou moins de grandeur proportionnelle & de rondeur. Ils ne ſont point recouverts par des paupieres & en général leur ſurface extérieure eſt preſque plate, & moins convexe que dans les animaux terreſtres (2).

Les principales parties extérieures que les Poiſſons n'ont point & qui ſont communes au plus grand nombre des Animaux, ſont les paupieres dont je viens de parler; les oreilles, le col, les extrêmités ſupérieures & inférieures que nous appellons bras & jambes. Les mâles n'ont point de verge; les femelles point de vulve (3).

J'avertis, quoiqu'il ſoit peut-être peu néceſſaire d'en faire la remarque, que dans tout ce que je viens d'obſerver, je n'ai entendu parler que des Poiſſons proprement dits, & non des cétacées, ni des ſélaques.

§. 3. DES PARTIES INTÉRIEURES PROPRES AUX POISSONS.

Dans le nombre des parties intérieures que l'on peut appeller communes aux Animaux, il y en a que les Poiſſons n'ont pas; il y en a d'autres qu'ils ont, mais avec quelque différence dans leur conformation; enfin il y a certaines parties qui ne ſe trouvent que dans les Poiſſons.

Les Poiſſons n'ont point de poumons, ils n'ont point de teſticules. Ariſtote affirmoit qu'ils n'avoient ni reins ni veſſie; Rondelet (4) refuſoit également ces parties aux Poiſſons, mais des obſervations plus exactes les ont fait découvrir (5).

Les parties communes aux Poiſſons avec les autres Animaux, ſont, par exemple, le cœur, qui dans les Poiſſons n'a qu'un ſeul ventricule & une ſeule oreillette. J'ai parlé de ces différences aux articles communs, qui regardent les parties auxquelles elles ſont relatives. Ainſi en traitant des viſceres, je fais

---

(1) Willughbi & Artédi, *ubi modò.*

(2) Duhamel, traité des Pêches, *P. II. Intr. art. 1. §. 9.*

(3) Linnæi, ſyſt. nat. édit. 1767; *Tom. I. pag. 419.*

(4) Des Poiſſons, *Liv. III. ch. 21.*

(5) Inſtruuntur piſces renibus veſicaque urinaria. Linn. ſyſt. nat. 1767, *Tom. I. pag. 419.* In plurimis piſcibus, *dit Willughbi*, veſicam urinariam & renes obſervavimus, adeo ut putemus pauciſſimos piſces iis partibus carere, tantum abeſt ut omnes careant. *De piſc. Lib. I. cap. 6.* Voyez Artédi, *Philoſ. Ichthyol. pag. 36*; Gouan, Hiſt. des Poiſ. *pag. 83.* M. Duhamel traité des pêches. *Introd. art. 4. §. 6.*

toujours ſimple, il auroit peut-être été plus exact de dire ſeulement, comme le fait Artédi, que cette lame eſt toujours plus petite que les autres, leſquelles vont ſucceſſivement en croiſſant (1).

Tout ce que j'ai de la peine à concilier dans les obſervations d'Ariſtote & dans celles des Modernes, c'eſt le nombre des lames qui compoſent les ouies: ſoit que l'on entende par ces lames, les franges attachées aux eſpeces de petites côtes oſſeuſes, ou ces côtes elles-mêmes. Suivant Ariſtote, le nombre des lames varie depuis une juſqu'à huit de chaque côté; au contraire, Artédi & Gouan affirment qu'elles ſont toujours au nombre de huit, quatre de chaque côté (2). M. Duhamel me ſemble plus d'accord avec Ariſtote, car en décrivant les branchies, il dit d'abord de chacune d'elles, que chaque branchie eſt compoſée d'un ou deux feuillets oſſeux, & enſuite, décrivant leur enſemble, il dit que quatre, cinq, ou ſix de ces branchies, *plus ou moins*, ſont couchées les unes ſur les autres (3). Voilà, & peut-être dans les feuillets oſſeux, les vraies lames dont parle Ariſtote, & certainement dans la variation du nombre de ces lames, la même variation qu'Ariſtote avoit obſervée.

A l'égard de la veſſie pneumatique, je ne trouve point qu'Ariſtote en ait parlé. On la trouve décrite par les Modernes (4). C'eſt une veſſie qui paroît fermée de toutes parts & qui ne contient que de l'air. Quelquefois elle eſt ſimple, quelquefois double ou ſéparée en deux par un rétreciſſement ou un étranglement qui laiſſe cependant une petite communication de l'une des parties à l'autre. Cette veſſie ſe trouve dans la plupart des Poiſſons ronds & à arrêtes; elle eſt placée ordinairement dans la partie ſupérieure de l'abdomen, s'étendant le long de l'épine du dos. L'uſage de la veſſie à air paroît être bien établi: c'eſt de faciliter au Poiſſon le moyen de s'élever ou de s'abaiſſer dans l'eau, en augmentant ou diminuant la peſanteur de ſon corps. Mais comment le Poiſſon change-t-il le volume de cette veſſie? Eſt-ce en chaſſant une partie de l'air qui y eſt contenu, & en y introduiſant enſuite de nouvel air? Cela eſt poſſible; cependant on n'eſt pas bien aſſuré que l'air puiſſe s'introduire dans la veſſie pneumatique par l'eſpece de conduit qui va de cette veſſie à l'eſtomac. Artédi le croit: mais

(1) Quæ cordi proxima ſeu infima, ſemper minima eſt; tres autem ſuperiores ſenſim & ordine majores ſunt. *Ubi ſup.*

(2) Branchiæ in piſcibus ſemper ſunt octo, quatuor nempe ab utroque latere gulæ. *Art.* ubi ſup. Voyez auſſi Gouan, *ubi ſup.*

(3) Ubi ſup.

(4) Voyez les Auteurs cités *page 674, note 2.*

Willughbi eſt plus porté à penſer que les tuniques de la veſſie à air étant muſculeuſes, le Poiſſon en diminue le volume en les contractant, ſans diminuer la quantité d'air qui y eſt contenue; il le comprime ſeulement (1).

§. 4. Des sensations des Poissons, de leur respiration, de leur sommeil, &c.

Il y a des obſervations générales à faire ſur les ſenſations des Animaux, dont ce n'eſt point ici le lieu: je les propoſerai au mot *Senſations*, & tout ce que j'examine en cet endroit ſur les ſenſations des Poiſſons, c'eſt de ſavoir ſi ces animaux jouiſſent des cinq ſens, du toucher, de la vue, du goût, de l'odorat & de l'ouie. Perſonne ne leur refuſe les deux premiers. Ariſtote a remarqué que le ſens du goût devoit être moins parfait chez-eux que chez les autres Animaux, parce que leur langue eſt oſſeuſe & n'eſt point détachée; que cependant on ne pouvoit pas leur refuſer ce ſens, vu la préférence conſtante qu'ils donnent à certaines eſpeces d'appâts. *Hiſt. Liv. IV. ch. 8.* A l'égard des deux autres ſens, Ariſtote convient qu'on ne leur voit aucun organe extérieur, ſoit de l'odorat, ſoit de l'ouie; mais il raſſemble pluſieurs obſervations, deſquelles il conclut que les Poiſſons ont l'un & l'autre ſens. *Ibid.* Pline a adopté le réſultat de ces obſervations, & il y en a même ajoûté de nouvelles (2).

Les Modernes ne me paroiſſent pas avoir refuſé aux Poiſſons le ſens de l'odorat, mais pour le ſens de l'ouie, il en eſt de très-ſavans qui ne leur refuſent pas moins la faculté d'entendre que celle de parler (3). D'autres ont douté (4): M. Duhamel conclut, d'expériences faites par M. l'Abbé Nollet, & de diſſections faites par MM. Geoffroi & Camper, que les Poiſſons entendent certainement; mais il ajoûte que probablement ils n'ont pas l'ouie fine (5).

(1) De piſcib. *Lib. I. cap. 7.*

(2) Piſces quidem auditus nec membra habent nec foramina. Audire tamen eos palam eſt, utpote cum plauſu congregari feros ad cibum conſuetudine in quibuſdam vivariis ſpectetur; & in piſcinis Cæſaris genera piſcium ad nomen venire, quoſdam ſingulos. *Hiſt. Lib. X. cap. 70.*

(3) Piſces muti ſurdique ætheris ſonum non audiunt, aëris licet tremorem ſentiant. Linn. Syſt. nat. *édit. 1767, Tom. I. p. 420.* Gouan refuſe également aux Poiſſons la faculté d'entendre; Hiſt. des Poiſ. *p. 1 & 2.* Artédi penſe que les Poiſſons n'entendent pas, ſi ce n'eſt peut-être qu'ils ont quelque perception obſcure des ſons qui ſont très-forts: *ſit quoque piſces obſcuro quodam auditus ſenſu præditos eſſe, ad percipiendos ſonos graviſſimos.* Philoſ. Ichthyol. *pag. 20.*

(4) Voyez Willughbi, *de piſcib. L. I. cap. 4.* Qua parte audiant: ſi tamen omnino audiant (Piſces), nobis certè nondum planè conſtat.

(5) Des pêches, *Part. II. Introd. art. 2, §. 9.*

Par rapport à la reſpiration des Poiſſons, ſi l'on entend par ce terme *reſpirer*, l'action de l'animal qui avale & rejette un fluide quelconque qui rafraîchit par ſon paſſage des parties deſtinées à le recevoir, il faut dire que les Poiſſons reſpirent. L'organe de leur reſpiration eſt les branchies ou les ouies; & le fluide qu'ils reſpirent eſt l'eau. Si l'on ne prétend, au contraire, appliquer le mot reſpirer qu'à l'action qui s'exerce ſur l'air, c'eſt une grande queſtion entre les Naturaliſtes, de ſavoir ſi les Poiſſons reſpirent: c'eſt-à-dire, s'ils inſpirent quelque portion d'air pour la rejetter enſuite: & cette queſtion s'agite depuis long-tems. Ariſtote rapporte dans ſon traité *de la reſpiration*, *ch.* 2 *&* 3, qu'Anaxagore & Diogene penſoient que les Poiſſons reſpiroient de l'air; il combat leur ſentiment par cette obſervation entr'autres. Lors, dit-il, qu'un animal quelconque qui reſpire, meurt étouffé dans l'eau, on voit des bulles d'air s'élever, au lieu qu'on n'en apperçoit point lorſque les Poiſſons meurent dans l'eau. Les Modernes ont fait de nouvelles expériences; ils ont remarqué que les Poiſſons mouroient ſi l'on interceptoit toute communication entre l'eau où ils ſont & l'air extérieur; ils en ont conclu qu'il falloit que les Poiſſons abſorbaſſent avec l'eau, des parties d'air qui avoient beſoin d'être renouvellées (1); d'autres n'ont pas trouvé ces expériences aſſez convaincantes pour ſe décider (2).

Ariſtote a examiné ſi les Poiſſons dormoient comme les autres Animaux. Il a fait à cet égard pluſieurs obſervations qui ſemblent prouver qu'ils dorment réellement, quoiqu'ils le faſſent les yeux ouverts, n'ayant point de paupieres pour les fermer. Leur ſommeil ſeroit beaucoup plus profond, ajoûte Ariſtote, s'ils n'étoient pas tourmentés par des pous & des inſectes: cependant il eſt aſſez fort pour qu'on puiſſe les frapper ſans qu'ils remuent. Ils s'appuient ſouvent alors contre une pierre, ou ſur le ſable, ou bien ils ſe retirent ſous une pierre: on ne leur voit d'autre mouvement qu'un léger balancement de l'extrêmité de leur queue. *Hiſt. Liv. IV. ch. 10.*

Les Poiſſons n'ayant aucun des organes qui forment la voix, ni poumon ni trachée, ni pharynx, Ariſtote obſerve qu'ils n'ont point de voix, mais

---

(1) Quamvis non poſſimus poros oſtendere per quos aër branchiarum capillamenta permeans, in ſanguinem ſe inſinuet, quin tamen id faciat minimè dubitamus, cùm piſces ſine aëris uſura, ne breviſſimo quidem temporis ſpatio vivere poſſint, & branchiæ pulmonis officio fungantur. Willughbi, *De piſc. Lib. I. cap. 5.* Voyez auſſi Artédi, *Philoſ. Ichthyol. pag.* 22 *&* 24; & les Mém. de l'Académie des Sciences, 1701, *pag.* 224.

(2) Voyez M. Duhamel, traité des pêches, *Part. II. Introd. art. 3. §. 8.*

que quelques-uns font, ou une ſorte de ſifflement, ou une ſorte de grognement, les uns au moyen du frottement de leurs branchies, les autres au moyen de certaines parties voiſines du ventricule & qui contiennent de l'air, ainſi que les branchies. *Hiſt. Liv. IV. ch. 9.*

M. Duhamel parlant de pluſieurs Poiſſons qu'on appelle d'un nom générique *Grondins*, à cauſe de leur eſpece de grognement, dit qu'il auroit déſiré connoître d'où vient ce bruit, mais que c'eſt là ce qui eſt embarraſſant. Quelques-uns, dit-il, ont cru que c'étoit de l'air qui étoit renfermé dans leur corps qui s'échappoit quand ils faiſoient de grands mouvemens; d'autres ont imaginé qu'il pourroit être produit par le mouvement rapide de leurs nageoires, comparant ce bourdonnement à celui de certains ſcarabées ou de certaines mouches : mais ſi cela étoit, ils ne feroient pas entendre ce bruit quand le mouvement de leurs nageoires eſt interrompu; enfin, de derniers aſſurent que le bourdonnement ne ſe fait entendre que quand les bandes ſont conſidérables & près de la ſurface de l'eau. Mais M. Duhamel déclare qu'il ſe borne à expoſer les faits venus à ſa connoiſſance, n'ayant point été à portée de faire les obſervations & les expériences qui auroient pu le conduire à la découverte de la cauſe. Il remarque ſeulement que ce n'eſt pas aux ſeuls Poiſſons appellés Grondins, que cette propriété de faire une ſorte de bruit, appartient (1).

§. 5. DES HABITUDES ET DE LA MANIERE DE VIVRE DES POISSONS.

La plupart des Poiſſons vivent en troupes; Ariſtote prétend même qu'ils ont un chef qui les conduit. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 13.* Leurs voyages ſont fréquens, & ils ſuivent conſtamment une route certaine. Ariſtote n'avoit pas manqué d'obſerver ces migrations, & il décrit dans le lieu que je viens de citer, ce qu'il en connoiſſoit. Mais comme la plupart de ſes obſervations ne portent que ſur les Poiſſons de la Méditerranée, il n'a pas été inſtruit des voyages infiniment plus conſidérables des Poiſſons qui habitent l'Océan, tels entr'autres que les maquereaux & les harengs (2). On ne ſauroit lire ſans étonnement ce que l'on rapporte, par exemple, des voyages des harengs, de la régularité de leur cours & de la multiplication immenſe des individus de cette eſpece (3). On aſſure que la quantité des harengs eſt quelquefois

(1) Traité des pêches, *Part. II. ſect. 5. ch. 4. art. 1. §. 1.*
(2) De Bomare, V°. *Poiſſon.*
(3) Voyez M. Duhamel, des pêches, *Part. II. ſect. 3. ch. 3. art. 1.*

ſi grande dans les mers du Nord, qu'ils ſoulevent & briſent les glaces ſur leſquelles ils ſe répandent & où ils viennent expirer (1).

Ariſtote penſe que tous les Poiſſons qui diſparoiſſent d'un lieu, ne voyagent pas pour cela dans un autre; il aſſure que pluſieurs paſſent les mauvais tems de l'hiver dans des eſpeces de retraite. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 15.* Les obſervations des Modernes, relativement aux Poiſſons, ne ſont pas aſſez avancées, pour nous donner des notions aſſurées ſur ce fait.

Tous les Poiſſons ne fréquentent pas indifféremment, ſoit les côtes, ſoit la haute mer: la plupart paroiſſent avoir fixé leur domicile, ſoit dans un de ces lieux, ſoit dans l'autre, & j'ai déja obſervé que leurs habitudes à cet égard étoient aſſez conſtantes pour qu'on ait cru pouvoir diſtinguer les Poiſſons, en Poiſſons de la haute mer; Poiſſons des côtes; & Poiſſons ſaxatiles ou qui fréquentent les environs des rochers. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 13.* Il faut encore diſtinguer des Poiſſons d'étangs, de lacs & de riviere. Ariſtote a parlé de pluſieurs Poiſſons de ces différentes eſpeces; cependant on peut remarquer, en général, que quand il traite des Poiſſons, c'eſt des Poiſſons de mer: & il en eſt ainſi des autres Ichthyologiſtes, parce que les Poiſſons de mer ſont en plus grand nombre & plus diverſifiés pour les eſpeces: ils ont paru en quelque ſorte plus dignes d'attention.

La plupart des Poiſſons ſont carnivores & ſe mangent les uns les autres, Ariſtote l'a même affirmé de tous dans un de ſes textes. *Hiſt. Liv. VIII. ch.* 2. Il a remarqué auſſi qu'ils mangeoient leurs propres œufs. Mais quoique les Poiſſons mangent de la chair, ils ſe nourriſſent auſſi d'autres objets, comme des herbes aquatiques, & même de la bourbe, dit Ariſtote. *Ubi modò.* Je croirois plutôt qu'ils fouillent dans la bourbe pour y trouver de petits vers. Voyez *le lieu déja cité*, & le *Liv. IX. ch. 37.* Les Modernes ne nous diſent rien de plus précis ſur la nourriture des Poiſſons (2); néanmoins voici un ſujet d'obſervations. Rondelet ſoutient qu'il y a des Poiſſons qui ſe nourriſſent d'eau ſeulement; il donne en preuve l'expérience & le fait qu'il a vu des perſonnes garder dans des bouteilles des Poiſſons qui s'y ſont conſervés d'autant plus long-tems que l'eau étoit tenue plus nette: périſſant au contraire, ſi l'on mettoit dans l'eau quelqu'autre choſe, comme du pain ou de la viande (3). Ce qui demanderoit donc à être examiné, c'eſt ſi cette

---

(1) Journ. polit. de Bouillon, pour l'année 1774, premiere quinz. de Mai, *p. 17.*

(2) Piſces victitant muco, inſectis, vermibus, cadaveribus, piſciculis, plantis. Linn. Syſt. nat. édit. 1767, *Tom. I. p. 420.* Voyez Artédi, Philoſ. Ichthyol. *pag. 46.*

(3) Hiſt. des Poiſſons, *Liv. I. ch. 3.*

eau quelque pure qu'elle paroiſſe, ne contient pas des corps étrangers, ou bien quelles ſont les parties propres de l'eau qui peuvent convenir à la nourriture du Poiſſon. M. Duhamel avoue qu'il eſt certain qu'il y a des Poiſſons qui ont vécu très-long-tems dans de l'eau très-pure, mais il ajoûte, qu'il n'oſeroit aſſurer que cette eau ſoit ſuffiſante pour les faire croître, encore moins pour les engraiſſer (1).

Un autre fait qui ſemble aſſuré, c'eſt qu'en général les Poiſſons, même ceux qui vivent dans la mer paroiſſent aimer l'eau douce. Ariſtote remarque que la plupart ſe portent bien quand la ſaiſon eſt pluvieuſe; qu'ils paſſent dans la mer du Pont parce que l'eau y eſt plus douce. *Hiſt. L. VIII. ch. 19.* On peut même penſer, d'après ce qu'Ariſtote aſſure des teſtacées d'une maniere plus particuliere, qu'au milieu des eaux ſalées, la partie de ces eaux qui nourrit les Poiſſons, eſt une partie douce & potable. Il y a, dit Ariſtote, dans la mer, des parties douces & potables: & pour le prouver il allegue l'expérience ſuivante. Qu'on forme un petit vaſe de cire dont les parois ſoient minces, & qu'on le deſcende dans la mer; au bout de 24 heures, on trouvera dedans de l'eau bonne à boire. *Hiſt. L. VIII. ch. 2.* Je remarque cette expérience pour qu'on faſſe attention que les Anciens n'ignoroient pas que l'eau de la mer perdoit ſon amertume par la filtration. Rondelet a indiqué quelques autres expériences de même genre (2); dans ces dernieres années, on en a fait de plus conſidérables & qui peuvent être d'une grande utilité.

Ariſtote penſe que les Poiſſons ne ſont pas ſujets à ces maladies contagieuſes, qui ſe répandent ſur toute une eſpece, & que nous appellons, à l'égard des hommes, épidémies; à l'égard des bêtes, épizooties. Cependant il ne croit point que les individus ſoient exempts de maladies, mais il ne détermine pas quelles ſont celles qui les attaquent. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 19.* Le tems où les Poiſſons ſe portent le mieux, eſt du printems à l'époque à laquelle ils jettent leurs œufs. *Hiſt. Liv. IX. ch. 37.*

J'ai parlé ailleurs de la reproduction des Poiſſons (3); ils croiſſent promptement, ſur-tout dans la mer du Pont, à cauſe de la bonne qualité de ſes eaux. *Liv. VI. ch. 17.* A l'égard de la durée de leur vie, Ariſtote n'a rien déterminé. Voyez *l'Hiſtoire*, *Liv. VIII. ch. 30.* Il paroîtroit même, d'après un texte de ſon traité *de la longueur de la vie*, *ch. 5*, porté à croire que les

(1) Traité des pêches, *Part. II. introd. art. 4. §. 10.*

(2) Des Poiſſons, *Liv. I. ch. 3.*

(3) Au mot *Génér.* §. 3. *pag. 353.*

les Poiſſons vivent moins long-tems que les Animaux terreſtres (1) ; au contraire les obſervations des Modernes, ſans les mettre à portée de déterminer l'âge auquel les différentes eſpeces de Poiſſons parviennent, les ont convaincus qu'il y avoit des eſpeces de Poiſſons qui vivent très-long-tems (2). Willughbi a parlé, d'après Geſner, d'une carpe que l'on aſſuroit avoir vécu un ſiecle (3) ; & tous nos Auteurs de ce tems, ont parlé des carpes des foſſés de Pontchartrain, qui ont, à ce qu'ils diſent, ſûrement plus d'un ſiecle (4).

POISSON DONT ON FAIT LES SAUCES (5).

Ariſtote raconte qu'il vient naturellement dans certains fleuves d'Aſie, de petits Poiſſons de la grandeur de l'*Hepſêtos. Hiſt. Liv. VI. ch. 15.* Je remarque d'abord qu'il y a une incertitude dans la leçon du texte. Dans quelques exemplaires, elle eſt telle, qu'il faudroit dire, *de la grandeur des entrailles de l'Hepſêtos* (6). J'obſerve enſuite que, ſuivant Gaza, il s'agit ici d'une eſpece de Poiſſon particuliere : au lieu que, ſelon Scaliger, l'expreſſion d'Ariſtote déſigne pluſieurs ſortes de petits Poiſſons qu'on faiſoit bouillir pour en former une ſauce (7) ; comme nous faiſons des anchoïs.

Le ſentiment de Scaliger eſt fortement appuyé par un texte d'Athénée, qui dit que Dorion, dans ſon traité des Poiſſons, met dans le nombre des Poiſſons qu'on appelle, en général, *Hepſêtos* (au pluriel), les enchraſicoles, les épis, &c. Cependant, auſſi-tôt après, Athénée nomme l'*Hepſêtos* (au ſingulier), & il dit que c'eſt une eſpece de petits Poiſſons (8). L'un & l'autre ſentiment eſt donc probable, ſavoir que les Grecs déſignoient par le mot *Hepſêtos*, pluſieurs petits Poiſſons ; & qu'il y avoit un de ces Poiſſons ſinguliérement, qui portoit le nom d'*Hepſêtos*. Rondelet en a fait une eſpece d'aphye (9).

---

(1) *τὰ ἔνυδρα τῶν πεζῶν ἧττον μακρόβια, οὐχ' ὅτι ὑγρὰ ἁπλῶς, ἀλλ' ὅτι ὑδατώδη.*

(2) Piſces quoſdam longævos eſſe, ex eorumdem varia & admodum diverſa magnitudine, ut & variis auctorum exemplis ſatis clarum videtur. Artédi, Philoſ. Ichth. *pag. 46.*

(3) De Piſcib. *Lib. I. cap. 10.*

(4) Voyez entr'autres, M. Duhamel, traité des pêches, *Part. II. Introd. art. 4. §. 11.*

(5) *ἑψητός, ὁ.*

(6) Voyez les variantes, *pag. 713.*

(7) Sur l'hiſt. des Anim. *pag. 700.*

(8) Deïpnoſ. Lib. VII. cap. 14, *p. 300.* Mais voyez Caſaubon, *pag. 331*, ſur la maniere dont on doit lire cet endroit.

(9) Apud Geſn. in aquatil. *de Aphyis.*

POLYPE (1).

Le Polype eſt un mollusque ; on peut voir au mot *Molluſque*, tout ce qui regarde ces Animaux en général, mais il y a des particularités à remarquer ſur le Polype.

De tous les molluſques, c'eſt le ſeul qui puiſſe faire uſage de ſes pieds pour marcher. *Hiſt. Liv. I. ch. 5*, & *des Parties*, *Liv. IV. ch. 9*. Il diffère d'eux, en ce qu'il a le tronc petit & les bras longs, au lieu que les autres ont le tronc grand & les pieds courts. C'eſt ce qui les empêche de marcher. Ariſtote prétend qu'il y a des Polypes dont les bras ont juſqu'à cinq coudées de long (2). *Hiſt. Liv. IV. ch. 1*. Il eſt vrai que ces animaux deviennent quelquefois fort grands ; néanmoins je doute qu'il en exiſte d'auſſi grands que ceux dont parle Pline (3). Le Polype a beaucoup de force, mais on la lui ôte en lui preſſant le cou. *Liv. IX. ch. 37*.

Le Polype ayant la faculté de marcher, ſort de l'eau & vient quelquefois ſur la terre, il marche ſur les endroits raboteux, en évitant ceux qui ſont liſſes. *Ibid.* On dit même qu'il monte ſur les arbres (4).

Ariſtote remarque qu'entre les pieds du Polype, il y en a un qui eſt plus pointu que les autres, blanchâtre & fendu à ſon extrêmité. Il eſt placé, dit-il, ſur l'épine, & on appelle ainſi la partie liſſe ſur le devant de laquelle commencent les cellules. *Hiſt. Liv. IV. ch. 1*. Peut-être eſt-ce une partie du corps même du Polype, je veux dire de ſon tronc ou de ſa tête, qu'Ariſtote appelle ici l'épine ; le texte grec, pris littéralement, ainſi que je l'ai traduit, le fait entendre ; mais on pourroit conjecturer auſſi, que le ſens d'Ariſtote eſt, que cette partie du bras du Polype, qui eſt blanchâtre & qui forme deux branches, eſt placée ſur l'épine du bras, c'eſt-à-dire, ſur la partie liſſe de ce bras, le long de laquelle les cellules ſont rangées. Quant à ce qu'il ajoûte, que ce bras ſervoit au Polype dans l'accouplement, on a déja vu (5) qu'Ariſtote ne faiſoit que rapporter ici un ſentiment qui n'etoit pas le ſien, & qu'au contraire il réfutoit (6).

---

(1) *πολύπυς, ὁ.*

(2) Ce ſeroit ſix pieds un pouce.

(3) Oſtendêre Lucullo caput ejus (Polypi) dolii magnitudine, amphorarum quindecim capax, atque ut ipſius Trebii verbis utar, barbas quas vix utroque brachio complecti eſſet, clavarum modò toroſas, longas pedum tricenûm, acetabulis ſive caliculis, urnalibus, pelvium modò : dentes magnitudini reſpondentes. Reliquiæ adſervatæ miraculo pependere pondo DCC. *Hiſt. Lib. IX. cap. 30*.

(4) Elien, de nat. anim. *L. IX. cap. 45*, Athénée, Deïpnoſ. *Lib. VII. pag. 317*.

(5) Voyez *Molluſques*.

(6) De la Génér. *Liv. I. ch. 15*.

Les Polypes se nourriſſent de coquillages, ils en tirent la chair pour la manger; ils mangent auſſi la langouſte. *Hiſt. L. VIII. ch.* 2. Pline leur ſuppoſe dans cette chaſſe, une adreſſe qui a bien l'air d'une fable (1). Il eſt faux qu'ils ſe mangent leurs propres bras, ce ſont les congres qui les leur mangent. *Hiſt. Ubi ſup* (2). Le Polype eſt ſans eſprit, il vient au devant de la main qui veut le prendre. *Hiſt. Liv. IX. ch. 37*. C'eſt peut-être l'effet de ſon avidité; elle eſt très-grande (3); il ſaiſit l'appât ſi violemment, qu'il ſe laiſſe couper par morceaux plutôt que de lâcher priſe. Mais on prétend qu'en lui préſentant du pouillot (4), l'odeur de cette herbe le fait auſſi-tôt quitter. *Liv. IV. ch. 8.*

Il n'y a point de Polype dans l'Euripe Pyrrhéen (5); *Hiſtoire, Liv. IX. ch. 37;* ni, ſelon Théophraſte, auprès de l'Helleſpont, parce que les eaux de cette mer ſont trop froides & trop douces (6).

Ariſtote aſſure que le Polype change de couleur & prend celle des pierres dont il s'approche. Il le fait, dit-on, pour attraper plus facilement les Poiſſons, & cela lui arrive encore quand il a peur. *Hiſt. Liv. IX. ch. 37*, & *des Part. Liv. IV. ch. 5.* C'eſt un fait répété par bien des perſonnes (7), & dont on a même cherché la cauſe, mais dont il n'eſt pas moins très-permis de douter (8). La peur auſſi, lui fait jetter ſon encre. Elle n'eſt pas noire, mais fort rouge (9).

Par rapport à la reproduction des Polypes, on diſtingue d'abord le mâle de la femelle, à la forme de ce bras où les pêcheurs diſent qu'eſt la verge,

---

(1) Inſidiantur Polypi apertis conchis, impoſitoque lapillo extra corpus ne palpitatu ejiciatur, ita ſecuri graſſantur, extrahuntque carnes. Illæ ſe contrahunt, ſed fruſtra, diſcuneatæ. *Hiſt. Lib. IX. cap. 30.*

(2) Deïpnoſ. *Liv VII. pag. 316.* Pline, *Lib. IX. cap. 29.*

(3) Elien, *de nat. anim. Lib. I. c. 27.* *παμϐορώτατον θηρίων θαλασσίων ἐστί.*

(4) Ou *pouliot;* plante qui croît abondamment au bord des marais & des étangs, & dans les foſſés humides le long des grands chemins. Ses feuilles ſont noirâtres, d'une odeur aromatique; ſes fleurs conformées comme celles de la menthe. Voyez de Bomare.

(5) Voyez ci-deſſus, *pag. 73 & 74.*

(6) Apud Athene. in Deïpnoſ. *L. VII. p. 317.* L'Héllespont & l'Euripe Pyrrhéen, ne ſont qu'à environ 25 lieues l'un de l'autre.

(7) Théophraſte, *π. τῶν μεταϐαλ. τὰς χρόας.* Athénée, Deïpnoſ. *Lib. VII. p. 317.* Plutarc. de cauſis nat. *n. 19.* Phile, de animal. propriet. *n. 87.*

(8) « Ce qui a été dit du Polipus, » qu'il ſe tranſmue en divers couleurs, cela lui provient de ſa peau molle qui eſt » tantôt blanchâtre, tantôt rougeâtre, puis » de couleur plombée. Ou bien eſt entre» mêlée d'infinies autres couleurs, en ſorte » qu'il en apparoît madré, & toutefois ſe » changent peu de tems après ». Belon, de la nat. des Poiſſ. *Liv. II. p. 333.*

(9) *ἔχει τὸν λεγόμενον θόλον οὐ μέλανα, καθάπερ σηπία, ἀλλ' ὑπερέρυθρον.* Athen. ex Ariſtotele, Deïpnoſ. *Lib. VII. pag. 316.*

Hist. Liv. V. ch. 12, & à deux corps rouges ressemblans à des mammelons qu'on trouve dans le ventre de la femelle, mais qu'on ne trouve point dans celui du mâle. *Ibid, ch. 18.* Le Polype s'accouple comme les autres mollusques. *Hist. L. V. ch. 6.* C'est en hiver qu'il le fait ; il jette ses œufs au printems ; il est très-fécond. Ses œufs forment comme une touffe, ils ressemblent aux fruits du peuplier blanc (1), *Liv. V. ch. 12*, ou aux touffes de la vigne sauvage (2). *Ib. ch. 18.* Le tout ne fait qu'une seule masse, parce que la séparation de la matrice de la femelle s'efface lorsqu'elle est pleine. *De la Génération, Liv. III. ch. 8.* Le Polype cherche un lieu commode pour les y déposer, tel que l'intérieur d'un coquillage, le fonds d'un vase, ou quelqu'autre creux. Il suspend ses œufs aux parois de ce creux. Leur quantité est considérable, ils rempliroient un vase beaucoup plus grand que la tête du Polype où ils étoient contenus. *Hist. Liv. V. ch. 18.* J'ai employé dans la traduction le mot *tête*, parce que c'est l'expression grecque, mais Aristote a certainement entendu ici par la tête du Polype, son tronc. S'il observe ailleurs que plusieurs appelloient, mal à propos, la tête des mollusques, ce qui en est le tronc, il dit ailleurs aussi, que cette acception du mot de tête, a lieu par rapport au Polype seulement (3).

Le Polype couve ses œufs : quelquefois la femelle se met dessus, quelquefois elle se place à l'entrée du trou où elle les a jettés, & elle ramene ses bras pour le mieux couvrir. *Liv. V. ch. 18.* Le Polype maigrit alors, parce que pendant ce tems là il ne mange point. *Ibid. ch. 12.* Il faut ordinairement cinquante jours pour que les petits Polypes sortent de leurs œufs. *Hist. Liv. V. ch. 18, Voyez tout ce texte.*

La durée de la vie du Polype n'est pas longue. *Liv. V. ch. 12.* La plupart n'existent pas deux ans. Ils s'amollissent, se décomposent & viennent à rien. *Liv. IX. ch. 37. Voyez tout le texte.* Elien attribue la briéveté de la vie du mâle, à ses épuisemens avec la femelle ; & la briéveté de la vie de celle-ci à l'abondance de ses portées (4).

Aristote distingue plusieurs especes de Polypes (5). La premiere est celle

(1) Ces fruits sont des semences aigrettées disposées dans des capsules à deux loges. Voyez de Bomare.

(2) Il est assez difficile de dire ce qu'Aristote entend par les *touffes* de la vigne sauvage. On concevroit mieux la ressemblance du Polype avec les grappes de cette vigne.

(3) Voyez ci-dessus le mot *Mollusques.* Voyez aussi le traité *des Part. Liv. II. ch. 8*, & *Liv. IV. ch. 9.* Voici les expressions d'Aristote dans ce dernier texte : *περίκειται τοῖς μαλακίοις τὸ κύτος, ὃ καλεῖται μόνον ἐπὶ τῶν πολυπόδων κεφαλή.*

(4) De nat. anim. *Lib. VI. cap. 28.*

(5) D'où vient que dans le traité des

des grand Polypes, qu'on voit le plus fréquemment à la ſurface de l'eau, & parmi leſquels les individus qui ſuivent les côtes, ſont beaucoup plus grands que ceux qui habitent la haute mer. Il forme la ſeconde eſpece, de petits Polypes tachetés, qu'on ne mange pas. La troiſieme eſpece eſt l'*héledonê*, qui ſe diſtingue à la longueur de ſes pieds, qui n'ont d'ailleurs qu'un ſeul rang de cellules. La quatrieme eſpece ſe nomme *bolitæne* ou *ozolis*. Enfin il y a deux eſpeces de Polypes qui habitent dans des coquilles, l'un eſt le nautile (1); l'autre loge dans une coquille ſemblable à celle du limaçon, & il n'en ſort pas plus que le limaçon. *Hiſt. Liv. IV. ch. 1.* Athénée donne d'autres noms à ces différentes eſpeces, dans un endroit où cependant il cite Ariſtote (2).

Rondelet appelle le Polype, *poulpe* (3), & pluſieurs Naturaliſtes l'ont décrit indiſtinctement ſous ce nom & ſous celui de Polype. Belon l'appelle *pourpre*, nom que les François lui ont donné, dit-il, à cauſe de ſa couleur (4).

A l'égard des différentes eſpeces de Polypes que diſtingue Ariſtote, je ne trouve rien de ſatisfaiſant dans les Modernes, qui ne font guères que répéter ſur ce point ce qu'Ariſtote a dit. J'obſerverai ſeulement que l'odeur forte que Pline attribue à l'*ozene*, qui eſt vraiſemblablement l'*ozolis* (5), eſt, ſuivant Belon, une odeur de muſc (6).

Les Anciens mangeoient volontiers le Polype, quoiqu'il paroiſſe être un mets aſſez mauvais (7).

Il ne faut pas confondre les Polypes de mer, qu'Ariſtote paroît avoir ſeuls connus, avec les Polypes d'eau douce, animal tout différent & d'un genre fort extraordinaire (8).

PORC (9).

Le Porc eſt un animal tellement commun, que dans chaque langue, pour

---

Parties, *Liv. IV. ch. 9*, il ſe ſert de cette expreſſion, *τὰ πολυποδώδη*.

(1) Voyez *Nautile*.

(2) *εἴδη δ' ἐςὶ πολυπόδων, ἐλεδώνη, πολυποδήνη, βολβοτίνη, ὄσμυλος, ὡς Αριςοτέλης ἱςορεῖ ϗ Σπεύσιππος. ἐν δὲ τῷ περὶ Ζωικῶν, Αριςοτέλης μαλάκια φησὶ εἶναι πολύποδας, ὀσμύλην, ἐλεδώνην, σηπίαν, τευθίδα.* Deipnoſ. *Lib. VII. p. 318.* Il paroît par un autre texte d'Athénée, que *ὀσμύλιος* ou *ὄσμυλος*, étoit le nom que les Athéniens donnoient au Polype, qu'Ariſtote nomme *ὄζολις*. *Lib. VII. p. 329.*

(3) Des Poiſſons, *Liv. XVII. ch. 5.*

(4) De la nat. des Poiſſ. *L. II. p. 333.*

(5) Polyporum generis eſt ozæna, dicta a gravi capitis odore. *Lib. IX. ch. 30.* Joignez-y la note du P. Hardouin.

(6) De la nat. des Poiſſ. *Lib. II. p. 337.*

(7) Voyez Geſner, *de Polypis*, *lit. F.*

(8) Voyez ſur ces Polypes, d'abord M. Trembley, *des Polypes d'eau-douce*; enſuite la contemplation de la nature, par M. Bonnet. Le dictionnaire de Bomare, V°. *Polype*.

(9) *σῦς, ϗ ὗς, ὁ ϗ ἡ.*

ainsi dire, il a plusieurs noms, & suivant les différens états dans lequel on le considéroit, & apparemment aussi, selon les idées particulieres des différens peuples auxquels la même langue est commune (1). Chez Aristote, son nom ordinaire est *Sus* ou *hus*, & lorsqu'il est question du Porc sauvage, du sanglier, c'est le plus souvent la même expression jointe à l'épithete qui signifie sauvage; quelquefois le mot *Kapros* (2). De la grande multiplication de l'espece du Porc, des soins qu'on s'est donné dans presque toutes les régions de la terre pour élever cet animal utile à la nourriture de l'homme, il a résulté un autre fait, c'est une multitude de variétés dans l'espece (3): de sorte qu'au lieu d'avoir peu à apprendre sur un animal si commun, ainsi qu'on seroit porté d'abord à le croire, le Porc fournit à l'Observateur, des remarques très-importantes.

On peut passer légerement sur quelques observations d'Aristote, dans *le 1 ch. du Liv. II. de son histoire*, relativement à la maniere dont le Porc est couvert de poils, & à la différence de sa couleur avec celle du sanglier; mais il faut s'arrêter à ce qu'il dit au même endroit, & *de la Gén. L. IV. ch. 6*, que le Porc peut être mis dans la classe des Animaux qui ont le pied fendu en deux parties, & dans celle des Animaux qui ont le pied d'une seule piece, parce qu'on en a vu de tels en Pæonie, en Illyrie (4), & ailleurs. L'existence de ces Porcs qui ont l'ongle du pied d'une seule piece, ne paroît pas susceptible d'être révoquée en doute. Ce n'est pas Aristote seul qui en parle; Gesner en fait mention (5), & Von-Linnée atteste que dans le nombre de ceux qu'on éleve aux environs d'Upsal, il s'en trouve beaucoup qui ont l'ongle d'une seule piece (6).

---

(1) Voyez la plupart de ces noms dans Gesner, *de quadrup. in Sue, Lit A.*

(2) Voyez *Sanglier.*

(3) Ces variétés sont inconcevables, par exemple, pour la grandeur du corps. Magnitudinis respectu, *dit M. Zimmermann*, tanta inter... Porcos distantia reperitur quanta potest esse maxima. Nonnulli enim ad quinque & septuaginta & quingenta pondo excrescunt, cum tamen Siamenses vix nonaginta quatuor librarum. Spec. Zool. geogr. *cap. 1. sect. 7. §. 12.* Voyez tout ce chapitre.

(4) Voyez ci-dessus, *pag. 136. not. 1*, la situation de la Pæonie; l'Illyrie est une autre contrée de l'Europe, plus au nord que la Pæonie, entre le 44 & le 45 degrés de latitude B. & entre les 31 & 34 degrés de longitude.

(5) Mihi amicus quidam narravit sues solipedes suâ memoriâ in Anglia repertos. Albertus ejusmodi in maritimis locis Flandriæ reperiri testatur. De quadrup. *in sue, lit. B.*

(6) Amœnit. Acad. *Tom. V. pag. 451 & seq.* Il est cité par M. Zimmermann, Spec. Zool Geogr. *cap. 1. sect. 7. §. 11.* C'est apparemment cette variété que Von-Linnée appelle dans son *Systema naturæ, pag. 12. edit. de 1756, sus ungulis simplicibus.* Dans l'édit. *de 1767*, après avoir établi l'espece du *sus*, qui a le pied fendu, il dit: *Varietas frequens Upsaliæ, suis domestici semper monunguli; in ceteris eadem species. Tom. I. pag. 102.*

Il y a d'autres remarques encore à faire ſur le pied de cet animal ; il eſt réellement compoſé de quatre doigts en dedans, quoiqu'il en paroiſſe ſeulement deux à l'extérieur (1). A l'égard de ce qu'Ariſtote dit, que ſon osſelet n'eſt pas bien formé, j'en ai parlé au mot *Os* (2). Les mammelles de la truie ſont en grand nombre ; *Ibid.* quelquefois, dit M. de Buffon (3), au nombre de douze ; ſouvent en moindre nombre. Le mâle a des dents ſaillantes, *Ibid*, que la femelle n'a point. *Hiſt. Liv. IV. ch. 10.* Le Porc garde toujours ſes premieres dents. *Hiſt. Liv. II. ch. 1.* M. de Buffon confirme cette derniere obſervation ; mais à l'égard des dents ſaillantes, il aſſure que la truie, la laie & le cochon coupé, les ont ; ſeulement, ajoute-t-il, elles croiſſent moins, ne ſortant preſque pas au dehors (4). Selon Ariſtote, *Hiſt. Liv. II. ch. 3*, le Porc mâle a plus de dents que la femelle.

L'eſtomac du Porc eſt aſſez grand, & il a quelques cellules liſſes ; *Hiſt. Liv. II. ch. 17 ;* c'eſt afin d'y retenir plus long-tems les alimens en digeſtion. *Des Part. Liv. III. ch. 14.* Au même livre du traité *des Part. ch. 4*, Ariſtote prétend que le cœur du Porc eſt moins parfaitement articulé que ne l'eſt celui d'autres animaux, & qu'il en eſt de même de tous les Animaux dont les ſens ſont moins parfaits. Il auroit été à ſouhaiter qu'Ariſtote expliquât en quoi le cœur du Porc lui paroiſſoit moins bien articulé. Tout ce que je peux remarquer, d'après M. de Sénac, c'eſt que dans le cœur du ſanglier, & pareillement, ſans doute, dans celui du Porc, les appendices, les ſinus & les oreillettes, ne ſont pas proportionnés de la même maniere que dans le cœur de l'homme ; on n'y voit pas non plus ces colonnes ou piliers qui s'élevent vers les valvules (5). Au *L. III. c. 17*, *de ſon hiſtoire*, Ariſtote a fait remarquer la différence de la graiſſe du Porc, & de celle de la brebis, par exemple. La graiſſe du Porc n'eſt point du ſuif, mais une véritable graiſſe ; il faut y ajoûter que cette graiſſe n'eſt pas non plus diſpoſée comme dans la plupart des autres Animaux, il s'en trouve entre les chairs ; mais le lard, qui eſt auſſi de la graiſſe, recouvre par-tout la chair, en formant une couche épaiſſe, diſtincte, & continue entre la chair & la peau (6). Dans ſes os, il y a peu de mouëlle, quelquefois point. *L. III. ch. 20.*

---

(1) Hiſt. naturelle, par M. de Buffon, *Tom. VI. pag. 273.*
(2) Voyez ci-deſſus, *pag. 594.*
(3) Ibid *pag. 283.*
(4) Pag. 289.
(5) Traité de la ſtructure du cœur, *Liv. III. ch. 13. Tom. I. pag. 475 & 478.*
(6) Hiſt. naturelle, par M. de Buffon, *Tom. VI. p. 287.*

Le Porc n'a point les testicules détachés, ils sont adhérens à la partie postérieure de son ventre. *Hist. Liv. III. ch. 1.* Sa verge n'est pas non plus détachée comme celle du cheval (1). Le Porc domestique étant bien nourri, peut s'accoupler en tout tems. *Hist. Liv. V. ch. 8*, *& ch. 14.* La femelle étant en chaleur, devient furieuse; Aristote observe que les Grecs désignoient cet état par une expression particuliere (2). *Hist. L. VI. ch. 18.* Il seroit fort difficile de la rendre en françois; elle est dérivée du mot *Kapros*, qui veut dire verrat, sanglier; à la lettre, elle signifieroit *appeller le verrat.* On peut voir dans le même chapitre, au *Liv. V. ch. 14*, plusieurs remarques sur l'accouplement de la truie. Je remarquerai seulement qu'Aristote y donne le même nom *Kapria*, à la liqueur spermatique du mâle, & à une liqueur blanchâtre & assez épaisse (3), que la femelle répand quand elle est en chaleur. Aristote fixe le tems de la gestation des truies, à quatre mois; le nombre des petits qu'elles ont à chaque portée, à vingt au plus. *Ibid.* Cela est conforme aux observations des Modernes.

Au *L. VIII. de son Hist. ch. 6*, Aristote fait, sur la nourriture du Porc & sur la maniere de l'engraisser, plusieurs observations qui ne me paroissent pas avoir besoin de commentaire. Au *Liv. IX. ch. 50*, il décrit la maniere de châtrer les truies, ce que l'on faisoit, ainsi que Pline nous l'apprend (5), pour les engraisser comme les mâles. Aristote observe, qu'à l'égard de ceux-ci, on peut les châtrer à tel âge que ce soit, sans danger. En traduisant cet endroit d'Aristote, j'ai dit qu'on coupoit la matrice: c'est une faute; l'expression d'Aristote signifie la vulve, le vagin, ainsi qu'on le voit par le texte de Pline que je citois il y a un moment, & par un texte semblable, de Columelle (6).

Les Porcs sont sujets à plusieurs maladies, qu'Aristote a décrites. *Hist. Liv. VIII. ch. 21.* Il est facile de reconnoître celle dans laquelle il dit que la chair paroît semée de grains de grêle: c'est la ladrerie. On peut encore reconnoître le nom de l'esquinancie (7), & ses caracteres; mais par rapport aux deux autres maladies, qui sont la douleur de tête & le flux de

(1) Aristote parle en cet endroit du *κάπρος*, mais voyez l'observation que je fais au mot Sanglier.

(2) *καπρᾷν.*

(3) De Buffon, *Tom. VI. pag. 295.*

(4) De Buffon, *Ibid. pag. 283 & 296.*

(5) Castrantur feminæ… post bidui inediam suspensæ pernis prioribus, vulva recisa; celerius ita pinguescunt. *Hist. L. VIII. cap. 51.*

(6) Feminis vulvæ ferro exulcerantur, & cicatricibus clauduntur ne sint genitales. *Lib. VII. cap. 9.*

(7) *βράγχος.*

ventre

ventre, qu'Ariftote dit avoir un nom commun (1), il eft affez difficile de rendre en françois le véritable fens du mot employé par Ariftote. Gaza a traduit *Struma*, qui fignifie *écrouelles*, *humeurs froides*, & c'eft en effet une des maladies auxquelles Pline affure que les Porcs font fujets (2); mais Gefner expofe plufieurs raifons de douter que ce foit là le vrai fens de l'expreffion d'Ariftote (3), au moins en cet endroit. Scaliger change la leçon ordinaire du texte, & il veut que le nom commun des deux maladies dont il eft queftion, foit en latin *Grunnitio* (4). Les Porcs font fujets encore à avoir des pous qui font grands & fermes. *Hift. Liv. V. ch. 31.* Enfin Ariftote rapporte qu'on difoit que la truie qui perdoit un œil, mouroit bientôt après. *Hift. Liv. VI. ch. 18.* Pline a répété le même fait en le généralifant; c'eft-à-dire, en appliquant l'obfervation, tant au Porc qu'à la truie; mais le P. Hardouin en a formellement démenti la vérité (5). Quand la truie n'a pas de maladie extraordinaire, elle peut vivre jufqu'à quinze & vingt ans. *Hift. Liv. VI. ch. 18.* M. de Buffon porte la vie du fanglier à 25 ou 30 ans (6).

Le Porc eft affez fort pour fe battre contre le loup. *Hift. Liv. VIII. ch. 6.* Ariftote dit auffi ailleurs, *Hift. Liv. IX. ch. 1*, qu'il mange les ferpens.

Au rapport de Ctéfias, il n'y a dans les Indes, ni Porc fauvage, ni Porc domeftique (7). Ariftote a rapporté cette obfervation, *Hift. L. VIII. ch. 28*, mais en avertiffant qu'il faut peu compter fur Ctéfias (8). Elien ajoûte que les Indiens ont autant d'horreur pour la chair de Porc, qu'ils en auroient pour la chair humaine (9). Selon Pline, c'eft en Arabie qu'on ne trouve

---

(1) λέγεται κραυρᾶν.

(2) Obnoxium genus morbis, anginæ maximè & ftrumæ. *Hift. Lib. VIII. cap. 51.* L'Auteur du Diction. des Anim. V°. *Porc*, dit auffi que les Porcs font fujets aux humeurs froides; mais il eft fort poffible que dans cet endroit, il n'ait fait que copier Pline & la traduction d'Ariftote par Gaza.

(3) In quadr. de Sue, *lit. C.* Il eft important de le confulter fur tout cet endroit.

(4) Scaliger ne prétend pas que les Porcs ne foient pas fujets aux humeurs froides, mais il prétend que cette maladie eft celle qu'Ariftote a appellée βράγχος. Quis, *dit-il*, dolores capitis ftrumam vocet? Quis ftrumam curet vino naribus infufo? Quis ftrumam vocet alvi profluvium? Ainfi au lieu de κραυρᾶν, Scaliger veut qu'on life κραυγᾶν, vehementer enim, *dit-il encore*, ftrident commoti dolore tum capitis tum alvi. *Sur l'Hift. des Anim. pag. 962.*

(5) Suem oculo amiffo putant citò extingui. Pline, *Hift. Lib. VIII. cap. 51*; fur quoi le P. Hardouin dit: nos plures monoculos vidimus fues.

(6) Hift. nat. *Tom. VI. pag. 295.*

(7) Voyez la Bibliotheque de Photius, *Cod. 73.*

(8) Voyez ce que j'ai dit de Ctéfias, ci-deffus, *pag. 81. note 2.*

(9) De nat. Anim. *Lib. XVI. cap. 37.*

point de Porc (1). L'une ou l'autre leçon ne préſente également qu'une fauſſe obſervation (2).

J'ai dit en commençant, que dans l'eſpece du Porc, il y avoit beaucoup de variétés ; Ariſtote remarque une de ces variétés, lorſqu'il dit que les Porcs du mont Athos (3), paroiſſent tellement robuſtes & ſauvages, qu'un Porc de la vallée prend la fuite à la vue d'une femelle de la montagne. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 29.* Pour les autres variétés, on voudra bien conſulter les ouvrages des Modernes que j'ai indiqués.

PORC-ÉPIC (4).

Ariſtote a bien déſigné le Porc-épic, lorſqu'il a dit, *Hiſt. Liv. I. ch. 6*, que cet animal avoit, ainſi que le hériſſon de terre, des barbes dures & épineuſes qui leur tiennent lieu de poil à l'un & à l'autre. Ce n'eſt pas que le Porc-épic & le hériſſon ſoient des Animaux de même genre ; ils ont tous deux des piquans, mais d'une forme toute différente, & leur corps, dépouillé de ces épines qui le couvrent, n'eſt pas plus ſemblable. On ſe tromperoit également, ſi l'on concluoit que ce même animal a quelque reſſemblance avec le Porc, parce que la dénomination du Porc entre dans la ſienne, ſoit en Grec, ſoit en François. Le Porc-épic n'a, tout au plus, du Porc que le grognement (5).

On ne trouve pas dans l'hiſtoire des Animaux, de deſcription détaillée du Porc-épic ; il faut la voir, ou dans les Mémoires de MM. de l'Académie des Sciences, ou dans M. de Buffon. Ariſtote n'a dit que deux mots ſur ſon ſujet. D'abord il remarque que le Porc-épic porte le même tems que l'ours, & qu'il ſe tient caché pendant un tems comme l'ours. *L. VI. ch.* 30 & *Liv. VIII. ch. 17.* Ariſtote ſuppoſe, dans le premier de ces deux textes, que l'ourſe ne portoit que 30 jours ; j'ai obſervé, au mot *Ours*, que cette aſſertion n'étoit pas exacte & que la durée de la geſtation de l'ourſe étoit de quatre mois. Je ne ſais s'il y a une pareille erreur à l'égard de la

(1) In Arabia ſuillum genus non vivit. *Hiſt. Lib. VIII. cap. 52.*

(2) Voyez l'Hiſt. de M. de Buffon, *Tom. VI. pag. 307*, & M. Zimmermann, *Spec. Zool. Geogr. ubi ſupra*, §. 4.

(3) Le mont Athos eſt aſſez connu dans l'antiquité ; il eſt ſitué vers le 40 degré de latitude B. & le 42 de longit. Voyez les Cartes de M. d'Anville.

(4) ὕστριξ, ἡ.

(5) Mém. pour ſervir à l'Hiſt. des Anim. *Part. II. pag. 34 & ſuiv.* Hiſtoire nat. de Buffon, *Tom. XI. pag. 1 & ſuiv.*

gestation de la femelle du Porc-épic. M. de Buffon déclare qu'il n'a pu vérifier, ni le fait de la retraite du Porc-épic, ni la durée de la gestation de la femelle (1).

Un autre fait dont Aristote n'a parlé qu'en passant, mais sur lequel M. de Buffon lui donne un démenti formel (2), c'est la faculté qu'on suppose au Porc-épic, de lancer ses piquans pour se défendre contre ceux qui l'attaquent. *Hist. Liv. IX. ch. 39.* Il n'a pas cette faculté; il peut seulement, à raison de la maniere dont ces piquans sont attachés à sa peau, & avec le secours des muscles qui sont décrits par MM. de l'Acad. des Sciences (3), les dresser & les hérisser. La supposition que le Porc-épic lance ses piquans comme des traits, n'a pas manqué d'être recueillie & exagérée par Pline (4), par Elien (5), par Oppien (6) & par Claudien (7). Je ne sais sur quel fondement Oppien fait le Porc-épic de la grandeur du loup. MM. de l'Académie des Sciences qui ont décrit quatre Porc-épics, rapportent que le plus grand des quatre avoit deux pieds & demi de long, depuis le museau jusqu'au coccyx, la plupart des autres n'ayant qu'un pied & demi; & qu'ils avoient tous les pieds fort courts (8).

---

(1) Hist. nat. *Tom. XI. pag. 10.*
(2) Ubi modò, *pag. 4 & suiv.*
(3) Ubi suprà, *pag. 38.*
(4) Hist. *Lib. VIII. cap. 35.*
(5) De nat. anim. *Lib. I. cap. 31.*
(6) De venat. *Lib. III. v. 391.*
(7) — Stat corpore toto
Sylva minax, jaculisque rigens in prælia crescit
Picturata seges, quorum cute fixa tenaci
Altera succrescit, alternantesque colorum
Cincta vices, spatiis intus nigrantibus exit
In solidæ speciem pugnæ, tenuataque furtim
Levis in extremum sese producit acumen.
Sed non hæc acies ritu sylvestris echini
Fixa manet, crebris propugnat jactibus ultro:
Et longè sua membra regit, tortumque per auras
Evolat excusso nativum missile tergo.
Quis labor humanus tantùm ratione sagaci
Proficit? Eripiunt trucibus cortinia capris
Cornua; subjectis eadem lentescere cogunt
Ignibus; intendunt taurinos mittere nervos;
Instruitur pinnis ferroque armatur arundo.
Ecce brevis propriis munitur bestia telis,
Externam nec quærit opem, fert omnia secum:
Se pharetra, sese jaculo, sese utitur arcu. Claud. Epigram. *De Hystrice.*
(8) Mém. pour l'Hist. des Animaux, *Part. II. pag. 34.*

PORPHYRION (1).

J'ai conſervé à cet oiſeau le nom qu'il porte en Grec, parce que je ne crois pas qu'on puiſſe déterminer quel il eſt parmi les oiſeaux que nous connoiſſons. Ce n'eſt pas néanmoins que nous manquions de deſcriptions du Porphyrion, ni que quelques Modernes n'aient prétendu le reconnoître. Mais, à dire vrai, plus les deſcriptions que les Anciens nous ont données, ſont circonſtanciées, & plus elles fourniſſent de moyens pour combattre ceux qui croyent voir le Porphyrion dans notre poule ſultane.

Ariſtophane a nommé pluſieurs fois le Porphyrion dans ſa Comédie des oiſeaux. Un de ſes Acteurs menace d'envoyer le Porphyrion attaquer Jupiter, qu'il avoit déja fait trembler (2); mais ceci n'eſt qu'une équivoque fondée ſur ce qu'un des géans qui firent la guerre contre Jupiter, ſe nommoit Porphyrion (3). La ſeule indication qu'on puiſſe tirer des vers d'Ariſtophane, eſt que le plumage du Porphyrion eſt varié de couleurs brillantes, puiſqu'il compare ſa robe à celle de la Panthere (4).

Dans les ouvrages que nous avons d'Ariſtote, nous ne trouvons que trois obſervations ſur le Porphyrion : ſavoir d'abord, qu'il eſt du nombre des oiſeaux qui ont l'œſophage fort long, parce qu'ils ont le cou long : *Hiſtoire, Liv. II. ch. 17 :* enſuite, qu'entre les oiſeaux, il eſt le ſeul qui boive de la même maniere que l'ours; il venoit de dire que l'ours ne humoit ni ne lappoit, mais qu'il mordoit pour ainſi dire; *Ibid. Liv. VIII. ch. 6;* enfin, que ceux des oiſeaux qui volant bien d'ailleurs, ne peuvent cependant pas ſe ſervir de leur croupion pour diriger leur vol, comme il arrive aux Porphyrions & hérons, & à tous les oiſeaux qui nagent, étendent leurs pieds pour faire le même office que devoit faire le croupion; ils ſe ſervent de leurs jambes au lieu de croupion, pour diriger leur vol. *De la marche des Anim. ch. 10.*

Athénée nous a conſervé d'autres traits, remarqués par Ariſtote : ſavoir, que les pieds du Porphyrion ſont fendus (c'eſt-à-dire, que ſes doigts ſont ſéparés), que ſa couleur eſt bleue, ſes jambes longues, ſon bec tout rouge dès la partie où il tient à la tête, l'oiſeau entier de la grandeur d'un coq.

---

(1) *πορφυρίων, ὁ.*
(2) V. 1252.

(3) Voyez Geſner, de avibus, in Porphyrione, lit. *H.*

(4) *Πέμψω δὲ πορφυρίωνας ἐς τὸν ȣ̓ρανὸν*
Ορνις ἐπ' αὐτὸν, παρδαλᾶς ἐνημμένȣς. v. 1249 & 1250.

Lorſqu'il prend quelque choſe, il s'en ſaiſit avec les pieds & le découpe en petits morceaux; il boit l'eau comme s'il la mordoit; ſes pieds ont cinq doigts dont celui du milieu eſt le plus grand. Athénée a raſſemblé dans le même lieu, ce que d'autres Auteurs avoient dit du Porphyrion. Selon Polémon, c'eſt un oiſeau indocile & qu'on ne peut apprivoiſer: il ſeroit néanmoins un bon ami pour les maris jaloux, car le même Polémon aſſure, que dans les maiſons où on parvient à en nourrir, c'eſt le témoin le plus véridique de la conduite des femmes, & en meme tems un témoin non ſuſpect, puiſque c'eſt en ſe laiſſant mourir lui-même qu'il atteſte à un époux mépriſé, ſon malheur. Suivant Polémon encore, le Porphyrion ne mange qu'après s'être promené dans un lieu qui lui plaiſe; il ſe roule après cela dans la pouſſiere & enfin il mange. Alexandre de Myndes avoit dit dans ſon hiſtoire des oiſeaux, que le Porphyrion étoit un oiſeau de Lybie (Afrique) conſacré aux Dieux de ce pays. Selon Callimaque, le Porphyrion ne ſouffroit pas qu'on le regardât quand il mangeoit, & il s'irritoit contre ceux qui approchoient trop près de ſes alimens (1).

Pline, en parlant de la maniere dont les oiſeaux boivent, obſerve que le Porphyrion ſeul boit en mordant; il remarque une autre particularité qui lui eſt propre, c'eſt de tremper dans l'eau tout ce qu'il mange: enſuite, dit Pline, il le porte à ſon bec, avec le pied comme avec une main. Ceux que l'on eſtime le plus, viennent de la Commagene: un peu plus loin, Pline ajoûte qu'on préfere encore ceux qui viennent des Iſles baléares. Enfin, il obſerve que le bec de ces oiſeaux, & leurs jambes, fort longues d'ailleurs, ſont rouges (2).

Elien aſſure que le Porphyrion eſt un bel oiſeau, auquel le nom qu'on lui a donné (3) convient bien. C'eſt, ſelon lui, un oiſeau qui ſe veautre dans la pouſſiere & qui ſe baigne: il ne vole pas haut; les gens riches en élevent, & on le laiſſe même aller dans les temples; mais je ne ſache point, ajoûte Elien, que jamais on en ait mangé (4).

En paſſant des Anciens aux Modernes, le premier que je citerai, parmi ceux-ci, ſera Geſner. Il déclare qu'il ne connoiſſoit pas le Porphyrion, lorſque le portrait de cet oiſeau lui eſt venu de Montpellier, par les ſoins de Rondelet. Il donne la figure de cet oiſeau, & il en décrit les couleurs:

---

(1) Deipnoſ. *Lib. IX. cap. 10.*

(2) Hiſt. Lib. X. *cap. 46 & 49.*

(3) Porphyrion ſignifie couleur de pourpre.

(4) De nat. Anim. *Lib. III. cap. 42.*

mais il ne le nomme pas (1). Je n'ai pas besoin d'entrer dans plus de détail, parce que cette figure & ces couleurs paroissent n'être autres que celles de la poule sultane dont tout à l'heure je parlerai plus au long.

Belon s'est contenté de rassembler les textes des Anciens, sur le Porphyrion : mais il n'a point indiqué l'oiseau qui réunissoit les différentes parties de leur description (2).

MM. de l'Académie des Sciences en donnant à la fin du siecle dernier, la description d'un oiseau qu'ils ont dit se nommer en françois *poule sultane*, en avertissant qu'ils ne savoient pourquoi on lui donnoit ce nom, ont dit qu'ils croyoient que cet oiseau étoit le Porphyrion, si estimé des Anciens (3). Sur leur autorité, plusieurs personnes ont répété que le Porphyrion étoit la poule sultane (4) ; voyons si la description qu'ils font de cet oiseau, peut s'accorder avec celles des Anciens.

En jettant d'abord les yeux sur la figure gravée dans les Mémoires de MM. de l'Académie, on n'est nullement frappé de la longueur du col; au contraire, il ne paroît que tel, à-peu-près, qu'il est dans les poules communes : MM de l'Académie disent eux-mêmes que ce col étoit gros & court, ce sont leurs expressions, n'ayant que trois pouces & demi de long. A l'égard des pieds, ils paroissent longs : mais ils ne portent que quatre doigts. Ainsi, voilà deux traits frappans de la description des Anciens, qui ne se retrouvent point : savoir, le col long, & cinq doigts au pied.

La maniere extraordinaire dont le Porphyrion boit (en mordant l'eau), est encore un caractere singulier auquel on pourroit le reconnoître : or, MM. de l'Académie déclarent que l'oiseau qu'ils décrivent, buvoit comme la plupart des oiseaux, c'est-à-dire, en prenant de l'eau dans son bec, & levant la tête pour l'avaler. Ils paroissent fort embarassés au reste, d'indiquer quelle est cette maniere de boire en mordant l'eau ; ils croyent en trouver une explication dans la remarque de Pline, que le Porphyrion trempe tout ce qu'il mange. « Si le Porphyrion, disent MM. de l'Académie, ne » prend point d'autre eau que celle dans laquelle il trempe sa mangeaille, » on peut dire proprement qu'il boit en mordant ». Deux motifs excluent cette interprétation : la premiere, est que dans le fait, le Porphyrion prend

(1) De avibus, *in Porphyrione.*
(2) De la nat. des Ois. *Liv. IV. ch. 28.*
(3) Mém. pour serv. à l'Hist. des An. *Part. III. pag. 51.*
(4) Voyez l'Ornith. de M. Brisson, *Tom. V. pag. 522*, & les Auteurs qui y sont cités.

d'autre eau que celle qu'il mêle avec ses alimens solides ; la seconde, est que l'ours boit comme le Porphyrion, & cependant on ne dit pas qu'il trempe ce qu'il mange. Je crois qu'Aristote appelle *boire en mordant*, ouvrir la gueule ou le bec comme pour happer & saisir l'eau.

Quoi qu'il en soit, voilà trois objets principaux de disconvenance entre le Porphyrion des Anciens & la poule sultane des Modernes : savoir, la forme du cou, le nombre des doigts & la maniere de boire. MM. de l'Académie attestent trois autres convenances : savoir, les belles couleurs du plumage, la rougeur du bec & des pieds, l'habitude de saisir avec sa patte pour porter à son bec : mais si ce sont là trois motifs de croire l'identité des deux oiseaux, il y a trois autres motifs, pour le moins aussi forts, de croire la non-identité : & ainsi tout demeure en balance. J'ajoûterai encore que M. Brisson nous apprend que les poules sultanes viennent des Indes orientales & de l'Amérique (1) : tandis que le Porphyrion des Anciens venoit des Isles baléares, de l'Afrique & de la Commagene (2). Il n'y a donc pas non plus identité de patrie pour les deux oiseaux.

M. de Buffon a adopté le sentiment commun sur l'identité du Porphyrion & de la poule sultane. Il assure que cet oiseau lui est arrivé de Madagascar, sous le nom de *Taleve*, & ce fait répond à l'objection que je proposois il y a un moment sur la patrie de cet oiseau ; mais en même tems, M. de Buffon est obligé de donner le démenti aux Anciens sur deux points importans, le nombre des doigts & la docilité du Porphyrion (3). Je crois donc que c'est encore le cas de dire, avec M. Michaëlis, que le Porphyrion exige une recherche particuliere : si toutefois, dit-il, ce n'est point un oiseau fabuleux, ou si son histoire n'est point défigurée par des narrations hyperboliques. Ce qui le lui fait appréhender, c'est que cet oiseau se trouvant dans les Isles baléares, au rapport de Pline, il a peine à concevoir qu'il eût échappé à Armstrong, Auteur d'une belle description de Minorque (4).

---

(1) Ornithol. *Tom. V. pag. 525.*

(2) La Commagene étoit une province de l'Asie mineure, au nord de la Syrie, vers le 37 degré de latitude B. Voyez les Cartes de M. d'Anville.

(3) Hist. des Ois. *Tom. XV. pag. 302.*

(4) Quest. proposées à une société de Savans : *qu. 100. p. 40.*

POULE (1).

Il n'eſt pas beſoin de longs commentaires pour expliquer ce qu'Ariſtote a dit d'un oiſeau auſſi commun que l'eſt le coq & la Poule. Celui de ces textes ſur lequel il ſeroit peut-être le plus à déſirer d'avoir une bonne interprétation, eſt préciſément celui ſur lequel je trouve peu de lumiere. Au *Liv. VI. ch. 1, de ſon hiſtoire*, Ariſtote indique clairement trois eſpeces de Poules : ſavoir, celles de belle race, celles de race commune, & les Poules d'*Adria*. En les comparant les unes avec les autres pour la fécondité, il dit que les Poules de belle race ſont moins fécondes que les Poules de race commune, mais que les Poules d'*Adria*, qui ſont petites de taille, pondent tous les jours. Ariſtote ajoûte même qu'on a vu des Poules domeſtiques pondre deux œufs dans un jour, mais que cet excès de fécondité les fait périr.

Lorſqu'Ariſtote parle ici de Poules domeſtiques, je ne penſe nullement que ce ſoit par oppoſition à des Poules ſauvages : mon ſentiment eſt que cette expreſſion ſignifie ſeulement des Poules de l'eſpece qu'on nourrit dans les maiſons, qu'on éleve le plus ordinairement, en un mot des Poules qu'il a déja appellées Poules communes.

Je conçois auſſi que les Poules qu'Ariſtote nomme de *belle race*, ſont ſeulement des Poules d'une taille plus grande que les autres, & comme ce ſont celles qui pondent le moins d'œufs, ce ſont les moins utiles à connoître.

Les Poules qu'on ſeroit intéreſſé à rechercher, ſont celles dont Ariſtote dit qu'elles pondent tous les jours : ce qui, vu la comparaiſon qu'il en fait avec les autres Poules, & la préférence qu'il leur accorde à cet égard, indique qu'elles pondent ſans interruption pendant l'hiver. J'ai dit qu'on les nommoit *Poules d'Adria* : il y a quelques variantes ſur cette leçon, mais elles ſont peu conſidérables (2), & la leçon que j'ai ſuivie eſt confirmée par le texte de Pline (3). Un paſſage de Chryſippe, conſervé par Athénée, la confirme encore, & fait voir qu'on leur donnoit cette dénomination à raiſon du pays d'où elles venoient. Il parle des choſes que leur plus ou moins d'abondance ou de rareté rend plus ou moins précieuſes, & il dit : on s'attache ici à nourrir des Poules adriatiques, quoiqu'elles ſoient moins utiles, parce qu'elles ſont plus petites que les nôtres, tandis qu'au

---

(1) ἀλεκτορίς, ἡ.

(2) Voyez les variantes, *p. 703, col. 1. cap. 53.*

(3) Adrianis laus maxima. *Hiſt. Lib. X.*

contraire,

contraire ceux de chez qui nous les tirons, demandent des nôtres (1). Il paroît que Chryſippe ne faiſoit attention qu'à leur taille & non à leur fécondité. A l'égard du lieu d'où on les faiſoit venir, ce ne peut être, comme l'obſerve le P. Hardouin (2), que les environs d'Adria, ville d'Italie, qui avoit donné ſon nom à la mer Adriatique, aujourd'hui le golphe de Veniſe (3). Il y a des Poules qui ſont encore en grande réputation, & qui ſont originaires d'un canton aſſez peu éloigné de celui que j'indique, ſavoir les *Poules de Padoue*, plus communément appellées aujourd'hui, *Poules de Caux*. Mais ces Poules ne peuvent pas être les Poules connues des Anciens ſous le nom de Poules d'*Adria*, puiſqu'on diſtinguoit celles-ci par la petiteſſe de leur taille, tandis que l'attribut diſtinctif des Poules de Padoue eſt la groſſeur, pour laquelle elles ſont preſque doubles de nos Poules ordinaires (4). Nous ne connoiſſons donc pas encore cette Poule recommandable par ſa fécondité non interrompue : & c'eſt principalement ſur cet objet que je voulois fixer l'attention.

Ariſtote a remarqué que la crête qui eſt particuliere au coq & à la Poule, ainſi qu'à quelqu'autres oiſeaux, étoit une ſubſtance ſinguliere, qui ſans être de la chair n'en eſt cependant pas fort différente. *Hiſt. Liv. II. ch. 12.* M. de Buffon a fait la même remarque, mais il n'a rien dit de plus (5).

Les autres endroits d'Ariſtote où il eſt queſtion, ſoit du coq, ſoit de la poule, & que j'indique à la note (6), n'ont beſoin d'aucune obſervation particuliere, ſur-tout après l'hiſtoire très-étendue que M. de Buffon a donnée du coq & de la Poule, & après ce que j'ai dit au mot Œuf (7).

POUMON DE MER (8).

Ariſtote a parlé du Poumon de mer au traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 5*, pour remarquer à ſon ſujet, ainſi qu'au ſujet des holothuries, que ce ſont des êtres, en quelque maniere, équivoques entre l'animal & la plante : il faut voir à cet égard le mot *Holothurie.* Au *Liv. V. ch. 15*, *de ſon hiſtoire*, il paroît ranger le Poumon de mer dans la claſſe des teſtacées, & il dit

(1) Deïpnoſ. *Liv. VII. ch. 8.*
(2) Sur Pline, *loco ſup. cit.*
(3) Voyez la Géographie ancienne, *Tom. I. pag. 168.*
(4) De Buffon, Hiſt. des Oiſeaux, *Tom. III. pag. 177, & 182.*
(5) Ibid. *pag. 92.*
(6) *Hiſtoire*, Liv. I. ch. 1 ; Liv. II. ch. 17 ; Liv. IV. ch. 9 ; Liv. V. ch. 2, & ch. 13 ; Liv. VI. ch. 1, 2, 3, 9 ; Liv. IX. ch. 8 & 49. *De la Gén.* L. III, ch. 1. & Liv. IV. ch. 4.
(7) Pag. 551.
(8) πνεύμων, ὁ.

qu'il se produit de lui-même dans la mer. Si l'on rompoit un peu la chaîne du texte, il deviendroit douteux qu'Aristote eût compté le Poumon au nombre des testacées; mais en prenant le texte tel qu'il se présente, il est difficile de l'entendre autrement : & c'est aussi le sens que Rondelet lui donne (1). Au reste, en appellant le Poumon marin, un testacée, on ne lui attribue pas ce nom dans le même sens qu'aux Animaux qui sont couverts d'une coquille proprement dite : cela signifie seulement que son corps a une enveloppe ferme.

Rondelet se plaint de ce que les Anciens n'ont pas décrit assez en détail le Poumon de mer, qui étoit apparemment fort connu de leur tems, mais qui l'est peu aujourd'hui : cependant il indique deux corps dont l'un ou l'autre peut être le Poumon de mer des Anciens (2). L'un est formé d'une substance molle, fongueuse, pleine de pores, à-peu-près comme les éponges, & recouverte d'une enveloppe ferme. L'autre est un corps rond comme une pelotte, verd & d'une substance telle que le feutre en dehors, percé de trous en dedans comme une éponge. Au surplus, c'est le lieu d'observer ici, ainsi que je l'ai fait à l'égard des holothuries, qu'on n'a rien ajoûté aux connoissances qui nous ont été transmises par Rondelet.

POURPRE (3).

Le prix de la Pourpre, chez les Anciens, a dû les déterminer à faire une attention particuliere à l'animal qui fournissoit cette teinture : il l'ont, en effet, décrit avec une certaine étendue; ils ont beaucoup parlé de la couleur qu'il servoit à former; ils ont même exposé les procédés qu'on suivoit pour teindre les étoffes avec cette couleur (4). Néanmoins, nos Naturalistes ne sont pas bien décidés sur l'espece particuliere de coquillage qui est la vraie Pourpre des Anciens; quoiqu'en général on sache que c'est une de ces coquilles d'une seule piece, qui sont faites en visse, renflées vers le milieu, & souvent armées de pointes & de piquans. Mais le grand nombre de coquilles de ce genre, parmi lesquelles il faut distinguer les *buccins*, les *murex*, ou rochers, & les *Pourpres*, est la cause de cette confusion (5).

(1) Pulmones inter testacea haberi ab Aristotele, *L. V. de Hist. c. 15*, rectè dicitur. Eo enim loco Aristoteles de testaceis tantum sponte provenientibus tractat. Id indicat initium sequentis capitis; sed eodem modò testaceos Pulmones intelligere oportet quo holothuria. Apud. Gesn. in aquat. *de Pulm. mar.*

(2) *Ubi modò*; & Des insectes & zooph. *ch. 26.*

(3) πορφύρα, ἡ.

(4) Voyez, entr'autres, Pline, *L. IX. ch. 36 & suiv.*

(5) Voyez M. d'Argenville, Conchyl.

On ſait auſſi que parmi ces coquillages, il s'en trouve qui ont réellement une véſicule pleine d'une liqueur qui donne une belle couleur, & l'on a même fait ſur cela des obſervations qui avoient échappé aux Anciens (1). Mais avec ces connoiſſances, non ſeulement on ne pratique pas, mais même on ignore la maniere de teindre en Pourpre. C'étoit l'état des choſes au tems de Geſner (2), & cet état eſt encore aujourd'hui le même (3).

On peut conſidérer dans la Pourpre, ſa conformation générale comme teſtacée : je renvoie, à cet égard, au mot *Teſtacée ;* ſa figure particuliere : ce que j'en ai dit ſuffit, parce que pour en avoir une idée claire, il faut voir au moins des figures gravées; on peut conſulter celles de Jonſton, de M. d'Argenville & de M. de Réaumur (4). Mais il y a de plus à conſidérer les variétés des Pourpres, leurs habitudes, la maniere dont on les pêchoit, la partie d'où on tiroit cette liqueur qui ſervoit à teindre : c'eſt de ces objets que je vais m'occuper, d'après Ariſtote.

Les Pourpres ſont du nombre des coquillages dont l'animal ne montre que la tête. *Hiſt. Liv. IV. ch. 4.* Elles ont une trompe qui leur tient lieu de langue, & qui eſt ſi forte, qu'avec cette trompe elles percent même des coquilles. *Ibid. ch. 7 & 15.* Elles ſentent leur proie de très-loin : on les prend avec des appâts formés de chairs qui ſe gâtent. *Ibid. ch. 8, & des Senſat. ch. 6.* On ſe ſert auſſi de petits poiſſons. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 2.* C'eſt au printems que les Pourpres paroiſſent ſe former, *Hiſt. Liv. V. ch. 12 ;* elles

---

Part. I. pag. 255. Gillius, *de nom. piſc. cap. 89*, définit la Pourpre dans les termes ſuivans : *Concha è genere turbinatorum claviculatim intorta, aculeos certis ordinibus diſpoſitos corpus gradatim cochleæ in modum ambientes habet.* Bochart, *Hieroz. Part. II. Liv. V. ch. 11*, obſerve qu'il y avoit trois ſortes de coquillages avec leſquels les Anciens faiſoient la Pourpre, ſavoir, *Purpura propriè dicta, conchylium*, & *murex ſeu buccinum.* Mais il ne traite en détail que des deux premieres; *in Purpura*, dit-il, *laus fuit ſumma ut nigricans eſſet aſpectu, & rubens color nigrante deterior erat ; at in conchylio laudatur pallor ſaturitate fraudatus. Ex his conchylium colligere eſt medii fuiſſe coloris inter purpureum & cæruleum atque ex utroque mixti.* Voyez Pline, *ubi modò.*

(1) Particuliérement ſur les changemens que la liqueur blanchâtre de la Pourpre éprouve avant d'arriver au point où on l'appelle couleur Pourpre. Voyez les Mém. de l'Acad. des Sciences, pour l'année 1711, *pag. 187.*

(2) Purpuræ uſum noſtris temporibus prorſus ignotum eſſe, inter doctos convenit. Geſner, *de aquat. in Purpura.* Geſner eſt mort en 1565.

(3) » Malgré divers traités faits par les » Modernes, ſur la couleur du Pourpre, » ſi précieuſe aux Anciens, on a été peu » inſtruit de la nature de la liqueur » qui la fourniſſoit.... quoiqu'on ait eu » leurs écrits continuellement entre les » mains, on a néanmoins mis la teinture de » la Pourpre des Anciens au rang des ſe» crets perdus ». De Réaumur, Mém. de l'Acad. *Ubi modò, pag. 168 & 169.*

(4) Celles-ci ſont à la ſuite du mém. de M. de Réaumur que je viens de citer *note précédente.*

jettent alors ce qu'on appelle leur cire. *Ibid. ch. 15* (1). On diſtingue parmi elles différentes eſpeces, à raiſon de leur grandeur & des piquans dont elles ſont garnies. *Ibid.* Suivant ma traduction, Ariſtote dit qu'il y a des Pourpres dont le poids va juſqu'à une mine : comme la mine étoit en même tems l'expreſſion d'un poids & celle d'une monnoie (2), la phraſe d'Ariſtote eſt équivoque, & elle peut ſignifier que ces Pourpres ſe payoient une mine : c'eſt le ſentiment de Gaza (3) ; celui que j'ai ſuivi eſt le ſentiment de Geſner (4).

En général, les Pourpres ſe meuvent peu ; *Hiſt. Liv. IX. ch. 37 ;* elles ſe tiennent cachées pendant les grandes chaleurs de la canicule. *Hiſtoire, Liv. VIII. ch. 13.* Les tems pluvieux qui ſont bons pour les teſtacées, ſont nuiſibles aux pourpres ; il paroît que l'eau douce leur eſt abſolument contraire : elles vivent plutôt abſolument privées d'eau : elles vont juſqu'à cinquante jours étant hors de l'eau. Ariſtote penſe qu'elles ſe nourriſſoient alors réciproquement, d'une eſpece d'algue ou de mouſſe qui vient ſur leur coquille, & il obſerve que c'étoit une ſupercherie des pêcheurs, de jetter quelque choſe ſur elles en faiſant croire qu'il falloit leur donner de quoi ſe nourrir ; leur objet réel étoit de les rendre plus peſantes (5). Selon Pline, elles ſe nourriſſoient de cette eſpece de bave qu'Ariſtote appelle leur cire (6).

Ariſtote & Pline ont décrit la pêche des Pourpres, & leurs textes s'éclairciſſent réciproquement. Ariſtote parle de naſſes, & d'un uſage que les anciens pêcheurs n'avoient point, qui eſt de mettre des naſſes au deſſous de l'appât qu'on leur préſente, afin que ſi elles ſe détachent on ne les perde pas. *Hiſtoire, Liv. V. ch. 15.* Pline rapporte, qu'on pêche les Pourpres avec des eſpeces de petites naſſes dont le tiſſu eſt lâche, qu'on jette au fonds de la mer. Dans ces naſſes, on met des coquillages bivalves qui s'ouvrent & ſe referment, des moules par exemple. Ils ſont à demi-morts, mais la préſence de l'eau les ranimant, ils écartent leurs coquilles ; les Pourpres

(1) Voyez le mot *Teſtacées.*

(2) La mine dont il eſt ici queſtion me paroît être la mine Attique. Priſe comme poids, elle valoit 14 $\frac{11}{18}$ de nos onces ; priſe comme monnoie, elle valoit 100 liv. tournois. Métrol. *pag. 291 & 366.*

(3) Novimus nonnullas Purpuras ad pretium minæ evadere.

(4) De pretio, ut Gaza, non acceperim, cujus eo in loco nulla mentio ; ſed de pondere & mole. *De aquat. in Purpura.*

(5) On les achetoit donc au poids. Nouvelle preuve que Geſner a mieux entendu que Gaza, le texte dont je parlois il y a un moment.

(6) Aqua dulci necantur Purpuræ & ſicubi flumen immergitur ; alioqui captæ diebus quinquagenis vivunt ſaliva ſua. Hiſt. *Lib. IX. cap. 36.*

étendent leur langue pour s'en ſaiſir : la bleſſure que ſent l'animal le porte à refermer ſa coquille ; il ſerre celui qui le mord, & l'on enleve ainſi la Pourpre que ſon avidité laiſſe pendante à la coquille (1). On voit que du tems de Pline, on employoit un appât qui ſe ſaiſiſſant lui-même de la Pourpre ne la laiſſoit pas retomber. Ariſtote fait mention d'appât qui étoit de chair gâtée, alors la Pourpre pouvoit lâcher priſe. Delà l'idée des deux naſſes, l'une dans laquelle étoit l'appât ; l'autre placée ſous cette premiere, pour recevoir la Pourpre ſi elle tomboit.

Ariſtote donne le nom de fleur à la liqueur de la Pourpre qui ſervoit à teindre. Elle eſt renfermée dans un petit réſervoir dont il décrit bien la ſituation. *Hiſt. Liv. V. ch. 15* (2). Mais il y a dans ce même endroit de ſon texte, une obſervation que je ne ſaurois expliquer. Ariſtote dit que le réſervoir dont il parle unit le cou, & la partie qu'il appelle le *mécon* (3), & que le ſurplus de ce qui forme cette union, reſſemble à de l'alun. Pline eſt beaucoup plus facile à entendre, lorſqu'après avoir parlé du réſervoir de

---

(1) Capiuntur Purpuræ parvulis rariſque textu veluti naſſis in alto jactis. Ineſt iis eſca, cluſiles mordaceſque conchæ, ceu mitulos videmus. Has ſemineces, ſed redditas mari avido hiatu reviviſcentes, appetunt Purpuræ, porrectiſque linguis infeſtant. At illæ aculeo exſtimulatæ claudunt ſeſe, comprimuntque mordentia. Ita pendentes aviditate ſuâ Purpuræ tolluntur. *Hiſt. Lib. IX. cap. 37.*

(2) On s'en convaincra en rapprochant de cet endroit ce que M. de Réaumur dit dans le mémoire que j'ai déjà pluſieurs fois cité, *pag. 182.* « La coquille du *buccinum* caſſée à quelque diſtance de ſon » ouverture, ou de la tête du *buccinum*, » on apperçoit une petite veine, pour me » ſervir de l'expreſſion des Anciens, ou » pour parler plus juſte, un petit reſervoir plein de la liqueur propre à teindre en Pourpre. La couleur de la liqueur » renfermée dans ce petit réſervoir, ſe » fait aiſément diſtinguer ; elle eſt très- » différente de celle des chairs de l'animal. Ariſtote & Pline diſent qu'elle » eſt blanche : auſſi eſt-elle d'une couleur » qui tire ſur le blanc, ou d'un blanc » jaunâtre. Je rappellerai une idée deſagréable, en parlant du pus des ulceres, » mais en même tems très-propre à repréſenter une image reſſemblante de la » couleur de cette liqueur. Le petit réſervoir dans lequel elle eſt contenue, » n'eſt pas d'égale grandeur dans tous les » *buccinum* ; il a pourtant communément » une ligne de large ou environ, & deux » ou trois lignes de long. On imaginera aiſément ſa poſition, ſi l'on veut concevoir le *buccinum* comme un limaçon » terreſtre (auſſi eſt-il une eſpece de limaçon marin), & de plus qu'on a dépouillé ce limaçon d'une partie de ſa » coquille, en ſorte qu'on a laiſſé ſon collier, ou cette maſſe de chair qui entoure » ſon col, découverte. Car c'eſt ſur ce collier qu'eſt placé le petit réſervoir dont » nous parlons. Son origine eſt à quelque » diſtance du bord de ce collier, & ſur ſa » partie la plus élevée, c'eſt-à-dire, ſur celle » qui eſt en haut, lorſque l'ouverture de la » coquille eſt en bas. La longueur de ce » réſervoir ſuit celle du corps de l'animal : » c'eſt-à-dire, qu'elle va de la tête vers la » queue, non pas en ligne droite, mais en » ſuivant la ſpirale de la coquille... Il n'y » a pas la valeur d'une bonne goutte de liqueur contenue dans chaque réſervoir ».

(3) Voyez *Teſtacées*.

la liqueur, il dit que le reste du corps de la Pourpre n'est bon à rien (1). Je ne vois aucun de ceux qui ont rapporté le texte d'Aristote, l'interpréter; & j'avoue que je n'en devine pas le sens.

Aux Pourpres d'une certaine grandeur, on enlevoit le réservoir en le détachant du surplus du corps; par rapport aux petites Pourpres, on les concassoit avec leur coquille, parce qu'il auroit été trop difficile d'en détacher le réservoir qui étoit très-petit. *Ibid.* Delà il est aisé de concevoir que la liqueur, obtenue par ce moyen, devenoit beaucoup inférieure à celle qu'on retiroit des grosses Pourpres. Le mêlange des chairs, &c. devoit considérablement l'altérer (2).

D'où le coquillage duquel nous venons de parler, tire-t-il la liqueur propre à la teinture qu'il contient? Cette question avoit déja piqué la curiosité du tems d'Aristote. Il observe que quand les eaux de la mer du Pont se nétoient, on voit passer dans l'Hellespont quelque chose de jaune, qu'on dit être la fleur du *fucus*, & qu'il y a des personnes habitantes des côtes, qui prétendent que c'est delà que la Pourpre tire sa fleur, c'est-à-dire, comme j'ai déja eu occasion d'en avertir, cette liqueur qui sert à teindre. *Histoire, Liv. VI. ch. 13.* Le nom de *fucus* est commun à plusieurs plantes marines; il y a même des personnes qui s'en sont servi pour désigner toutes les plantes marines, & il est vrai que ces plantes ont des fleurs & *des fruits (3)*. Le texte d'Aristote peut s'entendre de quelques petites especes de *fucus tinctorius*. Les coquillages en vivent: étant propre à faire de la teinture, il aura été naturel de croire que les Pourpres en tiroient la leur (4). M. de Réaumur a fait, en 1711, la découverte d'especes de graines ou œufs, attachés aux pierres auprès desquelles les Pourpres paroissent aimer à se réunir, & qui contiennent une liqueur toute semblable à celle de la Pourpre. Il me semble qu'il peut y avoir beaucoup de rapports, entre cette découverte, & le systême des Anciens. M. de Réaumur avertit de ces rapports, mais il y trouve aussi des disparités. Je suis obligé de renvoyer à son mémoire pour les détails; ils allongeroient trop cet article: je me contente d'avertir qu'ils sont très-intéressans (5).

---

(1) Liquoris minimi est in candida vena. Reliquum corpus sterile. *Hist. Lib IX. cap. 36.*

(2) De Réaumur, *Ubi sup. pag. 185.*

(3) Voyez le mémoire de M. de Réaumur, sur les fleurs & les graines de divers *fucus*, dans les mémoires de l'Acad. des Sciences, pour l'année 1711. *p. 282.*

(4) De Réaumur, mém. sur une nouvelle teinture de Pourpre, &c. *Ubi modò, pag. 181.*

(5) Ce mémoire est le même que j'ai

POUS (1).

Cet inſecte n'eſt que trop commun, & il eſt aſſez connu. Il attaque les Animaux de même que l'homme, & ſuivant la remarque de Charleton, on diſtingue les Pous les uns des autres, par le nom de l'animal auquel ils s'attachent : ainſi l'on dit le Pou du chien, du faiſan, &c (2). Charleton parle du Pou de l'âne ; il faut donc que l'obſervation d'Ariſtote ne ſoit pas exacte, lorſqu'il dit que l'âne n'a point de Pou. *Hiſt. Liv. V. ch. 31* (3). Il y a auſſi des Pous qui attaquent les poiſſons. *Ibid. & Liv. IV. ch. 10* (4).

Ariſtote fait venir, en général, les Pous de la chair même des Animaux qu'ils attaquent. Théophraſte les faiſoit venir du ſang (5). A l'égard des Pous qui attaquent les poiſſons, Ariſtote les fait venir de la bourbe. *Hiſt. L. V. ch. 31.* Ces ſyſtêmes ſont faux ; les Pous ſe reproduiſent par la voie de l'œuf, ainſi que j'en ai dit quelque choſe ſur le mot *Lende* (6), & qu'on peut le voir plus au long dans Swammerdam. C'eſt là où il faut lire toute l'hiſtoire de cet inſecte, dont on oublie le nom & la déſagréable idée, quand on ſut les détails admirables que Swammerdam fait connoître (7). Swammerdam eſt incertain ſi les Pous ne réuniſſent pas les deux ſexes : cet inſecte eſt d'une grande fécondité, & comme il ſort de l'œuf dans l'état de Pou, ſans paſſer par aucun état intermédiaire, ſa reproduction eſt très-prompte. Néanmoins, ce n'eſt pas ſérieuſement qu'on a pu dire que le Pou étoit arriere grand-pere en 24 heures (8).

Parmi les Pous qui attaquent les hommes, Ariſtote en diſtingue qu'il nomme féroces, qui ſont plus durs que les Pous communs & qu'on a beaucoup de peine à arracher de la peau. *Hiſt. Liv. V. ch. 31.* Il paroît que ce ſont ceux qu'on appelle morpions, & qui s'attachent particuliérement aux aines & aux parties voiſines.

---

tant de fois cité dans cet article, & qui ſe trouve dans le volume de l'Acad. des Sciences, pour l'année 1711.

(1) *φθεῖρες, ol.*

(2) Exercitat. Inſecta, *pag. 52.*

(3) Cette obſervation & une autre ſemblable, qui eſt relative à la brebis, ſont également démenties par l'Auteur du dict. des Anim. V. *Pou, pag 559.* Cependant M. de Buffon dit, dans ſon hiſtoire de l'âne, *Hiſt. nat. Tom. VI. pag. 157*, que l'âne n'a jamais de Pous.

(4) Les Modernes ne ſont pas moins mention des Pous des poiſſons : voyez, entr'autres, M. Duhamel, traité des pêches, *Part. II. ſect. 2. chap. 11.*

(5) Mercurialis concilie cette diverſité de ſentiment, en obſervant que l'on n'a conſidéré la chair que comme un ſang condenſé. *Var. lect. Lib. II. cap. 4.*

(6) Pag. 465.

(7) Biblia naturæ, *pag. 67 & ſuivantes.* Il y a auſſi dans le dictionnaire des Animaux, *V°. Pou*, des obſervations qui ne ſont pas à négliger.

(8) Biblia nat. *pag. 57.*

Ariſtote fait auſſi mention de cette horrible maladie dans laquelle tout le corps eſt tellement couvert de Pous, qu'il ſembleroit que la chair ſe convertiſſe en vermine. Il parle de deux perſonnes qui en étoient mortes, ſavoir, le Poëte Alcman, & Pherécyde de Syrie. Alcman étoit un Poëte célebre chez les Grecs; grand mangeur & aſſez libertin, s'il faut en croire ce que dit Athénée (1). Pherécyde de Syrie fut le maître de Pythagore, il avoit appris la philoſophie tout ſeul (2). Pauſanias rapporte le même fait, que Pherécyde mourut de la maladie pédiculaire (3); ou du moins en parlant de la mort de Sylla qui périt de cette maladie, il dit qu'il mourut de la même maladie que Pherécyde de Syrie. On eſt ſurpris de lire dans Pline, en parlant de ce même Pherécyde, qu'il mourut d'une multitude de ſerpens qui ſortoient de ſon corps (4). Apulée s'eſt exprimé comme Pline: Mercurialis penſe que ces ſerpens de Pline & d'Apulée, ne ſont que des Pous (5). On trouvera plus de détails ſur la maladie pédiculaire, dans les œuvres de Triller (6); il la décrit avec des couleurs vives, comme le mal le plus horrible; il indique le nom de tous les Auteurs qui en ont parlé, & des perſonnes connues qui en ont été attaquées. Parmi celles-ci je n'apperçois qu'une ſeule femme.

PRIMADES (7).

Ariſtote a nommé les *Primades* ou *Primadies*, dans le *Liv. VIII. ch. 15*, de ſon hiſtoire, pour expoſer le tems où elles ſe cachoient & où elles étoient meilleures à manger. Son texte eſt aſſez clair, & par conſéquent j'y renvoie ſans le commenter. Mais ce qui eſt incertain & très-difficile à définir, c'eſt, quel poiſſon ſont les *Primades*. Rondelet & Belon n'en ont pas parlé: & Scaliger dit qu'il ne ſe rappelle pas d'avoir lu en aucun autre endroit que ce texte, le nom de *Primades* (8). Selon Niphus (9) & Wotton (10), les *Primades* ſont de jeunes thons: cette expreſſion eſt ſynonime à celle de pélamide. Geſner ne paroît pas rejetter ces conjectures (11). En effet, elles ſont appuyées, ſoit par Héſyche qui dit que les *Primades*

(1) Deïpnoſ. *pag. 416 & 601.*
(2) Mercurialis, var. lect. *Lib. V. cap. 6.*
(3) Deſcript. Græc. *Lib. I. cap. 20.*
(4) Morborum tam infinita eſt multitudo, ut Pherecydes Syrius ſerpentium multitudine ex corpore ejus erumpente exſpiraverit. *Hiſt. Lib. VII. cap. 51.*
(5) Var. lect. *Lib. V. cap. 6.*
(6) Opuſcul. medic. *Tom. I. p. 414 & ſeq.*
(7) πριμαδίαι, αἱ.
(8) De Primadiis alibi nuſquam memini me legiſſe. Sur l'hiſt. des Anim. *p. 932.*
(9) Sur le texte d'Ariſtote.
(10) *αἱ πριμαδίαι*, quantum conjicio ex Ariſtotele pro Pelamidibus accipiuntur. De differ. Anim. *Lib. VIII. cap. 186.*
(11) De aquatilibus; V°. *Premades.*

ſont

ſont des eſpeces de thons ; ſoit par Athénée, qui après avoir cité un vers de Nicocharès où il eſt mention des *Prémades*, ajoûte que Nicocharès appelle ainſi les femelles des thons (1).

PRISTIS (2).

Animal qui habite la mer & qui eſt abſolument vivipare ; *Hiſt. Liv. VI. ch. 12 ;* conſéquemment du nombre des cétacées.

L'étymologie du mot *Priſtis* dérivant d'une autre expreſſion grecque qui ſignifie *ſcie*, l'idée ſe porte auſſi-tôt ſur un grand poiſſon, que l'on met au nombre des cétacées, & qui a la tête armée d'une lame garnie de dents de chaque côté, en forme de ſcie. On a vu de ces lames qui portoient juſqu'à cinq pieds de long (4). Mais ſi ce poiſſon a été d'ailleurs exactement décrit par Willughbi (car je doute qu'il ſoit encore bien connu), il manque du caractere eſſentiel qu'Ariſtote lui a attribué, ſavoir d'être abſolument vivipare (5), & il faut dire avec Willughbi, dans ce cas auſſi, qu'on ne l'appelle cétacée qu'improprement & à cauſe de ſa grandeur. Dans le cas où le poiſſon ſcie ne ſeroit pas le Priſtis d'Ariſtote, ce Priſtis ſeroit quelque eſpece de baleine : Geſner penſe que ce pourroit être le ſouffleur (6). Pline a ſuppoſé que le *Priſtis* étoit couvert de poils (7). Je ne ſais ſur quel fondement : dans un autre endroit, où il paroît fort porté à l'exagération, il ſuppoſe des Priſtis de 200 coudées (8). Athénée les aſſocie aux baleines, lorſqu'il dit que dans de certains tems dont il parle, on voit ſortir de la mer une multitude de poiſſons, des baleines & des Priſtis (9).

PSEN (10).

C'eſt le nom qu'Ariſtote donne à un inſecte qui ſe trouve dans la figue ſauvage, & qui mérite notre attention, à raiſon de l'uſage que l'on en fait pour obtenir la maturité des figues domeſtiques. Cette opération que nous

(1) Deïpnoſ. Lib. VII. cap. 24, *p. 328.*

(2) πριςης, ὁ.

(3) πριω. Voyez Geſner, de aquatil. *in phyſetere.*

(4) Willughbi de piſc. *pag. 61.*

(5) Falluntur qui cetaceis propriè dictis, hoc eſt pulmone reſpirantibus, & viviparis ad modum quadrupedum, Priſten annumerant. De piſc. *pag. 62.*

(6) De aquatil. *in phyſetere.*

(7) Quæ pilo veſtiuntur, animal pariunt, ut Priſtis, balæna. Hiſt. *Liv. IX. ch. 13.*

(8) Plurima & maxima in Indico mari animalia, è quibus balænæ quaternûm jugerum, priſtes ducenûm cubitorum : quippe ubi locuſtæ quaterna cubita impleant, &c. *Hiſt. Lib. IX. cap. 3.*

(9) Deïpnoſ. *Lib. VIII. cap. 2. p. 333.*

(10) ψήν, ὁ.

nommons *Caprification*, étoit commune dans la Grèce dès le tems d'Aristote, ou plutôt elle l'étoit certainement avant lui, puisque pour indiquer certaines saisons de l'année, il ne fait que rappeller le tems de la caprification (1). Le lieu où il en parle avec quelque détail, est au *Liv. V. ch.* 32, *de son histoire.* Plutarque en a dit aussi quelque chose (2). Pline en a parlé avec un peu plus d'étendue (3) ; mais en voulant orner sa description, il l'a rendue obscure : de sorte que tous ces textes ont besoin de commentaire. Il ne sauroit y en avoir de plus net & de plus exact que le récit d'un témoin oculaire, bon Observateur. Tournefort décrit la caprification dans son voyage du Levant. Je transcris en note son texte entier, afin qu'on puisse le comparer à ce que les Anciens ont dit, & le rapprocher du texte d'Aristote (4).

(1) Voyez le mot Abeille, *pag.* 52.
(2) Symposiacôn, *Lib. VII. qu.* 2.
(3) Hist. *Lib. XV. cap.* 19.
(4) » Pline a remarqué que l'on cultivoit dans Zia (l'île de Céa), les figuiers » avec beaucoup de soin ; on y continue » encore aujourd'hui la caprification. Pour » bien comprendre cette manufacture de » figues, il faut remarquer que l'on cultive dans la plupart des iles de l'Archipel, deux sortes de figuiers ; la premiere espece s'appelle *Ornos*, du grec littéral *Erinos*, figuier sauvage, ou *caprificus* des Latins ; la seconde espece est » le figuier domestique. Le sauvage porte » trois sortes de fruits, *fornites*, *cratirites*, » *orni*, absolument nécessaires pour faire » mûrir ceux des figuiers domestiques.

» Ceux qu'on appelle *fornites*, paroissent dans le mois d'Août & durent jusques en Novembre, sans mûrir. Il s'y » engendre de petits vers, d'où sortent » certains moucherons qu'on ne voit voltiger qu'autour de ces arbres. Dans les » mois d'Octobre & de Novembre, ces » moucherons piquent d'eux-mêmes les » seconds fruits des mêmes pieds de figuiers. Ces fruits que l'on nomme *cratirites* ne se montrent qu'à la fin de » Septembre, & les *fornites* tombent peu-à-peu après la sortie de leurs moucherons. Les *cratirites*, au contraire, restent » sur l'arbre jusqu'au mois de Mai, & renferment les œufs que les moucherons » des *fornites* y ont déposé en les piquant. » Dans le mois de Mai, la troisieme espece de fruit commence à pousser sur » les mêmes pieds de figuiers sauvages » qui ont produit les deux autres. Ce fruit » est beaucoup plus gros & se nomme » *Orni*. Lorsqu'il est parvenu à une certaine grosseur & que son œil commence » à s'entr'ouvrir, il est piqué dans cette » partie par les moucherons des *cratirites*, » qui se trouvent en état de passer d'un » fruit à l'autre pour *y décharger leurs* » œufs.

» Ces trois sortes de fruits ne sont pas » bons à manger ; ils sont destinés à faire mûrir les fruits des figuiers domestiques. Voici l'usage qu'on en fait. Pendant les mois de Juin & de Juillet, les » Paysans prennent les *Orni* dans le tems » que leurs moucherons sont prêts à sortir & les vont porter tous enfilés dans » des fêtus sur les figuiers domestiques. » Si l'on manque ce tems favorable, les » *Orni* tombent, & les fruits du figuier » domestique ne mûrissant pas, tombent » aussi dans peu de tems. Les Paysans » connoissent si bien ces précieux momens, » que, tous les matins, en faisant leur » revue, ils ne transportent sur les figuiers domestiques que les *Orni* bien » conditionnés, autrement ils perdroient » leur récolte... Mais ils ménagent si bien » les *Orni*, que leurs moucherons font » mûrir les fruits du figuier domestique » dans l'espace de 40 jours ». Voyages dans le Levant. *Tom. I. pag.* 338 *& suiv*

Tout ce qui feroit à défirer dans le récit de Tournefort, ce feroit qu'il eût donné la figure du ver dont il parle, les mutations qu'il éprouve, & le moucheron qui en provient. M. de Bomare qui a joint aux obfervations de Tournefort, celles de M. de Godheu dans l'île de Malte, nous apprend que le moucheron dont il s'agit, eft un très-petit ichneumon d'un noir luifant (1).

PSYLLE (2).

Ariftote rapporte que l'on donnoit ce nom à la petite efpece de phalange qui marche en fautillant. Voyez *Phalange*, *pag. 628*. Je ne fais fi c'eft le même infecte dont Elien rapporte différens noms (3), & dont il dit qu'il vient fur les arbres, qu'il a une petite fente au ventre, & que fa morfure, très-dangereufe, caufe des palpitations de cœur.

PSYLON (4).

En parlant de la maniere dont les poiffons de riviere dépofent leur œufs, Ariftote dit que le *Pfylon* les jette le long des bords & dans des endroits qui font fous le vent (ou abrités du vent); & qu'il en jette beaucoup dans un même lieu. *Hift. Liv. VI. ch. 14.* Le plus fage étoit vraifemblablement de dire fur un pareil texte, avec Scaliger, qu'on ne favoit quel poiffon étoit le *Pfylon* (5), d'autant plus que la leçon du texte eft fort peu certaine (6). Mais Rondelet & Belon, voulant donner un nom françois à tous les Poiffons nommés par Ariftote, ont fuppofé que celui-ci pouvoit être la tanche: ils n'ont cependant pas ofé l'affurer formellement (7). Gefner en doute beaucoup plus encore : il penfe qu'on ne fauroit établir d'une maniere affurée que la tanche ait été nommée par les anciens Auteurs (8).

PTUNX (9).

Voyez *Cymindis*, & *Hybris*.

---

(1) Verbo *Figuier*.

(2) ψύλλον, τό.

(3) πιθήκη, ὀρειβάτης, ὑπόδρομος. De nat. anim. *Lib. VI. cap. 26.*

(4) ψύλων, ὁ.

(5) Quis hìc fic Pfyllo quem fullonem Gaza vertit, certò dicere non poffum, cum de eo nihil apud veterum quemquam repererim, neque alibi hujus meminit, quod fciam, Ariftoteles. Quin neque Plinius, qui nihil quod ad hanc rem faceret, intactum reliquit ; neque Ælianus, neque Athenæus quicquam. Qui autem aliquid veri attulerit, illi libenter acceptum feram. Scal. ad Hift. Anim. *Lib. VI. pag. 697.*

(6) Voyez les variantes, *pag. 712.*

(7) Apud Gefner. in aquatil. *De Tinca.*

(8) Gefner, *ubi modò.*

(9) πτύγξ, ὁ.

PUCE (1).

Ariſtote a parlé de deux eſpeces de Puces, la Puce commune & celle qui attaque les poiſſons. Le nom grec de l'un & de l'autre eſt le même. J'ai employé le mot de puceron en parlant de la Puce qui attaque les poiſſons, & dont il eſt queſtion *Hiſt. Liv. IV. ch. 10.* Rondelet en a donné la figure, & a confirmé ce qu'Ariſtote en avoit dit (2).

A l'égard de la Puce commune, on ne la connoît que trop. Tout ce qu'Ariſtote en a dit, c'eſt que ces inſectes s'accouplent, mais qu'il ne réſulte de leur accouplement que des lendes, dont il ne vient rien. *Hiſtoire, Liv. V. ch. 31.* Cette aſſertion eſt fauſſe; j'en ai déja averti au mot *Lende.* La Puce pond un œuf qui la reproduit. On étoit incertain ſi le nouvel inſecte ſortoit de l'œuf dans l'état de Puce; les obſervations que M. de Bomare rapporte, établiſſent que des œufs dépoſés par la Puce, il ſort, au bout de quatre ou cinq jours, de petits vers, qui, après environ quinze jours, filent une petite coque, d'où la Puce ſort une quinzaine de jours après (3).

PUNAISE (4).

Il n'eſt queſtion dans l'hiſtoire des Animaux que d'une ſeule Punaiſe, celles des appartemens, dont le nom même ſemble infect. Ariſtote n'en dit, *Hiſt. Liv. V. ch. 31*, rien de plus que de la puce, ſavoir, que de ſon accouplement il réſulte des lendes qui ne produiſent rien. Je remarquerai donc encore ici, qu'il ſe trompe: de l'œuf de la Punaiſe, il ſort une petite Punaiſe toute formée (5).

PUTOIS (6).

Ariſtote a décrit un animal qu'il nomme *Ictis*, comme ſemblable pour la grandeur, à un chien de malte; pour l'épaiſſeur du poil, la couleur blanche du ventre, la méchanceté & la figure, à la belette. Il devient très-privé, dit-il, mais il ravage les ruches car il aime le miel. Il mange des oiſeaux comme le chat: ſa verge eſt oſſeuſe. *Hiſtoire, Liv. II. ch. 1*, & *Liv. IX. ch. 6.*

Gaza ayant traduit le mot *Ictis*, par celui de *Viverra* qui ſignifie le furet, pluſieurs perſonnes ont adopté ſon ſentiment. Néanmoins, il y a dans la

(1) ψύλλη, ἡ.
(2) Des Poiſſons, *Liv. XVIII. ch. 25.*
(3) V°. *Puce.*
(4) κόρις, ὁ ϗ ἡ.
(5) Voyez M. de Bomare. V°. *Punaiſe.*
(6) ἴκτις, ἡ.

defcription d'Ariftote un trait qui ne fauroit convenir au furet : favoir, l'avidité pour le miel qu'il fuppofe à l'*Iƈtis*. Scaliger a obfervé que le furet aimoit fi peu le miel, qu'il en avoit vu un près de mourir pour lui en avoir fait manger (1). M. de Buffon a rapporté d'autres obfervations conformes : il trouve d'ailleurs le furet trop petit pour être comparé au chien de malte (2), c'eft ce qui m'a déterminé à penfer avec lui, que l'*Iƈtis* eft plutôt le Putois, qui a l'aftuce de la belette, entre dans les ruches & eft très-avide de miel. M. de Buffon ajoûte qu'à ces mêmes caraƈteres on pourroit auffi reconnoître la fouine (3). La difficulté qui refte en traduifant *Iƈtis* par *Putois*, eft, qu'au moins dans nos pays, on n'apprivoife pas le Putois : mais connoiffons-nous affez la vie économique & champêtre des anciens Grecs, pour affurer qu'ils ne tiroient pas quelque fervice du Putois, comme nous en tirons du furet ?

Pline a dit que les Grecs donnoient le nom *Iƈtis* aux belettes fauvages (4) : mais qu'entend-il par belette fauvage ?

PYGARGUE (5).

Ariftote en indiquant les différentes efpeces d'aigles, nomme d'abord le Pygargue que quelques perfonnes appellent, dit-il, l'aigle qui tue les faons. Il fréquente les bois, les plaines, & jufqu'aux environs des villes, car c'eft un oifeau hardi. *Liv. IX. ch.* 32. Le Pygargue eft de tous les aigles le plus cruel envers fes petits. *Liv. VI. ch. 6.*

L'étymologie du nom employé par Ariftote, indique un autre caraƈtere de cet aigle, d'avoir la queue blanche : c'eft ainfi que Pline (6) & les Modernes ont entendu une expreffion qui fignifieroit à la lettre, le cul-blanc (7).

Pline a confervé exaƈtement la dénomination d'Ariftote ; les Modernes l'ont confervée auffi, mais ils ne font pas d'accord fur l'individu qu'elle

(1) Viverra non folùm mel non appetit, fed refpuit & faftidit. Una enim eo guftato contabuit atque in eo fuit ut penè moreretur. Exercit. ad Cardan. *210*, *n.* 2.

(2) Voyez, ci-deffus, le mot *Chien*, *pag.* 215.

(3) Hift. nat. *Tom. VII. pag.* 256 *& fuiv.* Il eft à propos de remarquer que M de Buffon en traduifant dans cet endroit la defcription d'Ariftote, ne l'a fait que d'après la traduƈtion de Gaza, qui n'eft point exaƈte.

(4) Muftelarum duo genera : alterum fylveftre. Diftant magnitudine. Græci vocant iƈtidas. Hift. *Lib. XXIX. cap.* 4.

(5) πυγαργος, ὁ.

(6) Secundi generis Pygargus, in oppidis manfitat & in campis, albicante caudâ. *Hift. nat. Lib. X. cap.* 3

(7) πυγή, nates, clunes, ἄργος, albus.

indique. Belon (1), & après lui le P. Hardouin, en ont fait le Jean-le-blanc ou oiſeau de S. Martin. Geſner n'annonce que des incertitudes à cet égard. Je penſe, par les motifs qu'on peut lire dans M. de Buffon, que le Jean-le-blanc n'eſt pas le Pygargue d'Ariſtote (2). Je ne crois pas non plus que ce Pygargue ſoit celui de Klein, qui a la tête blanchâtre & le croupion noirâtre (3). Je ſuis plus porté à croire que c'eſt celui que Ray indique, comme ayant à la vérité la tête blanche, mais la queue de cette couleur auſſi (4); celui que M. Briſſon appelle le petit aigle à queue blanche (5). M. de Buffon compte pluſieurs variétés dans l'eſpece du Pygargue; il penſe que celui dont Ariſtote a parlé, eſt le grand Pygargue, indiqué par M. Briſſon ſous le nom d'aigle à queue blanche (6). J'ai de la peine à admettre cette ſuppoſition, parce que M. de Buffon donne pour caractere au vrai Pygargue, d'avoir la queue blanche en-deſſus & en deſſous dans toute ſon étendue; or ce caractere rapproché des deſcriptions de M. Briſſon me paroît ſe retrouver mieux dans le petit aigle à queue blanche.

La ſeule difficulté eſt qu'Ariſtote ſemble annoncer cet oiſeau comme aſſez fort pour tuer les faons, & c'eſt en effet la raiſon ſur laquelle M. de Buffon applique à l'aigle à queue blanche de M. Briſſon, les indications d'Ariſtote. Mais le petit aigle à queue blanche de M. Briſſon, eſt, ſuivant lui-même, au-deſſus d'un gros coq. Un tel oiſeau peut bien venir à bout d'un faon de chevreuil ou de cerf.

PYRALIS (7).

Eſt-ce un oiſeau ou un inſecte? un être volant ou non-volant? premiere queſtion que le texte de Pline fait naître. Dans un endroit, il dit qu'il ſe forme dans les fournaiſes de Chypre, un animal de la grandeur d'une mouche, ayant des aîles & quatre pieds, dont un des noms eſt *Pyralis* (8). Ailleurs, il ſemble au moins le mettre au nombre des Animaux qui ne volent point; il parle de l'inimitié de la tourterelle & du *Pyralis*, après avoir

(1) De la nature des Oiſeaux. *Liv. II. ch. 11.* Hard. ad loc. Plin. cit.

(2) Hiſt. des Oiſ. *T. I. p. 138 & 174.*

(3) Aquila Pygargus... caput habet ex cinereo albicans... in collo ſuperiore plumis eſt rubentibus, *Cætera* ferruginea, & ad uropygium nigricat. *Ordo av. §. 21. n. 2.*

(4) Pygargus... colore capitis albicante aut cineraſcente, caudæ vel totius vel alterius medietatis albo. *Syn. av. pag. 7. n. 5.*

(5) Ornithol. *Tom. I. pag. 429.*

(6) Hiſt. des Oiſ. *Tom. I. pag. 138.*

(7) πυραλίς ou plutôt πυῤῥαλίς, comme l'écrit Héſyche.

(8) In Cypri ærariis fornacibus & medio igni, majoris muſcæ magnitudinis volat pennatum quadrupes. Appellatur Pyralis, a quibuſdam pyrauſta. *Lib. XI. cap. 36.*

dit qu'il y a des animaux volans & d'autres non-volans qui ſont réciproquement ennemis (1).

Le *Pyralis*, dont parle Ariſtote, & dont il ne rapporte autre choſe, ſinon qu'il vit en guerre avec la tourterelle, *Hiſt. Liv. IX. ch. 1*, n'eſt certainement pas l'inſecte qui ſe forme dans les fournaiſes de Chypre. Sans examiner ſi Pline auroit dû donner à cet inſecte le nom de *Pyralis*, avec celui de *Pyrauſta*, il ſuffit d'obſerver que l'inſecte de Pline ne vit point hors le feu (2), & par conſéquent il ne ſauroit aller faire la guerre à la tourterelle qui n'habite pas cet élément.

Eſt-ce même un animal de la claſſe de ceux qui ne volent point? Je ne le crois pas. Pline prévient qu'il va parler de l'inimitié d'animaux volans avec des animaux qui ne volent point, & de ſuite, il dit que la belette eſt en guerre avec la corneille, mais il ne s'enſuit pas qu'entre le *Pyralis* & la tourterelle, l'un des deux ſoit un animal non-volant : la *Harpé* & la buſe dont il fait mention dans la même phraſe, ſont indubitablement des oiſeaux.

Je crois donc que le *Pyralis* auſſi eſt un oiſeau; je le crois avec Héſyche, avec Scaliger, avec Geſner (3), avec M. de Pauw ſur Phile (4). Mais j'ignore quelle eſpece d'oiſeau ce peut être. Callimaque, au rapport d'Athénée (5) & d'Elien (6), en fait une des eſpeces de Pigeon, mais on prétend, & cela eſt aſſez vraiſemblable, que le texte de ces Auteurs eſt corrompu (7). L'étymologie annonce ſeulement un oiſeau de couleur approchante de celle du feu (8).

---

(1) Rurſus cum terreſtribus (diſſident) muſtela & cornix, turtur & Pyralis. *L. X. ch. 74*. Sur quoi le P. Hardouin fait cette remarque : e terreſtrium eſſe genere, non volucrum, hanc Pyralim Plinius haud obſcurè ſignificat, ſcribens, *rurſus cum terreſtribus*, &c.

(2) Quamdiu eſt in igne vivit; cùm evaſit longiore paulò volatu emoritur. *Lib. XI. c. 36*.

(3) De avibus, *in Pyralide*.

(4) Sur ce vers, du traité *de Anim. propr.* μισεῖ... τρυγὼν πυραλλιδα, *p. 112*.

(5) Deïpnoſ. *Lib. IX. cap. 11*.

(6) Var. Hiſt. *Lib I. cap. 15*.

(7) De Pauw, *ubi ſup.* après avoir rapporté le texte d'Elien, *dit* : Eſt-ne aliquis qui id fecit (πυραλλιδα inter columbas recenſere), præter Callimachum? haud puto, & quia nihil comminiſci poſſum quod columbarum genus eo nomine particulatim diſtinguat, ne ipſum quidem Callimachum id feciſſe arbitror. Amanuenſes ſcilicet imperiti dederunt nomen quod ipſe Callimachus, quod ipſe Ælianus non dederat. Lege & abſque dubio, πελειαδα. Ex iſta voce implicitè ſcripta fecerunt homines belli ſuum πυραλλιδα explicitum. Dalechamp avoit propoſé la même correction ſur le texte d'Athénée.

(8) Nullus ego dubito quin a rufa colore dicta ſit avis. De Pauw, *ubi ſup.*

PYRAUSTE OU CLERE (1).

Voyez l'article *Abeille*, pag. 55. Voyez auffi *Pyralis*.

QUADRUPEDES (2).

Parmi les divifions fecondaires qu'Ariftote établit entre les Animaux, *Hift. Liv. I. ch. 6*, il ne manque pas de faire une claffe des Animaux quadrupedes, dont les uns font vivipares, les autres ovipares : c'eft-à-dire, de ces Animaux qui demeurent fur la furface de la terre, s'y tiennent habituellement & s'y meuvent en marchant fur quatre pieds. Ariftote obferve avec raifon, que le genre des Quadrupedes vivipares eft affez confidérable pour qu'on puiffe y établir des claffes & des fubdivifions ; mais avant de nous occuper de ces fubdivifions, confidérons un moment la dénomination de quadrupede en elle-même.

Ariftote s'eft bien gardé de confondre l'homme avec les Quadrupedes. S'il a dit que le mouvement s'exécutoit dans l'homme, ainfi que dans tous les Animaux qui ont du fang, en quatre points, favoir aux mains & aux pieds, *Hift. Liv. I. ch. 5*, il a mis, *Ibid.* l'homme dans la claffe des bipedes. Cette maniere de diftribuer les Animaux paroît plus exacte que celle des Modernes, de Von-Linnée, par exemple, qui faifant une premiere claffe des Animaux ayant des mammelles, & comprenant l'homme dans cette claffe, donne à tous quatre pieds pour appui de leur corps, en obfervant feulement que dans quelques-uns, les pieds antérieurs font garnis de la paume qui forme la main (3). M. de Buffon, au contraire, non-feulement n'a pas confondu le vrai bipede avec le Quadrupede, mais il a beaucoup ajoûté aux remarques d'Ariftote fur les bornes dans lefquelles on devroit renfermer l'ufage du mot de Quadrupede, afin de ne le pas étendre à des animaux qui fe fervent de leurs pieds de devant, comme de mains (4). Je dis que M. de Buffon a ajoûté fur ce point aux remarques d'Ariftote, parce qu'il me femble trouver le germe des obfervations du Naturalifte moderne, dans ce qu'Ariftote a dit, que dans les Quadrupedes digités, les pieds de devant fervent de main à l'animal & ne lui fervent pas feulement pour foutenir fon corps.

(1) *πυραύστης, ὁ.*

(2) *τετράποδα, τά.*

(3) Mammalia. Fulcra motus inftrumenta pro expeditiori fuga in evitando hoftem aut affequendo prædam, terreftribus funt pedes quatuor, quorum anteriores palmis inftruuntur... pofteriores autem plantis, *Syft. nat. edit. 1767, pag. 21.*

(4) Hift. nat. *Tom. XII. p. 22 & fuiv.*

corps. *Des Parties*, *Liv. II. ch. 16* & *Liv. IV. ch. 10.* M. de Buffon a même imaginé le mot *Quadrumane*, propre à être appliqué à quelques animaux, & très-propre à faire fentir la conformation de ceux qui, comme les finges, ont les pieds, même de derriere, plus approchant de la forme des mains que de celle des pieds (1).

La premiere divifion des Quadrupedes eft en Quadrupedes ovipares & Quadrupedes vivipares; les fubdivifions que l'on peut établir parmi celles-ci n'avoient point de nom commun chez les Grecs. Ariftote le dit expreffément; & il ne fait d'exception que pour les animaux qui ont fur le front un toupet de crins, tels que le cheval, l'âne, &c. Les Grecs les appelloient *lophoura* (2). *Hift. Liv. I. ch. 6.* Parmi les Modernes, quelques-uns, comme Ray, n'ont point formé de noms génériques pour comprendre plufieurs efpeces (3); d'autres, comme Von-Linnée, ont établi des noms génériques fous lefquels ils rangent & diftribuent les différentes efpeces (4).

Ray a obfervé que l'établiffement d'une grande claffe d'Animaux fous le nom commun de Quadrupedes, avoit cet inconvénient qu'il raffembloit les Quadrupedes ovipares avec les Quadrupedes vivipares, tandis que ces animaux différent par des caracteres effentiels (5): mais ils ont auffi un caractere commun fous lequel Ariftote les a confidérés, c'eft d'avoir cette liqueur rouge à laquelle il détermine le nom de fang. *Hift. Liv. I. ch. 6.* Par rapport aux fubdivifions ultérieures entre les Quadrupedes, elles peuvent être prifes ou d'après la maniere dont leurs pieds font terminés; ou d'après l'attribut d'avoir la tête, les uns armée de cornes, les autres deftituée de cornes; ou d'après la difpofition des mammelles; ou d'après celle des organes de la génération; ou d'après le nombre & la forme des dents; ou enfin, d'après l'ouverture de la bouche (6). *Hift. Liv. II. ch. 17.*

---

(1) Hift. nat. *Tom. XII. pag. 22 & fuiv.*

(2) τὰ λόφουρα. Ce mot eft dérivé du mot λόφος qui fignifie *crête*, *toupet*.

(3) Voyez fon ouvrage intitulé, *Synopfis Quadrupedum.*

(4) Primates, bruta, feræ, glires, pecora, belluæ, cete. *Syft. nat. édit. 1767*, *pag. 24.* La derniere divifion ne rentre point du tout dans celles qu'Ariftote fait des Quadrupedes: Von-Linnée joint les cétacées aux autres Animaux qu'il nomme, parce que le titre de fa claffe eft *Mammalia* & non *Quadrupeda.*

(5) Hæc animalium divifio in Quadrupedia, aves, &c. in eo peccat quod Quadrupedia vivipara & ovipara ad idem genus reducit, quæ notis effentialibus & genericis differunt. *Synopf. Quadr. pag. 54.*

(6) Ray, *Synops. Quadr. p. 56*, avertit que la plupart des Naturaliftes qui avoient écrit jufqu'à lui, divifoient les Quadrupedes vivipares en folipedes, *folidipeda aut folidungula*; pied fourchu, *bifulca*; & fiffipedes, *fiffipeda feu digitata*; & il attribue cette divifion à Ariftote, en quoi il a raifon, puifque ce Philofophe la propofe. Mais ce n'eft pas la feule qu'il propofe, puifqu'il indique auffi la maniere de

Dans la philosophie d'Aristote, où il falloit propose tout & rendre raison de tout, on demandoit pourquoi i drupedes? & l'on répondoit que c'étoit parce que leur sez de force pour soutenir leur corps droit, il avoit fall appuis (1). Et pourquoi leur corps étoit-il si difficile que la partie antérieure est plus grosse, plus forte q rieure. *Des Parties*, *Liv.* 4, *ch.* 10. On voit ici l'obse est vrai, la différence de proportion entre les parties a rieures dans l'homme & dans les Quadrupedes; mais l dit Aristote n'offre que des mots vuides de sens.

Entre les attributs communs aux Quadrupedes, le plu du sang (2), *Hist. Liv. I. ch.* 6, puisque cet attribut drupedes ovipares comme aux Quadrupedes vivipares. Il servations communes à tous les Quadrupedes vivipares: ont du poil, plus sur le dessus du corps que sur le dess be est formée d'os & de nerfs, mais qu'elle n'a point ont des dents, quoiqu'ils ne les aient ni en nombre é la même maniere; plusieurs même n'ont point de dents mâchoire supérieure: ces derniers sont; en général, ce nes. Aristote a réuni ces remarques au commencement *son histoire*; il y a joint quelques particularités propres Je renvoie à cet endroit parce qu'il est assez clair, & toutes les observations que je pourrois faire ici, se trou articles où je traite des différentes parties des Animaux articles *os*, *poil*, *visceres*, &c. En effet, comme les Ç Animaux qui habitent le plus près de nous, & que no le plus facilement, c'est de leurs parties que l'on est to à parler; on prend leur description comme un type prè che la description des mêmes parties, dans les poissons &c. pour faire remarquer les traits ou de similitude ou

---

les distinguer par les mammelles & les dents, ainsi que le Chevalier Linnée l'a fait.

(1) τὰ τετράποδα ζῶα, διά τιν' αἰτίαν ἐγένετο, μὴ δυναμένης φέρειν τὸ βάρος τῆς ψυχῆς.

(2) J'ai déja av étoit pris dans ces dans sa véritable si que toute liqueur q nes de l'animal, m vulgaire où il indiq chaude, &c.

RAIE (1).

C'eſt l'un des poiſſons de la claſſe des *Sélaques*, ou des *Cartilagineux*, qui eſt le plus connu. Il n'y a point d'équivoque ſur la nomenclature. Ariſtote a parlé de la Raie ſimplement dite & ſans addition; de la Raie liſſe; de la Lime-raie qui tient de la Raie & de la lime; de la Paſtenaque & de la Torpille, de l'Aigle & du Bœuf-marin, qui ſont vraiſemblablement deux eſpeces de Raie. Mais je ne vois pas ſur quoi eſt fondé ce que dit Belon (2), & ce que pluſieurs ont répété après lui, qu'Ariſtote à compris tous les poiſſons appellés Raies, ſous trois eſpeces, la commune, la polie (ou liſſe), & l'étoilée. Ariſtote parle du chien de mer étoilé; je ne vois nulle part qu'il faſſe mention de la Raie étoilée. Au ſurplus, on peut diviſer les Raies en un aſſez grand nombre d'eſpeces (3), à raiſon de leur couleur, de la quantité de leur piquans, de leurs dents, &c. Je ne m'arrête point à ces diviſions : j'ai parlé de l'aigle, du bœuf, de la lime-raie, de la Raie liſſe, de la paſtenaque & de la torpille, à leurs articles particuliers : ici il ſera queſtion de la Raie proprement dite, qui, ſelon Artédi, eſt la Raie bouclée des Auteurs (4). Mais on remarquera que ſes caracteres conviennent à la plupart des autres raies.

La Raie a les ouies découvertes, *Hiſt. Liv. I. ch. 1. pag. 17*, & elle les a placées en deſſous. *Ibid. Lib. II. ch. 13*. Il faut ajoûter que les ouvertures de ces ouies, ſont cinq trous qui forment par leur diſpoſition une eſpece de parabole; & obſerver qu'indépendamment de ces ouies, elle a, auprès des yeux, deux trous qui peuvent lui ſervir à avaler l'eau qu'elle rejette enſuite par ſes branchies (5). Elle n'a point de nageoires (6), mais ſa forme y ſupplée, *Hiſt. Liv. I. ch. 1. pag. 17*; & comme Ariſtote le dit dans ſon traité *des Parties*, *Liv. II. ch. 13*, & dans celui *de la marche des Animaux*, *ch. 9*, les poiſſons de ce genre nagent au moyen de ce que les extrêmités qui environnent leur corps, ſont larges & minces.

Ariſtote n'a rien dit de l'intérieur de la Raie; il y avoit cependant pluſieurs obſervations intéreſſantes à faire : je vais en propoſer quelques-unes, d'après Willughbi.

(1) *βάτος, ὁ. & βατίς, ἡ.*

(2) Des Poiſſons, *Liv. I. pag. 69*.

(3) Artédi en diſtingue onze eſpeces, *genera piſc. gen. 45*. Von-Linnée, neuf ſeulement. *Syſt. nat. edit. 1767. T. I. p. 395*.

(4) Synom. piſc. *pag. 99*.

(5) Willughbi, de piſc. *pag. 74*.

(6) Il faut entendre ceci de nageoires proprement dites, placées ſur les côtés du corps, car la raie a quelques ailerons à la queue.

Lorſque la Raie eſt morte, ſon eſtomac paroît immédiatement contigu à la bouche : l'ouverture du goſier étoit aſſez grande dans une Raie qui peſoit 40 livres, pour paſſer les deux poings. Cependant on apperçoit certaines fibres qui ſervent vraiſemblablement à la Raie vivante pour reſſerrer l'entrée de ſon eſtomac & le ſéparer de ſa bouche. L'intérieur de l'eſtomac eſt couvert d'une grande croûte, qui ſe continue dans l'inteſtin, quoiqu'elle n'y ſoit pas auſſi épaiſſe. Il y a à l'entrée de l'inteſtin une partie en forme de colimaçon qui empêche que les excrémens ne remontent ; cette partie étoit d'autant plus néceſſaire que l'inteſtin fait peu de replis.

On trouve au bas du ventre & des deux côtés de l'épine du dos, un corps rouge qui paroît n'être autre choſe qu'un rein. Le cœur n'a qu'un ſeul ventricule.

Ariſtote dit que la vulve de la Raie femelle reſſemble aſſez à celle d'une femme. *Hiſt. Liv. VI. ch. 12.* On peut voir une deſcription de ſa matrice, d'après Stenon, dans Willughbi (1) ; nous en dirons quelque choſe au mot *Sélaques.* L'accouplement de ces animaux ne conſiſte pas dans un ſimple frottement des parties ; Ariſtote aſſure que le mâle applique ſon dos ſur le ventre de la femelle. *Hiſt. Liv. V. ch. 5.* Willughbi décrit une double verge dans le mâle. Il y a trouvé trois os ; l'un ſemblable à celui qui ſe trouve dans la verge du chien ; l'autre ſemblable à un couteau, & le troiſieme à un crochet (2). L'œuf de la Raie eſt ſemblable à celui des chiens de mer (3). Geſner obſerve (4) qu'il eſt aſſez difficile de concevoir quelle eſt la différence qu'Ariſtote met entre la maniere dont les petites Raies & les petits chiens de mer ſortent de leur œuf ; j'ai tâché de la marquer dans ma traduction, en diſant que le petit chien ſe forme (5) après que la coque de l'œuf s'eſt détachée & ouverte ; au lieu qu'après que la Raie a pondu, la coque de ſon œuf s'ouvre & le petit en ſort (6). Je ferois donc conſiſter la différence, en ce que le petit chien n'eſt pas encore parfait lorſque la coque s'ouvre, & qu'il y reſte encore quelque tems pour s'y former ; au lieu que dès que la coque de l'œuf de la Raie eſt ouverte, le petit en ſort. Mais j'avoue que cette diſtinction a peut-être plus de ſubtilité que de réalité : cependant il y a apparence qu'Ariſtote a mis une diſtinction réelle entre deux objets qu'il a décrits ſéparément.

---

(1) pag. 76.

(2) Pag. 74 & 77.

(3) Voyez ci-deſſus, *pag. 220.*

(4) De aquatil. in Raiis, *de Raiarum ovis.*

(5) *γίνονται οἱ νεοττοί.*

(6) *ἐξέρχεται ὁ νεοττός.*

On mange parmi nous de plusieurs especes de Raies, & l'on en mangeoit également chez les Grecs ; mais, en général, cet aliment étoit regardé comme dur & de difficile digestion. Les gens de goût délicat & fin, le méprisoient. On le voit par ce que dit Dorion, dans Athénée ; il parle de servir de la lime & de la Raie, & il ajoûte, en se moquant, qu'il fera servir aussi du crocodile rôti, tout chaud (1). Rondelet traite ces Poissons, considérés comme aliment, avec beaucoup de mépris ; & il faut convenir que sur le bord de la mer ils ne sont pas fort bons, parce qu'ils sont durs & coriaces. Mais aussi ils supportent mieux le transport & alors ils ne sont pas mauvais. La petite Raie bouclée est préférée comme la meilleure.

RAIE-LISSE (2).

La Raie-lisse n'est pas ainsi appellée, parce qu'elle n'a aucun piquant ; l'étymologie même du nom que les Grecs ont donné à la Raie, ne permet pas de s'y méprendre. On l'appelle Raie-lisse, parce qu'elle a moins de piquans que les autres, n'en ayant qu'une rangée sur la queue (3). C'est un grand poisson qui pese quelquefois jusqu'à 200 livres (4). Aristote observe, *Hist. Liv. VI. ch. 12*, que, comme la Raie, il est vivipare ; il n'en dit rien d'ailleurs, sinon que la vésicule du fiel est près du foie ; *Liv. II. ch. 15* ; ce qui est à-peu-près commun à tous les sélaques ; la Raie-lisse l'a placée dans celui des trois lobes du foie qui est à droite (5). La Raie-lisse est bien connue des Modernes qui la décrivent sous ce même nom (6).

RAMIER, GRAND ET PETIT (7).

Aristote a nommé au *Liv. VIII. ch. 3. de son histoire*, deux oiseaux, dont le nom est tellement semblable que Gaza n'a traduit que l'un des deux, & que Scaliger a pensé que l'un de ces noms n'étoit qu'une répétition de l'autre. Les deux noms dont il s'agit, sont *phaps* & *phatta*. Cependant Athénée en citant le texte d'Aristote (8), n'a pas manqué de transcrire ces deux noms comme indiquant chacun une espece propre, & Casaubon (9) a

(1) Deïpnos. *Liv. VII. ch. 20. p. 319.*

(2) λειόβατος, ὁ.

(3) Lævis dicitur non quòd omnino nullas habeat spinas ; suum nomen Græcum huic generi commune, scilicet βάτος & βατίς, Raïas omnes aculeis quibusdam rubi similibus armatas demonstrat : sed quod pauciores ; simplicem enim duntaxat in cauda spinarum ordinem habet. Ray, *Synops. pisc. pag. 25.*

(4) Ray, ubi modò.

(5) Willughbi, de pisc. *pag. 69.*

(6) Voyez, entr'autres, Willughbi, *ubi modò.*

(7) φάττα, ἡ, & φάψ, ἡ.

(8) Deïpnos. *Lib. IX. cap. 11.*

(9) Sur l'endroit d'Athénée que je viens de citer.

remarqué qu'il eſt fait ſouvent mention dans l'hiſtoire des Animaux, de la *phaps* & de la *phatta*, comme de deux oiſeaux diſtingués.

Ces oiſeaux ſont les pigeons Ramiers; *phatta* eſt, ſelon l'obſervation de Geſner, le grand Ramier, & *phaps* le petit Ramier (1). Ces oiſeaux étant du genre des pigeons, il faut voir d'abord quelques généralités que j'ai rappellées au mot *Pigeon* (2). Athénée cite, comme étant d'Ariſtote, un texte relatif à leur couleur rapprochée de celle de la tourterelle, dont il paroît difficile de ſaiſir le ſens. Il compare la couleur du Ramier & de la tourterelle à la cendre, mais en ſe ſervant néanmoins de deux expreſſions différentes (3). Caſaubon a donné l'explication de ce texte, en remarquant que la premiere des deux expreſſions indiquoit la cendre encore vive; la ſeconde, la cendre morte & éteinte (4).

Les remarques particulieres d'Ariſtote ſur le Ramier, ſont, en premier lieu, qu'il ſe plaît dans les plaines, dans les campagnes: *Hiſt. L. I. ch. 1. p. 11:* ce qui eſt très-exact; car quoique le Ramier ſe retire dans les bois pour y faire ſon nid, il faut bien auſſi qu'il fréquente les plaines pour y trouver les grains de toutes eſpeces, dont, ſuivant M. de Buffon, il eſt très-avide (5).

Quoiqu'Ariſtote diſe que le pigeon Ramier fait deux pontes, il ſemble néanmoins penſer que la ſeconde n'a lieu qu'autant que la premiere a été détruite. *Hiſt. Liv. VI. ch. 4.* Mais les Modernes paroiſſent penſer plus généralement, que ces oiſeaux font toujours deux pontes (6), chacune de deux œufs ſeulement. Il rapporte au même lieu, qu'on attribuoit au Ramier quarante (7) ans de vie; ailleurs, *Liv. IX. chap. 7*, il dit qu'il vit 25 & 30 ans, & il donne l'eſpace de 40 ans comme celui d'une vie moins ordinaire. Je vois les Modernes copier cette aſſertion, mais ſans rien affirmer perſonnellement. Le petit Ramier ſe montre (8) toute l'année. *L. VIII. ch. 3.* Ariſtote ſemble penſer qu'il en eſt de même du grand Ramier, puiſqu'au *L. IX. ch. 49*, il rapporte que quoiqu'on n'entende pas ordinairement ce pigeon l'hiver, il roucoule cependant, lorſqu'après des froids vifs, il vient quelque beau jour. Mais au *Liv. VIII. ch. 12*, il dit que le grand

---

(1) De avib. de columba, *in Palumbe.*
(2) Page 640.
(3) *φάσσα χρῶμα (ἔχει) σποδιόν· ἡ δὲ τρυγὼν χρῶμα τεφρόν.* Deïp. *Lib. IX. cap. 11.*
(4) Sur le lieu d'Athénée qui vient d'être cité.
(5) Hiſt. des Oiſ. *Tom. IV. pag. 368.*
(6) Belon, de la nat. des Oiſ. *Lib. VI. ch. 19*; de Buffon, Hiſt. des Oiſeaux, *Tom. IV. pag. 368.*
(7) On lit dans ma traduction, *trente*, c'eſt une faute à corriger.
(8) C'eſt encore une faute dans la traduction d'avoir mis, le grand & le petit Ramier paroiſſent.

Ramier voyage & ne paffe point l'hiver en Grece. Pline en fait, fans reftriction, un oifeau de paffage (1). Que croire donc? Le Ramier eft-il oifeau de paffage ou ne l'eft-il pas? Ce qu'il y a de fingulier, c'eft que nos Ornithologiftes laiffent la même incertitude. Belon affure que les Ramiers n'abandonnent point du tout nos contrées (2). M. Salerne dit qu'on les voit voler par troupes l'hiver (3); au contraire, M. de Buffon affure qu'ils arrivent dans nos Provinces au printems, un peu plutôt que les bifets; & qu'ils partent en automne, un peu plus tard : feulement il convient qu'il refte des Ramiers pendant l'hiver dans la plupart de nos Provinces (4). On voit que les habitudes du Ramier, relativement aux lieux qu'il habite, ont befoin d'être étudiées.

Ariftote a remarqué encore au *L. IX. c. 7*, quelques particularités relatives aux Ramiers, mais elles n'ont pas befoin de commentaire, fur-tout après ce que j'ai dit aux articles du pigeon & de la tourterelle. J'avertis feulement qu'une de ces obfervations indique que, dès le tems d'Ariftote, on élevoit des Ramiers dans des volieres. Un Obfervateur attentif, cité par M. de Buffon, affure que cela n'eft nullement impoffible (5).

RAT (6).

Le Rat eft, en général, un animal affez connu & affez généralement répandu, pour croire qu'il n'a pas befoin de defcription particuliere. Mais il y a dans cette efpece un grand nombre de variétés qui méritent quelque attention : la grande multiplication de ces animaux & leur difparution prefque fubite, font également des fujets d'obfervations.

Au Liv. I. ch. 1, de fon hiftoire, Ariftote cite le Rat pour exemple des Animaux qui fe logent dans des retraites, dans des efpeces de maifons. Au *Liv. II. ch. 15*, il affure que certaines efpeces de Rats (il ne dit pas lefquelles) n'ont point de fiel. Au *Liv. III. ch. 1*, il compte les Rats dans le nombre des Animaux dont les femelles ont, à la matrice, des lacunes, des cotyledons, lorfqu'elles font pleines (7). Au *Liv. VIII. ch. 6*, il remarque que les Rats boivent en lappant, quoique ce foit le propre des Animaux qui ont les dents en forme de fcie, & que les Rats ne les aient point de

(1) Abeunt & Palumbes. Quonam & in iis incertum. Hift. *Lib. X. cap. 24.*
(2) Ubi fup.
(3) Hift. des Oif. *pag. 161.*
(4) Ubi modò, *pag. 365.*
(5) Hift. des Oif. *ubi fup. pag. 366, à la note.*
(6) μῦς, ὁ.
(7) Voyez, ci-deffus, le mot *Générat. pag. 351.*

cette maniere. Tout ceci paroît être dit des Rats en général ; au moins Ariſtote n'a-t-il pas expliqué de quelles eſpeces particulieres il entendoit parler.

Ailleurs, Ariſtote fait mention de la multiplication extrême des Rats, & de leurs variétés : ce ſont ces textes qu'il faut conſidérer avec plus de ſoin.

La multiplication des Rats, comparée avec celle des autres Animaux, eſt très-ſurprenante, ſoit pour ſon abondance, ſoit pour ſa promptitude. On avoit enfermé une femelle pleine, dans un vaiſſeau où il y avoit du millet ; quelque tems après on trouva en ouvrant le vaiſſeau, cent vingt Rats (1). La multiplication des Rats dans la campagne ne paroît pas moins extraordinaire : & Ariſtote cherchant à rendre raiſon de cette grande multiplication, prétend qu'en ouvrant des fœtus de femelles, on y a trouvé de petits Rats tout formés. D'autres perſonnes aſſurent, dit il, que de lecher du ſel ſuffit pour rendre les rates fécondes. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 37.* Les Anciens alloient juſqu'à dire, qu'en Egypte la terre produiſoit d'elle-même des Rats (2). Ovide a décrit en fort beaux vers la formation de ces animaux, que le laboureur rencontre après la retraite du Nil, une moitié déja vivante, & l'autre moitié encore motte informe (3). On paſſe ces deſcriptions à un Poëte ; mais on eſt ſurpris de retrouver les mêmes détails dans un Hiſtorien (4). La multiplication des Rats n'eſt quelquefois pas moins commune de nos jours,

(1) M. de Buffon cite ce texte dans l'hiſtoire de la ſouris (Hiſt. nat. Tom VII, pag. 287), & non dans celle du Rat. Ou Ariſtote n'auroit parlé que de la ſouris, ou ſon texte s'entend de la femelle du Rat. Cependant on peut penſer, & cela même eſt très-vraiſemblable, que le mot *μῦς*, dans Ariſtote, eſt un nom générique qui comprend Rats, ſouris, mulots, &c. Je conviens auſſi que, s'il eſt vrai comme on l'aſſure, que l'animal que nous appellons *Rat*, a été apporté d'Amérique en Europe (voyez Linn. Syſt. nat. *édit. 1767, pag. 83*), ce n'eſt point de ce Rat qu'il faut entendre les textes d'Ariſtote, mais ou de la ſouris, ou de quelque Rat d'une autre eſpece que notre Rat commun.

(2) Voyez Plutarque, Sympoſiacôn, *Lib. II. pag. 1131.*

(3) Sic ubi deſeruit madidos ſeptemfluus agros
Nilus, & antiquo ſua flumina reddidit alveo,
Æthereoque recens exarſit ſidere limus :
Plurima cultores verſis animalia glebis
Inveniunt, & in his quædam modo cœpta ſub ipſum
Naſcendi ſpatium ; quædam imperfecta ſuiſque
Trunca vident numeris, & eodem in corpore ſæpe
Altera pars vivit : rudis eſt pars altera tellus. Metam. *Lib. I. v. 422.*

(4) *Αἰγύπτιοι τῆς ἐξ ἀρχῆς παρ' αὐτοῖς ζωογονίας τεκμήριον πειρῶνται φέρειν τὸ καὶ τοσούτους καὶ τηλικούτους μῦς γεννᾷν, ὥστε τοὺς ἰδόντας τὸ γενόμενον ἐκπλήττεσθαι. ἐνίους γὰρ αὐτῶν ἕως μὲν τοῦ στήθους καὶ τῶν ἐμπροσθίων ποδῶν διατετυπῶσθαι καὶ κίνησιν λαμβάνειν, τὸ δὲ λοιπὸν τοῦ σώματος ἔχειν ἀδιατύπωτον, μενούσης ἔτι κατὰ φύσιν τῆς βώλου.* Diodore de Sicile, *Biblioт. Hiſt. Lib. I. cap. 10.*

dans

dans certaines contrées (1); la grande quantité qui s'y montre de ces animaux, paroît ne pas venir ſeulement de ce que les Rats ſont très-féconds, la femelle ayant à chaque portée cinq ou ſix petits, & ayant vraiſemblablement pluſieurs portées par an; mais auſſi de ce que quand ils ſe ſont multipliés à un certain nombre, les lieux qu'ils habitoient ne ſuffiſant plus à les nourrir, ils partent par colonies & ſe montrent en grandes troupes dans les lieux qu'ils vont dévaſter. C'eſt ſans doute la raiſon pour laquelle ils ne paroiſſent ainſi en multitude qu'après la révolution d'un certain nombre d'années (2).

La diſparution de ces grandes troupes de Rats, continue Ariſtote, n'eſt pas moins étonnante que leur préſence. En peu de jours ils deviennent tous inviſibles; les pluies ſur-tout les font diſparoître. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 37.* M. de Buffon aſſigne une autre cauſe, la voracité de ces animaux; ils ne s'épargnent pas les uns les autres; quand la diſette vient après qu'ils ont ravagé les lieux où ils s'étoient jettés, ils ſe font la guerre entr'eux, & elle dure juſqu'à la deſtruction du plus grand nombre (3). Théophraſte qui parle auſſi des apparutions ſubites de Rats, penſe qu'indépendamment de la pluie qui les fait périr & des animaux qui les attaquent, ils ſont ſujets à une maladie contagieuſe qui les emporte en foule. Il ſe forme, dit-il, dans leur tête, un ver qui les tue. Lorſqu'en en ouvrant quelqu'un on apperçoit ce ver, on peut prédire qu'ils vont diſparoître (4).

En même tems qu'Ariſtote annonce qu'il y a beaucoup de différentes eſpeces de Rats, il en décrit quelques-unes. Ce ſont d'abord deux eſpeces de Rats d'Egypte, dont les uns ont le poil dur comme le hériſſon, les autres marchent ſur leurs deux pieds de derriere qui ſont très-grands, tandis que ceux de devant ſont très-petits. *Hiſtoire, Liv. VI. ch. 37.* Pline (5) & Elien (6), placent la premiere eſpece de ces Rats dans la Cyrenaïque, qui, au reſte, n'eſt pas fort éloignée de l'Egypte (7); il paroît qu'ils ont copié l'Auteur du traité *des récits merveilleux* (8). Hérodote a ſimplement dit qu'on trouvoit en Afrique des Rats qu'on appelle hériſſons (9). Je ne vois pas que nos Modernes décrivent cette eſpece de Rat (10).

---

(1) Voyez ce que M. de Buffon dit en particulier du leming & des dégâts que cette eſpece de Rat fait dans la Norvege. Hiſt. nat. *Tom. XI. pag. 253 & ſuiv.*

(2) Zimmermann, Zool. Géograph. *pag. 612 & 613.*

(3) Hiſt. nat. *T. VII. p. 280 & 281.*

(4) *περὶ τῶν ἀϑρόον, κ. τ. λ.*

(5) Hiſt. *Lib. VIII. cap. 57.*

(6) De nat. Anim. *Lib. XV. cap. 26.*

(7) Voyez ci-deſſus, *pag. 391, note 5.*

(8) De mirabil. auditis, *inter opp. Ariſt.*

(9) *ἐχινέες.* Hiſt. *Lib. IV. cap. 192.*

(10) Geſner lui-même ne dit rien qui

A l'égard de l'autre espece de Rat d'Egypte, dont Hérodote a parlé comme habitant l'Afrique, & que Théophraste Pline & Elien, désignent, ainsi qu'Aristote, comme habitant de l'Egypte (1), je remarquerai d'abord que Théophraste étend sa description un peu plus qu'Aristote. Il dit que ce Rat ne se sert point de ses pieds de devant pour marcher, mais qu'il s'en sert comme de mains, & que lorsqu'il fuit, il va sautillant (2). Pline le compare à la marmotte (3), pour son habitude de se tenir debout. Nous connoissons bien aujourd'hui cet animal: il a été décrit par le Brun (4), & par Hasselquist (5), dans leur voyage du levant. Hasselquist en a donné une description plus étendue encore dans les actes d'Upsal (6); il l'appelle *mus jaculus*, d'après Von-Linnée (7). C'est, dit-il, dans son voyage, un animal de la taille d'un gros Rat. Il ne se sert que de ses pieds de derriere, ce qui fait qu'il ne marche que par sauts & par bonds. Lorsqu'il s'arrête, il colle ses pieds contre son ventre, & s'appuie sur ses genoux. Il se sert, pour manger, des pattes de devant. Les François, établis en Egypte, l'appellent Rat de montagne. M. de Buffon a décrit ce même animal sous le nom de Gerbo, formé de *Jerbuah*, ou *Jerboa*, nom qu'il porte en Arabie (8). Le Gerbo se trouvant en Arabie comme en Egypte (9), je pense que c'est de lui encore qu'Aristote a parlé, lorsqu'il a dit qu'en Arabie on voit des Rats (10) beaucoup plus grands que les Rats des champs (11), dont les jambes postérieures ont une palme de long (12), celles de devant n'excédant pas la longueur de la premiere phalange du doigt. Je dis ici que ce sont les jambes postérieures qui sont longues, & les jambes de devant qui sont courtes: j'avertis en même tems que le texte grec, auquel ma traduction

---

puisse les faire reconnoître, quoiqu'il n'ait pas omis d'en parler. *De quadr. in mure, de muribus diversis.*

(1) Locis modò citatis.

(2) *ἔχουσι καὶ τοὺς ἐμπροσθίους πόδας, ἀλλ' οὐ βαδίζουσιν ἐπ' αὐτοῖς, χρῶνται δὲ αὐτοῖς οἷα χερσίν. ὅταν δὲ φεύγωσι, πηδῶσιν.*

(3) Muribus Alpinis. Voyez Gesner, *de quadr.* à la suite de l'art. *de mure.*

(4) Voyage au Levant, *pag. 406*; il le nomme *Gerbo*, & il en a donné la figure.

(5) Part. II. pag. 6.

(6) Elle est extraite dans le Diction. des Animaux, sous le nom *Rat d'Egypte*, ou *Rat de Pharaon*. C'est mal à propos qu'on y emploie le nom de Rat de Pharaon, qui appartient à l'Ichneumon.

(7) Syst. nat. edit. 1767, *pag. 85.*

(8) Hist. nat. *Tom. XI. pag. 121 & suiv.* Voyez dans les questions proposées par M. Michaëlis, *qu. 92*, quelques faits sur lesquels il désiroit d'être éclairci relativement à cet animal: il le nomme *Jarbo.*

(9) Voyez les Auteurs qui viennent d'être cités.

(10) J'ai eu tort d'ajoûter dans ma traduction, l'épithete *Domestiques* qui n'est pas dans le texte.

(11) Voyez l'article suivant.

(12) Environ huit pouces, voyez ci-dessus, *pag. 136.*

eſt conforme, porte le contraire ; mais je ſuis très-perſuadé que c'eſt une faute dans le texte. Il prétend *Ibid.* que ces Rats mourroient s'ils buvoient.

Ariſtote a encore parlé d'une troiſieme eſpece de Rat qu'il nomme le Rat blanc du Pont (1). Il lui attribue de ſe tenir caché pendant un certain tems, comme le loir, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 17*, & de ruminer quoiqu'il ait des dents également aux deux mâchoires. *Hiſt. Liv. IX. ch. 50*. On a de la peine à déterminer, d'après ces deux caracteres, quel animal connu le Rat du Pont peut être. Quelques Auteurs en ont fait l'hermine (2) ; Geſner combat leur ſentiment, parce que l'hermine n'eſt point du genre des Rats, mais de celui des belettes, & il penſe que le Rat du Pont eſt l'écureuil (3). C'eſt également l'avis de Charleton (4), & M. de Buffon appelle l'écureuil varié *mus ponticus* (5). Mais M. de Buffon dit lui-même de l'écureuil, qu'il ne s'engourdit pas, comme le loir, pendant l'hiver, & qu'il eſt en tous tems très-éveillé (6). D'ailleurs je ne penſe pas que l'écureuil rumine. Seroit-ce donc le muſcardin, dont M. de Buffon a dit qu'il s'engourdit par le froid & ſe met en boule comme le loir (7). Il paroît que ſa couleur eſt ſujette à varier, mais j'ignore s'il rumine.

RAT DES CHAMPS (8).

L'étymologie ſeule du nom employé par Ariſtote, ſuffit pour s'aſſurer qu'il eſt ici queſtion d'un Rat des champs (9) : & je ne ſais pourquoi Gaza & Scaliger ont traduit ce mot par celui de *Sorex*, qui ſignifie une ſouris. Geſner a repris Gaza de cette traduction, & il penſe que le Rat des champs d'Ariſtote, eſt notre mulot (10). La raiſon qui m'a empêché d'adopter ce terme, eſt qu'au *Liv. VIII, ch. 28, de ſon hiſtoire*, Ariſtote faiſant remarquer la grandeur des animaux d'Arabie, dit qu'on y trouve des Rats beaucoup plus grands que les *arouraios*. Il n'y auroit eu rien à remarquer s'il eût été queſtion de mulots, car le Rat commun eſt ici même, plus gros que le mulot. Je crois donc, ſi cependant Ariſtote a connu notre Rat commun (11), qu'il a parlé d'un Rat des champs autre que le mulot ; je ſerois

(1) *μῦς ὁ ποντικὸς ὁ λευκός*. Le Pont eſt une contrée au Nord de l'Aſie, au-delà du 39 degré de lat. B.

(2) Agricola, de anim. ſubter. *p. 35*. Le P. Hardouin ſur Pline, *L. VIII. c. 37*.

(3) De quadr. in mure, *de mur. div.*

(4) Exercitat. *p. 24*.

(5) Hiſt. nat. *Liv. VII. pag. 275*.

(6) Ibid. *pag. 271*.

(7) Hiſt. nat. *T. VII. p. 357*, & Ray, Synopſ. quadr. *pag. 220*.

(8) *ἀρουραῖος, ὁ*.

(9) *ἄρουρα*, arvum ager, *Racine*, *ἀρόω*, *laboure les champs*.

(10) In quadrup. de muribus agreſtibus.

(11) Voyez l'artic. préc. *p. 720*, *not. 1*.

porté à penſer que c'eſt celui que M. de Buffon a décrit ſous le nom de ſurmulot, à raiſon de ce qu'il reſſemble plus au mulot qu'au Rat, par la couleur & les habitudes naturelles (1). M. de Buffon dit qu'il eſt plus fort & plus méchant que le Rat; il lui attribue des dégâts & une fécondité qui s'accordent très-bien avec ce qu'Ariſtote en a dit au *Liv. VI, de ſon Hiſt. ch. 37.* Une obſervation très-intéreſſante au ſujet du ſurmulot, c'eſt que cet animal étoit tout-à-fait inconnu dans les environs de Paris vers le milieu de ce ſiecle, & qu'il y a moins d'années encore qu'on le connoît dans le Nord (2).

REMORE (3).

Il y a, dit Ariſtote, *Hiſt. Liv. II. ch. 14*, un petit poiſſon ſaxatile que quelques-uns nomment *Echeneis*, (arrête-vaiſſeaux : les Latins ont dit *Remora*, & delà le nom françois *Remore*), lequel n'eſt pas bon à manger, mais dont quelques gens ſe ſervent pour compoſer des philtres & faire des enchantemens : on prétend qu'il a des pieds : mais c'eſt une erreur; ce ſont ſes nageoires qu'on prend pour des pieds.

Ariſtote n'a rien dit de plus ſur la Remore, il n'a pas même parlé de la vertu qu'on lui attribuoit, ſans doute dès-lors, d'arrêter les vaiſſeaux, puiſque c'eſt delà que vient le nom qu'il lui donne (4). Mais ceux qui ſont venus après lui, n'ont pas été auſſi réſervés. Pline parle de toutes les vertus de cet animal, dont il fait tantôt un poiſſon, tantôt une eſpece de limas; il s'extaſie ſur ſa force admirable, il prétend même citer des témoins oculaires qui l'atteſtent (5). Ovide, Oppien, Phile, & un nombre d'autres, l'ont également célébrée.

Ce n'eſt pas tout : & le fait ſuppoſé vrai, on a voulu en expliquer la cauſe. L'Auteur de la traduction de l'hiſtoire des Animaux, d'après l'Arabe, que l'on dit être Michel Scotus, en donne une raiſon digne du tems où il écrivoit, lorſqu'en traduiſant le texte d'Ariſtote, que j'ai rapporté, il dit que la Remore arrête les vaiſſeaux parce qu'elle a une vertu naturelle qui les empêche d'avancer (6). Mais dans la ſuite on a voulu ſinon plus de raiſons,

(1) Hiſt. nat. *Tom. VIII. pag. 1.*

(2) Voyez M. de Buffon, *ubi modò*; & M. Zimmermann, Spec. Zool. Géogr. *cap. 2. Part. II. ſect. 4. pag. 345.*

(3) ἐχενηίς, ἡ.

(4) ἐπέχει τὰς ναῦς, καὶ ἐξ οὗ ποιεῖ καλῦμεν αὐτήν. Elien, de nat. Animalium, *Lib. I. cap. 37.*

(5) Hiſt. Lib. IX. c. 25, & Lib. XXXII. cap. 1.

(6) In mari eſt parvus piſcis qui detinens navem, quoniam ipſe prohibet navem recedere pro naturali.

au moins plus de mots, & il eſt curieux de voir Rondelet (1) & Scaliger (2) employer tout leur eſprit, tantôt pour combattre les explications que l'on avoit données avant eux de la prétendue vertu de la Remore, tantôt pour en inventer de nouvelles. D'autres plus ſages, tels que Gillius (3), ſe contentoient de chercher à connoître la Remore, & ne pouvant ni la voir ni trouver perſonne qui l'eût vue, ils n'en parloient pas. Geſner a réuni, à-peu-près, tout ce que l'on avoit dit avant lui ſur la Remore, à l'exception de ce qu'on trouve dans Scaliger.

Aujourd'hui l'hiſtoire de la Remore paroît tellement fabuleuſe, que les Naturaliſtes ne s'en occupent plus. On a même tranſporté le nom de Remore à un poiſſon qui vient du Bréſil, & qu'ainſi les Anciens n'ont certainement pas connu (4). Je doute que les tentatives nouvelles qu'on dit avoir été faites par un Savant, pour établir que l'hiſtoire de la Remore avoit certains points de vérité, aient quelque ſuccès (5).

RENARD (6).

Un animal ſi commun n'eſt pas difficile à reconnoître. Ariſtote le peint par ſon caractere, lorſqu'il le qualifie adroit & plein de malice. *Hiſt. L. I. ch. 1.* Il obſerve qu'il eſt du nombre de ceux dont la verge eſt oſſeuſe; *Ibid. Liv. II. ch. 1;* il décrit ſon accouplement & les ſoins de la mere pour ſes petits. *Liv. VI. ch. 34.* Mais il a eu tort de dire que le Renard n'a jamais plus de quatre petits; il en a juſques à cinq, & quelquefois, mais rarement, ſix (7). J'ai parlé à l'article du chien (8), de l'accouplement du chien avec le Renard; aux faits que jai indiqués dans cet endroit, il faut ajoûter ceux dont M. Zimmermann fait mention dans ſa Zoologie géographique (9). Au même *Livre de ſon hiſtoire, ch. 37*, & au *Liv. IX. ch. 1*, Ariſtote a nommé une partie des animaux avec leſquels le Renard eſt en guerre.

---

(1) Apud Geſn. *In piſc. de Echeneïde.*

(2) Exercit. ad Cardan. *218, 8.*

(3) De nominib. piſc. *cap. 58.*

(4) Voyez Artédi, Synon. piſc. *p. 28*, & Willughbi, de piſc. *pag. 119* M. Duhamel a auſſi décrit un poiſſon qu'il appelle *Remora*, & qui paroît avoir de l'affinité avec celui de Willughbi, mais il ne dit pas quelles ſont les côtes dont on le peut croire originaire. Traité des pêches, *P. II. ſect. 4. ch. 4. art. 6. pag. 56.*

(5) Recentiores fabulam hanc (de Remora) commentitiam putârunt, & in piſcium hiſtoria ne attigerunt quidem. Nihilominus nuper demum extitit vir in naturali hiſtoria bene verſatus, qui iſtam hiſtoriam a vero non adeo abhorrere demonſtratum ivit. De Hiſt. nat. veter. *cap. 3.* §. 2.

(6) ἀλώπηξ, ὁ. En eſpagnol, *La Zorra*, de Funez, *Liv. II. ch. 21.*

(7) Hiſt. naturelle, par M. de Buffon, *Tom. VII. pag. 212.*

(8) Pag. 215.

(9) Pag. 471.

Il y a quelque choſe de plus important à remarquer ſur ce qu'Ariſtote a dit, *Liv. VIII. ch. 28*, que les Renards ſont plus petits en Egypte qu'en Grèce. M. de Buffon remarque que les Renards ſont *fort rares* en Afrique & dans les pays voiſins de l'équateur. Il ajoûte que les Voyageurs qui diſent en avoir vu dans les Provinces méridionales des Indes, ont pris les chacals pour des Renards, & qu'Ariſtote eſt tombé dans une erreur ſemblable, lorſqu'il a dit que les Renards d'Egypte étoient plus petits que ceux de Grèce : ces petits Renards d'Egypte étant des putois (1). Tout cela peut fort bien être (2) ; mais il n'eſt pas impoſſible auſſi de défendre l'aſſertion d'Ariſtote. M. de Buffon ne dit-il pas lui-même que les Renards ſont fort rares en Afrique ? M. Zimmermann l'a dit également de l'Egypte en particulier (3) : mais s'ils y ſont rares, il y en exiſte donc, & alors la comparaiſon de grandeur qu'Ariſtote a établie peut avoir lieu. En ſuppoſant que le Renard d'Egypte dont Ariſtote a parlé ne ſoit pas un vrai Renard, je ne penſe pas non plus que ce ſoit le putois (4) ; Ariſtote ayant connu le putois, n'a pas dû le confondre avec le Renard.

RENARD POISSON (5).

C'eſt une eſpece de chien de mer : voyez ce mot. Lorſque ce poiſſon ſe ſent pris à l'hameçon, il remonte le plus haut qu'il peut vers la ligne à laquelle il eſt attaché & il la ronge. *Hiſt. Liv. IX. ch. 37.* Pline (6) a répété le même fait ; mais Plutarque (7), Elien (8), & d'après lui, Phile (9), ont dit qu'en pareil cas le Renard ſe retournoit le dedans du corps en dehors pour ſe délivrer de l'hameçon. Ils ont appliqué au Renard ce qu'Ariſtote rapporte de la ſcolopendre marine, & ils n'ont pas ſenti combien la ſuppoſition qu'ils faiſoient, étoit abſurde à l'égard du Renard.

RENARD-VOLANT (10).

Ariſtote, en parlant de la matiere dont ſont formées les aîles des différens

---

(1) Hiſt. nat. *Tom. VII. pag. 217.*

(2) Joignez aux obſervations de M. de Buffon, ce que dit Scaliger, *Exerc. ad Card. 217, n. 11*, ſur certains animaux d'Arabie & de Paleſtine, auxquels on vouloit donner le nom de Renard ; & les remarques de M. Michaëlis dans ſes *queſtions propoſées, &c. qu. 38.*

(3) Spec. Zool. Géogr. *pag. 179.*

(4) Voyez le mot *Putois, pag. 708.*

(5) ἀλώπηξ, ὁ.

(6) Hiſt. *Lib. IX. cap. 43.*

(7) Quænam. animal. aquat. an terreſt. &c.

(8) De nat. Animal. *Lib. IX. cap. 12.*

(9) De animal. propr. *n. 92.* Joignez les notes de M. de Pauw ſur cet endroit.

(10) ἀλώπηξ, ὁ.

animaux volans, dit qu'il en eſt dont les aîles ne ſont qu'une peau, telles que celles du Renard & de la chauve-ſouris. *Hiſt. Liv. I. ch. 5.* On voit bien qu'Ariſtote a entendu parler d'un de ces animaux qui ont entre leurs jambes de devant & leur corps, de grandes membranes qui peuvent les ſoutenir en l'air; ainſi Scaliger (1), & Bochart, d'après lui & d'après les Auteurs arabes (2), nous parlent de chats qui volent au moyen de pareilles membranes. Klein a fait mention du chat-volant de Ternate (3). Le même Auteur a décrit pluſieurs écureuils-volans. (4) On rapporte dans l'hiſtoire des voyages (5), qu'un homme tua dans une île un animal de la longueur d'un lievre, mais de la taille d'un écureuil, auquel il pendoit de chaque côté une peau qui s'étendoit & qui reſſembloit à des aîles. C'eſt à l'un de ces animaux, ou à quelque autre du même genre, qu'Ariſtote a donné le nom de Renard; mais nous ne ſavons pas préciſément auquel, parce qu'on ne trouve cette dénomination que dans Ariſtote, & dans le ſeul endroit que j'ai indiqué (6).

REPTILES (7).

Les Reptiles ne forment pas une claſſe d'Animaux très-étendue, & ce n'eſt pas un des grands genres établis par Ariſtote. Il n'en fait mention dans ſon *Hiſt. Liv. I. ch. 1*, que dans le lieu où il conſidere les variétés des Animaux qui ſe meuvent ſur la ſurface de la terre, à raiſon de la maniere dont ils s'y meuvent, les uns en marchant, les autres en rampant, d'autres encore en ſe roulant. Ce n'eſt auſſi que ſous ce point de vue que je conſidere ici les Reptiles, car par rapport à la compoſition de leur corps ils ſe trouvent réunis avec d'autres animaux, ſelon qu'ils ſont les uns vivipares, les autres ovipares; les uns ayant du ſang dans l'acception qu'Ariſtote donne ordinairement à ce mot, les autres n'en ayant point. Je ne m'arrête donc ici qu'à leur maniere de ſe mouvoir.

Ariſtote a développé dans ſon traité *de la marche des Animaux*, ce qu'il n'avoit dit qu'en deux paroles dans ſon hiſtoire, ſur le mouvement des Reptiles.

---

(1) Exercit. ad Card. de ſubtil. *217, n. 9.*
(2) Hieroz. *Lib. III. cap. 14.*
(3) Diſpoſ. quadrup. §. *30. pag. 76.*
(4) Ibid. §. *22.*
(5) *Tom. IV. pag. 11.*
(6) Vulpem appoſuit (Ariſtoteles) pro exemplo communi veſpertitionibus; verum neque ipſe alibi commemorat, neque hic faciem prodit; neque Plinius meminit, neque Ælianus, neque Oppianus, neque Athenæus, neque Albertus ipſe. Scaliger, *in Hiſt. anim. pag. 47.*
(7) ἑρπυστικά, τά.

Il les caractérise d'abord d'une maniere remarquable : les autres Animaux mesurent l'espace avec leurs jambes ; ceux-ci le mesurent avec leur corps même (1). *ch. 4.* Comme leur corps est fort étroit, il sembleroit, au premier coup d'œil, qu'il s'avance dans le même moment dans toute sa largeur : néanmoins, lorsqu'on y fait attention, on voit que ce sont les parties de la droite qui se meuvent les premieres : celles de la gauche ne s'avançant qu'après celles-ci. *ch. 7.*

Tous les Reptiles ne se meuvent pas de la même maniere ; il y a entr'eux une différence de mouvement fort remarquable. Les uns ont un mouvement qu'Aristote appelle d'ondulation (2), & il observe que cette ondulation peut se faire en deux sens. Les courbures du corps de l'animal sont quelquefois paralleles à l'horison ; le corps de l'animal ne cesse point de porter dans toute sa longueur sur la surface de la terre : telle est la maniere dont les serpens se meuvent. Dans d'autres Animaux, dans certaines especes de chenilles par exemple, la courbure est perpendiculaire à l'horison ; une partie du corps se détache de la terre & forme un arc. Ce mouvement n'est pas celui d'autres Reptiles : ils traînent, ou, si l'on veut, ils tirent leur corps (3). C'est la maniere d'avancer des sangsues & des vers qu'on appelle entrailles de la terre. Ils portent en avant une partie de leur corps, & après cela ils ramenent le surplus vers cette partie. *ch. 9.*

La maniere dont Aristote s'exprime en cet endroit, me fait penser, qu'au texte que j'ai cité du *Liv. I. ch. 1*, *de l'histoire*, il faudroit préférer la leçon de Canisianus, & du Mſ. de Médicis, à celle que j'ai suivie (4). Selon celle-ci, j'ai dû traduire, il y a des animaux qui se meuvent *en se roulant :* au lieu que j'aurois dit, *en se traînant ;* & dans le fait il ne se présente pas à mon esprit, au moins en ce moment, d'animal terrestre dont le mouvement progressif consiste à se rouler.

RESPIRATION (5).

Aristote n'a dit qu'un mot de la respiration dans son *Hist. Liv. I. ch. 11*, pour remarquer que c'est de la poitrine que part la Respiration, ou pour traduire plus littéralement, l'inspiration & expiration : mais il a fait d'ailleurs un traité exprès sur cette importante matiere. Une partie de son traité

(1) *ἀυτῷ τῷ σώματι διαλήψεις ποιέμενα.*
(2) *κύμανσις.*
(3) *ἰλυσπάσει χρώμενα.*

(4) Voyez les variant. *pag. 648.* Gaza traduit, *tractilia.*

(5) *ἀναπνοὴ ϗ ἐκπνοὴ, ἡ.*

est

eſt employée à expoſer le ſentiment des Philoſophes qui l'avoient précédé, Démocrite d'Abdere, Anaxagore, l'auteur du Timée, & Empedocle; le ſurplus eſt deſtiné à expoſer ſon ſentiment perſonnel. Ariſtote combat les Anciens, ſoit en ce que pluſieurs d'entr'eux ſoutenoient que tous les Animaux reſpiroient d'une maniere proprement dite, c'eſt-à-dire, qu'ils reſpiroient l'air; ſoit quant à la maniere dont ils expliquoient le méchaniſme de la Reſpiration.

Le ſyſtême d'Ariſtote, *chap. 8*, eſt que tout animal a beſoin de chaleur pour exiſter, & cette chaleur eſt ſujette ou à s'éteindre, ou à devenir trop conſidérable & à produire la conſomption, la déficcation (1). L'extinction de la chaleur & ſon excès cauſent la mort; il faut donc que le corps de l'animal ſoit rafraîchi pour maintenir ſa chaleur dans un état de modération convenable.

Les Animaux peuvent à cet égard, ſe diviſer en deux claſſes, *ch. 9 & ſuiv.* Ou ce ſont des Animaux qui ont du ſang, ou ce ſont des Animaux qui n'en ont point. Ceux-ci n'ont pas beſoin, ſelon Ariſtote, de reſpirer, c'eſt-à-dire, de recevoir l'air au dedans de leur corps (2), parce qu'ayant peu de volume, l'air ou l'eau qui les environne les rafraîchit ſuffiſamment. Si ce ſont des inſectes ou un peu grands, ou d'un tempérament plus chaud, leur corps eſt comme coupé, & dans cette coupure il n'eſt fermé que par une membrane fort mince afin de pouvoir être plus aiſément rafraîchi. Les animaux qui ont du ſang ſont rafraîchis les uns par l'eau qui paſſe dans leurs branchies, les autres par l'air qui entre dans leur poumon: les dauphins & autres cétacées qui ont des évents, ne les ont pas pour rejetter de l'eau qui ſoit deſtinée à les rafraîchir; ils ſont rafraîchis par l'air qui entre dans les poumons; mais comme en prenant leur nourriture dans l'eau, il en entre dans leur bouche, les évents leur étoient néceſſaires pour la rejetter, *ch. 12.*

Les Animaux qui ont des poumons ont beſoin d'un rafraîchiſſement abondant, à cauſe de la grande chaleur qui eſt dans leur cœur. Le cœur ayant communication avec les poumons, l'air qui entre dans les poumons & qui étant fort délié, pénetre aiſément, tempere cette chaleur, *ch. 15 & 16.* Le principe de la reſpiration eſt dans le cœur; l'augmentation de la chaleur en augmente le volume, ainſi que celui du poumon. Les parois de la poitrine s'élevent dans la même proportion; il arrive ce qui a lieu lorſque les deux

---

(1) *φθορὰ πυρὸς σβέσις ϗ μάρανσις.*

(2) Voyez ce que j'ai dit au contraire, au mot *Inſecte*, pag. 450.

côtés d'un soufflet s'élevent ; l'air extérieur entre, & par sa fraîcheur il modere l'excès de la chaleur. Le volume du cœur diminue ; l'air sort ; la chaleur augmente ; il se fait une nouvelle Respiration. La même chose a lieu pour l'entrée & la sortie de l'eau dans les branchies des poissons, *ch. 21.*

Tel est le systême d'Aristote sur la Respiration. Il observe aussi que les animaux aquatiques sont suffoqués lorsqu'ils se trouvent dans une petite quantité d'eau, & pareillement les animaux qui vivent dans l'air, lorsqu'ils se trouvent dans une petite quantité d'air ; il en assigne pour cause que ce volume modique d'eau ou d'air venant à s'échauffer, ne peut plus les rafraîchir, *ch. 16.*

Les Modernes ont adopté presque généralement le systême des anciens Philosophes qui avoit été rejetté par Aristote, savoir que tous les Animaux respirent l'air quoique de différentes manieres ; j'ai parlé au mot *Insectes*, des trachées & des poumons qu'on a découvert dans ces animaux. C'est par rapport aux poissons qu'il peut y avoir plus de difficulté : cependant on a vu aussi (1), que plusieurs Naturalistes étoient persuadés que les poissons respiroient quelques particules d'air : mais il est certain que c'est l'eau principalement qui est à leur égard, ce que l'air est aux animaux qui ont des poumons.

On a fait des expériences curieuses pour constater quelle etoit la quantité d'air qui entroit dans les poumons de l'homme, par exemple, à chaque inspiration, & de combien de degrés cet air extérieur pouvoit rafraîchir le sang. La quantité d'air que l'on inspire, varie, suivant M. de Sénac, dans une petite inspiration ordinaire, depuis dix pouces jusqu'à dix-sept (2). Le Docteur Hales porte cette quantité beaucoup plus loin ; il adopte une estimation, suivant laquelle chaque inspiration ordinaire tireroit 40 pouces d'air : & une grande expiration chasseroit jusqu'à 220 pouces cubiques d'air (3).

Par rapport au rafraîchissement du sang par l'entrée de l'air extérieur dans les poumons, le même Docteur Hales a trouvé qu'en une minute, la chaleur du sang des poumons qui étoit de 64 degrés, se portoit à près de 67 ; il pense d'ailleurs qu'il se fait environ vingt inspirations dans une minute (4) ; ainsi chaque inspiration peut rafraîchir le sang d'environ un sixieme de degré.

---

(1) Voyez ci-dessus, *page 672.*

(2) Anatom. d'Heïster, *pag. 377.*

(3) Statique des Végétaux, *chap. 6. pag. 200 & 201.*

(4) Statique des Anim. *p. 106 & suiv.*

La deſtination donnée par Ariſtote à l'air qui entre dans les poumons, & qui eſt de rafraîchir le ſang, n'a point été conteſtée; mais on a demandé de plus, s'il n'agiſſoit pas immédiatement ſur le ſang, s'il ne s'introduiſoit pas dans cette liqueur à travers les parois des vaiſſeaux qui le renferment, ou s'il ne faiſoit qu'opérer par ſon mouvement, un mélange parfait des fluides qui compoſent le ſang (1). Ce ſont de grandes queſtions de phyſiologie, qu'il ne m'appartient pas de traiter.

On a nié abſolument la ſuppoſition que la Reſpiration dépendît des mouvemens du cœur, car il faudroit pour cela que l'inſpiration & l'expiration répondiſſent aux battemens du cœur; & ce fait n'eſt pas. Mais cette cauſe détruite, on a voulu y ſuppléer par quelqu'autre; & ſur ce point encore il s'eſt formé une multitude de ſyſtêmes qu'il n'entre pas dans mon plan de développer & d'oppoſer les uns aux autres (2).

Un dernier fait dont l'expérience a convaincu dans tous les tems, c'eſt qu'un animal enfermé dans une modique quantité d'air, périt; mais on a nié ſur ce point auſſi, la cauſe qui étoit aſſignée par Ariſtote; & l'on a ſoutenu que la chaleur de l'air n'augmentoit point (3). Le Docteur Hales a penſé que la Reſpiration des Animaux faiſoit perdre à l'air ſon élaſticité (4); M. de Sénac a dit que l'air dans lequel les Animaux étoient renfermés, ſe chargeoit d'exhalaiſons groſſieres & pernicieuſes (5); Muſſchenbroeck en rendant compte des opinions qui avoient été préſentées juſqu'à lui, vouloit qu'on admît le concours des deux cauſes dont nous venons de parler, & d'une troiſieme encore, ſavoir qu'il y a dans l'air des particules que nous ne connoiſſons pas, qui donnent la vie à l'animal, & qui s'épuiſent promptement dans une petite quantité d'air. En même tems il avouoit qu'il reſtoit encore des difficultés à éclaicir (6). On eſt aujourd'hui ſur la voie d'expliquer ce phénomene d'une maniere plus ſatisfaiſante par les expériences que l'on a faites, à la ſuite de Prieſtley, ſur les différentes eſpeces d'air, & ſur leurs qualités.

ROITELET (7).

Ariſtote a décrit, *Hiſt. L. IX. ch. 11*, un oiſeau qu'il nomme *Trochile*;

(1) Voyez entr'autres ouvrages, l'Anat. d'Heïſter, *pag. 392 & 413.*

(2) Anat. d'Heïſter, *pag. 386.*

(3) Anat. d'Heïſter, *pag. 425.*

(4) Statique des Végét. *pag. 196 & 197.*

(5) Ubi ſup. *pag. 426.*

(6) Eſſais de phyſique, *n. 1411.*

(7) *βασιλεύς, ὁ, ἢ τροχίλος, ὁ.*

& dont il dit qu'il se loge dans les lieux fourrés & dans des trous. On lui donne aussi, ajoûte-t-il, les noms de *Sénateur* & de *Roi*.

J'ai déja remarqué (1) qu'il me paroissoit qu'Aristote avoit désigné deux oiseaux différens sous le même nom de *Trochile* (2), savoir celui dont il est question dans l'endroit que je viens de citer, qui n'est autre que notre Roitelet; & celui dont il fait mention au *L. IX. ch. 6*, qui nettoie les dents du crocodile. Je crois que c'est à ce dernier qu'il faut appliquer ce qu'Aristote dit au *Liv. VIII. ch. 3*, que le Roitelet (*Trochile*), a le dos de couleur d'eau comme les halcyons.

A l'égard de l'autre espece de *Trochile* qui se nomme Sénateur & Roi, je ne vois aucune difficulté à dire que c'est notre Roitelet : seulement j'observe que nous avons deux especes de Roitelets, le commun & celui que l'on surnomme huppé, parce qu'il a une petite crête. Belon pense que le Trochile est le Roitelet commun (3), & que le Roitelet huppé est celui qu'Aristote nomme *Tyran* (4); Ray a prétendu que c'étoit une erreur, & que le vrai Trochile d'Aristote n'étoit pas le Roitelet commun, mais le Roitelet huppé (5); mais Ray ne nous a point dit quel étoit le Tyran d'Aristote; ainsi il me semble qu'on peut s'arrêter au sentiment de Belon, avec d'autant moins d'inconvénient, qu'au surplus Ray met le Roitelet de Belon & le Roitelet huppé dans la même classe (6).

On trouve l'histoire de ces deux petits oiseaux, le Roitelet commun & le Roitelet huppé, dans tous nos Ornithologistes modernes; & ce qu'Aristote en a dit au *Liv. IX. ch. 11, de son histoire*, se trouve exact; je suis seulement fâché qu'il ait ajoûté en cet endroit, que ce qui lui fait faire la guerre par l'aigle, c'est le nom de Roi qu'on lui donne : il est vrai qu'Aristote n'en parle que comme d'un dicton, mais sous ce point de vue même cela ne valoit pas la peine d'être rapporté.

Au *Liv. VIII. ch. 3*, Aristote a compté les deux especes de Roitelets, l'huppé & le commun, dans le nombre des oiseaux qui se nourrissent au

---

(1) Voyez Crocodile, *pag. 267*.

(2) Charleton distingue bien aussi le trochile Roitelet, du trochile oiseau aquatique. *Exercit. aves, pag. 95 & 102*.

(3) De la nat. des oiseaux, *Liv. VII. chap. 5 chap. 7*.

(4) On sait que le mot *Tyran*, n'emportoit pas chez les Grecs la même idée que parmi nous; il signifioit proprement un petit prince, un seigneur.

(5) Regulus cristatus, trochilus Plinio & Aristoteli. Passer troglodytes, Turnero & Bellonio perperam Regulus. Synops. av. *pag. 79 & 80*. Klein paroît être dans le même sentiment. Ordo av. §. *34. n. 3*.

(6) Ubi modò.

moins ordinairement de vers ; & il a eu raiſon. Mais il y a dans cet endroit même un mot qui peut embarraſſer : il donne au Roitelet une épithete qui indiqueroit un oiſeau vivant de graines. Scaliger n'y voit point de difficulté (1), & à ſon exemple j'ai traduit, *le Roitelet moiſſonneur.* Gaza & Scotus ont fait, de ce qui n'a paru à Scaliger & à l'ancien Traducteur qu'une épithete, un nom propre d'oiſeau (2) ; c'eſt peut-être le mieux, mais les manuſcrits ne m'ont pas donné aſſez de lumieres pour mettre ici un nom propre ; il faut changer abſolument la leçon du texte, autrement il y aura toujours la même contradiction entre l'expreſſion employée par Ariſtote & l'attribut de ſe nourrir de vers.

ROITELET HUPPÉ (3).

Voyez l'article précédent.

ROSSIGNOL (4).

Quel homme a des oreilles & ne connoît pas le Roſſignol ? Je n'ai point ici à décrire ; ſi l'on ne ſait pas l'hiſtoire de cet oiſeau & l'étendue de ſes talens, il faut la lire dans M. de Buffon (5) : je n'ai qu'à indiquer les obſervations d'Ariſtote.

La premiere obſervation d'Ariſtote, *Hiſt. Liv. IV. ch. 9*, eſt que dans cette eſpece ainſi que dans quelques autres, le mâle & la femelle chantent également ; mais elle eſt formellement démentie par M. Salerne (6). Ariſtote en fait une autre au même lieu, ſavoir que les Roſſignols apprennent à leurs petits à chanter. Ces leçons données par le Roſſignol à ſes petits, ont été fort célébrées (7), & elles peuvent avoir quelque choſe de vrai ; car on aſſure qu'un Roſſignol qui a été mis en cage trop jeune, chante naturellement moins bien (8). Au *Liv. IX. ch. 49*, Ariſtote parle encore du chant du Roſſignol ; il obſerve que quand l'été s'avance, ſon chant n'eſt plus le chant agréable du printems. On peut aller plus loin & dire que quand le

---

(1) Regulus ſeminilegus, avis nota omnibus. Scal. *ad hiſt. anim.*

(2) Voyez les variant. *pag. 730, col. 2.*

(3) τύραννος, ὁ.

(4) ἀηδών, ὁ. En Eſpagnol, Ray ſennor. De Funez, *Liv. I. ch. 36.*

(5) Hiſt. des oiſ. *Tom. IX. pag. 115.*

(6) Hiſt. des oiſ. *pag. 229.* M. de Buffon ne nie pas l'aſſertion d'Ariſtote auſſi cruement ; il cite des exemples de femelles chantantes, & il penſe qu'elles pouvoient être plus communes en Grece. *p. 129 & 130.*

(7) Voyez Elien, *Liv. III. ch. 4 ;* & Pline, Hiſt. *Lib. X. ch. 29.*

(8) Salerne, Hiſt. des oiſ. *pag. 229.* Voyez auſſi M. de Buffon, *ubi ſup. p. 128.*

Roſſignol n'a plus de petits, ſon cri rauque eſt affreux. Ariſtote dit que dans cette ſaiſon, on ne donnoit plus le même nom au Roſſignol.

C'eſt un des oiſeaux qui ſe tiennent le plus long-tems cachés; *Ibid.* il demeure caché depuis l'automne juſqu'au printems; *L. V. ch. 9*; ou peut-être il paſſe en d'autres pays (1). Sa ponte eſt de cinq ou ſix œufs; *L. V. ch. 9*; M. de Buffon dit, ordinairement cinq (2); la pointe de ſa langue eſt tronquée. *Liv. IX. ch. 15.*

ROUGE-GORGE (3).

Dans le nombre des oiſeaux qui ſe nourriſſent de vers, Ariſtote a nommé l'*érithacus*, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 3*, & à ce trait ſeul il pourroit être difficile de reconnoître l'oiſeau dont il a parlé. Mais je vois qu'on s'accorde généralement à reconnoître dans cet oiſeau, le Rouge-gorge (4), qui ſe nourrit effectivement de vers; on prétend même que le nom grec lui convient très-bien, parce qu'il eſt fort querelleur (5).

Ariſtote ne remarque rien de particulier ſur le Rouge-gorge: il dit ſeulement, en parlant des métamorphoſes des oiſeaux, *Hiſt. Liv. IX. ch. 49*, que l'*érithacus* & le *phœnicurus*, ſont le même oiſeau, le premier étant un oiſeau d'hiver & l'autre un oiſeau d'été. J'ai déjà eu occaſion d'avertir que ces prétendues métamorphoſes n'avoient rien de réel, qu'elles conſiſtoient ſeulement en ce que le peuple donnoit au même oiſeau un nom dans un tems, & un autre nom dans un autre tems.

On penſe communément que le *phœnicurus* d'Ariſtote, dont il eſt mention dans le lieu que je viens de citer, eſt notre roſſignol de muraille (6). Mais voici ce qui m'a empêché d'employer cette dénomination. Le Rouge-gorge & le roſſignol de muraille, quoique très-approchans l'un de l'autre, ont néanmoins des différences auxquelles on peut les reconnoître, ſur-tout en examinant leurs pieds (7); or je penſe, comme je l'ai dit, que ces oiſeaux que l'on prétendoit en Grèce ſe métamorphoſer de l'un à l'autre, étant abſolument le même oiſeau, il ne faut pas appliquer le texte d'Ariſtote

---

(1) Voyez M. de Buffon, *ubi ſup. pag. 139.* Voyez auſſi Klein, de avibus errat. §. 27.

(2) Pag. 141.

(3) ἐρίθακος, ὁ.

(4) Voyez Belon, de la nat. des oiſ. *Liv. VII. ch. 9*; le P. Hardouin ſur Pline, *Liv. X. ch. 29. n. 44.* Ray, Synopſ. av. *p. 78.* Salerne, Hiſtoire nat. des oiſ. *p. 230.* Briſſon, Ornit. *Tom. III. p. 418.* De Buffon, Hiſt. des oiſ. *Tom. IX. p. 262 & 285.*

(5) Le mot ἐρίθακος peut être dérivé de ἔρις, qui ſignifie querelle, débat.

(6) Voyez les Auteurs qui ſont cités à la note 4.

(7) Voyez Belon, de la nat. des oiſ. *Liv. VII. ch. 8.*

au Gorge-rouge, & au roſſignol de muraille : du moins il y en a aſſez pour douter que la ſeconde expreſſion d'Ariſtote doive s'entendre du roſſignol de muraille. Dans cet état, j'ai préféré de chercher à rendre le mot *Phœnicurus* par une expreſſion (Rouget ou mieux *Rouge-queue*) qui en fit ſentir le ſens, plutôt que de me ſervir du nom roſſignol de muraille.

ROUGET, OISEAU (1).

Phœnicurus, voyez l'article précédent.

ROUGET, POISSON (2).

Nous avons donné en françois le même nom de Rouget à pluſieurs poiſſons très-différens, mais qui ont la couleur ou rouge, ou tirant ſur le rouge. Ainſi ce nom a été donné au ſurmulet, au Rouget grondin, &c (3). J'emploie ici le mot Rouget comme traduction de l'*Erythrinos* d'Ariſtote, mais il eſt facile de diſtinguer ce Rouget des autres poiſſons auxquels on a donné le même nom, lorſqu'on lit dans Athénée que c'eſt un poiſſon ſemblable au pagre (4). Il lui reſſemble en effet tellement, que pluſieurs l'ont confondu (5), & ce ſont d'ailleurs deux poiſſons du même genre, ſavoir de celui des ſpares (6). On peut lire la deſcription de ce Rouget, dans Willughbi (7) & dans M. Duhamel (8). Rondelet l'a nommé *pagel* (9), & Belon, *pageau* (10).

Ariſtote compte le Rouget parmi les poiſſons qui habitent la haute mer : *Hiſt. Liv. VIII. ch. 13.* Oppien en fait, au contraire, un des poiſſons qui demeurent ſur le voiſinage des côtes (11). Il eſt poſſible de les concilier, en diſant qu'on le trouve tantôt dans la haute mer, tantôt près des côtes. C'eſt ce que nous apprend M. Duhamel, ſelon le rapport duquel ces poiſſons ne s'approchent du rivage qu'après la fin de l'hiver, quand ils veulent dépoſer leurs œufs ſur le ſable ou dans la vaſe, ce qu'ils font ordinairement dans les endroits où il y a 50 ou 60 braſſes d'eau (12). Rondelet prétend au contraire, que c'eſt l'hiver que le pagel habite la haute mer, & que l'été il s'approche du rivage (13).

---

(1) *φοινικυρός*, ὁ.
(2) *ἐρυθρινός*, ὁ.
(3) Voyez M. Duhamel, traité des pêches, Part. II. ſect. 5. ch. 4. *pag. 102.*
(4) Deïpnoſ. Lib. VII. cap. 14. *p. 300.*
(5) Voyez ci-deſſus le mot Pagre, *p 605.*
(6) Voyez le mot *Spare.*
(7) De piſcib. *pag. 311.*
(8) Des pêches, Part. II. ſect. 4. ch. 2. art. 4. *pag. 29.*
(9) Des poiſſons, *Liv. V. ch. 16.*
(10) De la nat. des poiſ. *Liv. I. p. 179.*
(11) Halieut. *v. 95 & 97.*
(12) Traité des pêches, *ubi ſuprà.*
(13) Des poiſſons, *Liv. V. ch. 16.*

Un autre fait qui mériteroit beaucoup plus d'attention, c'eſt ce qu'on prétend qu'il ne ſe trouve jamais que des œufs dans les Rougets, de ſorte qu'il n'y auroit point de mâles dans cette eſpece. Ariſtote l'a dit affirmativement, au *Liv. IV. ch. 11, de ſon hiſtoire* (1). Mais au *Liv. VI. ch. 13*, il annonce ſeulement du doute s'il y a des mâles parmi les Rougets. Dans ſon traité *de la Génération, Liv. II. ch. 5*, après avoir dit qu'on n'a point vu de Rougets mâles, & qu'on n'a pris que des femelles qui avoient des œufs, il finit en remarquant qu'on n'a pas cependant là deſſus d'expérience encore bien certaine : néanmoins, il revient encore ſur le même fait & ſans aucune incertitude, dans le même traité, *Liv. III. chap. 5 & ch. 10* (2). Rondelet a affirmé ſans réſerve ce qu'Ariſtote n'avoit dit qu'en doutant (3), & M. Duhamel lui-même, après avoir dit en parlant du Pagre (qui reſſemble beaucoup, comme j'en ai averti, au Rouget) qu'il y a des perſonnes qui prétendent que tous ont des œufs, & qu'on ignore quels ſont les mâles : ſe contente de cette ſeule reſtriction, que le fait n'eſt pas généralement adopté (4).

RUMINANT (5).

Ariſtote au *Liv. IX. de ſon hiſtoire, ch. 50*, s'eſt exprimé littéralement en ces termes : « Quelques-uns des animaux qui ont des dents à la mâchoire » ſupérieure comme à la mâchoire inférieure, ruminent ; par exemple, les » rats du Pont, & les poiſſons, & celui que l'on appelle à cauſe de cela » le *Ruminant* ». J'ai penſé que le ſens de cette derniere partie de la phraſe d'Ariſtote, étoit que quoique les poiſſons euſſent des dents haut & bas, on en trouvoit un parmi eux qui ruminoit, & qu'on appelloit pour cela le Ruminant, ou le Scare : puiſqu'Ariſtote aſſure ailleurs que le Scare eſt le ſeul poiſſon qu'on diſe ruminer ; & j'ai traduit d'après cette maniere d'entendre le texte. Geſner eſt bien du même avis, que l'animal qu'Ariſtote appelle en cet endroit le *Ruminant*, n'eſt autre que le ſcare (6) ; c'eſt auſſi le ſentiment de Niphus ſur le texte d'Ariſtote. Mais Wotton croit que le membre de phraſe où Ariſtote parle des poiſſons, doit être ſéparé de celui

(1) Pline l'a copié, *Hiſt. L. IX. ch. 16.*

(2) Je ne cite point ici un autre texte du traité de la Génér. *Liv. III. ch. 1.* où en parlant du Rouget, Ariſtote ſemble en faire un poiſſon de riviere, mais ce texte paroît fautif. Voyez Wotton, *De differ. animal. Lib. VIII. cap. 169.*

(3) Des poiſſons, *Liv. V. ch. 16.*

(4) Des pêches, ubi ſup. *pag. 39.*

(5) *μήρυξ, ὁ.*

(6) De aquatil. in Meryce, *in Coroll.* Il y propoſe de lire ainſi le texte d'Ariſtote, *καὶ οἱ ἰχθύες ὡς ὃν καλοῦσι κ. τ. λ.* Voyez ci-deſſous le mot *Scare.*

où

où il parle du *Ruminant*, de ſorte qu'il ne ſait quelle eſpece d'Animal eſt ce *Ruminant* (1). Rondelet témoigne la même incertitude (2). Scaliger penſe qu'il y a deux poiſſons qui ruminent, le Scare & le Ruminant (3). Tout cela eſt comme on voit extrêmement incertain. Le plus aſſuré eſt que, ſi ce n'eſt pas le Scare qu'Ariſtote a déſigné par le nom de *Ruminant*, on ne ſauroit dire alors de quel animal il a voulu parler.

SACRÉ (4).

C'eſt le nom d'un ſerpent dont Ariſtote parle, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 29.* Il le décrit comme étant au plus de la longueur d'une coudée (5), & ayant la peau velue. Il aſſure que de très-gros ſerpens le fuient, & il obſerve que ſa morſure fait pourrir auſſi-tôt les chairs d'alentour.

Je ne vois point que les Modernes aient décrit de ſerpent ſous ce nom particulier de ſerpent Sacré, mais ils font une claſſe de ſerpens qu'ils appellent *ſépedon*, ou *ſeps*, dans le nombre deſquels ils mettent le ſerpent d'Ariſtote (6). Je dis une claſſe de ſerpens : néanmoins quelques Auteurs ſemblent n'admettre qu'un ſerpent de cette eſpece, mais en obſervant que l'on varie beaucoup ſur la deſcription de l'individu (7).

SALAMANDRE (8).

Le nom de la Salamandre n'eſt pas difficile à retrouver, étant également en uſage en grec, en latin & en françois.

Ariſtote a dit ſi peu de choſes de la Salamandre, & il l'a dit dans des termes tels, qu'il paroît ne l'avoir jamais vue. Il la cite comme une preuve qu'il y a des animaux que le feu ne fait pas périr, puiſqu'elle marche, dit-on (ce ſont les expreſſions dont il ſe ſert) à travers le feu, & l'éteint ſur ſon paſſage. *Hiſt. Liv. V. ch. 19.*

Je ne ſais ſi Ariſtote avoit puiſé cette tradition dans quelque Auteur plus ancien, ou s'il a rapporté ici ce qu'on lui avoit raconté de vive voix. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on s'eſt plu à perpétuer ce conte & à en ajoûter bien d'autres : que la Salamandre n'avoit point de ſexe, qu'elle ne ſe reproduiſoit pas, qu'elle étoit horriblement venimeuſe, &c. Cependant

---

(1) De differ. animal. *L. VIII. cap. 168.*
(2) Ap. Geſner. de aquat. *in Meryce.*
(3) Sur l'Hiſt. des Anim. *pag. 1178.*
(4) ἱερὰς, ὁ.
(5) Voyez ci-deſſus, *pag. 134. & 265*, la longueur de la coudée.
(6) Voyez Geſn. de Serpent. *in Sepedone & in Sepe.*
(7) Voyez Ray, Synopſ. quadr. *p. 288.*
(8) σαλαμάνδρα, ἡ.

comme la Salamandre n'eſt pas un animal extrêmement rare, des perſonnes plus curieuſes du vrai, ont eu recours aux expériences avant de copier ce qui avoit été dit, & beaucoup de Salamandres ont été très-réellement brûlées pour s'aſſurer qu'elles n'avoient pas la vertu d'éteindre le feu. On a obſervé ſeulement que comme cet animal a le corps très-humide, il jette ſur les charbons une eſpece de bave qui retarde l'effet du feu, mais qui ne l'anéantit point.

Ariſtote n'ayant preſque rien dit de la Salamandre, je ne dois pas m'arrêter beaucoup à ſa deſcription. Elle a quelque choſe de la forme extérieure du lézard, mais elle n'a rien de ſon agilité. Il y a d'ailleurs des différences conſidérables dans la figure de la tête, de la langue, &c. Les petits de la Salamandre naiſſent vivans, au lieu que la femelle du lézard pond des œufs. Geſner a réuni tout ce que les Anciens ont fait d'hiſtoires ſur la Salamandre, & les démentis qu'on leur avoit donnés de ſon tems (1). MM. de l'Académie des Sciences ont donné une deſcription détaillée de ce même animal (2); on trouvera ſur ſon ſujet des extraits curieux dans le Dictionnaire des Animaux (3); & on peut encore conſulter Klein (4) & Ray (5).

SANG (6).

Le Sang eſt propre, ſelon Ariſtote, *Hiſt. L. III. ch. 19*, à certains animaux ſeulement; à ceux qu'il appelle ſanguins. Cela eſt vrai en définiſſant le Sang ainſi que l'a fait Ariſtote, *Ibid.* une liqueur rouge: mais ſi l'on entend par le mot ſang, toute liqueur qui ſe trouve dans les arteres & les veines des Animaux, alors tous ont du ſang (7). Ariſtote n'a point donné de nom propre à cette liqueur, il a dit ſeulement qu'elle tenoit lieu du Sang, qu'elle le remplaçoit; mais il a reconnu la néceſſité d'un fluide quelconque dans le corps de tout animal, ſans lequel il ne pourroit exiſter. *Hiſt. L. I. chap. 4.*

La théorie du Sang eſt extrêmement étendue : je me fixe ici à trois

(1) De quadr. ovipar. *in Salamandra.*

(2) Mém. de l'Acad. des Sciences, *Part. III. pag. 77.*

(3) V°. Salamandre.

(4) Diſpoſit. quadruped. §. *54.*

(5) Synopſ. quadrup. *pag. 272.*

(6) *αἷμα, τό.*

(7) Meâ perſuaſione ſanguis ineſt omnibus quantæcumque ſubtilitatis animalibus ſi abſit præjudicatio. Neque enim ſanguinis eſſentia præciſè conſtitit in purpura, neque ruber color ita illi hæret ut abſtrahi nequeat; quin potius generaliter ſanguis nuncupari mereatur apud Philoſophos omnis ille humor qui viventium corde ac arteriis & venis ad inſtaurandam vitam natura continetur. Peyerus apud Ray. Synopſ. quadr. *pag. 50.*

objets principaux : les parties dont il eſt compoſé, ſa chaleur & ſon mouvement.

Ariſtote diſtingue dans le Sang, deux parties, la partie ſéreuſe ou la lymphe (1) & les fibres (2). Celles-ci ſont ſuivant qu'il l'explique ailleurs, *des Météores*, *L. IV*, *ch. 7*, & *des Part. L. II. ch. 4*, la partie terreuſe du Sang ; celle qui opere ſa coagulation. Hippocrate admettoit ces mêmes parties dans le Sang (3). Dans la ſuite, « il s'eſt trouvé, dit M. de Sénac, des Ana-» tomiſtes qui ont nié l'exiſtence de ces parties, mais il s'eſt trouvé des » Phyſiciens qui leur ont fait diverſes réponſes pour prouver qu'il y avoit » dans le Sang de ces ſortes de parties ». Lui-même, après une diſcuſſion aſſez étendue, aſſure qu'on peut prononcer hardiment qu'il n'y a pas dans le Sang de parties fibreuſes (4). Les Anciens donnoient de grands effets à la proportion des parties fibreuſes & des parties liquides dans le Sang de l'animal, ou même dans la liqueur qui répond au Sang. Ariſtote déduit la timidité de quelques-uns, de ce que leur Sang eſt trop clair ; le courage & le caractere ardent & colere, d'autres, de ce que leur Sang eſt plus épais. *Des Parties*, *Liv. II. ch. 4*. Hippocrate étoit dans les mêmes ſentimens, & à l'égard de l'homme, il donne à la nature du Sang les plus grands effets ſur ſon intelligence (5).

Mais indépendamment des parties fibreuſes & des parties ſéreuſes qui peuvent entrer dans la compoſition du Sang, on y peut chercher des huiles, des ſels de différens genres ; on y peut remarquer des globules de différentes formes ; & ce qui peut encore piquer la curioſité, c'eſt la cauſe de la couleur rouge du Sang. On ne manque point de diſſertations ſur tous ces ſujets (6) ; malheureuſement les Auteurs des plus ſavantes recherches en ſont encore à dire, que « le Sang eſt abſolument un compoſé inconnu (7) ».

Tant que le Sang eſt dans le corps de l'animal, dit Ariſtote, *Hiſtoire*, *Liv. III. ch. 19*, il eſt chaud. Cependant il ne regarde point la chaleur comme une qualité eſſentielle & inhérente au Sang, mais comme une qualité accidentelle. *Des Parties*, *L. II. ch. 3*. C'eſt ce que prononce également

(1) *ἰχώρ*.

(2) *ἶνες*.

(3) De carnib. *Opp. ſect. 3. pag. 251*, & de morb. vulg. Lib. VI. *Opp. ſect. 7. pag. 1170*.

(4) Anatom. d'Heïſter, *pag. 540—545*.

(5) De Flat. *Opp. ſect. 3. pag. 300*.

(6) Voyez, entr'autres, le Docteur Hales dans ſa ſtatique des Anim. *Expér. 13. pag. 98* ; & M. de Sénac dans ſon traité du cœur, *Liv. V. ch. 8*.

(7) Le même M. de Sénac, Anatom. d'Heïſter, *pag. 545*.

les arteres & les veines ; or c'eſt ce retour du Sang au cœur qui conſtitue la circulation du Sang.

J'aurois quelque choſe à dire ſur la route que le Sang ſuit dans la circulation & ſur la différence qu'il y a à cet égard entre le fœtus & l'animal une fois né ; entre les amphibies & les Animaux terreſtres ; mais je le renvoie au mot *Viſceres*, où je parlerai de la ſtructure du cœur.

SANGLIER (1).

Après les détails dans leſquels je ſuis entré à l'article du Porc, il me reſte peu de choſe de particulier à dire du Sanglier qui n'eſt autre que le Porc ſauvage.

Une premiere remarque ſera relative au nom que le Sanglier porte dans Ariſtote. Le plus ſouvent il y eſt déſigné par la périphraſe, *Porc ſauvage.* Ariſtote a employé quelquefois le mot *Kapros*, que Gaza & Scaliger ont rendu par le mot *Aper.* A leur exemple, j'ai traduit Sanglier : cependant, en conſidérant la ſuite des textes d'Ariſtote, il me ſemble que cette expreſſion doit le plus ſouvent ſignifier ſeulement, le porc entier ou le verrat (2).

Il faut lire dans Ariſtote, *Hiſt. Liv. VI. ch. 18*, le récit des combats que les Sangliers ſe livrent dans le tems de leur rut.

La laie, ou femelle du porc ſauvage, devient pleine au commencement de l'hiver, & met bas au commencement du printems. Le nombre de ſes petits & la durée de ſa geſtation, ſont les mêmes que chez la truie. *Hiſt. Liv. VI. ch. 28.* M. de Buffon obſerve, & cela ſuit aſſez du texte d'Ariſtote, que la laie ne produit qu'une fois l'année (3) ; mais je ne vois pas comment, en rapportant que les Anciens étoient dans l'uſage de châtrer de jeunes marcaſſins qu'ils faiſoient enſuite reporter dans les bois, M. de Buffon cite en preuve, ce même chapitre d'Ariſtote (4). Il eſt vrai qu'Ariſtote y fait mention de Sangliers châtrés ; mais en même tems il explique de quelle maniere ces Sangliers ſe trouvent châtrés ſans que l'homme y mette la main.

Ariſtote a dit que dans toute la Lybie (l'Afrique), on ne rencontroit pas de Sanglier. *Hiſt. L. VIII. ch. 28.* Cela eſt pris d'Hérodote (5), mais ne paroît nullement exact (6). Ariſtote a eu plus de raiſon, lorſque voulant

---

(1) *κάπρος, ὁ, & ὗς ἄγριος, ὁ.*

(2) C'eſt l'interprétation que lui donne Sylburge, dans la table de l'hiſtoire des Animaux. Voyez auſſi Geſner, *in quadr. de Apro*, à la ſuite de l'article *de Sue.*

(3) Hiſt. nat. *Tom. VI. pag. 296.* Pline le dit auſſi, *Hiſt. Lib. VIII. cap. 52.*

(4) Ibid. *pag. 304.*

(5) Hiſtor. *Lib. IV. cap. 162.*

(6) V°. M. Zimmermann, Spec. Zool.

donner exemple d'un animal furieux, opiniâtre, indocile, il cite le Sanglier. *Hiſt. Liv. I. ch. 1.*

SANGLIER DE MER (1).

Ariſtote a parlé deux fois dans ſon hiſtoire, du poiſſon qu'il nomme Sanglier : d'abord lorſqu'au *Liv. II. ch. 13*, il dit que les ouies du Sanglier n'ont qu'une lame double de chaque côté ; enſuite, lorſqu'au *Liv. IV. ch. 9*, il dit que les poiſſons n'ayant ni poumons, ni trachée, ni pharynx, n'ont point de voix, & que ceux qu'on dit en avoir, forment ſeulement certains ſons & certains ſifflemens, tels que l'eſpece de grognement du poiſſon appellé Sanglier, qu'on trouve dans l'Acheloüs (2).

Dans la traduction du premier de ces deux textes, j'ai dit le Sanglier de mer, pour faire entendre que je ne parlois pas du Sanglier quadrupede : mais j'ai peut-être eu tort d'ajoûter le mot *de mer*, & j'aurois dû dire plus généralement, le Sanglier d'eau, ou le Sanglier poiſſon, puiſqu'on voit par le ſecond texte, qu'Ariſtote a parlé ſpécialement du Sanglier poiſſon de riviere, & qu'on ne voit pas s'il a parlé d'un Sanglier poiſſon de mer. Ce n'eſt pas qu'il n'exiſte dans la mer, auſſi bien que dans l'Acheloüs, des Poiſſons qui grognent comme le Sanglier & le porc, & qui en ont pris le nom (3): mais ce qui n'eſt pas certain, c'eſt qu'Ariſtote les ait connus & en ait fait mention (4).

Quoi qu'il en ſoit, on peut remarquer avec M. de Bomare (5), qu'on a donné à pluſieurs poiſſons les noms de porc, de Sanglier, de cochon, tantôt parce qu'on leur trouvoit une eſpece de lard comme au cochon ; tantôt parce qu'ils avoient des foies telles que celles du porc ; tantôt enfin, parce qu'ils grognoient comme lui. Ariſtote ayant fait remarquer le grognement du poiſſon dont il parle, je crois que c'eſt de cette derniere circonſtance qu'on

---

Geogr. *cap. 1. ſect. 7. §. 4, pag. 153*, & les Auteurs qu'il cite.

(1) *κάπρος, ὁ.*

(2) L'Acheloüs eſt un fleuve qui ſépare l'Acarnanie de l'Etolie, entre le 39 & le 40 degrés de longitude, & qui ſe jette dans la mer, au-deſſus du 38 degré de latitude.

(3) Mandeſlo, dans ſon voyage des Indes, parle d'un poiſſon que les Portugais appellent *Peſce puerco*, parce qu'il gronde comme le cochon. Il n'eſt pas plus grand qu'une brême, & on le trouve en quantité du côté de Céylan. *Tom. II. p. 519.*

(4) Il y a un texte d'Athénée, au commencement du *Liv. VIII*, qui, tel qu'on le lit dans l'édit. *de 1612, pag. 331*, indiqueroit qu'Ariſtote a diſtingué le Sanglier & le porc de riviere. Mais la leçon de ce texte eſt trop incertaine pour ſe permettre de l'alléguer en preuve. Voyez Caſaubon ſur cet endroit.

(5) V°. Porc de mer.

doit tirer ſa dénomination ; cependant il n'eſt pas facile de dire préciſément quel il eſt. Belon a décrit ſous le nom *Aper*, un poiſſon qu'il penſe être celui d'Ariſtote (1) : mais d'une part il lui donne quatre ouies de chaque côté ; d'une autre part, il ne paroît pas qu'il l'ait entendu grogner. Rondelet a donné à un autre poiſſon le nom de Sanglier, mais c'eſt ſeulement parce qu'il a au dos des pointes longues & droites comme des ſoies de pourceau : & lui-même n'oſe pas aſſurer que ce ſoit le Sanglier d'Ariſtore (2). Il me paroît que nous ne connoiſſons pas ce Sanglier, ou ces Sangliers, ſi celui dont Ariſtote a fait mention dans ſon ſecond texte, n'eſt pas le même que celui dont il a fait mention dans le premier. Je finis en avertiſſant que quand j'ai parlé dans cet article de porc de mer, je n'ai entendu aucunement parler du marſouin, que l'on nomme en latin *porcus marinus*.

SAPERDIS (3).

Quelques-uns des poiſſons de rivieres & de lacs, ſont bons tandis qu'ils portent encore : c'eſt-à-dire, tandis qu'ils ont ou des œufs ou de la laitance ; de ce genre eſt la *Saperdis. Hiſt. Liv. VIII. ch. 30.* On voit bien par ce texte d'Ariſtote, que la Saperdis eſt un poiſſon d'eau douce, mais comme il n'en a rien dit de plus, il eſt moralement impoſſible de deviner quel il eſt.

Geſner a penſé que la Saperdis eſt le même poiſſon que le coracin. Son motif eſt qu'Ariſtote dit du coracin ce qu'il dit de la Saperdis, qu'il eſt excellent lorſqu'il eſt plein. *Ibid* (4). Mais cet argument me paroît bien foible pour faire croire, que contre ſon uſage preſque conſtant, Ariſtote aura donné dans deux textes très-voiſins, deux noms différens au même poiſſon. Cependant on trouve dans Athénée quelques autorités capables d'appuyer le ſentiment de Geſner ; il cite un Auteur qui dit que pluſieurs perſonnes appelloient le coracin *Saperdes*, & un autre qui dit que le *Saperdes* & le coracin avoient un nom commun (5). Héſyche nous apprend même que *Saperdes* étoit le nom que l'on donnoit au coracin ſur les côtes de la mer du Pont (6). Mais le *Saperdes* eſt-il abſolument le même que la *Saperdis?* Ariſtote a-t-il fait à cet égard la même confuſion que d'autres perſonnes? Ce ſont des queſtions auxquelles il n'eſt pas poſſible de répondre.

---

(1) De la nat. des Poiſſons, *L. I. p. 310.*
(2) Des Poiſſons, *Liv. V. ch. 27.*
(3) *σαπερδὶς*, ὁ.
(4) De aquat. in Coracino, *Coroll. lit. A.*
(5) Deïpnoſ. Lib. VII. ch. 17. *p. 308.*
(6) Voyez les notes de Caſaubon ſur le lieu d'Athénée qui vient d'être cité, *pag. 339.*

SARCELLE (1).

Dans le nombre des oiſeaux qui habitent auprès des lacs & des rivieres, Ariſtote après avoir parlé du cygne, du canard, &c. fait mention d'un autre oiſeau plus petit que le canard, mais ſemblable au canard. Il le nomme *Boskas. Hiſt. Liv. VIII. ch. 3.* Ces traits indiquent naturellement la Sarcelle, & c'eſt auſſi cet oiſeau que l'on s'accorde à voir dans le *Boskas* d'Ariſtote. (2). Il faut lire ſa deſcription dans les Modernes : Ariſtote n'en a rien dit que le peu que je viens d'indiquer.

SARGE (1) ET SARGIN (2).

Je réunis ces deux poiſſons en un même article, parce qu'on va voir, qu'en même tems qu'il paroît certain qu'Ariſtote a fait mention de deux individus différens ſous chacun de ces noms, on ne ſait pas bien, d'après la maniere dont ſon texte eſt entre nos mains, où l'on doit employer l'un ou l'autre nom. Il faut d'abord rappeller de ſuite tout ce qu'Ariſtote dit de ces deux poiſſons.

Au *Liv. V. de l'hiſtoire*, *ch. 9*, le Sarge jette ſes œufs deux fois, au printems & en automne. Au *même Livre*, *ch. 10*, la Saupe, le Sargin & autres de ce genre, jettent leurs œufs en automne. Au *même Livre encore*, *ch. 11*, les premiers muges qui ont des œufs, ſont *les groſſes levres*, qui en ont dès le mois de Décembre ; puis le Sarge ; celui qu'on appelle le morveux & le capiton. Au *Liv. VI. ch. 17*, le Sarge conçoit vers le mois de Décembre, & porte trente jours. Au *Liv. VIII. ch. 2*, le Sarge mange le ſurmulet. Au *Liv. IX. ch. 2*, les Sargins ſont comptés parmi les poiſſons qui vivent en troupe.

Athénée cite un autre texte d'Ariſtote, que nous n'avons point, où il étoit dit que les Sarges, ainſi que les mélanures, ont la queue & les parties voiſines tachetées. Un autre Auteur ancien, compare auſſi le Sarge au mélanure ; mais c'eſt le Sargin, qu'un troiſieme compare à ce même poiſſon, le mélanure (3). Ailleurs (4), Athénée rapporte ce qui a été dit par Ariſtote, que le Sarge jette ſes œufs au printems & en automne. Il tranſcrit

(1) *βόσκας*, ὁ.

(2) Voyez Belon ; de la nat. des oiſ. *Liv. III. ch. 21* ; Niphus, ſur le texte de l'hiſt. des animaux qui a été cité ; Scaliger ſur le même endroit ; Salerne, Hiſt. des oiſeaux, *pag. 433* ; Briſſon, Ornithol. *Tom. VI. pag. 426.*

(3) *σάργος*, ὁ.

(4) *σαργῖνος*, ὁ.

(5) Deipnoſ. *Lib. VII. cap. 18.*

(6) Cap. 20.

plusieurs

plusieurs textes où il est question du Sarge, mais il indique un autre Auteur qui confondoit le Sarge & le Sargin.

Ovide en parlant du Sarge, fait mention des taches qu'il porte, & il fait remarquer aussi ses nageoires (1). Oppien a parlé assez au long du Sarge, & de la pêche qu'on fait de ce poisson, mais il est difficile de tirer de ce qu'il a dit des caracteres certains & bien distinctifs, entre le Sarge & le Sargin : revenons donc à Aristote.

Il paroît évident qu'il a décrit dans les textes que j'ai rapportés, deux poissons différens, car il y auroit de la contradiction à appliquer tous ces textes au même individu. Le poisson qui conçoit vers le mois de Décembre & qui porte trente jours, ne peut pas être celui qui jette ses œufs au printems & en automne. Le poisson qui est du genre des muges, lesquels ne mangent point de chair, ne sauroit être celui qui mange le surmulet. Il y a donc deux poissons différens, & puisqu'il y a aussi deux noms différens, le Sargin & le Sarge, il est naturel de dire que l'un de ces poissons est le Sargin & l'autre le Sarge. Mais est-ce le Sargin qui est du genre des muges, qui conçoit en Décembre, &c. ou bien est-ce le Sarge ? C'est sur quoi il est impossible de prononcer rien de précis, d'après le texte d'Aristote, où le nom du Sarge, *Sargos*, est employé confusément, ainsi que celui de Sargin, *Sarginos*, sans que les MSS. nous fournissent aucune leçon assurée. Les Copistes & ceux qui ont revu dans différens tems le texte d'Aristote, auront été d'autant plus exposés à se tromper, qu'indépendamment de la ressemblance des noms, on voit par Athénée, qu'il y a des Auteurs qui ont réellement confondu entr'eux le Sarge & le Sargin. Rondelet pense que dans tous les lieux où il est question du poisson de la classe des muges, on doit lire le Sargin ; & que partout ailleurs, on doit lire le Sarge (2). Cela peut être, mais ce n'étoit pas une vérité assez démontrée, pour que je dusse l'adopter dans mon édition du texte.

On demandera maintenant quel est, parmi les muges, le poisson qu'Aristote a décrit sous l'un des deux noms, de Sarge ou Sargin ; & de quel genre est celui de ces poissons qui n'est pas de la classe des muges ?

Rondelet a pensé que le Sargin n'étoit autre que le muge proprement dit, qu'il nomme le same (3) ; mais je ne vois pas pourquoi les confondre,

(1) Insignis Sargusque notis, insignis & alis. Halieut. *v. 105.*

(2) Apud Gesn. *in Sargo.*

(3) Apud. Gesner. in Mugil. *de Mugil. in genere.*

marine, d'une espece de *fucus* (1). Par rapport à ce que j'ajoûte, qu'on la prend avec la coloquinte, c'est l'expression littérale du grec : on sait ce que c'est que la coloquinte, & on connoît son amertume. Il n'est pas étonnant que la plupart des poissons ne la recherchent point. La Saupe est au surplus du petit nombre des poissons qui ne mangent pas de chair. *Histoire*, *L. IX. ch. 37*. Le tems où la Saupe jette ses œufs, est en automne : Aristote le dit en deux endroits. *Hist. Liv. V. ch. 9 & ch. 11*. Mais dans un troisieme texte, *Liv. VI. ch. 17*, il paroît donner comme le fait le plus général, que la Saupe jette ses œufs au commencement de l'été, quoique là même, il ajoûte que dans quelques endroits elle les jette en automne. Je ne vois rien dans les Modernes qui puisse fixer l'incertitude des textes d'Aristote.

La Saupe se trouve dans les étangs formés par la mer, comme dans la mer même. *Hist. Liv. VIII. ch. 13*.

SAUTERELLE (2).

Voyez le mot *Criquet*, *pag. 258*.

SCARABÉE, INSECTE (3).

Aristote nomme la *Mélolonthé*, pour exemple des animaux qui ont les aîles formées de membranes seches, & recouvertes d'étuis. *Histoire*, *Liv. I. ch. 5*, & *Liv. IV. ch. 1 & ch. 7*. L'objet de ces étuis est de conserver les aîles. *Des Parties*, *Liv. IV. ch. 6*. A ces différens traits, il n'est pas difficile de reconnoître un Scarabée : mais Aristote a-t-il voulu désigner sous ce nom *Mélolonthé*, tous les Scarabées en général, ou une espece particuliere de Scarabée ?

Bochart (4) & plusieurs autres, pensent que la *Mélolonthé* d'Aristote est proprement notre hanneton. Il cite à ce sujet, un passage de la Comédie des nuées, où Aristophane fait dire à Strepsiade, par Socrate : laissez aller

---

(1) Pline a dans son Hist. *Liv. XIII. ch. 25*, un texte qui pourroit conduire à reconnoître cette plante, mais malheureusement il est fort obscur : *Le voici*, Nascuntur & in mari frutices arboresque, minores in nostro. Rubrum enim & totus Orientis Oceanus refertus est sylvis. Non habet lingua alia nomen, quod Græci vocant phycos : quoniam alga herbarum magis vocabulum intelligitur : hic autem est frutex. Folia lata colore viridi gignit, quod quidam *prason* vocant, alii zostera.

(2) κάραβος, ὁ.

(3) μηλολόνθη, ἡ. Ce mot n'est pas le seul qui désigne des Scarabées dans la langue grecque ; le mot κάνθαρος se traduit de la même maniere. Voyez *Pillulaire*, *pag. 644*.

(4) Hieroz. *Part. II. Lib. IV. cap. 2*.

votre penſée comme la *Mélolonthê* qu'on lâche en l'air avec un fil à la patte : ſur quoi le Scholiaſte dit que cette *Mélolonthê*, eſt un inſecte couleur d'or ſemblable au *Cantharus*, que les enfans lient avec un fil & qu'ils font voler (1). Il eſt certain que rien ne paroît mieux indiquer le hanneton.

Mais d'un autre côté, lorſqu'Ariſtote veut expliquer d'où viennent les *Mélolonthê*, il leur donne pour origine des vers qui ſe forment dans les excrémens du bœuf & de l'âne. *Hiſt. Liv. V. ch. 19.* Or ce n'eſt pas de pareils vers que viennent les hannetons, mais de vers qui écloſent ſous terre & qui y vivent. Ariſtote ſe ſeroit donc bien trompé ſur l'origine des hannetons s'il avoit entendu parler de cet inſecte. Je ſuis plus porté à penſer qu'Ariſtote a pris le mot *Mélolonthê* génériquement, comme Pline a pris le mot Scarabée dans un texte où il paroît en traduire un autre d'Ariſtote (2). Dans cette généralité, on peut dire que les Scarabées viennent de vers qui ont vécu dans les excrémens du bœuf & de l'âne, car c'eſt là réellement l'origine d'un grand nombre de Scarabées ; mais il ne faut pas croire, comme Ariſtote l'inſinue, que ces vers ſoient le produit des excrémens : les Scarabées s'accouplent & dépoſent des œufs qui les reproduiſent (3).

SCARABÉE, POISSON (4).

Le mot Scarabée eſt la traduction littérale du mot *Kantharos*, employé par Ariſtote pour déſigner un poiſſon, dont il ne dit autre choſe, ſi ce n'eſt qu'il habite près des côtes. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 13.* Pline n'a fait également que le nommer, en employant le même nom, *Cantharus*, dans le catalogue qu'il donne des poiſſons (5) ; Ovide l'a qualifié de déſagréable au goût (6). Oppien célebre d'abord ſon attachement pour une ſeule femelle (7), & ailleurs il dit qu'on l'appâte avec du polype ou des crabes grillés (8).

Quoique ces différens traits ne rendent pas un poiſſon très-facile à reconnoître, cependant on ſait quel eſt celui-ci, parce qu'il a conſervé ſon nom dans quelques endroits (9). C'eſt un poiſſon du genre des ſpares (10), fort reſſemblant à la brême de mer (11). On donne deux étymologies au nom

---

(1) Nubes, *v. 761.*

(2) Quibuſdam pennarum tutelæ cruſta ſupervenit, ut Scarabæis, quorum tenuior fragiliorque penna. *Hiſt. Lib. XI. cap. 28.*

(3) Voyez M. de Bomare, V° *Scarabée.*

(4) *κάνθαρος, ὁ.*

(5) Hiſt. Liv. XXXII. ch. 11.

(6) Cantharus ingratus ſucco. *Hal. v. 103.*

(7) Halieut. *Lib. I. v. 511 & 512.*

(8) Ibid. *Lib. III. v. 340 & ſeqq.*

(9) Gillius, de nomin. piſc. *cap. 107.* Geſner, de aquatil. *in Cantharo.* Artédi, Synonim. piſc. *pag. 58.* Duhamel, traité des pêches, Part. II. ſect. 4. ch. 2. art. 2. *pag. 24.*

(10) Artédi, Gener. piſc. *gen. 28.*

(11) M. Duhamel en donne une deſcription exacte, *ubi modò.*

qu'il porte : la premiere fondée ſur ce qu'il aime à vivre dans la fange & dans l'ordure, comme le pillulaire : cette étymologie eſt de Rondelet (1). La ſeconde étymologie eſt fondée ſur ce que ce poiſſon eſt d'une couleur tannée, comme le Scarabée : celle-ci eſt de Geſner (2).

SCARE (3).

On rapporte au ſujet du Scare, bien des faits qui doivent fixer l'attention. D'abord on loue ſon adreſſe pour ſortir des naſſes dans leſquelles il ſe trouve pris, & la maniere dont les Scares s'aident les uns les autres pour échapper au pêcheur. Mais ce que l'on dit à ce ſujet, a trop l'air de contes pour s'en occuper, & il faut laiſſer les Poëtes orner leurs vers de ces récits (4).

Un autre fait rapporté par des Auteurs plus graves, eſt que le Scare rumine, & même que c'eſt le ſeul poiſſon qui rumine. Je ne ſais où l'Auteur des recherches ſur les Egyptiens a trouvé que c'étoient les Prêtres d'Egypte qui les premiers avoient mis en fait que le Scare étoit le ſeul poiſſon qui ruminât (5) ; je ne vois pas à cet égard d'autorité plus ancienne que celle d'Ariſtote. Au *Liv. II. ch. 17*, *de ſon hiſtoire*, il rapporte ce fait, mais avec quelque incertitude ce ſemble, puiſqu'il ſe ſert de ces expreſſions, que le Scare eſt le ſeul des poiſſons qui *paroiſſe* ruminer ; au *Liv. VIII. ch.* 2, il emploie encore les mêmes expreſſions, ainſi qu'au traité *des Parties*, *L. III. ch. 14.* Mais après Ariſtote, une multitude d'Auteurs ont dit, & beaucoup plus affirmativement, que le Scare ruminoit (6). Les Commentateurs d'Ariſtote ont été bien plus loin, car ils ont prétendu, contre ce qu'Ariſtote dit lui-même, ainſi qu'on le verra dans un moment, que le Scare n'avoit point de dents en devant de la mâchoire ſupérieure (7), parce qu'en effet les animaux qui ruminent n'en ont point. Comment ne lui ont-ils pas auſſi donné des cornes, parce que la plupart des animaux qui ruminent en portent.

Quoi qu'il en ſoit, cette faculté de ruminer que l'on attribue au Scare, a trouvé des incrédules ; Willughbi & Ray, penſent qu'aucun poiſſon, ſans

---

(1) Apud Geſn. de aquatil. *in Cantharo.*
(2) Ibid.
(3) *σκάρος*, *ὁ.*
(4) Voyez Ovide, Halieut. *v. 9 & ſuiv.* & Oppien, *Halieut. Lib. IV. v. 40.* Phile de animal. propr. *n. 74* Voyez auſſi Plutarque, *Quænam animal. pag. 1798*, & Elien, de nat. animal. *Lib. I. cap. 4.*

(5) Tom. I. pag. 135.

(6) Voyez leurs textes recueillis par Bochart, Hieroz. *Lib. I. cap. 6. pag. 42.*

(7) Michel d'Ephèſe, cité par Geſner, de aquatil. in Scaro ; *Coroll. litt. B.* Averroes, cité par Mercurialis, variar. lect. *Lib. V. cap. 15.*

vu leur Scare ruminer ; mais ſi le fait que le Scare rumine a eté hazardé mal-à-propos, le défaut de cette obſervation ne ſera pas un motif de rejetter l'identité du Scare d'Ariſtote, avec le Scare ou de Rondelet ou de Belon.

A l'égard des autres caracteres, Rondelet dit de ſon Scare, qu'il a les dents plates, qu'il vit d'herbes, & principalement d'algue, que ſa chair eſt très-bonne, que ſes boyaux ſentent la violette & qu'il ne faut pas les jetter. Belon s'eſt exprimé dans les termes ſuivans (1) : « le Scare eſt eſtimé le » plus délicat entre les poiſſons ſaxatiles, il hante les rochers herbus des » îles de Crète & Carpento... Le vulgaire de Crète le nomme encore pour » le jourd'hui de ſon antique appellation, ſes dents ſont poſées ès mâchoi- » res comme à nous... Battant ſon foye avec les inteſtins, ſel & vinaigre, » & ce qu'eſt en l'eſtomac, font la ſaulſe plus délicate que l'ambroſie des » Dieux. C'eſt delà qu'Epicharmus voulant louer le Scarus, diſoit qu'il eſt » de ſi bon manger, qu'il ne feroit licite aux Dieux de lui ôter les excré- » mens (2) ».

Il y a deux motifs qui feroient croire que le Scare de Belon, eſt celui des Anciens, plutôt que le Scare de Rondelet. Le premier eſt l'identité de nom qui s'eſt conſervée ; le ſecond eſt que le poiſſon décrit par Belon a été pris, s'il eſt permis d'uſer de cette expreſſion, dans le pays natal, dans la patrie même du Scare. Pline rapporte que le lieu où le Scare ſe trouvoit le plus abondamment, étoit cette mer qu'il appelloit *mare Carpathium*, c'eſt-à-dire, préciſément le canal qui eſt entre l'île de Crète (Candie), & l'île de Rhodes, au milieu duquel eſt cette troiſieme île qu'on nommoit *Carpathus*, & que Belon appelle *Carpento* (3). C'eſt delà que, ſelon le récit de Pline, on en apporta ſous le regne de Tibere, pour les dépoſer dans la mer, entre Oſtie, & les côtes de la Campanie (4). Columelle, cité par Wotton (5), aſſure même qu'on n'en trouvoit point dans le *Sinus Liguſticus*

---

(1) De la nat. des Poiſſons, *Liv. I. pag.* 233 & 234.

(2) Les vers d'Epicharme ſont rapportés par Athénée, Deïpnoſ. Lib. VII. c. 20. *pag.* 319. Martial a dit :

Hic Scarus æquoreis qui venit obeſus ab undis
Viſceribus bonus eſt, cætera vile ſapit.

(3) Voyez la Géogr. ancienne de M. d'Anville, *Tom. II. pag.* 78.

(4) Hiſt. *Liv. IX. ch.* 17. Voyez auſſi Macrobe, Saturnal. *Lib III. cap.* 16. Niphus a dit dans ſon commentaire ſur le traité des parties d'Ariſtote, *Lib. III. c.* 14. *pag.* 119, qu'il ne croyoit pas qu'il y eût de ſon tems de ces poiſſons, ſur les côtes dont il s'agit, ſoit que leur race y eût abſolument péri ou qu'ils fuſſent retournés dans la mer de Grèce.

(5) De differ. anim. *Lib. VIII. cap.* 168.

que c'eſt celle qu'on appelle *chatte velue*. Par rapport à la Scolopendre marine, on peut voir dans Geſner (1), pluſieurs difficultés que l'on a élevées ſur les aſſertions d'Ariſtote, ſoit quant à la groſſeur de la Scolopendre marine, comparée à la Scolopendre terreſtre, ſoit quant aux lieux qu'elle habite : mais ces difficultés ceſſent, ſi l'on obſerve avec Ray (2), qu'il y a pluſieurs eſpeces de Scolopendres marines. Ce ſont au ſurplus des inſectes comme la Scolopendre de terre.

Elien a parlé d'une autre Scolopendre, dont il fait un gros cétacée (3); on la trouve auſſi décrite dans Rondelet, mais ſeulement d'après une figure qu'on lui avoit donnée (4). Si cet animal exiſte, on ne voit aucun texte dans Ariſtote qu'on puiſſe lui appliquer.

SCORDYLE (5).

C'eſt le nom que les Anciens donnoient aux jeunes thons, auſſi-tôt après qu'ils étoient ſortis de l'œuf. Pline a dit *Cordyla* (6). Voyez le mot *Thon.*

SCORPIDE (7).

Ariſtote après avoir dit au *Livre V. de ſon hiſtoire, ch. 9*, que les ſcorpions de mer, dont je parlerai ci-deſſous, fraient deux fois, dit *au ch. 10*, que les Scorpides jettent leurs œufs en haute mer. Ces Scorpides ſont-elles le même poiſſon que les ſcorpions de mer ? Sont-elles les femelles des ſcorpions de mer ? Artédi le penſe (8) : on peut en douter, puiſqu'Athénée en fait une queſtion qu'il laiſſe indéciſe (9) : & c'eſt pourquoi j'ai employé une autre expreſſion, & j'en ai fait un article ſéparé. Au reſte, Ariſtote n'a rien dit de plus de la Scorpide, & ſi elle n'eſt pas la femelle du ſcorpion qu'il avoit nommé, c'eſt quelqu'une des variétés nombreuſes de ce genre.

SCORPION (10).

Cet inſecte commun dans tous les pays chauds, d'une forme bien caractériſée, & dont le nom n'a pas changé depuis les Grecs juſqu'à nous, eſt

(1) De aquatilibus, *in Scolopendra.*
(2) Hiſt. inſect. *pag. 44. & ſeqq.*
(3) De nat. animal. *Lib. XIII. 23.*
(4) Des Poiſſons, *Liv. XVI. ch. 12.* & *apud Geſn. de aquatil. in Scolop.*
(5) *σκορδύλα, ἡ.*
(6) Hiſt. *Lib. IX. cap. 15.*
(7) *σκορπίς, ἡ.*
(8) Synonimia piſc. *pag. 75.*
(9) *ὁ Ἀριστοτέλης σκορπίυς ϰ σκορπίδας ἐν διαφόροις τόποις ὀνομάζει· ἄδηλον δὲ εἰ τὰς αὐτὰς λέγει.* Deïpnoſ. Lib. VII. cap. 20. *pag. 320.*
(10) *σκορπίος, ὁ.*

beaucoup plus grande que ne le suppose le texte d'Aristote : il ne parle que de onze petits, tandis que Rédi assure n'en avoir jamais trouvé moins de 26 dans les femelles qu'il a disséquées, & en avoir trouvé quelquefois 40. Swammerdam fait mention de 38 ; M. de Maupertuis parle de 65. Ce qui est vrai dans le texte d'Aristote, c'est la mésintelligence qui regne entre les pere & mere & les petits. M. de Maupertuis assure avoir vu une mere dévorer tous ses petits à mesure qu'ils naissoient.

Aristote prétend que la piquure des Scorpions a des effets bien différens, selon les pays & les climats ; que celle des Scorpions du Phare & d'autres endroits, n'est pas dangereuse, au lieu que celle des Scorpions de Carie, est mortelle. *Hist. Liv. VIII. ch. 29.* Il y a plusieurs observations à faire sur ce texte d'Aristote.

La premiere est relative à la situation des lieux dont il est question. J'ai traduit les Scorpions d'auprès du Phare, pensant qu'Aristote avoit voulu parler d'un de ces Phares ou tours élevées, sur lesquelles on plaçoit des fanaux pour indiquer les ports. Mais après un examen plus attentif, je vois que je me suis trompé. Le nom de Phare a été donné aux tours dont je viens de parler, parce que la premiere fut élevée dans une île appellée Pharos, qui étoit sur les côtes d'Egypte, près d'Alexandrie. Or cette construction fut, selon le récit de Pline (1), l'ouvrage de Ptolémée (Philadelphe), qui ne monta sur le thrône que 285 ans avant l'ere chrétienne : & Aristote étoit mort au moins une année avant cette époque : il n'a donc pas pu parler, ou de la tour construite par Ptolémée, ou de celles qu'on éleva sur son modele. Le lieu dont Aristote a parlé, est, ou cette île même qui étoit sur les côtes de l'Egypte, ou une autre île du même nom, située dans la mer Adriatique (2). A l'égard de la Carie, c'est une province de l'Asie mineure sur le bord de la mer (3).

La seconde observation est, que Pline dit, en citant Aristote, que les Scorpions du mont-Latmus, en Carie, ne font aucun mal aux étrangers, tandis qu'ils tuent les gens du pays (4). Je ne sais si Pline a lu le texte d'Aristote que j'ai rapporté il y a un moment, autrement que nous ne le

(1) Hist. *Lib. XXXVI. cap. 12.*

(2) Vers le 35 degré de longitude, & le 43 de latit. B. Voyez les cartes de M. d'Anville.

(3) Vers le 46 degré de longitude, & le 37 degré de latitude B.

(4) In Latmo Cariæ monte, Aristoteles tradit a Scorpionibus hospites non lædi, indigenas interimi. Hist. *Lib. VIII. cap. 59.*

lisons ; mais je ne vois dans Aristote aucun texte conforme à la citation de Pline.

La troisieme observation est relative à l'effet de la piquure des Scorpions. Suivant les idées populaires, elle est partout dangereuse & funeste : M. de Maupertuis a fait sur ce sujet des expériences qui sont presque contradictoires ; ou du moins qui prouveroient que dans certaines circonstances la piquure du Scorpion est mortelle, tandis que dans d'autres circonstances elle n'est suivie d'aucun danger (1). Les Anciens furent divisés sur ce même sujet (2) : Plutarque assure qu'on avoit vu des gens bien sains & dont l'estomac étoit bon, manger des Scorpions sans en être incommodés (3).

SCORPION DE PETITE ESPECE (4).

Aristote, en décrivant le Scorpion dont je viens de parler dans l'article précédent, observe qu'il a des pinces, comme en a aussi, ajoûte-t-il, cette petite espece de Scorpion qui s'engendre dans les livres. *Hist. L. IV. ch. 7.* Ailleurs, *Liv. V. ch. 32*, il dit que ces Scorpions sont extrêmement petits & n'ont pas de queue. Scaliger a dit avoir trouvé deux petits Scorpions de ce genre dans ses livres ; il remarque même qu'il en trouva un dans un volume d'Aristote : il étoit, dit-il, rougeâtre, couleur de chair : dès qu'on le touchoit, il se mettoit en boule (5). Je pense que ce sont ces mêmes insectes que Swammerdam a décrits comme se trouvant dans les coffres & les boëtes que l'on a été long-tems sans nettoyer. Ils sont, dit-il, très-petits, leur grosseur n'excede pas celle d'une punaise, & ils n'ont point de queue, mais ils ont des pinces entièrement semblables à celles du Scorpion (6).

SCORPION DE MER (7).

Le Scorpion de mer est un poisson, & la premiere remarque que je ferai sur son sujet, c'est que le nom de Scorpion ne lui a été donné pour aucune ressemblance avec l'insecte qu'on nomme Scorpion, mais parce qu'il est armé de beaucoup de piquans qui causent une douleur aigue, comme

(1) Dict. des anim. V°. *Scorpion.*
(2) Voyez Mercurialis, var. lect. *L. V. cap. 6.*
(3) De util. ex inim. cap. Oper. moral. *Tom. I. pag. 150.*
(4) *σκορπιῶδες, τό.*
(5) De subtil. ad Card. *Exercit. 196.*
(6) Biblia nat. *pag. 96.*
(7) *σκορπίος, ὁ.*

celle de la piquure du Scorpion (1). J'ai peine à croire que les piquures du Scorpion de mer ſoient auſſi dangereuſes qu'on le prétend (2).

Ariſtote a dit du Scorpion de mer, qu'il avoit des appendices au pylore en grand nombre. *Hiſt. Liv. II. ch. 17.* Willughbi rapporte qu'elles ſont au nombre de huit ou neuf (3). Selon Ariſtote encore, *Hiſt. Liv. V. ch. 9*, le Scorpion de mer fraie deux fois ; on le trouve dans la haute mer comme ſur les côtes. *Liv. VIII. ch. 13.*

Le Scorpion de mer eſt bien connu ſur nos côtes, particuliérement ſur celles de la Méditerrannée : ſouvent ſous le nom de Scorpion que les Auteurs ſur-tout ont adopté ; ſouvent auſſi ſous le nom de ſcourpi, ſcorpene, crabe, raſcaſſe, diable, crapaud de mer. On peut voir les deſcriptions que Rondelet, Belon (4) & Willughbi (5), en ont données ; mais celles qui me paroiſſent le plus intéreſſantes & le plus détaillées, ſur-tout pour les parties extérieures, ſont celles de M. Duhamel. Il obſerve qu'il y a beaucoup de variétés entre les poiſſons qu'on nomme Scorpions, ſut-tout relativement à la couleur ; que les uns ſont un aſſez bon manger, tandis que les autres ſont mépriſés ; qu'on pêche les uns au large, & que les autres ſe tiennent habituellement dans les endroits fangeux ; que les premiers ſont rouges, tandis que les autres ſont noirs (6). Il n'eſt guères poſſible de dire laquelle de ces variétés préciſément eſt celle dont Ariſtote a parlé ; mais en même tems, on ne peut pas douter que ce ſoit quelqu'une d'elles qu'il ait eu en vue. Leur caractere commun eſt une bouche très-vaſte, une tête effrayante par les piquans dont elle eſt armée, ainſi que le dos ; des yeux très-gros & fort ſaillans.

SECHE (7).

Animal du genre des molluſques. Après ce que j'ai dit, en général, de

(1) Secundùm Paſtinacam & Draconem nihil in mari venenatius Scorpio. In dorſo & branchiis bene acutos & robuſtos habet aculeos, quos ſi Sypontinus vidiſſet, non a ſimilitudine terreſtrium nomen duxiſſe ſcripſiſſet, ſed ex eo potiùs quod quemadmodum terrenorum aculei, ſic horum pernicioſi ſint, nuncupatos eſſe. Gillius, de nom. piſc. *cap. 118.*

(2) Rondelet penſe que les aiguillons du Scorpion ſont venimeux comme les dents de la vipere : ce que je ne crois pas ; car on n'apperçoit point à l'attache de ces aiguillons le réſervoir du venin qui eſt à la gencive des viperes. Duhamel, traité des pêches. Part. II. ſect. 5. *pag. 89.*

(3) De piſcibus *pag. 331 & 332.*

(4) Apud Geſn. de aquatil. *in Scorpio & Scorpæna.*

(5) De piſcibus, *pag. 331.*

(6) Traité des pêches, Part. II. ſect. 5. chap. 2. *pag. 87 & ſuiv.* Hicéſius, au rapport d'Athénée, avoit déja fait les mêmes obſervations. Deipnoſ. Lib. VII. cap. 20, *pag. 320.*

(7) σηπία, ἡ.

La Seche se reproduit en toutes saisons, elle jette ses œufs près de terre, parmi l'algue, les roseaux, &c. où ils s'arrêtent. Elle ne les jette qu'à plusieurs reprises, comme si elle souffroit. Cette opération dure quinze jours. *Hist. Liv. V. ch. 12 & 18.* En comparant ce qu'Aristote dit dans ces deux endroits, & encore au *Liv. VI. ch. 13*, il paroît qu'il entend qu'après la ponte, la femelle jette de son encre sur ses œufs, ce qui les rend noirs de blancs qu'ils étoient, & les fait grossir; & que le mâle les arrose de sa liqueur séminale, liqueur visqueuse qui les attache l'un à l'autre & en forme comme une grappe. J'ai dit au *Liv. V. ch. 12*, qu'après que la femelle avoit jetté ses œufs, le mâle répandoit dessus sa liqueur séminale. Il y a de l'incertitude sur la maniere dont on doit lire ce texte, & à ce que j'ai dit à ce sujet dans les variantes, il faut ajoûter que Rondelet retranchant absolument le mot qui signifie *liqueur séminale*, prétend que le mâle souffle seulement sur les œufs. Mais ne peut-on pas remarquer avec Gesner, que c'est une absurdité d'attribuer un souffle à un animal tel que la Seche? Ce qu'Aristote dit au *Liv. VI. ch. 13*, me paroît décider la leçon qu'on doit suivre au *Liv. V. ch. 12*, & indépendamment du Manuscrit que j'ai cité dans les variantes, & qui appuie la leçon que j'ai adoptée, j'ai en ma faveur le sentiment de Gesner (1).

Les Seches ne vivent pas plus long-tems que les polypes: elles ne vont pas à deux ans. *Hist. L. IX. ch. 37.* Les Anciens mangeoient ces animaux, comme ils mangeoient les calmars & les polypes (2).

SÉLAQUES (3).

Le mot *Sélaques* est tout grec. Je l'ai employé pour éviter une périphrase qui seroit revenue trop fréquemment, & qui auroit été l'explication de ce mot. Il dérive, selon l'interprétation de Gallien, de ce que la peau des Sélaques paroît lumineuse pendant la nuit: elle est phosphorique (4). Belon à rapporté cette observation d'Aristote sans la contredire ni la confirmer (5); j'aurois désiré trouver quelque chose de plus assuré sur ce phénomene. Quoi

purpurascens, punctisque subtilioribus guttata, nonnullis insuper maculis orbicularibus, albis, interstinguebatur; inde verò versus extremitatem suam albidior fiebat, tandemque in limbum saturatè purpureum terminabatur. Biblia naturæ, *pag. 881.*

(1) *De sepia.*

(2) Athénée, Deipn. *L. VII. p. 324.*

(3) *σελάχη, τά.*

(4) *τραχὺ καὶ λαμπρὸν, ἐν τῇ νυκτὶ τὸ δέρμα τῶν τοιούτων ἐστὶ ζώων. διὸ καὶ τίνες ἀπὸ τοῦ σέλας ἔχειν ὠνομάσθαι φησὶν αὐτὰ σελάχια.* De alim. 3.

(5) De la nature des Poissons. *Liv. I. ch. 7. pag. 52.*

qu'il en ſoit, Pline attribue à Ariſtote le premier uſage de la dénomination de Sélaques ; quant à lui il l'a changée & il a indiqué les mêmes animaux par le nom de *Cartilagineux :* expreſſion fondée ſur un autre de leurs caracteres, obſervé par Ariſtote, *Hiſt. Liv. III. ch. 7*, ſavoir qu'ils n'ont que des cartilages au lieu des arrêtes des autres poiſſons (1). La dénomination de Pline a été adoptée & ſuivie preſque généralement, juſqu'au tems où quelques Modernes ont mis le mot *Chondroptérygiens*, à la place du mot *Cartilagineux*. (2). Mais ces deux expreſſions ſont preſque ſynonimes : leur principale différence conſiſte, en ce que la premiere eſt tirée du grec, au lieu que la ſeconde eſt la traduction d'un mot latin ; & en ce que la premiere fixe l'idée particuliérement ſur la qualité des nageoires.

Les Sélaques ſont donc des animaux aquatiques, qui nagent, qui ont des ouies, & dont les chairs ſont ſoutenues par des cartilages. Ariſtote les a mis dans la claſſe des poiſſons : pluſieurs Naturaliſtes les en diſtinguent : je renvoie ſur ce ſujet à ce que j'ai dit au mot *Poiſſon* (3). Les plus connus des Sélaques, ſont la raie, la torpille, la paſtenaque, les chiens de mer. Ariſtote avoit fait des Sélaques une claſſe de poiſſons tout-à-fait ſéparée des autres, par des attributs dont je parlerai dans un moment, mais ſa diſtribution s'eſt trouvée inexacte (du moins en comprenant ſous le mot Sélaques les mêmes animaux que l'on a compris ſous le *nom de cartilagineux*) : parce qu'il y a des poiſſons, tels que l'eſturgeon, qui ont des cartilages au lieu d'arrêtes, & qui d'ailleurs ne reſſemblent point aux autres cartilagineux. Willlughbi reſtraint donc la dénomination de Sélaques proprement dits, aux poiſſons qui ſont ovipares intérieurement & vivipares extérieurement (4) ; après quoi il diſtribue ces Sélaques en deux claſſes principales ; Sélaques longs & ronds, Sélaques larges ou plats. Dans la premiere

---

(1) Planorum piſcium alterum eſt genus quod pro ſpina cartilaginem habet, ut raiæ, paſtinacæ, ſquatinæ, torpedo, & quos bovis, lamiæ, aquilæ, ranæ nominibus græci appellant. Quo in numero ſunt ſquali quoque quamvis non plani. Hæc Græcè in univerſum σελάχη appellavit Ariſtoteles primus hoc nomine eis impoſito. Nos diſtinguere non poſſumus, niſi cartilaginea appellare libeat. Omnia autem carnivora ſunt talia, & ſupina veſcuntur, ut in Delphinis diximus. Et cùm ceteri piſces ova pariant, hoc genus ſolùm, ut ea quæ cete appellant, animal parit, excepta quam ranam vocant. *Lib. IX. cap. 24.*

(2) Voyez ci-deſſus le mot *Poiſſon*, *pag. 668 & 669.*

(3) Pag. 662 & ſuiv.

(4) De piſcibus. *Lib. I. pag. 21.* En ceci Willughbi eſt d'accord avec Ariſtote, qui voulant définir les Sélaques, *au L. III. ch. 1. de ſon hiſtoire*, dit que ce ſont des animaux ſans pieds, qui ont des ouies & qui ſont vivipares ; mais au *L. II. ch. 13*, Ariſtote compte la grenouille de mer parmi les Sélaques, quoique, ſuivant lui-même, elle ne ſoit pas vivipare. Il y a donc quelque doute ſur la véritable étendue qu'Ariſtote a donnée au mot *Sélaque.*

claſſe,

claſſe, il fait des ſubdiviſions à raiſon de la forme de la tête, des dents, des épines. Dans la ſeconde claſſe, il fait de pareilles ſubdiviſions, mais à raiſon de la forme de la queue, & des piquans dont tout le corps ou la queue ſeulement eſt armée (1).

Ariſtote a fait un aſſez grand nombre de remarques, qui s'appliquent aux Sélaques en général. Les premieres portent ſur les ouies, qui ſont apparentes à l'extérieur, & découvertes. *Hiſt. Liv. I. ch. 5, & Liv. II. ch. 13.* Ils ont de chaque côté de la tête, la plupart, cinq trous, & quelques-uns, ſept, qui communiquent à leurs branchies, & qui ne ſont point recouverts (2). Mais ce n'eſt pas ſeulement par leur ouverture extérieure que ces branchies different de celles des poiſſons : elles en different auſſi par leur conformation, & il y a au moins des ſoupçons que quelques eſpeces de Sélaques ont des poumons outre leurs branchies (3).

Une ſeconde remarque d'Ariſtote, eſt relative à la maniere dont les Sélaques ſe reproduiſent. Ils ſont, dit-il, intérieurement ovipares, & extérieurement vivipares. *Hiſt. Liv. I. ch. 5, Liv. III. ch. 1, & Liv. VI. ch. 10.* La matrice des femelles de ces animaux, a une conformation particuliere. Les deux cornes de la matrice contiennent les œufs, qui deſcendent delà dans une partie commune où ils écloſent. Cette partie commune forme le corps de la matrice. Ce que je viens d'appeller les *cornes*, & que quelques perſonnes nomment *ovaires*, d'autres, *matrice*, paroît être plus grand dans les Sélaques que dans les autres Animaux, parce qu'il y eſt contenu des œufs qui ſont fort gros. Ariſtote avoit eu raiſon de remarquer dans la matrice des Sélaques, particuliérement dans celle des chiens de mer, deux glandes blanches, qui diſtillent dans l'ovaire une liqueur blanchâtre, de la nature du blanc de l'œuf (4).

---

(1) De piſcib. *Lib. III. pag. 45.*

(2) Willughbi, *ubi modò.*

(3) Voyez Von-Linnée, Syſtema nat. *pag. 348*, à la note, édit. de 1767.

(4) *Je crois devoir tranſcrire ici la deſcription de la matrice des Sélaques, par Willughbi.* In fœminis, a diaphragmate non longè, vitellarium duplex eſt, ex ovis plurimis conſtans. Ova ſimul duo, in ſingulis racemis ſingula, matureſcunt & in uterum delabuntur... Sunt autem ova rotunda ſeu globoſa, dum adhuc in vitellario ſunt, ſatis tamen grandia cum jam matura; cortice duro minimè tecta, albumine nullo. Paulò infrà vitellarium uterus in duo corpora glanduloſa dividitur, quæ tamen in medio pervia ſunt. Hæc corpora in raiæ utero D. Needham obſervavit, eorumque uſum aſſignat. Propè ingreſſum, inquit, ovarii, occurrunt corpora duo albicantia, glanduloſa, quæ ſuccum albugineum copioſum ovario infundunt, ſpermati teſtium aprugnorum ſimilem, albuminis materiam.... Notandum autem quod licet raiarum ova inſolentem vehiculi manualis aut ſandapilæ figuram in utero aſ-

D'autres obſervations moins importantes, ſont également confirmées par l'expérience & par les Modernes. Elles conſiſtent en ce que la plupart des Sélaques n'ont point d'appendices à l'eſtomac, comme en ont les autres poiſſons; *Hiſt. Liv. II. ch. 17;* qu'ils ſont carnivores & qu'ils ont la bouche en deſſous de la tête; *Ibid. Liv. VIII. ch. 2;* que leur foie devient gras, & qu'on en tire de l'huile; *Ibid. Liv. III. ch. 17.* Ariſtote a parlé enfin, *Hiſt. Liv. V. ch. 5*, de deux appendices que les Sélaques mâles, de la plupart des eſpeces, ont auprès de l'anus. Les Modernes penſent que c'eſt une double verge qui leur ſert à s'accoupler (1).

SÉNATEUR (2).

Voyez *Roitelet*, ci-deſſus, *pag. 731.*

SENSATION (3).

Ce n'eſt pas dans les Anciens qu'on peut ſe flater de trouver une théorie intéreſſante des ſens & des Senſations dont ils ſont les organes. La deſcription exacte des organes des ſens, demande une connoiſſance de l'anatomie plus particuliere que celle qu'ils avoient : & il y a des découvertes relatives à ce ſujet, qui ne ſont pas très-anciennes. A l'égard de ce que j'appelle la *Senſation*, c'eſt-à-dire, l'affection que l'ame éprouve à l'occaſion de ce qui arrive dans l'organe du ſens, il faut une métaphyſique plus déliée que celle des Anciens pour en diſcourir, & former des ſyſtêmes raiſonnables : car c'eſt à des ſyſtêmes que nous ſommes réduits ſur ce ſecond objet. Nous avons le toucher & la vue, pour nous aider à décrire les organes des ſens : nous n'avons pour expliquer l'action de l'ame (4), que les reſſourçes

---

ſequantur, quandiu tamen in vitellario hærent, figuram aliis omnibus vitellis communem, hoc eſt, globoſam retinent. *De piſcib. Lib. I. cap. 17.*

(1) Voyez Willughbi, de piſcib. *p. 18 & 45.* Ray, Synopſ. piſc. *pag. 18.* Artédi, Philoſ. Ichthyol. *pag. 14.* Linn. Syſt. nat. *pag. 348.*

(2) πρέσϐυς, ὁ.

(3) αἴσθησις, ἡ.

(4) « Dans preſque toutes les Senſa» tions, dit le P. Malebranche, il y a » quatre choſes différentes que l'on con» fond, parce qu'elles ſe font toutes en» ſemble & comme en un inſtant... La » *premiere* eſt l'action de l'objet; dans la » chaleur, par exemple, l'impulſion & » le mouvement des petites parties du » bois contre la main. La *ſeconde* eſt la » paſſion de l'organe du ſens, c'eſt-à» dire, l'agitation des fibres cauſée par » celle des petites parties de feu. La *troiſieme* eſt la paſſion, la ſenſation, ou la » perception de l'ame, c'eſt-à-dire, ce » qu'un chacun ſent quand il eſt auprès » du feu. La *quatrieme* eſt le jugement que » l'ame fait, que ce qu'elle ſent eſt dans » ſa main & dans le feu ». *Recher. de la vérité, Liv. I. ch. 10.* Entre ces quatre choſes, les Phyſiologiſtes ont beaucoup avancé, par leurs obſervations, la connoiſſance des deux premieres. Les réflexions des

de notre imagination, & quelque trompeurs que ſoient nos ſens, ils le ſont moins encore que notre imagination.

En conſidérant les ſens en général, on voit dès les premiers âges de la philoſophie, les eſprits partagés ſur deux importantes queſtions : nos ſens ſont-ils véridiques ou trompeurs ? ſont-ce nos ſens qui connoiſſent, ou l'ame par l'organe des ſens (1) ? Dans la philoſophie toute matérielle d'Epicure, on poſoit pour principe que le témoignage des ſens étoit infaillible (2). Ainſi il ne falloit pas croire que le diſque du ſoleil fût plus grand qu'il ne paroiſſoit à l'œil (3) ; & c'étoit dans l'organe même de la Senſation qu'on plaçoit le ſentiment (4). Dans la philoſophie intellectuelle de Platon, le ſentiment étoit une opération de l'ame qui enviſage les choſes extérieures par les organes du corps (5).

Le ſyſtême d'Ariſtote, ſur les opérations des ſens, tel qu'il ſe trouve expoſé dans les trois livres *ſur l'Ame* (6), & dans le livre *ſur les Senſations* (7), eſt fort obſcur, étant continuellement embarraſſé des idées de la philoſophie péripatéticienne ſur les formes & les qualités des corps. Ce peut être un des ouvrages d'Ariſtote qui ait été le plus gâté par les Arabes. Cependant, voici deux propoſitions qui paroiſſent fort claires, & qu'on peut regarder comme fondamentales. La premiere, eſt que le ſentiment eſt une opération de l'ame qui ſe fait par le moyen du corps (8) ; la ſeconde, eſt qu'il faut

---

Logiciens & des Métaphyſiciens, nous ont appris à être fort réſervés ſur la quatrieme, & à ſuſpendre notre jugement : mais qui parviendra jamais à expliquer la troiſieme ?

(1) Voyez le traité de Plutarque, *de placitis Philoſ. Lib. IV. cap. 8 & 9.*

(2) Quid majore fide porro, quam ſenſus haberi
Debet ? an ab ſenſu falſo ratio orta valebit
Dicere eos contra, quæ tota ab ſenſibus orta eſt ?
Qui niſi ſint veri, ratio quoque falſa ſit omnis.
An poterunt oculos, aures reprehendere ? an aureis
Tactus ? an hunc porro tactum ſapor arguet oris. Lucret. *De rer. nat. L. IV.*

(3) Nec nimio ſolis major rota, nec minor ardor
Eſſe poteſt, noſtris quam ſenſibus eſſe videtur. Idem, *Lib. V.*

(4) Dicere porro oculos nullam rem cernere poſſe,
Sed per os animum, ut foribus ſpectare recluſis,
Deſipere eſt, contra cùm ſenſus dicat eorum :
Senſus enim trahit atque acies detrudit ad ipſas. Idem, *Lib. III.*

(5) Voyez Plutarque, *ubi ſup.* C'eſt cette doctrine que Cicéron expoſe dans ſon premier livre des Tuſculanes, *en ces termes* : Nos ne nunc quidem oculis cernimus ea quæ videmus. Neque enim eſt ullus ſenſus in corpore, ſed, ut non ſolùm Phyſici docent, verùm etiam Medici, qui iſta aperta & patefacta viderunt, viæ quaſi quædam ſunt ad oculos, ad aures, ad nares, à ſede animi perforatæ. *n. 20.*

(6) *περὶ ψυχῆς.*

(7) *περὶ αἰσθήσεως ϗ αἰσθητῶν.*

(8) *ἡ αἴσθησις διὰ σώματος γίνεται τῇ ψυχῇ.* De ſenſu & ſenſ. *cap. 1.*

distinguer le rapport des sens, du raisonnement que l'on forme sur ce rapport & qui peut être faux (1).

Plutarque rapporte que les Stoïciens comptoient cinq sens propres, savoir, la vue, l'ouie, l'odorat, le goût & le toucher (2). Apparemment, d'autres Philosophes en comptoient un plus ou moins grand nombre. Il ajoûte qu'Aristote, sans dire qu'il y ait un sixieme sens, admet un sens commun (*Sensorium commune*), qui juge des rapports de tous les autres (3). Ce systême est effectivement établi dans son *troisieme Livre de l'Ame :* mais il y est mêlé de beaucoup d'obscurités.

Les Modernes comptent, en général, cinq sens, comme les Anciens : quelques-uns ont voulu y en ajoûter un sixieme, qui seroit l'organe des Sensations qui accompagnent dans les Animaux la propagation de leur espece. Quoique cette Sensation ne soit, dit M. le Cat, qu'un toucher extrêmement délicat, elle n'est pas moins très-distinguée du toucher, & même beaucoup plus que l'odorat n'est distingué du goût (4). A l'égard de ce *Sensorium commune*, qui compare & qui juge les rapports des sens, ce ne peut être que l'ame.

Le toucher est le sens le plus généralement commun à tous les Animaux; tous l'ont sans exception, suivant Aristote. *Hist. des Anim. Liv. I. ch. 3, Liv. IV. ch. 8*, & *de l'Ame, Liv. II. ch. 3.* Les autres sens tiennent beaucoup du toucher : c'est un tact plus fin & plus parfait. « Le *sentiment* du » toucher, dit M. le Cat, est comme la base de toutes les autres Sensations; » c'est le genre dont elles sont des especes plus parfaites (5) ».

Balbus veut, dans Cicéron, que les sens de l'homme soient tous plus parfaits que les sens des Animaux (6). Aristote ne pensoit pas de la même maniere, & l'expérience paroît être en sa faveur. Il dit que le toucher *est le* plus parfait de nos sens, c'est-à-dire, celui dont les relations sont le plus sûres; que le goût vient ensuite : mais que les autres sens sont défectueux à bien des égards : *Hist. des Animaux, Liv. I. chap. 15 :* ou, suivant la leçon du traité *de l'Ame, Liv. II. ch. 9*, l'homme est à l'égard de ces sens, au-dessous d'un grand nombre d'Animaux (7). Il est certain qu'un oiseau de

---

(1) *ἡ αἴσθησις τῶν ἰδίων ἀεὶ ἀληθὴς.... διανοεῖσθαι δ' ἐνδέχεται καὶ ψευδῶς.* De anima, *Lib. III. cap. 3.* Voyez aussi le *ch. 8.* du même livre.

(2) De placit. Philos. *Lib. IV. cap. 10.*

(3) Ibid.

(4) Traité des Sens, édit. de 1744, *pag. 16.*

(5) Ubi modò, *pag. 4.*

(6) Omnis sensus hominum multò antecellit sensibus bestiarum. De nat. Deor. *Lib. II. n. 58.* Peut être cependant Balbus a-t-il entendu parler plutôt des sentimens réfléchis qui naissent à l'occasion des sensations, que des sensations elles-mêmes. Voyez la suite du texte de Cicéron.

(7) Dans l'histoire des Animaux, en

proie voit de beaucoup plus loin & plus juſte que l'homme ; pareillement un chien de chaſſe a l'odorat plus ſubtil que l'homme. Cependant on peut voir dans M. le Cat, par rapport à l'odorat, entr'autres, que la généralité de l'obſervation que je viens de faire, n'eſt pas ſans exception (1).

On trouve dans les Anciens, des remarques ſur l'odorat, qui peut-être mériteroient d'être un peu ſuivies. Il y a des odeurs, dit Ariſtote, qui ne cauſent qu'un ſentiment de plaiſir, telles que celles des fleurs ; il y en a d'autres qui invitent en même temps à manger, telles que celles des viandes. La Senſation des premieres odeurs, eſt, ſelon lui, particuliere à l'homme : les Animaux ne fuient point les odeurs que nous appellons fétides : s'ils paroiſſent en éviter quelques-unes, comme celle du ſouffre & du bitume, c'eſt pour une autre cauſe que la ſeule fétidité ; c'eſt parce que les vapeurs qui émanent de ces corps, les font ſouffrir, de même que la vapeur des charbons cauſe à l'homme des maux de tête, & ſouvent la mort. *Des Senſations, ch. 5.* Lucrece veut quelque choſe de plus encore : il prétend que l'organe de l'odorat, chez les Animaux, a une analogie de conformation avec les corpuſcules qui émanent de certains corps, de ſorte qu'ils ſont frappés, les uns de telle odeur, les autres de telle autre odeur, ſelon les alimens que la nature leur a deſtinés (2).

Le toucher étant commun à tous les Animaux & répandu par preſque tout le corps, Ariſtote en a conclu, *Hiſt. Liv. I. ch. 4*, que ſon organe étoit une partie ſimilaire, telle que la chair & ce qui y répond. Nieuwentyt (3) & M. le Cat (4), en établiſſent l'organe dans la peau, non pas néanmoins dans toutes les parties de la peau, mais, ſuivant l'expreſſion de M. le Cat,

---

lit, *ἔχει ἀκριβεστάτην ἄνθρωπος τῶν αἰσθήσεων τὴν ἀφὴν, δεύτεραν δὲ τὴν γεῦσιν· ἐν δὲ ταῖς ἄλλαις λείπεται πολλῶν.* Dans le traité de l'Ame, on lit ainſi le dernier membre de cette phraſe, *ἐν μὲν γὰρ ταῖς ἄλλαις λείπεται πολλῶν τῶν ζώων.* Faut-il ſuppléer dans l'Hiſtoire des Animaux, les mots *τῶν ζώων*? Gaza & Niphus ſon Commentateur, l'ont penſé : & cela peut être vrai.

(1) Traité des Sens, *pag. 35.*

(2) Quo pacto nareis adfectus odoris
Tangat agam. Primùm res multas eſſe neceſſe eſt,
Unde fluens volvat varius ſe fluctus odorum,
Nam fluere & mitti volgo ſpargique putandum'ſt.
Verùm aliis alius magis eſt animantibus aptus,
Diſſimileis propter formas ; ideoque per auras
Mellis apes quamvis longè ducuntur odore,
Volturiique cadaveribus.
De nat. rer. *Lib. IV.*

(3) L'exiſtence de Dieu dém. par les merveilles de la nature, *pag. 175.*

(4) Traité des Sens, *pag. 7.*

dans les capillaires nerveux qui, après avoir concouru par leur entrelacement à la formation de la peau, se terminent à sa surface externe, & là se dépouillant de la paroi que leur fournit la dure-mere, se partagent en plusieurs lambeaux qui se collent à la surface de la peau & entr'eux. Ces parties nerveuses existant dans tous les Animaux, on ne doit pas être surpris que le toucher soit commun à tous.

A l'égard des organes des autres Sensations, ils sont assez manifestes dans les grands Animaux terrestres. On sait que les membranes qui tapissent le nez sont l'organe de l'odorat, que la langue est l'organe du goût; l'oreille, l'organe de l'ouie; l'œil, l'organe de la vue. Il faut lire dans les Modernes que j'ai déja cités, dans Musschenbroeck (1), ou dans quelqu'un de nos Anatomistes célebres, la description merveilleuse de ces organes. Mais un objet qui demande à être éclairci, c'est quel est l'organe de ces Sensations, ou de quelques-unes d'entr'elles, dans les Animaux qui n'ont point, les uns de langue, les autres de narines, les autres d'oreilles, au moins apparentes. Aristote rend compte, dans son *Hist. Liv. IV. ch. 8*, de plusieurs observations qui tendent à prouver que les Animaux ont des sens dont nous ne leur connoissons point d'organes semblables au nôtres. Il faudroit, après avoir d'abord bien vérifié les observations d'Aristote & les conséquences qu'il en tire, rechercher quel est l'organe de l'ouie, de l'odorat ou du goût, dans ces animaux privés de parties semblables ou *analogues* aux nôtres. Cette matiere ne me paroît pas avoir été encore suffisamment travaillée.

SERIN (2).

Je traduis ainsi le nom d'*acanthyllis*, employé par Aristote, *Hist. L. IX. ch. 13*. C'est un oiseau dont il ne dit autre chose, sinon que son nid est artistement fait; que ses parties sont entrelacées les unes avec les autres, & que l'on diroit d'une pelotte de filasse, ayant seulement une petite ouverture. Comme je ne vois rien dans cette description qui ne puisse s'entendre du nid du Serin, j'ai suivi le grand nombre des Ornithologistes; ils s'accordent à dire que l'*acanthyllis* d'Aristote est notre Serin (3). Cependant M. Brisson prétend que l'*acanthyllis* est plutôt le tarin (4).

Il naîtroit peut-être un doute, de ce qu'un Auteur comique, cité par

(1) Essais de Physique.

(2) *ἀκανθυλλίς*, ἡ.

(3) Belon, de la nature des oiseaux; *Liv. VII. ch. 14*. Gesner, *in acanthide*. Bochart, Hieroz. *Part. II. Lib. I. cap. 21*.

(4) Ornithol. *Tom. III. pag. 65*.

Athénée, parle des *acanthyllis*, comme d'oiſeaux que l'on mange, tandis qu'il n'eſt pas d'uſage de manger des Serins ; mais ſi l'on fait attention aux autres oiſeaux nommés dans les mêmes vers, & à ce que l'Interlocuteur ajoûte, qu'on lui apporte tous les oiſeaux qu'on pourra trouver, on verra qu'il ne ſuit pas de ce texte, que les Serins fuſſent un mets plus commun parmi les Grecs que parmi nous (1).

Le Serin eſt trop connu pour nous arrêter davantage à le décrire ; on peut lire ſon hiſtoire dans M. de Buffon (2).

SERPENT (3).

Dans ce qu'Ariſtote a dit des Serpens, il faut diſtinguer ce qui doit s'entendre des Serpens en général, de ce qui s'applique à quelques eſpeces particulieres. Je commence par les obſervations qui me paroiſſent convenir à tous les Serpens.

Le Serpent, dit Ariſtote, tient aux deux grandes diviſions des Animaux ; il y a des Serpens d'eau comme des Serpens de terre. *Hiſt. Liv. II. ch. 14.* Je réſerve ce qui regarde les Serpens d'eau à l'article ſuivant ; ici il ſera queſtion du Serpent de terre.

Ariſtote a mis le Serpent dans la claſſe des Animaux qui ont des demeures ſouterraines : il leur attribue un caractere bas & traître. *Hiſt. Liv. I. ch. 1.* La nature, dit le Chevalier Linnée, les ayant jettés ſur la terre nue, ſans leur donner aucun membre, & expoſés ainſi aux injures de tous les Animaux, leur a diſtribué pour armes le poiſon. Il eſt renfermé dans une véſicule à laquelle ſont attachés deux traits tout-à-fait ſemblables à des dents, mais placés hors la ligne de la mâchoire ſupérieure : ils les ſont ſortir & rentrer à leur volonté. Tous les Serpens n'ont pas ce poiſon, il n'y en a guères que la dixieme partie qui l'aient ; mais la peau de tous eſt variée de différentes couleurs, & ainſi il eſt difficile de diſtinguer à l'extérieur ceux qui ſont venimeux de ceux qui ne le ſont pas (4). Dans preſque tous les

---

(1) *περδίκια λάβε τέτταρ' ἢ καὶ πέντε, δασύποδας τρεῖς, στρουθάρια δ' οἷον ἐντραγεῖν, ἀκανθυλλίδας, βιττάκους, σπινία, κερχνῆδας, τἄτ' ἄλλα ἅτ' ἂν ἐπιτύχῃς.* Deïpnoſ. *Lib. II. pag. 65.*

(2) Hiſt. des oiſ. *Tom. VII. pag. 1.*

(3) ὄφις, ὁ.

(4) Serpentes nudâ in terra rejectos, artuum miniſterio expertes, omnium injuriæ expoſitos, armavit natura conſervatrix ſuis armis, horrentibus exſecrabili veneno, peſſimorum peſſimo, in diverſis diverſo. Sunt autem hæc tela dentibus ſimillima, ſed extra maxillam ſuperiorem collocata, proque lubitu exſerenda & retrahenda, ſacculo affixa ſaniei, quam vulnere inflant in ſanguinem, tam diri effectûs cauſam, cæterum inertem.... Ne verò hi ſpoliati

deux conduits ſuſpendus au diaphragme, qui ſe réuniſſent au-deſſus de l'anus. *Hiſt. Liv. III. ch. 1.* Des obſervations plus exactes ont fait appercevoir dans les Serpens, des teſticules allongés. Ariſtote n'a point non plus parlé de leur verge : ils en ont deux, & chacune ſe diviſe encore en deux parties (1). Ils s'accouplent en s'entrelaçant ſi étroitement qu'on diroit d'un Serpent à deux têtes. *Hiſt. Liv. V. ch. 4.*

La plupart des Serpens ſont ovipares ; les œufs qu'ils produiſent ſont attachés les uns aux autres & forment comme un collier : mais la vipere même qui eſt ovipare (ou plus généralement ceux des Serpens qui ſont ovipares), ont d'abord intérieurement des œufs. *Hiſt. Liv. V. ch. 34* (2).

Les Serpens ſont omnivores ; ils ſucent les animaux qu'ils avalent entiers, & ils rejettent enſuite par la voie des excrémens, toute la maſſe de leur corps, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 4.* Ils peuvent vivre fort long-tems ſans manger, *Ib.* Von-Linnée (3) & Ray le confirment (4). Ils ſe tiennent cachés ſous terre pendant les quatre mois les plus froids de l'hiver ; *Hiſt. Liv. VIII. ch. 15 ;* au printems ils ſortent & ſe dépouillent de leur vieille peau, dont ils ſe dépouillent encore en automne. *Ibid. ch. 17, & Liv. V. ch. 17.* Quelques perſonnes ont penſé, que c'étoit moins une véritable peau dont ils ſe dépouilloient, qu'un amas de craſſe qui formoit une croûte ſur leur corps ; d'autres ont dit que c'étoit l'effet d'une de ces maladies, de ces eſpeces de lepre blanche qui font ſécher & lever la peau (5).

La voix des Serpens eſt un ſifflement allongé. *Hiſt. Liv. IV. ch. 9.*

Entre les Animaux avec leſquels Ariſtote rapporte, *Hiſt. Liv. IX. ch. 1*, que le Serpent eſt en guerre, il faut remarquer ce qu'il dit de l'aigle. Il obſerve que l'aigle eſt en guerre avec le dragon (eſpece de Serpent), parce que l'aigle mange les Serpens. Les relations des Modernes ſont fort d'accord : on rapporte que, ſur la côte occidentale d'Afrique, il y a une grande quantité de Serpens, dont les plus grands ennemis ſont les aigles. Leurs plumes ſont ſi fermes & ſi ſerrées qu'ils ne craignent pas la morſure des Serpens ; ils portent un Serpent entre leurs griffes & le mettent en pieces

---

(1) Voyez la deſcription de ces organes, dans Ray, *Syn. quadr. p. 307—312.*

(2) Generationis reſpectu non magna eſt inter ſerpentes viviparos & oviparos differentia. Utrumque etenim genus revera oviparum eſt. Hoc tantùm ova quæ intus concepit ovorum forma parit, & in ſimetum aliumve locum calidum deponit, ubi calore vel loci vel ſolis fota fœtum paulatim perficiunt & excludunt ; illud ovum intus in utero fovet & fœtum excludit. Ray, Synopſ. quadr. *pag. 285.*

(3) Pag. 346.

(4) Pag. 284.

(5) Voyez l'hiſtoire des Serpens dans les œuvres de Geſner, *fol. 4.*

pour servir de nourriture aux aiglons, sans en recevoir le moindre mal (1). J'ai parlé au mot *Criquet* (2), des combats de la sauterelle avec le Serpent.

Aristote a parlé de la grandeur des Serpens de Lybie (Afrique); on rapportoit qu'ils pouvoient dévorer des bœufs entiers : *Hist. Liv. VIII. ch. 28* (3). On ne manque pas d'assertions semblables dans nos relations modernes (4). Il y a de l'exagération à craindre, néanmoins la vérité est qu'il existe des Serpens d'une grandeur énorme. On peut voir ceux qui ont été décrits par Séba.

Entre les différentes especes de Serpens dont Aristote a particuliérement fait mention, il y a d'abord l'Aspic, le Dragon, le Sacré & la Vipere, auxquels j'ai donné leurs articles séparés. Je vais parler ici de quelques autres.

Au *Liv. VIII. ch. 29*, *de son Histoire*, Aristote décrit plusieurs petits Serpens mais sans donner leur nom. Il parle d'un, entr'autres, qui se trouve dans le *Silphium* : c'est-à-dire, selon l'interprétation de Niphus, dans les champs où croît la plante appellée *Silphium* ou *Laser*. Au *Liv. VI. ch. 13*, il a nommé le Serpent aveugle. Celui-ci est bien connu des Modernes : il est de la classe des vivipares : on le nomme aveugle, non qu'il n'ait point du tout d'yeux, mais parce qu'ils sont fort petits (5). Au *Liv. I. ch. 5*, il parle des Serpens aîlés qu'on disoit être en Ethiopie. C'est d'après Hérodote qu'il en fait mention; & j'ai déja transcrit le texte de cet Historien, en parlant de l'Ibis (6). Au *Liv. II. ch. 1*, il est question de Serpens que les Egyptiens appelloient cornus, à cause qu'ils ont une éminence sur la tête. Ceci peut encore être pris d'Hérodote (7); il y a apparence que ce Serpent est le *Cerastes* (8) : à moins que ce ne fussent des Serpens sur lesquels on avoit greffé, si l'on peut parler ainsi, de petites cornes; Von-Linnée en rapporte un exemple (9).

---

(1) Hist. des voyages, *Tom. VII. p. 461.*

(2) Pag. 260.

(3) Voyez plusieurs textes semblables dans l'histoire des Serpens, imprimée avec les œuvres de Gesner, *fol. 1 V°.*

(4) Voyez Ray, Synopf. quadr. *p. 333.*

(5) Ray, Synopf. quadr. *pag. 289.* Les Modernes le nomment *Cæcilia*. Voyez une description assez étendue de ce Serpent, dans Elien, *de nat. Anim. Lib. VIII. c. 13.*

(6) *Pag. 446.* Il faut ajoûter ici la phrase qui regarde particuliérement la forme de ces Serpens. *τοῦ ὄφιος ἡ μορφὴ οἵηπερ τῶν ὕδρων. πτίλα δὲ οὐ πτερωτὰ φορέει, ἀλλὰ τοῖσι τῆς νυκτερίδος πτεροῖσι μάλιστά κῃ ἐμφερέστατα. Hist. Lib. II. cap. 76.* Voyez sur ces mêmes Serpens, ce que j'ai dit au mot *Dragon*, & Bochart Hieroz. *Part. II. Lib. III. cap. 12.*

(7) *ὄφιες μικροὶ, κέρεα ἓν ἑκάτερος ἔχοντες. Lib. IV. cap. 192.*

(8) Cerastes, a duabus eminentiis in capite cornua referentibus. Charleton, *Exerc. pag. 35.* Voyez aussi Ray, Synopf. quadr. *pag. 287.*

(9) Syst. nat. *pag. 375.*

SERPENT D'EAU (1).

Ariſtote a remarqué qu'il exiſtoit des Serpens d'eau comme des Serpens de terre ; il avertit que ceux-ci ſont en plus grand nombre. Il parle de Serpens qui habitent la mer, d'autres qui habitent les eaux douces. *Hiſt. L. II. ch. 14.* Je ne vois pas qu'il donne de nom propre au Serpent de mer, qu'il décrit, *Hiſt. Liv. IX. ch. 37*, comme aſſez ſemblable au congre.

A l'égard du Serpent d'eau douce, Ariſtote l'a nommé au *Liv. I. ch. 1. pag. 6*, *Hydre.* Je n'ai pas employé ce nom, parce qu'il ſemble ne donner l'idée que d'un être fabuleux. J'ai employé la périphraſe, *Serpent d'eau :* ce qui eſt l'explication du mot grec. D'un autre côté cependant j'ai eu un tort, c'eſt que le mot *Serpent d'eau* déſigne tous les Serpens aquatiques ; au lieu qu'il y a ſujet de croire qu'Ariſtote déſigne par le mot *Hydre*, une eſpece particuliere de Serpent, celle que les Modernes appellent *Natrix* (2). Ce Serpent vit dans les marais & dans les lieux humides. Lorſque les marais venant à ſécher, il n'habite plus que la terre, on le nomme *Cherſydre* (3).

SERRAN (4).

Le nom *chané* qu'Ariſtote donne à un eſpece de poiſſon, dérive d'une autre expreſſion grecque (5), qui ſignifie *bâiller.* Ce poiſſon eſt donc à proprement parler, le *bâilleur.* Epicharme, dans un vers cité par Athénée, y ajoûte encore par l'épithete qu'il lui donne, & qui ſignifie *grand bâilleur* (6). Le nom & l'épithete de la *chané*, la font reconnoître dans un poiſſon qui a preſque toujours la gueule ouverte, ce qui l'a fait appeller en latin *hiatula.* Son nom le plus commun, parmi nous, eſt *Serran* (7), & c'eſt celui que j'ai adopté. Il eſt d'autant plus aiſé de le reconnoître, que, ſuivant un texte d'Ariſtote que nous n'avons plus, mais qui eſt cité par Athénée, ce poiſſon eſt d'une couleur rouge tirant au noir, & rayé de pluſieurs lignes noires : or M. Duhamel dit du Serran qu'il a décrit, que ſa couleur tiroit au noir : qu'aux endroits où le noir étoit moins foncé, il paroiſſoit rouge brun tirant au pourpre, & qu'en y prenant attention on découvroit

---

(1) *ὄφις ἔνυδρος.*

(2) Charleton, Exerc. *pag. 35.* Ray, Synopſ. quadr. *pag. 334.*

(3) Scaliger, ſur le L. I. de l'Hiſt. des Animaux ; Bochart, Hieroz. *Part. II. Lib. III. cap. 12.*

(4) *χάνη*, *ἡ.*

(5) *χαίνω*, *hiſco.*

(6) *μεγαλοχάσμονας χάννας.* Deip. Lib. VII. cap. 24. *pag. 327.*

(7) Duhamel, traité des pêches, Part. II. ſect. 4. ch. 3. art. 2. *pag. 37.*

espece particuliere. Je ne crois pas qu'Ariſtote ait pris dans cette double acception, le nom que je traduis par celui de Singe, c'eſt-à-dire, le nom de *Pitheque.* Il y a, dit Ariſtote, des animaux d'une nature ambigue qui tient de l'homme & du quadrupede, ſavoir, les Singes, les Kebes & les Cynocephales. Le Kebe, ajoûte-t-il, eſt un ſinge qui a une queue : à l'égard du Cynocephale, Ariſtote ne dit pas préciſément qu'il eſt un Singe, mais ſeulement qu'il eſt fait comme le Singe ſauf quelques différences. *Hiſt. des Anim. Liv. II. ch. 8.*

Lorſqu'Ariſtote dit que le *Kebe* eſt un Singe qui a une queue, il ſembleroit à ce moment faire du Singe un nom générique, comprenant deux eſpeces, l'une qui a une queue, l'autre qui n'en a point; mais lorſqu'enſuite il décrit au même lieu les parties des Singes, il eſt évident qu'il ne parle dans cet endroit que de l'eſpece particuliere du Singe qui n'a point de queue, puiſque c'eſt un des attributs qu'il fait entrer dans ſa deſcription, & dont il cherche à rendre raiſon. Cet attribut eſt même le ſeul qui lui donne lieu de répéter le nom du Singe, dans le traité des parties des Animaux, *Liv. IV. ch. 10.* D'où je conclus qu'Ariſtote n'a entendu ſtrictement ſous le nom de Singe, que le Singe ſans queue, quoiqu'il me paroiſſe que, ſauf le caractere de n'avoir point de queue, ce qu'il dit du Singe convient au Cynocephale & au Kebe.

Il eſt inutile de copier ici tout ce qu'Ariſtote dit des parties extérieures du Singe : les obſervations des Modernes y paroiſſent conformes. Je remarque ſeulement que ce qu'il dit de la forme du pied du Singe, autoriſe à l'appeller, comme a fait M. de Buffon, *quadrumane* plutôt que quadrupede (1). Par rapport aux parties intérieures, Ariſtote aſſure que tous ces Animaux, c'eſt-à-dire, Singes, Kebes & Cynocephales, les ont ſemblables à celles de l'homme. Il y a pluſieurs différences qui ont été remarquées par MM. de l'Académie des Sciences (2) ; mais Ariſtote n'étant entré dans aucun détail ſur la deſcription de ces parties, je renvoie aux mémoires de l'Académie.

Indépendamment des Singes, des Kebes & des Cynocephales qu'Ariſtote nomme au chapitre 8 du ſecond Liv. de ſon hiſtoire, il nomme au *ch. 11. du même Livre*, un autre animal qui ſemble être de la même claſſe, à en juger par le nom de *cochon-Singe* qu'il lui donne. Il eſt difficile de mieux

(1) De Buffon, Hiſtoire naturelle, *Tom. XII. pag. 24.*

(2) Tom. III. *Part. II. pag. 53.*

autre maniere de traduire, les enchantemens. *Hiſt. L. IX. ch. 16.* Il fait au même lieu, quelques autres remarques, parmi leſquelles il faut s'arrêter à celle-ci, que la Sitte vit en perçant les arbres : c'eſt donc un oiſeau du genre des pics. Belon penſe que c'eſt le torchepot (1). La plupart des Ornithologiſtes l'ont ſuivi (2) ; M. Salerne remarque que la femelle pond ordinairement ſept œufs, & qu'elle leur eſt tellement attachée qu'elle ſe laiſſe plutôt arracher les plumes, que de ſortir de ſon nid & de les quitter (3). Ceci s'accorde fort bien encore avec les obſervations que fait Ariſtote.

SMARIS (4).

C'eſt un poiſſon qui, comme la mænide, change de couleur ; de blanc qu'il étoit, il devient noir en été. Ce changement de couleur eſt ſenſible ſur tout aux environs des nageoires & des ouies. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 30.*

Rondelet & Belon ont parlé de ce poiſſon, Geſner en a traité après eux. Ils lui conſervent le nom de *Smaris*, mais en même tems ils indiquent ſes autres dénominations.

Belon nous apprend qu'à Veniſe, on le nomme *girolo ;* à Rome, *ſpigaro ;* dans la Grèce, *maridas* (5) ; à Marſeille, où on le trouve en abondance, *giarets.* Les Marſeillois en diſtinguent de deux eſpeces, l'une plus blanchâtre que l'autre. C'eſt un petit poiſſon que l'on ſale. Belon n'a pas oublié de remarquer ſa propriété de changer de couleur (6).

Rondelet ſe trompe lorſqu'il dit que la *Smaris*, qu'il remarque s'appeller à Narbonne & en Eſpagne, *picarelle* (7), eſt le même poiſſon que les Grecs appellent *mænis blanche* (8) : il eſt vrai que celle-ci eſt ainſi nommée, comme le dit Rondelet, parce qu'elle conſerve toujours ſa couleur blanche, au lieu que la *Smaris* change de couleur ; ou du moins il faut dire avec M. Duhamel, qu'il y a deux ſortes de *Picarelles*, la blanche & la brune (9). La picarelle blanche, ou la vitriere blanche, dont parle le même M. Duhamel (10), peuvent être la mænide. M. Briſſon (11) &, après lui, l'auteur

(1) De la nat. des oiſ. *Liv. X. ch. 17.*
(2) Voyez l'Ornit. de Briſſon, *Tom. III. pag. 588.*
(3) Hiſt. nat. des oiſ. *pag. 117 & 118.*
(4) σμαρὶς, ἡ.
(5) Geſner obſerve, avec raiſon, que c'eſt le même nom qu'Ariſtote a employé. *Sic*, dit-il, *& alia multa apud Græcos vocabula à* M *inchoata, aliquando cum* S *præpoſito reperiuntur. In Smaride.*
(6) De la nat. des Poiſſ. *L. I. pag. 221.*
(7) Apud Geſn. *in Smaride.*
(8) Il en eſt mention dans Athénée, *Liv. VII. ch. 18.* Voyez *Mænides.*
(9) Traité des pêches, *Part. II, ſect. 4. ch. 3. art. 5.*
(10) Additions à la fin de la 5. ſection de la ſeconde partie du traité des pêches.
(11) Syſtême du regne animal, *Or. 4. gen. 2. n. 8.*

du Dictionnaire des Animaux (1), donnent également le nom de picarelle à la *Smaris*. Suivant Rondelet, ce poiſſon eſt de la grandeur du doigt & a le corps étroit. Artédi le range parmi les ſpares (2).

SOLEN (3).

Le Solen eſt un coquillage qui a conſervé ſon ancien nom, en même tems qu'on lui en a donné de nouveaux, tels que ceux de *doigt*, *ongle*, *manche de couteau*, *coutelier*, &c (4). Les deux parties qui forment la coquille du Solen ſont unies par les deux côtés, *Hiſt. Liv. IV. ch. 4*, & *des Parties*, *Liv. IV. ch. 7*. Le corps de l'animal ſe montre au dehors par les deux bouts du tuyau que forme la coquille (5). Cette coquille eſt liſſe. *Hiſt. Liv. IV. ch. 4*. Les Solenes paroiſſent entendre quand on fait du bruit; ils s'enfoncent alors dans le ſable, de ſorte qu'on ne voit plus qu'une petite partie de leur coquille. *Hiſt. Liv. IV. ch. 8*. Ils s'enfoncent à deux pieds de profondeur, & ſe relevent perpendiculairement: c'eſt tout le mouvement qu'on leur remarque (6). Les Solenes ſe forment dans les fonds de ſable; ils reſtent fixés au même lieu, ſans ces eſpeces de fils ou racines qui attachent d'autres teſtacées; détachés du lieu où ils étoient ils ceſſent de vivre. *Hiſt. Liv. V. ch. 15*, & *Liv. VIII. ch. 1*.

Les Conchyliologiſtes modernes ont décrit pluſieurs eſpeces de Solenes (7); il paroît qu'Ariſtote lui-même en connoiſſoit pluſieurs eſpeces, puiſque dans le traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 7*, il dit, *le genre des Solenes*. Pour ce qui eſt de la conformation de l'animal, je renvoie au mot *Teſtacées*.

SOMMEIL (8).

On eſt aſſuré de la plupart des Animaux, qu'ils ont des intervalles ſucceſſifs de Sommeil & de veille. Ariſtote rapporte, dans ſon *Hiſt. Liv. IV. ch. 10*, pluſieurs obſervations, pour prouver que, non-ſeulement les grands Animaux terreſtres, mais auſſi les poiſſons & les inſectes, dorment.

---

(1) Au mot *Picarel*.

(2) Voyez le mot *Spare*.

(3) *σωλήν*, ὁ.

(4) *Sôlen*, ſignifie proprement en Grec un *Tuyau*; à l'égard des autres noms qu'on lui donne, voici ce que dit Gillius. Solenes, ungues quod eorum teſta unguibus ſimilis ſit; digiti, quòd ſpeciem humani digiti gerant; manubrii quòd ex cornu appositur gladiis ſimilitudinem habet. De nomin. piſc. *cap. 83*. Voyez auſſi Geſn. in aquat. *De Ungue ſive Dactylo*.

(5) Voyez la Conchyl. de M. d'Argenville, *Part. II. pag. 59 & planche 6*.

(6) D'Argenville, *ubi modò*.

(7) Voyez d'Argenv. Part. I. *pag. 303*, & Klein, Conchæ, ſect. 2. claſ. 5. *p. 163*.

(8) *ὕπνος*, ὁ.

Mais

Mais quelle eſt la cauſe du Sommeil des Animaux ? Cette queſtion eſt auſſi intéreſſante qu'elle eſt difficile à réſoudre. Elle avoit occupé les anciens Philoſophes. Plutarque a rapporté les ſolutions que donnoient Alcméon, Empedocle, Diogene & Platon (1). J'avoue que je ne les entends pas, & ainſi je n'entreprends point de les expliquer. La réponſe qui me paroît la plus claire, eſt celle de Platon & des Stoïciens, qui diſoient que le Sommeil étoit le repos & comme le relâchement de l'eſprit ſenſible ; mais cette réponſe ne ſatisfait pas davantage : car d'abord, qu'eſt-ce que l'eſprit ſenſible ? Enſuite, quelle peut être la cauſe de ſon relâchement & de ſon repos ? Lucrece, dont nous avons le ſyſtême expliqué par lui-même, n'eſt pas plus intelligible (2).

J'en dirai, à-peu-près, autant d'Ariſtote, quoique nous ayons de lui un traité exprès *du Sommeil & de la Veille*, & de plus un traité *des Songes*. Je conçois aſſez ce qu'il dit, que le Sommeil eſt une ſorte d'enchaînement des ſens qui les rend immobiles ; & ce qu'il en conclut, qu'il faut qu'un être ait des ſens pour qu'on puiſſe affirmer de lui qu'il dort ou qu'il veille. *Du Sommeil, ch. 1.* Mais lorſqu'il dit que le Sommeil eſt l'enchaînement des ſens, c'eſt l'effet du Sommeil qu'il explique plutôt que ſa cauſe. Il s'occupe enſuite de cette cauſe, & il croit la trouver dans les vapeurs chaudes qui montent au cerveau ; les alimens produiſent ces vapeurs ; le vin les produit en plus grande quantité encore : delà le Sommeil après le repas & dans l'ivreſſe. *ch. 3.* Mais on dort auſſi ſans avoir mangé, ſans avoir bu ; & la laſſitude qui amene le Sommeil, fait-elle également monter des vapeurs chaudes au cerveau ?

On trouvera un ſyſtême plus clair & mieux lié, dans M. de Sénac. Eſt-il plus vrai ? il attribue le Sommeil à pluſieurs cauſes : d'abord à la diſſipation du ſuc nerveux ; après cette perte les fibres de nos vaiſſeaux ne ſont plus tendues, elles ſont lâches. Une ſeconde cauſe eſt l'engorgement des extrêmités des arteres qui ſe trouvent au cerveau. Cet engorgement arrive lorſque la tranſpiration, qui eſt la ſuite de la veille & du travail, ayant enlevé la partie la plus fluide du ſang, il ne reſte dans les vaiſſeaux que ce qu'il y avoit de plus groſſier. L'effet de l'engorgement eſt de comprimer l'origine

---

(1) De placitis philoſoph. *L. V. cap. 23.*

(2) Somnus fit ubi eſt diſtracta per artus
Vis animæ, partimque foras ejecta receſſit ;
Et partim contruſa magis conceſſit in altum. *De nat. rer. Lib. IV.*

des nerfs de toute part, ce qui forme un obstacle au cours du suc nerveux & produit un engourdissement dans tout le corps (1).

On peut imaginer d'autres systêmes encore : mais l'économie animale n'est pas assez connue pour se flatter de trouver le vrai & d'assigner la cause du Sommeil, non pas après l'avoir imaginée, mais après l'avoir découverte.

SOUS-BUSE (2).

Aristote n'a dit qu'un mot de cet oiseau : c'est en faisant l'énumération des différentes especes d'éperviers. *Hist. L. IX. ch. 36.* Il dit que l'épervier qui a le corps large se nomme *Hypotriorchês*. Après avoir traduit le nom *Triorchês*, par celui de Buse (3), il ne pouvoit y avoir aucune difficulté à dire que l'*Hypotriorchês* étoit la Sous-buse : c'est l'effet de la préposition grecque qui entre dans le mot *Hypotriorchês*. Il faut voir la description de cet oiseau, dans M. de Buffon (4).

SPARE (5).

Le Spare est nommé, par Aristote, dans le nombre des poissons qui ont un grand nombre d'appendices vers le pylore; *Hist. Liv. II. ch. 17;* il n'en dit rien de plus. Mais à l'occasion du Spare, j'ai quelques remarques générales à proposer.

Artédi a fait du mot Spare, un nom de genre sous lequel il a compris quinze especes de poissons. Le caractere commun qu'il leur donne, est d'avoir les opercules des ouies écailleux, des levres qui recouvrent leurs dents comme les quadrupedes, des dents dont celles de devant ressemblent à celles de l'homme & du chien, & dont les molaires ressemblent à celles des quadrupedes. Ils n'ont, ajoûte Artédi, des dents qu'aux mâchoires & dans le gosier; le palais & la langue sont lisses; l'aîleron du dos est unique; les yeux couverts d'une peau lisse, la queue le plus souvent fourchue. Les intestins de ces mêmes poissons sont longs, repliés en spirale, & le plus souvent attachés au mésentere : le nombre des appendices qui se trouvent auprès du pylore, est de 3 à 7.

Les especes qu'Artédi a comprises dans le genre des Spares, sont le Spare, proprement dit, qu'il appelle *Ruas* d'Aristote (6); le sarge, le scarabée,

---

(1) Anat. d'Heïster, *pag. 674 & suiv.*
(2) ὑποτριόρχης, ὁ.
(3) Voyez ci-dessus le mot *Buse, p. 148.*
(4) Hist. des ois. *Tom. I. pag. 303.*
(5) σπάρος, ὁ.
(6) Artédi ne place point dans le nombre de ses synonimes, le *Sparus* d'Aristote, mais seulement d'Athénée, vraisem-

le mélanure, le rouget, la fynagris (1), la faupe, la bogue (2), la mænide, la fmaris, le mormure, le chremps ou chromis, l'orphe, la daurade & le pagre (3). Von-Linnée a employé le même nom de *Spare*, & il a compris fous ce genre les mêmes poiffons & quelques autres au nombre de vingt-fix (4). D'autres Auteurs ont fait de la daurade le nom générique (5). La plupart, ou fous une dénomination ou fous une autre, ont réuni ces différens poiffons, & Rondelet les a raffemblés prefque tous dans le même Livre (6), comme approchant beaucoup les uns des autres.

M. Duhamel les a réunis auffi fous le nom de *Sparus*. Il annonce d'abord que tous les poiffons dont il forme le genre du *Sparus*, font caractérifés par un grand aîleron fur le dos, un autre aîleron moins étendu fous le ventre derriere l'anus, l'un & l'autre quelquefois épineux ; une nageoire derriere chaque ouie, & deux fous le ventre ou la gorge. Il ajoûte que ces caracteres généraux conviennent à un grand nombre de poiffons ; que pour les diftinguer, il a formé des familles, pour ainfi dire, fubalternes ; « mais que » malgré tous les foins qu'il s'eft donné pour débrouiller ce cahos, il peut » bien lui être arrivé de comprendre fous le même nom, des poiffons dif» férens, ou d'annoncer fous différens noms le même poiffon (7) ».

L'obfervation de M. Duhamel eft fort importante, en ce qu'elle montre combien il eft facile de confondre les unes avec les autres différentes efpeces de Spares. Athénée remarque fouvent, à l'égard de ces poiffons, que tels reffemblent à tels & tels autres. Pour Ariftote, il y a beaucoup de poiffons qu'il n'a fait que nommer, foit dans le nombre de ceux qui ont des appendices au pylore, foit dans le nombre de ceux qui ont des pierres dans la tête. Cela pofé, il eft bien difficile d'affirmer que tel poiffon qu'il a nommé & qu'on doit chercher parmi les Spares de nos Modernes, eft précifément tel ou tel individu de cette claffe : on voit feulement qu'il faut leur attribuer les caracteres généraux qui conviennent aux Spares : & c'eft

---

blablement, parce que dans le feul lieu où Ariftote nomme le Spare, la leçon eft incertaine, & que les Traducteurs latins ont lu *Scarus*.

(1) Il faut avertir qu'Artédi confond la fynagris, avec le fynodon, ou dentale.

(2) Mais en obfervant qu'il n'eft pas affuré que ce foit le poiffon dont parle Ariftote fous le nom βώκη, ou plutôt βῶξ. Voyez ci-deffus le mot Bogues, *pag. 129*.

(3) Genera pifcium & fynonim. pifc. *gen. 28*.

(4) Syft. nat. édit. 1767, *pag. 467*.

(5) Gouan, gen. pifcium. *Gen. 13*.

(6) Des poiffons, *Liv. V*.

(7) Des pêches, Part. II. fect. 4. ch. 1 & ch. 2. *pag. 4 & pag. 9*.

pourquoi j'ai exposé ces caracteres ici, pour servir de supplément aux articles particuliers où il est question de poissons du genre des Spares.

SPATAGE (1).

Espece de *Hérisson de mer ;* voyez cet article, *pag.* 413 & 414.

SPHONDYLE (2).

Aristote a nommé deux fois la Sphondyle. *Histoire*, *Liv. V. chap. 8*, & *Liv. VIII. ch.* 24. Dans le premier de ces deux textes, il parle évidemment d'un insecte, puisqu'il cite les Sphondyles comme exemple des insectes qui s'accouplent. Dans le second texte, Scaliger a prétendu qu'il s'agissoit d'une plante, parce qu'il a pris aussi pour le nom d'une plante, le mot *Staphylin* qu'Aristote emploie au même lieu. Mais étant persuadé que c'est d'un insecte qu'Aristote a fait mention sous le nom de staphylin (3), je pense que c'est un insecte aussi qu'il a désigné sous le nom *Sphondyle*, qu'il a comparé insecte à insecte, & que le Sphondyle du second texte est le même que celui du premier. Je suis d'autant plus porté à me le persuader, que Charleton dit, en parlant du staphylin, qu'il n'est pas fort différent de la Sphondyle (4).

Qu'est-ce ensuite que la Sphondyle ? Le même Charleton la décrit comme un ver oblong de la grosseur du doigt, du genre des chenilles, ayant de chaque côté trois petits pieds en avant : insecte *qui ravage les jardins* en rongeant les racines (5). On observe qu'il les attaque, quelque ameres qu'elles soient (6). Aristophane lui attribue une très-mauvaise odeur (7). Pline a changé cet insecte en un serpent (8) ; Dalechamp n'a pas manqué de relever cette méprise (9), ainsi que M. Brottier (10).

---

(1) *σπάταγος*, ὁ.

(2) *σφονδύλη*, ἡ.

(3) Voyez le mot *Staphylin.*

(4) Exercit. Insecta, *pag.* 53.

(5) Ubi modò.

(6) De Bomare & l'Auteur du Dict. des Anim. au mot *Sphondyle ;* Agricola, de anim. subterr. *pag.* 72.

(7) Ως ἡ σφονδύλη φεύγουσα πονηρότατον βδεῖ. Pax, *v.* 1077. Mais peut-être cette Sphondyle d'Aristophane, que son scholiaste fait semblable à la silphe (voyez *Silphe*), n'est-elle pas la même que celle d'Aristote. Charleton les distingue. Exerc. *Insecta*, *pag.* 49 & 53.

(8) Animalium quidem exterorum nullum aliud radices a nobis dictas (Aristolochiæ, &c.) attingit, exceptâ Sphondyle, quæ omnes persequitur. Genus id serpentis est. Hist. *Lib. XXVII. cap.* 13.

(9) Imo potius vermis, *dit Daléchamp sur le texte qui vient d'être transcrit*, in terra sæpè quàm profundissimè delitescentis, alvo candida, vertebrarum modò instar blattæ flexuosa, ore nigro, dentibus firmis quibus etiam arborum... radices erodit. Lugdunenses rustici vocant *un Turc.* Hortensibus & satis herbis animalia tria potissimùm infesta sunt : primùm Spondylis, vel Spondyla hîc memorata.

(10) *M. Brottier, sur ces mêmes mots,*

SPHYRENE (1).

Ariſtote n'a nommé ce poiſſon qu'une fois, dans le *Liv. IX. de ſon hiſtoire*, *ch.* 2, pour remarquer qu'il eſt du nombre de ceux qui vivent en troupe. Athénée en a dit quelque choſe de plus; d'abord il a remarqué que les Attiques le nommoient ordinairement *Keſtra ;* enſuite que Speuſippe le faiſoit reſſemblant à l'aiguille (2). Pline a mis encore ſur la voie pour le reconnoître, lorſqu'il a dit que les Latins lui donnoient le nom de *Sudis*, auquel la figure de ſa bouche répondoit (3). *Sudis* eſt le nom d'une eſpece d'arme & de pieu (4).

De la réunion de ces différens traits, Rondelet & Belon ont conclu que la Sphyrene d'Ariſtote étoit le poiſſon qu'on appelle Spet, qui a la partie antérieure de la tête & les mâchoires faites comme le bout d'un pieu affilé. On a adopté leur conjecture (5); Salvien remarque qu'effectivement ce poiſſon va en troupe (6). Gillius avoit penſé que la Sphyrene (7) étoit le poiſſon juif, ou marteau, mais Rondelet a montré ſon erreur.

SQUILLE (8).

Ariſtote nomme, dans ſon *Hiſt. Liv. IV. ch.* 2, quatre genres de cruſtacées : ſavoir, la langouſte, l'écreviſſe, la Squille & le cancre. Quoiqu'il ait pu y avoir quelque confuſion entre les eſpeces des trois premiers genres, cependant on ne ſauroit douter que la *Karis* d'Ariſtote ſoit véritablement la *Squilla* des Latins (9). Nous nous ſervons auſſi du mot *Squille* :

---

genus id ſerpentis eſt, *dit :* Crediderim id non eſſe Plinii, ſed alicujus ſcioli & indocti.

(1) σφύραινα, ἡ.

(2) Deïnopſ. Lib. VII. cap. 21. *p.* 323.

(3) Sudis latinè appellata, a Græcis Sphyræna roſtro ſimilis nomine, magnitudine inter ampliſſimos, rarus ſed tamen non degener. Hiſt. *Lib. XXXII. cap.* 11.

(4) Sudis teli militaris genus eſt & paxillus acutus, qui in terra defigendus præurebatur. Rondelet, apud Geſn. de aquat. *in Sphyræna.*

(5) Voyez Rondelet & Belon, apud Geſner. de aquat. *in Sphyræna*; Willughbi, *pag.* 273. Artédi, Synon. piſc. *pag.* 112.

(6) Ap. Geſn. & Willughbi, *ubi modò.*

(7) Apud Geſnerum, *in Sphyræna.*

(8) Καρίς, ἡ. On peut voir ſur l'étymologie de ce nom, Athénée, *Deïpn. Liv. III. pag.* 105; il le dérive du mot κάρη qui ſignifie *tête*, & il prétend qu'on l'a donné à la Squille, parce qu'elle a la tête conſidérable relativement au reſte du corps.

(9) Voyez Rondelet, des poiſſons, *Liv. XVIII. ch.* 5; Scaliger, *de ſubtil. ad Card. ex.* 245; Geſner, *de Squilla*; Gillius, *de nomin. piſc. cap.* 77; Wotton, de diff. an. *Lib. X. cap.* 237. Belon, de la nat. des poiſſons, *Liv. II. pag.* 354, dit bien que la *Karis* des Grecs, eſt la *Squilla* des Latins : mais je penſe qu'il a en même tems confondu la Squille avec la langouſte, lorſqu'il a dit : « les crevettes ſont les plus vulgaires locuſtes des Latins » : & c'eſt peut-être par cette raiſon qu'il ajoûte que, « ceux qui diſent que les crevettes n'ont

il eſt générique pour pluſieurs animaux de cette même eſpece, qu'on nomme dans différens ports, *chevrette*, *crevette*, *ſalicoque*, *cigale de mer*, &c (1).

Ariſtote diſtingue trois eſpeces de Squilles ; les Squilles boſſues, les Cranges & les Squilles de la petite eſpece. *Hiſt. Liv. IV. ch.* 2. Elien en fait auſſi trois eſpeces, mais il les différencie par d'autres caracteres ; les unes, dit-il, vivent dans les marais, les ſecondes vivent d'algue, & les troiſiemes vivent dans les rochers (2). En reprenant la diſtinction d'Ariſtote, les Squilles boſſues paroiſſent être les plus communes & les meilleures à manger. Les gourmands de Rome préféroient celles qui étoient fort grandes (3). Rondelet dit que les Squilles boſſues ſont proprement celles qu'on appelle *chevrettes* & *ſalecoques ;* en Languedoc, *caramots ;* & il obſerve qu'on leur donne le caractere de boſſues, parce qu'immédiatement après le corps la queue s'éleve & fait une boſſe, diminuant auſſi-tôt après (4). Le même Auteur & Scaliger regardent la *Crange* comme une Squille de grande eſpece : ils ne ſont pas néanmoins abſolument d'accord ſur celle des Squilles qui doit porter ce nom (5), & Ariſtote n'en détaille pas aſſez les caracteres pour décider lequel des deux a raiſon. A l'égard de la troiſieme eſpece dont parle Ariſtote, on conçoit que c'eſt une Squille plus petite : peut-être celle qui ſe trouve dans les rivieres.

Ariſtote diſtingue les Squilles des autres cruſtacées, par quatre caracteres. Elles ont une queue, & par-là elles ſont diſtinguées des cancres ; elles n'ont point de pinces, ce qui les ſépare des écreviſſes & des langouſtes ; elles n'ont d'ailleurs que quatre nageoires à l'extrêmité de la queue, & des épines entre ces nageoires ; enfin, elles ont plus de pieds que les écreviſſes, les langouſtes & les cancres. *Hiſt. Liv. IV. ch.* 2, & *des Part. Liv. IV. ch. 8.* Les Modernes conviennent aſſez des trois premiers caracteres, mais ce ſur quoi ils ne s'expriment point du tout de la même maniere qu'Ariſtote, c'eſt ſur le nombre des pieds. Ariſtote dit très-clairement, *Hiſt. Liv. IV.*

» aucunes fourches ès pieds, s'abuſent ». Dalechamp, dans ſa traduction d'Athénée, avoit rendu d'abord le mot *καρίς* par celui de *locuſta* (pag. 7) ; mais enſuite il l'a rendu par celui de *Squilla* (pag. 105). Voyez encore le Dictionn. de Conſtantin.

(1) Voyez Rondelet & Belon, *ubi ſuprà* ; le Dict. des Animaux & celui de Bomare. V. *Squille.*

(2) *εἰσὶ τῷ γένει τριτταί. ἑλείαι, αἱ ἐκ φυκίων, πετραῖαι τρίται.* De nat. an. *Lib. I. cap. 30.*

(3) Voyez ce que rapporte Athénée, *Deipn. pag. 7*, & Geſner, *de Squillis, in gen. cor. 1.*

(4) Des poiſſons, *Liv. XVIII. ch. 8.*

(5) Rondelet, *ubi modò, ch. 7 ;* Scaliger, Ex. ad Card. 245. Voyez Geſner, *de Squilla crange.*

ch. 2, que les Squilles bossues ont cinq pieds de chaque côté, vers la tête; & que de chaque côté, le long du ventre, elles en ont cinq autres dont l'extrêmité est large; qu'à l'égard de la *Crange*, elle a d'abord quatre pieds de chaque côté, & ensuite trois autres. Aristote entreprend même, dans le traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 8*, de rendre raison de ce que les Squilles ont un plus grand nombre de pieds que les autres crustacées (1); & il attribue à cette multitude de pieds, le défaut de pinces. Rondelet & les autres ne donnent, au contraire, aux Squilles que six pieds de chaque côté, ou cinq, selon les différentes especes. Je serois porté à croire qu'Aristote a pris pour des pieds, des appendices qui sont de chaque côté de la queue, & qu'on voit dessinés, quoique assez mal, dans les figures données par Rondelet.

Sur l'accouplement des Squilles, dont Aristote parle au *Liv. V. ch. 7, de son histoire*, je n'ai rien à remarquer que ce que j'ai déja dit sur l'accouplement des écrevisses & des langoustes; mais *au même Liv. ch. 17*, il observe que les Squilles bossues portent quatre mois: il n'a pas parlé de la durée de la gestation des écrevisses ni des langoustes. Aristote remarque encore que la couleur de la Squille change suivant les saisons. *Hist. L. VIII. chap.* 30.

Il y a une espece de petite Squille qui habite dans la coquille de la pinne; on l'appelle le gardien de la pinne, & Aristote en parle au *Liv. V. de son histoire*, *ch. 15*; mais voyez, sur ce sujet, le mot *Pinne*.

STAPHYLIN (2).

En parlant des maladies auxquelles le cheval est sujet, Aristote dit, qu'il est mortel pour un cheval, d'avaler un Staphylin; & de suite il continue, cela est gros comme une sphondyle. *Hist. Liv. VIII. ch.* 24. Par une rencontre singuliere, les mots grecs *Staphylinos*, & *Sphondylé*, peuvent signifier chacun ou un insecte, ou une plante. C'est donc une premiere question de savoir si, dans cet endroit, Aristote a entendu parler d'insectes ou de plantes? Scaliger pense que par le mot *Staphylin*, Aristote a désigné une plante, qui est le panetz. Gaza a traduit de la même maniere, & ce qui

---

(1) Cette raison seroit, suivant la leçon ordinaire, parce que les Squilles sont plus destinées à nager qu'à marcher; mais Gesner prouve assez bien que cette leçon est fautive, & qu'il faut lire, parce qu'elles sont plus destinées à marcher qu'à nager. *De Squillis in genere*, *Corol.* 1.

(2) σταφυλῖνος, ὁ.

le mâle. *Hiſt. Liv. IV. ch. 11.* Que dans certains cantons d'Italie, la morſure de l'*Aſcalabotés* eſt mortelle : *Hiſt. Liv. VIII. ch. 29 :* maniere de parler qui indique aſſez qu'ailleurs elle ne l'eſt pas ; que l'*Aſcalabotés* & l'araignée ſont en guerre, parce que l'*Aſcalabotés* mange l'araignée ; *Hiſt. L. IX. ch. 1 ;* qu'il grimpe ſur les arbres & qu'il en deſcend la tête en en bas ; *L. IX. ch. 9.* Voilà ce qu'Ariſtote dit de l'animal qu'il nomme *Aſcalabotés.*

J'ai traduit ce nom par celui de Stellion, non-ſeulement parce que c'eſt ainſi que Gaza, Scaliger, Agricola (1) & Geſner (2), l'ont traduit, mais auſſi parce que Pline a rendu en pluſieurs lieux, l'expreſſion d'Ariſtote, par celle de *Stellio* (3). Cependant il y a un texte où Pline cite Théophraſte, & où il dit, d'après lui, ſur le Stellion, à-peu-près le contraire de ce qu'Ariſtote a dit de l'*Aſcalabotés.* Il aſſure que la dent du Stellion eſt mortelle en Grèce, tandis qu'elle ne fait point de mal en Sicile (4). Nous n'avons point le texte où Théophraſte parloit de la morſure du Stellion, mais nous avons celui où il raconte l'autre fait, dont parle Pline dans le texte que nous avons rapporté à la note ; & dans cet endroit, au lieu d'employer le mot *Aſcalabotès*, Théophraſte ſe ſert du mot *Galeotès* (5). Ces deux expreſſions *Aſcalabotés* & *Galeotés*, ſont regardées comme ſynonimes ; différens textes établiſſent l'identité de leur ſignification (6), & les Auteurs en conviennent. A l'égard de la contradiction qui ſe trouve entre Ariſtote & Pline ſur les lieux où la morſure du Stellion eſt ou n'eſt pas dangereuſe, je crois qu'elle vient de deux cauſes : la maniere dont s'eſt exprimé l'Auteur *des récits merveilleux* (7), & le peu d'attention avec laquelle Pline, qui le copie fréquemment, l'a copié en cet endroit. L'Auteur *des récits* avoit dit : la morſure des Stellions eſt mortelle, dit-on, en Italie & en Sicile, & non foible & ſans effet comme dans nos contrées (8) : Pline a confondu les idées que cette phraſe, comparée peut-être en même tems à celle d'Ariſtote, lui préſentoit.

---

(1) De anim. ſubter. *pag. 49.*

(2) De quadrup. ovip. *in Stellione.*

(3) Chamæleonum Stelliones quodammodo naturam habent, rore tantùm viventes, præterque araneis. *Hiſt. L. XI. c. 26.*

(4) Theophraſtus autor eſt anguis modò & Stelliones ſenectutem exuere, eamque protinus devorare, præripientes comitiali morbo remedia. Eoſdem mortiferi in Græcia morſus, innoxios eſſe in Sicilia. *Hiſt. Lib. VIII. cap. 31.*

(5) *ὅτι ὁ γαλεώτης, φασὶ, φθονῶν τῆς ὠφελείας τοῖς ἀνθρώποις, καταπίνει τὸ δέρμα, ὅταν ἐκδύηται. ἔστι γὰρ βοήθημα ἐπιλήπτῳ. De anim. quæ dic. invidere.*

(6) Voyez, entr'autres, le texte d'Ariſtophane, ci-deſſous, pag. 786, note 5, & Suidas, V°. *ἀσκαλαβώτης.*

(7) *περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων*, attribué à Ariſtote.

(8) *ἐν Σικελίᾳ δέ φασι, καὶ ἐν Ἰταλίᾳ τοὺς γαλεώτας θανάσιμον ἔχειν τὸ δῆγμα,*

cet endroit Ariſtophane a employé indifféremment les noms *Aſcalabotès* & *Galéotès*, ſelon que la meſure de ſon vers le demandoit ; mais il ſeroit aſſez difficile de concevoir qu'un animal auſſi petit qu'on repréſente le Stellion-lézard, eût donné lieu à la plaiſanterie d'Ariſtophane. Friſchlin a traduit *un chat :* Kuſter le reprend de cette traduction, & il ne veut pas qu'on rende les expreſſions d'Ariſtophane autrement que par *Sellio ;* mais encore une fois, la plaiſanterie d'Ariſtophane devient alors difficile à comprendre.

Le traducteur d'Ariſtophane pouvoit s'autoriſer d'une pareille traduction faite par Pline. Nous avons vu qu'Ariſtote parle de la maniere dont l'*Aſcalabotès* deſcend des arbres : c'eſt au ſujet des pics qu'il en parle ; il dit que le pic marche le long des arbres dans toutes ſortes de poſitions même la tête en bas, comme l'*Aſcalabotès*. Pline, en traduiſant cet endroit, dit, *comme le chat* (1). Le Traducteur *des Récits merveilleux*, a employé la même expreſſion de *chat*, dans le lieu où il s'agit de l'effet de la morſure du *Galéotès*. On voit donc qu'il n'eſt pas impoſſible que ces mêmes expreſſions *aſcalabotès* & *galeotès* aient ſignifié en grec autre choſe qu'un Stellion eſpece de lézard ; mais cette impoſſibilité ne me paroît rien changer à la certitude de la ſignification que j'ai adoptée ici.

Il faut avertir encore que les Poëtes grecs ayant employé le mot *Aſcalabos*, au lieu du mot *Aſcalabotès :* on doit être attentif à ne pas confondre cet *Aſcalabos* des Anciens, avec un *Aſcalabos* des Modernes, qui eſt à la vérité un lézard, mais un lézard d'Amérique (2).

SURMULET (3).

La *Triglé*, dit Ariſtote, *Hiſt. Liv. V. ch. 9*, ſeule fraie trois fois, du moins on le conjecture, parce qu'on voit de petites *Triglé* en trois tems différens (4). Cette premiere obſervation eſt une indication que la *Triglé* d'Ariſtote eſt le *mullus*, ſi célebre parmi les Romains, & notre Surmulet : car Pline dit du *mullus*, comme Ariſtote de la *Triglé*, qu'il fraie trois fois (5). Cet Auteur & Athénée indiquent d'ailleurs pluſieurs autres caracteres qui s'appliquent à notre Surmulet ; le nom grec s'eſt même conſervé

(1) Sunt & parvæ aves uncorum unguium ut pici... quo in genere arborum cavatores, ſcandentes in ſubreptum, felium modò. *Hiſt. Lib. II. cap. 18.*

(2) Voyez Bomare, V°. *Aſcalabos.*

(3) τρίγλη, ἡ.

(4) On aſſure même que c'eſt delà que vient ſon nom : Voyez Athénée, Deïpn. *Lib. VII. cap. 21, pag. 324 ;* Caſaubon, ſur cet endroit, *pag. 352 ;* Oppien, Halieut. *Lib. I. v. 590 ;* Elien, de natura Anim. *Lib. X. cap. 2.*

(5) Mulli pariunt ter anno ; his certè toties fœtura apparet. *Hiſt. L. IX. cap. 27.*

SYNAGRIS (1).

Ariſtote a dit de la Synagris, que ce poiſſon avoit les ouies formées de quatre lames ſimples, *Hiſt. Liv. II. ch. 10*, & qu'il avoit la véſicule du fiel près des inteſtins. *Ibid. ch. 13.* Il n'en a rien dit de plus. Selon Hicéſius, dans Athénée (2), la Synagris, le ſynodon, le pagre, l'orphus, &c. ſe reſſemblent : mais il eſt moins queſtion en cet endroit de la figure des poiſſons que de la qualité des alimens qu'ils fourniſſent.

Gaza ayant traduit le mot *Synagris* de même que celui de *Synodon*, par le mot *Dentex*, on a conçu l'idée de faire de la *Synagris* & du *Synodon* le même poiſſon. Pluſieurs Auteurs, cités par Geſner (3), les confondent l'un avec l'autre, & Rondelet, entr'autres, penſe que les deux noms de *Synagris* & de *Synodon* indiquent le même poiſſon dans deux âges différens. Cette confuſion me ſemble ne pas s'accorder avec les textes cités par Athénée, d'abord avec celui d'Hicéſius que j'ai déja rapporté & où la *Synagris* & le *Synodon* ſont indiqués comme deux poiſſons différens ; enſuite avec un texte d'Epicharme, qui nomme ces deux poiſſons dans le même vers, où il paroît également les diſtinguer (4). Scaliger rejete l'identité que la traduction de Gaza établiroit ; il convient que la Synagris & le Synodon ſont fort reſſemblans, mais il penſe que ce ne ſont pas moins deux poiſſons (5). Belon dit que la confuſion qu'on avoit faite du *Synodon* & de la *Synagris*, l'auroit empêché de reconnoître cette derniere, ſi des payſans grecs ne lui euſſent indiqué la *Synagris*, dans laquelle il a apperçu pluſieurs traits qui la différencient réellement du *Synodon.* Il faut voir dans ſon ouvrage quels ſont ces traits (6). Je penſe qu'on doit effectivement faire deux poiſſons du *Synodon* & de la *Synagris*, mais ce ſont poiſſons du même genre, du genre des ſpares.

TAON (7).

Voyez l'article *Mouche-aſile*, *page 519.*

TÆNIA (8).

La *Tænia* eſt dans l'hiſtoire des animaux, un poiſſon. Ariſtote remarque

(1) συναγρὶς, ἡ.
(2) Deïpnoſ. *Lib. VII. cap. 22. p. 327.*
(3) De aquatil. *in Synagride.*
(4) Deïpnoſ. *Lib. VII. cap. 20. p. 322.*
(5) Sur l'hiſt. des Anim. *Liv. II. ch. 16.*
(6) De la nat. des poiſſ. *Liv. I. p. 176.*
(7) μύωψ, ὁ.
(8) ταινία, ἡ.

aient fait attention à ce phénomene, dont il faut vraifemblablement chercher la caufe, fi le phénomene eft d'ailleurs réel, dans la nature du fol. Le terroir de Lébade étoit fort montueux; celui d'Orchomene étoit plus plat.

On a dit bien des fois que la Taupe n'avoit pas d'yeux, on l'a bien des fois citée comme un animal aveugle (1), & fans doute on l'a fait fur l'autorité d'Ariftote, qui après beaucoup d'incertitudes & d'héfitations, à prononcé qu'on devoit dire qu'elle n'avoit point d'yeux, quoiqu'elle eût toutes les parties qui compofent cet organe. *Hift. L. I. ch. 9*, & *L. IV. ch. 8.* Mais Ariftote n'avoit pas fuffifamment examiné. Il ne faut ni microfcope ni loupe pour appercevoir les yeux de la Taupe, qui font affez près de l'ouverture de fon groin. On peut fe convaincre que la peau eft ouverte en cet endroit, en y introduifant une épingle. L'anatomie de la Taupe nous fournit plufieurs obfervations intéreffantes, qui ont été recueillies par Ray (2) & par l'Auteur du Dictionnaire des Animaux (3): les organes de la génération font fur-tout remarquables, ainfi que la conformation des jambes & des pattes de devant. L'os qui répond au *radius* dans l'homme, eft plus long & plus fort que la proportion ne le demanderoit, ce qui augmente la force du bras. Les os du métacarpe & du carpe, font, au contraire, petits & rapprochés, de forte qu'il y a une flexibilité merveilleufe dans cette partie. Le carpe n'eft prefque pas charnu: ce n'eft qu'os & tendons très-forts.

On rencontre, par fois, des taupes blanches: La plupart des Naturaliftes en ont fait mention.

TAUREAU (4).

Voyez Bœuf, *pag. 123.*

TEIGNE (5).

La Teigne eft bien décrite, dans l'hiftoire des Animaux, *L. V. ch. 32*, comme un animal qui vit dans la laine & qui habite dans un fourreau. Il eft facile de reconnoître à ces traits les infectes qui font tant de dégât dans les étoffes de laine, qu'elles rafent & qu'elles percent quelquefois pour s'habiller & pour fe nourrir. Mais Ariftote s'eft trompé, en donnant le nom de ver à l'infecte dont il parle: c'eft une véritable chenille à feize jambes. Les

(1) Voyez Gefner, de quadr. in Talpa, *litt. B & H.*

(2) Synopf. quadrup. *pag. 236.*

(3) V°. Taupe.

(4) ταῦρος, ὁ.

(5) σῆτις, ἡ.

TESTACÉES (1).

Les Teſtacées forment un genre parmi ces animaux dont Ariſtote a dit qu'ils n'avoient point de ſang, parce qu'ils n'ont pas cette liqueur rouge que le vulgaire appelle le ſang. Leur caractere eſt d'avoir les parties charnues au-dedans, les parties ſolides au-dehors : & en ceci ils reſſemblent aux cruſtacées; mais ils en different par la nature de cette enveloppe ferme qui ſe briſe d'une maniere différente que l'enveloppe des cruſtacées. *Hiſt. L. IV. ch. 1.* Quoiqu'Ariſtote ait donné lui-même cette définition, il paroît s'en être, en quelque ſorte, écarté dans le même livre, *ch. 6*, lorſqu'il comprend dans le nombre des Teſtacées, les téthyes & les orties de mer. Au moins ces exemples ſuffiſent pour faire voir qu'Ariſtote a donné au mot *Teſtacées*, un ſens beaucoup plus étendu qu'au mot *Coquillages*, qui, ſous certains rapports, paroîtroit ſynonime à celui de *Teſtacées*.

On trouvera au *chap. 4*, *du même Liv. IV. de l'hiſtoire*, & dans le traité des parties, *Liv. IV. ch. 5 & 7*, une deſcription aſſez étendue des animaux qui habitent l'intérieur des coquilles. Il me paroît qu'Ariſtote avoit plus étudié cette partie, que nos Naturaliſtes modernes. La beauté de leur robe a preſque uniquement fixé l'attention ; dans preſque tous les livres, comme dans preſque tous les cabinets d'hiſtoire naturelle, on ne parle que de leur coquille ; & l'on ne trouve point de diſtribution dans ce genre d'animaux, qui ſoit fondée ſur la différence de leur conformation. Le corps de tous paroît conſtruit de la même maniere : mais vraiſemblablement on ne le croit ainſi que parce qu'ils ne ſont pas connus aſſez en détail.

M. d'Argenville a deſtiné une partie de ſa conchyliologie à la deſcription des animaux qui habitent les coquilles : mais on ne peut s'empêcher de reconnoître que cette deſcription eſt extrêmement ſuperficielle. Une des meilleures deſcriptions que je connoiſſe ſur ce ſujet, eſt celle que M. Tournefort a donnée du lépas, dans ſon voyage du Levant, & que j'ai déja indiquée au mot *Lépas*. Swammerdam nous a donné une hiſtoire fort étendue de pluſieurs eſpeces de limaçons (2); mais on voit par ce qu'il dit au ſujet d'une eſpece de moules, combien il s'en faut que le corps de tous ces animaux ſoit conformé de la même maniere, & combien ils ſont peu connus (3).

(1) *ὄστρεα, τά, & ὀστρακόδερμα, τά.*
(2) Biblia nat. *pag. 97 & ſeqq.*
(3) Animum induxeram integram horumce mytulorum (qui in Hollandia in dulcium aquarum fluminibus reperiuntur) anatomen perficere ; at verò cùm binos eo-

Une des parties de l'intérieur des Teſtacées, dont Ariſtote ſemble parler avec une attention toute particuliere, c'eſt celle qu'il nomme le *mécon*, partie commune, dit-il, à tous les Teſtacées, quoique dans tous il ne ſoit ni ſitué de la même maniere, ni auſſi conſidérable, ni auſſi apparent, ni toujours de la même couleur, puiſqu'il remarque que celui du buccin eſt noir, tandis que celui du nérite eſt rouge. D'après les obſervations de Swammerdam, on ſeroit porté à croire que cette partie eſt comme le foie des Teſtacées.

Ariſtote ne connoiſſoit, ni diſtinction de ſexe, ni accouplement parmi les Teſtacées. La maniere dont ils ſe multiplient eſt tres-obſcure & très-incertaine. Ariſtote expoſe ſon ſyſtême à ce ſujet, dans ſon *Hiſt. Liv. V. ch. 15.* Il eſt très-faux, en ce qu'il ſuppoſe que ces animaux ſe forment du limon, de la bourbe, ou du ſable qui ſe trouve au fonds de la mer. On a reconnu que la plupart des Teſtacées étoient ovipares, quoique quelques-uns ſoient vivipares (1).

Un objet très-curieux, dont ſe ſont occupés deux ſavans Naturaliſtes de ce ſiecle, M. de Réaumur & Klein, eſt la formation de la coquille des Teſtacées. Leur ſyſtême eſt diamétralement oppoſé, en ce que M. de Réaumur penſe que l'animal ne ſort pas de l'œuf déja couvert de ſa coquille, mais qu'elle ſe forme de la matiere qui tranſpire de ſon corps & qui ſe durcit à l'air. Tous les Animaux tranſpirent, & ſont enveloppés d'une eſpece de nuage ou d'athmoſphere qui s'eſt exhalée d'eux & qui prend à-peu-près leur figure extérieure : ce que les limaçons ont de particulier, c'eſt que l'athmoſphere de leur tranſpiration s'épaiſſit autour d'eux & leur forme une enveloppe viſible dont leur corps eſt le moule, au lieu que ce que les autres animaux tranſpirent, s'évapore & ſe perd en l'air (2). Klein penſe, au contraire, que la coquille du Teſtacée eſt une partie qui lui eſt tellement propre, qu'il ne ſort de l'œuf qu'avec ſa coquille, laquelle eſt à ſon égard ce que la peau eſt à l'égard des autres Animaux, & n'a beſoin pour ſe former, ni d'aucune opération particuliere à l'animal, ni du concours de l'air libre (3). Il faut voir leurs mémoires entiers.

---

rum aperirem, omnes quæ in iis occurrebant partes adeo peregrinæ mihi atque incognitæ erant, ut a propoſito deſtiterim. *Bibl. nat. pag. 190.*

(1) Voyez Swammerdam, *ubi ſup.* & Klein, te Deſtar. format. §. *1. & ſeqq.*

(2) Hiſt. de l'Académie des Sciences, pour l'année 1709, *p. 17 & 18;* & le mémoire de M. de Réaumur, dans le même volume, *pag. 364.*

(3) Animalculum cum propria ſua & perfecta teſta ex ovo excluditur, teſtaque

Ariſtote n'étoit point entré dans cette diſcuſſion curieuſe; il avoit ſeulement dit que tous les coquillages turbinés avoient leur coquille dès l'inſtant de leur formation. *Hiſt. Liv. V. ch. 15.* Voici quelqu'autres obſervations générales qu'il a faites ſur les Teſtacées. Tous ces animaux ont une langue, qui eſt pour eux l'organe du goût, & leur ſert à pomper leur nourriture. *Hiſt. Liv. IV. ch.* 7. Ceux d'entr'eux qui ſe meuvent, ſe nourriſſent de petits poiſſons, d'herbes, d'inſectes; ceux qui ne ſe meuvent point, ſont réduits, ſelon Ariſtote, à ne vivre que de la partie de l'eau de la mer qui eſt potable. *Hiſt. L. VIII. ch.* 2. Tous ſe tiennent retirés & cachés pendant un tems de l'année; Ariſtote paroît affirmer ce fait de tous les Teſtacées, même de ceux qui ſont adhérens aux rochers, quoiqu'en même tems il diſe que la retraite de ceux-ci n'eſt pas ſenſible. *Ibid. ch. 13.* Apparemment il entend que ces animaux reſtent alors concentrés dans leur coquille & preſque ſans mouvement. Les tems pluvieux leur ſont favorables. *Ibid. ch. 20.* Il y en a peu dans le Pont; au contraire, ils ſont d'une grandeur exceſſive dans la mer Erythrée. *Ibid. ch. 28.*

TÊTE-NOIRE (1).

M. de Montbeillard obſerve dans ſon hiſtoire des oiſeaux (2), que le nom de Tête-noire a été donné à pluſieurs oiſeaux, tels que la fauvette à tête-noire, le bouvreuil, &c. Il le donne lui-même à la petite méſange charbonniere (3); tandis que M. de Buffon l'attribue à la fauvette à tête-noire (4). Je ſerois porté à croire qu'ils ont raiſon l'un & l'autre, & qu'Ariſtote lui-même, par une ſingularité que je ne rencontre point ailleurs dans ſes ouvrages, a déſigné, dans ſon hiſtoire, ſous le nom de Tête-noire, tantôt une méſange, tantôt la fauvette à tête-noire. Au *Liv. VIII. ch. 3*, il parle de la *Tête-noire*, comme d'un oiſeau différent des méſanges, puiſqu'après avoir décrit les trois eſpeces de méſanges, c'eſt en nommant d'autres oiſeaux qu'il fait mention de la Tête-noire. Au *Liv. IX. ch. 49*, il rapproche tellement la *Tête-noire*, du becfigue, qu'il prétend que c'eſt le même oiſeau. C'eſt cette Tête-noire que je crois être la fauvette à tête-

animalis eſt pars conſtitutiva, in ovo formata, ideoque non ſeparatum eſt opus, nec animalis nec liberi aeris. Sic cochlea ſine teſta ſua conſiderata non eſt cochlea, & limaces teſtâ præditi deſinunt eſſe limaces, prout animal quodcumque cutaceum vel coriaceum degluptâ cute deſinit eſſe animal integrum. *De teſt. form.* §. 13.

(1) *μελαγκόρυφος, ὁ.*

(2) Tom. X. *pag. 110.*

(3) Ibid.

(4) Tom. IX. *pag. 181.*

noire (1). Mais au *Liv. IX. ch. 15*, il parle de la fécondité des mésanges, & après avoir dit que la mésange est, à ce qu'on assure, l'oiseau qui pond le plus grand nombre d'œufs, il ajoute que, selon quelques personnes, l'oiseau le plus fécond est celui qu'on appelle Tête-noire, lequel pond jusqu'à plus de vingt œufs. Or cet oiseau qui pond plus de vingt œufs, ne sauroit être qu'une mésange, & il ne peut pas être la fauvette à tête-noire, qu'on assure ne pondre que quatre ou cinq œufs (2). Aristote a donc indiqué, sous le même nom, deux oiseaux, une mésange & une fauvette (3). Athénée a donné clairement la Tête-noire pour une espece de mésange (4).

A l'égard de ce qu'Aristote a dit, dans les textes que je viens d'indiquer, des deux oiseaux qu'il appelle *Tête-noire*, je renvoie à ce que j'ai dit aux mots *Becfigue* & *Mésange*, en observant, 1°. qu'il y a quelques corrections à faire à l'article du becfigue, d'après ce que je viens de dire ici; 2°. que M. de Buffon explique la prétendue métamorphose du becfigue, en Tête-noire, en disant que les jeunes fauvettes ressemblent absolument au becfigue, & qu'on ne peut les distinguer de cet oiseau, qu'après que l'âge a rendu leur tête-noire (5); 3°. que rien ne vérifie l'observation qu'Aristote rapporte, avec un *on dit*, que la Tête-noire a toujours un nombre d'œufs impair. Cela, dit M. de Montbeillard, « tient un peu du roman & de cette » superstition philosophique, qui de tout tems supposa une certaine vertu » dans les nombres, sur-tout dans les nombres impairs (6) ».

TÉTHYES (7).

Les Téthyes sont de ces animaux dont Aristote dit, ainsi que des éponges, des holothuries, &c. que leur nature approche beaucoup de celle de la plante. Il observe néanmoins à l'égard des Téthyes, qu'ils tiennent plus de l'animal que l'éponge; ils tiennent, dit-il, de la plante, en ce qu'ils vivent attachés à un autre corps; mais ayant quelque chose de charnu, ils semblent aussi avoir quelque sensation. Un autre trait encore qui les rapproche de la plante, c'est qu'on ne leur apperçoit point d'excrément, de même qu'on n'en apperçoit pas aux plantes. *Des Parties des Animaux*,

---

(1) Voyez les motifs de cette façon de penser au mot *Becfigue*.

(2) Buffon, Hist. nat. des ois. *Tom. IX. pag. 186*. Salerne, Hist. des ois. *pag. 239*.

(3) Tel est aussi le sentiment de M. de Buffon, Hist. nat. des oiseaux, *Tom. IX. pag. 183, note 6*.

(4) Voyez son texte, ci-dessus, *p. 119, note 3*.

(5) Hist. nat. des ois. *Tom. IX. p. 181*.

(6) Hist. nat. des ois. *Tom. X. pag. 112*.

(7) τήθυα, τά.

Liv. IV. ch. 5. Ariſtote donne au même lieu une deſcription des Téthyes, ſemblable à celle qu'on lit au *Liv. IV. ch. 6, de ſon hiſtoire*; il faut la lire dans le texte même, & y ajoûter ce qu'Ariſtote dit au *Liv. IV. chap. 4*, que ces animaux ſont tellement couverts du cuir dur qui les enveloppe, qu'on ne voit aucune de leurs parties charnues; qu'ils paroiſſent avoir le ſens de l'odorat très-foible, *Liv. IV. ch. 8*; & qu'ils ſe forment autour des creux des rochers. *Liv. V. ch. 15.*

Rondelet a trouvé des animaux qui avoient les caractères qu'Ariſtote donne aux Téthyes, mais il ajoûte peu à ce qu'Ariſtote en a dit (1). Belon a décrit, ſous le nom de truffes de mer, des animaux à-peu-près ſemblables, mais qui ne ſont peut-être pas tout-à-fait les mêmes (2). Je trouve dans M. de Bomare (3), l'extrait de la deſcription faite par M. Donati, de deux eſpeces de Téthyes, qui me paroît s'accorder avec les textes d'Ariſtote, & être fort propre à les interpréter. Ces êtres, dit M. Donati, ſont bien réellement des animaux, quant au ſentiment & au mouvement, mais ils reſſemblent aux plantes par la ſimplicité de leur ſtructure & de leur méchaniſme.

La premiere eſpece de Téthyes, continue M. Donati, a la groſſeur & la figure d'une balle de paume. La ſeconde eſpece de Téthyes eſt également ſphérique, mais ſa ſurface eſt garnie de tubercules inégaux. On diſtingue dans l'une & dans l'autre une vertebre ſphérique, composée d'épines très-déliées, & des fibres tendineuſes qui les lient les unes aux autres: ce ſont là, à ce qu'il paroît, les principaux organes de leur vie. On n'y a encore diſtingué ni tête ni yeux: ſeulement on apperçoit deux trous oppoſés l'un à l'autre, dont l'un ſert à introduire la nourriture & l'autre à en rejetter le ſuperflu.

TETRIX (4).

C'eſt un oiſeau dont Ariſtote n'a dit qu'un mot, ſavoir, qu'il ne niche ni ſur la terre nue, ni ſur les arbres, mais ſur des plantes baſſes. Il obſerve qu'à Athènes on le nommoit *Ourax*. *Hiſt. Liv. VI. ch. 1.*

Les remarques de M. de Buffon ſur ce texte, m'ont rendu attentif à le traduire plus exactement que Gaza n'a fait (5). Il penſe que c'eſt le coq de

(1) Ap. Geſner. de aquatil. *in Tethyis.*
(2) De la nat. des Poiſſons, *Liv. II. pag.* 432.
(3) V°. Téthyes.
(4) τέτριξ, ἡ.
(5) Hiſt. des Oiſ. *Tom. III. pag.* 279.

les Anciens ſe ſervoient pour les prendre (1) ; mais aucun de ces moyens n'approche de celui qu'on emploie en Provence par la conſtruction des madragues, qui ſont de grands parcs de filets tendus à la mer. Il faut en lire la deſcription dans le traité des pêches de M. Duhamel (2), & l'on ſera bientôt convaincu avec lui, qu'il n'eſt peut-être point d'établiſſement de pêche qui prouve mieux que la madrague où peut aller l'induſtrie des pêcheurs. On y prend quelquefois ſept à huit cens poiſſons, parmi leſquels il s'en trouve qui peſent juſqu'à 150 livres. Il n'eſt pas étonnant qu'on les ait comptés parmi les cétacées (3).

Les Modernes ont mis le Thon dans la claſſe du maquereau (4). Il lui reſſemble en effet, mais autant que l'on peut comparer un poiſſon auſſi gros que le Thon, à un poiſſon de la taille du maquereau.

Chez les Anciens on donnoit différens noms aux Thons, ſelon leur âge. Ariſtote rapporte que les petits Thons, en ſortant de l'œuf, s'appelloient ſcordyles & *auxides ;* qu'au printems ſuivant on les appelloit pélamydes, & que l'année d'enſuite on les nommoit Thons. *Hiſt. Liv. VI. ch. 17.* Le mâle s'appelloit en grec *Thunnos*, la femelle *Thunnis* ; Athénée nous a conſervé des textes qui indiquent que les Thons devenus très-grands avoient un nom particulier, celui d'*Orcyns* (5).

L'exactitude de ces différentes dénominations données au Thon, a été conteſtée par les Modernes. On n'a pas trouvé à redire à la dénomination de *ſcordyles* ou d'*auxides*, donnée au Thon dans leur premier âge, mais on a ſoutenu, & avec raiſon, à ce qu'il paroît, que la pélamyde n'étoit pas le même poiſſon que le Thon (6). On eſt convenu en même tems que la pélamyde, quoique diſtinguée du Thon, lui reſſembloit beaucoup. Belon qui ne les a pas confondus (7), dit, « qu'il y a ſi grande affinité entre

---

(1) De aquatil. in Thunnis, *Corol. 3, lit. E*, & *Corol. 4, lit. E.*

(2) Traité des pêches, *Part. I. ſect. 2. ch. 8, §. 3.*

(3) Voyez Elien, de nat. anim. *L. XIII. cap. 16.*

(4) Artédi, Genera piſc. *gen. 25.*

(5) Deïpnoſ. *Lib. VII. cap. 14.*

(6) Piſcatores Ligures & Maſſilienſes apertè mihi oſtenderunt ex pelamydibus numquam fieri Thunnos. Gillius, de nom. piſc. *cap. 13.* Ex pelamydibus nunquam fieri Thynnos, ſicut Ariſtoteles, Plinius, aliique è veteribus opinantur, Gillius, Salvianus, Scaliger affirmant... quæ de piſce quem Itali hodie pelamyde vocant vera eſſe experientia didicimus. *Pelamide* verò Romanis dictum veterum Pelamydi eumdem eſſe, cùm & nomen, & ſpecies, & magnitudo conveniant, non eſt cur dubitemus. Willughbi, de piſc. *pag. 177.* On a annoncé, dans le Journal encyclopédique pour le mois de Février 1776, *pag. 109 & 112*, & d'après un Journal italien, un mémoire qui venoit de paroître & dont l'objet étoit de prouver que la Pélamyde n'eſt point procréée par le Thon.

(7) De la nat. des Poiſſ. *Liv. I. p. 172.*

» le Thon & la pélamyde & le maquereau, qu'à peine trouve-t-on enſei» gnes à les diſtinguer, fors que la ſeule grandeur (1) ». En décrivant d'ailleurs la pélamyde, le même Auteur dit (2), que, « qui voudra avoir une » pélamyde en ſon idée, ſe propoſe un grand maquereau devant les yeux ».

Rondelet a eu d'autres idées; il penſe que le Thon d'Ariſtote n'eſt autre que cette pélamyde d'Italie & de Provence (celle que Belon a décrite) & que notre Thon, proprement dit, eſt celui que les Anciens appelloient orcyn. Sa principale raiſon, eſt qu'Ariſtote appelle ſon Thon un poiſſon liſſe; mais comme il convient lui-même que les écailles qui couvrent le Thon, ſont jointes ſi parfaitement qu'il ſembleroit n'en pas avoir (3), & comme Willughbi aſſure que ces écailles ſont très-minces (4), il eſt fort poſſible qu'Ariſtote ſe ſoit trompé en appellant ce poiſſon liſſe quoiqu'il ne le ſoit réellement pas, & je ne crois point qu'Ariſtote n'ait pas connu nos grands Thons, tandis qu'au *Liv. VIII. ch. 37*, *de ſon hiſtoire*, il parle d'un Thon qui peſoit quinze talens (5), & dont l'ouverture de la queue portoit deux coudées & une palme (6). Mon avis eſt donc que le Thon d'Ariſtote eſt réellement celui que nous connoiſſons & que l'on pêche abondamment ſur les côtes de Provence; qu'Ariſtote s'eſt vraiſemblablement trompé en donnant le nom de pélamydes aux jeunes Thons, mais que la pélamyde étant tout-à-fait reſſemblante au Thon, ce qu'il a dit de la pélamyde ſuppoſée un jeune Thon, convient, ſuivant toutes les apparences, à la vraie pélamyde diſtincte du Thon; & qu'au ſurplus Ariſtote ayant défini ce qu'il entendoit par la pélamyde, il faut appliquer au jeune Thon ce qu'il dit de la pélamyde.

Après ces obſervations ſur la nomenclature, qui me paroiſſoient indiſpenſables, je vais ſuivre pied à pied celles des remarques d'Ariſtote que je n'ai pas encore eu occaſion de rappeller, ſur le Thon déſigné par tous les noms qu'il lui attribue.

Les Thons ſont des poiſſons qui vont en troupes. *Hiſt. Liv. I. ch. 1*;

(1) Ibid. *pag. 99.*
(2) *Pag. 173.*
(3) Apud Geſn. in aquatil de Thynnis, *de Pelamyde vera.*
(4) De piſcib. *pag. 176.* Willughbi a dit *Squamæ minutiſſimæ* : je traduis *très-minces* pour ne pas contredire Rondelet, qui dit, en parlant du Thon, *Squamis magnis tegitur.*

(5) Suivant la détermination de M. Paucton, *Métrol. pag. 292*, c'eſt environ 822 livres : ce poids me paroît énorme: néanmoins le texte de Pline eſt conforme. *Invenimus talenta quindecim perpendiſſe (Thynnum); ejuſdem caudæ latitudinem duo cubita & palmum.* Hiſt. Lib. IX. cap. 15.
(6) Environ trois pieds. Voyez ci-deſſus, *pag. 136 & pag. 154.*

&

& *Liv. IX. ch.* 2. On les appelle poissons de bandes, parce qu'on les enferme par troupes dans les filets. *Liv. V. ch.* 9. Cette observation est fort exacte, on la vérifie bien en Provence dans le tems des pêches.

Le Thon mâle differe de la femelle par une nageoire qu'on nomme *Aphareus*, que la femelle a sous le ventre, & qui ne se trouve pas dans le mâle. *Hist. Liv. V. ch.* 9. Rondelet assure que dans le mâle comme dans la femelle, il a toujours trouvé une nageoire sous le ventre, mais que dans le mâle elle est d'une seule piece, au lieu que dans la femelle elle est de deux pieces, pour faciliter, à ce que pense Rondelet, la sortie des œufs (1).

La femelle du Thon ne produit qu'une fois l'année, mais à cause de l'intervalle qu'il y a entre le tems où elle jette ses premiers œufs & celui où elle jette les derniers, on croiroit qu'elle produit deux fois. *Hist. Liv. V. ch.* 9. En effet, Aristote lui-même donne des époques très-différentes pour le tems où la femelle du Thon jette ses œufs ; au lieu que je viens de citer il dit qu'elle commence à la fin de Décembre après le solstice, & qu'elle finit au printems ; au *ch.* 11, il dit que c'est en été, vers la fin de Juin aux environs du solstice ; au *Liv. VI. ch.* 17, il dit encore que les Thons s'accouplent à la fin de Février & jettent leurs œufs en Juin. Rondelet est fort embarrassé pour concilier ces deux textes avec le premier (2). En effet, il est très-difficile de les accorder, à moins qu'on ne défende Aristote sur ce qu'il a dit, que les tems où la femelle du Thon jette ses œufs étoient si éloignés, qu'on penseroit qu'elle les jette deux fois dans l'année ; & sur ce qu'il dit encore, *Liv. VI. ch.* 17, que le tems de l'accouplement des poissons, celui de leur gestation & celui de l'émission des œufs, varie beaucoup selon les climats : observation cependant assez peu applicable au cas présent, dans le systême d'Aristote, que les Thons ne se multiplioient que dans la mer du Pont, *Hist. Liv. V. ch.* 10, & par conséquent dans le même climat. Mais Rondelet (3) & Scaliger (4), n'adoptent point du tout l'assertion que les Thons ne se reproduisent pas hors la mer du Pont. On ne conteste pas cet autre fait qu'Aristote rapporte *au même Livre, ch* 11, & au *Liv. VI. ch.* 17, que les œufs déposés par la femelle du Thon sont comme renfermés dans un sac ; qu'ils sont petits mais en grand nombre.

Les Thons sont sujets à être tourmentés vers le lever de la canicule (5),

(1) Apud Gesn. de aquatil. in Thynnis, *de Pelamyde vera.*
(2) Ibid.
(3) Ibid.
(4) Sur l'hist. des Animaux, *pag.* 546.
(5) C'est-à-dire, vers le 15 des Calendes d'Août. Pline, Hist. *Liv. XVIII. ch.* 28.

par un insecte qui s'attache auprès de leurs nageoires; *Hist. L. V. ch. 31*; & *Liv. VIII. ch. 19*; j'en ai parlé sous le mot *Œstre*, qui est le nom qu'Aristote donne à cet insecte. Comme le Thon souffre alors, il est moins bon; mais il reprend sa qualité après le lever de l'arcture (1), parce que l'œstre cesse de le tourmenter. *Hist. L. VIII. ch. 13.* Les Thons prennent tant de graisse que leur ventre est sujet à se fendre. Ces poissons se nourrissent ordinairement de chair, mais ils mangent aussi de l'algue. *Liv. VIII. ch. 2.*

Aristote rend compte au *Liv. VIII. ch. 13, de son histoire*, des migrations du Thon. Il passe dans la mer du Pont (2), au printems, & y demeure l'été. Lorsque les Thons entrent dans le Pont, ils rasent la côte qui est à droite; quand ils en sortent, ils rasent la côte qui est à gauche: ce qui vient, dit-on, de ce qu'ils voient mieux de l'œil droit que de l'œil gauche. *Hist. L. VIII. ch. 13.* Willughbi pense que cette raison est fausse (3). Pline a ajoûté, à la raison donnée par Aristote, qu'il y avoit dans le Bosphore, auprès de Chalcédoine, un rocher extrêmement blanc qui réfléchit le soleil sur la surface de l'eau; les Thons sont effrayés par la vue de ce rocher, & ils se jettent du côté de Byzance, où se fait toute la pêche, tandis qu'on en manque à Chalcédoine, quoiqu'il n'y ait pas plus de mille pas d'intervalle (4). Mais cette observation de Pline ne mérite pas plus d'attention que celle d'Aristote; & dans le fait, on ne prend pas moins de Thons sur la côte de Chalcédoine, que sur celle de Byzance (5).

---

(1) Aux Nones (le 5) de Septembre. Pline, *ubi modò, cap. 31.*

(2) La mer du Pont, le Pont-Euxin, ou la mer noire, au-delà du 41 degré de latitude B. & du 46 degré de longitude. Pour entendre ce qu'Aristote dit des voyages du Thon, il faut observer entre plusieurs golfes que forme la mer Méditerranée, un grand golfe que l'on appelle la mer Egée. Au fond de ce golfe, vers l'Orient, est un détroit qu'on nomme l'Hellespont; après ce détroit, une mer qu'on nommoit la Propontide, parce qu'elle est avant le Pont-Euxin. On la nomme aujourd'hui la mer blanche. La Propontide communique au Pont-Euxin, par un canal nommé Bosphore de Thrace. Sur la côte de ce Bosphore qui appartient à l'Asie, c'est-à-dire, à droite en entrant de la Propontide dans le Pont, étoit la ville de Chalcédoine; sur la côte de l'Europe, & à gauche en entrant, comme je viens de le dire, étoit Byzance.

(3) De piscib. *pag. 177.*

(4) Est in Euripo Thracii Bosphori, quo Propontis Euxino jungitur in ipsis Europam Asiamque separantis freti angustiis, saxum miri candoris a vado ad summa perlucens juxtà Chalcedonem in latere Asiæ. Hujus aspectu repentè territi (Thynni) semper adversùm Byzantii promontorium, ex ea causa appellatum Aurei cornus, præcipiti petunt agmine. Itaque omnis captura Byzantii est, magna Chalcedonis penuria, mille passibus medii interfluentis Euripi. *Hist. Lib. IX. cap. 15.*

(5) « La côte de Chalcédoine est très-» poissonneuse, & certainement Strabon » & Pline avoient été trompés par ceux » qui leur avoient fait accroire que les » Pélamides ou jeunes Thons s'en détour» noient, épouvantés par des roches blan-

L'hiver, les Thons ſe retirent dans les lieux où la mer eſt profonde : le tems le plus favorable pour la pêche, étoit, ſelon Ariſtote, depuis le lever des pléïades (1) juſqu'au coucher de l'arcture pour le plus tard (2). En Provence, la pêche du Thon commence ordinairement en Mars ou en Avril, & elle finit en Octobre. C'eſt dans les mois d'Août & de Septembre qu'elle eſt le plus abondante (3).

Ariſtote a borné dans un endroit, *Liv. VI. ch. 17*, la durée de la vie des Thons à deux ans. Les pêcheurs la conjecturent telle, dit-il, de ce que les femelles des Thons ayant manqué une année, il n'y eut point de Thons l'année ſuivante. Mais les pêcheurs, dont parle Ariſtote, avoient mal conjecturé ce ſemble : il n'eſt pas poſſible de penſer que le Thon croiſſe en deux ans juſqu'à la grandeur à laquelle il arrive (4). Auſſi Ariſtote lui-même parle-il ailleurs, *Liv. VIII. ch. 30*, de Thons devenus vieux, ce qu'il ſeroit difficile d'accorder avec un âge de deux ans ſeulement.

THOS (5).

Le Thos eſt un quadrupede qui a toutes les parties intérieures ſemblables à celles du loup. *Liv. II. chap. 17.* La femelle du Thos devient pleine de la même maniere que la chienne & ſes petits naiſſent pareillement aveugles. Elle en a depuis deux juſqu'à quatre. Le Thos a le corps allongé du côté de la queue, plus ramaſſé dans la partie d'en haut. Quoique ſes jambes ſoient baſſes, cet animal n'eſt pas moins vif, à cauſe de la ſoupleſſe de ſes membres & de l'étendue de ſes ſauts. *Liv. VI. chap. 35.* Le Thos eſt en guerre avec le lion, parce qu'étant l'un & l'autre carnaſſiers, leur nourriture eſt la même. *Liv. IX. chap. 1. pag. 541.* Cet animal eſt ami de l'homme, il ne l'attaque pas & cependant ne le craint pas. Il fait la guerre aux chiens & aux lions. Les petits Thos ſont préférables aux autres. Quelques perſonnes prétendent qu'il y a deux eſpeces de Thos,

» ches cachées ſous l'eau, leſquelles les » obligeoient de gagner la côte de Byzance. Au contraire, les Pélamides de » Chalcédoine étoient ſi recherchées par » les Anciens, que Varron, cité par Aulugelle, les mettoit parmi les morceaux les plus délicats ; & l'on ne voit » aujourd'hui que filets autour de cette » ville pour la pêche des jeunes Thons ». Voyage du Levant, par Tournefort, *Tom. II. pag. 134.*

(1) Le lever des Pléïades eſt le 5 des ides (le 11) de Mai. Voyez ci-deſſus *p. 42, note 4.*

(2) C'eſt-à-dire, juſqu'au 8 des ides (le 6) d'Août. V. Pline, *L. XVIII. ch. 28.*

(3) Traité des pêches, *Part. I. ſect. 2. ch. 8. pag. 173.*

(4) Nos Thynnos multò diutius (biennio) vivere minimè dubitamus. Willughbi, de piſcibus, *pag. 178.*

(5) *θώς, ὁ.*

deſſous du loup, dont il approche pour la forme; d'une belle couleur fauve, marchant en troupes, ayant une eſpece d'aboiement, & ne faiſant point de mal à l'homme (1). le P. Hardouin a ſuivi ces mêmes idées (2). M. de Buffon eſt entré auſſi dans ce ſentiment, & il penſe que le Thos d'Ariſtote eſt le chacal (3). L'adive, eſpece de chacal, eſt, ſelon lui, cette ſeconde eſpece de Thos dont parle Ariſtote.

Il y a des probabilités, ſans doute, pour l'identité du chacal avec le Thos, cependant j'ai héſité à me ranger du côté de ceux qui l'adoptent, & j'ai préféré de conſerver le nom grec ; en premier lieu, parce que je ne vois pas bien marqué dans le chacal, ce caractere du Thos d'avoir le corps allongé dans la partie inférieure, ramaſſé dans la partie ſupérieure. Secondement, parce que dans les deſcriptions citées par M. de Buffon, je vois clairement démentie cette amitié pour l'homme qu'Ariſtote lui attribue, & qui eſt louée par Elien (4) & Phile (5), à l'envi l'un de l'autre. Troiſiémement, il ne me paroît pas qu'on parle dans le chacal, du changement de couleur de poil dont Ariſtote parle dans le Thos; enfin, ſi l'adive & le chacal ſont les deux eſpeces de Thos indiquées par Ariſtote, comment a-t-il pu ne mettre d'autre différence que celle de la couleur, entre deux individus que leur groſſeur diſtingue d'une maniere bien plus ſenſible ?

Les Auteurs du moyen âge, ont appellé le Thos, *loup-panthere*, (6), en débitant ſur ſon origine, bien des fables que Gillius rappelle en peu de mots (7), & ſur leſquelles il eſt inutile de s'étendre.

TIGRE (8).

Le vrai Tigre, car on a communiqué abuſivement ſon nom à pluſieurs animaux différens (9); le vrai Tigre, diſons-nous, paroît avoir été peu connu des Anciens, & il paroît qu'ils en ont parlé beaucoup plus ſur des rapports incertains que d'après des connoiſſances exactes. Ariſtote, s'il en parle (10),

---

(1) Bochart, *ubi ſup.*
(2) Hardouin, *ubi ſup.*
(3) Hiſt. nat. *Tom. XI. pag. 200.*
(4) De nat. anim. *Lib. I. cap. 7.*
(5) De animal. propr. *pag. 195.*
(6) λυκοπάνθηρος, ὁ.
(7) Sæpè lupi cum Pardalibus complexu venereo implicantur, unde naſcuntur Thoes, ac pellis quidem varietate, matris, aſpectu autem, patris ſpeciem ſimilitudinemque gerunt. *Lib. V. cap. 1.*
(8) τίγρις, ὁ. En Eſpagnol, el Tigre. De Funez, *Liv. II. ch. 2.*
(9) Voyez M. de Buffon, Hiſt. natur. *Tom. VIII. pag. 128.*
(10) Je dis *s'il en parle*, parce que la leçon de cet endroit eſt douteuſe, & qu'un des Mſſ. que j'ai conſultés ne nomme pas le Tigre mais ſeulement *un chien ſauvage*. V. les variantes, M. de Buffon

canicule. Tourmentés par ce ver, ils s'élevent sur l'eau, & ils périssent brûlés par la chaleur. *Hist. Liv. VIII. ch. 20.* Hérodote me paroît avoir nommé ce même poisson, quoiqu'avec une légere différence, il dit *Tilon*; & il n'en rapporte autre chose, sinon que c'étoit, ainsi que le *Paprax*, un poisson extrêmement nombreux dans un étang de la Pæonie (1). Je ne sais aucun autre Auteur qui en ait parlé, encore moins qui ait pris soin de nous le faire connoître.

TIQUE (2).

On traduit généralement le mot *Cróton*, employé par Aristote, par le mot de *Ricinus*, en latin, & de *Tique* en françois (3). Ce nom est générique : une des especes plus considérables qu'il comprend, est la Tique du chien dont j'ai parlé ailleurs (4). M. de Bomare donne, en général, huit pieds aux Tiques (5) ; Charleton les décrit dans la classe des insectes non aîlés qui ont six pieds (6) ; mais il paroît par l'histoire de Ray qu'il y a des Tiques qui ont huit pieds, & d'autres qui n'en ont que six (7).

Lorsqu'Aristote a dit de la Tique qu'elle venoit du *gramen* (8), *Hist. Liv. V. ch. 19*, je pense qu'il a parlé de celle qui se nourrit des végétaux. Mais son observation n'est pas exacte. Je suis surpris que Charleton ait affirmé que les Tiques qui vivent de sang naissent des excrémens des Animaux (9). M. de Bomare dit qu'elles se reproduisent par la voie des œufs (10). Mais il paroît qu'on n'a pas encore suffisamment étudié cette partie : Swammerdam a avoué ne la pas bien connoître (11).

TORCOL (12).

Le Torcol est un de ces animaux qui portent des caracteres singuliers par lesquels il est toujours facile de les reconnoître, dès qu'on a saisi une fois l'attribut qui leur est propre. Cet oiseau contourne sa tête d'une maniere toute particuliere ; il tourne sa tête, dit Aristote, de devant en arriere,

---

(1) Hist. *Liv. V. ch. 16.* Voyez la situation de la Pæonie, ci-dessus, *p. 136*, *n. 1.*

(2) κρότων, ὁ.

(3) Constantini, lexicon ; Hardouin sur Pline, *Liv. XI. ch. 34. n. 40.* Charleton, exercit. *Insect. pag. 52.*

(4) V°. Fléau du chien, *pag. 330.*

(5) V°. Tique.

(6) Ubi suprà.

(7) Hist. insect. *pag. 7*, & *pag. 10.*

(8) On appelle *gramen* les plantes de la nature du bled, du chiendent, &c.

(9) Ricinus oritur ex animalis excrementis, non e suo genere. Nam ubi sanguine satur est, quod exitum non habeat, rumpendo moritur & nihil procreat. Exerc. *Insecta*, *pag. 52.*

(10) V°. Tique.

(11) Biblia naturæ, *pag. 58.*

(12) ἴυγξ, ἡ.

comme le ſerpent, ſans faire aucun mouvement du reſte du corps. D'ailleurs les autres attributs de ce même oiſeau, tels que d'avoir deux doigts en avant, deux doigts en arriere, la langue ſuſceptible d'être allongée & retirée, ſont encore remarquables. Ainſi quoique le nom grec d'*Iunx* & le nom françois de *Torcol*, n'aient aucun rapport en ſoi, on eſt aſſuré que l'Iunx, décrite par Ariſtote au *Liv. II. de ſon hiſtoire*, *ch. 12*, eſt le même oiſeau auquel, à raiſon de ſa maniere de tourner la tête, nous avons donné le nom de Torcol, & auquel la plupart des autres nations ont donné, d'après le même attribut, une dénomination ſemblable (1).

Le Torcol eſt un oiſeau très-voiſin du genre des pics : il en a les pieds, la langue & la queue. Il fait, comme eux, ſon nid dans le creux d'un arbre. Mais il n'ouvre pas l'arbre pour le creuſer, comme le pic ; il prend ſa nourriture à terre ; il ne grimpe pas le long des arbres, mais il ſe perche ſur les branches. Tous les Ornithologiſtes l'ont décrit ſous les noms d'*Iunx*, *Torquilla*, *Torcol*.

TORPILLE (2).

Les Latins ont traduit l'expreſſion grecque *narkê*, lorſqu'ils ont déſigné par le nom *torpedo*, le poiſſon que, d'après eux, nous appellons *Torpille*. Toutes ces expreſſions déſignent l'engourdiſſement, la *torpeur* que cauſe cet animal (3) : & ce caractere ſingulier l'a toujours rendu reconnoiſſable.

La Torpille conſidérée, abſtraction faite de ce caractere, n'eſt pas un poiſſon fort remarquable. Elle eſt du genre des raies (4) ; comme elles, c'eſt un ſélaque plat qui a les ouies en deſſous. *Hiſt. Liv. II. ch. 13*, & *Liv. V. ch. 5.* Elle a le fiel près du foie. *Liv. II. ch. 15.* Elle fait ſes petits en automne, *Liv. V. ch. 11*, *Liv. VI. ch. 11*, & lorſqu'ils ſont nés, elle les retire de nouveau en elle-même ; Ariſtote aſſure qu'on a vu une Torpille de grande taille recevoir ainſi quatre-vingt petits (5). *Hiſt. Liv. VI. ch. 10.* On peut remarquer encore, d'après Athénée, que la Torpille eſt abſolument liſſe & ſans piquans, & qu'on en mangeoit chez les Grecs (6). Willughbi aſſure, qu'en général la Torpille n'eſt pas grande & que ſon

(1) Voyez la nomenclature dans M. de Buffon, *Tom. XIII. pag. 125.*

(2) *νάρκη, ἡ.*

(3) *ὁ ἰχθὺς ἡ νάρκη ὅτῳ ἂν ᾗ προσάψηται, τὸ ἐξ αὐτῆς ὄνομα ἔδωκέ τε ϗ ναρκᾶν ἐποίησεν.* Elien, de nat. animal. *Lib. I. c. 36.*

(4) Artédi, genera piſc. *Gen. 45. n. 10.*

(5) Voyez ce que j'ai dit ſur ce ſujet au mot *Lime*, *pag. 477*, & au mot *Chien de mer. pag. 221.*

(6) Deïpnoſ. *Liv. III. ch. 24. L. VII. ch. 18.*

poids

poids n'excede pas ſix livres (1) ; mais depuis on en a découvert de bien plus grandes ſur les côtes d'Angleterre (2). Athénée parle de Torpilles qu'on trouve dans le Nil (3).

Mais venons à ce qui eſt ſinguliérement digne d'attention dans la Torpille. Ariſtote dit au *Liv. IX. ch. 37*, *de ſon hiſtoire*, que la Torpille lorſqu'elle veut prendre quelques poiſſons, ſe cache dans le ſable & le limon, & qu'elle engourdit les poiſſons qui paſſent au-deſſus d'elle. Tout autant qu'elle en engourdit, ajoûte-t-il, elle les prend : c'eſt un fait dont on a des témoins oculaires. Revenant enſuite, au même lieu, ſur cette vertu de la Torpille, Ariſtote dit que l'engourdiſſement qu'elle cauſe eſt aſſez connu, & qu'elle le fait éprouver aux hommes même. Il eſt facile de penſer que les Auteurs qui ſont venus après Ariſtote n'ont pas manqué de célébrer cette vertu de la Torpille ; & d'en augmenter les merveilles. On peut voir ce que diſent à cet égard, Pline (4), Plutarque (5), Oppien (6), Phile (7), & une foule d'autres Auteurs dont Geſner a recueilli les paſſages (8). Mais ces textes ne peuvent pas nous inſtruire beaucoup ; leurs Auteurs ſe copioient les uns les autres, quelques-uns d'eux ne cherchoient qu'à embellir des fleurs de leur imagination, les merveilles de la nature ; & tout ce que nous pouvons regretter des ouvrages des Anciens ſur ce ſujet, c'eſt un traité de Cléarque ſur la Torpille, dans lequel Athénée dit qu'il expliquoit la cauſe de l'engourdiſſement qu'elle opere (9). On auroit eu au moins la ſatisfaction de comparer ſon ſyſtême avec ceux des Modernes.

Il faut arriver juſqu'au ſeizieme ſiecle, pour trouver dans Salvien & dans Gillius (10), des Obſervateurs attentifs à examiner quel pouvoit être l'effet réel que produit la Torpille. Ils ont averti que cet engourdiſſement n'étoit pas à beaucoup près auſſi conſidérable qu'on l'avoit fait croire & qu'il n'avoit lieu que quand on touchoit la Torpille en vie. Rédi, Borelli, Stenon, Lorenzini, étudierent enſuite la conformation de la Torpille dont ils firent l'anatomie (11) ; ils cherchoient dans quelqu'une de ſes parties le principe de l'eſpece d'engourdiſſement qu'elle cauſe ; mais ils ne firent

(1) De piſcibus, *pag. 81.*
(2) De Bomare, V°. *Torpille.*
(3) Deïpnoſ. *Lib. VII. cap. 17.*
(4) Hiſt. *Lib. IX. cap. 42.*
(5) Quænam animal. &c.
(6) Halieut. *Lib. II. v. 49.* & *Lib. III. v. 149.*
(7) De animal. propr. n. 35.
(8) De aquat. in Torpedine, *in Coroll.*
(9) Deïpnoſ. *Lib. VII. c. 18.*
(10) Voyez leurs textes dans Geſner, *ubi modò.*
(11) Voyez Willughbi, de piſc. *p. 81*, & le diſcours du Chevalier Pringle, dont nous parlerons dans un moment.

aucune découverte ſur laquelle on pût compter. M. de Réaumur s'eſt livré vers 1714, à un nouvel examen, & il a penſé avoir découvert le myſtere. La Torpille a le dos un peu convexe; quand on la touche, ſon dos s'affaiſſe, il devient même concave; la Torpille le releve & frappe : c'eſt donc, ſelon M. de Réaumur, un véritable coup que donne la Torpille, & ce coup eſt le principe du ſentiment douloureux ou de ſtupeur que l'on reſſent (1).

Un Anglois a cru trouver enſuite la cauſe de l'engourdiſſement de la Torpille dans le magnétiſme; il a prétendu qu'il y avoit la plus grande affinité entre l'aimant & la Torpille, que l'aimant attiroit la Torpille comme le fer; il a été juſqu'à dire qu'après que la Torpille s'étoit attachée à l'aimant, cette pierre ſe trouvoit toute couverte de particules ferrugineuſes (2).

Mais bientôt ce ſyſtême a fait place ou à une nouvelle découverte ou a un nouveau ſyſtême. M. Walsh, Anglois, s'étant tranſporté à la Rochelle pour faire des expériences ſur la Torpille, a apperçu dans la commotion qu'elle donne, les phénomenes de l'électricité; il a même fait en public des expériences tendantes à établir qu'avec la Torpille on pouvoit donner les mêmes commotions qu'avec la bouteille de Leyde. Ses recherches on été accueillies à Londres avec de très-grands applaudiſſemens : la ſociété Royale de Londres a décerné à M. Walsh, la médaille qui eſt le prix annuel qu'elle diſtribue. Il faut lire à ce ſujet pluſieurs écrits imprimés dans les obſervations ſur la Phyſique par M. l'Abbé Rozier, & particuliérement le diſcours prononcé par le Chevalier Pringle, dans l'aſſemblée de la ſociété Royale du 30 Novembre 1774 (3). C'eſt un morceau plein d'érudition ſur ce qui a été dit de la Torpille juſqu'à M. Walsh, & plein de ſagacité pour expliquer les découvertes de M. Walsh. Les expériences qu'il a faites paroiſſent très-concluantes, mais il faut que le tems & de nouvelles expériences tirent ſes raiſonnemens de la claſſe des ſyſtêmes pour les faire paſſer dans l'ordre des vérités.

On voit dans le même diſcours du Chevalier Pringle, que la Torpille n'eſt pas le ſeul poiſſon qui cauſe un engourdiſſement. On trouve en Amérique pluſieurs eſpeces de congres ou d'anguilles de la claſſe à laquelle

(1) Voyez les mémoires de l'Académ. des Sciences pour l'année 1714, & de Bomare, V°. *Torpille.*

(2) Voyez de Bomare, V°. *Torpille.*

(3) Ce diſcours eſt imprimé en entier dans les obſervations ſur la Phyſique, ou Journal de Phyſique, par M. Rozier, *Tom. V, pag.* 241.

Artédi a donné le nom de *gymnotus* (1), qui produisent des effets semblables avec plus ou moins de force.

TORTUE (2).

Aristote a parlé des trois principales especes de Tortues, savoir, celle de terre, celle de mer & celle d'eau douce, qu'il a nommée *Emys* (3). *Hist. Liv. II. ch. 17*, & *L. V. ch. 33.* On peut voir les subdivisions de ces especes principales, chez les Naturalistes modernes, &, entr'autres, chez le Chevalier Linnée (4). Il se trouvoit des Tortues de terre dans les bois de l'Arcadie, on se servoit de leur écaille pour faire des lyres (5).

Toutes les Tortues ont un caractère commun qui frappe le plus sensiblement à la premiere vue : savoir cette écaille, qu'Aristote appelle une peau, mais une peau qui est de la nature de la coquille. *Hist. Liv. VIII. ch. 17.* Ce n'est pas le dessus de leur corps seul qui est couvert d'une pareille écaille : le dessous l'est aussi (6). Le Chevalier Linnée regarde la premiere comme le composé des côtes réunies, la seconde comme le résultat d'un *sternum* élargi (7).

La marche de la Tortue est très-lente : *Hist. Liv. II. ch. 11* : c'est un fait assez connu (8). Mais je suis surpris qu'Aristote n'ait pas fait remarquer la différence qu'il y a, pour la conformation des pieds, entre la Tortue de mer & celle de terre. Pausanias n'a pas manqué d'en faire l'observation : il dit que la Tortue de mer a les pieds semblables à ceux des phoques (9).

Aristote est entré dans quelque détail sur plusieurs des parties internes de la Tortue. Les Tortues, même celles de mer, ont un poumon. *Des Part. Liv. III. ch. 8.* La substance de ce poumon est très-mince : ce n'est que comme de petites vessies rouges (10) : il paroît absolument membraneux (11).

(1) Genera pisc. *gen. 21.*

(2) χελώνη, ἡ.

(3) Voyez ce mot, *pag. 309.*

(4) Syst. nat. édit. 1767, *pag. 350.*

(5) Pausanias, Græc. descr. *Lib. VIII. cap. 23 & 54.*

(6) Mém. de l'Académie des Sciences, pour l'Hist. des Anim. *Part. II. pag. 178.*

(7) Testa testudinum constat duabus laminis coadunatis, superiore dorsali, costis inædificata; inferiore è sterno explanato. *Ubi sup.*

(8) Cependant on assure qu'elle marche assez vîte lorsqu'elle est poursuivie. Hist. des Voyages, *Tom. X. pag. 460.*

(9) Græc. descript. *Lib. I. cap. 44.* Von-Linnée a dit : *Pedes in marinis pinniformes, submutici, in terrestribus fissi, digitati: aquarum dulcium paludumque elephantini, obtusi, indivisi, ut terrestres unguibus 5-4.* Syst. nat. *ubi sup.*

(10) Ray, Synopf. quadr. *pag. 256.*

(11) Voyez leur description dans les mém. de MM. de l'Académie des Sciences, *Part. II. pag. 193.* Voyez-y aussi ce qui est dit sur l'usage de ce poumon, *pag. 197.*

Leur respiration ne forme pas un mouvement réglé & périodique ; c'est un mouvement inégal, qui se fait par reprise & sans ordre (1). Leur estomac & leurs intestins different peu de ceux des autres Animaux ; *Hist. Liv. II. ch. 17* ; leur rate est fort petite. *Ibid. ch. 15*. MM. de l'Académie lui donnent la figure d'un rein (2). La Tortue a de vrais reins, & une vessie : particularité qui la distingue des autres Animaux ovipares. *Ibid. ch. 16*, & *L. III. ch. 15*. Cependant elle n'a, à l'extérieur, qu'une seule ouverture pour la sortie des excrémens secs & des excrémens liquides. *L. V. ch. 5*. MM. de l'Académie confirment ces observations ; ils remarquent que le col de la vessie est attaché vers le milieu du *rectum*, dans lequel l'urine se décharge par une petite ouverture ou canal oblique, à sept ou huit pouces de l'anus. Il n'y a qu'un fait sur lequel ils contredisent Aristote : c'est sur ce qui est dit au traité *des Parties*, *Liv. III. ch. 8*, que la Tortue de mer a la vessie grande, & que celle de terre l'a tout-à-fait petite. MM. de l'Académie assurent que dans plusieurs Tortues d'eau qu'ils avoient ouvertes, ils avoient toujours trouvé la vessie beaucoup plus petite que dans la Tortue de terre dont ils ont donné la description. Ils trouverent dans la vessie de celle-ci plus de douze livres d'urine claire & limpide (3).

Les testicules de la Tortue sont en dedans comme ceux des oiseaux : la matrice, dans la femelle, est disposée aussi comme celle des oiseaux. *Hist. Liv. III. ch. 1*. Il faut ajoûter, d'après MM. de l'Académie (4), que la verge du mâle est enfermée dans le *rectum* comme dans un étui. Le mâle monte sur la femelle pour s'accoupler avec elle : & cet accouplement est avec intromission. *Hist. Liv. V. ch. 3*. Je doute fort qu'on doive croire ce que l'on dit de la longueur de sa durée (5) ; sur-tout, s'il est vrai, comme le prétend Elien, que le mâle soit très-ardent en amour (6).

J'ai déja suffisamment donné à entendre que la Tortue étoit un animal ovipare. Elle pond des œufs, dit Aristote, dont l'enveloppe est ferme, & qui ont le blanc & le jaune distingué comme ceux des oiseaux. Il ajoûte qu'elle les enfouit dans la terre, laquelle elle bat ensuite ; qu'elle vient fréquemment les couver & qu'ils éclosent l'année suivante (7). Enfin il dit que

---

(1) Mém. de l'Acad. *ubi modò*.
(2) Pag. 184.
(3) Pag. 186.
(4) Pag. 187.
(5) Mas & fœmina per integrum mensem lunarem in complexu venereo perseverant. Ray, Synops. quadr. *pag. 255*. Copula cohærent sæpè per mensem. Von-Linn. Syst. nat. *pag. 351*.
(6) De nat. animal. *Lib. XV. cap. 19*.
(7) Ce fait est inexact, si comme les Voyageurs l'assurent, il ne faut que 17

le nombre des œufs que pond la Tortue de mer va jusqu'à cent (1). *Hist. Liv. V. ch. 33.* Il y a des remarques à faire sur quelques-unes des parties de ce récit. L'œuf de la Tortue est rond, & gros comme une balle de paume ; la coquille n'en est pas ferme comme celle de l'œuf des oiseaux, mais seulement membraneuse ; la Tortue ne les couve point (2).

Les Tortues de mer mangent des coquillages ; elles ont la bouche très-forte, tout ce qu'elles saisissent, elles le brisent ; elles vont aussi à terre pour manger de l'herbe. *Hist. L. VIII. ch.* 2. Il est à remarquer qu'au lieu de dents, la Tortue n'a qu'un os d'une seule piece qui est extrêmement dur (3).

Lorsque les Tortues de mer nagent sur la surface de l'eau, le soleil desseche leur écaille, de sorte qu'il leur devient difficile de plonger & qu'elles périssent. *Hist. Liv. VIII. ch.* 2. MM. de l'Académie pensent que la Tortue pourroit bien plonger alors en chassant l'air de son poumon, mais qu'elle ne le fait pas, parce qu'elle craint que sa coquille étant abreuvée d'eau ne devienne si pesante qu'il ne lui soit plus possible de remonter (4). Au surplus ces Tortues ne peuvent vivre sans eau. *Ibid.*

Aristote n'a point décrit la nourriture des Tortues de terre ; il a seulement remarqué un trait de prudence de cet animal : lorsqu'une Tortue mange une vipere, aussi-tôt après elle mange de l'origan (5). *Hist. Liv. IX. ch. 6.* Cette Tortue se tient cachée sous terre l'hiver, sans manger (6).

La Tortue a, selon Aristote, un sifflement entrecoupé, *Hist. Liv. IV. ch 9.* Suivant Ray, ce sont plutôt des soupirs profonds (7) ; MM. de l'Académie l'assurent absolument muette (8).

---

jours pour les faire éclorre. Hist. des voyages, *Tom. VII. pag. 279.*

(1) Les Voyageurs disent, jusqu'à 250 ; & ils comparent la coquille de ces œufs à du parchemin humide. Hist. des voyag. *Tom. X. pag. 460.*

(2) Ray, Synops. quadr. *pag. 256 & 257.* Hist. des voyag. *Tom. VII. pag. 111, & 152.*

(3) Ray, *ubi modò.* Cependant voyez MM. de l'Académie, dans la description d'une tortue de terre : voici comme ils s'expriment : « Vers les extrêmités des mâchoires, à l'endroit des levres, la peau » étoit dure comme de la corne, & tranchante comme aux autres tortues ; mais » ces levres étoient coupées en maniere » de scie, & il ne laissoit pas d'y avoir » encore en dedans, deux rangs de véritables dents, quoique Pline (*Liv. IX.* » *ch. 10*), assure que les tortues n'ont » point de dents non plus que de langue ». *pag. 180.* Est-ce une description plus exacte que celle de Ray, ou bien sont-ce des caracteres qui différencient la Tortue de terre de la Tortue de mer ?

(4) Pag. 200.

(5) L'origan est une plante assez commune, âcre, aromatique, detersive. Voyez Tournefort, Hist. des plantes des environs de Paris, *3. herbor.* Elien rapporte le même fait. *De nat. anim. Liv. III. ch. 5.*

(6) Ray, Synops. quadr. *pag. 254.*

(7) Synops. *pag. 255.*

(8) Pag. 197.

TORTUE D'EAU DOUCE (1).

Voyez *Emys*, *pag. 309;* & l'article précédent.

TOURTERELLE (2).

La Tourterelle eſt miſe, par Ariſtote, dans le genre des pigeons; il en fait la plus petite des cinq eſpeces de ces oiſeaux. *Hiſt. Liv. V. ch. 13.* Ainſi il faut commencer par voir ſur ſon ſujet, pluſieurs généralités que j'indique au mot pigeon. Il y a une de ces obſervations générales qu'Ariſtote paroît ne pas étendre aux Tourterelles; il ne fait l'éloge de la fidélité que les pigeons ſe gardent l'un à l'autre, qu'avec de fortes exceptions, au lieu qu'il ne met aucune réſerve aux éloges qu'il donne à la chaſteté de la Tourterelle: mais il paroît qu'elle n'eſt pas plus eſtimable à cet égard que ne l'eſt le pigeon (3).

On ne voyoit la Tourterelle, dans la Grèce, comme on la voit dans nos pays, qu'en été; l'été elle cherche les lieux froids; l'hiver les lieux chauds; c'eſt un oiſeau de paſſage qui ſe raſſemble en troupes pour partir, de même qu'il arrive par troupes; s'il en reſte quelqu'une, c'eſt qu'elle ſe ſera trouvée dans un lieu bien expoſé au ſoleil. *Hiſt. L. VIII. ch 3 & ch. 12;* & *Liv. IX. ch. 7.* Ailleurs, Ariſtote prétend que les Tourterelles ſe cachent l'hiver; il n'y a perſonne, aſſure-t-il, qui puiſſe dire avoir vu une Tourterelle l'hiver. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 16.* La Tourterelle fait, lorſqu'elle eſt arrivée, une ponte qui eſt de deux œufs ou de trois au plus: mais le troiſieme œuf eſt toujours clair. Si cette premiere ponte ne réuſſit pas, elle en fait une ſeconde. *Liv. VI. ch. 4.*

La figure du mâle & de la femelle, dans l'eſpece de la Tourterelle, eſt tellement ſemblable qu'on a peine à les diſtinguer; ils partagent l'un & l'autre les ſoins de l'incubation, & ils vivent juſqu'à huit ans: la femelle, dit-on, vit un peu plus long-tems. *Hiſt. Liv. IX. ch. 7.*

Lorſque la Tourterelle boit, elle ne releve la tête qu'après avoir pris toute la quantité d'eau qu'il lui eſt néceſſaire. *Hiſt. Liv. IX. ch. 7.* Enfin on remarque que la Tourterelle pete, & que quand cet oiſeau fait entendre ſa voix on apperçoit dans ſes parties poſtérieures un mouvement très-

---

(1) ἐμύς, ἡ.

(2) τρυγών, ἡ.

(3) Voyez les faits rapportés par M. de Buffon, Hiſt. des oiſeaux. *Tom. IV. pag. 389 & 390*, & M. Salerne, Hiſt. des oiſeaux, *pag. 159.*

ſenſible. *Ibid. ch.* 49. A l'égard des guerres & des alliances qu'on prétend être entre la Tourterelle & d'autres oiſeaux, je renvoie au *L. IX. ch. 1*, de l'hiſtoire des Animaux.

En général, toutes les obſervations que je viens de rapporter ſont confirmées par les Modernes, à l'exception du fait que les Tourterelles ſe cachent l'hiver (1). M. Salerne rapporte qu'il y a des perſonnes qui aſſurent que la Tourterelle, & plus particuliérement le mâle, vit juſqu'à quinze ans.

Elien a parlé de Tourterelles dont le plumage eſt abſolument blanc (2). Les Modernes confirment leur exiſtence.

TOURTERELLE QUADRUPEDE (3).

Ariſtote, en parlant de l'accouplement des quadrupedes ovipares qui marchent ſur la terre, a cité pour exemple quatre animaux, la tortue de mer, la tortue de terre, la grenouille & la *Trygôn.* Ce dernier mot ſignifie dans l'acception la plus commune, un oiſeau qui eſt la Tourterelle; dans une ſeconde acception, il ſignifie un poiſſon que j'ai nommé la paſtenaque. Ici il ne peut indiquer ni un oiſeau, puiſqu'il s'agit d'un quadrupede, ni un poiſſon: ſoit par la même raiſon, ſoit parce qu'il eſt queſtion d'un animal qui ſe meut ſur la terre. Que ſera-ce donc? Je l'ignore: mais je ne ſaurois me déterminer à croire avec Scaliger, qu'Ariſtote confondant tout en cet endroit, s'eſt permis de citer pêle-mêle, des animaux qui habitent la mer, avec d'autres Animaux qu'on ne trouve que ſur terre (4).

TRICHIAS (5).

Ce poiſſon eſt du nombre de ceux qui produiſent deux fois l'année. *Hiſt. L. V. ch.* 9. Il paſſe dans le Pont & on le prend à ſon entrée, mais on ne l'en voit pas ſortir. La raiſon en eſt que ces poiſſons, & ce ſont les ſeuls qui le faſſent ainſi, remontent le Danube, & deſcendent enſuite par un de ſes bras dans la mer Adriatique. Par une ſuite de cette marche, on prend des Trichias entrant dans la mer Adriatique, mais on n'en prend pas qui ſortent de cette mer. Si par hazard il s'en trouve quelqu'un dans les filets, auprès de Byſance, hors le tems de leur entrée dans le Pont, les Pêcheurs

(1) Voyez M. Salerne, Hiſt. des oiſ. *pag. 158*, & M. de Buffon, Hiſt. des oiſ. *Tom. IV. pag. 382 & ſuiv.*

(2) De nat. anim. *Lib. X. cap. 33.*

(3) τρυγών, ἡ.

(4) Sur l'hiſt. des Anim. *pag. 525.*

(5) τριχίας, ὁ. Voyez les variantes.

purifient leur filets comme s'il leur étoit arrivé un prodige, tant il eſt rare que ces poiſſons ſortent par le détroit. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 13.*

Les mers dont Ariſtote parle ici ſont connues. Le Pont-Euxin eſt une grande mer ſituée entre les 40 & 45e degrés de latitude nord, 45 & 65e degrés de longitude ; elle communique à la Méditerranée par un détroit appellé le Boſphore de Thrace, ſur lequel étoit bâtie Byſance, nommée depuis Conſtantinople. La mer Adriatique eſt le golphe qui ſépare l'Illyrie de l'Italie : elle eſt à l'orient du Pont-Euxin. Enfin, le Danube eſt un grand fleuve, qui prenant ſa ſource dans la Rhétie, traverſe la Pannonie & la Méſie, pour venir ſe jetter par pluſieurs bouches dans le Pont-Euxin (1). Ariſtote a été mal inſtruit du cours de ce fleuve, lorſqu'il lui donne une branche qui va ſe jetter dans la mer Adriatique. Pline ne voyant pas cette communication, a eu recours à des conduits ſouterreins pour l'établir (2); mais l'un ne paroît pas plus exact que l'autre. Scaliger a relevé l'erreur d'Ariſtote (3); le P. Hardouin celle de Pline (4). Ainſi il n'y a point de poſſibilité que les *Trichias* paſſent du Pont-Euxin dans la mer Adriatique.

Mais quel poiſſon dirons-nous qu'eſt ce *Trichias*? Les Auteurs ſemblent partagés en deux avis. Les uns croient que le *Trichias* & le Trichide qui le produit, *Hiſt. Liv. VI. ch. 15*, ſont le même poiſſon que la *Thriſſa*, c'eſt-à-dire, l'aloſe ; les autres croient que le Trichias & le Trichide ſont la ſarde & la ſardine. J'ai cité à l'article *Aphye*, *p. 98*, les Auteurs qui ſont de ce dernier ſentiment. Pour établir le premier, on remarque que le Scholiaſte d'Ariſtophane interprete le nom de *Trichides*, que ce Poëte emploie, par celui de *Thriſſes* (5). On a vu à l'article *Aloſe*, que le Traducteur d'Athénée applique également à la *Thriſſe*, ce qu'Athénée dit du *Trichis*; qu'Elien en fait de même (6). Caſaubon remarque que quelques perſonnes font de ces mêmes poiſſons, deux eſpeces, les autres une ſeule (7). Geſner

---

(1) Voyez, l'*Orbis veteribus notus*, de M. d'Anville.

(2) Intrantium Pontum ſoli non remeant Trichiæ... ſed hi ſoli Iſtrum amnem ſubeunt, ex eo ſubterraneis ejus venis in Adriaticum mare defluunt ; itaque & illic deſcendentes & nunquam ſubeuntes è mari viſuntur. Plin. Hiſt. nat *L. IX. chap. 15.*

(3) Utinam tantus vir non ſubſcripſiſſet fabulæ Argonautarum qui ex Iſtro navigarunt in Adriaticum... A Danubio in Adriam nullus alveus. Scal. *ad h. loc. Ariſt.*

(4) Cautior videri Plinius quàm Philoſophus voluit : vidit enim hunc temerè Argonautarum fabulæ ſubſcripſiſſe qui ex Iſtro in Adriaticum creduntur navigaſſe. A quo flumine cum in Adriaticum mare nullum duci alveum ipſe Plinius agnoverit; *L. III. ch. 18*; ad ſubterraneos meatus nunc confugit, haud ſanè, credo, veriores. *Hard. ad loc. Plinii mox cit.*

(5) Concionantes, *v. 56.*

(6) Gronovius, ſur le texte d'Elien, *Liv. VI. ch. 32*, y joint d'autres autorités.

(7) In Athenæum. *Liv. VII. ch. 24.*

avoit

avoit ſoutenu ce dernier ſentiment (1) ; mais dans la ſuite il a changé d'avis (2), & il a penſé avec Rondelet que c'étoit la ſardine ; en même tems il met une grande différence entre la *ſarda* des Anciens, & la *ſarda* ou *ſardina* des Modernes (3).

Il n'y a pas d'apparence que le *Trichias* ſoit la ſarde ou ſardine. Ce dernier poiſſon a un autre nom chez les Grecs (4). D'ailleurs, comme l'obſerve le P. Hardouin, les ſardines ne remontent pas les rivieres (5). Je doute auſſi que le *Trichias* ſoit l'aloſe, puiſque l'aloſe a ſon nom particulier *thriſſa*, & que dans un des textes d'Athénée que j'ai cités au mot *Aloſe*, la *thriſſa* & le *trichis* ſont nommés l'un & l'autre dans la même phraſe : l'auroit-on fait ſi l'un & l'autre n'euſſent été qu'un ſeul individu ?

Voici donc ce que je penſe. Il y a pluſieurs poiſſons très-reſſemblans à l'aloſe : le nom d'aloſe eſt même devenu un nom générique, ſous la dénomination de *Clupea*. La *thriſſa* d'Ariſtote eſt l'aloſe : le *Trichias* dont il parle au *Liv. V. ch. 9*, & *Liv. VIII. ch. 13*, eſt un poiſſon du genre de l'aloſe, qui remonte les rivieres comme elle. Le *Trichias* & le *trichis* dont il parle au *Liv. VI. ch. 15*, eſt un petit poiſſon du même genre, qui n'a pas encore pris ſa croiſſance, & qu'il compte par cette raiſon au nombre des aphyes.

Belon fait du *trichis*, la pucelle qui eſt une aloſe encore petite (6).

TRICHIDE (7).

Voyez les articles *Aphye*, *pag. 98*, & *Trichias.*

TRICHIE (8).

Ariſtote emploie, en parlant de poiſſons, trois noms qui ſont fort voiſins les uns des autres, ſavoir, *Trichis*, *Trichias* & *Trichiai*, qui peut être le

---

(1) τριχὶς quidem piſcis, vel τριχίας non alius quàm Thriſſa videri poteſt. In Alauſa, *pag. 20.*

(2) In Corollario de Alauſa, de Trichide & Trichia multa ſcripſi, piſcem cum Thriſſa, id eſt Alauſa, eumdem eſſe ſuſpicatus, ſicut & Grammatici quidam Græci, Scholiaſtes Ariſtophanis, & Etymologus & recentiores aliqui non indocti. Nunc animus magis inclinat ad Gillii & Rondeletii ſententiam, Trichides eſſe Sardinas. *In Sardinis, pag. 823.*

(3) Sarda veterum, & Sarda Sardinaque recentiorum longè differunt. *Ibid. p. 822.*

(4) σαρδῆναι, σαρδῖνοι. V. Geſner, in Sardinis, *pag. 823.*

(5) Ludunt operam Rondeletius & Aldrovandus cùm Trichias veterum eſſe Sardinas noſtras volunt; neque enim hæ amnes ſubeunt. *Ad Plin. Lib. IX. ch. 15.*

(6) De la nat. des poiſſons. *Liv. I, pag. 304.*

(7) τριχίδες.

(8) τρίχιαι, ἡ.

pluriel ou de *Trichias*, ou de *Trichia*. J'ai expliqué dans l'article précédent, ce que pouvoit être le *Trichias*, & je ne saurois penser qu'Aristote ait dit que ce poisson qui se reproduit par les voies ordinaires, naissoit d'une *Aphye*. C'est pourquoi j'ai imaginé que le mot *Trichiai*, employé au *L. VI. ch 15*, de l'histoire des Animaux, pouvoit venir de *Trichia*, & qu'il désignoit un poisson différent du *Trichias*. Mais quelle est cette *Trichia*? C'est ce qu'il me paroît impossible de définir; je ne saurois, à cet égard, que renvoyer au mot *Aphye*, où j'ai déja fait observer combien la doctrine d'Aristote sur cette espece de poissons, étoit obscure, & combien, en général, elle étoit fausse.

TROMPE (1).

C'est un des testacées dont Aristote a fait mention. Il en parle pour comparer à sa figure la conformation intérieure de l'oreille, *Hist. Liv. I ch. 11*, & dans le dénombrement des coquillages que le petit cancre choisit pour son domicile (2). *Hist. Liv. V. ch. 15*. Gillius observe que ces coquillages ne sont autres que des limaçons de mer (3); aussi dans le lieu où il s'agit de la forme intérieure de l'oreille, j'ai traduit *limaçon* (4).

Aristote a fait un genre de ces coquillages, sur lesquels il a donné quelques remarques particulieres : que leur coquille unique est pour eux du même usage que la double coquille des bivalves; *Hist. Liv. IV. ch. 4;* qu'ils ont la bouche en bas, l'anus en haut, *Liv. IV. ch. 5;* qu'ils ont leur coquille au moment même de leur naissance. *Liv. V. ch. 15.*

TRYNGAS (5).

Aristote parle au *Liv. VIII. de son histoire, ch. 3*, de plusieurs oiseaux qu'il réunit comme vivans tous auprès des rivieres & des lacs ou de la mer, & comme ayant encore le caractere commun d'agiter sans cesse leur queue. Ce sont, dit-il, le cincle, le jonco & le *Tryngas* : car je ne crois pas que le goiland cendré dont il parle immédiatement avant, doive être rangé dans la même classe. Tous ces oiseaux sont petits, ajoûte Aristote : le plus grand est le *Tryngas*, qui est de la grosseur de la grive. Au *L. IX. ch. 12*,

(1) στρόμϐος, ὁ.

(2) Voyez Cancre petit, *pag. 162*.

(3) Aquatiles Cochleas Græci etiam Strombos appellant. Vidi Cochleam marinam quæ ad eam magnitudinem accederet ut tantùm vini caperet quantùm piscator exsiccare uno prandio posset. Limaces marinas Massilienses nuncupant. Gillius, de nomin. pisc. *cap. 81*.

(4) Voyez Limaçon & Limas, *p. 470*.

(5) τρύγγας, ὁ.

Ariſtote dit quelque choſe de plus particulier du cincle : il le met dans le nombre des oiſeaux qui vivent auprès de la mer. C'eſt, dit-il, un oiſeau ruſé, difficile à prendre mais facile à apprivoiſer. Il obſerve qu'il eſt mal conformé, la partie poſtérieure de ſon corps ne pouvant pas conſerver l'équilibre.

Nous connoiſſons pluſieurs petits oiſeaux qui agitent ſans ceſſe leur queue, & que l'on nomme par cette raiſon *hochequeues*. M. Salerne en a fait, d'après Ray, une claſſe particuliere (1). Il y en a qui ſe trouvent plus communément ſur le bord de la mer que ſur le bord des rivieres. Avec le peu d'indications qu'Ariſtote nous donne, & le ſilence preſque abſolu qu'il garde ſur leurs différences, ce ſeroit vouloir deviner que de prétendre rapporter chacun des noms employés par Ariſtote, à l'un des hochequeues qui nous ſont connus. Geſner n'a pas voulu le riſquer (2). Belon a hazardé ſes conjectures. Selon lui, le cincle peut être une eſpece de Becaſſine (3), que M. Briſſon décrit ſous le nom de becaſſeau, ou cul-blanc. Mais M. Briſſon obſerve que ce becaſſeau peut bien auſſi être le *Tryngas*. Il n'eſt pas tout à fait ſi gros que le pluvier doré (4). Le même Belon fait du jonco, l'alouette de mer : oiſeau plus gros que l'alouette commune (5) ; M. Briſſon obſerve que les uns ont dit que cet oiſeau étoit en effet le jonco, tandis que d'autres ont dit que c'étoit le cincle (6). La vérité eſt que dans tout cela il n'y a rien de certain : les conjectures de Belon & des autres peuvent auſſi bien être fauſſes comme elles peuvent être vraies (7).

TYPANUS (8).

C'eſt un oiſeau que la corneille tue. *Hiſt. Liv. IX. ch. 1.* Voilà tout ce qu'Ariſtote nous apprend de lui, & ce que Niphus (9) & Scaliger (10),

---

(1) Hochequeue, en latin *Motacilla.* Voyez Ray, Synopſ. av. *pag. 75*, & Salerne, Hiſt. des oiſeaux, *pag. 218.*

(2) Voyez *in Cinclo, in Junco* & *in Trynga.*

(3) De la nat. des Oiſ. *L. IV. ch. 22.*

(4) Ornithologie, *pag. 177.*

(5) De la nat. des Oiſ. *L. IV. ch. 24.*

(6) Ornithol. *Tom. V. pag. 211.*

(7) De Trynga, Juncone & Cinclo hoc duntaxat Ariſtoteles prodidit, quod &c. Hinc factum ut diverſæ aves pro iis ab autoribus obtrudantur, haud paucæ tanquam congeneres referantur ad eaſdem. Jonſton, de avib. *pag. 111.*

(8) *τύπανος*, peut-être *ταπύνος*, peut-être *τύμπανος*, *ὁ*. Voyez les variantes, *pag. 742.*

(9) Tympanus eſt de genere Milvorum parvorum. *Niphus in Ariſt. Sur quoi Geſner fait cette obſervation :* Nullum Milvi genus à Cornice occidi veriſimile eſt. Apparet autem Niphum ſecutum eſſe tranſlationem Alberti, in qua pro Tympano legitur Milvus qui dicitur græcè Cochyno, *in Tympano.*

(1) Eam puto eſſe Aviculam quæ ab Italis Miſellus vocatur. *Scaliger.*

nous en disent, n'est pas capable de nous instruire davantage. Je préfere de garder, avec Gesner, le silence sur cet oiseau.

VACHE (1).

Voyez Bœuf, *pag. 123.*

VAUTOUR (2).

Le Vautour est un oiseau de proie. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Mais M. de Buffon a fort bien remarqué (3) un caractere différent entre le Vautour & l'aigle : celui-ci est un oiseau brave & courageux, qui n'attaque que des animaux vivans, tandis que le Vautour est un oiseau lâche, qui se repaît de cadavres (4).

Aristote n'a fait, *Ibid*, que deux especes de Vautours, l'un plus petit & plus blanc, l'autre plus grand & plus approchant de la couleur de cendre. Belon ne distingue aussi que ces deux especes (5) : Ray (6), M. Salerne (7) & le Chevalier Linnée (8) en ont beaucoup multiplié le nombre : M. de Buffon a fait voir qu'ils s'étoient trompés.

Comme le Vautour niche sur des roches inaccessibles, on avoit pensé qu'il se rendoit en Grèce de terres inconnues. Aristote a averti de l'erreur où l'on étoit à cet égard. *Hist. Liv. VI. ch. 5*, & *Liv. IX. ch. 11.* Il a ajoûté dans le dernier de ces textes, que la femelle du Vautour ne pondoit que deux œufs au plus (9).

C'est sans doute par une suite du peu de connoissance qu'on avoit du Vautour, que l'on disoit qu'il n'y avoit pas de mâle dans cette espece, & que ces oiseaux étoient vivipares (10). Ce sont là des contes qui ne se réfutent plus.

VEINES (11).

Le nom de Veines avoit, chez les Anciens & chez Aristote sur-tout, une signification plus étendue que chez les Modernes : ils comprenoient sous

---

(1) *βοῦς, ἡ.*

(2) *γύψ ὁ.*

(3) Voyez l'histoire du Vautour dans M. de Buffon, Hist. des Oif. *T. I. p. 221.*

(4) Elien, de nat. anim. *Lib. II. c. 46.*

(5) De la nat. des Oif. *Liv. II. ch. 1.*

(6) Synopf. av. *pag. 9.*

(7) Hist. nat. des Oif. *pag. 8.*

(8) Syst. nat. édit. 1767, *pag. 121.*

(9) Le P. Hardouin n'auroit pas dû changer la leçon d'un texte de Pline dans lequel on lisoit : Vulturum fœtus sæpe cernuntur ferè bini. Umbricius aruspicum in nostro ævo peritissimus parere tradit ova tria. *Le P. Hardouin a mis :* Ova tredecim. *Lib. X. cap. 6.*

(10) Elien, de nat. animal. *L. II. c. 46.*

(11) *φλέβες, αἱ.*

cette même dénomination les arteres avec les veines. Je le dis d'Ariſtote ſur-tout, parce que je ne vois dans ſes ouvrages le mot *artere* employé que pour déſigner le conduit de la reſpiration; *Hiſt. Liv. I. ch. 16;* au lieu que je trouve dans Hippocrate par exemple, la mention d'*arteres* dont il dit que le cœur eſt la racine, & qui portent par tout le corps, le ſang avec l'air (1). Si Ariſtote dit, en parlant de la trachée artere, qu'elle communique au cœur par des ligamens creux, il n'admet évidemment ces cavités que pour le paſſage de l'air. Dans ſes idées, la totalité du ſang étoit renfermée dans le cœur & dans les veines ſeules. *Hiſt. Liv. III. ch.* 2. Ainſi ce que dit Ariſtote des veines, comprend ce que les Modernes partageroient entre les arteres & les veines.

Ariſtote a traité cette partie avec beaucoup de ſoin; il en parle d'abord dans ſon hiſtoire, *L. III. c. 2, 3 & 4*, & enſuite dans ſon traité *des Part. Liv. III. ch. 5.* Dans ſon hiſtoire, il diſtribue ce qu'il dit des Veines en deux parties: la premiere eſt deſtinée à rapporter ce qu'il avoit trouvé dans des Auteurs plus anciens que lui, Syenneſis, Médecin de Chypre, Diogène d'Apollonie, & Polybe, ſur l'origine des Veines & le cours qu'elles ſuivent; dans la ſeconde partie il expoſe ſes ſentimens perſonnels.

On lui a reproché de n'avoir pas indiqué dans la premiere partie, le ſyſtême d'Hippocrate: il paroît qu'il l'a compris avec les autres Phyſiciens, dont il dit que ſans s'attacher à faire une deſcription détaillée des Veines, ils ſe ſont tous accordés à en fixer la naiſſance dans la tête & dans le cerveau. On lit, en effet, dans Hippocrate quelque choſe de ſemblable, mais il faut remarquer que ce grand homme ne donne ce qu'il dit que comme une conjecture fort incertaine, & moins pour fixer la véritable origine des Veines, que pour indiquer un endroit par lequel il commence à les décrire: car pour ce qui eſt de leur origine, il avoit déclaré avant tout, qu'il ne la connoiſſoit pas, & que voyant les Veines former comme un cercle, il ne ſavoit où en fixer le commencement (2). Ailleurs, Hippocrate aſſigne l'origine des Veines au foie, comme il aſſigne l'origine des arteres au cœur (3).

---

(1) ῥίζωσις ἀρτηριῶν καρδίη. ἐκ τέτων ἀποπλανᾶται ἐς πάντα αἷμα καὶ πνεῦμα. De alim. *Opp. ſect. 4. pag. 382.*

(2) αἱ φλέϐες διὰ τȣ̃ σώματος κεχυμέναι, πνεῦμα καὶ ῥεῦμα καὶ κίνησιν παρέχονται, ἀπὸ μιῆς διαϐλαστάνȣσαι. καὶ αὕτη μὲν ἡ μία ὅθεν ἦρται καὶ ᾗ τετελεύτηκεν ȣ̓κ οἶδα. κύκλȣ γὰρ γεγενημένȣ, ἀρχὴ ȣ̓χ εὑρέθη. De off. nat. *Opp. ſect. 3. p. 277.*

(3) ῥίζωσις φλεϐῶν ἧπαρ. De alim. *Opp. ſect. 4. pag. 382.*

Ailleurs encore, il diſtingue avec le Médecin Polybe, quatre paires de Veines, il ſe ſert preſque des mêmes expreſſions qu'Ariſtote nous a conſervées (1).

Mais j'oublie que ce n'eſt que le texte d'Ariſtote que je dois expliquer. Ceux qui l'ont précédé lui paroiſſent tous avoir été dans l'erreur : il les excuſe par la difficulté qu'il y avoit de ſon tems d'obſerver les Veines : & voici quel eſt à lui-même ſon ſyſtême.

Toutes les Veines partent du cœur. Il en remarque deux dans la poitrine, couchées le long de l'épine, mais en avant. L'une eſt plus antérieure, plus ſur la droite, & plus conſidérable : l'autre eſt derriere la premiere, plus ſur la gauche & plus petite : Ariſtote dit qu'on la nomme *aorte*. Elle conſerve encore aujourd'hui le même nom : Ariſtote remarque qu'elle ſort du cœur d'une maniere différente de la grande Veine, & qu'elle y communique par un canal d'un diametre plus étroit qu'elle même. C'eſt une circonſtance qui rappelle une obſervation de M. de Sénac (2).

A l'égard de la grande Veine, Ariſtote la fait naître de la plus grande des trois cavités qu'il admet dans le cœur : j'expliquerai ce qui regarde ces trois cavités, au mot *Viſceres*.

Cette grande Veine eſt la Veine cave, qui ne diſtribue pas le ſang ſortant du cœur, mais qui, au contraire, rapporte dans l'oreillette droite du cœur, le ſang que ſes rameaux ont recueilli dans les parties ſupérieures & inférieures du corps ; & ſi l'on veut comparer avec les expreſſions d'Ariſtote, celles de M. Winſlow, que je rapporte en note (3), on ſe convaincra qu'Ariſtote n'a pas eu tort de dire que le cœur pouvoit être regardé comme étant lui-même partie de ces Veines, ſur-tout de la plus grande ; & que la cavité d'où elle ſort paroît n'être qu'une portion de la Veine où le ſang ſe raſſemble.

Une portion de la grande Veine, dit Ariſtote, s'éleve du cœur au poumon & au lieu où ſont les attaches de l'aorte ; alors elle ſe diviſe en deux branches, l'une qui va au poumon, l'autre qui ſuit l'épine du dos. La premiere branche ſe ramifie pour ſe diſtribuer dans tout le poumon. Ariſtote

---

(1) De nat. homin. *Opp. ſect. 3. p. 229.*

(2) « L'aorte eſt fort inégale en ſortant » du cœur ; elle ſe retrécit après le ſinus, » & enſuite elle ſe dilate ». Traité du cœur. *Liv. III. ch. 12. n. 7. pag. 461.*

(3) « On pourroit dire que les deux » Veines cave ſupérieure & cave inférieu» re, ont une eſpece de continuité, ou » petite portion de tronc commun, atta» chée au bords de l'oreillette droite.... » On pourroit auſſi regarder l'oreillette » droite comme un tronc muſculeux de

n'a donc regardé la Veine pulmonaire qui se jette dans l'oreillette gauche du cœur que comme une partie de la Veine cave : en quoi il a été dans l'erreur, ce sont deux Veines distinctes. La portion qui suit l'épine du dos remonte, selon Aristote, jusqu'à la nuque du col ; il cite à ce sujet un vers d'Homere qui lui suppose cette direction, mais c'est faire remonter la Veine cave trop haût avant sa bifurcation. Cette bifurcation se fait derriere le cartilage de la premiere vraie côte (1), à la hauteur de la partie supérieure du *sternum* (2). Au surplus, Aristote ne paroît pas avoir considéré absolument cette bifurcation comme on la considere aujourd'hui, formant les deux Veines sousclavieres gauche & droite, & jettant ensuite de ces branches principales les Veines jugulaires. Il me semble avoir considéré le partage en haut & en bas, & opposer les Veines jugulaires aux rameaux des sousclavieres, comme formant le partage de la Veine cave. Il n'a pas distingué avec le soin avec lequel on le fait aujourd'hui, les jugulaires externes & internes, mais il me semble qu'il a clairement indiqué la céphalique, lorsqu'il a dit que les Veines jugulaires jettoient une branche qui, se repliant, descend le long du col & de l'épaule, & vient se réunir vers le pli du bras au rameau déja sorti de la grande Veine (3). Ce rameau dont parle Aristote est peut-être la basilique.

Aristote n'a point décrit en détail la distribution des branches de l'aorte dans cette partie du corps ; il se contente de dire qu'elle se distribue de la même maniere que la grande Veine.

Par rapport à la distribution des Veines dans la region inférieure au cœur, il s'attache toujours à la grande Veine, qui est la Veine cave inférieure & à l'aorte ; il observe qu'elle traverse le diaphragme, & le premier enbranchement considérable qu'il remarque, est une Veine courte mais ample, qui traverse le foye, & de laquelle sortent un grand nombre de rameaux déliés qui se perdent dans le foye. Au *Livre I. de l'Histoire*, *ch. 17*, il avoit déja dit que le foye étoit uni à la Veine cave, par un rameau sortant de cette Veine, qui le traversoit à l'endroit qu'on nomme les portes. Je crois donc

---

» ces deux grosses veines, & l'appeller » sinus de la veine cave ». Expos. anat. Traité des Veines, *n. 9 & 10*.

(1) Winslow, *ubi modò*, *n. 19*.

(2) Anat. de Verdier, *Tom. II. p. 464*.

(3) « Les Veines jugulaires externes se » distribuent principalement aux parties » externes de la gorge, du col, de la » tête, & même envoient vers le bras » une petite Veine nommée Veine cépha» lique, qui sert à en former une grosse » du même nom ». Winslow, *ubi sup. n. 29*.

que la Veine dont Ariſtote parle ici, eſt la Veine porte (1). Il continue en diſant que cette même Veine jette deux branches principales, dont l'une ſe termine au diaphragme, l'autre remonte & va au bras droit. Par *cette même Veine*, Ariſtote entend la Veine qui paſſe dans le foye, & s'il a entendu par celle-ci la Veine porte, il s'eſt trompé dans la diſtribution qu'il fait de ſes rameaux. Son erreur eſt ſenſible, ſur-tout quant à la partie qu'il fait remonter au bras droit. Un peu plus loin, il fait remonter au bras gauche un autre rameau qu'il fait ſortir du tronc même de la Veine cave : je ne ſais abſolument quelles Veines il a entendu. Scaliger (2) penſe que c'eſt la baſilique ; mais la baſilique naît de la Veine axillaire, & la Veine axillaire ne naît point de la Veine cave deſcendante (3). Dans les autres ramifications inférieures de la même Veine, il paroît plus facile de reconnoître ce que les Modernes appellent les Veines adipeuſes, les Veines renales, les veines ſpermatiques, les Veines lombaires, les Veines ſacrées.

L'aorte & la Veine cave, dit Ariſtote, ne forment qu'un tronc juſqu'aux reins, en cet endroit elles forment une bifurcation qui repréſente, dit-il, un *lambda ;* cette lettre grecque a la figure que voici : Λ. Mais Ariſtote place trop haut la bifurcation, tant de l'aorte que de la Veine cave ; elle n'eſt point à l'allignement des reins, mais vers l'os *ſacrum* (5).

Les deux parties de la bifurcation, tant de l'aorte que de la Veine cave, ſe nomment chez les Modernes, arteres & Veines iliaques, tant qu'elles ſont dans le bas-ventre, & enſuite arteres & Veines crurales. Ariſtote reprend en ce même lieu la diſtribution des arteres, mais il y a dans tout ce qu'il dit beaucoup d'erreurs ; par exemple, il eſt faux que, comme il le prétend, l'aorte n'envoye aucun rameau au foye ni à la rate (6) ; il eſt faux auſſi que la Veine cave n'envoye aucun vaiſſeau à la matrice (7) ; il paroît même ſe contredire ouvertement à cet égard, lorſque l'on

(1) Scaliger ſe contente de dire ſur cet endroit, *non memini hanc venam ego, neque enim a vena cava tendit ad jecur vena ulla.*

(2) Sur l'Hiſt. des Anim. *p. 313.*

(3) Voyez l'anat. de Winſlow, traité des Veines, *n. 32.* Cependant il faut que les anciens Anatomiſtes ayent entretenu cette erreur, car on voit qu'ils nommoient la baſilique, hepatique dans le bras droit, & lienale dans le bras gauche. Riolan, Anthropogr. Liv. V. *pag. 800.*

(4) Winſlow, *ubi modò*, *n. 36.*

(5) Voyez Winſlow, traité des Veines, *n. 36.* & les différentes figures anatomiques. Scaliger en a fait la remarque ſur l'Hiſt. des Animaux, *pag. 315.*

(6) Voyez Winſlow, Traité des arteres, *n. 34.*

(7) Scaliger, ſur l'Hiſt. des Animaux, *pag. 317.*

compare

compare avec le texte que j'analyſe ici, ce qu'il dit au *Traité de la Génération*, *Liv. II. ch.* 4. En général, tout ce que dit Ariſtote ſur les Veines, eſt mêlé de beaucoup de faux avec le vrai, & dans bien des parties fort obſcur. Il vaut mieux étudier une deſcription exacte dans quelque Anatomiſte moderne, que de perdre le tems à ſuivre pied à pied tous les détails d'Ariſtote, pour voir ce que chacun a de vrai ou de faux. J'en ai fait la remarque ſeulement par rapport à quelques objets principaux, afin que l'on ſentit quel étoit l'état des connoiſſances anatomiques au ſiecle d'Ariſtote. J'indiquerai auſſi, relativement à ce que dit Ariſtote à la fin de ſa deſcription, que la veſſie reçoit deux vaiſſeaux qui viennent de la cavité des reins, mais qui n'ont aucune communication avec la grande Veine, & que du milieu de chacun des reins il part une Veine, &c. les obſervations de Triller; il penſe qu'il eſt ici queſtion des ureteres & des vaiſſeaux ſpermatiques (1).

Il y a *au ch. 17. du Liv. I. de l'Hiſtoire*, une obſervation qui doit trouver ici ſa place, ſavoir que dans le corps de l'homme, les veines ſont par proportion plus groſſes, qu'elles ne le ſont dans le corps des autres Animaux.

VER (2).

La ſignification du nom de Ver & ſon application, ont une très-grande étendue dans l'hiſtoire des Animaux : en françois ſur-tout, où nous nous ſervons de ce même nom de Ver, en y ajoûtant ſeulement quelque épithete, pour déſigner des inſectes auxquels les Grecs avoient aſſigné des noms particuliers. Dans cette derniere claſſe ſont, entr'autres, les *Eulai* & l'*Elmins*, dont nous parlerons dans cet article même : le mot générique qui chez les Grecs répond au nom de Ver dans un ſens plus étendu, eſt *ſcólex* (3).

Le Ver pris en général, peut être conſidéré d'abord, comme le premier état de pluſieurs inſectes. C'eſt dans ce ſens qu'Ariſtote a dit que les inſectes ſe reproduiſoient par la voie du Ver, qu'ils faiſoient leurs petits ſous la forme de Ver. J'ai déja eu occaſion de remarquer qu'Ariſtote s'étoit trompé en appellant Ver, ce qui eſt réellement un œuf (4); mais il ne faut pas moins rendre compte ici de ſa théorie. Dans ſon hiſtoire, *Liv. I. ch. 5*, il déclare qu'il entend par le Ver qui doit opérer la reproduction, un corps

(1) Voyez l'introduction grecque à l'Anat. *ch. 15.* & les notes de Triller ſur cet endroit, à la fin du volume.

(2) σκώληξ, ὁ, ἕλμινς, ἡ, εὖλαι, αἱ.

(3) Bochart, Hieroz. *Part. II. L. IV. ch. 27.*

(4) Voyez le mot *Génération*, *p. 343.*

qui croît & se développe, & sert tout entier à former l'animal, au lieu que dans l'œuf, il y a une partie qui compose le corps de l'animal, & une autre partie qui ne sert qu'à le nourrir. Il ajoûte qu'entre ces Vers il y en a qui ont du mouvement dès les premiers instans, d'autres qui n'en ont que postérieurement: au surplus il renvoie à son traité de la génération.

C'est-là, en effet, qu'on trouve ses idées plus développées. Après avoir établi de nouveau la différence entre l'œuf & le Ver, telle que dans son histoire, il suppose que les insectes se reproduisent par la voie du Ver, parce que leur tempérament est trop froid pour former même un œuf: *De la Génération*, *Liv. II. ch. 1:* car dans ses idées, le Ver est la production la moins achevée & la moins parfaite; *Ibid. Liv. III. chap. 9;* il suppose même que quand ce Ver devient chrysalide, c'est proprement devenir œuf. *Ibid.* La progression de ses idées est donc que l'animal commence par être Ver; que delà il devient œuf, & ensuite animal tel que sa nature le comporte. L'insecte naît dans l'état de Ver, parce que les femelles dont il naît ne peuvent pas lui donner un plus grand dégré de perfection. De Ver il devient œuf, lorsqu'on le voit en chrysalide; & d'œuf il devient animal parfait selon son genre, en sortant de la chrysalide. *De la Générat. Liv. III. ch. 9.*

Plusieurs de ces Vers, par l'état desquels passent les insectes, prennent de l'accroissement, & suivant Aristote, ce sont leurs parties supérieures qui croissent aux dépens des parties inférieures. Celles-ci qui étoient les plus grosses lors de la production du Ver, diminuent à raison de ce que les parties supérieures augmentent. *De la Génér. Liv. III. ch. 11.*

Aristote ne dit pas, dans son traité *de la Génér. Liv. III. ch. 9*, que tous les insectes sans exception, se reproduisent par la voie d'un Ver; mais il l'affirme de la plupart, & il assure que si quelques-uns paroissent produire un œuf, ce n'est qu'un Ver immobile. Dans son histoire, *Liv. V. ch. 10*, il n'excepte qu'une espece de papillon.

Toute cette théorie d'Aristote est renversée par les observations des Modernes sur la reproduction des insectes. A l'exception d'un petit nombre, ils se reproduisent par la voie de l'œuf. L'animal sort de l'œuf dans l'état de Ver, & selon sa nature, ou bien il reste dans cet état, ou bien il prend par le développement seul de ses parties, une autre forme.

Le nom de *Scólex* est tellement étendu chez les Grecs, qu'il comprend même les chenilles comme espece. *De la Générat. Liv. III. ch. 9.* Von-

Linnée comprend ſous le nom de Ver, des reptiles, tels que le Ver de terre & la ſangſue; les zoophytes, les teſtacées & les lithophytes (1). Il leur donne pour caractere commun, d'avoir tous les muſcles du corps attachés à un ſeul point ſolide (2).

Si l'on veut enſuite parler avec plus de préciſion & ſéparer les Vers, par exemple, de cette claſſe qui en eſt ſi voiſine, celle des chenilles, il eſt difficile de donner des caracteres bien marqués qui puiſſent ſervir à éviter toute confuſion. M. de Réaumur convient que tel Naturaliſte appelle Ver, l'inſecte qu'un autre nomme chenille; que quelquefois des Naturaliſtes ont donné ces deux noms alternativement à un inſecte; que cela lui eſt arrivé à lui-même (3). Le moyen le plus propre à ſéparer les Vers des chenilles, lui paroît être de ne reconnoître pour chenilles que les inſectes qui ont douze anneaux membraneux & une tête écailleuſe.

En renfermant la ſignification du nom de Ver dans les limites les plus étroites, on peut dire, comme l'obſerve M. de Bomare, que de toutes les claſſes d'Animaux il n'y en a pas de plus nombreuſe que celle des Vers, ces animaux étant, pour ainſi dire, ſemés dans toute la nature (4). C'eſt la grande multiplicité de ces animaux qui a diſpoſé à croire fauſſement qu'ils étoient produits par les corps même ſur leſquels on les trouvoit. Ariſtote qui a ſuppoſé dans pluſieurs endroits, cette génération ſpontanée (5), en a parlé ſpécialement au *Liv. V. ch. 19, de ſon hiſtoire*, lorſqu'il a dit qu'il ſe formoit des animaux dans les ſubſtances qui paroiſſent le moins corruptibles; qu'ainſi la neige produiſoit des Vers en vielliſſant; que comme elle eſt rouge alors, ces Vers ſont rouges auſſi; que cependant en Médie ils ſont blancs & grands; que pareillement en Chypre, dans les fours où l'on calcine le colcothar & où l'on entretient le feu pendant pluſieurs jours de ſuite, il ſe forme dans le feu même, des animaux dont la groſſeur excede un peu celle de groſſes mouches, qui volent bas, marchent & ſautent le long du feu.

Je m'arrête quelques inſtans ſur ce texte; & j'obſerve d'abord qu'il ſemble qu'Ariſtote ait été contre ſes propres principes en ſuppoſant qu'il ſe forme des Animaux dans le feu même : car au traité *de la Générat. Liv. II.*

(1) Syſtema nat. édit. de 1756.

(2) Muſculi corporis unico puncto ſolido affixi.

(3) Mém. pour l'hiſtoire des inſectes, *Tom. I. mém. 2. pag. 67.*

(4) V°. Ver.

(5) Voyez le mot *Génération*, *p. 345.*

ch. 3; il dit nettement que le feu n'engendre aucun animal (1). C'est la doctrine d'Ocellus Lucanus, Philosophe plus ancien qu'Aristote, & entre les dogmes duquel & ceux d'Aristote, on trouve une conformité singuliere. Ocellus-Lucanus disoit qu'il ne se formoit rien de la glace non plus que du feu (2). Aussi Mercurialis juge-t-il fort difficile à croire tout ce récit d'Aristote : il pense que si l'on trouve quelquefois des Vers dans la neige, c'est qu'ils sont sortis de terre pour y entrer, & que de même les animaux qui peuvent se trouver dans les fourneaux, sortent de la terre qui étoit jointe aux métaux (3). Cardan avoit limité à-peu-près de la même maniere le récit d'Aristote (4).

Pline a copié ce qu'Aristote dit tant des Vers de la neige, que des insectes qui se forment dans les fournaises de Chypre (5). Strabon a également parlé des uns & des autres : c'est dans les neiges de l'Arménie qu'il suppose que les Vers de neige se forment; il cite à ce sujet Apollonide & Théophane (6). Il semble qu'on doit distinguer entre ce qu'Aristote a dit des animaux qui se trouvent dans la neige, & ce qu'il a dit de ceux qui viennent dans le feu. Cette seconde partie de son récit n'est nullement croyable : à l'égard de la premiere, nos Auteurs, même Modernes, parlent d'animaux qui vivent dans la neige (7); & il ne faut pas croire qu'il fasse toujours aussi froid sous la neige qu'à l'air extérieur (8).

L'observation d'Aristote, que la neige devient *rouge en vieillissant*, n'est, suivant les apparences, qu'une observation mal faite. M. de Bomare rapporte qu'un curieux ayant apperçu la neige de son jardin couverte de taches rouges, qui pénétroient même à quelques lignes au dessous de la surface,

---

(1) *πῦρ ὐδὲν γεννᾷ ζῶον.*

(2) Voyez les mém. de l'Académ. des Inscriptions, *Tom. XXIX*, *in-4°*. 5[e]. mém. de M. le Batteux, sur le principe actif de l'univers.

(3) Variar. lect. *Lib. III. cap. 15.*

(4) Ex recrementis in imo ignis & nivium generantur. De subtil. *Lib. IX. pag. 377. Cependant le même Auteur dit ailleurs :* In nive quæ æstate servatur, tineæ gignuntur : & ob id non nivem potui immiscent, sed solùm in ea cirneas refrigerant, vel aquam vini miscentes. De rer. variet. *Lib. VII. cap. 28.*

(5) Hist. *Lib. XI. cap. 35 & 36.*

(6) *ἐν τῇ χιόνι βώλυς πήγνυσθαι φασὶ κοίλας περιεχύσας χρηστὸν ὕδωρ ὡς ἐν χιτῶνι, καὶ τὰ ζῶα δὲ ἐν αὐτῇ γεννᾶσθαι. καλεῖ δὲ σκώληκας Ἀπολλωνίδης, Θεοφάνης δὲ θρῖπας. καὶ τύτοις ἀπολαμβάνεσθαι χρηστὸν ὕδωρ, περισχισθέντων δὲ τῶν χιτώνων πίνεσθαι. τὴν δὲ γένεσιν τῶν ζώων τοιαύτην εἰκάζυσιν οἵαν τὴν τῶν κωνώπων ἐκ τῆς ἐν τοῖς μετάλλοις φλογὸς, καὶ τῦ φεψάλυ.* Geogr. *Lib. XI. p. 528.*

(7) Voyez le Dict. de M. de Bomare, V°. *Puce de neige.*

(8) Voyez M. de Bomare, V°. *Neige.*

reconnut en examinant ces taches de près, que ce n'étoient que des excrémens de petits oiſeaux qui tenoient leur couleur de la morelle à grappe, dont il y avoit pluſieurs pieds dans ſon jardin (1).

Par rapport au colcothar, de la calcination duquel parle Ariſtote, l'expreſſion littérale qu'il emploie eſt *Chalcitis lapis*. C'eſt une terre rouge fort chargée de vitriol (2).

En continuant à parcourir les endroits où Ariſtote a parlé de Vers ſous le nom de *ſcôlex*, on trouve qu'au *L. II. ch. 5*, *de ſon hiſtoire*, il dit que les cerfs ont tous dans la tête des Vers vivans, qui ſe forment dans des cavités placées ſous la racine de la langue, près de la vertebre à laquelle la tête eſt articulée, & dont la groſſeur eſt celle des plus gros Vers qui ſe voyent dans les chairs corrompues. Cette obſervation ſe trouve vérifiée & développée dans les mémoires de M. de Réaumur, avec tous les détails qu'on pouvoit déſirer. Il a indiqué d'une maniere plus préciſe le lieu où ils habitent : ce ſont deux bourſes qui ſont placées tout près du larynx & de l'ouverture des narines dans la bouche. Dans une tête de cerf il s'en eſt trouvé près de cent ; une douzaine dans une autre ; point du tout dans celle d'un jeune cerf : Ariſtote parloit de vingt. Je renvoie pour les détails, à l'ouvrage même (3). M. de Réaumur nous a également fait connoître les Vers qui ſe trouvent dans le nez du mouton (4).

Au *Liv. VI. ch. 17*, Ariſtote dit que la plupart des poiſſons ceſſent de produire, lorſqu'ils leur vient dans le ventre certains Vers qui détruiſent ce que la nature deſtinoit à la reproduction du poiſſon. Je ne vois pas qu'on ait étudié ces Vers & ſuivi leur hiſtoire comme celle des Vers de la tête du cerf & de la tête du mouton.

Enfin au *Liv. IX*, *ch. 9*, Ariſtote parle des Vers qui ſe trouvent ſur les arbres, & dont le pic fait ſa nourriture. Il y a un grand nombre d'eſpeces de ces Vers, & ſouvent ils varient ſelon l'arbre où on les trouve.

Paſſons aux Vers qu'Ariſtote nomme *Eulai* & *Elmins*.

Les *Eulai* ſont, ſelon l'interprétation de Scaliger, de Gaza & de Conſtantin dans ſon Lexique, les Vers qui ſe trouvent ſur les chairs pourries,

---

(1) V°. *Neige*.

(2) Voyez M. de Bomare, V°. *Colcothar*, & le Lexique de Caſtel, aux mots *Chalcitis* & *Colcothar*.

(3) Mém. pour l'hiſtoire des inſectes, *Tom. V. mém. 2, pag. 69*.

(4) Ibid. *Tom. IV. mém. 12, pag. 552*.

& entre autres dans les plaies & les ulceres. M. de Haën a fait remarquer qu'on voyoit par le 19e Livre de l'Iliade, qu'Homere étoit instruit, que des insectes déposoient dans les plaies leurs petits œufs, qui bientôt donnoient naissance à ces Vers (1).

Il reste les *Elmins*. Ce sont les Vers qui se trouvent dans le corps, soit de l'homme, soit des autres Animaux. A l'égard des Animaux qui sont attaqués par ces Vers, Aristote a nommé le chien parmi les quadrupedes. *Hist. Liv. IX. ch. 6.* On a reconnu effectivement qu'il y étoit fort sujet, particuliérement au *tænia* dont je vais parler. Il a nommé ensuite parmi les poissons, le ballere & le tillon : *Hist. Liv. VIII. ch. 20.* On peut y ajouter la tanche, d'après les observations des Modernes.

Mais ailleurs, *Liv. V. ch. 19.* Aristote parlant des Animaux en général, dit : il y a des insectes qui se produisent dans les excrémens des Animaux, soit après que l'animal s'en est déchargé, soit tandis qu'ils sont encore dans ses intestins. De ce dernier genre, sont trois sortes de Vers, les plats, les ronds, & les ascarides. Ces dernieres especes ne produisent rien, mais les Vers plats qui s'attachent aux intestins, où ils sont solitaires, produisent comme une graine de concombre, ce qui fait connoître aux Médecins leur existence. C'est dans le corps de l'homme particuliérement, qu'il se trouve de ces trois especes de Vers. Les Modernes ont beaucoup *travaillé sur* ce sujet; mais avant de parler de leurs observations, il est à propos de rapprocher celles d'Hippocrate, de celles d'Aristote. Soit qu'Aristote ait puisé dans Hippocrate ce qu'il a dit en cet endroit, ou qu'il ait parlé d'après ses propres observations, le texte d'Hippocrate ne peut que nous mieux instruire des connoissances des Anciens dans cette partie.

Hippocrate a fait mention des ascarides, lorsqu'il a dit que le seignement de nez, ou le frissonnement avec la constipation, étoit un signe qu'on en étoit attaqué (2). Il a indiqué ailleurs les remedes pour faire périr ces mêmes ascarides qui se trouvent, soit dans le *rectum*, soit dans le vagin (3). C'est dans son Traité général sur les maladies, qu'il parle des Vers ronds & des Vers plats. Je dis par rapport aux Vers plats (c'est la traduction de son texte),

---

(1) Ratio medendi, *Tom. VIII.* Voyez le Journal des Savans, pour le mois de Septembre 1774, *pag. 1855.*

(2) Prædictorum, Lib. I. *Opp. sect. 2. pag. 79.*

(3) De morbis mulierum, Lib. II. *Opp. sect. 5. pag. 666.*

qu'ils s'engendrent dans l'enfant tandis qu'il eſt encore dans le ſein de ſa mere : car dès qu'une fois il en eſt ſorti, les excrémens ne demeurent pas aſſez long-tems dans ſes inteſtins, pour qu'ils puiſſent en ſe putréfiant, produire un inſecte auſſi conſidérable : il ne ſuffiroit pas, pour le produire, qu'ils fuſſent retenus pluſieurs jours. Mais dans l'enfant, qui n'eſt pas encore ſorti du ſein de ſa mere, voici ce qui arrive : le lait & le ſang qui eſt doux, ſe corrompant par leur trop grande abondance, engendrent un pus qui fermente, & c'eſt-là le principe des Vers plats. Les Vers ronds ſe forment dans le même tems & de la même maniere. Pour s'en convaincre, on peut obſerver que quand les enfans ſont nés, & que les femmes leur donnent des purgatifs pour leur faire jetter les excrémens qu'ils ont dans les entrailles, il eſt fort commun qu'avec les premiers excrémens ils rendent, ſoit des Vers ronds, ſoit des Vers plats. S'ils n'en rendent point, ces Vers reſtent dans les inteſtins, & les Vers ronds y pullulent, mais non les Vers plats. On prétend, il eſt vrai, que ceux-ci pullulent également, parce que les perſonnes qui en ont, rendent de tems à autre dans leurs excrémens, quelque choſe qui reſſemble à des graines de concombre, c'eſt là, dit-on, ce qui reproduit le Ver plat. Mais je crois qu'on ſe trompe. Un ſeul animal ne ſauroit être auſſi fécond, & les inteſtins ne ſeroient pas aſſez larges pour contenir tant de Vers. Voici ce que je penſe. A meſure que l'enfant croît, le Ver augmente en ſe nourriſſant de ce qui entre dans l'eſtomac de l'enfant. Sa longueur devient égale à celle des inteſtins, chez quelques enfans, dans le tems où ils arrivent à l'âge de puberté; chez d'autres, plus tard ou un peu plutôt. Le Ver ayant atteint la longueur des inteſtins, ne laiſſe pas de croître, mais ce qui excede cette longueur, ſe détache dans le *rectum*, & tombe comme des grains de concombre..... Une preuve que c'eſt ce que je dis, & non une production du Ver plat pour ſe multiplier, c'eſt que ſi l'on donne des drogues pour faire ſortir ce Ver, & que le ſujet ſoit bien diſpoſé, le Ver ſortira tout entier en pelotte, & le malade ſera guéri ; autrement, il ſortira un morceau du Ver, long de deux ou trois coudées, quelquefois même beaucoup plus long, & on ſera longtems ſans appercevoir les mêmes indications dans les excrémens, mais après cela, elles reviennent quand le Ver s'eſt allongé. La couleur de ce Ver eſt blanchâtre, comme ſeroit ce qu'on racleroit ſur les inteſtins. Hippocrate continue à expoſer les effets que le Ver plat cauſe dans le corps humain :

mais il n'entre point dans mon plan de rapporter ici cette partie du texte d'Hippocrate, qui appartient plus spécialement à la médecine.

Les Modernes ont découvert que l'homme étoit sujet à bien d'autres Vers, que les trois especes dont Hippocrate & Aristote ont fait mention (1) ; mais en même tems ils ont reconnu ces trois especes. Andri, qui a donné un Traité exprès sur la génération des Vers dans le corps humain, appelle le Ver plat, Ver solitaire, parce qu'il pense, conformément à ce que les expressions d'Aristote insinuent, qu'il est le seul de son espece dans le corps où il se trouve. Ce fait est aujourd'hui révoqué en doute ; on prétend avoir des observations, qui prouvent qu'il a existé plusieurs Vers de cette même espece, dans un seul sujet, soit successivement, soit dans le même tems. On a reconnu aussi au moins deux especes différentes de Ver plat, l'un à anneaux longs, qui a quatre ou cinq lignes de largeur, l'autre à anneaux courts, qui a six à huit lignes de largeur. Il est vrai aussi que les différens articles de ces Vers plats, ont quelque ressemblance à des grains de concombre, ou de calebasse : c'est pourquoi quelques personnes leur ont donné le nom de Vers cucurbitaires, ou cucurbitins (2). Selon d'autres, le nom de cucurbitaire ou cucurbitin, ne convient qu'au Ver plat à anneaux longs ; le nom de Ver solitaire étant propre au Ver plat à anneaux courts (3). Quoi qu'il en soit, il paroît qu'entre le sentiment d'*Aristote* & celui d'Hippocrate, sur la nature de ces corps semblables aux graines de concombre, que rendent ceux qui sont attaqués des Vers dont nous parlons, c'est le sentiment d'Hippocrate qu'on doit préférer.

Il reste à observer, que les Modernes ont souvent donné à ces Vers plats, le nom de *Tænia*, parce qu'ils ressemblent effectivement par la forme large & platte de leur corps, à un ruban ; mais dans Aristote, le mot *Tænia* s'entend d'un poisson que j'ai décrit sous ce nom.

VERDIER (4).

Oiseau qui se nourrit de Vers, *Hist. Liv. VIII. ch. III ;* ses parties inférieures sont jaunes, il est de la grosseur de l'alouette, il pond quatre ou cinq

---

(1) Voyez le Dictionn. des Animaux, V°. *Ver solitaire.*

(2) Voyez sur tout ceci le Dict. des An. & M. de Bomare, au mot *Ver solitaire.*

(3) Journal des Savans, pour le mois de Septembre 1776, *pag. 1809.*

(4) χλωρίς, ἡ.

cinq œufs dans un nid fait avec de la consoude qu'il arrache jusqu'à la racine, & sur laquelle il étend des poils & de la laine. *Liv. IX. ch. 13.* C'est un des oiseaux dans le nid desquels le coucou pond ses œufs ; & la maniere dont Aristote s'exprime en cet endroit, suppose que ce nid est sur un arbre, à la différence du nid de l'alouette qu'il dit être à terre. *Liv. IX. ch. 29.*

Elien assure que cet oiseau, nommé en grec *chloris*, est la femelle du *chlorion*, & d'après cette idée, il joint dans un même chapitre, ce qu'Aristote a dit de l'un & de l'autre (1). La différence de grosseur qu'Aristote leur attribue, ne permet pas ce semble de les confondre : le *chlorion* est gros comme la tourterelle ; la *chloris* grosse comme l'alouette : il n'y a pas d'apparence que ce soit là un seul & même oiseau.

Nous ne manquons pas d'autorités dans la traduction que nous donnons ici du nom employé par Aristote. C'est d'abord Belon & Gesner (2), Niphus (3) & Scaliger (4). C'est ensuite M. Brisson (5), l'auteur du Diction. des Animaux (6), & M. de Bomare (7).

Les caracteres que nos Naturalistes donnent au Verdier, ne s'accordent pas moins avec ceux de la *chloris* d'Aristore. M. Brisson le fait de la grosseur du moineau franc, Aristote de la grosseur de l'alouette. Son nom annonce un oiseau de couleur verte, mais Aristote observe qu'il a les parties inférieures jaunes, & suivant M. Brisson, » la tête, la partie supérieure & les » côtés du col, le dos, les plumes scapulaires & les côtés, sont d'un verd » d'olive mêlé d'un peu de cendré... le croupion, les couvertures de dessus » la queue, la gorge, la partie inférieure du col & la poitrine, sont d'un » verd d'olive tirant sur le jaune. Le haut du ventre & les jambes sont jau- » nes. Le bas-ventre est d'un blanc mêlé d'une légere teinte de jaune. Les » couvertures du dessous de la queue, sont mêlées de jaune & de cendré ». Il fait son nid *dans les buissons*, ajoute le même Naturaliste : voilà ce qui le différencie d'avec l'alouette qui le fait à terre. M. de Bomare nous apprend encore que son nid est garni en dedans de bourre & de laine, de plumes & de poils, la partie extérieure étant faite de foin ou de chaume & de mousse. S'il dit que ces oiseaux font leurs nids à terre, le long des

(1) Liv. IV. ch. 47.
(2) *De Chloride.*
(3) Nota vulgo avis, & quæ a viriditate vocatur, ut verbum græcum. *Ad Arist. Lib. VIII. cap. 3.*
(4) *Verdon* aut *Verdier* appellat vulgus. *Ad Arist. Lib. VIII. cap. 6.*
(5) Ornith. Cl. 3. ord. 9. gen. 33. n. 54.
(6) V°. Verdier.
(7) V°. Verdier.

haies, il observe aussi qu'on voit également de ces nids dans les haies même.

La ponte du Verdier est de quatre ou six œufs, qui sont d'un verd pâle, mouchetés de rouge.

VIPERE (1).

Après les travaux de Charas sur la Vipere (2), il y a peu d'autres recherches à faire sur ce reptile. Voyons ce qu'Aristote en a dit, & rapprochons-en les observations de Charas.

Aristote remarque en trois endroits de son Histoire, que la Vipere est le seul des serpens qui soit ovipare, *Liv. I. ch. 6. Liv. III. ch. 1. & Liv. V. ch. 34.* Il parle encore de ce même fait dans le traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 1.* & dans celui *de la Génération*, *Liv. I. ch. 10.* Celui de ces textes où il s'étend le plus, est le texte *du Liv. V.* Il y remarque que la Vipere produit extérieurement un animal vivant, après avoir produit intérieurement un œuf; que cet œuf est comme ceux des poissons, d'une seule couleur, & ayant l'enveloppe molle; que les petites viperes naissent enveloppées d'une membrane qui se déchire au bout de trois jours; mais que quelquefois elles ont rongé avant de sortir, ce qui les enveloppoit; enfin que le nombre des petits de la Vipere va jusqu'à vingt, & qu'il en sort un chaque jour.

Ces observations en général sont vraies, excepté peut-être la derniere, savoir qu'il ne naît qu'un vipéreau chaque jour. Charas observe qu'il en naît effectivement quelquefois vingt & vingt cinq; mais quelquefois aussi la moitié moins. A l'égard de cette membrane dont ils paroissent enveloppés, Charas observe qu'ils ont chacun dans leur œuf, une espece d'arriere-faix qui pend de leur nombril; qu'en naissant ils l'entraînent avec eux, & qu'ils en sont en partie enveloppés. Leur mere les en délivre & les nettoie, en les léchant lorsqu'ils sont nés.

Ce sont peut-être ces restes de l'arriere-faix, qui ont donné lieu aux contes que l'on trouve non pas dans Aristote, mais dans Elien (3) & bien

(1) ἔχιδνα, ἡ. ἔχις, ὁ. Aristote a employé ces deux expressions indifféremment; je ne vois pas qu'il y mette de distinction. Elien rapporte que, suivant quelques personnes, le premier des deux noms étoit celui de la femelle, & le second celui du mâle de la même espece; mais que selon d'autres personnes, ils indiquoient deux Animaux d'espece différente. *De nat. anim. Lib. X. cap. 9.*

(2) Voyez ses expériences sur la Vipere; & son anatomie de la Vipere, dans la seconde partie des Mém. de MM. de l'Académie des Sciences, pour servir à l'Histoire des Animaux.

(3) De nat. anim. *Lib. I. cap. 24.*

d'autres Auteurs. Ils aſſurent que les vipéreaux ne ſortent du ventre de leur mere qu'en lui déchirant le ventre ; ils vengent ainſi, ajoute Elien, leur pere, dont la vipere mange la tête après l'accouplement.

Ariſtote remarque, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 15*, que la vipere ne ſe cache point dans la terre comme les autres ſerpens, mais ſous les pierres. Charas confirme littéralement cette obſervation (1) ; je ne ſais pourquoi Pline s'eſt aviſé de dire tout le contraire (2).

La Vipere ſe dépouille comme les autres ſerpens, au Printems & en Automne, dit Ariſtote, *Hiſt. Liv. VIII. ch. 17.* Charas obſerve qu'elle ſe dépouille tous les Printems, mais ſeulement *par fois en Automne* (3).

On ſait que la morſure de la Vipere eſt venimeuſe ; elle fait une plaie avec deux dents extrêmement aigues placées ſur le devant de ſa mâchoire ; & en même tems il diſtille dans la plaie une liqueur qui étoit renfermée dans une véſicule. Ariſtote penſoit que ce poiſon devenoit plus dangereux, lorſque la Vipere venoit de manger un ſcorpion. *Hiſt. Liv. VIII. ch. 29.*

VISCERES (4).

On entend par *Viſceres*, des parties organiques renfermées dans le corps de l'animal, telles que le poumon, le cœur, l'eſtomac, le foie, la rate, la matrice, &c. Selon Ariſtote, ces parties ne ſont propres qu'aux Animaux qui ont du ſang. *Traité des Parties*, *Liv. III. ch. 4.* Mais cette obſervation n'eſt nullement exacte d'après les découvertes des Modernes, & tout ce que l'on peut dire, c'eſt que les Animaux dans les veines deſquels il circule cette liqueur rouge que nous nommons le ſang, ont les viſceres conformés d'une maniere aſſez analogue les uns aux autres, & différente de celle dont ſont conformés les viſceres des autres Animaux.

Tous les Animaux, même parmi ceux qui ont la liqueur que nous venons d'appeller le ſang, n'ont pas les mêmes viſceres. Par exemple, les Animaux qui ne reſpirent point, n'ont pas de poumon : ce viſcere n'étant deſtiné que pour la reſpiration. Ariſtote décrit le poumon en général, comme formé d'une multitude de véſicules cartilagineuſes qui ſe terminent en pointe,

---

(1) Mém. de l'Acad. des Sc. *Tom. III. Partie 2. pag. 217.*

(2) Serpentium Vipera ſola, terra dicitur condi ; ceteræ arborum aut ſaxorum cavis. Hiſt. *Lib. VIII. cap. 39.* Le P. Hardouin, penſe qu'il y a une tranſpoſition, mais il convient que tous les exemplaires ſont unanimes.

(3) Ubi ſup. *pag. 217.*

(4) σπλάγχνα, τά.

qui sont percées de l'une à l'autre, & dont la capacité va toujours en diminuant. *Hist. Liv. I. ch. 16.* Ailleurs il expose la différence qu'il y a entre les poumons de différens Animaux, & qui résulte de ce que chez les uns, ce Viscere est proportionnellement plus grand ou plus petit que chez les autres ; de ce qu'il est plus ou moins spongieux, plus ou moins sanguin. Dans les Animaux vivipares, dit Aristote, le poumon est plus grand ; dans les ovipares il est petit & sec, mais susceptible d'une grande dilatation, ainsi que celui des Oiseaux. *Des Parties, Liv. III. ch. 6.* Les Anatomistes modernes nous représentent les poumons de l'homme comme formant deux grosses masses spongieuses, rougeâtres dans l'enfance, grisâtres dans l'âge moyen, & bleuâtres dans la vieillesse, séparées l'une de l'autre par le médiastin & par le cœur. La partie principale du poumon est les bronches qui ne sont, suivant ces mêmes Anatomistes, que des prolongemens & des ramifications de la trachée artere. Ces bronches forment des tuyaux coniques, composés d'une infinité de fragmens cartilagineux, liés par une membrane ligamenteuse & élastique, & disposés de maniere que les inférieurs s'insinuent & s'engagent facilement dans les supérieurs (1).

Le cœur s'offre à nos yeux comme le plus important des visceres, & la source de la vie de l'animal. Il n'est pas question ici de savoir si on ne lui a donné que ses véritables attributs. La situation du cœur *dans la poitrine*, est décrite assez exactement par Aristote. *Hist. Liv. I. chap. 17.* La membrane grasse & épaisse dont il dit, au même lieu, que le cœur est environné, est sans doute le péricarde ; mais il me semble qu'Aristote ne décrit pas le péricarde aussi-bien que l'Auteur ancien du traité du Cœur, qui est imprimé parmi les œuvres d'Hippocrate. Celui-ci parle non-seulement du péricarde, mais encore de la liqueur qui y est contenue (2).

Ce qu'Aristote dit de la figure extérieure du cœur, n'exige pas qu'on s'y arrête : mais voici une assertion qu'on ne trouve point chez les autres Auteurs anciens, & qui paroîtra fort extraordinaire à quiconque a une teinture d'anatomie. Il prétend que le cœur a trois cavités, ou, pour nous servir des expressions de nos Anatomistes, trois ventricules ; que le ventricule droit est grand ; le ventricule gauche petit ; celui du milieu, d'une grandeur moyenne. *Hist. Liv. I. ch 17*, & *des Parties Liv. III. ch. 4.* Dans ce dernier

(1) Exposit. anat. de Winslow, traité de la poitrine.

(2) περιβεβλέαται χιτῶνα λεῖον, καὶ ἔστιν ἐν αὐτέῳ ὑγρὸν σμικρὸν ὁκοῖον οὖρον ὥστε δόξεις ἐν κύστει τὴν καρδίην ἀναστρέφεσθαι. *Hippoc. opp. sect. 3. pag. 268.*

endroit, il reſtreint ſon obſervation aux grands Animaux, mais elle ne s'eſt pas trouvée plus exacte par rapport aux grands que par rapport aux petits. L'erreur d'Ariſtote étant reconnue depuis long-tems, on peut ſeulement déſirer de ſavoir pourquoi il a donné dans cette erreur, & quelles obſervations lui ont fait croire que le cœur avoit trois ventricules.

Dulaurens a penſé qu'Ariſtote avoit été trompé par l'expanſion du ventricule droit vers la gauche, expanſion qui reſſemble à un ventricule particulier (1). Galien, au rapport de Riolan, avoit eu la même idée ; mais je ne trouve aucune preuve de ce que Riolan dit à ce ſujet, que jamais Ariſtote n'a admis trois ventricules dans le cœur de l'homme, mais ſeulement dans le cœur d'Animaux plus grands (2).

M. de Sénac, après avoir rapporté quelques autres commentaires que l'on a faits ſur l'aſſertion d'Ariſtote, expoſe ſes propres idées ſur cette aſſertion. Il avertit d'abord qu'il ne faut pas la croire auſſi ridicule qu'on l'imagine, & voici enſuite le fondement qu'il lui ſuppoſe. « Le ventricule droit eſt » fort irrégulier ; il eſt partagé en deux par la grande valvule, lorſqu'elle » eſt abaiſſée comme elle l'eſt dans les cadavres ; l'une de ces cavités eſt » ſous l'orifice auriculaire, l'autre eſt placée ſous l'artere pulmonaire, vers » le bas de la cloiſon, & s'y termine en forme d'entonnoir. Or n'eſt-ce » pas cet entonnoir, dit M. de Sénac, qui a été regardé comme un troiſieme ventricule (3) ».

Ariſtote a fait une autre obſervation, ſavoir que dans le cœur du cheval & d'une certaine eſpece de bœufs, il ſe trouve un os. Son obſervation n'eſt pas exacte, en ce qu'elle ſuppoſe qu'il eſt particulier à ces Animaux d'avoir un os dans le cœur ; mais elle eſt vraie, en ce qu'on trouve dans le cœur de différens individus, & chez les hommes même, des parties oſſifiées (4).

Dans l'homme & dans les quadrupedes, il y a pluſieurs différences entre la conformation du cœur du fœtus, & celle du cœur de l'adulte. La plus importante conſiſte dans le trou ovale : c'eſt ainſi qu'on appelle une ouverture pratiquée dans la cloiſon qui ſépare les deux oreillettes. Au moyen de cette ouverture, le ſang que les deux veines caves, aſcendante

(1) Decepit ſummum Philoſophum in anatome non ſatis exercitatum, pars dextri ſinus ad lævam inclinans, quæ alium ventrem mentitur. Hiſt. anat. hum. corp. Lib. IX. Contr. anat. qu. 16. *pag.* 493.

(2) De l'Anthrop. *Liv. III. pag.* 545 & 546.

(3) Traité du Cœur, *introd. pag.* 57.

(4) Traité du Cœur, *ubi modò*, & *Liv. VI. ch.* 5. *n.* 7. & *ſuiv.*

& descendante, rapportent au cœur & versent dans l'oreillette droite, passe dans l'oreillette gauche sans traverser le ventricule droit & les vaisseaux pulmonaires (1). C'est ce qui fait que les enfans vivent dans le sein de leur mere sans respirer. Dans les adultes, le trou ovale se ferme plus ou moins parfaitement; mais la communication subsiste dans les Animaux véritablement amphibies.

Le cœur n'a pas la même conformation dans tous les Animaux, soit pour la figure extérieure, soit pour les parties intérieures. Dans les poissons, par exemple, du moins dans ceux auxquels ce nom convient avec toute son exactitude (2), le cœur n'a qu'un seul ventricule & une seule oreillette. Je transcris en note la description générale qu'Artédi a donnée du cœur des poissons (3) ; mais c'est dans le savant Traité de M. de Sénac, qu'il faut voir rassemblées les principales différences qui se trouvent dans la structure du cœur des Animaux (4).

Aristote fait une autre distinction relativement à la conformation du cœur, il prétend qu'elle influe beaucoup sur le caractere & les mœurs (5) de l'animal. Selon lui, mieux le cœur est conformé, plus les sensations sont parfaites ; un cœur d'un grand volume, est l'attribut des Animaux timides ; les Animaux braves & hardis, ont le cœur petit & de grosseur moyenne. Aristote prétend même donner une raison de son systême : c'est *qu'un pareil* degré de chaleur produit plus d'effet dans un petit espace que dans un grand. *Des Parties*, *Liv. III. ch.* 4. C'est sans doute beaucoup accorder à la conformation du cœur; mais les Anciens étoient persuadés que ce Viscere étoit le siege de la sagesse & de la folie. Hippocrate l'assure, en joignant néanmoins le diaphragme avec le cœur (6).

Un autre Viscere auquel Aristote donne une grande influence sur le

---

(1) Traité du Cœur, *Liv. III. chap. 9 & 10.* Anat. de Verdier, *Tom. II, p. 273.*

(2) Voyez l'article Poisson, *pag. 661.*

(3) Cor piscium in pectore mox infra branchias situm est, sæpe in sacculo ex subtilissimâ membranâ constante, quod pericardium est, & unà cum corde in cavitate magnâ locatur. Cor in diversis piscibus figuræ quoque diversæ est, nam 1°. Tetraëdron seu quadrilaterum est, ut in maximâ piscium parte. 2°. Semicirculare & tantisper planum, ut in cyprinis. Situm verò suum plerumque transversum respectu ad caput habet. Unico tantùm ventriculo, seu cavitate, præditum est in piscibus branchias habentibus. Parietes cordis admodum crassi sunt.... Auriculam unicam tantùm habet, sed maximam. Philos. ichthyol. partes pisc. *n. 58 & seqq.*

(4) Traité du Cœur, *Liv. III. ch. 13.*

(5) *τείνουσι πρὸς τὰ ἤθη.*

(6) *ἐκ τῆς καρδίης καὶ τῶν φρενῶν βραδέως παλιῤῥοεῖ· ἐπικάρσιαι γὰρ αἱ φλέβες καὶ ὁ τόπος ἐπίκαιρος ἔς τε παραφροσύνην καὶ μανίην ἕτοιμος.* De his quæ ad virg. spectant. *Opp. sect. 5. pag. 562.*

tempérament & fur la fanté, c'eft le foie. Il en affigne la raifon, fur ce que le foie eft, après le cœur, le Vifcere qui eft le plus rempli de fang; mais il me femble que c'eft aller bien loin, de prétendre que dans certaines efpeces d'Animaux qu'il regarde comme viciées, telles que la tortue & la grenouille de haie, le foie eft également vicié, *des Part. Liv. III. ch. 12.*

Ariftote a expliqué au *Liv I. de fon Hiftoire, ch. 17.* & au *Liv. II. ch. 17*, la fituation du foie. Il décrit plus particuliérement ce Vifcere dans le traité *des Parties, Liv. III. ch. 4 & 7.* Pour mettre en état de comparer fa defcription avec celle des Modernes, je dirai d'après M. Winflow, que le foie eft dans l'homme, une grande maffe, médiocrement ferme, d'une couleur rouge obfcure, un peu tirant fur le jaune, fitué immédiatement fous la voûte du diaphragme, en partie dans l'hypocondre droit, en partie fur l'épigaftre, & fe terminant pour l'ordinaire vers l'hypocondre gauche, où quelquefois il avance beaucoup. La fubftance du foie eft compofée de plufieurs fortes de vaiffeaux, qui forment par l'entrelacement de leurs extrémités capillaires, un amas innombrable de petits grains pulpeux & friables, qui paroiffent être des organes propres à féparer la bile, du fang (1).

Au foie qui occupe le côté droit, répond en quelque forte la rate qui eft placée à gauche. *Hift. Liv. I. ch. 17.* & *Liv. II. ch. 17.* & *des Parties, Liv. III. ch. 7* Ariftote s'eft contenté de dire que, dans l'homme elle étoit longue & étroite. J'ajoûte pour la décrire plus complettement, que c'eft une maffe bleuâtre, tirant fur le rouge, d'une figure ovale, un peu allongée, longue de fept ou huit travers de doigt, & large de quatre ou cinq, un peu mollaffe, placée dans l'hypocondre gauche, entre la groffe extrémité de l'eftomac & les fauffes côtes voifines (2).

Les Anciens étoient fort peu affurés de l'ufage de la rate, & ils lui attribuoient des fonctions dont il eft fort difficile qu'elle s'acquitte. Suivant Hippocrate, lorfque les liqueurs que l'on boit étoient arrivées dans l'eftomac, la rate recevoit ces liquides, & les diftribuoit dans toutes les parties du corps (3); il regardoit d'ailleurs la rate, comme fujette à autant de maladies que la tête (4). Selon Ariftote, ce ne font que les humidités fuperflues

(1) Expof. anat. de Winflow, *Traité du bas-ventre.*

(2) Expof. anat. *Ubi modò.*

(3) *χωρέει τὸ ποτὸν ἐς τὴν κοιλίην, καὶ ἐπὴν πλησθῇ ὁ σπλὴν τε ἀπ' ἀυτῆς δέχεται καὶ διδοῖ ἐς τὰς φλέβας, καὶ ἐς τὸ ἐπίπλοον. κ. τ. λ.* De morbis, Lib. IV. opp. fect. *5. pag. 514.*

(4) *ἡ κεφαλὴ καὶ ὁ σπλὴν μάλιστα ἐπίνοσα ἐστι.* Ibid. *pag. 503.*

que la rate pompe (1) de l'estomac, & elle contribue de cette maniere à la coction. Mais il ne la juge pas une partie fort essentielle à la constitution du corps de l'animal, & l'on pourroit dire qu'il ne la regarde que comme une sorte de supplément au foie, l'appellant même un foie bâtard (2). *Des Parties*, *Liv. III. ch. 7.*

Les recherches des Modernes, ne les ont pas beaucoup plus éclairés sur l'usage de la rate. On voit bien que l'usage de ce Viscere est de servir à la sécrétion de quelque liqueur, mais on ne sait trop laquelle. Je remarquerai aussi relativement aux textes que j'ai cités d'Aristote, qu'on s'est convaincu qu'il y a de grands rapports entre la rate & le foie (3).

La situation de la rate à gauche & du foie à droite, est l'état ordinaire des choses. Quelquefois cette situation se trouve tout-à-fait renversée : Aristote n'en avoit fait l'observation qu'à l'égard des quadrupedes ; mais nos Anatomistes ont observé que de pareils événemens n'étoient pas étrangers à l'homme (4).

Aristote a nommé, en parlant des veines, *Hist. Liv. III. ch. 4*, un autre Viscere, le pancréas. Il ne le décrit point ; & M. de Sénac a raison d'observer que le pancréas étoit peu connu des Anciens (5). Je ne le vois point nommé dans Hippocrate, & l'Auteur de l'introduction grecque à l'anatomie, se contente de dire que le pancréas est placé sous le ventricule, le duodenum, & la grande veine (6). Ce que cet Auteur appelle *sous* le ventricule, doit être entendu *derriere* ce viscere. Les Modernes pensent que le pancréas filtre une liqueur qui aide à la digestion.

La forme de l'estomac que l'on appelle autrement ventricule, varie, suivant l'observation d'Aristote, dans les différens Animaux. *Hist. Liv. II. ch. 17.* & *des Parties*, *Liv. III. ch. 13.* Dans ce dernier texte, il fait voir combien la structure de l'estomac a de relation, soit avec la nourriture dont les Animaux font usage, soit avec la conformation de l'organe qui leur sert à prendre leur nourriture. Les grands Animaux, tels que le bœuf & le chameau, qui prennent une nourriture séche & ligneuse, comme s'exprime Aristote, ont plusieurs estomacs dans lesquels elle passe successivement pour y éprouver tous les effets de la digestion. Les oiseaux ont un gesier ; ils ont

(1) *ἀντισπᾷ.*
(2) *δόξειεν ἂν οἷον νόθον ἧπαρ εἶναι ὁ σπλήν.*
(3) Voyez l'anat. d'Heïster, *pag. 178 & suiv.*
(4) Anat. de Verdier, *Tom. II. p. 170.*
(5) Anat. d'Heïster, *pag. 159.*
(6) Cap. 13.

un

un jabot qui précéde l'eſtomac & où les alimens reçoivent une premiere préparation ; ils ont des appendices le long des inteſtins, pour y arrêter la nourriture & en tirer le ſuc.

Ariſtote compare la forme de l'eſtomac de l'homme à celle de l'eſtomac du chien. *Hiſt. Liv. I. ch. 16.* Mais il ne dit pas quelle eſt cette ſeconde forme. M. Winſlow compare la figure de l'eſtomac à une cornemuſe : c'eſt, dit-il, une eſpece de ſac oblong, recourbé, ample & gros par une extrémité, rétréci & petit par l'autre. Il a deux ouvertures, l'une entre la groſſe extrémité & la petite courbure qui eſt une continuation de l'œſophage ; l'autre ouverture placée au bout de l'extrémité rétrécie, s'abouche avec le canal des inteſtins : on l'appelle pylore (1).

Les inteſtins ſuivent l'eſtomac. C'eſt un canal très-long ; dans l'homme, on lui donne ſept à huit fois la grandeur du ſujet auquel il appartient. Ce canal eſt plié & recourbé ſur lui-même en pluſieurs manieres. La différence de ſa largeur le long de ſon cours, le fait diſtinguer d'abord en deux parties, dont la plus voiſine de l'eſtomac, ſe nomme les inteſtins grêles, & la plus éloignée, les gros inteſtins. Chacune de ces parties ſe ſubdiviſe en trois portions, à chacune deſquelles on a donné ſon nom propre. L'inteſtin qui eſt immédiatement après le pylore, ſe nomme le *duodenum*, à cauſe de ſa longueur qui eſt environ de douze travers de doigt ; le ſecond, ſe nomme *jejunum*, parce que, pour le plus ſouvent on le trouve vuide. Le troiſieme, eſt l'*ileum*, qui tire ſon nom de ſes circonvolurions nombreuſes. Le premier des gros inteſtins eſt le *cæcum*, ainſi nommé parce qu'il paroît n'avoir qu'une ſeule ouverture ; le ſecond eſt le *colon*, dont on dérive le nom de ce qu'il rallentit le cours des matieres qui le traverſent ; le dernier eſt le *rectum* qui ſe termine par l'*anus*. On le nomme *rectum*, parce qu'il eſt placé le long de l'*os ſacrum* & du *coccyx*, ſans faire aucune circonvolution (2).

Ariſtote n'a pas décrit les inteſtins avec autant de détails ; il ne parle preſque que de leur maſſe en général, *Hiſt. Liv II. ch. 17* ; & il obſerve qu'il y a des différences entre les Animaux pour la conformation des inteſtins, de même qu'il y en a pour la conformation de l'eſtomac. Néanmoins dans ſon Traité des Parties, on trouve les noms de *jejunum* (3), *cæcum* (4),

---

(1) Expoſ. anat. *Traité du bas-ventre.*
(2) Anat. de Verdier, *Tom. II. pag. 140. & ſuiv.*
(3) νῆστις.
(4) τύφλον.

colon (1), *rectum* (2) : on y trouve aussi la distinction des intestins grêles & gros ; mais je n'y vois point les noms de *duodenum* ni d'*ileum* ; il paroît que c'est la totalité des intestins grêles, qu'Aristote comprend sous le nom de *jejunum*. Les dénominations de *duodenum* & d'*ileum*, se trouvent dans l'introduction grecque (3).

Je n'ajoûterai rien ici sur les autres Viscères, parce que j'ai eu occasion d'en parler dans différens articles : Voyez entre autres, l'article *Génération*.

VIVE (4).

Dans la liste qu'Aristote donne au *Livre VIII. ch. 13 de son Histoire*, des poissons qui fréquentent les côtes, il nomme le *Dragon*. Ce nom s'étant conservé jusqu'a nos jours, il est facile de reconnoître dans notre Vive, le poisson auquel Aristote l'a donné : les Auteurs n'hésitent point sur leur identité (5). Le nom de Dragon donné à ce poisson, vient de ce qu'il a le regard vif & farouche, & de ce qu'il est armé de plusieurs piquans au dos & à la tête ; le nom françois est fondé sur ce qu'il vit assez long-tems hors de l'eau.

Quoique les Anciens ayent vraisemblablement exageré les funestes effets de la piquure de la Vive (6), cependant la vérité est, que ses piquures occasionnent une grande douleur.

M. Duhamel a donné de la Vive, une description détaillée qu'il faut consulter (7). On reformera d'après cette description, ce qu'Aristote a dit, peut-être trop généralement, que la Vive se tenoit près des côtes. Dans les mois de Juin & de Juillet, elle approche du rivage : mais l'hiver elle se retire dans les grands fonds où elle s'ensable.

ZYGENE (8).

Aristote n'a nommé ce poisson qu'en un endroit, pour annoncer qu'il avoit la vésicule du fiel près du foie. *Hist. Liv. II. ch. 15.* Mais l'étymologie du nom

(1) κῶλον.

(2) εὐθύ.

(3) Ch. 11.

(4) δράκων, ὁ.

(5) Voyez Rondelet & Belon dans Gesner, & Gesner lui même, in aquatil. *de Araneo*, sive *Dracone* ; Artedi, synon. pisc. *pag. 70* ; Scaliger sur le texte d'Aristote ; le P. Hardouin sur Pline, notæ & emend. ad Lib. IX. *num. 122* ; Bochart, Hieroz. *Part. II. Lib. III. cap. 14.*

(6) Voyez Oppien, Halieut. *v. 459.* Elien, de nat. anim. *Lib. II. cap. 50*, & *Lib. XIV. cap. 12.*

(7) Traité des pêches, part. II. sect. 6. chap. 1. art. 3. *pag. 134.*

(8) Ζύγαινα, ἡ.

qu'il lui donne, rapprochée de la forme ſinguliere de ſa tête, le fait aiſément reconnoître dans le *poiſſon juif* ou *marteau*, l'une des eſpeces de chiens de mer. Le nom de Zygene vient d'un autre mot grec, qui ſignifie *joug* & *fléau de balance*. Dans la dérivation de ce mot pour en faite celui de Zygene, on a pu le prendre en l'un ou l'autre ſens. En effet, la tête de la Zygene a, de chaque côté, un prolongement conſidérable, à l'extrémité duquel l'œil eſt placé. Elle reſſemble ainſi à un joug, à un fléau de balance, ou ſi l'on veut s'exprimer plus ſimplement, à un T. C'eſt de cette forme que vient auſſi le nom de *marteau*, & le nom de *poiſſon juif* qu'on lui a donné à Marſeille, à cauſe de la reſſemblance qu'on y trouvoit avec un bonnet que portoient les Juifs. Tout ceci eſt très-bien expliqué par Bochart (1); mais je ne vois pas pourquoi il reprend Ariſtote, d'avoir dit que c'étoit un poiſſon long. C'eſt un poiſſon du genre du chien de mer, dit Bochart. Il eſt vrai; mais à moins qu'on ne veuille comme Rondelet (2), ne donner le nom de poiſſons longs qu'à ceux qui ont le corps fait comme le ſerpent, les poiſſons du genre des chiens de mer ſont des poiſſons longs; & au ſurplus il ſuffit de voir les figures de la Zygene dans Willughbi, Rondelet ou Belon (3), pour s'aſſurer qu'Ariſtote ne s'eſt pas trompé.

ZYGNIS (4).

Animal terreſtre. Ray penſe qu'on pourroit le mettre au nombre des ſerpens, autant qu'au nombre des quadrupedes du genre du lezard. On le nomme autrement *chalcis*. Voyez ce mot.

---

(1) Hierozoïcon, *Part. II. Lib. V. cap.* 13.

(2) Des Poiſſons, *Liv. IV. ch.* 1.

(3) Villughbi, Tab. *B.* 1. Rondelet, des Poiſſons, *Liv. XIII. ch.* 10. Belon, des Poiſſons, *Liv. I. pag.* 54.

(4) Ζυγνίς, ἡ.

Fin des Notes ſur l'Hiſtoire des Animaux.



TABLE

des Articles contenus dans ce volume, & des noms fous lefquels les notes font diftribuées.

Notes fur l'hiftoire des Animaux.

D.

E.

Oye.

FAUTES A CORRIGER DANS LE TOME PREMIER.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE, *page* 10, l'indication de la note 5, doit être à l'avant derniere ligne du texte, au lieu d'être à la derniere.

PAGE 9. ligne 13. les phoques ont, *lisez* le phoque a.
Ibid. lig. 18 & 21. Martinet, *lisez* Hirondelle de rivage.
P. 11. lig. 23. *avant* des chevaux, *ajoutez* des bœufs.
Ibid. lig. 30. parmi, *lisez* avec.
P. 14. lig. 13. *ἐν ω*, *lisez ἐν ῷ.*
Ibid. lig. 18. *ἀνάλογω*, *lisez ἀναλόγῳ.*
P. 15. dernier alinéa, lig. 2. les phoques, *lisez* le phoque.
P. 17. second alinéa, lig. 3. vers le dos, *lisez* sous le ventre.
P. 19. second alinéa, lig. 13. hanneton, *lisez* pillulaire.
P. 46. lig. 27. *στερεώτατον*, *lisez στερεώτατοι.*
P. 68. lig. 1. *ἔχει*, *lisez ἔχει.*
P. 91. lig. 6. en remontant. La situation du fiel, *lisez* la situation de la vésicule du fiel.
P. 162. lig. 16. *ἐλαινώδες*, *lisez ἐλαιώδης.*
P. 182. lig. 17. *ὁ*, *lisez ὅ.*
P. 186. lig. 22. après *μόρια*, *ajoutez* *καὶ τὰ ἐκτὸς.*
P. 194. lig. 18. *ajoutez καὶ* avant *τὰ λευκά.*
P. 198. lig. 10. *προσέχονται*, *lisez προσέρχονται*, & ajoutez aux variantes, que cette leçon est celle du Mſ. M. ce qui a déterminé à l'adopter est la distribution que fait Aristote, marquée par les mots *μέν* & *δέ.*
P. 207. lig. 2. *après* ont, *ajoutez* tous.
P. 221. lig. 1. *retranchez ces cinq mots*, n'ont pas la voix &.
Ibid. lig. 25 & 27. bronches, *lisez* branchies.
P. 227. second alinéa, lig. 9. tous, *lisez* tout.
P. 266. lig. 7. *οὐκετι*, *lisez οὐκέτι.*
P. 269. troisieme alinéa, les deux premieres lignes, *lisez comme il suit :* tout ce qui vient d'être dit regarde l'accouplement des Animaux chez lesquels l'accouplement a lieu. Passons, &c.
P. 270. lig. 8. *πρὸς βορείοις*, *lisez πρυσβορείοις.*
Ibid. lig. 15. *αὔτην*, *lisez αὕτη.*
P. 273. second alinéa, lig. 3. vaseux, *lisez* bourbeux.
P. 274. lig. 22. *Ιὸν*, *lisez Τὸν.*
P. 288. lig. 13. *ῷ καταλέλειπται ὁ κύτταρος*, *lisez ῷ κατειλημμέναι ἦσαν κύττάρῳ.*
P. 296. lig. 6. *καν*, *lisez κᾶν.*
P. 307. lig. 21. Qelques, *lisez* Quelques.
P. 311. lig. 3. en remontant. Une sorte de mouche asile, *lisez* une sorte d'œstre.
P. 312. lig. 9. *πάλαιυμένω*, *lisez παλαιυμένῳ.*
P. 317. lig. 4. elles sortent vivantes, &c. *lisez* elles sortent après avoir rongé dans le sein de leur mere ce qui les enveloppoit.
P. 329. lig. 7. en remontant, un, *lisez* une.
P. 339. lig. 1. trente ans, *lisez* quarante ans.
P. 344. lig. 28. *ἄκρω*, *lisez ἄκρῳ.*
P. 347 lig. 8. en remontant, *après* pour la forme, *lisez* a des becs de flûte, & ont des productions capillaires.
P. 349. lig. 1. entre les deux branches, *lisez* au milieu des deux branches.
P. 365. lig. 25. *ajoutez ἐπὶ* avant *τοῦ πελάγους.*
P. 369. lig. 6. en remontant, *ôtez* ne & que.
P. 376. lig. 25. *κᾶν*, *lisez κᾶν.*
P. 432 & 433. en marge du premier alinéa, mettez le chiffre 5.
P. 451. lig. 23 & 24. qu'il y a entre l'homme & les animaux, *lisez* qu'il y a chez les animaux.

P. 457. lignes 13, 20 & 23. bronches, *lisez* branchies.
P. 468. lig. 12. *ὅσεν*, *lisez ὅσον*.
P. 471. second alinéa, lig. 2 & 3. le grand & le petit ramier paroissent, *lisez* le petit ramier paroît.
P. 473. lig. 12. *rayez* savoir.
P. 503. lignes 1 & 2. savoir les premieres au printems, les secondes en automne, *lisez* quelquefois au printems, quelquefois en automne,
P. 504. lig. 20. *χρωμις*, *lisez χρομις*.
P. 523. lig. 8. en remontant, les rats domestiques y sont, *lisez* on y voit des rats.
P. 525. troisieme ligne en remontant, d'auprès du Phare, *lisez* de l'île de Pharos.
P. 529. lig. 5. *maris*, lisez *smaris*.
P. 536. lig. 27. *ὄφεις*, *lisez ὄφις*.
P. 550. lig. 28. *ὅταν*, *lisez* *ἢ ὅταν*.
P. 554. lig. 1. *ποιεῖται*, *lisez σιβαδοποιεῖται*.
P. 556. lig. 16. *τὰ χειλη*, *lisez τὰ περὶ τὰ χείλη*.
P. 579. second alinéa, lig. 3. la jambe couverte de plumes, *lisez* la jambe velue.
P. 581. lig. 17. c'est le plus grand des aigles, *lisez* c'est un très grand aigle.
Ibid. lig. 27. encore, *lisez* enfin.
P. 599. second alinéa, lig. 1. plusieurs especes, *lisez* beaucoup d'especes.
P. 607. lig. 20. à la guêpe, *lisez* au frêlon.
Ibid. lig. 32. de la guêpe, *lisez* du frêlon.
P. 631. troisieme alinéa, lig. 11. leur poil est, *lisez* les bonases ont le poil.
P. 639. second alinéa, lig. 11. pigeon, *lisez* ramier.
P. 640. lig. 13. après *ἀτταγὴν*, *ajoutez κεγυδαλός*.
P. 643. quatrieme alinéa, lig. 1. la matrice, *lisez* le vagin.
P. 684. col. 1. ligne avant dern. ch. 32, *lisez* ch. 31.
P. 687. col. 1. lig. 2. *ajoutez* que la leçon du MSS. indiqué est appuyée par la maniere dont Athénée cite ce texte, *Deipnos. L. VII. p. 312.*
P. 729. col. 1. lig. 7. 463, *lisez* 462.

DANS LE TOME SECOND.

PAG. 5. col. 3. lig. 6. en remontant. Chien étoilé, *lisez* Autour.
P. 6. col. 2. lig. 15. *βόμβυς*, *lisez βομβύκια τὰ*. Et même ligne de la pag. 7. col. 3. Bombyces.
P. 14 & 15. après la ligne 11, *ajoutez* Oiseau, Κέρθιος Certhia, Certhius, Certhius.
P. 16. lig. 6. en remontant, Κόκλος, *lisez* Κόχλος.
P. 24. col. 2. lig. 8. *οὖν*, *lisez ὗς*.
Ibid. col. 1. lig. 17, Oiseau, *lisez* poisson.
P. 52. changez la note 4 & *lisez*, le chous contenoit selon les évaluations de M. Pauctos, 2 $\frac{918}{1000}$ pintes de Paris, c'est-à-dire, près de 3 pintes. Metrol. *p. 262.*
P. 67 à la suite de la note 5, *ajoutez* Voyez l'Hist. des Oiseaux, par M. de Buffon, *Tom. V. p. 49.*
P. 102. lig. 5. après apode, *ajoutez* voyez hirondelle.
P. 119. à la fin du premier alinéa, *ajoutez* voyez *Tête noire*.
P. 244. lig. 4. après le mot Coq, *ajoutez* voyez *Poule*.
P. 344. col. 2. des notes, lig. 1. vers, *lisez* ver.
Ibid. à la suite de la note 4, *ajoutez* il s'exprime d'une maniere bien plus expresse dans sa lettre 102, *aliàs* 49.
P. 376, troisieme alinéa, lig. 3. la matrice, *lisez* le vagin.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, une traduction de l'*Hiſtoire des Animaux* par Ariſtote, faite par M. Camus, Avocat au Parlement, à laquelle il a ajouté un Commentaire. Pour entreprendre un pareil Ouvrage, il falloit réunir une connoiſſance particuliere de la Langue grecque & un eſprit de diſcernement & de diſcuſſion : qualités qui ſe trouvent rarement dans ceux qui ſe ſont occupés à un ſemblable travail. Les Naturaliſtes ne peuvent donc que s'empreſſer à ſe procurer l'Ouvrage de M. Camus, dans lequel ils trouveront tout diſcuté, peſé, éclairci autant qu'il peut l'être; & de plus des Préfaces ſavantes qui renferment l'hiſtoire des travaux faits par différens Traducteurs & Commentateurs d'Ariſtote, appréciés comme ils doivent l'être. Un Ouvrage tel que celui de M. Camus, ne pouvoit donc que mériter de paroître par l'impreſſion, & il ne peut qu'être très-bien reçu du Public.

A Paris, ce 2 Décembre 1782. GUETTARD.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra. SALUT : Notre amé le ſieur CAMUS, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public *une Traduction du Grec d'Ariſtote, de l'Hiſtoire des Animaux*, S'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége à ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous-lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilége, pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à perſonne; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'Acte qui la contiendra ſera enrégiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la ceſſion; & alors par le fait ſeul de la ceſſion enregiſtrée, la durée du préſent Privilége ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décede avant l'expiration deſdites dix années; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Priviléges en Librairie. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois; de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beau caractère, conformément aux Réglements de la Librairie, à peine de déchéance du

préſent Privilége ; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL. Le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Sécrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original COMMANDONS au premier notre Huiſſier ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion; & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles, le trente-unième jour de Décembre, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-deux, & de notre Regne le neuvième.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

Signé, LE BEGUE.

Régiſtré ſur le Régiſtre XXI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 2830. fol. 813. conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'article CVIII. du Réglement de 1723. A Paris, ce ſept Janvier 1783.

VALLEYRE jeune, Adjoint.

DE L'IMPRIMERIE DE JOSEPH BARBOU.

